





BIBLIOTECA LUCCHESI - PALLI

II.ª SALA

SCAFFALE

D
VII
7

PLUTEO

N.º CATENA

P. 1. D. VII. 70



LE THÉÂTRE FRANÇAIS

AVANT

LA RENAISSANCE

CORBAIL, TYP. ET STÉR. DE CRISTÉ FILS.





LA CONVERCION S. POL

SALUS

Mes chers amis veuillez m'excuser
Par la main en je ne voye qu'au

1511

LE THÉÂTRE FRANÇAIS

LA RENAISSANCE

PAR M. L. BARRIS

PARIS

1880

ÉDITEUR : M. L. BARRIS, 10, RUE DE LA HARPE, PARIS

PARIS

ÉDITEUR : M. L. BARRIS, 10, RUE DE LA HARPE, PARIS

1880



Les autres amis viennent moi faire
Par la main en je ne voy guère

21511

LE THÉÂTRE FRANÇAIS

AVANT

LA RENAISSANCE

1450 — 1550

MYSTÈRES. MORALITÉS ET FARGES

PRÉCÈDE D'UNE INTRODUCTION

ET ACCOMPAGNÉ DE NOTES POUR L'INTELLIGENCE DU TEXTE

PAR

M. ÉDOUARD FOURNIER

OSNE DU PORTRAIT EN FIED COLORIE DU PRINCIPAL PERSONNAGE DE CHAQUE PIÈCE

DESSEIN PAR MM. HENRI SAND, ALLOCARD ET AUGUSTE MARIE.



PARIS

LAPLACE, SANCHEZ ET C^e, ÉDITEURS

3, RUE SÉGUIER, 3



INTRODUCTION

I

On s'est beaucoup occupé de notre ancien théâtre, mais presque toujours moins pour lui que pour soi, c'est-à-dire en historien qui se mire dans ce qu'il raconte, bien plutôt qu'en simple éditeur, soucieux seulement de faire bien connaître ce qu'il veut qu'on connaisse, et de tirer de la chose même la vérité telle qu'elle fut, avec ses preuves.

Il y a de nombreux volumes d'histoire ou de dissertations sur notre littérature dramatique au xv^e et au xvi^e siècle; mais il n'existe pas un seul vrai recueil, venant à l'appui de ces dissertations et de ces histoires, qui complète bien ce qu'on y trouve, et permette à chacun de se renseigner soi-même, d'après les sources.

Avec ces « historiques » sans fin qui vous tiennent à l'entrée pour expliquer ce qu'ils ne montrent jamais, on en reste — le mot est ici trop à sa place pour que nous nous en privions — on en reste aux « bagatelles de la porte ». Le spectacle lui-même demeure hermétiquement clos, personne n'y pénètre.

Quelques-uns l'ont entr'ouvert, mais inutilement. Ils avaient oublié d'éclairer la salle, et de lever la rampe!

Ceux-là ne sont plus les historiens et les dissertateurs dont je parlais; ce sont, plus simplement, ces copistes de textes, qui tant bien que mal transcrivent la pièce telle qu'ils l'ont trouvée, et la publient telle qu'ils l'ont transcrite.

N'attendez d'eux ni notices ni notes, ils croiraient faire outrage au texte en laissant voir qu'il faut l'éclairer. Les autres expliquaient trop ce qu'ils ne donnaient pas; eux, ils n'expliquent pas du tout ce qu'ils donnent; enfin, comme nous le disions, les premiers n'ouvraient pas le spectacle, après avoir prodigué les lumières à la porte; les seconds, après avoir ouvert la porte, oublient les lumières du spectacle!

Notre tâche, à nous, a été de faire, de notre mieux, ce que n'ont fait ni les uns ni les autres.

Publier les pièces en les éclairant de tout ce qui peut, notice, argument ou notes, leur être une lumière dans l'obscurité que leur a faite l'oubli du temps où elles parurent, et du langage qu'elles parlèrent; montrer le spectacle, toutes portes ouvertes, lustro allumé et rampe levée: voilà ce que nous avons voulu.

II

Dans le travail sur notre ancien théâtre comique, qu'il donna pour préface à sa curieuse édition de la *Farce de Pathelin*, qui en est le chef-d'œuvre, Génin émit le vœu qu'une publication, telle que la nôtre, fût enfin entreprise, et, par quelques mots, il en exposa les conditions, les exigences :

« Il ne s'agit pas seulement d'exhumer, écrivit-il, il faudra encore et surtout savoir choisir, car il y a bien du mélange, ensuite rétablir les textes en ruine, et enfin les éclaircir. »

Nous nous sommes fait de ces quelques mots tout un programme, dont la première partie, celle des pièces à exhumer, était la plus facile, et se trouvait déjà même presque accomplie. Quand nous nous sommes mis à l'œuvre, la tâche sur ce point était à peu près faite.

Après la découverte du recueil des soixante-quatre pièces : moralités, sotties, farces, qui se trouve aujourd'hui, à Londres, au *British Museum*¹, rien d'important n'était plus à découvrir ; mais une autre question, celle du choix, n'en devenait que plus difficile, plus délicate.

Nous y avons mis tout notre soin.

Ce recueil, que nous appellerons, tantôt le *Recueil de Londres*, tantôt le *Recueil du British Museum*, fut un de nos points de départ les plus utiles. L'exemplaire unique en avait été réimprimé, quelques années après sa découverte, dans les trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque Elzévirienne ; le texte nous était ainsi plus accessible, le choix des pièces plus commode.

Ce choix fait, nous revîmes le texte à Londres, sur l'exemplaire original, et nous pûmes ainsi corriger quelques fautes, combler quelques lacunes de l'édition elzévirienne², et de plus donner, ce qu'on y avait omis, la description de chacune des pièces choisies par nous, page pour page et ligne pour ligne.

Afin de satisfaire à une autre condition du programme si bien tracé par Génin, nous nous occupâmes ensuite de l'éclaircissement, c'est-à-dire de l'annotation et de l'histoire des pièces.

Notre soin fut de n'y rien épargner, et d'être d'autant plus prodigue qu'on avait été plus économe dans la réimpression de la Bibliothèque Elzévirienne, où le *Glossaire* de l'*Ancien Théâtre* peut bien à peu près suffire à l'explication philologique, mais où ne se trouve rien de ce qui devrait expliquer les allusions aux choses et aux faits du temps, les détails de mœurs, de modes, etc.

III

Pour un autre recueil, publié longtemps auparavant, avec encore plus de sans gêne, car tout y manque, même un *glossaire*, nous primes la même peine, après y avoir fait un choix pareil.

Il existe manuscrit à la bibliothèque de la rue de Richelieu³. De 1834 à 1837, il fut

1. Sur ce recueil, dont l'exemplaire dont nous parlons est unique, V. plus haut, p. 12, la Notice de la *Farce de la farce et du pasté*.

2. V. notamment, p. 319.

3. Il porte le n° 63 du fonds La Vallière.

imprimé en quatre volumes, avec une pagination particulière pour chacune des soixante-quatorze pièces qui le composent, d'après une transcription faite à tour de rôle par MM. Francisque Michel et Le Roux de Lincy. Son titre général, sur l'édition, est *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux* ; nous le désignerons, nous, par celui de *Recueil Leroux de Lincy et Francisque Michel*, ou plutôt encore de *Recueil La Vallière*.

Il vient en effet de l'admirable bibliothèque du duc de La Vallière, cet incomparable amateur, qui, à lui seul, sauva de notre ancienne littérature, et surtout de notre ancien théâtre, plus d'épaves que tous les autres bibliophiles du dernier siècle réunis.

Pour laisser dans le domaine des amateurs cette curieuse série venue d'un amateur, on la publia avec une sorte de déflance du public, comme si l'on avait eu peur non-seulement de la vulgariser à son usage, mais même de la faire arriver jusqu'à lui.

Chaque pièce ne fut tirée qu'à « soixante-seize exemplaires », et pour aucune il n'y eut ni la plus petite notice, ni le plus laconique argument, ni la moindre note.

Toutes sont, par conséquent, ou inconnues de presque tout le monde, ou, pour qui les connaît par hasard, à peu près intelligibles.

On verra par ce qu'il nous a fallu de soins pour en redresser le texte d'après le manuscrit, et pour éclairer chaque mot, étudier chaque détail, combien notes et éclaircissements y étaient nécessaires.

Nous avons ainsi rendu présentables les pièces que nous y avons choisies, sûr que le public nous tiendrait compte de cette petite toilette de gloses et de clartés, et qu'à ce prix, les amateurs eux-mêmes ne nous en voudraient pas d'avoir rendu moins rare ce qu'ils n'aimaient que pour la rareté.

IV

En dehors de ces deux recueils, que nous avons dépouillés de ce qui nous convenait le plus, et pour ainsi dire écrémés de leurs pièces qui pouvaient le mieux aller à nos lecteurs, sans trop effaroucher leur décence, ce qui était, pour notre choix, le point le plus délicat et le plus difficile, nous avions à chercher encore et à choisir dans un certain nombre d'autres pièces, non réunies celles-là, mais éparées de tous côtés au contraire, et par là presque insaisissables.

Nous sommes parvenu à mettre la main sur toutes celles dont nous avions à cœur de grossir notre volume pour qu'il se présentât bien complet, sans ombre ni lacune, avec l'ensemble que nous rêvions.

La *Farce de Pathelin*, qui n'avait pas encore paru dans son vrai milieu, c'est-à-dire dans un ensemble assez complet pour qu'on pût apprécier, par la comparaison avec les pièces venues avant ou après, ce qu'elle a de supérieur, fut pour nous l'objet d'un soin tout particulier.

Pour la *Farce de la Pippée*, plus inconnue, mais tout aussi digne de reparaitre, nous nous sommes donné plus de peine encore, comme on en pourra juger par le travail d'annotation. Elle manque dans tous les recueils, même les plus importants : c'est ce qui nous a fait tenir d'autant plus à ce qu'elle ne manquât pas dans le nôtre.

Il en est de même de la jolie *Farce de la Cornette*, laissée presque perdue dans l'isolement de son unique manuscrit : la publication « à vingt-cinq exemplaires », qui fut faite, il y a plus de quarante ans, par M. de Montaran, ne l'en a pas en effet réellement tirée.

La *Farce du Porteur d'eau*, tout aussi perdue, méritait presque de l'être. Nous l'avons donnée, cependant, comme un spécimen curieux, et l'on peut dire unique, de la pièce vraiment populaire, de l'anecdote de la rue mise en scène, du fait divers traduit en farce.

Une de ses voisines de la fin du volume, la *Farce des Théologastres*, dédommage d'ailleurs par ce qu'elle a de sérieux elle-même, et de pédantesque, de ce qui peut manquer chez l'autre à ce point de vue de la littérature et du sérieux. Elle est, elle aussi, d'une rareté insigne. Ainsi qu'on le verra par la Notice, elle n'a été réimprimée qu'à «soixante-quatre exemplaires», d'après le seul qui ait survécu de l'édition originale.

De la *Moralité de Mundus, Caro et Demonia*, suivie de la *Farce des deux Savetiers*, c'est de même tout ce qui reste. L'exemplaire que nous avons vu à la Bibliothèque de Dresde, où il passa, en 1741, par acquisition faite à la vente du maître des comptes Barré, l'un des grands curieux de Paris, est absolument unique.

Il servit pour une réimpression *fac-simile*, à très-petit nombre, qui nous a fourni à nous-même le texte complet de la *Moralité*, mais non entièrement celui de la *Farce*. Afin d'en éclaircir quelques points, nous avons dû recourir au *Recueil* donné, en 1612, par Nicolas Rousset, réimprimé sous le premier empire, par Caron, à cinquante-cinq exemplaires, et dans lequel se trouve cette *Farce* avec des variantes et surtout des rajeunissements de style.

L'exemplaire de la *Collection Caron*, qui existe à la réserve de la Bibliothèque, nous a fourni ces variantes. Ce n'est pas le seul service que nous ait rendu cette collection due au plus singulier des bibliophiles, à ce Caron qui, sous l'enveloppe du plus obscur figurant du Vaudeville, cacha pendant vingt ans un curieux de livres, un fureteur de pièces rares, et qui, après avoir passé ces vingt ans à copier et à publier des chansons ou des farces, finit par se tuer¹.

C'est à sa collection que nous avons aussi emprunté le texte des deux *Sotties* genevoises, celle des *Béguins* et celle du *Monde*, qu'il avait copiées sur l'unique exemplaire acheté par la Bibliothèque à la vente La Vallière.

Maintenant que l'on sait ce que fut Caron, il est inutile d'ajouter que ses réimpressions sont de la plus complète sécheresse. Puisque des lettrés et des érudits, des philologues de l'École des Chartes et de l'Institut se dispensent, aujourd'hui encore, de toute notice et de toute annotation pour ce qu'ils publient, il va de soi qu'un pauvre figurant du Vaudeville devait, à plus forte raison, s'en dispenser, il y a soixante ans.

Ce que la Bibliothèque devait aux collections de M. de La Vallière, cet autre bibliophile, dont la magnifique existence et l'opulente curiosité font si étrangement disparate avec l'humble furetage et les souffreteuses recherches de Caron, avait été le véritable terrain, le fonds presque unique des trouvailles de celui-ci. Seulement, comme, faute de savoir lire au delà de la lettre moulée, il ne pouvait aller jusqu'aux manuscrits, il laissa beaucoup à trouver après lui dans ces collections merveilleuses.

C'est ainsi que M. de Monmerqué y découvrit, manuscrite, la *Farce de la Pippée*, et M. Francisque Michel, manuscrite aussi, la *Moralité de l'Aveugle et du Boiteux* suivie de la *Farce du Munyer*, que nous donnons plus loin, l'une et l'autre, avec des éclaircissements qui manquaient, et une annexe encore plus indispensable.

Cette annexe est le compte rendu de la représentation des deux pièces et du *Mystère* qu'elles accompagnaient, écrit par l'auteur même et rempli des détails les plus singuliers sur ces sortes de

1. Il se suicida en 1803, n'ayant que quarante-trois ans. Ch. Nodier, *Mélanges d'une petite bibliothèque*, p. 76.

spectacles géants, où les acteurs se comptaient par centaines et les figurants presque par milliers.

Notre travail de glaneur ne s'est pas borné à ces récoltes déjà si diverses. Après l'avoir étendu des recueils de pièces aux pièces éparses, nous l'avons dirigé d'un autre côté. Nous avons passé aux livres qui pouvaient contenir des pièces non encore groupées avec leurs parcelles, et nous y avons fait une nouvelle moisson tout aussi précieuse.

Aux *Œuvres* de Gringore nous devons ainsi une des rares *Sotties* qui survivent, et certainement la plus intéressante, comme esprit, style et allusions.

Chez Villon, nous avons trouvé un *Dialogue* ou plutôt une *Farce* à deux personnages, qui n'est peut-être pas de lui, mais qu'on lui peut du moins attribuer sans la moindre invraisemblance.

Du petit volume de Roger de Collerye, Roger Bontemps, nous avons fait sortir, pimpant et lesté, le *Monologue du Résolu*, type exquis d'un genre qui n'eut qu'un instant, qui ne jeta qu'une lueur, mais que nous ne devons pas laisser passer sans le fixer ici à sa place.

Un livre de médecine ou plutôt d'hygiène, la *Nef de santé*, nous a fourni la *Moralité de Banquet*, pièce étrange, gourmande et médicale, mélange de friandises et de remèdes, de bonne chère savourée et de ripailles châtiées, où le péché de mangerie ne s'étale avec amour que pour voir ensuite son châtiment se détailler avec plus de rigueur.

C'est la pièce la plus longue, et de beaucoup, que nous ayons eue à publier ici. On ne regrettera, croyons-nous, ni son étendue, ni les commentaires mêlés de cuisine, de médecine et de jurisprudence, que nous avons dû y greffer au risque d'en doubler presque la longueur.

Enfin, aux *Œuvres* poétiques de la reine de Navarre, la *Marguerite des Marguerites*, admirées sur la foi de leur titre ingénieux, mais à peine visitées par quelques fidèles du XVI^e siècle, nous avons emprunté une pièce sans étiquette, que nous avons cru pouvoir appeler la *Vieille*, en nous réglant sur la pièce même et sur le caractère de son principal personnage.

Ce n'est plus une farce, c'est une comédie, ce qui nous approche du temps que nous nous sommes donné pour limite, c'est-à-dire nous met à deux pas de cette Renaissance classique et italienne que nous ne voulions que côtoyer ici sans y pénétrer.

V

Tout l'espace compris entre le XV^e siècle bégayant ses premières farces et le XVI^e essayant ses premières imitations classiques ou étrangères; tout le long chemin qui s'étend de l'œuvre naïve à l'œuvre pédante et déclamée supérieure parce qu'elle a troqué sa naïveté pour l'éducation, le faux ou le plaqué pour le vrai; toute la route qui commence aux premiers efforts comiques de l'esprit français et à ses premiers rires, pour n'aboutir qu'à la porte funeste par laquelle entra l'invasion d'un autre esprit; ce terrain si accidenté, jalonné de tant d'essais adroits ou non, mais tous sincères, nous l'avons parcouru pas à pas, sans rien négliger de ce qui s'y trouvait, sans passer sur rien de ce qui pointait hors de terre.

Nous sommes ainsi arrivé à la Comédie, étant partis du *Mystère* et de la *Farce*, ou, pour mieux dire, de la *Farce* mêlée au *Mystère*.

Afin d'avoir en effet un type complet de ces représentations pieuses, où la gaieté populaire ne s'oubliait pas sous la piété, et riait d'unaussi bon rire que celle-ci priaît d'une sincère ferveur, nous avons choisi, pour ajouter au spécimen intéressant des deux petits mystères, le

Martyre de saint Etienne et la *Conversion de saint Paul*, le *Mystère de la Vie de saint Fiacre*, qui présente cette particularité étonnante d'une farce beaucoup moins que pieuse, jetée comme entr'acte — on disait alors *pause* — au milieu de la pièce la plus dévote.

Ce *Mystère*, qui ne put être joué, comme tant d'autres, dans une église — l'intercalation de la farce suffirait à le prouver — nous est en outre une sorte d'échantillon précieux des pièces de dévotion que jouaient les confréries qui s'étaient formées en province à l'imitation de celle des *Confrères de la Passion*, créée à Paris, la seconde année du xv^e siècle.

De cette société, nous ne donnons rien, à cause de l'étendue des *Mystères* qu'elle représentait. Mais le répertoire de celle des *Sots*, ou *Enfants sans souci*, qu'elle ne tarda pas à s'adjointre pour varier ses spectacles par un peu de gaieté, mélanger sa dévotion de quelques satires peu charitables, et faire du tout cette purée dramatique, qu'on appelait « les pois pilés », laissera dans ce volume plus d'une épave précieuse.

La *Sottie du Prince des Sots*, par Gringore, en vient. Nous pouvons y renvoyer aussi, non-seulement le *Mallepage*, de Villon, si bien avec les *Sots* et leur Prince, mais encore la *Farce des deux Amoureux*, par Clément Marot, que nous faisons, preuves en main, redevenir ici, pour la première fois, un poète de théâtre, un collaborateur des *Enfants* ou *Galants sans souci*.

Un autre répertoire, plus ancien, et peut-être encore plus célèbre, celui de la Bazoche, pour lequel, chez les clercs du Palais, s'égayèrent les plus fins esprits, s'aiguïsèrent les plus vives malices, se taillèrent les meilleures plumes, et cela pendant trois siècles, de Philippe le Bel à Charles IX, nous fournira aussi son lot de pièces, et même de chefs-d'œuvre : c'est de là qu'est sorti *Pathelin*, qui en est un.

Nous aurons, de plus, pour y prendre à notre aise tout le répertoire des collèges, les pièces scolaires, si faciles à reconnaître par les ridicules des pédants qui s'y pavangent et y jargonent leur mauvais latin.

En même temps viendront les répertoires provinciaux : celui des *Bavards de Notre-Dame de Confort*, à Lyon, qui semble avoir fourni presque toutes les pièces du *Recueil de Londres* ; celui des *Conards de Rouen*, qui du temps de Brantôme allaient de pair avec les « Joueurs de Bazoche, » de Paris ; celui des *Veaux*, celui des *Sobres Sots*, tous deux aussi de Rouen, et de qui vinrent certainement la plus grande partie des pièces du *Recueil La Vallière* ; et que sais-je ? une foule d'autres répertoires encore.

Chaque ville avait alors en effet ses sociétés comiques, qui ne recouraient qu'à elles-mêmes pour se recruter de poètes aussi bien que d'acteurs, et qui, au moins une fois l'an, le mardi gras, donnaient des représentations où tout était du cru : le comique du *Fol* ou du *Badin* qui faisait rire, et les vers de la farce, dont on riait.

Nous avons enfin les pièces foraines, le répertoire des bateleurs. Nous ne le dédaignerons pas. Le « boniment » d'un pître du temps de François I^{er} à son prix, et nue parade du temps de Charles IX peut être précieuse. On le verra bien.

Ainsi, avec quelques pauses de dévotion et de satires, nous nous trouverons avoir parcouru toute la gamme comique d'un siècle, et en même temps, qui plus est, presque toute son histoire.

Il est rare, en effet, on le verra aussi, que les événements de cette époque n'aient pas tous jeté un reflet sur les pièces qui passaient à côté.

Dans ce volume de théâtre, il y a bien des chapitres de politique.

Dès le temps de Charles VII, quand, après les désastres de l'invasion anglaise, la Bazoche rouvrit son théâtre et la confrérie des *Sots* remit sur pied ses tréteaux aux Halles, nous avons déjà une pièce d'allusions, une farce politique, *Mestier et Marchandise*, qui doit venir de l'un ou de l'autre répertoire.

Sous Louis XI, le théâtre se tait ou, comme dans *Pathelin*, n'ose tout au plus que faire rire. Le grand comédien du trône ne veut, en politique, aucune concurrence de comédie. Après la *Farce des gens nouveaux*, où ceux qu'il a fait monter avec lui pour remplacer les hommes de l'autre règne, sont traités comme le mérite leur voracité, nous ne trouvons rien, aucune pièce qui ose risquer contre lui la moindre attaque de franchise, la plus petite malice d'allusion. Sous ce qui se tait, on devine ce qui aurait pu se dire. Ce silence du théâtre est la plus terrible leçon du règne.

Il ne recommence à parler que sous Louis XII, qui, en vrai *père du peuple*, se fait de ce moyen populaire un expédient de popularité. Au lieu de le craindre, il cherche à s'en servir, et y parvient. Dans sa lutte contre le pape Jules II, c'est Gringore, avec sa *Moralité* et sa *Sottie*, jouées aux Halles de Paris, qui lui vient le mieux en aide auprès du populaire parisien, aussi ardemment catholique alors qu'il l'est peu aujourd'hui.

Sous François I^{er} reviennent, avec les scandales, les raisons de faire taire la *Farce* et la *Sottie*.

Sous Louis XII, honnête et bon homme, elles avaient eu leur franc parler, même contre l'avarice, péché mignon du roi; sous le prince débauché et l'intrigante Louise de Savoie, sa mère, plus un mot! Le rire et les gravelures, voilà seulement ce qu'on leur permet.

Malgré tout, le sérieux les gagne; si ce n'est par la politique même, c'est par la religion, dont les luttes s'éveillent et s'avivent.

Les aigreurs de la grande querelle, entre Luther et le pape, se glissent dans les farces, toutes surveillées qu'elles soient, toutes claquemurées qu'on les tienne.

Ce n'est plus l'histoire politique, c'est l'histoire religieuse qui vibre alors à la surface des choses du théâtre, en échos haineux, comme dans la farce du *Maître d'école*; ou qui s'y reflète, comme dans celle des *Théologastres*, avec les lueurs sinistres des *auto-da-fé* qui s'allument.

Même lorsqu'on veut qu'il ne touche à rien, le théâtre déjà touche donc à tout, reflète tout, influe sur tout.

Il est déjà, quoi qu'on fasse, ce qu'il ne cessera plus d'être.

Aussi, en publiant ce recueil, que nous avons tâché de faire, autant que possible, varié et multiple, ne donnons-nous pas seulement, sous un de ses plus curieux aspects, l'histoire de l'esprit d'un siècle, mais la chronique de ses opinions, la gazette en action de ses idées.

EDOUARD FOURNIER.

15 novembre 1872.

JEUX DU MARTIRE S. ESTIENE

ET

DE LA CONVERCION S. POL

(XIV^e SIÈCLE. — RÉGNE DE CHARLES VI)

NOTICE ET ARGUMENT

Les mystères les plus intéressants à publier au commencement de ce volume étaient certainement le *Mystère de la Passion*, le *Mystère de Monsieur saint Pierre et saint Paul*, ou bien encore le *Triomphant Mystère des Actes des Apôtres*, par Arnoul et Symon Gréban. Nous en avons été empêchés par l'énorme étendue de ces pièces, qui, pour cette même raison, n'ont pu être encore réimprimées : la première n'occupe pas moins de 223 feuillets à deux colonnes, dans son édition originale, et la seconde 130. Quant à la troisième, son édition, en caractères gothiques, forme deux volumes in-folio.

Devant l'impossibilité matérielle de telles réimpressions, nous avons dû nous rejeter sur ce qui pouvait le mieux les remplacer. Les deux petits *Mystères* par lesquels nous commençons nous ont paru être, pour cela, dans les conditions les meilleures : ils sont du même temps, le même esprit les pénètre, et l'on y retrouve quelques-uns des mêmes personnages.

Furent-ils d'une célébrité aussi grande, aussi populaire ? Nous ne le pensons pas, car ils restèrent inédits, et ne durent point, par conséquent, dépasser les limites du répertoire local, pour lequel ils furent écrits. Ce répertoire se composait de neuf mystères contenus dans le même volume in-folio, qui n'eut longtemps pour toute histoire que les quelques lignes écrites sur son dernier feuillet.

Il y est dit que « Messire Jehan le Docte, religieux de l'abbay et couvent de Sainte-Geneviève de Paris, a avait prété » le présent livre « à son neveu Arnoul le Docte, qui, dans le cas où il serait « perdu ou prins par l'arceve, » donnerait le vin « volontiers et de bon cœur » à celui qui le rapporterait.

Fut-il pris ainsi ou perdu ? C'est à croire. Pendant plusieurs siècles, en effet, on ne le retrouve pas dans la Bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il semble qu'il eût dû rentrer, après qu'Arnoul le Docte l'aurait rendu à son oncle Jehan le genevois. Au XVIII^e siècle seulement, il reparut. Il figure parmi les textes les plus précieux que le duc de la Vallière se faisait gloire de posséder dans son admirable collection.

Quand fut publié, en 1768, le curieux ouvrage qu'on attribue avec raison au noble amateur, et qui a pour titre : *Bibliothèque du théâtre français*, le manuscrit des neuf mystères ne fut pas oublié. M. de la Vallière le

décrivit ¹ avec la passion de l'amateur qui possède, sans dire pourtant d'où il venait, et par quelle voie il lui était arrivé.

Heureusement pour la Bibliothèque des Genevoisains, l'abbé Mercier de Saint-Léger, qui était un de ses conservateurs, n'ignorait rien, dans le passé comme dans le présent, ni de la collection qui lui était confiée, ni de celle des autres. Il connaissait donc le volume dont monsieur le duc était si fier, et savait aussi les droits que la Bibliothèque Sainte-Geneviève pouvait avoir pour le réclamer.

Tant que vécut M. de la Vallière, il n'en parla pas ; mais à sa mort il les fit d'autant mieux valoir. Quatre autres manuscrits étaient dans le même cas. Il les comprit dans sa réclamation. Elle n'aboutit qu'à grand-peine et dut être acharnée.

M. de la Vallière était mort en 1780, c'est seulement onze ans après que le vaillant abbé eut gain de cause pour sa chère Bibliothèque. Le 29 juin 1791, il put enfin écrire sur le feuillet de garde du manuscrit : « Ce volume est un des cinq qui avaient resté longtemps chez M. le duc de la Vallière et qui ont été rendus à ma sollicitation par M^{te} la duchesse de Châtillon, sa fille, pour être replacés dans la Bibliothèque Sainte-Geneviève. »

Au moment du grand essor qui se fit vers le moyen âge, M. Jubinal, alors simple érudit tout frais émoulu de l'École des Chartes, et très-ardent à la poursuite des inédits, mit la main sur le précieux volume, en parla à M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, et obtint de le faire imprimer sous le titre de *Mystères inédits du XV^e siècle* ².

C'est au texte de sa publication, revue avec soin sur le manuscrit même, que nous empruntons les deux pièces qui vont suivre, et celle de la *Vie de saint Fiacre*, qui viendra un peu plus loin.

Nous y avons ajouté des notes, qui pouvaient ne pas paraître nécessaires quand de pareilles publications ne s'adressaient qu'aux érudits, mais qui sont indispensables maintenant qu'elles ont élargi leur cadre et tâchent d'aller droit au public.

Le texte, crayons-nous, sera ainsi suffisamment com-

1. T. I, p. 36-37.

2. 1837, 2 vol. in-8°, chez Trebœur.

préhensible. Il est du xv^e siècle : M. de la Vallière en fixait la date à 1450 environ ; nous avons cru pouvoir la reculer de plusieurs années sans trop d'in vraisemblance.

La mention d'Arnoul le Docte, citée plus haut, est datée du 12 juillet 1502 ; mais l'écriure et le style prouvent que le manuscrit doit être d'un demi-siècle au moins plus ancien.

Il restorait à dire par qui furent écrits ces mystères, et en quelle ville ils furent représentés. Pour la première question, qui ne reviendra que trop souvent, dans le vaste désert d'anonymes que nous allens avoir à parcourir, aucune réponse n'est possible. La seconde est peut-être moins insoluble.

La représentation de ces deux petites pièces saintes, qui, pour former un spectacle plus complet, pouvaient se joindre par des transitions indiquées dans le texte, aux deux autres qui les suivent : le *Martyre de saint Denis* et les *Miracles de sainte Geneviève*, doit avoir lieu dans la ville où sainte Geneviève et saint Denis étaient le plus populaires, c'est-à-dire à Paris même.

Une place du quartier de l'Université y servait pour ces sortes de représentations, comme en le voit par le « dizain » final de la sottie des *Meuz Prępos* que Jehan Bouchet y fit jouer le 11 juin 1508 ; c'était la place Saint-Etienne. Ne se pourrait-il pas que nos deux petites pièces, dont la première est tout justement consacrée au patron de cette place, y aient été aussi représentées ? Nous le croirons jusqu'à preuve du contraire.

Nous n'aurons que bien peu de chose à dire du sujet de ces deux mystères : leur titre l'indique assez. Ils ne sont que la mise en action la plus simple, la plus naïve des chapitres des *Actes des Apôtres*, où se trouvent racontés le martyre de saint Étienne et la conversion de saint Paul.

« L'acteur », — celui qui rimait les pièces s'appelait ainsi — n'eut guère à inventer, et, comme on le verra, « le feinteur », c'est-à-dire, suivant le mot du temps, l'encrier chargé des machines, n'eut pas à créer davantage.

CY COMMENCE

LE MARTIRE S. ESTIENE

S. PIERRE dit à S. Estiene,

Doulces gens, un pou de silence !
Vous qui ey estes en présence,
Savez-vous comment nostre Scigneur
De tous les plus grans le greigneur¹
Nous a esleus et envoiez,
Pour prescher la foy catholique,
Et par escripture ententique²
La prouver et par vrais miracles,
En garissant démoniacles
Et queleconque autre maladie,
Et en rendant aus mors la vie.
Par nostre labeur et estude
Croist chascun jour la multitude
Des croians ; mercy nostre sire,
Sy avons fait au pueple eslire
vu diacres pour nous aidier³.

Cy parle à S. Estienor.

Estiene vous estes prometier.
Par divine ordinaacion
Nous approuvons l'eleccion ;
Sy voulons que soies de nous
Bénéis ; aiez à genous.
Dieu le veult, frère, obéissez.

1. Le plus grand. Cette expression, que nous retrouverons souvent, correspond au comparatif latin *gracior*.

2. Pour « authentique ».

3. Le titre de *diacre* était le second de la hiérarchie. Il équivalait à celui de *homme ou gardien de la synagogue* chez les Juifs. Étienne avait le premier des sept qui l'avaient d'abord obtenu, par l'élection, comme il est dit ici.

S. ESTIENE.

Salut père¹ dont me bénédisez.

*Lors voise S. Estiene à genous, et S. Père li ovre
la main sus la teste en disant :*

Le Saint-Esprit vueille descendre
En ton âme, par quoy entendre
Puisses à faire ton office
Saintement, sans mal et sans vice !
In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.

S. ESTIENE.

Ameu ! — Dieu doint qu'il soit aussy.

Lors se liere et voise aus-Juifz en disant :

Doulz Jhésucrist puis qu'aussy est
Qu'à vous, Sire, et au pueple il plaist
Que je soye ; de vos diacres,
A vous rens loenges et grâces
En vous suppliant humblement
Que ne me lessiez nullement
Cheoir en péchié u'en négligence ;
Mais vueilliez qu'à grant diligence
Face m'office sans erreir
A vostre bien, à vostre honneur.

Lors die aus Pharisiens :

Seigneurs, salut en Jhésucrist
Qui le monde forna et fist

1. On disait indifféremment ainsi Pierre ou saint Perc. Le nom d'une rue de Paris en est la preuve : on l'appelait rue de Saint-Pierre ou de Saint-Perc. Par une altération de ce dernier nom, elle est devenue rue des Saints-Pères.

Comme vray Dieu et filz de Dieu,
Qui par vous en ce présent lieu
Mourut selonc l'humanité
Que prinse avoit par charité
En la doulee Vierge Marie,
Puis revint-il de mort à vie,
Et au tiers jour resuscita,
Et hors d'enfer les siens geta.
Après monta voians nos yeulz
Au quarentisme jour aus cieulz,
Et en tel' forme proprement
S'en va au jour du jugement
Rendre à chascun justo loier!

ANNAS, *écceque.*

Tés toi, c'on te puisse noier!
Ce sont trestoutes tromperies
Et erreurs et forseneries.
Dy moy, où treuve tu que Dieu
Puisse estre compris en i lieu?
Comment pourras tu soutenir
Que Dieu peust homme devenir?
Et se hom^s fut, par quel maniere
Le peut enfanter vierge entière
Sans avoir d'omme compaignie?

S. ESTIENE.

Sire, le prophète Ysaye
Respout de plain sans fiction
A vostre triple question.

YSAIE (VII^e capitulo) : *Ecce virgo concipiet et pariet
Filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.*

Ycy povéz veoir elèremēt
Qu'il dit qu'il sera vrayement
Une vierge qui concevra
i filz et vierge enfantera
Qui sera vray Dieu et vray home.

ANNAS.

Qui me tient que je t'assomme,
Meschant trubert³, coquin moquant?
Or me respon à ce broquant⁴!
Dy, ne fut pas Joseph le père
A ton Dieu Jhésus, et sa mère
Marie la Rousse nommée?

S. ESTIENE.

Vous portez langue envenimée;
Et l'anemy⁵ s'y vous estraint
Que vraye foy en vous estaint.
Marie saintement conceut,
N'onques homme ne la cogneut,
Car le Saint-Esprit la ombrā⁶

1. Prix, récompense. Ce mot, qui n'a plus que le sens restreint que nous connaissons tous, avait alors ce sens beaucoup plus étendu.
2. Pour « homme ». C'est de ce mot ainsi écrit, que fut fait le substantif abstrait en.

3. Trompeur, vaizier. Il n'est resté de ce mot, dont on retrouve le sens et l'origine dans *trasher, trufeur*, qui le radical *tra* ou *trac*.

4. Phisancerie, mauvais propos. Molière et Voltaire l'ont encore employé dans le même sens.

5. Phar « l'ennemi ». C'est le Diable qu'on appelloit ainsi au Moyen-âge.

6. La poésie en la couvrant de son ombre. Le même mot, avec le même sens, se trouve dans Monstrelét (liv. I, ch. 20). — C'est une inspiration du traité de S. Luc (I, 35) : *Spiritus sanctus obambrabit tibi.*

Qu' du pur sang d'elle fourma
i corps précieus, digne et tendre
Que ly filz Dieu vout en soy preudre
Avecque l'âme précieuse.
Sy fu par euvre merveillieuse
Et Dieu et homme une personne;
Sy fut sers¹ cil qui tout bien donne
Et qui partout a seigneurie.
Sy fut mortel qui donne vie,
Sy fut contenu qui eontient
Et soustenu qui tout soustient
Et qui sans temps est temporel.

CAPHAS.

Mengier le puist cheveu urel²!
Où as tu ce sy bourlieté³?
C'est i cas de nouveleté:
Onques mais n'oy tel merveille.

S. ESTIENE.

Voir c'est merveille sans pareille,
Merveille trestoute nouvelle
A merveilles et boune et belle.
En Jérémie la querez
Et tantost vous l'y trouverez.

JEREMIE (XXXI^e capitulo) : *Crescit Dominus humiliter super terram. — Mulier circumdabit circum.*

CAPHAS.

Tu veulz nagier sans avirou:
Preuve à droit sans nous enchanter
Comme elle puet vierge enfanter
Et non pas par vaine logique
Ne par argument sophistique,
Mais par les dis de nostre loy!

S. ESTIENE.

Je le vous preuve sans délay.
Moyses sy vit i buisson
Tout embranbe⁴ sans nulle arsure⁵:
Tout ausy nous regéisson
Que Marie out filz sans lédure⁶.
La verge Aaron sans contineure
Fleury, foilly, et fruit porta:
Nostre vierge sans enlameure
Couceut, porta et enfanla;
Et ausi comme Dieu fourma
Adam de terre nete et pure,
Aussy quand il nous reformura
Print corps humain sans nulle ordure.

ALEXANDER.

Oz regardez comme il applique
Trestout à sa foy catholique!
Ne l'aron point par dysputer;
Mais s'il y a qui imputer

1. Serf, servileux.

2. Cheval noir, comme au mot « urel »; ou dit plus tard, comme on le voit dans Gograve, « cheval tête de mort ». Les chevaux de cette espèce passaient pour féroces et indomptables.

3. Prix dans la bouzbe.

4. Enflambé, caillonné.

5. Brûlé, du latin *ardere*, brûler. On disoit *ardre* pour *incendire*.

6. Tache, souillure. Ce mot se trouve avec le même sens dans le *Roman du Renard*, vers 1041.

L'y vueille aucun crime ou blafarde¹
Lieve soy sus et plus ne tarde
Et nous orrons qu'il vourra dire!

LE PREMIER FAULX TESOING.

J'ai trop de cas contre ly, sire:
Il a dit, c'est chose notoire,
De Moysse et Dieu de gloire
Injures grauz et vilceus
Et ramosnes² et blafemies³
Qui est chose laide et horrible;
Et vous savez selone la Bible
Que tout homme qui est blaffème⁴
Doit mourir de mort dure et pesnie⁵:
Par quoy il est digne de mort.

ANNAS.

Veey i point qui bien te mort:
Respon tost sans faire lone songe.

S. ESTIENE.

Tout quant qu'il a dit est mensouge!
De Dieu n'ay dit nulle blafarde.
C'est eil qui tout fist et tout garde,
Dieu de gloire i en trinite
Et triple en une déité,
Qui aparut à noz sains pères
En leur révelant ses mistères.
Moyses fut son saint prophète
Qui sa gent⁶ qui estoit subjecte
Au roy d'Egipte delivra:
Diex une verge li livra
Dont la rongne mer fist cesser
Et le pueple à pié cec passer.
Par le désert les conduisoit,
Riens fors péchié ne leur nuisoit.
Dieu tout-puisant, Adonny,
En la montaigne Synay
Les commandemens de la loy
Ly bailla escript de son doy,
Et moult de sigues par Moysse
Fist Dieu, comme l'escript devise.
De quoy je me tès à présent.
Sy puel veoir qui vérité sent
Que je n'ay dit ne ne diz mie
De Dieu ne des siens vilenie,
Ne de chose qu'ait ordenée.

LE SECOND TESOING.

Certes sy fais, hergne pelée⁷!

1. Mauvaise action, tromperie. Ce mot qui doit avoir le même origine que *blaffe*, *blafeur*, employés par Villon, est si peu commun sous la forme qu'il a ici, que le seul exemple donné par M. Littré dans son *Dictionnaire* est le passage même, objet de cette note.

2. *Bulleries*. On trouve dans le *Roman de la Rose* : *Bezaparter et ramospans.*

3. *Blasphemes*.

4. *Blasphématoire*.

5. Pour *piénié*, *navrée*, avec convulsion. On disait aussi *spoué*, *spoué*, comme on le voit dans Villehardouin, ce qui rapprochait tout à fait le mot de son radical, le *spasme* des Grecs, notre *spasme*.

6. *Nation*.

7. La *Argue* ou *Argue* était un mal dont la *Arrie* — son nom ra vieil — est une des formes. Ici le nom de la maladie est donné à celui qui en est atteint : *Argue* est mas pour *Arguar* ou *Arguer*, mot qui doit le sens qu'il a aujourd'hui à la mauvaise disposition de caractère ou se trouvait les malheureux pris de la hergne, et qui tous, suivant A. Paré, étaient « mal plaisants et crants ».

Faulx apostat, y tel es tu;
Sire, ce maleureux testu
A dit que Jhésus son beau Dieu
Nostre temple, nostre saint lieu,
Nos sacrefices destruiroit;
De la loy Moysse oseroit
Tous les poins cerimoniaux.

CAÏPHAS.

Par foy ce sont cas criminiaux
Et par raisou doit mal fenir
Qui telz erreurs veult soustenir
C'est droite diable, c'est rage.

ANNAS.

Or, avant Damnasque le sage!
Cy ne sorez vous que remordre?
Respondez à ces poins par ordre
Et nous donnez response honeste.

S. ESTIENE.

Gens felons, gens de dure teste,
Gens de dur cuer et obstiné,
Tous jors avez vous mastiné¹
Les saintes gens et contredit
Et resisté au Saint-Esperit.
Refusé avez benéïsson,
Sy venra sus vous maleïçon²:
Vous mesmes vous y commandastes
Quant Jhésus à mort condampanstes
Dont le péchié sus vous prenistes³
Et vous et vos enfans maudistes.
Il mourut, mais vueilliez ou non,
Il vit; sy respous en son nom
Que fausement vous m'aueusez
Et de mes dis trop mésusez.
Icu fist, pas ne dis le contraire,
Et temple et tabernacle faire;
Mais le temple et le tabernacle
Figure furent et synacle⁴
Que de Jhésus l'humanité
Fut temple de la déité,
Le quel temple vous destruisistes
Quant mauvaïsement l'occisistes;
Mais Dieu qui dedans habita
Au tiers jour le resuseïta.
Sy fut le temple lors refait
Qu'aviez maïsement⁵ deffait.
De la loy dont faites querelle
Je dy qu'elle fu bonne et belle;
Mais moult⁶ y a cerimonies
Qui sont on temps présent féïtes.
De nostre loy furent figure
Et par toute votre escripture

1. *Corrompu*, *gâté*. Le chien de basse race, le méfist, gâtait les espères plus fines dans les chenils ou il se réfugiait.

2. *Maldiction*. C'est la première forme du mot.

3. *Prises*. Le mot, sous cette forme, se rapproche davantage de son radical latin *prendre*.

4. *Casacle*. Rien ou se passa la Cène. Ce passage, fort peu clair, doit vusair dire que le repas du cène fut un symbole (figure), et que le preuve de la divinité de Christ, homme et dieu, temple et chair tout à la fois, doit en résulter.

5. De *facis* mauvais, « mauvaïsement ».

6. Four *woult*, beaucoup, *multum*.

Est la loy Jhésucrist trouvée
Des sains prophetes approuvée,
De Moÿse et de Daniel,
De David et d'Ézéchiël,
D'Abaeuc, d'Amos, d'Ysaÿe,
De Baruc et de Jérémie,
Et de moult d'autres à foison,
Es quels en plusieurs liex lison
Le mistère de nostre loy.

ALEXANDER.

Il yst hors du sens; liez l'oy.
Faulx renioez², faulx apostat,
Nous te mestrons en tel estat
Que ly diables l'enporteront.

S. ESTIENE.

Non feront, tirant, non feront,
Mais ainçois³ les anges des ciels,
Car je voysjà, loé soit Diex,
Le ciel ouvert à veue élère
Et à la dreste⁴ Dieu le père
Jhésuerist le Sauveur du monde.

ANNAS, en greignant⁵ les deus et en estouppant⁶ ses oreilles.

Ahay, glouton, Dieu te confonde!
Seigneurs, estoupez vos oreilles.
Ce forfault dit fines merveilles.
Levez sus, Juifz, levez sus,
Liez, ferez⁷, fraprez dessus,
Froissez la teste et la cerevele,
Rompez les os et la mouele⁸,
Hors de la ville a grosses pierres,
Me lapidez et sanglant lieres⁹:
Il nous veult pervertir trestous.

LES II TESMOINGS ET II AUTRES.

Par le grand Dieu, sy ferons nous.

LE PREMIER, en frottant du poing.

Passé avant, brigant forsené;
Ly diables t'i ont amené:
Or, tien, rongé moy ce lopin!

LE SECOND, en frottant.

Truant puant, tire lopin,
Passé avant en mal estraine.

LE TIERS, en frottant.

Meschant, tu as puante alcine;
Avale moy ceste riboule.

1. Va, if.

2. Qui reule, rentoué.

3. Plâtré. C'est une des formes de *aise*, ce mot qui est tant de sens divers et fut si employé jusqu'au xvi^e siècle, et qui, cependant, a complètement disparu.

4. Droite. Le mot est écrit ici comme on le prononce, en Picard, jusqu'à l'époque de La Fontaine.

5. Greignant.

6. Bouchant. En picard, le mot *décapre* s'emploie encore au jourd'hui pour boucher, même lorsqu'on ne se sert pas d'étau.7. Frapper, du verbe *frer*.

8. M. Jabinal a reproduit la faute du manuscrit, où on lit « bonele », qui n'a aucun sens.

9. Le lierre passait pour fomesce, parce que, comme dit Montaigne (liv. III, ch. x.), « il corromp, et royne la paroy, qu'il accole. » V. aussi Est. Pasquier (Lettres, liv. III, s.).

LE QUART, en frottant.

Li as tu donné une boule?
Tu li as fait venir la boee.
Tien, vilain, tien ceste beloece¹
Afin que le cuer ne te faille.

SAULUS.

Que faictes-vous fausse merdaille?
Pourquoy le servez-vous de lobes²?
Despouillez-moi toutes voz robes;
Sy fraperez mieux au delivre³.

LE PREMIER.

Par le grant Dieu, tu n'es pas vyre!
Or sus, despouillons nous tous nu.

LES AUTRES II.

Volentiers, sire, por miex battre.
Lors se despouillent et boillent leurs vestemens à Saulus,
en disant :

Sault, garde nos vestemens.

SAULUS.

Avant, avant faulx garnemens;
Ne l'espargniez plus qu'un vif chien.

LE PREMIER.

Il ara assez tost du mien
Ou de l'autry, que je ne mente.
Sa, ribaut, tu as fièvre lente;
Lie ce brief dessus la teste.

En frottant d'une pelote emplie ou toullée⁴ de sang.

Tu es seigné à jour de feste.

LE SECOND, en frappant comme l'autre, die en frottant :

Tien menguee ceste elasteloigne⁵.

LE TIERS, en frottant.

Pren ceste aumone de Bourgoigne⁶.

LE PREMIER, en frottant.

Met en ton sac, porte à ton Dieu.

LE QUART.

Tu l'as fêru en mauvais lieu.
Regarde comme il fait la lipe!
Il li fault i morsel de tripe;
Por ce fait il sy malse⁷ ehière.
Ca, vilain, ten ta giberière.

En frottant.

1. Fraze. Dans le *Roman de la Rose*, vers 4256, il est parlé des « beloees d'Avènes ». En Normandie, le fruit du prunellier s'appelle encore « beloece ».

2. Nous ne trouvons ce mot que dans Colgrave, où il est donné comme du vieux français « old french », avec le sens de « moquerie ». Ce passage signifie donc : « Pourquoi ne faites-vous que plaisanter, etc. »

3. C'est-à-dire plus à votre aise. Cette expression est encore dans Montaigne.

4. Pour « toulée », c'est-à-dire souillée.

5. Cette « pelote remplie de sang », dont on se sert pour figurer la pierre qui frappa et fit saigner le martyr, est un détail curieux de la mise en scène des mystères.

6. Cette forme donnée au mot « châtaine » — ce se peut pas en être un autre — est bien bizarre.

7. C'est-à-dire « ce coup par derrière ». Les coups ainsi donnés s'appelaient « coups de Bourgoigne ». V. *l'Étymologie des proverbes français de Flury de Boulogne*, 1818, in-8°, p. 52.8. Abréviation pour *mousais*. C'est encore du pain picard.

Tien, roinge et ne grumèle¹ mie.

S. ESTIENE, à genoux.

Doulz Jhésucrist, né de Marie,
Pour ceulz qui ainssy me tourmentent,
Qui ne scevent pas ne ne sentent
Qu'il font, vous supplie humblement
Que leur donnez avisement,
Et tout leur vuelliez pardonner,
Et mon esperit couronner
Lassus en la gloire des cieulz.
A vous le rend, beau sire Dieu,
Et en vos mains le reconmande.

Lors se leve chéür à terre.

LE PREMIER.

Je vueil vestir ma houppelande;
Alon en, qu'il en est sué²,
S'il n'est mort sy est il tué :
Lessons le cy aus chiens menger.

Cy se revestent,

SATLES.

Sou Jhésus qui si bien venger
Le devoit, où est il alé?

LE SECOND.

Il n'est encore pas devalé
Des nués où il est, ce dit.

LE TROIS.

Espoir qu'il est entredit ?
Sy n'ose aler ne ça ne là.

LE QUART.

Je eulde quand il l'appela
Qu'il faisoit ou veu ou rorbelle³.

LE PREMIER.

Voire, ou il fist la sourde oreille.
Car il ne se peut remuer.
Alons en, lessons le suer.

Lors s'en vaient tous ensemble.

GAMALIEL⁴.

Hélas! chétis com deschiré

1. « Roinge et ne grumelle plus. »
2. C'est-à-dire à présent qu'il a rendu, « sué » tout son sang. On trouve dans la *Moralié de la conversion de Jésoy* :

Mus le sang lui ferent vers.

et dans la 1^{re} Journée du *Maître de la Passion*, quand Jésus est devant Pilate :

Et lay faites le sang vers.

1. Expression argotique « faire suer le chéür », « pour assaillir, viser de là ».

2. Interdit.

3. Dans les *Évangiles de l'Enfance*, un des récits qu'on fait écarter à Jésus enfant est celui de vanneur, faiseuse de corbeilles.

4. Rabbin juif, qu'on croit fils du vieillard Siméon, qui reçut Jésus dans ses bras, et petit-fils de Hillel. Il était secrettement disciple de la nouvelle loi, et saint Eutrupe passe pour avoir été son élève; c'est pourquoi il est mis en scène ici, bien plus qu'il n'est

Et desrompu et martiré

Est cel pseudomme S. Estienes.
Encore par droite malice
L'ont-il lessié comme une biche
Aus oiseaux, aus chiens et aus chiens; Mais Dieu qui seult garder les siens
A garlé d'oisiaux et de chiens
Sa char que point ne l'ont atainte.
Sy vous pry pour l'amor de Dieu
Mes amis qu'alons sus le lieu
Sy l'enterrons en terre saute.

ABIRAS, à Gamaliel.

Mon chier seigneur et mon doulz père,
Depuis la mort ma doulce mère
Je n'eu au cuer douleur greigneur⁵;
Mais puisque Dieu l'a ordené,
Soit ensevelis et mené
En vostre ville, mon seigneur.

NICHODEMUS.

Gamaliel, mon oncle chier,
Les maistres tous vis despechier
Nous feront si le vout aveugler;
Sy alons tant com la nuit dure
Et le mettons en sépulture,
Ainçois qu'il soit jour Dieu avant.

GAMALIEL.

Mon filz, et vous, Nichodemus,
Pater noster et *oramus*
Disons à Dieu par la siene ame.
Alons nous trois tout coïement⁶
L'enterrer en mon monument.
Or alon de par Nostre Dame.

Lors le portent hors du champ.

Qui le jeu S. Estiene convra pry finir com sy près est
escript le porra terminer.

LA FIN DU JEU.

NICHODEMUS.

Sire, fait-il à martir injure
Qui d'onner por martir prend cure;
Car l'âme vole de ciex lassus
Sy que partie est du corps.
Sy claudons tous foibles et fors
En haut : *Te Deum laudamus*,
Qui le jeu cy ne finera
Ceste clause sy laissera.

Continue ainssy.

tristité aussi saint Paul, et qu'avant de mourir il reçut le baptême des mains de saint Pierre et de saint Jean. Les premiers apôtres durat à son influence de n'être pas martyrisés par les Juifs de Jérusalem. — *Nichodemus*, qui va paroltre tout à l'heure, étoit, comme il le dit, un scribe.

1. Plus grande. — V. page 2, note 1.

2. Douteusement, tranquillement. Adverbe dérivé de *coi*, dont la racine étoit le latin *quietus*, et qui n'a survécu que dans la locution « rester coi ».

LA CONVERCION S. POL

SAULUS ET SES COMPAGNONS.

Dieu gart les maîtres de la loy !

LES PHARISIENS.

Bien veigniez, amis par foy.

SAULUS.

Mes seigneurs, sachiez que Damascus
De folz crestiens a grant masse,
Qui nostre loy du tout confondent
Et une loy nouvelle fondent,
Qui nostre loy confondra toute
Qui tost n'y pourverra sans doute :
Nous avons t de leurs prescherres
Tué et lapidé à pierres.
Les autres plus en doultteront :
S'en les tient court ilz cesseront.
Sy me bailliez s'il vous plaist lettre
Que je lier les puisse et meestre
En vos prisons sans contredit.

ANNAS, CAÏPHAS, ALEXANDER.

Benoist¹ soit il qui a ee dit!

ANNAS.

Saulet, Saulet, mon fils, ça vien!
Tu es taillé à faire bien.

En baillant une lettre.

Je te donne commission
D'aler par ceste région
En cerchier ces faulz crestiens.
Tien, va les metre en fors liens
Et les amaine en nos prisons.

SAULUS.

Sire, s'il y a jà prins hoims
A rançon que je ne le face
Lier ou mourir en la place,
Je prie à Dieu qu'on me puist pendre.

ANNAS.

Va, le grant Dieu tu puist deffendre!

Lors Saulus monte à cheval en disant :

A cheval, à cheval tout homme!
Nous ne valons pas une pomme
S'il y a nulz qui nous eschape.
Si je ne les vons met soulz trape
Sy me courrounez d'un trepié².

1. Pour « béni ».

2. Sur cette locution proverbiale, qui resta jusque sous Louis XIII, avec une simple variante : une chaussette, au lieu d'un trepié, V. la *Comédie des Proverbes dans Le Théâtre français au xvi^e et au xvii^e siècle*, p. 212. Paris, Lefevre, Sauré et C^o.

SES COMPAGNONS.

Chevauchiez, nous yrons de pié.

Lors voient¹ en passant par dessoult Paradis².

SAULUS, en allant.

Aloin en à Damas bon erre.
Le cuer d'ire ou ventre me serre
De ce que ces faulz crestiens,
Ces faulz bougres, ees ruffiens,
Sy vont nostre loy destruisant,
Certes je leur seray noysant
Dore-en-avant queque porray;
Tu ilz mourront, ou je morray.
Brief et court n'en faut plus parler.

SES COMPAGNONS.

Or tost, tost penissons de l'aler.

*Lors sy comme Saulus passera par dessoult Paradis,
Jhésus prengre³ arband³, et gets sus ly, et lors il se
lesse cheoir à terre :*

JHÉSUS die :

Saulé, Saulé, trop es lestu.
Dy pour quoy me guerroies tu⁴?

SAULUS.

Qui es tu qui es cy venu?

JHÉSUS.

Je suis Jhésus Nazarethus
Que tu poursuis, quant guerroitant
Vas ceulz qui en moy vont eroiant.
Tu fais que fol et que félou

1. Vont.

2. Pour comprendre ce mot, il faut savoir que le théâtre, au moyen âge, se partageait en trois étages ou « estables ». L'enfer se trouvait d'abord, représenté par une grande du monstre à longues dents que recouvrait, lorsqu'on n'avait pas à la voir, un large voile, que, du nom d'un des diables, on appelait *chappe d'Hellegus*, mots conservés encore dans le vocabulaire théâtral, ou l'espace de rideau qui encadre la scène se nomme *monceau d'Arlequin*. Au-dessus, était « le solier », c'est-à-dire le théâtre, la scène même, ou se passait « le jeu », avec tous ses personnages. Cet étage était surmonté d'un autre qu'on appelait « le paradis », ou se trouvaient Dieu, Jésus, la Vierge et les Saints. C'était le plus élevé. Il fallait, comme on le voit par l'indication de mise en scène d'un mystère, qu'il fût « nud, et visible tres-vieusement ». L'entrepreneur du jeu y mettait tous ses soins et son orgueil : « voilà bien le plus beau Paradis que vous vistes jamais, ne que vous verrez », dit le maître du théâtre de Namur dans un des actes des *Secrets de G. Bouchet* (3^e partie, 11^e scène). Le plus souvent on y plaçait un orgue, pour accompagner le chœur des anges. Ce nom de « paradis » fut resté, comme on voit, à la plus haute galerie des théâtres, celle des deuxièmes places.3. C'est-à-dire une torche. Ce mot, dans l'argot, signifie encore « une chandelle ». Les Précieuses Erropléysistes avec le même sens : « inutile, outre la superfluité de cet ardeur », lit-on dans le *Grand Dictionnaire des précieuses*, 1662, 11^e-12^e, p. 16, pour « Valet, mouche la chandelle ».

4. Me fais-tu la guerre.

De regimber contre aguillon¹.

SAULS.

Sire, que veulx tu que je face?

JUÉSUS.

Lieue sus, va t'en à Damasce;
Sy orras que tu devras faire.

Lors Saulus se lieue comme aveugle et die à ses compaignons :

Mes ehiers amis, vueillez moy traire
Par la main, car je ne voy goule;
Et sy veulz qu'en vostre route
A Damas bientost me menez.

SES COMPAGNONS.

Sa, la main, sire, car venez.

Lors le meinent aveugle à Damas qui soit en costé Parodis².

JHESUS, sans soy bougier, die :

Ananie, plus ne sommeille.
Lieve sus, tost sy l'apareille.
Va en la rue qu'on dit Recte.
Ià trouveras de nostre secte
En oraison Saulet de Tharsse :
Toute malice est en lui arse³,
En ly n'a que bien et doctrine :
Va et les yeulz ly renlumine
Et le baptise en nostre nom.

ANANIAS.

Ah, douz Dieux! Il a le renon
D'estre felon mauvès tirant
Qui va vostre gent martirant
En tous les lieux où il la treuve.

JUÉSUS.

Va seurement, va, si espreuve
Comme il est douz et debonnaire.
Je l'ai esleu à tout bien faire;
Et ly monstreray que por moy
Souffrir devra et por ma loy.
Devant roys et princes yra,
Et plusieurs en convertira;
Partout aus champs et à la ville
Preschera la sainte Evangile⁴
Qu'enseigné je ly ay toute
Par ces m'jours qu'il n'a veu goule.
Va tost à ly, car il me plaist.

1. Ce sont les progrès parés, qui sont peints au Christ dans les Actes des Apôtres, au moment de la conversion de saint Paul (ch. xxv, verset 14) : « Saul, Saul, quid me persequeris? durum est tibi contrā stimulum calcitrare. » La traduction de Sacy emploie pour ces derniers mots les mêmes expressions qui sont ici : « Il vous est dur de regimber contre l'aguillon. »

2. Sur le second plan du solier, tout près du parodis, comme il est dit ici; mais au-dessous se trouvent ce qu'on appelait « les Maisons » ou constructions, qui représentaient les endroits, villes ou campagnes, où, suivant les exigences de l'action, se réalisaient les personnages, sans qu'il fût besoin de changer de décor. Tout leur voyage consistait à se rendre de l'avant-scène, « le bord du solier, » au fond du théâtre, « les maisons. » Ici, c'est Damas que ces maisons étaient ornées représenter.

3. Brûlé, détruite. V. une note précédente sur le mot arasse.

4. Le mot évangile était alors de féminin. Jusqu'à Rolland et à Ronsard, c'est le genre qu'il garda.

ANANIAS.

Monseigneur, je suis tout prest.

Lors voie à S. Pol et obe :

Saulé, frère, Dieu te benéie !
Jhésus qui fu nô de Marie,
Qui t'a aparū en la voye
Tout maintenant à toy m'envoye
Le saint baptesme te donner
Et la veue renluminer,
Ou non de Dieu tripie en personne,
Baptesme et la veue te donne,

En nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen.

En le baptissant.

Frère, vous êtes crestien.
Dieu vous a osté du lien
De pechie et sa grâce avez.
La sainte Escripiture savez :
Honorez Dieu, sa loi preschiez,
Le peuple d'erreur dépeschiez.
Pol vostre propre nom sera :
Faites bien, Dieu vous aidera.

Lors se voie stoïr S. Pol en allant à Damas.

Loé soit Dieu qui m'a geté
Hors d'erreur et de fausseté,
Qui m'a à sa grâce apellé,
Qui m'a ses secrez revelé,
Qui en moy a tout mal sechié,
Qui m'a à tout bien alechié,
Qui m'a en douz aignel changié
De lou sauvasge et enragié;
Qui m'a de persécution
Esteu à prédication,
Qui m'a mis à salvacion
De voie de dampnation!
Je n'aray pas sa grâce en vain,
Je vueil tout metre soubz sa main,
Je vueil avant huy¹ que demain
Sa loy preschiez à mon prochain.

Lors voie aus Juifs de Damas et die :

Seigneurs, à vous pren mon prologue
Que je voy en la sinagogue.
A vous doit on premièrement
Preschiez le nouvel testament.
Vous savez comme Dieu permit
Que Mesyas, c'est (Jhésucrist),
Nestroit² de lignée royal,
Du roy David saint et loyal,
Qui sus le fust³ mort soufferoit
Et son pueple déliveroit,
Qui les gens de diverse loy
Aüsneroit à une foy;
Ceste promesse est accomplie :
Nez est de la vierge Marie,
En la crois mort et tormenté,
Resuscité, aus cieulz monté.
Croiez en ly, persevez.
En s'amor, et s'avez serrez.

1. Aujourd'hui.

2. Pour « mitrail ».

3. Tige, de justice, branche, bâton. Ce mot n'est resté que dans l'expression « fit de colonne ».

LE PREMIER JUIF DE DAMAS.

Qui est ce fol qui là parole !
Es-ce ore histoire ou parabole
Dont il va ainssy sermonnant ?

LE SECOND.

Sachiez c'est : fol christicole.¹
Qui a prins leçon à l'escole
Dont il va ainssy gergonnant².

LE TIERS.

Sire, la char de moy soit arsse
Se ce n'est Saulotin de Tarsse
Qui est yssu hors de son sens
Ou il est espoir enchanté ;
Car il s'estoit trop fort vanté
De tourmenter les crestiens.

LE PREMIER.

Hé, le grant Dieu! ce crucifix
Met le père contre le filz
Et la mère contre la fille,
Il nous destruit, il nous essille³,
Il pert, il confont nostre loy.
Ne metton la chose en delay.
S'en lesse croistre le meschief,
Nous ne porrons venir à chief.
Il est homme de grant couraige;
Puisqu'il commencer il fera rage :
Alons le monstrer au prévost.

LES AUTRES.

Trop demourons, alons y tost.

Lors voient au prévost de Damas.

LE PREMIER.

Monseigneur, pour Dieu mercy,
Il est venu depuis hier cy
Un jeune homme de male part,
Plus fier, plus filon qu'un liépart⁴,
Qui vostre loy, sire, et la nostre
Veult destruire et se fait apostre
D'un fol que nostre gent fist pendre.
Plaise vous, sire, à y entendre!
Tous ensemble vous en prions.

LE PRÉVOST.

Je voy bien vos péticions.

1. Le verbe « parler » s'employait surtout pour « parler de choses saintes », comme on le voit par ce passage de la *Bible Goual*, vers 2330 :

*Mout poudreit profondement
Des dretes et des leuons.*

2. C'est le mot dont on se servait, pour parler des chrétiens avec dérision.

3. C'est la première forme du verbe « jargoner » dont, au peu plus tard, Villon se servait déjà.

4. Pille, ravage. Le verbe *essiller*, dont l'emploi n'était pas commun, mais que nous trouvons dans le *Roman de Rou*, v. 7779, et dans l'*Épique de Gautier d'Arras*, v. 3909, avait pour radical le mot *escill*, qui, dans les langues du Nord, signifiait pirate.

5. C'est la première forme du mot « léopart ». On le trouve encore dans les poésies de Jean Mevil :

*Calet Dorre ombre de ces porz,
Mille Gascans, le monde comme l'ypaas,
Avec les dages ovrez prions que gies*

Prenez le moy sans plus tarder
Et faites les portes garder :
S'en ly trouvens nul maléfice
Nous vous ferons tantost justice,
Alez le prendre sans plus dire.

LES JUIFS.

Le grand Dieu, sire, le vous mire!

Lors voient où ils vourroint.

ANANIAS.

Frère Pol, Dieu vous eroisse honneur!
Les faulz Juifs grant et meneur
Qui demeurent en ceste ville
De vous tuer ont prins concile :
Por Dieu alez-en, n'y tardez!

S. POL.

Se vous dietes bien, resgardez
Qu'au premier assault je m'oufue,
Qui ne doy doubter¹ vent ne pluie,
Roys ne princes, ne due, ne conte :
Sire, ce seroit trop grant honte
Et escande² pour les enfermes³.

ANANIAS.

Bien sçay, frère, qu'estes sy fermes
Que vous ne doutez point mourir;
Mais, pour Dieu, vueillez secourir
Au monde qui est en erreur!
Ce n'est escande ne horreur
S'un pou vostre mort différez;
Mès grant bien et grant sen ferez,
Por miech en la foy labourer,
Et Jhésucrist plus honnourer
Qui a en vous sa grâce mise
Et vous a fait de sainte Eglise
Noble docteur et son apostre.

S. POL.

Dites donc vostre Pater nostre⁴
Por moy et à Dieu soiez vous.

Lors voient un pou avant, puis se siet à terre.

ANANIAS.

A Dieu, frère, priez pour nous.

S. BARNABÉ, aus Apostres.

Or, entendez-vous, mes seigneurs,
Que nostre sire a voulu faire?
Saulot qui tant mauz et douleurs
Et engoise nous a fait traire,
Jhésucrist l'a voulu attraire
Et appeller à son servise.
Sy est aus faulz Juifs contraire
Et vray docteur de sainte Eglise.

1. Craindre. Le verbe « redouter », qui s'est que le reduplicatif de celui-ci, l'a remplacé.

2. Scandale. C'est la forme primitive du mot *scandale*, qu'on dérivait aussi d'abord *scante*, *escandille*.

3. Infirmes, faibles.

4. Les premiers mots de l'oraison dominicale écrits sous cette forme nous donnent l'étymologie de *patroter*. Laissez le constate à ce mot, dans son *Dictionnaire des vers*, 1516, in-6°, p. 107 : « l'oraison dominicale s'appelle ainsi, pour ce qu'elle se nomme-tee *pater aseter*, dont on a formé ce nom *patroter*. »

S. PIERRE.

Doulz Dieu, vous soiez merrie
De sy noble convecion!
Vostre nom soit glorieffé
L'avoir esleu tel champion!

S. ANDRIE¹.

C'est un vessel de eleccion²,
J'en regracie Dieu le père
Qui tous a en dileccion:
Por ce est fol qui se désespère.

S. JACQUES LE GRANT.

Hé! sainte Eglise, nostre mère,
Bien dois grant joye demener
Quant celuy presche ton maistère
Qui te souloit sy mal mener!

S. JEAN.

Bien scet Jhésuerist asener³,
Quant d'anemy fait amy chier;
Por ce se doit chasseur pener⁴
De son cuer en Dieu tant fier⁵.

S. THOMAS.

Or, a Dieu un bon chevalier:
Il n'a pas failly à eslire
Celuy fait traire à son collar⁶,
Qui ne le fesoit que despire⁷.

S. JACQUES LE MENDRE⁸.

Jhésuerist scet bien sa geut duire⁹;
Qui d'un lou a fait un aignel;
Quant fait à luy servir deduire
Son très-grant anemy mortel.

S. PHILIPPE.

Nostre sire fait son chastel;
Il ne chant de quelque monnoye
Quant son anemy fait à tel
Qu'à luy servir du tout s'employe.

S. BARTHOLOMEU.

Bien doit sainte Eglise avoir joye
Quant voit son nouveau bachelier

1. Le nom de saint André s'écrivait ainsi pendant tout le moyen âge, et devint, sous cette forme, un des noms qui sont encore le plus répandus. On sait que ce saint, qui était frère de saint Pierre, fut avec lui un des premiers apôtres.

2. Le nom de vessel d'élection, vas electionis, est celui même qui fut donné à saint Paul, par les apôtres, après sa conversion. En vieux mot « vessel » rimpléy ici pour vase, vaisseau, est venu le mot vulgaire « vaiselle ».

3. Amiguer, ou « amiser », comme on dit encore dans le Berry. Le verbe *asener*, qui ne s'emploie encore que pour dire frapper violemment, se prenait autre « affirmer ». On le voit par ce passage, et par celui-ci de Montaigne: « J'aperçois, ce me semble, aux escrits des anciens, que celui qui dit ce qu'il pense *assène* bien plus vivement que celui qui se contrefait. »

4. Se donner de la peine pour...

5. Fieker, être.

6. Crest-à-dire « attache à son joug ».

7. Brewer. C'est le « dépitier » du dialecte catalan, qui a le même sens, et dont on a fait notre mot « dépitier », qui, dans les patois du Berry et de la Normandie, signifie encore « décevoir ».

8. Le moindre. C'est saint Jacques qu'on appelle le *Minor*, pour le distinguer de l'autre, un des douze apôtres. Il était frère de saint Simon et de saint Jude, et fut le premier évêque de Jérusalem.

9. Mener à bien.

Se mettre en convoy et en voye
Du monde tout renouveler.

S. MATHEU.

Vraye amour ne ce puet oler:
Sy ardans est en charité
Que le dos se fait marteler
Souvent pour soutenir vérité.

S. SYMON.

Hé Dieux, benoiste Trinité!
Tant est ceste œuvre glorieuse,
Bien est vostre benoigité
À tout le monde gracieuse.

S. JUDE.

Vostre sagesse vertueuse,
Doulz Dieu, vostre benvolence,
En ceste œuvre sy merveilleuse
Se monstrent bien par excellence.

S. MATTHIAS.

Loons à Dieu à grant révérence
Qui nulle âme ne veult périr
Volentiers le veisse en présence,
S'aueune âme l'alast quérir.

S. BARNABE.

En l'heure le feray venir.
Enclinant.
Congié et benoigçon, Saint Père.

S. PIERRE, en le seigneur.

Bien aler et bien revenir
Vous doint, nostre beau frère!

Cy roie S. Barnabé S. Pol.

Frère Pol, Dieu vous doint s'amour!

S. POL.

Sire, Dieu vous doint benoist jour!

S. BARNABE.

Frère, mes seigneurs et les vostres,
Saint Père et les autres apôtres,
Ont de vos fais oy conter:
Tel joye ont que nul raconter
Nel' saroit en nulle manière,
A cuer joieus, à liée chière¹.
Vous verroient volentiers, sire.

S. POL.

Hélas! c'est Henque je désire,
Sire; pour lier car my menez.

S. BARNABE.

Je le vueil, biau frère, verez.
Lors voient et S. Barnabé dire:
Vrey Pol que je vous ameine.

S. POL.

Jhésus qui pour nous souffrit paine,
Mes seigneurs, vous doint bonne vie!

1. Chère joyeuse, bonne chère. — *Loez*, avre ce sens, se trouve dans le roman de *Perceval*. On disait plus souvent, comme on le voit dans Christine de Pisan, Alain Chartier, etc. « chière lie », d'un est venu « lier », *joie*.

LES APOSTRES.

Bien veigne celle compaigniet

S. PIERRE.

Mou frère et mon amy loyal,
 Mon compaignon spécial,
 Mon confort, m'amour, mon soulas¹,
 Por vous avons esté tous las;
 Mais Jhésuerist nostre tristesse
 Nous a mué² en grant liesse³,
 Quant mué a vostre courage
 Et vostre fol propos en sage,
 Quant vous a sy enluminé
 Que par vous sera doctriné
 En vraye foy trestout le monde,
 Quant noblement sa grâce abonde
 Où abondoit iniquité :
 Gloire à la sainte Trinité!

1. Consolation, du latin *solatium*.2. Changé, du latin *mutare*.

3. Liesse.

Venez besier moy et mez frères.

S. POL.

* Volentiers et de cuer, sains pères.

Lors les baïer tous.

Qui contra joindre ceste convercion avec le jeu S. Estienne, pourra finir ici endroit tout ensemble, en ceste forme qui ensuit :

S. PIERRE.

Frères, ceste convercion
 Est des anges solemnisée;
 Car par divine élection
 A esté faite et ordenée.
 Sy voulons qu'elle soit célébrée
 Dignement par dévotion
 En sainte Eglise longue et lée¹;
 Et pour ce chantons : *Te Deum*.

1. Large. Ce mot ne servit que dans celui de « lée », qui signifie largeur pour la mesure des étoffes.

FIN DU MARTIRE S. ESTIENE ET DE LA CONVERCION S. POL.

FARCE NOUVELLE DU PASTÉ ET DE LA TARTE

(XIV^e SIÈCLE. — RÉGNE DE CHARLES VII.)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette pièce est une des soixante-quatre Moralités, Sotties et Farces dont le recueil, imprimé en gothique, fut vendu trois mille francs en 1815, par le libraire de Berlin, Ascher, au *British Museum*¹, où nous l'avons longuement étudié.

Il était resté inconnu jusqu'au moment de sa vente. C'est peu de mois auparavant qu'il avait été trouvé dans un grenier, en Allemagne.

Ce recueil est factice.

Chaque pièce est imprimée séparément, dans ce format oblong, dit format d'*opendo*, que la moralité des *Biosphémateurs* nous avait déjà fait connaître, et qu'on donnait le plus ordinairement alors aux pièces de théâtre. La plupart de celles qu'on y a groupées ne sont connues que par l'unique exemplaire qui s'y trouve. Celle-ci est du nombre.

Elle y occupe quatre feuillets ou huit pages à cinquante-huit lignes chacune, sans indication ni pour le lieu d'impression, ni pour la date.

Nous lui en avons donné une d'après une note de Charles Magnin, dans le *Journal des savants*².

Il fit observer qu'il est parlé dans cette farce d'une petite monnaie, *le noquet*, dont le cours ne dura que trois ans, de 1421 à 1424, et il en tira cette conclusion assez logique, que la *Farce du pasté et de la tarte* dut être jouée pendant une de ces trois années-là.

1. V. *Bulletin du Bibliophile*, 1845, p. 137.

2. Avril 1838, p. 206.

C'est dans un des curieux articles consacrés par lui aux trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre* de la collection Jannet, qui ne sont, comme on sait, que la reproduction du recueil de Londres et dans lesquels cette farce avait dû, par conséquent, avoir sa place comme les autres¹, qu'il fit l'observation que nous avons suivie.

Venons à la pièce même. Elle est des plus simples, des plus élémentaires, comme la plupart des *repues françaises*, mais avec la punition de plus.

Deux « coquins » avisent un pâtissier qui, partant pour dîner en ville, recommande à sa femme de remettre un pâté d'anguille tout frais euit, au messager qu'il pourra lui envoyer et qui se fera reconnaître par un signal dont ils conviennent. Un des coquins retient ce signal, s'en sert quand il croit le moment venu, obtient le pâté et le croque avec son « compain ». Le mari revient, et, ne trouvant plus le pâté, il croit que sa femme s'en est régaliée toute seule, et il la bat non sans qu'elle crie.

Les drôles l'ont trouvé parfait, mais bien léger, « fa-felo. » Une tarte qui était auprès leur achèverait bien ce régal. Celui des deux qui n'est pas allé chercher le pâté se risque pour avoir la tarte et croit que le même signal lui suffira. Il trouve le mari qui l'accueille de la bonne façon et ne s'arrête de le battre qu'à la condition qu'il ira chercher l'autre, qui a pris le pâté. Il y court, l'amène, et une nouvelle volée de bois vert donne à la farce sa conclusion et sa moralité.

1. Elle s'y trouve au tome II, p. 44-79.

FARCE NOUVELLE

DU PASTÉ ET DE LA TARTE

Quatre personnages, c'est assavoir

DEUX COQUINS
LE PATICIER
ET LA FEMME

LE PREMIER COQUIN *commence*.

Ouyche.

LE SECOND COQUIN.

Qu'as-tu?

LE PREMIER.

Si froyt que tremble,
Et si n'ay tissu ne fillé.

LE SECOND.

Saint Jehan, nous sommes bien ensemble.

Ouyeh.

LE PREMIER.

Qu'as-tu?

LE SECOND.

Si froyt que tremble.

LE PREMIER.

Pauvres bribeurs¹, comme il me semble,
Ont bien pour ce jourd'huy vellé².
Ouyeh.

LE SECOND.

Qu'as-tu?

LE PREMIER.

Si froyt que tremble;

Et si n'ay tissu ne fillé;
Par ma foy, je suis bien pelé.

LE SECOND.

Mais moy!

LE PREMIER.

Mais moy encore plus,
Car je suis de fain tout velus³,
Et si n'ay forme de monnoye.

LE SECOND.

Ne scaurions-nous trouver la voye
Que nous eussioas à menger?

LE PREMIER.

Aller nous fault, pour abreger,
Briber⁴ d'huyt en huyt quelque part.

LE SECOND.

Voire, mais ferions-nous à part
Tous deux?

LE PREMIER.

Et ouy, si tu veuls.
Soit de chair, pain, beurre ou d'oufz,
Chascun en aura la moitié.
Le veulx-tu bien?

LE SECOND.

Ouy, Magnié⁵.

Il ne reste qu'à commencer.

Marion!

LA FEMME.

Que vous plaist, Gautier?

LE PATICIER.

Je m'en voys disner à la ville;
Je vous laïse un pasté d'anguille⁶,

Que je vueil que vous m'envoyez
Se je le vous mande.

LA FEMME.

Soyez

Tout certain qu'il vous sera fait.

LE PREMIER.

Commençons; ey est nostre faiel.

LE SECOND.

Il n'y en fault que l'un du plus,
Et je m'y en veois; au surplus,
Va veoir si tu gaigneras rien,
Comment cela.

LE PREMIER.

Je le veulx bien.

En l'honneur de saint Ernou,
De saint Anthoine et saint Marcou,
Vueillez me donnez une aulmosne.

LA FEMME.

Mon amy, il n'y a personne
Pour te bien faire maintenant;
Reviens une autre fois.

LE PATICIER.

En tant

Qui me souvient de ce pasté,
Ne le faiete point apporté
A personne, si n'a enseigne¹
Certaine.

LA FEMME.

Je n'auroy engaigue²;
Envoyez aussi seur message,
Ou point ne l'aurez.

LE PATICIER.

Voicy rage.

A tel enseigne comme on doyt,
Mais que vous preigne le doigt.
M'avez-vous entendu?

LA FEMME.

Oy.

LE PREMIER.

J'ay voulenté ce mot oy,
Je l'ay enteadu plainnement.
Hélas! bonae dame, comment
N'aurez point pitié de moy?
Il y a deux jours et demy
Que de pain je ne mangay goutte.

LA FEMME.

Dieu vous vueilie ayder.

1. Mendians, chercheurs de brèbes, de miettes.
2. Navigé, mis à la voile ou réglé. Ce sens ne se trouve que dans Cotgrave.

3. Velus est ici pour veloux, pleins, rempli : le vers ne peut se comprendre que par un jeu de mots sur fain et fain. Le sens du mot veloux ne se trouve aussi que dans Cotgrave.

4. Mendier.

5. Compagnon, camarade de la même maison, en argot, société, famille, comme on dit encore dans le patois bourguignon.

6. Ce fut au mois très en renom jusqu'au xiv^e siècle. On connaît le joli conte ou La Fontaine le prit pour moyen et pour titre; mais on sait moins — car aucun commentateur ne l'a dit — que ce conte n'est qu'une imitation de Cello Noleppin, dans la 37^e de ses *Novelle Vecchia*, 1605, in-4.

1. Signe, marque, preuves. C'est de ce mot pris dans ce sens, qu'est venue l'expression « à telles enseignes », qui, sous une forme différente, s'est que cette autre : « à preuve que... »

2. C'est-à-dire « je ne serai pas trompée ». Le mot « engaigue », tromperie, vient de ce verbe « engagner » que regrettant si bien La Fontaine, et dont il disait dans sa fable *Le Grosouille et le Rat* :

J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui,
Je l'ai toujours tirée d'une énergie caduque.

LE PREMIER.

Que la goutte
De saint Mor et de saint Gueslain
Vous puyst tresbucher à plain,
Ainsi que les enragés font.

LE SECOND.

De fain tout le cuer me morfont.
Mon compaignon ne revient point :
Y me verroit trop ual à point
Si me chyfroït de son gaignage.
Le voicy. Comment va ?

LE PREMIER.

Fenrage !

Je n'ay rien gagué, par ma foy.
Et toy, comment ?

LE SECOND.

Foy que je doy
A saint Damien et saint Cosme,
Je ne trouvoy aujourd'huy homme
Qui me donnast un seul niequet¹.

LE PREMIER.

Saint Jehan, c'est un povre couquest
Pour faire aujourd'huy bonne chère.

LE SECOND.

Ne sçaurois-tu trouver maniere
Ne tour, pour avoir à mouler² ?

LE PREMIER.

Si feray, se tu veulx aller
Où le diray.

LE SECOND.

Mon amy cher,
Où esse !

LE PREMIER.

Au patielier,
Droit là, et demande un pasté
D'anguille, et sois affronté,
M'entends-tu bien, ainsi qu'on doit :
Si prens la femme par le doigt,
Et dis : « Vostre mary m'a dit
« Que me baillés, sans contredit,
« Le pasté d'anguille. » Voy-tu ?

LE SECOND.

Et s'il estoit jà revenu,
Que diray-je pour mon honneur ?

LE PREMIER.

Il ne l'est point ; j'en suis tout seur :
Car il s'en va tout maintenant.

LE SECOND.

Si seray doneq la main tenant ?
Je m'en voys.

LE PREMIER.

Va tost, gros teste.

LE SECOND.

Sang bieu, je erains d'estre batu,
Et qu'il n'y soit ; m'entends-tu bien ?

LE PREMIER.

Qui ne s'aventure, il n'a rien.

LE SECOND.

Tu dy vray ; je y voys sans songier.
Madame, veuillez envoyer
Ce pasté à vostre mary
D'anguille ; oyez-vous ?

LA FEMME.

Mon amy,

A quelle enseigne ?

LE SECOND.

Il m'a dit
Que vous preigne, sans contredit,
Pour bonne enseigne, par le doigt.
Cà, vo main.

LA FEMME.

C'est ainsi qu'on doit
Bailler l'enseigne ; or, porte-luy ;
Tenez-le.

LE SECOND.

Par le bon jourd'huy,
Porter le voys sans point doubter.
Maintenant me puis-je ventir
Que je suis un maistre parfait.
Je l'ai, je l'ai, il eu est fait !
Regarde-ey.

LE PREMIER.

Es-tu fourny ?

LE SECOND.

Si je le suis ? Ouy, ouy !
Qu'en dy-tu ?

LE PREMIER.

Tu es un droict maistre.
Voicy assez pour nous repaistre
Quand nous serions encores trois.

LE PATICIER.

Je m'apperchois bien par cest croix
Que mes gens m'ont joué d'abus¹,
Et je suis bien un coquilbus²
De si longuement séjourner.
Saint Jehan, je m'en revoy disner
De mon pasté avec ma femme ;
Car je seroye bien infame
S'on se moquoit ainsi de my.
Madame, je revien.

1. Petite monnaie, qui s'est cours que pendant trois ans sous Charles VI, et dont la valeur étoit de trois mailles, s'est-à-dire un denier et demi. V. la notice en tête de la farce.

2. A manger, à mouder, les dents servant de meules.

1. M'est abusé. Expression fort rare. Le *Diction. histor. de l'Académie française*, 1858, in-8°, t. I, p. 308, n'en cite que cet exemple, que nous-même lui avons fourni.

2. Imbécile, grosse tête. Cotgrave donne le même sens à « Coquardou », vient mot, dont Gavarri a fait un type.

LA FEMME.

Sainct Remy!
Et avez-vous dosjà disné?

LE PATICIER.

Sainct Jehan, non; je suis indigné;
Que le dyable y puist avoir part!

LA FEMME.

Et qui donc vous a mçu, coquart,
D'envoyer querir le pasté?

LE PATICIER.

Comment, querir?

LA FEMME.

Mais escouté
Comment il fait de l'esperdul

LE PATICIER.

Quoy, perdu? Tout entendu,
L'avez-vous baillé à quelqu'un?

LA FEMME.

Ouy. Il est ey venu un
Compagnon, qui m'est venu prendre
Par le doigt, disant, sans attendre,
Que je luy baillasse, medicu.

LE PATICIER.

Comment, bailler? Par le sang bien,
Dontq seroit perdu mon pasté!

LA FEMME.

Par saint Jehan, vous l'avez mandé
Aux enseignes que m'avez dit.

LE PATICIER.

Vous mentez: car je y contredit.
Vous me direz qu'en avez fait.

LA FEMME.

Et que vous estes bon! si fait.
Je l'ay baillé à ce message
Qui vint aurain¹.

LE PATICIER.

Et voicy rage!
Fault-il que je prenge un baston?
Tu l'as menagé.

LA FEMME.

Tant de langage!
Je l'ay baillé à ce message.

LE PATICIER.

Vous en aurez le desarraige².
Pensez-vous que soye un mouton?
Tu l'as menagé.

LA FEMME.

Et voicy rage!

LE PATICIER.

Fault-il que je prenge un baston?
Vous en aurez sus le menton.
Tenez, dietes la verité:
Qu'avez-vous fait de ce pasté?

LA FEMME.

Le meurdre! Me veult-tu meurdry,
Coquin, truant, sot rassoté?

LE PATICIER.

Qu'avez-vous fait de ce pasté?
Vous en aurez le dos froté,
L'avez-vous donc menagé sans ny?
Qu'avez-vous fait de ce pasté?

LA FEMME.

Le meurdre! me veult-tu meurdry?
Et si l'est-on venu querir
Aux enseignes, et si le baillay,
Que m'aviés dit.

LE PATICIER.

Sainct Nicolay,
Voicy assez pour enragier.
J'ay fain, et si n'ay que menger.
J'enrage.

LE PREMIER.

Que dis-tu?

LE SECOND.

Le pasté estoit fafelo³.
Se tu voulois faire debvoir,
Encore auroit-on bien, pour veoir,
Par ma foy, une belle tarte
Que je vis là.

LE PREMIER.

Par sainte Agatte,
Vas y doncques ainsi qu'on doit,
Et prens la femme par le doigt,
Puis luy dy que son mary
La renvoie encore querir.

LE SECOND.

Ne parle plus de tel sotie:
Car bien scay que je n'yray mye.
Aussi j'ay fait mon fait devant;
C'est à toy de faire.

LE PREMIER.

Or avant
Je y voy douc; mais garde ma part
De ce remenant⁴.

LE SECOND.

Sus la hart⁵.

1. Meurtre.

2. Waigre, léger. C'est à ce mot, qui se trouve curieux chez M^{rs} de Sévigné (Lettre du 19 fév. 1690), et dont une des formes primitives, comme on le voit dans le *Roman de la Rose*, vers 9325, étoit *fafele*, que nous devras « faufraiches ».3. Reste. On lit dans une moralité presque du même temps, le *Débat du corps et de l'âme* :

Et que le remenant est plein de vanité.

4. C'étoit la branche flexible dont on faisoit le lien des fugats.

1. Ce matin, Cotgrave écrit « aurain » et donne ainsi l'étymologie du mot, que M. Littré a eu tort d'oublier sous l'une et l'autre forme.

2. Désagrément. C'est le même mot que « desarrai », sous une forme très-peu usitée.

Sois seur que ce qu'avons promis
Te tenray, enten-tu, amis?
Et à cecy ne touchera nulz
Tant que tu seras revenus,
Je te le promet par ma foy.

LE PREMIER.

T'es trop bon; or bien je m'en voy.
Attens moy ey.

LA FEMME.

Aye, mon costé;
Que maudit soit le beau pasté!

LE PATICIER.

Y vous a fait sentir voz os.
Or paix, je voys fendre du boys
Là derrière.

LA FEMME.

Allez dehors en haste.

LE PREMIER.

Nadame, envoyez celle tarte,
Que vostre mary a laissé;
Il est presque vif enragé
Pour tant que ne luy porté point
Avec le pasté.

LA FEMME.

Bien à point
Vous venez; entrez, s'il vous plaist.

LE PATICIER.

Et, coquin, estes-vous si fait?
Saint Jehan, vous serez dorioté¹.
Que avez-vous fait de mon pasté
Que vous estes venu querir?

LE PREMIER.

Hélas! se n'ay-je point esté.

LE PATICIER.

Qu'avez-vous fait de mon pasté?
Vrayement vous en serez frotté.

LE PREMIER.

Lasl me voulez-vous ey meurdryr?

LE PATICIER.

Qu'avez-vous fait de mon pasté,
Que vous estes venu querir?

LE PREMIER.

Je le vous diray sans mentir,
Se vous ne me voulez plus battre.

LE PATICIER.

Nenny, dis le doneq, hê, follastre,
Ou prestement je te tueray.

LE PREMIER.

Par ma foy, je le vous diray.
Orain² j'estoy si venu

Demander l'aulmosne; mais nul
Ne me donna, en verité.
Je ouy l'enseigne du pasté
Que envoyer on vous devoit;
Prenant vo femme par le doigt;
Et moy qui suis, beaux doux amis,
Plus que n'est point un loup famis³,
Je retrouvay mon compaignou,
Qui est plus fin qu'esmerillon⁴,
Et s'avons foy et loyauté
Promis ensemble; or escouté,
Car de tout ce que nous gaignons
Justement nous le partissions;
Se luy dis le tour de l'enseigne;
Si vint, dont je m'en engage.
Et quand c'est venu au menger,
Le dyable luy a fait songer
Que une tarte y avoit ceans.
Cy vins, dont se ne fut point sens
A my de le venir querir.

LE PATICIER.

Sang bieu, je te feray mourir
Se tu ne me promets de faire
Ton compaignon le venir querre;
Car, puis que vous faieles à part,
C'est raison qu'il en ayt sa part,
Tout tel et aussi bien que ty.

LE PREMIER.

Je le vous prometz, mon amy;
Mais je vous prie droitement
Qui soit bien escoué⁵ vivement.

LE PATICIER.

Or va dont et faitz bonne myue.

LE PREMIER.

Foy quo doy sainte Katherine,
Il en aura comme j'ay eu.

LE SECOND.

Comment! tu ne raporte rien?

LE PREMIER.

Hau, el m'a dit à brief langage
Que je y renvoie le message
Qui alla le pasté querir,
Et qu'il aura sans point faillir.

LE SECOND.

S'y voy dont sans cy plus songer.
Sang bieu, qu'il en fera bon meugier!
Boute cela en tes cautelez.
Haula!

LA FEMME.

Qu'est là?

LE SECOND.

Çà, damoyelle,

On appelle de son nom la corde des gibets. Ce coquin jure ainsi par le licou qui quelque jour lui serrera la gorge.

1. Carroté, frotté, dans un sens ironique.

2. V. une des notes précédentes.

1. Affamé. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de ce mot.

2. La femme du faucon. De nom de cet oiseau à trois-tives allures, on avait fait le verbe « émerillonner », que M^{rs} de Sévigné emploie souvent.

3. Secoue, frappé. Dans les langues du Nord, comme on le voit par un passage d'Odde de Triors, on disait *escoué* pour secouer.

Baillez-moy bien tost celle tarte
Pour vo mary.

LA FEMME.

A, sainte Agathe,

Entre ens'.

LE PATICIER.

Et trahistre larron,

On vous pendera d'un las ron;
Vous aurez cent coups de baston.
Tenez, voylà pour no pasté!

LE SECOND.

Pour Dieu, je vous requier pardon.

LA FEMME.

Vous aurez cent coups d'un baston!
Estes-vous trouvé à taton?
Pour vous j'ay eu mon dos frotté.

LE PATICIER.

Vous aurez cent coups d'un baston.
Tenez, voylà pour no pasté!

LE SECOND.

Helas! ayez de moy pitié,
Jamais plus y ne m'advena,
A toujours mais il y perra!
Helas! hélas! Je vault que mort¹!

LA FEMME.

Gautier, à toujours allez fort:
Du pasté aura souvenance.

LE PATICIER.

Va, qu'on te puist percer la panco
D'une daguo, et tous les boyaux!

¹ Ici dedans.

² Je ne vauz pas mieuz que mort.

LE SECOND.

A, faulx trahistre deloyaux,
Tu m'as bien fait aller meuldryr!

LE PREMIER.

Et ne devois-tu point partir
Aussi bien au mal comme au bien?
Qu'en dy-tu, he, belitrien?
J'en ay eu sept foys plus que toy.

LE SECOND.

Dea, si tu m'eusse adverty,
Je n'y fusse jamais allé.
Helas! je suis tout affolé!

LE PREMIER.

Cé-tu point bien que on dit qu'enfin
Le compaignon n'est point bien fin,
Qui no trompe son compaignon.

LE SECOND.

Or bien, laissez cela; mengon
No pasté sans avoir la tarte
Et s'en fournisson no gorgetto.
Nous sommes, nottes bien ces motz,
Par ma foy recevant de bos¹.

LE PREMIER.

So sommes-nous; mais, saus doubter,
Il ne nous en fault point vanter
En quelque lieu ne hault no bas,
Et prenez en gré noz esbas².

EXPLICIT.

¹ Bos se disait pour bois, d'où le mot *boquet*. Ici il s'entend pour coups de bâton. Le coquin veut dire qu'ils ont reçu une volée de « bois vert ».

² Les farces finissent souvent par ces mots qui rappellent le « pasté » des pièces de Pléau. Ainsi celle de *Mohet*, qui est du même temps et du même répertoire, a une conclusion toute pareille :

Et si vous êtes que, pour le cas,
Que prenez en gré nos esbas.

FIN DE LA FARCE DU PASTÉ ET DE LA TARTE.

LA VIE DE SAINT FIACRE

(XV^e SIÈCLE. — RÉGNE DE CHARLES VII)

NOTICE ET ARGUMENT

Ce mystère se trouve dans le même manuscrit que ceux qui précèdent, et, comme eux, il a été publié par M. Achille Jubinal dans ses *Mystères inédits du XV^e siècle* ¹. Il est du même temps et du même caractère.

La vie du saint y est suivie de point en point avec une exactitude parfaite.

C'est sa légende rimée et mise en scène de la façon la plus naïve, avec tous les détails qu'en on peut lire dans un manuscrit de la même époque qui se trouve aussi à la Bibliothèque nationale, et que nous aurons occasion de citer en note aux endroits qui se rapprocheront plus particulièrement des épisodes de la pièce.

Dans celle-ci comme dans la légende, nous trouvons d'abord saint Fiacre chez son père, noble et riche seigneur d'Irisode, « comte tenant soubs luy la seigneurie d'Ybernye. » Le père aime le luxe et la magnificence, le fils les fait; le père voudrait qu'il se mariât à quelque noble jeune fille, et Fiacre à la mariage en haine. C'est Dieu seul qui le possède. La fille d'un comte, qu'on envoie vers lui pour le mettre en tentation, ne fait que le mettre en fuite. A tout ce qu'elle lui peut dire de gracieux, il répond par des refus.

« Ce oyant, dit la légende manuscrite, qui est la meilleure analyse de la pièce, la parcelle moult triste et honteuse s'en retourna, et le benoist saint Fiacre, touché de l'amour de Dieu, se mist en chemin pour passer la mer afin de s'en aller hermitte au pays de Brie près Meaux. Et se adressa vers saint Faren, luy donnant à cognoistre sa veullante. »

Dans le mystère ce voyage est bientôt fait. Quelques vers y suffisent.

Saint Pharon, qui était alors évêque de Meaux, fait le meilleur accueil au pieux voyageur, et, pour qu'il puisse avoir une digne retraite sur ses terres, il lui donne tout ce qu'il pourra bêcher de terre en un jour. Or, la bêche en ses mains bénies fait un tel travail, qu'avant la fin de la journée Fiacre se trouve maître d'un terrain immense. Toute une vaste forêt s'est trouvée défrichée.

Une vieille femme, qui aime mieux croire à quelque tour de sorcier qu'au miracle, s'en va dénoncer Fiacre à saint Pharon, qui, émerveillé, lui laisse ce que Dieu lui a donné par ce prodige.

Sa vie ne se prolonge guère. Dieu, à qui il l'a donné toute, le prend en compassion et le retire vers lui.

Quand il est mort, l'évêque fait pieusement relever « le corps saint », et les miracles se multiplient dans la chapelle où il a été placé. Ils s'opèrent dans la pièce de la même manière et avec le même ordre que dans la légende. De solennelles actions de grâces, dont l'évêque donne

le signal, remercient le ciel et mettent fin au mystère.

Ce qui lui donne une originalité particulière, pour ne pas dire étrange, c'est qu'arrivé aux deux tiers de sa longueur il est interrompu par une farce, qui, sans dire gare, s'ébat en toutes sortes d'impétés, de ribauberics, de guillardises, et cela entre la vie du saint qui vient de finir, et ses miracles qui vont commencer!

Un de ces soldats d'aventure et de pillage qu'on appelait alors du nom de « brigand », resté aux mauvais drôles qui ont gardé la pire moitié de leur métier, rencontre un paysan, « un vilain », et lui demande sa route vers Saint-Omer, pour qu'il puisse rejoindre sa compagnie.

Le vilain fait d'abord la seurdre oreille, puis ne lui répond — lorsqu'il y consent enfin — que par des moqueries ou des injures. Le brigand veut s'en venger, mais le vilain est déjà loin, et il ne trouve pour passer sa colère qu'un chapon gras auquel il tord le cou. Un sergent qui passe le lui dispute. De gros mots s'échangent, puis des coups; les plus lourds et les plus dur tombent sur le sergent, qui s'en va avec un bras cassé pendant que le brigand emporte le chapon.

De ce champ de bataille on passe, avec la facilité d'évolution particulière à ces pièces, chez la femme du sergent.

Celle du vilain lui vient conter, pour la réjouir, le mauvais cas de son mari, estropié par le brigand. Elles s'en donnent à cœur-jeu sur l'aventure, et pour la fêter mieux s'en vont au cabaret où la femme du vilain s'est éprise d'un certain vin nouveau qu'elle veut faire connaître à sa commère. Elles sont en train de boire à plein gosier, quand survient le sergent, qui, du seul bras qui lui reste, étrille sa femme bel et bien.

De rage, elle se jetterait, toute décoiffée, sur sa commère qui, en la menant au cabaret, l'a mise en cette mauvaise passe; mais un bon mouvement l'en détourne. Pour se consoler de ne plus boire, elles chantent ensemble. La farce finit et le mystère recommence.

M. le duc de la Vallière, dans sa *Bibliothèque du Théâtre-Français* ¹, et, d'après lui M. Lesclapart, dans son livre *la Satire en France au Moyen Âge* ², avaient signalé cette singularité d'une farce au beau milieu d'un mystère dont elle interrompait les scènes dévotées par son rire et ses impiétés.

Nous croyons, comme eux, que c'est un fait unique dans l'histoire de ce théâtre bizarre, et c'est pour cela que, pour ce volume, où farces et mystères se trouvent mêlés, nous avons donné la préférence à cette *Vie de saint Fiacre*, qui est à la fois mystère et farce.

¹ T. I, p. 38-42.

² 1859 in-18, p. 242.





YIE MË 3. FIACRE

L'ÉPIQUE

Amis, passe nous sans attendre
Que de mal nous veuille défendre
Le Roy des Roys



Que de mal nous veuille défendre
Le Roy des Roys

CY COMMANCE

LA VIE M^{GR} S. FIACRE

RIMÉE EN FRANÇOYS

LE PÈRE S. FIACRE.

Dame, mon penser vous vueil dire :
Sachiez, j'ay au cuer grant yre¹
Toutes fois que mon filz regarde,
Je croy par Dieu, qui lez siens garde,
Que il ne vaudra jà riens née².
Il est tout adoz³ en pensée;
Il ne se porte bel ne gent;
Il samble que de bonne gent
Ne soit pas nez.

LA MÈRE.

Monseigneur, tot de moy tenez
Que sens⁴ sera s'en⁵ le marie;
Car lors manie plus jolie
Dementra⁶, créez⁷ ma parole.
Il a trop esté à l'escole :
Retraire-le nous cu convient;
D'estudier trop lui souvient :
Point ne m'agrée.

LE PÈRE.

Vous vous estes bien apensée⁸ ;
Ceste parole tieng à sage,
Je li veul dire mon courage⁹.

Cy parle à son filz.

Fiacre, mon filz, sà, venez
Icy devant moy vous tenez
Sanz contredire.

S. FIACRE.

A vostre volente, chier sire,
Fera de droit. J'y suis tenuz,
Car c'est droiture.

LE PÈRE.

Mon chier enfant, de ta nature
Te deusses porter jollis,
Et avoir gent corps et polis,
Et chevauchier et faire joye.

1. Mécontentement, colère.

2. C'est-à-dire chose digne, noble, « Riens » ici est pris dans le sens primitif de chose, comme son radical latin *res*; et « née » se prend pour noble, « bien née. »3. Main tenant. C'est un reste du latin « *adesto*, » solo présent, qui se retrouve encore bien mieux dans l'italien *adesso*.

4. Sensé.

5. Si on.

6. Neura, démentera.

7. Croyez. C'est de ce verbe ainsi écrit qu'est venu le mot *croiance* pour croyance.

8. Vous avez pensé sagement.

9. Non sentiment, ma résolution. « Courage » est pris souvent avec ce sens dans la *Chanson de Roland*, et le *Roman de Roussant*.

Il semble, quant tu vas la voie,
Que tu penses trestout adez.
J'aimasse mieix qu'au jeu des dez
Ou auls tables te déportasses,
Qu'en tel guise te desmenasses.
Ta guise muc¹.

S. FIACRE.

Mon chier seigneur, j'ay entendue
La parole de Jhésucrist;
Es Euvangiles est escript :
Dieu le dit, n'en sui en esmoy,
Qui veult venir droit après moy
Renier si fault sa plaisance
Et prendre croix de pénitence
Pour soy des péchiez aquiter.
Et s'ay souvent oy conter
Qu'en doit pou prisier le solas,
Dont en dit en la fin : « Hélas ! »
C'est vérité.

LE PÈRE.

Biau filz, j'ai de toy grant pitié :
Marier te fault sanz doubance;
Sy mucras ta contenance.

Cy parle au chevalier.

Entendez à moy, biau compère,
Au nom de Dieu notre douz Père.
Devisiez-moy d'une pucelle
Qui soit sy avenant et belle
Que à Fiacre puisse plaire,
Afin que le face retraire
De la simple vie qu'il maine.
Elle me semble trop vilaine
Et dissolue².

LE CHEVALIER.

J'en say une de grant value,
Gente de corps et de visage,
Et sy est de noble lignage,
Et de rente moult bien garnie;
Elle sera moult esjoie
De Fiacre votre filz prendre.

Cy s'en part.

Je la voiz querre sanz attendre;
Je la voy là ou se repose.

Cy parle à la pucelle.

1. Change ta fantasia.

2. Délétré, dénuée de raison.

Ma suer¹, Dieu, qui tout dispose,
Vous octroït joye.

LA PUCELLE.

Sire, Jhésuerist vous pourvoit!
Dietes-moi quel besoing vous maine;
Je ne vous viz meiz² des semaino
Prez de sà traire³.

LE CHEVALIER.

Vous le sarez sanz nul contraire :
Monsigneur veult qu'à ly vegniez
A celle fin que vous preigniez
Fiacre son filz à mariy.

Venez avec moy sanz destrey⁴,
Et sy ly faites bonne chièrre
A celle fin qu'il vous ait chièrre;
Mix en vauldrez.

LA PUCELLE.

G'iray quel part que vous vouldrez,
Car j'ay en vous bonne fiance,
Se le douz Jhésus tant m'avance
Que Fiacre me veult prendre,
Guereodon⁵ vous en vouldray rendre
Bon et grant, et à bonne chièrre.
Venez avec moy, chamberière :
C'est bon affaire.

LA CHAMBERIÈRE.

Vostre volenté me doit plaire,
Ma gracieuse damoiselle.
Bonno me samble la nouvelle
Qu'avez oïe.

LE CHEVALIER.

Alons-eut, ne demourons mie,
Par coste sente⁶ qui est plaine.

Cy parle le chevalier au père S. Fiacre.

Syre, cy endroit vous amaine
La damoiselle que disoie.
En couvenant la vous avoie,
Vous le savez⁷.

LE PÈRE S. FIACRE.

Biau compère, bien fait avez.

Cy parle à la pucelle.

Ma fille, je vous ay mandée
Pour ce que bonne renommée
Vous porte mon compère chier.

1. Suer.

2. Point. Dans la moralité de *Charité*, on trouve :

Je ne me peut mes testier.

C'est de cette particule prise toujours dans un sens privé et personnel que sont venues les mots *mespriser*, *mesaler*, *mesprendre*.

3. Venir près d'un.

4. Sans délai. On lit de même dans la moralité du *Moultin Biche* :

Et venez tous deux sanz destrey.

5. Récompense. Il est resté jusqu'à Voltaire dans le style moraliste.

6. Sentier. Ce mot « sente » est encore employé dans les campagnes.

7. C'est-à-dire : « vous savez qu'il éloit convenu que je vous le conduirois. » Le verbe « avoyez », avec le sens de conduire, guider, se trouve dans le *Roman de Renart*, vers 3116 et 3719.

Je vous prio que aprochier
Veilliez de m'on filz, par tel guise
Que il vous ait à fame prise :
Liez¹ en seroie.

LA PUCELLE.

A vostre gré faire m'octroie.
A Fiacre vois sanz demeure;
Ne veul plus y faire demeure,
A ly gentement parleray,
Et biau semblant li monterray
A soing selon sa contenance.

Cy parle à S. Fiacre.

Mon chier amy, sy suis veuee;
A vous conforter sui tenue,
Car en m'en prie.

S. FIACRE.

En Dieu est mon confort, amie,
Car de solas² mondain n'ay cure.
Dieu vous octroït bonne aventure,
Je le vouldroie.

LA PUCELLE.

Mon chier amy, je loeroie³
Que préssiez esbatement
Et que créez⁴ le loement⁵
De votre père qui est sage.
C'est bonne orïe que mariage;
Bien dire l'ose.

S. FIACRE.

Pas encontre vous ne propose,
Mais je sçay bien en vérité
Que trop mieix vault virginité.
Garder la veul de bon corage :
N'ay soing d'entrer en mariage,
Doulce seur goute.

LA PUCELLE.

Mon amy, sy vous atalente⁶,
Vostre fame de moy ferez.
De chacun mieix prisiez serez
Se vous départez gentement,
Qu'à vivre si musacement⁷ :
C'est grant doulour.

1. En Basse, joyeux, *d'artez*.

2. « Solas, » plaisirs.

3. *Je vous flatterois, louerai...*

4. Créer.

5. Le consentement, l'assentiment.

6. Si je vous plais, vous donne du dépit. Ce mot, dont nous ne connaissons pas d'exemple ailleurs, mais que nous retrouverons dans cette même pièce un peu plus loin, vient de « talient », désir, envie, qui n'était pas son plus d'un grand usage. Il est toutefois dans la farce de *Coignac ou moqueur marié* :

Te recontrais bien atement
Et te donne à mal talent.

dans *Coignac*, « talient » est donné pour très-ardent, plein de désir.

7. Le sens de ce mot nous échappe, mais il y a là probablement une faute de copie, et c'est « musagement » qu'on doit lire, mot qui se serait pas dépayé à cette époque, car il se trouve, un peu plus tard, donné comme mort, dans *L'Éclaircissement de la langue française* par Palgrave, p. 810.

S. FIACRE.

Vous me requérez de folour¹;
Mais pas ne m'y accorderay;
Gente, ne me marieray
Fors à Dieu et à Nostre Dame
Qui lez leurs gardent de diffame,
Et de vergogne².

LA CHAMBEREIERE.

Alons-nous-ent sanz point d'esloigne³,
Et prenez congïé à son père;
Trop est de diverse matere
Quant sy faitement vous refuse.
Sa jeunesse povrement use,
Car il ne tient de luy nul conte,
Plus tendra terre que i conte⁴,
S'il vit à age.

LA PUCELLE.

M'amie, vous dietes que sage⁵;
A son père vous congïé prendre.

Cy parle au père S. Fiacre.

Sire, j'ay parlé sanz m'espandre
A vostre filz, maiz n'a courage
De soy bouter en mariage.
Voir il m'a dit tout à délivre⁶
Qu'en virginité veult vivre,
Et en méaise⁷.

LE PERE S. FIACRE.

Ma douce suer, ne vous desplaise
Je vous pry que vous revegniez
Souvent cy, et ne vous feigniez⁸
De monstrier y semblant d'amour.
Je pense bien que sanz demour⁹
S'avisera.

LA PUCELLE.

Sire, celle sui qui fera
De cuer la vostre volenté,
Mon vouloir est entalenté¹⁰
Pour vous; je voiz en mon repaire

1. Folie. On disait plus souvent folleux, comme dans ce passage de *Celis qui toue et despite Dieu* :

Folleux seroit que vous delaisse
D'abus de paroles longues.

2. Honte.

3. C'est-à-dire sans différer. *Eloigne* est ici pour *esloigne*, retard. On disait *esloigner pour différer*, comme on le voit dans le roman de *Fier et Blanche-foie*.

4. C'est-à-dire : « si sans, il tiendra plus de biens, de domaines qu'un comte. » On sait que saint Fiacre était de grande noblesse, et que son père n'était pas moins que comte en Irlande.

5. Ce que vous dites est sage.

6. Fraichement, librement.

7. Malaise, ennui. Nous avons déjà rencontré ce mot avec le même sens.

8. Ne vous épargnez, ne vous ménagez pas. « Se feindre, » dans le sens de trahir, se dérober, s'épargner, est une locution encore employée dans le patois bourguignon. Le mot *feignant* en vient, et nous, comme on le voit, de *feignant*. V. à ce sujet une note curieuse dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2^e série, t. II, p. 324.

9. Retard.

10. Bien intentionné, plein du meilleur désir. V. une des notes précédentes.

Par ey, Dieu vous gart de contraire
Par sa poissance.

S. FIACRE.

Vray Dieu en qui j'ay ma eréance,
Donnez moy grâce de tant faire
Cy aval que vous puisse plaire.
Mon père me veult marier,
Mais ne me veul mie lier
En mariage; foi seroie
Se ma virginité perdroie.
Sy vous pry de vraie matere
Et vostre glorieuse Mère
Que me donnez voie tenir
Par laquelle puisse venir
A sauvement.

DIEU.

Cy parle Dieu à sa Mère.

Mère, voir moult piteusement,
Fiacre là aval me prie :
Son père veult qu'on le marie
Afin que gaïement se porte;
Mais grandement s'en desconforte,
N'a soing d'orgueil ne de bobance¹,
Ne de carole², ne de dance;
Ainz veult demener sainte vie,
Sa virginité m'a plevie³
De bon courage.

LA MÈRE DIEU.

Mon chier filz, se sera domage
Sy se part de vostre service;
Quar bien vous sert sanz faire vice,
Pour l'amour de vous het le monde,
Car bien voit qui n'y a riens monde⁴.
Ottroiez-ly conseil sy ferme
Que il puist s'y user l'erne⁵
De sa vie qui est mortele.
Qu'il ait des ciex la joie belle
Qui tout temps dure.

DIEU.

Bien m'y octroie, c'est droiture.
Gabriel, fay sy; li va dire
Qu'il passe mer sanz contredire
Et délaisse sa cognoissance,
Et face tant qu'il viegne en France;
Et tel conseil y trouvera
Par lequel il se sauvera
Légierement.

1. Feste, magnificence. C'est la première forme et le premier sens du mot *bobance*. On disait aussi *boban*, comme dans ce distique sur l'orgueil et le faste des chevaliers de Saint-Jean : « boban d'ospitaliers. »

2. Sorte de rondé à danser. « La ronde carole, » lit-on dans le *Préface d'Yves*, 150^e, in-12, p. 102. Une petite place de Paris, dans le quartier Saint-Benoit, on l'on venait danser aux chanoines sous une image de la Vierge, s'appelait *carrefour de Notre-Dame de la Carole*.3. Promise, garantie. Nous lisons « fille plévie » pour *sanctée*, promise, dans les *Chroniques de Flandres*.4. Par, sans tarbe, du latin *mundus*, il n'ee est resté que le mot *l'innocence*, « son contraire. »

5. Arme, force.

GABRIEL.

Je l'y vois dire¹ vraiment
 Ens en l'heure². Quant vous agrée,
 De vous desdire n'ay pensée ;
 Foleur³ feroie.

S. FIACRE.

Glorieux Dieu, bien dormiroie ;
 Vcy en droit me couchera.
 Petit me reposera,
 S'a Dieu agrée.

GABRIEL.

Dire me convient ma pensée
 A Fiacre qui se repose.

Cy parle l'ange à S. Fiacre quant il sera couché.

Mon amy, Dieu qui tout dispose
 Vuelt que lesscs ceste contrée
 Et que passes la mer salée ;
 Car se ey endroit demouerois
 Pas sy bien ne te sauveroies,
 N'en doute pas, c'est chose voire,
 De paradis en la grant gloire
 Des cieulx revois.

S. FIACRE.

J'ay oïe moult doule voix ;
 Bieneroy que du ciel est venue ;
 Il dit que decy me remue.
 Quant à Dieu plaist ne fineray⁴
 Devant que à la mer seray.
 Vers le batelier⁵ me fault traire.

Cy roït au batelier et die :

Amis, Dieu vous gart de contraire.
 Sy vous plaist vous me passerez
 De çà, et bien palé sercz,
 Saaz estrif⁶ faire.

LE BATELIER.

Eatrez euz⁷, sire debonnaire ;
 Bien et à point vous passera
 (Pour l'amour de Dieu le feray
 Au quel j'ay mise ma fiance),
 Au port par où en va en France ;
 Car je croy, se diex me pourvoie,
 Que n'avez pas moult de monnoie.
 Jeeroy que de bon lieu soiez
 Dieu nous a si bien avoiez⁸
 Que sommes à bon port venuz.
 A li loer⁹ sommes leanz,
 Car c'est raison.

S. FIACRE.

A Dieu, frère; bien est saison

1. Je lui vois dire.
2. Sur l'heure.
3. Folie. V. une des notes précédentes.
4. Je n'aurai pas de cesse.
5. Pour comprendre cet embarquement de saint Fiacre, il faut se rappeler qu'il est en Irlande, et qu'il veut venir en France.
6. Contestation, débat.
7. bedson, de latin *sed*.
8. Conduits, mis dans la voie. V. une des notes précédentes.
9. Le louer, lui rendre grâce.

Que je voise¹ vers Miaulx² en Brie.
 Aviz m'est³, n'en mentiray mie⁴,
 Se l'évesque Pharon⁵ trouvoie
 Que par luy concilliez seroie
 Bien et à point sauz demourée ;
 Car il a bonne renommée
 Jusques à Rome.

S. PHARON.

Jà, voy venir i estrange homme ;
 Il semble moult bien à sa chière⁶
 Qu'il n'ay mie folour chière⁷.
 Il port⁸ bien qu'il est travaillié,
 Il a jeuné et veillié,
 Bien y apert⁹ à son viaire¹⁰.
 Jeeroy qu'il soit de bonne affaire ;
 Il vient vers nous la droite voie.
 Heix doit que tieiz nouvelles oïe
 Qui soient belles !

LE CHAPELAIN.

Se Dieu plaist, il lez dira telles
 De quoy liez¹¹ et joiez seron :
 Sus ses mos¹² nous aviseron.
 Avis m'est, à sa contenance,
 Qu'il est homme de pénitance ;
 Petit se prise¹³.

S. FIACRE.

Un seigneur de dévotic guise¹⁴
 Voylà ; il fault que m'y conseille ;
 Pour bien prier bien souvent veille.
 Je li vois dire mon couraige¹⁵.

Cy parle S. Fiacre à S. Pharon.

Sire, Diex vous gart de dompage
 Et vous doit sa volente faire !
 Recorder vous veul mon affaire
 En vérité.

1. Que j'aille.
2. C'est en effet auprès de Meaux que saint Fiacre est son ermitage.
3. « N'est avis, » expression encore en usage.
4. Je n'y manquerai pas.
5. Il était alors évêque de Meaux, après avoir passé une partie de sa vie « le court, tant auprès de Théodore, roi d'Autriche, qu'au près de Clotaire II, dont il fut le chapelain. C'est lui qui servait saint Fiacre, comme il est dit ici, et lui fit don du lieu où il voulait fonder un ermitage.
6. Mine, apparence, de l'Italien *cielo*, visage, mine, accueil. On lit dans la *Mappemonde* de Gastiel de Metz (aux siècles) :
7. Par forme d'ironie et pour contredit.
8. C'est le même mot, avec un tout autre sens, qu'il a du reste gardé, celui de *repas, festa, banquette*. On dit encore « faire bonne chère. » Malgré la différence du sens, la racine ne change pas, les comme la, chère vient de *carere*, mine, accueil. La bonne chère, le bon repas, ne sont qu'une des formes du bon accueil.
9. Il paraît. C'est l'indicatif du verbe *parere*, qui a disparu, et est remplacé par « paraître. »
10. Il est apparent, visible.
11. Visage.
12. *gai*. Nous avons déjà rencontré ce mot souvent, et le ren contrerons encore.
13. Meux, malade.
14. Se se croit pas de grande valeur.
15. Façon, apparence.
16. Sa résolution. V. une des notes précédentes.

S. PHARON.

Dieu qui est plain de charité,
 Vous doint¹ grâce de dire chose
 Qui soit bonne; car, je suppose,
 Soing n'avez de dire folcur;
 Car vous portez simple couleur²
 Et agréable.

S. FIACRE.

Sire, sachiez, ce n'est pas fable,
 Je viens d'oustre la mer salée.
 Touz mez parens et ma contrée
 Ay lessié pour la Dieu amour³;
 Sy m'en suis venu sanz demour⁴.
 Bien say, se demouré y fusso,
 A servir Dieu lessié cusse
 Et ce fust pour moy grant folie⁵.
 Ou non de la Vierge Marie
 Ay renoncé de bon mémoire
 A toute chose transitoire.
 Sy vous pry qu'il vous veulle plaire
 Qu'en aucun lieu solitaire
 Soie mis ou face demeure;
 Car j'ay désir que je labeure
 En servant Dieu toute ma vie.
 Car, voir, n'ai talent ne envie
 Dez biens du monde.

S. PHARON.

Amis, Dieu en tout bien abonde.
 En ce bon propos te maintiegnel
 Je ne vuel pas que à moy tiegne.
 Suis-moy, je te menray en l'heure⁶
 En i lieu ou feras demcure.
 Qui n'est mie⁷ hanté de geus.
 Regarde cy; lieu y a gent⁸.
 La terre t'est toute donné
 Que fourras⁹ en une journée
 Pour maison faire.

S. FIACRE.

Dieu qui toute chose peut faire,
 Chier sir, le vous veulle rendre!
 Au lieu faire voudray entendre
 De bonne guise.

S. PHARON.

Restourner me fault à l'église,
 Mon chier amy; pour moy priez
 Souvent, ne vous en détriez¹⁰;
 Venez à Miaulx pour moy veoir.
 Jà ne vous puis-il mescheoir¹¹
 Pour chose née¹²!

LE CHAPELAIN.

Allons-nous-ent sanz demourée,
 Mon chier seigneur, par ceste voie.
 Se jeune homme, que Dieu pourvoie,
 A bon courage sanz faitise.
 Nous serons tantost à l'église
 Qui est faite d'œuvre moult chière¹.
 Séez-vous en ceste chaire,
 Se il vous hete².

S. PHARON.

Vostre volenté sera faite,
 Car elle n'est pas dissolue.
 Sy m'asscray sans atendue
 Pour repos prendre.

S. FIACRE.

Il me fault fouir³ sanz atendre
 De ceste besche qu'ay trouvée.
 Tel envre n'ay pas à user⁴,
 Mais il convient que je la preigne,
 Dieu mo doint faire tel ouvraigne
 Qui li soit agréable et bonne;
 Je croy que Dieu, qui tout bien donne,
 Fait vertu pour moy, c'est sans doute;
 Car en lieu ma besche ne boutte
 Que la terre ne se remue
 Tout partout, c'est chose séue.
 A m bescheez seulement
 Ay foy de terre graminent
 A poy⁵ de paine.

LA VIEILLE BONDRE.

Sire, ce soit en pute estraine
 Que vous ay cy amené⁶;
 Il fault que votre demené⁷
 Sache l'évesque sanz atendre.
 Toute sa terre voulez prendre.
 On puct veoir à votre guise
 Qu'estez plain de grant convoitise;
 Mais je feray tant vraiment
 Que ne fourrez⁸ pas longuement:
 Je le vois querre⁹.

S. FIACRE.

Je ne convoite pas la terre,

1. Chère, de grand prix.
2. « Plait, » du vieux verbe « haiter ». Ce mot se maintint longtemps dans la locution « être de hait », c'est-à-dire à son aise, en plaisance.
3. V. une des notes précédentes.
4. En usage, en habitude.
5. Feu.
6. C'est-à-dire : « on a mal détreiné de vous amener ici. » Put est un vieux adjectif, dérivé de putifer, qui avait le sens de vilain, méprisable. Quand on souhaitait auvaise chose à quelqu'un, et qu'on l'envoyait au diable, on lui disait d'aller « en pute étraine, » témoin ces vers de la moralité du *Ménestrel d'Yvetot* :

Aller vous en en pute estraine,
 De par Dieu je vous le comménde.

7. Actiou, prise en mauvaise part, monuvre. Complier, parler (liv. V, ch. vi) des trahisons que tramait M. de Saint-Pol, les appelle « le demené du diel conte ».
8. Fourrer.
9. Querir.

1. Donne.

2. Apparence.

3. L'amour de Dieu.

4. Retard.

5. Ces trois vers peuvent s'expliquer ainsi : « Je sale que si j'y fusse demeuré, j'aurais dû renoncer à servir Dieu, et n'ait été pour moi grande faute. »

6. Je te mènerai sur l'heure.

7. Nullement.

8. Agréable.

9. Bêcherat. Du verbe « fouir », que nous trouvons plus loin.

10. Détournez, distrayez.

11. Arriver malheur.

12. Nulle.

Fame, dieuez quanque verrez,
Car jà auire ne me pourrez
Se Dieu l'octroie.

BORDER.

A Miaux m'en vois par ceste voie;
A l'évesque le fait diray,
Jà de riens ne l'en mentiray.

Cy parle à l'évesque et dit :

Sire, je suis à vous venue,
Car par guise trop dissolue¹
Feutse² l'omme qu'avez lessie,
Il destruit tout votre plessie³,
Sy feut longues⁴, ainssy sanz doubte
Votre terre vous tendrà⁵ toute.
Venez-y et sy le vèez,
Chier sire, se ne m'en créez;
Trop sui dolente⁶.

S. PHARON.

Vèoir le vois⁷; il m'atalente⁸.
Sy verray comment se déporte.
Jhésucrist qui lez sieus conforte
Me veule garder de méalfaire!
N'arcestray pour nul contraire
Tant que voie la manière.

Cy parle à S. Fiacre.

Par Dieu qui nous donne lumière,
Fiacre, vous fetes merveilles;
Je ne y oncques lez parvilles,
Car vous fetes, c'est chose èlere,
Ce que homme ne pourroit faire,
Tout votre plaisir me doit plaire
Entièrement⁹.

S. FIACRE.

Le four lairay vraiment,
Certes pas à mal n'y pensoie;
Car pas volentiers ne feroie
A vous ne à autre grevance¹⁰.
Je prendray cy ma demourance,
Chier sire, quant il vous agréz;
Car j'y ai désir et grant pensõe
De liex prier.

1. Vilaine, désordonnée. V. une des notes précédentes.
2. Foutille, bêche.
3. « Plessie » pare planté d'arbres. De ce mot est venu le nom de bien des lieux, tels que Plessis-la-Tour; et de bien des personnes, du Plessis-Morisy, etc., etc.
4. « Si il font plus lon, temps. »
5. Tendra.
6. Douleur.
7. Veit.
8. Méplait. V. une des notes qui précèdent.
9. Le miracle de saint Fiacre, défrichant en quelques instants une vaste étendue de terrain, et la démonsiaction faite par la vaille à Fyéque, dont le domaine peut être ainsi tout envahi, puisqu'il a donné à Fiacre ce qu'il pourrait bêcher en un jour, se trouvent dans le ms. 8199 de la Bibliothèque nat. « S'ensuit la vie de glorieux say de Dieu monsieur Saint Fiacre. » Il manque ici le détail le plus frappant du miracle, et celui dont la vaille avait été le plus effrayée : les arbres tombant d'eux-mêmes à mesure que le saint s'avance.
10. Tort, dommage.

S. PHARON.

Je m'en revois sanz destrier¹,
Sains homs estes, j'en suis seur.
Priez pour moy, n'alez peur.
Se il vous vient nesseccité,
Et jo le say, en vérité,
A vous venray.

S. FIACRE.

Sus ceste pierre me tenray;
Dessus feray ma reposée.
Vray, bien mole l'ay trouvée,
Je cuidoe qu'elle fust dure².
Dieu qui nasqui de vierge pure
Vois prier, quar il est raison.
Icy feray-je ma maison :
Jamais ne m'en départiray,
Cy endroit mes heures diray
De bon courage.

LA FUCELLE.

Je m'eü revois en l'héritage
Où le père Fiacre hante
Qui moult en vîz³ s'esbat et chante,
Ne s'ay sa manière muée⁴;
Chamberière, sanz demourée,
Alons-ent sana faire demour;
Car savoir veul, sanz nul séjour,
Comment Fiacre se déporte
Et ly vèoir me récoforte :
Je l'aing sanz faille⁵.

LA CHAMBERIÈRE.

Alons done, vaille que vaille;
N'est pas raison que vous desdie⁶,
De gré vous feray compaignie :
Cy sui tenue.

LA FUCELLE.

Alons tout droit par ceste rue.
De Fiacre voilâ le père.

Cy parle au père S. Fiacre.

Sire, Dieu et sa douce Mère
Vous veulent octroier grant joie!
Volentiers Fiacre verroye,
Pour lui vèoir sui sâ venue
Afin que son courage mue
Quant me verra.

LE PÈRE S. FIACRE.

Je ne sçay où en le querra⁷,

1. Sans cheval.
2. Le miracle de cette pierre sur laquelle le saint se repose, et qui s'amollit pour lui être plus douce, se trouve aussi, mais bien plus au long, dans le ms. que nous venons de citer. Quand saint Pharon accout pour s'assurer du miracle des arbres tombés devant saint Fiacre, il le trouve assis sur cette pierre « qui par la vertu divine fut plus amolite que plume. » L'herographe ajoute à propos de cette pierre qui avait été à longtemps conservée à Paris : « Encores s'adelle dedans l'église, non pas qu'elle soit morte, comme elle fait sous saint Fiacre. Incontinent apres devant dire, et pour démonstrer le miracle, demoura corée comme un acellier, ou un se seroit assis. »
3. Es bien vivant.
4. Il s'a pas changé de manière de vivre.
5. Je l'aime, mais sans faille.
6. Que je vous contredise.
7. Cherchera.

Tout a lessié son tenement¹ ;
 Alez s'en est secrètement² ;
 Je ne sçay qu'il est devenu,
 Touz sez amis groz et menuz
 A déguerpis³ par sa folere ;
 J'en ay en mon cuer grant douleur
 Et fort despit.

LE MESSAGIER.

Sire, sachiez que l'en me dist
 L'autrier⁴, quant fu en Miaulx en Brie,
 Qu'un jeune homme de sainte vie
 Qui estoit Fiacre nommé,
 A ti lieues de la cité
 Demeuroit en un hermitage.
 A l'évesque qu'en tient à sage,
 Conta qu'ost⁵ sa terre lessie
 Pour ce que il ne vouloit mie
 Espouser une fille belle.
 Qui en voudra oir nouvelle
 Là le voit querre⁶.

LA PUCELLE.

Tant yray par mer et par terre,
 Sy plaist à Dieu, que g'i seray ;
 Par foy jamais ne fleray⁷ ;
 Tant que je voie l'ermitage.
 Au port m'en vois sans arrestage.

Cy parle au batelier.

Amis, passe-nous sans attendre ;
 Que de mal nous veulle défendre
 Le Roy des roys qui tout puet faire,
 Et tu en auras bon salaire,
 Saches sanz doute.

LE BATELIER.

Votre volenté feray toute :
 Entrez en la nef sanz demeure,
 Sy passerons en la bonne heure
 Tandis comme bon vent avon ;
 Car pas de certain ne savon
 Se nous l'arons tel longuement.
 Venez à port de sauvement
 Dieu mercy sommes.

LA PUCELLE.

Il est droit que nous vous paiomes,
 Tenez, amis, pour nous priez,
 Et sy vous pri que nous diez
 Par où yrons à Miaulx en Brie,
 N'ay talent que gaires destrio⁸
 Tant que j'y soie.

1. Tout ce qu'il tenait, possédait. Ce mot s'employait pour luxe, richesse ; on lit dans le *Debat du corps et de l'âme* :

Ten et et ten argent, et ten grant tenement.

2. Abandonnés. Nous trouvons ce mot avec le même sens actif, qu'il a eu plus récemment, dans le roman des *Neuf Preux* : « Il eut en son filz nommé Karles, lequel déguerpi le siècle, et devint religieux. »

3. L'autre jour, proprement « l'autre hier », avant-hier.

4. Est.

5. Aille le chercher là.

6. Ne m'arrêterai. V. une note plus bas.

7. J'ai désir de ne pas différer beaucoup...

LE BATELIER.

Alez toute ceste grant voie
 Et vous ne pourrez forvoir ;
 Que Dieu vous veulle convoier
 Sans destourbance¹ !

LA PUCELLE.

Adieu, frère. Côtier France
 Nous convendra, m'amie chièro.

Cy parle à sa chambrière.

Volentiers verroie la chièro²
 De Fiacre que nous quèrons,
 Se Dieu plaist, nous le trouverons ;
 G'y mettray paine.

S. FIACRE.

Ge voy venir par celle plaine
 La pucelle qui a désir
 Qu'avec li voise³ gésir⁴ ;
 Mais n'ay talent⁵ de moy soullier.
 Vey me vois agenouillier
 Pour prier Dieu devotement.
 « Vray Dieu, si yray que fermement
 Croy que nasquites de la bello
 Qui enfanta Vierge pucelle
 Votre saint corps sanz souffrir paine,
 Et c'onques, franche ne villaine⁶,
 Ne pot dire par vérité
 Qu'enfantast en virginité,
 Fors elle, ne donnez puissance
 A telle qui a espérance
 De moy trouver, qu'en nulle guise
 Me reconnoisse ne ravise ;
 Car se de luy connus estoio
 De li trestout semons seroie⁷,
 Espoir qu'enluer me feroit⁸
 A fait de quoy pis me seroit
 Et grant damage.

LA PUCELLE.

Je croy que c'est là l'ermitage.
 A ti lieues de Miaulx en Brie
 Est ainsiques⁹ le devisoit
 Le messagier quant il disoit
 Oultre la mer dont sui venue,
 Aler m'y fault sanz attendre,
 Suer débonnaire¹⁰.

LA CHAMBIÈRE.

Ne sommes pas loing du repaire.
 Alons y ; quant vous atalento

1. Sans détour ni trouble.

2. Visage. V. une des notes qui précèdent.

3. Aille.

4. Cocher.

5. Dair.

6. C'est-à-dire femme libre, ou servie.

7. C'est-à-dire : « Je serais tout à fait (trestout) honteé, pressé (semons). » Ce dernier mot fait partie du verbe « semondre », qui fut longtemps en usage, avec le sens que nous lui donnons.

8. « Espérant que je serais enluer, enluer. » De ce dernier mot, qui était alors terme de maréchaerie, employé pour les chevaux qu'on blessait de la pointe des ébais en les ferrant, est venu le mot « enlouer » qui se trouve encore dans Malherbe, avec le sens de gêner, gêner, embarrasser.

9. Ainsi que.

10. Bonne amie.

Metons à li trouver entente
Quant avez fain de li trouver¹
Nous nous en devons esprouver
Sanz terme prendre.

LA PUCELLE.

Aler m'y convient sanz atreudr;
J'enterray ens².

Cy entre.

Dieu notre père
Soit sèans et sa douce Mère!
Icy endroit venue estoie
Pour la cause que je cuidoie³
Trouver ce que ne trouve mie,
Je me sui en vain travailleie
So vous ne m'enseigniez l'home
Que le commun Fiacre nomme.
A n lieus de Miaulx demeure:
En hermitage là auero⁴
Le Roy des roys.

S. FIACRE.

Dame, bon fait fouir⁵ desrois⁶,
Mais se Dieu me gart de domnaige,
N'a en ce pais hermitage
Fors que cestui; fole serez,
Se nul autre plus enqerez,
Qu'il n'y est goute⁷.

LA PUCELLE.

J'ai perdu ma paine toute,
Car, voir⁸, Fiacre n'estez mie⁹.
Il nous en fault aler, amie;
Fiacre n'a pas tel visage
Comme l'omme de l'ermitage
Je sui seüre.

S. FIACRE.

Hé! glorieuse Vierge pure,
Louer vous doy et mercier¹⁰;
Pas ne me voulez oublier.
Or seay-je bien certainement
Quo demourer seürement
Puis bien ycy toute ma vie.
Bien seay la pucelle polie
Plus ne vendra¹¹ pour moy trouver.
Dorénavant me doy prouver

1. « Avoie fain de » pour désirer, se dit encore dans les campagnes.

2. « J'enterrai dedans (le). »

3. Croya.

4. Adore. On disait plus souvent *orer*, ou *adorer* pour adorer. Le vendredi-saint s'appelait « vendredi soré », comme on le voit dans la *Farce d'un pardonneur* :

O'y fol porie dans une helle
Le jour vendredi soré.

5. Fouir. Ce verbe s'écrivait souvent ainsi. On lit dans le roman de *Berte aux grands pits* :

Tout a foui le herse
Par un chéist seüster.

6. Désrangement inutile.

7. Qui n'y est null-ment.

8. Pour « voire », vraiment.

9. « Ne demeure pas tel. » *Estre se prénait dans ce sens*. On lit dans *Secusanoir* : « le pays où on est estous el demorant. »

10. Remercier.

11. Vendra.

De faire le salut de m'âme;
Car je pense qu'home ne fame
N'y mettra plus empeschement.
Plus ne vendra vraiment
La damoiseille.

DIEU, en parlant à sa Mère.

Mère, forment vie eruelle¹,
Maine Fiacre pour m'amour
Il ne fera pas grant demour
Là jus en la vie mortelle:
Il ara la célestielle;
Quar il a assez deservie.
Onques ne vost² user sa vie
Là jus³, fors en affliction⁴.
Bonne rémunération
En doit avoir.

LA MÈRE DIEU.

Il a esté plain de savoir
Et est encore sanz faulz vice;
A esté en votre service
Et on mien; par bonne pensée
M'a dévotement saluée
Plusieurs fois de bon courrage,
Pour tant vous pri que du servage
A l'ennemy⁵ soit defcenduz,
Car du tout s'est à vous renduz
Sanz nul noien.

DIEU.

Jà ne charra on faulz loien⁶
Du félon Sathan ennemy
Qui n'a bon sergent ne demy⁷.
Guères ne demourra en vie:
Pharon l'âme, je n'en doute mie,
Sanz tricherie.

S. FIACRE.

Soupris⁸ me sent de maladie,
Il faut que je soie couchiez.
Je vous pry, vray Dieu, que touchiez
Ne soit mon corps de femme née⁹,
Ne que nulle ne soit entrée
On lieu où je reposcray.

1. « La vie tourmentée [*eruelle*] grandement [*forment*]. » Le verbe « eruelle », qui se changea plus tard en « eroullier », que nous trouvons dans les *Contes d'Entrapel*, et chez Cotgrave, était d'un emploi fort rare. L'adverbe « forment » dans le sens de « grandement » a été plus que jamais commun. On lit toutefois dans la morale du *Messirois Riche* :

Et se delétoit moeli forment.

2. Veut.

3. Sur terre, « en bas. » On disait « çà-jus » pour ici-bas, comme on le voit par ce passage d'Alain Chartier (*D'aveu*, 1647, in-4°, p. 284) :

Car lay ne religieus.
Ne vers Dieu devoleus
Ç'a jus, sans toy s'acordeus.

4. Tout ce passage doit s'entendre ainsi : « Il ne veut passer sa vie sur terre qu'en affliction. »

5. Nous avons déjà vu qu'on appelait ainsi le malin, le diable.

6. « Ne choisit dans les faux loiens... »

7. C'est-à-dire « qui n'a, pas même a moitié, rien de bon pour vous servir. »

8. Surpris.

9. D'antenne femme.

Ycy endroit me coucheray :
Las corps moult poises¹.

ORU.

Michiel, il convient que tu voises
Toy et Gabriel à Pharon,
Et ly dy que briefment² aron
De Fiacre bien briement la vie³.
De li savoir ne veult diffame
Qu'il li port le saint sacrement
Et soit à son trespassement,
Et qu'il li face son service
Bien et à point sans nes vice :
Mieux en vaura.

S. MICHEL.

Alons, compains⁴, pas ne faura
A nous que nous ne voison dire.

Cy parle à Pharon Michiel et Gabriel.

Pharon, saches que notre sire
Veult que de toy soit visité
Fiacre; car, en vérité,
Pas longuement ne vivra.
De par toy porté li sera
Le Saint Sacrement, c'est raison,
Et ne-te part de la maison
Devant qu'il sera en terre.
Il a le cuer de mal serre :
Va le véoir.

S. PHARON.

Il me devroit bien meschéoir⁵
Se le plaisir Dieu refuseie.
Tantost yray; se je targoie⁶
Je feroye haulte folie.
J'ay la voiz dez anges oie.

Cy parle à son chapelain.

Chapelain, avec moy venez,
Et notre clerc y amenez
Par compaignie.

LE CHAPELAIN.

Haston nous; se il perdoit vie,
Ains que⁷ nous y fussions venuz
Pour faultz en serions tenuz.

Cy parle au clerc.

Clerc, vien avec nous sanz attendre;
L'iaue bénoiste te fault prendre,
Sanz respit faire.

LE CLERC.

Et je le feray sanz contraire,
Certes moult volentiers feray,

Tout ce à quoy tenu seray,
Avançons nous d'aler au lieu,
Puisque c'est le vouloir de Dieu
Qui nous pourvoie.

S. PHARON.

Ne fineray tant que g'i soie.
Alons par ce chemin ferré¹;
J'aroye trop le cuer serré
Se mon devoir ne li fesoie.
Je le voy; Jhésus le pourvoie!
Il le me fault araisonner².

Cy parle à S. Fiacre et die :

Frère, Dieu qui puet pardonner
Touz mefflaz par sa courtoisie,
Veult que soiez de sa partie ;
Venu sui pour vous visiter;
Dévotement sans respiter³
Fera y l'afaire.

S. FIACRE.

Mon très chier seigneur débonnaire,
Chargié sui de grant malladie.
Estre ne puis longues⁴ en vie;
Trespasser me fault trempement⁵.
Bailliez-moy le Saint-Sacrement.
J'en fineray plus assure⁶
Contre l'anemy qui peur
M'a fait souvent.

S. PHARON.

Vous l'arez, je vous en conven⁷,
Volentiers et à bonne chière
Vous errez⁸ en bonne manière,
Que c'est cil⁹, ne n'en doublez mie,
Le Filz de la Vierge Marie
Qui pour faire rédempcion
Aux humains souffry passion,
Puis au tiers jour resuscita
Et quant il vout¹⁰ ès cieulz monta
Et siet à la destre¹¹ son père,
Et revenra, c'est chose clère,
Quant temps sera, par bon avis,
Pour juger trestous mors et vis
Au jugement.

S. FIACRE.

Ainsy le croy je ferement,
Sanz nulle faille¹².

1. Bien garni de esillons. C'est le mot qu'on emploie encore, et il est curieux qu'il fût déjà en usage au 11^e siècle. M. Litté averti d'en faire la remarque.

2. Prêcher.

3. Sans prendre de répit.

4. Plus longtemps, du latin *longius*. Nous avons déjà vu ce mot.

5. Vite, promptement.

6. Fort, assuré.

7. Je suis en cris d'accord avec vous. On trouve, et c'est le même sens, dans le *Roman de Beaurevais*, p. 124 :

Seigneur cousin, com vous est convenant.

8. Croyez.

9. Celui.

10. Vont, voloit.

11. Droite, dextre.

12. Faute.

1. Corps fatigué est bien pesant. »

2. Briefment, bientôt.

3. La *So*, le « briement » de la vie. Ce mot « briement » pour « briement » se retrouve plus tard dans le nom du bourgeois chargé de rompre les os des supplicies, qui en argot s'appelait « brimard » ou « brimort ». V. dans notre *Thésore françois des 11^e et 12^e siècles*, la *Comédie des procebes*, acte II, sc. 11.

4. Compagnons. Le mot « copin », encore en usage chez les écoliers, n'est qu'une altération de celui-ci.

5. Arriver malheur.

6. Turtais.

7. Avant que. « Ains » du latin *ante*.

S. PHARON.

Mon chier amy, je le vous baille.
Il est bien temps que le pregniez.
Usez-le bien, ne vous feigniez¹,
Mon très-chier frère.

S. FIACRE.

J'ai de joie faire mat'ero²,
Car j'ay les anges préveuz
Dont mon esperit-iert recéuz :
Finer³ veul le chief encliné⁴.
*In manus tuas, Domine,
Commendo spiritum meum.*

S. MATHIEU.

Gabriel, quaut s'ame véon
Sy la porton lasus⁵ en gloire,
Tous jors a éu en mémoire
De Jhésuerist la pñsson,
Ne faisons plus dilacion⁶
De porter l'en à bonne chièrre⁷
Devant Dieu en vraie lumière
Qui point ne flac⁸.

S. PHARON.

Ensevelir sanz lonc termine⁹
Nous fault Fiacre, c'est raison ;
N'y avous pas mis grant raison.
S'ame reçoit lui mult bon office
Mettre le convient en ce coffre,
Puis de ce drap le couverson :
Après cy entor nous serron,
Ne vous desplaise.

CY EST INTERPOSÉ UNE FARSE¹⁰LE BRIGANT¹¹,

Biau preudom, je ne sui pas aise.

1. Ne vous y méfiez pas. V. une note plus haut.
2. J'ai matière pour avoir joie.
3. Finir.
4. Comme le Christ, qui expira en inclinant la tête :

... *Pennis caput expiravit,*

dit Vida.

5. Le-haut. C'est l'opposé de « le-jus » que nous avons vu tout à l'heure.

6. Dété, retard.

7. De bonne manière.

8. Ne prend pas de fin.

9. Saas y mettre un long terme.

10. Sur l'entrage interposition de cette farce ou milieu du my-
tère, V. la Notice.

11. C'était alors un soldat, « manière de gens d'arme, couraiz et
apert à pié, » comme on lit dans un texte, cité par Du Gange au
mot *Brigandus*. Les « brigands » consistant une milice appartenant
pour la première fois pendant la captivité du roi Jean, vers 1357.
Chaque arche à cheval en avait quatre à sa suite, ainsi les appe-
laient-on comme on le voit dans le *Tre Livre traduit* de P. Ber-
cheure, qui fut écrit alors, « brigands ou serrians » Leur nom te-
nait du celtique *briga*, réunion, compagnie, qui se retrouve encore
dans « brigade ». Ils furent tout d'abord postérieurs pillards que
nous combattions : « Et, dit Froissart, qui les conust bien et ce
les hat puer, malgré leurs vols, et boyssus gausissent pères bri-
gands à piller villaes et châteaux. » T. II, p. 480-81. Ils faisaient
cependant parfois d'assez bonne besogne, en campagne ou à l'es-
taque des places. Le même Froissart nous montre un siège bon
mené « avec brigants tous pavés, qui tenoient grands piez et
boyaux. » Comme chez eux le baudit l'emportait sur le soldat,
c'est pour désigner le premier et non l'autre que leur nom, succé-

J'ay perdue ma compaignie
Ensaigne-moy, ne mente mie¹,
Le droit chemin à Saint-Omer,
Par Dieu que chacun doit amer,
De forvoier sui en doubtaunce ;
Car oncques mais ne fu en France
N'en Picardie.

LE VILAIN.

Je mengeray de la boulio
Jà quant je vendray à maison ;
Mais j'ay perdue ma saison²
De tous poins ceste matinée,
Car le prestre sy a chantée
Hui au matin trop longue messe.
Ne prise le cry d'une asnesse,
Tout quanqu'il porroit sermonner³.
Il ne pense qu'à organer⁴
Pour traire notre argent de bourse.
Aussy tost aroit i pet d'oursse,
Qu'ait riens du mien par son abet⁵,
Tout sache chanter au fausset
N'a haulte alaine.

LE BRIGANT.

Bons boms, dy-moy, ne te soit paine,
Par où sont lez brigans passez :
Je sui d'estrier⁶ tout lassez,
Ensaigne-moy, que Dieu te voie,
De Saint-Omer la droite voie.

Le vilain ne daigne respondre.

En mon cuer en ay grant engaigne⁷ ;
Sourt est, je eroy.

LE VILAIN.

Qu'es-tu après i palefroy⁸ !
Tu as robe bien escourtoé.
N'aiez double qu'elle soit erotée⁹,
Tu sembles mult en plain d'oultrage
Je ne sçay se tu as couraige,
De moy férir en nulle guise,
Mais en vérité te devise¹⁰

ent. Au xiv^e siècle, le brigand n'était déjà plus qu'un voleur. Quand
fut écrit le *Mystère de saint Fiacre*, il était encore un peu soldat,
il tenait encore à une compaignie, comme on se voit, mais déjà
aussi il pillait fort. On était donc alors à l'époque intermédiaire
de l'existence de cette milice, qui fut supprimée par Charles VII,
c'est-à-dire dans le premier quart du xv^e siècle. La date que nous
avons donnée à ce mystère se trouve ainsi justifiée.

1. Sans me mentir en rien.

2. Mon temps.

3. « Ce qu'il dit quand il se met à sermonner ne vaut pas plus
pour moi que le cri d'une asnesse. »

4. Parler, chanter.

5. Son abet, son abaissement.

Il s'est aboy que de viel chies,

lit-on dans la *Farce des Rousmeurs*.

6. Marche,ourir, aller par chemin, entrer en estrée, d'où est
venu le mot *street* anglais, rue.

7. Aigre encois. Sur le mot « engage », V. plus haut.

8. Que n'es-tu derrière un cheval ? — Le vilain se moque du bri-
gant, dont le service, sous l'ancien dit, consistait à suivre l'archer
à cheval : « Pour Guill. Golt, archeb à cheval, et quatre brigands
à pié, » lit-on dans Du Gange.

9. N'avez pas peur qu'elle se crotie.

10. En vérité te le dis.

Que se de toy fern¹ estoie,
De mon houc² l'abatroie
Le hasterel³.

LE BRIGANT.

Se félon vilain boterel⁴
Me tieut bien; ne me veult mot dire;
Voir me fait au euer grant yre.
Encore l'raisonneray:
Bons homs, dy, par où passera
Pour mez compaignons retrouver.
Je le te voudroie rouver⁵
Par courtoisie.

LE VILAIN.

Ma fame mainne grant mestrie⁶;
Suz moy⁷ s'en sera tourmentée.
Quant je veul pois n'ay que poirée,
Trop me desprise malement.
Sy en ara grief paiement
En brief termine.

LE BRIGANT.

Faulx vilain, la male corrine⁸
Te puist tenir, et le lampas⁹!
Pour quoy m'ensaignes-tu pas
Mon chemin, chose que dye?
Par foy ne tieng qu'à moquerie,
Je te feray ains que¹⁰ m'en aille
En fourme de vilain sanz faille,
Es bien taillé.

LE VILAIN.

Se mon pain l'avoie baillié
Moult mal assuré en seroie;
Car atandre ne te pourroie;
J'en sui seur.

LE BRIGANT.

Par foy, se n'eusse peur,
Que de justice repris fusse,
Je te tranche la capusse
De ma coustille de Randon¹¹;
Mais j'en porteray à bandon¹²
Se chapon gras sanz demourrée.
Mengié sera à la vesprée¹³
Quant l'ay trouvé.

1. Frappé.

2. Houc, bêche. On disait alors « bouer » pour bêcher.

3. La tête, et par extension ce qui la couvrait, le bonnet. Nous lisons dans la *Farce de tout message* :

Ferper l'œil une mestrie
En se'n colportant à l'hostel;
Une se si soude non Astrol.

4. Crapaud.

5. Rouver, abriter.

6. Ma femme fait bien sa maistrise.

7. Chez moi.

8. La mauvaise corrine, c'est-à-dire la corde à peuder. Pour corrie on disait aussi corrie.

9. Sorte de maladie du cheval, qui a pour caractère une enflure très douloureuse de palais.

10. Avant que.

11. Sorte de couteau qui se faisait à Randon en Auvergne. Les couteaux de Périgueux, « couteaux de Pierregat », étaient encore plus fameux.

12. « Je m'en donnerai à volonté (bandon) sur... »

13. Prédant la soirée, vespère.

LE SERGENT.

Tu sembles bien laron privé:
Pas le chapon n'enporteras.
Ja gorge n'en passeras¹.
Fay! met le jus², ribault porry:
A eulz sera qui l'ont nourry.
Entre vous briganz, n'en dout mie;
Ne vivez que de roberie³.
Lessez le chapon sans attendre,
C'on te puist par la gorge prendre,
Garson puant.

LE BRIGANT.

En me devoit aler huant
Se le chapon pour toi lesoie;
Je le mettray enemy⁴ la voie
Tant que me soie combatu.
Se tou orgueil n'est abatu
Par moy, chétif sergentereel,
Je ne me prise un vïex mērel⁵,
Se n'as du pire.

LE SERGENT.

Tien! jamais sanz conseil de mire,
De ce coup n'auras garison
Ta coustille petit prison⁶;
Le chapon n'enporteras mie,
Petit priseroie ma vie
Se cy endroit tort me feroiez.
En ton pais bien le feroiez
Quant ycy endroit le veult faire⁷:
Pourtant en aras tel contraire,
Que tu mourras.

LE BRIGANT.

Jà defendre ne te pourras
Contre moy se saigne i petit⁸
Tant ay-je plus grant apetit⁹
De moy vengier bien dire l'osc.
Se m'as prisie aucune chose
Mult bien m'en saray aquiter:
Il te convient à moy luitier¹⁰.
Puisque je te tiens tu charras¹¹;
Plus d'espée ne me ferras¹².
Petit te prise.

LE SERGENT.

Je seÿ bien de luitier la guise;
Quant je te tiens petit te doute¹³.
Il faut que le chapon te couste
Vilainement.

1. « Il ne passera pas par ton gosier... »

2. « Mets-le par terre... »

3. « Vous ne vivez que de dérober. »

4. Sur, au milieu.

5. Pour « asset », cheval mort ou mort, ainsi nommé de sa couleur sombre.

6. Nous faisons peu de cas de ton couteau...

7. « Je m'estimerai bien peu si tu étais capable de m'abattre ici. Va faire de tels coups en ton pays. Ici c'est moi qui le veul faire... »

8. « Tu ne pourras le défendre contre moi que tu a'en perdes un peu de sang... »

9. Désir.

10. Lutter contre moi.

11. Tomberts.

12. Frapperas.

13. Redoute.

LE BRIGANT.

Garde toy bien; prochainement
Te verras versé contre terre.
Tu ne sces mie nuit de guerre.
Tien sela et sy te deporté;¹
Mais je te dy bien et enorto
Que de droit doit paier tou lit².
Je m'en yray sy l'embellit,
Et se il ne l'embellit mie³
S'en porteray de ma partie,
Le chapon cras.

LE SERGENT.

Haro! il m'a rompu le bras;
De luitier à lui fiz folie;
Le chapon a par sa mestrie⁴;
S'en pais il eusse lessié,
De miex me fust; car abessié
Mon nom grandement en sera.
Bien scay con m'en desprisera.
Pour fol le cuidoit tenir;
Meschief m'en devoit bien venir.
Il est huy, tant me suy prisé,
Qu'en ay eu le bras brisié,
Vèez comme scet bien foinir⁵;
Je ne le pourroie sair⁶.
Voit⁷ au diable!

LA FAME AU VILAIN.

Douce commère, n'est pas fable,
Vostre mary est mahonguié⁸.
Il euidoit avoir gaangué⁹
Contre un brigant, par sa folour,
I cras chapon, mez grant douleur
L'en est forcé, pas n'en doubtton;
Sy n'a conquis i bouton¹⁰,
Mais grant contraire.

LA FAME AU SERGENT.

Dieu veulle qu'il puist tel fait faire
Que en le pende par la gorge.
Le glorieux martir saint George,
Et la douce Vierge Marie
Veulent qu'il face tel folie
Que mourir puist vilainement
Bientost et bien appertement¹¹,
Qu'il me maisne trop dure vie
Pour une garsse qui n'est mie

1. « Attrape cela et va-t'en plus loin... »

2. « Sache bien, je te le conseille (cuberte), que tu n'as plus qu'à payer ton lit. »

3. Il y a dans ces deux vers un jeu de mot sur « embellir », que nous ne comprenons pas. Nous croyons toutefois qu'« embellir » ou « embellir » n'est ici qu'une forme du verbe *embler*, voler.

4. Sa force qui l'a fait son maître.

5. Voir. V. une des notes qui précèdent.

6. Suivre.

7. Qu'il aille.

8. « Méhaigné », malade, en manuscrit étal.

9. Gagné.

10. C'est-à-dire rien du tout. « Bouton » se disait dans ce sens méprisant :

Mais tout se valent mes boutons,

lisons-nous dans le *Livre de bon Jehan* Aujourd'hui l'on dit encore : « Cela se vaut pas un bouton de gilette. »

11. Ouvertement.

Sy belle comme moy d'assez.
Ha plus de m ans passes
Qui la gouverne.

LA FAME AU VILAIN.

Ma suer, je scay une taverne
Où il a un moult¹ sy friant,
Qu'à touz corps² fait le cuer riant
Qui en avalle.

LA FAME AU SERGENT.

Voir j'ay de duel³ la couleur palle,
Car essoir⁴ fu trop bien batue.
Pourtant lone Dieu et salue,
Quant mon mary a grief fondée⁵.
Je ne seray meshuy⁶ frappée
De li puis qu'à le bras brisié,
Du moult que tant avez prisé
Veul aler boire.

LA FAME AU VILAIN.

Commère, c'est vers Saint-Magloire,
Alons tost, car c'est le Filz Dieu⁷,
Fain ay⁸ que soie sus le lieu.
Ne dont point que batue soie;
Pour mon mary riens ne ferocie,
Ne me flert doute⁹.

LA FAME AU SERGENT.

Entrons ens¹⁰; trop le mien redoubto,
Trop me hat, ne s'en paet tenir
Male honte li puist venir
Et au brigant soit ajourné¹¹
Bon jour qui sy l'a atourné¹²,
Car j'en ay à mon cuer grant joie.

Cy parle à la tavernière.

Tavernière, se Diex vols voie,
En i lieu privé nous metez,
Puis à boire nous aportez
A bonne chière¹³.

LA TAVERNIÈRE.

En ceste chambre cy derrière
Vous sèez; bien y a privé.
Jà à vous n'ara estrivé¹⁴;
En l'eure servies sèrez
De ce que vous demandez,
Sanz demourer.

LA FAME AU VILAIN.

Faites que nous soit aportée

1. « Moult », via *mostruo*, du latin *mostrum*, qui avait le même sens.

2. Il faut lire « cops », coups.

3. Brull.

4. Pour « essoir », contraction d'hier soir.

5. « Je leur dis, je ne me plains pas, quand les griefs de mon mari sont fondés contre moi... »

6. A partir d'aujourd'hui.

7. C'est le Fils de Dieu.

8. J'ai désir. V. une des notes qui précèdent.

9. Il ne m'agrite en aucune façon.

10. Bedans, etc.

11. Qu'on l'ajourne, qu'on le renvoie un brigand.

12. C'est un heureux jour que celui où il l'a si bien arrangé...

13. De la bonne façon.

14. Il n'y aura li rien qui vous soit contrariété (*estrif*).

Une pinte de moult vermeil.
Je ne béu onan ¹ son parcil
En ceste ville.

LA TAVERNIÈRE.

Volentiers l'arez, c'est sanz guille ²;
Je vois querre la pinte plaine.

Cy voise quérir du vin et puis die :

Tenez, buvez à bonne estraine
Paisiblement.

LA FAME AU SERGENT.

Vous buvrez tout premièrement,
Commère, vous estes l'ainée.
Aussy m'avez aportee
La nouvelle premièrement
De mon mary qui malement
Est atourné; j'en ay grant feste.
Je voudroie qu'eust la teste
Parmy brisiée ³.

LA FAME AU VILAIN.

Buvez bien, commère prisiée;
Que Dieu confonde nos maris!
Emplons ⁴ de ee moult nos baris,
Car il est fin.

LA FAME AU SERGENT.

J'en empliray sy mon coffin ⁵,
Que seray ivre bien le pense.
Se mon mary me fait offense
Ou veult estrivier de riens néé ⁶
Puis qu'il a brache ⁷ brisiée,
Contre terre le boutera.
Jamais ne le porteray ⁸
Se me gart Diex.

LA FAME AU VILAIN.

Mon mary fuet en nos tortiex ⁹,
Onques ne fu de moy amé
Il vendra tout affaimé.
Mais ne m'en chault ¹⁰.

LA FAME AU SERGENT.

Buvon se moult friant et chault.
Mal ait qui bien ne buivra!
Je croy que grant bien nous sera;
Quant je l'avaie, j'en ay feste;
Il m'est ja monté en la teste:
A paine me puis soustenir,
Et sy voy mon mary venir
Tout droit dedans ceste taverne.
Assez fièrement se gouverno;
Ne semble pas qu'ait bras quassé;
Il ne semble pas trop lassé:
Je suis perdue.

LA FAME AU VILAIN.

Aussy voi-je sanz atendue
Le mien droit sy à nous venir.
Chaude fièvre le puist tenir!
Il m'a mult bien aparçuee,
Je croy que je seray batue:
Il vient des chans.

LE VILAIN.

Par foy, je suis bien meschéans ¹¹!
Aux chans me tue ² chaeun jour
Et ma fame prent son séjour
Es tavernes, c'est chose voire ³;
Je la voy là en présent boire
Le fort moult; mez s'el n'est intrée ⁴,
Riens ne vail. Hé! gionte prouvéé ⁵,
Il te convient mon poing sentir.

Cy bate sa fame.

Je pourroie consentir la lécherie.

LA FAME AU VILAIN.

Lasse! je suis toute estourdie
Et afoiée.

LE SERGENT.

Fame, qui l'a sy amenée?
Voir de toy sui petit prisié,
Combien qu'ait le bras brisié.

En frappant et en li ostant sa coiffe.

S'aras tu de moi se merel ⁶
N'i ara coiffe ne boutel ⁷
Que ne despiesse ⁸.

LA FAME AU SERGENT.

Sà, commère, qui vous meschesse ⁹!
Quant vous m'avez cy amenée
Je n'avoie mie pensée
Que mon mary me péust battre.
Il me convient à vous combatre:
Au tel qui m'a fait vous feray;
Car a mez mains vous pignera
Vos norfz ¹⁰ cheveux.

LA FAME AU VILAIN.

Foy que je doy tous mes neveux ¹¹!
La bouté ¹² vous sera rendue,
Par terre serez abatue
Se le puis faire.

1. Malheureusement.

2. Me fatiguer.

3. Vraie.

4. Tout ne me sera plus rien, si elle n'est battue (bâtrée). Nous trouvons ce mot *bâtré*, pour « battre à coups de latte ou de trique », dans la farce de *Jeanot* :

*Ne font point icî la batture,
L'icî tant, que ne le battre.*

5. Chastoume avérée.

6. Ce que tu mérites, cette récompense, merel, d'après *merces*.

7. Boudoir.

8. Ne mette en morceaux, dépicé.

9. Qu'il vous arrive malheur.

10. Nous ne comprenons pas ce mot.

11. Petits enfants, nepotes.

12. Ce qui m'aura été donné, bouté.

1. De toute l'année.

2. Feinte, tromperie.

3. Brisée au milieu.

4. Pour « rassembler ».

5. « J'en mettrai tant dans mon panier ».

6. Disputer sur quoi que en soit.

7. Bras.

8. Bénéficié sur ses pieds.

9. Fût envers nous bonhomme, tortionnaire (torturé).

10. Peu m'importe. Cette locution « il ne m'en chault » est long-temps restée.

LA FAME AU SERGENT.

Douce commère debonnaire,
 Apaisons-nous et sens¹ sera;
 Mal ait qui plus cstrivera²,
 Et chantons com desconfortées:
 Mauvaises coiffes dessirées
 Avons par lez nous³.

Cy fine la farsee.

DIEU.

Le corps Fiacre qui fut douz⁴
 Fault honnorer de bonne guise.
 Vous n archanges que je prise,
 Alez à Pharon réciter
 Que il liève sanz respiter,
 Le corps Fiacre briément⁵,
 Por ce qu'à usée griément⁶,
 Sa char là jus, aval en terre,
 Veul que l'en voit son corps requerre⁷
 Et c'on l'onneure.

GABRIEL.

Volentiers yrons, sanz demeure,
 A l'évesque votre gré dire.
 Bien seay qu'il n'en ara pas yre:
 Alons-y droit sanz plus attendre.

Cy parlent à Pharon.

Pharon pour voir te fas entendre
 Que Jhésucrist veult vraiment
 Que saint Fiacre soit briément
 Hors du lieu où il gist levez.
 Corps qui seront de mal grevez
 Par le plaisir Dieu garira,
 Personne qui de cuer yra,
 De bon cuer le bon saint requerre,
 Ystra de meschief⁸ et de guerre
 Au Dieu vouloir.

S. PRADON.

Je le feray sanz moy douloir⁹
 Volentiers, car il est droiture;
 Seigneurs, à la bonne aventure,
 Saint Fiacre translatecron;
 Du lieu où il est l'osteron.
 En ceste cbace sera mis;
 Car, voir, il est de Dieu amis.
 Or tost aidez-moy sanz défaut;
 Sus cel nutele mestre le fault.
 Avançons que Dieu vous voie
 Des malades par mainte voie
 Le vendrons cy endroit requerre;
 Car bien usa son temps en terre
 Bien le savon.

1. Raison.

2. Dépâtera.

3. A cause du vin, mesur.

4. Ce mot du premier vers de la reprise du *Myserie*, qui n'a su rimer que dans le dernier vers de la farce, prouve bien qu'on devait toujours les jouer ensemble.

5. Brièvement, bientôt.

6. Gravement.

7. Que l'on aille chercher son corps.

8. Secours de malheur.

9. Sans que cela me chagrine.

LE CHAPELAIN.

Monseigneur, moult bien m'ïvon.
 Bon fait bien ouvrer¹ en sa vie.
 Lassus est s'ame hébergée²
 Et le corps sera honnoré.
 Voir touz ceulz soat bien éuré³
 Qui à Dieu servir veulcent tendre
 Noble loier leur en seet rendre
 Et agréable.

LE CLERC.

C'est bien parole véritable:
 Quiconques fait bien il le treuve.
 Dieuveulle que fasson tel euvre
 Qui au douz Jhésucrist puist plairo.
 Devers le corps saint⁴ verrons traire
 Des malades grant quantité,
 I mesel⁵ qui a cliqueté⁶
 Voy venir par celle sentelle⁷;
 Saint Fiacre de cuer appelle;
 Il vient grant erve⁸.

LE MÉSEL.

Saint Fiacre, por vous requerre
 Sui venus en ceste partie,
 Chargié sui de mesclerie⁹;
 Mult a lonc temps qui mult griève¹⁰.
 Dieu par qui le cler soleil liève,
 Et vous me vendriez alégier,
 Je soloie¹¹ estre moult légier
 En ma jouvance.

S. PRADON.

Metez au saint prier entente¹²,
 Et je croy qu'il vous aidera.
 Jà votre mal tel ne sera
 Qu'en alez alégement.
 Offrez au saint sûrement
 D'entente fine.

LE MÉSEL.

Sy voir que je le tieng à digne.
 De cire ma longueur il baillie¹³

1. Bien travailler, faire bonne œuvre.

2. Son âme est le-haut logée, hébergée.

3. Bienheureux.

4. C'est le nom qu'on donnait aux reliques, et par extension aux fêtes auxquelles qui se donnaient pour les honorer. Dans l'Ordre des moines on appelle toujours « corps saints » certaines assemblées patronales des campagnes. Les autres s'appellent « pardons ».

5. Lépreux. C'est par ce mot *mesel*, dont on faisait souvent usage, que les lépreux étaient presque toujours désignés au Moyen Age.

6. Chaque lépreux était obligé d'agiter partout où il allait des cliquettes, dont le bruit avertissait les gens d'avoir à se garder de son approche. Il est dit de celui de la moralité de *Mauséus Riche*:

Si sonnet-il moult haultement
 Ses cliquettes abondamment.

7. Sentier.

8. Le plus vite qu'il peut. Cette locution est encore employée à la chasse.

9. Le pre.

10. Me fait souffrir.

11. D'avis coutume, de l'avis solennel.

12. Soyez attentif (mettez votre) à prier le saint.

13. Je lui vole un cierge (cierge) mesel haut que mesel. C'était l'usage de mesurer le cierge donné en offrande à l'importation de miracle demandé.

A celle fin que il me baille ¹,
 Sy voir que c'est de bon courage
 Avis m'est que de mon visage
 Chiet la raffle ², Dieu soit loez.
 Bonnes gens vèez et oucz
 Le miracle que Dieu a fait,
 Pour saint Fiacre tout-à-fait
 De bonno heure sui sà venuz
 Que tout sain y sui devenuz.

Cy preigne congiez, s'en voit un peu avant, et puis die :

Adeu, je m'en voiz à grant chièr;
 Aulz gens conteray la manière
 Partout là où je passeray.
 Bonnes gens voir vous conteray :
 Saint Fiacre m'a envoié
 Garison de ma maladie
 Vilsine qui tant m'a tenue.
 Se nul grieté vous arguc ³,
 Allez-y et garis serez
 Se de bon cuer le requèrez,
 Sachiez sanz doute.

L'AVEUGLE.

Lonc temps a que je n'y voy gouté :
 Qui m'y menast la droite voie
 Certes mult volentiers yroie
 Pour clarté prendre.

LE POTENCHIER ⁴.

Voir je ty merray sans attendre
 Met dessus m'espaule ta main.
 N'arestera ne soir ne main
 Jusqu'à tant qu'en son moustier soie,
 Savoir u non se garriroie
 Du mal qu'endure.

L'AVEUGLE.

Ce soit à la bonne aventure !
 Alons, douz frère débonnaire,
 Dieu nous doint tel voiage faire
 Qui nous pourlité !

LE POTENCHIER.

Biau lieu a çy, mult me délité ⁵,
 Bïen sommes venuz sanz demeure ;
 Agenoillier nous fault en l'heure.
 Devant le saint sommes venuz ;
 A li prier sommes tenuz ;
 Et saint Fiacre, qui jadis
 Fecistes tant qu'en paradis

Est l'âme de vous hostelée ¹,
 Priez Dieu que santé donnée
 Me soit briement.

L'AVEUGLE.

Sire, sy voir comme griement
 Ay lonc temps usé ma vie,
 Au filz de la vierge Marie
 Priez tant pour moy quo je voie.
 Bien ay employé ma voie,
 Car je voy bien et clèremment.
 Loez soit Dieu, qui point ne ment.
 De cest ouvrage.

LE POTENCHIER.

Aussy doy-je de bon courage
 Dieu et saint Fiacre prisièr.
 Plus ne me faudra debrisier
 Sus potences ²; n'en ay que faire.
 Dieu doy louer de cest affaire
 Bien fermement.

LA BOURGEOISE DE LANGNY.

A Langny ay mult longuement
 Hanté et prise demouréc ;
 Mais oncques créature née,
 N'y vint de quoy poit miex vasise ³,
 Ne truis ⁴ qui ma jambe garisse
 Du mal qui est let et acre.
 Aler me fault à saint Fiacre ;
 No fineray tant que g'i soie.
 Douz saint, je vous pry que ma voie
 Aie çy endroit emploier
 Tant que ma jambe soit garie.
 Dieu a fait vertu bien plénière :
 Ma jambe sanz toute légière
 A Dieu et au bon saint doy rendre
 Grans grâces de cuer sanz m'espandre
 Quant la voy saine.

LA DAME CHEVALERESSE.

Chamberièr, ne te soit paine !
 A saint Fiacre droite voie
 Vuel aler; volentiers saroiè,
 Par la foy que doy Notre-Dame,
 Qu'il avendroit à une flamme
 Qui enterroit en sa chapelle !
 G'y boustera madamoiselle ⁵,
 N'y faudray mic.

LA CHAMBERIÈRE.

Je vous porteray compaignie

1. Protège. C'est de cette signification du mot *bailler* qu'est venu *bailli*, juge, représentant du seigneur.

2. L'espece de masque dont le léger couvrait le visage du lépreux s'appelait ainsi : « Notre-seigneur Jésus-Christ », lit-on dans la *Vie de Dagobert* par Nicole Gilles, afin qu'il n'eût pas l'air d'un croisé, s'approcha du laïque, et lui passa la main par-dessus le visage, et lui ôta une rapée de la maladie de la lèpre qu'il avoit au visage. Si que la fièvre lui demoura belle, claire et nette... » Ce son de *raffe* est resté à une maladie éruptive de l'espece bovine.

3. Si aucun mal (griété) vous tourmente (argue).

4. Porteur de béquilles qu'on appelait alors « potences ». Nous lisons dans les *Miracles de saint Loys* : « Estoit si malade que il alloit tozours « potences sous ses esclies. »

5. Béatrice.

1. Logée chez vous. Nous lisons dans la morale du *Messein Bèche* :

Il sera en nos compaignies
 En esler enmy hostales.

2. Au diable les béquilles !

3. « Il n'est venu personne qui ait pu faire que j'allasse mieux. »

4. Trouvé.

5. Ce passage fort peu clair doit, croyons-nous, s'expliquer ainsi : « Je voudrais savoir, par Notre-Dame, ce qu'il adviendrait à une femme qui entrerait dans sa chapelle. J'y enverrai ma demoiselle (ou chambrière). » Saint Fiacre avait été si peu bienveillant aux nobles dames pendant sa vie, que la chevaleresse pourrait croire qu'il ne leur serait pas favorable après sa mort.

Moult volentiers, se Diex me voie ;
 Saint Fiacre de cuer verroie
 Il faut plenté de vertus belles,
 Car fleurs ¹ grans et mescelles
 Garit; contrais fait droit aler ²,
 Et ausy lez muez parier,
 Et lez aveugles enlumine;
 Plain est de la grâce divine
 Se Dieu me voie.

LA CHEVALERESSE.

Alons y droit par ceste voie ;
 Voir assez briement y seron.
 Je te diray que nous feron.
 Va-t'en à l'uis de la chapelle ;
 Sy attache ceste chandelle
 Sans destrier.

LA CHAMBERIERE.

Il ne me convient pas prier ;
 Moult dévotement le feray,
 ley orendroit ³ meteray
 La chandelle qui est bien belle :
 N'enterray pas en la chapelle,
 Qui ne me couste.

LA DAME CHEVALERESSE, en la boutique.

Sy feras ; il fault que t'i boute ;
 Moult sui légiero.

LA CHAMBERIERE.

Je m'en restourneray arriere ;
 Sanz raison m'avez boutée ;
 J'ay esté forment ⁴ effraïe
 Pour cest afaire.

LA CHEVALERESSE.

Haro, lasse! ne sçay que faire ;
 A bien petit que je ne raige.
 J'ay entrepris trop grant haussage ⁵ ;
 Par droit me doit lasse clamer.
 Chacun me doit bien diffamer,
 Et apeler folo musarde ;
 Tant ay mal que l'eure ne garde ⁶
 Que perde vie.

LE CHAPELAIN.

Arrestez-vous issy, m'amie ;
 Ne bréç plus, ne criez plus.
 A genoux le bon saint priez ;
 Il vous fera alégement,
 Ouvré avez mult folement
 Par escoutie ⁷.

LA CHEVALERESSE.

Doulz saint Fiacre, je vous prie
 Qu'alégement me vueillez faire,
 Et je vous promet sanz contraire

Qu'offrande vous aporteray,
 Et vostre feste garderay
 Dévotement chascune année
 Tant com pourray avoir durée.
 Je me repent de ma foleur :
 Alégée de ma douleur
 M'a saint Fiacre grandement ;
 Je le doy louer bonnement
 Et mercier.

LA FAME qui prie son mary.

Monseigneur, je vous vuel prier
 Que je voise, mais qui vous plaise,
 A saint Fiacre ; grant méaise
 De son mal ¹ en mon corps endure,
 Je pense se d'entente pure
 Le requier que seray garie.
 Long temps a que je sui saisie,
 J'en suis certaine.

LE MARY.

Or, vous souffrez en pute estrainne ² ;
 En saint Fiacre ne me fie
 Ne qu'en une chienne enragie,
 De moy n'est amé ne prisé.
 S'il avoit ; godet brisé,
 En paradis banis en l'euro
 En seroit fol ³ ; fol qui l'onneure.
 Il n'est requis que de mardaille,
 Et à la fin sachiez sans faille
 Mio n'irez.

LA FAME.

Si vous plait autrement direz,
 Monseigneur; fol est qui desprise
 Des sains que le roy des roys prise
 Par son vouloir.

LE MARY.

Le cuer me prent fort à doloir ;
 Il me veura grief et doumache ⁴.
 Il m'est avis que en m'esrache
 Le cuer; ne sçay que devenir,
 La male mort me puist tenir
 Hastivement.

LA FAME.

Sire, parlez plus sagement
 Et ne vous désespérez mie ;
 Le saint vous fera courtoisie
 Se le priez.

LE MARY.

J'iray, sanz estre détriz,
 Moy et vous en portant offrende
 Au saint ; n'ay mez douleur si graude
 Ne tel contraire.

1. Pour fleurs (bières).
 2. « Fait aller droit les escroptés. » *Contrait*, n'est qu'une abréviation de *castrofait*.
 3. Tout auzes.
 4. Grandement. V. une des notes précédentes.
 5. « J'ai trop osé. » On écrivait alors « osé, haaté », ce qui se rapprochait plus du latin *osare*.
 6. Il faut lire « larde ».
 7. Pour avoir écouté, par mauvais conseil.

1. « Son mal », c'est-à-dire « le mal saint Fiacre », comme on disait, étaient les hémorrhoides. C'est celui qu'on souloit le plus volentiers à ceux qu'on s'aimait pas : « le mal saint Fiacre la puisse prendre, ou la puisse faire trotter », était une inscription proverbiale très en usage. V. *Fiacre de Bellingen, Étymol. des Proc. francz*, 1819, in-8, p. 317.
 2. V. plus haut pour cette locution.
 3. Ce passage nous semble incompréhensible.
 4. C'est dommage prononcé à l'occiguan.

LE CHANOINE.

Un livre voy en celle aumoire ;
 Il convient que je le deslie.
 Voire c'est d'un meschant la vic,
 Qui estoit un foueur¹ de chans ;
 De certain ceulx sout bien meschans
 Qui le prisent.

Là soit son livre.

Las! à paine seray délivre
 De la douleur qui me tormente,
 Aler veul de loyal entento
 Où saint Fiacre prieray,
 Et son livre sy baisera.

1. Fouilleur, bêcheur.

En son moustier vois droite voie :
 Biaux seigneurs, Dieu vous octroït joie!
 Je vous vuel dire verité.
 J'avoic le saint despité
 De siens trop vilainement ;
 Sy m'eschéi malement ;
 Mais tantost que m'en repenty
 Alégence du mal senty.
 Dieu soit loez!

S. PUARON.

Biaux seigneurs qui eez mos ouez¹,
 Chantons et ne soions pas muz,
 De cuer : *Te Deum laudamus*,

1. Écoutez.

FIN DE LA VIE M^{re} S. FIACRE

MARCHEBEAU

(XV^e SIÈCLE. — RÉGNE DE CHARLES VII)

Cette moralité, qui est plutôt une farce, se trouve au tome IV du *Recueil des soixante-quatorze pièces*, publié par MM. François Michel et Leroux de Lincy, chez Techener (de 1831 à 1837), à soixante-seize exemplaires, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, acquis à la vente La Vallière¹. Nous en avons revu le texte, sur l'original, et nous y avons joint des notes et éclaircissements, ce dont s'étaient dispensés les premiers éditeurs.

C'est une moralité de la plus libre allure.

Marchebœu et Galop, qui se disent frères d'armes, et dont l'un, si l'on en juge par son nom, devrait servir à pied, tandis que l'autre paraît à cheval, sont deux aventuriers de la même espèce que le *Franc archer de Bagnolet*, dont le *monologue*, attribué à Villon, est resté célèbre; et que *Messieurs de Baillécant et de Malepays*,

qui n'ont pas inspiré un moins curieux dialogue. On le trouvera plus loin.

Galop et Marchebœu s'ébalaissent à l'envi sur leurs façons de faire lestes, dégagées, aux triomphes faciles, et sans argent comptant, même en amour.

Ils en sont au plus haut de leur forfanterie conquérante quand surviennent Amour et Convoitise, qui d'abord se laissent prendre à ce qu'elles en ont entendu, et font des offres, croyant tenir un proie. Mais Marchebœu et Galop se nomment; le charme cesse. On voit ce qu'est leur « basse seigneurie » à des batteurs de pavés, et leur congé ne se fait pas attendre. Ils supplient, présentent requête, etc. Rien n'y fait. On leur délivre un arrêt en bonne forme, mais sans explication, « un *vidimus* sans queue. » Ils s'en vont pitou et pouaou, en répétant le triste refrain

Amour ne fait rien sans argent,

qui est la seule morale de cette moralité.

L. V. le *Catalogue* en trois volumes, n^o 3364.

MARCHEBEAU

MORALITÉ A IV PERSONNAGES

C'est à savoir :

MARCHEBEAU,
GALOP,

AMOUR,
ET CONVOITISE.

MARCHEBEAU commence.

Et pays, monsieur de Galop ?

GALOP.

Quoy, monsieur de Marchebœu ?

MARCHEBEAU.

On n'avon plaisance que trop,
Quant nous chevauchons le haut trol,
Sur un bayard¹ ou un moreau².

1. Cheval rouge-brun. Le fameux coursier de Bénéard, l'un des quatre fils d'Aymon, ne s'appelait ainsi qu'à cause de sa couleur. Le cheval bayard est notre cheval bai. C'est le même mot un peu diminué.

2. Cheval noir. V. une note des pièces précédentes.

GALOP.

Tousjours dechet¹.

MARCHEBEAU.

Esprit nouveau.

GALOP.

Prompt.

MARCHEBEAU.

Prest.

GALOP.

Bien apris.

1. Joyeux, gaillard. On disait dechetter ou decheiter, pour se rejouir.

MARCHEBEAU.
Gentil cerveau.

GALOP.

Plaisant babil.

MARCHEBEAU.
Langue a son cours.

GALOP.

Quant je suys avec Isabeau,
Je fonce¹ et je rigolle beau,
Pour entretenir ses atours.

MARCHEBEAU.

Sangbieu ! j'ey faict cent mille tours
Depuis Paris jusques à Tours,
Et tout pour l'amour de la belle.

GALOP.

Et pour joyr de mes amours,
J'ey chevauché et nuictz et jours,
Voyre le plus souvent sans selle.

MARCHEBEAU.

Y ne fault point que je le celle,
Mais souvent je tremble et chancelle
Quant je pence au temps de jadis.

GALOP.

Tracaser de nuyct sans chandelle,
Fluter, chanter, et aux chans d'ello
Je cuydois estre en paradis.

MARCHEBEAU.

Mais, moy, j'en ay faict per a dis² :
Je cours, je trotes, je rauldis³,
Je faictz gambades et grans saultz.

GALOP.

J'ey tant de chevaux pour bondis,
Que mes reins de leurs rebondis
En endurent divers asaulz.

MARCHEBEAU.

Nous chevauchons...

GALOP.

Par mons,

MARCHEBEAU.

Par vault.

GALOP.

Puys à pie,

MARCHEBEAU.

Puys sur nos chevaux,

GALOP.

Puys en archier,

1. Je paye. Coquillard dit dans les *Droits nouveaux* :

Que pour la plairie et dehus
Il fonce, et qu'il s'espargne rien.

On dit encore dans le même sens « foncez à l'appointement ».

2. « J'ai gagné avec dix en jouant à pair ou non. »

3. « Je rède ». En patois piénois on dit encore rauldir pour rède.

MARCHEBEAU.

Puys en naquet¹,

GALOP.

Puys ehault,

MARCHEBEAU.

Puys l'abé de Frevaux².

GALOP.

Mais, pour nos paynes et travaux,
Nous y trouvons bien peu d'aquest.

MARCHEBEAU.

Aucune foys, en un banquet
On dance.

GALOP.

On donne le bouquet³,
On baise, on parle à sa mye.

MARCHEBEAU.

Et puys sy vient quelque braquet⁴
Qui soulle tout⁵ ?

GALOP.

On fait ehoquet⁶,
On fait ensemble l'arquemye⁷,
Puys on s'en va.

MARCHEBEAU.

On tire vye,

GALOP.

Sans bruit,

MARCHEBEAU.

Sans noyse.

GALOP.

Sans envye,

Vivans en amoureux trajeté.

MARCHEBEAU.

Et en tel plaïssance asouvye,
Nostre volonte est ravye
En amours et joyeuseté.

GALOP.

Nous avons passé maint esté

1. Valet de jeu de pousse ou trépot, qui était chargé d'essuyer et de frotter les joueurs après le jeu. Nos deux debtes font, on le voit, tout les métiers.

2. Nom d'un personnage du théâtre de ce temps-là, que nous trouverons plus tard dans le *soit de Grigore*. Il est parlé dans l'*Exposée entre la simple et la rusée*, par Coquillard, d'une « religieuse de Frevaux », qui doit être de la même confrérie.

3. C'est-à-dire un danse « le braule du bouquet », qui fut à la mode jusqu'au temps des Valois, et que notre vieille ronde de la *Montagne*, où l'un s'embrasse à bouche que veux-tu, rappelle beaucoup. On en peut juger par les détails que donne H. Estienne sur le *Braule du bouquet* dans les *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, 1577, in-12, p. 287.

4. Fuy, évané. On disait regard'hal « quelque braque ».

5. Qui faisait toutes les tentatives.

6. « On fait comme le chat-huant (chopnet) qui voit éclair dans l'ombra. » Dans quelques patois chopnet veut dire encore chat-huant.

7. « Arquemye » est ici, comme presque partout alors, pour alchimie, art de faire de l'or. Dans ce passage « faire de l'alchimie », c'est se faire de l'argent à bon compte, c'est-à-dire voler. Il y a dans le *Dictionnaire comique de Leroux*, au mot Alchimie, une locution à peu près pareille.

Où nous avons joyeux esté.

MARCHEBEAU.

Et maintenant le temps se passe,
Nous sommes....

GALOP.

En grant pauvreté.

MARCHEBEAU.

Nus,

GALOP.

Minches ¹,

MARCHEBEAU.

En nécessité.

GALOP.

Temps qui court ausy non compasse ².

MARCHEBEAU.

Y fault jouer de passe passe :
Mes en endurant quelque espace,
Attendant le temps de jadis.

GALOP.

Y n'est dyament ne topasse,
Mais faulte d'argent qui tost passe,
Nous rend un pou acouardis ³.

MARCHEBEAU.

Sy sommes nous frans,

GALOP.

Fors,

MARCHEBEAU.

Hardys,

GALOP.

Rustres et en faicts et en dis,
Sans engin, science et memoire.

MARCHEBEAU.

Mais tous nos sens sont interdiz,
Quant nous nous trouvons escondiz ⁴
Sur le faict d'aucun auditoire.

GALOP.

Quel tourment!

MARCHEBEAU.

Quel dur asessoir ⁵!

GALOP.

Ce nous est un droiet purgatoire,
Il n'est poinct de plus graus labis ⁶.

1. Mises, malgres.

2. Ne donne rien. « Compasser » avec le sens de donner se trouve dans le *Roman de la Rose*, vers 3695 :

Quant Dieu biesé li compass.

3. Couards, désarçonnés.

4. *Escondiz, refués*. L'infinif « escondire » se disait pour *refués*. Nous lisons dans la *Mérolide d'un empereur qui fut 200 neveu* :

Car son escondire
Si fault que l'andere.

5. Accueil, acés.

6. Affront, tache, du latin *labes*.

MARCHEBEAU.

Encor est le faict peremptoire,
Quant un marchand donne auditoire
Sur le faict de nouveaux abis.

GALOP.

Nous cherchons partout nos ubis ¹.

MARCHEBEAU.

Quittez pour un *grates vos lés*,
Ou nous payons par etiquette,
Et puyz quoy?

GALOP.

Ramina grobis ².

MARCHEBEAU.

Nous marchons.

GALOP.

Comme gens hardys.
Ayant la main sur la braguete.

MARCHEBEAU.

Par tel poinct on gaigne,

GALOP.

On aqeste,
Comme s'on l'avoit par conqueste,
Pose ³ qu'on baille signe ou seuu.

MARCHEBEAU.

Puyz chascun qui nous voyt enqeste :
Mais qui est ee sieur sy honneste?

GALOP.

C'est le seigneur de Marchebeau.

MARCHEBEAU.

A l monsieur de Galop, tout beau ;
Nous chemynons sur le careau,
Parmy les rues,

GALOP.

Puyz un palais.

MARCHEBEAU.

Sy sourt connin ⁴ ou lapereau,
Poinct ne voulons de maquereau,
Nous sommes maistres.

GALOP.

Et valès.

MARCHEBEAU.

Je suys fort comme un Arcules ⁵.

1. C'est-à-dire où aller et surtout où prendre, du latin *ubi*. Le *Parangon* de *Hubelich* cherchant, lui aussi, « où prendre », dit en son latin : « ubi prona. »

2. C'est-à-dire en nous rengrasçant (*raminant* ou *raminaut*) et faisant le gros dos (*groz-dos*). *Trancher du groz-bis pour faire l'important* se trouve dans *Gull. Crélin*. On sait que *La Fontaine* a donné le nom de *Raminaugrobis* à un chat d'importation, aussi grave dans sa *fourrière* qu'un président sous la sienne. L'application du nom n'était pas de lui. Du temps de *Voltaire* déjà on l'avait faite : « Vous avez bien, écrit-il à une abbesse pour la remercier d'un motou dont elle lui avait fait l'envoi, vous savez bien, madame, que *Raminaugrobis* est prince des chats. »

3. Il suffit que.

4. S'il aet lapin.

5. Héroïse.

GALOP.

Et moy vaillant comme Achiles.

MARCHEBEAU.

Humble ault coups,

GALOP.

Apré a la vitaille ¹.

MARCHEBEAU.

Nos langaiges ne sont pas lais,
Et sy ne tient rien au palais;
Quant c'est pour gibier qui le vaille
On forge aneaux.

GALOP.

On eongne.

MARCHEBEAU.

On maille ².

GALOP.

Nous faisons plus pour une maille ³,
Qu'aultres pour escus envers femmes.

MARCHEBEAU.

Aueune foys on prent.

GALOP.

On baille.

MARCHEBEAU.

Et seulement eberchons bataille,
Pour avoir la grâce des dames ⁴.

GALOP. *

C'est un tresor.

MARCHEBEAU.

On y diet basmes ⁵.

GALOP.

Qui en peult joyr de deulx drames ⁶,
Il est ravy jusques aux cieulx.

MARCHEBEAU.

J'abandonneroy corps et ames
Pour joir de celle que j'ames
Sans plus d'un baiser gratieux.

GALOP.

Mes doux,

MARCHEBEAU.

Honnestes,

GALOP.

Précieulx,

Sy bien dis qu'on ne sairoyt myeux.

MARCHEBEAU.

Plaisans, avenans, atraietys ¹.

GALOP.

Y n'est poinet de gens sy Joyeux
Qu'entre nos povres amoureux,
Ayant dame au cœur, amatis ².

MARCHEBEAU.

Gentis,

GALOP.

Joyeux,

MARCHEBEAU.

Récératis ³.

GALOP.

Auleune foys temporiser :
Par telz points trouvons nos gratis ⁴.

MARCHEBEAU.

Ainsy, prenons nos apetis,
Sans bource ouvrir, n'esquot briser ⁵.
Qui n'a argent...

GALOP.

Doibt aviser

Quelque moyen pour s'escuser.

MARCHEBEAU.

Sy ne s'escuse ?

GALOP.

Sy baille gage.

MARCHEBEAU.

Encor est il plus a priser
Qui en sort pour bien deviser,
Payant seulement de langage.

GALOP.

Pour combatre.

MARCHEBEAU.

Gens de courage.

GALOP.

Pour batailler...

MARCHEBEAU.

C'est nostre usagé,

Simple comme deux frères d'armes.

GALOP.

Et sy nous trouvons aux alarmes,
Quel deffence ?

MARCHEBEAU.

Riens que des larmes,
Sans tirer verges ne batons.

GALOP.

Poinet ne sommes de ces gens d'armes

1. Victaille.
2. On travaille comme l'armurier qui fait les mailles d'un heubert.
3. La moitié d'un denier.
4. Le franc archer de Bagnolet, qui est de l'espèce de ces drôles, dit aussi dans son monologue :

... Par mon serment !
C'est belle guerre que de femmes.

5. Paroles douces et adorables comme boue (basme).

6. Qui a seulement deux drames (dramas) de leurs faveurs...

1. Attrait, plein d'attraits.
2. Vaincu, soumis, du verbe « amahir », dompter, mater.
3. Récératis.
4. Nos remises gratuites, comme à la chancellerie du Pape, où l'on obtenait les bénéfices, on payait plus ou moins, ou même pas du tout, avec ou sans « le gratis ».
5. Sans rien payer. Jeu de mot sur écot (pact) et écose (escosse), qu'on heipe.

Qui ont dagues, lances et armes ;
Mais aux femmes....

MARCHEBEAU.

Bien, combaton !!

AMOUR *entre en chantant,*

Helas! pourquoi s'y marie-t-on ?
On est sy esse a marier ?
Quel bruiet quant on a son guerrier
Aymant de bon amour certaine,
Qui fait de sa bource mytaine¹;
Et force argent pour gorgier².

CONVOYTISE *entre.*

Desoubz lo houx ou le laurier,
Auprès de la doule fontaine....

AMOUR.

Quel bruiet quant on a son gorie³
Aymant de bonne amour certaine!

CONVOYTISE.

Quelque argentier ou tresorier,
Ou quelque large capitaine,
Qui, pour heurter a la quitaine⁴,
Donast des escus un millier.

AMOUR.

Quel bruiet quant on a son gorie
Aymant de bon amour certaine,
Qui fait de sa bource mytaine,
Et force argent pour gorgier.

MARCHEBEAU.

J'os une voys en ce cartier
Qui fort en amour se fonde.

1. C'est toujours la doctrine de frane arber.

2. Est-on ici à marier ?

3. C'est-à-dire qui a la main si souvent dans sa bource que l'on croirait qu'il en est gorgé. La mitaine du reste, qui n'avait qu'une seule séparation entre le pouce et les quatre doigts, ressembloit assez à une bource. Nous avons retrouvé cette locution curieuse et spirituelle, que la *Dictionnaire* de M. Littré n'a pas dû oublier, dans la *Satire Métopée*, à propos des gens de finances qui mettaient leurs mains trop avant dans les affaires du roi : « Il baisoit à mort les financiers, qui faisoient de la bource de leur maître, mitaine. »

4. S'en donner jusqu'à la gorge. On disoit aussi gorgier, mais surtout avec le sens de faire parade, comme dans ce passage de Rabelais, *prologue du livre IV* : « Ainsi me suis-je accoutré, non pour me parguer et pomper, mais pour le gré du malade. »

5. Dameret, vêtus à la « grand porre », c'est-à-dire à la grande mode, suivant l'expression du temps de Charles VII et de Louis XI. M. de Solenne avoit dans sa Bibliothèque une farce manuscrite, la *Foladez Guerriers à IIII personnages*, où se trouvoit en action le dandyisme de nos beaux du xiv^e siècle. Voici ce qu'on y lisoit pour la costume :

Quand est de votre habillement,
Les robes perleres mei facies
Tant, que flambres proprement
Être perroues carrefraintes;
Faites-moi boues, se se l'iet.
Gros mitaches plus que cordeliers,
Chappes de traser et cornelles,
Bonnat sur i mi, lenges selliers.
Surys de vos fruis saggeliers
Et brans de grosses robes;
Et frantes de charpentières
Furs, argueilleux, fets et totus.

6. Toucher le bal. La prêtaine étoit, dans les lieux, la figure du bois contre laquelle on s'écrimait de la lance ou de l'épée.

GALOP.

Sans qu'el demeure en son entier,
Y nous luy fault dreser metier,
Et qu'a sa chanson on responde.

MARCHEBEAU.

El fust la plus belle du monde,
Sy on se ralle¹, resjouye et chante.
J'ey véu la beaulté ma mye
Enfermée dans une tour ;
Pleust a la Vierge Marye
Que j'en fusse le seignour !

AMOUR.

Or sus, cbantons a nostre tour,
Y les fault a nous attirer.

AMOUR ET CONVOYTISE *chantent.*

Frane cœur, qu'as tu a soupirer ?
N'es tu point a ta plaisance ?

GALOP.

Puysqu'ilz se metent en debvoir,
Chantons, y nous y fault remetre.

MARCHEBEAU.

D'aymer je m'y veulx entremectre,
Puisque je l'ay ouy chanter,
« A l'ourée² du boys l'aloüete. »

AMOUR.

Sus, desplyons nostre gorgete³,
Et leurs respondons a l'euyve.

CONVOYTISE *chante.*

« Amy, las ! dict el, que m'anye ! »

MARCHEBEAU.

Dame de plaisance asouvyve,
Dieu vous doinct joye et bonne vye !

AMOUR.

Salut, sancté, bruiet⁴ et renon.

GALOP.

Honneur je vous rens a l'envye,
Dame de plaisance asouvyve.

MARCHEBEAU.

Vostre beaulté tant me convyve,
Qu'el a ma volonté rayve
Pour vous aymer, vueilles ou non.

GALOP.

Dame de plaisance asouvyve,
Dieu vous doinct joye et bonne vye.

CONVOYTISE.

Salut, sancté, bruiet et renon.

AMOUR.

Or ca, et quel est vostre nom ?

1. Se ralle.

2. La lièvre. On disoit plus souvent « arée », comme dans ce passage de Montaigne : « Force des terres cognues est sans de marais, forêts profondes, déserts... »

3. Chantons à gorge déployée.

4. Bonne réputation.

MARCHEBEAU.

Je suis monsieur de Marchebeau.

AMOUR.

Et vous?

GALOP.

Monsieur de Galop.

AMOUR.

Hon!

Seurement, mon gentil mygnon,
Et vous et vostre compaignon,
Portes nom de bas signeuriau¹.

MARCHEBEAU.

Et comment cela?

CONVOYTISE.

Bien et beau.

La raison est bien aparente.

AMOUR.

Telz gens marchant sur le careau²,
S'imposent telz gens de nouveau³;
Mais ce sont Messeigneurs sans rente.

CONVOYTISE.

Portes vostre derrée⁴ en vente,
Et sortisés qu'el ne s'esvente.

GALOP.

Ouy, dea, sy tost.

CONVOYTISE.

Trousés vos quilles⁵,

Et n'y contés n'a vini, n'a trenté;
Ce n'est pas ceans qu'est la vente
Ou debves vendre vos coquilles.

MARCHEBEAU.

Quoy, dames gentes et abilles,
Esse maintenant la maneyere
Et l'estat de sy belles filles
De donner responce sy fiere?
Ne vous semblit point qu'il asserre
A moy⁶, qui par amour vous ame?
Den, monsieur vault bien inadame⁷.

AMOUR.

Bien, sy vous estes grand seigneur,
Sy vous faictes donc bien servir;
Mais pas ne voys, pour mon honneur,
Qu'a vous je me doyve aservir,
Sy ne le voules deservir
Par fort donner: c'est ma responce.
On n'a plus d'amour qui ne fonce.

GALOP.

Encor, n'avons pas entendu
La requeste qui vous demande.
Croyés qu'a donner en temps dâ
On n'y voudroyet pas contredire;
Mais pas ne debves escondire
Sy seurs amoureux beaux et gens.
Beau parler apaise les gens.

CONVOYTISE.

Il en vient tant de telz que vous,
Chantereaux, barbouilleurs, ruiilers,
Qui ne virent onques sis soubliz¹,
Et font des amoureux gaillars.
Se ne sont point tels coquillars²
Qu'amour doit tenir en pasture;
Amour sy est quant argent dure.

MARCHEBEAU.

Sy je vous ay mon cuer donné,
Dame gracieuse et honneste,
Me lerrés vous abandonné,
Sans ouir mon humble requeste?
C'est que pityé vous amonnesté³,
Que vous secourés corps et ames,
Pityé se doit tourner aux dames.

AMOUR.

Fusiés vous compte palatin,
Et plus beau cent foyz que Jason,
Vous perdiés vostre latin,
Et en vain faictes telz blasons⁴.
Plus n'est maintenant la saison
De secourir s'on n'y aequete;
En vain faictes vostre requeste.

MARCHEBEAU.

Un regard preschant de vostre œuil
A faict d'amour mon cuer ferir,
Espoyrant que sy doux acueil
Me voulsist un peu secourir;
Ou autrement je voys mourir
Sy de bref n'y donnés remede,
Racueil⁵, confort, secours et ayde.

1. Qui n'est jamais va six sous.

2. *Pelicion*, a cause des coquilles dont ils étaient bardés, et par extension « vagabonds ».3. « Vous exhorte ». C'était alors le sens d'admonester. « Ses amis, fit-on dans le *Philosophe d'Amoyt* (Sélon, ch. xv) l'admonestèrent qu'il regardast à ce qu'il disoit. » L'orthographe du mot, telle qu'elle est ici, était conforme à la prononciation du temps, comme nous l'indiquent Théodore de Bèze et Palgrave.4. Tels hasardages. Le blason était une petite pièce de vers ou l'un blâmé ou louangé et valonné. « Il est composé de dix vers ou moins. Le plus abrégé est le meilleur, » dit Ch. Fontaine dans son *Abrégé de l'Art poétique*, Lyon, 1576, in-8°, p. 255.

5. Retour de bienveillance pour faire meilleur accueil.

1. De basse seigneurie.

2. On disoit encore dans le même sens de pavaier « Isles du la piaille sur le paré du roi ». Carreaux se disoit plus souvent que pavé partout ou ce dernière mot n'eust pu être employé.

3. « Ces nouveaux venus s'imposent à force de se pavaier sur le paré... »

4. Derrée, marchandise. Dans le Berry on dit encore *derrée* pour durée.

5. Sortez, allez-vous-en.

6. « Na vous semble-t-il pas qu'il y a grand tourment pour moi... » Dans la *Farce de Colin qui lève et depuis Dieu en un moment à cause de sa femme*, Colin dit parlant de celle qui le tourmente :

Mieux me seroit estre esche terre
Qu'endurer, tant elle m'annere.

7. C'était un preserver. Il se trouve tourné ainsi : « Madame vault bien monsieur », dans les *Adages François* (xv^e siècle). Ou en avait fait une chanson sur l'air de laquelle se dansait un bruxle, indiqué par Arens dans sa *manerode Ad mesz compaignes s'adventez*, etc., 1531, in-12.

CONVOYTISE.

Mais avez vous force d'argent,
Qui voulés maintenir amours ?

GALOP.

Chacun en est léger et gent¹ ;
Mais nous sommes de noble gent,
Dignes de porter les atours.

CONVOYTISE.

Pour neant faictes tant de tours,
Et en vain faictes tel demande.

MARCHEBEAU.

Au moins recevés ma demande.

AMOUR.

Qu'esce ?

MARCHEBEAU.

Une requeste
Que vous presente par escript.

CONVOYTISE.

Y n'en fault plus faire d'enqueste,
Vous y venes en temps prescript².

MARCHEBEAU.

Et, pour l'amour de Jesus Christ,
Ayes pityé du povre amant.

AMOUR.

Mon amy, a Dieu vous commant³,
On diet qu'a hardy demandeur
Y fault hardiment refuser.

GALOP.

Pas ne vous appartient tant d'eur⁴,
Vous ne vous faictes qu'abuser.

AMOUR.

Encor s'en fault il excuser
Et leur faire quelque despesche⁵ ;
Leur blason⁶ m'enuyé et empesche.

CONVOYTISE.

Je leur voys faire un court adieu,
Et les despescheray sy brief
Que plus ne veyendront en ce lieu
Nous faire requeste ne grief⁷,
Tenés, galans, tenés se brief ;
C'est une lestre veue et leue.

GALOP.

Qu'esce ?

1. Nous croyant qu'il faut lier - egréé -, ce qui serait presque du par latin, egréé, manquant, privé de tout.
2. Lorsqu'il n'est plus temps, lorsqu'il y a prescription.
3. « Recommande », dans la *Farce du Goadteur*, ce mot a le même sens :

As double seyez commandé,
Vost vous me faictes de leydre.

4. De honneur, et par suite d'orgueil.
5. Leur donner quelque raison pour les renvoyer.
6. La requeste qu'ils viennent de nous adresser.
7. Souci, ennui.

CONVOYTISE.

Un *ridimus* sans queue¹.

MARCHEBEAU.

Corbieu ! nous sommes despeschés².

CONVOYTISE.

Sus, seigneurs, sus, despeschés³,
No faictes plus icy d'aprophe.

GALOP.

Quel deshonneur !

MARCHEBEAU.

Quelles reproches !
Nous sommes bas.

GALOP.

Mal compasés,
Plus commo gens d'armes casés⁴.

MARCHEBEAU.

Confus commo fondeurs de cloches⁵.

GALOP.

On nous a coupé court les broches,
Sans que puissions aler jamais.

MARCHEBEAU.

Y n'y fault plus chercher despeschés,
Nous avons eu le dernier vers.

CONVOYTISE.

Alles, chantereux.

AMOUR.

Alles, nyueles⁶.

CONVOYTISE.

Minches,

AMOUR.

Pietres.

CONVOYTISE.

De povre gent.

AMOUR.

Entendes que sont clers ou liés⁷,
Chanoynes, seigneurs ou valés,
Au moins ne font rien sans argent.

1. C'est-à-dire un bel et bon arret sans considérants, tel que les donnait le juge qui s'y contentait d'écrire : « nous avons vu, subscrit ».

2. Expédiés.

3. Allez-vous-en.

4. Par la pragmatique du 2 nov. 1429, aux états d'Orléans, Charles VII avait casé les compagnies de gens d'armes : « Toutes compagnies, disoit l'ordonnance, dont sont traduises en telle labe, toutes compagnies existant jusqu'à ce jour sous les ordres des barons, ou chefs quelconques non agréés par le roi, auront à se dissoudre. » De là « les gens d'armes casés » et *piètres*, auxquels il est fait allusion ici. Cette *pièce* dut être faite au moment où ils furent licenciés. C'est à cause de ce détail que nous l'avons placée sous Charles VII.

5. C'était une locution proverbiale. On disoit « ébahi comme un fondeur de cloche », en sous-entendant « qui, lorsqu'il brise son moule, voit que sa cloche est manquée ».

6. Niais, diseur de sottises, *nivelleux*. La Fontaine, dans son *Voyage à Limoges*, emploie « nivelier » dans le même sens. C'est à cause de ce mot qu'on a fait de Jean de Nivelle le type de la *paillarderie*.

7. Clercs (prêtres) ou laïcs (laïques).

CONVOITISE.

S'on avoyt la force Hercules,
La beauté d'Absalon le gent,
Avec la valeur Achiles,
Amour ne faict rien sans argent.

GALOP.

Il a beau faire compromis¹,
Qui est de foncer negligent,

1. Arrangement.

Plus est de parens que d'amys,
Amour ne faict rien sans argent.

MARCHEBEAU.

Conclusion : qui e'est sumys¹
En amours povre et indigent,
Il est renvoyé et demys,
Amour ne faict rien sans argent.

1. Soumis.

FINIS.

FIN DE MARCHEBEAU.

MESTIER ET MARCHANDISE

FARCE

[XIV^e SIÈCLE — RÈGNE DE CHARLES VII.]

NOTICE ET ARGUMENT

Cette pièce, qui se trouve, comme la précédente, dans le Recueil La Vallière, est des plus curieuses. Ce n'est pas moins qu'une farce politique et d'actualité, pour l'une des années les plus intéressantes du règne de Charles VII, l'année 1440. On trouvera la date plus loin dans la farce même.

Tout ce qui occupait alors les esprits y est rappelé et mis en action : la révolte des seigneurs, rassemblés à Blois autour du duc d'Orléans, pour organiser cette guerre de la *Prague*, dans laquelle ils entraînent le jeune Dauphin, mais dont, malgré cela, Charles VII eut bientôt raison ; les plaintes du peuple de la ville et des champs : marchands, artisans et bergers, dont ces troubles arrêtaient les travaux, et qui ne savaient comment gagner leur vie ; puis enfin, comme unique consolation contre ces malheurs du temps, l'espoir de tous en l'aide de Dieu, et en la sagesse du roi, qui, en effet, avec le concours de plusieurs hommes de haute expérience, pris hors de la noblesse, Jacques Cœur, l'argenteur, Jean Bureau, le maître des comptes, etc., fit beaucoup, à l'encontre des seigneurs et malgré leurs troubles, pour les gens des métiers et du commerce.

Les personnages sont de ceux que nous rencontrerons souvent : Marchandise parle pour les marchands, Mostier pour les artisans, et le Berger pour les hommes de la campagne.

Chacun d'eux gémit à son tour. Ils se plaignent du Temps qui court. Il paraît bientôt lui-même, attiré par le bruit de ces plaintes, et s'enquiert de ce qui en est la cause. On lui répond que tout n'ira bien que s'il change. Bien de plus simple ; il s'empresse de changer : il était venu en costumes de diverses couleurs, il revient paré d'une seule, le rouge.

On ne trouve pas que ce soit nuance d'heureux présage. Il y a de la révolte, de la guerre civile sous cette couleur du Temps.

Il change donc encore, mais c'est pour revoir armé en guerre et menaçant. On ne se plaint, on ne gémit que plus fort.

Autre métamorphose, mais tout aussi peu rassurante. Le Temps revient enveloppé, et « brouillé ». Que faire d'un Temps pareil ? Donc cris nouveaux, et plaintes de plus belle.

Le Temps répond que ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre, s'il est ainsi brouillé, mais « aux Gens ». Or, qu'est-ce que les Gens ? Il le fait voir, en au moins un personnage qui les représente et qui est aussi bizarre de langage que d'aspect : sa figure est un masque placé derrière la tête ; son parler, un charabia inintelligible. Quant à sa démarche, il va à reculons !

Les « Gens » sont donc les hommes à faux visage, qui font tout en arrière, qui censurent dans une langue qu'ils seuls comprennent, et dont les menées font que tout recule au lieu d'avancer. Par bonheur Dieu et le roi sont là qui remettront chaque chose dans l'ordre et changeront le Temps et les Gens.

La farce finit sur cette espérance, très-haut proclamée, et, suivant l'usage, par une petite chanson.

Comme toujours, on n'en sait pas l'auteur, mais nous serions tenté de croire qu'il était de classe bourgeoise, et de la Bazoche de Paris.

S'il en était ainsi, nous aurions là l'opinion des gens du Palais, chefs de la Bourgeoisie, sur les affaires du temps et plaintes du peuple ; ce qui ajouterait encore à la curiosité de cette pièce si curieuse.

MESTIER ET MARCHANDISE

FARCE A Y PERSONNAGES

*C'est a scaivoir :*MESTIER,
MARCHANDISE,
LE BERGER,LE TEMPS,
ET LES GENS.

MESTIER commence.

Marchandise!

MARCHANDISE.

Qu'esse, Mesjier?

MESTIER.

Que c'est? Je ne seay quel signe esse
De chanter sans estre en leesse¹;
Semble qui n'en fust ja mestier².

MARCHANDISE.

Escoutés ce povre bâtier³
Fondé en raison bien espesso.

MESTIER.

Marchandise!

MARCHANDISE.

Qu'esse, Mestier?

MESTIER.

Y y a plus d'un an entier
Que Mestier ne cria largesse.

MARCHANDISE.

Mestier, il n'y a plus de grosse⁴.

MESTIER.

Gresse, ce sont les mos Gaultier⁵.
Marchandise!

MARCHANDISE.

Qu'esse, Mestier?

MESTIER.

Que c'est? Je ne seay quel signe esse
De chanter sans estre en leesse,
Semble qui n'en fust ja mestier.

1. Jolie, lieuse.

2. Me semble qu'il n'en fut jamais ainsi, Métier.

3. Faiseur de bits pour les dars. Le son de « pauvre bâtier », sans doute à cause de sa marchandise, se prenait encore dans un autre sens : « mot de la lie du peuple », écrit Richélet, dans son *Dictionnaire, pour dire brulé*. « Aussi la profession se faisoient-elle pas en ouvriers, c'est à qui ne le seroit pas : « Il n'y a que cinq bâtiers à Paris », dit encore Richélet.

4. Graine est ici pour abondance.

5. « L'abondance ce sont les mos de Gaultier. » C'était alors le mot typique de l'homme de travail, à la ville ou aux champs. Il est donc naturel que Métier se le donne. Quand, sous Louis XI, l'homme de campagne se mit à être un peu plus à l'aise, et ainsi se fit plus libre, on l'appela le *Frais-Gaultier*. C'est alors que parurent les *Diets et contrediets de Franc-Gaultier*, par Philippe de Vitry.

MARCHANDISE.

Ne vous chaille, souzbz le metier
Encore gist il quelque chose.

MESTIER.

Vous le songés.

MARCHANDISE.

Mais, Dieu, Gaultier,
Y n'est pas mort qui se repose.

MESTIER.

Vous le croyés.

MARCHANDISE.

Je présupose
Que quelque bien vous avindra.

MESTIER.

Vous le dietes.

MARCHANDISE.

Je le supose.

MESTIER.

Y vous en croira qui voudra.

MARCHANDISE.

J'espere que le temps viendra
Qu'à grand paine fournir pourés
A ces bas que vous remboursés¹;
Et aures tant et tant d'ommage²,
Sy vous estes ancrément³ sage,
Que vous amasérés rouelles⁴.

MESTIER.

Vous me contés bien des nouvelles,
El viendroyt bien encor le temps⁵.
Qu'il relist nos espritz contens,

1. C'est-à-dire : « que vous ne pourrez suffire à la fourniture des bits que vous fabriquez. » — Vous avous vu que Mestier était un bâtier.

2. De demandes.

3. Solidement, « comme attaché par une ceintre à la sagesse ». Marot a dit dans le même sens :

Comme nature est en péché attaché

Par art d'enceler.

4. De l'argent. En argot, on dit aujourd'hui « des tronds ». Le mot rouelle pouvait alors s'employer d'ailleurs mieux avec ce sens, que, sous les règnes précédents, on avait eu, comme monnaies en cours, des rouelles de cuir avec un étau d'argent au milieu.

5. « Il semait bien venu le temps qui... »

Et que plus je ne fuse au bas.

MARCHANDISE.

Pourquoy non ? Ne savés vous pas
Qu'après la playe vient le beau temps ?
Tout viendra bieu.

MESTIER.

Je m'y aieus.

Nous aurons des biens sur le tart.
Ainsy c'un poursuyvant fetart¹,
On appelle cela frimolle².

LE BERGER *connoissance, en chantant.*

La, la, la, la.

L'oyssillon du boys s'envolle,

La, la, la, la,

L'oyssillon du boys s'en va.

Onc faulce pyc ne conna³

Un tel berger comme je suys.

Léger d'argent ainsy me va,

Sy je ne voys devant, je suys⁴;

Tousjours gay le nyeulx je suys.

La petite chanson joyeuse

Au matin, au desjone⁵, et puy

A boire la soys⁶ gratuiteuse.

L'une foys j'ey la pance heureuse,

L'autre non⁷, mais ce m'est tout un :

Berger de pensée amoureuxse

Ne cherche jamais grand desion⁸;

On dict en proverbe commun

« Qui moins a moins a à respondre. »

Cela est commun a chascun;

Qui n'a betail y n'a que tondre.

Mais pour toutes heures confondre,

Quant est a moy ainsy midiculs⁹!

Que pour mon cas j'ayme trop mieulx

Vivre sain, povre, joyeux, gent,

Que d'avoir souley et argent.

Ostos, les Galans sans souley¹⁰

N'avoyent en leur tresor ausy

Que sancté et petit bon temps,

Et voyla la fin où je tens,

Et voyrement, quant je m'avisc.

Dieu gard Mestier et Marchandise!

MESTIER.

Et Dieu gard le metier des chans !

LE BERGER.

C'est un estal que moult je prise.

Dieu gard Mestier et Marchandise!

1. Falotant toujours en retard : « de lre je suis faitard », dit Villon dans son *Grand Testament*, et Marot écrit en note la marge : « paresseux, qui fait tard sa besogne. »

2. Gimistif de « frimes », mot des comtes, mais qu'on devrait plus souvent frimer ou frimer, d'un la location « valent de feimes », pour manger de rieurs.

3. « Jamais pie de susvais ougre ne cogna, ne heurt... »

4. « Si je ne vais devant, je vais derrière. »

5. Au déjeuner, quand on rompt le jeûne.

6. Soif.

7. « Une fois, j'ai la pance pleine, l'autre fois, am... »

8. Déjeuner.

9. Midi. « Il est pour moi toujours midi. »

10. « Nos hôtes, les Enfants (galants) sans soucy ». Ce vers confirme ce que nous pensions de l'origine toute basochienne de cette pièce, qui fut jouée certainement au Palais, chez les Enfants sans soucy.

MARCHANDISE.

Et a, toy, tel temps qu'il devise
Pour ouyr des oyscaux les chans¹.

LE BERGER.

Dieu gard Mestier et Marchandise !

MESTIER.

Et Dieu gard le berger des chans !

LE BERGER.

Trop plus souvent je voys marchans
Que je ne fais gens de metier²
Qu'a mes patures je ne tienne,
Et n'est pas que ne voi-ge ou vienne
Tousjours quelc'un pour marchander.
Je suys la à les regarder
Passer; les uns, en chevauchaat,
Vont chantant, les autres preschant,
En contant de leurs aventures.
Et je repose a mes patures,
En l'ombre d'un beau bissonnet³,
Avec quelque sadin grougnct⁴,
Chantant ou jouant quelque jeu.
Je dis bon jour, je dis adieu,
Ou Dieu gard le gentil berger.
Je suys tout fier, pour arbréger,
Qui me saluent sy haullement.

MESTIER.

Ausy doit on r'calement
Se resjouyr de l'autruy bien,
La sacc⁵ que aucuns n'en font rien;
Mais ce n'est pas ce qui nous maine.

MARCHANDISE.

Non, non, c'est l'autre semaine⁶;
Laisons le moutier la où il est⁷.

MESTIER.

Mais que dist ce gentil valet ?
Quel temps court il en ceste ville ?
Voyés vous non plus crois ni pille⁸
Que nous faisons en ce cartier ?

LE BERGER.

Par ma foy, mon maistre Meticier,
Je ne say que c'est que un temps⁹ :
Prou¹⁰ de gens en sont mal contens,

1. « To pens, toi, quelque temps qu'il fuse, ouïe les chants des oiseaux. »

2. « Je vois plus de marchands que de gens de metier. »

3. Petit bisson. Jusqu'au xv^e siècle on dit bisson pour bisson. Louis XIV se prononçait pas autrement.

4. « Avec quelque joli minois, quelque gentil sennet. » Saut voulait dire joli, appétissant.

5. Passe a plus d'état, l'autre est plus industrie.

6. Régulier. Grogner au propre voulait dire mourir, indigne.

7. Soche.

8. « C'est chose de l'autre semaine. »

9. « Ce proverbe, dit Estienne Pasquier (*Recherches*, liv. VIII, ch. XII)... meurt particulièrement... qu'il veut toujours mérit laisser les choses comme elles sont. »

10. « Ne voyez-vous plus d'argent ?... »

11. « Je ne sais sa juste ce qu'on peut appeler un temps, un époque... »

12. Beaucoup. Le mot n'est resté longtemps que dans la locution « peu en peu... »

Un chascun y est à reprendre,
Et debvés sçavoir y entendre
Que j'en sçays au bout de mon sens¹.

MESTIER.

Or, escoutés : l'an quatre cens
Trente neuf, que monsieur le compte²,
Je vous en veulx conter un conte
Qui fust l'an, pour le faire court...

Le Temps qui court vient, et est vestu de diverses couleurs, et marche quoy³ emmy⁴ la salle, et dict :

Qu'esce qu'on diet du temps qui court !
Parle on de moy en ce cartier ?
Hon, qui, quoy, je ne sçays pas sourt,
Qu'esce qu'on diet du temps qui court ?

MESTIER.

D'ou esse, d'ou ce bruiet nous sourt ?

MARCHANDESE.

Comme il fait de l'entremetier⁵ !

LE TEMPS.

Qu'esce qu'on diet du temps qui court ?
Parle on de moy ca ce cartier ?

MESTIER.

Bien gard le Temps !

LE TEMPS.

Dieu gard Mestier !

LE BERGER.

Marehandise ne ralle rien⁶.

LE TEMPS.

Il est vray, je n'y voys pas bien
Comme un jeune homme.

LE BERGER.

J'en fais doubte.

Tel à beaux yeux qui n'y voyt goutte ;
Mais toutes foyz où tirés vous ?⁷

MESTIER.

Le Temps qui court, alés tout doux,
Vous semblés estrange à congnoistre.

MARCHANDESE.

Venés aqester avec nous⁸,
Le Temps qui court.

LE BERGER.

Alés tout doux.

1. « Je me mon intelligé... »

2. De quel compte est-il ici question ? Sans doute du bâtar d'Orléans, qui, à la fin de 1139, avait été fait comte de Osmis par Charles VII, ce qui ne l'avait pas empêché de se mettre contre lui avec les rebelles de la *Praguerie*.

3. Tranquille, avec calme. V. sur ce mot, et sur l'expression « venir en », où il s'est maintenu, une note des pièces précédentes.

4. Au milieu de...

5. Fauteur d'entremises, sorte de spectacle avec machines qu'aux grandes fêtes de la cour ou des châteaux on promenait dans les salles de banquet. Le personnage, qui vient d'arriver et marche au milieu de la salle, se dresse, il est vrai, bien des airs d'ave entremets.

6. « Ne pousse pas un souffle, ne touche mot. »

7. « Ou allez-vous ? »

8. « Acheter chez nous. »

LE TEMPS court emmy la salle.

Sy je ne sçays aymé de tous,
Et que m'en peult il de pir estre ?

LE BERGER.

Le Temps qui rourt, alés tout doux,
Vous semblés estrange à congnoistre.

LE TEMPS parle fierement.

Quoy qui sera variet ou maistre,
Rien, rien, je ne sçays point estable¹ ;
Je sçays variable et muable²,
Comme une plume avant le vent³.

MESTIER.

Le Temps qui court, le plus souvent,
Semble de diverses couleurs.

LE TEMPS.

Vous ne scavés qu'on nous les vent.

MARCHANDESE.

Le Temps qui court, le plus souvent,
Tu voys povres gens à l'essvent⁴.

LE TEMPS.

Vous ramentevés⁵ vos doulleurs.

MESTIER.

Le Temps qui court, le plus souvent,
Semble de diverses couleurs.

LE TEMPS.

Cuydés vous sçavoir les vailleurs
Du temps qui court ? Pour et afin
De le vous dire, qui n'est fin,
Caut⁶ et inventif, bref et court,
Y ne scayt riens du temps qui court.
Et quant arrester mo voudriés,
Povres sos, vous y morfondriés.

(Le Temps s'en va abiller de rouge.)

MESTIER.

Adieu, le Temps.

MARCHANDESE.

Le Temps s'enfiyst.

LE BERGER.

Le Temps s'en va et on demeure ;
Sy diet on souvent qu'a toute heure
Y fault aler avec le temps.

MESTIER.

C'est pour néant : demourons coutens,
Sy le Temps s'en voit à Dieu.

MARCHANDESE.

Vous voyrés que de quelque lieu

1. Stable. On prononçait presque tous les mots commençant par *st* et en les faisant précéder d'un *s* euphonique. C'est ainsi que chez les bas peuple on dit encore une *estable*.

2. Changé, du latin *mutare*.

3. Que pousse le vent.

4. Étourdi. On dit encore « des Més à l'essvent ».

5. « Vous rappelez, vous remémorez... » Ce mot *ramentevier* est bien du temps ; « ledit cardinal, écrivoit alors Monstrelet (St. II, c. 433333) fit promettre au dit duc de Bourgogne que jamais ne ramentevroit la mort de son feu pere. »

6. Adroit, rase, du latin *cautus*, d'où « entelle ».

Qu'après ce temps viendra un aultre;
Mais gardons qu'on ne nous epeaultre¹,
Et qui ne nous soyt plus terrible.

LE BERGER.

Pasons le par dedens un crible
Sy nous semble fort a passer.

LE TEMPS *resient abillé de rouge, et dict :*
Qui vous puisse le col caser !
Qu'esse que vous brouillés tous troys ?

MESTIER.

Que nous brouillons ?

LE TEMPS.

Mais toutes foyz,
Vous railés ou je vous voys rire.

MARCHANDISE.

Vous estes un merveilleux sire,
Le Temps; estes vous ja changé ?

LE TEMPS.

Truc avant, c'est trop langagé².
Ouy changé, qu'en voulés vous dire ?
Me cuydés vous garder de fuire ?
En despit de vostre visage,
Je yray et viendray davantage
Quant on voudra que je ne bouge.

LE BERGER.

Y pleust a Blays³, le Temps est rouge⁴.

LE TEMPS.

Ouy dea, que j'aresté tout beau,
Ainsy c'un gardeur de tombeau,
Qui est endormy sus son vougé⁵.

MESTIER.

Y pleust a Blays, le Temps est rouge.

LE TEMPS.

Diètes, sy feroyt il beau temps,
Et seriés de moy très contens ?
Onques l'on ne fust sy farouge.

MARCHANDISE.

Y pleust a Blays, le Temps est rouge.

LE TEMPS.

Diètes, sy feroyt il beau temps,
Et seriés de moy très contens,

1. Étrille, écorche; nous trouvons ce mot dans la *Moralité de Charité* :

Bolo! Tricheuse les épeultre,
Et averse de toutes pars.

2. Ce mot avec le sens de bavardé, comme ici, se trouve dans la farce des *Cris de Paris* :

Ba, sans ses ferres europez,
Je ne va onc tant langagier.

3. C'était la prononciation du nom de la ville de Blois, qui, pour cela, avait mis dans ses armes un loup dont le nom en reliegue est *blés*.

4. C'est à Blois, comme nous l'avons dit dans la *Noblesse*, que les premiers tenaient leur conciliabule de révolte, chez le duc d'Orléans. Le berger a donc raison de dire qu'il y pleust, qu'il y fait maussais temps.

5. Lourd bâton de gardien ou de chasseur. Nous n'avons trouvé ce mot que dans Cotgrave.

Sy vous avyés d'or plainc bouge¹.

LE BERGER.

Y pleust a Blays, le Temps est rouge.

LE TEMPS.

Rouge, mais de bonne couleur.
Pour estre singe à basteleur,
Droietement je passe et repasse;
Onques jouer de passe passe
Ne joua sy bien de quarante².
Mais je m'esbays qu'on ne chante !
Aultre fois vy eu ce cartier
Sy bien chanter geus de métier,
Et ceulx de marchandise ausy;
Mais maintenant tout est transy;
Mesmement les bergers des chans
Vouloyent faire bruyre leurs chans.
Vous declinés en piteux termes.

MESTIER.

Mes chans sont convertys en larmes.
Que dirons nous par vostre foy,
Puisque fortune est contre moy ?

(*Ils chantent.*)

LE BERGER.

L'homme bany de sa plaisance.

(*Ils chantent.*)

MARCHANDISE.

Ou j'ay perdu mon espoirance,
Nous ne savons plus rien de neuf.

LE TEMPS.

Vous ne debvés tous trois c'un œuf,
A confesse³.

MARCHANDISE.

Voilà beau sens,
Combien que soyons innocens,
Sy n'avons nous de chanter cause.

LE TEMPS.

Or, sus, sus diètes quelque clause,
A coup faietes un abrège.

MESTIER.

Or, bien done a vostre conge.

(*Ils chantent, et le Temps s'en va armer de brigandise⁴, et salade⁵, et halebarde.*)

1. Puche, bourre. On disait aussi en diminutif *houpette, bougette*. C'est de ce dernier mot que les Anglais ont fait *budget*, qui nous est revenu de chez eux, comme un mot de leur lapon, quoiqu'il ait tout à fait d'autre origine française.

2. Le Temps équivoque ici sur la date, qu'il représente, « la quarante », et sur le nom du vieux jeu de cartes « le quarante de Tois ».

3. C'était un proverbe : un œuf payer pour vous trois, puisque tout trois vous avez confesse le même œuf.

4. La « brigandise » était un corcelet formé de petites lames de métal superposées, et jouant avec souplesse l'une sur l'autre. Son nom lui venait de l'homme de pied, *brigand*, qui l'avait pour vêtement défensif. V. sur cette matière une note de *Migette de saint Pierre*.

5. On sait que c'était une sorte de casque, quelquefois ou en combinaison la forme avec celle du morion, qui pour cela s'appelait « morion salé ». Les Bourguignons s'en étoient servis. De la leur sortaient de « bourguignons salés ».

MESTIER.

Se pendant qu'on rit et qu'on chante,
Le Temps a joué de la plante;
Il s'en va.

MARCHANDISE.

Mais s'en est allé.

LE BERGER.

Comme il cour, il est affolé.
Y fault avoir un tonnelier
Qui le vienne à coup retier¹;
Aultre chose dire ne puyt.

LE TEMPS recient armé, et dict :

Qu'esse que l'on dict qui je suys ?

MESTIER.

Muable et estrange a connoistre.

LE TEMPS parle fièrement,

A ! vous me cuydés faire paistre !
Entre vous ouy qu'il soyt metier².
Que Marchandisc et que Metier,
Les Bergers des champs mesmement,
Me gouvernement paisiblement,
Ouy, dea, cherchés, je le voys faire.

MESTIER.

Ce Temps icy sent fort la guerre³,
Il est armé comme saint Gorge.

LE BERGER.

Voire, par la vertu saint Picore,
Ce Temps icy sent fort la guerre.

LE TEMPS.

Diètes, je ne tiens non plus
Que feu feroyt de paille d'orge.

LE BERGER.

Ce Temps icy sent fort la guerre.

MESTIER.

Il est armé comme saint Gorge.

Le Temps fait le terrible, et dict :

Sy je vous empongne a la gorge,
Sangbieu ! je vous feray finesse⁴.
Paix, paillars ! Mais a quel fin esse
De parler tousjours mal contents ?
Cuydés vous gouverner le Temps,
Et en faire a vostre devise ?

*Le Temps s'en va obiller d'une vieille couverture et
d'un faulx visage brouillé, et recient apres la
casse⁵ dicte.*

1. Équivoque sur un homme qui s'en va, et un tonneau « qui
luit », pour lequel il est besoin d'un tonnelier.

2. « J'ai entendu qu'il y avoit entre vous quelque embarras,
quelque trouble... » Metier se prenait dans ce sens, témoin ce pas-
sage de la *Farce d'un amoureux* :

Sortez un peu comment il tremble,

Ouques ne fat en fat mortier.

3. Elle étoit en effet parlotté dans l'air, tant à cause de la ré-
bellion des seigneurs, qu'en raison des iniquités qui venoient des
Anglais, ennemis maîtres de plusieurs parties du territoire.

4. « Je ferais par quelque mauvais coup avec vous. » Le même
sens se trouve dans un texte cité par Du Cange au mot *Fictio* :
«... leur administrer bastons et armures defenables pour faire
leurs finesces. »

5. La chose qui suit.

MESTIER.

Metier ne fait pas a sa guise
Du Temps qui court.

LE BERGER.

Je l'aray quoy¹ ?
Y va, y change, y se desguise,
Metier no fait pas a sa guise.

MARCHANDISE.

Ausy ne fait pas Marchandise.

LE BERGER.

Et povres bergers des champs quoy² ?

MESTIER.

Metier ne fait pas marchandise
Du Temps qui court.

MARCHANDISE.

Je l'apercoy,
Chantons le petit mot tout quoy³.

MESTIER.

Je n'y scay tout.

MARCHANDISE.

Ne moy.

LE BERGER.

Ne moy.

LE TEMPS recient brouillé,

Ni Apuril⁴, qu'esse qui vous fault ?
A ! je soyés pendu....

MESTIER.

Pariés hault.

LE TEMPS.

Sy sérai-ge⁵ qui vous plaist dire.

MESTIER.

Trone, vey au dernier le pire,
Le Temps est maintenant brouillé.

LE TEMPS.

Riés vous ?

MARCHANDISE.

Je n'y voy que rire.
Trone, vey au dernier le pire.

LE TEMPS.

Et vostre nom ?

MESTIER.

Dieu vous gard, sire.
J'ey non Huet le Fatrouillé⁶.

1. « L'aurai-je eût, tranquille ? »

2. « Quoi ? fait-il aussi à sa guise, à sa fantaisie ? »

3. Tranquillement, doucement. V. plus haut.

4. Le mot moi, qu'ils viennent de répéter deux fois, se prononçait
me ; le Temps, quand il dit, en revenant : « si avril », équivoque
sur le nom de ce mois et sur celui de mai.

5. Je saurais bien.

6. C'est-à-dire « sot, duc de feiras ». — Huet se prenait tou-
jours dans le sens d'idiot, d'abbé. Voilà pourquoi, au xviii^e siècle,
lorsque le célèbre Huet fut si longtemps évêque d'Avranches, on di-
sait, confondant l'ancienne signification de son nom avec sa qua-
lité, Je sais bien évêque d'Avranches ; pour dire « je me sen

LE BERGER.

Trone ¹, vey au dernier le pire,
Le Temps est maintenant brouillé.
Qui vous a ainsy abillé,
Le Temps?

LE TEMPS.

Qu'en avés vous à faire?

MESTIER.

Et ne vous saroyt on deffaire?

LE TEMPS.

On fera vos fiebvres cartaines ².

LE BERGER.

Pour laver d'eau de Saine ou boire ³;
Et ne vous saroyt on deffaire?

LE TEMPS.

Nenni.

MARCHANDISE.

Or, disons pour parfaire,
En faisant de bourses mytaines ⁴,
Et ne vous saroyt on deffaire?

LE TEMPS.

On fera vos fiebvres cartaines.

LE BERGER.

Qui vous puisse serrer les vaines.

LE TEMPS.

Quelz oyseaux!

MESTIER.

Pour le mal de dents ⁵.
Nous sommes achevés de paindre ⁶
Et ne nous sarions de qui plaindre
Que du Temps qui nous fait meschans.

MARCHANDISE.

Y n'est pas les bergers des ebans,
Qui ne se plaignent de ce Temps.

bien bête. — Quant à « fétroillé », si le mot fétus, qui est resté, se nous en donnaît pas le sens, nous le trouverions dans ce passage de la *Farce de Colin fils de Thibot le moine* :

Vous ne venez pas à prison,
Vous ne faites que fétroïller.

1. Cette interjection, qui vient de se répéter trois fois coup sur coup, est la même que celle des *Méridionaux*, *trous*?

2. *Fiebvres quarties*. L'impression par la fièvre quartaine se retrouve à chaque instant dans Babelais, et même dans Molière : « Que la fièvre quartaine puisse serrer bien fort le bourgeois de tailleur » dit-il dans le *Bourgeois gentilhomme*, acte II, sc. vu.

3. On prononçoit autre, ce qui permet la rime avec deffaire.

4. En ayant toujours la main à la bourse. V. sur cette expression une note de la pièce précédente.

5. Il y a ici quelque jeu de mots fort peu intelligible. Peut-être existait-il, pour arracher les dents, quelque outil qu'on appelloit « aïveau ». Je n'en serais pas surpris. L'instrument dont se servent les dentistes pour l'extirpation des molaires porte encore ce nom d'aïveau, « aïbeau », il se trouve déjà ainsi nommé dans Ambroise Paré, I, III, p. 639.

6. C'était une locution proverbiale pour dire : nous sommes finis. A *Ferdin*, *Bonhomme* dans la *Farce de Gouffeur* :

A l'yeul, l'arrou, ebien aïbeu,
Te n'as bien achevé de peindre.

LE TEMPS.

Jono comme beaux chiens coucheans.

MESTIER.

Y n'est pas les bergers des ebans,
Ne les simples gens non sacbans,
Quisoyent du Temps brouillé contens.

LE BERGER.

Y n'est pas les bergers des ebans
Qui ne se plaignent de ce Temps.

LE TEMPS.

Ainsy done, a ce que j'entens,
Chaseun se plaint du Temps a tort,
Et ne suys je pas grand et fort?

MESTIER.

Bien fort ¹ à passer, voyrement.
Qui ne vous passe grossement,
Au moins pour tels gens comme nous.

LE TEMPS.

Et que deable vous plaignés vous,
Sy je suys brouillé ou troublé?
N'a vous pas du pain et du blé,
Du Temps qui court, pour un douzain,
Plus qu'autrefois pour un douzain ²?
L'en fait plus d'un escu de boys,
Qu'on n'en souloyt faire de troys ³.
Que vous fault il?

MESTIER.

Nous nous plaignons
Par faulte que one ne gagnons;
Le poure Mestier est au bas,
Et Marchandise ne court pas,
Ainsy qu'elle souloyt courir.

MARCHANDISE.

Le Temps, vous me faictes mourir
De rire; cela n'y fait riens
Quant il seroyt tant de tous biens
Qu'on en eust de plain un panyer,
Et pot de vin pour un denyer.
Qui n'aroyt ce denyer encoire,
Trestout on fait seroyt freloire ⁴,
Et faudroyt qui junast après,
Car vous connoisiez par exprès ⁵
Que l'argent fait partout la voye.

LE TEMPS.

Pardonnés moy, je ne savoye.

LE BERGER.

Et, non, non, c'est bien babilé;

1. Dur, rude.

2. Pour un sou. Le douzain valait en effet deux deniers. C'est le mot qu'on employait, avec ce sens absolu, pour dire : avoir de l'argent. Cf. *Molière*, dit Th. Corneille dans sa comédie de la *Comtesse d'Orgueil*, acte I, sc. III :

Ce n'était qu'un maraud, mais il a fait fortune.
Pourqu'il a du douzain, il est décaoué.

3. « On a plus de bois avec un écu qu'on n'avait l'habitude d'en avoir pour trois. »

4. *Ferdin*, *Freloire* ou plutôt *Freloire*, que nous retrouverons dans *Patelin*, est ce mot qui nous était venu de l'allemand *verloren* qui a le même sens.

5. Positivement, expressément.

Mais qui vous a ainsi brouillé?
Qui vous babille? qui vous change?
Qui vous fait estre ainsi estrange?
Avez vous valos diligens?

LE TEMPS.

Ce sont les Gens.

MESTIER.

Les Gens?

LE TEMPS.

Les Gens.

MARCHANDISE.

Les Gens; et quelz Gens pouroist ce estre?
Le Temps, donnés nous a connoistre
Qui vous peult changer en ce poinct?

LE TEMPS.

Les Gens, dict on; croyez vous poinct?
Ils en font a leurs apélis.

LE BERGER.

Et sont ce Gens grans ou petis?
Sy vous plaist, vous nous le dirés.

LE TEMPS.

La foy de mon corps, vous sarés
Quelz Gens ce sont, et de quel sorte,
Qu'ilz ont la puissance sy forte
De faire le Temps tel qu'il est.

MESTIER.

Nous le voulons, puy qu'il vous plaist,
Au danger d'estre regauldis¹.

*Le Temps s'en va quérir un personnage qui est
vestu d'une mante, et doit avoir un faulx vi-
sage par deriere la teste, et doit aller à re-
culons.*

LE TEMPS.

Voyeci les Gens quo je vous dis;
Venes parler a eulx, venes.
Estes vous bien sos estourdis?
Voyeci les Gens que je vous dis.

MESTIER.

Createur, Dieu de paradis,
Qu'esce que vous nous amenes?

LE TEMPS.

Voyeci les Gens que je vous dis,
Venes parler a eulx, venes.

MARCHANDISE.

Quelz grans oreilles!

MESTIER.

Et quel nés!

LE BERGER.

Et quelz yeux!

MARCHANDISE.

Quel bouche!

LE BERGER.

Quel maneyere!

LE TEMPS.

Regardés devant et deriere,
Et me dictes que vous en semble.

MESTIER.

Par la foy de mon cors, Je tremble
De voir telz Gens.

MARCHANDISE.

Voecy merveilles.

LE TEMPS.

Congnoisés qu'ilz ont grans oreilles,
Ils ont beaux yeux et ne voyent goulte;
Et sy ne faictes quelque doute
Qu'ilz ont condition sauvage,
Ils vous montrent leur faulx visage,
Car ilz parient mal en deriere;
Et pour en scavoir la maneyere,
Parlés, Gens.

LES GENS entrent, en parlant estrangement.

Qui sterna? ha, la,
Fari planga, bardci, stella,
My hard, floi, berty, hardit.

MESTIER.

Pendu soyt il qui scayt qu'il dict.
Quant do ma part¹.

MARCHANDISE.

'Ny moy non plus.

LES GENS.

Tallas, barot, jahert, fridit.

MARCHANDISE.

Pendu soyt il qui scayt qu'il dict.

LES GENS.

Haico, jalpin, bacriadit,
Mynos, hacon, yama, baclus.

LE BERGER.

Pendu soyt il qui scayt qu'il dict.
Quant de ma part.

MESTIER.

Ny moy non plus.

LE TEMPS.

Et sus ces termes je conclus
Que le Temps ne se changera,
Ne jamais se desbrouillera
Jusqu'à ce que les Gens se changent.
Et quo plus ainsi ne s'estrangent²,
Ne par condition sauvage,
Ils n'auront plus leur faulx visage;
Et par une bonne maneyere
Ne parleront mal en derriere,
Et voudront faire leur devoir.
Sceurement vous debves scavoir
Quo je me changeray ainsi.

1. Quant a moi.

2. Ne prescrut des façons étrangères.

1. Joués, moqués.

MESTIER.
Et, mon Dieu! a quoy tient cecy?

LE TEMPS.
Aux Gens.

MARCHANDISE.
Et quelz Gens?

LE TEMPS.
Vous voyés.

LE BERGER.
Serons nous tousjours en souley?
Et, mon Dieu! a quoy tient cecy?
Je n'en puy plus.

MESTIER.
Ne moy ausy.
Serons nous tousjours desvoyés?

MARCHANDISE.
Et, mon Dieu! a quoy tient cecy?

LE TEMPS.
Aux Gens.

MARCHANDISE.
Et quelz Gens?

LE TEMPS.
Vous voyés;
Quelque bon Temps que vous ayés,
Les Gens m'ont fait tel quo je suys;
Mais je feray tant, sy je puy,
Moyennant une grand'chanson,
Que nous changerons de facon,
Et vous reverez autrement.

LE BERGER.
Al il ne tiendra pas vrayment
A une chanson ny a trois.

MARCHANDISE.
Or sus, chantons a plaine vois.
*Ilz chantent, et ce pendant le Temps et ces Gens
s'en vont habiller en galans.*

LE TEMPS.
De haict, de haict, de haict, de haict!

LES GENS.
Deboult, deboult, deboult, deboult,
Se sommes nous.

MESTIER.
Qu'esce quo e'est?

LE TEMPS.
De haict, de haict, de haict, de haict,
Voecy le beau Temps à sonhaict.

LES GENS.
Et voecy les Gens de bon goust.

LE TEMPS.
De haict, de haict, de haict, de haict.

1. Ce mot se peut mieux s'expliquer que par Gal! gal! gai! qui
a tout à fait le même sens. V. une note des pièces précédentes.

LES GENS.
Deboult, deboult, deboult, deboult.
Sy vous eusies cherché partout,
Pour trouver encor deux galans
Bien abillés et bien parlans,
Vous n'eusies myeux secu.

MESTIER.
Il est vray.
Et vostre non, par vostre foy?

LE TEMPS.
Nous sommes le Temps et les Gens,
Changés, voyés vous pas de quoy?

MARCHANDISE.
Mais vostre non, par vostre foy?

LES GENS.
Remercyés Dieu et le roy
De nous voir sy beaux et sy gens.

LE BERGER.
Et vostre non, par vostre foy?

LE TEMPS.
Nous sommes le Temps et les Gens
Pour souvenir aux indigens.
Chacun, ne le voyes vous pas?

*Le Temps et les Gens retourdent¹ Mestier, Mar-
chandise et le Berger.*

LES GENS.
Mestier ne sera plus en bas.
Sus, deboult! reveille, reveille!
Un bon amy pour aultruy veille.
Les Gens sont changes et le Temps,
Qui tous trois vous ferons contents.
A quoy pensez vous, Marchandise?
Courses, faictes a vostre guise,
Le Temps vous sert presentement,
Et se vous aves longuement
Esté petits, il vous fault croistre.

MARCHANDISE.
Mon Dieu, quel resjouyement!

LE TEMPS.
Sy vous aves auleinement
Esté traicté pettiement,
Y vous fault sus le bon boult mettre.

LES GENS.
Et sy vous aves longuement
Esté petits, il vous fault croistre.

MESTIER.
Il ne nous pouroyt que bien estre,
Puisque le Temps nous veult ayder.

1. Relève. « Soudre » voulait dire « lever » :

Adonc en hast le soulevés,

liens-nous dans la *Moréllité de Charité*.

2. C'était un refrain de chanson, dont vous avez fait l'histoire
dans une note de la *Comédie de chansons*. V. le *Théâtre fran-
çais des xix^e et xix^e siècles*, p. 472.

MARCHANDISE.

Que serions nous myeux demander?
C'est la fin de nostre espoirance.

LE TEMPS *sourt le Berger, et diet :*
Berger des chans, sus, en plaisance,
Que chacun ravcrdir vous voye.

LE BERGER.

Vous me faictes ravir en joye
Que les Gens se changent ainsi,
Et le Temps, mon Dieu ! qu'esse sy ?
Se nous est un joyeux repas.

LE TEMPS.

Pour ce retenés sur ce pas
Tous trois, et ne l'oublés pas
Que trop plus vite que le pas
Serés de vos maux alégés.
Mestier ne sera plus au bas,
Et bergers vivront sans debas,
Quant les Gens se seront changés.

LES GENS.

Quant les gens ne seront sauvages,
Qui n'auront plus leurs faulx visages,
Qui laisserons mauvais languages,
Et auront asés suffisance,
Qui croiront le conseil des sages,
Qu'ilz yront droict en tous passages,
Et ne permetront faire outrage,
Le beau Temps viendra a plaisance.

MESTIER.

Et s'ensuyct qu'il ne tient qu'aux Gens
Pour ce qu'ilz vivent mondainement,
Et sont d'eulx changer negligens,
Tout cela va vilainement.

MARCHANDISE.

Or, chantons au département¹.

1. Au moment de partir.

FINIS.

MIEUX QUE DEVANT

BERGERIE

(XV^e SIÈCLE. — RÉGNE DE CHARLES VII)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette pièce se trouve dans le recueil du *British Museum*, dont nous avons déjà parlé. Elle y occupe six feuillets, avec quarante-six lignes à la page. Une gravure sur bois, insignifiante, est sur le titre, qui ne porte ni date, ni indication de lieu.

Dans l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque Elzévirienne, elle a été réimprimée au tome III, p. 213-231, mais sans un seul mot de description, de notice, ni d'annotation.

Le titre qu'elle porte « Bergerie » indique le sujet. Il prouve que nous avions dit vrai dans notre Introduction du *Théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle*, en parlant des Pastorales comme d'un genre où notre littérature ne devait rien à celle de l'Italie.

Ici, la pastorale ou *Bergerie* s'imprègne de la couleur du temps. Elle n'a rien de l'*Aminta*, du *Pastor fido*, ni des galanteries riantes de celles de Racan, que, sous Louis XIII, on récitait dans les rues, ou qu'on jouait à l'hôtel de Bourgogne¹.

Elle est triste, comme les années qui salvent une invasion — celle des Anglais persécutait sur quelques points du

territoire; — elle est mélancolique comme tout pays qui souffre de ceux qui l'attaquent et de ceux qui le défendent.

Plat Pays, qui personnifie la campagne librement ouverte, facile à envahir, et Peuple Pensif, dont le nom dit assez les tristesses, se plaignent surtout des soldats qui ont survécu à la guerre et qui, par le pillage, se payent trop de n'avoir rien sauvé.

Le roi Charles VII les a licenciés, cassés. Il ne reconnaît plus que ceux dont il a organisé les compagnies en 1448; les Gendarmes de son ordonnance. Peu importe, les autres tiennent toujours la campagne, pour le mestre à rançon. Par surcroît, la taille perpétuelle est venue, depuis 1455, frapper le pauvre peuple, et, comme on disait, le mettre à quia.

Par qui sera-t-il sauvé? Par Mieux que devant, qui arrive avec les atours du Bon Temps, ce joyeux Roger-Bontemps, que l'on connaissait déjà pour ne l'avoir vu que passer. Il suit cet heureux drôle « qui fait chapeaux de fleurs nouvelles », pour en coiffer le monde.

Il a, comme lui, les mains toutes pleines de promesses. Les tiendra-t-il? On le verra par quelques-unes des pièces qui suivront.

1. *Histoires de Tallemant des Réaux*, t. V, p. 28.

BERGERIE NOUVELLE

FORT JOYEUSE ET MORALE

DE

MIEUX QUE DEVANT

A quatre personnages, c'est assavoir :

MIEUX QUE DEVANT.
PLAT PAYS.

PEUPLE PENSIF.
ET LA BERGIERE.

PLAT PAYS commence.
Dessus ces beaux champs
Sont faillis¹ les chans
Des bergiers de nom.

PEUPLE PENSIF.
Guerre par les champs

Nous a fait meschans;
Mort est leur renom.

PLAT PAYS.
Bon Temps, que prison¹,
Est-il en prison?
Rien je n'y entens.

1. Tombés, perdus.

1. Estimeux.

PEUPLE.

Fault-il en tous sens
Laisser terre et sens
Pour ces gendarmeaux ?

PLAT PAYS.

Par leurs fins aveaux¹
Ils tuent moutons, veaux,
Et à noz despens.

PEUPLE.

Cessons ces travaux ;
Par mons et par vaulx
Demourons suspens.

PLAT PAYS.

Peuple pensif.

PEUPLE.

Quoy ?

PLAT PAYS.

Où est Bon Temps ?

PEUPLE.

Ne sçay.

PLAT PAYS.

Ne moy.

Il n'y a plus avril ne may.
Long temps y a que je l'attens.

PEUPLE.

Comment sont auleuns diligens
De folle noise maintenir ?

PLAT PAYS.

C'est aux depens des povres gens,
Se Dieu n'y veult la main tenir.

PEUPLE.

Où sont bergiers ?

PLAT PAYS.

En desplaisir.

PEUPLE.

Qui les y met ?

PLAT PAYS.

Mauvaises nouvelles.

PEUPLE PENSIF.

Bany de quoy ?

PLAT PAYS.

De tout plaisir.

PEUPLE.

Où sont bergiers ?

PLAT PAYS.

En desplaisir.

PEUPLE.

Comment ?

PLAT PAYS.

Noise les vient saisir.

1. Il faut, je crois, lire « appens », pièges, mot qui est d'ailleurs du temps, puisque'il se trouve dans les *Reques franches*.
2. « De continuer leurs folles querelles. »

PEUPLE.

Ce sont males nouvelles.

PLAT PAYS.

Où sont bergiers ?

PEUPLE.

En desplaisir.

PLAT PAYS.

Qui les y met ?

PEUPLE.

Noise nouvelle.

PLAT PAYS.

C'est ung jamais¹.

PEUPLE.

C'est ung libelle².

PLAT PAYS.

Qui l'achette ?

PEUPLE.

Noz brebiètes.

PLAT PAYS.

Je perdy, par guerre rebelle,
Mon pourpoint à grosse pompette³.

PEUPLE.

Quant je os la trompette
Sonner la retraicte,
Je suis en soucy.

PLAT PAYS.

Se je vois en feste,
Salade en teste,
J'ay le cuer transy.

PEUPLE.

Allons sur les champs.

PLAT PAYS.

Si hardy !

PEUPLE.

Pourquoy ?

PLAT PAYS.

De peur des gendarmes.

PEUPLE.

Sont-ils revenus ?

PLAT PAYS.

Dès mardy.

PEUPLE.

Où dyable vont-ils ?

1. C'est une chose sans fin, qui ne cessera jamais.

2. Plainte, réclamation par écrit, pour obtenir justice. Dans la *Force des Femmes*, le sergent dit au mary :

« C'est vostre femme,
Qui m'a pris sans adjourner
A deusce sans plus retourner,
Et li veus acra un libelle. »

3. C'est-à-dire bien remboursé. C'était le mode du temps. Une chronique pour 1467, décrivant les pourpoints en usage, dit : « lesquels se garençoit fort de bouree. »

PLAT PAYS.
Le mien querre ¹.

PEUPLE.
C'est ung mauvais vent.

PLAT PAYS.
D'Angleterre ².

PEUPLE PENSIF.
Doubter le fault.

PLAT PAYS.
Je crains leurs gripes.

PEUPLE PENSIF.
Ils ont cassé mon pot de terre.
Qui servoit à cuire mes tripes.

PLAT PAYS.
Guerre bien nous pieque ;
Ils ont beu deux pipes
De vin d'uno tire.

PEUPLE.
Foy que doy saint Philippe,
De peur me defrippe,
Tant crains ce martyre.

PLAT PAYS.
C'est ung jamais.

PEUPLE.
C'est une lyre.

PLAT PAYS.
Où est le temps ?

PEUPLE.
Il est en arme.

PLAT PAYS.
Rien n'y cognois.

PEUPLE.
Rien n'y sçay lire.

PLAT PAYS.
Qui règne sur les champs ?

PEUPLE.
Gondarmes.

PLAT PAYS.
De leurs maintiens ?

PEUPLE.
Rigoreux termes.

PLAT PAYS.
Où vont-ils ?

PEUPLE.
Le diable le sache.
Ils ont fait sur moy tel vacarme

1. Chercher, conquérir.

2. Pendant le règne de Charles VII, même après leur expulsion de presque toute la France, les Anglais firent un sujet d'effroi pour nos campagnes, qu'ils avoient si terriblement ravagées. On craignoit toujours de les voir revenir. Partout on y étoit, suivant le mot du temps, « en doute (crainte) des Anglais ».

Qu'ils ont mangé et veau et vache.

PLAT PAYS.
Ce temps cy me fache ;
Dy, hay ! prenons tacho
A faire ung edit ¹.

PEUPLE PENSIF.
Se mon chien je laeche,
Et bien il ne chasse,
Je soye maudit.

PLAT PAYS.
Vont-ils en guerre ?

PEUPLE.
On le dit.

PLAT PAYS.
Quo vont-ils faire ?

PEUPLE.
Leur esbatre.

PLAT PAYS.
A noz despens ?

PEUPLE.
Sans contredit.

PLAT PAYS.
Et puis quoy ?

PEUPLE.
Le bonhommeau batre ².

PLAT PAYS.
Et en chemin ?

PEUPLE.
Poules zabatre.

PLAT PAYS.
Vela leur train.

PEUPLE.
C'est leur destinée.

Emporté ont mon béau à batre
Et le lard de ma cheminée.

PLAT PAYS.
Guerre fortunée,
De malheure née,

1. Il y a ici une allusion à l'édit de 1429, qui cassa les compagnies de gendarmes, mais qui n'avoit pas suffi pour réprimer leurs pillages dans les campagnes. V. pour cette ordonnance une note sur un passage du *Marchébeu*, une des pièces précédentes.

2. Le peuple, surtout celui des campagnes, Jacques Bonhomme. Un rondeau, qui se trouve dans les *Œuvres de Roger de Collyere*, p. 229, et que Chateaubriand et Michelet citèrent sans en connaître l'origine, est une supplique aux gens de guerre, en faveur du Bonhomme qu'ils ruïnoient. En voici les premiers vers :

Certes, certes, gendarmes et pélozes
De piller et ravager le bonhomme,
Qui de long temps Jacques Bon-homme
Se souven
De quel bien, vous et vres schétoes.

Sous Louis XIII, le Bonhomme ne souffroit pas encore moins : « Vous faites aver le bonhomme, tel est votre dire quand vous le piller, » lisant-nous dans un pasquil de 1615, *Barbiergue de capitaine La Carbonnais aux soldats de monsieur le Prince*.

Par toy je me duell¹.

PEUPLE.

L'horrible assemblée
Print hier d'emblée
De mes moutons deux.

PLAT PAYS.

Ilz m'ont mençé....

PEUPLE.

Quoy?

PLAT PAYS.

Deux cens d'eux.

PEUPLE.

Sont-ils deslogez?

PLAT PAYS.

Ouy, des veauls!

PEUPLE.

Qu'emportent-ils?

PLAT PAYS.

Mes souliez neufz.

PEUPLE.

Boyvent-ils bien?

PLAT PAYS.

Comme pourceaulz.

PEUPLE.

A quel mesure?

PLAT PAYS.

A plains seaulz.

PEUPLE.

Vela leur train.

PLAT PAYS.

Vela leur dance.

PEUPLE.

Emporté ont mes vielz housseaulz²,
Et mon beau chauderon sans anco.

PLAT PAYS.

Bergerète franche,
Qui vit sans souffrance,
Vien toy cy esbatre.

PEUPLE.

Se quele'un te lance,
Donno un coup de lance
Pour la guerre abatre³.

PLAT PAYS.

T'ont-ils batu?

1. Je me plains, je suis en duel.

2. Longues gubtes de cuir qui portaient les hommes des champs, de crin savetiers et corceleurs de chausures, dans les rues, fut longtemps :

Seuliers, sont housseaux:

3. Ce couplet sur la « bergerette » et sa lance qui abattait la guerre doit être quelque débris de chanson sur la Peuelle, dont le sous-sens était encore récent.

PEUPLE.

Comme beau piastre.

PLAT PAYS.

I pert-il fort?

PEUPLE.

Ouy, sur ma teste.

PLAT PAYS.

Qu'i as-tu mis?

PEUPLE.

Ung emplastre.

PLAT PAYS.

Nous sommes martyrs.

PEUPLE.

Et je l'exete⁴.

PLAT PAYS.

Je pers mou temps.

PEUPLE.

Riens je n'aequeste.

PLAT PAYS.

Je suis sans pain.

PEUPLE.

Et moy sans plaques⁵.

PLAT PAYS.

Ilz m'ont derobbé ma jaquette,
Et mon chappeau jaune de Pasques.

PEUPLE.

J'arroy, par saint Jacques,
Capeline⁶ et jacques⁷
Pour leur faire assault.

PLAT PAYS.

Faisons buequemaques⁸,
A hacques et à macques,
Sur eux de plain sault.

PEUPLE.

Ilz deslogent.

PLAT PAYS.

Il ne m'en chaull.

PEUPLE.

En viendra-il d'autres?

1. Le sens de ce mot nous échappe.

2. Sans argent. La plaque était une menue monnaie de Flandre que Villon nomme dans son *Testament* :

Peuere qu'il payez quatre plaques.

3. La capeline était un casque de fer pour les soldats, et d'acier pour les chefs. V. dans Monstrelet, liv. 1, ch. 5, la description de l'armure complète du duc de Berry, avec la « capeline d'acier ».

4. Le jacques sans venait des Anglais, il remplaçait l'ancien hoccoquet, la demi-eruzane se mettait par-dessus. Il était souvent assez long, comme on le voit par le *Monologue du franc archer*.

Il portait

Un grand vilain jacques d'Anglois
Qui lui pendait jusqu'aux genoux.

5. Souffres du chairein. La Aucque et le Anchet étaient des espèces de cors ou cornets de chasse et de combat.

FLAT PAYS.
ASSEZ.
PEUPLE.
Tout en passe.
FLAT PAYS.
Souffle, Michault.
PEUPLE.
C'est le pis que la queue.
FLAT PAYS.
Pensez.
PEUPLE.
Sont-ils d'ordonnance ?
FLAT PAYS.
Quassez ?
PEUPLE.
Parlons à bas ton.
FLAT PAYS.
Ils m'ont trestous les rains quassez,
Par Nostre Dame, d'un baston.
PEUPLE.
Point n'entens le son.
Il faut que façon
Ung coup à la ehaulde.
FLAT PAYS.
Mon gentil garson,
Note la façon :
Trop hasté s'eschaulde.
PEUPLE.
Du remède ?
FLAT PAYS.
Une botte fauve ?
PEUPLE.
Pascience.
FLAT PAYS.
Par trop m'i dure ?
PEUPLE.
Je n'y sçay tour.
FLAT PAYS.
Je n'y sçay sauve ?
PEUPLE.
Que disent-ils ?

FLAT PAYS.
Villain endure.
PEUPLE.
Bon Temps viendra.
FLAT PAYS.
Par aventure.
PEUPLE.
Je suis tout mast ?
FLAT PAYS.
Te fault l'alayne ?
PEUPLE.
Ils m'ont desrobé ma ceinture
Qui estoit, sur ma foy, de layne ?
FLAT PAYS.
Par la Magdelaine,
Et moutons et layne
Ils ont, bref et court.
PEUPLE.
Guerre trop soubdaine,
Prent blé et aveine
Et nous tient de court.
FLAT PAYS.
C'est le train.
PEUPLE FENSIF.
C'est la loy qui court.
FLAT PAYS.
Ils ont tué mon eoq.
PEUPLE.
Ils ont mes oyes.
FLAT PAYS.
Les plument-ils ?
PEUPLE.
En nostre court.
FLAT PAYS.
De quoy font-ils feu ?
PEUPLE.
De nos hayes.
FLAT PAYS.
Quelz gens sont-ce ?
PEUPLE.
Ce sont laquayes ?

1. Les gardarmes d'ordonnance étaient les seuls qui fussent alors reconnus par le roi. Ils avaient été constitués par l'ordonnance du 25 avril 1444, en quinze compagnies de cent hommes d'armes chacune, avec trois archers, un costillier, et un page pour chaque homme.

2. C'est-à-dire licenciés, comme tous ceux que l'ordonnance des états d'Orléans en 1439 avait frappés, mais qui s'en courraient pas moins les champs, au grand dommage du Bourbonnais.

3. Il faut lire, croyez-vous, une « bête fauve ». Ainsi l'on sera presque au sens.

4. J'en ai trop endure.

5. Je n'y vois pas moyen de nous sauver.

1. Mâté, brisé.

2. Le souffle te manque.

3. Nous trouverons dans *Pathelin* une plaisanterie de même genre.

4. Les laquais étaient alors une sorte de gens moitié soldats, moitié valets. Nous trouvons dans *l'Etat de la maison du duc de Bourgogne* par Olivier de La Marche des « varlets-laquais », chargés de la suivre, pour lui tenir l'étrier. Leur nom, qui dérive de l'arabe *Lokip* (attaché), nous était venu à la suite des expéditions en Espagne au 10^e siècle. Nous voyons par un texte, que cité du *Congre* au mot *Lacromy*, les arbitres d'une expédition en Catalogne appelés *laquays*.

PLAT PAYS.

Mot tout coys¹.

PEUPLE.

Gardons de reprise.

Il n'est pas mes vieilles braves,
Que tu saches, qu'ilz n'ayent prises,
Autant m'est la paix que la trêve.

BERGIERE, *en chantant*.

Saillez hors², hors de no fête,
Saillez hors, hors de no pois.

PLAT PAYS.

Bergière, tu reserve.

BERGIERE.

Saillez hors, hors de no fête,
Saillez hors, hors de no pois.
Bon jour.

PLAT PAYS.

Bon vespre.

PEUPLE.

Hault le bois.

BERGIERE.

Quel est le cry?

PLAT PAYS.

Tout ung, tout ung.

PEUPLE.

J'enrage qu'avec vous ne voys.

BERGIERE.

Bon jour.

PLAT PAYS.

Bon vespre.

PEUPLE.

Hault le boys.

BERGIERE.

Vous me tenez en voz aboys;
De moy n'avez mercy aucun.
Bonjour.

PLAT PAYS.

Bon vespre.

PEUPLE.

Hault le boys.

Quel est le cry?

PLAT PAYS.

Tout ung, tout ung.

PEUPLE.

J'ay icy autant comme à jung.
En vous je prens mon alliance
Et vostre nom?

BERGIERE.

Bonne Esperance;

Bergière plaine de seience,

Je me loue, soit blanc, soit bis,
En gardant brebis
Sur ces vers herbis,
Au soleil luyant,
Et là me hubis³;
Rien ne m'est nuisant.
Par deduit⁴ plaisant,
Au chant du faisant,
Fais ma panetière
Où paix a demène⁵.

PLAT PAYS.

Bergière souveraine,
Honneur.

BERGIERE.

Et à vous aussi.

Que faictes-vous cy?
Songez-vous malheur?

PEUPLE.

Dame sans soussi,
J'ay le cuer transi,
Espérant bon heur.

BERGIERE.

Est-ce par ardeur,
Ou par grans chaleurs,
Qu'estes ainsi nus?

PLAT PAYS.

D'abit de pasteur,
Par mon créateur,
Il n'en est plus nulz.

BERGIERE.

Et sans joster, à culz nus,
Essayons-nous dessus ceste herbé,
Il n'est doussaine⁶ ne harpe
Ne son de manycordion⁷
Qui sceust faire tel gaudion⁸
Que nous ferons à ceste fois.

MIEULX QUE DEVANT, *en chantant*.

Je tiens de Phebus, de Pheton⁹,
De Phebé, des dieux, des deesses,
Et d'Orpheus vent de doulx ton.
Je voys chez princes et priincesses,
Lesquelz j'entrotiens en lyesses.
En court suis le premier devant.
Garny suis de toutes sagesses
Et fus né vers soleil levant.

PEUPLE.

Qui estes-vous?

MIEULX.

Mieux que devant.

1. Me réjoins : « Et de faict, dit Desperriers (Nour. xv), soubdainement furent les bernes joyeux, contentz, seins, gays, drus, Andé. »

2. Exercice, passe-temps.

3. « Je remplis ma panetière ou la paix à mon domaine. »

4. Sorte de fête douce, que Du Cange se contente de nommer au mot *Dulcium*.

5. Sorte d'épave, ou, dit Colgrave, de chavieus d'ancienne fabrication.

6. Joie, gaudium.

7. Phédon.

1. Sur ce mot, restons cois.
2. Sortez.

BERGÈRE.
 Qu'aportez-vous ?

MIEUX.
 Bonnes nouvelles.

PLAT PAYS.
 Suyvir vous veulz doresnavant.
 Qui estes-vous ?

MIEUX.
 Mieux que devant ;
 Roger Bou-Temps ¹ je vois suyvant,
 Faisant chapeaux de fleurs nouvelles.

BERGÈRE.
 Qui estes-vous ?

MIEUX.
 Mieux que devant.

PEUPLE.
 Voz motz ne nous sont pas rebelles,
 Et sont fournis de douces tailles ².

PLAT PAYS.
 Par vous rabesseront les tailles ³.

BERGÈRE.
 Mieux que devant, c'est un beau nom.

1. Type de gaité et de farce, créé par le théâtre de cette époque, et qui se personnifiait en Roger de Collyre, que nous retrouverons plus loin. Il avait un costume particulier. La moralité de *l'Homme pécheur*, éditée par les frères Parfaict (t. III, p. 89), nous montre en effet « Frano-Arbitre » habillé en Roger Bou-Temps. Comme on disait indifféremment au Roger, ou au *Roger Bou-Temps*, il est probable que ce costume était rouge.

2. De douces voix. Ce mot n'est resté que dans celui de *besette*.

3. La taille, qui s'était été d'abord qu'une contribution accidentelle, était devenue un impôt perpétuel par ordonnance de Charles VII, en 1445.

MIEUX.
 Je veus estre vostre guydon ;
 Oster vous puis de malletoste ¹.

PEUPLE.
 Si vous plaist, vous serez nostre hoste,
 Pour nous preserver des gensdarmes.

MIEUX.
 Il faut que vous soyiez tous fermes,
 Et ne soiez point esbahys.
 Quel est vostre nom ?

PLAT PAYS.
 Plat Pays.

MIEUX.
 Et vous, comment ?

PEUPLE.
 Peuple pensif.

MIEUX.
 Affin qu'il n'y ait point d'estrif, .
 Je marqueré vostre logis,
 Et, n'en serez point esbahys,
 Aux gensdarmes direz comptant
 Que vous avez Mieux que devant.

PLAT PAYS.
Grates.

PEUPLE.
 Tout est à vo command.
 Mais je vous pric, Mieux que devant,
 Ainsi comme bon eschanson,
 Que ebattons, au departement,
 Icy ung motet de chanson.

1. C'est-à-dire la taille forcée, l'impôt moult, à qui, dès le temps de saint Louis, on elle parait d'abord, on avait donné pour son d'exécution celui de « male tolître, » d'un male *taille*.

Cy fine la Farce joyeuse de Mieux que devant,
 à quatre persounages.

FIN DE LA BERGERIE DE MIEUX QUE DEVANT.

POU D'ACQUEST

FARCE

XVI^e SIÈCLE. — RÈGNE DE CHARLES VII

NOTICE ET ARGUMENT

Cette farce, extraite aussi du recueil de Londres, où elle occupe quatre feuillets à cinquante-neuf lignes par page, sans aucune indication de lieu ni de date, a été reproduite au tome III, p. 249-266 de l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque Elzévirienne.

Ch. Magnin en a parlé dans le *Journal des Savants*¹, en lui donnant, d'après quelques détails, constatés aussi par nous, la date que nous lui donnons, c'est-à-dire l'époque de Charles VII.

Elle ressemble beaucoup à celle de *Métier et Marchandise*, qu'on s'a pu lire plus haut.

Ces deux personnages symboliques de la misère d'un règne, où l'industrie et le commerce eurent tant de peine à reprendre quelque essor, y reparaissent avec les mêmes gémissements, les mêmes plaintes.

C'est au Temps qui court qu'ils s'en prennent encore. Qu'en faire? Comment le rendre moins dur? Ils s'ingénient de le passer par une étamine, mais rien n'y fait. Le Temps, ainsi filtré, n'est pas devenu meilleur.

Ils en sont pour leur sottise entreprise dont se moque un nouveau personnage qui survient alors, Pou d'acquest, ou, comme nous dirions, Peu de profit, type qui n'était que trop de mise en ces époques malheureuses, et qui s'y perpétua pendant plusieurs règnes.

Sous François I^{er}, en 1524, nous le retrouvons à Nancy, dans la troupe de Pout-Alais, dit *Souge-creux*, repré-

nant son rôle plaintif en compagnie d'autres personnages qui n'ont pas des noms de meilleur augure :

« La feste — dit un chroniqueur local rendant compte des journées joyeuses, dont ces typés souffreteux étoient la gaité, faite de mieux — la feste estoit esjouie par *Souge-creux* et ses enfants : *Mut-me-vert*, *Pou d'acquest* et *Rien-ne-vaull*, qui, nuit et jour, jouoient farces vieilles et nouvelles, rebobelinées et joyeuses à merveille ! »

Ici, Pou d'acquest, d'autant plus leste que l'argent ne lui pèse, fait volontiers contre fortune bon cœur. Il se rit de sa misère pour avoir le droit de se moquer du Temps qui le lui a faite.

Il le plaisante surtout à propos des haillons qu'il donne pour seule couverture à *Marchandise* et à *Métier*, misérables rognures, qu'il appelle « retailles », mot du temps, qui, ainsi placé, fait équivoque avec le nom de l'impôt, « la taille », dont on venait de graver le peuple à perpétuité.

Pour qui tout l'argent qui vient de ces saignées sans merci? Pour *Grosso Dépense*, qui arrive à son tour, et se vante de ce qu'elle coûte. Elle fait chère-lie en cour, s'en trouve bien, et continuera. Quant à *Métier* et à *Marchandise*, ils prendront la besace. C'est Pou d'acquest lui-même qui la leur jette sur le dos, et qui les envoie mendier, avec une effronterie bien digne de ces temps de luxe et de misère, de luxe sans pitié, de misère sans consolation.

1. *Mém. de la Société des lettres de Nancy*, 1845, p. 263.

FARCE NOUVELLE

A cinq personnages, c'est assavoir :

MARCHANDISE ET MESTIER
POU (PRT) D'ACQUEST

LE TEMPS QUI COURT
ET GROSSE DESPENSE

MARCHANDISE commence.

De quel estat me puis-je outiller ¹
Pour parvenir à ce que je pretens ?
De jour en jour ne fais que travailler ;
Par quoy je dis, par bieu, sans me railler,
Qu'à grant peite puis avoir mes despens.
J'ay bien mengé deux ou trois bons arpens
De mes meubles, sans gagner une maille.
Et loy, Mestier ?

MESTIER.

Je pays de babiller ²,
De jour et nuit on me vient revçiller.
Au grant dyable en soit la quoquinaille ³.

MARCHANDISE.

Se aucun Lombaît ⁴ me vient livrer bataille,
Prendre noz biens par execution,
Je le payray, par bieu, quoy qu'il en aille ;
Soit d'ung respit ou d'une cession.

MESTIER.

J'ay grant horreur voir la confusion.

MARCHANDISE.

Tout est bien cher ; c'est piteux contrepoint ⁵.

MESTIER.

Le Temps qui court nous tient en jussion ⁶.
Mais jay grant peur que par succession
Il me faille menger mon vieil porpoint.

MARCHANDISE.

Le grant dieu Mars se lassera-il point
De tant nous battre et d'estoc et de taille ?

MESTIER.

Les gros larrons, les pendera l'en point ?

1. « Me puis-je faire un instrument, une ressource ? » — On ne croyait pas ce verbe aussi ancien ; ni Falgrave ni Gograve ne l'ont relevé.

2. Je ne me nourris que de bavardage. « Paltre de paroles » se trouve dans le *Roman de la Rose*, vers 14, 627.

3. Boute de coquins, de gars, de truands. V. sur ce mot le *Lecteur de la langue romane*.

4. Courriers Italiens, nombreux à Paris, on la rue où ils tenaient leurs baquets de prêts sur gage a gardé leur nom.

5. Mesure, règlement. On lit dans la *Farce nouvelle d'un qui s'est fait examiner pour estre prestre* :

Choisis par bon contrepoint
Et le guesne haustentéel.

6. Commandement. On voit que les lettres de jussion des rois étaient des ordres suprêmes.

Nous tiendront-ils tousjours en leur fermaille ? ¹

MARCHANDISE.

Tel a brague ², qui n'a denier ne maille.

MESTIER.

Tel mendye, qui a esté bien gouré ³.

MARCHANDISE.

Tel est vanteur qui couche sur la paille ;
Voilà le train, par bieu, du Temps qui court.

MESTIER.

Marchandise, pour vous [le] faire court,
Passer le fault, sans plus denier ne braire.

MARCHANDISE.

Passer le Temps ? Ma foy, il est trop lourt ;
Les plus huppez y ont bien fort à faire.

MESTIER.

Kahu kaba ⁴, il nous le convient faire,
Qui me croira.

MARCHANDISE.

De ce à moy ne tienne.

MESTIER.

En attendant que le bon Temps viendra,
Le mauvais fault passer, qui me croira.

MARCHANDISE.

J'y prendrai peine si bien qu'il y perra ⁵
A quelque pris, par bieu, qu'il en advienne.

MESTIER.

Passer le fault, par bieu, qui me croira,
Gentil mignon.

1. Dans leurs fers, sous leur agrès (fermail).
2. Nippes à la mode. Dans la *Farce de Colin fils de Thérois* maître, Colin dit :

Combis que j'ai perdus costant
A fermes maies beses broger.

Le « bragueurd » était l'homme à la mode, mais souvent sans un sou, d'en le proverbe qui se trouve dans le *Théâtre des antiques divertis* de Gabriel Meurier, p. 49 :

Chacun fut le broger
Et chacun s'a pas un piérot.

3. Pour gourier, gorier, homme « à la grand gorge », à la grande mode. V. sur ces mots une note des pièces précédentes.

4. C'est une des formes, que prit l'adverbe onomatopéique *ca-hi-ca-hi*, avant d'être ce qu'il est. Coquillard, dans l'*Enquête de la Simple et de la Ruée*, dit « *ca-hi-ca-hi* » ; mais Habelais, (*Prologue de livre IV*) écrit déjà : « En cestuy bus estat, qui parait *ca-hi-ca-hi* sa pourre vie. »

5. Pour « pécunia ».

MARCHANDISE.

De ce à moy ne tienne.

Icy Mestier et Marchandise prennent l'estamine pour passer le Temps ¹.

POU D'ACQUEST.

Matin, matin, les aultres ne reviennent
Passer le Temps; il n'y a que ce dangier.
Hé, cessez-vous, que bon gré saint Estienne,
Je ne croy pas que aucun mal ne vous vienne.
Les gens icy, estes-vous enragés?

MESTIER.

Nous ne sommes pas encoro avoyez ².

MARCHANDISE.

Je ne voy rien passer par l'estamine.

POU D'ACQUEST.

Il me semble que soyez ennuyez.
Avez-vous tous vos cacus desployez?
Je vous viens veoir; donnez-moy mes estraines.

MESTIER.

Hé, *bona noz*.

POU D'ACQUEST.

Dieu gard lez capitaines.

Comment se portent les joyeux assistens?

MARCHANDISE.

Voilà comment Fortune nous demaine.

MESTIER.

Hé, *bona noz*.

POU D'ACQUEST.

Dieu gard lez capitaines.

Comment se portent les joyeux assistens?
Que, tous les dyables, vous faictes layde minu.
Que faictes-vous?

MARCHANDISE.

Et nous passons le Temps.

POU D'ACQUEST.

Ouy dea, ouy dea; vous le passerez tant,
Par saint Jaques, vous n'en estes pas prestz.

MESTIER.

Tu me sembles ung joyeux applicquant ³;
Comme est ton nom?

POU D'ACQUEST.

J'ay à nom Pou d'Acquest ⁴.

MARCHANDISE.

Pou d'Acquest?

MESTIER.

Pou d'Acquest?

POU D'ACQUEST.

Voire je le suis;

Longtemps y a que je vous suys.

Quoy, ne me reconnoissiez-vous point?

MARCHANDISE.

Corbieu, nous sommes bien empoi; ⁵
Pou d'Acquest, cela me desgoute ¹.

POU D'ACQUEST.

Vous en estes bien de Saint Prins ².
Il ne passe ne grain ne goutte.

MESTIER.

Je me suis rompu le costé.

MARCHANDISE.

Je commence à me lasser.

POU D'ACQUEST.

Pour le vous dire, somme toute,
Le Temps est trop fort à passer.

MESTIER.

Tel cuide par trop embrasser
Qui laisse eschaper son fardeau.

MARCHANDISE.

Tel cuide souvent menasser
Qui est frappé de son cousteau.

MESTIER.

Nous en sommes très bien et beau;
Possible n'est passer le Temps.

POU D'ACQUEST.

J'ay encore ung grant vieil drapeau ³;
Vous le passerez bien dedans.

MARCHANDISE.

Voicy ung droiet engin ⁴ nouveau.
Ayde-nous.

POU D'ACQUEST.

A, j'en suis content.

MESTIER.

Or ça, ça, qu'en despit du Temps
Il n'y passe goutte ne grain.

POU D'ACQUEST.

C'est l'estamine de chagrin;
Vous n'aurez pas fait de dix ans.

MARCHANDISE.

Soit en chagrin ou autrement;
Nous n'en scaurions venir à bout.

POU D'ACQUEST.

Vous n'avez point d'entendement
Par ma foy, vous estes trop lourdt.
Si vous voulez vcoir le bout,
De passer le Temps en chagrin,
Je vous en diray le ragout.

1. - M'ôte le goût, me déconrte. »

1. C'est-à-dire filtrant, mêlant le temps à travers un morceau d'estamine de laine ou de soie.

2. - Sur la voie, en bonne voie. »

3. - Un gaillard, qui met bien la joie en pratique... »

4. V. la notice en tête de la farce, sur ce nom de Pou d'Acquest, peu de profit.

5. De Saint-Prins, c'est-à-dire vous êtes bien pris, bien attrapé. Plus tard, d'après les *Curiositez*, d'Oudin, p. 394, « être de Saint-Prins » eût été être marié.

3. Un morceau de drap, pour remplacer l'estamine à travers laquelle le Temps n'a pas bien passé.

4. Instrument, mécanique.

MESTIER.

Compte nous en ung petit brin.

POU D'ACQUEST.

Si vous voulez sçavoir le train,
Escouter vous fault mon blason ¹.
Quant il vient en vostre maison
L'un sergent pour exccuter,
Et il vous fait tout emporter
Qu'il n'y demeure que la place,
Vous devez-vous pas chagrigner ?

MARCHANDESE.

Par ce moyen le Temps se passe.

POU D'ACQUEST.

Si vous voulez avoir credit,
Dietes ainsi que m'orrez ² dire,
Et vous l'aurez sans contredire,
Mais il est requis à l'affaire ³
Faire ainsi que me voirrez faire,
Et vous l'aurez sans contredit.

MESTIER.

Faiet sera.

POU D'ACQUEST.

« Monsieur mon amy,
« Faire vous veulx, sans long quaquet,
« Le plus très grant villain quaquet,
« Ou le diable d'enfer n'emporte
« De la plus grant villaine sorte ! »
Pour le vous dire brief et court,
Voyla comme flatteurs de court
Disent aujourd'hui.

MARCHANDESE.

C'est oultrage
De contrefaire son langaige.

POU D'ACQUEST.

« Sans bien, morbien, je turay tout !
« Jeryng bien, j'en vicudray à bout,
« Nul n'y peult mettre contredit ⁴. »

MESTIER.

Tel euydoit bien avoir credit
En auleun lieu, a tout gasté.

POU D'ACQUEST.

Pour ce qui s'est par trop hasté
De monter, il est cheu à val.

MARCHANDESE.

Pour peu de chose il vient beaucoup de mal.

MESTIER.

De moins que de néant on faiet maintes reproches.

1. Non explication. — Sur ce mot *Méson*, qui tour à tour désignait une langue ou une autre explication, mais plus souvent celle-ci, V. une note des pièces qui précèdent.

2. Falendres.

3. « Mais il est indispensable pour que l'affaire réussisse. »

4. Ce qu'il y a de remarquable en ce passage, c'est la quantité de jurons qui s'y succèdent sous toutes les formes. On y trouve un usage de temps, surtout chez les gens de cour. L'abus en fut poussé si loin que l'on fut obligé de revenir à l'édit de Charles V contre les blasphémateurs, et même de le rendre plus rigoureux. C'est ce que fit Louis XII. V. Fontanon. *Ordonnances*, t. IV, p. 237.

MARCHANDESE.

L'ar icelluy qui les pechez rabat,
Une demarche nous met en gros debat.

POU D'ACQUEST.

Voyre sans plus pour avoir une crosse ¹.

MESTIER.

Fort à ferrer a tousjours fer qui loche,

MARCHANDESE.

Cheval hargneux une estable a par soy.

POU D'ACQUEST.

Passé partout souventes foyz s'acroche
Et deschire ce qui est autour soy.

LE TEMPS.

Est-il saison que me tiene à requooy ²,
Puisque sur tous ay le bruyet ³, somme toute ?
Le peuple tien et tienray en aboy ⁴.
Est-il saison que me tiene à requooy ?
Si je règne jusques au mois de may ⁵,
D'effusion ⁶ il cherra ⁷ mainte goutte.
Est-il saison que me tiene à requooy,
Puisque sur tous ay le bruyet, somme toute ?
Les ungs m'ayment, les autres me deboste ⁸,
Si n'y entens, parbien, ni qui ne queoy ;
Bestreiller Mars feray, quoy qui me couste,
Si je règne jusques au mois de may.

MARCHANDESE.

Gens de mestier, m'est advis que je voy
Le Temps qui court.

MESTIER.

C'est mon, sans nulle doute.

POU D'ACQUEST.

Qu'il est pervers ! je croy qu'il ayt les gouttes.
Male santé l'est venu visiter.

MARCHANDESE.

Il va.

MESTIER.

Il vient.

MARCHANDESE.

Il oreille ⁹.

MESTIER.

Il escoute.

1. Un étécé.

2. Repos, du latin, *requies*. « Laisser en requoy » est une locution d'Est. Pasquier dans les *Recherches de la France*, liv. 1. ch. 8.

3. Le renom, la responsabilité.

4. « Sans rien donner. » *Tenir en aboy*, et tenir le bec dans l'ens étaient expressions synonymes.

5. Peut-être s'agit-il encore ici, comme dans la pièce de *Méber et Marchandis*, de la ligue de la *Progrerie*, qui eût été terrible, en mai 1449, si Charles VII n'avait pris les devants et n'y eût coupé court en marchant dès le mois d'avril vers Poitiers, où devait être la plus forte de la révolte.

6. Ce mot est ici dans le sens absolu d'effusion de sang.

7. Chôira.

8. Rejetteur.

9. Il est sur l'oreille, il est attentif.

POU D'ACQUEST.

Je lui donrois une horrible sacoutte ¹,
Se contre luy je puis resister.

MARCHANDISE.

Par devers luy nous convient assister,
Sans attendre plus tart dessus la brune.

POU D'ACQUEST.

Parlez tout doux, car il tient de la lune ²,
Et a la teste massive de grillons ³;
Il nous mettera à la roue de fortune;
C'est pour nous faire avoir les oreillons ⁴.

MESTIER.

Dieu gart le Temps.

LE TEMPS.

Dieu vous gard, mes mignons.

Qui vous meult de venir en cest estre?
Vous me semblez tous gentils compaignons.

MARCHANDISE.

Dieu gart le Temps.

LE TEMPS.

Dieu vous gart, mes mignons.

MARCHANDISE.

Par devers vous comparer nous voulons
Comme voz cerfs.

LE TEMPS.

Itelz vous devez estre.

POU D'ACQUEST.

Dieu gart le Temps.

LE TEMPS.

Dieu vous gart, mes mignons.

Hé, Pou d'Acquest!

POU D'ACQUEST.

Dieu vous gart, nostre maistre.

LE TEMPS.

Comment te va?

POU D'ACQUEST.

Mieulx ne me pourroit estre.

LE TEMPS.

Estes-vous fort de pecune comblé?

MESTIER.

A vostre fait ne nous povons cognoistre.

POU D'ACQUEST.

Et taisez-vous, le grant diable y puist estre!

Il est luncau ¹, vous le forez troubler.

LE TEMPS.

Que disent-ils?

POU D'ACQUEST.

Se nous aurons du blé.

LE TEMPS.

Ouy, on vous en apporte.

MARCHANDISE.

Que le Temps est d'une asulvisge sorte!
Par saint Jaques, je ne le puis congnoistre.

POU D'ACQUEST.

Et laissez-vous, lo diable vous emporte.

MESTIER.

Que le Temps est d'une mauvaisse sorte!

MARCHANDISE.

Malice bruyet.

POU D'ACQUEST.

La bonne année est morte.

MESTIER.

Pour le present chascun veult estre maistre.

POU D'ACQUEST.

Que le Temps est d'une terrible sorte,
Par saint Jaques, je ne le puis congnoistre.

LE TEMPS.

Tenez, mignons, voyla qui est pour mettre
Sur vostre dos; voyez que je vous baille.

MARCHANDISE.

Nous voulez-vous de telz bourdes remettre?
Et qu'esse cy?

LE TEMPS.

Que c'est? ce sont retailles ¹.
Quoy, vous tremblez?

MESTIER.

Pas ne sommes asseurez.

POU D'ACQUEST.

Coey, sang bien, ce n'est chose qui vaille;
Se ne sont pas banieres à cousturiers ².

MARCHANDISE.

Où prins subert ³?

MESTIER.

Où prins tant de deniers?
Le peuple l'a il davantage?

MARCHANDISE.

Que ferons-nous de tant d'avanturiers?

1. Jeu de mots sur les deux sens du mot « sacoutte », qui veut dire « attention mystérieuse », et était en même temps synonyme de serouasse.

2. Il est lunatique.

3. C'est-à-dire, d'après Cotgrave, il a beaucoup de soucis, d'inquiétude au cerveau.

4. Boudes coups sur l'oeille. Le mot est avec ce sens dans le *Mystère de la Passion*.

Je l'y donnerai tel oreillon,
Qu'il y aura du veillon.
Prends ce cop, sans-je me manger?

1. Lunatique.

2. Rogues de drap, il y a ici une équivoque sur « la taille perpétuelle » que Charles VII imposa, et sur les « retailles », manivales bribes d'étoffes que le Temps veut donner pour vêtement à Mélier, Marchandise, et Pou d'Acquest.

3. « Ce n'est pas avec de pareils morceaux que les tailleurs (couluriers) se font des banieres pour leur corporation. »

4. Argeal. C'est le nom que dans l'argot de ce temps-là on donnait à toute somme d'argent, composée de mailles comme un Haubert (colle de mailles). L'expression « Lambert dans la foulonne », pour argent en bourse, est dans Rabelais.

POU D'ACQUEST.

Hé, on a fait ung tas de frans archiers ¹.
Pour achever de piller les villages.

LE TEMPS.

Plusieurs par moy receveront leurs gaiges,
Si je ne suis [alors] mort ou pery.

MESTIER.

J'ay si grant dueil qu'a peu que je n'enraige,
Ha! Temps qui court, tant tu nous fait d'ennuy.

LE TEMPS.

Ha, qu'esce-cy? Me vult-on aujourd'huy
Supediter ²? G'y mettray bien police;
Puisque à ce coup me metz à regiber ³,
Croyez de vray que j'envoyray briber
Ceulx qui m'ont tins long temps soubz leur pelisse.

GROSSE DESPENSE.

C'est moy, c'est moy qui suis bonne nourrisse;
Je faitz faire banquetz delicieux.
A plusieurs je suis assez propice.
Croyez d'ung cas que je ne suis pas nice ⁴,
Car je gouverne toutes gens somptueux.

POU D'ACQUEST.

Ne vous desplaise, je suis fantasieulx ⁵.
Qui estes-vous?

GROSSE DESPENSE.

Qui je suis? Or y pense.

POU D'ACQUEST.

Ma foy, j'en suis tout melencolicux.
Mais qui estes-vous?

GROSSE DESPENSE.

Je suis Grosse Despensse.

POU D'ACQUEST.

Grosse Despensse?

MARCHANDISE.

Grosse Despensse?

GROSSE DESPENSE.

Pour vous en dire la briefve consequence,
De par le Temps suis transmise en ce lieu.

POU D'ACQUEST.

Hola, hola, que personne ne tence ⁶.
Mais aydez-moy à regarder sa pance;
Je croy que c'est la mère Maulgrébieu ⁷.

MESTIER.

Grosse Despensse, vertu bieu!

1. Sur la création, en 1449, de ces archers d'ordonnance, qui firent autant oïer que ceux qui les remplaçoient, V. les notes des pièces qui précèdent.

2. Remplacer.

3. Regimber.

4. Niais.

5. Fantasque.

6. Tence, du latin *tangere*. Le verbe « tencer » prit plus tard le sens qu'il a encore.

7. Ce type de Grosse Despensse, « la mère Maulgrébieu », pourrait bien être la maîtresse de Charles VII, Agnès Sorel, qui vécut jusqu'en 1450, c'est-à-dire deux ans après l'ordonnance pour la création des frans archers, dont il vient d'être parlé.

El va plus viste que le pas.

MARCHANDISE.

Partir nous convient de ce lieu;
Grosse Despensse, vertu bieu!

MESTIER.

Allons-nous en.

MARCHANDISE.

Adieu.

MESTIER.

Adieu.

GROSSE DESPENSE.

Je vous suyvray pas à pas.

POU D'ACQUEST.

Grosse Despensse, vertu bieu!
Notre estat n'y founiroit pas.

MARCHANDISE.

Corbieu, nous ne vous cherchons pas;
Pourvoyez-vous d'ailltre pasture.

POU D'ACQUEST.

Vous avez fait un bon repas;
Mon Dieu, que vostre pance est dure!

GROSSE DESPENSE.

Je ne dy pas ce que mon cueur procure;
Je vous prometz que vous verrez beau jeu.

POU D'ACQUEST.

Nous direz-vous nostre bonne aventure?
Vous amuser toujours à la pasture;
Ung temps viendra que nous sçaurons le neu.

LE TEMPS.

Qu'est-ce que j'o ¹ tempester en ce lieu
Si longuement?

POU D'ACQUEST.

Je ne sçay, par ma conscience,
Se ce n'estoit cette Grosse Despensse
Qui se complaint.

LE TEMPS.

Et la cause pourquoy?
La laissez-vous tomber en decadence?

MESTIER.

Remedier n'y sçaurays, sur ma foy.

MARCHANDISE.

Temps qui court, ce n'est pas la loy
De nous bailler tout d'une instance
Pou d'Acquest et Grosse Despensse.
Cela me fait craindre et doubter.

MESTIER.

Le fardeau est lourd à porter,
Sans deffault.

LE TEMPS.

Tant de quanquet!
Entretenez Grosse Despensse;

1. Entends.

Voz dictz n'y fons pas un nicquet ¹.

GROSSE DESPENSE.

Tenez, voyla vostre pacquet;
Prenez estat de Marchandise.
Aller vous fault au brunicquet ²,
Puisque sur vous ay la main mise.

MARCHANDISE.

Nous brasse l'en tel saupicquet ³?

POU D'ACQUEST.

Aller vous fault au brunicquet.

GROSSE DESPENSE.

Il ne fault point tant de quaquet.
Vous ne scauriez trouver remise.

POU D'ACQUEST.

Aller vous fault au brunicquet;
Tenez estat de Marchandise.

GROSSE DESPENSE.

Or ça, il fault tout d'une mise,
Gens de mestier, soit gré ou grace.
Prendre vous faulti cette besasse ⁴,
Combien que ne soyés mestiers ⁵.

MESTIER.

Que dyable fault-il que j'en face?

POU D'ACQUEST.

Quoy! refusez-vous la besasse?

GROSSE DESPENSE.

Puisque je ay povoir et audace,
Je y besongneray par bons moyens.

POU D'ACQUEST.

Mestier, prenez cette besasse,
Vous serez l'ing des mendiens.

MARCHANDISE.

Je ne m'en tiens pas trop content.

MESTIER.

Pugnis sommes à la rigueur.

POU D'ACQUEST.

Ou vous fera beaucoup de biens;
Vous estes beau frère mineur ¹.

MARCHANDISE.

Or ça, de par Nostre Seigneur.

Or sommes-nous de tous biens separez.

MESTIER.

A nostre fait n'y a plus de vigueur.

POU D'ACQUEST.

Le Temps qui court vous a bien reparez.

MARCHANDISE.

Il convient donc que soyons separez
Sans tenir cy si longuement quaquet.
Au Temps qui court point ne fault differer;
Grosse despense m'envoye au brunicquet.

MESTIER.

Pour conclure, nous avons Pou d'Acquest,
Qui dès pieça nous a baillé chagrin.
Pas ne convient que face gros excès;
De mendiens je voys prendre le train.

1. C'était un des quatre ordres mendians.

1. V. sur cette petite monnaie la *Farce du Pasteur*.
2. Endroit où l'on mettait le rebut. On disait aussi *bernaquet*, d'où le mot *bernaque*, *bernicler*, quand on envie promener les gens.

3. Saucée piquante.

4. Voilà en action l'expression « être mis à la besasse ». Peut-être vient-elle de là.

5. Nous ne pouvons saisir le sens de ce mot. Peut-être faut-il lire *subiens*, *mérens*, ce qui serait une forme de *mérel* ou *mérens*, qui, nous l'avons vu, signifie lépreux.

FINIS.

FIN DE LA FARCE DE POU D'ACQUEST.

LES GENS NOUVEAUX

FARCE MORALISÉE

(XV^e SIÈCLE. — RÉGNE DE LOUIS XI)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette farce ne peut être que du commencement d'un règne, aussi la plaçons-nous à la première année de celui de Louis XI, qui plus qu'aucun prince, arrivant en maître dans une cour où jusqu'alors il n'avait eu qu'ennemis, à commencer par son père, dont il héritait, devait naturellement amener, avec lui, toute une suite de « gens nouveaux ».

Quo font-ils dans la farce? ce qu'ils firent en réalité à la cour et dans tout le royaume.

Après les plus magnifiques promesses, dont l'auteur nous expose en riant les amusantes chimères, ils reviennent aux abus des gens anciens.

Le Monde, qui un instant avait eu confiance, se trouve de plus belle pillé, rauchonné, moqué.

Il en arrive à regretter les autres qui du moins, s'étant repus, dévoraient moins, tandis que ceux-ci, qui arrivent avec un appétit tout frais, n'épargnent rien.

La morale de la fin répète ce qu'a dit le titre : il n'y a que gens nouveaux pour bien manger le Monde et le léger de mal en père.

L'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque Elzévirienne, t. III, p. 232-248, a reproduit cette petite pièce, d'après le recueil du *British Museum* où elle occupe, sans indication de date ni de lieu, six feuillets, c'est-à-dire douze pages, de quarante-six lignes chacune. Deux petites gravures sur bois figurent sur le titre et quatre autres à la fin.

Charles Magnin, dans ses articles du *Journal des Savants*, ne pouvait oublier cette farce. Il la croit avec raison du répertoire des Enfants sans souci, et il en trouve, avec raison aussi, l'idée comique « assez habilement exploitée »¹. Mais il se trompe, pensons-nous, lorsqu'il dit que le règne calamiteux dont les premiers temps la virent naître doit être celui de Charles VI.

S'il eût remarqué ce qui s'y trouve sur les gendarmes d'ordonnance, créés, comme on sait, par Charles VII, il se fût convaincu comme nous que ce règne ne peut être que celui du successeur de ce roi, le règne de Louis XI.

1. *Journal des Savants*, juillet 1853, p. 418.

FARCE NOUVELLE

MORALISÉE

DES GENS NOUVEAUX

QUI MANGENT LE MONDE ET LE LOGENT DE MAL EN PIRE

A quatre personnages, c'est assavoir :

LE PREMIER NOUVEAU
LE SECOND NOUVEAU

LE TIERS NOUVEAU
ET LE MONDE

LE PREMIER NOUVEAU *commence.*

Qui de nous se veult enquerir
Pas ne fault que trop se demente ;
Notre renom peult on querir,
Com verrez à l'heure presente.

Des anciens ne vient la sente¹,
Combien qu'ilz fussent fort loyaux,
Chascun à part soy se regente ;

1. Le sentier, la trace à suivre.

Somme, nous sommes gens nouveaux.

LE SECOND NOUVEAU.

A gens nouveaulx nouvel coustume ;
Chascun veult veoir nouvelleté ¹.
Bien sçavons que tel l'oyson plume
Qu'au menger n'est pas invité.
Et, pour vous dire verité,
Nous avons mons ² mignons et beaulx,
Pour procéder en équité ;
Somme, nous sommes gens nouveaulx.

LE TIERS NOUVEAU.

Du temps passé n'avons que faire.
Ne du faict des gens anciens.
L'on l'a paint ou mys par histoire,
Mais, de vray, nous n'en sçavons riens.
S'ilz ont bien faict, ilz ont leurs biens ;
S'ilz ont mal faict, aussi les maulx.
Nous allons par autres moyens ;
Somme, nous sommes gens nouveaulx.

LE PREMIER.

Gouverner, tenir termes haulx,
Regenter à nostre appetit,
Par quelques moyens bons ou faulx ;
Nous avons du temps ung petit.

LE SECOND.

Les vieulx ont régné, il soufflit ;
Chascun doit rener ³ à son tour.
Chascun pense de son profit,
Car après la nuit vient le jour.

LE TIERS.

Or ne faisons plus de séjour,
Mais avisons qu'il est de faire.

LE PREMIER.

Compaignons, il est necessaire
D'aller ung petit à l'esbat.
A nouveaulx gens nouvel estat.
Puisque les gens nouveaulx nous sommes,
Acquerir de bruit si grans sommes
Que par tout il en soit nouvelles.

LE SECOND.

Faisons oyseaulx voler sans elles,
Faisons gens d'armes sans chevaulx,
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE TIERS.

Faisons advocat aumosniers ⁴,
Et qu'ilz ne prennent nulz deniers,
Et, sur la peine d'estre faulx,
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE PREMIER.

Faisons que tous couars gens d'armes

Se tiennent les premiers aux armes
Quant on va erier aux assaulx ;
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE SECOND.

Faisons qu'il n'y ait nulz sergents ⁵
Par la ville ne par les champs,
S'ilz ne sont justes et loyaux ;
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE TIERS.

Faisons que tous ces chicaneurs,
Ces prometteurs, ces procureurs,
Ne seignent plus memoriaulx ⁶ ;
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE PREMIER.

Faisons que curez et vicaires
Se tiennent en leurs presbytaires
Sans avoir garces ne chevaulx ;
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE SECOND.

Or faisons tant que ces gras moines,
Ces gros prieurs et ces chanoines,
Ne mangussent plus gras morceaulx ;
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE TIERS.

Faisons que tous les medecins
Parviennent toujours en leurs lins
Et qu'ilz guerissent de tous maulx ;
Ainsi serons-nous gens nouveaulx.

LE PREMIER NOUVEAU.

Chemignons par mons et par vault
En pourchassant ⁷ nostre aventure.
C'est droict, c'est le cours de nature ;
Nostre cours dure maintenant ;
Les anciens ont faict devant
Leurs jours, il faut les nostres faire.
Gens nouveaulx ne se doivent taire ;
Car nous avons des anciens
Par succession tous leurs biens
Quelque part qu'ilz soient vertiz ⁸.

LE SECOND.

Pourquoy ne sont-ilz bien partis ⁹ ?
Ilz en avoient tant, mère dieux !

LE TIERS.

Ilz sont echez en trop de lieux,
Voyre qu'on ne sçait où ilz sont.

LE PREMIER.

Massons qui vielles maisons font
En trouvent souvent à pleins potz ¹⁰ ;
Mais, quant à nous, nescio vos.

1. Joli mot que « nouveauté », qui le remplace, ne vaut pas. Montaigne s'en est souvent servi, entre autres fois dans cette phrase charmante (liv. I, c. 11) : « Je recois à mon défaut de mémoire que les livres que je recois ne rient toujours d'une fraîche nouveauté. »

2. Esquiers. On dit encore par ironie nous en tel, pour monsieur.

3. Pour régner.

4. Faisant l'aumône, donnant au lieu de prendre.

1. Recors.

2. « Ne signent plus d'actes, de mémoires. » Dans le *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. III, p. 124, on lit « actes ou mémoires », ce qui prouve la synonymie de ces deux mots.

3. Poursuivant.

4. Tournez, détournés.

5. Distribués, partagés, de partifé.

6. Allusion aux trevers qu'on trouvait, et qu'on trouve encore quelquefois, enfouis en terre dans de vieux pots.

LE SECOND.

C'est ung point trop inal assorti ¹,
Les gens vieux ont tout emporté;
Ilz ont fondé tant de chanoines,
Tant d'abayes, tant de moynes,
Que les gens nouveaux en ont moins.

LE TIERS.

Que servent un tas de nonnains,
Que mon père jadis fonda,
Et cinq cens livres leur donna,
Dont je suis porre maintenant.

LE PREMIER.

J'en peulx bien dire peu ou tant.
Que peult estre tout devenu
Que nous n'avons le résidu?
Il nous devoit appartenir.

LE SECOND.

C'est faulte de sa part tenir.

LE TIERS.

Or sus, ilz sont mors de par Dieu,
Et si ne sçavons en quel lieu
Estoyent leur tresors souverains.

LE PREMIER.

Voulentiers, à ses jours durrains ²,
Ung riche cèle sa richesse.

LE SECOND.

Unde locus, mais pourquoy esse?
Pourquoy n'en ont-ils souvenir?

LE PREMIER.

Ilz cuident toujours revenir;
Mais esperance les deçoit,
Et par ainsi on apparçoit
Que plusieurs ont esté deceuz.

LE SECOND.

Or prenons ung chemin, sus, sus;
Chascun en son propos se fonde.

LE TIERS.

Il nous fault gouverner le Monde,
Velà notre faict tout conelus;
Aux anciens n'appartient plus;
C'est nous qui devons gouverner.

LE PREMIER.

Rien ne nous vault le séjourner ³;
Allons veoir que le Monde faict.

LE MONDE.

Et que sera-ce de mon faict?
Pourquoy m'a laissé Zephirus ⁴?
Je suis tout destruiet et defaict.

1. Accommodé, arrangé. Jeunesse dit dans la *Moralité de Charité* :

Bien ne crasse plus en p'aidère,
Parque nous sommes assortés.

2. Ancienne forme du mot *derrain*, qui s'est conservée dans le patois wallon. De « derrain » on fit « derrainier », puis *derrain*.

3. Le demorer, le repauser.

4. Zéphire, le vent favorable.

Tous mes biens sont à Neptunus ¹.
Jamais assuré je ne fus,
Pource que j'avoys esperance;
Mais maintenant je n'en puis plus,
Le Monde vit en grant balance.

LE PREMIER.

Ho, j'ay ouy le Monde, qu'on s'avance;
Il faut tirer par devers luy.

LE SECOND.

Gardons-nous de luy faire ennuy;
Traicter le convieit doucement.

LE PREMIER.

Et puis, Monde, comment, comment,
Comment se porte la santé?

LE MONDE.

Honneur et des biens à planté ²
Vous doint Dieu, mes bons gentilzhommes.

LE PREMIER.

Vous ne sçavez pas qui nous sommes?

LE MONDE.

Ma foy, je ne vous cognoys rien.

LE PREMIER.

Par ma foy, je vous en croy bien.
Monde, nous sommes Gens nouveaux.

LE MONDE.

Dieu vous guarisse de tous maux;
Gens nouveaux, que venez-vous faire?

LE SECOND.

C'est pour penser de ton affaire
Et de ton estal discerner.

LE TIERS.

Nous venons pour te gouverner
Pour ung temps à nostre appetit.

LE MONDE.

Vous y cognoissez bien petit.
Dieu! tant de gens m'ont gouverné
Depuis l'heure que je fus né!
En moy ne vis point d'assurance;
J'ay esté toujours en balance.
Encores suis-je pour ceste heure.
Le peuple tranquille ³ et laboureux,
Et est de tous costez pillé;
Quant labour est bien tranquille ⁴,
Il vient ung las de truandailles
Qui prenneut moutons et poulailles.
Marchandise ne les marchans ⁵
N'osent plus aller sur les champs,
Et chascun dessus moy se fonde,
En disant : Maudit soit le Monde!
J'en ay pour retribution
Du peuple malediction;

1. Sont à la mer.

2. A l'aison, à l'aisance, mot dont « planté », en ce sens, n'est qu'une contraction.

3. Omissif de « travail », venir des travaux, travailler de froid ou de peur.

4. Basané.

5. « Ni marchandie, ni marchands. »

C'est le salut que j'en emporte.

LE PREMIER.

Vous gouverne on de tel sorte ?
Qui fait cela ?

LE MONDE.

Gens envieux,
Qui sont de guerre curieux
Et vivent tousjours en murmure ¹,
Et jamais de paix n'eurent cure ².
Ceux-là ont mon gouvernement
Sans sçavoir pourquoy ne comment,
Nc à quelle fin ilz pretendent;
Je ne sçay que c'est qu'ilz attendent,
Et ne sçay qu'ilz deviendront,
Je cuide qu'ilz me mangeront,
Se Dieu de brief n'y remedio.

LE SECOND.

Taisés-vous, Monde, non feront;
Gens nouveaux vous en garderont,
Quelque chose que l'on vous die.

LE MONDE.

Il vous court une pillerie
Voyre sans cause ne raison.
Labeur n'a riens en sa maison
Qu'ilz n'emportent; velà les termes.
Et si ne sont mie gens d'armes
Qui soyent mis à l'ordonnance ³
Servans au royaulme de France.
Ce ne sont qu'ung tas de paillars,
Meschans, coquins, larrons, pillars.
Je prie à Dieu qui les confonde.

LE TIERS.

Paix ! nous vous garderons, le Monde,
Et vous deffendrons contre tous.

LE MONDE.

Je seroye bien tenu à vous
Et le verroye voulentiers.

LE PREMIER.

Monde, il nous fault des deniers,
Et puis après aviserons
Que c'est que de vous nous ferons ⁴;
Il n'y a point de broulerie ⁵.

LE MONDE.

Vous venez donc par pillerie ?
Je ne l'entens pas autrement.

LE SECOND.

Nous venons, ne vous chault ⁶ comment;
Tantost vous le cognoistrés bien.

LE MONDE.

Ne me doit-il demourer rien ?

LE PREMIER.

Vivre fault par quelque moyen.
Voicy pour moy.

LE TIERS.

Cecy est mien.
Monde, il fault avoir sa vie.

LE MONDE.

Je prie à Dieu qu'il vous maudie.
Esse cy le commencement
De vostre beau gouvernement ?
Gens nouveaux sont-ilz de tel sorte ?

LE PREMIER.

Monde, plains-tu ce que j'emporte ?
Quaquettes-tu ? Que veulx-tu dire ?

LE MONDE.

Nenny, je ne m'en fais que rire.
J'ay assez plus que tant perdu ¹.

LE SECOND.

Nous ne l'avons pas despendu ²;
Ceux qui le diront seront folz.

LE MONDE.

Sont esté tels gens comme vous.
Ainsi je suis de tous assaulx,
Pillé des vieulx et des nouveaux;
Je ne sçay quel part je me boute ³.

LE TIERS.

Ce n'est pas tout.

LE MONDE.

J'en fais bien doute ⁴.

LE PREMIER.

Aussi t'y doibz-tu bien attendre.

LE MONDE.

Au moins, quant n'y aura que prendre ⁵,
Vous ne sçarez que demander.
Las, je pensoye qu'amender
Il me deust de vostre venue ⁶.
Il n'est rien pire soubz la nue
Que Gens nouveaux de maintenant.

LE SECOND.

Nous vous gouvernerons content.
Monde, cheminez quant et nous.

LE MONDE.

Voyre, mais où me menrez-vous ?
Je le voudroye bien sçavoir.

1. Sédicions sourdes, conspirations. On sait que dans les anciennes versions de la Bible *murmurantem* veut dire séditieux.

2. Soars.

3. Encore une allusion, comme dans les pièces qui précèdent, à l'ordonnance de 1418, qui avait reconstaté l'armée royale. V. les notes ou nous en avons parlé.

4. « Nous ferons de vous ce qu'il en faut faire. »

5. « Il n'y a pas là-dessus à s'embrouiller. »

6. « Ne vous importe... »

1. « J'en ai perdu autant comme autant, » c'est-à-dire tout.

2. « Ce n'est pas nous qui l'avons déspendé. »

3. « Je ne sais où me bouter, où me mettre. »

4. « C'est bien ce que je redoute. »

5. « Quand il n'y aura plus rien à prendre. »

6. « Je pensais que quelque chose de meilleur m'arriverait de votre venue. » Nous ne pouvons mieux citer lui, comme exemple de verbe « amender », dans le sens de rendre meilleur, que cette phrase de Montaigne (liv. I, ch. cxvii) : « Non-seulement ils n'amendent pas ce qu'on leur commet, mais l'improvent. »

Or ça doneques, il fault sçavoir
 Quelz gouverneurs ey on nous baille.

LE SECOND.

De vous nous aurons grain et paille,
 Par ma foy, je n'en doute pas.

LE PREMIER.

Cheminez encore deux pas,
 Et puis nous vous abrègerons.

LE MONDE.

Où esse que nous logerons?
 J'en suis grandement en soucy.

LE SECOND.

Ne vous chaille; c'est près d'iey.
 Saus cheminer jà plus aval,
 Logez-vous iey.

LE MONDE.

Je suis mal,

Et à mal m'avez amené,
 O povre Monde infortuné!
 Fortune, tu m'es bien contraire,
 Contraire dès que je fuz né,
 Ne fuz qu'en peine et en misère.
 Misérable, que doy-je faire?
 Faire ne puis pas bonne chère:
 Cher me sont trop les Gens nouveaux,
 Nouvellement sourdent¹ assaulx.
 Vivre ne peult le povre Monde.
 Monde souloye estre jadis²;
 Jadis portoye face faconde³;
 Faconde estoie en plaisans dis,
 Dis je disoye, et je larmis
 Larmes et pleurs de desplaisance.
 Plaisir me fault⁴, douleur s'avance.

LE PREMIER.

Vous estes logé à plaisance,
 Monde, c'est le point principal.

LE MONDE.

Gens nouveaux, souz vostre assurance,
 Vous m'avez amené à mal.

LE SECOND.

Venez çà; n'estes-vous pas mieulx
 Que vous n'estiez anciennement?

LE MONDE.

Je regrette le temps des vieux,
 Se vous me tenez longuement.

LE TIERS.

Vous desplaisent les Gens nouveaux?
 De quoy menez-vous si grant bruit?

LE MONDE.

Au premier⁵, vous me sembliez beaux,
 Mais en vous n'y a point de fruit.

1. Sortent par fiots, comme d'une source.

2. « Jadis j'avais l'habitude d'être bien paré. » Il y a ici un jeu de mots sur monde et monde, « orné, paré, » de latin mundus.

3. « Avecanté au bon dire, aux joyeux propos. »

4. « Me fut défaut. »

5. Primo, d'abord.

LE PREMIER.

Vous plaignez-vous pour si petit?
 Sommes-nous gens si enragez?

LE MONDE.

Gens nouveaux, petit à petit,
 J'ay grant peur que ne me mangez.

LE SECOND.

Il fault que vous vous reclamez¹,
 A vous le dire franc et court.

LE MONDE.

Vous estes si très affamez
 Que ne pouvez entrer en court².

LE TIERS.

Vous parlez en paroles maigres;
 Dites vostre desconvenue.

LE MONDE.

Vous mordez des morsures aigres,
 Gens nouveaux, à la bienvenue.

LE PREMIER.

Les Gens nouveaux auront leur tour,
 Puis que une foyz sont esveillez.

LE MONDE.

Eu me monstrant signe d'amour,
 De nuyt et jour vous me pilliez.

LE SECOND.

Il faut que vous appareillez
 A nous bailler ung peu d'argent,
 Monde.

LE MONDE.

Si souvent! si souvent!

LE TIERS.

Voire si souvent, plus encor.
 Ça, de l'argent.

LE PREMIER.

Ça, ça, de l'or,
 Monde, nous vous garderons bien.

LE MONDE.

Or ça, quand je n'auray plus rien,
 Sur moy ne trouverez que prendre.

LE SECOND.

Nous sommes encore à prendre:
 Monde, endurez cette saison.

LE TIERS.

Je cuide que esto maison
 Lui eunye. Changeons de place,
 Affin que soyons en sa grace.
 Monde, voufiez-vous desloger?
 Nous vous ferons ailleurs loger
 Honnestement, mais qu'il vous plaise.

1. « Que vous vous réclamiez, que vous fassiez appel contre nous. » Se reclaimer étoit, dans ce sens, de la langue du droit.

2. Autre terme de pratique, pour dire « recorder des délais; l'expression « entrer en quartier », qui se trouve dans Cotgrave a été le même sens.

LE MONDE.

Je ne suis pas fort à mon aise;
Je suis en mal; c'est grand soucy.

LE PREMIER.

Sus, sus, vous partirez d'icy.
Venez-vous en.

LE MONDE.

Dieu me conduye.

LE TIERS.

Pour guerir vostre eueur transy,
Sus, sus, vous partirez d'icy.

LE MONDE.

Gens nouveaulx, faites-vous ainsi ?

LE PREMIER.

Il est conclus, n'en doutez myr.
Vecy plaisante hotellerie.
Monde, logez-vous y, beau sire.

LE MONDE.

Ha, Dieu, je vois de mal en pire t
Que me faites-vous, Gens nouveaulx ?
Vous m'estes fault et desloyaulx;
Vous me logez de mal en pire.

LE PREMIER.

Autan t vous vault plourer que rire,
Mondz, prenez bon reconfort.

LE MONDE.

Que ne descend tantost la mort,
Mordant par diverse poincture !
Privé me sens de tout confort;
Fort est grant le mal que j'endure.

Dure durete et passion dure,
Dures pleurs ne conviunt getter,
Sans nul espoir, fors regretter
Regretz piteux, et lameater
Lamentz mortelz qu'on ne peut dire;
D'ire me fault tout tournerter;
Tourmenté en [très] grant martire,
Tiré suis en logis maudit.

Gens nouveaulx en font leur edit.
Ha! Monde, où est le bon temps
Que tu plaisoys à toutes gens ?
Et ores tu es desplaisant.
Peuple, d'avoir bien ne te attens
Quant Gens nouveaulx sont sur les reus,
Toujours viendra pis que devant.

LE SECOND.

Vous estes en logis plaisant.
De quoy vous allez-vous plaignant ?
Vous plaignez-vous des Gens nouveaulx ?

LE TIERS.

Se plus vous allez complainant
Encore aurez pis que devant;
Ce ne sont que premiers assaulx.

LE MONDE.

Or voy-je bien qu'il m'est mestier
De le porter patiemment.
Chascun tire de son cartier¹
Pour m'avoir, ne luy chault comment.
Vous povez bien voir clerelement
Que Gens nouveaulx, sans plus rien dire,
Ont bien tost et soudainement
Mys le Monde de mal en pire.

1. De son côté.

FINIS.

Farce nouvelle moralysée des Gens nouveaulx
qui mangent le Monde et le logent
de mal en pire.

FIN DE LA FARCE DES GENS NOUVEAUX.

LA VIE ET L'HISTOIRE DU MAUVAIS RICHE

MORALITÉ

XV^e SIÈCLE, RÉGNE DE LOUIS XI

NOTICE ET ARGUMENT

Cette moralité est une des plus célèbres. Nous l'avons placée au XV^e siècle, sans aucune preuve certaine qu'elle en fût, mais d'après des probabilités, tirées du caractère même et du style, qui nous paraissent suffisantes. Elle a notamment, comme expression, des points de ressemblance remarquables avec le *Mystère de saint Étienne*, qui la précède ici.

Elle fut, dès l'origine, imprimée plusieurs fois, mais d'abord sans indication de lieu et sans nom d'imprimeur, détails précieux qui pourraient guider pour la date.

L'une seule chose nous éclaire un peu. En tête de l'une des premières éditions se trouve une vignette qui, sous prétexte de représenter le Ladre à la porte du mauvais Riche, nous fait voir bien plutôt Job sur son fumier, entouré de ses amis. Or, ceux-ci portent tous des habits du XV^e siècle. Ce sont des bourgeois du temps de Louis XI.

Cette édition, dont on ne connaît que l'exemplaire possédé par la Bibliothèque d'Aix, d'après lequel Pontier fit une réimpression en 1823, et Sylvestre en 1833, est en caractères gothiques, fort exactement reproduits par cette dernière réimpression.

Le titre n'y est pas le même que celui que nous donnons ici, d'après une édition lyonnaise du XVI^e siècle. Le voici : *Moralité nouvelle du mauvais riche et du ladre*, à douze personnages. Il se trouve aussi au frontispice d'une autre édition, sans doute contemporaine, mais d'un format différent, et qu'on n'a pas reproduite.

Une troisième, moins ancienne, plus rapprochée de celle que nous suivons, et dont on peut mieux préciser la date, car elle porte le nom de Simon Calvarin, qui fut libraire de 1558 à 1593, a modifié ce titre, d'après les idées littéraires du temps de renaissance classique où elle parut. La *Moralité* y est devenue *l'Histoire et tragédie du mauvais riche, extraite de la Sainte Ecriture*.

Quelques changements y ont été faits, et quelques rôles ajoutés. Au lieu de douze, elle a dix-huit personnages. C'est avec ce titre, ces changements et ces additions que Jean Oursel en donna plus tard, à Rouen, une édition populaire.

Cette légende, qu'aimait tant le peuple, car il y voyait le pauvre vengé des brutalités du riche, s'était popularisée par la peinture ou même temps que par le drame.

Dans beaucoup d'églises, elle était représentée sur les plus éclatants vitraux. Sur ceux de la cathédrale de

Bourges, elle a encore cette lumineuse mise en scène. A Saint-Étienne du Mont, elle l'avait de même, et Saint nous apprend qu'un deux jours de suite, à la Toussaint, le chapelain de Saint-Innocent faisait voir un tableau où ce que la légende a de plus saisissant, surtout pour l'instinct populaire, se trouvait figuré : « LA, dit-il, le mauvais Riche est représenté à lagonie, assisté d'un confesseur qu'il n'écoute pas : de tous côtés, chacun le pille, sa femme, ses parents, les gens de justice ; et enfin on aperçoit les prêtres qui s'entre-hatent devant l'église pour les torches de son enterrement. »

C'était la comédie de la légende. La pièce que nous donnons en est le drame, ou, suivant son ancien titre qui vaut mieux, « la moralité ». Le texte de l'évangéliste s'y trouve exactement suivi.

Un personnage, « le prescheur », l'explique, puis la pièce, dont c'est l'analyse anticipée, commence.

Le Riche, que le Lépreux, le Ladre, ensuite du bruit de cliquettes qu'il doit toujours faire entendre pour qu'on ne l'appelle pas, ordonne à son valet Trottemeu de lâcher contre lui ses chiens. Le valet obéit ; mais les chiens, au lieu de dévorer le Ladre, rebont ses plaies. Il a Dieu pour lui, qui le regarde et le prend en pitié. Un ange le touche, il meurt, et l'ange apporte son âme au ciel. Lucifer la guettait, croyant qu'elle était sienne, et s'indigne de cette proie perdue. L'âme du Riche la lui rendra. Il fait tout pour qu'elle ne puisse lui échapper. Ses diables les plus aînés, Satan, qui n'est ici qu'un démon subalterne, Agrappart, Rahouart partent pour la saisir, la prennent, et la jettent en enfer. Les douleurs commencent, et les lamentations. Le Riche se réclame d'Abraham le patriarche ; mais Abraham ne peut, et ne veut rien : pour la vie qui fut sans pitié, il faut la damnation impitoyable.

La moralité se termine par ce dénouement sans merci, aussi inexorable que celui de l'évangéliste.

Nous avons pris la pièce, avec son titre et son texte, dans le recueil du *British Museum*, d'après la réimpression de l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque Elzévirienne¹, mais en ayant soin de confronter chaque vers avec la réimpression de Pontier, ce qui nous a permis plusieurs rectifications indispensables.





LA VIE DU MADRYAIC RICHE

Trottemeu vient de la porte,
Ou des nouvelles vous apporte
Du pauvre laidre qui est mors

TABLEAU 1 (suite)

MAUVAIS RICHE

TABLEAU 1 (suite) (en millions de francs)

LE MAUVAIS RICHE	LE MAUVAIS RICHE	LE MAUVAIS RICHE	LE MAUVAIS RICHE
1. FAMILIARITÉ	2. FAMILIARITÉ	3. FAMILIARITÉ	4. FAMILIARITÉ
5. FAMILIARITÉ	6. FAMILIARITÉ	7. FAMILIARITÉ	8. FAMILIARITÉ
9. FAMILIARITÉ	10. FAMILIARITÉ	11. FAMILIARITÉ	12. FAMILIARITÉ
13. FAMILIARITÉ	14. FAMILIARITÉ	15. FAMILIARITÉ	16. FAMILIARITÉ
17. FAMILIARITÉ	18. FAMILIARITÉ	19. FAMILIARITÉ	20. FAMILIARITÉ
21. FAMILIARITÉ	22. FAMILIARITÉ	23. FAMILIARITÉ	24. FAMILIARITÉ
25. FAMILIARITÉ	26. FAMILIARITÉ	27. FAMILIARITÉ	28. FAMILIARITÉ
29. FAMILIARITÉ	30. FAMILIARITÉ	31. FAMILIARITÉ	32. FAMILIARITÉ
33. FAMILIARITÉ	34. FAMILIARITÉ	35. FAMILIARITÉ	36. FAMILIARITÉ
37. FAMILIARITÉ	38. FAMILIARITÉ	39. FAMILIARITÉ	40. FAMILIARITÉ
41. FAMILIARITÉ	42. FAMILIARITÉ	43. FAMILIARITÉ	44. FAMILIARITÉ
45. FAMILIARITÉ	46. FAMILIARITÉ	47. FAMILIARITÉ	48. FAMILIARITÉ
49. FAMILIARITÉ	50. FAMILIARITÉ	51. FAMILIARITÉ	52. FAMILIARITÉ
53. FAMILIARITÉ	54. FAMILIARITÉ	55. FAMILIARITÉ	56. FAMILIARITÉ
57. FAMILIARITÉ	58. FAMILIARITÉ	59. FAMILIARITÉ	60. FAMILIARITÉ
61. FAMILIARITÉ	62. FAMILIARITÉ	63. FAMILIARITÉ	64. FAMILIARITÉ
65. FAMILIARITÉ	66. FAMILIARITÉ	67. FAMILIARITÉ	68. FAMILIARITÉ
69. FAMILIARITÉ	70. FAMILIARITÉ	71. FAMILIARITÉ	72. FAMILIARITÉ
73. FAMILIARITÉ	74. FAMILIARITÉ	75. FAMILIARITÉ	76. FAMILIARITÉ
77. FAMILIARITÉ	78. FAMILIARITÉ	79. FAMILIARITÉ	80. FAMILIARITÉ
81. FAMILIARITÉ	82. FAMILIARITÉ	83. FAMILIARITÉ	84. FAMILIARITÉ
85. FAMILIARITÉ	86. FAMILIARITÉ	87. FAMILIARITÉ	88. FAMILIARITÉ
89. FAMILIARITÉ	90. FAMILIARITÉ	91. FAMILIARITÉ	92. FAMILIARITÉ
93. FAMILIARITÉ	94. FAMILIARITÉ	95. FAMILIARITÉ	96. FAMILIARITÉ
97. FAMILIARITÉ	98. FAMILIARITÉ	99. FAMILIARITÉ	100. FAMILIARITÉ

TABLEAU 1 (suite)

MAUVAIS

1. FAMILIARITÉ

2. FAMILIARITÉ

3. FAMILIARITÉ

4. FAMILIARITÉ

5. FAMILIARITÉ

6. FAMILIARITÉ

7. FAMILIARITÉ

8. FAMILIARITÉ

9. FAMILIARITÉ

10. FAMILIARITÉ

11. FAMILIARITÉ

12. FAMILIARITÉ

13. FAMILIARITÉ

MAUVAIS RICHE

14. FAMILIARITÉ

15. FAMILIARITÉ

16. FAMILIARITÉ

17. FAMILIARITÉ

18. FAMILIARITÉ

19. FAMILIARITÉ

20. FAMILIARITÉ

21. FAMILIARITÉ

22. FAMILIARITÉ

23. FAMILIARITÉ

24. FAMILIARITÉ

25. FAMILIARITÉ

26. FAMILIARITÉ

TABLEAU 1

TABLEAU 1

TABLEAU 1

TABLEAU 1



ou pour une qui est morte

LA VIE ET L'HISTOIRE

DE

MAUVAIS RICHE

A trois personnages, c'est assavoir :

LE MAUVAIS RICHE.
LA FEMME du mauvais Riche.
LE LADRE.
LE PRESCHER.
TROTEMENU.
TRIPET cuisinier.
DIEU LE PÈRE.

RAPHAEL.
ABRAHAM.
LUCIFER.
SATHAN.
RAHOUART.
AGRAPPAUT.

Ici commence le Sermon.

LE PRESCHER N.

Homo quidem erat dives qui instabat purpura et hiato¹ et epulebatur quotidie splendide. Scribitur Lucæ. XXII. ca. 2.

Mes chères gens, ceste parole
Que nul ne doit tenir pour folle,
Que j'ay cy devant proposée,
Dessus l'evangile est trouvée,
Ainsi que saint Luc le tesmoigne,
Qui fut present à la besoigne,
Quant Jesuchrist nous enseigna
Ceste parole, et prescha,
Et leur dit maint enseignement
Pour aprendre leur sauvement,
Et pour le peuple endoctriner
Pour mieulx à la foy enligner,
Et pour la grace Dieu acquerre,
Qui pour nous vint mourir en terre
Et prendre nostre humanité
En la Vierge de grant bonté,
Qui est de grace tresorière
Et des saintz cieulx dame et lumière.
Or luy pryons de eueur entier,
Que grace nous vueille envoyer;
Et, pour celle grace impetier,
Nous dirons tous, sans arrester,
Le salut que l'ange apporta
Quant luy dit *Ave Maria*,
Homo quidem erat dives, etc.
Mes très chères gens, long temps a
Qu'il fut ung hom à grant puysance,
Qui de tresor eut grant finance
Et se delectoit moult forment²

A estre vestu noblement,
Comme de pourpre et de soye;
C'estoit son soulas et sa joye;
Et à vivre très largement
Avoit mis tout son pensement.
Mais de povres gens n'avoit cure,
Ains leur faisoit honte et laidure³,
Dont il fut grièvement pugnis
Et en enfer à tousjours mis.
Quant il vit que damné estoit,
Adone forment se repentoit
De ce que plus n'avoit donné
Aux povres gens, et nulmoé⁴.
Celuy riche homs que je conte
N'estoit ne roy, ne duc, ne conte.
A sa porte souvent venoit
Ung povre ladre, qui estoit
Moult aggravé de maladie,
Et avoit sa melencolie,
Et à manger moult desiroit
Du relief⁵ qui luy demouroit
Et des myetics qui cheoyent
Jus de la table et degoutoyent.
Mais pour neant s'en dementoit,
Car nul ne luy en presentoit;
Si sonnoit-il moult haument -
Ses eliquettes⁶ abondamment,
Dont au mauvais riche despleut.
Et envoya plus tost qu'il peut
Son variet par grant felonnie⁷,

1. Affecté. Dans la moralité d'Ung empereur qui est son neveu, on lit :

Yo souffrez luy grant laidre.

2. Fast l'ambire.

3. Rester. Ce mot, avec le même sens, est encore dans La Fontaine, fable du Rat de ville et du Rat des champs.

4. V. sur cet instrument que les lepreux devoient toujours porter et agiter afin que le bruit empêchât de les approcher, une note du Mystère de saint Fiacre.

5. Barbarie.

1. Ce mot dans toutes les réimpression est mal écrit. Dans celle de Sylvestre, il y a « hiato », qui n'a pas plus de sens que « hiato », qui se lit sic. Le mot du texte de l'Évangile est « hyato », diable de sin.

2. L'indicalion du passage de saint Luc est fautive aussi; c'est dans le chapitre xvi, versets 19-31, qu'il se trouve.

3. Grandement.

Et luy dit : Va, si me desie
 Mes chiens, sans plus arrester,
 Pour ce meseau ¹ le devourer,
 Qui si souvent vient à ma porte.
 Va tost, et point ne te deporte ².
 Et le varlet lors respondi,
 Quant son maistre parler ouit :
 Sire, volentiers le feray,
 Et voz chiens luy hareray ³.
 Mors le varlet, sans attendre,
 Alla aux chiens courant les prendre,
 Et les hara appertement
 Sur le ladre moult asprement;
 Mais, par la vertu souveraine,
 Oncques ne peult tant mettre peine
 Qu'au ladre voulissent mal faire,
 Car pas à Dieu ne vouloit plaire,
 Mais allèrent sans retarder
 Au ladre ses playes lescher,
 Dont au richo forment despleust,
 Et du courroux que il en eust
 Acoucha malade au lit.
 Et le ladre, sans nul respit,
 Mourut à sa porte devant,
 Et puis le riche incontinant
 Trespassa asse tost après,
 Qui fut moult felou et divers
 Et plain de mauvaïse nature.
 Oncques de bien faire n'eust cure,
 Dont il fust en enfer dampné,
 Et des dyables emporté,
 Et le ladre, qui eut sa vie
 Usée en si grant maladie,
 Si fut porté en paradis
 En grant soulas et en delis ⁴.
 Et tout cela verrez-vous faire,
 Mais qu'il vous plaise de vous taire ⁵
 Sans faire noise ne content,
 Afin que cest esbatement
 Se puist parfaire et accomplir
 Ainsi que nous avons desir.
 Priez pour moy, je vous en prie;
 Dieu vous gart tous de vilennie.
 Commencez qui doit commencer.

TROTEMENU ⁶.

Haray, or me fault-il lever.
 Haro! que je suis endormais,
 Paresseux et effetardis ⁷,

1. L'épave. V. aussi, sur ce mot, le *Mystère de saint Eusèbe*, ad finem.

2. « Ne te débourse ».

3. « Escièral, en leur criant « haro », courrez sus ». On disait aussi *harader*, comme on le voit dans les *Contes de Châlons*.

4. Délices.

5. Cette invitation au public, pour qu'il eût à se taire pendant la représentation, est curieuse. On la trouve, tournée au burlesque, dans les prologues de Bruscambille, et l'hôte d'Anagnin nous apprend, dans sa *Pratique du théâtre*, qu'à l'hôtel de Bourgogne et au Marais Flouard et Mondory ne traînaient pas de s'interrompre de leurs rîles les plus sévères pour crier : Silence ! au parterre trop bruyant.

6. C'est le nom que La Fontaine donne aux souris : il passait pour l'avoir inventé. On voit qu'il est bien plus ancien que lui.

7. Pour « effectardi », qu'on trouve dans l'ouvrage, « retardé par négligence ».

Que pieça ¹ ne suis appresté.
 Je croy le soleil est levé,
 Qui ha abattu la rosée.
 J'ay dormy grande matinée;
 Or me fault-il pourpenser
 Comment mo pourray excuser
 Envers mon seigneur et mon maistre,
 Que je voy en celle fenestre.
 Mon seigneur, le bon jour ayez.
 Je suis prest et appareillé
 D'aller partout où vous plaira,
 Soit delà la mer ou deçà;
 Or me dietes vostre plaisir.

LE MAUVAIS RICHE.

Trotemenu, j'ai grant desir
 De vivre planteureusement
 Et d'estre vestu noblement
 De drap de pourpre ou de soye;
 Car j'ay assez or et monnoye
 Pour mon estat entretenir
 Ainsi qu'il me vient à plaisir.
 Or va tost, sans plus retarder,
 Sçavoir que nous pourrons manger,
 Car il est de disner saison.

TROTEMENU.

G'y voys sans plus d'arctoyson ²;
 A faire vo command n'encline.
 Tout droit m'en voys en la cuisine
 Sçavoir si le disner est prest.
 Ha! Tripet, dis moy : est tout prest ?
 Monsieur veut aller disner.
 Or me dis, sans plus séjourner,
 Se je iray dresser la table.

TRIPET LE QUEUX ³.

Ouy, va tost, sans faire fable;
 Tu es trop mallement songneux.
 Se fusses aussi angoisseux ⁴
 De labourer et de gagner
 Que tu es prest d'aller manger,
 Ce fust merveilles de tou fact.

TROTEMENU.

Laisse-moy en paix, s'il te plaist,
 Et me parle d'autre acointance,
 Car de la pance vient la dance ⁵.
 Pour ce m'en voys, sans arrester,
 Mettre la table pour disner,
 Mais qu'elle soit très bien garnie
 De viande et de vin sur lye ⁶.
 C'est un mestier qui bien me plaist.
 Mon seigneur, sachez qu'il est prest.
 Il ne fault que voz mains laver

1. Depuis long-temps.

2. Sans plus de retard, de temps d'arrêt. Nous trouverons plus loin « arrestation » avec le même sens.

3. Cuisinier, du latin *coquus*.

4. Songneux = El, nous-mêmes dans le roman de *Lancelot du Lac*, 1520, in-4, fol. 29, lat, cette aueit, la reise bien angouisseux quand l'en lui dist qu'il n'e viculiroit mie.

5. Proverbe qui est resté. Nous le trouvons un peu plus tard dans le *Trois des Sentences* de Gabriel Meurier.

6. Le meilleur, au-dessus de la lie; le vin doux, ou « sur lie », comme on le voit dans *Randois de Sebourg*, était le pire.

Et vous seoir sans sejourner,
Car la viande vous attend,
Tripet le m'a dit en present,
Vostre queux, qui est moult isuel¹,
Qui vous a farcy ung porcel²
Et d'autres viandes assez.

LE MAUVAIS RICHE.

Et le bon jour te soit douez.
Comme tu es de franche crine³
Et as le cuer à la cuisyne!
Tu ne feras jà malle fin.
Dame, venez à ce bassin
Voz mains laver, sans retarder,
Affin que nous aillions disner.
Delivrez-vous appertement,
Car la viande nous attend,
Ainsi que Trottemeu dit.

LA FEMME DU RICHE.

Monseigneur, sans nul contredit,
Allons laver quant vous plaira.
De ce ne vous desdiray jà,
Ne ne m'en verrez refuser.

LE MAUVAIS RICHE.

C'est bien dit. Or allons disner.
Trottemeu, ferme la porte,
Et la viande nous aporte,
Et va tost sans plus sejourner.

TROTMEU.

Je n'y en voys sans plus songer.
Tripet, baille çà la viande,
Puisque mon maistre la demande.
Et te delivre, je l'en prie.

TRIPET.

Trottemeu, à chère lye,
Viens avant, tost... que tu y metz!
Porte à monseigneur ce metz,
Si m'osteras de ceste paine.

TROTMEU.

Sa dont, Dieu l'envoye bonne estraine.
Monseigneur, veyz la viande.
J'ay tost fait ce que on me commande.
Puisque la chose si ne haïtte⁴,
Mais j'ay ouy une cliquette⁵
Sonner à la porte devaut.
Je croy c'est ce meseau puant
Qui vient tous les jours au disner.
Il ne se veult pas oublier.
Que voulez-vous que on en face⁶?

LE MAUVAIS RICHE.

Je l'en prie, va, si le chasse.
Il revient ceans trop souvent,
Hare luy les chiens vistement,
Se tu l'oz⁷ plus riens demander.

LE LADRE.

Et que Dieu soit en ce disner.
Envoyez-moy aucune chose,
Car plus avant aller je n'ose;
Trestous les jours mon mal empire.
Helas, comme mon cuer desire
D'estre saoulé des mieilles
Du relief et des chostes¹
Qui jus de la table degoutent.
Se sont choses qui bien peu content,
Mais je les desire forment.
Si vous prie amoureusement
Que m'en vueillez rassasier.
Que Dieu vous vueille heberger
Lassus² en son saint paradis.

LE MAUVAIS RICHE.

Trottemeu, mon bel amy,
N'as-tu pas ouy ce truant
Que je l'avoie dit cy devant
Que de ma porte tu chassasses,
Et que les chiens tu luy harasses?
Vas le moy chasser vistement.

TROTMEU.

Sire, par le Dieu qui ne ment,
J'en iray faire mon devoir,
Et si vous diray tout de voir,
Trestous vos chiens luy hareray,
Sçavoir se chasser le pourray.
Çà, çà, Touret, et toy, Rosette,
A celluy à ceste cliquette,
Hare, hare, va là, va là.
Par Dieu, truant, or y perra.
Trop me faictes avoir riote³
Que tous les jours à ceste porte
Venez voz cliquettes sonner,
Qui fait mon seigneur estonner⁴.
Et lui tournent à desplaisir.

LE LADRE.

Helas, mon amy; j'ay desir
Trop fort de manger du relief,
Dont mon cuer est à tel meschief,
Qu'il m'est advis certainement
Que je mourray cy en present,
Se je n'en suis rassasié.
Helas, ce sera grand perché
A ton maistre et à toy aussy.

TROTMEU.

Sus tost, paillard, vuide d'icy,
Ou tu seras tout devouré
De mes chiens, et si atour né
Que jamais ne me feras paine.

1. Meures choses de gourmandise, comme dans ce passage du *Roman de la Rose*, vers 5414 :

Fabrez et pois et tels chostes,
Comme trais, etc.

2. La-haut.

3. Querelle, reproches.

4. S'émouvoir, s'irriter : « Estonner bois, roches et montagnes par force cris, » dit-on dans *L'Estroict. A la Chron.* du duc Philippe par Chastelain.

1. Prompt, habile.

2. Cochon de lait.

3. Un gaillard de bon et frase poil.

4. « Ne plaît. » — 5. La cliquette du Hyrcus.

6. « Si tu fois, l'estends. »

Hare, Touret, cu malle estraine
Sur cest ort vil mesel puant;
Comme il fait or le meschant,
Faictes le tost d'icy partir.

LE LAHRE.

Vray Dieu, il me faudra mourir.
En la garde Dieu me comment
Qui des chiens me fasse garant,
Si qu'ilz ne me puissent mal faire.
Helas, qu'il me vient à contraire
Que je ne me puis remuer!
Très doux Dieu, vueillez conforter
Ceste chetive creature
Qui vit en paine et en dure¹
En ceste vie temporelle;
Dieu me doint l'espirituelle,
Quant ceste cy si me faudra²
Que j'ay desir ce long temps a,
Car je voy bien certainement
Que ne vivray pas longuement;
Je le sens bien à mon pouluon.

LE MAUVAIN RICHE.

Trottemenu, j'ay grant benzon³
Et me vient à grant desplaisir
De ce truant que j'oz gemir.
Que fait-il ores le piteux?
De Dieu aymen n'est pas houteux?
Que ne as-tu les chiens harez
Et que par eux fust devourez,
Ainsi que commandé t'avoze?
Delivre t'en, se Dieu te voye,
Se tu ne veulz faire plaisir.
Va-y tost; tu as bon loysir,
Puisque nous sommes tous assis.

TROTTEMENU.

Par le grant Dieu de paradis,
Mon seigneur, g'y hay huy esté,
Et tous voz chiens luy hay haré;
Mais onques mal ilz ne luy firent,
Ne pour le mordre ne se mirent.
Aincoys l'aloient couvetant⁴
Et ses deux jambes delechant,
Et lui faisoient tant grant feste.
Je ne sçay, moy, que ce peut estre;
Je croy que Dieu y fait vertu.

LE MAUVAIN RICHE.

Par Dieu, tu es bien malostru.
Que cuides que Dieu s'embesongue,
D'une si très orde charongue
Et do si ville creature;
Se seroit pour luy grant laidure.
Je croy que tu es rassoté;
Fais que l'huy si soit bien fermé,
Que ce meseau n'y puisse entrer.
Va tost, Dieu te puisse cravanter⁵,

1. Sur la dure.

2. Me manquera.

3. Ennui, inquiétude, querrell. Ou Et dans Mousquetaire liv. 1, ch. extrême, « promouvant à toutes forces, débats et dissensions ».

4. Rechauffant, comme s'ils le couvaient.

5. Tacturer.

Car riens donner ne luy feray.

TROTTEMENU.

Mon seigneur, je le chasseray
Se je puis par quelque manière.
Or sa, truant, passez arrière,
Très ort vilain meseau pourry.
Que de Dieu soyez vous pugny,
Tant me faictes avoir de peine.

LE LAHRE.

Amy, Dieu te doint bonne estraine.
Pour quoy me dis tant de laidure,
Se je suis povre creature,
De maladie entrepris?
Dieu, qui est sur tous prefix¹,
M'a battu, dont je suis malade
Par tout le corps et le visage.
Aller ne puis n'avant n'arrière,
Car g'y ay perdu la lumière,
Et si sçay bien certainement
Que pas ne vivray longuement.
Je sens bien la mort qui m'approche,
Qui tout homme prent et acroche.
Laisse-moy estor², je t'en prie.
Quo Dieu te gard de villencie,
Je ne puis plus à toy parler.

TROTTEMENU.

Pour veoir, tu me feras blâmer
Se ne t'en vas de ceste porte;
Tu ne sçais pas la grant riote
Que mon maistre pour toy demaine³,
Car tu ne cessas de sepaïne
De tes eliquettes cliquetier,
Qui font mon seigneur estonner.
Je m'en revoys, adieu te dis.

LE LAHRE.

Ha, très doux Dieu de paradis,
Que ce mal me va angoissant!
Vray Dieu, par ton digne command⁴,
Oste moy tost de ceste vie,
Car de vivre trop il m'ennuye,
Et n'envoie avec tes amys
Qui sont à toy en paradis,
A celle digne compaignie
Où ne règne orgueil n'envye.
Si te requiers de bon guerdou⁵,
Doux Dieu, que me faces pardon
De mes pechez, et allegance,
Et me garde de la puysance
Des las de l'ennemy d'enfer,
Qu'ilz ne me puissent attraper;
Je lo te requiers bonnement,
Et que à mon trespasement
N'ayent de mon ame puissance.

1. Fixé au-dessus de tous.

2. Demourer ici.

3. « Le grand bruit que fait mon maistre. » Le verbe *demourer* est pris ici au sens actifement : « Grand bruit démentit il baron, » dit-on dans le *Roman de Rosemear*, p. 62.

4. Commandement.

5. « Si je te demande bonne récompense. » V. sur le mot *guerdou* notes des pièces précédentes.

DIEU LE PÈRE.

Abraham, j'ay grant cognoissance
Et compassion et pitié
Du povre Lazare, qui est
A long temps en grief maladie;
Pour ce, luy veulx donner la vie
Que j'ay promise à mes amys.
Pour ce, sera posé et mis
Par mes anges prochainement
En ton saing, je luy ay comment¹;
Mes anges y vueil envoyer.

ABRAHAM.

Vray Dieu, bien m'y dois otroyer,
Puisque c'est vostre voulenté.
Louée en soit la Trinité
Et vostre hault nom glorieux,
Qui est tant digne et precieux
Que nul ne le scauroit nombrer;
On ne vous peult assez louer;
Soit faicte vostre voulenté.

DIEU LE PÈRE.

Raphael, il me vient à gre
Du povre ladre visiter;
Pour ce te convient devaller²
Là bas à luy incontinent.
Rendre luy vueil son payement
Du mal qu'il a tant enduré
Et si pasciamment porté;
Il aura joye sans finer.

RAPHAEL.

Vray Dieu, bien m'y dois incliner
A faire vo commandement;
Pour ce m'en voys joyeusement
Le povre ladre conforter,
Et voudroye son ame porter
Au sain nostre père Abraham:
Car il a souffert grant ahan³
Tant comme il a esté au monde;
Pour ce doit estre pur, et monde
Son ame et bien purifiée.

LE LADRE.

Vray Dieu, que ceste maladie
Forment me destraint et oppresse.
Longtemps ay souffert grant destresse,
Dont je loue mon createur,
Qui de tous maux rend le labeur
A ceulx qui ont la cognoissance
De son nom et de sa puissance.
Vray Dieu, je ne puis plus parler.
En tes mains vueil recommander
L'ame de moy; je n'en puis plus.

SATHAN.

Haro, que je suis esperdu⁴!

1. Commandé.

2. Descendre.

3. Tourment, angloise. Le mot *ahan* se fait d'abord qu'une ossement, le bruit de l'homme qui souffre en faisant un effort. Plus tard il en vient le verbe *ahâner*, se donner beaucoup de peine, et le substantif *ahân*, homme de rude labeur, qu'on appelle à tort *dur* dans certaines provinces.

4. Déroutonné, troublé dans ses projets.

Ce méseau nous eschappera;
Je voy Raphael par delà
Qui a ja son ame saysia.
Rabouart, vien ça, je te prie.
Allons à luy sans arrester
Sçavoir se luy pourrons oster¹.
Si le metrons à la chaudière
Où il n'a elarté ne lumière,
Et nous avayons, je t'en pry.

RABOUART.

Sathan, trop avous fait pour ty².
Maulgré bien de ce Raphael!
Comme il est songneux et ysnel³
De venir sa proye requerre!
J'ay tel duel que le cueur me serre
Qu'il nous est ainsi eschappé;
Que Dieu en ayt ores maugré⁴.
Non pourtant, nous fault appronver,
Sçavoir se luy pourrons oster;
Or va delà et moy deçà.

SATHAN.

Sa, Raphael, or y perra,
Le ladre n'emporterez mye;
Il sera en no compagnie,
En enfer ennuyt hostellez⁵.

RAPHAEL.

Certes, ja part vous n'y aurez,
Car vous y perdrez vostre paine;
Allez-vous en à pute estraine⁶,
De par Dieu je vous le command.

RABOUART.

Bien avous perdu se truant,
Sathan, par trop longue demeure.
Maulgré bien que ne sçavons l'heure!
Or nous en allons, je t'en prie,
Là bas en ceste manaudie⁷
Où demeure le mauvais riche,
Qui est tant pervers et tant chiche.
De cestuy là ne puis vanter
Que il ne nous peult eschapper:
Or y allons appartement.

SATHAN.

Maulgré bien, je m'en voys huant⁸;
Je suis plus songneux que tu n'es.
Or nous tenous de luy bien pres.
Si qu'il ne nous puist eschapper.

LUCIFER.

Agrappart, va, sans arrester.

1. « Si nous pourrions le lui culver... »

2. « Pour loi. »

3. Soigneux et prompt.

4. « Qu'on en ait désormais mauvais gré à Dieu. » On disait indifféremment, le malgré ou le malgré, comme dans le *Grand Testament de Villon* :

Vostre malgré ne voubloye desceire.

5. « Logé auprès lui. »

6. Y. sur cette expression le *Mystère de saint Estier*.7. Lier *manaudie*, demeure. Du verbe « maner », qui, comme le *cosseur latin*, voulait dire *demeurer*, était venu en autre cosseur et souvent, qui désignait l'habitant attaché au sol.

8. Châtant.

Querre Sathan et Rahouart,
Qu'ilz viennent tantost celle part¹,
Car sçavoir vueil de leur commine².
Ne cuides pas que le devine,
Va tost; que tu es endormis!

AGRAPPART.

Maulgré bien et tous ses amys,
Que je soys entré en mal an,
Je m'en voys pour querir Sathan.
Tous les dyables y ayent part.
Je croy que vela Rahouart;
Je m'en voys à luy sans tarder
Pour luy dire et denoncier
Qu'il vienne à Lucifer parler,
Et que Sathan vueille avancer.
Rahouart, dis-moy dont viens-tu?
Mais as-tu point Sathan veu?
Se tu l'as veu, cy le me dy,
Et venez tous deux sans deiry³
Parler à Lucifer, mon maistre.
Je ne sçay pas que ce peult estre.
Car il est bien fort courroucé.
Advis m'est qu'il est enragé.
Venez à luy diligemment.

RABOUART.

Sathan, j'ay veu en present
Agrappart, qui se part d'icy.
Allons m'en sans faire estry,
Lucifer nous envoie querre:
Hastons-nous, allons y grant erre.
Je cuyde que il soit troublé
Du meseau qui est eschappé.
Ennuy⁴ auras male journée.

SATHAN.

Que maulgré bien de cest allée⁵!
Je croy que nous serons blasmez,
Très bien battus et frottez,
Et ne le povons amender.
Je vous salue, prince d'enfer:
A nous dire vostre plaisir.

LUCIFER.

Sathan, j'ay très grant desplaisir.
A pou que ne suis forcené⁶,
Du Ladre qui nous est osté.
S'a esté par vostre ignorance,
Et aussi par la negligence
De Rahouart, que là je voy;
Mais, par la foy qu'à vous je doy.
Batus en seroz et fustés⁷.

SATHAN.

Or ça, que Dieu en ait maugrés⁸.

Nous n'eusmes repos de sepmaine
Pour ce Ladre, qui tant de peine
Nous a donné nuyt et le jour;
Or avons perdu no labour,
Et encores sommes battus.

RABOUART.

Haro, que je suis esperdus
Et ay le curur triste et marry
De ce que nous avons failly;
Mais endurer le nous convient.
Sceez-tu de quoy il me souvient?
Je le te diray maintenant.

SATHAN.

Or le me dis incontinent,
Et puis nous allons reposer,
Car je suis travaillé d'aller¹.
Dis-moi que c'est, je t'en requier.

RABOUART.

Tu scez bien que nous fusmes hyer
Pour espier et escouter
Le riote, qui à son disner
Se faisoit servir haultement,
Quant il nous vint ung mandement
Que Lucifer nous envoya
Par Agrappart que je voy là,
Que nous venissions sans tarder
Par devers luy sans arrester.
Cela nous deflist nostre fait.

RAPHAEL.

Très douly Dieu, j'ai en bien tost fait,
Si romme m'aviez commandé,
Au povre Ladre où j'ay esté,
Qui est trespassé de ce monde,
Voicy son ame pure et moude²,
Qu'avecques moy ay apporté;
Dites-moy où sera posée,
Car elle souffre grant ahan.

MÉRIT.

Au sain de son père Abraham
Veult qu'elle soit posée et mise:
Car rendre luy vueil le service
De la peine qu'il a soufferte.
Or n'aura il jamais soufferte³.
Mais joye et consolation.
Ce je luy donne en gardon⁴,
Pour ce que si pasricement
A porté, et si longuement,
Sa douleur et sa maladie;
Pour ce vueil que luy soit meric
A cent doubles⁵, c'est bien raison.

1. Je suis las de courir.

2. Meurtre, sans tache.

3. Souffrance. On disait plutôt « souffrette », d'où est venu souffreux. Dieu, laissez-nous dans la Force de frère Guillebert.

Dieu n'auroit point, sans ahan,
Que jeunes filles aient souffrets.

4. Récompense, pour gardon.

5. « Qu'elle lui soit payée au double, qu'il en soit doublement récompensé. » Le participe « méric » vient du vieux verbe « merir », qui signifiait acheter et récompenser. « Mérit », dont un des premiers sens fut récompense, en derive.

1. Dans cette partie, lei.
2. Pour « comminacion », menace, du latin comminari.
3. Délic.
4. Aujourd'hui. Dans quelques provinces, on dit encore « aony » avec le même sens.
5. Démarche, subreptice.
6. « Il s'en faut de peu que je ne sois furieux. »
7. Battus de coups de bâton (fustés). Notre mot « fustiger » n'est qu'une forme de celui-ci.
8. V. une note un peu plus haut.

Or la mets sans arrestaison
Où je t'ay incontinent dit,
Où toute joye et delit
Aura, car je le vueil ainsî;
Aussy il a bien desservy,
Car souffert a grant maladie.

RAPHAËL.

Très doux Dieu, je vous remercie,
Car on no vous feult trop louer;
Or bien sçavez garder
A chascun selon sa deserte¹;
Or sera ceste ame offerie
En la joye qui tousjours dure.
Sainte Abraham, prenez la cure²
De ceste ame que vous presente,
Qui a usé sa juventé³
En ardeur et en maladie;
Pource luy a Dieu remercie⁴
En joye, soulas et doucour,
Sans avoir paine ne tresour.
Or la prenez, ne vous dis plus.

ABRAHAM.

Beau filz, tu soyes bien venus!
Que benoiste soit la journée
Que tu vins en ceste contrée!
Or t'est ta paine en joye doublée,
Qui ne peult estre racontée
De terrienne creature
Ne de bouche no d'escriture,
Ainsi comme tu peux veoir.

LE MAUVAIS RICHE.

Haro, dame, saichez pour veoir
Que je me sens en mauvais point.
Je croy q'un ver au cueur me point,
Qui tout le corps me fait fremir.
Je vous prie, sans plus de loisir,
Que me faictes tantost coucher,
Car je me sens trop engoisser⁵.
Vostre main ung pou me prestez;
Tatez, que je suis eschauffez;
De douleur voys tout tressuant.
Je croy ce m'a fait ce truant
Meseau pourry, qui à ma porte
Nous a mené si grant riote⁶.
Huy ne cessa de m'estonner,
De prescher et de sermonner
Qu'on lui donna-t de no relief.
De duell m'a eschauffé le chief,
Aussi le corps et le visaige.
Haro, a pou que je n'enraige⁷;
Je me sens trop fort agravé.

1. Selon ce qu'il aura mérité. Deserte signifiait alors « mérité ». Le mot deserte se trouve dans le roman de *Berthe aux grands pieds*, avec le sens qu'il a ici.

2. Bien veillant qu'ils servent de leur bien à deservir.

3. Le sein, cura.

4. Jeunesse, jeunesse.

5. Puyré. V. une note plus haut.

6. Remplir d'angoisses.

7. Bruit.

7. « Il s'en fait de peu que... »

Je vous prie que soyo porté
Dessus mon lit; le cueur me fault.

LA FEMME DU RICHE.

Mon seigneur, vous avez trop chault;
Et si vous estes eschauffé,
Aussi yré¹ et courroucé,
Or vous rassurez ung poy².

LE MAUVAIS RICHE.

Dame, par la foy que vous doy,
Je ne me puis plus soubstenir;
A terre je me lairray choir:
Portez-moy lost, sans plus attendre.

LA FEMME.

Monsieur, j'ay le cueur trop tendre,
Et mo vient à grant desplaisir
Du mal que je vous voy souffrir.
Trottemenu, viens sans tarder;
Monsieur, fault vous aller coucher.
Je ne sçay quel mal luy est pris,
Dont tout le corps a entrepris.
Je croy, certes, qu'il se mourra;
Jà de ce mal n'eschappera.
Il le nous fault aller coucher.
Delivre-toy, je t'en requier,
Ainçoys qu'il soit plus agravé;
Moult est palle et descoulouré.
Cela luy a fait ce truant
Qui à celle porte devant
Ne cessa huy de cliqueter,
Sçavoir s'on luy voudroit donner
Des myctes de nostre table.
Se n'est pas chose trop coustable;
Mais monsieur trop le heyoit³.
Pource que tousjours revenoit
Ceans à l'heure de disner;
Ses cliquettes faisoit sonner,
Dont mon seigneur est courroucé.
Or fault qu'il soit tantost couché.
Allons le coucher vistement.

TROTEMENU.

Ma dame, à vo commandement.
Allons y donc sans plus attendre.
Je voys la couverture estandre;
Allez, si le faictes venir.

LA FEMME.

Lasse, il ne se peult soubstenir.
Vien t'en m'ayder à le mener,
A pou qu'il ne peult mais aller.
Voy comment il est noircy.
Or sa, monseigneur, je vous pry,
Plaise de vous resconforter,
Il vous fault ung peu reposer
Et vous coucher sur vostre lit.

LE RICHE.

Par Dieu, dame, j'ay grand despit;

1. Plein de colère, éru.

2. Un peu.

3. Huissoit.

Trestout le cuer me frit et art¹.
Se m'a fait le truant païllart :
Faietes qu'il soit dehors boutés.

LA FEMME.

Mon seigneur, or ne vous troublés,
N'y pensez plus, je vous en prie,
Car je euyde qu'il n'y est mye;
Allé s'en est, à mon euyder.
Non pourtant; g'y voys envoyer.
Trottemenu, va tost eourant
Sçavoir se le meseau puant
S'en est allé de ceste porte :
Trop nous fait ennuy et riotte,
Que ainsi vient de jour en jour.

TROTTEMENU.

G'y voys sans faire nul sejour,
Sçavoir s'il est plus là dehors.
Haro, je cuide qu'il soit mors.
A ma dame le voys noneer.
Ma dame, sachez, sans cuider,
Que le meseau est trespasé;
Là hors il gist tout enversé;
Monseigneur plus n'estourdira.
Je cuide, quant il le saura,
Son mal luy sera allégé;
Or luy soit l'affaire conté,
Madame, se c'est vo plaisir;
Assavoir mon², se resjouir
Se voudra quant il l'orra dire.

LA FEMME.

Tu as bien dit, je luy vois dire.
Monseigneur, de ça vous tournez
Et soyez tout reconfortez :
Trottemenu vient de la porte,
Qui des nouvelles vous apporte
Du povre ladre, qui est mors;
Le corps gist illeques dehors.
Plus ne vous fera desplaisir.
Or pensez de vous resjouir;
Car plus ne vous estonnera,
No riens ne vous demandera;
De ce pencez estre certains.

LE MAUVAIS RICHE.

Dame, de mal suis trop attalus,
Je rroy que mourir me faudra.
Tirez-vous près de moy deçà;
Je euyde et croy de certain
Pas ne vivray jusqu'à demain :
La douleur me tient en la teste.

LUCIFER.

Sathan, va tost et si l'appreste.
Que tu es parcasseux et lentz!

1. Le mot *frère*, surtout s'il était suivi du mot *arier*, brûler, s'employait dans le style noble; ainsi au vers 2256 du *Roman de la Rose* :

Et sachez que de reparder
Pera son cuer frere et arder.

2. « Certainement », c'est par une contraction de ces deux mots qu'on dit souvent un ce mot, qui fut employé avec le même sens jusqu'au XVI^e siècle.

Nous aurons aujourd'hui ceans
Le mauvais riche, sans doubter;
Il ne peult plus avant aller.
Or va doncques icelle part,
Et maine avec toy Rahouart,
Et gardez qu'on ne le vous oste;
Apportez le en ceste hotte
Et faietes qu'il soit bien liés
Par bras, par jambes et par piedz.
Je vous prie que vous haster.

SATHAN.

Or sa, Dieux en ayt maulgrez!
Rahouart, pensons de aller
Et de nostre affaire haster.
Prends tou croq et nous en allons :
J'ay desir que nous le trouvons
Avant qu'autre la maiu y mette;
De ce me voudroye entremettre
Et le liray estroicement
Et luy feray assez tourment,
Car il a tres bien desservy¹.
Avançons-vous, je te supply,
Affin qu'il ne puisse eschapper.

RABOUART.

J'ai très grant fain de le trouver.
Maulgré bien, je m'en voys devant;
De ce croq l'iray accrochant,
Puis sera mis en ceste hotte;
Et affin qu'on ne le nous oste
Nous le lierous estroicement.
Je luy feray assez tourment.
Or escoutous ley dehors
Sçavoir se l'ame est plus au corps,
Affin que la puissions happer.

SATHAN.

Tu dis vray, il fault escouter
En quel point ils sont là dedeus.
J'ai apporté deux bons liens
Pour la lier en ceste hotte;
J'ay paour qu'on ne la nous oste.
Or allons sçavoir, je t'en prie,
Se l'ame est du corps departie,
Affin que j'en soyons snisis.
Maulgré bien, il est eneor vifz!
Je croy qu'il nous eschappera.
Bien mal advenu nous sera;
Battre nous fera et rouller.
Il le nous vault mieulx emporter,
En ame et en corps, tout en vye.

RABOUART.

Tu as bieü dit, je m'en agrie²;
Mais j'ay double que no puissance
N'ayt pas du corps la connoissance,
Ausy du corps n'avons que faire.
Tu as souvent ouy retraire³
A nostre maistre Lucifer,
Qui est assez plus noir que fer,

1. Météor. V. plus haut la note sur le mot « deserte ».

2. Faire « je m'en agrie », je m'en satisfais.

3. Raconter en abrégé.

Que l'ame du riche estoit nostre.
Or gardons qu'on ne la nous oste;
Attendons le departement,
Pas ne peult vivre longuement.
Va au chevel, g'yraux aux piedz,
Que nous ne soyons enginez¹,
Et pense de bien espier.

SATHAN.

De cela ne me fault prier.
Maulgré bien, qu'il vit longuement !
Je luy rendray son payement
De ce qu'il nous fait tant de poyne.
Nous ne cessames de sepmaine²;
Mais çachez qu'il l'achatera
Quant en cufer bouté sera;
Là luy feray assez souffrir.

LE MAUVAIS RICHE.

C'est fait, dame, il me fault mourir;
De ce mal jà n'eschapperay
Et plus avec vous ne seray.
Ung pou de moy vous approchez
Et d'icy ne vous eslonguez.
De ce siècle m'y fault partir³.
Or vient trop tard le repentir
De ce que ay peu aulmosné
Du mien et aux povres donné,
Et par especial au Ladre
Qui à ma porte fut mallade
Tant que du siècle trespassa;
Oncques ung morceau ne goustá;
Mais commanday qu'il fust batu,
Et laidagé⁴ et mal vena.
Je croy le dyable me tenoit,
Qui de ce faire m'enhortoit,
Qui me tenoit en avarice.
Trop je le creu, dont je fuz nice⁵.
Or me fault tout laisser et perdre,
Puis que la mort me vient enhardre⁶.
Je ne puis plus à vous parler,
Mon cueur ne le peult endurer.
Je m'en voys, plus ne parleray.

LA FEMME.

Lasse, dolente que feray,
Puis que j'ay mon seigneur perdu ?
Trop mal il m'en est advenu ;
Car il m'aymoit de bonne amour,
Et portoit honneur nuyt et jour.
Combien qu'il fust moult orgueilleux,
Et pou vers povres gens piteux,
Envers moy ne l'estoit-il mye.
Or ay perdu sa compagnie.
C'est fait, l'ame du corps se part.

SATHAN.

Avance-toy tost, Rahouart !

Voy-tu pas qu'il est trespasé ?
Bien tost nous seroit eschappé.
Preus-en garde, je t'en requier.

RAHOUART.

Sathan, point ne t'en fault doubter,
Ne vois-tu pas que je la tiens ?
Apporte ça ces deux liens,
Puis sera en la hotte mis.
Il a eu trop ses delitz¹ !
Au monde où il a vescu,
Oncques plus avers² bons ne feu,
Ne plus convoiteux, voirement.
Or l'emportons joyeusement
En enfer, où il sera mis.
Là sera batu et laudis³
Et aura paine sans cesser.

SATHAN.

A Lucifer l'allons porter,
Qui en aura Joye moult grant ;
Or nous en allons en chantant,
Car il a long temps desiré ;
Or en fera sa volenté.
Je vous saule, Lucifer,
Prince, maistre de tout enfer,
Nous vous aportons cy le riche,
Qui au grant peché d'avarice
Si a regné toute sa vie ;
Or est en vostre seigneurie,
Faites-en tout vostre plaisir.

LUCIFER.

Sathan, tu scez que mon desir
N'est qu'à mal faire et penser,
De ce ne me puis-je lasser ;
Oncques de verité n'euz cure,
Ainçois hay toute creature
En qui verité se demaine⁴.
Or va tost, sans faire demaine⁵,
Mettre ceste ame en la chaudière
Où il n'a clerté ne lumière
Pencez de bien la tourmenter ;
De ce ne vous vuillez lasser,
Je vous le command orendroit⁶.

AGRAPPART.

Si fort souffleray que rougir
Luy feray os et nerfz et chers.
Mal fut de son avoir eschars⁷
D'ung peu du relief de sa table
Quant il en refusa au Ladre.
Au monde grant morceaux mengeoys,

1. Deliers.

2. C'est la première forme du mot « avare » Aiaz, dit Eust. Deschamps, dans le *Lei de Roi*.Auz gros hardis et preus...
Nou pas avers, convoiteux,
Qui ne seussent qu'espierent.

3. Mis à rude contribution. Le « laude » était un droit perçu sans pitié sur tout ce qui s'étalait aux foires et marchés du Berry.

4. On s'érige demeure, fait son domaine.

5. Brut, embarras.

6. Ores (maintenant), endroit (ici).

7. Très-avare ; on en fit les mots bizarres d'escharsité et d'escharsenté. Celui-ci est dans Montaigne (liv. III, chap. 22).

1. Attrapés, pris au piège (engin).

2. « Nous n'eûmes pas une semaine de cesse, de répit. »

3. « Il me faut partir de ce monde. » *Sicile* est ici déjà dans

le sens de vie mondaine, qu'il a encore dans les livres de piété.

4. Insulté, brutalisé. On trouve, dans Palgrave, « laidangerux »

avec le sens de « rebuffé », brutal.

5. Siais par ignorance (nescire).

6. Siais, attacher comme avec une « hart », lieu.

En esbattemens et en joye ;
Durement est le deschargé¹
Quant de Dieu est si estrangé².
Avant, avant, tous cy endroit³.

LE MAUVAIS RICHE.

Helas, j'ay faict mauvais exploit
Quant j'ay ainsi mon temps usé
Sans faire nulle charité;
Oùques de bien faire n'euz cure
Aux povres gens, mais toute injure
Et toute desolation.
Or suis venu en la maison
Où me fault tant souffrir de mauz
Par la puissance aux infernaux.
Père Abraham, je vous requier
Que vous me vueillez envoyer
Le povre Ladre que tenez,
Qui avec vous est hostellez,
En ce saint paradis lassus⁴.
Pour Dieu, qui descende çà jus⁵,
Son petit doy vueille toucher
En eue, pour moy adouler⁶
Ma langue, qui en la flambe art
Du feu d'enfer dont j'ay ma part.
Or en prens pitié, je t'en pry !

ABRAHAM.

Beau filz, tu l'as bien desservi ;
Or te souviene des grans biens,
Des grans estats et des maintiens,
Des richesses que tu as euz,
Quant jadis au siècle tu fus ;
Ton corps en delit⁷ abondoit.
Lors de Dieu ne te souvenoit
Ne de ses povres soubstenir,
N'onques de tes biens departir,
Ne leur vouloir riens donner.
Or t'en fault la paine endurer
D'enfer, qui jamais ne fauldra,
Mais de plus en plus te croistra,
Et le Ladre, qui a sa vie
Souffert si grievve maladie,
L'a portée paciemment,
Et enduré si doucement
Le mal que Dieu lui envoioit,
Saichez qu'il a fait bon exploit⁸ :
Or est en consolation,
En joye et delectation,
Car il a moult bien desservi,
Et pas ne l'a mis en oubly
Celluy qui scait remunerer
Et t'en a en joye doubler
A ceulz qui le veulent servir ;

1. Dar est le chargement.

2. Si éloigné.

3. Tuas, tout, ici, à cette place.

4. La au-dessus.

5. Ici-bas.

6. On disait plus souvent « adoucir ». Toutefois nous trouvons

« adouçier » dans le *Chanson d'Antioche*.

7. En délices.

8. « Service. » Amyot a employé le mot exploit dans ce sens : « Timothée n'arreste guère à choquer voyal le peu d'exploit que faisoient ses gens de cheval. »

C'est celluy qui scait bien merir¹,
C'est celluy qui nul bien n'oublie,
C'est cil qui a la seigneurie
Dessus tous ceulz qui sont au monde,
Tant comme il dure à la ronde.
Tousjours aura joye et soulas,
Et tu demourras là en bas.
En enfer avec les dyables,
Qui sont si très epouvantables,
Que c'est merveille de le voir.
Assez peulx complaindre et genair,
Car prière n'y a mestier.

LE MAUVAIS RICHE.

Père Abraham, je te requier,
Puis que mercy ne puis avoir,
Ne pour plaindre ne pour douloir²,
Que le Ladre vous transmettez
Chez mon père, par vos hontez,
Où cinq frères ay encor vifz,
Que leur die, par bon advis,
Qu'ilz vueillent amender leur vie,
Affin que ilz ne viennent mye
Aux tourmens où je suis entré,
Où il n'a mercy ne pitié,
Mais pleurs et grans gemissemens,
Et tant de si divers tourmens
Qu'il n'est clere qui le sceust escrire,
Ne ceur penser, ne bouche dire.
Père Abraham, quant le scauront,
Bien leurs vices adviseront ;
Or t'en souviene, je t'en pry.

ABRAHAM.

Ta requeste ne te octry³.
Ilz ont Moysse et les prophètes,
Qui sont saiges et moult honnestes ;
Croyent les, ilz feront que saige,
N'y auront poyne ne dommaige.
De cela ne leur fault doubter,
Car par eux pourront conquerer
Le royaume de paradis,
Où il n'a que joye et delietz,
Qui tousjours dure sans cesser.

LE MAUVAIS RICHE.

Père Abraham, à brief parler,
S'aucun des mors à eux allast
Qui les choses leur affermast
Qui sont douteuses et obscures
Aux terriennes creatures,
Certes, trop mieulx ilz les croiroient
Et ausy moins redoubteroyent
Que ilz ne font pas sainctz prophètes,
Combien qu'ilz sont saiges, honnestes
Et que leurs ditz sont veritables
Et leurs enseigemens estables.
Pourcee te supplie et requier
Le Ladre y vueillez envoyer,
Affin qu'ilz amendent leurs vies
Et que leurs ames pas peries⁴
No soyent, ainsi comme je suis.

1. Mériter. V. les notes précédentes.

2. Génir.

3. Octroyer, accorder.

4. Qui ne périssent pas, immortelles.

ABRAHAM.

En tes parolles n'a qu'ennuy,
 Ne tu ne sçay que tu veulx dire.
 Il leur devoit assez souffire
 Des prophètes ouyr parler,
 Car je l'en puis bien affermer
 Que leurs parolles et leurs ditz
 Sont assez de plus grans profitz
 Que des mors qui sont trespassez,
 Et faict trop mieulx encore assez.
 Comme les mors croyre pourroient,
 Quant les prophètes qu'ilz voyent
 Ne vueillent eroire ne entendre ?

Nul homs no me fera entendre
 Ne ne me pourroye acorder,
 Qu'un mort les peust mieulx sermonner
 Que Moyse, se ilz vouloient
 Et à faire bien entendoient.
 Croient les, et ilz feront bien
 En faitz, en ditz et en mauien,
 Car par eulx pourront conquister
 La joye qui ne peult finer.
 Laquelle joye vous oltroyt
 Cil qui tout sçait et par tout voyt,
 Qui vit et règne et regnera
In seculum secula.

AMEN.

FIN DE LA VIE ET L'HISTOIRE DU MAUVAIS RICHE.

LA FARCE DE MAISTRE PIERRE PATELIN

(XV^e SIÈCLE, RÉGNE DE LOUIS XI)

NOTICE ET ARGUMENT

La *Farce de Pathelin* est, sans comparaison possible, l'œuvre capitale de notre théâtre comique avant Molière. Charles Magnin l'a dit avant nous¹, et bien d'autres l'ont dit comme lui.

Pour M. Rensan², examinant, lui aussi, ce vieux théâtre, *Pathelin* en est « la pièce la plus spirituelle et la plus achevée... le chef-d'œuvre de cette littérature essentiellement roturière, narquoise, immerse, que produisit la fin du moyen âge, et qui trouva dans Louis XI un zélé protecteur et sa plus complète personnification. »

Ce n'est pas seulement une farce étonnante de comique, d'une force d'observation et d'une vérité dans les caractères qui ne s'est plus retrouvée que deux siècles après chez Molière, c'est aussi une œuvre vraiment littéraire. Elle importe par son style à l'histoire de notre langue, comme par son comique et son esprit à celle de notre théâtre.

« La faveur, dit M. Littré³, dont *Pathelin* a joui tout d'abord est-elle uniquement due à la jovialité de cette farce, ou bien faut-il faire entrer en ligne de compte un certain mérite de style et un certain talent d'écrivain ? Il est impossible de ne pas répandre affirmativement sur ce dernier point. La lecture maitre partout un homme habile à manier sa langue, avec correction et avec élégance. En ce mot, l'auteur de *Pathelin* sait écrire. »

Ce mérite du style, ajouté à tant d'autres dans cette farce, est ce qui fit la perpétuité de son succès pour les délicats, et en imposa, pour ainsi dire, les réminiscences à leur esprit.

Le peuple retint ce qui était fait pour devenir proverbe, comme la fameuse phrase : « Revenons à nos moutons. » Eux, les lettrés, se souviurent des traits d'esprit, des finesses d'observation, des vives répliques, des amusants jeux de scène, et ne se firent pas faute de les citer ; chez tous, chez Gringore, chez Marot, chez Rabelais, chez Béroalde, en son *Moyen de parvenir*, chez Noël Du Fail, en ses *Contes d'Entrée*, reviennent sans cesse les souvenirs de *Pathelin*.

Chez Rabelais, ils affluèrent à tel point, surtout pour ce qui est du rôle même de *Pathelin*, qu'on serait tenté de croire qu'il le joua, en quelque-une de ces escapades de comédie, qu'il se permit à Montpellier⁴ avec ses anciens amis, du temps qu'il y étudiait. Il y fut acteur, il le dit dans « la *Morale et Comédie* de celui qui avoit espousé une femme muette », d'un vint, comme on sait, un des meilleurs traits du *Medecin malgré lui* de Molière.

Pourquoi n'aurait-il pas tout aussi bien joué *Pathelin* ?

Selon nous, il y a, dans le retour continué des vers du principal personnage de la farce sous sa plume, mieux que des préférences de citation, quelque chose comme des souvenirs involontaires, des réminiscences inconscientes d'un rôle appris.

Le *Pathelin*, comme sous le verrons tout à l'heure, était encore une pièce presque nouvelle dans l'enfance de Rabelais. Du temps d'Étienne Pasquier, qui vécut à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e, il avait un peu vieilli, mais sans se faire oublier. On y revenait comme nous revenons à Molière, on l'étudiait comme un classique.

Le long chapitre que Pasquier lui consacre dans ses *Recherches de la France*⁵, où il relève les détails de mœurs et d'usages qui s'y trouvent et les proverbes qui en viennent ; où il admire ce qu'il croit remarquable, avec un si franc enthousiasme, que « toutes les comédies grecques, latines et italiennes » lui paraissent inférieures à « ces eschantillons » ; le travail important, disons-nous, du savant et spirituel magistrat n'est pas moins qu'une de ces études approfondies telles que les chefs-d'œuvre du grand siècle en font aujourd'hui entreprendre à nos lettrés et à nos érudits.

Pasquier n'oublie, à propos de *Pathelin*, rien de ce qu'il en a pu savoir. Aussi, comme il ne nomme pas l'auteur, pouvons nous dire qu'en son temps on ne le connaissait pas, ou que déjà on ne le connaissait plus ; ce qui laisse au nôtre, plus ancien de trois siècles, bien peu d'espoir de faire sa connaissance.

M. de Tressan⁶ attribue l'immortelle farce à Jehan de Meung, ce que rien ne permet d'admettre. Elle n'est ni du lui ni de son temps. Il ne faut pas en effet la chercher au delà du XV^e siècle. Le XV^e n'y a rien à voir, même aux années les plus avancées du règne de Charles VI, et moins encore par conséquent à l'époque du roi Jean, où quelques érudits, notamment Génia, n'auraient pas été éloignés de la faire remonter : « On s'a, dit M. Littré pour couper court à cette erreur⁷, en n'a qu'à comparer les textes écrits sous le roi Jean, c'est-à-dire dans le milieu du XV^e siècle, avec le *Pathelin*, et l'en demeure convaincu que ces textes et la pièce ne peuvent être contemporains : celle-ci est plus récente. »

L'attribution qu'on en a faite à François Villon est plus vraisemblable. La farce est de son temps et de son esprit. Il y pouvait tout faire : poète, en écrire les vers :

1. *Journal des Savants*, 1853, p. 721.

2. *Essai de morale et de critique*, 1873, in-8°, p. 293-306.

3. *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1853, p. 364.

4. Chap. LX.

5. *Caractéristique*, art. *Parade*.

6. *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1853, p. 369.

frison, en jouer les tours. Nous ne pensons pas cependant qu'elle soit de lui. La preuve qu'on tire des éditions communes de certaines œuvres de Villon et de *Pathelin* ne suffit pas, et même ne prouve rien du tout. Ce n'est pas avec Villon seulement qu'il fut imprimé. Gallot Du Pré le réunit dans un même volume au *Blaize des fausses Amours* et au *Loyer des filles Amours*, et cependant on ne l'a jamais attribué ni à Guillaume Alexis qui écrivit le *Blaize*, ni à Guillaume Crestin qui fit le *Loyer*.

Peut-être est-il pour auteur quelque joueur de farce, dont le nom même de *Pathelin* était le surnom, le nom de théâtre, et qu'en n'a pas connu autrement.

Deux vers de P. Grognet dans la *Loiange d'excellence des bons fa leurs*, où l'on voit de plus que ce *Pathelin* ne jouait pas ses tours que sur le théâtre, lui donneront à penser :

Quant au regard de *Pathelin*
Trop pratique son *pathelin* !

Ce qu'on lit dans un *mez*, du même temps ³ sur les auteurs qui alors composèrent « *facéties* », et parmi lesquels ce *Patellin* (*sic*) est aussi nommé, serait une autre preuve. Mais ce point est encore trop obscur pour que ja m'y arrête. Je n'y reviendrai qu'avec plus de lumière.

Peur moi, jusqu'à présent, ce n'est pas un poète de vagabondage et de ribaudaille qui a écrit *Pathelin*, mais un homme d'esprit plus posé et de pratique plus mûre, c'est quelque poète de baroque, comme en en voyait se mettre en besogne vers le temps des jours gras, pour les représentations de la Table de Marbre. Toute la dernière partie, la scène de la consultation et celles du jugement, sont, à ne s'y pas méprendre, d'un homme de Palais qui sait les tours et détours de la chicane, les flusesses et tromperies de « l'arocacion », comme on disait, enfin tous les mystères de la pratique.

Ce qui lui a permis d'être si expert en cette partie la plus importante de la farce, est aussi ce qui l'aura empêché de s'y nommer.

L'homme de Palais a parlé, s'est amusé derrière le poète, mais à la condition qu'il laisserait sa gravité lui imposer silence quand, la farce finie, le moment serait venu d'en dire l'auteur.

Si par ces arguments, que nous croyons plausibles, nous contestons à Villon les droits qu'en lui attribue sur la farce de *Pathelin*, nous ne contestons pas moins, de par les mêmes raisons, au très-obscur P. Blanchet ceux dont on l'a gratifié pour la même œuvre, en ne s'appoyant que sur le témoignage de Beauchamp ²; et enfin ceux aussi que Génin s'est avisé un peu tard de créer à son préféré Antoine de la Salle.

Pour celui-ci et pour Blanchet, en a d'autres raisons encore de les écarter. Quand la farce fut écrite, de 1468 au plus tôt, à 1473 au plus tard, suivant nous, que l'épigramme de M. Littré ne dément pas ¹, Antoine de la Salle aurait été trop vieux, et Blanchet beaucoup trop jeune : l'un aurait eu soixante-dix ans, âge où l'en n'écrivait plus guère de farces en ce temps sérieux; et l'autre, ce qui est encore bien plus impossible, n'aurait eu que dix ans ! La date que nous donnons au *Pathelin* se trouvera jus-

tiifiée par des faits étucidés au passage, dans les notes, d'après quelques particularités du temps. Nous ajouterons que l'absence de tout manuscrit de la pièce, d'une écriture antérieure à cette date, contribue encore à nous la justifier.

En fait de manuscrits, on n'en a même pas de contemporains. Au moment où cette farce commençait à se jouer, l'imprimerie s'établissait à Paris. *Pathelin* profita pour sa popularité de l'invention faite pour donner un plus vaste essor à tout ce qui était, ou devait devenir populaire.

Elle donna bien vite des ailes au vieux chef-d'œuvre.

De Paris où il était né — cette nouvelle question ne fait pas pour nous un doute, et nous la prouverons aussi par quelques notes, — il n'avait pas tardé à s'en aller par toute la France. De 1473 à 1486, nous trouvons déjà sa trace à Lyon, où Guillaume Le Roy, qui n'imprima que pendant cet espace de temps, en donna une édition, sans doute d'après une première publiée à Paris et que nous ne connaissons pas, ce qui donne, pour nous, la priorité incontestable à la sienne. Nous ne veus énumérerons pas celles qui suivirent, à commencer par celle de Beneux à Paris en 1490, li vous suffira de savoir que, pendant la fin du xv^e siècle et la durée du xvi^e, *Pathelin* n'eut pas moins de vingt-cinq éditions.

Dès 1532, comme il avait déjà plus de soixante ans d'âge, ce qui est beaucoup pour le style d'une œuvre à une époque où la langue se renouvelle, et la Renaissance, on le sait, avait tout transformé la nôtre, *Pathelin* commençait à être moins compris. Le besoin de le rendre plus intelligible se mettait à peindre. On y pourrut par des éditions faites exprès où il était donné comme « *resumé* » ou « *remis* », ou « *réduit en son naturel* », c'est-à-dire, écrit Génin, nettoyé de la rouille de l'âge, éclairci et ramené par des corrections arbitraires à portée de l'intelligence de tous les lecteurs. ⁴

Au xvi^e siècle, malgré cette remise à neuf et au clair, *Pathelin* était de moins en moins accessible. Les éditions en devinrent plus rares. Il n'en parut que deux, une à Paris en 1614, l'autre à Rouen en 1656; celle-ci eut cela d'intéressant qu'elle fut donnée dans la première ville normande, à l'époque même où Melière y faisait avec sa troupe de très-fréquents séjours.

Peut-être est-ce à l'émulation de ses farces — il en avait beaucoup dans son répertoire de province — qu'en dut l'idée de ce réveil du vieux chef-d'œuvre du genre; peut-être l'avait-il joué lui-même à Rouen, et avait-il rendu ainsi nécessaire cette édition nouvelle. On y remarque deux choses curieuses : le chapitre d'Etienne Pasquier donné comme préface, et, pour la première fois, une mention du lieu de la scène : « A Paris près Saint-Innocent. » N'est-ce pas Melière, — il était du quartier, — qui l'aurait indiqué au libraire ?

C'est sur cette édition que l'abbé Brueys fit, en 1766, sans avoir été, faute de comprendre, bien au fond de l'esprit du texte, sa *comédie de l'Arroce Pathelin restée au répertoire du Théâtre-Français*. Jusqu'au moment où, il y a quinze ans environ, l'Opéra-Comique crut bon de la produire et de la faire mettre en musique.

Le xviii^e siècle ne s'en tint pas pour *Pathelin* à cet hommage douteux de Brueys. Costallier en donna une jolie édition en 1729, et Durand, en 1767, une autre non moins élégante et plus correcte.

De notre temps, il a reparu trois fois : la première,

1. Anciennes poésies publiées par M. de Montaignon, t. VII, p. 7.

2. Les vers qui font triompher la Royale maison de France, ms. de la Bibl. nat., n^o 7021.

3. Recherches sur le théâtre, t. I, p. 224.

4. Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1855, p. 372.

en 1853, par l'initiative de M. Geoffroy-Claudeau ; la seconde, grâce à Génin qui lui consacra un fort beau volume, et, ce qui vaut mieux, un bon travail ; enfin la troisième par les soins de M. Paul Lacroix, dont le texte, publié dans la *Bibliothèque Constance*, est celui que nous avons préféré et le mieux suivi.

Tout cela dit, nous ne ferons pas aux lecteurs l'injure de leur raconter cette farce. Ils la connaissent déjà par la

comédie de Broeys publiée dans le *Théâtre du XVIII^e siècle*.

Qu'ils dégagent ces trois actes des personnages un peu parasites, des amours un peu inutiles que le bon abbé y a greffés, ils auront la pièce primitive ou plutôt son squellette ; la vieille farce moins son langage à l'antique, mais aussi moins son esprit.

1 Paris, Lapiere, Saeszes et C^e.

MAISTRE PIERRE PATELIN

FARCE A V PERSONNAGES

C'est un soir :

PATELIN.
DAME GUILLEMETTE, sa femme.
GUILLAUME JOCEAUME, drapier.

AIGNELET, bergier de Guillaume.
LE JUGE.

MAISTRE PIERRE commence.

Sainte Marie ! Guillemette,
Pour quelque paine que je mette
A cabasser¹, n'a ramasser ;
Nous ne pouvons rien amasser :
Or vy-je que j'avocassoys.

GUILLEMETTE.

Par Notre Dame ! jo y pensoye,
Dont on chante en avocassaige ;
Mais on ne vous tient pas si saige
De quatre pars², comme on souloit³.
Jo vy que chascun vous vouloit
Avoir, pour gagner sa querelle ;
Maintenant chascun vous appelle
Par tout : Avocat dessous l'orme⁴.

1. Tromper de belles paroles pour avoir des marchandises à bon marché. « Ce mot se trouve avec ce sens au chap. II de l'*Histoire du petit Jehan de Sainct*. » Il en a le cabasser la molette, « dit la Dame parlant de Jehan et des maîtres ouvriers qui lui ont vendus. »

2. De tout au tout, puisque « les quatre pars » sont le tout.

3. Comme on avait l'habitude, soleté.

4. C'était la justice en plein vent, déjà connue au 14^e siècle. L'auteur de la comédie du *Querrelas* nous parle en effet de juges qui rendent leurs arrêts sous des arbres, « de robe et jugeant, » Broeys en ses *Observations et notes sur les mal-fées criminelles*, p. 12, va nous donner une idée des avocats sous l'orme en nous disant qu'étaient les magistrats qui y présidaient. « Juges guessters sous l'orme, dit-il, qui n'ont point d'auditoire certain pour y rendre la justice : le curateur ou la place du milieu du village est leur salle d'audience, un vieux arbre, resté du diluge, sert de lambris, du paraphrase et d'ombrelle, avec un gazon pour siège. » Le châte de saint Louis à Vincennes était ou de ces arbres de la justice accessibles à tous ; l'orme de Saint-Gervais, à Paris, que le nom d'une rue rappelle si longtemps, l'avait aussi abritée. Saint-Cloûd avait son orme de prévôt, et c'est là, paraît-il, que Christophe de Thou présidait, en 1533, comme lieutenant du bailli de l'évêque de Paris, à ses hautes distinctions de magistrat. L'assignation, devant un pareil tribunal, n'était guère que dérisoire. Aussi, pour dire « Attendez-moi un je n'ai pas ; dit-il-on : » attendez-moi sous l'orme. »

PATELIN.

Encor' ne le dis-je pas pour me
Vanter ; mais n'a, au territoire
Où nous tenons nostre auditoire,
Homme plus saige, fors le maire.

GUILLEMETTE.

Aussi, a-il leu le grimoire¹,
Et aprins à clerc longue piece.

PATELIN.

A qui veez-vous que no despiche
Sa cause, si je m'y vueil mettre ?
Et si n'aprins oncques à lettre
Que ung peu ; mais je m'ose vanter
Que jo sçay aussi bien chanter
Au livre², avecques nostre prestre,
Que se j'eusse esté à maistre
Autant que Charles en Espagne³.

GUILLEMETTE.

Que nous vault ce cy ? Pas un peiga.
Nous mourons de fine famine ;
Noz robes sont plus qu'estamine
Reses⁴ ; et ne pouvons sçavoir
Comment nous en peussions avoir.
Et que nous vault vostre science ?

PATELIN.

Taisez-vous. Par ma conscience,

1. La grammaire, c'est-à-dire le latin : « En France, dit Broeys, la grammaire était le latin. » *Hist. litt. de France*, t. III, p. 138.

2. Au latin, qu'on écrivait alors *lettres*.

3. Souvenir des premiers vers de la *Chanson de Roland*, on l'on voit que Charlemaigne vint en Espagne « sept ans tout pieus ». On voit par ce passage du 32^e des *Arrêts d'Amour* de Martial d'Auvergne, que cette allusion au long séjour de l'abbé en Espagne était proverbiale. Le Bout de Lince ne l'a pas oublié dans son livre des *Proverbes français*, 1^{re} édit., t. II, p. 24.

4. Basées, ripées.



HERMINIERS

PARIS

pour ce que vous n'avez appris

M. de YVES. — Ça va-t-il ?
 PIERRE PATELIN. — Ça va-t-il ?
 M. de YVES. — Ça va-t-il ?
 PIERRE PATELIN. — Ça va-t-il ?
 M. de YVES. — Ça va-t-il ?
 PIERRE PATELIN. — Ça va-t-il ?

M. de YVES, PIERRE PATELIN.

UN ACTE EN CINQ SCÈNES.

PAR M. de YVES.

PARIS, CHEZ
 L'IMP. DE LA FLEUR DE L'ÉPIQUE,
 RUE DE LA HARPE, N. 107.

ACTEURS, le rôle de tout
 le monde.

SCÈNE I.

Entre M. de YVES et PIERRE PATELIN.
 YVES. — Bonjour, Pierre.
 PATELIN. — Bonjour, monsieur.

SCÈNE II.

Entre M. de YVES et PIERRE PATELIN.
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?

SCÈNE III.

Entre M. de YVES et PIERRE PATELIN.
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?

SCÈNE IV.

Entre M. de YVES et PIERRE PATELIN.
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?

SCÈNE V.

Entre M. de YVES et PIERRE PATELIN.
 YVES. — Ça va-t-il ?
 PATELIN. — Ça va-t-il ?

ACTEURS, le rôle de tout le monde.

ACTEURS, le rôle de tout le monde.
 ACTEURS, le rôle de tout le monde.
 ACTEURS, le rôle de tout le monde.
 ACTEURS, le rôle de tout le monde.
 ACTEURS, le rôle de tout le monde.



LA FARGE DE MAISTRE PATHELIN

LE BERGIER

Dites hardiment que j'ai folle
Se je dis luy autre parole
Par bee que vous m'avez appris



Si je vueil mon sens esprouver,
Je sçauray bien où en trouver,
Des robes et des chapperons !
Se Dieu plaist, nous eschapperons,
Et serons remis sus en l'heure.
Des, en peu d'heure Dieu labore ¹ ;
Car, s'il convient que je m'applique
A boutier avant ma pratique,
On ne sçaura trouver mon per.

GUILLEMETTE.

Par saint Jacques ! non, de tromper ;
Vous en estes un fin droict maistre.

PATELIN.

Par celuy Dieu qui me fit naistre !
Mais de droicte avocasserie....

GUILLEMETTE.

Par ma foy ! mais de tromperie ;
Combien vrayement je m'en advise,
Quant, à vray dire, sans clergie ²,
Et de sens naturel, vous estes
Tenu l'une des saiges testes
Qui soit en toute la paroisse.

PATELIN.

Il n'y a nul qui se cognoisse
Si bault en avocation.

GUILLEMETTE.

M'aist Dieu, mais en trompacion.
Au moins, en avez-vous le los ³.

PATELIN.

Si ont ceulx qui de camelos ⁴
Sont vestuz, et de camocas ⁵,
Qui dient qu'ilz sont avocas,
Mais pourtant ne le sont-ils mie.
Laissons en paix ceste baverie ⁶ ;
Je m'en vueil aller à la foire.

GUILLEMETTE.

A la foire ?...

PATELIN.

Par saint Jehan ! voire ;
A la foire, gentil' marchande,
Vous desplaist-il, se je marcheande
Du drap, ou quelque autre suffrage ⁷
Qui soit bon à nostre mesnage ?

Nous n'avons robe qui rien vaille.

GUILLEMETTE.

Vous n'avez ne denier ne maille ;
Que ferez-vous ?

PATELIN.

Vous ne sçavez.

Belle dame, se vous n'avez
Du drap pour nous deux largement,
Si me desmentez hardiment.
Quel' couleur vous semble plus belle ?
D'ung gris vert ? d'ung drap de Bruelle ?
Ou d'autre ? Il me le faut sçavoir.

GUILLEMETTE.

Tel que vous le pourrez avoir ;
Qui emprunte ne choisit mye.

PATELIN, en comptant sur ses doigts ¹.
Pour vous, deux aunes et demye,
Et, pour moy, trois, voire bien quatre,
Ce sont...

GUILLEMETTE.

Vous comtez sans rabattre :
Qui dyable les vous prestera ?

PATELIN.

Que vous en chault qui ce sera ?
On me les prestera vrayement,
A rendre au jour du Jugement ;
Car plus tost ne sera-ce point.

GUILLEMETTE.

Avant, mon amy, en ce point,
Quelque sot en sera couvert.

PATELIN.

J'acheteray ou gris ou vert.
Et, pour ung blanchet ², Guillemette,
Me fault trois quartiers de brunette ³,
Ou une aune.

GUILLEMETTE.

Se m'aist Dieu, voire !
Allez, n'oubliez pas à boire,
Se vous trouvez Martin Garant ⁴.

1. L'une des premières éditions, celle de Beauchet, en 1492, indique ce jeu de serce, qui est d'ailleurs figuré sur la gravure correspondante représentant Patelin costant ses projets à Guillemette.

2. Sorte de lamelle ou futaine blanche. Elle servait pour des vêtements de dessous qui en prenaient le nom. A Toulouse, la rue des marchands d'étouffes de laine s'appelle encore rue des Blanchets. Du temps de Rubens on en faisait des doublures (V. liv. 1, ch. xx). Il parle aussi (liv. II, ch. xi), de blanchets rases.

3. La brunette était une étoffe de laine très-fine, qui servait à mieux qu'à faire des blanchets, mais Patelin ne se priva de rien. Cette brunette qu'on employait pour les robes des dames était opposée à la lere ou barren, dont s'habillaient les femmes du peuple. De la ces vers du *Roman de la Rose*, cités comme proverbe dans la 30^e Nouvelle de l'*Heptameron* :

Avant bien soit enouraillez
Sous barren que sous brunettes.

4. Type des cautions et des garanties pour vivre, dont le nom dit assez l'usage. Il est de la famille de Feu d'aquêt, que nous avons vu dans une des farces qui précèdent. Le Martin Garant des *Requies franches* doit être le même personnage, dont on a un peu altéré le nom. La manière dont « l'auteur », c'est-à-dire l'auteur des *Requies*, en parle, ou matie qu'il était en quête de ce qui

1. Encore un proverbe. Nous le retrouvons presque avec les mêmes mots qu'ici dans le *fabliau d'Estors* publié par Barbazon, t. III, p. 47 :

En petit d'ours Deux labore.

2. Sans avoir eu besoin d'étudier et d'y passer effort.

3. La répétition, le bruit.

4. Le *comelier* était alors une étoffe de prix. Il est cité avec le *seroit* et le *condal* dans le *Roman de la Rose*, édit. Moou, t. III, p. 234.

5. Sorte de *condal* ou de *cafin* très-fort, qui nous était venu d'Orient, et surtout de Damas, avec les autres étoffes de soie. En France, ainsi qu'en Angleterre, les riches avocats s'en faisaient faire des robes. V. le vieux poème anglais, *The Song of Iwan Grege*, v. 433. Mais c'est seulement au xvi^e siècle qu'ils s'en étaient permis l'usage. Jusqu'à lors le comelier n'avait servi qu'aux habits de cour ou aux riches bottures de palais et d'église.

6. Bavardage.

7. Hardes, effets.

PATELIN.

Gardez tout.

(Il sort.)

GUILLEMETTE, seule.

Hé dieux! quel marchand!
Pleust or à Dieu qu'il n'y veïst goutte!

PATELIN, devant la boutique du drappier.
N'est-ce pas ylà? J'en fais double.
Or si est; par sainte Marie!
Il se mesle de drapperie.

(Il entre.)

Dieu y soit!

GUILLAUME JOCEAUME, drappier.

Et Dieu vous doit joyc!

PATELIN.

Or ainsi m'aist Dieu, que j'avoie
De vous veoir grant volenté!
Comment se porte la santé?
Estes-vous sain et dru¹, Guillaume?

LE DRAPPIER.

Ouy, par Dieu!

PATELIN.

ÇA, ceste paulme?
Comment vous va?

LE DRAPPIER.

Et bien, vrayement,
A vostre bon commandement.
Et vous?

PATELIN.

Par saint Pierre l'apostre!
Comme ecluy qui est tout vostre.
Ainsi, vous esbatez²?

LE DRAPPIER.

Et voire!
Mais marchans, ce devez-vous croire,
Ne font pas tousjours à leur guise.

PATELIN.

Comment se porte marchandise?
S'en peut-on ne soigner ne paistre³?

LE DRAPPIER.

Et, se m'aist Dieu, mon doult maistre,
Je ne seÿ; toujours hay! avant⁴!

Ici mesquait tous les jours, dit assez que l'un c'est l'autre. La rime d'aillours, qu'on soignait alors, vaist mesist avec le mot Garast, comme on va le voir :

Londonn m'illre esquerast
Pour enestret Koton Gallast.

C'est sans aucun doute Garast qu'il faut lire, car l'homme des *Argens* va évidemment chercher ce que Guillemette souhaitait à son mari de rencontrer.

1. C'était une des formules pour dire : Comment vous portez-vous ? Dans la farce du *Passier* du Roveill La Vallière, on la retrouve.

2. Vous agissez allégrement, à votre aise.

3. « Escuzer y trouve-t-on a se vèire et a manger ? »

4. « Et se ne vaiz pas moien, » — *Hay!* avant ! est le refrain de la célèbre chanson de Jean de Nivelle, qui devait être déjà populaire. Nous le trouvons plus loin dans la farce des *deux Senechets*.

PATELIN.

Ha! qu'estoït ung homme sçavant!
Je requier Dieu, qu'il en ait l'ame¹,
De vostre pere. Douce Dame!
Il m'est advis tout clèrement,
Que c'est-il de vous proprement.
Qu'estoït-ce ung bon marchand et saige!
Vous luy ressemblez de visaige,
Par Dieu, comme droicte painturo.
Se Dieu eut oneq' de crature
Mercy, Dieu vray pardon luy face
A l'ame!

LE DRAPPIER.

Avez, par sa grace²,
Et de nous, quand il luy plaira!

PATELIN.

Par ma foy, il me desclaira,
Maintefois et bien largement,
Le temps qu'on voit presentement.
Moult de fois m'en est souvenu.
Et puis lors il estoit tenu
l'ng des bons...

LE DRAPPIER.

Sciez-vous, beau sire:
Il est bien temps de le vous dire;
Mais je suis ainsi gracieux.

PATELIN.

Je suis bien, par Dieu, precieux.
Il avoit...

LE DRAPPIER.

Vrayement, vous seerez...

PATELIN, acceptant un siége.

Voulentiers. Ha! que vous verrez
Qu'il me disoit de grans merveilles!
Ainsi, m'aist Dieu! que des oreilles,
Du nez, de la bouche, des yeulx,
Oneq' enfant ne ressemba miculx
A pere. Quel menton forché!
Vrayment, c'estes-vous tout poché³;
Et qui droit à vostre mere,
Que ne fussiez filz vostre pere,
Il auroit grant faim de tancer⁴.
Sans faulte, je ne puis penser
Comment Nature en ses ouvrages
Forma deux si parcilz visnages,
Et l'ung comme l'autre taché:
Car quoy? Qui vous auroit enché
Tous deux encontre la parroy,

1. Encore une formule. La *Ballade* de Charles d'Orléans sur le mort de sa maîtresse l'a pour refrain, avec un très-léger variante :

Je prie à Dieu qu'il en ait l'ame.

2. Ici Génin, dans les notes de son *Pathelin*, à la suite de *leir*, fait remarquer que l'élimin de la dernière syllabe d'*éme* avec *amen*, ne doit pas se faire, rien ne s'éliminant d'une syllabe à l'autre, et qu'ainsi le vers, malgré l'apparence, est complet.

3. *Fragga*, de l'allemand *stechen* qui a le même sens. Bont, dans son *Trésor des Recherches*, donne « poché » comme un synonyme de *zembler*.

4. Contredire. V. sur ce mot, notes des pièces précédentes.

D'une matiere et d'ung arroy ¹,
Si seriez-vous sans difference.
Or, sire, la boune Laurence,
Vostre belle ante ², mourut-elle ?

LE DRAPPIER.

Nenny dea.

PATELIN.

Que la vy-je belle,
Et grande, et droite, et gracieuse !
Par la Mere-Dieu precieuse,
Vous luy ressemblez de corsaigne,
Comme qui vous cust fait de naige.
En ce pays n'a, ce me semble,
Lignage qui mieulx se ressemble.
Tant plus vous voy, par Dieu le pere,
Veez vous là, veez vostre pere :
Vous luy ressemblez mieulx que goutte
D'eau ; je n'en fais nulle double.
Quel vaillant bachelier c'estoit,
Le bon preud'homme ! et si prestoit
Ses denrees à qui les vouloit.
Dieu lui pardoint ! Il me souloit
Tousjours de si très-bon cuer rire !
Pleust à Jesus-Christ, que le pire
De ce monde luy ressemblast !
On ne tollist pas, ne n'emblast
L'ung à l'autre, comme l'en faiet...

Monioit le drap d'une pièce qui est près de lui.

Que ce drap icy est bien faiet !
Qu'est-il souef, doux, et traictis ³ !

LE DRAPPIER.

Je l'ay faiet faire tout faictis ⁴
Ainsi des laines de mes bestes.

PATELIN.

Ben, ben, quel mesnagier vous estes !
Vous n'en ystriez pas de l'orine ⁵
Du pere ; vostre corps ne fue
Incessamment de besoigner !

LE DRAPPIER.

Que voulez-vous ? Il faut soingner,
Qui veult vivre, et soutenir paine.

PATELIN.

Cestuy-ey est-il taint en laine ?
Il est fort comme ung courdouen ⁶.

1. Ordy, d'un son contraindre desarruy, désordre.

2. Tante. — Du mot ante on fit tante, un verbe sicile, époque où le pronom euphonique commença d'être de mode, à cause de l'horrible latin qu'il fallait faire en disant son ante, in ante. V. à ce sujet, le témoignage d'un contemporain, Scyllus, en un *Grammaire latine française*, p. 94, V. aussi *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2^e série, t. II, p. 303. Du temps de Habelais le changement était fait déjà. La bonne Laurence se reparait avec Panurge (liv. III, ch. vi), mais comme elle a vieilli depuis Patelin, il l'appella « ma grand'tante Laurence ».3. Souple. On dit plus tard *tractable*, ou *tractable*, comme on le voit dans Colgrave.4. Du bas latin *facticius*, fait exprès ; notre mot *faictis* en vient.

5. « Autrement, vous ne seriez pas digne de votre origine (orine) de votre père. »

6. Cuir de Cordoue. Le meilleur en venait du temps des Maures. Le mot *cordouan*, dont on a fait *cordouanier*, en est resté.

LE DRAPPIER.

C'est ung très-bon drap de Rouen,
Je vous prometz, et bien drappé.

PATELIN.

Or vrayement j'en suis attrapé ;
Car je n'avoie intention
D'avoir drap, par la passion
De Nostre Seigneur ! quand je vins.
J'avoie mis à part quatre vingts
Escus, pour retraire une rente ¹ ;
Mais vous en auréz vingt ou trente,
Je le voy bien ; car la couleur
M'en plaist très-tant, que c'est douleur.

LE DRAPPIER.

Escus ? Voire, se peut-il faire
Que ceulx, dont vous devez retraire
Cette rente, prissent monnoye ?

PATELIN.

Et ouy dea, se je le vouloye ;
Tout m'en est ung en payement ².
Quel drap est cecy ? Vrayement,
Tant plus le voy, et plus m'assotte.
Il m'en fault avoir une cotte,
Brief, et à ma femme de mesme.

LE DRAPPIER.

Certes, drap est cher comme cressme ³ !
Vous en auréz, se vous voulez ;
Dix ou vingt francs y sont coulez
Si tost !

PATELIN.

Ne m'en chaalt, couste et vaille !
Encor' ay-je denier et maille
Qu'oncq' ne virent pere ne mere ⁴.

LE DRAPPIER.

Dieu en soit loué ! Par saint Pere ⁵,
Il ne m'en desplairoit empiece ⁶.

PATELIN.

Brief, je suis gros ⁷ de ceste piece ;
Il m'en convient avoir.

1. Retirer un titre de rente.
2. « Pour un payement bon m'est égal. »
3. Le saint chrême, huile mêlée de huile, qui sert au sacrement, passant pour une des choses les plus précieuses, et par conséquent des plus chères. Le *Despenser* dit dans le *Voyage d'Auvergne* ?4. Je n'ai que suis pour cette cause mesme
Du son amour, que tous honneur plus chiers
Cent mille fois que les autres, et que cressme.

5. Panurge, ce bon disciple de Patelin, a, dans Habelais, (liv. II, c. xxv), une réminiscence pour ce vers : « J'ay encore dit-il, six sols et mailles, que ne virent oncques pere ny mere. »

6. Saint Pierre. V. une note de la première pièce.

7. Et tout de suite, bientôt, selon Colgrave, p. 315, qui cite ces deux vers comme exemple :

Empereur a'arant dit le Bible,
Se nous vendent toujours l'ancier.7. « J'ai pour cette pièce comme une envie de femme grosse. » Jusqu'à un certain point, « gros » fut souvent pris dans le sens d'avoir envie ; « Monsieur, dit un personnage des *Tranquilles* de Larivey, il y a plus de huit jours que je suis gros de vous voir. »

LE DRAPPIER.

Or bien,
Il convient adviser combien
Vous en voulez ? Premièrement,
Tout est à vostre commandement,
Quant que il y en a en la pille ;
Et n'eussiez-vous ne croix ne pille !

PATELIN.

Je le sçay bien : vostre merci !

LE DRAPPIER.

Voulez-vous de ce pers cler cy ?

PATELIN.

Avant, combien me eoustera
La premiere aulne ? Dieu sera
Payé des premiers ; c'est raison :
Vecy ung denier ? ; ne faisons
Rien qui soit, où Dieu ne se nomme.

LE DRAPPIER.

Par Dieu, vous estes un bonhomme,
Et m'en avez bien resjouy !
Voulez-vous à ung mot ?

PATELIN.

Ouy.

LE DRAPPIER.

Chascune aulne vous eoustera
Vingt et quatre solz ?

PATELIN.

Non sera.

Vingt et quatre solz ! Sainte Dame !

LE DRAPPIER.

Il le m'a eouisté, par ceste ame !
Autant m'en fault, se vous l'avez...

PATELIN.

Den, c'est trop.

LE DRAPPIER.

Ha ! vous ne sçavez

Comment le drap est cenehery ?
Trestout le betail est pery,
C'est yver, par la grant froidure.

PATELIN.

Vingt solz, vingt solz.

1. Bien elide. — Le pers était la nuance entre le bleu et le vert.

2. C'est le denier à Dieu. Une fois qu'il était donné pour un marché, le prix ne pouvait plus ni monter ni descendre ; ainsi Guillaume dit-il aussitôt après : « Voulez-vous mon dernier mot ? » Qui, dit Charles d'Orléans dans un de ses rouleaux,

Out du marche le denier à Dieu prout,
Il ne peut plus marcher rabai ne croit.

On ne le gardait pas, il fallait le donner au premier pauvre qui passait. Dans la 2^e des *Épaveuses* *Injonctives* de Des Accords, « propos d'un marché de vins, un fard est ainsi mis sur table, « pour le denier à Dieu : qui inconsécut accepté par l'un des vendeurs est donné à un pauvre. » Guillaume, on le remarque, ne tient pas compte du prix usage, il empêche le denier, ce qui dégage d'autant la conscience de Patelin qui vient le voler.

3. Le dernier prix, on l'on prend un mot.

4. Le sol équivaut alors à notre franc d'aujourd'hui, mais avec des différences qu'on emploiera plus loin, s'il était sol toujours, on sol parols. C'est celui-ci qui valait le plus.

LE DRAPPIER.

Et je vous jure

Que j'en auray ce que je dy.
Or attendez à samedy ?
Vous verrez que vault ? La toyson,
Dont il souloit estre foyson,
Me cousta, à la Magdeleine,
Iluit blancs, par mon serment, de laine ?
Que je soulois avoir pour quatre.

PATELIN.

Par le sang bicu ! sans plus débattre,
Puis qu'ainsi va, donc je marchande ;
Sus, aulnez ?

LE DRAPPIER.

Et je vous demande
Combien vous en faut-il avoir ?

PATELIN.

Il est bien aysé à sçavoir.
Quel lé a-il ?

LE DRAPPIER.

Lé de Brucelle.

PATELIN.

Trois aulnes pour moy, et pour elle
(Elle est haute) deux et demy.
Ce sont six aulnes... Ne sont mye...
Et ne sont... Que je suis bec jaune !

LE DRAPPIER.

Il ne s'en fault que demye aulne,
Pour faire les six justement.

PATELIN.

J'en prendray six tout rondement ;
Aussi me faut-il le chaperon.

LE DRAPPIER.

Prenez-la, nous les aulueron.
Si sont-elles cy, sans rabattre :
Empreu, et deux, et trois, et quatre,
Et cinq, et six.

PATELIN.

Ventre saint Pierre !

Ric à ric !

LE DRAPPIER.

Aulneray-je arrière ?

1. C'était, comme à présent encore, le jour du marché.

2. Sorte de plaisanterie que nous avons déjà trouvée dans un des pièces précédentes. Belotain a répété celle-ci (iv. II, ch. 5) presque textuellement : « Considérez, dit Harouvesse, qu'à le mot du roy Charles, on avoit sa plein marché la toyson pour six blancs par son serment de laine. Ce « roi Charles » est Charles VII, mort en 1461, et dont le même passage rappelle les traverses, comme on le verra tout à l'heure. *Patelin* dit être fait dix ans après. L'encherissement de la laine, mentionné en dix ans de six blancs à huit blancs, est bien fort pour être vrai. Aussi ne serons-nous pas surpris si la fin de la scène d'entendre Guillaume s'évanouir qu'il a volé son chétif.

3. Étonné, soit comme l'étaient ceux qui s'échappaient du nid ayant ouvert le bec jaune. Dans les collèges et à la boutique les sermons venaient, non encore dénommés, étaient appelés ainsi. Le mot, avec le même sens, est plusieurs fois dans Molière. Dans la *Fureur de la Pippole*, ou les personnages sont des oiseaux, nous aurons le bec-jaune au naturel.

4. Les grux plus pieux que Patelin disait : Verte Saint Pierre ! nous le verrons dans une des pièces suivantes.

PATELIN.

Nenny, ce n'est qu'une longaigne¹.
Il y a plus perte ou plus gaigne,
En la marchandise. Combien
Moute tout?

LE DRAPPIER.

Nous le sçaurons bien.

A vingt et quatre solz chascune :
Les six, neuf francs².

PATELIN.

Hÿn, c'est pour ung...

Ce sont six escus³?

LE DRAPPIER.

M'aist Dieu! voire.

PATELIN.

Or, sire, les voulez-vous croire⁴,
Jusques à jà quand vous viendrez?
Non pas croire, mais les prendrez
A mon huys, en or ou monnoye.

LE DRAPPIER.

Nostre Dame! je me tordroye⁵
De beaucoup, à aller par là?

PATELIN.

Hé! vostre bouche ne parla
Depuis, par monseigneur saint Gille,
Qu'elle ne dit pas evaingle.
C'est très-bien dit; vous vous tordriez!
C'est cela : vous ne voudriez
Jamais trouver nulle achoison⁶
De venir boire en ma maison :
Or y hurez-vous ceste fois.

LE DRAPPIER.

Et, par saint Jacques, je ne fais
Gueres autre chose que boire.
Je yray; mais il fait mal d'aceroire⁷,
Ce sçavez-vous bien, à l'estraîne?

PATELIN.

Souffist-il, se je vous estraine

1. Nous avons déjà rencontré ce mot qui veut dire retardement.

2. Le sol parisien, monnaie dont se sert Patelin, en le verra par son denier, valant au quart de plus que le sol tournois, les vingt-quatre sols parisis qui coûtaient chacune des six aunes faisaient trente sols tournois, c'est-à-dire un franc et demi tournois, qui, multiplié par six, donne bien neuf francs. V. à ce propos le chapitre d'Etienne Pasquier sur *Patelin* dans ses *Recherches de la France*, liv. VIII, ch. LX.

3. « Quand il dit Pasquier, à l'endroit cité, vous voyez le drapier verser ses six aunes de drap neuf francs, et qu'à l'instant même il dit que ce sont six escus, il faut nécessairement conclure qu'en ce temps-là l'escu ne valait que trente sols. » C'est ce qui était en effet à l'époque où nous sommes que fut écrit *Patelin*; les deux *dir* vient ou à la couronne valaient trente sols. Nous savons par le *Blanc*, en son *Traité des monnoies* sous Louis XII, qu'en 1469, année où nous trouvons ainsi au premier souvenir de notre farce, l'escu d'or avait été rabaisé à cette valeur, mais qu'un peu plus tard, en 1472, il remonta.

4. *Croire*, *créditer*, *donner à crédit*.

5. *Détourner*, *dérange*.

6. Occasion. C'est une des formes de *occasione*, qui était la transformation directe de latin *occasio* en français. Il n'était pas rare de voir la française remplacer le latin, comme lei, *Doner*, qui vient de *donare*, souffist comme preuve.

7. *Faire crédit*.

D'escus d'or, non pas de monnoye?
Et si mangerez de mon oye,
Par Dieu! quo ma femmo rostit¹.

LE DRAPPIER.

Vrayement, cest homme m'assotist!
Aller devant : sus, je yray doneques,
Et les portera y.

PATELIN.

Rien quiconques.
Que me grevera-t-il? Pas maille²,
Souzb mon aisselle.

LE DRAPPIER.

Ne vous chaïlle :
Il vaut mieulx, pour le plus honneste,
Que jo le porte.

PATELIN.

Male jeste
M'envoye la sainte Magdaleine,
Se vous en prenez jà la paine!
C'est très-bien dit; dessoubz l'aisselle,
Cecy me fera une bello
Bosse!... Ha! C'est très-bien allé!
Il y aura beu et gallé³
Chez moi, ains que vous en snillez⁴.

LE DRAPPIER.

Jo vous prie que vous me baïllez
Mon argent, dès que j'y seray?

PATELIN.

Feray. Et, par bien, non feray,
Que n'ayez prins vostre repas
Très-bien : et si ne voudroye pas
Avoir sur moy dequoy payer.
Au moins, viendrez-vous essayer
Quel vin je boy? Vostre feu pere,
En passant, huchoit bien : *Comperre!*
Ou *Que dis tu?* ou *Que fais tu?*
Mais vous ne prizez un festu,
Entre vous riches, povres hommes!

LE DRAPPIER.

Et, par le sang bien! nous sommes
Plus povres...

PATELIN.

Voire. Adieu, adieu.
Rendez-vous tantost audiet lieu :
Et nous beurons bien, je me vant!⁵

1. Il y a, comme l'a très-bien remarqué Génin, au souvenir de ce passage dans les *Féeries* du monde de Gringore :

Tal dit : « Venez manger de l'oye ! »
Qu'cheut ley a'a ruz appoyé.

L'oye était alors le grand régal des Parisiens. Toute une rue du quartier Saint-Denis s'était surnommée de « rostisseries » où on l'appelait, et qui, pour les étrangers, semblait une des merveilles de Paris. C'est la rue des Oies (pies). L'église Saint-Jacques de l'Hôpital faisait face à l'entrée, d'où était venu le protège, à propos des gens qui faisaient les diners : « Il a comme Saint-Jacques de l'Hôpital le nez tourné à la friandise. »

2. Pas maille, pas le moins du monde.
3. *Ripaille* n'est que l'augmentatif de ce mot, dont *poire* est resté, ainsi que *galerie*, salle ou en « gallin ».

4. « Avant que vous en sortirez. »

LE DRAPPIER.

Si feray-je. Allez devant,
Et que j'aye or!

PATELIN, *seul dans la rue.*

Or? et quoy doneques?

Or! dyable! je n'y failly oncques!
Non. Or! Qu'il puist estre pendu!
Endea, il ne m'a pas vendu,
A mon mot!; ce a esté au sien;
Mais il sera payé au mien.¹
Il luy faut or? On le luy fourre!²
Pleust à Dieu qu'il ne fist que courre,
Sans cesser, jusques à fin de paye!
Sainet Jehan! il feroit plus de voye,
Qu'il n'y a jusque à Pampelune.

*(Il rentre chez lui.)*LE DRAPPIER, *dans sa boutique.*

Iz ne verront soleil ny lune,
Les escuz qu'il me baillera,
De l'an, qui ne les m'emblera.³
Or, n'est-il si fort entendeur,
Qui ne treuve plus fort vendeur:
Ce trompeur-là est bien bec jaune,
Quand, pour vingt et quatre solz l'aulne,
A prins drap qui n'en vaut pas vingt!

PATELIN, *rentrant chez lui.*

En ay-je!

GUILLEMETTE.

Dequoy?

PATELIN.

Que devint

Vostre vieille cotte hardie?

GUILLEMETTE.

Il est grand besoin qu'on le die!
Qu'en voulez-vous faire?

PATELIN.

Rien, rien.

1. C'est l'expression d'usage: « des Allemands, lit-on dans le *Moyen de parvenir*, avaient acheté leurs denrées à leurs mots, à beaux quartiers comptants. »

2. Rabelais s'est souvenu de ce passage (liv. IV, ch. LVIII): « Là Passarge Ischa quelque pas frere Jehan, et le felt entrer en revorie, car il le vous print au mot sur l'instant qu'il ne s'en doutoit mie, et frere Jehan mousna de l'en faire repentir en mesme mode que se repenit G. Jousculotte veulant à son mot le drap au noble Patelin... »

3. Le Duchas, dans ses *Bemarguez sur quelques proverbes francois*, explique ainsi ce passage: « Il luy faut or, ou le luy faurre, dit Patelin. Cette façon de parler fait allusion à ces pièces de monnaie qu'on appelle *fourres*, parce que le faux monnayeur y a fourré un peu de faus aloi, que couvre dessus et dessous une feuille de bon or. » (*Dictionnaire*, 2^e part., p. 504.)

4. « A moins qu'en ne sur les voies. »

5. Ici encore Rabelais s'est souvenu: « Ainsi s'en va, dit-il, prélassant pays, faisant bonne troigne, parmi ses parochiens et voyains, et leur disant le petit mot de Patelin: *En ay-je*. » *Novel. prolég. du liv. IV.*

6. C'était une grande robe, taillée droite, fermée comme un fourreau et descendant sudaniquement les fesses, ce qui lui avait fait donner son nom, qu'on traduisait en latin *truncus nudoz*. Elle avait été surtout de mode au siècle précédent, du temps de Froissart, qui en parle maintes fois. La pauvre Guillemette ne pouvait avoir que des robes de l'autre siècle. Ce détail est un trait de plus pour le type.

En ay-je? Je le disoye bieu.
Est-il ee drap-cy?

GUILLEMETTE.

Sainete Dame!

Or, par le peril de mon ame,
Il vient d'aucune couverture.¹
Dieu! d'où nous vient ceste aventure?
Helas! hélas! qui le payera?

PATELIN.

Demandez-vous qui ce sera?
Par sainet Jehan! il est ja payé.
Le marchand n'est pas desvoyé,²
Belle seur, qui le m'a vendu.
Parmy le col soyé pendu,
S'il n'est blanc comme ung sae de plastre!
Le meschant vilain challemaestre,
En est ceint sur le eul!³

GUILLEMETTE.

Combien

Couste-il doneques?

PATELIN.

Je n'en doy rien;

Il est payé: ne vous en chaille.

GUILLEMETTE.

Vous n'aviez denier ne maille!
Il est payé? En quel' monnoye?

PATELIN.

Et, par le sang bien! si avoye,
Dame: j'avoye ung parisi.

GUILLEMETTE.

C'est bien allé! Le beau nisi!⁴
Ou ung brevet⁵ y ont ouvré:
Ainsi l'avez-vous recouvré.
Et, quand le terme passera,
On viendra, on nous gagera⁶;
Quunque avons⁷, nous sera esté.

PATELIN.

Par le sang bieu! il n'a cousté
Qu'ung denier, quant qu'il en y a.

1. Friche, moyen inavouable. L'expression « par couverture » est employée avec le même sens, dans *Peregrinore*, t. V, liv. II. — Ici, d'ailleurs, l'épique entre drap et couverture a fait un peu forcer le sens.

2. Bœuf de sa voie, fou.

3. Tout ce passage est à peu près inintelligible. Ce qu'on y devine, c'est que Guillemette, le vilain challemaestre — mot jusqu'ici inexpliqué, et sans doute inexpliquable — n'aura pas un mot. Elle blâme comme un sae de plâtre, souligné en effet dans *Œtre réitéré*. Un vers de Marot dans son *épître d'Ortiz*, le *mir de Die*, le domierait du moins à penser. Quant à la dernière expression, « il en est ceint sur le eul », qui se trouve chez Rabelais (*Novel. prolég. du liv. IV*), elle a son équivalent dans cette autre encore populaire: « il en a dans les fesses ».

4. Obligation, par serment sous peine de l'excommunication, dont la formule commençait par le mot « nisi... »; une farce de l'*Ancien Théâtre*, t. III, p. 111, a pour titre *Farce nouvelle... des femmes qui demontrent les norçoires de leurs maris*, et les font obliger par Nisi.

5. L'acte le plus simple qu'on pût faire par-devant notaire pour contracter obligation.

6. « On prendra chez nous des gages. »

7. Quantüm habemus, ce que nous avons.

GUILLEMETTE.

Benedicite! Maria!
Qu'ung denier? Il ne se peut faire!

PATELIN.

Je vous donne cest œil à traire,
S'il en a plus eu, ne n'aura,
Jà si bien chanter ne sçaura.

GUILLEMETTE.

Et qui est-il?

PATELIN.

C'est ung Guillaume.

Qui a surnom de Joceauume,
Puisque vous le voulez sçavoir.

GUILLEMETTE.

Mais la maniere de l'avoir
Pour un denier? et à quel jeu?

PATELIN.

Ce fut pour un denier à dire:
Et encore, se j'eusse dict:
« La main sur le pot! » par ce dict,
Mon denier me fust demouré.
Au fort, est-ce bien labouré?
Dieu et luy partiront ensemble
Ce denier-là, si bon leur semble;
Car c'est tout ce qu'ilz en auront.
Jà si bien chanter ne sçauront,
Ne pour crier, ne pour brester¹.

GUILLEMETTE.

Comment l'a-t-il voulu prester,
Luy, qui est homme si rebelle?

PATELIN.

Par saint Marie la belle!
Je l'ay armé et blasonné²,
Si qu'il me l'a presque donné.
Je luy disoye que feu son pere
Fut si vaillant. « Ha! fais-je, frere,
Qu'estes-vous de bon parentaige!
Vous estes, fais-je, du lignaige
D'icy entour plus à louer!
Mais je puisse Dieu avouer,
S'il n'est attrait d'une peautraille³,
La plus rebelle villenaïlle
Qui soit, ce croy-je, en ce royaume;
» Ha! fais-je, mon amy Guillaume,

Que vous ressembiez bien de chere
Et du tout à vostre bon pere!
» Dieu sçait comment j'eschaffauldoye,
Et, à la fois, j'entrelardoye,
En parlant de sa drapperie!
» Et puis, fais-je, sainte Marie!
Comment prestoit-il doucement
Ses denrées si humblement?
C'estes-vous, fais-je, tout craché!
» Toutesfois, on cust arraché
Les dents du vilain marsouin
Son feu pere, et du babouin
Le fils, avant qu'ilz en prestassent
Cecy, no que ung beau mot parlassent.
Mais, au fort, ay-je tant bresté
Et parlé, qu'il m'en a presté
Six aulnes?

GUILLEMETTE.

Voire, à jamais rendre.

PATELIN.

Ainsi le devez-vous entendre.
Rendre? On luy rendra le dyable!

GUILLEMETTE.

Il m'est souvenu de la fable
Du corbeau, qui estoit assis
Sur une croix, de cinq à six
Toyses de hault; lequel tenoit
Un formaige au bec: là venoit
Un renard qui vit ce formaige:
Pensa à luy: « Comment l'auray-je?
» Lors se mist desoubz le corbeau:
« Ha! fist-il, tant as le corps beau,
Et ton chant plein de melodie!
» Le corbeau, par sa conardie¹,
Oyant son chant ainsi vanter,
S'ouvrit le bec pour chanter,
Et son formaige chet à terre;
Et maistre renard vous le serre
A bonnes dents, et si l'emporte.
Ainsi est-il (je m'en fais forte)
De ce drap: vous l'avez happé
Par blasonner, et attrapé,
En luy usant de beau langaige,
Comme fist renard du formaige:
Vous l'en avez prins par la moe².

PATELIN.

Il doit venir manger de l'oos:
Mais voicy qu'il nous fudra faire.
Je suis certain qu'il viendra braire,
Pour avoir argent promptement.
J'ay pensé bon appointement.
Il convient que je me couche,
Comme un malade, sur ma couche:
Et, quand il viendra, vous direz,
« Ha! parlez bas! » et gemirez,

1. Il était rare qu'on fit des marchés sans boire, et sans mettre, après être convenu du prix, la main sur le pot pour ne s'en plus dédire. Babelais (liv. II, chap. xi) parle de certains marchés ainsi conclus, que « toute la nuit (la main sur le pot) l'un ne fait que despescher ».

2. Partager.

3. On brester, batisler, jouer de l'épée brethour, qu'on appelle brete a cause du pays.

4. Comble d'honneurs et de noblesse.

5. Canaille, qui n'a de lui qu'un grabat, « peautre ». Dans un des *foitaines* publiées par M^{ons} (t. III, p. 265), on voit deux mistraïbles qui « se vont couchier et pinocher ». Vous envoyer aux peautres, comme on le dit encore chez le peuple, c'est vous envoyer au grabat, au chenil. — Il y a, au tome I^{er} des *Contes d'Estrope*, un souvenir de ce passage: « Tantôt il vantoit et troupe. bit sa noblesse, ainsi que dit Patelin, qui fust issu de la plus vilaine peautraïlle qui fut... »

1. Sa folie, étourderie. Les compagnons de la Folie qui jouaient les farces à Rouen se faisaient appeler « les Conards », et se disaient « maîtres en conardie », comme le Fol de la *Farce de tout seigneur*, qui était de leur répertoire.

2. La moue, la grimace. V. une note plus loin.

3. Arrangement, accommodement.

Eu faisant uue chiere fade ¹ ;
 « Las! ferez-vous, il est malade
 Passé deux moys, ou six semaines! »
 Et s'il vous dit : « Ce sont truidaines ² !
 Il vient d'avec moy tout venant. »
 « Helas! ce n'est pas maintenant
 (Ferez-vous) qu'il faut rigoller ³ ! »
 Et le me laissez flageoller ⁴ ;
 Car il n'en aura autre chose.

GUILLEMETTE.

Par l'ame qui en moy repose!
 Je feray très-bien la maniere!
 Mais, si vous renchoez arriere ⁵,
 Que justice vous en reprenne,
 Je me doute qu'il ne vous prengne
 Pis la moitié, qu'à l'autre fois ?

PATELIN.

Or, paix! je sçay bien que je fais.
 Il faut faire ainsi que je dy.

GUILLEMETTE.

Souviengne-vous du samedi,
 Pour Dieu, qu'on vous pilloria :
 Vous sçavez que chascun cria
 Sur vous, pour vostre tromperie ?

PATELIN.

Or laissez ceste baverie.
 Il viendra; nous ne gardons l'heure.
 Il faut que ce drap nous demeure.
 Je m'en voys coucher.

GUILLEMETTE.

Allez doncques.

PATELIN.

Or ne riez point!

GUILLEMETTE.

Rien quiconques,
 Mais pleureray à chaudes larmes.

PATELIN.

Il nous fault estre tous deux fermes,
 Afin qu'il ne s'en aperçoive.

(Ils sortent.)

LE DRAPPIER, chez lui.

Je croy qu'il est temps que je boive,
 Pour m'en aller? Ha! non feray.
 Je doy boire, et si mangeray
 De l'oc, par saint Pierre Mathelin
 Chez maistre Pierre Pathelin;

1. Mire triste, pâle. Sur le mot « chiere », voyez, V. une note des pièces précédentes. Quant à *fade* avec le sens que nous lui donnons ici, nous le trouvons dans le poème d'Edouard le Confesseur, vers 278, à propos d'un agonisant « de couleur fade ».

2. Chascuns de truid. Génin, sur ce mot, renvoie avec raison à celui de *Truidin* dans *Deuogage*.

3. Lui jouer un air de ma façon, « de mes flûtes ». Le mot *seus* se trouve pour ce mot dans un poème que cite le *Ménagier*, t. II, p. 27 :

Car n'bet n'arnist fluydi
 Que tost nos n'vont offidi.

4. Relembes, rechoyez, comme dans ce passage de la *Farce de Jublet* :

Si j'y rechois, je suis content
 Que vous ne l'avez...

Et là recevray-je pecenne :
 Je happeray là une prune,
 A tout le moins, sans rien despendre ¹.
 J'y voys; je ne puis plus rien vendre.

(Il frappe à la porte de Pathelin.)

Haul maistre Pierre?

GUILLEMETTE, allant ouvrir.

Helas! sire,

Par Dieu! se vous voulez rien dire,
 Parlez plus bas!

LE DRAPPIER.

Dieu vous gard, dame!

GUILLEMETTE.

Hal! plus bas!

LE DRAPPIER.

Et quoy?

GUILLEMETTE.

Bon gré, m'ame...

LE DRAPPIER.

Où est-il?

GUILLEMETTE.

Las! où doit-il estre?

LE DRAPPIER.

Le qui?

GUILLEMETTE.

Hal! c'est mal dit, mon maistre :
 Où est-il? et Dieu, par sa grace,
 Le sache! Il garde la place
 Où il est, le povre martir,
 Unze semaines, sans partir...

LE DRAPPIER.

De qui?

GUILLEMETTE.

Pardonnez-moy, je n'ose
 Parler haut; je croy qu'il repose :
 Il est un petit aplommé ²,
 Helas! il est si assommé,
 Le povre homme....

LE DRAPPIER.

Qui?

GUILLEMETTE.

Maistre Pierre.

LE DRAPPIER.

Ouay! n'est-il pas venu querre ³
 Six aulnes de drap maintenant?

GUILLEMETTE.

Qui, luy?

LE DRAPPIER.

Il en vient tout venant,
 N'a pas la moitié d'un quart d'heure.

1. Sans dépenser rien.

2. Pour « aplumbé » qui se trouve dans *Coltrave* avec le sens de *reposé*.

3. Chercher.

Delivrez-moy¹ ; den l je demeure
Beaucoup. Ça, sans plus flageoller²,
Mon argent ?

GUILLEMETTE.

Hé ! sans rigoller ?
Il n'est pas temps que l'en rigolle.

LE DRAPPIER.

Ça, mon argent ? Estes-vous folle !
Il me fault neuf francs.

GUILLEMETTE.

Ha ! Guillaume !
Il ne fault point couvrir de chaume³
Icy, ne bailleres brocards.

Allez sormer⁴ à vos coquards⁵,
A qui vous vous voudrez jouer !

LE DRAPPIER.

Je puisse Dieu desavouer,
Si je n'ay neuf francs !

GUILLEMETTE.

Helas ! sire,
Chacun n'a pas si faim de rire
Comme vous, ne de flagorner⁶.

LE DRAPPIER.

Dictes, je vous pry⁷, sans sormer :
Par amour, faites-moy venir
Maistre Pierre.

GUILLEMETTE.

Mesavénir
Vous puist-il ! Et est-ce à meshuy ?

LE DRAPPIER.

N'est-ce pas ceans que je suy
Chez maistre Pierre Pathelin ?

GUILLEMETTE.

Ouy. Le mal saint Mathelin⁸,
Sans le mien, au cueur vous tienne !
Parlez bas !

LE DRAPPIER.

Le dyable y avienne !
Ne le oseray-je demauder ?

GUILLEMETTE.

A Dieu me puisse commander !
Bas, se ne voulez qu'il s'esveille !

LE DRAPPIER.

Quel bas ? Voulez-vous en l'oreille,

Au fons du puy, ou de la cave ?

GUILLEMETTE.

Hé Dieu ! que vous avez de bavo !
Au fort¹, c'est toujours vostre guise.

LE DRAPPIER.

Le dyable y soit ! quand je m'avise :
Se voulez que je parle bas,
Payez-moy sans plus de debas ;
Teiz noises n'ay-je point aprins²,
Vray est que maistre Pierre a prins
Six aulnes de drap aujourd'hui.

GUILLEMETTE.

Et qu'est cecy ? Est-ce à meshuy ?
Dyable y ait part ! Aga ! quel prendre ?
Ha ! sire, que l'en le puist prendre,
Qui ment ! Il est en tel party,
Le povre homme, qu'il n'est party
Du liet y a unze semaines !
Nous bailliez-vous de vos trudaines ?
Maintenant en est-ce raison ?
Vous vuideriez de ma maison,
Par les angoisses Dieu, moy lasse !

LE DRAPPIER.

Vous distiez que je parlasse
Si bas, sainte benoiste Dame ?
Vous criez !

GUILLEMETTE.

C'estes vous, par m'ame,
Qui ne parlez fors que de noise !

LE DRAPPIER.

Dictes, afin que je m'on voise :
Bailliez-moy ?

GUILLEMETTE.

Parlez bas ! Ferez ?

LE DRAPPIER.

Mais vous-mesme l'esveillez ;
Vous parlez plus hault quatre fois,
Par le sang bien ! que je ne fais.
Je vous requier qu'on me delivre ?

GUILLEMETTE.

Et qu'est cecy ? Estes-vous yvre,
Ou hors de sens ? Dieu nostre pere !

LE DRAPPIER.

Yvre ? Maugré en ait saint Pere³ !
Voicy une beffe demande !

GUILLEMETTE.

Helas ! plus bas !

LE DRAPPIER.

Je vous demande
Pour six aulnes, bon gré saint George,
De drap, dame...

1. Au fait, d'ailleurs.

2. Ces sortes de noises ne me sont pas nouvelles.

3. Saint Pierre. V. une suite des piéces précédentes.

1. Payez-moi, « Delivrez avec le sens de payer se trouve malin
les fois alors, notamment dans Froissart. Nous le rencontrerons
plus loin.

2. Sans me jouer plus longtemps de vos airs.

3. Dix propos legers qui s'envolaient comme brins de chaume
d'un toit.

4. Chanter vos sonnettes.

5. Aux godaillards, aux esquets à qui vous vendez vos draps.

6. me ce mot « coguord » une note des piéces qui précèdent.

7. « Buvard ». Ce sens, que donne Colgrève, est le premier qu'ait
eu ce verbe qui, de l'acception générale, passa plus tard à celle
plus particulière de « babiller pour flatter ».

8. La fête. Du nom de ce patron l'on appela « matelonneurs » les
gens trop prompts à s'emporter. Ils sont, dit Régulier (Sécl. xiii).

9. Ils sont matelonneurs, prompts à prendre la mer.

GUILLEMETTE.

On le vous forge !
Et à qui l'avez-vous baillé ?

LE DRAPPIER.

A luy-mesme.

GUILLEMETTE.

Il est bien taillé
D'avoir drap ! Hélas ! il ne hobe ¹ !
Il n'a nul besoin d'avoir robe :
Jamais robe ne vestira,
Que de blanc ; ne ne partira
D'ond ² il est, que les piedz devant ³ !

LE DRAPPIER.

C'est doncq depuis soleil levant ?
Car j'ay à luy parlé sans faute.

GUILLEMETTE.

Vous avez la voix si très-haute :
Parlez plus bas, en charité !

LE DRAPPIER.

C'estes-vous, par ma verité,
Vous-mesme, en sanglante estraine ⁴,
Par le sang bieu ! veez-ry grant paine !
Qui me payast, je m'en allasse ⁵ !
Par Dieu ! oueques que je prestasse ⁶,
Je n'en trouvoy point autre chose !

PATELIN.

Guillemette ? Un peu d'eau rose ? !
Haussez-moi, serrez-moy derriere ?
Trut ⁷ ! à qui parlay-je ! L'osguiere ?
A boire ? Frottez-moy la plante ?

LE DRAPPIER.

Je l'oy là ?

GUILLEMETTE.

Voire.

PATELIN.

Ha, meschante !

1. « Il ne bouge. » C'est le mot de France-Archer, dans son *Monologue*, quand il s'aperçoit qu'il n'a bataillé que contre un mannequin :

Il n'a pié ne man, il ne lobe,
Par le corps bieu, c'est une robe.

2. D'ou, unid.

3. C'est ainsi qu'on emporte les morts.

4. « Avec votre accout qui m'outrage... » Le mot sanglant s'employait souvent dans un sens insultant : « Elle l'appella sanglant sourd, et lui l'appella sanglant orléans, » dit-on dans une *Lettre de réclamation*, que cite Douceux au mot *Sanglante*. La « sanglante étraine » était ce qu'on pouvait souhaiter de pis. Le mot, dit Eustache Deschamps,

Le mal Baud-les le parvoit aboier :
Bieu lay dont la sanglante estraine ?

5. Ce vers était resté proverbe : « Il n'est pas que de fois à n'êtres, dit Estienne Pasquier, quand on lire au payement sa loquax, nous se disions : Qui ne payast, je m'en allasse. »

6. « Chaque fois que j'ai prié. »

7. C'était un cordial depuis longtemps en usage. V. Legend d'Aussy, *Veillée des Français*, t. II, p. 244. Quelquefois on le relevait de masé. Olivier de Serres, p. 908, parle « d'un rose masqué. »

8. Particule d'imprécation, selon Palsgrave (p. 849), pour dire : « Ça, ici, truant ! »

Vien çà ? T'avoze-je fait ouvrir
Ces fenestres ? Vien moy couvrir !
Ostez ces gens noirs !... *Marmara*,
Carimari, *carimara* ¹.
Amenez-les-moy, amenez !

GUILLEMETTE.

Qu'est-ce ? Comment vous demenez !
Estes-vous hors de vostre sens ?

PATELIN.

Tu ne vois pas ce que je sens :
Vela un moine noir qui vole ² ?
Prends-le, baille-lui une estole ³...
Au chat, au chat ! Comment il monte !

GUILLEMETTE.

Et qu'est cery ? N'a' vous pas honte ?
Et, par Dieu ! c'est trop remué.

PATELIN.

Ces physiciens ⁴ m'ont tué
De ces brouilliz qu'ilz m'ont fait boire ⁵ ;
Et toutesfois les faut-il eroire,
Iz en ouvrent comme de cire ⁶.

GUILLEMETTE.

Hélas ! veez-le voir, beau sire :
Il est si très-mal patient ⁷.

LE DRAPPIER.

Est-il malade, à bon oscient,
Puis orains ⁸ qu'il vint de la foire ?

GUILLEMETTE.

De la foire ?

LE DRAPPIER.

Par saint Jehan, voire !

Je cuide qu'il y a esté.
Du drap que je vous ay presté,
Il m'en fault l'argent, maistre Pierre ?

PATELIN.

Ha ! maistre Jehan ! Plus dur que pierre,
J'ay chié deux petites crotes

1. C'est le cri de malédiction que péte Babelais à la populace de Paris, « compasé », jusqu'à en être noyé, par Gargantua (liv. I, ch. xvii).

2. C'est le moine bougre, croquemitaine des gens de Paris, qui, à l'entour de Noël, courait, diast-on, les rues la nuit, avec un grand bruit de chaînes, et totdait le cou à ceux qui mettaient par le voie la tête à la fenestre. V. Cyrano, *Querrez*, 1699, t. I, p. 66.
3. Pour le calmer, le dempser, l'arrêter : « Et puis, li-on dans la *Chronique de Rouss*, p. 101, lay mist-on l'estole autour le col, qui s'avoit obediencie. »
4. Les médecins. Les Anglais disent encore avec le même sens *physiciens*, qu'on trouvera plus loin. Les médecins n'avaient pas sans ce nom très-bonne renommée, d'après la *Bible* Guérol :

Fiés vous tout appeler
Sans fin, ce sont pas hommes.

5. Henri Estienne, en ses *Dialogues de l'usage françois italien*, cite ces deux vers et ajoute qu'ils sont « de cette tout célèbre farce intitulée *Maistre Pierre Pathelin*. »
6. A propos, pour le moine. « La boîte de la jambe droite lui estoit faite comme de cire, » dit Desperriers avec le même sens, *centr* 25.

7. Souffrait, dans la priate.

8. Pour oraisons, ce matin. V. notes des pièces précédentes.

Noires, rondes comme pelotes.
Prendray-je ung autre cristere ?

LE DRAPPIER.

Et que sçay-je ? Qu'en ay-je à faire ?
Neuf francs m'y fault, ou six escus.

PATELIN.

Ces trois petits morceaulx bechez ¹
Les m'appellez-vous pilloueres ² ?
Ilz m'ont gasté les machoueres.
Pour Dieu ! ne m'en faites plus prendre,
Maistre Jehan : ilz m'ont fait tout rendre.
Ha ! il n'est chose plus amere !

LE DRAPPIER.

Non ont, par l'amo de mon pere !
Mes neuf francs ne sont point rendus.

GUILLEMETTE.

Parmy le col soient-ilz pendus,
Tels gens qui sont si empeschables !
Allez-vous-en, de par les dyables,
Puis quo de par Dieu ne peult estre ³ !

LE DRAPPIER.

Par celuy Dieu qui me fist naistre,
J'auray mon drap, ains que je fine ⁴,
Ou mes neuf fraues !

PATELIN.

Et mon orine ⁵
Vous dit-elle point que je meure ⁶ ?...
Pour Dieu ! Faites qu'il ne demeure !
Que je ne passe point le pas !

GUILLEMETTE.

Allez-vous-en ! Et n'est-ce pas
Mal fait de luy tuer la teste ?

LE DRAPPIER.

Dame ! Dieu en ait male feste !
Six aunes de drap maintenant,
Dietes, es-t-ce chose avenant,
Par vostre foy, que je les perde ?

PATELIN.

Se peussiez esclaireir ma merde,
Maistre Jehan : elle est si très-dure,
Que je ne sçay comment je dure,
Quand elle yst hors du fondement.

LE DRAPPIER.

Il me fault neuf francs rondement,

Que, bon gré saint Pierre de Romme...

GUILLEMETTE.

Helas ! tant tourmentez cest homme !
Et comment estes-vous si rude ?
Vous voyez clerelement qu'il cuido
Que vous soyez physicien ?
Helas, le povre chrestien
A assez de male meschance ¹ !
Unze semaines, sans laschance ²
A esté illec, le povre homme...

LE DRAPPIER.

Par le sang Dieu ! je ne sçay comme
Cest accident luy est venu :
Car il est aujourd'huy venu,
Et avons marchandé ensemble :
A tout le moins, comme il me semble,
Ou je ne sçay que ce peult estre !

GUILLEMETTE.

Par Notre Dame ! mon doulx maistre,
Vous n'estes pas en bon memoire.
Sans fante, si me voulez croire,
Vous yrez un peu reposer ;
Car moult de gens pourroient gloser
Que vous venez pour moy ecans.
Allez hors ! Les physiciens
Viendront icy tout en presence.
Je n'ay cure que l'en y pense
A mal ; car je n'y pense point.

LE DRAPPIER.

Et maugrebiou ! suis-je en point ?
Par la feste Dieu ! je cuidoye
Enfor... Et n'avez-vous point d'oye
Au feu ?

GUILLEMETTE.

C'est très-belle demande !
Ah, sire ! ce n'est pas viande
Pour malades. Mangez vos oes,
Sans nous veuir jouer des moes ³ !
Par ma foy, vous estes trop aise !

LE DRAPPIER.

Je vous pry' qu'il ne vous desplaise ;
Car je cuidoye fermement...
Eneor, par lo saint sacrement
Dieu... Dea ! or voyz-je sçavoir.

Il sort et retourne dans sa boutique.

Je sçay bien que je dois avoir
Six aunes, tout en une piece :
Mais ceste femme me despicee ⁴
De tous pointz mon entendement...
Il les a eues vrayement?...
Non a, dea ! Il ne se peut joindre !
J'ay veu la mort qui le vient pointz ;
Au moins, ou il le contrefaiet...
Et si a ! il les print de faiet,
Et les mist dessous son aisselle,

1. Male ehance.

2. Sans en être lâché.

3. Des moes, des grimaces : on lit dans le *Trésor de Brunetto Latini*, p. 379, à propos des magistrats, qu'ils doivent être « de bon corage, non pas de moe, ne de vain gloire ».

4. Depee.

1. Pointes, comme un bec. C'est la seule que donne Cotgrave.
2. Il y a ici un jeu de mots sur pilier dont « pillouere » fut la première forme, et sur « piler », sâmer, gâter.

3. Il y a dans Rabelais (liv. I, ch. XLII) une réminiscence à propos de ce passage : « Aydez-moy de par Iésus, puisque de par l'autre ne voulez, » dit le moine à Gynnasote.

4. Avant que j'en fusisse.

5. La consultation par les urines était fort en usage, et le fut longtemps. Dans le fabliau du *Vlois moer*, d'où fut tiré le *Moine malgré lui*, figurent des « physiciens » qui font « des jugemens d'urine ».

6. Dans l'*Épître dédicatoire de son quatrième livre* au cardinal Odet de Châtillon, Rabelais se souvient de ce passage, qui l'amusait comme médecin : « A ung veillard voulant esleudre l'estal de sa malade, et l'interroger à la mode du noble Patehin : « Et mon orine vous dit-elle pas que je meure ?... »

Par sainte Marie la belle!...
Non a! Je ne sçay si je songe.
Je n'ay point aprens que je donge¹
Mes draps, en dormant, ne veillant?
A nul, tant soit mon bien vuellant²,
Je ne les eusse point acruées³...
Par le sang bieu! Il les a eues...
Et, par la mort! non a, ce tiens-je,
Non a!... Mais à quoi donc en viens-je?
Si a, par le sang Notre-Dame!
Meschoir puist-il de corps et d'ame⁴,
Si je sçay qui sçauroit à dire
Qui a le meilleur ou le pire
D'eux ou de moy! Je n'y voy goute!...

PATELIN, à Guillemette.

S'en est-il allé?

GUILLEMETTE.

Paix! J'escoute
Ne sçay quoy qu'il va flageollant.
Il s'en va si fort grumelant,
Qu'il semble qu'il doive desver⁵.

PATELIN.

Il n'est pas temps de se lever?
Comme il est arrivé à point!

GUILLEMETTE.

Je ne sçay s'il reviendra point.
Nenny den, ne bougez encore!
Nostre fait seroit tout frelore⁶,
S'il vous trouvoit levé.

PATELIN.

Saint George!

Qu'il est venu à bonne forge,
Luy qui est si tres-mesercant⁷?
Il est en luy trop mieux seant,
Qu'ung crueifx en ung moustier⁸.

GUILLEMETTE.

En ung très-ord⁹ vilain broustier¹⁰,
One lard ès pois n'escheut si bien!
Et, quoy, den, il ne faisoit rien¹¹
Aux dimanches!

PATELIN.

Pour Dieu! sans rire!

S'il venoit, il pourroit trop nuyre.
Je m'en tiens fort qu'il reviendra.

1. « Que je donge. » La première forme de « dîner » était *douger*, *doguer*.

2. « Tant me fit-il aul. »

3. « Donnez à crédit. » Adonc, fit le comte savoir parul la eint qui ses goss avoient rien norm (pris à crédit)... ou seroit payé. » Froissart, liv. II, chap. LXXX.

4. « Puisse-t-il lui arriver malheur d'âme et de corps! »

5. *Enléver*.

6. *Preda*. V. sur ce mot qui vient de l'allemand *verloren*, qui a le même sens, une note des premières pages.

7. *Si dur aux créances*, il y a bel au jeu de mots sur les deux sens de *crédit* : avoir la foi, et faire crédit; et de *méservant* : n'avoir pas la foi, et refuser crédit. *Méservant* signifiait ainsi tout ensemble un incroyant et un terrible créancier.

8. *Moustier*, couvent.

9. *Salé*.

10. *Brouet*.

11. Il se faisait encore des, *saucis saucis*.

GUILLEMETTE.

Par mon serment, il s'en tieudra,
Qui voudra; mais je ne pourroye!

LE DRAPPIER, seul, chez lui.

Et, par le saint soleil qui roye¹,
Je retourneray, qui qu'en grouse²,
Chez cest advocat d'eau douce.
Hé, Dieu! quel retrayer de rentes,
Que ses parens ou ses parentes
Auroient vendu! Or, par saint Pierre,
Il a mon drap, le faux tromperre!
Je luy baillay en ceste place.

GUILLEMETTE, chez elle.

Quand me souvient de la grimace
Qu'il fai-soit en vous regardant,
Je ris! Il estoit si ardent
A demander...

PATELIN.

Or, paix, riace³!

Je regnie bieu, que jà ne face :
S'il advenoit qu'on vous ouist,
Autant vaudroit qu'on s'enfouist.
Il est si très-rebarbatif.

LE DRAPPIER, chez lui.

Et cest advocat potatif⁴,
A trois leçons et trois pseaumes⁵!
Et tient-il les gens pour Guillaumes?
Il est, par Dieu! aussi pendable,
Comme seroit un branc prenable⁶.
Il a mon drap, ou je regnie bieu!
Et il m'a joué de ce jen...

Il va frapper à la porte de Pothelin.

Hola! Où estes-vous foye⁷?

GUILLEMETTE.

Par mon serment, il m'a ouye!
Il semble qu'il doye desver.

PATELIN.

Je feray semblant de resver.
Allez là?

1. *Rayonne*.

2. « Qui qu'en grouge, » comme dans la fameuse devise des ducs de Bourbon. « *Grouce* », pour *grogner*, se trouve dans la lettre des Cinq Sœurs.

Et qu'est-ce? ou grouce-le?

3. « *Riace*. » On disait aussi *rirece*.

4. Ce mot, suivant les diverses éditions anciennes, est écrit *portatif*, qui ne signifie rien, ou *potatif*, comme *leu*, qui ne signifie pas davantage. Je crois qu'il faut lire : « *potatif* », c'est-à-dire « qui passe pour être ce qu'il n'est pas ». Le mot était déjà de temps. On le trouve dans Fastoch Deschamps. C'est une expression du droit. En la prêtant au drapier, on lui fait entendre qu'on se cache en terre.

5. C'est-à-dire de rien du tout, à la mode de Fécamp et de ses environs : « A quel usage dites-vous ces belles heures, dit Gargantua? — A l'usage, dit le moine, de Fécamp, à trois psaumes et trois leçons, au lieu de tout qui ne veult. » Babelain, liv. I, ch. XII.

6. « Il est à prendre, comme une virgule ricipera qu'on prend à son croc. » Le *branc* était une sorte d'épée, à l'imitation de *brancs* italiens; aussi disait-on quelquefois *branc*, d'un cat sans le verbe *brander*.

7. *Cacher en terre*.

GUILLEMETTE, *ouvrant au Drappier.*

Comment vous criez!

LE DRAPPIER.

Bon gré en ayt Dieu! Vous riez?
Cà, mon argent!

GUILLEMETTE.

Sainte Marie!
De quoy cuidez-vous que je rie?
Il n'a si dolente en la feste!...
Il s'en va: oncques tel tempeste
N'ouystes, ne tel frenaisie:
Il est encore en resverie:
Il reuve; il chante, et puis fatrouille
Tant de languaiges, et barbouille:
Il ne vivra pas demye heure.
Par ceste ame! je ris et pleure
Ensemble.

LE DRAPPIER.

Je ne sçay quel rire,
Ne quel pleurer. A brief vous dire,
Il faut que je soye payé.

GUILLEMETTE.

De quoy? Estes-vous desvoyé?
Recommencez-vous vostre verve?

LE DRAPPIER.

Je n'ay point appris qu'on me serve
De tels mots, en mon drap vendant.
Me voulez-vous faire entendant
De vessies, que sont lanternes?

PATELIN, *simulant le délire.*

Sus tost! la Roïne des Guitermes¹
A coup, qu'ell' me soit approchée?...
Je sçay bien qu'elle est accouchée
De vingt et quatre Guiternoaux,
Enfans de l'abbé d'Iverneaux²:
Il me faut estre son comere.

GUILLEMETTE.

He! pensez à Dieu le pere,
Mon amy, non pas à guitermes?

LE DRAPPIER.

Ha! quels bailleurs de balivernes
Sont-ce cy?... Or tost, que je soye
Payé, en or ou en monnoye,
De mon drap que vous avez prins?

GUILLEMETTE.

He, dea, se vous avez mesprins
Une foys, ne souffit-il mye?

1. Fantaisie, caprice, comme dans le *Bonnet de la Rose*, vers 1215.

2. Mes fans sans costes leur verve.

3. Gallares.

4. L'abbaye d'Iverneaux (*de Hibernia*), de l'ordre de Saint-Augustin, était située dans une vallée à une lieue de Bre-Cante-Robert. Elle dépendait du diocèse de Paris. Ses abbés comprirent par millions sept vingt-un (sept quarante et un) seigneurs qui avaient droit de résider dans certains quartiers de Paris; de là prit son une certaine popularité qui trouve ici son écho.

LE DRAPPIER.

Sçavez-vous qu'il est, belle amy?
M'aist Dieu, je ne sçay quel mesprendre!...
Mais quoy! il convient rendre ou pendre¹.
Quel tort vous fais-je, se je vien
Ceans, pour demander le mien?
Quel? Bon gré saint Pierre de Rome!

GUILLEMETTE.

He! tant tormentez cest homme!
Je voy bien, à vostre visaige,
Certes, que vous n'estes pas saige...
Par ceste Pecheresse lasse²,
Si j'eusse ayde, je vous lyasse!
Vous estes trestout forcené.

LE DRAPPIER.

He! j'enraige que je n'ay
Mon argent!

GUILLEMETTE.

Ha! quel niceté!
Seigneuriez-vous? *Benedicite!*
Faites le signe de la croix?

LE DRAPPIER.

Or, regnie-je bien, se j'accrois,
De l'année, drap!... He! quel malade!

PATELIN.

Mere de Dieu, la Coronade,
Par fyé, y m'en vuol ambr,
Or renaghe bien, outre mar!
Ventre de Dieu! zen dict gigone,
Castay carrible, et res ne donne.
Ne carillaine, lay ta none;
Que de l'argent il ne me sone³.

Au Drappier.

Avez entendu, beau cousin?

GUILLEMETTE.

Il eut ung oncle Lymosin,
Qui fut frere de sa belle anto:
C'est ce qui lo fait, je me vante,
Gergonner en Lymosinois.

LE DRAPPIER.

Dea, il s'en vint en tapinois,
A-tout⁴ mon drap souz son aisselle.

1. « Brader ne se laisser prendre. » Guillaume ne fait que répéter ici un proverbe qui était venu de la complainte du prévôt Hugues Aubreyt en 1234.

2. Ce doit être sainte Marie l'Égyptienne qui, par ses fastes, sa piélté et ses pérégrinations, mérita au mieux ce titre de Pecheresse lasse. La chapelle aux curieux viraux qui était sous son invocation à Paris l'y avait rendue populaire. Cette chapelle se trouvait dans une rue qui, à cause de la sainte, s'appela rue de l'Égyptienne, puis de la Gépienne, et enfin, comme aujourd'hui encore, de la Jussienne.

3. Nous entrons ici dans la série des dérangions en patois que personne n'a expliquées et que nous n'essierons pas d'expliquer davantage. Ce fut dans l'origine l'un des plus grands effets de cette fureur, et son des causes de son immense succès. Rabelais tira de s'en faire un semblable, avec la baragone polyglotte de Panurge: « J'adjusteray, dit Pasquier, que nostre gentil Rabelais la vouloit imiter, quand, pour se donner carrière, il introduisit Panurge par les sept ou huit languages divers, au premier abouchement de lay avec Pantagruel, le tout en la même façon qu'avait fait Patelin avec le rector. »

4. Avec. — Rabelais s'est encore souvenu de ce vers (Br. I,

PATELIN.

Venez ens¹, douce damiselle?...
Et que veut este erapaudaille?
Allez en arriere, nardaille!
Cha tost, je veul devenir preste.
Or cha, que le deable y poist estre
En chelle viele prestrerie!
Et faut-il que le preste rie,
Quand il deust canter sa messe?

GUILLEMETTE.

Helas ! hélas ! l'heure s'appresse
Qu'il faut son dernier sacrement !

LE DRAPPIER.

Mais comment parle-il proprement
Picard ? D'oïd vient tel coquardie² ?

GUILLEMETTE.

Sa mere fut de Picardie ;
Pour ce, le parle maintenant.

PATELIN.

D'oïd viens-tu, carême prenant ?
Wacarme liefve, Gonedman,
Tel bel highod gheueran³,
Henry, Henry, consclapen
Ich salgned, ne de que maiguen ;
Grile, grile, schole houden,
Zilop, zilop, en nom que bouden,
Disticien unen desen versen
Mat groet festal ou truit den herzen.
Hau, Wattewille ! come trie.
Cha, à dringuer, je vous en prie ?
Commare, se margot de l'eau ;
Et qu'on m'y mette ung petit d'eau ?
Hau ! Watwille ! pour le frimas,
Faietes veuir sire Thomas,
Tantost, qui me confessa.

LE DRAPPIER.

Qu'est ce cy ? Il ne cessera
Huy de parler divers language ?
Au moins, qu'il me baillast ung gaige,
Ou mon argent, je m'en allasse !

GUILLEMETTE.

Par les angouisses Dieu ! moy lasse !
Vous estes ung bien divers⁴ homme !
Que voulez-vous ? Je ne sçay comme
Vous estes si fort obstiné.

PATELIN.

Or cha, Renouart au Tiné⁵,

Les playes Dieu ! Qu'est-ce qui s'ataque
A men eul ? Est-choe or uue vaque,
Unc mousse, ou ung escarbot ?
Hé dea, j'ay le mau saint Garbot⁶ !
Suis-je des Foyreux de Bayeux ?
Jeuu du Queenin⁷ sera joyeux ?
Mais qu'il sçache que je le sée...
Bé ! par saint Jean ! je herée
Voultiers à luy une fés.

LE DRAPPIER.

Comment peut-il porter le fés
De tant parler ? Ha ! il s'afole !

GUILLEMETTE.

Celuy qui l'apprint à l'escole
Estoit Normand : ainsi avient
Qu'en la fin il luy en souvient.
Il s'en val

LE DRAPPIER.

Ah ! sainte Marie !
Veyz la plus grand⁸ resverie
Où je fusse oncques-mais bouté.
Jamais ne me fusse douté
Qu'il n'eust huy esté à la Foire !

GUILLEMETTE.

Vous le euydez ?

LE DRAPPIER.

Saint Jacques ! voire :
Mais j'apperryoy bien le contraire.

PATELIN.

Sont-il ung assue que j'os braire ?
Halas ! hélas ! cousin à moy !
Iz seront tous en grand esmoy.
Le jour, quand je ne te verray,
Il convient que je te herry ;
Car tu m'as fait grand tricherie :
Tu faiet, il est tout tromperry.
Ha oul danda, oul en ravezie
Corf ha en euf.

GUILLEMETTE.

Dieu vous bénie !

PATELIN.

Huis oz bez ou drone noz badou
Bigant an ean en ho madou
Empedit dich guiebnuan
Quez que vient ob dre donchaman
Men ex cachet hoz bouzelou
Euy obet grande canou

ch. XXV) : « Ainsi l'emporte en tapinois, comme fit Patehin son drap. »

1. Ici, *in*.

2. Cette farce, cette comédie.

3. Nous sommes ici en plein Romand, le mot *wacarme* suffirait pour le prouver. C'était le cri de guerre des gens des Flandres, comme en le voit par le vers 2812 de *Beaumont le Noë* :

Wacarme seroit si erier costerme.

4. « Singulier, étrange. » C'est avec ce sens que le mot se trouve dans la phrase si célèbre de Montaigne : « C'est un sujet merveilleusement vaia, divers et soudoyant que l'homme. »

5. Héros qui figure, avec sa masse cernée de fer comme un

bouzeu (*fiel* ou *fière*), dans l'une des branches du roman de *Guillaume en court nez*. Le souvenir de ce roman de Guillaume l'Éthérique, jeté au travers des ébatssements de Guillaume le drapier sibi, est très-ombrage.

6. La dysenterie. — Par un de ces jeux de l'esprit populaire, dont nous avons tant d'exemples au moyen âge, et qu'aujourd'hui il est très-difficile d'expliquer en style décent, on avait donné pour patron spécial à cette maladie, saint Gerbold, Garbolt ou Garbot, évêque de Bayeux, la ville la plus célèbre par ses fétures. Le surnom a doublé sans qu'on avait donné à ses habitants, et qui se litoute au vers qui suit, en venant. V. à ce sujet Bourage au mot *Seuacellar*, et Flouquet, *États historiques sur la ville de Bayeux*, ch. unvins.

7. Chronis.

Maz rochet crux dan hoicon,
So lo oz merveil gunt nacon,
Aluzen archet episy,
Har calz amour ha courteisy ¹.

LE DRAPPIER.

Helas ! pour Dieu, entendez-y !
Il s'en va ! Comment il gargouille ?
Mais que dyable est-ce qu'il barbouille ?
Sainete Dame ! comme il barbote !
Par le corps bieu ! il barbotote
Ses mots, tant qu'on n'y entent rien.
Il ne parle pas chrestien,
Ne nul languaige qui apere ².

GUILLEMETTE.

Ce fut la mere de son pere,
Qui fut atraicte de Bretagne...
Il se meurt : cecy nous enseigne
Qu'il fault ses derniers sacremens.

PATHELIN.

Hé, par saint Gignon, tu ne meus !
Vualx te Deu, vilain de Lorraine !
Dieu te mette en male sepmaine !
Tu ne vaulx mye ue vicilz mate
Va, sanglante botte chavate,
Va, coquin ; va, sanglant paillard ;
Tu me refais trop le gaillard.
Par la mort bieu ! Ça, vien t'en boire,
Et baillie-moy stan grain de poire :
Car vraeyment je le mangera,
Et, par saint George, je beura
A ty !... Que veux-tu que je die ?
Iy, viens-tu niant de Picardie ³ ?
Jacque niant, que t'es ebaubis ?
Et bona dies sit vobis,
Magister amantissime,
Pater reverendissime ⁴.

1. Gignon, qui voulait tout expliquer, n'est pas de ceux qu'il n'a appris ce que ce bas-breton signifiait. Le Breton tres-bretonnant Louis Souvestre prit la peine de le chercher pour lui. Après avoir refusé la plupart des mots, il lui envoya une traduction inutile à reproduire ici : « Il y a là, dit-il dans sa lettre d'envoi pour résumer cette divagation bretonnante, il y a les vers de prophète, d'autres empruntés sans doute à des poésies bretonnes du temps, d'autres inventés ; le tout entremêlé d'une manière grotesque pour reproduire le désordre de la folie. »

2. « Qui en sait l'apparence. » — Ne pas parler langage chrestien était le plus terrible signe de damnation. Celui à qui s'adressait ce langage maudit en devenait ensorcelé : « Par la vertebieu, fait dire Rabelais au Panurge dans l'antre de la Sibylle de Panasson (liv. III, ch. xxvii), je tremble, je crois que je suis charmé. Elle ne parle pas chrestien. » Dans Rabelais encore, à l'épisode de Panurge et de l'escouier limosin, le premier dit à l'autre qu'il n'a compris pas : « Mou ami, parlez-vous chrestien ou patelois ? »

3. Nous sommes ici en plein langage breton, le dernier de ceux que doit parler Pathelin, et dont Pasquier nous donne ainsi la nomenclature : « Car ce seu reverses il parle cinq ou six sortes de langages, limosin, picard, normand, breton, berrain... » Gignon fait en remarquer que Pathelin parle à Guillaume, qu'il a appelé « vilain de Lorraine », comme à un Lorrain, avec les propres expressions du pays : *A ty, niant, stan grain de poire*. « Et, ajoutez-y, comme le pauvre Guillaume entend tout cela avec l'air bête d'un homme qui n'y comprend guère, l'autre lui demande : Arrives-tu de Picardie, que tu as l'air si ébahi quand je te parle breton ? Ah, il passe sa langue pour se rendre plus clair. »

4. Rabelais, dans sa curieuse lettre à Antoine Gallot, seigneur de la Court Compaing, que possédait Lebellet et qu'on trouve dans les récentes éditions de son *Journal*, à la date du 22 janvier 1616, parle conséquemment par et vers macaronique, et par les dent

Quomodò brulis ? Que nova ?

*Paritius non sunt omnia,
Quid petit ille mercator ?
Dicat sibi quod truffatur
Ille, qui in lecto jacet,
Vult et dare, si placet,
De oed ad comedendum ;
Si sit bono ad edendum,
Pete sibi sine mord ¹.*

GUILLEMETTE.

Par mon serment, il se mourra
Tout parlant ! Comme il escume !
Veez-vous pas comment il fume ?
A haultaino divinité
Or s'en va son humanité !
Or demourray-je povre et lasse !

LE DRAPPIER, à part.

Il fust bon que je m'en allasse,
Avant qu'il eust passé le pas.

(A Guillemette.)

Je doute qu'il ne voulist pas
Vous dire, à son trespressement,
Devant moy, si priveement,
Aucuns scores, par aventure ?
Pardonnez-moy ; car je vous jure
Que je euydoie, par ceste ame,
Qu'il cust eu mon drap. Adieu, dame.
Pour Dieu, qu'il me soit pardonné ² !

GUILLEMETTE.

Le benoist jour vous soit donné !
Si soit ³ à la povre dolente !

LE DRAPPIER, seul.

Par sainte-Marie la gente !
Je me tiens plus esbaubely
Qu'onques !... Le dyable, en lieu de ly,
A prins mon drap pour moy tenter.
Benedicite ! Attender
Ne puist-il jà à ma personne !
Et, puis qu'ainsi va, je le donne,
Pour Dieu, à quiconques l'a prins.

PATHELIN, après le départ du Drappier.

Avant ! Vous ay je bien appris ?
Or s'en va-il, le beau Guillaume !

qui suivent, en ajoutant : « Ces paroles, proposées devant nos réverences et translatees de patelois en nostre vulgaire urleuain, valent ostant à dire que si je disois : Monsieur, vous soies le tres-bien revenu des nopees, de la feur, de Paris. Si lu vertu Dieu vous inspireit de transporter vostre patronné jusqu'en cestuy hermitage, sans oums en raconter de belles ! »

1. Voici la traduction de ce latin, dans lequel, pour qu'il soit mieux de cuisine, Pathelin rappelle à Guillaume l'oise qu'il lui avait promis à manger : « Que le bon jour soit pose vous, maître tres-sain, pere reverendissime. Que brouillez-vous (brulis) ? Quel de nouveau ? Il n'y a pas d'œufs à Paris. Que demande ce marchand ? Qu'il se dise que le troupeur qui est couché dans ce lit veut lui donner, s'il lui plaît, une oie à manger. Qu'il se demande si l'oie est bonne à manger sans retard. »

2. C'était une formule d'adieu. Jehan de Sainet (ib. xviii) se l'applique pas en prenant congé de la reine : « Ad malum, diu, pose liex qu'il me soit pardonné. »

3. Ainsi soit-il.

Dieux ! qu'il a dessousz son heaulme ¹
De menues conclusions !
Moult luy viendra d'avisions
Par nuyt, quant il sera couchié.

GUILLEMETTE.

Comment il n'esté mouchié ² !
N'ay-je pas bien fait mon devoir ?

PATHELIN.

Par le corps bleu ! à dire voir,
Vous y avez très-bien ouvré.
Au moins, avons-nous recouvré
Assez drap pour faire des robes.

LE DRAPPIER, *chez lui*.

Quoy, dea ! chacun me pais de lobes ³ !
Chacun m'emporte mon avoir,
Et prent ce qu'il en peut avoir !
Or suis-jo le roy des marchans ?
Mesmement, les bergers des champs
Me cabassent ⁴ ; ores le mien,
A qui j'ay tousiours fait du bien.
Il ne m'a pas pour rien gabé ⁵ !
Il en viendra au pied levé ⁶,
Par la Benoïste couronné ⁷ !

THIBAUT AIGNELET, *berger*.

Dieu vous doint benoïste journée
Et bon vespre ⁸, mon seigneur doult !

LE DRAPPIER.

Hal es-tu là, truant merdouz !
Quel bon varlet ! Mais à quoy faire ?

LE BERGIER.

Mais, qu'il ne vous vueille desplaire ;
Ne sçay quel vestu de royé,
Mon bon seigneur, tout desvoyé,
Qui tenoit ung fouet sans esfoïe ⁹,
M'a dict... Mais je ne me recorde

Point bien, au vray, ce que peut estre.
Il m'n'parlé de vous, mon maistre,
Et ne sçay quelle ajournerie.
Quant à moi, par sainte Marie !
Je n'y entends, ne gros, ne gresle.
Il m'a broüillé de pesle mesle,
De brebis, et de relevée ¹ ;
Et m'a fait une grant levée,
De vous, mon maistre, de boucher ²...

LE DRAPPIER.

Se je ne te fais embouehier ³
Tout maintenant devant le juge,
Je prie à Dieu que le deluge
Courre sur moy, et la tempeste !
Jamais tu n'assommeras beste,
Par ma foy, qu'il ne t'en souviene !
Tu me-rendras, quoy qu'il advienne,
Six aulnes... dis-je, l'assommaige
De mes bestes, et le dommaige
Que tu m'as fait depuis dix ans.

LE BERGIER.

Ne croyez pas les mosdisans,
Mou bon seigneur ; car, par ceste ame...

LE DRAPPIER.

Et, par la Dame que l'en reclame !
Tu rendras, avant samedy,
Mes six aulnes de drap... Je dy,
Ce que tu as prins sur mes bestes.

LE BERGIER.

Quel drap ? Ah ! mon seigneur, vous estes,
Ce croy, courroucé d'aistre chose.
Par saint Len ! mon maistre, je n'ose
Rien dire, quand je vous regarde.

LE DRAPPIER.

Laisse m'en paix, va t'en, et garde
Ta journée ⁴, se bon te semble !

LE BERGIER.

Mon seigneur, accordons ensemble :
Pour Dieu ! que je ne plaide point ?

LE DRAPPIER.

Va, ta besongne est en bon point ;
Va t'en ! Je n'en accorderay,
Par Dieu, je n'en appointeray
Qu'ainsi que le juge fera.
Ha, quoy ! chacun me trompera
Mesouen ⁵, se jo n'y pourvoie.

1. « De l'après-midi. » C'est encore le terme employé en droit.

2. Sans doute que dans l'assignation de Guillaume à Aiguelet, il y avait quelques mots contre celui-ci, qui s'était fait le boucher de son troupeau. Breyss a pris occasion de ce seul mot pour tout ce qu'il dit du commerce d'Aiguelet avec les bouchers auxquels il vendait les brebis qu'il avait en garde.

3. Tenir en bride, comme un cheval à qui l'on a mis son mors.

4. Il en devoit être embouehier.

5. Sans doute que dans l'assignation de Guillaume à Aiguelet, il y avait quelques mots contre celui-ci, qui s'était fait le boucher de son troupeau.

6. « Garde-ton ajournement. »

7. C'est le même mot que *merdouz*, d'ordinaire.

1. « Sous son casque. » En avoir sur ou sous le casque, le béguin, la fequet, voulait dire être affublé de quelque chose : « Flassons foiz, dit Tollemaut dans le même vers (L. IV, p. 36), la dame avait en sur son fequet. » C'est du reste d'une rare expression qu'est venu le mot *foquet* pour dire un cerveau dérangé.

2. Le peuple dit avec le même sens *remouché*, qui se trouve déjà au xiv^e siècle dans le dictionnaire de Nicot, et no pen plus tard dans celui de Cotgrave.

3. « Mogeris, desperis. » C'est un mot qui ne tarda pas à vieillir. Cotgrave, en 1611, le donne comme étant du vieux français (*old french*).

4. « Me tromper. » V. la première note de cette pièce.
5. Moqué. « Il est, liens-nous dans les *Esprits de Lazires*, il ait des coppiens de La Fieche, qui ne font que se gâcher d'autroy. »

6. « Il en répondra tout de suite, » *ex tempore*, dit Cotgrave.

7. « Par la Vierge béate et couronnée. »

8. « Bonsoir. »

9. Estimac Pasquier constate la curieuse de tout ce passage, pour la connaissance de certaines choses du temps : « Les sergens exploitans (porteurs d'espions) portèrent leurs manleaux bigarrés, ainsi que nous recueillons de nos mœurs, ne sçay quel vestu de royé, et encore estoient habus de porter leur verge, et s'est ce que le berger veut dire, quand il parlé d'un fouet sans esfoïe. Bercia nous peuvons approuder que ce n'est pas sans raison qu'on appelloit les sergens à pied, sergens à verge, costume que Fou voult faire revivre par l'eddit d'Orléans fait à la postulation des trois estats, en l'an 1540, quand par articles rapres on ordonna que fussions contrainct d'obéir au roulement d'un sergent, et de le suivre, voire en prison, lorsqu'il nous toucheroit de sa verge. »

LE BERGIER.

A Dieu, sire, qui vous doit joye !
Il faut donc que je me defende.

Il frappe à la porte de Pothelin.

A-il ame là ?

PATELIN.

On me pende,
S'il ne revient, parmy la gorge !

GUILLEMETTE.

Et non fait, que bon gré saint George !
Ce seroit bien au pis venir.

LE BERGIER, *entrant.*

Dieu y soit ! Dieu puist advenir !

PATELIN.

Dieu te gard, compains ! Que te fault ?

LE BERGIER.

Où me piquera en défaut,
Se je ne voys à ma journée,
Monseigneur, à de relevée.
Et, s'il vous plaist, vous y viendrez,
Mon doux maistre, et me defendrez
Ma cause ; car je n'y sçay rien.
Et je vous payeray très-bien,
Pourtant, se je suis mal vestu.

PATELIN.

Or vien çà parler ! Qui es-tu ?
Ou demandeur ? ou defendeur ?

LE BERGIER.

J'ai affaire à ung entendeur
(Entendez-vous bien, mon doux maistre ?)
A qui j'ay longtemps mené paistre
Ses brebis, et les luy gardoye.
Par mon serment ! je regardoye
Qu'il me payoit petitement...
Diray-je tout ?

PATELIN.

Dea, seurement :
A son conseil doit-on tout dire.

LE BERGIER.

Il est vray et verité, sire,
Que je les luy ay assommées,
Tant que plusieurs se sont pasmées
Maintesfois, et sont cheutes mortes,
Tant feussent-elles saines et fortes,
Et puis, je luy fesoye entendre,
Afin qu'il ne m'en peust reprendre,
Qu'ilz mourroient de la clavelée.
« Ha ! fait-il ; ne soit plus meslée
Avec les autres : gette-la !
— Voulentiers ! » fais-je. Mais cela
Se faisoit par une autre voye ;
Car, par saint Jean ! je les mangeoye,
Qui sçavoys bien la maladie.
Que voulez-vous que je vous die ?
J'ay recy tant continué,

J'en ay assommé et tué
Tant, qu'il s'en est bien apperceu.
Et quand il s'est trouvé deceu,
M'aist Dieu ! il m'a fait espier :
Car on les ouyt bien crier,
(Entendez-vous ?) quand on le sçait.
Or, j'ay esté prins sur le faict :
Je ne le puis jamais uier.
Si vous voudroye bien prier
(Pour du mien, j'ay assez financé)
Que nous deux luy baillions l'avance !
Je sçay bien qu'il a bonne cause ;
Mais vous trouverez bien tel clause,
Se voulez, qu'il l'aura mauvaise.

PATELIN.

Par ta foy, seras-tu bien aise ?
Que donras-tu, si je renverse
Le droit de ta partie adverse,
Et si je t'en envoie absoulz ?

LE BERGIER.

Je ne vous payeray point en soulz,
Mais en bel or à la couronne ¹.

PATELIN.

Donc auras-tu ta cause bonne.
Et, fust-elle la moitié pire,
Tant mieulx vault, et plustost l'empire,
Quand je veulx mon sens appliquer.
Que tu m'orras bien descliquer ²,
Quand il aura fait sa demande !
Or, vien çà : et je te demande,
Par le saint Sang bien precieux !
Tu es assez malitieux
Pour entendre bien la cautelle.
Comment est-ce que l'en l'appelle ?

LE BERGIER.

Par saint Maur ! Thibault l'Aignelet.

PATELIN.

L'Aignelet, maint aigneau de lait
Tu as cabassé à ton maistre ?

LE BERGIER.

Par mon serment ! il peut bien estre
Que j'en ay mangé plus de trente
En trois ans.

PATELIN.

Ce sont dix de rente,
Pour tes dez et pour ta chandelle ³.

1. « Precious ore lui le pas, l'avantage. »

2. C'est l'écu de trente sols dont il a été parlé plus haut. Il avoit cours depuis le Philippe le Bel. Les écus en treize que Louis XI fit frapper un peu plus tard, par ordonnance du 2 nov. 1475, et qu'on appela ainsi à cause du soleil placé au-dessus de la couronne, furent d'un aloi un peu plus élevé. (Leblanc, *Traité des monnoies*, p. 8.)3. Jouer de la langue comme d'un cliquet. Dans le *Débat de la sourrière et de la chambrière*, la première dit à l'autre :

« As-tu tout dit, descliquet tout ? »

Garde de rien laisser derrière. »

4. « Pour les menus profits. » Plus tard ces menus profits des gens de services, notamment des portiers, furent si considérables, qu'on

Je croy que luy bailleray belle L...
Penses-tu qu'il puisse trouver
Sur piez, par qui ces faicts prouver ?
C'est le chief de la playderie.

LE BERGIER.

Prouver, sire! Sainte Marie !
Par tous les saintes de paradis !
Pour ung, il en trouvera dix,
Qui contre moy deposeront.

PATELIN.

C'est ung cas qui bien fort desrompt
Ton faict... Vey que je pensoye :
Je faindray que point je ne soye
Des tiens, ne que je te visse onques ?

LE BERGIER.

Ne ferez, Dieux !

PATELIN.

Non, rien quele onques.
Mais vey qui te conviendra ;
Se tu parles, on te prendra,
Coup à coup, aux positions ¹ ;
Et, en telz cas, confessions
Sont si très-prejudiciables,
Et nuisent tant, que ce sont dyables !
Et, pour ce, vey qu'il faudra :
Jà tost, quand on l'appellera
Pour comparoïr en jugement,
Tu ne respondras nullement,
Fors *Bée*, pour riens que l'on te die.
Et, s'il advient qu'ou te maudie,
En disant : « Hé, cornart puant,
Dieu vous mette en mal an, truant !
Vous moquez-vous de la justice ? »
By : *Bée*. « Ha ! feray-je ; il est nice ² ;
Il cuide parler à ses bestes. »
Mais, s'ilz devoient rompre leurs testes,
Que autre mot n'yse ³ de ta bouche :
Garde-t'on bien !

LE BERGIER.

Le faict me touche.
Je m'en garderay vrayement,
Et le feray bien proprement,
Je vous le promets et afferme.

PATELIN.

Or t'en garde ; tiens-toy bien ferme.
A moy-mesme, pour quelque chose
Que je te die ne propose,
Si ne respondz point autrement.

LE BERGIER.

Moy ! Nenny, par mon sacrement !

evigis qu'ils y prendraient de quoi payer non-seulement leur chan-
delle, mais celle de la maison. C'est ce qui nous donne le sens de
ce que dit le portier Petit-Jean, des *Piandres* :

On n'avait demer soin
De fessier la maison de chandelle et de fuis.
Mais je n'y perdy rien. Kado, vaillie que vaillie,
J'muras, sur le marche, fari busa fessier la paine.

1. Aux questions posées.
2. Niais, Niesier. V. sur ce mot une note des pièces qui précèdent.
3. Na sorte.

Dictes hardiment que j'affolle,
Se je dy huy autre parole,
A vous, ne à autre personne,
Pour quelque mot que l'on me sonne,
Fors *Bée*, que vous m'avez appris.

PATELIN.

Par saint Jean ! ainsi sera prins
Ton adversaire par la moe ¹.
Mais, aussi, fais que je mé loe,
Quand ce sera fait, de ta paye ?

LE BERGIER.

Monseigneur, se je ne vous paye
A vostre mot ², ne me croyez
Jamais. Mais, je vous pry', voyez
Diligemment à ma besongne.

PATELIN.

Par Nostre Dame de Boulogne ³ !
Je tiens que le juge est assis ;
Car il se siet toujours à six
Heures, ou illec environ.
Or vien après moy ; nous n'iron
Pas tous les deux par une voye.

LE BERGIER.

C'est bien dit : afin qu'on ne voye
Que vous soyez mon advocat ?

PATELIN.

Nostre Dame ! moquin, moquat,
Se tu ne payes largement !...

LE BERGIER.

Dieux ! à vostre mot vrayement,
Monseigneur, n'en faictes nul doute.

PATELIN, seul.

Hé doa, s'il ne pleut, il desgoute ⁴.
Au moins auray-je uue espioche ⁵ :
J'auray de luy, s'il chet en coche,
Ung escu ou deux, pour ma paine.

Devant le Juge.

Sire, Dieu vous doit bonne ustraine,
Et ce que vostre cuer desire !

1. Par la bouche, par le bec.
2. A votre prix. — Le fausé équivoque ici sur le double sens de mot. Il payera en effet Patelin, à son mot, puisque le bec qu'il lui a appris sera son seul paiement.
3. Sous Louis XI, même avant qu'il lui eût, en 1477, fait hommage de la ville, dont elle était la patronne, et de son comté, Notre-Dame de Boulogne était en grand crédit. La dévotion du roi, qui finit par se manifester de la façon que nous venons de dire, avait entraîné celle de tout le royaume.
4. Il vient encore quelque peu d'un moulin. — « S'il ne pleut, il desgoute, » dit, dans les *Contes d'Entrée*, le vicé Lrulpold, qui, lui aussi, se souvient de son *Patelin*.
5. Petit poisson qui est le menu fretin de la pêche. Le mot *épiocher*, dont nous avons fait le terme populaire *épiocher*, pour dire chercher des ruses, s'annonce à des veilles, en est venu. Kirisme Pasquier (liv. XX, lettre 3) s'est servi du mot *épiocher* avec le sens dont nous parlons. Il se trouve encore méme dans la *Lettre de M. Favrou à Malherbe sur sa traduction de l'Épithélique du cavalier Marin* : « Mille autres veilles, ou ils s'amusent à épiocher, et pointiller sur les ajflabes et parades, au lieu de s'attacher à la substance des choses. »

LE JUGE.

Vous soyez le bien venu, sire !
Or vous ouvrez. Ça, prenez place.

PATELIN.

Dea, je suis bien, sauf votre grace :
Je suis icy plus à delivre¹.

LE JUGE.

S'il y a riens, qu'on se delivre
Tantost², afin que je me lieve ?

LE DRAPPIER.

Mon advocat vient, qui achève
Ung peu de chose qu'il faisoit,
Monseigneur ; et, s'il vous plaisoit,
Vous feriez bien de l'attendre.

LE JUGE.

Hé dea ! j'ay ailleurs à entendre.
Se vostre partie est presente,
Delivrez-vous³, sans plus d'attente.
Et n'estes-vous pas demandeur ?

LE DRAPPIER.

Si suls.

LE JUGE.

Où est le defendeur ?
Est-il cy present en personne ?

LE DRAPPIER.

Oui ; veez-le là qui ne sonne
Mot ; mais Dieu scet qu'il en pense.

LE JUGE.

Puisque vous esta en presenee
Vous deux, faites vostre demande ?

LE DRAPPIER.

Vicy doncques que luy demande,
Monseigneur. Il est verité
Que, pour Dieu et en charité,
Je l'ay nourry en son enfance ;
Et, quand je vy qu'il eut puissance
D'aller aux champs, pour abregier,
Je le fis estre mon bergier,
Et le mis à garder mes bestes ;
Mais, aussi vray comme vous estes
Là assis, monseigneur le juge,
Il en a fait ung tel deluge⁴
De brebis et de mes moutons,
Que sans faulte...

LE JUGE.

Or, escoutons :

Au Drappier.

Etoit-il point vostre aloué⁵ ?

PATELIN.

Voire ; car, s'il s'estoit joué
A le tenir, sans alouer...

LE DRAPPIER, reconnaissant Patehin, qui se couvre le
visage avec la main¹.

Je puisse Dieu desavouer,
Se n'estes-vous sans nulle faulte !

LE JUGE.

Comment vous tenez la main haute ?
A'vous² mal aux dents, maistre Pierre ?

PATELIN.

Oui ; elles me font telles guerre,
Qu'oneques-mais ne senty tel raige ;
Je n'ose lever le visaige.
Pour Dieu, faites-les proceder.

LE JUGE.

Avant, achevez de plaider.
Suz, concluez appertement ?

LE DRAPPIER, à part.

C'est il, sans autre, vraiment !

A Patehin.

Ijar la croix où Dieu s'estendy !
C'est à vous à qui je vendy
Six aulnes de drap, maistre Pierre ?

LE JUGE.

Qu'est-ce qu'il dit de drap ?

PATELIN.

Il erre.

Il cuide à son propos venir ;
Et il n'y scet plus advenir,
Pour ce qu'il ne l'a pas apprins.

LE DRAPPIER.

Pendu soye, se autre l'a prins,
Mon drap, par la sanglante gorge !

PATELIN.

Comme le meschant homme forge
De loing, pour fournir son libelle !
Il veut dire (il est bien rebelle !)
Que son bergier avoit vendu
La laine (Je l'ay entendu),
Dont fut fait le drap de ma robbe,
Comme il dict qu'il le desrobe,
Et qu'il luy a emblié la laine
De ses brebis.

LE DRAPPIER.

Male semaine

M'envoye Dieu, se vous ne l'avez !

LE JUGE.

Paix ! par le dyable ! vous avez !
Et ne savez-vous revenir
A vostre propos, sans tenir
La Court de telle baverie ?

1. « Plus à l'aise. »
2. « S'il y a quelque affaire, qu'on s'en libere au plus tôt. »
3. « Faites-vous quitte de votre affaire. »
4. « Dégât, dommage. » — Dans quelques provinces le mot *deluge* s'emploie encore dans le même sens.
5. « Votre homme à gages. »

1. Patehin indique ce jeu de serce : « Ici se trouvent les deux parties, et notamment Patehin, qui jette sa teste appuyée sur ses deux coudes, pour s'être assis après le drappier. »

2. « Avez-vous. » C'est une abréviation que l'on reconnoît admise par l'usage en son temps, et qui l'est encore du même chez le peuple.

PÀTHELIN.

Je sens mal ¹, et faut que je rie.
Il est desjà si empressé,
Qu'il ne seet où il l'a laissé :
Il faut que nous luy reboutons ².

LE JUGE.

Suz, revenons à ces moutons ³ ;
Qu'en fut-il ?

LE DRAPPIER.

Il en print six aulnes
De neuf frans.

LE JUGE.

Sommes-nous bejaunes,
Ou conarts ⁴ ? Où cuidez-vous estre ?

PÀTHELIN.

Par le sang bieu ! il vous fait paistre :
Qu'est-il bon homme par sa mine !
Mais, je le veux, qu'on examine
Un bien peu sa partie adverse ?

LE JUGE.

Vous dictes bien : il le converse ⁵ !
Il ne peut qu'il ne le cognoisse.
Vien çà ? Dy ?

LE BERGIER.

Bée !

LE JUGE.

Vicy angoisse ⁶ !
Quel Bée est-ce cy ? Suis-je chievre ?
Parle à moy ?

LE BERGIER.

Bée !

LE JUGE.

Sanglaute fievre
Te doit Dieu ! Et te moques-tu ?

PÀTHELIN.

Croyez qu'il est fol, ou testu,
Ou qu'il cuide estre entre ses bestes ?

LE DRAPPIER, à Pàthelin.

Or regnie-je bieu, se vous n'estes
Celuy, sans autre, qui avez
Eu mon drap ?... Ha ! vous ne savez,
Monseigneur, par quelle malice...

LE JUGE.

Et taisez-vous ! Estes-vous uice ?
Laissez en paix cest accessoire.

1. Il continue de feindre qu'il souffre des dents.

2. « Que nous l'y remettions. »

3. De là est venu le proverbe, qui se tarda pas à courir, avec une simple variante : « Retenons à nos moutons. » Il est dans Coquilard, *Mots/que de la botte de foin* ; dans le *Gargantua de Rabelais*, et Pasquier n'oublie pas d'en dire l'origine dans son chapitre sur Pàthelin : « Et quand il advint qu'en comme devis quel-que un extravage de son premier propos, ceuy qui le veut remettre sur ses premières brisées luy dit : *Retenez à vos moutons.* »

4. Fous, étourdis. V. sur des notes précédentes.

5. « Il vit avec lui, il le haït. » C'est ce dernier sens que Palgrave (p. 382) donne au mot « je converse, j'habite ».

6. Essai, tracas.

Et venons au principal.

LE DRAPPIER.

Voire,

Monseigneur ; mais le eas me touche ;
Toutesfois, par ma foy, ma bouche
Mesbuy un seul mot n'en dira.

Une autre fois, il en yra
Ainsi qu'il en pourra aller.

Il le me convient avaller

Sans mascher !... Or çà, je disoye,
A mon propos, comment j'avoye
Baillé six aulnes... Doy-je dire

Mes brebis... Je vous en pry, sire,
Pardonnez-moy?... Ce gentil maistre,
Mon bergier, quant il devoit estre

Aux champs... Il me dit que j'auroye
Six escus d'or, quant je viendroye...

Dy-je, depuis trois ans en çà,
Mon bergier me convenança

Que loyaument me garderoit

Mes brebis, et ne m'y feroit

Ne dommaige ne villenie....

Et puis, maintenant il me nie

Et drap et argent plaimement !

Ah ! maistre Pierre, vrayement,

Ce ribaut-cy m'embloit ⁷ les laines

De mes bestes ; et, toutes saines,

Les fesoit mourir et perir,

Par les assommer et ferir

De gros baston sur la cervelle...

Quant mon drap fut souz son aisselle,

Il se mist en chemin grant erre ⁸,

Et me dist que j'allasse querre

Six escus d'or en sa maison...

LE JUGE.

Il n'y a rime no raison

En tout quant que vous refardez ⁹.

Qu'est ce cy ? Vous entrelardez

Puis d'un, puis d'autre. Somme toute,

Par le sang bieu ! je n'y voy goutte !

Il brouille de drap, et habille

Puis de brebis, au coup la quille ¹⁰ !

Chose qu'il dit no s'outretient.

PÀTHELIN.

Or, je m'en fais fort, qu'il retient

Au povre bergier son salaire ?

LE DRAPPIER.

Par Dieu ! vous en peussiez bien taire !

Mon drap, aussi vray que la messe...

Je seay mieux où le bast m'en blesse,

Que vous ne un autre ne savez...

Par la teste bieu ! vous l'avez !

1. C'est là une locution proverbiale que Leroux de Liney n'a en garde d'oublier parmi toutes celles dont cette farce est remplie.

2. son *Leve des procerbes françois*, 1^{re} édit., l. 1, p. 1222. La même expression se trouve dans la *3^e des Cent Nouvelles nouvelles* : « C'en est mon conseil que nous l'avallons sans mascher. »

3. « Ne valait. »

4. Lestoument, allègrement.

5. « Flâter, et repâter. »

6. A tort et à travers, comme une boule dans un jeu de quilles, recouvrant à droite et à gauche.

LE JUGE.

Qu'est-ce qu'il a ?

LE DRAPPIER.

Rien, monseigneur.
Certainement, c'est le greigneur¹
Trompeur... Holà! je m'en tairay,
Si je puis, et n'en parleray
Meshuy, pour chose qu'il advienne.

LE JUGE.

Et non ! Mais qu'il vous en souviene !
Or, concluez appertement ?

PATELIN.

Ce bergier ne peut nullement
Respondre aux fais que l'on propose,
S'il n'a du conseil; et il n'ose
Ou il ne scet en demander.
S'il vous plaisoit moy commander
Que je fusse à luy, je y seroye ?

LE JUGE.

Avecques luy ? Je cuideroye
Que ce fust trestoute froiduro² :
C'est peu d'aquest³.

PATELIN.

Mais je vous jure
Qu'aussi n'en veul rien avoir :
Pour Dieu soit ! Or, je voys sçavoir
Au pauvre, qu'il voudra me dire,
Et s'il me sçaura point instruire
Pour respondre aux fais de partie.
Il auroit dure departie
De ce, qui ne le secourroit !
Vien çà, mon amy ? Qui pourroit
Trouver... Entens ?

LE BERGIER.

Bée !

PATELIN.

Quel Bée, deal
Par le saint Sang que Dieu erca !
Es-tu fol ? Dy-moy ton affaire ?

LE BERGIER.

Bée !

PATELIN.

Quel Bée ! Oys-tu tes brebis braire ?
C'est pour ton prouffit : entens-y.

LE BERGIER.

Bée !

PATELIN.

Et dy : Ouy ou Nenny,
C'est bien faiet. Dy tousjours ? Feras ?

LE BERGIER.

Bée !

PATELIN.

Plus haut ! Ou tu t'en trouveras
En grans depens, ou je m'en doute ?

LE BERGIER.

Bée !

PATELIN.

Or est plus fol eil qui boute
Tel fol naturel en procès !
Ha ! sire, renvoyez-l'en à ses
Brebis ? Il est fol de nature.

LE DRAPPIER.

Est-il fol ? Sainet Sauveur d'Esture !
Il est plus saige que vous n'estes.

PATELIN.

Envoyez-le garder ses bestes,
Sans jour que jamais de retourne² ?
Que maudit soit-il qui adjourne
Tels foiz, que ne fault adjourner !

LE DRAPPIER.

Et l'en fera-l'en retourner,
Avant que je puisse estre ouy ?

PATELIN.

M'aist Dieu ! Puis qu'il est fol, ouy.
Pourquoy ne fera ?

LE DRAPPIER.

Hé dea, sire,
Au moins, laissez-moy avant dire
Et faire mes conclusions ?
Ce ne sont pas abusions
Que je vous dy, ne moequeries !

LE JUGE.

Ce sont toutes tribouilleries,
Que de plaider à folz ne à folles !
Escoutez : à moins de parolles,
La Court n'en sera plus tenue.

LE DRAPPIER.

S'en iront-ils, sans retenue
De plus revenir !

LE JUGE.

Et quoy doneques ?

PATELIN.

Au Juge.

Revenir ? Vous ne veistes onques
Plus fol, ne en fait, ne en response :

Montrant le Drappier.

Et cil ne vault pas mieulx une once.
Tous deux sont folz et sans cervelle :
Par sainte Marie la belle !
Eux deux n'en ont pas un quart.

1. Le plus grand, du latin *grandior* ; nous avons déjà vu ce mot.

2. Froidure est ici dans le sens de *frime*, synonyme de *frime* : Vous ne travaillerez ici que pour un profit à faire trembler, pour la frime.

3. - Pos de profit - Nous avons vu dans une des farces précédentes qu'on avait fait de Pos d'Aquest un type de théâtre.

1. - D'Astorie. - Dans la chanson de Duguesclin (t. II, p. 100) se trouve le serment : « par tous les saints d'Esture ».

2. - Sans ajournement pour qu'il revienne.

LE DRAPPIER.

Vous l'emportastes, par barat¹,
Mon drap, sans payer, maistre Pierre ?
Par la chair bieu, ne par saint Pierre !
Ce ne fut pas fait de proud'homme.

PATELIN.

Or, je regny saint Pierre de Romme,
S'il n'est fin fol, ou il affolle !

LE DRAPPIER, à *Pathelin*.

Je vous eognois à la parole,
Et à la robbe, et au visaige.
Je ne suis pas fol ; je suis saige,
Pour cognoistre qui bien me fait.

Au *Juge*.

Je vous compteray tout le fait,
Monseigneur, par ma conscience ?

PATELIN, au *Juge*.

Hé, sire, imposez-luy silence !

Au *Drappier*.

N'a' vous honte de tant débatre
A ce bergier, pour trois ou quatre
Vieilz brebailles ou moutons,
Qui ne valent pas deux boutons ?
Il en fait plus grand kirielle.... !

LE DRAPPIER.

Quelz moutons ? C'est une vieille² :
C'est à vous-mesme que je parle,
A vous ! Et me le rendez, par le
Dieu, qui vult à Noel estre né !

LE JUGE.

Veez-vous ? Suis-je bien assené³ ?
Il ne cessera huy de braire.

LE DRAPPIER.

Je luy demande....

PATELIN, au *Juge*.

Faites-le taire ?

Au *Drappier*.

Et, par Dieu, c'est trop flageollé⁴.
Prenons qu'il en ait affolé
Six ou sept, ou une douzaine,
Et mengex en sanglante estraine :
Vous en estes bien meshaigné⁵ !
Vous avez plus que tant gaigné,
Au temps qu'il les vous a gardez ?

LE DRAPPIER.

Regardez, sire ; regardez !
Je luy parle de drapperie,

1. Duperie, embeche, piège. C'est, dit l'un des fôls, dans la *Farre de folle Babouev*,

C'est de babouev la serret
De melles gens en plevret.

2. « Comme une vieille il recommence toujours la même chanson. »

3. « Assommé. »

4. « Joug de vos Dites. » Guillaume tout à l'heure lui reprochait sa vieille, Pathelin lui reproche ses Dites.

5. Melale, mal à l'aise.

Et il respond de bergerie¹ !
Six aunes de drap, où sont-clles,
Que vous mistes souz vos aiselles ?
Pensez-vous point de me les rendre ?

PATELIN.

Ha ! sire, le ferez-vous pendre
Pour six ou sept bestes à laine ?
Au moins, reprenez vostre halaine :
N'e soyez pas si rigoureux
Au povre bergier douloureux²,
Qui est aussi nud comme un ver !

LE DRAPPIER.

C'est très-bien retourné le ver³ !
Le Dyable me fist bien vendeur
De drap à ung tel entendeur !

Au *Juge*.

Déa, monseigneur, je luy demande....

LE JUGE, au *Drappier*.

Je l'absoulz de vostre demande,
Et vous deffens le proceder.
C'est un bel honneur de plaider

Au *Bergier*.

A ung fol !... Va-t'en à tes bestes ?

LE BERGIER.

Bée !

LE JUGE, au *Drappier*.

Vous monstrez bien quel vous estes,
Sire, par le sang Nostre Dame !

LE DRAPPIER.

Hé déa, monseigneur, bon gré m'ame :
Je luy vueil....

PATELIN.

S'en pourroit-il taire ?

LE DRAPPIER, à *Pathelin*.

Et c'est à vous que j'ay affaire :
Vous m'avez trompé faulement,
Et emporté furtivement
Mon drap, par vostre beau langage ?

PATELIN, au *Juge*.

Hol j'en appelle à mon couraige :
Et vous l'oyez bien, monseigneur ?

LE DRAPPIER.

M'aist Dieu ! vous estes le groigneur

Au *Juge*.

Trompeur !... Monseigneur, quoy qu'on die....

1. Ce réveil de la raison de Guillaume, qui finit par voir clair dans l'imbraglio où veut le perdre Pathelin, a été fort bien remarqué par Génin : « Ce triomphe naïf du pauvre Guillaume, dit-il, est du comique le plus fin, le plus délicat. Il ne fut pas écrit que de pareils traits, dignes de Molière, abondent dans les autres farces du xvi^e et du xvii^e siècle. »

2. Marot dans sa 2^e épître fait allusion à ce vers :

Vous ne tenez termes plus rigoureux
Que le drappier au bergier douloureux.

3. Le côté, versuz. « C'est bien mis à l'envers. » On disait avant le même sens, comme dans la 31^e des *Cent Nouvelles nouvelles*, « changer le vers ».

LE JUGE.

C'est une droicte conardie¹
Que de vous deux : ce n'est que noise.

Il se lève.

M'aist dieu, il faut que je m'en voise².
Au Bergier.

Va-t'en, mon amy ; ne retourne
Jamais, pour sergent qui t'adjourne.
La Court t'absout : entens-tu bien ?

PATELIN, *au Bergier.*

By grand mercy ?

LE BERGIER.

Bée!

LE JUGE, *au Bergier.*

Dy-je bien ?

Va-t'en, ne te chault ; autant vaille.

LE DRAPPIER.

Mais est-ce raison qu'il s'en aille
Ainsi ?

LE JUGE.

Ouy. J'ay affaire ailleurs.

Vous estes par trop grands railleurs :
Vous ne m'y forez plus tenir :
Je m'en voys. Voulez-vous venir
Souper avec moy, maistre Pierre ?

PATELIN.

Je ne puis.

*Le Juge s'en va.*LE DRAPPIER, *à PateLIN.*

Hai qu'es-tu fort lierre³ !
Dïctes : seray-je point payé ?

PATELIN.

De quoy ? Estes-vous desvoyé ?
Mais qui cuidez-vous que je soye ?
Par le sang de moy ! je pensoye
Pour qui c'est quo vous me prenez ?

LE DRAPPIER.

Hé, dea !

PATELIN.

Beau sire, or vous tenez.

Je vous diray, sans plus attendre,
Pour qui vous me cuidez prendre :
Est-ce point pour escervellé ?
Voy : nenny, il n'est point pellé,
Comme je suis, dessus la teste.

LE DRAPPIER.

Me voulez-vous tenir pour beste ?
C'estes-vous en propre personne,
Vous de vous : vostre voix le sonne,
Et ne le croy point autrement.

PATELIN.

Moy de moy ? Non suis, vrayement.

Ostez-en vostre opinion.
Seroit-ce point Jehan de Noyon¹ ?
Il me ressemble de corsaige.

LE DRAPPIER.

Hé dea ! il n'a pas le visage
Aïnsy potatil², ne si fade.
Ne vous laissay-je pas malade
Orains dedans vostre maison ?

PATELIN.

Hai que vey bonne raison !
Malade ? Et quelle maladie ?
Confessez vostre conardie ?
Maintenant elle est bien clere.

LE DRAPPIER.

C'estes vous ! je regnie saint Pierre !
Vous, sans autre, je le sçay bien
Pour tout vray !

PATELIN.

Or n'en croyez rien ;
Car, certes, ce ne suis-je mye.
De vous onc aulne ne demye
Ne prins : je n'ay pas le loz tel³.

LE DRAPPIER.

Hai je voys veoir en vostre hostel,
Par le sang bien, se vous y estes⁴.
Nous n'en debatrons plus nos testes
Icy, se je vous treuvo là.

PATELIN.

Par Nostre Dame c'est cela :
Par ce poinet, le sçauzrez-vous bien.

Le Drappier sort.

By, Aiguelet ?

LE BERGIER.

Bée!

PATELIN.

Vien çà, vien ?
Ta besogne est-elle bien faicte ?

LE BERGIER.

Bée!

PATELIN.

Ta partie est retraicte :
Ne dy plus Bée ; il n'y a force.
Luy ay-je baillé belle estorse⁵ ?
T'ay-je point conseillé à poinet ?

1. C'était le nom de quelque fou de cour. Nous n'avons pu découvrir lequel. Gêlé pense que c'est celui du roi Jean, et lâche de le prouver, mais avec plus d'arguments que de raisons ; aussi ne peut-il convaincre personne.

2. Nous avons déjà trouvé ce mot, qui selon nous est une forme de « potatil » et qui signifierait encore ici « punir pour être ce qu'on n'est pas, avoir la moue et non la réalité ». Les évêques in partibus, qui n'avaient que le titre d'une prélature sans en avoir le revenu, étaient appelés évêques potatils. Babelais place dans sa fameuse Bibliothèque de Saint-Victor les Potatiers des évêques potatils.

3. « Je n'ai pas cette réputation. »

4. « Je vais voir chez vous si vous y êtes. » On dit encore, comme Regnard dans le *Duodeime* (acte I, sc. 10), et peut-être en souvenir de ce passage : « Allez voir la-bas si j'y suis. »

5. Tortion, dans Colgrave : *estorse*.

1. C'est ici dans le sens de farce, plaisanterie. Ce qui nous le fit croire, c'est que dans quelques éditions il y a « comédie ».

2. « Que je m'en aille. »

3. Ou *terre, terre, comme on le voit dans Duceage, au mot Terre*. C'est notre mot « leurre », appât de piège.

Béc !
 LE BERGIER.
 Hé dea ! On ne te orra point !
 Parle hardiment : ne te chaïlle !¹

Béc !
 PATHELIN.
 Il est jà temps que jo m'en aille.
 Paye-moy ?

LE BERGIER.
 Béc.
 PATHELIN.
 A dire voir²,
 Tu as très-bien fait ton devoir,
 Et aussy bonne contenance.
 Ce qui luy a baillé l'advance,
 C'est que tu t'es tenu de rire.

Béc !
 PATHELIN.
 Quel Béc ? Il ne le fault plus dire.
 Paye-moy bien et doucement.

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 Quel Béc ? Parle sagement,
 Et me paye ? Si m'en iray.

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 Sciez-tu quoy je te diray ?
 Je te prie, sans plus m'abayr,
 Que tu penses de moy payer ?
 Je ne vueil plus de baverie.
 Paye-moy ?

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 Est-ce moquerie ?
 Est-ce à tant que tu en feras ?
 Par mon serment ! tu me payeras,
 Entends-tu ? so tu ne t'envoilles !
 Ça, argent ?

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 Tu te rigolles !
 A lui-même.
 Comment ! N'en aurai-je autre chose ?

LE BERGIER.
 Béc !

1. = Ne te gêner point.
 2. Pour voir, voir, vraiment.

PATHELIN.
 Tu fais le rimour en prose !
 Et à qui vends-tu tes coquilles ?
 Sciez-tu qu'il est ? Ne me babilles
 Meshuy de ton Béc, et me paye ?

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 N'en auray-je autre monnoye ?
 A qui culdes-tu te jouer ?
 Et je me devoys tant louer
 De toy ! Or fay que je m'en loè ?

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 Me fais-tu manger de l'oé ?
 Maulgré bieu ! Ay-je tant vescu,
 Qu'un bergier, un mouton vestu,
 Un villain pallart, me rigolle ?

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 N'en auray-je autre parole ?
 Se tu le fais pour toy esbatre,
 Dy-le : ne m'en fais plus debatre.
 Vien-t'en souper à ma maison ?

LE BERGIER.
 Béc !
 PATHELIN.
 Par saint Jean ! tu as bien raison :
 Les oysons mentent les ocs paistre¹,
 A lui-même,
 Or euidois-je estre sur tous maistre
 Des trompeurs d'icy et d'ailleurs,
 Des forts coureux², et des bailleurs
 De paroles en payement,
 A rendre au jour du Jugement :
 Et un bergier des champs me passe !

Au Bergier,
 Par saint Jacques ! so je trouvasse
 Un bon sergent, le feisse prendre !
 LE BERGIER.

Béc !
 PATHELIN.
 ou, Béc ! L'en me puisse pendre,
 Se je ne voys faire venir
 Un bon sergent ! Mesaveulr
 Luy puisse-il, s'il ne l'emprisonne !
 LE BERGIER, s'enfuyant.
 S'il me treuve, je luy pardonne !

1. C'était un proverbe : « Les oysons, liions-nous dans les *Courtoisies françaises*, d'Odier, p. 218, veulent mener paistre leur mère. » Leroux de Lincy donne cette variante qui se rapproche davantage de notre texte :

L'oyson mène l'oc paistre
 Le berger précède le maistre.

2. Courtiers ou coureurs, mesquignots.





M. M. DE MALLEPAYE ET DE BAILLEVANT

BAILLEVANT

Son nous baillout, par inventoure,
Deux mille esenz en une armoïre,
Ils n'auront garde d'y moyser'

MESSIEURS DE MALLEPAYS ET DE BAILLEVANT

11, RUE DE LA HARPE, PRÈS DE LA SORBONNE

DEUXIÈME

NOTICE ET ARGUMENT

Il est si peu d'ouvrages qui ont été traduits en français, et qui ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance. Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance. Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance.

Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance. Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance.

Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance. Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance.

Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance. Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance.

MESSIEURS

MALLEPAYS ET DE BAILLEVANT

Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance. Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance.

Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance. Les ouvrages de M. de Mallepays et de M. de Baillevant ont été traduits en français, et ont été traduits si souvent, que l'on se demande si ce n'est pas un signe de leur utilité et de leur importance.



Il n'a point de... (faint text)

WAGGERS

Son nous baillot, par aventure,
Deux mille esenz en une armure.
Ils n'auroient garde dy moysir'

MESSIEURS DE MALLEPAYE ET DE BAILLEVANT¹

(XV^e SIÈCLE, RÉGNE DE LOUIS XI)

DIALOGUE.

NOTICE ET ARGUMENT

Ce *Dialogue* — il n'est pas désigné autrement dans les anciennes éditions — passe pour être de François Villon. Gallot Du Pré le joignit à l'édition qu'il donna de ses œuvres en 1532; mais, ce qui pourrait faire naître quelques doutes, Marot l'omit dans celle qu'il publia plus tard. C'est l'exemple de Gallot Du Pré que suivirent les éditeurs qui vinrent ensuite : tous ont attribué le *Dialogue* à Villon.

Nous ne répugons à ce qu'il soit de lui, de même que le *Monologue du Franc-Archer*, que l'on y accole toujours.

Il est certain que Villon composa et joua « farces et moralités ». Lui-même, à ce titre, s'appelle un « bon félicite » dans son *Grand Testament*, et Rabelais nous dit expressément qu'il, retiré, sur ses vieux jours, à Saint-Maixent, il y faisait jouer la Passion « en gastes et langage poitevin ».

Cette *Farce* à deux personnages, qui fut certainement représentée — il suffirait pour le prouver de l'invitation au public qui se trouve dans les deux derniers vers — peut donc fort bien avoir été écrite et jouée par Villon.

Les deux personnages sont d'ailleurs de ceux de sa

basode. Leurs noms indiquent ce qu'ils sont : Baillevent, un fanfaron, baillieur de riens; Mallepaye, un gentil-homme de pistole bourse, à qui Henry Estienne aurait donné plus tard ce beau marquisat d'Argencourt, dont il investit le nom, et que, depuis, tant de pauvres diables se sont disputé.

Tout ce que la misère fanfaronne et chimérique peut imaginer de rêves et de souhaits, d'appels vantards à la bonne fortune, et de bravades contre le sort, d'espoirs en bulles de savon et de regrets en vessies crevées, se trouve ici, détaillé avec une verve singulière et renvoyé en lestes répliques de Mallepaye à Baillevent, et de Baillevent à Mallepaye, comme sur deux alertes raquettes.

L'époque tout entière, avec ce qu'on y rêvait, avec les mœurs de la cour et des champs, passe vivante et colorée dans cette intarissable litanie, dans ce flux inépuisable de paroles en l'air.

G. Colletet, faute de le comprendre, trouvait ce dialogue détestable. M. Campaux, dans son livre sur Villon, le trouve au contraire, car il le comprend, lui, d'un esprit étonnant et surtout d'une verve merveilleuse de sa ville. Nous sommes de son avis.

MESSIEURS

DE MALLEPAYE ET DE BAILLEVANT

MALLEPAYE.

Hé! Monsieur de Baillevent?

BAILLEVANT.

Quoy

De neuf?

MALLEPAYE.

On nous tient en aboy¹,
Comme despourveux, malureux.

BAILLEVANT:

Si j'avoie autant que je doy,

¹. Ce péuë que nous sommes ant aboit.

Sang bieu! je seroye chez le Roy,
Un page après moy :

MALLEPAYE.

Voire deux¹.

BAILLEVANT.

Nous sommes francs ;

¹. La grande marque de noblesse princière était d'avoir des pages. C'était encore ainsi sous Louis XIV. Les marquis en disaient l'honneur aux ducs, ce qui a fait dire « Le Fontaine :

Tout marquis veut avoir des pages.

« Les marquis à pages », comme on appelait ceux qui se donnaient cette vanité, sont souvent moqués dans les farces du théâtre italien.

MALLEPAYE.
 Adventureux.
 BAILLEVANT.
 Riches;
 MALLEPAYE.
 Bien aisés.
 BAILLEVANT.
 Plantureux¹;
 MALLEPAYE.
 Voire, de souhaits².
 BAILLEVANT.
 C'est assez.
 MALLEPAYE.
 Gentils hommes.
 BAILLEVANT.
 Hardis
 MALLEPAYE.
 Et preux³.
 BAILLEVANT.
 Par l'huys⁴.
 MALLEPAYE.
 Du joly Souffreteux⁵
 Héritiers;
 BAILLEVANT.
 De gaiges cassez⁶.
 MALLEPAYE.
 Nous sommes puis troys ans passez,
 Si mainces;
 BAILLEVANT.
 Si mal compassez.
 MALLEPAYE.
 Si simples;
 BAILLEVANT.
 Ligiers comme vent.
 MALLEPAYE.
 Si esbaudiz⁷,
 BAILLEVANT.
 Si mal tapiz⁸,

1. Bien fournis : = les plantureux de vivres, dit Froissart, adre-
 soient (ou donnaient) à ceux qui diestieux se estoient. »

2. De désirs.

3. Braves.

4. Quand la porte nous ouvre.

5. Du jeli mendiant. Ce devait être quelque type de roman ou
 de ballade.

6. Cassez aux gages, sous le moindre soldo, comme les francs-
 archers que Louis XI avait dissous en 1479, après Guingate ou
 leur ardeur à piller plutôt qu'à combattre avait fait perdre le gain
 de la journée.

7. Béjois, malgré la misère, comme le sot de la *Furce du
 Gasconneur* ?

... Je me quode
 Et se parois m'esbaudia.

8. Legés. — Il manque au vers à la suite de celui-ci. Aucune
 édition ne l'a donné.

MALLEPAYE.
 De donner pour Dieu, dispensez,
 Car nous jeunons assez souvent.
 BAILLEVANT.
 Hé ! monsieur de Mallepaye,
 Qui peult trouver souz quelque amant¹
 Deux ou troys mille escus : quel proye !
 MALLEPAYE.
 Nous ferions bruyt.
 BAILLEVANT.
 Toutalesment.
 MALLEPAYE.
 Le quartier en vault l'arpeni,
 BAILLEVANT.
 Pardieu ! monsieur de Mallepaye.
 MALLEPAYE.
 J'escriptz contre ces murs;
 BAILLEVANT.
 Je raye,
 Puis de charbon et puis de croye².
 MALLEPAYE.
 Je raille;
 BAILLEVANT.
 Je fais chère³ à tous.
 MALLEPAYE.
 Nous avons beau coucher en raye⁴,
 L'oreille au vent, la gueulle baye⁵,
 On ne faiet point porchatz de nous⁶.
 BAILLEVANT.
 Hélas ! serons nous jamais soulz.
 MALLEPAYE.
 Il ne fault que deux ou troys coups,
 Pour nous remonter
 BAILLEVANT.
 Droictz;
 MALLEPAYE.
 Drutz;
 BAILLEVANT.
 Doux;
 MALLEPAYE.

Pour fringuer⁷;

1. Pour amou, tas de pierres, selon l'abbé Frompant.

2. Je fais des traits tantôt au charbon, tantôt à la craie, tantôt
 noirs, tantôt blancs, rien n'y fait.

3. Bonne mine.

4. Semer dans le sillan (roté).

5. La bouche ouverte, béante. Dans les maisons de vigne, l'auge
 qui est au-dessous du pressoir, pour recevoir le vin, s'appelle en-
 core une gueulle béte.

6. On ne fait pas état de nous, on ne nous recherche pas,
 nous n'avons pas « d'atrigent », ce qui déjà était un grand
 point :

Bien n'est avoir porchez que rente,

dit Johannes dans la farce de *la Nouvelle et de la Chamberrière*.

7. Faire les beaux, les fringants, c'était à qui, même chez les

BAILLEVANT.
Pour porter le boux¹.
MALLEPATE.

Gens :

BAILLEVANT.
A dire dont tenez-vous² ?
MALLEPATE.

Francs,

BAILLEVANT.

Fins,

MALLEPATE.

Froietz,

BAILLEVANT.
Fors,
MALLEPATE.

Grans,

BAILLEVANT.
Gros,
MALLEPATE.

Escreux³.

BAILLEVANT.

Et si n'avons nulz biens acreux.
MALLEPATE.

Nous devons

BAILLEVANT.
On nous doit ;
MALLEPATE.

Fourraige⁴.

BAILLEVANT.

Entretenus :

MALLEPATE.
Comme pour creux⁵.
BAILLEVANT.

Jurons sang bieu, nous serons creux⁶.
Arrière piettons de tillage.
MALLEPATE.

Ne suis-je pas beau personnaige !
BAILLEVANT.

Fay train de seigneur :
MALLEPATE.
Pas de saige.

BAILLEVANT.
Ressourdant, comme bel alain¹.
MALLEPATE.

Pathelin en main², dire saige.
BAILLEVANT.

Et par la mort bieu, c'est dommaige
Que ne mettons villains en run³.
MALLEPATE.

Hé! cinq cens escus !
BAILLEVANT.
C'est egrun⁴.
MALLEPATE.

Quand j'en ay j'en offre à ebascon,
Et suis bien aise quant j'en preste.
BAILLEVANT.

Mes rentes sont sur le commun⁵,
Mais povres gens n'en ont pas ung,
J'y romproye pour néant la teste.
MALLEPATE.

S'il poroyt tenir quelque enqueste,
Quelque mandement ou requeste,
Ou quelque bonne commission.
BAILLEVANT.

Mais en quelque banquet honneste
Faire accroire à cest ou à ceste⁶,
La pramatique sanction⁷.
MALLEPATE.

Et si elle y croit ?
BAILLEVANT.
Promission⁸.
MALLEPATE.

Si elle promet ?
BAILLEVANT.
Monicion⁹.
MALLEPATE.

Si on l'admoneste ?
BAILLEVANT.
Qu'on marchande¹⁰.
MALLEPATE.

Si on fait marché ?

276 de métier, s'en donnerait le ton, comme on le voit par ces vers de Coquillard :

Tenez, mesmeurs de platée
Froquetz, et fessés les capiteaux.

1. La branche de boux sur le bonnet, comme les Écossois de la robe du Roi, d'où la bastaine allure faisait dire « ser comme Écossois ».

2. Gens à faire dire avec étonnement : d'où viennent-ils ?

3. Solide, de forte étoffe, comme le drap qu'on n'a pas encore défilé.

4. De la paille ou du foin.

5. Entrecens toujours à vide.

6. Jurons sangbieu — le juron à la mode — ou nous creux.

1. Sauteril, saillant, comme beau chien, mérité, ou allan. — Les dogues de boucherie s'appelaient alors « allans de boucher ».

2. Ayant bien en main Pathelin et ses ruses.

3. Terre ; run ou rus voulait dire troie.

4. C'est péñible, c'est un grand mal, de arger, argeroz, malade.

— Ici Baillevant continue la pensée de sa dernière réplique

« C'est dommaige... »

5. Sur tout le monde.

6. A celui-ci ou à celle-là.

7. Par elle on avait des bénéfices, du fait de la cour de Rome, malgré Louis XI, qui à son avènement avait tout fait pour l'abolir.

8. Espoir d'abondance, comme dans la terre de promission.

9. Avertissement, monitoire, pour qu'elle exécute sa promesse.

10. Après l'avertissement, admonestation ; l'on entre en arrangement, on marchande.

BALLEVANT.
Fruictiou ¹.
MALLEPAYE.
Se on fruit ?
BALLEVANT.
La petition ²,
En forme de belle demande :
D'un beau cent escus.
MALLEPAYE.
Quelle viande !
BALLEVANT.
Qui l'auroit quand on la demande !
On feroit,
MALLEPAYE.
Quoy ?
BALLEVANT.
Fcu ;
MALLEPAYE.
S. Jehan voire ³.
BALLEVANT.
On taxeroit bien grosse admende,
Sur le fait de ceste demande ⁴,
Si j'en quictoye le petitoire ⁵.
MALLEPAYE.
Quel bien !
BALLEVANT.
Quel heur !
MALLEPAYE.
Quel accessoire !
BALLEVANT.
Je me raffroichiz la memoire
Quant il m'en souvient.
MALLEPAYE.
Quel plaisir ?
BALLEVANT.
S'on nous bailloit, par inventoire,
Deux mille escuz en une armoire,
Iz n'auroient garde d'y moysir.
MALLEPAYE.
Qui peut prendre ⁶ !
BALLEVANT.
Qui peut choisir !
MALLEPAYE.
Gagner !

1. Bécotte.

2. Et quand on est au moment de cueillir, « fructier », on fait sa pétition.

3. Fes de la Saint-Jean, grande réjouissance.

4. « On se laisserait volontiers taxer à une grosse amende pour avoir le profit d'une telle demande. » Tous se disoit alors pour eux.

5. « Si j'en étais à acquitter le droit de mise en possession. »

6. Sous-entendu « bien heureux, etc ! »

BALLEVANT.
Espargner !
MALLEPAYE.
Se saisir !
Nous serions par tout bien venu.
BALLEVANT.
Ung songe ;
MALLEPAYE.
Mais quel ?
BALLEVANT.
De plaisir.
MALLEPAYE.
Nous prendrons si bien le loisir
De compter ne scay quantz escuz.
BALLEVANT.
Nous sommes bien entretenez ;
MALLEPAYE.
Aymez :
BALLEVANT.
Portez,
MALLEPAYE.
Et soustenez.
BALLEVANT.
De noz parens :
MALLEPAYE.
De bonne race :
BALLEVANT.
Rentes assez et revenus ;
Et s'apprésent n'en avons nulz,
Ce n'est que malheur qui nous chasse.
MALLEPAYE.
Je n'en fais compte.
BALLEVANT.
Je reïmasse ¹.
MALLEPAYE.
Je volle par coups.
BALLEVANT.
Je tracasso ².
Puis au poil, et puis à la plume.
MALLEPAYE.
Je gaudis, et si je rimasse ?
Que voulez-vous, il ne tient qu'à ce
Que je ne l'ay pas de costume.
BALLEVANT.
D'honneur assez.
MALLEPAYE.
Chascun en lume.

1. Pour remasse, remasse. « N'ayant rien à mêler, je remèche. »

2. « Je m'inquiète, je vais ça et là en course, en chasse. »

BAILLEVANT.
Je destains ¹ le feu.
MALLEPATE.
Je l'allume.
BAILLEVANT.
Je m'esbas ;
MALLEPATE.
Je passe mon dueil.
BAILLEVANT.
Le plus souvent quant je me fume ²,
Je batteroye comme fert d'enclume,
Si je ne me trouvoye tout seul.
MALLEPATE.
Je ris.
BAILLEVANT.
Je have ³ sur mon seuil.
MALLEPATE.
Je donne à quelqu'un nng guin d'œil ⁴.
BAILLEVANT.
Je m'esbas à je ne sçay quoy.
MALLEPATE.
J'entretiens.
BAILLEVANT.
Je fais bel acueil.
MALLEPATE.
On me fait tout ce que je vueil,
Quant nous sommes mon paige et moy.
BAILLEVANT.
Je ne demande qu'avoir.
MALLEPATE.

Quoy ?

BAILLEVANT.
Belle amyce, et vivre à requoy ⁵,
Faire tousjours bonne entreprise,
Belles armes, loyal au Roy.
MALLEPATE.
Mais, trois pouls rempans en aboy,
Pour le gibier de la chemise.
BAILLEVANT.
Je porteroye pour ma devise
La marguerite en or assise,
Et le houlx par tout estandu ⁶.

MALLEPATE.
Vostre cry, quel ⁷ ?
BAILLEVANT.
Nouvelle guise ⁸.
MALLEPATE.
Riens en recepte, tout en mise,
Et toute somme, item perdu.
BAILLEVANT.
Je vous feroye, au residu,
Un gorgias ⁹ sur le hault vert ⁴
Le bel estomac d'alouette ⁹.
MALLEPATE.
Robbe ?
BAILLEVANT.
De gris blanc, gris perdu.
MALLEPATE.
Bien emprunté et mal rendu.
BAILLEVANT.
Payé d'une belle estiquette ⁹.
MALLEPATE.
Puis la chaisne d'or, la baguette,
Le latz ⁷ de soye, la cornette ⁹ ?
BAILLEVANT.
De velours ;
MALLEPATE.
C'est bel affiquet.
BAILLEVANT.
Quant nous aurions fait nostre empiète
La porte seroit bien estroiete ⁹
Se ne passions jusqu'au tiquet ¹⁰.

1. Avec la devise, on avait le cri d'armes.

2. Façon nouvelle.

3. C'était une espèce de justaucorps, de pourpoint, qui vous servait band au collet, et vous dessinait bien la poitrine. Ce fut longtemps le détail suprême de la mode, si bien qu'il ne devint le mod. Du temps de Rabelais et de Montaigne on disait encore se gorgiaser, pour faire le pimpant : « Ains, dit l'un [Épître en Carlin, de Chastillon], ainsi me sais-je accoustré, non pour me gorgiaser et pomper, mais pour le gré du malade ; » et l'autre [Liv. III, ch. v] : « Pour ce qu'ils se gorgiasent en la nouveauté, il ne leur chaut de l'efficeur. »

4. Du vert le plus beau.

5. Ce qui fera — le gorgias était toujours bien rembourré — comme un estomac d'alouette bien repus. »

6. C'est-à-dire « la marque » d'un gentilhomme attaché à quelque haut personnage ou quelque prince. On disait d'abord « l'étiquet », d'où les Anglais ont fait le « ticket ». On lit dans les *Ordonnances des ducs de Bourgogne* : « Que nulz ne peignent logis sans avoir l'étiquet de messieurs le maréchal. »

7. Lercel.

8. C'était la bande qui retombait du chaperon, et dont on s'enveloppait le cou, en la rejetant sur l'épaule, derrière laquelle les deux bouts pendans formaient deux cornes. Ce fut très à la mode sous Louis XI.

9. On prononçait *étroite* d'après la prononciation picarde. La rime avec *empiète* l'indique. La Fontaine, qui était de Picardie, prononçait et rimait encore de cette façon.

10. Ici, nous revenons au mot « étiquette, étiquet » de tout le Theure. « Le tiquet » était la large marque du marchand sur sa marchandise. Baillevant veut dire que, l'empiette faite comme il l'entend, il finit tout passer, même la marque, la porte éticelle des plus étroites.

1. « J'étais. »

2. « Je chauffe, m'enfume... »

3. « Je bavarde. »

4. Un coup d'œil par le coin. L'expression *peigner de l'œil* est venue de là.

5. En repos, du latin *regniis*. Pasquier dit, pour laisser en repos, « laisser en requoy ». *Recherches*, liv. 1, ch. 2.

6. Il doit y avoir dans « cette Marguerite en or assise », et ce « tout partout estandu », un souvenir de l'aimable Marguerite d'Énone, première femme de Louis XI, qui était morte n'étant que Dauphine, et qu'en s'avançant pas oubliée, servait mixer les poètes. C'est elle qui est restée célèbre par le baiser donné à Alain Chartier.

MALLEPAYE.
Nectelet¹ ;
BAILLEVANT.
Gorgias ;
MALLEPAYE.
Friquet².
BAILLEVANT.
De vert ?
MALLEPAYE.
Toujours quelque bouquet ?
BAILLEVANT.
Selon la saison de l'année.
MALLEPAYE.
Et de paige ?
BAILLEVANT.
Quelque naquet³.
MALLEPAYE.
S'il vient hasart en ung banquet,
BAILLEVANT.
Le prendre entre boni et volée⁴.
MALLEPAYE.
Aux survénans ?
BAILLEVANT.
Chère meslée⁵.
MALLEPAYE.
Aux povres duppes ?
BAILLEVANT.
La havée⁶.
MALLEPAYE.
Et aux rustes ?

1. Propret.

2. Vif, éveillé, naquet. Ce mot venait de *frisque* dont le sens était le même, et qui se retrouve encore au XVII^e siècle dans un conte de La Fontaine :

Friques, guillardes, strapéas.

3. Valet de jeu de paume. V. notes des pièces précédentes.

4. Terme du jeu de paume, pour dire prendre la balle en bon moment, quand elle est encore en l'air, mais tout près de toucher terre pour rebondir. « Soit de boni, soit de volée, que nous en chassâmes, dit Pascal (10^e prononciation), pourvu que nous prenions la bille de gloire ? »

5. Accord entre les deux, ni bon ni mauvais.

6. C'était la dîme que le bourgeois, à qui l'on n'était pas venu vendre, avait le droit de prélever sur les marchands dans les marchés. A cette condition, il devait faire pour rien toutes ses effroyables besognes : « Si, laissez-nous deux vos lettres du président Champ-Rond déposé par Tallennet à son *historiette*, si par aventure celui exécuteur voudrait faire le rachebié, je lui ferai bien connaître qu'il est obligé de faire cette exécution gratis, puisqu'il reçoit dans Chartres et dans les marchés circonvoisins un droit qui s'appelle *droit de Anage*. » Le mot *Anage* ou *Anrée* devient synonyme d'usure : Anée, dit la femme qui apporte à boire et à manger dans la *Force de Colin*,

Avant Colin à cette Anée.
Estoies à cette besogne.

BAILLEVANT.
Le jobelin¹.
MALLEPAYE.
Aux mignons de court ?
BAILLEVANT.
L'accollée².
MALLEPAYE.
Aux gens de mesmes ?
BAILLEVANT.
La risée.
MALLEPAYE.
Et aux ouvriers ?
BAILLEVANT.
Le Pathelin³.
MALLEPAYE.
L'entretenir ?
BAILLEVANT.
Damoiselin⁴.
MALLEPAYE.
Et saluer ?
BAILLEVANT.
Bas comme luy⁵.
MALLEPAYE.
Et diviser⁶ ?
BAILLEVANT.
Moz tous nouveaux.
Pour contenter le femynin,
Nous ferions plus d'ung esclin⁷,
Qu'ung autre de quinze royaulx⁸.
MALLEPAYE.
Hé cueurs joyeux !
BAILLEVANT.
Hé cueurs loyaulx !
MALLEPAYE.
Prest !
BAILLEVANT.
Prins !

1. Le patois, le bourgeois. Moit, dit Thérot dans la *Force de Colin fils de Thérot le maire*,

Moz qui dyble est-ce qu'il demande ?
Je n'entends point son jobelin.

2. L'accollade, l'embrassade.

3. Les ruses et le langage de Pathelin pour tromper les marchands.

4. Galant, dameret. On trouve dans les *Bigarrures de Des Accords* la jolie expression « jeud damoisielets », pour jeux de jeunes filles.

5. Cette fin de vers, qui d'ailleurs est sans rime, ne se comprend pas. Nous avons inutilement cherché par quoi la remplacer.

6. Pour « diviser », faire desee, conversation.

7. Le *schelling*, anglais, dont le cours s'avait pas tout à fait cessé chez nous depuis l'invasion. De même qu'on disait « eselin » pour *schelling*, on disait « estrelin » pour *sterling* : « Chacun estrelin, lit-on dans un compte de 1400, doit peser ij oboles toarnois. »

8. Monnaie d'or du temps de Philippe le Bel, ou il était représenté en habits « royaux ». Il y en avait de deux sortes : les gros royaux valaient vingt-deux sols parisis, et les petits la moitié.

MALLEPATE.
Promps !

BAILLEVANT.
Preux !

MALLEPATE.
Espéciaux¹ !

BAILLEVANT.
Aimez !

MALLEPATE.
Supportez ?

BAILLEVANT.
Bien recouz !

MALLEPATE.
Nous devrions passer aux sceaux² ?
Envers les officiers royaux,
Comme messieurs les despourveuz.

BAILLEVANT.
De cognoissance avons assez.

MALLEPATE.
On nous a veu si francs :

BAILLEVANT.
Si doux.

MALLEPATE.
Helas ! cent eseuz nous sont deubz.

BAILLEVANT.
Au fort si nous les cussions euz,
On ne tinst plus compte de nous.

MALLEPATE.
Nous avons fait plaisir à tous.

BAILLEVANT.
Chère à dire dont venez-vous ?

MALLEPATE.
Emerillonnez³ ;

BAILLEVANT.
Advenans.

MALLEPATE.
Cent écu et juger des coups⁴ !
On auroit beau mettre aux deux bouz,
Se ne nous tenions des gaignans⁵.

BAILLEVANT.
Nous sommes deux si beaulx gallans.

MALLEPATE.
Fringans ;

BAILLEVANT.
Bruyans ;

MALLEPATE.
Allans ;

BAILLEVANT.
Parlans :

MALLEPATE.
Esmeuz de franche volenté.

BAILLEVANT.
Aagez de sens,

MALLEPATE.
Et jeunes d'ans.

BAILLEVANT.
Bien gays :

MALLEPATE.
Assez recréans :

BAILLEVANT.
Povres d'argent.

MALLEPATE.
Prou¹ de santé.

BAILLEVANT.
Chacun de nous est habité².

MALLEPATE.
Maison à Paris ;

BAILLEVANT.
Bien monté,
Aussi bien aux champs qu'en la ville.

MALLEPATE.
Il y a ceste malheurté³,
Que de l'argent qu'avons presté,
Nous n'en arrons ne croix, ne pille.

BAILLEVANT.
Ou sont les cens et deux cens mille
Escus que nous avions en pille,
Quant chacun avoit bien du sien ?

MALLEPATE.
Au fort se nous n'en avons mille,
Nous sommes, selon l'évangile,
Des bien heureux du temps ancien⁴.

BAILLEVANT.
Faymasse mieulx qu'il n'en fust rien.

MALLEPATE.
Trouvons-en par quelque moyen.

1. Beaucoup. — Ce mot ne s'emploie plus — et même rarement — que dans la locution *pas beaucoup*.

2. C'est-à-dire propriétaire, ayant des maisons bien louées.

3. Malheureux, on disait plutôt *malheur*. Cependant nous trouvons dans la *moralté de Charité* :

Et si c'est que malheureux ?
Je n'ayme pas fort leur valeur.

4. C'est-à-dire des pauvres dont l'évangile a dit qu'ils sont des bienheureux.

1. Pour spéciaux, « d'un mérite particulier ».

2. Prompsault comprend ainsi ce vers : « Nous devrions être employés de préférence, « sans doute parce qu'ayant certaines lettres « passées aux sceaux » de Roi, bien des privilèges vous étaient acquis.

3. Vifs comme l'émérillon, espèce de petit faucon.

4. Être juge du jeu, de la partie.

5. « On aurait beau mettre des enjeux aux deux bouts de la table, si nous ne nous tenions en garde contre les faux gagnants, la partie ne marcherait pas. »

BAILLEVANT.
 Qu'en a à présent ¹ ?

MALLEPAYE.
 Je ne sçay.

BAILLEVANT.
 Hé ung angin ² parizien l

MALLEPAYE.
 Art Lombart ³

BAILLEVANT.
 Franc praticien.

Pour faire à present ung essay.

MALLEPAYE.
 Je vis le temps que j'avanssay
 L'argent de chose et adressay
 Tel et tel et tel bénéfice.

BAILLEVANT.
 Et mais pour moy, quant je commence ⁴
 Monseigneur tcl, et luy pourchasse
 Moy mesmes, tout seul, son office.

MALLEPAYE.
 J'estois tousjours à tous propice.
 Mais jo crains

BAILLEVANT.
 Et quoy?

MALLEPAYE.
 Qu'avarice

Nous surprint, si devenyons riches.

BAILLEVANT.
 Riches ! Quoy ? ceste faulce lisse ⁵,
 Pourvreté, nous tient en sa lisse.

MALLEPAYE.
 C'est ce qui nous fait estre chiches.

BAILLEVANT.
 Nous sommes legiers,

MALLEPAYE.
 Comme biches.

BAILLEVANT.
 Rebondis,

MALLEPAYE.
 Comme belles miehes.

BAILLEVANT.
 Et fraizez ⁶,

MALLEPAYE.
 Comme beaux ongnons ⁷.

1. Qui a de l'argent maintenant ?
 2. *Esquin, génie, de ingénieur.*
 3. Ruse de banquier lombard, d'usurier.
 4. Dans toutes les éditions se trouve ce mot qui ne rime pas, et ne signifie rien. Nous avons cherché, sans le trouver, lequel mettre à la place.
 5. Vilaine chienne. La Esce que nous retrouvons dans La Fontaine (liv. II, fable viii) est la femelle d'un chien de chasse.
 6. Ayant belles fraises, belles porgereites.
 7. La même locution se trouve dans le *Monologue du Paysan* par Coquilbert :

Moi qui suis goupier, mignon,
 Franc, frais, franc comme un oignon.

BAILLEVANT.
 Aussi coutellez,

MALLEPAYE.
 Comme chiches ¹.

BAILLEVANT.
 Adventueux,

MALLEPAYE.
 Comme Suyssez,

A Nancy, sur les Bourguignons ².

BAILLEVANT.
 Entre les gallans;

MALLEPAYE.
 Compaignons.

BAILLEVANT.
 Entre les gorgias;

MALLEPAYE.
 Mignons.

BAILLEVANT.
 Entre gens d'armes;

MALLEPAYE.
 Courageux.

BAILLEVANT.
 S'on barguigne;

MALLEPAYE.
 Nous barguignons ³.

BAILLEVANT.
 Heurcut,

MALLEPAYE.
 Comme beaux champignons,

Mis jus ⁴ en ung jour ou en deux.

BAILLEVANT.
 Nous sommes les aventureux,
 Despourvez;

MALLEPAYE.
 D'argent

BAILLEVANT.
 Planteureux.

MALLEPAYE.
 De nouvelles plaisantes

BAILLEVANT.
 Tant.

1. C'est-à-dire le pourpoint ouvert, comme pois chiches entr'ouverts par le couteau. *Chiclé* est encore un terme de ménagerie qui veut dire entamé par le couteau.

2. Allusion à un grand événement, alors nouveau sans doute, la bataille des Suisses et des Bourguignons, en 1477, sous les murs de Nancy. On sait que Charles le Téméraire y fut tué.

3. « Si on marchande — nous marchandons. » En anglais le verbe « to bargain », qui, comme tant d'autres mots de cette langue, vient de notre vieux français, et l'espique, signifie encore « marchander ». Dans le *Roman de Renart*, v. 439, le mot se trouve avec le sens de « marcher », et sous sa forme anglaise :

Puis c'est moi Renart et estee
 Qui n'a cure de tel barguigne.

4. Mis par terre :

Vous me chasses en piétre chaut
 Je suis mité jus de ceste lisse.

dît le mari dans la *Furce de Collin*.

MALLEPAYE.
Pour servir princes;
BAILLEVANT.
Corrieux.
MALLEPAYE.
Et pour les mignons;
BAILLEVANT.
Gracieux.
MALLEPAYE.
Et pour le commun;
BAILLEVANT.
Tant à tant¹.
MALLEPAYE.
Hé, monsieur de Baillevent,
Quand reviendra-il le bon temps?
BAILLEVANT.
Quant chacun aura ses souhaits ?
MALLEPAYE.
Cent mille escuz argent contant;
Sur ma foy, je seroyc content
Qu'on ne parlast plus que de paix.
BAILLEVANT.
Nous sommes si francs;
MALLEPAYE.
Si parfaits;
BAILLEVANT.
Si sçavans;
MALLEPAYE.
Si cauz² en nos faiz;
BAILLEVANT.
Si bien nez;
MALLEPAYE.
Si preux;
BAILLEVANT.
Si hardis;
MALLEPAYE.
Saiges;
BAILLEVANT.
Subtilz;
MALLEPAYE.
Advisiez,
BAILLEVANT.
Mais !
Faulx d'argent et les grans prestz,
MALLEPAYE.
Nous ont ung peu appaillardis³.

BAILLEVANT.
Habandonnez;
MALLEPAYE.
Comme hardis⁴.
BAILLEVANT.
Requis;
MALLEPAYE.
Comme les gras mardis.
BAILLEVANT.
Et fiers;
MALLEPAYE.
Comme ung beau pet en baing.
BAILLEVANT.
J'ay dneil que vieux villains ternys
Soient d'or et d'argent si garnis,
Et mignons en ont tant besoing.
MALLEPAYE.
Nous avons froit;
BAILLEVANT.
Chault;
MALLEPAYE.
Fain;
BAILLEVANT.
Soif;
MALLEPAYE.
Soing⁵.
BAILLEVANT.
Nous traccrassons⁶;
MALLEPAYE.
Çà;
BAILLEVANT.
Là;
MALLEPAYE.
Près;
BAILLEVANT.
Loing;
MALLEPAYE.
Sans prouffit;
BAILLEVANT.
Sans quelque adventaige.
MALLEPAYE.
Mais s'on nous fonsoit or au poing,
Nous serions pour faire, à ung coing,
Nostre prouffit, d'autruy dommaige⁷,
Avez-vous tousjours l'éritaige
De Baillevent !

1. « Donnant, donnait. »
2. Fructus, adroits, profit. C'est de ce mot qu'est venue com-
père.
3. « Mia sur la paille. » Le mot perfillard ne signifia longtemps que
paysan, vilain, gueux se vastrant sur la paille. La Fontaine l'em-
ploie souvent dans ce sens.

4. Pendaiz, mis à la Aerd.
5. Besoin.
6. « Allons en chasse. » Ce mot se trouve déjà plus haut.
7. « Si l'on nous mettail en fonds, avec or dans la main, nous
serions gens à faire profit, en quelque coin de terre, de la raine
d'autrui. »

BAILLEVANT.
Ouy.
MALLEPAYE.
J'enraige,
Qu'en Mallepaye n'a vins, bliez, grains.
BAILLEVANT.
Cent franc de rente et ung fromaige,
Vous m'oriez¹ dire de couraige,
Vive le Roy!
MALLEPAYE.
Ronfflez vilains!
BAILLEVANT.
Qui a le vent²?
MALLEPAYE.
Joyeux mondains.
BAILLEVANT.
Gré de dames?
MALLEPAYE.
Amoureux crains.
BAILLEVANT.
Et l'argent qui?
MALLEPAYE.
Qui plus embource.
BAILLEVANT.
Qu'esse d'entre nous courtissains³?
MALLEPAYE.
Nous prenons escus pour douzains⁴
Franchement, et bource pour bource.
BAILLEVANT.
Ha monseigneur!
MALLEPAYE.
Sang bieu l la mouste⁵
M'a trop costé.
BAILLEVANT.
Et pourquoy?
MALLEPAYE.
Pour ce.
BAILLEVANT.
Hayl hayl tout est mal compassé.
MALLEPAYE.
Comment?
BAILLEVANT.
On ne joue plus du pousse⁶.
MALLEPAYE.

Qui ne tire?

1. « Vous m'entendriez, »
2. « Qui a la fortune pour lui, »
3. « Courtisans, » mot écrit ici sans doute avec la forme affectée qu'on lui donnait alors en le prononçant.
4. Le grand blème, qui valait douze deniers.
5. Le vin nouveau, muston. V. une note du *Mystère de saint Pierre*.
6. On ne joue plus.

BAILLEVANT.
Qui ? et la trousse.
Autant vault ung arce cassé¹.
MALLEPAYE.
Monsieur mon père eust amassé
Plus d'escu qu'on n'eust entassé,
En ung hospital, de vermine.
BAILLEVANT.
Mais nous avons si bien sassé²,
Le sang bieu, que tout est passé,
Gros et menu, par l'estamyne.
MALLEPAYE.
Si vient guerre, mort ou famine,
Dont Dieu nous gard', quel train, quel' myne
Férons-nous pour gaigner le broust³?
BAILLEVANT.
Quant à moy, Je me détermine
D'entrer chez voisin et voisine,
Et d'aller vcoir se le pot bout.
MALLEPAYE.
Mais regardons, à peu de coustz,
Quel train nous viendroit mieulx à goust,
Pour amasser biens et honneurs.
BAILLEVANT.
Le meilleur est prendre par tout.
MALLEPAYE.
De rendre ; quoy?
BAILLEVANT.
On s'en absout,
Pour cinq solz, à ces pardonneurs⁴.
MALLEPAYE.
Allons servir quelques seigneurs.
BAILLEVANT.
Aucuns⁵ sont si petitz d'honneurs,
Qu'on n'y a que peine et meschance.
MALLEPAYE.
Et prouffit quel ?
BAILLEVANT.
Selon les eurs⁶.
Mais entre nous fins estradeurs⁷,

1. « On ne fait plus fièche de rien. Ce qu'on a et un arc cassé valentient estant. » La trousse était le carquois. « Ceux qui auront tiré de l'arc, lit-on dans les lettres de Jean, duc de Bretagne, de 1425, qu'ils aient arc, pousse, cappeline. » Le mot *trousse*, tel que l'emploient les chirurgiens, pour l'étui ou les pièces leurs instruments, ne s'éloigne pas encore trop de son premier sens de « carquois ».

2. Presser pour faire passer à travers le sas, le tamis : « sécher au four, lit-on dans le *Messager*, liv. II, ch. v, puis broyer et passer. »

3. De quoi broster.

4. C'est-à-dire que pour cinq sous d'indolence achetées aux pardonneurs (vendeurs de pardons) qui couraient alors les villes et les campagnes, on pouvait être absous de tous les vols qu'on avait faits.

5. Quelques-uns.

6. Chances, à la bonne ou male Aear, comme on disait.

7. Bauteurs d'estrade (estradá, campagne). On voit par les *Vigiles de Charles VII*, que les costeurs chargés d'éclairer s'appellent « hommes d'estrade ».

Il nous faut esplucher la chance.

MALLEPAYE.

Servons marchans pour la piance,
Pour *fractus vestris*, pour la pance.

BAILLEVANT.

On y gagneroit ses despens.

MALLEPAYE.

Et de fonsser?

BAILLEVANT.

Bonne assurance ;

Petite foy, large conscience.

Tu n'y scez riens et y aprens.

MALLEPAYE.

De procès quoy?

BAILLEVANT.

Si je m'y rens,

Je veulx estre mis sur les rens,

S'ilz ont argent, si je n'en croque.

MALLEPAYE.

Quelz gens sont-ce?

BAILLEVANT.

Gros marchesens¹,

Qui se font bien servir des gens,

Mais de payer querez qui bloque².

MALLEPAYE.

Officiers quoy? c'est toute moeque ;

L'ung pourchasse, l'autre desroque³,

Et semble que tout soit pour eulx.

BAILLEVANT.

Laissons-les là.

MALLEPAYE.

Hol je n'y toeque⁴ :

Il n'est point de pire desroque,

Que de malheur à malheureux.

BAILLEVANT.

Pour despourveux, aventureux

Comme nous, encor c'est le mieulx

De faire l'ost⁵ et les gens d'armes.

MALLEPAYE.

En fuite, je suis couraigeux.

BAILLEVANT.

Et à frapper?

MALLEPAYE.

Je suis piteux.

Je crains trop les coups, pour les armes.

BAILLEVANT.

Servons donc cordeliers ou carmes,

Et prenons leurs bissatz⁶ à fermes,

Car il n'y a pas grant débit.

MALLEPAYE.

Ils nous prescheroient en beaux termes

Et pleureroient maintes lermes

Devant que¹ nous prinssions l'abit.

BAILLEVANT.

Se en c'est², malheure et labit³!

Nous mourions, par quelque acabit⁴ ;

Ame n'y a qui bien nous face.

MALLEPAYE.

J'ay ung vieil harnois qu'on forbit,

Sur lequel je fonde ung aubit⁵,

Et du surplus Dieu le parface.

BAILLEVANT.

Hé faut il que fortune efface

Nostre bon bruyt⁶!

MALLEPAYE.

Malheur nous chasse;

Mais il n'a nul bien qui n'endure,

BAILLEVANT.

Prenons quelque train.

MALLEPAYE.

Soyvons trasse.

BAILLEVANT.

Nous trassons, et quelqu'ung nous trasse⁷.

A lousp ravis⁸ grosse pasture.

MALLEPAYE.

Allons.

BAILLEVANT.

Mais où?

MALLEPAYE.

A l'adventure.

BAILLEVANT.

Qui nous admoneste?

MALLEPAYE.

Nature.

BAILLEVANT.

Pour aller?

MALLEPAYE.

Où on nous attend.

1. Avant que.

2. Si c'est ainsi.

3. Chute, du latin *labit*. On en avait fait aussi l'adjectif « labite », facile à tomber, qui est dans Montaigne (liv. II, ch. xii).

4. Accident, mauvais coup. V. à ce mot ce que dit Laeure de Sainte-Felays dans son *Glossaire pour justifier noire arse*.

5. *Obit*, service funebre, du latin *obire*, mourir. *Tel, dit Marot*,

.... tel pour sa noire pleure

Qui voudrait bien pour son père Telle.

6. Bonne renommée.

7. Nous pourrions à la trace, et l'on nous poursuit de même.

8. Batailles. On disait même « dans le même sens, V. le *Roman de la Rose*, v. 11,923.

1. Mot incompréhensible.

2. Il faudra débattre ; « cherchez qui arrange le marché. » Entre autres sens, Cotgrave donne celui-ci au mot *bloquer*.

3. Romps, crise, « Desroque » est ici pour *desroche*.

4. Je n'y vais pas frapper.

5. « Faire la guerre », « aller à l'armée, *Arse*.

6. « Bisaccs », besaces avec lesquelles les moines allaient porter les dîmes.

BAILLEVANT.
Par quel chemin ?

MALLEPAYE.
Par soing ou cure ¹.

BAILLEVANT.
Logez où ?

MALLEPAYE.
Près de la elousture
De monseigneur d'Angouevent ².

BAILLEVANT.
Comme yrons-nous ?

MALLEPAYE.
Jusqu'à Claqdent ³,

BAILLEVANT.
Et passerons par Mallepaye.

BAILLEVANT.
Brief c'est le plus expedient
Que nous gettons la plume au vent ;
Qui ne peut mordre si abye ⁴.

MALLEPAYE.
Ou ung franc couraige s'employe,
Il treuve à gagner.

BAILLEVANT.
Quérons proyc.

MALLEPAYE.
Desqueiz serons-nous ?

BAILLEVANT.
Des plus fors.

MALLEPAYE.
Il ne m'en chault mais que j'en aye ;
Que la plumo au vent on envoie.

BAILLEVANT.
Puis après ?

MALLEPAYE.
Alors comme alors.

1. Ensoi, cure.

2. Personnage de farce, que nous ne savions pas si ancien. Au commencement du xviii^e siècle, Nicolas Joubert en jouait le rôle, avec le titre de *Prince des sois*, dont il revendiqua les privilèges, contre les confrères de la Passion, dans un procès très-ennuyeux, où Julien Peleus fut son avocat. — Angouevent et Baillevant étaient deux types de billesvesées bien faits pour aller ensemble, sous le même vent : l'un, Baillevant, donne ce que l'autre avale (ragoale).

3. Domaisie des souffreteux qui claquent des dents à force de trembler. Le mot est deux fois dans Rabelais avec ce sens, liv. I, ch. xxx, liv. II, ch. vii.

4. « Qui ne peut mordre aloie. »

BAILLEVANT.
La plume au vent !

MALLEPAYE.
Sus !

BAILLEVANT.
Là.

MALLEPAYE.
Dehors.

BAILLEVANT.
Au haut et au loing.

MALLEPAYE.
Corps pour corps
Je me tiendray des mieulx venuez.

BAILLEVANT.
On n'yra point, quand serons mors,
Demander au Roy les trésors
De messeigneurs les despourvez.
La plume au vent !

MALLEPAYE.
Je le concluz
Pour les povres de ceste année.

BAILLEVANT.
Ne demeurons plus si confuz.
Au grat ! la terre est dégelée ¹.

MALLEPAYE.
Allons,

BAILLEVANT.
Suivons quelque trainée,
Ou faysons icy demouré.

MALLEPAYE.
Devant, vostre fièvre est tremblée :
Car nous sommes tous étourdiz.

BAILLEVANT.
Dieu doint aux riches bonne année,

MALLEPAYE.
Aux despourvez grasse journée,

BAILLEVANT.
Et aux femmes, pesantis maritz.
Prenez en gré grands et petit.

1. « Nous pouvons aller gratter, la terre n'est plus durcie par la grêle. » Le grat, c'est ce que nous appellerions aujourd'hui « la graille », le profit. On se garda de moi que dans la locution « envoyer au grat », pour dire « envoyer paître, gratter la terre ».

L'OBSTINATION DES FEMMES

(XV^e SIÈCLE — ÈGÈNE DE LOUIS XI)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette farce est de celles qu'en raison de leur peu de longueur, Charles Magnin¹ place dans la catégorie la plus populaire et la plus courante, « la catégorie des parades de carrefour ».

Elle s'en cat, pour nous, quo plus curieuse.

C'est dans le recueil de Londres qu'elle se trouve, en quatre feuillets, avec quarante-six lignes à la page, et une grosse gravure sur le titre.

A la fin, on lit comme à la dernière page de plusieurs pièces du même recueil : *Imprimé nouvellement, en la maison de feu Barnabé Chaussard, près Notre Dame de Confort, ce qui nous permet de la placer dans le répertoire de cette troupe dont a parlé de Rabais², qui, en 1549, et trois ou quatre ans encore après, jouait à Lyon, « les jours de dimanche et les festes après le dîner... la plus part des histoires du viol et oaveau Testament avec la farce au bout » ; et qu'il nous semblo reconnaître dans ces « bavards de Confort », rappelés par Rabalais, pour qui les viais de la place Notre-Dame de Confort « chauffaient la cire », c'est-à-dire tenaient la chandelle³.*

Les pièces que jouait cette troupe lui appartenaient-elles en propre, et n'avaient-elles pas couru ailleurs ? Nous ne le pensons pas. Elles nous paraissent même, — quelques-unes du moins, telle que celle-ci, — d'une date

bien antérieure à celle de leurs représentations à Lyon.

Ces représentations sont du milieu du xv^e siècle, la farce qu'on va lire nous semble être du xv^e.

Nous y trouvons la formule d'invocation « par Notre Dame de Boulogne⁴ » qui ne fut populaire que sous Louis XI et Charles VIII ; et le mari porte un nom, celui de Riffart, qui, très-employé dans les plaisanteries du peuple et les farces, pendant le xv^e siècle, n'y avait plus cours au siècle suivant¹.

Deux mots vous diront les infortunées de ce mari, et par conséquent toute la farce. Comme sa femme le battrait s'il ne travaillait pas, il se met à l'ouvrage. Il a commencé une cage, il l'achève. Quel oiseau y mettra-t-il ? Une pie, dont le babill le distraira de celui de sa femme. Celle-ci sursient, et après quelques gros mots contre cette cage, qui est une piètre besogne, elle demande, elle aussi, ce qu'il y mettra. La pie ne lui convient point. Elle y veut un cocou (coco). Là-dessus, grande querrelle, où la femme, à force de crier, finit par avoir le dernier mot. On mettra un cocou dans la cage.

Non-seulement le mari a cédé, mais il sert avec sa femme pour aller acheter l'oiseau !

1. V. à ce sujet quelques détails curieux dans un article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1^{re} série, t. III, p. 468, 469. — Le nom de Riffard se reparut qu'avec un personnage de la *Petite ville de Fierard*, qui laisse son nom à son inséparable partenaire.

1. *Journal des Savants*, mai 1825, p. 287.

2. *Histoire de Lyon*, liv. III, ch. cm.

3. Rabalais, liv. II, ch. 20.

FARCE NOUVELLE

TRÈS BONNE ET FORT JOYEUSE

DE

L'OBSTINATION DES FEMMES

*A deux personnages, c'est assavoir :*LE MARY
ET LA FEMME.RIFFLART, *le mary, commence.*

Gens mariez ont assez peine,
A bien considerer leur cas;
L'ung tracasse, l'autre pourmaine.
Gens mariez ont assez peine;
Par chascun jour de la sepmaine,
De nuyt, de jour, veà le cas :
Gens mariez ont assez peinc,
A bien considerer leur cas.

A besongner ne faudray pas :
Car, se ma femme sourvenoit,
Certainement el me batroit.
Nuyt et jour n'y faict que hongner ¹.
Il me fault aller besongner
Pour eviter son hault langaige.
Je vueil assouvir ² ceste caige :
Ce sera pour mettre une pie.

LA FEMME.

Que faict Riffart?

RIFFLART.

Quoy dea, m'amyé,
Je remetz à point ceste caige.

LA FEMME.

Esse tout ? que ta malle raige
To doint Dieu, villain malostru !
Or dy, comment gagneras-tu
Ta vie ? Tu ne veulx rien faire.
Du mal Monsieur saint Aquaire ³
Puissest-tu estre tourmenté,

1. Grogner, grogner.

2. Achever. Ce mot se trouve souvent avec ce sens, depuis Joinville jusqu'à Froissart : « Quant le roy, dit par exemple le premier et assouvi la fermetee du boure de Jaffe, » et le second : « les tailles y estoient si grandes pour assouvir ce voyage que les plus riches s'en deloient. »

3. C'est-à-dire du mal que font endurer les *anacrétes*. — On disoit aussi d'un homme enflé, comme on le voit par les *Contes français d'Outin* : « Il a le mal saint Acaire. » De même encore d'un musicien : Comment, dit le tavernier, dans la *Farce de Chaulosseur*,Comment pourrai-il bien avec
La maladie saint Acaire ?

Et aussi que malle santé
Te doint celui qui te forma.

RIFFLART.

Me maudissés-vous ? Qu'casc là ?
Dea, Finette, quant je me mis
En mesnage, tu me promis
Que feroys mon commandement,
Et tu mo maulditz maintenant.
Faut-il qu'cndurc ? Qu'esse cy ?
Je feray cette caige cy,
Et deussés-vous vif enraiger.

LA FEMME.

Mais pourquoy faire ?

RIFFLART.

Pour loger
Une pie ; c'est un bel oysereu.

LA FEMME.

Que dira elle ?

RIFFLART.

« Macquereau,
« Va hors, va larron. »

LA FEMME.

Que vous estes.
Hé Dieu ! qu'il est de sottés testes !

RIFFLART.

Je ne suis point macquereau, non.

LA FEMME.

Si la pie par vostre non
Vous appelle, vous l'orrés bien.

RIFFLART.

Je suis aussi homme de bien
Que homme qui soit dessus mes piedz.
Et, vueil bien que vous le sachez,
Puisque je l'ay mis à ma teste,
Ce ne sera pour autre beste
Que pour une pie ; je le vueil.

LA FEMME.

Se vous en aviés plus grant dueil.

Et deussiez-vous vif enragier,
Et de malle rage manger,
Par la pasque Dieu, non sera.
Ung coqu¹ on y boutera,
Entendez-vous bien ?

RIFFLART.

Ung coqu !
Faymeroye mieulx perdre un escu.
Comment en serez-vous maistresse ?
Je mourroye avant de dostresse.
Une pie y sera mise.

LA FEMME.

Certes, j'en feray à ma guise,
Vueillez ou non.

RIFFLART.

Voyre, Finette,
Que jamais on no me caquette.
G'y mettray une pie.

LA FEMME.

Vous, paillart ?
Vueillez ou non, par Dieu, Rifflart,
Je mettray un coqu dedans.

RIFFLART.

Vous en mentirez par les dens.
Par le saint sang que Dieu me fist,
Puisque je l'ay dit il suffit.
Finette, n'en caquettez plus,
Ou, foy que doy au roy Jesus,
Ung coup aurez sur la narine,
Foy que doy sainte Katherine.

LA FEMME.

Vous ne le porterez pas loing.
Je vous bailleray sus le groing,
Entendez-vous, vilain jaloux ?

RIFFLART.

Ei, belle dame, taisez-vous ;
Paix !

LA FEMME.

Pourquoy ?

RIFFLART.

Taisez-vous moshuy.

LA FEMME.

Pour un loudier², pour un ivrogne.

RIFFLART.

Encores !

LA FEMME.

Fy, fy !

RIFFLART.

C'est trop dit ;

Paix !

LA FEMME.

Pour qui ?

RIFFLART.

Taisez-vous meshuy.

LA FEMME.

Me tayrai-ge pour un ivrogne ?

RIFFLART.

Avoir pourriés sus vostre trongne.....

LA FEMME.

De qui ? de vous ?

RIFFLART.

Et de qui doncques ?

LA FEMME.

Faictes, faictes vostre besongne.

RIFFLART.

Avoir pourriés sus vostre trongno.....

LA FEMME.

De qui ? de vous ?

RIFFLART.

Et de qui doncques ?

LA FEMME.

Par Nostre Dame de Boulongne,
Je no vous crains en rica quelconques.

RIFFLART.

Avoir pourriés sus vostre trongne.....

LA FEMME.

De qui ? de vous ?

RIFFLART.

Et de qui doncques ?

Par la mort bieu, je ne vis onques
Femme qui eust telle caboche.

Mais que j'ayc mis cy une broche³,
Ma caige sera assouvie.

LA FEMME.

Et qu'i mettra l'en ?

RIFFLART.

Une pie.

LA FEMME.

Mais un coqu.

RIFFLART.

Mais un estronc.

Laissez-moy faire.

LA FEMME.

Quel follic !

Mais qu'i mettra l'en ?

1. Un coquen. On n'appelait pas alors ostrement cet oiseau, et qui le rapprochait encore plus du type qu'on retrouve si souvent dans le théâtre de Molière, et auquel, par le plus singulier contrecoups, on a donné son nom. Que fait le coquen ? Il va posdre dans le nid d'autrui. Ce n'est donc pas le mari, mais l'amant, qu'on aurait dû appeler comme lui. Mais le nom de l'oiseau, venu de son oï, était ridicule, il servait même pour louer un passage les gens dont on voulait se moquer : on le donna donc dans le comédie au mépris à celui des trois qui faisait rire.

2. Paillard. Loudier se trouve souvent dans les anciennes farces pour femme de mauvaise vie. Le vrai sens de loudier était matou, paillasse. V. Montaigne. liv. III, ch. xii.

3. Un petit chou, une broquette, comme on dit encore.

RIFFLART.

Une pie.

Elle sera cointe ¹ et jolïe
Et si sera à demy ront ².

LA FEMME.

Mais qu'ï mettra l'en ?

RIFFLART.

Une pie.

LA FEMME.

Mais ung coqu.

RIFFLART.

Mais ung estronc.

Aussi tost que les gens l'orront
Appeller macquereau, siffler,
Par mon ame, ce sera faict,
Il n'en fault point parler du pris ³.

LA FEMME.

Un coqu dedans sera mis,
Qui est ung oyseau de grant bien.

RIFFLART.

Par ma foy, je n'en feray rien,
Et ne m'en parïés plus, Finette;
Aussitost qu'elle sera faicte,
G'iray une pie achepter.

LA FEMME.

Pourquoy faire ?

RIFFLART.

Pour y bouter.

LA FEMME.

Saint Jehan, mais ung coqu jolis.

RIFFLART.

Se sur vous je gette mes gris ⁴,
Vous dirés une pie.

LA FEMME.

Feray ?

Par Dieu, ennuyé ne me tairay.

RIFFLART.

Dictes pie; oués-vous ?
La chair bieu, vous aurez des coups.
Tenés, dictes la pie; ferés ?

LA FEMME.

Mais ung coqu.

RIFFLART.

Vous en aurés.

LA FEMME.

C'est pour neant; avant me tuerés.

1. Bien faite.

2. Il parle toujours de la cage : « elle sera de forme demi-ronde. »

3. « Il n'est pas besoin de parler de ce qu'il coltera. »

4. Griffes, d'après la prononciation du temps. — Le Fol dit de même dans la *Farce de tout message* :

A chat jamais ne me jetera,
Il est trop dangereux des gris.

5. « Entendez-vous ? »

RIFFLART.

Dictes une pie, je vous prie.

LA FEMME.

Non feray, par sainte Marie,
Mais ung coqu.

RIFFLART.

Vous en aurés

Plus de cent coups, n'en doublés mye.
Cuidés-vous que soit mocquerio ?
Il faut que je vous serre à bon ¹.

LA FEMME.

Me turas-tu, traistre, larron,
Meseau ² pourry ? que veulx-tu faire ?
Je compteray tout ton affaire
Au nière de nostre village;
Tu ne vis rien que de pillage.
Sanglant bougre d'ung vieil thereau,
Je te douroy sus le museau,
Se tu me frappes aujourd'hui.

RIFFLART.

Par Dieu, se vous parïés meshuy
De coqu ne de tel oyseau,
Je vous rompray tout le museau,
Tant vous douroy des horions.
Taisez-vous et ne disons
Meshuy mot, et je vous empy.

LA FEMME.

Que me taysé ? Je vous affi
Que c'est bien anvis ³, par ma foy.

RIFFLART.

Certes, Finette, je t'en croy.
Or dy doncques, et je t'en prie,
Quo ma eaige est pour une pie,
Car je l'ayme bien, entens-tu ?

LA FEMME.

Et par bieu c'est pour ung coqu;
Jamais ce propos ne lairray.

RIFFLART.

Au fort tout luy accorderay.
Je n'y voy point meilleure voye;
Le sang bieu, avant la turoye
Qu'elle change ceste opinion.

LA FEMME.

Par saint Jehan, ce ne feray mon,
Car la pie n'y sera mise.
J'en feray tout à ma devise.
Tu m'as tout rompu le cousté.
Ung coqu y sera bouté,
Et ne m'en tien plus de languaige,
Ou, en despit de ton visaige,
Le metre y veulx contre ton dit.
Je la brusleray par despij;

1. « Que je vous étrangle tout de bon. »

2. L'écure.

3. Anvis, imitatif, par force. « Et moy qui me tais bien envis », dit la femme dans la *Farce d'un Châtelainnois*. On trouve « en visoy » pour malgré lui dans la *Farce des Coy Sots*.

Entens-tu, Riffart?

RIFFLART.

Belle dame,
Je suis bien courcé¹, par mon ame,
Que vous avés si malle teste.
Les gens me tiendront pour beste
Se n'estoye naïstre à ma maison;
Aussi esse droit et raison,
Aultrement ne seroys pas saige.

LA FEMME.

Cela n'est pas à nostre usage,
Et ne sert point à mon propos.
Femmes n'ont jamais le bec clos,
Et ce n'est pas de maintenant.
En la caïge certainement
Je mettray ung jolis coqu.
Or dy, me l'apporteras-tu,
Ou se je l'iray achepter?

RIFFLART.

J'ayme mieulx le vous apporter;

1. Abréviation de « courroucé », qui était commune chez le peuple. Dans la farce du *Nouveau Marié*, le père dit à sa fille:

Que se l'acheta-tu de sa vois,
Quand tu say qu'il se vaill couvrir?

Car j'en trouveray mieulx que vous.

LA FEMME.

A quoy dea le connoissez-vous
Se il est masle ou fumelle?

RIFFLART.

Regarder luy fault soubz l'esselle.
Finctte, là luy connoist-on.

LA FEMME.

Bouter en Noël la saison,
Chantant l'ivir soubz cheminée,
C'est une chose esprouvée.

RIFFLART.

Or allons vous et moy chercher
Se ung en pourriez trouver
Pour bouter dedans vostre caïge.
Qui gouvernera le mesnaïge,
Tandis que irois au marché?
Bonnes gens, prenez tout en gré,
Nous en allons par cy le pas,
Ung chascun selon son degré;
Veuillez prendre en gré nos esbas.

FIN DE L'OBSTINATION DES FEMMES.

LA PIPPÉE

FARCE

(XV^e SIÈCLE. — RÉGNE DE LOUIS XI.)

NOTICE ET ARGUMENT

C'est pour la première fois que cette pièce, une des plus curieuses du genre, paraît dans un recueil consacré à notre ancien théâtre. On ne la connaît longtemps que par une simple mention du *Catalogue* de la Bibliothèque du duc de La Vallière, dont elle avait fait partie, et d'où elle passa, en compagnie de beaucoup d'autres manuscrits, à la Bibliothèque du Roi¹.

Une copie en fut faite sous la Restauration et donnée à M. Marmontel, occupé alors à rechercher les origines de notre théâtre et ses premiers monuments.

Il la communiqua à son collaborateur du moment, M. François Michel. Celui-ci la revêtit sur le manuscrit qu'elle ne reproduisait que trop exactement ; il la joignit à plusieurs poésies du même temps, entre autres à la *Moralité de l'aveugle et du loüteur* et à la *Farce du manoir*, qu'on trouvera plus loin ; et il publia le tout, en 1812, chez Sylvestre, en 1 volume in-8^o, sous le titre de *Poésies des XV^e et XVI^e siècles, publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits*.

Chaque pièce avait une pagination distincte et pouvait être vendue séparément, mais à un nombre très-restreint, qui ne dépassa pas cent exemplaires.

Depuis lors, quelques-unes ont reparu avec une publicité plus grande : la *Moralité de l'aveugle et du loüteur* et la *Farce du manoir* ont notamment été données par M. Paul Lacroix, dans son recueil de la Bibliothèque gauloise. La *Pippée* seule n'a pas été reprise, bien qu'elle le méritât autant et plus que le reste.

Pourquoi ne la, repelli-on pas ? parce que le texte, à peu près incarricable, en effraya tout le monde.

M. Baynoard lui-même en eut peur. Ayant à parler du volume où elle se trouvait, il dit son mot sur chaque pièce², mais, arrivé à la *Pippée*, il passa, craignant de s'engager dans les brassailles du texte.

M. François-Michel, qui n'était pas encore le maître expert en redressement d'écritures que toute l'Europe apprécia, avait donné ce texte, tel que le donar le manuscrit, émané de quelque copiste sourd, écrivant sous une dictée quelconque, et dont, à la fin, la plume fatiguée laissait glisser les vers, sans les retenir au passage.

M. François-Michel avait toutefois fort bien commencé pour cette farce. Le titre y manquait, il y avait pourvu et de la façon la plus satisfaisante : elle ne peut réellement s'appeler que du nom qu'il lui a donné, la *Pippée*.

Il aurait pu dire pour le justifier, si c'eût été nécessaire, que ce titre était tout à fait dans les conditions de la littérature du temps et citer, comme exemple, certaine partie du *Jardin de plaisance* dont voici le sommaire³ : « Comment le Dieu d'amour, pour resjouir Amans et Amantes, qui sont au Jardin de plaisance, ordonne faire une classe appelée la Pippée du Dieu d'amour. »

Malheureusement, le titre trouvé, M. Michel ne s'ingénia pas aussi bien pour le texte.

Il n'y mit que le travail de ses yeux et de sa plume avec une exactitude dont, pour la première fois, nous lui ferons reprocher. D'autres, en cela, nous ont devancé. En 1813, on lisait déjà dans une excellente note du *Catalogue de la Bibliothèque de M. de Solaise*⁴, sur cette farce et sa publication :

« Il est à regretter que l'on ait suivi le manuscrit original, qui est tellement fautif que le texte n'a souvent pas de sens. Cette farce serait un charmant modèle de style naïf si nous la possédions intacte, et nous croyons qu'il est facile de suppléer aux altérations que l'ancien copiste lui a fait subir. »

Ce qui est dit tel sur le charme naïf et l'esprit de la pièce est fort juste ; en qu'on lit quelques lignes après sur quelques ressemblances entre elle et certaines poésies de Villon, d'où l'on pourrait conclure qu'il y a mis la main, est d'une justesse plus avouée, mais qu'on peut défendre. Le seul point que je conteste, c'est ce que dit la note sur la facilité qu'on aurait à rétablir le texte.

Je viens de m'en donner la tâche, et je réponds qu'elle n'était pas facile. Que de mots à remplacer, que de vers à compléter, et à remettre sur leurs pieds ! que de longs passages à rendre intelligibles ! que de lacunes à combler ! Nous ne les avons pas comblés toutes, nous avons dû même en faire de nouvelles pour débarrasser le texte de ce qui, impossible à comprendre et à éclaircir, devenait inutile et gênant. Quelques vers ont dû ainsi rester sur le carreau. Ils ont rejoint ceux qu'y avait laissés le premier copiste et dont on pourrait calculer le nombre d'après celui des vers sans rime que la pièce a dû garder.

Maintenant toutefois, sauf de très-rare passages, nous la croyons intelligible d'un bout à l'autre. On peut sans trop d'ambages en saisir partout l'esprit, en suivre de point en point le roman. Il est très-simple.

Les personnages sont d'Albigérie, comme dans le Ro-

1. Elle porte sur le *Catalogue* de La Vallière le n^o 3343, et sur *Manuscrits* de La Vallière de la Bibliothèque, le n^o 156.

2. *Journal des Savants*, juillet 1812, p. 382.

1. *Le Jardin de plaisance*, 6611. goth., fol. cxxxviii.

2. T. I, p. 151, n. 610.

non de la Rose, qui d'ailleurs y reparait par quelques réminiscences. Ce sont : Guider, guide et patron des amoureux confiants et fanfrelons, des *Cuideceux*, comme les appelle Villon ; Bruyt-d'Amour, c'est-à-dire honneur et bonne renommée dans l'amour, qui regrette qu'en n'aimo plus comme en aimait jadis et chante sa plainte en des vers qui rappellent la *Ballade des Dames du Temps jadis*, par Villon ; puis Plaisant-Folie, la femme folle de tous les temps, sûre des mêmes succès avec les mêmes pièges.

Bruyt-d'Amour et Guider, qui est un maître pipeur, s'ingénient d'en dresser un, dont Plaisant-Folie sera l'appât. Une pippée est faite, des gloux sont tendus. Plaisant-Folie chante, et vite oiseaux jolis voleteux

alentour. C'est d'abord Bec-jaune qui s'en vient au haut du nid, et laisse à la glu le peu de plumes qu'il a encore. C'est ensuite Verdier qui, après s'être moqué de Bec-jaune, se prend aux mêmes gloux où l'attirent et le retiennent les chansons de Plaisant-Folie. Enfin, c'est Rouge-Gorge, bel oiseau plus sérieux, mais tout aussitôt pria.

Celui-là en la garde. Plaisant-Folie est une vieille connaissance qui le veut à présent pour simple valet. Il la servira, elle et Guider, que Bruyt-d'Amour, content de leurs services et les trouvant dignes l'un de l'autre, lui donne pour mari.

La farce finit sans dire sa morale.

Ce n'est pas netreir emps qui aura de la peine à la trouver.

FARCE DE LA PIPPÉE

VERDIER *commence.*

Est il bien fou ?

ROUGE GORGE.

Qui ?

VERDIER.

Mais plus bestie,

Le gallant qui se ront la teste,
Cuidant ¹ estre le mieulx aymé.
Il y pert tout.

ROUGE GORGE.

Qui ?

VERDIER.

On le blasme,

Je croyz ceut fois de sa folie,
Mais y vire ceste polie
De si long temps ² que ne luy chault ³.

ROUGE GORGE.

Mais qui qui ?

VERDIER.

Fasse froit ou chaut,

Il s'en ira la teste au vent,
Tremblant les fievres bien souvant,
Tant quen lit ne dort ne repose.

ROUGE GORGE.

Qui, qui ?

VERDIER.

C'est la plus sote chose

Quoneques teste d'homme songea.
Il vay, il vient hay ha ha,
Tant qu'il a teste débrisée.

ROUGE GORGE.

Mais dieux vey venir rixée ⁴.
Mais dy moy de qui sy tu veulx.

VERDIER.

Ouy dea il en a troys tout neufz ⁵.
Il euida trancher ⁶ au logis,
Mais on le fait bien deslogier,
Trompeter dehors le porpris ⁷.

ROUGE GORGE.

Encore.

VERDIER.

Fusse pas bien pis
De luy faire perdre ses poynes.

ROUGE GORGE.

Et va, va, les fiebures quartaines ⁸ !
Qui va baibillant le papier ⁹.

VERDIER.

Touttesfoys touffani ¹⁰ et brillant,

1. « Tu arrives à le moquer de moi. »

2. « Il a trois amours tout nouveaux. »

3. « Il est parvenu à briser le maître. »

4. Le porpris (rucciate), mot qui se trouve encore dans La Fontaine et même dans Voltaire. Il est, avec la forme qu'il a ici, dans le *Roman de la Rose*, v. 2942 :

Debat ed, lors vous solement,

Que on est porpris l'encens.

5. Nous avons déjà vu cette expression, qui équivalait à « que le diable l'emporte ! »

6. « Le papier, » est du meieuu. On lit dans *Ducange* (*Pipier*) : « Pipier, coudre poëmes ou pions, ou autours. »

7. Étoiffant.

1. Croysant légèrement. Nous verrons tout à l'heure Guider, prenant la critique des amoureux présomptueux, jouer un des rôles de la pièce.

2. « Mais il tourne (vire) cette rose (poutie) depuis si longtemps. »

3. « Peu lui importe. »

Le sot en eut sur son rimpier ¹
Tel cop à l'huy ² d'ung drappier
Que tout le corps luy en trembla.

ROUGE GORGE.

L'on ne demande point cela,
Que malle feste en aist saint Grys.

VI ROUER.

Et quoy doneques ?

ROUGE GORGE.

De quoy esse que tu rys,
Affin que j'en rye ma part ?

VERDIER.

Je me rys dung maistre coquant ³,
Le plus follas que je viz oneques.

ROUGE GORGE.

Mais qui ?

VERDIER.

Taist toy.

ROUGE GORGE.

Aux dyables doneques ?
Faut il songer ⁴ si longuement ?
Et dea, maistre Verdier, vrayment
Reverdi comme vert montant ⁵,
Vous farsez vous ? avous bon temps ⁶ ?
Vous avez beau cryer de gorge ⁷.

VERDIER.

C'est bien dit, mais toy, Rouge Gorge
Qui es bien plus roge q'un coq,
Il n'y passe ⁸ si grosse garse
Qui n'ait son lardou ⁹ ou sa farse.
Quant est du bastou à deux boutz,
En jouez bien.

ROUGE GORGE.

C'est vous, Verdier,
A qui ces lettres s'adresset ¹⁰.
Avez voisins qui les dresset.
Vous en ont servi à tous metz ¹¹.

VERDIER.

De quoy ?

1. Pour « réstier », reins, mot qui s'emploie encore dans l'Orléanais.

2. A la porte.

3. Nous avons déjà vu que ce mot signifie un jeune beau félaüt « le coq », ce qu'on appela plus tard un maquet, un godelureau.

4. Faire le rêveur.

5. Le plus beau vert, celui du printemps qui commence à monter.

6. « Avez vous si bon temps que vous puissiez le perdre ? »

7. « Il vous fait bien erier à gorge que venez-là... »

8. « Il ne passe ici... »

9. *Moquerie*, dont on vous piquait, comme si vous en deviez être lardé : « Jamais, dit Gasperrière (casse, 28), jamais homme ne parut à La Flèche, qui n'eût son lardou. » Sous Louis XIV, les gauchistes satiriques qui venaient de Hollande s'appelaient des *Lardou*. Le mot se trouve encore, avec le sens de « cancan », dans Regnard, Grégoire, L.-J. Rousseau.

10. Était adressées.

11. « Ils vous ont fait un service complet de ces cannes, de ces lardous. »

ROUGE GORGE.

N'en parlez plus jamais,
Je vous conguous comme une pomme,
Ce n'est pas pour nyent ¹ qu'on vous nomme

VERDIER.

Dy hardyement.

ROUGE GORGE.

D'estre fin homme ²,
La mer ne l'an sauroit laver.

VERDIER.

Et que va tu yci baver ?
Ne voudrois-tu dire aultre chose ?

ROUGE GORGE.

Sy fayz mon den, mais je n'ose ;
Sages gens sont tousjours douteux ³.

VERDIER.

Ha le pauvre ! qu'il est honteux
Et plain de simple regnardie ⁴.

ROUGE GORGE.

Puis qu'il faut que je le dye,
Tu es, toy, fin fol naturel.

VERDIER.

A Rouge Gorge,

ROUGE GORGE.

A Verderel,
Comme sont ces rouses de may,
Vous vous donnez beaucoup d'es moy
Pour cela qui point n'y pense.

VERDIER.

Mais toy qui portes la despence
De cinq ou six veilles matrones,
A qui robes et chausse donnees,
Cuidant toy, simple estallier ⁵,
Estre le chien au gros collier,
N'es-tu bien foul et estourdy ?

ROUGE GORGE.

Tais toy, quar pour vray te le dy,
Je sçay le tour de mon bastou,
Et m'en fayz fors quaucoyz dit on ⁶,
Que je sçays auxi bien venu
Entre dames, et chier tenu,
Qu'on ne m'en fait tort en rien.

VERDIER.

Et moy ? ⁷

ROUGE GORGE.

Pour ung homme moyen ⁸,
Tu es bien taillé, à vray dire,
Et croy qu'à te faire de cire

1. Néant, rien.

2. « D'être un homme fourbe à force de finesse. »

3. « Gens sages doutent toujours. »

4. « N'étant qu'un téméraire de la science de regard. »

5. Celui qui traite un étal au compte d'un marchand.

6. « Quoi qu'on en dise. »

7. Ordinaire, de moyenne taille.

On y faudroit, à mon advis ¹.

JAUNE BEC.

Dieu gard'l et qui sont les devis ²?
Dieu gard'l chacun, et moy avec.

VERDIER.

El dont ³ nous vient ce jaune bec,
Ou bien bec jaune ⁴, toust m'est ung,
Qui veult le secret d'ung commun?
Samon ⁵, beau sire, dictes lui.

ROUGE GORGE.

Mais vrayment dont il est sailly ⁶?
Je regarde moult sa falcion :
Esse merle ?

VERDIER.

C'est ung moesson ⁷.

ROUGE GORGE.

En las perdu ⁸, c'est un mauvy ⁹,
A ce que puis cognoistre au signe.

JAUNE BEC.

Et vous estes deux oueffz de cigne.
Vous monstrez baillieurs de broequars.

VERDIER.

Qu'esse a dire?

JAUNE BEC.

Deux grans ponnars ¹⁰,
Tout auxi sotz que je vouloye.

ROUGE GORGE.

Il est en plume comme raye ¹¹,
Ah Dieu ! que ses plumes sont belles!

VERDIER.

Il cuyde ja voler sans esles ;
Que tu l'antends.

JAUNE BEC.

C'est bien du moins.

1. Je crois que si l'on t'eût voulu faire espère (de cire), on t'eût manqué, en comparaison de ce que tu es.

2. De quel, de qui devise-t-on ?

3. Moi, André.

4. Nous avons déjà vu que par « jaune bec, bec jaune ou bé-june », on voulait dire un « jeune », sans expérience, étourdi comme le moisson qui sort du nid, le bec encore jaune. Ici nous sommes pour ainsi dire, l'expression même mise en scène.

5. « Allons ! » C'est une expression que nous connaissions déjà, et qui se retrouve jusqu'au XVII^e siècle.

6. Surt. Villon a employé ce mot dans le même sens, quand il a dit :

Necessité fait grant mesprendre,
El fut souffrir le loep de boye.

7. C'est le nom du moisson (*aparron*), dans Colgrave, qui écrit « moison ».

8. Pris dans un piège (lacs).

9. Une alouette happée. De ce mot est venu « marquette », nom appliqué à tous les petits oiseaux, rôtis ou non, en style de cuisine.

10. Deux grands pondeurs. « Posner se disait alors pour « pondeur », et nous pour « poude » : « La velesse, lit-on dans Babelais (I^{er}, V, ch. 2), les coques des deux vrayz jadyz ponnas et saclous par Léda. »

11. « Il n'est pas mieux emplumé qu'un poisson, une raie. »

ROUGE GORGE.

Pleust a Dieu qu'il fust es mains
De la bonnete que tu sez l
Il auroit du plumage assez
Se il en rapportoit ja plume.

JAUNE BEC.

Scavez vous comment elle plume,
Vous deux qui en parlés passé ¹?
Je croyz que vous avez passé
Maintesfoiz par son estamnye.

VERDIER.

Pes ², jaune bec.

ROUGE GORGE.

Pes, lourde mine.
Faut il parler des gentils hommes?

JAUNE BEC.

Pour Dieu tenons nous où nous sommes,
N'en rougissez ja pour le prix.
Rouge gorge s'en trouve pris
Et verdier a tel eoud le bec,
Auxi bien que le jaune bec.
Il nen faut ja faire la lippe ³.

VERDIER.

Le jaune bec ne se esmeut
Comme ung chacou d'avent jeu.

JAUNE BEC.

Parlons a droit par fine amour.
Nous sommesz soubz la cheminée ⁴,
Soit bien la queue examinée
L'ung chacou de nous qui voudra.
Je m'en fays fort qui s'eu faudra
Cinq ou six plumes par ce compte.

ROUGE GORGE.

Le fol yei nous fera honte.
Se nous ne faussions le lieu ⁵.

VERDIER.

Allons nous en.

JAUNE BEC.

Adieu, adieu.

Sont il bien peltez les baillieurs ⁶.

1. Mot qui, suivant Colgrave, se disait, comme par équivoque et abréviation pour « maître passé ». Dans la farce de *Jehan Landore*, le clerc dit à Jehan :

C'est here dé, meor.

2. Pais, alléce!

3. La moue.

4. Deux sots s'il fit pleins lippes.

5. On dans la 1^{re} des *Repos franches* On avoit dit auparavant « la lippe », comme en ce passage de *Roman de Renard*, t. 10, 244 :

Et Renard lui a fait le lopp.

6. Nous sommes, entre nous, comme au foyer, sous le manteau de la cheminée. On disait encore, sous Louis XIV, des choses qui se faisaient en petit, en secret, qu'elles s'étaient faites sous la cheminée : « Chamillard, dit Saint-Simon, fit faire La Feuillade maréchal de camp sous la cheminée. »

7. « Si nous ne faussions compaignir, si nous ne partous. »

8. Pour baillieurs, donneurs de sonnettes.

BRUYT.

Que suis-je? Je suis Bruyt d'Amours,
Triste, pansif en mes faiz,
Avis m'est que point meffaiz
A faire plaintes et clamours¹,
Car ceulx qui par leurs plaisans tours
Me deussent estre plus parfaiz
Vont empirant tons les jours.

O le bon temps de jadis,
O le bon temps de jadis,
Que tant triste je le dys
Quant n'est souvenu

Du doulx chant et joyeux dys,
Et de l'umain paradis
Où tu m'as tenu!

Or est souvenu
Que les gens sont curadis².
Le temps est veau.

Bon temps, que onc ne mestiz,
Qu'es tu devenu?

Où est la beauté de Jason,
D'Alsalon et de Mériou?
Toute fleur de beauté
Est passée.

Où est l'outrageuse entreprise
De Dymedes et de Persens³,
Pirithoüs et Theseus⁴
Alés moy leur semblance prandre,
En voient⁵ aux enfers descendre
Pour avoir dame Proserpine.

CUIDER.

Jay bagues, j'ay daurrée fine
Argent my fault, argent my fault.

BRUYT.

Où est le cuer tresnoble et hault
De Dydo, qui tant réclama
Enée, et qui tant fort l'anna
Qu'elle mourut, par son default,
En ung grant feu?

CUIDER.

Argent my fault, argent my fault.

BRUYT.

Et Billus la douce et la clere
Qui tant ama Cadmus son frere
Que en le poursuyvant mourcut
Par folle amour.

CUIDER.

Argent my fault, argent my fault.

BRUYT.

Gilles et Pilles et Pollusaine⁶
Coulons avec Philomène
Aldre Cassandre. Au surplus

1. « M'est avis que je n'ai pas tort de faire plaintes et clamours. »

2. Enraldis, eudarcis.

3. Dymede et Persée.

4. Il y a dans le texte « pirates et enfers ». Si, après avoir découvert ces noms-là sous ce masque, nous n'avons pu déchiffrer quelques-uns de ceux qui suivent, en conviendrait que ce ne doit pas être de notre faute.

5. « Ils vont. »

6. Polyxène.

Savons quoy je n'en diray plus
Si ne faictes tair' ce isarpault.

CUIDER.

Argent my fault, argent my fault.
Ça mes enfans, ça mes minos¹,
Venez achapter dorellors²,
Venez, ains qu'il soit plus tart³.

BRUYT.

Et qui est ce maistre cornart
Qui reveille le guct aiusi?

CUIDER.

Iea, monseigneur, pour Dieu mercy
Ci, je ne vous regardés pas.

BRUYT.

Que portes-tu?

CUIDER.

Ce sont esbatz⁴

Pour appeller les Jeunes gens.

BRUYT.

Mais quoy? mais quoy?

CUIDER.

Fatras sont gentz⁵

Pour encluer⁶ jeunes cornetes
Mais certes tielles⁷ sornetes
Ne vous duisent⁸ point je suppose.

BRUYT.

Et dy que c'est?

CUIDER.

Ce n'est point chose

Qui soit digne de grand mémoire;
Ce sont dupetes et cuydoires⁹
Que j'apporte vendre à la cour.

BRUYT.

Et comment es-tu bien si lourrt
Que d'aporter cuideries vendre
A gens de court? Tu dois entendre
Quelle en est plaine et à relés¹⁰.

CUIDER.

Grans et petis.

BRUYT.

Et elers et lais.

1. Petits chats, ou dérivé d'ordinaire « maual », comme dans la farce de *Jeanot*.

Le diable capote le mouton!

2. Bijoux, joyaux, mais surtout rubans, et franges de prix. Les rubans se s'appelaient pour cela *Dorellors* ou *Dorellors*. La *Tzara*, *Nomenclature des métiers de Paris au XVI^e siècle*, p. 9). De ce mot vient « dorellor », qui signifie d'abord parez de rubans.

3. « Avant qu'il soit plus tard. »

4. Choses d'amusement.

5. « Chansons et quolibets sont assez gentils... »

6. Engler, enjôler.

7. Telles.

8. Plaisant.

9. Duperies, faux semblants, chimères.

10. C'est-à-dire à sa débordre.

CUIDER.
Grans et menus.
BRUYT.
Sages et foulz.
CUIDER.
Je me suis bien rompu le coulx
Pour peu.
BRUYT.
Mais pour nyant ¹ à ce compte.

CUIDER.
Et comment ?
BRUYT.
Toute danrée monte,
Mais cuiderie déchaïn ² tousjours.

CUIDER.
Beau dieu je lay veu en tel cours :
Comment chait elle ainsi doneques ?

BRUYT.
Il en est plus qui ne fut onques.
La chouse jamais ne default ³ ;
Mais plus en y a et moins vault.
Il n'est que trop de cuideries,
Car les gallans ont industries
De les scavoir forger à mains ⁴.

CUIDER.
Et aiusi nous morrons de fain,
Entre nous chétiz merseros ⁵.
Or pleust à Dieu qu'on dit deux molz
Au seigneur, il y pourvoyret.

BRUYT.
Par mon serment, il ne pourroit.
Car c'est trop commun par deça,
Et de long temps ⁶.

CUIDER.
Or venez ça
Je ne crains de nestre acropis ⁷
Jamais, je ne pène.

BRUYT.
Encor pis ⁸.
Tu tenois à dames pourvoir
De cuideur.

CUIDER.
Ouy bien, pour voir.
BRUYT.
Soient dames ou damoyseles,
Tout est pourveu.

CUIDER.
Voyre les belles ;
Mais les laïdes en general
En prendront bien...
BRUYT.
Tu l'entens mal.
Voyre comment l'appelle-t-on ?
CUIDER.
Cuider, de nature est mon nom.
BRUYT.
L'on dit bien que cuider muse ¹
Mais tu de toy mesmes t'abuses.

CUIDER.
Pourquoy ?
BRUYT.
Car cuides que les femmes
Ung peu laïdes et un peu noires
N'ayent assurées cuidoyses ;
Ce sont celles qui plus en ont,
Beaux amys.

CUIDER.
Je l'ay perdu doucq
Or suys je marchant esperdu ².

BRUYT.
Comment ?
CUIDER.
Mon voyage est perdu,
Vostre conseil m'est bien mestier ³.

BRUYT.
Se tu ne sees aultre mestier
Il te fault d'ung autre repaire ⁴.

CUIDER.
Fais par Dieu plus de douzes peres :
Je scay chanter, je scay baller,
Je scay chasser, je scay voller ⁵,
Preudre poisson à l'eschappée
Et pour bien faire une pippée
Ne crains homme de tous estas.

1. Qui rêve, et se repaît de cirns, perd son temps. « Du mot *muser*, on a fait « *muser* », qui s'emploie encore pour *faïnant*. Nous trouvons sur « *cuider* » un autre proverbe, d'un sens à peu près pareil, dans le *Roman de Clémence* :

Mais en doi! Cuider le se set.

2. Fourvoyé, égaré. « Ambroise Paré a dit dans le même sens (liv. XXIV, ch. xii) : « Les troupeaux sont égarés et esperdus par les champs. » C'était le participe du verbe « *esperdre* », qui se trouve encore dans Babelais, R. S. Pasquier, etc., mais dont l'usage était bien plus fréquent aux époques antérieures : *Si s'istans, li-sans-nous* dans le *Roman de Renart*, v. 16,561 :

Et vistes...
Jure et omeis, si s'esper
Parce que se j'avele pert.

3. « M'est bien nécessaire, m'est d'un grand besoin. » La femme dit avec le même sens, dans la *Farce de Colin* :

Lavez Dan en vostre mestier (besoin).

4. Repaire.
5. Chasser avec des oiseaux de vol, faucon, etc.

1. Nyant, rien.
2. Déchaïn, balaise.
3. Ne manque.
4. De les faire exprès, à la main.
5. « Chétifs mercereux, » pauvres petits merciers.
6. « C'est trop ordinaire loi, et plus loiz, et depuis longtemps.
7. « Je n'ai pas peur de ne pas me reposer... » c'est-à-dire d'être par voies et chemins.
8. « On te fera d'autant mieux aller, on t'enverra d'autant plus presser. »

BRUYT.

Cuidez, je te diray mon cas
Qui du parfont de euer procede.
Se tu me scez donner remede
Tu gaigneras plus en ung mois
Que tu ne fais en x x x troys
A vendre tes meschaus pipetes
Car n'y a gallands ni dipetes¹
Qui n'en aient trop.

CUIDER.

Il est bien vray.

An propos.

BRUYT.

Je te le diray.

Je suis Bruyt d'Amours nommé.
Jay long temps esté renommé
Que les jeunes gens me suyvoient
Et qu'en mon livre s'estonnoient²
Tous et toutes a venir voir.
Car chasseur me vouloit avoir,
Chacun tendoit d'avoir le bruyt;
Mais maintenant chascun me fuyt.
Il n'est plus d'amours naturelles,
Savons une amour telle quelte,
Faicte de mesmes contenance
A grand' sequelles³ de constances,
Fendues sur ung baston ployé⁴.

CUIDER.

De tant tenu, tant de payé.
Je vous entens.

BRUYT.

C'est tout autant.

Ainsi est mon bruyt esteint
Par ne say quel Verdier tant fins
Et Rouge gorge mes voisins
Qui vont esbrouillant la chauscée⁵.
Il n'y a fille si hault chauscée⁶
Qui net son lardon⁷ a tout prys.

CUIDER.

Vous voulsissiez que feussent pris
A quelque amorse friande.

BRUYT.

Oui, c'est bien ce que je demande,

Si tu en as l'art et le stille.

CUIDER.

J'en ay atrappé plus de mille,
Voyre cent mille, en mon temps
De Rouges gorges, Vers montant¹
De Jaunes becs et Estourneaulx,
De Maulvyz et Chardonnercaux²,
Et de mains Pinssons et de Choutes³;
Je scay tous les points et les notes⁴.
Quil y fault; ce n'est d'uy ne d'yer⁵.
Je prais tout.

BRUYT.

Et vive Cuider!

Qui fait ainsi muser musars
Ce nest pas eugin d'abusars⁶
D'avoir tel art et style en teste.

CUIDER.

S'il y a Verdier qui saille en feste⁷,
Sa plume sera agrippée.

BRUYT.

Comment ?

CUIDER.

Faisons une pippée
Joyeuse en ces champs là derrière.
Que soit de bien à point manière⁸.
Tout autant qu'il y en courra
D'oyseaulx, autant y demourra;
Mais quilz soient boutés dedans.

BRUYT.

Mais ne faudras tu point céans ?

CUIDER.

Je suys juste comme ung reloge⁹.

BRUYT.

Il te fault faire une loge
Pour te bouter en tapinage¹⁰.

CUIDER.

La vezz cy faicte d'avantage¹¹
Pour l'abreger droit apointée.

BRUYT.

Ah! Cuider, que tu es fin!
J'aperçois bien à tes houtys¹²,
Que tu n'es pas des aprentis.
Tu as mains Jaunes becs trompés
Despuis vingt ans.

CUIDER.

Et des huppés,
Maistre, que vous ne comptés pas.

1. Mot que nous ne trouvons que dans Rabelais, et qui est ainsi expliqué par de l'Aubray dans son *Glossaire du Pentagruel*, p. 119 : « Durera, d'escalant de Jupiter, de l'is. » Ici le mot doit signifier « gentilhomme des plus hauts de la cour. »

2. S'émervillaicet.

3. Longues queues, longues aînes, arpaëlle.

4. C'est-à-dire coïtes comme les palmes sur une « taille » de bon linge. Cette taille, sorte de bâton, sur laquelle à chaque pain l'on fait une « coëte » ou petite feste, est encore en usage dans quelques provinces.

5. Locution proverbiale pour dire : « faisant les faucones sur le chemin, et le dévorant à force d'y piaffer. » Elle était passée de la langue des champs dans la langue ordinaire. Dans la *Vie d'Anselme* traduite de Plutarque par Amyot, il est parlé (ch. xxix) des Romains « qui esbaïssent la levée. »

6. La mode était alors aux « patins élevés, » ou plutôt aux « pantouffes hautes, » comme on le voit dans le *Monologue des Perruques de Coquilhart*.

7. V. une des notes précédentes.

1. Verdiers.

2. Chardonnerets.

3. Chouettes.

4. On prononçait « notes. »

5. « Ce n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier. »

6. « De trompeurs, d'abuseurs vulgaires. »

7. « Qui sortent pour aller en fête. »

8. « Que la forme en soit bien à point. »

9. Terme abrégé de « horologe », horloge.

10. Pour « en tapinage », bien caché, bien tapé.

11. Pour « à l'avantage », bien à point, de bonne façon.

12. Outils.

BRUYT.
Ne te fault il point de chans¹
Ou quelque oiseau demy cornu ?

CUIDER.
Ne choucte ne chat cornu
Ne me scrvent pas d'une escorce² ;
Il nous fault bien une aultre amorse
A prendre à verdier si rusé.

BRUYT.
De la paille ?

CUIDER.
Vous vous abusés.

BRUYT.
Du bié ?

CUIDER.
A que vous estes beste !

BRUYT.
Des pays ?

CUIDER.
Vous vous rompez la teste,
Tevisés et ny estes point.

BRUYT.
Et quoy doncques ?

CUIDER.
Vééz cy le point.

Pour ceste pippée amoureuse,
Bien buvant et bien saveureuse
Savons ce qu'on dit à la farce :
Prennez moy une belle garce
Environ de quinze à seize ans,
Qui vous ait beaulx yeulx plaisans,
Qui soit relecte et bien charnu³ ;
Ferme comme ung bays de quartier⁴.
Vééz là le cas.

BRUYT.
Quel psautier
Pour moyne à dire ses matines !

CUIDER.
Voyre, et que elle aist belles létines
Petites, fines, bien blanchetes,
Rondes comme belles pommetes
Pour dire : Gens, jouez des vestres⁵,
En ung destour.

1. Chat-huant. Nicot, dans son *Dictionnaire* au mot *Pipée*, indiquement on se servait des chat-huants dans les pièges : « Selon ce qu'on dit, écrit-il, prendre des oiseaux à la pipée, qui est quand un homme caché dedans un boisson et bien entouré de ruzes concertés de gluons, ayant un chat-huant, ou hibou branché se attache pres de luy, contrefait le pippi des oiseaux, ou bien pressant les ailes ou les pieds d'un oiseau vil le fait erier, car les oiseaux advenant à ce pippi, ou à ce cry, pour garantir leurs semblables du chat-huant qu'ils euident les tenir, se perchoient sur ces ruzes et s'engahent. »

2. Pas plus qu'une écorce, pas plus que rien.

3. Le mot « relecte » du vers précédent avait préparé celui-ci. Il veut dire bien dressée comme du bois relecté, bien équareté sur toutes ses faces.

4. Faites valoir vos avantages, tous vos moyens.

BRUYT.
Queff'patenostres
A fourer les poings d'un hermite !

CUIDER.
La belle jambete petite,
Les soulers bien chaussés estroit,
Les minces patins pour le froit,
Les cheveux blons comme ung bassin¹,
Et la chemise dung fin lin²
Florant comme espice à l'aumaire³.

BRUYT.
Quel couvrechief !

CUIDER.
Et quel suaire⁴
Pour accolier frère Frappart⁵ !

BRUYT.
Il nous fault sçavoir en quel part
Nous trouverons si fine espice.

CUIDER.
Je l'ay quise⁶ toute propice ;
Il ne fault que vostre voysine,
Plaisant Follic.

BRUYT.
Est c' si fine.

CUIDER.
Cest la plus fine du pais
Et vous a tret⁷ à mon advis
Sept ou huit gallans d'une tyre,
Et uy a celluy qui se tyre⁸
Cuidant estre des mieulx aymés⁹.
Voyre et tout mouflés¹⁰.

1. « Comme un bassin de cuivre bien fourbi. »
2. C'était une des espartiers du temps. Coquilhart, dans le *Monologue des Perruques*, l'exige pour le coquard et le comere :

De fin lin le chemise blanche.

3. « A la huche. » C'est de ce mot qu'on a fait ensuite, pais armoire. On y mettoit les choses de cuisine et de vaisselle les plus précieuses. « Les sumaires, liens-sous dans une lettre de rémission de 1405, dans lesquelles estoient les dictes taxes estoient entr'ouvertes. »

4. Couverture, drap de lit.

5. Dans le *Monologue des Perruques* de Coquilhart se trouve presque la même expression :

Après un rechet les courlines,
Ou sacre frère Frappart.

C'était le type du moine vigoureux et bon vivant, dont Henry Estienne et Rabelais ont fait tant de gorges chaudes.

6. « Tromper, requies. »

7. « Trait, tiré. »

8. Qui « tire pays », qui s'efforce. Il y a dans ces deux vers un jeu de mots sur « tire », piège, et « tirer pays ». On en trouve un pareil dans ce que dit le valet de la farce d'un *Homosex* :

Au moult l'on se s'en retire,
Et vous avequez celle tire
Qui vous tire.

9. C'est ce qu'a dit Verdier au commencement de la Farce.

10. « Moule », dans son premier sens, se signifiait que gaul, mâtine; mais on en avait fait au figuré le synonyme de menterie, futilité, chose ne valant pas plus que « miton mâtine ». C'est ce qu'il veut dire ici : « Et pour obtenir tout cela, il ne faut que mâtiner, sottes choses. » V. sur ce mot le *Glossaire* de De l'Anl-naye, p. 172.

BRUYT.

Or va mal.

CUIDER.

Tout y despend de graut qu'ils ont ¹,
Et ne savent où il en sont ;
Tant seulement sont agrappis
Qui ny voist goucte ².

BRUYT.

Or va pis.

CUIDER.

Tout vient ainsi de l'un, de l'autre ;
Et ne leur demure arqx, ni pautre ³,
Que tout ny voyse a demoulu ⁴ ;
Et ny a si gentil goullu
Qui peust dire : Je eu ay tasté.
Sont-ils bien ?

BRUYT.

Or est tout gasté.

Est elle ainsi faicte a la lance ⁵ ?

CUIDER.

Il ne fault que voir la semblance.
Elle vous a des yeulx petis,
Ung nez mignol assez tratris ⁶,
Ung mentou fourchu tant fugaut
Quoneques raser de grant gant ⁷
Ne fut plus affilé quelle est.

BRUYT.

Voyre mais.

CUIDER.

A vous voir que cest.

Ne vous en fault plus enquerir,
Tout fin droit vous la voyz querir,
Et vous en avez le regard.
Plaisant Follic, Dieu vous gard.

PLAISANT FOLLIE.

Dieu vous gard, Cuider mon amy.

Comment vous va ?

CUIDER.

Mains que demy ⁸,

Si vous ne me pretez secours.

PLAISANT FOLLIE.

Comment ?

1. - Quelque grand bien qu'ils aient, ils le dépenent tout.
2. - A peine sont-ils pris qu'ils n'y voient goutte.
3. - Ni arx, ni - pautre -, arrox. - ils restent sans pouvoir se défendre, ni se couvrir.
4. - Tout y va ainsi à sa peric, à sa destruction, démolition (démolu).
5. - Faicte pour la suite.
6. - Traitris », fin. V. sur ce mot une note de la *Farce de Pathelin*.
7. - Notez ne comprenons pas ces deux vers, surtout le premier. Les mots inintelligibles qui s'y trouvent doivent en remplacer d'autres, signifiant sans doute : Elle a langue si aiguë que jamais rasole ne fut mieux affilé. - La comparaison de la langue des femmes avec un rasoir n'aurait pas été nouvelle alors. Nous lisons dans Guy de Cambrey :

Le loyca est plus emouite
Que n'est rouse ne tant agle.

8. Mains qu'à demy.

CUIDER.

Vray est que Bruyt d'Amours,
Et moy auxi à l'eschappée,
Vouliions faire une pippée,
Pour happer ceulx que vous savez ;
Et que pitié de nous ayez,
Nous en demourons tout au bas ¹.

PLAISANT FOLLIE.

Esse tout ?

CUIDER.

Et plus il ny a.

Nous jecterez vous de dangier ² ?

PLAISANT FOLLIE.

Je ne me voudray point ranager
De ce, pour vous donner confort ³.
Et si m'ose bien porter fort
Qu'il ny a de Paris à Tours ⁴
Cil ⁵ qui saiche miculx les tours
Que je saye et en toutes places.

CUIDER.

Aportés engins et fallaces ⁶,
Et decepvons lei sans pero ⁷,
Heure il en est.

PLAISANT FOLLIE.

Laissez-moy fayre.

Ai quant cops que les obliaise ⁸.

ROUGE GORGE.

Verdier, qui est-ce qui là passe ?
Agardés quel gentel brunote.

VERDIER.

A dire voir la bague est necte ⁹,
Quel logys à prendre dassault.

JAUNE REC.

Pour moy. Troys ! Troys !

VERDIER.

Voyés quel sot,

Et une trompe ¹⁰ à la main destre,
Ce coquart là tranche du maistre
Et contreffait de l'amoureux.

JAUNE REC.

Pès ropieux ¹¹, pès parasseux,
De rousge frangars ¹², morfonduz.
Tant que vous aurez froit au cul

1. - Nous en restons tout abolus.
2. - Nous retirerez-vous de ce danger ?
3. - Pour vous donner secours, je n'aurai garde de m'éloigner...
4. - Comme le Cour était alors en Touraine, Tours était une des villes dont le nom revenait le plus souvent, associé à celui de Paris. Voir encore à ce sujet Coquilhat, le *Manuscrit des Perriers*.
5. - Celin.
6. - Piéges et tromperies.
7. - Avec des ruses sans pitié (sans pitié).
8. - Ce qui doit vouloir dire : j'ai tant de tours, que j'en pourrais oublier sans me faire tort...
9. - Le bijou est propre, utrasyan.
10. - Comme un chasseur, pose « corner » la chasse.
11. - Ropieux », ayant au nez la rouille.
12. - Ciel est pour Rouge-gorge « froige de rouge ».

Il'avant que soit ung pié de glasse ¹.

ROUGE GORGE.

Villain, si ne vuydez la place,
Vous aurez tantost bel effroy.
Sus le logis ²!

JAUNE BEC.

Tramblez, beffré ³,
Tramblez, Vermine vous menasse.

VERDIER.

Laissez ce fol; maupreu luy face.
Alon poursuyvre nostre proye.

JAUNE BEC.

Vous y lairrés de la courroye,
A la parfin combien qu'il tarde ⁴,
Et respandrés vostre moutarde ⁵.
Je le vous conseil, amy doux.

ROUGE GORGE.

Pour quoy ?

JAUNE BEC.

Ce n'est pas chau pour vous,
Attendez à l'autre sepmaine.

CUIDER.

Bruyt, agardez que vous amayno.
Ay-ge follay ⁶ à mon voyage ?

BRUYT.

A Nostre Dame quel ymage
En ung couvent de jaccopins ⁷!

CUIDER.

Pleust à Dieu que ces turluppins
Fussent ceints de telle cordelle ⁸!
V fist bien ⁹.

BRUYT.

Si fist mon ¹⁰, Pucelle,
Au moins dictes-nous vostre nom.

PLAISANT FOLLIE.

Ne le savez-vous ?

BRUYT.

Certes non.

Je vous recognoyz bien de veue.
Je vous ay milles foiz veue;
Mais il n'est rien qu'on n'oblie.

1. - Avant qu'il y ait un pied de glace.

2. - Ça, u ce logis !

3. - Pour « beffes », moquets. « Beffe » voulait dire raillerie, sa-

voir. Et, lit-on dans la *Bataille des Vix Arts*,

Et li coter se beffedroient
Qui de greus plases lors beffoient.

4. - A la fin des fins, qui viendra, bien qu'elle se fasse atten-

dre. 5. - Votre bavardage. On disait d'un bavard : « baveur, comme un pot à moutarde. »

6. - Follis, manqué.

7. - Quelle image de Notre-Dame pour un couvent de Jac-

copins ?

8. - La corde qui ceignait les reins des Jacobites.

9. - Ce serait bien.

10. - S'il était ainsi.

CUIDER.

On l'appelle Plaisant Follie.
Regardez ung pou sa fousse.

BRUYT.

Et cest vray, bon gré en ait on ¹.
Cest ma garse, cest ma mignonne.
Or cza, ma toute belle et boune,
Vous savez assez qu'il nous fault.

CUIDER.

Je luy ay ja dit autant vault :
Chose est de légier ² à scaavoir.

BRUYT.

Il nous fault de la glux avoir,
Et nous serons prêt maintenant.

PLAISANT FOLLIE.

Mais gardés qui soit bien tenant ³.

CUIDER.

Si bien tenant, que s'il y passe,
Verdier ne aultres oyseaulx de chasse,
Hardiement que partir n'en pout.

BRUYT.

Dis tu ?

CUIDER.

Demandez vous s'il pleust ?

Si vient Verdier ne Roge gorge,
Dietre hardiement qu'il ne se bouge ⁴ ;
Car s'il fiert la plume en la gluz,
Et vit auxi cler comme Argus
Qui avoyt cent yeulx entour soy,
Il ne fuit...

BRUYT.

Mais de quoy, de quoy

La glux qui fait nostre fait
Est-il fait ?

CUIDER.

De quoy il est fait ?

Il y a auxi grand mistere
A trouver ses propres estophes ⁵
Que la perre des philosophes ⁶,
Qui fait bien musser les musars.

PLAISANT FOLLIE.

Je les ay faitz de mes regars
Tirés de la clique de l'eull ⁷,
Au chapperon de Bel Acueil ⁸,
En les tendant de frans gluons ⁹

1. - Bon gré, merci à qui me l'a amonné.

2. - Facile. Cette expression « de léger » s'est conservée,
avec le même sens, jusqu'à Molière, qui e dit dans le *Misanthrope* :

... Il ne faut pas croire trop de léger.

3. - Arguez à ce qu'elle puisse bien tenir.

4. - Comme « gorge » se prononçait *gorge*, ce mot pouvait par
assonance rimer avec « bouge ».

5. - Étioles, matières.

6. - La pierre phil-sophale.

7. - Du défillement, du éfillement de l'œil.

8. - Sous le chaperon, le couvert, les encignes de Bel Accueil.
C'est, on le sait, un des personnages symboliques du *Roman de la
Rose*.

9. - Gluons.

Broyez ensemble.

BRUYT.

Quels lardons
Pour larder un jeune follet !

PLAISANT FOLLIE.

Il y-a du riz nouvellet ¹,
Soubz un doubz trait a l'asquart ²,
De belles mansonges le quart
Confictes en belles parolles
Signifiant promesses folles
Qui font ces folz plus blans que platre ³
Au sault d'un guischet.

CUIDER.

Quel emplastre
Contre une forcelle ydropique ⁴ !

PLAISANT FOLLIE.

Tant plus est veneulz, plus fort picque
Et tant mieulx escache chacun ⁵.
Ce n'est pas comme un gluz commun
Qui esvente et gaste pour tant,
Car il vault mieulx de xv ans
Que ne fait estre nouveau :
Lors arrache plume et peau
Jusques aux otz, et tout decippo ⁶.

BRUYT.

Quel panetiere !

CUIDER.

Quel recippe ⁷,
Pour curer une gibesiere ⁸ !

BRUYT.

Je te requiers, inamy chère,
Que sus près ⁹ en fasson l'espreuve.

PLAISANT FOLLIE.

Le voulez vous ?

CUIDER.

Si je vous treuve
Hoge-Gorge et maistre Verdier,
Vous aray.

BRUYT.

Cuyder !

PLAISANT FOLLIE.

Hau ! Cuidier !

CUIDER.

Au quel respondrai ge ?

BRUYT.

A tous deux.

1. « Sonrire nouvelet. »
2. « A l'écart... »
3. « Confus, boteux. » V. sur cette expression si difficile à expliquer, une note de la *Farce de Pathelin*.
4. « Une poitrine trop gonflée. »
5. « Chens est près, confus, aplati. »
6. « Dépèce, disperse, disaie. »
7. « Quelle ressource, quelle recette ! »
8. « Pour pourvoir (arover) à remplir une gibecière. »
9. « Là haut, auprès. »

CUIDER.

Je ne puis, c'est grand fait que d'eux ¹.
Et je m'en voys icy sus
A mes herbetcaux à plus ²
Et si ne peuvent pas actendre.

BRUYT.

Hau, Cuidier !

CUIDER.

Je ne puis actendre,
En dussiez vous yssir du sens ³.

BRUYT.

Que Cuidier a de-peu de gens ⁴
Et mis en grant mérancolie !

CUIDER.

Certes si a Plaisant Follie
Encore plus, ce que me semble ⁵.

BRUYT.

Vous ferex roge tiersangle ⁶.
Rien ne vous sauroit estopper ⁷.

CUIDER.

Sus sus ! il est temps de pipper ;
Toute nostre pippée est faite.
Plaisant Follie ma puclette,
Vous sarrez soubz ce arbrisseau ⁸ ;
Mais quant il viendra quelque oyseau
Soit privé, saulvage ou boucaige ⁹,
Regardés bien de quel plumage
Il est, ne quel semblaunt il fait :
S'il est gras, ne s'il est refait,
Ne s'il a cler argent elaincant ¹⁰.
Il pourroit estre si meschant
Qu'il nous vaudroit des desarroys ¹¹
Pour la pippée.

PLAISANT FOLLIE.

Je les cognois.

Allés voir, allés seurement.

CUIDER.

Plumés les moy subtilement,
Si qu'en plumant ne se deceveut ¹².
Faictes quilz ne l'apercevent,
Prenez aujourd'huy une plumo

1. « C'est beaucoup qui d'eux. »
2. « A mes petits bâtons, sacments couverts de gla... »
3. « Dussiez-vous sortir de votre bon sens. »
4. « Déçu de gens. »
5. « Plaisant-Follie en a trompé encore plus, ce me semble. »
6. « Malin triangle. » Dans ce sens, « rouge » se disait pour une chose faite par excellence, en malice ou autrement. Cotgrave cite un proverbe qui justifie notre acception : « Les plus rouges ; sont près. » c'est-à-dire les plus malins.
7. « Rien ne saurait parer, amortir (stopper) ce que vous allez faire. »
8. « Vous vous sairez sous cet arbrisseau. »
9. « Bouter. »
10. « Faisant du bruit. » On mettait aux pattes des oiseaux de proie, furons, tiercelets, etc. qui servaient pour la chasse au vol, des rondelles et des chaluettes d'argent, qui faisaient du bruit, « cliquaient ». »
11. « Domages. »
12. « Ne valent qu'on les déçoit. »

Et demain deux qui continuent,
 Ou quelle est la peau eschauffée¹,
 Puis prenez en une riflée²
 A plain poin ; en pourrez tirer
 Tant que l'on pourra soupïrer.
 Il ne vous aymera que mieulx.

PLAISANT FOLLIE.

Diètes vous ?³

CUIDEN.

Je parle des vieulx
 Qui sont malicieus et eaux.
 Mais si vient de ces sosereaux⁴,
 Qui se boutent à chère baude⁵,
 Mumés les moy bien sans eau chaude
 Tant qu'il n'y demeure plumete,
 C'est le point veulx je qu'on les meete ;
 Et si pleurent de la pipée,
 Faictes leurs ung ris de Pompée⁶.
 Vous les voirrés jouer à l'eure⁷ ;
 Mais gardés que rien n'y demeure,
 Le demeurant en est perdu.

PLAISANT FOLLIE.

Laissez moy, et du residu⁸
 Naurez rien à faire aultre chose.

CUIDEN.

Que dit le Roman de la Rose ?
 « Foul est qui son amy ny plume
 Jusques a la dernière plume⁹, »
 Noctés bien ees vers, belle seur,

PLAISANT FOLLIE.

Je scay ma leczon tout par cœur,
 Il ne la me fault ja aprendre.
 Allez à vostre loge attendre ;
 Mais avant que aillies tandre
 Il nous fault dire une clanzon
 Qui soit bien joïeuse, dison ;

Pour commancer nostre pippée :

(Contes.)

« Lune des bois cifermerine¹, »
 (Jaune Bec parloit.)

CUIDEN.

Il a le guez² a la caysine,
 Ce jaune bec en son sotoys³,

JAUNE BEC.

Estes vous là ou je vous voys,
 Bourgoysse, en vost' jardin soulette ?
 Vous avez très belle gorjete.

CUIDEN.

Toutesfoiz est truffant, broullant⁴.

PLAISANT FOLLIE.

Dont nous vient si gentil gallant
 Qui porte si briant cautelle⁵ ?

JAUNE BEC.

Et par mon serment, damoysselle,
 De nout maison, je viens tout dret.

PLAISANT FOLLIE.

De vout maison venez ?

JAUNE BEC.

Si fait
 Par mon serment. Ne mens de nient.

PLAISANT FOLLIE.

Tres bien et beau vous advient,
 A parler la langue francoise⁶.
 D'où estes vous ?

JAUNE BEC.

De là Ponthoise⁷.
 Et meet-on ung jour et quatre heures.

PLAISANT FOLLIE.

Diètes vous ?

JAUNE BEC.

Ouy dea, nous demeurés
 Sont assises en Barnetelle⁸
 Ou croist la meilleure godalle⁹,

1. « Ou la peau est à vil »
 2. « Une rifle. » Nous avons un exemple énergique du mot rifle pour voler dans le *Triumphe d'Amour* et de celui de Le Maire de Helges, quand il dit qu'il voudrait

Arbiter au feu, qui tout rifle et desce.

3. « Crayez-vous ? »
 4. « Près soit, étourdis. »
 5. « À chère lie, joyeuse et fanfarons. » Baudement voulait dire gaillardement. « Et la, dit Babelais (liv. I, ch. 31), sur l'herbe vive, dansaient au son des joyeux flagrouffels et douces cornues : tant baudement que c'estoit passetemps edeste les veulx sur rigouiller. »
 6. « La mise qu'on faisoit à Pompée après qu'il eut été vaincu par César. » Nous ne connaissons pas d'autre exemple de cette locution, qui devait être proverbiale.
 7. « S'enfer sans perdre une minie. »
 8. On appela ainsi ce qui restait d'une volaille : « les eses et le rinde, » lit-on dans le *Miroirier* (liv. II, ch. v).
 9. Il y a eu effet dans le *Roman de la Rose*, v. 19, 8, 7, un passage qui ressemble beaucoup à celui-ci :

En le plumerai mesmevelles,
 Qu'il fy truelle plumes souvelles.

Le tripe — et l'un jugera par là des difficultés que nous avons eues « le rétable — dit ici : « Le roman de la jousse ! c'est guidé par la rime, et un peu par une vieille réminiscence, que nous avons déduite qu'il s'agissait du *Roman de la Rose*.

1. Qui parait chaque jour, mais passe vite, est éphémère.
 2. Le guez.
 3. « En sa sottise. » On disait plus souvent « en son loerdols. »
 4. « Tout sot qu'il est, il voudrait tromper (truffer) et montrer son feu, brûler. »
 5. L'habit des hommes était alors une longue « cotelle ».

Jaques en terre longue colle,

dit Coquillard.
 6. « Cela vous sied bien de parler français. » Le personnage dont on se moque ici devrait avoir un accent campagnard, normand sans doute, très-prononcé.
 7. « Plus loin que Ponthois. »
 8. Il y a dans le texte « Boule dalle », non tout à fait incompréhensible. Nous y avons substitué celui du beurré de Barnetel, près de Rouen, très-célèbre pendant le moyen âge, surtout à Paris, où une rue en avait pris le nom. C'est celle qui, transformant en nom de *Barnetel* en *Garnetel*, puis en *Gosnetel*, s'appelle aujourd'hui rue Grenetel.
 9. Bière anglaise, good ale, bonne ale, qui sous arrivait par la Seine. Ce fut le nom qu'on donna plus tard à toutes les bières d'Angleterre ou de Flandre.

Allez humer leur cervoise et poëlle,

dit Marot dans sa *Ballade sur l'arrivée de M. d'Alençon en Haynault*.

Qui soit en toutes nos vallées
Et se pront en une caue sallée,
Qui se pesche en groves plaines
En quoy les crapaux et les raines¹
Chautent plus dru que poiz en pot.

CUBER.

Mais escoutez le maistre sot,
Comme abillités ce qu'il nomme².

PLAISANT FOLLIE.

Advisez d'estre gentilhomme.
Ardez pour qu'on vous considere.

JAUNE BEG.

Dea c'est du cousté de ma mere,
Car mon pere fut bon masson.

CUBER.

Il pert bien, à vostre fasson,
A vous faire si belle ydole.
Quant il vous fit, fit un droit molle³
Pour foudre une euvre de villain.

PLAISANT FOLLIE.

Ung si beau compain⁴ et si plain,
Tant gaillard et tant mignonnet,
Doit avoir son cuer en lieu net,
Mais pour amoureux moyen.

CUBER.

Tel gerbe n'est pas sans lyen,
Ny tel coquart sans sa coquarde.

PLAISANT FOLLIE.

Itgardés comment il le larde⁵.
Où sont vous amours?

JAUNE BEG.

Je regarde;
Mais je ne scay, par mon serment.

PLAISANT FOLLIE.

- Cokes tu⁶, beau sire, comment??

PLAISANT FOLLIE.

La dame seroit bien leurée⁷
Qui auroit ung si bel amy.

JAUNE BEG.

Chacun ne fine point demy
A sa voullente⁸, ne vous chaille;
Mais nonobstant, vaille que vaille,
Si m'arez vous⁹, si vous voulez.

CUBER.

Ah! dea, comme vous y allez!

1. Grenouilles (*rouer*).

2. Ce que dit ce personnage devait être en a parte.

3. Moulle.

4. Compagnon.

5. Ce vers doit être mis en a parte.

6. « L'âches-tu avec tes plaus? » Ceci devait être dit bas à Cuber.

7. Nous entendons ici deux vers qui ne sont qu'un gâchis tout à fait incompréhensible.

8. Biers heurasse, plein d'heur.

9. « Chacune ne fait, s'acheve (fine) pas à moitié, suivant sa volonté. »

10. « Vous m'arez pourtant. »

Vous y jouez vous, jaune bec?
Vous y scerez prois, et tout sec.
Enfin vous y lairrés les plumes.

PLAISANT FOLLIE.

Si nous, femmes, eussions coustume
De prier les hommes de ce,
Piéca prié je vous eusse.
Je pense que vostre stature,
Vostre façon, vostre figure,
Tout est si bien à ma plaisance,
Que n'est pas un homme de France
Qui, près de vous, me plaise nienx.
Ah! que vous avez de fins yeulx!
Beau sire, regardez de là¹.

CUBER.

Baro²! quelle esclache véla
Pour lyer ung veau de village!

JAUNE BEG.

Puis je entrer en vous³ en dragage⁴
Sans danger, pousselete belle?
Qu'esse qui tient a ma cotelle?
Je suis inallement detenu.

CUBER.

Ça, ça, qu'y estes vous venu?
Que malle feste en ait saint gris⁵.

JAUNE BEG.

Qu'esse a dire?

PLAISANT FOLLIE.

Vous estes pris,
Pris à la pippée jolie.

CUBER.

Vous en aurez ains que⁶ partir!

JAUNE BEG.

Plumé! me voulez vous rontir?
A Dieul comment vous me tatez?
Hay!

PLAISANT FOLLIE.

Souffrez.

JAUNE BEG.

Vous me gastez.
Le sang bieu de moy! je m'enfome.

PLAISANT FOLLIE.

Empreu⁷.

CUBER.

Et deux.

JAUNE BEG.

Vous me gastez,

1. Regardez plus loin.

2. Ce cri tout normand est bien placé pour annoncer la dénouement de ce jaune bec de Normandie.

3. Avec vous.

4. Servitude, seravage. Dans Palgrave, p. 215, « Drage » est donné comme signifiant « serviteur ». C'est le mot « Drudge » des Anglais, qui veut dire esclave.

5. Nous avons déjà vu plus haut ce jargon.

6. Avant que.

7. Et d'ore, la première.

Et fut pour faire des pastés ¹?
De tous costés ou me desplume,

CUIDER.

Il ne vous demourra ja plume
Ne plumete entour des costés.

JAUNE BEC.

Le sang de my! vous me gastez.

BRUYT.

Qui esse qui bruit comme ung vent?

CUIDER.

C'est ung jaune bec tout nouveau
Qui est happé à la pippée,
Et je luy baille une lippée ²
Du brevaige que vous senvez.

BRUYT.

Est-il desplumé?

CUIDER.

Vous voyez.

BRUYT.

Est-il net?

CUIDER.

Net comme une poille ³.

BRUYT.

Où luy baillez troys cops de poille ⁴
Et leenvoyez coqueclarder.

CUIDER.

Ne le voulez vous point garder?
Il est gentil bailleveau ⁵.

PLAISANT FOLLIE.

La plume vault mieulx que l'oyseau,
Sus! maître, troussés aultre part.

JAUNE BEC.

Où ça que le deable y ait part!
Comment j'ay esté raponné ⁶?
Harou! que je suys près housé ⁷!
Quant je regarde ma jacquete
Il ny a plume ne plumete,
Je suys plus net que un parisi ⁸.

VERDIER.

Dont nous vient ce sotart yei?

JAUNE BEC.

Il y pert ⁹, je says de beaux tours.

VERDIER.

Il se moque.

1. « Est-ce pour faire de moi des pâtés? »

2. Gorgée.

3. « Une poille bien fourbue. »

4. « Trois cops de serviette, de torchon. » Et moi n'est resté que pour le voile qu'on étend au-dessus de la tête des mariés. C'est d'un — poille, — « poille en échappé », comme il l'appelle, que Rob-lez draye Diogene (liv. III, *prod.*).

5. « Gentil baladin, greuil à faire danser (baller). »

6. « Raponné, » comme on dit encore dans le peuple, pour épouser, séduire.

7. « Brossé, houspillé. »

8. « Il n'y a pas plus de plume sur mon corps que sur un son pistolet. »

9. « Il y parait, c'est-à-dire : on voit que tu es plumé. »

JAUNE BEC.

Allez y entour,
Samon ¹ vous n'en arrés pas mains.

ROUGE GORGE.

Ah! Jaune Bec, par ces deux mains!
C'est maufait d'estre tant trompé.

JAUNE BEC.

Jay esté plumé et pippé
Voyre tout au long de la joue.

VERDIER.

L'on voit bien à qui on se joue.
Le pouvre sot croit de legier,
Ou luy a bien fait deslogier
Ses plumes devers le main.

JAUNE BEC.

Vous vous en moquez, Dom Martin ²,
Mais trouves vous y à la feste;
Feussez vous plus roge ³ cent foiz,
Jà plumes nen rapporterés.

VERDIER.

Dis tu? je le veux esprouver.

JAUNE BEC.

Faites, or sus, que je le voye.

VERDIER.

Damoyselle, Dieu vous doint joye
Et vous gart d'annuy et soussy!

PLAISANT FOLLIE.

Dieu vous doint joie, mon amy!
Qui estes vous et dont venez,
Qui avez de si hautes plumes?

VERDIER.

L'amour qui m'enflamme et enlume ⁴
M'envoye devers vous retraire ⁵
Pour vous desclairer le contraire ⁶
Que je souffre pour vous amer.

CUIDER.

S'on le peult guérir par plumer,
Il aura tantost médecine.

VERDIER.

Par ma foy vous estes bien fluc
Me fere souveignette telle ⁷.

CUIDER.

Queue neuve à mettre à sa cotelle
Mon Verdier, vous y estes pris
A la pippée.

1. « Certainement. »

2. Peut-être y a-t-il une allusion ici au moine Martin, dont le proverbe disait pour exprimer qu'il se méfiant de tout : Il fait à la fois la demande et la réponse. Verdier en effet se méfie un peu ici de ce qui se le regarde pas, et, en se moquant, n'attend pas qu'on lui réponde.

3. « Plus fin. » V. sur ce mot une des notes précédentes.

4. Pour « enluminer », éclairer.

5. Faire retraire, me retirer.

6. « Le sort contraire, le malheur. »

7. « Vous êtes bien rusé de me faire tel accueil ou vous semblez pas avoir de moi souveignette (la moindre souvenance). »

VERDIER.

Je suis espris,
De vous tant et par telle envie
Qu'il n'est chose qui soit en vie
Où je preigne plus grant plaisir.

PLAISANT FOLLIE.

Devisons nous deux à loisir,
Eusmble il ny a ci que nous.

VERDIER.

Qu'esse que je voiz la desoubz ?
J'ay peur quil y aist tromperie.

CUIDER.

Mon Verdier, vous y scerez pris,
Chier vous coustera la follie.

PLAISANT FOLLIE.

« Une bergierecte joye¹
Et ung très gracieux pastour
Qui l'aaltre jour en ung destour
Menoient grant chièrre et grant liesse. »

VERDIER.

Vous me fetes quelque finesse.

PLAISANT FOLLIE.

« La bergiere print à chanter,
Et le pastour print à fleueter,
Comme liz furent accoustumés. »

VERDIER.

Je regnie Dieu! vous me plumés.

PLAISANT FOLLIE.

« Tantost ung gallant luy vint dire :
Entretenez le, ce bon sire,
Hardiment et vous aprouchez. »

VERDIER.

Par la mort bien vous me plumés.

PLAISANT FOLLIE.

« Il s'en aprocha de si près
Qu'en la beisant cheut a travers,
Taut, qu'il luy escorcha le nés. »

VERDIER.

Par mon serment, vous me plumés.

PLAISANT FOLLIE.

« Il va de moy faisant ces vers,
Que je suys tumbée à lenvers
Disant que je ne voyois goucte. »

VERDIER.

Mes plumés s'en vont de grand route.

PLAISANT FOLLIE.

« Dea, disoit elle, Robinet,
Pour ung petit enfantinet
Que jay, soye fille ou filz,
Men fault il laisser le pais
De nous deux si beaulx et si gayz. »

VERDIER.

Tousjours est-ce que plumés j'ay ?

PLAISANT FOLLIE.

« Il nest point de si douce vie
Que d'estre auprès de sa myo
Quant on l'ame de bon cuer fin ? »

VERDIER.

Prendra meshuy ce conto fin ?

PLAISANT FOLLIE.

Maintenant.

CUIDER.

Est il bien Jouhin¹ ?

Ou le pleume là an clin d'eul :
Il en crie et il maine deul ;
Et si ne scait partir de la
Il y fault grant' estrafne hon ! ha !

VERDIER.

Encore ne m'avez vous mye,
Je scay bien jouer des tallons.

CUIDER.

Au mains rapportez nous gluons.

VERDIER.

Pren-t-ou ainsi les compaignons ?

CUIDER.

Is vous ont bien cousté pour bons².
Enfroquezjà le marmiteux³.

BRUYT.

Quesse !

CUIDER.

Ou est Verdier joieux
Qui eschappe. Nous le perdons.

BRUYT.

Au moins rapportez nous gluons.
Maistre, nen soyez ja honteulx.
Comme il sen va le maleureulx
Sans estre pris à la boucaille.

PLAISANT FOLLIE.

Il est bien plumé, ne vous chaille,
Il ne s'en va comme une grue.
Il n'a pas la plume si drue,
Quil avoit quant il y entra.

BRUYT.

Le pis est qu'il s'en ventera
D'estre eschappé, je suys douttant.

CUIDER.

Vanter il n'en a le talent.
Il s'en reva la coue⁴ au cul
Et si pense quo ne soit nul
Qui cognoisse assez bien son fait,

1. Creil, et la suite, qui font: comme un pot-pourri de couplets, devait être chanté.

1. Jouis, Jean, Janin, noms qui, tous, se donnaient par moquerie.

2. « Ils vont sont bien comptés pour bons, pour vrais. »

3. « Donnez-vous l'apparence malheureuse, marmiteux, qui vous sied. »

4. « La queue. »

Tondés moy sil nen sonne mot.

JAUNE BEC.

Dont vous vînt ce gentil fallot
Qui si gayement se pollie !¹

VERDIER.

Je viens de voir Plaisant Follie
Ou plusieurs foulz ont esté pris.

JAUNE BEC.

Il ne fault point parler du prix,
Dessus vostre doy le payerez.

VERDIER.

Tout est bien.

JAUNE BEC.

Vous la gouvernez,
Tout le monde le set bien dire.

VERDIER.

Je la vous faitz plourer et ryre;
Bref, jen faiz tout ce quil me plaist.

JAUNE BEC.

Voyre, Verdier, mais le pis est
Que vous portés la renommée
De l'avoir plusieurs foiz plumée,
Et que du sien vous tennés près.
Agardés ce n'est bourde exprés:
Que gaingne-t-on d'ainsi mantir?

VERDIER.

Je croy bieu, pour toy advertir,
Que jay bien pris aucunes foiz,
D'elle, deux couvretchiefs, ou troys,
Pour dire j'ay passé par là,
Tout par amour.

JAUNE BEC.

Trop bien cela.

VERDIER.

Si ay par aventure prises
D'elle deux ou trois chemises.

JAUNE BEC.

Trop bien a ry.

VERDIER.

Vela encor
D'elle je croy des verges d'or².

JAUNE BEC.

Et ces beaux gluons que véey,
Vous les a-t-el' donnés auxi?
Qui fut cel' qui les vous donna?
Sans rougir, dictes le nous, dea.

ROUGE GORGE.

Cest bien lardonné³, par mon ame,

Fuy-t'en, Verdier, tu as ja fame
A meetre au tronc d'une cadelle¹.
Or je mourrai en la querelle
Ou j'en viendray à mon dessus.

JAUNE BEC.

Ou vous arrez une marrelle²,
Ou vous serez du tout deceus.

ROUGE GORGE.

Je my en voys³.

CEUDER.

De par Dieu çn,
L'on vous voit venir Rouge Gorge,
Vous apportez vous à la forge
Où lon affine les coquars?

ROUGE GORGE.

Le doux menton, le doux regart,
Qui sont en vous, ma dame chière:
M'en vais à vous faire prière,
Qu'à vous je soye soudoyer⁴.

PLAISANT FOLLIE.

Dont vient ce gentil escuier,
Plain de si gracieux devis?
Entrés dedaus.

ROUGE GORGE.

J'y entre envis⁵,
Car je ne scay pas votre style,
Ne suys pas encore en setille⁶.

CEUDER.

Il eraint le fil. A la parfin
L'aurons.

PLAISANT FOLLIE.

N'estes vous l'omme fin
Dont l'en parle tant en la ville,
Le Rouge Gorge, l'omme abille,
Par tout le monde renommé?

ROUGE GORGE.

A vray dire ainssi suis nommé,
Passé a des ans plus de quatre.

CEUDER.

Mais ung tres glorieux follatre,
Coquart qui ne set ce quil fait.

1. « Tu as déjà une de ces réputation (fame) qu'on met sur un poteau avec un écorceau, un placard (cadelle). » Il est parlé dans les *Lettres de Pasquier*, t. II, p. 305, « d'écriteaux mis au dos des gens justiciés, lesquels estoient couverts en lettres cadellées; » et dans les *Arrests Amour*, au fil: « Permis audictis marchands de les poursuivre par attaches, plusieurs en codelerrez. »

2. Nous ne savons ce que le jeu de marrelle vient faire ici; aussi pensons-nous qu'il devait y avoir là un autre mot. C'est sans doute marrelle, petite portion :

Changez pour avoir sa marrelle,

dil l'Amant rendu cordelier.

3. « J'y vais. »

4. « Pour que je serve, comme quelqu'un qu'on soudoit. »

5. « Malgré moi (envis). »

6. « En adresse, en ruse. » Dans la *Moralité nouvelle d'un empereur qui fut son nez*, le nezou dit :

Callons, je vous ay bien mouder,
Pour ce que vous ceppes habiller
Car par vos nezou et orille
Mon deuz sera retourer.

1. « Se faire, se faire le plumage. »

2. C'était une sorte de bague sans chaton, faite comme serail une petite branche, une verge ployée en rond: Amoureux, amoureux dans l'Amant rendu cordelier par ordonnance d'Amour :

Amoureux en serge d'Albanos,

Ou lui escript: Mes deux nez.

Dans *Arkes de Sambre*, ch. xxvii, il est parlé de « serpettes d'or, toutes émailées à fleurs de saroyette vous de may. »

3. « Bofit, plaisanté. » V. plus haut, une note sur le mot lardons.

PLAISANT FOLLIE.

Que doutez vous, en vostre effaict,
Qu'estes ninsi si mal inst ruit ?

ROUGE GORGE.

Je crains que vous avez le bruit
D'estre encor plus fine ouvriere,
Et qui mieulx savez la maniere
De plenner gens sans eschauder.
Je ne suys point à plumeder,
Quant est à moy, comme un garson.

CUIDER.

Mais cent fois mieulx.

PLAISANT FOLLIE.

Mais Dieu non.

CUIDER.

D'autant quil y a plus à prendre.

PLAISANT FOLLIE.

Pour vous donner le cas entendre
Ou vous blasmez souvent les femmes
De choses que oncques ne panssames ;
Mais ce sont baveux et chiffieux¹
Qui toujours nous portent tel blasme.

ROUGE GORGE.

Jay veu les gens à rouge flamme,
Les plus frisks, les plus mignons,
En rapporter de grans gluons².

PLAISANT FOLLIE.

Il nest pas vray.

ROUGE GORGE.

Je les ay vus,

Et plumés jusqu'aux os en sus.

PLAISANT FOLLIE.

Si leur cheoit une seule plume,
P'ansiez-vous pouriant qu'on les plume ?

ROUGE GORGE.

Oui-dea !

PLAISANT FOLLIE.

Ils muent, c'est la saison.

ROUGE GORGE.

Par mon serment, avec raison,
Je ne l'entendoy à demy³.

PLAISANT FOLLIE.

Rouge Gorge, mon bel amy,
Cil⁴, qui bien veult amer à droit⁵,
Ne doit pas croire, quant quil voit,
Mais doit estre comme une sousche⁶,
Aucunesfoiz faire le lousche ;

1. « Comment pouvez-vous dire alors que vous êtes si mal instruit ? »

2. Siffleurs.

3. Nous enlevons ici quatre vers qui n'ont aucune suite ni aucun sens.

4. « Je ne comprenais même pas à demi. »

5. Ciel.

6. De façon convenable, comme il faut.

7. Immobile et muet comme une bûche.

Ou que auray ament mentiroit⁷.

CUIDER.

Sans douter, le coquart le croit,
Le grant sens quil a n'est pas saige.

PLAISANT FOLLIE.

Et puis quant viendra au plumage
Dire en effaict, qu'aucunes gens
Venus par lei, negligens,
Se sont laissés plumer les costes ;
Mais ils n'estoient pas si fins hostes
Que vous, pour avoir tel oultrage.

ROUGE GORGE.

Je vous en croy bien.

CUIDER.

Quel forrage

Pour paistre moutons caherbé !
Il ne peut sortir qu'enragé
Pour sa réponse, ou loquetault⁸.

BRUYT.

Est il pris ?

CUIDER.

Mieux pris ce marpault,
Que singes sont enmaillotés ;
Tant englué de tous costés,
Qu'il ne soit de quel part partir.

BRUYT.

Desplumé ?

PLAISANT FOLLIE.

Je le fais sortir
Comme d'une toile d'iraigne⁹.

BRUYT.

Ah ! Rouge Gorge, or vous souviengne,
Quant vous fustes en ce point pris,
Que les plus roges y sont pris :
Ne l'avcz-vous oncques mais seeu ?

ROUGE GORGE.

Si fait, mais Cuidier ma deceu :
Ah ! Cuidier, que tant tu es cault !

BRUYT.

Tout se pourte bien, ne te chault :
La connois-tu ? Regarde, c'est
Croquenel¹⁰.

ROUGE GORGE.

Ne pance quel est...

BRUYT.

Nul ne reconnoist sa folle,
Et comment elle est tant jolye.
Meschant, ne la cognoissez vous ?

1. « Ou dire qu'il ment à qui soutiendrait que j'aurai des amants. »

2. Ou dépeut, déplumé, mis en loques.

3. Araignée.

4. Une vieille connaissance de Rouge Gorge, que nous n'avons rencontrée que là, mais qui doit être de la même famille que la croque-Quenuille de Rabelais, à qui son surnom ne servait qu'à se faire son mari.

Or viencza, Cuider, amy doux,
 Pour les services et bien faletz
 Qu'orain et autroufoiz ma faitz
 Je te donne Plaisant Follie
 A femme pour toute ta vie,
 Et veulx que soiez mariez,
 Et que jamais ne vous déliez
 Pour quelque rancune et discorde.

PLAISANT FOLLIE.

Je le veuil.

CUIDER.

Et je my accorde.

BRUYT.

Tenés luy loyalle brigade
 Et la gardés saine et malade
 Sans jamais rompre ceste corde.

PLAISANT FOLLIE.

Je le veuil.

CUIDER.

Et je my accorde.

BRUYT.

Rouge-Gorge vous servira
 A tousjours, et tant quil vivra
 Sans raison ni misericorde.

PLAISANT FOLLIE.

Je le veuil.

CUIDER.

Et je my accorde.

Nous troys ferons ung bon mesnage.

BRUYT.

Multipliés vostre mesnage,
 Pippés fort, ne cessés de landre,
 Prennés quant que vous pourrés prendre.
 A vostre service les mes
 Et veuil que nen partiés jamais
 Comme vous subgetz et rantiers.

CUIDER.

Bruans, Jaunes ecs, et Verdiers
 Qui estes en vous grans cuidiers,
 Tenés vous sarrés.
 Gar sil advient que je vous happe
 A la pippée et à la trappe,
 Vous y demourrés.
 A Plaisant Follie ma femme
 Hommage y randrés.
 Et jamais vous nen partirés,
 Et vous, mes seigneurs hauts et bas,
 Qui avez ouy nos esbas,
 En gré les prunedés,

AMEN.

FIN DE LA FARCE DE LA PIPPÉE.

FARCE DU PONT AUX ASNES

(XV^e SIÈCLE. — ÈGÈNE DE LOUIS XI)

NOTICE ET ARGUMENT

Tout le monde sait ce que signifie cette vieille locution : C'est le Pont aux ânes. Elle est employée pour dire : rien de plus facile. On ignore davantage quelle en est l'origine. M. Littré va nous l'expliquer par un passage de son *Dictionnaire de la langue française*¹, où il ne fait d'ailleurs que reproduire une opinion de Génin² à quel, ce qui nous a surpris, — car il est très-conscientieux en citations, — il ne renvoie pas.

Il nous dit d'abord, ce que nous savons tous, que si les ânes passent un pont, ce n'est jamais qu'à coups de bâton : « Dans une vieille farce, ajoute-t-il, on conseille à un mari de prendre exemple sur ce procédé pour se régner sa femme. Le remède était facile et la portée de tout le monde ; de là, le Pont aux ânes. »

La farce dont parle M. Littré et à laquelle il aurait pu renvoyer aussi très-facilement, puisqu'elle a été reproduite, d'après le Recueil de Londres³, dans l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque Elzévirienne⁴, est justement celle que nous publions ici.

L'analyse s'en trouve à peu près faite par ce qu'il a dit.

Un mari veut que sa femme lui obéisse, mais il a beau crier, parler de ses droits, invoquer l'*Évangile des Queues*, qui était alors, de par les matrones flamandises, le manuel des ménages, il n'arrive à rien, il n'obtient même pas que sa femme mette les poils au pot.

De désespoir, ne sachant plus que faire, il s'en va, consulter un saint et savant homme, messire Demine De

qui parle un bizarre charabia moins français qu'italien, et le justifie en disant qu'il est de Calabre, ce qui fait involontairement penser à saint François du Paule que Louis XI en avait fait venir, vers le temps où cette farce nous semble avoir été faite, et qui vint le trouver au Plessis-lez-Tours, c'est-à-dire près des bords de la Loire, où elle se joue.

Aux plaintes que lui fait le mari, messire Demine De n'a qu'une réponse : « Allez voir au Pont aux ânes. »

Il s'y décide, après se l'être bien fait répéter, mais sans trop comprendre. Il trouve un bûcheron, qui danse rudement, avec son bâton de boux, sur les côtes et l'échine de sa bourrique Nolly et ne parvient qu'ainsi à lui faire passer le pont de la Loire.

Il devine, retourne chez lui, applique la recette, avec la plus belle trique de hère qu'il ait pu trouver sous sa main, et fait ainsi trotter la chemise au feu, au pot, aux poils, au balayage, bref à toutes les besognes du ménage, dont elle se gardait si bien, en criant si fort.

Elle travaille et ne crie plus. C'est double profit.

Il n'a fallu pour cela qu'aller au Pont aux ânes et bien faire ce qui s'y fait.

Nous sommes de l'avis de Génin et de M. Littré. La farce a pu donner lieu au proverbe, dont nous ne connaissons pas d'exemple antérieur à l'époque où elle dut être jouée. La seule locution qui s'en rapproche est celle-ci qui le complète : « Battre comme asne à pont. » On la trouve dans le *Roman du Renard*, v. 10,769, et dans un fabliau que cite le *Glossaire* de Larumie de Sainte-Palaye :

Demande, ou je te battrai tant
Que mi-là (sic)z) ne fu assés à pont.

1. Au mot *Pont*, t. II, p. 1210.

2. *Récréations philologiques*, t. II, p. 28.

3. Elle y occupe quatre feuillets oblongs, sans autre marque qu'une gravure sur bois grossière et insignifiante au verso du dernier.

4. T. II, p. 37-49.

FARCE NOUVELLE

FORT JOYEUSE

DU PONT AUX ASNES

A quatre personnages, c'est assavoir :

LE MARY,
LA FEMME,

MESSIRE DOMINE DE
ET LE BOSCHERON.

LE MARY commence,

Où estes-vous, hay, dame Niche?
Se vous fussiés gente et faictiee ¹,
Il fust bien temps que je disgnisse ².

LA FEMME.

Vostre mesnage est si tres misse ³
Qu'il n'y a ceans pain ne miche,
Ne de quoy faire soupe grasse.

LE MARY.

Saluet Jehan, si a, c'est vostre grace.
Devant que a ma journée allasse,
J'ay trouvé des pois là dedans.

LA FEMME.

Mais des febves ⁴.

LE MARY.

Tant d'incidens!
Ma femme, vous m'estes trop fine ⁵.

LA FEMME.

N'en parlon plus, je vous entens;
Ils sont tous prestz à la cuisine.

LE MARY.

Et à quoy tient-il qu'on ne disgne?

LA FEMME.

Allez faire bouillir le pot.

LE MARY.

Dya, c'est office de meschine ⁶.

1. « Gracieuse. » Nous avons déjà rencontré ce mot. V. une note des pièces précédentes.

2. « Que je dinasse. » La forme employée ici ne fut jamais française, mais elle n'en était que plus comique, de la part de ce mari, qui, on le verra, est assez recherché dans son langage.

3. « Pauvre (misère). »

4. « Non, mais des febves. » La contradiction de la femme comence.

5. « Vous faites trop la fine. »

6. Servante. — Ce mot vient de l'arabe mé-hin, pauvre, et notre mot mesquin doit en être dérivé, comme le pensait Etichestand Du Ménil. Ce qui le prouverait, c'est que meschêe (servante) s'écrivait quelquefois mesquine, comme dans la farce de Dieu mondain, où la femme dit :

« Allieurs charbees me mesquines,
Car icy n'en breuvettes poi.

LA FEMME.

Dya, c'est office de varlet.

LE MARY.

Si servirez-vous.

LA FEMME.

Si me plaist.

LE MARY.

Veuillez ou non, vous servirez.

LA FEMME.

Ce sera donc un vif esplaiet ¹,
Que je serve et vous vous servez.

LE MARY.

C'est la raison, tant que vivez,
Que de nous vous portez la peine.
Aussi en ce point le ferez,
Ou bien batue vous serez.

LA FEMME.

Je feray, ta fiebvre quartaine ².

LE MARY.

Femmes doivent couvrir la table,
Mettre dessus linge honorable;
Aux gens de bien, s'on les admeine,
Monstrer un semblant amyable
Et faire chère convenable.

LA FEMME.

Et ilz font, ta fiebvre quartaine.

LE MARY.

Femmes doivent pour leur honneur
Tenir leurs barons ³ eu douceur,
Et faire loyaullé certaine;
Et, si leur font quelque rigueur,
Ilz prennent le dyable à seigneur.

1. « Un bel exploit, une belle promesse. »
2. Cette imprécation par la fiebvre quartie, que nous retrouverons, fut très-usage jusqu'à Molière, qui dit encore dans l'Étourdi.
3. Le Baron, c'est le maître, le mari, d'après l'Évangile des Querrelles, qu'il va citer dans un instant.

Et si vous y manquez, votre fièvre quartaine!

LA FEMME.

Et ilz font, ta fieuvre quartaine,
Meschant, malheureux, tel est-il.

LE MARY.

Aussi vray comme l'Evangil,
Et qu'aloettes sont grenouilles,
Il est, au livre des quenouilles¹,
Recité en catholicon²...

LA FEMME.

Et quoy ?

LE MARY.

Qu'il faut que nous vaincou
Et que les hommes soyent maistres.

LA FEMME.

La crois bien, si je tiens les lettres³,
Ilz seront en aussi mal au⁴
Entrez, que le cul quoniam⁵
Qu'on reforma d'errainement.
Somme, dessus l'appointement⁶.
Je metz une opposition.

LE MARY.

C'est un arrest de parlement ;
Il va sans appellation.
Il faut que nous seigneurion⁷.
Droit le veult et force l'emporte.

LA FEMME.

El esse ton oppiion ?
Me veulx-tu pugair de tel sorte ?
Ce sera quand je seray morte
Donques que je t'obeyray ;
Car taut que⁸ l'ame du corps parte,
Un pas pour toy ne passeray.

LE MARY.

Si obeyras.

LA FEMME.

Non feray.

LE MARY.

Si feras.

LA FEMME.

Je fais veu à Dieu :

1. *Le Livre des quenouilles, consoilles, ou quenouilles, est une sorte de petit manuel, sous forme de conversation entre vieilles femmes, filant leur quenouille, ou tout ce qu'on pouvait dire sur les devoirs, les superstitions de ménage, etc., etc., se trouve également résumé. La première édition datée est celle de 1478, chez Colard Mansion de Bruges. Le livre s'appela un peu plus tard *Evangile des quenouilles*, parce qu'à chaque instant les matrones qui y parlaient disaient : « vray comme l'Évangile. » Le mari de notre farce fait comme elles.*

1. *Es catechisme abrégé.*

2. « Si je tiens ce livre... »

3. « Ilz auront estant de malheur... »

4. Il s'agit de quelque heuf ou de quelque belle, commençant par « quoniam » qui avait alors été révisé avec récemment, « d'errainement ».

5. « Paigne nous en sommes aux sommations. »

6. « Faisons les maîtres, les seigneurs... » Ce mot se trouve souvent dans les *Fabliaux*. Au xiv^e siècle, Nic. Pasquier dit encore (liv. V, lett. I) : « Ceux qui seigneurioient avec serveil, et ceux qui servoient avec dominion. »

7. « A moins que. »

J'auroys plus cher¹ te veoir du feu
Brusler au marché de la ville.

LE MARY.

Obeyras-tu.

LA FEMME.

Se je fille².

LE MARY.

Obeyras.

LA FEMME.

Demain, demain.

J'obeirais à ce villain,
Qui est plus yre que un bracquet³ !

LE MARY.

Tire du vin.

LA FEMME.

C'est tout acquest⁴.

LE MARY.

Saque le pot⁵.

LA FEMME.

Ilz sont tout euytz.

LE MARY.

Disgneray-je point ?

LA FEMME.

A l'autre huys ;

Frappe tes varlets par les fesses.

LE MARY.

Sang bien, ce sont droictes dyablasses
Que femmes qui sont aheurtees⁶.
Cha, des febvres.

LA FEMME.

Ilz sont mengées.

LE MARY.

Cha donc, des pois.

LA FEMME.

Ilz sont en cosse.

C'estoit pour une femme grosse,
De paour qu'e'l' ne perdist son fruyt⁷.

LE MARY.

Et mon Dieu, je suis bien destruit,
Bien peneux, bien tablativé⁸.

1. « J'aurois plus agréable, j'aime mieux mieux... »

2. « Si je eède, si je fille doct... »

3. « Plus effoité qu'un ehien braque. »

4. « Traces que c'est fait. »

5. « Tire le pot. » Ce mot *saquer*, consacré dans l'espagnol *saquer* (sacar) dont le sens est le même, se trouve dans la *Farce de frère Guillebert*.

6. *En mesnil notre seigneurie.*

7. *Mes gens me saquoient les pois.*

8. « Estabée d'une chose, butée à une idée : « Monseigneur, qui la voit ahevée en este opinion, » lit on dans la 17^e des *Cent Nouvelles nouvelles*.

7. La femme rend au mari la monnaie de son *Evangile des quenouilles*, ou se trouvent à l'époque des pratiques superstitieuses comme celle dont elle parle.

8. On aurait dit plus tard, « J'ai bien de la tablature. »

Or dit un proverbe approuvé
Que besoing fait vieille trotter.
Je n'y voys plus du cul froter ¹,
Car je suis au bout de mon sens.
Aurai-ge des pots?

LA FEMME.

Ils sont baynes ².
Il ne les fault que empotager ³.

LE MARY.

Il me cuide faire enrager.
Par mon serment, se Dieu ne m'ayde,
Ha, vrayment, j'y mettray remède,
Devant qu'il soit trois jours d'icy.

LA FEMME.

Je ne te crains.

LE MARY.

Ne moy aussi
Non plus qu'un enfant de dix ans.

LA FEMME.

Se tu ne veulx rien, me vey;
Je ne te crains.

LE MARY.

Ne moy aussi.
Si ne deust-on pas faire ainsi.

LA FEMME.

Somme ⁴, pour tous les mesdisans
Je ne te crains.

LE MARY.

Ne moy aussi,
Non plus qu'un enfant de dix ans.
Sainte sang bieu, quelz motz cuisans,
Quel double mors ⁵, quel trenchefille ⁶;
Et' devide plus qu'el' ne fille
De habil sans comparaison.
Bien, bien, j'en diray la raison ⁷
Se je parviens à mon entente.

MESSIRE DOMINE DE ⁸.

Jo so la persona prudente
Acouchat à nostre amente:
Presto jam de tanty quante
In amoriaute valiente ⁹.

LE MARY.

Je voy, au long de ceste sente,
Un homme très bien apointé.

MESSIRE DOMINE DE.

Jo so la persona prudente
Acouchat à nostre amente:
Presto jam de tanty quante
In amoriaute valiente.

LE MARY.

Se Dieu me le debvoit de rente,
Ou qu'il eust forme de soleil,
Pour me donner quelque conseil ¹.
Il me servira à ma guyse.

MESSIRE DOMINE DE.

Ve qui a donc malle prise,
Que homo per mo je reprisse
Comme lo parfaict amante
Debet servir ², en sa devise
Dio lo commande et l'Église.

LE MARY.

C'est messire Domine de.

MESSIRE DOMINE DE.

Si queré juga de mestrisse,
La dosne debet estre prinse
De luy proximi parente,
Et s'el no sa conta ne misse
Comme servante s'y amisse ³.

LE MARY.

C'est messire Domine de.

MESSIRE DOMINE DE.

Per scientia tant esquisse
De long temps a me contisse
Jo so mestro cognossente;
De Calabria fina puisso
Tout y segreite s'y devist ⁴.

LE MARY.

C'est messire Domine de.
A, Seigneur, le bien abordé,
Le bien venant en ceste terre,
Par amour je vous viens requerre
De conseil, sans aller plus loing.

MESSIRE DOMINE DE.

Emin ⁵, te clame-tu?

LE MARY.

Besoing.

MESSIRE DOMINE DE.

Besoing, a la verital,
C'est verbo de necessital ⁶.

1. « Je n'y vais plus aller mollement... »
2. « Ils trempent comme dans un bain. »
3. « Il ne faut plus qu'en faire un potage. »
4. « Bref, pour en finir. »
5. « Comme elle mord à double rangée de dents. »
6. « Quel filet de langue bien coupé ! »
7. « J'en aurai raison. »
8. Génis, *Récrat. philolog.*, t. II, p. 34, traduit ce nom par le Docteur, le Saint du jour (Dieu), c'est-à-dire le docteur à la mode. Ce que le mari dit plus loin, en l'appelant saint Jeord'but, donne raison à Génis.
9. Cet Italien macaronique, plus français et plus latin qu'italien, peut, croyons-nous, s'expliquer ainsi : « Je suis le sage personne, je rends vite habile aux affaires d'amour tous ceux qui veulent savoir comment s'y conduire et y corriger (amender). »

1. « Il arrive comme si Dieu m'en devoit la rente, comme le soleil en plein midi. »
2. « L'homme qui a pris mauvaise femme (dove) apprendra de moi comment, en parlant amour, on doit servir... »
3. « Si la dame cherche à jouer à la maîtresse, il faut qu'elle soit reprise par ses proches parents; et si cela ne la contente pas, qu'elle serve comme servante. »
4. « Par cette science parfaite, de moi depuis longtemps connue, je suis maître tres-connaisseur. Vous, depuis, de Sa fond de la Calabre, j'en dis ici tous les secrets. »
5. Pour « aminé », ici, dans ces lieux.
6. « Besoin, à parler vrai, c'est mot de nécessité. »

Où, fradel ¹, dy qui te maine.

LE MARY.

Helas, Monsieur, pour vostre peine,
Je suis bien content qu'i me couste
Un escu par dessus le couste ²,
Puis qu'il fault jouer d'estremye ³.

MESSIRE DOMINE DE.

Où, fradel, favelle ⁴ mye,
Et jo te feray la raison.

LE MARY.

Helas! c'est à nostre maison
Un dyable, monsieur, un dyable;
Par ma foy, il est véritable;
Je suis mort si u'est conjuré ⁵.
C'est ma femme; elle a juré
L'ennemy ⁶, le pape et le roy
Qu'el ne fera jamais pour moy
Un pas, quelque petit qui soit,
Et que je serve tort ou droit,
Et que je bate et que je vance.

MESSIRE DOMINE DE.

Vade, tenés Je pont aux asnes.

LE MARY.

Dya, monsieur, il y a bien pis.
Il me faut tirer l'eau au pays,
S'on veut mettre le pot au feu,
Chascun mot el desavoue Dieu
Qu'el ne fera ne liet ne couche,
Et fault qu'en despit de ma bouche
Que je faces les fevres baynes.

MESSIRE DOMINE DE.

Vade, tenés le pont aux asnes.

LE MARY.

Le dyable m'emporte, monsieur,
S'el me porte non plus d'honneur
Qu'elle feroit à nostre chien.
Mais pourtant je ne vous dy rien;
Je vous requier bouche cousue;
Il n'est chose qui ne soit sceue;
Elle est plus tristresse que Ganes ⁷.

MESSIRE DOMINE DE.

Vade, tenés le pont aux asnes.
Et vade le mode de faire ⁸.

LE MARY.

Ce sont motz mauldietz ou prophanes.

MESSIRE DOMINE DE.

Vade, tenés le pont aux asnes.

1. Petit frère, frutello.

2. Par-dessus le prix de la consultation ordinaire.

3. De moyen extrême d'extrême.

4. Favelle, parole.

5. Détourné, écarté.

6. Le diable.

7. Plus tristresse que Ganelon. C'est, on le sait, le traître de la légende de Roland à Roncevaux.

8. Et va voir comment on s'y prend.

LE MARY.

Voir les faulcons voler les cagnes ¹,
Dessus la rivière de Laire ².

MESSIRE DOMINE DE.

Vade, tenés le pont aux asnes,
Et vade le mode de faire.

LE MARY.

Et bien doncq, pour vous complaire,
Je yray voir que ces asnes font,
Et c'on leur fait dessus ce pont.
Et puis je vous diray, beau sire...

MESSIRE DOMINE DE.

Basta tant qui debet suffire ³.

LE BOSCHERON.

Sus, Nolly, sus, tire avant, tire.
Hury, ho! le dyable y ait part,
Tant tu me donnes de martyre;
Sus, Nolly, sus, tire avant, tire.

LE MARY.

Vety ce que mon cuer desire;
Il me fault tirer ceeste part.

LE BOSCHERON.

Sus, Nolly, sus, tire avant, tire,
Hury, ho! le dyable y ait part,
Et da, hay, que de malle hart,
Ou des loups soyez-tu estranglé;
Sus, Nolly, sus, tire avant, tire.

LE MARY.

El ne marchera plus avant.

LE BOSCHERON.

Et sus, Nolly, tire avant, tire.

LE MARY.

Mideulx, son asgne est arrestée.

LE BOSCHERON.

Et da, hay, que la clavée ⁴
Vous puist serrer le musel ⁵.
Agarez ⁶, le chemin est bel,
Et si ne marchera jà pas.

LE MARY.

Le bon vieil asgne craint les has ⁷,
Tout ainsi que fait nostre femme.

1. Prendre les escauds au vol.

2. Loire.

3. C'est assez (haste) pour voir d'une fugue satanique.

4. La clavée ou chapeau est une maladie spéciale aux bêtes à laine, leur variée; les asnes, que nous asnebons, n'en sont pas atteints. L'auteur, qui se souvient de son *Pothelin* et de la fameuse clavée des montons d'Aiguillet, parle ici pour le paysan, qui, lui, ne s'y serait pas trompé.

5. Muscu. C'est de ce mot ainsi écrit qu'est venu *musculière*.

6. Pour agarez, regardez; Agarez, dit le sot dans la *Farce des Cris de Paris*.

Aguez, je te veux avoir;

et Nandel dans la *Farce du Gentilhomme*;

Hay agarez, ou demouste.

On disait aussi « ardez », comme *Mariette du Dépit amoureux*.

7. Le bâ, la charge.

LE BOSCHERON.

Et da, hay, de par Nostre Dame,
Sus, Nolly, si te metray paistre.

LE MARY.

El ne faist non plus pour son maistre
Que ma femme feroit pour moy.

LE BOSCHERON.

Il frappe.

Et hay, de par le dyable, hay !
Tout aussi bien vous yrez.
Puisque j'ay ce baston de houx,
Je vous frotteray les costez ;
Trottez, Nolly, trottez, trottez ;
Vous avez trouvé vostre maistre.

LE MARY.

Vertu bieu, comme vous frottez !

LE BOSCHERON.

Trottez, Nolly, trottez, trottez.
Gens mariez, notez, notez ;
Tout se explique en ceste lettre.
Trottez, Nolly, trottez, trottez ;
Vous avez trouvé votre maistre.

LE MARY.

Et ne fault-il que boys de haistre
Pour frotter des costez sa femme ?
Ha, par le saint jour Dieu, not dame,
Vous vous sentirez de la feste.
Par mon serment, je suis bien beste ;
Voilà le propre enseignement,
Et j'ay bien pou d'entendement,
Pout le sage homme me parla,
Hau, saint Jour d'buy¹, esse-cela ?
J'en auray tantost la raison.
Ça, ça, qui est en ma maison ?
Que je soye servy à soupper.

LA FEMME.

Et qui vous a fait tant truper² ;
Meschant, les febves estoient haynes.

LE MARY.

Dya, j'ay esté au pont aux asnes,
Où j'ay aprins un tour de maistre.
Sus, tost, qu'on vous voye entremettre
De me servir à l'oiel et au doy³.
Despechez-vous.

LA FEMME.

Pour qui ? pour toy,
Meschant villain ? le dos, le dos⁴.

1. V. p. 151, note 8.

2. Pour « tréper », aller des pieds inutilement comme à la dans.

3. « Au doigt et à l'œil, » comme on dit encore aujourd'hui. C'est l'expression de la Coutume pour exiger que dans les parages les meures fussent prises exactement. On lit dans le Grand Coutumier de France, p. 370, à propos de la « veue », vinté des saps : « La veue doit être faite aux quatre angles de l'héritage, de bout en bout, de long en long, d'œil et au doigt. »

4. « Tourne le dos, va-t'en. »

LE MARY.

Qu'on ne m'use plus de telz motz
Si hardy.

LA FEMME.

Pour qui, nostre maistre ?

LE MARY.

Sus, sus, au vin ; rincez les potz,
Mettez la table sur le trahistre¹.

LA FEMME.

Par le vray Dieu qui me fist maistre,
Mourroyz plus tost. A quel propos ?

LE MARY.

Qu'on ne m'use plus de telz motz
Si hardy.

LA FEMME.

Pour qui, nostre maistre ?

LE MARY.

Et pour ce gros baston de haistre
Dont je vous casseray les os.

LA FEMME.

Helas ! hélas ! les rains, le dos !
Au meurdre sur ce trahistre Gancs !

LE MARY.

Dya, j'ay esté au pont aux asnes ;
Je sçay comme il fault les conduire.

LA FEMME.

Helas ! je suis morte, Johanne.

LE MARY.

Dya, j'ay esté au pont aux asnes.
Ferez-vous point les febves haynes ?
Ben, quoy, ferez-vous le pot cuyre ?
Dya, j'ay esté au pont aux asnes ;
Je sçay comme il les fault conduire.

LA FEMME.

Helas ! besoing, je les vois frire,
Et si vois¹ allumer le feu.
Pardonnez-moy, au nom de Dieu,
Et je feray vos volentez.

LE MARY.

Trottez, vieille, trottez, trottez,
Et servez quant il est besoing.

LA FEMME.

Helas ! espargnez mes costez.

LE MARY.

Trottez, vieille, trottez, trottez.

LA FEMME.

Vos chausses seront descrotez,
Et si vous chaufferay le haing.

1. Trotteau.

2. Vaïs.

LE MARY.

Trottez, vieille, trottez, trottez,
Et servez quant il est besoing.

LA FEMME.

Nobles dames qui avez soing ¹,
Vous povez par eecy noter,
Le pont aux asnes est tesmoing :

1. Essui.

Besoing ¹ fait la vieille trotter.

LE MARY.

Adieu, seigneurs, et près et loing,
Qu'il vous a pleu nous eseouter.
Le pont aux asnes est tesmoing :
Besoing fait la vieille trotter.

1. Nécessité.

FIN DE LA FARCE DU PONT AUX ASNES.

MORALITÉ DE L'AVEUGLE ET DU BOITEUX

PAR ANDRÉ DE LA VIGNE

(XV^e SIÈCLE — RÉGNE DE CHARLES VIII — 1496)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette moralité, qui, on le verra, est bien plutôt une farce, a pour nous bien des points intéressants : en eu sait la date exacte, on en connaît l'auteur, ce qui n'est pas moins rare, enfin l'en n'ignore rien, ni des circonstances dans lesquelles elle fut écrite et jouée, ni de l'ensemble du spectacle dont elle faisait partie avec la Farce du *Musnier*, que pour cette raison nous avons eu soin de n'en pas séparer. Elle viendra à la suite.

L'auteur, André de La Vigne, qui e fait l'une et l'autre, la Moralité et la Farce, nous occupera d'abord. On ne sait pas quand il naquit, on ignore même très-longtemps qu'il fut de La Rochelle. Ce n'est que par le procès-verbal qu'il dressa lui-même de la représentation, et qui paraîtra ici, pour la première fois à la suite des deux pièces, que l'on a connu ce détail.

Jusqu'alors on avait pu croire qu'André de La Vigne était, ou de la Bourgogne, à cause de cette représentation même qui dut être un des événements de sa vie, et qui fut donnée dans une ville bourguignonne; ou de la Savoie, à cause du long séjour qu'en savait — par le *Bibliothèque française de Lacroix du Maine* — qu'il avait fait à Chambéry, comme secrétaire du duc.

De la cour de Chambéry, sans qu'on sache comment ni par quelles influences, il passa à la cour de France, où il fut auprès d'Anne de Bretagne ce qu'il avait été auprès du duc de Savoie.

À son titre de secrétaire de la Reine il en joignit un autre, celui de « facteur », c'est-à-dire de poète « du Roy ». Lacroix du Maine dit « orateur », mais il se trompe. Il n'y a rien dans ce que fit A. de La Vigne qui sente « l'orateur », tandis que ce qu'il écrivit pour Charles VIII est du ressort du poète, de l'écrivain, du « facteur ». Ce titre est d'ailleurs, comme on le verra par le procès-verbal, celui qu'il se donnait lui-même. Il le justifia quand le roi fit son expédition de Naples. Il l'y suivit, et par son ordre en écrivit le *Journal*, qu'il lui présenta à Lyon, à l'une des haltes du retour.

Ce « Journal de l'entreprise et voyage de Naples » fut une des parties les plus importantes du livre qu'André de La Vigne publia plus tard, après la mer de roi, mais sans qu'on sache en juste la date, sous le titre de *Vergier d'honneur*. Plusieurs autres pièces y furent jointes, notamment le *Louange des Rois*, écrite bien antérieurement, car, suivant Fontette¹, elle aurait été composée à l'occa-

1. V. art. VII, p. 3-17, des *Anciennes poésies françaises*, publié par M. de Montaignon, des extraits fort curieux de F. Groutier sur le *Louange et excellence des bons facteurs*. Notre poète s'y est pas oublié.

2. *Bibliothèque Hist. de France*, t. II, n. 13654.

sion d'une ambassade de Louis XI au pape pour lui présenter la Pragmatique sanction; et ferait ainsi remonter bien plus haut qu'on ne pense les travaux d'André de La Vigne ou l'honneur de nos princes.

À la fin du recueil, Octavien de Saint-Gelais avait mis 800 vers environ, *Complainte et épilogue du feu Roy Charles VIII*, qui, en raison de la qualité du poète et du sujet du poème, avaient fait qu'au frontispice du volume le nom de Saint-Gelais avait pris le pas sur celui d'André de La Vigne, et qui furent cause aussi que le livre même fut, par quelques-uns, contesté à celui-ci au profit de l'autre. Nous aurons bientôt une preuve toute nouvelle et complète de leur erreur.

Pour ce *Vergier d'honneur*, André de La Vigne ne prenait plus le titre de secrétaire de la Reine, ni de facteur du Roi, Louis XII ne lui ayant pas, à ce qu'il paraît, continué les faveurs, d'ailleurs fort maigres, de Charles VIII.

Le pauvre poète en était revenu à sa qualité plus humble de secrétaire du duc de Savoie. Il n'en a pas d'autre sur le volume.

Tout nous ferait croire qu'avant même la mort de Charles VIII, dès la fin de l'expédition de Naples, cette chevaleresque et glorieuse déconvenue, André de La Vigne, une fois son journal écrit et présenté, n'avait plus rien été empêché de lui, ni auprès d'Anne de Bretagne; et que le titre de « facteur du Roy », que nous allions lui voir prendre encore, était tout ce qu'il avait gardé de ses deux places.

Ce qu'il va faire, dès le mois de mai 1496, moins d'un an après le retour de Naples, nous sera ainsi expliqué.

Il n'est plus ni secrétaire royal ni poète de cour, il est entrepreneur de mystères, et il s'en va offrir ses services aux églises ou aux cloîtres qui ont quelque saint à fêter en quelque représentation d'apparat. A-t-il une troupe avec lui? Je le pense, bien qu'en chaque endroit les acteurs ne lui manquent guère, chacun dans la bourgeoisie, le clergé et les métiers, se faisant une émulation de l'être.

Peur quelques rôles toutefois, surtout dans la Farce, il lui faut une troupe à lui. Je suis porté à croire qu'il l'a prise, à Paris, dans celle des *Gallants sans soucy*, qui est pensionnée par son ancienne patronne, la reine Anne de Bretagne¹.

Il y avait à Sennece, en Bourgogne, ville fort riche alors à cause de ses foires très-achalandées, une ancienne abbaye de Saint-Martin, dont le patron n'avait pas encore ou son drame, son mystère. André de La Vigne vint offrir

1. Le *Rois de Liège*, Vie de la reine Anne de Bretagne, t. I, p. 192, et IV, p. 191-162.

de le faire et d'en organiser la représentation, dût-elle, ce qui fut en effet, exiger plus de deux cents personnes, sans compter les figurants ! Il fut agréé. Après une foule d'incidents, de retards dus aux malheurs des temps, aux craintes de la guerre, etc., que l'on trouvera tous recensés dans le procès verbal, il put donner sa représentation avec grand éclat, et sans trop d'encombre, mais en deux fois et avec une intervention dans le spectacle, qui ne manqua pas de singularité.

D'ordinaire, nous l'avons déjà dit, et nous aurons encore à le dire, ces grandes fêtes théâtrales avaient trois parties : le *Mystère* d'abord ou la *Soifée*, puis la *Moralité* et la *Farce*.

Cette fois, à Seurre, par suite de circonstances qu'on lira, on dut commencer par la fin, donner d'abord la *Farce*, et cela, qui plus est, non pas le même jour que le *Mystère*, mais la veille. Le public s'en accommoda, et la décence en fut satisfaite. Il y eut plus de convenance à mettre l'intervalle d'un jour entre la pièce sacrée et la farce, dont le cynisme est d'une étrange crudité, qu'à les faire se suivre immédiatement.

Quant à la *Moralité*, elle était trop inhérente au *Mystère* même, et trop réellement sa continuation, pour en pouvoir être séparée.

Le *Mystère* raconte la vie de saint Martin, la *Moralité* à pour sujet un des miracles opérés par les reliques, par « le corps saint », resté sur le théâtre, puis porté en procession, il fallait donc qu'à la représentation l'une suivit nécessairement l'autre.

La longueur du *Mystère* nous empêchera de le publier. Nous l'imitons ainsi l'exemple des précédents éditeurs : MM. Francisque-Michel et P. Lacroix, qui l'un, en 1832, dans son volume *Poésies des XV^e et XVI^e siècles*, l'autre, en 1850, dans son *Recueil de farces* de la Bibliothèque Gauloise, n'ont aussi donné que la moralité et la farce ¹.

Seulement, ce qu'ils n'ont pas fait, nous les accompagnons du *Procès-verbal* de la représentation, que M. Jubinal a seul publié jusqu'à présent, et dans un recueil trop distinct pour qu'on songe à l'y aller chercher ². De plus, nous allons faire ici en quelques mots l'analyse du *Mystère* que MM. Lacroix et Michel ont passé sous silence.

Saint Martin nous y apparaît tout entier, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, et au delà, puisqu'il se servit par ses miracles.

Comme saint Pierre, dont nous avons vu le *mystère*, jeune homme il est déjà tout aux idées pieuses, mais il y est, lui aussi, gêné par son père qui veut le faire soldat. Il obéit, et les camps ne lui font pas oublier la pitié. Il en continue les pratiques malgré les railleries des autres soldats. C'est devant eux qu'un jour, sur la route d'Amiens, il donne à un pauvre la moitié de son manteau. Ces actions les émeuvent enfin, et touchent même les plus endurcis. Un chef de brigands qui, dans une forêt, l'a pris à son embuscade et veut le tuer, cède à la sainte persuasion de ses paroles et se convertit.

Bientôt le soldat a disparu tout à fait sous l'apôtre, et

1. M. Francisque Michel l'avait découvert dans le manuscrit portant le n° 51 de la bibliothèque La Vallière, où il est suivi de la *moralité* et de la *farce*.

2. *Mystères inédits du XV^e siècle*, t. II, p. 3130-3231 : ce procès-verbal se trouve à la fin du manuscrit qui contient le *Mystère* et les deux autres pièces. Il porte la signature d'André de La Vigne lui-même.

les conversions se multiplient autour de son apostolat. La mère du saint, restée paenne jusqu'auers, est une des premières à s'y laisser gagner.

L'évêque de Tours, saint Lidore, meurt ; tout d'une voix saint Martin est élu à sa place. Il se sauve dans un cloître pour échapper à cet honneur, et ce n'est que par la ruse qu'on l'en fait sortir. Un homme du peuple, « un rustaud de la ville », imagine d'aller heurter à la porte du cloître en criant que sa femme se meurt et veut un prêtre. Le saint se hâte de sortir à cet appel, on le saisit, et, quoi qu'il fasse, en l'intronise évêque.

Son épiscopat ne fut qu'austérité pour lui-même, charité pour les bons, rigueur pour les méchants et les imposteurs. Il les poursuivait jusqu'au delà de la mort.

Après de Tours était la tombe d'un saint douteux qui passait pour n'avoir été qu'un faux martyr. L'évêque s'y rendit et somma le mort de sortir et d'expliquer sa vie.

Il obéit à l'évocation, un malfaiteur qui est là le reconnoît pour avoir été de sa bande, et le bandit retombe en criant : « Je suis damné ! »

C'est à Sulpice Sévère qu'André de La Vigne avait emprunté l'idée de cette scène dont l'effet devait être terrible.

Le reste du *Mystère* n'était qu'une série d'autres emprunts au même hagiographe et à la légende du saint. Il paraîtrait même que la *Moralité* qui le complétait en avait aussi été tirée. C'est du moins ce que nous pouvons conclure d'une lettre de Boursault à l'évêque de Langres, qui n'a jamais été citée et dans laquelle, en ne racontant qu'une anecdote, il se trouve nous avoir fourni d'avance l'analyse de la pièce.

« Est-il vrai, Monseigneur, écrit-il, — car vous pouvez le mieux dire qu'un autre, — ce qu'un homme d'une profonde érudition m'apprit il y a sept ou huit jours ? Il me dit qu'il y a peu de saints qui eussent fait plus de miracles après leur mort que saint Martin... Ses reliques rendent la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, et quelques auteurs disent même qu'elles ressuscitent des morts... Un jour qu'on devoit porter en procession les reliques du saint, deux pauvres qui étoient sur le chemin où elles devoient passer, et à qui l'un faisoit de grandes sommes par la compassion qu'on avoit de leurs infirmités, craignoient d'être guéris et de ne plus rien gagner, résolurent de prendre la fuite ; mais comment ? L'un étoit cul-de-jatte et l'autre aveugle. Le cul-de-jatte voyant que l'aveugle étoit vigoureux et fort et ne concevant point de plus grand malheur pour eux que de voir et de marcher : « Il nous est aisé, lui dit-il, « si tu veux me croire, d'empêcher que saint Martin ne nous guérisse. Tu es aveugle, mais gras et robuste : « porte-moi sur tes épaules, et je te dirai par quel chemin tu dois aller. »

« A peine la proposition fut-elle faite, qu'elle fut acceptée. L'aveugle se chargea du cul-de-jatte, et tous deux se sauvèrent de peur d'être enragés d'être guéris. L'homme dont je parle à Votre Grandeur m'a engagé sa foi qu'il avoit lu ce qu'il me dit dans une légende de saint Martin que l'on chantoit à Tours le jour de sa fête ¹. »

Voilà, comme nous le disions, voilà par cette anecdote, où l'on « pu saisir aussi la germe d'une fable bien connue de Florian, l'*Aveugle* et le *Paralytique* ², la *Moralité*

1. Boursault, *Lettres nouvelles*, 1703, in-12, t. II, p. 154-156.

2. Florian, *Fables*, liv. 1, fable 20.

d'André de La Vigne toute racontée, sauf le dénouement qui est un miracle : la guérison des deux drôles rendus, malgré eux, l'un clairvoyant, l'autre ingambe. L'aveugle subit le prodige d'assez bonne grâce, et le boiteux s'en console en pensant aux ressources de la Cour des Miracles, où, pour quémander encens, on trouve bien acclamé, il pourra se fournir de plaies et d'ulcères dont il se débarrassera le soir, après en avoir vécu toute la journée.

Est-ce bien dans une légende chantée le jour de la Saint-Martin que le savant, de qui Boursault tenait l'anecdote, avait lu ce qu'il lui conta? N'est-ce pas plutôt dans notre *Moralité* même? Je le croirais, car elle nous semble avoir fait longtemps partie, avec le mystère dont elle dépend, des cérémonies de la fête de saint Martin.

On sait par un sermon de Menot, qu'il prêcha lui-même à Tours, sous François 1^{er}, qu'un mystère s'y jouait alors, ayant pour sujet la vie du saint ¹. Or, comme celui d'André de La Vigne était de beaucoup supérieur à tous ceux qu'elle avait inspirés ², il est très-probable que c'est celui-là, et non un autre qui était représenté, son succès à Soreze ayant dû tout naturellement le recommander aux chanoines de Tours pour la glorification de leur patron.

1. *Mémoires Sermons de François Turpinus deLomeli*, 1515, in-42.

2. Oudin-Leroy, *Histoire comparée du théâtre et des mœurs de France*, 1844, in-8, p. 202.

Qu'était devenu l'auteur après cette gigantesque représentation de Soreze? Vivait-il encore lorsque sous François 1^{er} Menot faisait allusion à son *mystère*? Nous ne le pensons pas.

Quoique d'une pièce de Guillaume Cretin on ait voulu conclure qu'il vivait encore en 1511, nous croyons que dès 1504 il était mort.

Le 20 avril de cette année-là, en effet, requête fut présentée au Parlement par maître André de La Vigne, « escolier étudiant en l'université de Paris », afin d'obtenir défense contre Michel Le Noir, d'imprimer le *Vergier d'honneur* et les *Reverdis traversans*, ce qui, par arrêt du 3 juin, lui fut accordé avec privilège de publication exclusive pour lui-même, jusqu'en 1^{er} avril de l'année suivante ³.

Cet André de La Vigne, « escolier étudiant », ne peut être le nôtre, mais probablement son fils, revenant sur deux des œuvres de son père son droit de propriété contre l'accaparement d'un libraire. Or, s'il fait cette revendication, c'est que son père, l'auteur même, n'est plus là pour la faire.

André de La Vigne, nous le répétons, devait donc être mort avant le mois d'avril 1504.

1. L. de La Bode, *le Parlement de Paris*, gr. in-4, préface, p. 322.

MORALITÉ

DE L'AVEUGLE ET DU BOITEUX

L'AVEUGLE.

L'aumosne au povre disetteux ¹,
Qui jamais nul jour ne vit gouste!

LE BOITEUX.

Faites quelque bien au boiteux,
Qui bouger ne peut pour la gouste!

L'AVEUGLE.

Helas! je mourray cy sans doute,
Pour la faulte d'un serviteur ².

LE BOITEUX.

Cheminer ne puis; somme toute,
Mon Dieu, soyez-moy protecteur!

L'AVEUGLE.

Helas! le mauvais detracteur ³;

Qu'en ce lieu m'a laissé ainsi!
En luy n'avoie bon conducteur:
Robé ⁴ m'a; puis, m'a planté cy.

LE BOITEUX.

Helas! je suis en grant soucy
Meshuy ⁵ de gagner ma vie!
Partir ne me pourroye d'icy,
En eusse-je bien grant envie!

L'AVEUGLE.

Ma povreté est assouvie ⁶,
S'en brief temps ne trouve ung servant.

LE BOITEUX.

Maleurté ⁷ m'a si fort suivy,

se fourvoyer: « Je seray toujours, dit Est. Pasquier (liv. 4, lettre 2., du party de ceux qui suivent le grand chemin de la raison sans se détourner à quartier pour valider rousteur le vaigre. »

1. Tollé, radical de *dérubé*, qui est resté avec le même sens dans l'anglais *rob*.

2. À présent.

3. « Complète, achevée. » V. sur ce mot, pris dans ce sens, une note de l'abstinence des femmes.

4. « Malreliance. » V. une note des pièces précédentes.

1. Malheureux toujours et disette. Ce m'a, qui était à garder, fut employé encore par Parolière dans un de ses sermons contre les académiciens du dictionnaire: « Ils travaillent à rendre la langue pauvre et disetteuse. »

2. Faute d'un valet.

3. « Le méchant qui m'a égaré et laissé tel. » *Déracteur*, avec ce sens, venait de « détraquer », qui voulait dire alors s'égarer,

Qu'à elle je suis asservant ¹.

L'AVEUGLE.

Pour bon service desservant,
Tromperay-je point ung vallet?
L'ing bon en eus, en son vivant,
Qui jadis s'appelloit Giblet.
Seur estoit, combien qu'il fust let.
J'ay beaucoup perdu en sa mort.
P'aisant estoit et nouvellet².
Mauldite celle qui t'a mort ³!

LE BOITEUX.

N'auray-je de nully ⁴ confort?
Ayez pitié de moy, pour Dieu t

L'AVEUGLE.

Qui es-tu, qui te plains si fort?
Mon amy, tire-t'en ce lieu ⁵?

LE BOITEUX.

Helas! je suis cy au milieu
Ite chemin, où je n'ay puissance
D'aller avant, Ha! saint Mathieu!
Que j'ay de mal!

L'AVEUGLE.

Viens et l'advance
Par devers moy, pour ta plaisance.
L'ing petit nous esjoyrons.

LE BOITEUX.

De parler tu as bien l'aysance t
Jamais de bien ne joyrons!

L'AVEUGLE.

Viens à moy; grant chiere ferons,
S'il plaist à Dieu de paradis!
A nully nous ne meslerons ⁶,
Combien que soyons estourdis ⁷.

LE BOITEUX.

Mon amy, tu pers bien tes ditz.
D'icy bouger je ne scauroye.
Que de Dieu soient ceulx maulditz,
Par qui je suis en telle voye!

L'AVEUGLE.

S'À toy aller droit je pouvoye,
Content seroye de te porter
(Au moins, se la puissance avoye),
L'our ung peu ton mal supporter;

1. Asservi.

2. Neuf, nil, comme dans ce passage du *Sermon des fous* :

D'autres en a qui sont plus nouvelets
Quant vent par vile des portent tous veulots.

3. Qui l'a fait moer, qui l'a tué.

4. De nul, de personne.

5. « Retire-toi. » Ou disoit « tirer pays, » pour s'enfuir, Ou dit encore chez le peuple. « Tire-toi de là, » pour tire-toi de là.

6. « Nous ne ferons tort à nul. » Le verbe « mesfaire », qui signifie trahison, se perdit vite. « Pour mesfaire », disoit déjà l'abbé Regnier Desmarêts au xvi^e siècle dans sa *Grammaire*, il est tellement vieilli qu'on ne s'en sert plus.

7. « Quelque nous soyons brisés, rompus. » Dant et sans, qui fut le premier de mal, retouché versait d'entour, combat à coups de maine d'armes. V. Paschot, *De l'origine des chevaliers*, 1600, in-1^o, fol. 9.

Et toy, pour me reconforter,
Me conduiroyc de lieux en lieux?

LE BOITEUX.

De ce ne nous fault deporter ¹;
Possible n'est de dire mieulx.

L'AVEUGLE.

A toy droit m'en voys, se je peux.
Voys-je bon chemin?

LE BOITEUX.

Ouy, sans faille ².

L'AVEUGLE.

Pour ce que tomber je ne veulx,
A quatre piedz vault mieulx que j'aile.
Voys-je bien?

LE BOITEUX.

Droit comme une caille.

Tu seras tantost devers moy.

L'AVEUGLE.

Quant seray près, la main me baille?

LE BOITEUX.

Aussi feray-je, par ma foy.
Tu ne vas pas bien, tourne-toy?

L'AVEUGLE.

Par deçà?

LE BOITEUX.

Mais à la main destre.

L'AVEUGLE.

Ainsi?

LE BOITEUX.

Ouy.

L'AVEUGLE.

Je suis hors de moy ³,
Puisque je te tiens, mon beau maistre.
Or çà, veuille-toy sur moy meestre:
Je croy que bien te porteray.

LE BOITEUX.

A cela me fault entremectre,
Puis après je te couduyray.

L'AVEUGLE.

Es-tu bien?

LE BOITEUX.

Ouy, tout pour vray.

Garde bien de me laisser choir?

L'AVEUGLE.

Quant en ce point je te feray,
Je pry Dieu qu'il me puist meschoir ⁴.

1. « Il ne nous faut pas perdre cette idée. »

2. « Oui, sans faute. » Dans la *Force d'un chaudière* :

LE CHAUDIERONNE.

Est-ù vray?

LE TAVANNIER.

Ouy, sans faulle.

3. « Je suis en ne peut plus aise. »

4. « Qu'il m'arrive méchance, male chance. »

Mais conduys-moy bien ?

LE BOITEUX.

Tout pour voir¹.

A cela j'ay le serement² ;
Tiens ecy ; je feray devoir
De te conduire surement.

L'AVEUGLE.

Ha, dea, tu poises grandement!
H'ond vient ecy ?

LE BOITEUX.

Chemine bien,

Et fais nostre cas sagement.
Entens-tu ? Hay !

L'AVEUGLE.

Ouy, combien

Que trop tu poises.

LE BOITEUX.

Et rien, rien ;

Je suis plus legier qu'une plume,
Ventrebieu !

L'AVEUGLE.

Tien-te bien, tien,

Se tu veux que je te remplume³ ?
Par le saint Sang bieu ! onc enclume
De mareschal si très-pesante
Ne fut !... De grant ehalour je fumo ! .
H'ond vient cecy ?

LE BOITEUX.

Ha ! je me vante

Que charge jamais plus plaisante
Ne fut au monde, que tu as
Maintenant.

L'AVEUGLE.

Mais plus desplaisante ?

Trois moy y a que ne chyas ?

LE BOITEUX.

M'aist Dieu, quant de ce raillas !
Six jours a, par saint Nyeolas !
Que bien ne fus à mon retreat.

L'AVEUGLE.

Et m'av'ousjoué de retreat⁴ ?
Par mon serment ! vous descendrez,
El yrez faire aucun pourtraict
D'ung estron, où que vous voudrez.

1. C'est, sous une forme un peu échangée, la répétition de sa précédente réplique :

2. Tout pour voir.

3. J'ai mon long bâton de serment, pour cela.

4. Que je te remette en bon état, en te laissant le délasser par mon don.

5. Vous êtes vous moqué de moi, en s'étant sur mon dos qu'un se de la pire farise (retrait). Le retrait est le résidu grossier de la mouture : on lui dit, dit Jean Hall aux serfs anglais dans *Trouart*, en parlant des seigneurs, ils ont les vins, les espices et les beaux paines ; et nous avons le seigle, le retrait, la paille, et nos bœufs de l'eau.

LE BOITEUX.

Content suis, pourveu qu'attendrez
Que venu soye.

L'AVEUGLE.

Ouy, ouy, vrayement.

Sur ce point, le Boiteux descend, et l'Officiel va voir se les moynes dorment : et quant les chanoynes en portent le corps, ilz recommencent à parler⁵.

Que dit-on de nouveau ?

LE BOITEUX.

Comment !

L'on dit des choses sumptueuses.
Ung saint est mort nouvellement,
Qui fait des œuvres merveilleses.
Malladies les plus perilleuses
Que l'on sçaurait penser ne dire,
Il guerist, s'elles sont joyeuses⁶ :
Icy suis pour le contredire⁷.

L'AVEUGLE.

Comment cela ?

LE BOITEUX.

Je n'en puis rire.

L'on dit que, s'il passoit par ey,
Que guery scroye tout de tire⁸,
Semblablement et vous aussi.
Venez çà : s'il estoit ainsi
Que n'eussions ne mal ne douleur,
De vivre aurions plus grant souey,
Que nous n'avons !

L'AVEUGLE.

Pour le meilleur,

Et pour nous oster de malheur,
Je diroye que nous allissions
Là où il est ?

LE BOITEUX.

Se j'estoye seur

Que de tout ne garissions⁹,
Bien le voudroye. Mais que feussions
De tout gueris, rien n'en feray :
Trop mieulx vaudroit que fuyssions
Bientost d'icy !

L'AVEUGLE.

Çà, dys-tu vray ?

LE BOITEUX.

Quant scray Gary, je mourray
De faim, car ung chascun dira :
« Allez, ouvrez¹⁰ ! » Jamais n'yray
En lieu où eलय Saint scra.
S'en poinet suis¹¹, l'on m'appellera

1. On voit par ce jeu de scène que la moralité n'étoit pas déjante du mystère qui l'avoit précédée ; elle ne faisoit que le continuer.

2. Si elles vont à lui avec joie, avec désir d'être guéries.

3. Je ne suis pas dans ces dispositions, je ne veux pas, moi, être guéri.

4. Tout de suite, sans crier gare.

5. Que nous ne fassions pas guérir entièrement.

6. Allez, faites ouvrage de vos mains, travaillez.

7. Si j'en suis en ce point.

Truant, en disant : « Quel paillard,
Pour mettre en gallee ¹ cela,
Assez propre, miste ² et gaillard ! »

L'AVEUGLE.

Onques ne vys tel babillard !
Je confesse que tu as droit :
Tu scais bien de ton babil l'art.

LE BOITEUX.

Je ne vouldroye point aller droit,
Ny aussi estre plus adroit
Que je suis, je le vous prometç.

L'AVEUGLE.

Qu'aller là vouldroit se tordroit ³,
Et pourtant n'y allons jamais.

LE BOITEUX.

Se guery tu estoyes, je metç
Qu'en brief courroucé en seroyes :
L'on ne te donroit, pour tous metç,
Que du pain; jamais tu u'auroyes
Rien de friant.

L'AVEUGLE.

Mieux j'aimeroye
Que grant maleurté me fust eschue,
Q'au corps l'ou m'estost deux courroyes ⁴
Que se l'on m'eust rendu la veue !

LE BOITEUX.

Ta bourse seroit despourveue
Tantost d'argent !

L'AVEUGLE.

Bien, je t'en crois.

LE BOITEUX.

Jamais jour ne seroit pourveue,
Ne n'y auroit pille ne croix !

L'AVEUGLE.

Mais dis-tu vray ?

LE BOITEUX.

Ouy, par la Croix !

Ainsi seroit, que je devise ⁵.

L'AVEUGLE.

Jamais de rien ne te mescrois,
Quant pour mon grant bien tu m'advise.

LE BOITEUX.

L'on m'a dit qu'il ⁶ est en l'église !
Aller no nous fault celle part.

1. « Aux galères. » Ou disait en effet « mettre, envoyer en galère ou en galère. » Montaigne dit : « Si j'ai volé quelqu'un, envoyez moi plutôt en galère. » Nous trouverons dans une des pièces suivantes : « Vague la galère » pour « vague la galère ».

2. « Adroit, gentil. »

3. « Se fourvoirait. » Cotgrave constate encore de son temps le synonyme de « se tordre » et se « fourvoyer ».

4. « Qu'on me taillât sur le corps deux lamères de peau. » Ou disait proverbialement « se tailler courroie dans la peau d'autrui », pour se faire profit des ébous du prochain : « Ah ! Bisons-nous dans *Jehan de Saindre* (ch. xiv), ah ! dit madame à la Roigne, vous tailliez larges courroies d'autrui cuir. »

5. « Il en serait comme je le dis. »

6. Le corps du saint.

L'AVEUGLE.

Se là nous trouvons sans feintise,
Le deable en nous auroit bien part !

Pense.

LE BOITEUX.

Tirons par delà à l'escart ?

L'AVEUGLE.

Par où ?

LE BOITEUX.

Par cy.

L'AVEUGLE.

Légierement !

LE BOITEUX.

Ma foy, je seroye bien coquart,
S'à luy j'aloie presentement.

L'AVEUGLE.

Allons !

LE BOITEUX.

A quelle part ?

L'AVEUGLE.

Droictement,

Où ce gallant joyeux se verne ¹.

LE BOITEUX.

Que vcla parlé saigement !
Où yrons-nous ?

L'AVEUGLE.

En la taverne.

J'y voys bien souvent sans lanterne.

LE BOITEUX.

Je te dis qu'aussy fays-je moy,
Plus volontiers qu'en la citerne,
Qui est plaine d'eau, par ma foy !
Allons à coup ² ?

L'AVEUGLE.

Escoute ?

LE BOITEUX.

Quoy ?

L'AVEUGLE.

Cela qui mayne si grant bruyt...

LE BOITEUX.

Se c'estoit ce Sainct ?

L'AVEUGLE.

Quel esmoy !

Jamais nous ne serions en bruyt ³.

Que puist-ce estre ?

LE BOITEUX.

Chacun le suyt.

L'AVEUGLE.

Regarde ve oir que ce puist estre !

1. « A sa demeure. » En argot « vergue » signifie encore « vilaine habitation. »

2. « Tout de suite. »

3. « Bouteur, bouce renommée. »

LE BOITEUX.

Malcurté de près nous poursuyt :
C'est ce Sainct, par ma foy, mon maistre t

L'AVEUGLE.

Fuyons-nous-en tost en quelque estre ¹.
Hellas! j'ay grant paour d'estre pris.

LE BOITEUX.

Cachons-nous souzb quelque fenestre
Ou au coing de quelque pourpris ².
Garde de choir?

L'AVEUGLE.

J'ay bien mespris
D'estre tumbé si mal appoinct!

LE BOITEUX.

Pour Dieu! qu'il ne nous voye point!
Car ce seroit trop mal venu.

L'AVEUGLE.

De grant paour tout le cuer me poinct...
Il nous est bien mal advenu!

LE BOITEUX.

Garde bien d'estre retenu,
Et nous traynons souzb quelque vis ³!

L'AVEUGLE, qui le regarde.

A ce Sainct suis bien entenu ⁴!
Las! je voy ce qu'onques ne vus!
Bien sot estoye, je vous plevis ⁵,
De m'estre de luy escarté :
Car rien n'y a, à mon advis,
Au monde, qui vaille clarté!

LE BOITEUX.

Le deable le puisse emporter!
Et qui luy scet ne gré ne grace?
Je me fusse bien deporté ⁶
D'estre venu en ceste place!
Las! je ne scay plus que je face :
Mourir me conviendra de faim.
De dueil j'en maecture ⁷ ma face...
Maudit soit le filz ile putain!

L'AVEUGLE.

Festoye bien fol, je suis certain,
D'aïnsi fuyr la bonne voye,
Tenant le chemin incertain,

1. « En quelque lieu. » C'est le mot *nitre* dérivé d'*atrium*, qui s'emploie encore dans cette locution : « Connaître les nitres d'une maison. » V. Grévin, *les Chansons de Roland*, chant 10, v. 211. Dans *l'Arc des femmes*, la seconde dit :

J'ay veu, par monsigneur saint Agnes,
Avez courir amoyz est estre.

2. Enclou. V. une note de la *Pippée*.
3. Escalier tourné en vis. « Ce mot est avec le même sens dans *l'Idiot*, et le *Moyen de Parvenir*. »
4. Reconnaissance.

5. « As vous assure. » Le fol dans la moralité de *Charité* :

W! chet par terre, je pleury
Qu'il nous lars troyens bien zuz.

6. « Je me serois bien passé. »

7. « J'en maecture. » *Maecture*, qui est resté un terme d'impolitesse, signifiait platéie, comme aujourd'hui cœquer, barbouiller de noir. V. la *Chanson d'Antioche* (II, v. 42) où il est écrit *maecture*.

Lequel par foleur ¹ pris j'avoie.
Hellas! le grant bien ne scavoie
Que c'estoit de veoir clerement
Bourgoigne voy, Francee, Savoye
Dont Dieu remercyte humblement

LE BOITEUX.

Or me va-il bien meschantment,
Meschant qui n'a d'ouvrer appris!
Pris est ce jour mauvaïsement :
Mauvais suis d'estre ainsi surpris;
Seur, pris seray, aussi repris,
Reprenant ma malle fortune :
Fortune ², suis des folz compris,
Comprenant ma grant infortune ³.

L'AVEUGLE.

La renommée est si commune
De tes faitz, noble saint Martin,
Que plusieurs gens viennent, comme une
Merveille, vers toy, ce matin.
En françoys, non pas en latin,
Te rends grace de ce bienfait :
Se j'ay esté vers toy mutin,
Pardon requiers de ce meffait!

LE BOITEUX.

Puisque de tout je suis reffait ⁴,
Maulgré mes dens et mon visaige,
Tant feray, que seray deffaict,
Encore ung coup, de mon corsaigne ⁵,
Car je vous dis bien que encor scay-je
La grant pratique et aussi l'art,
Par onguement et par herbaige,
Combien que soye miste et gaillart,
Que luy en dira que ma jambe art
Du cruel mal de saint Anthoïne ⁶.
Reluysant seray plus que lart :
A ce faire je suis ydoïne ⁷.
Homme n'aura, qui ne me donne
Par pitié et compassion.
Je feray bien de la personne
Plaine de desolacion :
« En l'honneur de la Passion,
Diray-je, voyez ce pauvre homme,
Lequel, par grant extorcion ⁸,
Est tourmenté, vous voyez comment »
Puis, diray que je viens de Rome,
Que j'ay tenu prison en Acre ⁹,
Ou que d'icy m'en voys, en somme,
En voyage à saint Fiacre ¹⁰.

1. Folie.

2. Par fortune, par hasard. »

3. Nous avons ici, dans ces huit vers, un exemple de ces rimes concoudeées ou *fraternisées*, auxquelles excelfit Guill. Grévin, et qui exigent que tous les vers, à partir du premier, commencent par la dernière syllabe ou le dernier mot du vers précédent.

4. « Remis sur pied. »

5. « As fera si bien que j'aurai encore le corps impotent. »

6. Brûlé.

7. Le mot saint Antoine (saint Hérotype), avec ulcère.

8. Proger, expert, téméraire.

9. « Grande torture, » du verbe *torde*, torturer.

10. A Saint-Jean d'Acre, chez les Indiens, en Palestine.

11. Il guérissait surtout du feu et de la foudre.

LA FARCE DU MUNYER

(XVI^e SIÈCLE. — ÉPIQUE DE CHARLES VIII — 1496)

NOTICE ET ARGUMENT

Après ce que nous avons dit dans la notice précédente sur la représentation de Scurre, à laquelle cette farce servit de prélude au lieu d'en être la dernière partie, nous n'avons, pour ce qui la concerne, que fort peu de chose à ajouter. L'analyse est à peu près tout ce qui nous en reste à faire, et ce n'est pas le plus facile à cause des hardiesses de l'esprit du temps et de ses façons de tout braver, même la propriété.

Un meunier est malade à mourir, et pour tous soins ne reçoit de sa femme que beurrades et imprécations. Elle lui rend, en une fois, à son agonie, tout ce qu'elle a souffert de lui pendant sa vie.

Les coups ne suffisent pas. Il faut que le malheureux voie déjà venir le galant avec lequel on se console de sa mort. C'est un prêtre, c'est le curé. Quelque la pièce soit jouée dans une représentation qui préside au vicaire, ce curé n'a pas le plus beau des rôles, et encore moins le plus honnête. Il se laisse passer pour le cousin du mari, qui d'ailleurs n'y croit pas; il se déguise en conséquence et ne reprend ses habits que lorsqu'après avoir bien mangé et bien bu, il entend le mari qui demande un confesseur. C'est lui qui le sera, il sert un instant et revient curé.

1. V. plus loin le *proets-verbal*.

La confession est entrecoupée par des incidents de vantro qui ne se risquent pas; la dernière tourne à la confusion du diabolin Bérith, espèce de petit apprenti de l'enfer qui s'était offert à Lucifer pour lui rapporter l'âme du meunier et qui la gaetait, un sac tout plein dans les griffes, à l'ouverture par laquelle le diable lui avait dit que s'échappait toute âme de damné. Or, à la suite des incidents inénarrables indiqués tout à l'heure, on devine ce qui s'échappe par là dans le sac de Bérith, et s'y loge à la place de l'âme. Il n'en est que plus rempli. Bérith le rapporte triomphant, l'œuvre sous le nez du maître diable qui poussa un pouah terrible, fait écrier Bérith pour son salaire et ordonne à tous les siens de ne plus jamais lui rapporter âme de meunière ou de meunier :

Car ce n'est que bran et ordure.

« Il y a, dit le grave Raynouard qui ne craignit pas d'y consacrer quelques lignes d'un article du *Journal des Savants*, il y a dans cette farce des situations grossièrement comiques, et en y trouve quelques ententes des effets dramatiques. » Il ajoute : « Le sujet en est pris dans un ancien fabliau. » Lequel? Raynouard ne le dit pas, et nous n'avons pu le découvrir.

1. *Jouët* 1822. p. 345.

LA

FARCE DU MUNYER

DE QUI LE DIABLE EMPORTE L'ÂME EN ENFER

PAR ANDRÉ DE LA VIGNE

LE MUNYER, couché en un lit comme malade.

Or, suis-je en piteux desconfort
Par maladie grievie et dure;
Car espoir je n'ay de confort
Au grant mal que mon cuer endure.

LA FEMME.

Faut-il, pour un peu de froidure,
Tant de faizras mecre dessus!

LE MUNYER.

J'ay moult grant paour, si le froit dure,
Qu'aucuns en seront trop deceus.
Hal! les rains!

LA FEMME.

Sus, de par Dieu, sus!
Que plus grant mal ne vous coppie!

1. Ne vous frappe de plus grands coups [cops].



LE DÈS-AMOUR
à deux
Puis s'en va riant et hurlant

FORC DU MUNYER

CHAPITRE I

ARGUMENT

La vie est un voyage, et le monde est un chemin.
 C'est dans la solitude que l'âme se découvre,
 Et dans le silence que le cœur se découvre.
 Le monde est un miroir, et l'âme est un reflet.
 Le monde est un théâtre, et l'âme est un acteur.
 Le monde est un jardin, et l'âme est un fleur.
 Le monde est un ciel, et l'âme est un étoile.
 Le monde est un océan, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.

Le monde est un voyage, et le monde est un chemin.
 C'est dans la solitude que l'âme se découvre,
 Et dans le silence que le cœur se découvre.
 Le monde est un miroir, et l'âme est un reflet.
 Le monde est un théâtre, et l'âme est un acteur.
 Le monde est un jardin, et l'âme est un fleur.
 Le monde est un ciel, et l'âme est un étoile.
 Le monde est un océan, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.

LA

FORC DU MUNYER

CHAPITRE II

DE LA VIE

Le monde est un voyage, et le monde est un chemin.
 C'est dans la solitude que l'âme se découvre,
 Et dans le silence que le cœur se découvre.
 Le monde est un miroir, et l'âme est un reflet.
 Le monde est un théâtre, et l'âme est un acteur.
 Le monde est un jardin, et l'âme est un fleur.
 Le monde est un ciel, et l'âme est un étoile.
 Le monde est un océan, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.

Le monde est un voyage, et le monde est un chemin.
 C'est dans la solitude que l'âme se découvre,
 Et dans le silence que le cœur se découvre.
 Le monde est un miroir, et l'âme est un reflet.
 Le monde est un théâtre, et l'âme est un acteur.
 Le monde est un jardin, et l'âme est un fleur.
 Le monde est un ciel, et l'âme est un étoile.
 Le monde est un océan, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.
 Le monde est un feu, et l'âme est un flamme.
 Le monde est un air, et l'âme est un souffle.
 Le monde est un terre, et l'âme est un grain.
 Le monde est un eau, et l'âme est un poisson.



FARCE DU MUNYER

DE HITH

Puis s'en va cryant et hurlant



LE MUNYER.

Femme, pour me mettre au-dessus ¹,
Bailliez-moi...

LA FEMME.

Quoy?

LE MUNYER.

La gourde pic ²,
Car mort de si très-près m'espice,
Que je vaulx moins que trespasé.

LA FEMME.

Mais qu'avez toujours la roupie
Au nez?

LE MUNYER.

C'est bien compassé ³ !
Avant que j'aye au moins passé
Le pas, pour Dieu ! donnez m'à boire ?
Ha ! Dieu ! le ventre !

LA FEMME.

Et voire, voire.

J'ay ung très-gracieux douaire
De vostre corps, quant bien je y pense !

LE MUNYER.

Le cueur ne fault !

LA FEMME.

Bien le doy croire.

LE MUNYER.

Mort suis pour toute recompense,
Se je ne reforme ma paance ⁴
De veradange delicieuse !
Ne me plaingnez point la despence,
Femme, soyez-moy gracieuse !

LA FEMME.

Estre vous doys malicieuse,
A tout le moins ceste journée,
Car vic trop maugracieuse
M'avez en tous temps demencé.

LE MUNYER.

Femme ne sçay, de mere née,
Qui soit plus aise que vous estes !

LA FEMME.

Je suis bien la mal assenée ⁵,
Car nuyt ne jour rien ue me faictes.

LE MUNYER.

Aux jours ouvriers et jours de festes,
Je fays tout ce que vous voutez
Et tant de petits tours.

LA FEMME.

Pas faictes ⁶ !

1. Sous-entendu « de la douleur du mal ».

2. « La gourde bienheureuse. »

3. Ce mot doit être ici pour « compassé ». — « Vaillâ qui est avoir
bien de la compassion pour moi ! »

4. « Si je ne me refais le ventre. »

5. « La mal assignée. » Dans *Rosal de Coeur*, v. 147 :

La dame l'a à son grant aveul
Et il y vint de bonne volenté.

6. « Vous ne le faictes pas. »

LE MUNYER.

Haaa !

LA FEMME.

Dites tout ?

LE MUNYER.

Vous voutez,
Vous venez, et...

LA FEMME.

Quoy ?

LE MUNYER.

Vous allez :

L'un gaudissez, l'autre gaillez ¹,
Puis chez Gaultier, puis chez Martin ²,
Autant de soir que de matin.
Pensez que, dans mon advertin ³,
Les quinze joyes n'en ay mye ⁴ ?

LA FEMME.

L'avez vous dit, villain mastin :
Vous en aurez !

Elle fait semblant de le battre.

LE MUNYER.

Dites, ma mye,

Au nom de la Vierge Marie,
Maintenant ne me batez point :
Malade suis, de fascherie...

LA FEMME.

Tenez, tenez !

Elle le bat.

LE MUNYER.

Qui se marye,

Pour avoir ung tel contrepoint ⁵ ?
Je ne sçay robe ne pourpoint
Qui tantost n'en fust descouu.

Il pleure.

LA FEMME.

Cela vous vient trop bien à point.

LE MUNYER.

Ha ! c'est le bon temps qu'avez eu,
Et le bien !

LA FEMME.

Comment ?

1. « L'un, vous vous réjouissez avec lui ; l'autre, vous le rugalez. »

2. C'était une locution pour dire aller de l'un chez l'autre, de Pierre chez Paul, disait-on souvent : « Le meschal, dit Larrivey dans les *Truqueries*, alloit tous les jours soupper chez Gaultier, chez Martin, avec eslay ci, avec eslay-là. »3. Tournaent, vertigo. V. Desperiers, *Novelles*, 29 et 115.4. Les *Quinze joyes Notre-Dame* étaient le comble de la félicité, et, par ironie les *Quinze joyes du mariage*, le résumé de tous les maux en ménage. C'est à celles-ci que doit penser le pauvre marié. Le livre charmant dans lequel un observateur du plus fin esprit, qu'on croit être Antoine de La Salle, les avait condensés en faisant de chacune un chapitre, était encore assez nouveau alors. On le croit de 1420.

5. « Pour s'entendre chanter telle gamme, pour se sentir battre telle mesure sur le dos. »

LE MUNYER.
Ho ! Jhesu !
Que gaignez-vous à me ferir ?

LA FEMME.
Il en est taillé et cousu !

LE MUNYER.
Vous me voulez faire mourir ?
Mais, se je puis ung coup guerir,
Mort bieu ! je vous fe...

LA FEMME.
Vous grongnez ?

LE MUNYER.
Requerir,
Mains jointes, vous veulz !

LA FEMME.
Empoignez
Ceste prune ?
Elle froppe.

LE MUNYER.
Or, besoignez,
Puisque vous l'avez entrepris ?

LA FEMME.
Par la Croix bieu ! se vous fongez !...

LE MUNYER.
Ha ! povre Munyer, tu es pris
Et trop à tes despens repris !
Que bon gré Sainct Pierre de Rome !...

LA FEMME.
Vous m'avez le mestier appris
A mes despens, ouy, mais...

LE MUNYER.
En somme,
De grand despit, vey ung homme
Mort, pour toute solution !

LA FEMME.
Je n'en donne pas uno pomme.

LE MUNYER.
En l'honneur de la Passion,
Je demande confession,
Pour mourir catholiquement ?

LA FEMME.
Mais plustost la potacion ¹,
Tandis qu'avez bon sentement ².

LE MUNYER.
Vous nous mörquez ³, par mon serment !
Quant mes douleurs seront estainctes,
Se par vous voys à dampnement ⁴,

1. « Je lui en ai donné sur toutes les tailles et costures. »

2. « Si vous grondez. »

3. « La bouteille, la gourde pic, » qu'il demandait tout à l'heure.

4. « Pendant que vous avez encore bon nez. » *Sentement* avec ce sens se trouve dans la *Farce nouvelle et fort joyeuse du P^r et S.*

5. « Vous nous bravez avec insolence [mörquez]. »

6. Demain.

A Dieu je feray mes complaintes.

LE CURÉ, devant la maison.

Il y a des septmaynes maintes
Que je ne vys nostre Munyer.
Pour ce, je m'en voys aux actaintes
La trouver ¹.

LE MUNYER.

Costumière
A ceste extremité dernière
Estes trop ².

LA FEMME.

Qu'esse que tu dis ?

LE MUNYER.

Je conteray vostre maniere,
Mais que je soye en Paradis.
Avoir tous les membres roidis,
Estre gisant sur une couche,
Et battre ung homme ! Je maudis
L'heure que jamais...

Il pleure.

LA FEMME.

Bonne bouche,
Fault-il qu'encore je vous touche ?
Quesse cy ? Faictes-vous la beste ?

LE MUNYER.

Laissez m'en paix ! Trop fine mouche
Estes pour moy.

LA FEMME.

Ho ! qui barbecte ?
Qui gronde ? Quit Qu'esse cy ? Qu'esse ?
Comment ! serai-je point maistresse ?
Que meshuy plus ung mot je n'oye !

LE CURÉ, entrant.

Madame, Dieu vous doit lyesse,
Et plante ³ dessus vous envoie !

LA FEMME.

Bienveu soyez vous ! J'avoie
Vouloir de vous aller querir,
Et maintenant partir debvoie.

LE CURÉ.

Pourquoy ?

LA FEMME.

Par ce que mourir
Veult mon mary, dont j'en ay joye.

LE CURÉ.

Il faudra bien qu'on se resjoye ⁴,
S'ainsi est.

1. « La trouver pour quelques plaintes. » On lit dans la 17^e des *Cent Nouvelles nouvelles* : « Elle luy bailla peu d'espoir de parveoir jamais à ses allieues. »

2. « Vous avez trop l'habitude de ces extrémités. »

3. Bavarde.

Mais quey qu'on joue on q'on barbecte.

dit la femme dans la *farce de Frère Guillebert*.

4. « Abandonne, pitié de bicus. » V. une note des pièces précédentes.

5. « Réjouisse. »

LA FEMME.

Chose toute seure :
A son cas fault que l'en pourvoye ¹
Sagement, sans longue demeuure.

LE MUNYER.

Hellas ! et fault-il que je meure,
Heu, heu, heu, ainsi meschamment !...

LA FEMME.

Jamais il ne vivra une heure.
Regardez !

LE CURÉ.

Ha ! par mon serment !
Est-il vray ?... A Dieu vous command ²,
Munyer ! Aaa, il est despeché ³.

LA FEMME.

Curé, nous vivrons plus gayement,
S'il peut estre en terre perché.

LE CURÉ.

Trop longtemps vous a emesché.

LA FEMME.

Je n'y eusse peu contredire.

LE MUNYER.

Que maudit de Dieu (sans peché,
Toutefois, le puisse-je dire),
Soit la pu.... !

LA FEMME, allant à lui.

Qu'esse cy à dire ?
Convient-il qu'à vous je revoise ⁴ ?

LE CURÉ.

Gauldir faudra ?

LA FEMME.

Chanter ?

LE CURÉ.

Et rire ?

LA FEMME.

Vous me verrez bonne galloise.

LE CURÉ.

Et moy, gallois ⁵.

LA FEMME.

Sans bruyt.

LE CURÉ.

Sans noyse.

LA FEMME.

Des tours ferons ung million.

LE CURÉ.

De nuyt et de jour.

LE MUNYER.

Quell' bourgeoisie !

Tu en es bien ¹, povre munyer !

LA FEMME.

Heu !

LE MUNYER.

Robin a trouvé Marion :
Marion tousjours Robin trouve ².
Hellas ! pourquoy se marye-on ?

LA FEMME.

Je feray faire robe neuve,
Si la mort ung petit s'esprouve
A le me meetre d'une part ³.

LE CURÉ.

Garde n'a que de là se meuve,
Ne que plus en face depart.
M'amyé !

Il l'embrasse.

LE MUNYER.

Le deable y ait part,
A l'amytié, tant elle est grande !
Ha ! en fait-on ainsi !

LA FEMME.

Paix, eoquart !

LE CURÉ.

Ung doux baiser Je vous demande !

Il l'embrasse.

LE MUNYER.

Orde vielle, putain, truande,
En faictes-vous ainsi ? Non, mye !
Vey pour moy trop grant esclandre !
Par le saint Sang !

Il fait semblant de se lever, et la femme vient à luy et fait semblant de le botre.

LA FEMME.

Quoy ?

LE MUNYER.

Rien, m'amyé.

LA FEMME.

Hoon !

LE MUNYER.

C'est le cueur qui me fremye
Dedans le corps et me fait braire,
Il a plus d'une heure et demye....

LE CURÉ.

Mais comment vous le faictes taire ⁴ ?

LA FEMME.

S'il dit rien qui me soit contraire,
Conser le fais, à mon devis ⁵.

LE CURÉ.

Vous avez pouvoir volontaire

1. De la grande corporation des maris.

2. Souscriteur du jeu de Robin et Marion, par Adam de La Halle, dont pres de deux siècles n'avaient pas eu la popularité. Il en courait encore d'autres proverbes : « Ils s'aiment comme Robin et Marion. — Être ensemble comme Robin et Marion. — l'en sera ce que Marion fit de danser. »

3. « Si la mort se dépêche un peu à le mettre de côté. »

4. « Comment le faites-vous taire ? »

5. « Je le fais causer (casser), répondre suivant mes propos. »

1. « Pourvoir à son salut. »

2. « Je vous recommande à Dieu. »

3. « C'est fait, il est expédié. »

4. « Je revienne. »

5. « Porté au régal, à la galanterie, au plaisir. » Dans le *Livre de chevalerie de la Tour Landry*, sur l'éducation des femmes, tout au chapitre, le 122^e, texte des *Galeys et Galogues*.

Dessus luy, selon mon advis.

LE MUNYER.

Congré me fault prendre des vifs,
Et m'en aller aux tres-passez,
De bon cuer, et non pas curvis¹,
Puisque mes beaux jours sont passés!

LE CURÉ.

Avez-vous rien?

LA FEMME.

Assez, assez!
De cela ne fault faire double.

LE MUNYER.

Qu'esse que tant vous rabassez²?

LA FEMME.

Je euyde, moy, que tu radoubte³!

LE MUNYER.

Vous semble-il que je n'oy goucte?
Si fais, dea! Qui est ce gallant?
Il vous guerira de la goucte,
Bien le sçay.

LA FEMME.

C'est nostre parent,
A qui vostre mal apparent
A esté par moy figuré.

LE MUNYER.

De lignaige⁴ est trop different.

LA FEMME.

Par dieu! non est.

LE MUNYER.

C'est bien juré!
Comment, deable! nostre curé
Est-il de nostre parentaige?

LA FEMME.

Quel curé?

LE MUNYER.

C'est bien procuré⁵!

LA FEMME.

Par mon âme!

LE MUNYER.

Vous dietes raige⁶.

1. « Et non malgré moi. » Nous avons vu déjà souvent ce mot *enra*, du latin *intra*.

2. C'est la première forme de rabâcher. On disait aussi *rabâcher*.

3. « Radoter, » on écrivait aussi *radopler*, « comme dans la moralité de *Charité* :

C'est quant que filles que bonger ;
Vous êtes toute radopées.

4. De famille.

5. « Bien aisé, bien trouvé. » Ce mot se trouve employé de même dans la *Chronique de Dapuzela*, v. 5491 :

Par foi, ce di Turquant, je vons de procurer
Comment vous et vos beaux perres fort bien gardés.

6. « Vous affolez. »

LA FEMME.

Hée! hée!

LE MUNYER.

Ho! ho!

LA FEMME.

Tant de language,
C'est-il à paine d'ung escu¹!

LE MUNYER.

Saint Jehan! s'il est de mon lignaige,
C'est du quartier devers le cu!
Je sçay bien que je suis coqu.
Mais quoy! Dieu me doint patience!

LA FEMME.

Ha! paillard, est-ce bien vescu
De dire ainsi ma conscience²?
Vous verrez vostre grant science,
Car je le vøys faire venir.

Elle vient au Curé.

LE CURÉ.

Qui a-il? Quoy?

LA FEMME.

Faites silence!
Pour mieulx à nos fins parvenir,
Bonne myne vous fault tenir,
Quant serez devant mon villain,
Et veuillez tousjours mainteoir
Qu'estes son grand cousin germain.
Entendez-vous?

LE CURÉ.

Ouy.

LA FEMME.

La main
Luy mostray dessus la poitrine,
En luy affirmant que demain
Le doit veuir veoir sa cousine,
Et advena quelque voisine,
Pour luy donner allegement.
Mais il vous fault legierement
De cette robe revestir
Et ce chapeau.

LE CURÉ.

Par mon serment!

Pour faire nostre effect sortir,
Se vous ne voyez bien mentir,
Je suis content que l'on me pende,
Sans plus de ce cas m'advertir.

LE MUNYER.

Ha! très-orde vielle, truande,
Vous me baillez du cambouys³!
Mais, quoy! vous en payerez l'amende,
Se jamais de sauté jous.
Quesso ey? Dea! je m'esbays

1. « Tant parler, pour ce qui ne vaut pas un den. »

2. « Le fond de son pensée. »

3. « Vous m'empêchez de vivre élég, de sale chose. » On appelait déjà *cambouis* ou *cambot*, ce qui servait à graisser les roues : « Prenez cambouis, dit le *Messiegnier* (II, 6) ; c'est le limon noir qui est aux deux bouts de l'escale de la charrette. »

Qui deable la tient? Somme toute,
 J'en despescheray¹ le pays,
 Par le Sang bieu! quoy qu'il me couste.

LE CURE.

Que faictes-vous là?

LA FEMME.

J'escoute

La complainte de mon badin.

LE CURE.

Il faut qu'en bon train on le boute.

Au Munyer.

Dieu vous doint bonjour, mon cousin!

LE MUNYER.

Il suffit bien d'estre voisin,
 Sans estre de si grant lignaige.

LA FEMME.

Regardez ce gros limozin²,
 Qui a tousjours son hault couraige³!
 Parlez à vostre parentaige,
 S'il vous plaist, en luy faisant feste.

LE CURE.

Mon cousin, quelle est vostre raige?

LE MUNYER.

Hay! vous me rompez la teste.

LA FEMME.

Par mon serment! c'est une beste.

Ne pleurez point à ce qu'il dit,
 Je vous en prie.

LE MUNYER.

Ceste requeste
 Aura devers luy bon credit.

LE CURE.

Vous ay-je meffait ne mesdit,
 Mon cousin? Doud vous vient cecy?

LA FEMME.

Sus, sus! que de Dieu soit maudit
 Ce vilain! Et parlez icy.

LE MUNYER.

Laissez m'en paix!

LA FEMME.

Est-il ainsi?

Voire ne parlierez-vous point?

LE MUNYER.

J'ay de dueil le corps tout transsi.

LE CURE.

Par ma foy, je n'en double point.

Où esse que le mal vous poinet?

Parlez à moy, je vous en prie.

LE MUNYER.

Las! mettez-vous la teste appoinct⁴,
 Car la mort de trop près m'espie.

LA FEMME.

Parlez à Regnault Croquepie,
 Vostre cousin, qui vous vient veoir.

LE MUNYER.

Croquepie?

LA FEMME.

Ouy, pour voir⁵.

Pour faire vers vous son deivoir,
 Il est venu legierement.

LE MUNYER.

Ce n'est-il pas.

LA FEMME.

Si est, vraiment.

LE MUNYER.

Ha! mon cousin, par mon serment!
 Humblement mercy vous demande
 De bon cuer.

LE CURE.

Et puis comment,
 Mon cousin, dictes-moy, s'amende⁶
 Vostre douleur?

LE MUNYER.

Elle est si grande,
 Que je ne sçay comment je dure.

LE CURE.

Pour sçavoir qui se recomande
 A vous, mon cousin, je vous jure
 Ma foy (dea! point ne me parjure)
 Que c'est Bictris, vostre cousine,
 Ma femme, Jehenne Tarelure,
 Et Melot, sa bonne voisine,
 Qui ont pris du chemin saisine⁷,
 Pour vous venir reconforter.

LE MUNYER.

Loué soit la Grace divine!
 Cousin, je ne me puis porter.

LE CURE.

Il vous fault ung peu deporter⁸,
 Et penser de faire graut chiere.

LE MUNYER.

Je ne me puis plus comporter,
 Tant est ma maladie chiere⁹.

1. « De mon côté. »

2. « Qui veire, » vraiment.

3. « Se calme. »

4. « Qui est pris le chemin pour venir. » Le mot *saisine* était passé de la langue du droit dans celle de l'usage. Amyot, parlant de la scellée dont une époque de décadence s'était trouvée saisie, mise en possession, emprunt l'expression « saisine de toute scellée ».

5. « Oter l'idée. »

6. « Lourde, sber payée. »

L'air nous est vendu

En grand souffrance.

trouvons-nous avec le même sens dans la *Farce de Yelle Bonhove*.

1. « J'en ferai débarras au pays. » Le mot *dépêche* dans ce sens était alors d'usage. « Sa mort seroit belle dépêche, » il l'en dans *J'y et Sydon de Sebr-laude*.

2. « Lourdaud. » On voit que Holière n'a pas été le premier à intriquer les Limousins.

3. « Qui fait toujours le fier. »

Femme, sans faire la renchiera ¹,
Meetez à coup la table icy,
Et luy apportez une chiero ²?
Cy se soera.

LE CURÉ.

Ha! grant mercy!
Mon cousin, je suis bien ainsi;
Et si ne veulx menger ne boire.

LE MUNYER.

J'ay si très-grant douleur par cy!

LE CURÉ.

Ha! cousin, il est bien à croire;
Mais, s'il plaist au doux Roy de gloire,
Tantost recouvrez santé.

LA FEMME.

Je vais querir du vin.

LE CURÉ.

Voire, voire,
Et apportez quelque pasté.

LA FEMME.

Oncques de tel ne fut losté ³,
Sceez-vous?

LE MUNYER.

Cousin, prenez place!

LA FEMME.

Vcey pain et vin à planté.
Vous sceerez-vous?

LE CURÉ.

Sauf vostre grace.

LE MUNYER.

Fault-il que tant de myne on face?
Par le Sang dieu! c'est bien juré.
Vous vous sceerez.

LE CURÉ.

Sans plus d'espace,

Que vous ne soycz parjuré.

LE MUNYER.

Ha! si c'estoit nostre curé,
Pas tant je ne l'en preroye!

LE CURÉ.

Et pourquoy?

LE MUNYER.

Il m'a procuré
Aulcun cas, que je vous diroye
Voluntiers, mais je n'oseroye,
De paour...

LE CURÉ.

Dictez hardyment.

1. - Sans vous faire prier, sans faire la renchiera.
2. - Une chaise, - mot qui n'est qu'une forme de l'astre, due à la pronunciation parisienne.
3. - Jamais vous n'avez eu repas trempé (fêté) de meilleur vin. - Dans la moralité de Charlot, Jeannac dit à propos d'une écuelle trop dure :

Elle amoist quand on la roste,
Mange la, et par la teste.

LE MUNYER.

Non feray, car batu seroie.

LE CURÉ.

Rien n'en diray, par mon serment!

LE MUNYER.

Or bien donc, vous sçavez comment
Ces prestres sont aventureux?
Et nostre curé mesmement
Est fort de ma femme amoureux:
De quoy j'ay le cueur douloureux
Et remply de proplexité ¹,
Car coqu je suis malheureux,
Bien le sçay.

LE CURÉ.

Benedicite!

LE MUNYER.

Le poinet de mon adversité,
C'est illec, sans nul contredil.
Gardez qu'il ne soit recité?

LE CURÉ.

Jamais.

LA FEMME.

Qu'esse qu'il dit?

Je suis certayne qu'il mesdit
De moy ou d'aulcun mien amy:
Ne fait pas?

LE MUNYER.

Non, par saint Remy!

LE CURÉ.

Il me disoit qu'il n'a dormy
Depuis quatre ou cinq jours en ça,
Et qu'il n'a si gros qu'un fremy ²
Le cueur ne les boyaulx.

LA FEMME.

Or ça,

Beuvez de là, mengez de ça,
Mon cousin, sans plus de languie.
Ici la scène est en Enfer.

LE CUFFER.

Haro, deables d'enfer! j'enraige!
Je meurs de dueil, je pers le sens;
J'ay laissé puissance et couraige,
Pour la grant douleur que je sens.

SATHAN.

Nous sommes bien mil et cinq cens
Devant toy? Que nous veulx-tu dire?
Fiers, forts, felons, deables puissants,
Par tout le monde, à mal produyre ³!

1. On pourrait croire que le menuier prononce mal par ignorance. Nous avons la preuve par un vers d'Eustache Deschamps dans le *Miroir de mariage*, p. 9, que proplexité se prononçait de cette façon : Si, dit-il,

Si soy en grant proplexité.

2. C'est ainsi qu'on prononçait formerly. On disait plus tard encore formerly, prononçait-on conservée dans les campagnes.

3. - Puissants à mal faire.

LUCIFFER.

Coquins, paillars, il vous fault duyre¹
 D'aller tout fouldroyer sur terre,
 Et de mal faire vous deduyre².
 Que la sauglante mort vous serre !
 S'il convient que je me deserre
 De ceste gouffronieuse lice³,
 Je vous moctray, sans plus enquerre,
 En ung tenebreux maléfice.

ASTAROTH.

Chascun de nous a son office
 En enfer. Que veulx-tu qu'on face ?

PROSERPINE.

De faire nouvel ediffice,
 Tu n'as pas maintenant espace ?

ASTAROTH.

Je me contente.

SATBAN.

Et je me passe
 De demander une autre charge.

ASTAROTH.

Je joue icy de passe passe,
 Pour mieulx faire mon tripotaige.

BERITH.

Luciffer a peu de langaige :
 En enfer je ne sçay que faire,
 Car je n'ay office ne gaige,
 Pour ma volonté bien parfaire.

LUCIFFER.

Qu'on te puisse au gibet deffaire,
 Fils de putain, ord et immonde !
 Doneques, pour ton estat refaire,
 Il te faut aller par le monde,
 A celle fin que tu confonde
 Baudement⁴ ou à l'aventure,
 Dedans nostre abisme profonde,
 L'ame d'aucune creature.

BERITH.

Puis qu'il fault que ce mal procure,
 By moy doneques legierement
 Par où l'ame fait ouverture,
 Quand elle sort premierement ?

LUCIFFER.

Elle sort par le fondement :
 Ne fais le guet qu'au trou du eu.

BERITH.

Ha ! j'en auray subtilement
 L'og millier, pour moins d'un escu.
 Je m'y en voys.

Ici la scène est chez le Munyer.

LE MUNYER.

D'avoir vescu

Si longtems en vexation,
 De la mort est mon corps vaincu !
 Pour toute resolution,
 Doneques, sans grant dilacion¹,
 Allez-moy le prestre querir,
 Qui me donra confession,
 S'il luy plaist, avant que mourir.

LE CURÉ.

Or me dictes : fault-il courir,
 Ou se je yray tout bellement ?

Il se va desvestir et revestir en Curé.

LE MUNYER.

S'il ne me vient tost secourir,
 Je suis en ung piteux tourment.

BERITH.

Voilà mon faict entierement.
 Munyer, je vous voys soulager ?
 L'ame en auray soubdaynement,
 Avant que d'icy me bouger,
 Or me fault-il, pour abrèger,
 Souz son lit ma place comprendre :
 Quand l'ame voudra desloger,
 En mon sac je la pourray prendre.

Il se musse souz le lit du Munyer, atout son sac².

LE CURÉ.

Comment, deal je ne puis entendre
 Votre cas ? Munyer, qu'esse cy ?

LE MUNYER.

A la mort me convient estendre ;
 Avant que je parte d'icy,
 Pourtant je crie à Dieu mercy,
 Devant que le dur pas passer.
 Sur ce poinet, mettez-vous icy,
 Et me vueillez tost confesser ?

LE CURÉ.

Dictes ?

LE MUNYER.

Vous devez commencer,
 Me disant mon cas en substance.

LE CURÉ.

Et comment ? Je ne puis penser
 L'effect de vostre conscience.

LE MUNYER.

Ha ! curé, je pers patience !

LE CURÉ.

Commencez toujours, ne vous chaille,
 Et ayez en Dieu confiance.

LE MUNYER.

Or ça, doneques, vaille que vaille,
 Quoy que la mort fort je travaille,
 Mon cas vous sera relaté.
 Jamais je ne fus en bataille,
 Mais, pour boire en une boutaille,
 J'ay tousjours le mestier hanté.

1. « Sans grand délai. »

2. « Il se couche (musse) avec (atout) son sac. »

1. « Disposer. »

2. « Vous donner plaisir. »

3. « De ce gouffre mon champ de bataille. » *Gouffronieuse* n'est qu'une forme plus exagérée du mot *gouffron* qui est dans *Cotgrave*.

4. « Que tu jettes de belle façon. »

Aussi, fust d'iver, fust d'esté¹,
 J'ay bons champions fréquenté,
 Et gourmets de fine vinée² ;
 Tant que rabattu et conté³,
 Quelque chose qu'il m'ait cousté,
 J'ay bien ma face enluminée.
 Après tout, le long de l'année,
 J'ay ma volonté ordonnée,
 Comme sçavez, à mon moulin,
 Où, plus que nul de mere née,
 J'ay souvent la trousse donnée⁴
 A Gaultier, Guillaume et Colin,
 Et ne sçay, de chanvre ou de lin,
 De bled valant plus d'ung carlin⁵,
 Pour la doubte des advcateurs⁶,
 Ostant ung petit picotin,
 Je pris, de soir et de matin,
 Tousjours d'un sac doubles moustures.
 De cela fis mes nourritures,
 Et rabatis mes grands coustures⁷,
 Quoy qu'il soit, faisant bonne myne,
 Somme, de toutes creatures⁸,
 Pour supporter mes foraiectures,
 Tout m'estoit bon : bran et faryne⁹.

LE CURÉ.

Celuy qui ès haults lieux domine,
 Et qui les mondains enlumyne,
 Vous en doint pardon par sa grace !

LE MUNYER.

Mon ventre trop se determine...
 Hélas ! je ne sçay que je face...
 Ostez-vous !

LE CURÉ.

Ha ! sauf vostre grace !

LE MUNYER.

Ostez-vous, car je me conchyé...

LE CURÉ.

Par saint Jehan ! sire, preu¹⁰ vous face !
 Fy !

LE MUNYER.

C'est merde reffreschie,
 Apportez tost une brechie¹¹

1. « Soit d'iver, soit d'esté. »
 2. « De fine vendange. »
 3. « Tout compte fait. »
 4. « Trompé, donné des bourdes au lieu d'argent. »
 5. Monnaie de royaume de Naples, tantôt d'or, tantôt d'argent, qui avoit cours au xve siècle, comme on le voit par la vie de saint François de Paul (Actu sancter., avril, t. I, p. 183). Cette monnaie italienne dans une farce française ferait croire que cette pièce vient d'un coin d'Italie, ou qu'A. de La Vigne l'aurait faite lorsqu'il étoit encore au service du duc de Savoie.
 6. « Par précaution contre ce qui pourrait arriver. »
 7. « Et me fit le meilleur marché (raboté) de ce qui me coûtait un grand prix (grand coût, grand coût). » Il y avait alors ce proverbe :

Autre dit-on que le coq est
 Fait souvent perdre le grand.

8. « De tout le monde tirant bon parti. »
 9. « Bran et farine. »
 10. Grand bien, quelque chose de bon (preu).
 11. Bumin.

Ou une tasse, sans plus braire,
 Pour faire ce qu'est nécessaire.
 Las ! à la mort je suis esli¹.

LA FEMME.

Pensez, si vous voulez, de traire,
 Pour mieux prendre vostre delit²,
 Vostre cul au dehors du lit :
 Par là s'en peut vostre ame aller.

LE MUNYER.

Helas ! regardez, si voller
 La verrez point par l'air du temps !

Il met le cul dehors du lit, et le Double tend son sac, cependant qu'il chie dedans ; puis, s'en va erguant et hurlant.

« Ici la scène est en enfer.

BERITH.

J'ay beau gauldir, j'ay beau galler !
 Roy Lucifer, à moy entens !
 J'en ay fait de si maucontens³,
 Que proye nouvelle j'apporte.

LUCIFFER.

Actens, ung bien petit actens !
 Je te voys faire ouvrir la porte,
 Une chaudiere, en ce lieu-cy !
 Et saichez comment se comporte
 Le bulin qu'il admeyne icy !

Ils luy apportent une chaudiere ; puis, il rugit au air qui est plein de bran mouillé.

SATHAN.

Qu'esse là ?

PROSERPINE.

Que diable esse cy ?

Ce semble merde toute pure.

LUCIFFER.

C'est mon ! Je le sens bien d'icy.
 Fy, fy ! ostez-moy telle ordure !

BERITH.

D'un munyer remply de froidure,
 Voy-en cy l'ame toute entiere.

LUCIFFER.

D'un munyer ?

SATHAN.

Fy ! quelle matiere !

LUCIFFER.

Par où la pris-tu ?

BERITH.

Par derriere,

Voyant le cul au descouvert.

LUCIFFER.

Or, qu'il n'y ait coing ne carriere
 D'enfer, que tout ne soit ouvert !

1. Élu, pris.
 2. « Votre aise. »
 3. « J'ai fait jusqu'à tel chausse qui vous ont si peu contenté. »

Un tour nous a baillé trop vert!
 Bron ! je suis tout enpuanty.
 Tu as mal ton cas recouvert ¹ !

SATHAN.

Oneque tel chose ne senty !

LUCIFER.

Sus, à coup, qu'il soit asserty ²
 Et batu très-villaynement.

SATHAN.

Je luy feray mauvais party.

Ils le battent.

BERITH.

A la mort !

LUCIFER.

Frappez hardiment !

1. • Tu as mal réparé tes sottises. •
 2. • Lit, serré de très-près. •

BERITH.

A deux genoux très-humblement,
 Lucifer, je te cry' mercy,
 Te prometant cerlainement,
 Puisque cognois mon cas ainsi,
 Que jamais n'apporteray cy
 Ame de munyer ni munyere.

LUCIFER.

Or te souviengne de cecy,
 Puisque tu as grace playnere,
 Et garde d'y tourner arriere,
 D'autant que tu aymes la vie.
 Aussi, devant ne de costiere ¹,
 Sur payne de hayne assouvye ²,
 Delfens que nully, par envie,
 Desormais l'ame ne procure
 De munyer estre icy ravie,
 Car ce n'est que bran et ordure.

1. • Devant ni de côté. •
 2. • Complète. •

CY FINE LA FARCE DU MUNYER.

PROCÈS VERBAL

DE LA

REPRÉSENTATION DONNÉE A SEURRE EN BOURGOGNE

EN OCTOBRE 1496.

A la louenge, gloire, honneur et exaltacion de Dieu, de la Vierge Marie et du tres glorieux patron de ceste ville de Seurre¹, Monseigneur saint Martin, l'an mil quatre cens quatre-vingts et seize, le neufiesme jour du moys de may, avant-veille de l'Ascension, se assemblèrent en la chambre maistre ANDRIEUX DE LA VIGNE, natif de La Rochelle, faeteur du roy, vénéralbe et discrète personne, MESSIRE OUBET GOBILLOU², vicquaïre de l'église Saint-Martin dudit Seurre³, honorables personnes ACHERT DUPUIS, PIERRE LOISELEUR⁴, PIERRE GOILLOT⁵, GEORGE TABOTE, PIERRE GRAVIELLE, dit *Belleville*, bourgeois, et maistre PIERRE MASOTE, recteur des escolles pour lors dudit Seurre, lesquelz marchandèrent de leur faire et composer ung registre, ouquel seroit couchée et déclarée par personnaiges la vie Monseigneur saint Martin, en façon que a la voir jouer, *le commun peuple pourroit voir et entendre facilement comment le noble patron dudit Seurre, en son vivant, a vécu intèlement et devoutement*, lequel registre fut fait et composé ainsi qu'il appert cinq sepmaines après ledit jour; et eust esté jouée la dicte vie à la Saint Martin ensuivant, se n'eust esté le bruyt de guerre et l'abondance de gendarmes qui survindront audit Seurre⁶, dont fut la chose prolongée jusques au temps; et y done pour ce faire si furent faitz et louez par le dit maistre ANDRIEUX les parsonnages. Et pour iceulx bailler et livrer a gens suffisans de les jouer, furent commis honnourables personnes, sire GEYOT BOBIS, pour lors maire de Seurre; sire GUYOT DURET, ROBIN JOLIQUEUX et PIERRE LOISELEUR, bourgeois dudit Seurre, lesquelz par bonne et mesurée délibération furent délivrez les ditz personnaiges a chacun selon l'exigence du cas, prenant et

recevant le serment desditz joueurs en tel cas requis pour estre déliberez de jouer si tost que le temps viendroit à propos.

Depuis ce fait, chacun en droit soy mist payne d'estudier son parsonnaige et de se rendre au moutier⁷ mondit sieur saint Martin ou à saint Michiel quand besoing en estoit pour aller voir cérymonies, et façons de faire lorsqu'ilz joueroient publiquement. Laquelle chose ne fust possible de faire pour l'empeschement devant dit, si tost qu'ilz eussent bien voulu; mais quand ilz eurent tant actendu que plus ne povoient, véant⁸ le temps pour ce faire passer, conclurent et délibérèrent les dessusditz qu'ilz joueroient le dymanche prochain après la foire de Sur⁹, dont chacun fit ses préparatifs. Toutefois de rechief pour aucunes malles nouvelles¹⁰ de guerre couraus en icelle foire ne fut possible de jouer le dit jour; et la sepmaine ensuivant se commencèrent vendanges de tous costez, pourquoy foree fut d'actendre qu'elles fussent faictes, autrement il y eust heu peu de gens.

Après toutes ces choses pour parfaire le dit mistère ne fut le bon plaisir desditz joueurs perdu; mais s'assemblèrent lesditz maistres, gouverneurs et joueurs en ladite église, et conclurent entièrement qu'ilz feroient leurs monstres¹¹ le mardi¹² jour du moys d'octobre, et joueroient le dymanche ensuivant, jour de saint Denys. Laquelle conclusion ainsi prise, lesditz joueurs firent leur devoir de quérir acoustrement et habillemens honnestes. Mon dit sieur le maire eust la charge de faire achever les eschaffaulx qu'il avoit fait commencer à dreer dès devant ladite foire de Sur, lequel y print une merveilleuse sollicitude et grand diligence. Le maistre des secretz¹³, nommé maistre GERMAIN JACQUET, fut envoyé quérir à Ostun¹⁴, et luy venu par le devant dit PIERRE GOILLOT,

1. C'est aujourd'hui un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beaune, département de la Côte-d'Or.

2. C'est lui qui dans le mystère joue le rôle du père de saint Martin.

3. Elle existe encore. C'est un curieux monument du xiv^e siècle.

4. Il joue le rôle de l'Empereur dans le mystère.

5. Il joue le prince d'Antioche; on verra aussi plus loin qu'il fut chargé d'exister ses dépenses comme « percevoir des deniers du mystère ».

6. On craignait que la guerre engagée dans le Milanais ne gagnât par le Palatin et la Savoie jusqu'en Bourgogne, que ses appréhensions faisaient encombrer de troupes.

1. « Courant. »

2. « Voyant. »

3. « Seurre. »

4. « Nouveaux nouvelles. »

5. « Lors d'été, leur parade à travers la ville. »

6. C'est-à-dire « le machiniste décorateur en chef ». Plus tard, jusqu'au xiv^e siècle, on l'appela « le finaliste ».

7. Auten.

receveur des deniers dudit mistère, luy fut délivré toutes choses à luy nécessaires pour faire les ydoles, secretz et autres choses. Quand ledit jour pour faire les monstres fut venu, on fit crier à son de trompette que toutes gens ayans parsonnages du dit mistère s'assemblassent à l'heure de mydi en Lombardie¹ chacun acoustré selon son parsonnage. Après lequel cry fait se rendirent les ditz joueurs au dit lieu, et furent mys en ordre l'un après l'autre, monstré, acoustré, armé et appointé si très bien, qu'il estoit impossible de mieulx. Et est assavoir qu'ilz estoient si grand train que quant Dieu et ses Anges sortirent du dit lieu chevauchant après les autres, les Deables estoient desjà oultre la tour de la prison, près la porte du *cheval blanc*, prenant leur tour par devers chez PERRENT DE POSTOUX, au long du marché aux chevaux, devant la maison à MONSIEUR LE MARQUIS² par auprès des murailles, et de là tout le long de la grant rue jusques au lieu que dit est, et n'y avoit de distance de cheval à autre deux piedz et demy, et se montoyent bien à environ neuf vingts chevaux. La ditte monstre faite, chacun pensa de soy et furent baillées les loges le vendredi³ ensuivant aux joueurs pour les fournir de tapiserie et celles des villes prochaynes de Seurre⁴. Pourquoy le samedi tout le monde par le beau temps qu'il faisoit mist payne d'acoustrer les ditz eschaffaulx⁵. Laquelle chose faite n'estoit en mémoire d'omme d'avoir jamais veu plus beaux eschaffaulx, mieulx compassez, acoustréz en tapiserie ne mieulx proporcionnez qu'ilz estoient.

Le lendemain qui fut dimanche matin quant on cuyda aller jouer la puyce vint si habondamment qu'il ne fut possible de rien faire; et dura sans cesser depuis trois heures du matin jusques à trois heures le disigner⁶ sans faillir, qui fut chose fort griesve aux joueurs et aux autres. Et de fait, ceux qui estoient venus des villes circonvoisines se délibérèrent d'eulx en aller, quant ils virent le dit temps ainsi changé. Ceuy veu à la cognoissance de mondit sieur le maire et autres, fut conclud quand on vit venir le beau temps, qu'on yroit jouer une farce sur le parc⁷ pour les contenter et aprester. Pourquoi la trompette fit le cry que tous joueurs se rendissent incontinent habillez de leurs habitz, EN LA MAISON MONSIEUR LE MARQUIS et tous les autres allassent sur les eschaffaulx.

Le dit cry fait d'une et d'autre, chacun fit son devoir. Lors on mist les joueurs en ordre, et yssirent de chez mondit sieur le marquis les ungs

après les autres, si honorablement que quant ils furent sur le parc, tout le monde en fut fort esbaky; ils firent leur tour comme il appartient, et se retira chacun en sa loge, et ne demeura sur ce dit parc que les personnages de la *Farce du Mueyger*, et devant écrite¹. Laquelle fut si bien jouée que chacun s'en contentit entièrement et ne fut fait autre chose pour celuy jour.

Au partir du dit parc, tous les ditz joueurs se myrent en arroy² chacun selon son ordre, et à sons de trompettes, clerons ménestriers, haulx et bas instrumens, s'en viendrent en la diete église Monsieur saint Martin, devant Notre Dame, chanter un salut moult dévostement, afin que le beau temps vint pour exécuter leur bonne et dévoste entencion, et l'entreprise du dit *mystère*. Laquelle chose Dieu leur octroya; car le lendemain qui fut lundy, le beau temps se mist dessus, dont commandement fut fait à son de trompette par mes dessusdits sieurs les maire et eschevins du dit Seurre que tout le monde cloyst bon³ et que nul ne fust si osé ne hardy de faire oeuvre⁴ « moe » « quanque⁵ » en la dite ville, l'espace de troys jours ensuivant, és quels on devoit jouer le *mystère de la vie MONSIEUR SAINT MARTIN*, et que tous joueurs se rendissent au monstier du dit Seurre.

Incontinent le monde se retira aux eschaffaulx, les ditz joueurs aussi où ils devoient, et puis firent mys en ordre par le dit maistre Andrieu, selon le registre, et marcherent avant à sons de trompettes, clerons, bassines, orgues, harpes, tabourins et autres bas et haulx instrumens, jouans de tous costez jusques sur le dit parc, faisant leur tour comme en tel cas est requis, qui estoit une si *gorrieuse*⁶ et si très *sumptueuse* le sonneur qu'il n'est pas possible à entendement d'omme de le savoir escrire, tautestoit la chose belle et magnifique. Ce finet, chacun se retira à son enseigne, et commencèrent les deux messagiers à ouvrir le jeu ainsi que au-devant de ce présent registre est escript; puis après commença à parler LE GAFFER⁷, pendant lequel parlement celuy qui jouoit le personnage de SATAN⁸, ainsi qu'il vult sortir de son secret par dessous terre⁹, le feu se prit à son habit autour des fesses, tellement qu'il fut

1. C'est-à-dire « qu'on a pu voir écrite dans ce recueil, avant ce procès-verbal. » Elle le précède en effet dans le manuscrit.

2. « En disposition d'agir. »

3. « Être à char tout de bonne façon. »

4. « Ouvrage. »

5. « Si moquerie. » C'est du latin *moqueria*, la traduction du mot « moque », qui s'emploie en Bourgogne pour *plaisanterie*.

6. « Si lors à la grand'gorre (mode). » V. sur ce mot plusieurs notes des pièces précédentes.

7. C'est messire Oudois qui jouait le rôle.

8. Il était joué par Symphorien Poincencot.

9. C'est-à-dire de Feuler, recouvert par la *Chappe d'Hellegon*, et placé dans le premier échafaud du théâtre. Le chancelier de l'Hôpital dans la *Ve de ses Épîtres latines*, adressée au cardinal du Bellay décrit Feuler et les diables très qu'on les représentait sur les théâtres des campagnes. Voici la traduction du passage : « Le théâtre représente la gorge béante de Feuler avec de grandes dents destinées à mâcher les cadavres des diables... j'admire surtout le personnage destiné à représenter Lucifer : il portera des cornes, son visage peint aura le couleur des charbons ardents, sa queue se déroulera en longs anneaux. Un long cri est poussé du fond de l'abîme... Satan a rompu ses chaînes et la foule des démons l'accompagne. »

1. La rue ou la place des principaux marchands ou changeurs lombards, comme il y en avait toujours dans les villes à grandes foires, telles que Seurre.

2. Seurre, qui fut quelque temps le siège d'un duché-pairie sous le nom de *Bellegarde*, était de fait un marquisat possédé avant la Révolution par la maison de Condé.

3. Vendredi.

4. Ces « loges » étaient les places d'honneur, et il était naturel qu'on en réservât quelques-unes à l'échevinage des villes voisines.

5. Le théâtre, les galeries et les loges.

6. « Après dîner. »

7. Le parc du château de Seurre, placé dans l'un des trois faubourgs, était toujours et est fort beau.

fort bruslé, mais il fut si soudaynement secouru, devestu et rabillé, que sans faire semblant de rien, vint jouer son personnage; puis se retira en sa maison. De ceste chose furent moult fort espoventez les dits joueurs; car ils pensoyent que puisque au commencement incontinent les assailloit que la fin s'en ensuivroit. Toutefois moyennant l'ayde de mondit seigneur saint Martin, qui prist la conduyte de la matière en ses mains, les choses allèrent trop mieulx cent foys que l'on ne pensoit. Après ces choses le père, la mère saint Martin¹ avecques leurs gens marchèrent oudit parc et firent ung commencement si très-veyf, que tout le monde tant les joueurs que les assistans furent moult ebahis. Et de fait, en abolissant la cremeur² devant diete, les dits joueurs prendrent une telle hardiesse et audasse en eulx qu'onques lyon en sa laynyère ne meurtrier en un boys ne furent jamais plus fiers, ne mieulx assurez qu'ils estoient quant ilz jouoient.

On commença ceste matinée entre sept et huit heures du matin, et finist-on entre onze et douze. Pour le commencement de l'après disnée, qui fut à une heure, le dit Sathau revint jouer son personnage, et pour son excuse dist à Lucifer :

1. Le rôle était joué par un jeune homme, Estienne Bossart, dont le frere tenoit le bal du second prêtre, et qui étoient tous deux de la famille du grand évêque de Meaux, famille dijonnaise, comme on sait, mais originaire de Seurre.

2. « Brillure » (*revivato*).

Malle mort le puisse acorter,
Paillet, fils de putain cagna,
Pour à mal faire l'en orier,
Je me suis tout brisé le cul.

et puis parût son personnage pour celle clause, et les autres joueurs ensuivaient chascun selon son office.

Puis firent pause pour aller souper entre cinq et six heures, toujours jouant et exploitant le temps au mieulx qu'ilz pouvoient.

Et puis à l'issue du parc, les dits joueurs se mirent en ordre comme dit est en venant jusques à la dite église Monseigneur saint Martin dire et chanter dévotement en rendant grâces à Dieu une *Salve Regina*.

Le lendemain, qui fut mardy, et mercredy en suivant, entrèrent et yssirent oudit parc es heures devant dietes. Ainsi doneques comme ey-devant est escript fut joué le dit mistère du glorieux amy de Dieu monseigneur saint Martin, patron de Seurre, si *triumphalement, authentiquement, et magnifiquement, sans faulte quelle qu'elle fut au monde qu'il n'est poinct en la possibilité d'homme vivant sur la terre le reconoyr si bien rediger par escript qu'il fut exécuté par effect le xii^e jour du mois d'octobre, l'an de nostre Seigneur mil quatre cens quatre vingts et seize*¹.

1. A la suite vient le signature de l'auteur, et la liste « des deux cent et quelques acteurs du mystère. » Nous avons nommé les principaux.

FIN DU PROCÈS VERBAL.

MYSTÈRE

DU CHEVALIER QUI DONNA SA FEMME AU DYABLE

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE LOUIS XII — 1505)

NOTICE ET ARGUMENT

Ce petit *mystère*, qui semble avoir été fait pour encourager à la croyance en l'immaculée Conception dont on ne voulait pas encore faire un dogme, mais un simple article de foi, eut une popularité qu'attestent trois éditions successives et qui prouvent que, pour beaucoup, la foi en cette Conception miraculeuse, si souvent invoquée dans la pièce, était déjà acquise et consacrée.

De la première édition connue l'on n'a qu'un fragment, le premier feuillet d'un exemplaire unique. Ce fragment, en caractères gothiques, est à la Bibliothèque nationale.

Une autre édition, en gothique aussi, qu'on croit un peu plus récente, mais qui n'est pas moins rare, car on n'en connaît guère que l'exemplaire qui appartient à M. de La Vallière, fixe, par une mention inscrite au titre, la date de la représentation à l'année 1505.

C'est celle qu'avaient donnée à ce *mystère* M. de La Vallière dans la *Bibliothèque du théâtre français*, et les frères Parfaict, *Histoire du théâtre français*.

Caron, le bizarre bibliophile, connut l'exemplaire dont nous parlons et en prit copie pour une réimpression à cinquante-cinq exemplaires qu'il joignit à sa collection de pièces curieuses. Fyot en avait fait une autre copie, mais de luxe, très-élégamment figurée sur vélin. Elle fut acquise, pour 40 francs, à la vente Néon, par M. de Solesmes.

On s'avait encore à ce moment d'exemplaire complet que celui de M. de La Vallière. Depuis, on en a découvert un second, mais d'une édition différente, à dix-huit feuillets, de format d'agenda, avec quarante-six lignes à la page, et portant à la fin cette mention :

*Cy fue le mystere du Chevalier qui donna sa femme
au dyable. Imprimé à Lyon à la maison de feu
Bernard Chaussard, pres nostre Dame de Confort.
MDLIII, le XVI^e jour de juillet.*

Cet exemplaire se trouve dans le Recueil de Londres, dont nous avons déjà tant de fois parlé. Il en est la dernière pièce. Comme tout le reste de ce recueil, il a été

publié dans l'*Ancien Théâtre de la Bibliothèque élévérienne*. Nous nous en sommes servi pour notre réimpression, mais sans négliger de recourir à l'édition de Caron, qui nous a fourni plusieurs variantes.

Le *Mystère du Chevalier*, un des plus courts que nous connaissions, met en scène, avec le Chevalier, la Châtelaine, sa femme, qui, toute à la piété, ne partage en rien ses filles pensées de dissipation et de luxe, auxquelles l'encouragement au contraire ses écuyers Ambroise et Amaury.

Il va de soi qu'il ne se livre qu'à leurs conseils et fait ceux de sa femme. Avec l'argent dont il les gorge, ila engagé contre lui et un maître pipeur un terrible partie de dés, dont tout le gain leur reste à eux et au pipeur.

Le Chevalier n'a plus qu'à se pendre ou à se livrer au Diable, qui le guette et vient lui faire des offres. Il les accepte, renie toutes ses croyances, sauf quelques réserves pour celle qu'il a vouée à la sainte Vierge, et signe un pacte par lequel il s'engage à se livrer, lui et sa femme, après sept ans de la folle vie que le Diable lui promet en échange, et qu'il lui donne en effet.

Ils sont bientôt passés, au train surtout dont va la pièce.

Le Diable vient alors rappeler sa promesse au Chevalier qui, pour l'exécuter, emmène sa femme dans le bois, où les attend le maudit. La dame veut d'abord prier et entre dans une chapelle. Le Diable s'impatiente près de la porte en grondant contre le chevalier, mais bientôt, à la vue de celle qui sort, il décampe grant'erre ; ce n'est pas la Châtelaine, c'est la Vierge elle-même qui vient, sous sa ressemblance, pour la sauver du pacte signé par le Chevalier et pour l'en sauver lui-même, en récompense de ce qu'il ne l'a pas reniée lorsqu'il reniait tout, même Dieu.

Le Diable disparaît confus, mais non pas avant de s'être laissé retirer des griffes par l'ange Gabriel le pacte de perdition.

LE CHEVALIER

QUI DONNA SA FEMME AU DYABLE

A dix personnages, c'est au revoir

DIEU LE PÈRE.
NOSTRE DAME.
GABRIEL.
RAPHAEL.
LE CHEVALIER.

SA FEMME.
AMAURY, escuyer.
ANTHENOR, escuyer.
LE PIPEUR.
ET LE DYABLE.

LE CHEVALIER commence.

Dame, vous pavez bien sçavoir
Que Fortune m'a bieus donné
Et qu'el m'a tresor amené
Pour maintenir ma seigneurie
En estat de chevalerie.
Il n'y a, en tout ce pays,
Plus riche homme que je suis.
Je vis sans soucy;
De vilains dis fy;
De gens suis garny;
Tant que j'en voudray
De biens suis garny.
Je puis mettre au ny¹
Ceux que je voudray.

LA DAME.

Mon doux amy, je vous diray,
Se des biens avez largement,
Merciez Dieu devotement,
Car sachez veritablement
Que sa grace les vous envoie.
Qui bien s'i employe,
Des cieulx la montjoye²
Il peut acquerir.

LE CHEVALIER.

Je puis belle me maintenir³
Pour mon estat faire valoir.
Nul ne m'ose desdire;
Chascun me dit : « Sire,
Dieu vous doit bon jour. »
J'ay ce que vueil dire;
Je puis riez et bruyre,
Pour le faire court.
De mes biens seray plantureux
En donnant à ceulx de ma court.
Do me servir seront joyeux;

1. « Mettre à néant, réduire à rien. »

2. « Le triomphe. » Les montjoyes étaient des montours de pierres qu'on mettait de distance en distance sur les chemins en signe de victoire et d'actions de grâces.

3. « Me conserver en belle apparence.

Doubter me feray⁴, brief et court.

LA DAME.

Dissimuler, faire le sourt,
Vault mieulx que pompo trop regner⁵;
Car on voit, par le temps qui esort,
Presumptueux bien bas mener.
Moyennement⁶ fault gouverner
Sans vouloir à hault monter tendre;
Fortune vient souvent miner
Ceulx qui veulent trop entreprendre.

LE CHEVALIER.

Il n'est nul qui me sceut reprendre
De mes faiz; si feray mon vueil⁷.

LA DAME.

Qui veult follement tout despendre
Doit mourir en paine et en dueil.

LE CHEVALIER.

Dame, je vous deffens sur l'oeil⁸
Que n'en parlez plus.

LA DAME.

Mon amy,
Puis qu'il vous plaist, dont je le vueil,
Car bien voy qu'en estes marry⁹.

LE CHEVALIER.

Venez avant tost, Amaury,
Et vous, Anthenor; je vous donne
De mou avoir et abandonne
Une très-grosse quantité,
Car je cognois, en verité,
Que me servez honnestement,
Sans me frauder aucunement.

1. « Me ferai craindre, redouter. »

2. « Mener trop grande pompe, quand on règne. »

3. « De façon moyenne, modeste. »

4. « Me n'vouloir, j'agrisi selon mes vœux. »

5. « Par mon ail. » C'était une façon de jurer assez rare. Toutefois nous voyons par un passage du *Roman de la Rose*, v. 2522, « et dit qu'il mettrait bien son oeil, etc. », qu'on s'engageait volontiers en donnant son oeil pour gage. »

6. « Fléché.



LE C. CHEVALIER

QUE DEUTINA SA PROPRE AL MANDER

Je suis l'apuy de gentillesse
Chascun m'obeyt sans faueur

LE CHEVALIER

PAR M. DE LAUNAY

PREMIÈRE PARTIE

PARIS, chez
M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.
1820.

À PARIS, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À BRUXELLES, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.
À LONDRES, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À GENÈVE, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À AMSTERDAM, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À ROTTERDAM, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À ANVERS, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À BRUXELLES, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À LONDRES, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À GENÈVE, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À AMSTERDAM, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À ROTTERDAM, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

À ANVERS, chez M. DE LAUNAY,
rue de la Harpe, n. 102.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



LE CHEVALIER
QUI DONNA SA FEMME AU DIABLE
Je suis l'apuy de gentillesse
Chacun m'obeyt sans faveur.



Et pour tant ceste cy¹ aurés
D'or tout plain, et le partirés²
Ensemble comme il vous plaira.

AMAURY.

Chacun de nous vous servira,
Monseigneur, à tous voz affaires.
Pas ne devons estre contraires
A vostre vouloir, sans doubtaier,
Veu cest argent ey, qu'en presence³
Nous avez donné. Grant mercy.

ANTHENOR.

Monseigneur, n'nyez nul souey.
Nous vous servirons en tel cas;
Ung tel maistre ne devons pas
Desdire à faire son talent⁴.
Certes, j'auroys le cuer dolent
Se rien aviez qui ne fust bon.
Je vous mercie de ce don,
Qu'à present nous avez donné.

LE CHEVALIER.

A tous vueil estre habandonné,
Sans refuser riens à nully.
Affin que je soye renommé,
A tous vueil estre habandonné.
Chacun si sera guerdonné⁵,
Qui ne servira sans ennuï,
Sans refuser riens à nully.

LA DAME.

Helas, au cuer navré je suis
Quant mon doux espoux et mary
Dissipe ses biens sans raison.
Quant se trouvera dessus
De ses biens en toute saison,
O Vierge de très grant renom!
Par ta sainte Conception
Me vueille preserver de blasme.
En toy est mon affection,
En toy est ma protection;
Mère de Dieu, sans nul diffame,
O haute dame!
Garde sa pœuvre ame,
Que mal ne l'entame
Dont puisse perir;
Ta douceur reclame
Que mon cuer enfame
Tant qu'en fin la flamme
Ne puisse sentir.

AMAURY.

Anthéuor, il nous fault partir⁶
Notre avoir, quant nous aurons temps.

Selon ce que voys et entens,
Notre maître nous fera riches;
Ne ressemble pas ces gens chiches
Qui n'osent pas leur saoul menger.

ANTHENOR.

Nous sommes hors de tout danger
Quant avons argent à puissance.
Le chair bien, bien prendray l'usage
De le flater soir et matin;
Tant feray que anleu grant butin
Mo donra; present je m'en doute.

AMAURY.

Velà vostre part; somme toute,
Faictes-en ce que vous voudrez.

ANTHENOR.

Par devers nobis vous viendrez;
Je prendray ecey et tant moins.

AMAURY.

Quant nous deux aurons les saez plains,
Il faudra de luy eougé prendre.
Mais avant il nous fault contendre¹
A le servir de belles bourdes
Pour toujours attraper du caire².

ANTHENOR.

Je sçay tout ce qu'il y fault faire:
Baver, flater et bien mentir
Font souvent les flatteurs venir
En grant bruyt³, ès court de seigneurs

LE CHEVALIER.

J'ay regnom sus tous les greigneurs⁴
Pour mes largesses et honneurs
Que fais à tous ceulx de ma terre.
Certes, tous mes predecesseurs
Ne furent oncques possessours
De tant de biens sans avoir guerre.
Si tost que aucun me vint querre,
Ung don je luy octroye bonne erre⁵,
Et pour tant de tous suis prisé.
Grans possessions puis acquerre;
Mon plaisir par tout je vueil querre
Pour estre mieulx auctorisé.

Quant j'ay advisé

Et tout devisé,

Ung tel advis ay

Que mieulx m'en sera.

Homme desprisé,

De tous refusé,

S'il est accusé,

Nul ne l'aydera.

Mais moy, j'ay grant port⁶,

Avoir et rapport,

1. • Cette bourse. •

2. • Partager. •

3. • Qu'à présent. •

4. • Sa volonté, son désir. • Nous avons vu, dans le *Mystère de saint Paul*, le mot « statué », pour « ayant désir, volonté ». On disait aussi « statué », comme dans ce passage de Martial d'Auvergne. *L'Amant rendu cordelier* :

Combien qu'en ce temps de joie
Fes autres guère entellés.

5. • Récompensé. •

6. • Porter. •

1. • Tenir ensemble, d'accord. •

2. • Pour de « l'aquerre », du bien, plus ou moins honnêtement acquis.

3. • Grand renom, grand honneur. •

4. • Les plus grands, « grands-mesmes ».

5. • Largement, sans y regarder. • On dit encore « aller grand-erre », pour « aller librement, allégrement ».

6. • Protection, patronage. • Commynes (liv. VI, ch. v.) dit dans le même sens : « Lesquels, ayant le port du pape et du roy Ferdinand, eschèrent faire tuer Laurens de Médicis. »

Par quoy me tiens fort
Encontre tous cas :
Car, se j'avoie tort,
Par mon dur effort
Je vaineray la mort,
Noyses et debat.

J'ay ce que desire;
Puis chanter et bruyre.
Chacun me dit : « Sire,
Dieu vous doit bon jour. »
Nul n'ose desdire
Ce que je vueil dire;
Saillir puis et bruyre
Quant vient à mon tour.

Mais que vault financee?
Qui n'a sa plaisance,
Ou qui ne s'avance
D'estre platureux,
Par juste eloquence,
Chacun, sans doubtaunce,
Dit, par sa sentence,
Qu'il est maleureux.

Comment va, frane cuer gracieux?
M'amy, quelle chièrre faictes-vous?
Vous voyez que je suis sur tous
Honoré par ma grant largesse.
Je suis l'apuy de gentillesse;
Chacun m'obeyt sans faveur.

LA DAME.

Pensés à la fin, monseigneur,
Et sachez que joye dissolue
Devant Dieu n'est point de value.
Prodigues estes; trop bien le voy,
Bont j'ay grant double¹, par ma foy,
Qu'en la fin n'en soyez marry.
Et que pensez-vous, mon amy,
D'ainsi le vostre dissiper?
Vos jours voulez anticiper
Pour mourir miserablement.
Se des biens avez largement,
Donnez aumosnes pour Dieu,
Et certes, en temps et en lieu,
Vous vaudra, soyez-en certain.
Flateurs vous soutenez à plain,
Et leur impartissez² vos biens,
Tellement que n'avez plus riens.
Vous avez fait joustes, tournoys,
Et tout ne vous vault ung tournoys³.
Que sont devenus vos rhevaux,
Sur quoy faisiez les grans saulx?
Vostre avoir fort se diminue.
Que vault tel pompe entretenue
Qui vient à tel confusion?
Ou nom de la Conception
De la très glorieuse Dame,
Que l'Eglise aujourd'hy reclame,
Vueillez sur ce poinet cy viser

1. « Craine. »

2. « Partagez, distribuez. » Ce verbe « impartir » était tout à fait l'impartire latin.

3. « Un tel tournoi. »

Et de ce mal vous adviser,
Qui aiusi vous maine à declin.

LE CHEVALIER.

Me tenez-vous tant pour badin
Que je n'ay point de sens en moy?
Je n'en feray riens, par ma foy,
Pour chose que m'ailliez preschant;
Et, se plus me venez preschant,
Puisqu'il me plaist, saiechez sans faille
Qu'entre nous deux aura bataille.
Taisez-vous, ue m'en parlez plus.

LA DAME.

Puisque à cela estes conelus,
Plus ne pense à vous en parler;
Mais je me doute, au pis aller,
Que pis ne nous soit à tous deux.

LE CHEVALIER.

Or vous en taisez, je le veulx,
Que n'avez sus vostre visaige.
Je suis assez prudent et saige
Pour me gouverner par honneur.

LA DAME.

Dieu le vueille ainsi, mon seigneur;
Autrement marry j'en seroye.

LE CHEVALIER.

Saiechez que mon voulloir s'employe
A tout plaisir mondain avoir,
Et n'espargneray or ne monnoye
Pour accomplir tout mon desir.
Ung seigneur, tant qu'il a loysir,
Si se doit donner de bon temps.

LA DAME.

Auleunes foys, par grans despens
Excessifz et trop oultrageux,
Plusieurs en viennent souffreteux,
Qui puis si se vont repentant
De ce qu'ilz ont despendu tant
Que plus n'out de quoy bien faire.

LE CHEVALIER.

Ne cesserez-vous luy de brayre?
Je m'en voys et vous laisseray;
Mon courroux en peu seray
Avec mes gens. Qu'est cecey, dea,
A taat parler? Ilau, Amaury!

AMAURY.

Monseigneur.

LE CHEVALIER.

J'ay le cuer marry
Et troublé moult amerement.

AMAURY.

De quoy, sire?

LE CHEVALIER.

Certainement
Ma femme est pie caquetteiro¹;

1. Cette expression se trouve dans Est. Pasquier, *Pour parler du prince*; « Liens comens extraits de ses barangours et piez caquetteiroz de Rome. »

Si me veult par son consistoire
Me faire devenir hermite.
Elle m'a dit que je l'ay destruite
De donner en ce point le mien.

AMAURY.

Ha, monseigneur, ne croyez rien
De chose que femme vous die.
Avoir en pourriez maladie
Se le mettiés en vostre eueur.
Vous estes ung homme d'honneur,
Prudent, large et abandonné¹ ;
Se riens du vostre avez donné,
N'est nul qui vous en sceut reprendre.

ANTHENOR.

Par le sang, vous pouvez despendre
Tout vostre vaillant, vueille ou non.
Mais femmes si ont tel renom
Que pour riens ne se veulent taire.
Pensez de bonne chère faire
Tant qu'estes en bonne santé.
Quant mort serez, en vérité
Chacun vous mettra en oubly.

LE CHEVALIER.

Par la mort bien, il est ainsi.
Il n'est tel que d'estre joyeux.
Quant je seray usé et vieux,
Je me tiendray lors à l'hostel.

AMAURY.

Par le sacrement de l'autel,
Vous avez très bien proposé.

LE CHEVALIER.

Chacun de vous soit disposé
De venir; on se poult esbatre
Jusques à trois heures ou quatre,
Pour passer ma meleucolie.

ANTHENOR.

Quant vous plaira, ne doutez mye,
Amaury et moy nous irons.

AMAURY.

Vostre volenté nous ferons;
Sire, bien y sommes tenus,
Quant par vous tous deux soutenus
Nous avons esté jusques cy.

LE CHEVALIER.

Coy vous donne.

TOUTS DEUX.

Grant mercy.
Pensons tous d'aller à l'esbat.

AMAURY.

S'aucun galant vers nous s'abat,
Pourveu qu'il soit de lieu de bien,
Nous trouverons quelque moyen
De jouer à quelque bon jeu.

ANTHENOR.

Vous dietes bien, par la mort bien;
Encores ay-je cinquante escus.

1. Prodiges, donnant avec abandon, sans y regarder, »

LE DYABLE.

Si je puis venir au dessus
De ce Chevalier, par mon art,
Je le tireray de ma part,
En despit de sa faulee femme,
Qui ainsi chascun jour reclame
Celle Marie¹, qui tant nous fait
De despit et noz gens retraiet
Par sa très orde baverie.
Par mon barat et tricherie²
Les auray tous deux, se je puis.
On scait bien que cautellu³ suis
Assez pour trouver la manière
De le faire en quelque manière.
Gleoir en voye de desesperance.
Or, avant, il fault que m'avance
D'aller faire mon entreprise.

LA DAME.

Aller je m'en vueil à l'eglise
Pour ma prière humblement faire
Devers la Vierge debonnaire
Qui porta le doux createur,
Affin qu'elle garde d'erreur
Mon mary et que par sa grace
Vueille que son saint plaisir face.
Cy endroit m'agenoulleray
Et ma requeste lui feray.
O doux confort, dame d'auctorité,
Noble sejour où la divinité
Se reposa pour les humains guerir;
Trésor joyeux de grande dignité,
Lys odorant par ta virginité,
Jesus portas, qui tout peult remerier⁴.

Très humblement à toy viens recourir
Et à genoux icy te requérir
Que ta grace sus mon mary oppaire.
Par toy gardé soit, dame, de mourir
Vilainement, si que ne puist perir
Sa povre ame par aucun vitupère.

Doulee Vierge, trésor très plantureux,
Advocate des povres languoureux
Qui sont tentez par leur fragilité,
Vers toy je viens, eueur très amoureux,
Fay que sente ton confort savoureux,
Car tu congnoys nra grand necessité.

Las! mon mary, par prodigalité,
A consummé et fort debilité
Son domaine et sa possession.
Par toy, Vierge, soit stabilité
En bonnes mœurs, et de mal acquité
Pour le saint nom de ta Conception.

Tu as tant fait vers Dieu pour les humains,
Que de peril tu az engardé maintz
Et delivrez d'enfer. Doulee Marie,

1. La sainte Vierge, »

2. Ruse et tromperie, » C'étaient les deux mots alors les plus employés dans ce sens.

3. Ruse et tricherie, »

4. Il est dans une pièce du temps, le *Débat du corps et de l'âme*.

2. Pour cauteleux.

4. Bachelier, remuer.

Si te suplie, oy mes pleurs et mes plains;
Garde mon ame qu'elle ne soit perie.

O doux ruisseau, fontaine très serie,
Oy-moy, dame, si te vient à plaisir;
Pour mon mary humblement te supplie,
Car je voy bien que son seus fort varie;
Le bon chemin n'a pas voulu saisir.

Oy mon vray desir,
Confort gracieux,
Par toy puist choisir
Le règne des cieulx.
Ouvre tes doux yeulx,
Estens luy ta grace,
Et que en tous lieux
Ton saint plaisir face.

LE PIPEUR.

J'ay trop esté en une place;
Il convient aller gagner.
Despendu ayjà maint denier
Depuis que n'aquestay un blanc¹.
Si trouver me puis sus le bane
Et quelque gavlion de ludie²,
Croyez que je ne faudray mie
A abatre pain largement³.
De piper ne craius nullement
Homme qui soit au monde vif.
Mais pas ne fault estre hastif
Du premier quant on trouve proye.
J'ay ycy cent solz en monnoye,
Et encor deux ou troys cescus;
Mais que soye avec les plus drus,
J'en attraperay, quoy qu'il couste.

AMAURY.

Sire, je vois venir sans double
Ung gallant vers nous, se me scable.

LE CHEVALIER.

Laissez venir; mais qu'il s'assomb'e
Avec nous, enquerir faudra
Qu'il est.

ANTHENOR.

Il vient devers çà,
Mon seigneur; desjà fort approche.

LE CHEVALIER.

Or avant doncques sans reproche;
Enquerir fault de son estat.

LE PIPEUR.

J'aperçoy là ung grand debat.
Il me convient vers eulx tirer.
S'ilz se veulent aventurer
Aux dez ou cartes, somme toute,
Mais que fussions dessus le coute⁴,

1. « J'ai déjà dépensé maint denier sans acquiescé un blanc. »
On dit encore dans les compagnies « six blancs » pour deux sous et demi.

2. C'est de l'argot, de la langue verte, du temps. Il y faut, je crois, comprendre : « quelque peu bien payé d'argent de jeu (ludie) » dans Cotgrave *gavlon est donné avec le sens de gouter.*

3. « A prendre large plaisir. »

4. « Quand sous un riez-vous à compter. » Palgrave, p. 209, donne *scout, countage, counté*, avec le sens de dépense.

Mon fait seroit bien.

AMAURY.

Hau, gallant.
Ne vueillez estre refusant,
Si vous plaist, de dire où allez.

LE PIPEUR.

Pour esbatre, se vous voulez,
Aveques vous passer le temps,
Car vostre fait bien j'entens
Que vous estes de lieu d'honneur.

ANTHENOR.

Venez parler à mon seigneur.
Peult estre que, quant vous orra,
Que voulentiers il s'esbatra
Aux dez; ainsi je le suppose.

AMAURY.

Certes, il ne quiert aultre chose,
Ne vous aussi, à dire vray.

LE PIPEUR.

Voulentiers parler je l'orray.

Pour.

Sire, Dieu vous doint bonne vie.

LE CHEVALIER.

Et vous, gallant, Dieu vous benie,
Que querez-vous en ce lieu cy ?

LE PIPEUR.

Que sçay-je ? Pour passer soucy
M'en voys quelque lieu pour m'esbatre
Joyeusement, sans point debatre,
Heure et demye ou deux, sans plus.

LE CHEVALIER.

A quel jeu ?

LE PIPEUR.

A bons dez pellus¹
Ou à quelque jeu que voudrez.

LE CHEVALIER.

Par la charbiou, à nous l'anrez.
Sus, Amaury et Anthenor.
J'ay cy apporté mon tresor;
Jouons ung peu pour temps passer.

AMAURY.

Monseigneur, vous pouvez penser
Que de ce ne vous desdirons;
Mais aussi ce que gagnerons
Notre sera.

LE CHEVALIER.

N'en faietes double.
S'aviez gagné ma terre toute,

1. « Pellus » est ici pour « du plus ». On appuie ainsi les dés marqués d'un plus grand nombre de points que les autres, qu'on appelle « du moins ». On lit dans le *Dier du meuzier* :

*Fis des de plus, fis des de moins,
De Paris, de Chartres, de Reims.*

On jouait surtout aux dés « du plus » : *Vostre bien, dit Fine!, dans la Moralité des enfans de Maittevant, Vostre dieu ! j'argue a toy ; Vous lu de ses beaux des pellus ? »*

Si voudrois-je que vous l'eussiez.

LE PIPEUR.

Voicy des dez. Sus, choisissez.
Quel jeu jouerons-nous?

ANTHENOR.

A la chance ¹.

AMAURY.

Avant, sus, icy qu'on s'avance.
Prenez place cy, mon seigneur;
Nous vous devons porter honneur.
Gettez le dé.

LE CHEVALIER.

Moy j'en ay dix.

AMAURY.

Et moy sept.

ANTHENOR.

Je n'en ay que six.

LE PIPEUR.

J'en ay douze; le dé est mien,
Vezz-là pour bon.

LE CHEVALIER.

Sus, je le tiens;

En voylà pour cinquante escus.

LE PIPEUR.

A tout; onques maiz je ne fus
En lieu où eust si belle couche ².
Je l'ay gagné; homme n'y touche;
Je prendray ceuy sur la bulle ³.

LE CHEVALIER.

Que nul homme si ne se truffe ⁴;
Il est sien.

LE PIPEUR.

Sus, qu'on mette en jeu.

AMAURY.

Velà pour moy.

LE CHEVALIER.

Je reny bien.

Velà pour celluy qui l'aura.

LE PIPEUR.

Hazart ⁵! hay, il m'eschappera.
Gentil demonstre tout hazart.
J'en ay dix; rencontre [hazart]
Je le pers.

LE CHEVALIER.

Je vueil donc jouer;

Je puisse bieu desvouer
Se j'en ne gaigne à ceste foys.
Rien ne vient. J'en ay six et trois;
En despit de Dieu se puist estre.

AMAURY.

Je voys monstrer ung tour de maistre;
Hazart! j'ay gagné ceste main.

LE CHEVALIER.

Or suis-je bien filz de putain.
Je regnye bieu; j'ay tout perdu.
Maintenant j'enrage de dueil.

LE PIPEUR.

Sans courroucer.

ANTHENOR.

Sus, je le vueil.
Couchez; velà pour Anthenor.

LE CHEVALIER.

Je jouray cent escus encor,
Et puis trestout sera failly.

AMAURY.

Je jouray premier, je le dy.
Velà dix; c'est très bonne chance.

LE CHEVALIER.

Mes cent escus sont en balance.
Maulgré Dieu qu'onques m'y boutay.
Je le pers; il ma ja cousté
En ce lieu bien deux cens escus.

LE PIPEUR.

Sire, ne vous courroucez plus;
Vostre courroux n'y vault pas maille.
Hé, garde bien que je ne faille.
Hazart, j'ay douze ⁶; tout est mien.

ANTHENOR.

Par la chair bieu, je n'y fais rien;
Bon gré en ayt-on de la feste.

LE CHEVALIER.

Qui aura argent si m'en preste,
Jusques à tant que soys à l'hostel.

AMAURY.

Quant à moy, j'ay ung serment tel
Que jamais riens ne presteray
A jeu de dez. Je vous diray:
Querir vous en fault aultre part.

ANTHENOR.

Mort bieu, je seroye bien coquart
S'argent à mon seigneur prestoye.
Je regnie bien, se j'en avoye
Mille foys plus que n'ay vaillant,
Si n'auroyt-il pas maintenant
Ung denier pour jouer à moy.

LE CHEVALIER.

Or avant donc; à ce que voy,

1. Mettas Frajca.

2. Si Gentil avoit eusse ceste pièce, il n'aurait pas dit, dans ces *Reverchions philologiques*, t. 1, p. 122-123, que hazart était le coup de six.

1. On y jouait à trois dés, comme on voit dans *Rabelais* (liv. 1^{er}, ch. 211); ou à deux, comme dans sur des fameuses parties du chevalier de Grammont (*Mém.*, ch. 21); tel, la partie est à trois dés.

2. « Une si belle somme enchée sur table. »

3. « Ou j'en viendrais ici aux soufflets, aux rebuffades. »

4. « Ne se trompe. »

5. C'était le coup de douze, des trois quatre, quand on jouait comme ici la chance à trois dés. Ce coup de douze, trois fois quatre, ou deux fois six s'appelait chez les Romains *seno*, ainsi qu'on le voit dans le lexique du 17^e siècle de Jean de Garlande : « Seno, ouz, dicitur numerus senarius, gallice hazard. »

Sans croix ne pille me laissez.

LE PIPEUR.

Querez-en ailleurs où voudrez,
Car de cestay vous n'aurez point.

LE CHEVALIER.

Departir me fault en ce point
Saus avoir de nul reconfort.

LE PIPEUR.

La char bieu, je m'en voys, au fort,
Puisque j'ay ma bourse fouruye.

ANTHONOR.

Boive mon seigneur sa follye ;
S'il a tout perdu, c'est par luy.
Il ne me verra aujourd'luy,
Ne de cest an, se bon me semble.

AMARY.

Puis que fourniz sommes ensemble,
Et qu'il est dessaisi d'escuz,
Alons m'en ; il n'y en a nulz
Eudroit luy ; ce n'est q'ung coquart ;
Il se repent ; il est trop tart.
Mais il ne m'en chault, par ma foy.

ANTHONOR.

Ne s'attende jamais à moy,
Puis que le sien est despendu.
Quant à moy, j'ay bien entendu
A mon fait, je suis bien garuy.

LE PIPEUR.

De bonne heure j'arrivay cy ;
Il y a ey plus pour le yeux.
Le chevalier est bien piteux
Qui a perdu le sien ainsi.
Mais au fort¹, puis que suis saisi
De ma part, je m'en vois galler.

LE DVALE.

Au devant me convient aller
De ce chevalier que je voys.
A sa chièrte bien j'aperçoys
Qu'il est très fort navré au coeur.
Si monstre signe de seigneur,
Si je puis, aquuyt² tant feray
Que luy et sa femme j'atray,
Ou peu je prisera mon fait.

LE CHEVALIER.

Ha, fortune, que tu m'as fait !
Suis-je par toy ainsi deffait !
Ho, quel forfait !

Quel desplaisir, voicy de rage !
Las que sera-ce de mon fait ?
Jay tout perdu, il en est fait,
Par mon forfait.

Harau, peu s'en fault que n'enrage.
Quel horreur, quel cruel dommage,
Quel dueil, quel criminel orage,
Quel dur outrage

J'ay cy commis ! Ay très mal fait ;
J'ay diffamé tout mon lignage,
J'ay dissipé mon heritago
Par fol couraige³.

A peu que ne me pende fait⁴.
O dueil passif et oultrageux !
O ennemy fier et courageux !
O quels lours jeux
J'ay perpetré par ma folliet
Abisme de mal envieux,
Me sourdra de ire en tous lieux⁵.

Mes dolens yeux
Seront plains de melancolie,
C'est dommaige qu'on ne me lye
Au gibet pour fuir ma vic.

Quel villennie
Jo fais à tous chevalereux⁶.
J'ay perdu toute seigneurie ;
Chascun de moy fait moquerio
Et me harie⁷.

Et tout par mes faiz vicieux.
Ha, Mort, viens tost à moy bonne erre,
Prens ton dard et sus moy le serre
Sans terme que re.

Mort, Mort, accours, je te requiers.
Que ne me engloutist la terre
Pour les maux qu'ay voulu enquerre !
Mort, Mort, descerre

Ta fureur ; plus vivre ne querre.
Je n'ay plus rien de quoy payer ;
On ne se veult en moy fier :
Car desirer

Ay voulu, saus riens enquerre.
On me souloit auctoriser
Pour mon esta, et hault priser ;
Mais dissiper
Me veult chascun et mener guerre.

LA DAME.

Le cuer me deult fort et me serre
Pour mon seigneur, que venir voy
Tout seul. Il a, en bonne foy,
Quelque chose qui n'est pas boone.
Picçà ne le vis sans personne
Venir, comme il fait maintenant.
Monseigneur le très bien venant,
Comment vous va ? quelle chièrte ?
Quant j'aperçoy vostre manière,
Vous me semblez tout esbaly.
Estes-vous troublé ?

LE CHEVALIER.

Helas, ouy,
Et cause y a, ma douce amye.

LA DAME.

Helas, pour Dieu, ne vueillez mye
Vous troubler si amerement,
Que pis vous en soit nullement ;

1. Couvree se disoit pour tout ce qui étoit action.

2. « Il s'en faut peu que je ne me perde. »

3. « Me sera partout une source de fureur (ire). »

4. « Quelle honte je fais à tous ceux de la chevalerie. »

5. « Crie haro ! contre moi. »

1. « Au fait. »
2. Aujourd'hui.

Preudre fault tout en patience.

LE CHEVALIER.

J'ay ma substance
Perdue, sans doublance.
Pour ce, quant j'y pence,
Navré suis au cueur.
Plus n'ay de fiance,
N'argent à puissance
Pour avoir plaisance,
Et m'est deshonneur.

LA DAME.

Helas, mon seigneur,
Nostre Createur,
Si soyez tout seur,
Asscz a pour nous ;
Se par vo foleur¹
Avez par malheur
Perdu vo labeur,
Las ! appeaisez-vous.

LE CHEVALIER.

J'estoye bien venu
Et entretenu,
En joye soustenu ;
Maintenant n'ay rien.
Je me voy tout nu,
De mal preveu ;
Grant n'a ne menu
Qui me die : « Tien². »

LA DAME.

Appaisez-vous, sire.

LE CHEVALIER.

Mon mal trop empire.

LA DAME.

Que vous vault vostre yre ?

LE CHEVALIER.

Bien mourir voudroyc.

LA DAME.

Jesus vous soit mire³.

LE CHEVALIER.

Las ! plus ne puis vivre.

LA DAME.

Trop donner peult nuyre.

LE CHEVALIER.

Très mal y pensoyc.

LA DAME.

Faict avec oultrage.

LE CHEVALIER.

C'est mon grant dommage.

LA DAME.

Fol ne croit langaige
Tant qu'il soit deceu.

LE CHEVALIER.

Pas n'ay esté saige ;
Du mien, par usage,
Ay faict vasclage⁴,
Dont me sens deceu.

LA DAME.

Se Dieu plaist, vous serez pourveu ;
Ayez en la Vierge fiance.

LE CHEVALIER.

Par ma foy, je pers patience,
Quant je me voy tout desnudé.
Encore ceulx que tenu ay
En bruyt⁵, posé en estat,
Si me dient eschec et mal
Pour ce que n'ay riens plus vaillant.

LA DAME.

Quant Fortune va assaillant
Aulcun estant en dignité,
Chacun luy tourne le costé,
Mesmes ceulx qui deussent ayder
A souffreteux, et regarder
Dont⁶ les biens leur ont peu venir.

LE CHEVALIER.

Je ne me veulx plus cy teulr.
Ung peu m'en voys esbatre aux champs
Pour faire à mes piteux chantz
Et mes regretz plains d'amertume.
J'ay le cueur plus gros q'ung enclume
De desplaisir que je reçoys.

LA DAME.

Je requier au souverain roy
Et à la glorieuse damo
Qu'ilz vous gardent de tout diffame.
Passer vostre mal doucement,
Mon seigneur ; se Dieu plaist, briefvement
Serez mis en convalescence.

LE DYABLE.

Maintenant est temps que m'avance
De conduyre mon entreprise.
Le Chevalier chacun desprise
Pour ce que tout est despendu.
Mais que mes motz ayt entendu,
Il sera mien, point je n'en doute ;
Et si auray la faulse gloutte⁷
Sa femme, qui sert à Marie.

LE CHEVALIER.

Or doy-je bien hayr ma vie,
Quant ainsi chascun mo harie
Par moquerie.
De mes servaus suis dechassé ;
Fortune trop me contrarie ;
Noblesse est bien à moy perie :
Mon sens varie.
Las ! qu'ay-je fait le temps passé ?

1. Votre folie.

2. « Il n'y a si grand ni petit qui me dise ; tiens. »

3. « Vous soit medecin, vous apporte remède. » On connaît, pour se citer qu'un exemple de ce mot *mire*, le fabliau du *Vivain* *mire* (paysan médecin), où est venu le *Medecin me'gr'd'ief*.

4. « J'ai fait débiteur de noblesse mes biens, on les vendant à des gens de peu. »

5. « Honneur, estime. »

6. « D'un (autre). »

7. « La gloutonne hypocrite. »

J'avoie grant avoir amassé ;
J'estoye en honneur enlyessé ¹,
Et n'ay cessé

De dissiper tout par folie.
Mon estat est bien abaissé.
De mes servans suis delaissé,
Qui amassé

Ont tous mes biens par tricherie.
J'ay donné mes biens follement
Et despendu prodigieusement
Et largement

Sans avoir à la fin regard,
Dont je mourray honteusement.
Il me desplaist très grandement.

A grant tourment
Fineray devant qu'il soit tard.
Chascun si m'appelle musart,
Et dit l'en : « Veez là un coqsart ²,
Chassez à part ³ ;

C'est dommage qu'il vit, vrayement. »
Ah ! Mort, mors sur moy de ton dart ;
Aultre chose n'ay esgard,
Quant se depart
Ainsy de moy esbatement ⁴.

LE OYABLE.

Qu'as-tu, Chevalier ? Hardiment
Declaire-moy tout serrement
Le fait qui tant te touche au cuer.

LE CHEVALIER.

Qui es-tu ? Viens soudainement ;
Esbahy me fais grandement
Quant tu me portes tel honneur.

LE DYABLE.

Ne te chaille, et soys seur
Que te puis oster la douleur
Qui te tient si amerement.

LE CHEVALIER.

A peine pourroit ton labour,
Ou tu es trop puissant seigneur,
Me faire appaiser bonnement.

LE OYABLE.

J'ay en moy le gouvernement
Du monde ; sache vrayement
Que puis ung povre homme enrichir.

LE CHEVALIER.

S'ainsi estoit certainement,
Tantost seroys hors de tourment ;
D'aultre chose je n'ay desir.

LE DYABLE.

Dy moy, puis que tu as loysir,
Se tu veulx faire mon plaisir ;
Puis après riche te feray.

LE CHEVALIER.

Mais que je sache, sans faillir,

Qui tu es, seur te peulx tenir
Qu'à ton vouloir obeiray.

LE OYABLE.

Mon nom jamais ne te diray ;
Mais à ton fait remediray
Se tu veulx faire à mon dict.

LE CHEVALIER.

La mort bleu, je te serviray
Et ton vouloir acompliray,
Se tu fais ce que tu m'as dit.

LE OYABLE.

Ho, n'en parle plus, il suffit.
Bien sçay quo chascun ci te fault ¹,
Pour ce que n'as plus de quibus ².

LE CHEVALIER.

Il est vray.

LE DYABLE.

Venons au surplus.
Par moy tu seras remis sus ;
Mais aussi mon vouloir feras.

LE CHEVALIER.

De ce ne feray nul refus,
Je te le prometx et conelus,
Et me dis ce que tu voudras.

LE OYABLE.

De ton sang lettre me feras
Et de ta main tu t'escriras,
Puis après tu seras pourveu.

LE CHEVALIER.

Ainsi que ditter la voudras
Je te t'escriry ; c'est le cas,
Puis que à honneur seray pourveu.

LE DYABLE.

Saches que ton fait ay cogneu :
Ta propre femme t'a deceu ;
Pour tant la doys abandonner.

LE CHEVALIER.

Certes, nul mal ge n'y ay veu ;
De ton dit je suis tout esmeu.

LE OYABLE.

Viens ça, me la veulx-tu donner ?

LE CHEVALIER.

Se tu me voyloye guerdonner ³
Et en grant estat m'ordonner,
Peult-estre je m'adviseroye.

LE OYABLE.

Se tu me la veulx cy livrer
Dedens ung temps, tost delivrer
Te feray assez de monnoye.

1. « Te manque ici. »

2. Il n'est pas besoin d'expliquer ce mot, qui n'a pas changé de sens, et qui est d'ailleurs bien plus de ce temps que du nôtre. Il commença à être en usage alors. En des premiers exemples que nous en constatons est dans Coquillard, *Principes d'entre la simple et la rade*.

3. Donner grande récompense (guedes).

1. « Mis en liesse, en joie. »

2. « Un sol, un saïs. »

3. « Chassez-le, mettez-le à part. »

4. « Bien se n'est plus, quand la joie s'éloigne de moi. »

LE CHEVALIER.

Par la mèrt bieu, je te l'otroye ¹ ;
Mais qu'en estat posé jo soye,
Dedans sept aus je l'amenray.

LE DYABLE.

Fais m'en lettre, que je la voye,
Et tantost le metray en voye
Que ton veuleir accompliray.

LE CHEVALIER.

Très veulentièrs je l'escripray
Et de ma main la signeray,
Ainsi que tu la ditteras.

LE DYABLE.

Or escripz : je te nommeray
Et les pointz te dcviseray
Ainsi comme tu la feras.
Or premierement tu mettras
Que la Trinité regnyeras
Et la fey de toute l'Eglise.

LE CHEVALIER.

Adea, ainsi ne m'auras pas.
Je m'adviseray sur ce cas ;
La cause requiert qu'on y vise ².

LE DYABLE.

Se veulx estre mis en franchise,
Il te convient ee point passer.

LE CHEVALIER.

C'est ung cas de grant entreprise,
Et pour tant y m'y fault penser.

LE DYABLE.

Veulx-tu ton estat abaisser
Et vivre en tel mendicité ?
Accorde mon dit sans faulser,
Mis seras en grant dignité.

LE CHEVALIER.

De regnier la Trinité,
C'est ung dur point et detestable ;
Mais d'estre mis en liberté,
Cela m'est au cueur agreable.

LE DYABLE.

Or le faitz test, de par le dyable,
Se tu veulx, ou bien je m'en voi.

LE CHEVALIER.

Or avant, pour estre vaillable ³
Eten honneur, je le feray.

LE DYABLE.

Après aussi je te diray :
La Vierge Marie regniera.

LE CHEVALIER.

Par ma foy, tant que je vivray,
Je n'en feray rien, c'est le cas.

LE DYABLE.

Pourquoy, meschant, ne peulx-tu pas
Aussi bien regnier la mère
Comme le fils ?

LE CHEVALIER.

Passé ce pas ¹,
La chese m'est si trop amère.

LE DYABLE.

Tu ne peulx en nulle manière
Avoir riens se tu ne le fais.

LE CHEVALIER.

Laiissons en paix ceste matière ;
Peur mort ne le feroyz jamais.

LE DYABLE.

Or avant donc ; tu me prometx
Que ta femme si amenras.
Escripz ta lettre et la parfaiciz,
Et puis après la signeras.

LE CHEVALIER.

Tantost achevée tu l'auras.
Veulx-tu plus rien ? Vela cy faiete.

LE DYABLE.

Il fault donc que je m'entremette
De te fournir de grant avoir.
Premierement, tu dois sçavoir
Que, pour parvenir à tes pointz,
Tu auras tes desirs conjointz
A faire ce que m'as promis.
Et, afin que tu soys remis
En honneur, près d'icy iras
En ung lieu que tu trouveras,
Lequel au doy te monstreray,
Et là dedans, sache de vray,
Ung très grant tresor, c'est la somme,
Y est pour te faire riche homme
Et plus que ne fus onques jour.
Voy-tu, regarde cy autour :
Voici le lieu que je te dis.
Or ne soys pas si esteurdis,
Que ne vienne cy à ton terme.

LE CHEVALIER.

Puisque la lettre le confirme,
N'aye double que ne vienne cy.
Tantost seray hors de soucy,
Puisqu'auray argent et pecunie.
Sang bieu, en voicy, sans faulte aucune.
Je suis bien ; priser me feray.
C'est avoir cy ² j'emporteray
Pour acheter habitz nouveaux
Et avoir malles et chevaux
Et estat comme il appartient.
Il ne me chault ja dont il vient ³,
Puisque j'en ay.

LE DYABLE.

J'ay tant brassé

1. « Je te l'otroye, je te l'accorde. »
2. « L'affaire vaud bien qu'on y regarde. »
3. « Pour avoir quelque chose de vaillant. »

1. « Passe sur ce point. »
2. « Ce bien-ci. »
3. « Il ne m'importe d'où il vient. »

Que le chevalier enlassé
Se est du tout à ma cordelle¹ ;
J'auray aussi sa damoyelle ;
Ve la cy obligée dedans ;
Quant ce viendra l'heure et le temps,
Pas ne faudray à venir cy.

LE CHEVALIER.

M'amy, ne soyez en soucy,
J'ay eu de l'argent largement.

LA DAME.

Loué soit Dieu certainement ;
Mon amy, j'en ay très grant joye.
Sachez que Dieu les siens pourvoye ;
Jamais ne les laisse perir.

LE CHEVALIER.

Je ne en pense point enquerir,
Se Dieu ou dyable le m'envoye ;
Puisque j'ay argent et mouvoye,
Ne me ebault dout il soit venu.

LA DAME.

De quoy vous est-il souvenu
De dire ces motz ? Taisez-vous.
Au cuer deussiez avoir courroux
D'ains proferer telles paroles.

LE CHEVALIER.

Pour Dieu, délaissez ces frivolles² ;
Je n'ay pour en nulle manière
D'avoir jamais nécessité.

LA DAME.

Vous avez mon cuer incité³,
A quoy pensez-vous, mou doux sire,
Quand vous ouy proferer ou dire
Parolles si très detestables ?

LE CHEVALIER.

Taisez-vous, de par tous les dyables,
Qu'il n'ayt hulin⁴ entre nous deux.
S'il fault que j'entre en mon courroux,
Le dyable vous chautera iuesse.

LA DAME.

Hé, Nostre-Dame, quel destresse
Est en mon cuer de ce faict cy !
Mais au fort, puisqu'il est ainsi,
Il me fault tout laisser aller.

Il veult lier à vostre corde,
En faict vostre volente.

1. « A mon attache. » Dans l'Apologie pour Hérodote de Henry Estienne se trouve un curieux exemple de cette expression : « le stratagème desquel un une femme d'Orléans pour parvenir à son intention qui estoit d'attirer si sa cordelle un jeune eschevier duquel elle estoit amoureuse. » On dit aussi pour être aux ordres, à la volente de quelqu'un, « lier à sa corde ». Et, dit Mouton dans la Moralité des enfans de Maitenant,

2. Irlité.

3. Irlité.

4. « Dispute, noise, culture. » Ou il dans le 7^e des Cent Nouvelles nouvelles : « Le hain lui monta à la tête. » En expliquant ce mot, nous donnons la signification du surnom burlesque de Louis X, dit le Hain.

LE CHEVALIER.

Plusne veulx que rire et galler,
Puisque suis pourveu de finance.
C'est bien raison que je m'avance
D'aller à l'esbat soir et main ;
Car j'ay or et argent à plain,
En despit des faux envieux.

AMAURY.

Athenor, je suis bien joyeux :
Mon seigneur si est replumé.
Il a en quelque lieu plumé,
Ou faict finance de cliquaille¹.

ANTHENOR.

Allons vers luy, vaille que vaille,
Pour sçavoir s'il nous reprendra.
Peult-estre que encores nous donra
Quelque chose pour le servir.

AMAURY.

Jamais ne fault compte tenir
De gens, quant tout est despendu ;
Long-temps a que j'ay entendu
Ung mot qu'on dit à l'adventure :
L'amour si vault quant argent dure ;
Mais, quant finance est faillye,
A peine trouve on nulle amyce.
Allons-nous en veoir qu'il dira.

ANTHENOR.

Encores tout joyeux sera
De nous prendre à belle faveur.
Voyez-le.

AMAURY.

Dieu grant Monseigneur.
Commo se porte la santé ?

LE CHEVALIER.

Très-bien. J'ay argent à planté.
Amaury, je suis remis sus.

ANTHENOR.

On tiendra de vous compte plus
Qu'on ne faisoit, n'en ayez doubte.
Vous sçavez que chascun reboutte²
Les gens quant ilz y ont de quibus.

AMAURY.

Maintenant estes au dessus
De vos besognes³, bien le voy.
Si vous avez⁴ mestier de moy

1. « On veult quelque chose pour en faire de l'argent qui sonne. » Menot, dans un passage de la parabole de l'enfant prodigue, cité par Henry Estienne (Apologie pour Hérodote, liv. I, ch. xxvi), dit avec le même sens : « Quand ce fil enfant mal conseillé habait avec portes de hereditaire... idées stables, il en a faict de la cliquaille. »

2. « Rejette, met (boute) dehors. » Ronsard (liv. I, hymne 3, dit :

... L'un de ses gins qui trop redoutoit
Vouloit débourer de leurs sièges les Dieux.

3. « Affaires. » — « Loys, dit Commines (liv. III, ch. 10), lors cogneut le dit Duc que ses besognes alloient mal, car il n'avoit ame avec luy. »

4. « E. sein. » V. sur cette expression une note des pièces précédentes.

Ne m'espargnez en riens qui soit.

ANTHENOR.

Quant est de moy, s'il vous plaisoit
 Quelque chose me commander,
 Sachez, Monseigneur, sans tarder,
 Que de bon cuer l'accompliroye
 Et vostre serviteur seroye,
 Et me tiens tel lant qu'auray vie.

LE CHEVALIER.

Je vous retiens de ma mesgnye ¹,
 Et, se riens vous avez mespris
 Contre moy, sans estre mespris,
 Vous le pardonne entièrement.

AMALRY.

Je vous mereye très humblement,
 Monseigneur, quant est de ma part.

ANTHENOR.

Pour ce Joyeux advenement
 Je vous mercy très humblement.

LE CHEVALIER.

N'espargnez argent nullement;
 F'en ay assez où nul n'a part.

AMALRY.

Je vous mereye très humblement,
 Monseigneur, quant est de ma part.

LE DYABLE.

Il me convient avoir regard
 Au terme que ce chevalier
 S'est voulu à moy obliger
 Et me livrer icy sa femme.
 Je l'auray en corps et en ame,
 L'eussent juré Dieu et les saints,
 Car il m'a escript de ses mains
 La lettre sellée de son signe.
 Tantost faudra que m'enchemine
 Pour l'aller attendre au lieu dit.
 Il est mien, sans nul contredit,
 Jamais il n'en peult eschapper.
 Marie ne me pourra tromper
 Que ne l'aye, manigré son visage.

LA DAME.

Je suis moult troublée en couraige
 Que ne puis nullement sçavoir
 Où mon seigneur prent cest avoir
 Qu'il a maintenant à bandon ².
 A grand et à petit fait don.
 Ne sçay dont vient ceste finance,
 Mais, certes, quant au cas je pense,

Je suis bien marrie en mon cuer.
 A toy, mère du Créateur,

Pour ma douleur

Refraindre ¹, viens à mon secours.
 Garde moy de tout deshonneur,

Et mon seigneur

Conferme ² en grace tous les jours.
 Humblement à toy me recours;

Fais que des tours,

Dont je doute ³, qu'il se defface;

Au nom de la Conception,

Sans fiction,

Soit tousjours en bien par ta grace.

Garde lo de tentation,

De lésion ⁴

Que son ame ne soit damnée.

A toy, douce Vierge honnorée,

Sur tous louée,

Je viens en ma nécessité.

Tu congnoys du tout ma pensée,

Dame prisée;

Deffens moy en adversité.

LE CHEVALIER.

Je me sens au cuer molesté
 Quant pense au cas que j'ay commis.
 Au dyable je me suis soumis
 Et obligé, moy et ma femme.
 O haro! suis-je bien infame
 De l'avoir en ce point lyée
 Et envers le dyable obligée?
 De luy rendre quel dur meffiait!
 Ha, traistre meschant, qu'as-tu faict?
 C'est pour neant ⁵: il fault qu'il se face.
 Je luy doy mener en la place
 Où luy fis obligation.

Or vient la coulirmation

De mon jour, qu'il fault que je livre

Ma femme, se je veulx plus vivre.

Et pour tant je luy meneray.

Mais premierement luy diray

Qu'elle et moy passer temps yrons.

Puis après, quant au lieu serons,

Du demourant je n'en rapporte

A celluy qui ma lettre porte.

Si la veult prendre, si la preanne.

Afin que mon faict s'entretienne,

Desclairer luy fault mon vouloir.

LA DAME.

Ne sçay que vous povez avoir,
 Monseigneur, vous estes pensif.
 Dites-moy, pour Dieu, le motif
 Qui vous tient ainsi en pensée.

LE CHEVALIER.

La verité tost declairée
 Vous sera, quant le demandez.
 Venir vous fault, plus n'attendez,
 Avesques moy ung peu esbatre,

1. « De ma maison, de ma suite. » Il y a dans Alain Chartier (*Œuvres*, 1617, in-4°, p. 636) ce proverbe : « Selon seigneur, unque d'ist (est agréable). »

2. « A volonte, comme si on le lui abandonnait. » — *Vous estes, dit Sapphoet dans la Force des châtiments*,

...Vous estes bien beuzee,
 Neuzee d'amer d'leuzon
 Plus et vis en nostre maison.

« Serez, dit-on dans la 67^e des *Cent Nouvelles nouvelles*, sou-
 mis advient chose qui à danger est plus chiere tenue que celle
 del sa a le bandon. »

1. « Calmer, refréner. »

2. « Maintenir, confirmer. »

3. « Dont j'ai peur, que je redoute. »

4. « Tout qui paise leur qui que ce soit. »

5. « Tes plaintes ne servent de rien. »

D'icy à trois jours ou à quatre,
En ce boys qui est près d'icy,
Point ne seray hors de soucy,
Tant que vous y soyez menée.

LA DAME.

Avez-vous voulué fermée
A ce propos, mon bon seigneur ?
Mais que ce soit sans deshonneur
Ne sans villennie de mon corps,
Je suis de tous vos bons accordz
Contente ; mais je suis en double
Pourquoy vostre vouloir se boute
De me mener en ce boys là,
Car il ne vous advint pieçà ¹
D'en parler. Ne sçay dont ce vient.

LE CHEVALIER.

N'en parlés plus ; il le convient ;
Avancez-vous ; il le faut faire.

LA DAME.

Puis que le cas est nécessaire,
Allons y donc quant vous voudrez ;
Vos gens avec nous menerrez ;
Compaignie est bonne en tel cas.

LE CHEVALIER.

Non feray, car je ne veulx pas
Qu'il y ait nul que vous et moy.

LA DAME.

Cela me fait au cuer esmoy
Quant y voulez aller seullet,
Sans avoir paige ne varlet
Que vous et moy ; que veult ce dire ?

LE CHEVALIER.

N'en parlez plus.

LA DAME.

Nenny, beau sire ;
Puis qu'il vous plaist, je le veulx bien,
Pourveu qu'on ne me face rien
Avec vous.

LE CHEVALIER.

Estes-vous en double ?

LA DAME.

Nenny. Mais je crains, somme toute,
Aulcu que pourrons reconter.

LE CHEVALIER.

Ne vous en vueillez point doubter ;
Homme ne vous fera nul mal.
Devallez vous fault par ce val
Affin que nul si ne vous voye.

LA DAME.

Or allons, que Dieu nous convoie ²
Et la douce Vierge Marie,
A laquelle requiers et prie,
Au nom de sa Conception,
Que de cruelle affliction

Nous vueille garder et deffendre.

LE RYABLE.

Il me convient aller attendre
Le chevalier qui doit venir
Et sa femme, pour parvenir
Au point où j'ay pieçà tordu.
Puisque du tout il s'est rendu
A moy, et puis sa femme aussi,
Par ceste lettre que j'ay cy,
Qu'ilz ne soyent tous miens par sentence
Rien n'y vault le contredire.

LA DAME.

Je vous requiers qu'en ceste eglise
Voysse un petit pour Dieu prier,
La Vierge où je me veulx fier,
Et puis après viendray à vous.
Mon cuer sera hors de courroux
Et de pensée, mais que humblement
J'aye presenté devotement
Ma petition à Marie.
Mon doux seigneur, je vous en prie
Que vous m'otroyez ma requeste.

LE CHEVALIER.

Vous me faietes mal en la teste
De tant quaqueter ; allez doneques
Et gardez, pour choses quelconques,
Que vous veniez incontinent
Qu'aurez fait.

LA DAME.

Croyez seurement,

Si feray-je ; n'ayez soucy,
Je revicndray en ce lieu cy
Tout maintenant sans arrester.
Devant toy me vieus presenter,
Vierge, que chascun doit prier
Et honorer ;
Vueille entendre ma prière ;
Plourer, gemir et lanterner
Je dois bien, et ne dementer,
Sans deporter ;
Assez y a cause et matière :
Mon mary, Vierge tresorière ¹,
M'ameine en ce boys là derrière,
Mais la manière
Ne me veult jamais declairer.
Si te prie, esteus ta lumière ;
En toy est ma fiancé entière.
Soys ma haunière,
Viens moy, s'il te plaist, conforter.
Par ta saucte Conception,
Soye garantie, Vierge digne.
En toy est ma protection.
Sans fiction,
Humblement vers toy je m'enolie ;
Heutas, dame, je suis indigne,
Que ta douce grace benigne
Sur moy eousigue
Pour avoir supportation.
Mais tu es la vraye medecine

1. « Depuis longtemp. »

2. « Condalac. »

1. « Qui a tous les trésors de la grâce. »

Qui des cueurs oste la racine
 Très-maligne
 Qui fait estre en perdition.
 Garde mon mary, douce dame,
 De pensée villainne et de blâme
 De corps et d'ame,
 Tant qu'à te servir il s'accorde.
 Oste le de la voye infame.
 Et moy, qui suis sa povre femme
 Qui te reclame,
 Fais nous vivre en paix et coneorde.
 Le faulx Sathan point ne le morde.
 Se sa vie a esté orde ¹,
 Si le recorde ²
 Bien pour éviter la flamme
 D'enfer. Oste le de la chorde
 De peché remply de discorde;
 Son fait recorde,
 Devant Dieu ³, qu'il n'ayt diffame.

NOSTRE DAME.

Mon filz, grace je te preelame
 Pour une qui est bien m'amyne,
 Laquelle n'a desservy mye
 Qu'elle soit du tout refusée;
 Car elle a tousjours sa pensée
 A te servir et moy aussi.
 Or est-elle en grant soucy
 Pour ce que le faulx Sathanas
 Tient son mary fort en ses las ⁴,
 Et tant que luy a fait promettre
 Et de son sang faire une lettre
 Que sa femme luy livreroit.
 Si te prie, filz, par bon droit,
 Que la femme soit garantie,
 Et pour le chevalier te prie
 Que du dyable delivré soit,
 Car Sathan très fort le deçoit
 Par ses abus dyabofiques
 Et par ses fallaces obliques,
 Dont son ame est en grant danger.
 Mon filz, ne te vueille venger
 De luy, je t'en prie humblement.

DIEU.

Mère, vous sçavez plainement
 Qu'à voz justes petitions
 Ne fais point contradictions.
 Votre vouloir s'accorde au mien,
 Et pour tant, mère, je veux bien
 Que la femme soit delivrée,
 Car à tort elle est obligée.
 Mais au regard de son mary,
 Mère, saichez qu'il est ainsi
 Qu'il m'a regnyé, et l'église,
 Par quoy il pert toute franchise,
 Et de son sang lettre en a fait,

1. Sale, villainne.

2. Récite lui la mémoire.

3. Rapporte exactement ce qu'il a fait. Recorde se trouve, avec le sens de rapporter, dans la *Moralité de Charlot* :

Je fais ses crimes recorder,
 Foutement.

4. Las, filés.

Dont il a grandement meffait.
 Or est ainsi que ne doy pas,
 Ven le merveillex fait et cas,
 Luy pardonuer legierement.

NOSTRE DAME.

O juge, voy planierement
 Que ce qu'il a fait et commis,
 Comme hors de sens et desmis
 De raison il a perpetré;
 Par quoy luy doit estre inpetré
 Remission en ce cas cy.
 Et de rechef, mon filz, aussi
 Tu scès, quant il te regnia,
 Que raison en lui fourvoja
 Et n'eut pas à la fin regard.
 Item et mesme, d'autre part,
 Oncques ne voulut regnyer
 Mon nom. Pour tant je te requier
 Qu'il soit de ce peril dehors
 Et que luy soys mysericors ¹,
 Entendu l'orde abusion
 Et la grant persuasion
 Que le dyable son adversaire
 Luy a fait par cas soubdain faire.
 Mon filz, n'en prens pas par sentence
 De son meffait telle vengeance,
 Comme le cas bien le desire.

DIEU.

A vous ne veulx point contredire,
 Douce mère, c'est bien raison,
 Jaçoit ce que sa desraison
 A peine se peult pardonner.
 Confort vous luy yrez donner
 Et delivrer la damoyelle
 Qui vous sert en vostre chappelle
 En faisant sa petition.
 A luy yrez en fiction
 De sa femme ², et puis vous menra
 Au lieu où mener vous voudra,
 Cuydant que ce soit sa partie;
 Elle demourra endormie ³
 Jusques à tant que vous viendrez.
 Au faulx Sathan vous osterez
 La lettre qu'il tient en sa main,
 Et le chevalier tout à plain
 Delivrerez, aussi la dame;
 Car vostre pitié me reclame
 A luy faire grace et pardon.
 Anges, tous allez à bandon ⁴
 La convoyer benignement.

NOSTRE DAME.

Je te mercye humblement,
 Mon doux filz courtoys et begnin.
 Anges, mettons-nous à chemin
 Pour aller vers ce chevalier.

1. Clément, miséricordieux.

2. Son nom mystérieux.

dit le conte dans la *Moralité d'un Empereur qui fut son neveu*, etc.

3. Feignant d'être sa femme.

4. V. une des notes précédentes.

GABRIEL.

Pour l'honneur du roy droicturier,
 Roïne de très haulte excellence,
 Le ferons par grant diligence.
 Chantons, Raphaël, en allant.

RAPHAËL.

En louant le roy tout puissant
 D'ung mot très bel et gracieux,
 Et la roïne aussi des haults cieulx,
 Gabriel, je vous ayderay.

LE CHEVALIER.

Je croy que meshuy cy seray
 En attendant ceste bourgeoise.
 Sang bieu, s'il fault que g'y voise,
 Bien sçay qu'il y aura lutin ¹.
 Je la voy; elle est en chemin.
 Sâ, dame, sâ, venez avant.

NOSTRE DAME.

Sus, mon amy, allez devant.
 Long-temps m'avez cy attendue;
 Mais j'ay pour vous grace rendue
 A Dieu, qu'il vous vueille conduire.

LE DYABLE.

Tantost je me pourray deduyre ²
 Du chevalier et de sa femme;
 En enfer porteray son ame,
 En despit qu'a Marie sery.
 Mais, haro! je suis bien trahy:
 Le chevalier n'amaine ny
 Sa femme avec luy; c'est Marie.
 Bien sçay qu'eil' me fera meschef;
 Mais, au fort, je viendray à chef ³.
 Du chevalier, car il est mien
 Par ceste lettre que je tien.
 Haro! ne sçay que faire doye.

LE CHEVALIER.

Tout le cuer durement m'effroye
 Quant approche de ce lieu cy.

NOSTRE DAME.

Sire, ne soyez eu soucy,
 Allez hardiment, n'ayez peur;
 Car la mère du Createur
 Vous aydera, soyez certain.

LE CHEVALIER.

Je ne m'ose monstrier à plain;
 Je voy bien que je suis perdu.

LE DYABLE.

Je t'ay longuement attendu.
 Faulx traistre, tu m'as bien trahy;
 Que m'as-tu amené icy?

LE CHEVALIER.

Ma femme.

1. - Brill, dispartic. - V. une note plus haut.
 2. - Amuser, avoir plaisir.
 3. - Je viendray à bout. - Mais, dit le second fils dans la *Mérolite des enfans de Maintenon*,

Mais quelque diabl' qu'il puisse estre
 Il se sent estre à sa chef.

LE DYABLE.

Tu mens fausement.

LE CHEVALIER.

Regarde, vela cy vrayment.

LE DYABLE.

Harol voicy grant mocquerie;
 Tu amaines celle Marie
 Qui tant nous faict grief et ennuy.

NOSTRE DAME.

Ha, faulx Sathan, venue je suis
 Pour celle que livrés t'avoit.
 Tu scez bien que tu n'as nul droit
 Sur elle, qui est ma servante.
 Va-t'en en la prison puante
 A toujours, sans jamais partir.

LE DYABLE.

D'icy ne me vueil departir
 Tant que le chevaïer j'auray;
 Car par raison je monstreyray
 Qu'il est mien; en voyy la lettre
 De ses mains; jamais ne peult estre
 Il en a escript le libelle ¹.

LE CHEVALIER.

O digne pucelle!
 En ayde t'apelle;
 J'ay tant esté rebelle,
 Ne soye debouté.
 Fille maternelle,
 Soys pour ma querelle
 Contre la caetelle,
 Roïne de bonté.

O Vierge haultaine!
 Oste-moy de peine;
 Mou ens te remaine;
 J'ay très mal vescu;
 Saincte souveraine,
 Soyez-moi prochaine;
 O douloe fontaine,
 Soyez mon escu ².

NOSTRE DAME.

Faulx Sathan, tu seras vaincu,
 Car par malice tu l'as faict.
 Baïlle-moy la lettre; de faict
 Le chevalier nul mal n'aura;
 De tes mains delivré sera,
 Et sa femme pareillement;
 Mon filz l'a dit par jugement,
 Qui congnoit assez tes abus.

GABRIEL.

Sathan, ne fais plus de refus,
 Baïlle tost la lettre à Marie;
 Ta caetelle sera perie;
 Tu as perdu le chevalier,
 Lequel tu as fait obliger
 De son sang par abus.

1. - La breuz, le libelle.
 2. - Mon bouclier, mon égide.

LE DYABLE.

Je n'otens pas bien ung fait tel
De m'oster ce qu'il m'appartient.

NOSTRE DAME.

Or n'en parle plus, c'est pour neant.
Laisse ta lettre sans espace,
Car mon filz si luy a fait grace;
Pour tant la lettre avoir nous fault.

LE DYABLE.

Haro! de dueille cuer me fault.
J'ay perdu ma possession,
Et tout par ton abuson.
Marie, tu destruis enfer.
Haro! que dira Lucifer
Quant il saura ceste nouvelle?
Bien seÿ que pas ne l'auray belle;
Batu seray et tourmenté.
Je m'en voys d'ung aultre costé
Faire tant qu'auray aultre proÿe;
Je ne puis arrester en voye;
Maintenant il s'en fault foyr.

NOSTRE DAME.

Vueille-toy, amy, resjoÿr,
Et t'en va vers la bonne femme,
Laquelle à genoux me reclame
En ma chapelle devotion.
Vis doresnavant salutement,
Et de très bonne intention
Ayme ma Conception,
Et en fais grant solennité.
Il a pleu à la Trinité
De t'avoir preservé de mal.
Encore le fault infernal
Si te tenoit fort en ses las.
Mon amy, jamais ne soys las
De Dieu servir devotionement.

LE CHEVALIER.

Mercier vous doy humblement,
Glorieuse Vierge Marie,
Car vous me monstrez dignement
Signe de très grant courtoisie.
Par vous mon ame est appaisée,
Qui estoit subiecte à misère.
Qui bien vous sert il n: fault mye,
Car en la fin luy estes mère.
O roÿne de haulte excellence,
O dame de grant dignité,
O mère de très grant puissance,
O refuge en captivité,
Par vous je me sens acquitté
Du dyable, à qui lyé j'estoye;
Signe me monstre d'equité
Quant par vous suis en bonne voye,
Comment pourray-je grace rendre,
Comme vous pourray-je servir,
Quant çà jus¹ vous venez descendre
Pour hors du peché m'asservir?

Qui vostre amour peult desservir?
Bien est eueux, certainement,
Qui vous veult servir justement.
Tu m'as delivré de tourment.
M'en voys querir ma bonne femme;
Par elle je suis hors de blâsme,
Par elle suis mis à delivrer;
Se Dieu plaist, tant que pourray vivre,
Luy porteray signe d'honneur
Et l'aymeray de très bon cuer,
Car à elle je suis tenu.
Esvoillez-vous, je suis venu,
M'amy, pour vous crier mercy.

LA DAME.

Helas! Monseigneur, qu'est cecy?
Qu'avez-vous?

LE CHEVALIER.

J'ay très fort mespris.
Contre vous j'avoÿ entrepris
De vous donner au Sathapas,
Et m'estoye ainsi pour ce cas
Obligé; en voicy la lettre.
Mais vous avez fait entremette
Par vostre humble pètion,
Au nom de la Conception,
La digne Vierge glorieuse,
Qui de son oreille piteuse
A vostre prière entendue,
Et des saintes cieulx descendue,
Est venue au lieu avec moy,
Voire cuydant en bonne foy
Que ce fust vous, ma douce amy;e;
Et pourtant vous requiers et prie
Que me pardonnez ce meffaict;
Car je ay contre vous meffaict,
Car bien voy que vous estes bonne.

LA DAME.

Mon ehier seigneur, qui s'abandonne
A Dieu servir ne peult perir;
Levez-vous. De parfait desir
Vous le pardonne doucement;
Et pourtant, mon loyal mary,
Vivons desormais chastement,
Sans desirer aucunement
Habitz curieux ne mondains.
Vous povez veoir les cas soubdains
Qui peuvent venir de jour en jour
A ceulx qui ont mis leur amour
Et leur cuer en mondanité;
Car ce n'est fors que vanité.
Ainsi nous devons sans cesser
Pour la saincte foy exaulcer
De la Conception très digne.
Pour tant tous de cuer vous supplÿe
Que chascun selon son pover
De la servir face devoir,
Affin que, au pas de la mort,
La Vierge nous face confort.

1. - té-bas. *

LA FARCE DU CUVIER

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE LOUIS XII)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette petite pièce est certainement, parmi les soixante-quatre qui forment le *Recueil de Londres*, une des plus curieuses et des plus spirituelles. Elle y arrive la quatrième, et tout d'abord en fait très-bien sugurer. Sa place y est modeste. Six feuillets oblongs, c'est-à-dire douze pages à quarante-six lignes chacune, voilà son compte ; une grossière petite gravure sur bois au bas du titre, voilà sa seule illustration.

Ici encore nous avons un mélange en scène, mais pire que les autres, car le bruit qu'y mènent les époux s'y complique, on basse continue, de celui qui fait la belle-mère, toujours criant, toujours exigeant, et cela, en le devine, toujours aussi à l'unisson des cris et des volontés de sa fille.

Le pauvre Jaquinet, le mari, ne sait à laquelle entendre. Pour savoir cependant à quel s'en tenir de ses nombreux devoirs d'époux à tout faire, il se laisse donner une liste, « un rôlet, » des occupations par lesquelles il devra passer tous les jours : tirer l'eau, la chauffer, laver le linge, y compris les couches de l'enfant, etc.

On commence par la lessive. Il faut qu'il en prenne la plus lourde charge. Au moment où il la tient au-dessus du cuvier, pendant que de l'autre côté sa femme le soulève à peine, il lâche tout, et ainsi tout tombe au fond avec la femme que le poids a entraînée.

Dès qu'elle a pris pied dans le cuvier elle prie Jaquinet, elle le supplie de l'en tirer. Point : il regarde sur sa liste, sur son rôlet, et n'y voyant pas cette occupation inscrite, il refuse. Nouvelles supplications, mêmes répliques assaisonnées de la répétition goguenarde de tout ce qui se trouve sur le rôlet : l'avor, tirer l'eau, etc. . .

La mère survient et n'est pas plus heureuse. Faute d'avoir la force de tirer sa fille de l'eau, elle implore aussi Jaquinet qui répond par le même refrain : « Cela n'est pas dans mon rôlet. »

Enfin, mère et fille demandent grâce ; on fera tout ce qu'en voudra lui faire faire ; on puisera l'eau, on lavera, etc. Il ou exige la promesse par serment, on le jure : il tend la main, la femme sort, et voilà un bon ménage tiré du cuvier.

M. Maguin, dans le *Journal des sarrats*¹, a très-longuement rendu compte de cette farce à laquelle il donne la même date que nous et reconnaît les mêmes qualités d'esprit et de force comique. Il écrit par exemple, citant ce qui est à la première page, *Force très-bonne et fort joyeuse* : « Le titre le dit, et cette fois le titre ne ment pas. »

C'est très-juste.

1. Mai 1854, p. 27.

FARCE NOUVELLE

TRÈS-BONNE ET FORT JOYEUSE

DU CUVIER

A trois personnages, c'est assavoir :

JAQUINOT
SA FEMME

ET LA MÈRE DE SA FEMME.

JAQUINOT commence.
Le grand dyable me mena bien
Quant je me mis en mariage ;
Ce n'est que tempeste et orage,
Ou n'a que soucy et que peine.

Toujours ma femme se demaine
Comme ung saillant¹, et puis sa mère

1. - Sauteur. - On disait plutôt saillant, comme on le voit dans Colgrave.



LE PRIX

C'est cela que l'on vous commande

FARGE DU CUVIER

CHATELAIN ET C^o

CHANGEMENT

Il est parvenu à l'âge de 80 ans, le 21 Mars 1884, Monsieur CHATELAIN, ancien propriétaire de la Farge du Cuvier, qui a légué à son fils, Monsieur CHATELAIN, le dit Cuvier, ainsi que tous les droits et obligations qui s'y rattachent, et qui a nommé Monsieur CHATELAIN, son héritier et son associé unique, et qui a autorisé Monsieur CHATELAIN, à faire tous les actes nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

En conséquence, Monsieur CHATELAIN, a été nommé propriétaire et associé unique de la Farge du Cuvier, et a été autorisé à faire tous les actes nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

FARGE NOUVELLE

CHATELAIN ET C^o

DU CUVIER

CHATELAIN ET C^o

CHATELAIN ET C^o

Tous les droits et obligations qui s'y rattachent, et qui a autorisé Monsieur CHATELAIN, à faire tous les actes nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

En conséquence, Monsieur CHATELAIN, a été nommé propriétaire et associé unique de la Farge du Cuvier, et a été autorisé à faire tous les actes nécessaires à l'accomplissement de sa mission.



H. Allouard

Moriny

LE CUVIER

Il faut faire au gré de sa femme,
C'est cela que l'on vous commande



Affirme toujours la matière ¹.
 Je n'ay repos, heur, ne arreste;
 Je suis ploté ² et tourmenté
 De gros cailloux sur ma servelle.
 L'une crye, l'autre grumelle;
 L'une maudit, l'autre tempeste.
 Soit jour ouvrier ou jour de feste,
 Je n'ay point d'autre passetemps;
 Je suis au renc des mal coatens,
 Car de rien ne fais mon profit.
 Mais par le sanc que Dieu me fist,
 Je seray maistre en ma maison,
 Se m'y maizt.

LA FEMME.

Dea, que de plaietz!
 Taisez-vous; si ferez que saige ³.

LE MARI.

Qu'i a-il?

LA FEMME.

Quoy, et que say-je?
 Il y a lousjours à refaire,
 Et ne pense pas à l'affaire
 De ce qu'il fault à la maisou.

LA MÈRE.

Dea, il n'y a point de raison
 Ne de propos; par Nostre Dame,
 Il fault obeyr à sa femme,
 Ainsy que doit ung bon mary,
 Se elle vous bat aucunes fois,
 Quant vous faultrez.

JAQUINOT.

Hon! toutesfois
 Ce ne souffriray de ma vie.

LA MÈRE.

Non? Pourquoy? Par sainte Marie,
 Pensez-vous, se elle vous chastie
 Et corrige en temps et en lieu,
 Que ce soit par mal? Non, par bieu,
 Ce n'est que signe d'amourette.

JAQUINOT.

C'est biers dit, ma mère Jaquette:
 Mais ce n'est rien dit à propos
 De faire ainsy tant d'agios ⁴.
 Qu'entendez-vous? Voyla la glose.

LA MÈRE.

J'entens bien; mais je me propose
 Que ce n'est rien du premier an.

1. « Enchérit toujours sur la chose. »

2. « Batus. » Le peuple dit encore *pefoter* dans le sens de battre.

3. « Vous ne serez que sage. »

4. Paroles sans fin. Moissat de Brieux, dans son livre, *Origine de quelques coutumes et façons de parler*, 1671, la-4, p. 172, donne ainsi l'étymologie de ce mot : « Vallé bien des agios, faire bien des agios, ou une *krizelle*, pour dire faire un long discours, bien des affaires, bien de l'impensé. Ces façons de parler ont été prises de deux différentes prières ou litaniales, dans l'une desquelles est souvent répété le mot *agios*, et dans l'autre *agios* ».

Entendez-vous, mon amy Jehan?

JAQUINOT.

Jehau l vertu saint Pol, questi-ce à dire?
 Vous me acoustrez bien en sire,
 D'estre si tost Jehan ¹ devenu.
 J'ay nom Jaquinot, mon droit nom.
 L'ignorez-vous?

LA MÈRE.

Non, amy, non.
 Mais vous estes Jehan marié.

JAQUINOT.

Par bieu, j'en suis bien plus marié ².

LA MÈRE.

Certes Jaquinot, mon amy,
 Vous estes homme abonny ³.

JAQUINOT.

Abonny l vertu saint George!
 J'aymeroy mieulx qu'on me coupast la gorge.
 Abonny! benoiste Dame!

LA FEMME.

Il fault faire au gré de sa femme;
 C'est ecla, s'on lo vous commande.

JAQUINOT.

Ha! saint Jehan, elle me commande
 Trop de negores ⁴ en effiait.

LA MÈRE.

Pour vous mieulx souvenir du faict,
 Il vous convient faire ung rouillet ⁵,
 Et mettre tout en ung facillet
 Ce qu'elle vous commandera.

JAQUINOT.

A ecla point ne tiendra ⁶,
 Commencer m'en voys à escrire.

LA FEMME.

Or escrivez qu'on puisse lire,
 Prenez que vous me obeyrez,
 Ne jamais desobeyrez,

1. Nous avons déjà vu que Jehan, Janin, Géain, étaient des noms ridicules donnés aux maris. Jehan, dit encore au xviii^e siècle M^{me} Deshoulières :

Jehan, que dieu de Jrau, s'est en terrible nom,
 Que jamais d'accompagne une spirituelle honneur.

2. Assomé, comme le pauvre âne à qui l'on cria *harry!* en le rouant de coups. Dans la *Complainte douloureuse du nouveau marié*, celui-ci dit :

Quel de mesme fu mesme,
 J'aur bon temps enous trois jours,
 Je n'estre peut avoir,
 Je enoy tout ruy d'aveurs.

3. « Rendu mélior. » Jaquinot n'a accepté pas le compliment. Pour lui, « abonny », c'est devenir bossue. Dans le *Roman de S. Gréal*, v. 2177, quelques-uns sont dans le même sentiment :

Ns se vorreit [boulerent] plus aboier.

4. Affaires, négoties.

5. « Un rôir, un registre etal. »

6. « Qu's ecla ne lieane. »

De faire le vouloir mien.

JAQUINOT.

Le corps bieu, je n'en feray rien,
Sinon que chose de raison.

LA FEMME.

Or mettez là, sans long blason ¹,
Pour éviter de me grever ²,
Qu'il vous faudra tousjours lever
Premier pour faire la besogne.

JAQUINOT.

Par Nostre Dame de Boulogne,
A cest article je m'oppose.
Lever premier ! pour quelle chose ?

LA FEMME.

Pour chauffer au feu ma chemise.

JAQUINOT.

Me dictes-vous que c'est la guise ³ ?

LA FEMME.

C'est la guise, aussi la façon.
Apprendre vous fault la leçon.

LA MÈRE.

Escripvez.

LA FEMME.

Mettez, Jaquinot.

JAQUINOT.

Je suis encore au premier mot ;
Vous me hastez tant que merveille.

LA MÈRE.

De nuit, se l'enfant se resveille,
Ainsi que fait en plusieurs lieux,
Il vous faudra estre songeux
De vous lever pour le bercer,
Pourmencer, porter, apprester,
Parmy la chambre, et fust minuict ⁴.

JAQUINOT.

Je ne sauroye prendre deduit ;
Car il n'y a point d'aparence ⁵.

LA FEMME.

Escripvez.

JAQUINOT.

Par ma conscience,
Il est tout plain jusqu'à la rive ⁶.
Mais que voulez-vous que j'escripve ?

LA FEMME.

Mettez, ou vous serez frotté.

1. « Discussion. » C'est le premier sens du mot *Mison*, parce que dans les tournois le hérald chargé de sonner du cor (*Mison*), et de *décrier*, pour chaque chevalier, les pièces de son écu, avait droit sur lui d'éloger ou de blâmer.

2. Fatiguer.

3. La mode.

4. Fil-il minuit.

5. « Avec tout cela, il n'y a pas apparence que je puisse prendre au lit repos ni plaisir (*dédout*). »

6. « Le rûle est tout plein jusqu'à la marge. »

JAQUINOT.

Ce sera pour l'autre costé.

LA MÈRE.

Après, Jaquinot, il vous faut
Boulenger, fournisseur et buer ¹,

LA FEMME.

Bluter, laver, essanger ²,

LA MÈRE.

Aller, venir, trotter, courir,
Peine avoir comme Lucifer,

LA FEMME.

Faire le pain, chauffer le four,

LA MÈRE.

Mener la mousture au moulin,

LA FEMME.

Faire le liet au plus matin,
Sur peino d'estre bien battu,

LA MÈRE.

Et puis mettre le pot au feu ³,
Et tenir la cuisine nette.

JAQUINOT.

Si faut que tout cela se mette,
Il faudra dire mot à mot.

LA MÈRE.

Or escripvez donc, Jaquinot :
Boulenger,

LA FEMME.

Fournier,

LA MÈRE.

Buer,

LA FEMME.

Bluter,

LA MÈRE.

Laver,

LA FEMME.

Et cuire.

JAQUINOT.

Laver quoy ?

LA MÈRE.

Les potz et les platz.

JAQUINOT.

Attendez, ne vous hastez pas :
Les potz, les platz,

LA FEMME.

Et les escuelles.

JAQUINOT.

Ei, par le sang bieu, sans cervelle,

1. « Tremper le linge, le mettre à l'eau. »
2. « Mouiller le linge légèrement avant de le mettre à la lessive. » Ce mot, qui nous se trouvent que dans Cotgrave, est encore en usage dans l'Orléanais, où on le prononce « echaenger ».
3. Ce mot, rimaant avec *bluter*, prouve qu'on le prononçait « buer ».

Ne scaurois cela retenir.

LA FEMME.

Mettez-le pour vous souvenir,
Entendez-vous? car je le veulz.

JAQUINOT.

Bien laver les...

LA FEMME.

Drapeaux breneux
De nostre enfant en la riviere.

JAQUINOT.

Je regny goy¹! la matiere
Ni les mois ne sont point honnestes.

LA FEMME.

Mettez-le, bay, sottie beste;
Avez-vous honte de cela?

JAQUINOT.

Par le corps bieu, rien n'en sera,
Et mentirez, puis que j'en jure.

LA FEMME.

Il fault que je vous face injure;
Je vous batteray plus que plastre.

JAQUINOT.

Helas! plus je n'en veulz debatre.
Il y sera, n'en parler plus.

LA FEMME.

Il ne reste, pour le surplus,
Que le mesnaige mettre en ordre,
Que present me ayderiez à tordre
La lessive auprès du cuvier,
Habillé comme ung espervier².
Y est-il?

JAQUINOT.

Il y est, hola!

LA MÈRE.

Et puis faire aussi cela³
Ancunesfois à l'échappée.

JAQUINOT.

Vous en aurez une goupée⁴
En quinze jours ou en ung mois.

LA FEMME.

Mais tous les jours cinq à six fois;
Je l'entens ainsi pour le moins.

JAQUINOT.

Rien n'en sera, par le Sauveur.
Cinq ou six fois! Vertu saint George!
Cinq ou six fois! Ne deux, ne trois.
Par le corps bieu, rien n'en sera.

LA FEMME.

Qu'on ait du villain malle joye!

Rien ne vault ce lasche paillard.

JAQUINOT.

Corbleu, je suis bien coquillard¹
D'estre ainsi durement mené.
Il n'est ce jourd'huy homme nay²
Qui seut icy prendre repos.
Raison pourquoy? Car jour et nuit
Me fault recorder ma leçon.

LA MÈRE.

Il y sera, puisqu'il me plaist,
Depechez-vous et le signez.

JAQUINOT.

Le voilà signé; or tenez.
Gardez bien qu'il ne soit perdu;
Si je devois estre pcardu,
Dès à cette heure ay proposé
Que je ne feray aultre chose
Que ce qui est à mon rolet.

LA MÈRE.

Or le gardez bien tel qu'il est.

LA FEMME.

Allez, je vous commande à Dieu.

En parlant à Jaquinot.

Or sus tenez là, de par Dieu,
Et prenez un peu la suée³,
Pour bien tendre nostre buée⁴;
C'est un des pointz de nostre affaire.

JAQUINOT.

Point je n'entens que voulez faire.
Mais qu'esse qu'elle me commande?

LA FEMME.

Jouée⁵ te baillera si grande t
Je parle du lever⁶, follet!

JAQUINOT.

Cela n'est point à mon rolet.

LA FEMME.

Si est vrayment.

JAQUINOT.

Jehan, non est.

LA FEMME.

Non est? Si est, se il te plaist;
Le voilà⁷, qui te peusse ardre.

JAQUINOT.

Hola, hola, je le veulz bien;
C'est raison, vous avez dit vray;
Unc aultre foyz je y penseray.

LA FEMME.

Tenez ce bout là, tirez fort.

1. « Je reus Dieu ! »

2. « Un espervier. » Ce mot, soit qu'il signifiait un oiseaux de proie, ou un filet, s'écrivait aussi « espervier ». Ici, « habillé comme un espervier » veut dire « dans l'état d'un filet qu'on va jeter à l'eau. »

3. Y, plus haut note sur le mot « dédail ».

4. Pour « groupé », « poignée ».

1. « Bien coquard, bien alais. »

2. « Né, né monde. »

3. « Prenez de la peine jusqu'à ce sac. »

4. « Lessive. » *Bendevie* s'est qu'un reste de ce vieux mot.

5. « Coup sur la joue, soufflet. »

6. « Je parle de prendre, de lever le lit. »

7. Ici l'on devait entendre le soufflet annoncé, qui décide Jaquinot.

JAQUINOT.

Sang bieu, que ce linge est ort !
Il fleurit bien le mux de couche.

LA FEMME.

Mais ung estrone en vostre bouche ;
Faites comme moy gentilment.

JAQUINOT.

La merde y est, par mon serment.
Voicy ung très piteux mesnage.

LA FEMME.

Je vous ruray ² tout au visage ;
Ne cuidez pas que ce soit fable.

JAQUINOT.

Non ferez, non, de par le dyable.

LA FEMME.

Or sentez, maistre Quoquart.

JAQUINOT.

Dame, le grant dyable y ait part.
Vous m'avez gasté mes habits.

LA FEMME.

Faut-il faire tant d'alibis ³,
Quant convient faire la besogne ?
Retenez donc ⁴, que malle rongne
Vous puisse tenir par le eor !

Elle chet en la cure.

Mon Dieu, soyez de moy records ⁵,
Ayez pitié de ma pouvre ame ;
Aydez-moy à sortir dehors,
Ou je mourray par grant diffame.
Jaquinot, secourez votre femme,
Tirez la hors de ce bacquet.

JAQUINOT.

Cela n'est pas à mon rolet.

LA FEMME.

Tant ce tonneau me presse,
J'en ay grant destresse ;
Mon cuer est en presse.
Las, pour Dieu, que je soye ostée.

JAQUINOT.

La vieille vesse,
Tu n'es que une yvresse ⁶ ;
Retourne la fesse
Do l'autre costé.

LA FEMME.

Mon bon mary, sauvez ma vie.
Je suis jà toute esvanouye.
Baillez la main ung tantiuet.

JAQUINOT.

Cela n'est point à mon rolet ;

1. Sale.

2. Je vous jeterai.

3. *Alibi foras*, c'est-à-dire se donner tout de prétextes pour aller ailleurs (abb).

4. « Retenez donc le linge par votre bout. C'est parce que Jaquinot n'obéit pas, qu'elle perd pied et tombe dans la cure.

5. « Recordant, souvenant. »

6. « Ivrognesse. »

Car en enfer il descendra.

LA FEMME.

Helas, qui à moy n'attendra,
La mort me viendra onlever.

Jaquinot lit son rolet.

JAQUINOT.

Boulenger, fournir et buer,
Bluter, laver et cuire.

LA FEMME.

Le sang m'est déjà tout mué ¹ ;
Je suis sur le point de mourir.

JAQUINOT.

Baiser, acoller et fourbir.

LA FEMME.

Tost pensez de me secourir.

JAQUINOT.

Aller, venir, trotter, courir.

LA FEMME.

Jamais n'en passeray ce jour.

JAQUINOT.

Faire le pain, chauffer le four.

LA FEMME.

Sà, la main ; je tire à ma fin.

JAQUINOT.

Mener la mousture au moulin.

LA FEMME.

Vous estes pis que chien mastin.

JAQUINOT.

Faire le licit au plus matin.

LA FEMME.

Las ! il vous semble que soit jeu.

JAQUINOT.

Et puis mettre le pot au feu.

LA FEMME.

Las, où est ma mère Jaquette ?

JAQUINOT.

Et tenir la cuisine nette.

LA FEMME.

Allez moy querir le curé.

JAQUINOT.

Tout mon papier est escuré ² ;
Mais je vous promet, sans long piet ³,
Que ce n'est point à mon rolet.

LA FEMME.

Et pourquoy n'y est-il escript ?

JAQUINOT.

Pour ce que no l'avez pas dit.
Sauvez-vous comme vous voudrez ;

1. - Changé, tourné.

2. - Nettoyé, débarrassé. - Il n'y a plus rien dessus.

3. - Flaid, plaisanterie, débat.

Car de par moy vous demouïrez.

LA FEMME.

Cherchez doneques si vous voirrez
En la rue quelque varlet.

JAQUINOT.

Cela n'est point à mon roulet.

LA FEMME.

Et sà, la main, mon doult amy,
Car de me lever ne suis forte.

JAQUINOT.

Amy ! mais ton grant ennemy ;
Te voudroye avoir baisé morte.

LA MÈRE.

Hola, hault !

JAQUINOT.

Qui heurte à la porte ?

LA MÈRE.

Ce sont vos grans amys. Par Dieu,
Je suis arrivée en ce lieu
Pour sçavoir comme tout se porte.

JAQUINOT.

Très-bien, puis que ma femme est morte.
Tout mon souhait est advenu ;
J'en suis plus riche devenu.

LA MÈRE.

Et est ma fille tuée ?

JAQUINOT.

Noyée est en la buée.

LA MÈRE.

Fault meurdrier, qu'esce que tu dis ?

JAQUINOT.

Je prie à Dieu, de paradis,
Et monsieur saint Denys de France
Que le dyable lui casse la pance
Avant que l'ame soit passée.

LA MÈRE.

Helas, ma fille est trespasée.

JAQUINOT.

En teurdant¹, elle s'est baissée ;
Puis la pougée est eschappée²
Et à l'envers est cheute là.

LA FEMME.

Mère, je suis morte, voyla,
Se ne secourez vostre fille.

LA MÈRE.

En ce cas je seray habille.
Jaquinot, la main, s'il vous plaist.

JAQUINOT.

Cela n'est point à mon roulet.

LA MÈRE.

Vous avez graut tort en effaiet.

LA FEMME.

Las, aydez-moy.

LA MÈRE.

Meschant infame,
La laisserez-vous mourir là ?

JAQUINOT.

De par moy elle y demourra ;
Plus ne vueil estre son varlet.

LA FEMME.

Aydez-moy.

JAQUINOT.

Point n'est au rollet :
Impossible est de le trouver.

LA MÈRE.

Dea, Jaquinot, sans plus resver,
Ayde-moy à lever ta femme.

JAQUINOT.

Ce ne feray-je, sur mon ame,
Se premier il n'est promis
Que en possession seray mis
Desormais de estre le maistre.

LA FEMME.

Si hors d'icy me voulez maistre,
Je le promectz de bon couraige.

JAQUINOT.

Et si ferez ?

LA FEMME.

Tout le mesnaige
Saus jamais rien vous demander,
Ne quelque chose commander,
Se par grant besoing ne le fault.

JAQUINOT.

Or sus, doneques, lever la fault.
Mais, par tous les saintez de la messe,
Je veulx que me tenez promesse,
Tout aisi que vous l'avez dit.

LA FEMME.

Jamais n'y mettray contredit,
Mon amy, je vous le prometz.

JAQUINOT.

Je seray doneques désormais
Maistre, puisque ma femme l'accorde.

LA MÈRE.

Si en mesnaige y a discorde
On ne sçauroit fructifier.

JAQUINOT.

Aussi je veulx certifier
Que le cas est à femme laid
Faire sou maistre son varlet,
Tant soit-il sot ou mal aprins.

LA FEMME.

Aussi m'en est-il très-mal prins,
Comme on a veu ey en presence.
Mais désormais en diligence
Tout le mesnaige je feray ;
Aussi la servante seray,

1. - Teurdant le linge. »

2. - Ce qu'elle avoit pris, empaigné de linge, s'est échappé.

Comme par droict il appartient.

JAQUINOT,

Heureux seray, se marché tient;

Car je vivray ci sans soucy.

LA FEMME.

Je vous le tiendray sans soucy.

Je vous le prometz, c'est raison;

Maistre serez en la maison,

Maintenant bienconsi deré.

JAQUINOT.

Par cela doncques je feray ¹

1. « Contraire, en contradiction. »

Que plus ne vous seray divers.

Car retenez à motz couvers

Que par indicible follye

J'avoys le sens mis à l'envers.

Mais mesdisans sont recouvers ¹

Quant ma femme si est rallié ²

Qui a voulu en fantasie

Me mettre en sa subjection.

Adieu; c'est pour conclusion.

1. « Sont confus, comme gens sur lesquels on a pris le des sus. »

2. « Réconcilié, rallié. »

FIN DE LA FARCE DU CUVIER

MORALITÉ
DE MUNDUS, CARO, DEMONIA

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE LOUIS XII — 1506)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette Moralité et la Farce dont nous la faisons suivre n'existent en original que dans l'exemplaire unique où elles sont réunies.

Il appartenait, au XVI^e siècle, à un riche amateur, l'auditeur des comptes Barré, dont la bibliothèque se composait surtout de ces menues curiosités qui sont devenues la passion de nos bibliophiles.

Le duc de La Vallière vit chez lui cette rareté, et ne l'oublia pas dans sa *Bibliothèque du théâtre français*. La *Moralité* et la *Farce* y sont mentionnées en belle place, à leur date ¹. Les frères Parfaict, pour leur *Histoire*, firent encore mieux. Après avoir parlé de l'exemplaire unique, sans toutefois nommer le possesseur, ils rendirent longuement compte de la *Moralité*, et reproduisirent la *Farce* tout entière ².

À la mort de l'auditeur des comptes, en 1743, G. Martin dressa en deux volumes le *Catalogue de la bibliothèque*, et la rarissime plaquette y figura sous le n^o 3898. Elle fut achetée pour la Bibliothèque de Dresde, très-riche déjà en ces sortes de curiosités.

Sous la Restauration, M. Ebert, chargé du soin de cette belle collection, comme bibliothécaire du roi de Saxe, fit

faire de la plaquette unique la copie la plus étonnante comme perfection d'exactitude et on donna communication à M. Durand de Lançon, qui la fit imprimer chez Didot, pour la société des Bibliophiles, dont il était membre. Exécutée en 1817, cette réimpression ne parut qu'en 1830.

Bien qu'irréprochable, elle ne suffit pas aux passionnés du genre. Il leur fallait un *fac-similé*. Ils l'eurent en 1838, grâce aux caractères gothiques fondus chez Crapelet, aux frais du prince d'Essling, d'après les anciens types de Pierre Sergent, pour la reproduction *fac-similé* de la *Moralité des Bisopémeleurs*. Après avoir servi pour celle-ci, ils servirent pour celle de *Musca* et pour la *Farce* qui la suivait. On les tira ensemble à 90 exemplaires.

C'est d'après ce texte que nous les publions.

La *moralité de Mundus, Caro et Demonia*, dit son sujet par son titre, et mieux encore par ce qui le suit et le développe. Nous n'avons donc pas à donner, par une analyse, le détail de cet éternel combat de l'âme et du corps, de l'esprit et de la chair, avec le Diable pour juge du camp, toujours prêt à mettre la main sur l'âme si la chair l'a vaincue.

Il va sans dire qu'ici, puisque nous sommes dans une moralité, c'est l'esprit qui est le plus fort.

1. T. I, p. 63.

2. *Hist. du théâtre français*, t. II, p. 143.

MORALITÉ NOUVELLE

DE

MUNDUS, CARO, DEMONIA

EN LAQUELLE

VERREZ LES DURS ASSAUTZ ET TENTATIONS QU'ILZ FONT AU CHEVALIER CHRESTIEN
ET COMME PAR CONSEIL DE SON DON ESPRIT AVEC LA GRACE DE DIEU
LES VAINCRA ET A LA FIN AURA LE ROYAUME DE PARADIS

Et est à cinq personnages, c'est à sçavoir :

LE CHEVALIER CHRESTIEN.
L'ESPRIT.
LA CHAIR.

LE MONDE.
ET LE DYABLE.

LE CHEVALIER CHRESTIEN *commence.*

O Sire, Dieu de tout le monde,
Grace le reus de tes biens faictz,
Que n'envoye de pensée profonde;
Et te supplie que mes meffais
Me pardonnes, et lous forlais
Qu'ay commis contre ta bonté,
Vueilles effacer à jamais
Dont je suis gramment eshonté¹.
Meshuy je n'aurois raconté
Tous mes vices et mes offences.
Conçu suis en iniquités,
Remply de pechez et leurs branches².
Tant sur semaines que aux dimanches
J'ay faict des maux un million.
Je te supplie par tes élémences
Que me faces remission.
J'ay la chair, le monde, et demon
Qui me font des maux infinis.
Pour ce, vray Dieu, plaiu de regnon³,
En fin donne moy Paradis.

LE DYABLE *qui s'appelle demon.*

S'on vous demande qui je suis
Et de quel pays que je suis
Ou si j'ay fort grant revenu,
Dietes en, selou vostre advis,
Que je tombay de Paradis,
Sans faire un pas gros ne menu;
Car du tout ne suis pas tenu
De dire tout soudain mon nom.

1. - Honneur. - L'emploi du mot avec ce sens n'était pas fréquent. Nous trouvons toutefois dans un des petits traités d'Amiel : « Si vous arguez publiquement, et devant tout le monde un homme, sans l'espargner ne luy rien celer, vous le rendrez à la fin eshonté. »

2. - Et ce qui en résulte. -

3. - Regnon.

Touttefoys je suis démon
Qui ne cesse tant qu'aye féru¹
Et trompé quelque morfondu.
Que dis-je ? j'ay trompé mil hom.

LA CHAIR PRIMO.

Je suis la chair à ce pauvre hom,
Qui ne veut obeyr à mes ditz,
Ne vivre comme au temps jadis.
Il est aussi dangereux comme
Un cheval qui jecte la gourme;
Je suis la chair à ce pauvre homme,
Aussi vray comme je le dis,
Il n'est pas bien faict à la somme².

L'ESPRIT PRIMO.

Je suis tout contraire à la chair,
Qui veut demeurer en ce monde
Ayant ses plaisirs et faconde³,
Sans soucy si le temps est cher;
Je suis contraire à la chair,
Car en Dieu est tout mon espoir.
Je suis l'esprit de la chair,
En laquelle tout mal habonde.

LE MONDE.

Je suis le monde insatiable,
Remply de cogitations⁴,
De diverses affections;
C'est une chose incomparable,
Pour attraper inestimable;
Je suis le monde insatiable;

1. - Qui ne m'arrête que lorsque j'ai frappé. -

2. - À la charge que je lui fais porter. - C'est de ce mot dans cette acception qu'est venu « bête de somme ».

3. - Propos de beaux discourours. -

4. - Ce mot, puisqu'il venoit de cogitation latine, qui signifie simplement pensée, s'employoit surtout pour « tourment, inquiétude ». East. Deschamps dit dans ce sens :

Le Box de cogitations.

Ce sont là mes conclusions.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Grâces à Dieu mon createur,
Et à Jesus mon Redempteur
Je rends, pour les biens qu'il me fait.
Mon Dieu, qui m'as créé et fait,
En qui est toute ma fiance,
Je n'ay qu'en toy seul ma fiance
De salut et de reconfort.

LA CHAIR.

Vous vivez trop en desconfort,
Je vous pry, vivez sans souey.
Vous avez esté trop icy,
Il faut bien vous reposer.
Si je sçavois bien composer
En plaisant art de rhétorique,
Je ferois quelque chanson frisque¹,
A dire à deux ou trois parties²,
Pour oster ces melencolies
De vostre cueur.

LE MONDE.

Et mais comment.

Vous tenez vous si doucement ?
En tel douleur et desconfort,
Si vous ne reprenez confort,
Vous ne vivrez pas longuement.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Mon esprit dit tout autrement,
Et ne veut pas que je vous croye ;
Car saint Paul dit si je vivoye
Selon vous, ma chair, je mourray,
Dont en Paradis je n'auroye,
A jamais rien³.

LE MONDE.

Tu n'entends pas.

LA CHAIR.

Tu sçais que tout va par compas,
Tout par moyen, et par mesure.

LE DYABLE.

Faut-il pas avoir ceste cure⁴
D'esbalre et recréer son corps,
Sortir aucunes fois dehors
Et jouer et hanter le monde ?

LE MONDE.

Je prie à Dieu que l'on me tonde,
Si on ne se moque de toy,
Si tu ne fais ainsi que moy.

L'ESPRIT.

Comment, qu'il vive ainsi que toy !
Non fera dea.

1. Gallarde. « Nous avons déjà vu plusieurs fois ce mot avec le même sens.

2. Le monde de ces chansons chantées en parties commençait alors. Plus tard elle se compliqua ; on eut des reueses à quatre, cinq, et six parties, comme celui de Ballard en 1569, et celui de Fr. Bouché en 1577.

3. Toutes les épîtres de saint Paul se sont pleines en effet que de conseils contre la chair, à laquelle il ne faut pas obéir, mais qu'il faut se contraindre et crucifier.

4. Ce soin.

LE MONDE.

Aha ! pourquoy ?

Suis-je plus excommunié
Qu'un autre et ay-je plus regnyé
Ne foy, nonoy, ne mon baptesme ?

LA CHAIR.

Ma foy, quant je pense à moy mesme
Tu as tort.

LE MONDE.

Je ne veux pas dire
Que l'en doive baisier et rire
Toujours sans fin.

LA CHAIR.

Et non dea non.

LE MONDE.

Il n'entend pas nostre chanson ;
Mais après qu'on a prié Dieu
En une église, ou aultre lieu,
Il faut bien faire après grant chère
Et ne tenir pas si treshère
Sa personne¹, ne son seavoir :
Hé ! penses tu jamais avoir
Honneur, ne en ton cueur lyesse,
Ne biens ne aucune richesse
Si ne hantes ceux qui en ont ?

L'ESPRIT.

Lève tousjours ton cueur amout²
Et de là te viendra secour,
Et ne te fie nuyt ne jour
Aux persuasions du monde.

LE MONDE.

Et je veux que l'en me confonde
Si jamais tu n'es que un nyais.

L'ESPRIT.

Mon amy, ne le croy jamais.
Ce n'est qu'un trompeur, je t'affie³,
Et c'est fol celui qui s'y fie :
Car quelques biens qu'il te promette
Il promet affin qu'il te mette
Au roule⁴ des faulx malheureux,
Et ne t'auroy pas dit tous ceux
Qui sont eseritz, en quatorze ans⁵.
Il a tant fait de meschans.
Et tant perduz, et tant damnez !
Si jamais n'eussent esté nez

1. « Et ne pas garder si treucherie sa personne... »

2. C'est le *sermon corda* : « Lève tousjours ton cueur en haut (à moult). »

3. « Je vous assure. » Dans la *Force de l'indifférence* :

LE ROY.

Il est maistre, je vous offre ;

et dans celle de Colis :

LA FEMME.

Vieudrez-vous ?

L'AMANT.

Je suis en offre.

4. « Sur la lière. »

5. « En quatorze ans, je n'aurais pas achevé de te dire tous ceux qui y ont été inseritz. »

Au monde, comme ilz ont esté,
C'est un jugement arresté,
Mieux leur en fust; et n'escoutés
Telles paroles qui sont toutes
Contre le salut de ton âme.

O glorieuse Dame !
Qui dictes ces mots vrayz et sainctz :
Que Dieu laisse les riches vains;
Et les affamez qui n'ont riens ;
A la fin les remplist de biens,
Entens tu bien ?

LE CHEVALIER CHRETIEN.

Las! ouy, sire,
Graces a Dieu.

L'ESPRIT.
Ainsi faut dire.
Davantage saint Paul escrit
A Thimothée, auquel il dit :
Ceux qui veulent estre fais riches
Tombent aux laiz diaboliques¹.

LE CHEVALIER CHRETIEN dit au monde.

Ne me hante donc plus, trompeur :
Car l'Escriture me fait peur.

L'ESPRIT.
Pourtant deffeus toy de ce monde,
Par la parole simple et ronde
De la pure saincte Escriture.

LE CHEVALIER CHRETIEN.

Ce n'est pas chose à l'adventure².

L'ESPRIT.
Nostre-Seigneur s'en deffendit³
Contre le mauvais esprit,
Quant il fut tenté au désert.

LE CHEVALIER CHRETIEN.

O que telle parole sert
Contre toutes tentations!

L'ESPRIT.
Oui, plus que lamentations
Des ignorans moult à malaises⁴.
Escoute saint Pol aux Ephèses⁵,
En exortant, lequel nous dit :
« Prenez le glaive de l'esprit,
Qui est la parole de Dieu⁶. »
Et, autres verbes, autre lieu⁷ :
« La parole de Dieu est vive
Et est moult plus pénétrative

1. Saint Paul dit en effet dans la première Épître à Thimothée, ch. vi, v. 9 : « Mais ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège, et en plusieurs desirs insensés et pernicieux qui plongent les hommes dans la ruine et dans la perdition. »

2. « Écrire à l'adventure. »

3. « S'en li une deffensa. »

4. « Ouy, elles servent plus que les lamentations des ignorans, que leur peu de science met en grand malaise. »

5. Ephésiens.

6. « Prenez ainsi le casque du salut, dit saint Paul aux Ephésiens » (ch. vi, v. 12), et l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu. »

7. Autre lieu, autres paroles.

Que n'est un glaive, et plus tranchante¹. »

LE CHEVALIER CHRETIEN.

La creature est bien meschante
Qui ne vacque à telle parole².

L'ESPRIT.

Mon amy, le monde t'affolle,
Qui ne cerebe que vanitez,
Fy de telles meschancetez,
Qu'ilz lisent plustost à la table :
Quelque mensonge, ou quelque fable,
Que la parole de Dieu³!

LE CHEVALIER CHRETIEN.

Siro,
Vous me donnez vouloir de lire
Desormais la saincte Escriture.

L'ESPRIT.

Amy, c'est toute l'armature
Du bon chevalier chretien.

LE CHEVALIER CHRETIEN.

Je n'ay pas aprins a un an⁴
Autant que ay fait maintenant.

LE MONDE.

Si vous estes si retenant⁵
Des sermons que l'on preschera,
Le soucy vous despeschera⁶
Et ne vivrez pas longuement.

LA CHAIR.

Je vous pry, allons vistement
Disner, et me faictes grant chère ;
Si ainsi vous vous tenez guerre⁷,
Tristesse si vous abatra.
Ne dict pas Salomon cela
Es Proverbes en un passage,
Que cuer joyeux faict florir l'aage ;
Tandis que trop de esprit faict
Assiccher les os, et defaict
Toute la pauvre creature.

L'ESPRIT.

Tu n'entends pas bien l'Escriture,
Et ce s'entend du triste esprit
Qui vit en soucy par despit,
Qui ne fait pas sa volenté,
Qui hait la divine bonté,
Et la loy qui par ses sentences
Reprent toutes concupescences,
Que la chair desire parfaire.

1. Cela est tiré de l'Épître aux Hébreux (ch. vi, v. 12) : « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants ; elle atteint jusqu'au fond de l'âme et de l'esprit. »

2. « Qui ne se laisse aller (raguer, vaguer) à telles paroles. »

3. L'usage, même chez le roi et chez les gentilshommes, était de se faire lire à table quelque livre : François IV et Henri IV préféraient l'Alcazar.

4. « Il y a un an, depuis un an. »

5. « Si vous vous attachez si bien... »

6. « L'ennui vous expédiera. »

7. « Si vous vous disputez, si vous guerroyez ensemble ainsi. »

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Vois tu, l'esprit t'est contraire
Et dit selon la vérité.

LA CHAIR.

Comment ?

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Bien.

LA CHAIR.

Il est despité :
Mais je n'en fais ne plus ne mains.

L'ESPRIT.

Escoute saint Paul au Romains
Qui dit qu'il faut mortifier
La chair et la crucifier,
Ou autrement : « Tous ceux mourront,
Lesquels selon la chair vivront. »

LA CHAIR.

Et vous, voulez-vous que je face
Comme vous tousjours la grimace,
Sans rire et sans esbalcmens ?
J'aymeroyz autant bestement
Vivre ¹, et n'avoir pas esté née.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Veux tu tenir emprisonnée
Mon ame à tousjours ² en toy
Et vivre comme je apperçoy,
Selon ta sensualité ?

LA CHAIR.

Je voux bien la félicité
De Paradis.

L'ESPRIT.

Ha, je entends :
En ce monde voux bons despens ³,
Et à l'autre encore meilleurs ⁴.
Tous ces ditz sont trop perilleux
Et ne profitent à personne.
Escoute ce que nous résonne
Le saint sermon évangéliste :
« La chair en elle ne profite ⁵, »
Et, si tu en es à malaise ⁶,
Lys donc le texte de Genève,
Et tu verras la cause comme
Tu ne vaux rien : car a tout homme ⁷
L'esprit de Dieu, sans lequel
Ne pouvons rien ; il est tel
N'habitera point ⁸.

1. « Vivre comme une bête. »

2. « Pour toujours. »

3. « Large vie, à bonne dépense. »

4. Ou prononçait « meilleurs », ce qui explique la rime qui suit.

5. « La chair seule ne profite pas. »

6. « Si tu en es gêné. »

7. « Tout homme a... »

8. « Il doit être tel qu'il n'habitera pas. » « Tel » se disait quel-
ques fois tel ; ainsi dans ce refrain chanté dans la *Force de*
Amour :

Jehan du Boust est tital qu'il est,
Il n'en fait point tant sermoier.

LA CHAIR.

Sa raison.

L'ESPRIT.

Car elle est chair.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

C'est de raison.

L'ESPRIT.

Comment voux-tu donc à Dieu plaire
Sans son esprit debonnaire ?

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Rendz toy donc à mon esprit,
Ainsy que Jésuschrist le dit ;
Car Dieu est esprit pour vray,
Et spirituelle est la loy,
Parquoy faut veritablement
Servir spirituellement
A Dieu, qui est spirituel,
Comme fist le bon Bathuel.

L'ESPRIT.

Ainsi à la Samaritaine
Dist Jésus ¹.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

C'est chose certaine.

L'ESPRIT.

Saint Jean au quart ² nous est tesmoing.

LA CHAIR.

Je voy que j'auroye bien besoing
De ayde.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Eh ! n'es tu bien sotté
De cuyder estre aussi forte
Que le glaive de l'esprit,
Lequel saint Paul fort fêrit ³,
Qui en fist, d'un persécuteur
Des chrestians, un grant docteur.
Où il a eu peine et alian ⁴,
Tant ⁵ le chevalier chrestien
A de loçons qu'il luy faut rendre,
Et de peine pour se deffendre
De la pauvre chair seulement,

L'ESPRIT.

Mais que tousjours ayes promptement
L'Escriture devant les yeux,
Et le cuer droit devant les cieus.
Avecques de Dieu l'arnarie ⁶,
Escrite au livre d'Isaye
Tu vainqueras tous les péchez.

1. « Dieu, dit en effet Jésus à la Samaritaine, est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. »

2. Au quatrième chapitre de son Évangile, où se trouve l'épisode du Christ et de la Samaritaine.

3. « Frappa fortement saint Paul. »

4. « Effort. » V. sur ce mot, qui n'est qu'une onomatopée, une note des pièces précédentes.

5. « Autant. »

6. « Armairie. » Ce mot signifie d'abord art de combattre, comme son radical « armer » veut dire faire la guerre : « Et, dit le sire de Bracquemont dans Froissart, toujours se peult-on pas jouer, si toujours armer. »

LE DYABLE.

N'estes-vous pas bien empeschez
De parler de tant de propos ?
Quant Dieu fist la femme d'un os,
Il la bailla et sans dispance
A l'homme, faicte à sa semblance.
N'estoit-ce pas pour luy servir,
Et pour en faire à son plaisir,
Et pour vivre plus à son aysé ?
Regarde au premier de Genèse
S'il n'est pas ainsi que je dis.

L'ESPRIT.

C'estoit pour remplir Paradis,
Que Dieu luy bailla une femme,
Donnant entendement à l'ame
De tout ce qu'elle avoit à faire.
Mais tu vins¹ brouiller leur affaire
Par fallaces et contreditz.
Furent chassés de Paradis
Par avarice et gourmandise,
Et firent une marchandise²
Moult ebère à leur postérité,
Tant que tout fut deshérité.
Si Dieu, nostre doux createur,
N'eust envoyé le Redempteur
Du monde, pour payer l'offence
Des pauvres gens, par la semence
Tout fust perdu³. Parquoy tu vois
Que tu crres toutes les foys
Que tu parles de telz passages.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Il expose à son advantage
Comme font plusieurs heretiques
Adultaires⁴ et ypoocrates,
Lesquelz extorquent l'Escripture
Pour avoir plus grasse pasture.
O le danger!

L'ESPRIT.

O la tempeste !

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

C'est pour manger

L'ESPRIT.

La pauvre beste⁵.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Qu'elle est lupine⁶ ta semence !
Pour ce, fuys toy de ma presence,
Car tu es faux et mensonger.
Tu fis à noz pareus manger
Du fruit de vie, en promettant
Que bien et mal scauroient autant
Que Dieu, et seroient comme dieux.

L'ESPRIT.

O les pauvres gens malheureux

Aveuglez par eux
Qui s'arrestent à tes promesses !
Avaricieus
Et ambicieus !
Mais gardez-vous de ses finesses,
Pauvre orgueilleux,
Et luxurieux,
Et de tout infernales presses¹ !
Bref, s'une foys tu crois le monde,
La chair et ce demon imunde,
En enfer tu nous jecteras.
O la perte que tu feras,
Si pour avoir breve alliance
Avec une vaine plaisance,
Tu perdois la gloire eternelle !

LE DYABLE.

Tu tourmentes bien ta cervelle.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Ha, sire Dieu !

LE DYABLE.

Que luy veulx-tu ?

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

J'ay bien besoing d'estre vestu
De ferme foy.

LE DYABLE.

Tu dis merveilleus,
Et te desromptz bien les oreilles,
Ton entendement, et ton corps !
Dieu seroit-il miserieors
S'il ne faisoit misericorde ?
A nul du monde ne t'aecorde,
Tu es tout seul de ton costé².

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

O si mon Dieu m'avoit osté
Fiance en luy et charité,
Bien tost serois deshérité,
Voire et despoillé de tout bien.

LA CHAIR.

Penses tu jamais avoir rien,
Si tu faictz toujours en ta teste ;
Tu ne seras ja qu'une beste
A faire ainsi qu'as commencé.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Ha, ha ! c'est bien recommencé³.
Je euydois n'avoir plus que faire.

L'ESPRIT.

Il y a tousjours à refaire
A la chair qui veut dominer ;
Car tu ne luy scauroys donner
Tant de bandon⁴ qu'elle demande.

1. N'oublions pas ici que l'esprit parle un diable, dont on sait quel fut le rôle avec Eve.

2. « Un marché. »

3. « Par le mal que tu avais semé, tout est été perdu. »

4. Ce mot est ici avec le sens de « balbutier », et plus rapproché ainsi de son radical *sublaturus*, « faulxifier, altérer ».

5. « La malheureuse proie. »

6. « De l'espèce des loups. »

1. « Foutes, insultes. » Montaigne (liv. 1, ch. xxxi) : « Le ange doit au dedans relayer son âme de la peste, et la tenir en liberté et poissance de juger sainement des choses. »

2. « Tu as fait accord avec personne du monde, tu seras seul de ton côté. »

3. « Voilà que tout va se trouver à recommencer. »

4. « Caprices, fantaisies. » V. sur ce mot une note des précédentes.

Si une fois est aussi grande
Maistresse comme elle voudroit,
Mon bel auy, mieux te vaudroit
A jamais n'avoir esté nay.

LE MONDE.

Vous faictes trop du domine ¹.

LA CHAIR.

Je croy qu'il nous veut faire paistre.

L'ESPRIT.

Si ne serez vous pas le maistre ²,
Car vous aymez trop voz plaisirs.
Et, s'il vit selon vos desirs,
Nous encourrons damnation :
Faicte en avons probation ³
En plusieurs lieux de l'Escriture.

LA CHAIR.

Et ne suis-je pas creature
De Dieu aussi bien comme toy ?

L'ESPRIT.

Je le confesse.

LA CHAIR.

Et donc pourquoy

Ne vivray-je selon nature
Ainsi que toute creature
Que Dieu nourrist et entretient ?
Si tost qu'à une beste vient
Apetit de boire et manger,
De se coucher, ou de ronger,
Ou de jouer à son parage ⁴,
Nul ne luy empesche l'usage,
Ne la liberté de nature.

L'ESPRIT.

Las ! miserable creature,
Et que tu es pauvre de sens !

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Si à elle je me consens ⁵,

L'ESPRIT.

Tu seras comme elle une beste
N'as-tu pas entendu le texte ⁶
De l'Escriture, qui l'enseigne
Que tu as Jésus pour enseigne,
Et toute sa vie pour exemple ?
Veux tu enseignement plus ample ?
Tu ne scauroys estre charnel
Et ensemble spirituel.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Ainsi que tu dis je vueil faire,
Mais, las ! je ne le puis parfaire,
Car tousjours ma chair me commande.

L'ESPRIT.

Nobéys pas à sa demande,
Si tu veux que je vive en toy ;

Car sa mort est la vie de moy,
Et ma vie sera sa mort.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Je prendroys en toy reconfort,
Mais je ne puis bien voir comment ;
Elle est continuellement
Après moy.

L'ESPRIT.

Tant que tu vivras
Jannis autre repos n'auras,
Car Job dit que toute la vie
De l'homme est chevalerie ⁷.
Et pendant qu'il sera sur terry
Il faut donc qu'il sente la guerre
Qui a esté longtems criée,
Et ne voie paix déclarée
Entre le corps et l'esprit.
Et pourtant veille jour et nuit,
Car pas n'as besoiñ de dormir.
Ne voys-tu pas tes ennemys
Qui veillent ? Donc, comment qu'il aille,
Tu auras tous les jours bataille,
Tant comme tu seras sur terre.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

J'auray si longuement la guerre t

CARO, MUNDUS, DEMON, simul.

Tant que vivras.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Si longuement ?

L'ESPRIT.

Veux tu avoir premicrement
La couronne que batailler ⁸ ?

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Mais tant de besogne tailler ⁹
C'est un grand esbahyissement ¹⁰.

L'ESPRIT.

Ne croyis-tu pas bien fermement
En Dieu et son filz Jésuschrist ?

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Ouy.

L'ESPRIT.

C'est donc assez, il suffit.
Bataille donc en celle flu ¹¹,
Et Jésus vainquera pour toy
Tous tes ennemys.

1. Traduction charmante du premier verset du chapitre viii du livre de Job : « Millia est vita hominis sicut terram. » Cicéron a dit aussi : « Vivere militare est. » et Voltaire a mis dans *Mahomet* cet hémiistiche dont Beaumarchais fit un devin : « Ma vie est un combat ; » mais pas un n'a trouvé mieux que votre vieux poète.

2. « Veux-tu avoir la couronne du triomphe avant que (premièrement) batailler ? »

3. « Abolir tant d'ouvrage. »

4. « Grand sujet de s'étonner en s'éffrayant. » Ateyn a employé le mot avec ce sens dans la traduction de la *Vie de Cassette*, ch. xi. Comme a aussi employé « esbahir » dans le sens d'effrayer : « Et si, dit-il (liv. IV, lib. vi), les esbahissoit qui approchoit. »

5. « Ayant cette pensée pour lui. »

1. « De docteur. »

2. « Encore ne seras-tu pas le maître. »

3. « Nous en avons la preuve (probatio) faite. »

4. « Avec ses parais, ceux de sa race (parage). » Ce mot n'est pas que dans l'expression « haut parage », pour noble race.

5. « Si j'approuve ce qu'elle dit. »

6. La rime qui précède prouve qu'on prononçait *este*.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Tu dis bien,
Car sans luy nous ne pouvons rien.

L'ESPRIT.

Et pour ce, il dit expressément
Que nous devons incessamment
Prier.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Hélas ! c'est bien raison
Que prières et oraisons
Nous luy facions soir et matin.

LE MONDE.

Quel homelieur ¹ en latin !

LA CHAIR.

Qu'il est fascheux en ses paroles !
Penses-tu que tu le consoles
Avec tes beaux preschemens ?
Mourir puissay-je si te mens,
Si ne le fais desespérer !

L'ESPRIT.

Comment ocs-tu proférer
Telle mensonge ! Or, regardez
Que j'oye ².

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Dieu me vacille garder !

LE MONDE.

Penses-tu que ne soyons pas
Creatures de Dieu ?

L'ESPRIT.

Hélas !

Je lo croy bien : mais il me semble
Que quant l'ouvrage ne ressemble
A l'ouvrier, c'est grant pitié,
Car, s'il n'y avoit amytié ³
Entre l'ouvrier et l'ouvrage,
Il n'en viendrait point, à l'usage,
D'honneur, mais de contumelie ⁴.

LE DYABLE.

Voilà une belle homelic.
Ven que sommes tous creatures
De Dieu, selon les Escritures,
Devons nous tous chanter ensemble ?

LA CHAIR.

Et ouy dea.

LE MONDE.

Ainsi me le semble

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

Que n'es-tu doncques avec Dieu
Au ciel ?

L'ESPRIT.

Ce n'est pas son lieu.

1. - Quel diable d'homelies !
2. - Attendez que j'entende.
3. - Accord, sympathie, ressemblance.
4. - Hostie, affront (contumelie).

LE DYABLE.

Il est vray, je ne le conteste,
Les piedz ne sont pas à la teste,
Ne le nez là où sont les yeux.

L'ESPRIT.

Puis donc que tu n'as rien aux cieuv,
Ne aux sièges de Paradis,
Tiens-toy là où tu fuz jadis
Adjugé pour ta demeure ¹,
Sans empescher nostre alliance,
Et le lieu où Dieu nous veut mettre.

LA CHAIR.

Et comment le veux tu remettre
Ainsi tout qu'au commencement ? ?

LE DYABLE.

Ce n'est pas trop preudemment
Respondu quant à gens de sorte ².

LA CHAIR.

J'aymeroyz autant estre morte,
Que vivo en telle misère.
Je vueil toujours faire grant chère,
Rire, gaudir, chanter, dancier,
Boire du meilleur sans tancer ³,
Hanter le monde, aussi la court,
Pour praticquer un bénéfice ⁴.
Car qui n'a pour lors ⁵ quelque office,
Il n'est estimé ne prisé,
Mais plustost il est desprisé
Et moqué des grands et petis.

LE MONDE.

Prou vaut mieux avoir que petit ⁶.

LA CHAIR.

Tu dis vray, il n'est que d'avoir.

LE DYABLE.

Rien ne profite le savoir,
Qui n'a de quoy ⁷.

LE CHEVALIER CHRÉSTIEN.

O malheureux,

Qui ne levez point les yeux,
Vostre entendement, ni pensée !
Hélas ! pauvre chair insensée,

1. - Reste aux lieux qui te furent adjugés pour demeure.
2. - Lui veux-tu donner la vie qu'on avoit au commencement du monde ?
3. - Avec quelqu'un de cette sorte, ce ne serait pas agir preudemment (preudemment).
4. - Sans crainte qu'on me tance, qu'on me gronde.
5. - Pour être mis en possession de quelque abbaye.
6. - Pour le moment.
7. - Mieux vaut avoir beaucoup (prou) que peu.
8. Le « de quoy », comme le « quibus », qui est la même chose, avec le même sens latinois, était l'affaire importante. La Barthe (*Scrivinda coutumeuse*), parlant de l'avidité du despotisme péti à tout, pour tout prendre, dit : « Il s'y avoient crime encoires luy digne de mort que le de quoy. » Un quatrain de Mellin de Saint-Gelais reprochait tout à fait la pensée de passage que nous annotons :

Ami, dis-moi, que vaut-il mieux avoir
Beaucoup de bien, ou beaucoup de savoir ?
— Je n'en voy rien, mais les savans je voy
Faire leur cour à ceux qui ont de quoy.

Qui de Dieu rien ne veul sentir,
Ne à l'esprit te consentir¹,
Où feras-tu ta demeure?
Tu es bien en terre enferrée,
Et ne te veul point déterrer,
Crains-tu point te faire enterrer
En enfer, las! pauvre damnée?

LE MONDE.

Ce ne sera pas ceste année
Que paix auras avecque nous.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Je ne cherche pas paix à vous ;
Car vostre paix est corruptible,
Et tout vostre accord inouïr,
Et n'est pas à vostre pouvoir
Me donner un seul jour de paix,
De repos, ne de patience.

LE OTABLE.

Qui t'a aprins tant de science?
Tu es sot quant tu es d'accord.
O ses ennemis sans discord²,
On est en paix.

LE MONDE.

Il m'est advis
On mange, on boit, de sens rassés,
Et si on dort tout à son aise.

LA CHAIR.

On fait grant cbère sans malaise
Et si fait-on rigaut sonuer³.

LE DYABLE.

Qui peut meilleure paix avoir?

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Dieu tout seul, et non pas toy, monde.
Car qui par grace a le cuer monde,
Charité et ferme fiance
En son Dieu, avec esperance,
Il est en paix et sans souey.

LE MONDE.

Si ne fust un mais ou un sy⁴.

1. - L'accorder, le soumettre. *

2. - Avec (o) ses ennemis sans discord. - O dans le sens d'avec est venue en usage dans quelques provinces. On disait d'abord *ot*, comme dans la chanson de Roland :

Que j'ai trové ot mit de mon feidat.

Ensuite on dit o tout simplement, exemples : le vers que nous trouvons ici, et celui-ci de la *Moralité de Charité* :

Qui dit-ous,

Qui veulz démonter o moy?

3. - Et l'on voit aussi comme les sonneurs, quand ils ont fait sonner la cloche à Rigand. - C'était la seconde cloche de la cathédrale de Bourges. On l'appelait la *Rigand*, parce que l'argent qu'elle sonne avait été légué par l'archevêque Rigand en 1275. (Paris, *Hist. de Bourges*, 2^e part., t. 1, p. 153) Elle était fort dure à mettre en branle, et il fallait bien boire ensuite, d'un festin - boire en titre la *Rigand*. - Cette étymologie donnée par le *Dictionnaire de Trévoux*, par l'abbé Tuet, en ses *Mémoires iconoclastes*, p. 168, et par Génin, qui s'y range sans la prouver (*Bibliothèque philologique*, t. 1, p. 233), trouve enfin ici sa preuve dans ce vers qui n'a été perdue.4. - A moins qu'il n'y ait eu un *ou* ou un *si*.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Il n'y a point ne si ne mais,
Au fidelle c'est un jamais¹,
Car il baille tout son affaire
Au vouloir de Dieu, pour en faire
Tout à sa sainte volonté ;
Car je croy que toute bonté
Est en Dieu, et misericorde,
Et en toutes choses s'accorde²
A son Dieu, luy en rendant
Grandes grâces, en le louant
Pour sa divine providence,
Car il fait tout par sapience,
Tant en terre comme aux cieus,
Et fait tousjours tout pour le mieus.
Celuy donc qui a telle foy
N'a pas parfaite paix en soy?

LE OTABLE.

Il le faut costoyer de loing
Et luy laisser ronger son foing
Tant qu'il ayt changé ceste colle³.
Il me fait faillir la parole⁴
En respondant si librement.

LA CHAIR.

Il n'aura pas si promptement
Tousjours responces à la main.

LE DYABLE.

Adieu vous dy jusqu'à demain.
Faites ce que m'avez promis.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

Las! que nous avons d'ennemys,
Qui nous font la guerre sans fin,
De jour, de nuict, soir et matin,
Et puis la meilleure presse⁵
Que nous fait nostre chair sans cesse!

L'ESPRIT.

Il est vray, tu n'as ennemy
Lequel te face tant d'ennuy
Comme la chair. C'est un grant cas.
Elle te suyt tousjours pas à pas,
Et boit et mange avecque toy,
Et couche aussi.

LE CHEVALIER CHRISTIEN.

O quelle loy
De coucher o son ennemy!

L'ESPRIT.

C'est pour nous monstrier, mon amy,
Qu'il se faut tousjours donner garde ;
Mais bien est gardé qui Dieu gardo.

1. - C'est un : pour toujours, l'éternité! *

2. - Se donner, se être. *

3. - En cette idée. - Le mot « colle », qui exprime une passion, une idée surcroîtée, ce qu'on appelle d'abord « chaude colle », a crié-ai pour radical.

4. - Il fait que les réponses me manquent. *

5. - La principale tyrannie, pression. -

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Il est vray, tant comme l'on dort
Demon s'efforce et tente fort.

L'ESPRIT.

Comme un lion on une effraye¹
Querant pour dévorer sa proye;
Mais Jesuchrist qui toujours veille,
Le bon Pasteur si deffent l'ouaille
De ce faux eruel ennemy.

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Nous y avous un bon amy
En ce bon et très-doux Jesus.

L'ESPRIT.

Si très bon qu'il n'en pordra nulz
De tous ceux qu'il garde, et pourtant
Nous ne pouvons, ne tant ne quant,
Vaincre noz ennemys sans luy.

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Bon Jesus, grâces et mercy
Je vous reus, de tout mon pouvoir.

LA CHAIR.

Vrayement je n'ay garde d'avoir
Tous mes plaisirs, bien l'apperçoy.

L'ESPRIT.

Esse raison?

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Non.

L'ESPRIT.

Je le croy.

Mais ainsi que l'ay advertie,
Il faut que je la crucifie
Avecques ses concupiscesces,
Si nous voulons que noz offenses
Nous soyent pardonnez et remises.

LA CHAIR.

Ce sont icy dures devises²,
Bien voy qui faut que je me rende.

LE MONDE.

Je prendray donc un autre bende³;
Vous estes pour moy trop rusé.

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Et toy, pauvre Monde abusé,
Remply de toute tricherie,
De fallace et de menterie,
Veux-tu point...?

LE MONDE.

Quoy?

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Te repentir?

LE MONDE.

Et si je ne scavoys mentir,
Et me mesler de tricherie
D'inventions et tromperie,
Je me perdroye, et pourtant
Nous te laissons jusques à tant
Que tu ayes affaire de nous.

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Dieu vueille avoir pitié de nous
Par sa sainte misericorde.

L'ESPRIT.

Nous n'avons garde qu'il s'accorde
Avecques nous; mais c'est assez
Puisque nous les avons chasses
Hors du champ, et que nous tenons
Nostre chair dedans noz prisons.

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Mais dis comment la gouverner.

L'ESPRIT.

Il ne luy faudra pas donner,
Tout ce qu'elle demandera,
Sinon tant qu'elle sentira¹
A faire œuvres de charité,
A travailler par équité,
Ainsi comme Dieu le commande.

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Bien respandez à ma demande:
Il faut donc la tenir souz bride
Et la cha ger, qu'elle ne regibe,
De grant travail et de labour,
Car Dieu a dit que à la sueur
De nostre corps nous mangerons
Nostre pain.

L'ESPRIT.

Ainsi uous aurons
A la fin sa béatitude,
En vivant sans sollicitude
Du vivre et du vestement,
Et travailler joyeusement,
Selon justice et equité
En foy parfaite et charité
D'aymer Dieu, vray prochain aussi.
Si nous faysons tousjours ainsi
Quelque grans assautz qu'on nous face
Nous vainquerons tous par la grâce
De Dieu, lequel est moult plus fort
Que noz ennemys, et confort²
Mieux qu'ils scauroient ymaginer.

LE CHEVALIER CHERSTIEN.

Allons nous en donc besongner
De par Dieu puis qu'il le commande.

L'ESPRIT.

Allons nous en donc besongner.
Nos ennemys sont eslongnez,

1. - Orfrois, « l'aigle de mer, un des plus redoutables oiseaux de proie.

2. - Doctrines aux deux préceptes.

3. - Je me mettrai donc d'un autre parti, d'un autre côté.

1. - Conscience.

2. - Afferm, donne de la vigueur.

Dieu nous vueille garder d'esclandre ¹.

LE CHEVALIER CHESTIEN.

Allons nous en donc besongner

1. « Scandale. » De ce mot qui s'écrivit d'abord « escandal, »
il ne fut pas difficile de faire « esclandre.

De par Dieu puis qu'il le commande,
Et jusques à tant qu'on nous mande
Icy, ou en un autre lieu,
Nous vous dirons à tous adieu
Qui doit à messieurs bonne vie
Et à toute la compagnie.

FIN DE LA MORALITÉ DE MUNDUS, CARO, DEMONIA

FARCE DES DEUX SAVETIERS

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE LOUIS XII — 1506)

NOTICE ET ARGUMENT

Ce que nous avons à dire de cette *Farce* se trouve à peu près dit dans notre notice précédente.

On y a vu comment le même exemplaire unique, de la Bibliothèque de Dresde, lui est commun avec la *Moralité* de *Mundus*, et comment, par suite, elle a eu avec celle-ci la chance des mêmes réimpressions d'amateurs.

Nous ajouterons qu'on raison de son genre plus populaire, les réimpressions d'autre sorte s'étaient moins fait attendre pour elle que pour la *Moralité*.

En 1612, par exemple, Nicolas Roussot l'avait réimprimée à Rouen, dans son *Recueil de plusieurs farces tant anciennes que modernes*, mais avec des lacunes, et une foule de variantes, pour rajuster le style, qui nous ont fait préférer à son texte celui que nous avons suivi. Il est le même que celui dont firent usage¹ les frères Parfaict, quand ils reproduisirent les *Deux Savetiers* au tome II, p. 120-121, de leur *Histoire du théâtre françois*, d'après l'exemplaire, alors à Paris, chez Barré, et aujourd'hui à Dresde. Par endroits seulement, pour éclairer le sens, ou redresser les vers, nous avons recouru au texte de 1612.

On sait que Caron a réédité tout le *Recueil* de Roussot, notre *Farce* eut ainsi encore une réimpression nouvelle.

Mérita-t-elle de reparaitre si souvent? Nous le pensons. Elle procède du *Pathelin* par une foule de détails, par le mouvement des scènes, celui de la dernière sur-

tout, et elle n'en est pas une trop indigne imitation.

Le savetier pauvre, qui s'appelle Drouot, est, comme celui de La Fontaine, fort joyeux et gaillard, beaucoup trop même au gré du riche qu'il assourdit de ses refrains. Pour le faire taire il vient le tenter de son argent, mais avec l'intention de ne lui en rien donner. L'autre voudrait cent écus, pas un de plus, pas un de moins.

« Va les demander au bon Dieu, lui dit le Riche; qui sait s'il ce te les donnera pas? »

L'autre y court et fait sa demande. C'est le riche, qui s'est caché derrière l'autel, qui répond.

« Cent écus, mon Dieu, crie le pauvre, cent écus, s'il vous plaît.

— Soixante ducats, dit la voix.

— Non, cent écus, pas un de moins.

— Quatre-vingt-dix-neuf! si tu le veux, preeds. »

Et une bourse tombe aux pieds du pauvre, qui trouve alors que ce sera autant de pris, et l'empoche malgré ce qui manque. Ce n'est pas le compte du riche. Il court après lui, mais n'obtient rien, comme vous pensez. Ils vont devant le Juge qui donne gain de cause au pauvre. Le riche en est pour ses écus, et, qui plus est, pour une robe qu'il a prêtée au gueux afin qu'il se présentât plus proprement en justice, et qu'il lui rend tout aussi peu que le reste.

FARCE NOUVELLE

TRÈS BONNE ET FORT JOYEUSE

DES DEUX SAVETIERS

A trois personnages, c'est à savoir :

LE PAUVRE.
LE RICHE.

ET LE JUGE.

LE PAUVRE commence en chantant.

Hay, avant Jehan de Nivelle
Jehan de Nivelle a n'houssaux¹.
Le Hoy n'en a point de si beaux;

1. « Deux paires de boîtes de soyez. »

Mais il n'y a point de semelle.
Hay, avant Jean de Nivelle¹.

1. On remarquera que c'est déjà, mais avec Jean de Nivelle pour type, la chanson de Cadet Roussel, son descendant direct; l'esprit est le même, l'air l'était aussi. Elle se trouve dans un recueil que réimprima Caron, *Chansons folastres... des Comédiens*, 1612, in-12. Elle a cinq couplets, mais qui pourraient se multiplier; celui qui est ici manque.



LE JOUR DES DEUX SAVETIERS

LE 26 SEPTEMBRE 1867

LE MATIN

On a célébré hier, dans nos églises, le jour des deux sauveteurs. C'est à la fois le jour de la fête de saint Julien, évêque d'Autun, et de saint Sébastien, évêque de Naples. Les deux saints ont été martyrisés à la même époque, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On raconte que saint Julien fut précipité dans une citerne de feu par ses persécuteurs, et que saint Sébastien fut percé de sept coups de flèche par un soldat païen. Les deux saints ont été élevés au rang de saints par l'Église catholique. Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion. On se rappelle que saint Julien fut un grand pénitent, et que saint Sébastien fut un grand guerrier. Les deux saints ont été martyrisés à la même époque, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On raconte que saint Julien fut précipité dans une citerne de feu par ses persécuteurs, et que saint Sébastien fut percé de sept coups de flèche par un soldat païen. Les deux saints ont été élevés au rang de saints par l'Église catholique. Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion. On se rappelle que saint Julien fut un grand pénitent, et que saint Sébastien fut un grand guerrier. Les deux saints ont été martyrisés à la même époque, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On raconte que saint Julien fut précipité dans une citerne de feu par ses persécuteurs, et que saint Sébastien fut percé de sept coups de flèche par un soldat païen. Les deux saints ont été élevés au rang de saints par l'Église catholique. Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion. On se rappelle que saint Julien fut un grand pénitent, et que saint Sébastien fut un grand guerrier.

LE JOUR DES DEUX

LE 26 SEPTEMBRE 1867

DES DEUX SAVETIERS

LE 26 SEPTEMBRE

1867

Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion.

On se rappelle que saint Julien fut un grand pénitent, et que saint Sébastien fut un grand guerrier. Les deux saints ont été martyrisés à la même époque, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On raconte que saint Julien fut précipité dans une citerne de feu par ses persécuteurs, et que saint Sébastien fut percé de sept coups de flèche par un soldat païen. Les deux saints ont été élevés au rang de saints par l'Église catholique.

Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion.

Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion.

On se rappelle que saint Julien fut un grand pénitent, et que saint Sébastien fut un grand guerrier. Les deux saints ont été martyrisés à la même époque, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On raconte que saint Julien fut précipité dans une citerne de feu par ses persécuteurs, et que saint Sébastien fut percé de sept coups de flèche par un soldat païen. Les deux saints ont été élevés au rang de saints par l'Église catholique.

Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion.

On se rappelle que saint Julien fut un grand pénitent, et que saint Sébastien fut un grand guerrier. Les deux saints ont été martyrisés à la même époque, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On raconte que saint Julien fut précipité dans une citerne de feu par ses persécuteurs, et que saint Sébastien fut percé de sept coups de flèche par un soldat païen. Les deux saints ont été élevés au rang de saints par l'Église catholique.

Le jour des deux sauveteurs est un jour de prière et de réflexion.

On se rappelle que saint Julien fut un grand pénitent, et que saint Sébastien fut un grand guerrier. Les deux saints ont été martyrisés à la même époque, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On raconte que saint Julien fut précipité dans une citerne de feu par ses persécuteurs, et que saint Sébastien fut percé de sept coups de flèche par un soldat païen. Les deux saints ont été élevés au rang de saints par l'Église catholique.



FARCE DES DEUX SAVÉTIERS

LE PAUVRE.

Qui n'a souliers, et veut aller
l'haussé, faut au moins qu'ait des chaussettes



LE RICHE.

Voicy chose non pareille
De quoy j'ouys oncques parler
Que je voy mon voysin chanter
Tout le jour, et si n'a que frire.
Dieu guard, Dieu guard!

LE PAUVRE.

Et à vous, sire.
Avez vous que faire de moy ?

LE RICHE.

Nenny, mais je suis en esmoy
D'une chose, voicy le cas :
Que je voy que vous n'avez pas
Un denier pour vous faire faire¹
Ne un pauvre tournoys arriere²,
Et chantez toujours sans cesser.

LE PAUVRE.

Par saint Jehan vous pavez penser
Que nay pas peur de mes escus.

LE RICHE.

Tu peux bien penser au surplus
Que fais mon tresor sans lanterne³.

LE PAUVRE.

Et moy le micn à la lanterne⁴.

LE RICHE.

Amasse à quant tu seras vieux.

LE PAUVRE.

Voy⁵, je seray toujours joyeux.

LE RICHE.

Argent est plaisance mondaine.

LE PAUVRE.

Commencement de toute peine.

LE RICHE.

Argent faict faire maintz esbatz.

LE PAUVRE.

Et à la fin faict dire hélas!

LE RICHE.

Qui a cent escus tout comptant
Il peut aller, gaudir et rire.

LE PAUVRE.

Saint Jehan! je n'en ay pas tant,
Je n'en ay n'a frire n'a cuyre.

LE RICHE.

Qui a escus il n'est en friche⁶,

Vous navez garde qu'il se taysc.

LE PAUVRE.

Qui a des poux en sa chemise¹
Il n'est pas toujours à son aysc.

LE RICHE.

Qui a escus, à brief parler,
Il peut faire beaucoup de choses.

LE PAUVRE.

Qui n'a souliers, et veut aller
Ghaussé, faut au moins qu'ait des chausses.

LE RICHE.

Qui a cent escus tous comptant
Il est à la bonne heure né.

LE PAUVRE.

Qui au matin a froict es dens
Il nest pas trop bien dejeuner².

LE RICHE.

Qui a cent escus en mittaine³
Est aysc, autant qu'homme fît oneques.

LE PAUVRE.

Et voire en la malo semaine⁴,
Et pourquoy ne l'estes-vous doncques ?

LE RICHE.

Qui a escus, ou autre avoir,
Il peut vivre joyusement.

LE PAUVRE.

Par saint Jehan il m'en faut avoir!
Qui diable vous en donne tant ?

LE RICHE.

Qui, mon amy ? Dieu, tout contant.
Aussi t'a il donné tes biens ?

LE PAUVRE.

Non a par bieu⁵, car je les tiens
De mon grand père a des ans vingt⁶,
Tout de succession me vint.
Mais je n'en payeray pas taille⁷.

LE RICHE.

Voysin, tu n'as deüier ne maille
Que Dieu ne t'ayt vraiment donné⁸ :
Chacun de luy est guerdonné.
Il te feroit riche à nervville,
Et demain nud jus'qu'à l'oreille.
Il le faict et il le defaict.

1. Même un denier pour vous faire raser (raire).

2. Ne va son tournois par d'vers vous.

3. Ne va pas penser que j'ai peur pour mes écus et que je ne suis les voir ou ils sont qu'avec une lanterne.

4. Soit je fais le micn à la façon des lanternes. Or, on disait vide, creux comme une lanterne, ce qui n'était pas grande recommandation pour un trésor fait de la même façon : Acant, liv. 10 dans la Farce de Colin.

Avant, Colin, m'emmer, chose
Je suis creux comme une lanterne.

5. Voire, vraiment.

6. Il n'est jamais seul, sans être fréquenté, comme dans un dort.

1. Ce vers, qui a toute la crudité du vieux temps, n'est déjà plus dans le texte de 1612. Au XVII^e siècle, si prude pour les mores, les frères Parfaict l'ont remplacé par des points.

2. Il n'est pas trop à l'aise pour rompre le jeûne.

3. En boarse, dans son gous.

4. Et même, quand il est malade. V. pour cette expression une note des premières pièces.

5. Non, ce n'est pas lui, par bieu !

6. Il y a vingt ans.

7. Mais on ne nettoie pas à la taille (l'impôt pour ce que ja possède).

8. Tu ne peux rien avoir que Dieu n' te l'ait donné.

LE PAUVRE.

Ha dea, voysin, il me plaist
Qui donne peu, assez ou prou ¹.
Scauroit on trouver moyen où
Que peus avoir de la péoune?

LE RICHE.

Ouy, mais il a telle coustume
Que jamais il ne donne rien
A qui n'y va par bon moyen,
Et aussi à qui ne l'en prie.

LE PAUVRE.

Nostre Dame ! il ne tiendra mye ²
Au prier; je m'en voys tout droict
Au moustier, car se Dieu vouloit
M'en donner, je serois reffaict;
Et le merciroys en effect
Se avoir pouvoys un loppin.

LE RICHE.

Dy moy, par ta foy, mon voysin,
Que luy demanderas tu content?

LE PAUVRE.

Luy demande des escus cent.
Velà tout, mais sans plus ne moins.

LE RICHE.

S'il ne t'en donnoit que deux vingtz,
A tout le moins prendroys cela ?

LE PAUVRE.

Saint Jehan ! je ne les prendroys ja.
Ne suis je pas comme vous estes ?
Il peust aussi bien mes requestes
Oetroyer, qu'il a faict la vostre.

LE RICHE.

Voyre, par saint Pierre l'apostre,
Je vous baillieray un eschat ³ ;
Cent escutz dedaus un sae
Voys mettre, un moins ⁴; par saint Claude !
Tais-ez-vous et vous verrez rago ⁵.

LE PAUVRE.

Ha par saint Jean ! je feray rage,
Je ne seray plus savetier,
Je hanteray fort le gibier,
Ha ! j'auray aujourd'huy argent !
Voys à l'esglise diligent
Sans plus séjourner au surplus ⁶.
O Dieu, qui donne les cseus
A ce riche si largement,
Donne m'en cent tant seulement,
Et je te jure sur mon amo,
A loy, Dieu, et à nostre Dame,
Que se les donne de bon eueur
Je vous feray tousjours honneur
Toutes les foys que vous verray.

. . . Beaucoup.

. . . Qu'à cela ne tienne, le teste de 1612 diffère beaucoup
sel, et dans la suite, on il est aussi très-courtois.3. C'était une sorte de dinier, prise surtout sur les vins, V. Cal-
grave à ce mot.

4. L'un de moins. — Il faut se dire cela en a partie.

5. Vous verrez belles affaires.

6. Sans attendre davantage.

LE RICHE derrière l'autel.

Demande, je te oetroyray.
Mais que ce soit juste demande.

LE PAUVRE.

Or ça doneques il vous demande
De bon eueur, le pauvre Drouet,
A qui vous donnez sil vous plaist
Un cent d'escus tant seulement.

LE RICHE.

N'en voudroys tu point moins de cent ?

LE PAUVRE.

Nenny par ma foy c'est le cas.

LE RICHE.

Tu anras soisante dueatz.

LE PAUVRE.

Par saint Sire je n'en veuil nulz,
Car je veuil avoir des escutz,
De dueatz je n'ay point d'envie ¹.

LE RICHE.

Tu en auras quatre vingtz dix
De bons et fermes en un tas.

LE PAUVRE.

Beu sire, ymaginez le cas,
Et que vous fussiez devenu
Comme moy pauvre, quasi nud,
Et que je fusse Dieu, pour veoir :
Vous les voudriez bien avoir,
Cela est pièça tout commun ².

LE RICHE.

En voyla cent, il s'en faut un,
Pren les, ou laisse se tu veux.

LE PAUVRE.

Or ça, n'en aury-je donc plus ?
Vous me faietes un grand forfaict.
Les prendray-je donc en effect ?
Ouy, on ne sct qui va, qui vient.
Puis y a un point qui me tient,
Que m'en pourroy bien repentir :
Pourtant les me faut recueillir,
Pour un escu ne plus ne moins.

LE RICHE.

Ha par bien ! ne par tous les saius
Vous les rendrez, maistre couart !
Ca, que le dyable y ayt part,
Par la mort bien, y les emporte.
Raporte, mon voysin, raporte.

LE PAUVRE.

Quel diable esse qu' m'apelle ?

LE RICHE.

Par nostre Dame, je lay belle

1. Il n'est pas étonnant que le savetier Drouet ne veuille point
de dueats, qui étoient une monnaie étrangère, à laquelle il n'enten-
dait rien. Le cours n'en fut assez considérable en France que dans
la dernière partie du règne de François II, comme on le voit par
son ordonnance de 1560, pour le fait des monnoies. Il valait
alors 40 sols et quelques deniers.

2. Cela est depuis longtemps tout naturel.

Ça! ces escus, ça! ces escus ?

LE PAUVRE.

Vous estes un peu trop camus,
Dieu me les vient de donner.

LE RICHE.

Par la mort bieu! vous y mentez.
Mon argent ?

LE PAUVRE.

Se house¹.

LE RICHE.

Se house ?

LE PAUVRE.

Mais par bieu voyez belle chose².

LE RICHE.

Ça! mon argent ?

LE PAUVRE.

Or y perra³,

Et par saint Jacques non fera,
Adieu, adieu, je les emporte.

LE RICHE.

Raporte, mon voysin, raporte
Ou je te feray adjourner⁴.

LE PAUVRE.

Je ne veuil plus ey sejourner.

LE RICHE.

Vous y viendrez, par saint Germain.

LE PAUVRE.

Saint Jean, je n'y entreray ja,
Car mes abitx ne vallent rien.

LE RICHE.

Ha dea! je ten bailleray bien,
Qui sont meilleurs que tous ceux-ci.

LE PAUVRE.

Attendez moy doncques icy,
Je m'en voys parler à ma femme.

LE RICHE.

Non ne ferez, par nostre Dame!
Vous viendrez devant le prévost.

LE PAUVRE.

Voysin, je reviendray tantost.

LE RICHE.

Mettez la robe sur vostre dos.

LE PAUVRE.

Et comment la me donnez-vous ?

LE RICHE.

Nenny non.

LE PAUVRE.

Dea et comment ?

LE RICHE.

Je te la preste jusqu'à tant
Que soyons venuz de la court.

LE PAUVRE.

Or sus donc, pour le faire court,
Allez devant, et ce prenant,
Je m'en iray porter l'argent
En la maison pour tout refuge.

LE RICHE.

Il le vous faut porter au juge,
Et le mestrons en sa sequestre¹.

LE PAUVRE.

Saint Jean! non feray, nostre maistre.
Je ne m'en vicil point dessaisir.

LE RICHE.

Quel juge vou'ez vous choisir
Qui soit à ceuy bien habille ?

LE PAUVRE.

Hè! le prévost de coste ville
Il a un si très-bon esprit,
Mais faudroit qu'il ayt un petit
A nostre cause regardé;
Tantost sentence aura donné
Sans y faire si long procès.

LE RICHE.

Mais il se commet tant d'excès!
En tout, on use tromperie.

LE PAUVRE.

He, non faiet, par sainte Marie.
Il ny va qu'à la bonne foy.

LE RICHE.

Allons autre part.

LE PAUVRE.

Ha! voy, voy².

Mais où voudriez vous alier ?

LE RICHE.

Et si tu me vouloyis bailler
Mon argent, tu ferois bien mieux.

LE PAUVRE.

Ha point ne laurez, se m'aid' Dieu.
Adieu, adieu.

LE RICHE.

Allon, allon.

LE PAUVRE.

Ha, dictes, despechés vous donc.

LE RICHE.

Il ne men chaut, mais que j'aye droiet.

LE PAUVRE.

Monseigneur, Dieu avec vous soit.
Comme vous va puis le matin ?

1. • Il met ses bottes (Assesnez) pour s'enfuir. •
2. Pour comprendre cette rime, il faut se rappeler qu'on prononçait chouse.

3. • Il y passera, y périra. •

4. • Venir en justice. •

1. • En son dépôt. • C'est-à-dire un mot du droit ecclésiastique, que le nôtre a gardé, mais qu'il a fait masculin.

2. • Moi, je vais là. •

LE JUGE.

Par bien, il me va bien, Jennin ¹.
Et comme se porte Jennette ?

LE PAUVRE.

Elle est ronde, grosse et grassette,
Elle se porte toujours bien.

LE RICHE.

Comment den ? je n'y entens rien.
Il est tantost fait de ma cause ².

LE PAUVRE.

Il est vray qu'en ceste sepmaine,
Sans vous faire trop long sermon,
Voyre il est ainsi cest mon ³,
J'ay fait à Dieu une requeste,
Qui est très belle et très honeste,
Qu'il me donnast cent escus d'or,
Non pas pour faire grant trésor,
Entendez-vous bien ?

LE JUGE.

Ouy den.

LE PAUVRE.

Par saint Jean, me les octroya,
Et en euz cent, moins un, contant,
Que Dieu me donna vrayement,
Après que j'euz fait ma prière.
Puis apres je m'en vins arrière,
Pour m'en aller en ma maison ;
Voicy mon voysin sans raison,
Pour me cuyder du tout tromper ⁴,
Qui s'en vint après moy cryer,
Et disoit qu'ils estoyent à luy.
Ainsi, monseigneur, je luy ny :
Je n'uz jamais de luy argent.

LE RICHE.

Monseigneur, qui le dict il ment.

LE PAUVRE.

Et attent, mon voysin, attent,
Laisse moy parler se lu veux.
Dietes qui a tort de nous deux :
Monsieur, donnés-nous jugement.

LE JUGE.

Tu te hastes trop mallement ⁵,
Ou ne juge pas si à coup ⁶.

LE PAUVRE.

Ha, monseigneur, vous mettez trop ⁷.
Je suis de loing, me depeschez.

LE RICHE.

Par nostre Dame non ferez,

1. « Petit Jean, » nom d'amitié.
2. « C'en sera bientôt fait de ma cause. » Il s'aperçoit que le juge et Drouet sont trop bien ensemble. Dans le texte de 1611, c'est encore plus clair :

Il se repentant, je suis bien
Que mes en danger d'avoir tort.

3. « Les choses sont écrites (c'est mon) ce que je vais dire. »
4. « Pour me vouloir tout à fait tromper. »
5. « Tu es trop de mauvaise hôte. »
6. « On ne juge pas ainsi tout d'un coup. » On prononçoit cep.
Le mot pouvait ainsi rimer avec trop.
7. « Sous-entendu « de temps ».

Il me touche trop près du cuer.

LE PAUVRE.

Or, laissez parler monseigneur.

LE RICHE.

Monsieur, y a bien autre chose.

LE JUGE.

Sans faire plus d'arrest, ne pose,
Se tu ne dietz autre nouvelle
Sa cause sera bonne et belle.

LE RICHE.

Ha dea, monsieur, je ne dys pas
Où le mal gist ; voyla le eas :
Derrière l'austel or j'estoys
Et sa priere j'escoutoys,
Puis luy jectay cent escus là.

LE JUGE.

Or me respons dessus cela :
Tu les jectas là, et pourquoy ?
Tu pouvois bien penser à toy,
Que pas ne les refuseroit.

LE RICHE.

Ha, monseigneur, il me disoit
Qu'il nen prendroit ja moins de cent.

LE JUGE.

Tou dire est sans entendement,
Car il n'y a raison quelconque.

LE RICHE.

Que j'en aye la moitié doncque,
Car la perte seroit trop grande.

LE JUGE.

Va dire à Dieu qu'il te les rende,
Puisque les as donnez pour luy.

LE PAUVRE.

Ha dea, vous estes estourdy ¹.
Je m'en voys donc puisqu'ainsy est.

LE RICHE.

Monseigneur, faites luy arrest,
Car il veut emporter ma robe.

LE JUGE.

Vien ça, Drouet, que nul ne hobe ².
Dy, ceste robe est elle tienne ?

LE PAUVRE.

Saint Jean, monsieur, elle est mienne.

LE RICHE.

Vous me la rendrez au surplus.

LE PAUVRE.

Ainsi disoit-il des escus.
C'est un fort terrible sire ;
Vous savez qu'il ne scait que dire :
Il demande, puis l'un, puis l'autre,
Puis d'un costé, et puis d'un autre,
La teste il a esservellée.

1. « Vous voilà confus. »

2. « Ne hobe. » Nous avons déjà rencontré ce mot plusieurs fois.

LE RICHE.

Dea, monsieur, je luy ay prestée
Pour venir jusques icy.

LE PAUVRE.

Ha je vous nye tout ceey :
Par saint Jean il ne en est rien.

LE JUGE.

Par bieu, Drouet, je t'en croy bien.

LE PAUVRE.

Hé ! je ne suis point couart.

LE RICHE.

Cà que le diable y ayt part
Et au juge, et au savetier,

Et a la femme, et au jugier,
Ne qui le fit onc estre juge !
Haré ! quel mal faict, quel deluge !
Mes cent escus sont ilz perdus !
Voire dea, voire cent escutz !
Que le grant dyable y ayt part !

LE PAUVRE.

Hay ! Jenin, hay ! pauvre couart !
J'auray robe, et or et argent.
Par ma foy il est mal content ;
Mais est-elle point retournée ?¹
Je suis payé de ma journée.
Pardonnez-nous ; jeunes et vieux,
Une autre foys nous ferons mieux.

1. Il doit dire cela en examinant bien la robe.

FIN DE LA FARCE DES DEUX SAVETIERS.

LA CONDAMNACION DE BANQUET

MORALITÉ

(XVI^e SIÈCLE, — RÉGNE DE LOUIS XII)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette Moralité singulière, que celle des *Blasphémateurs* nous semble seule dépasser en étendue, fut composée pour être une sorte d'enseignement en action contre tous les excès de la gourmandise. La manière dont elle fut publiée indique tout d'abord ce but.

C'est à la suite d'un manuel de sobriété qu'elle parut, en plusieurs éditions successives, cinq au moins, dont la plus ancienne, imprimée sans doute peu de temps après que la pièce eut été écrite, fut donnée en 1507 par Anthoine Vêrad¹.

Le manuel en prose auquel la Moralité et ses nombreuses scènes servent d'anneaux mérite que nous donnions son titre en entier : *La Nef de Santé, avec le gouvernail du corps humain, et la condamnation des Banquets à la faucon de la diète et sobriété, et le traicté des passions de l'âme.*

Quoiqu'un livre d'une composition si étrange, et si souvent réimprimé, eût fait sans nul doute un certain bruit, Du Verdier n'en parla pas dans sa *Bibliothèque française*; La Croix Du Maine dans la sienne se contenta d'en reproduire le titre sans nommer l'auteur, disant qu'il était incertain².

Deux cents ans plus tard, au XVIII^e siècle, on le connaissait. D'après Beauchamp, dans ses *Recherches sur les Théâtres de la France*, et d'après le duc de La Vallière, *Bibliothèque du Théâtre français*³, il s'appelait Nicolas de La Chesnaye. Comment l'avaient-ils su? Le livre lui-même, mieux examiné, le leur avait appris, dans un de ses recueils, ainsi que va nous le dire l'abbé Mercier de Saint-Léger, par une note qu'il avait écrite sur le magnifique exemplaire qui, de la Bibliothèque de l'académicien Ballesdens, sous Louis XIV, avait passé dans celle de Guyon de Sardières, puis chez M. de Solaime, dont le *Catalogue* reproduisait la note de l'abbé⁴.

La voici : « Ce Nicolas de La Chesnaye, dit-il après l'avoir nommé, doit être le même que *Nicolas de Querquetto*, dont Du Verdier, t. IV, p. 181, cite le *Liber auctoritatum* imprimé à Paris, aux dépens d'Anthoine Vêrad, en 1517, in-8°, dont voyez ma Notice dans le *Catalogue des Livres imprimés avec privilèges*. À la fin de cette compilation latine de Querquetto, on trouve un acrostiche latin qui donne *Nicolas de La Chesnaye*, et à la fin du Prologue

de la *Nef de Santé*, imprimé dès 1507, aussi aux dépens de Vêrad, il y a un acrostiche qui donne les mêmes noms, *Nicolas de La Chesnaye*. »

Cet acrostiche de la *Nef de Santé* ne nous apprend rien de plus, mais heureusement celui du *Liber auctoritatum* est accompagné de détails plus explicatifs. La petite pièce latine, placée à la fin du livre, et dont chaque vers a pour initiale une des lettres du nom de l'auteur, porte ce titre : *Ejusdem Nicolai de Quereto (sic) CATHOLICI SENSU PAVOROSISSIMO... lecturibus carmen exortativum.*

Ainsi nous savons quel était Nicolas de La Chesnaye. Le *Catalogue de la Bibliothèque Solaime* le faisait un médecin de Louis XII, et le long titre de médecin et de médecines, de malades et de maladies, qui se trouve dans la Moralité, ne le contredisait pas. Ce que nous venons de citer lui donne au contraire un complet démenti.

Nicolas de La Chesnaye n'était médecin ni du roi, ni de personne : il était professeur en l'un et l'autre droit, le droit civil et le droit canon, « professeur utriusque juris ». Nous ajouterons qu'il aurait pu être maître en bien d'autres choses : ce qu'il dit de la médecine prouve qu'il eût été capable de la professer, et quand il parle cuisine, on croit avoir affaire au premier des maîtres-cuiseurs, à Talliévent lui-même.

C'est par l'établissement de ce premier savoir qu'il prélude

De joyeux viveurs, Je-boy-à-vous, Picige-d'autant, Gourmandise, Friandise, Bonne Compagnie ont fait dessein de se bien régaler et Disner se fait volontiers complice. Ils mangent à étouffer, mais jusque-là rien de mal encore. Les Maladies qui les guettent, Apoplexie, Pleurésie, Épilepsie, Paralysie, etc., les laissent passer. Souper, de qui dépend la seconde table de la Journée, l'a tenu prêt et des mieux garnies. Quoique déjà repus, ils y accourent et s'en donnent comme à celle de Disner.

Alors les maladies n'y tiennent plus, elles tombent à bras raccourcis sur ces gloutons, et ne les renvoient que fort élopés.

Ils ne reviennent pas moins une troisième fois. Il y a chez Banquet de si beaux gais de nuit ! Ils y accourent d'autant plus empressés que le traître qui connaît son piège les y attire non demandant rien. Les Maladies, avec qui il compte de compte à demi, toucheront les profits. On festoie à outrance. Au dessert, « à l'issue », comme on disait, les maladies se démasquent et se ruent, le traître Banquet en tête, et, pour le coup, daubent si bien que quatre des gloutons, Picige-d'autant, Je-boy-à-vous, Gourmandise et Friandise restent sur le carreau.

1. Depuis, elle n'a reparu que dans le *Recueil de farces* de F. Lacroix, dans la Bibliothèque gauloise. Nous en suivrons le texte, en recourant parfois à celui de Vêrad.

2. *Biblioth. française*, de La Croix Du Maine, p. 927.

3. T. I, p. 80.

4. T. I, p. 143, n° 633.

De la part des Maladies, pareille attaque, même si violente, était de bonne guerre, mais de la part de Banquet, dont ils ont en l'Inde, c'est félonie. Bonne Compagnie, qui survit au massacre, va s'en plaindre au tribunal de dame Expérience qui lui fait bon accueil et lui promet justice. Des docteurs, pris parmi les plus autorisés de la médecine, Hippocrate, Galien, Avicenne, etc., sont convoqués. Le procès a instruit et dans toutes les formes.

La Chesnyse, professeur en l'un et l'autre droit, ne veut pas se retrouver impuissamment sur son terrain.

Tout se termine par une double condamnation. Souper, qu'on a compris dans l'accusation, est condamné à porter, rivés aux poignets, des anneaux de plomb, afin d'être moins lesté à porter des phtis trop lourds, et on lui enjoint de ne pas approcher de Dîner plus près de six lieues. Pour Banquet, l'arrêt est plus sommaire : il sera pendu, en qui s'exécute à l'instant, mais non toutefois sans que le pauvre diable se soit confessé avec force mêlé coupé!

La pièce fut-elle jouée? C'est probable. L'auteur y indique trop bien les jeux de scène et les accessoires, pour que la représentation n'ait pu précéder l'impression.

Les éditions, toutes répétées qu'elles fussent coup sur coup, n'auraient pas d'ailleurs suffi à lui faire la popularité qu'elle obtint, et qui fut très-grande. On dit, ce qui était le comble du succès populaire, jusqu'à figurer en tapisseries de haute lisse les principales scènes de la *Condémnation de Banquet*. M. Achille Jubinal en a retrouvé six qu'il a reproduites dans sa remarquable publication des *Anciennes Tapisseries historiques*, faite en collaboration avec M. Sansonetti.

Nous le répétons, une pièce qui n'ait pas été jouée n'aurait pas obtenu pareil honneur. Il paraîtrait que celle-ci fut même reprise. D'après le *Journal* manuscrit du *Théâtre français*, par le chevalier de Mouty, ouvrage malheureusement peu sûr, à cause de l'ignorance absolue où l'on est des sources où l'auteur a puisé, notre grande Moralité aurait reparu sur le théâtre dans les dernières années du même siècle. Sous la date de 1594, il écrit : « A l'hôtel de Bourgogne, reprise de la *Moralité de Banquet*. »

Nous n'avons plus, tout cela dit, qu'à laisser la parole à l'auteur dans l'espèce de prologue dont il a fait précéder sa pièce, pour expliquer dans quel but et par quels conseils il l'a faite :

Comment l'Acteur essayé en la Nef de Santé LA CONDAMNATION DES BANQUETS, à la louange de diette et sobriété, pour le prouffit du corps humain, faisant prologue sur cette matiere.

« Combien que Orace en sa *Poeterie* ait escrit : *Sunt in materia vestra qui scribitis apti sui verba*. C'est-à-dire : « Vous qui écrivez ou qui vous moquez de copier les anciennes œuvres, elisez matiere qui ne soit trop haute et ne trop difficile, mais soit seulement convenable à la puissance et capacité de vostre entendement. » Ce obstant, l'acteur ou compositeur de telles œuvres peut souventesfoies estre si fort requis et sollicité par plus grand que soy, ou par aucuns esprouvés amys, ou par autres

desquels les requestes luy tiennent lieu de commandement, qu'il est contraint (en obeyssant) mettre la main et la plume à matiere si elegante ou peregrine que elle transeede la summité de son intelligence. Et à telle occasion, moy, la plus ignorant, indocte et inutile de tous autres qui ne meslent de composer, ay prins la cure, charge et hardiesse, à l'ayde de Celuy qui *linguis infansim facit disertus*¹, de mettre par ryme en langue vulgaire et rediger par personnages en forme de moralité ce petit ouvrage qu'on peut appeller la *Condémnation de Banquet* : à l'intencion de villipender, detester et succinément extirper le vice de glotonnerie, crapule, ebriété, et voracité, et, par opposito, louer, exalter et magnifier la vertu de sobriété, frugalité, abstinence, temperance et bonne diette, en essayant ce livre nommé *la Nef de santé et gouvernal du corps humain*. Sur lequel ouvrage est à noter qu'il y a plusieurs noms et personnages des diverses maladies, comme Apoplexie, Epilepsie, Ydropisie, Jaunisse, Goutte et les autres, desquels je n'ay pas toujours gardé le genre et sexe selon l'intencion ou regles de grammaire. C'est à dire que en plusieurs endroits on parle à iceux ou d'iceux par sexe aucunsfoies masculin et aucunsfoies féminin, sans avoir la consideration de leur denomination ou habit, car aussi j'entens, en regard à la propriété de leurs noms, que leur figure soit autant monstrueuse que humaine. Semblablement tous les personnages qui servent à dame Expérience, comme Sobriété, Diète, Seignée, Pillule et les autres seront en habit d'homme et parleront par sexe masculin, pour ce qu'ilz ont l'office de commissaires, sergens et executeurs de justice, et s'entremettent de plusieurs choses qui n'offrent plus convenablement à hommes que à femmes. Et pour ce que telles œuvres que nous appellons jeux ou moralitez ne sont toujours faciles à jouer ou publiquement représenter au simple peuple, et aussi que plusieurs ayment autant en avoir ou oyr la lecture comme veoir la representation, j'ay voulu ordonner cest opuscule en telle façon qu'il soit propre à demonstrier à tous visiblement par personnages, gestes et parolles sur eschauffant ou autrement, et pareillement qu'il se puisse lire particulièrement ou solitairement par manière d'estude, de passe-temps ou bonne doctrine. A ceste cause, je l'ay faict² de petites phrases, commentacions ou rasons, tant pour elucidier ladite matiere comme aussi advertir le lecteur, des acteurs, livres et passages, desquels j'ay extrait les negations, histories et autoritez inserées en ceste presente compilation. Sufisist tant seulement aux joueurs prendre la ryme tant vulgaire que latine et noter les regles pour en faire à plain demonstration quant bon semblera. Et ne soit paine ou molesté au lisant ou estudiant, pour information plus patente veoir et perscruter la totalité tant de prose que de ryme, en apportant toujours et pardonnant à l'imbecilité, simplicité, ou inscience : du petit Acteur. »

1. « Recit éloquentes les langues des enfans. »

2. « Garni. »

LA

CONDAMNACION DE BANQUET

MORALITÉ

PAR NICOLAS DE LA CHESNAYE

LE DOCTEUR PROLOCUTEUR commence.

*Non oculus saturatur visu,
Sed nec auris impletur auditu.
ECCLESIASTES, primo capitulo :
Non saturatur oculus visu, etc.*

Salomon dit que l'œil de l'homme humain,
Soit de Romain ou d'autre nation,
N'est assusy ¹, en voyant soir et main,
Pays loingtain, edifice certain,
Palais haultain, pour recreation;
L'affection, pour occupation,
Ou action de joye et de plaisance :
Messoubz le ciel n'a jamais suffisance.

Tousjours voulons veoir
Blanches ou vermillies,
Ouyr et sçavoir
Choses nonpareilles;
Les yeux, les oreilles,
Selon que j'entens,
Ne sont pas contents.

Ce nonobstant, pour leur donner
Quelle briefve refection,
Avons bien voulu ordonner
Aucune compilation,
Dont la clerc narration,
Les signes, les mots, la sentence,
Bailleront bonne instruction
A ceuz qui nous font assistance.

Pour vous plus à plain informer
De ce qui sera recité :
Nous desirons de reformer
Excès et superfluité,
En detestant voluosité ²,
Qui consume vin, chair et pain,
Recommandant sobriété,
Qui rend l'homme legier et sain.

Medecine consent assez
Qu'on doit disner competemment ³;
Car l'estomac point ne casse
Pour disner raisonnablement.

1. C'est la première forme d'*assusy*, qui y trouve son étymologie. N'être pas assusy, assusy, c'est n'être pas à sa suffisance.

2. Gourmandise, « science de la gaulie », gaul, dont Martial a dit, le voyant tant inventer : *Agrosque gauli est*.

3. « A sa suffisance. » Les Anglois ont encore dans le sens de suffisamment l'adverbe *competently*.

Or faut-il soupper sobrement,
Tant les druz ⁴ que les indignes,
Sans bancqueter aucunement,
Car bancquet fait tuer les gens.

Salezbe que manger à oultrance
Destruit les gens et moult peut nuire ;
Mais la vertu de temperance
Fait l'homme priser et reluyre.
Tous ces propos orrez deduyre,
En escoutant et parlant bas :
Et pourtant veuillez vous conduyre
Paisiblement sans nulz debas.

Après ces mots, se retirera le Docteur et se ira seoir jusques à ce qu'il viendra faire son sermon. Et Dieu vient en place, qui dit :

DINER.

Quand Polemo venoit de son solas,
De divers mestz tout replet et tout las,
Il faisoit lors bon veoir sa contenance ⁵.

SOUPPER.

Xenocrates, qui ne l'espargna pas,
Discrettement refrena ses repas
Par ung sermon de douce consonnance ⁶.

BANQUET.

Bieu peut gaudir, qui à foison chevance ⁷.

DINER.

Le gent gaudisseur ⁸
Devoit, de lieu seur,
Prendre sa doulecur,

1. « Les bien fournis. » On en avoit fait l'adverbe *druz*, pour richement. Ainsi Froissart dans une de ses poésies :

*De payz les plus fraques dadas
Druz porties.*

2. L'histoire de Polemo, gaudisseur de Athenes, est escripte au six liyre de Valere, au chapitre : *De medicinae veterum aut farsinae*. (Note de l'auteur.) Valere, c'est Valere Maxime, avec son liyre *Facturus dictoribus memores oblitus Liber avarum*. Au liv. VI, ch. 22, il y est en effet parlé de l'athénien Polemon et de ses débanchées de gourmand. (Note de l'auteur.)

3. C'est Xenocrates dans Valere Maxime, qui, en sa qualité de philosophe, vint secourant Polemon et le convertit à plus de sobriété.

4. « Qui a richesses à foison. » Ce mot chevance est encore dans La Fontaine.

5. Nous dirions « le gentil viveur ».



Je fais plusieurs biens dissiper.
Et hors heure boire et manger

LA
CONDAMNATION DE BANQUET

M. BAUJÉ

ACTE DE LA CHŒSAYE

De tout ce que j'ai vu, j'ai vu
Tout le monde tapé, le monde
Sans banque, les autres, sans
Car le tapé, c'est la mort, c'est la

— 100 —

Soixante que j'ai vu, j'ai vu
Destriné, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu
Mais la vertu de la justice
Fut l'homme pris, et c'est
Tous ces propos, et c'est
En esoutant, j'ai vu, j'ai vu
Et pendant, vendez, vendez
Paisiblement, sans tapé, sans

*En l'occurrence, on a vu l'acte de
justice, de quel côté, de
quel côté, en place, qui dit*

— 101 —

grand P. d'ou venant de son
De devant, de tout, de tout
L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

— 102 —

Xenocrate, qui dit, l'acte, j'ai vu
D'ou venant, de tout, de tout
L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

— 103 —

Bien, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu
D'ou venant, de tout, de tout
L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

— 104 —

Le grand, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout

L'acte, j'ai vu, j'ai vu, j'ai vu

D'ou venant, de tout, de tout



LA CONDAMNATION DE BANQUET

BANQUET

Je fais plusieurs lieux dissiper,
Et lors heure boire et manger



Sa joye et son bien.

SOUFFER.

Mais le bon Docteur,
Parfait orateur,
Sans estre flatteur,
Luy remonstra bien.

BANQUET.

Doctrine vault, mais on ne seait combien.

DISNER.

Quant Luculus, pour festoyer Pompée,
Rendit si fort sa famille entrapée¹,
Le cuisinier devoit bien estre habillé².

SOUFFER.

Par Plutarque, la chose est designée;
Car il escript que, pour une disnée,
Il exposa jusqu'à cinquante mille³.

BANQUET.

Pecune doit toujours estre mobile.

DISNER.

Plusieurs ont esté,
Yver et esté,
Qui ont fort gousté
Des fruitz de la terre.

SOUFFER.

S'il en est planté⁴,
C'est grant lascheté,
Blasme ou elicheté,
Les tenir en serre.

BANQUET.

Où les biens sont, illec il les fault querre.

DISNER.

Laissons les acquerans acquerre,
Laissons monter les haultz montans;
Puisqu'il n'est plus discord ne guerre,
Rien ne devons estre doubans.

SOUFFER.

Mais que nous fault-il?

DISNER.

Passetemps.

SOUFFER.

Comme quoy?

DISNER.

Entretènement⁵,

Frequenter les gens esbatans,
Pour vivre plus joyeusement.

1. « Mît dans un si fort embarras (entrapé) les gens de sa maison. » *Fénelon* est ici tout à fait dans le sens latin de *faucibus*, qui s'étendait à tout, dans une maison, même à la domesticité.

2. Luculus, comme dit Plutarque en son livre *De Viris Illustribus*, étoit excessif en convie, et quant il vouloit soupper en un lieu nommé Appolin, le repas estoit cinquante mil.

(Note de l'auteur.)

3. Sous-entendu *restorées*.

4. « Abondance, plénitude. »

5. « Par une dépense bien entretenue. » Le mot *entretènement*, avec ce sens « de grosse dépense », n'est resté que dans ses vulgaires dérivés : *entreteneur*, femme *entreteneuse*, etc.

BANQUET.

Qui passe temps joyeusement,
Ne commet point de villennie;
Mais Passetemps, presentement,
Est avec Bonne Compagnie.

SOUFFER.

Iz mainent très-joyeuse vie,
Soir et matin, sans repos prendre.

DISNER.

De les trouver j'ay grant envie,
Pour leurs condicions apprendre.

BANQUET.

Le cueur humain doit toujours tendre
A veoir quelque nouvelleté.

SOUFFER.

A subtiles choses entendre,
Le cueur humain doit toujours tendre.

LE FOI.

Ces trois folz ont grant volonté
De chercher leur malle meschance¹.
Quant on a bien ris ou chanté,
A la fin fault tourner la chance. *
Ha! vous voulez avoir plaisance?
Bien vous l'aurez pour ung tandis²;
Mais gens qui prennent leur aisance,
Se retrouvent les plus maudis.

BONNE COMPAGNIE, *gorrière*³ *demoiselle*, se tire avant,
avec tous ses gens en bon ordre, et dit :

Arriere, chagrins et marris⁴!
Car je ne quiers que plaisans ris,
Et de tous esbatz abondance.

GOFRMANDEISE, *femme*.

Et, moy, le gras beuf et le riz,
Chappons et poultetz bien nourris,
Car de la pance vient la dance⁵.

FRIANDEISE, *femme*.

Bon fait, attendant le disner,
D'ung petit pasté desjeuner,
Pourveu qu'il soit chault et friant.

PASSETEMPS, *homme*.

Riens, riens! toujours solas⁶ mener;
Jouer, chanter, dancier, tourner,
En babillant et en riant.

1. « Mêle chance. » Il y a *pitoyance* ici : « meschance » ou *malheur*.

2. « Pour une fois. » Le mot *tant*, d'où vient *tantôt*, avait le sens que nous donnons lui à ce dernier. V. les *Récréations philologiques* de Génin, t. I, p. 283.

3. « A la mode, à la grand'pierre. »

4. « Gens fâchés. »

5. Proverbe qui est resté dans le peuple et qu'on trouve déjà dans le *Grand Testament* de Villon (M. 23) :

At fait quelque s'en récompense
Qui est rempli sur les chausures;
Car de la pance vient la dance.

6. « Flâner. » Vient mot que conserva le style marotique et que nous avons déjà bien souvent rencontré.

JE-BOY-A-VOUS, *homme*.

Cela ne vault pas ung neret ¹,
Mais vin vermeil et vin eleret,
Pour arrouser la conscience.

JE-PIEGE-D'AUTANT ², *homme*.

Je prise mieulx le muscadet ³ ;
Quant on en verse plain godet,
Je le prens bien en pascience.

ACOUSTUMANCE, *femme*.

Quiconque ung train encomence,
Soit de mestier ou de science,
D'exercice ou de nourriture,
Laisser n'en peut l'experience,
Car nous avons clere apparence
Que coustume est autre nature,
Non pas nature proprement
Touchant nature naturée,
Mais ung train tenu longuement,
C'est quasi nature alterée.

BONNE COMPAGNIE.

Il faut commencer la journée.
Sus, je vous ordonne qu'on fine
D'une tostée enluminée ⁴.

JE-BOY-A-VOUS.

Et de bon vin,

BONNE COMPAGNIE.

Quarte ou chopine.

JE-PIEGE-D'AUTANT.

Tantost vous en feray l'amas.

BONNE COMPAGNIE.

Et, au surplus, qu'on nous propiee ⁵
Deux platz de prunes de Damas ⁶.

Ce premier repas se fera sur une table ronde ou carrée, et se la main est qu'on ne puisse fier de prunes, il faut prendre prunes seiches ou en faire de cire qui auront forme et couleur de Damas.

GOURMANDISE.

Il faut remplir noz estomacz
Soit de trippes ou de jambon.

1. Pour soûver, « en son » ; c'est ainsi que cette monnaie de cuivre, si vite usée par l'usage, était appelée chez le peuple ; par contre, il appelait « blanc » la petite monnaie d'argent qui servait le son.

2. « Je me fais fort, je donne caution (p'érge), que je boirai autant de cognac que l'un en boira pour moi. »

3. Vin fait avec le muscadet, France muscadet.

4. « Qu'on finisse par une rôtie bien colorée. » On la mettait au feu du kump passé de main en main et elle restait à celui ou celle pour qui l'on buvait. C'est de ce mot *tostée*, et de cet usage, qu'est venu tout. Dans Jehan de Sainct, ch. LXXX, on trouve entre autres friandises : « De la tostée à la poudre de Dor, de vin blanc, et ypercas au muscadet. » De cette coutume de la table était aussi venue l'expression « souffler la rôtie » pour « bien boire ». C'est moy, dit d'Assoucy en ses *Arctures*, ch. 18 :

C'est moy qui souffla la rôtie,
Et qui beuvait plus à ypercas.

5. « Qu'on nous présente, qu'on nous serve. » C'est le sens que la proprement latin a dans Plaut et Terence.

6. Le premier de Damas nous avait été apporté, au temps des croisades, du pays dont il gardait le nom. V. Le Grand d'Assy, *Vie privée des Français*, t. 1, p. 269.

FRIANDISE.

Fy ! fy ! C'est pour Jehan ou Thomas ¹ :
Il me suffist de pou ² et bon.

JE-BOY-A-VOUS.

Voicy belle provision :
Pastez, prunes, pain, vin et tasse.

BONNE COMPAGNIE.

Chacun preigne sa porcion,
Puisqu'il y a viande en place.

JE-PIEGE-D'AUTANT.

Et comment Gourmandise amasse
Ces prunes, pour les enfourner !

JE-BOY-A-VOUS.

Elle a mangé une lymcée.

BONNE COMPAGNIE.

Paix ! paix ! il n'en fault mot sonner.

PASSETEMS.

Gente dame, pour vous donner
Ung peu de resjouissement,
Quelque dance veulx ordonner
S'il vous plaist ?

BONNE COMPAGNIE.

Tost, legierement.

PASSETEMS.

Pour commencer l'esbatement,
Ça, Friandise, ma mignonne,
Je vous vueil mener gentement,
S'il ne tient à vostre personne ?

FRIANDISE.

A vostre gré je m'abandonne,
En tout honneur, sans mal penser.

PASSETEMS.

Qui à villennie s'adonne,
Jamais pas ne puidt il passer !

Il la prend par la main.

Quant ainsi voyz vous liens par la main
Et voyz vostre visage humain
Plus doux que d'une Magdaleine,
Il me souvient du joyeux train
De Paris, qui ronge son train
Tant est surpris de dame Helaine ³.

FRIANDISE.

Et quand je voyz le doux ymaige
De vostre gracieux visage
Où il y a beaulté foison,
Il m'est advis, eu mon courage,
Que je face le personnage
De Medéc, et, vous, de Jason ⁴ ?

1. Le jambon (fait au effet le mets populaire et rustique. Dans les *Ygiles de Charles VII*, « le leau et gros jambon » est ce que Lehour regrette de ne pouvoir plus manger. Gourmandise, qui mange tout glotonnement, s'en satisferait bien ; tout à l'heure, elle avale une limace.

2. « Pou. »

3. Paris, fils du roy Priam, ravit Helaine, femme de Menelaus, roy de Lacédemonie. (Note de l'auteur.)

4. Jason se avanta de Medéc, et, par le conseil d'elle, menagista la Toison. Ces misterres sont traictées en l'*Hydure de Troie*.

BONNE COMPAGNIE.

Sus, sus, sodeuez une chanson :
Si verrez quelque sault gaillard !

PASSETEMPS.

Tantost monstreray la façon
De dancier sur le nouvel art.

Est à noter que, sur l'eschoffault ou en quelque lieu plus hault, seront les instrumens de diverses façons, pour en jouer et diversifier, quant temps sera. Et sur ce present pastizage pourront jouer une basse dance assez briefve¹, puis dira Diner :

DINER.

Il nous fault tyrer ceste part,
Où sont toutes joyusetez ;
Bonne Compaignie y depart
Ses jeux et graciusetez.

SOUPPER.

Tous troys avons les vouleitez
De la suyvir² à toute instance.

BANCQUET.

Ung beau salut luy presentez,
Pour impetrer son acointance.

DINER.

Je prie à la divine Essence,
Qu'elle tienne en convalescence³
La dame et son estat notable.

BONNE COMPAGNIE.

bien gard les seigneurs d'excellence !
Venez goustier de l'opulence
Des biens qui sont à ceste table ?

SOUPPER.

Pardonne z-nous, demande louable,
Se à vostre logis honorable
Sommes venus sans inviter ?

BONNE COMPAGNIE.

Cela, ce n'est chose agreable.
Toutesfois, il est raisonnable
Que je oye voz noms reciter.

DINER.

J'ay nom Disner.

SOUPPER.

Et, moy, Soupper.

BANCQUET.

Et, moy, Bancquet, gent et legier.

DINER.

Pour gens à table occuper,
J'ay nom Disner.

SOUPPER.

Et, moy, Soupper.

BANCQUET.

Je fays plusieurs biens dissiper
Et hors heure boire et manger.

DINER.

J'ay nom Disner.

SOUPPER.

Et, moy, Soupper.

BANCQUET.

Et, moy, Bancquet, gent et legier.

BONNE COMPAGNIE.

Telz hostes doit-on bien logier :
Iz sont de prix et de valleur.
Or, sus, mes gens, sans plus songier,
Faictes-leur boire du meilleur ?

DINER *presnt la lause.*

Vostre vin a belle couleur.

*Passetemps, Je-boy-à-vous et Je-pleige-d'autant leur
baillent les lauses.*

SOUPPER.

La saveur vault encores mieulx.

BANCQUET.

C'est vin pour guerir de douleur
Et pour enluminer les yeulx.

DINER.

Dame de maintien gracieux,
Dietes, sans penser à nul vice,
Qui sont ces cueurs solacieux
Qui vous font honneur et service ?

BONNE COMPAGNIE.

Tantost en aurez la notice¹ :
Vez cy Passetemps, au plus près ;
Je-boy-à-vous, homme propice,
Et Je-pleige-d'autant après.

Elle les montre.

Vez cy la frisque Friandise,
Qui au plat gentement s'avance ;
Vez cy la gloute Gourmandise,
Et puis vez cy Acoustumance.

DINER.

Pour Dieu ! n'ayez à desplaisance
Se de leur estat enquerons ?

SOUPPER.

Ce sont gens de resjouissance.

BANCQUET.

Iz sont telz que nous les querons.

DINER.

Ma dame, nous vous requerrons
Que vers nous fariez le retour ;
Car tous troys certes desirons
De vous festoyer tour à tour.

BONNE COMPAGNIE.

D'y prendre repas et séjour,
La chose point ne me desplait :

que a encript Guido de Columas, et aa paraxant, Omere, Virgile, etc. [Note de l'auteur.]

1. Les « basses dances » étaient pour les compaignes, les « hautes dances » pour les laicteurs. Parmi les premières, on préférait lors la *gaulerie*, la *soite*, la *passer*, etc.

2. Cette forme du mot *avere* est du temps, mais ne lui survécut guère.

3. « Bonne santé, vigueur. » Rabelais a dit dans le même sens B. ch. xxii : « Et par ce moyen fut guarz, et reduyet à sa premiere convalescence. »

1. « La consistance, » de latin *satiss*.

Employer y voulours ce jour,
Mes gens et moy, paisqu'il vous plaist.

DINER.

Chez moy viendrez sans plus d'arrest,
Car je vueil commencer la feste.

BONNE COMPAGNIE.

Je le vueil bien.

DINER.

Tout y est prest,
En salle plaisante et honneste.

SOUPPER.

Ma dame, sachiez que j'appete ¹
Vous avoir au second repas ?

BANCQUET.

Et le dernier tour me compete ² :
Vous y viendrez, ne ferez pas ?

BONNE COMPAGNIE.

Ouy, nous yrons pas à pas,
Prendre refection humaine.

DINER.

Dame bien faicte par compas ³,
Vous plaist-il bien que je vous maine ?

Il l'emmanche par-dessous le bras, et Soupper et Bancquet se retirent.

BONNE COMPAGNIE.

Pour moy prenez beaucoup de paine,
Mais il sera remboursé.

DINER.

Veez cy mon logis et demaine ⁴ ;
Veez cy l'estat tout préparé.
Or sus, Escuyer modéré,
Et vous, Escuyer profitable,
Avez-vous si bien labouré ⁵,
Que tout soit prest pour soir à table ?

Notez que l'Escuyer, le Cuisinier et les deux Serviteurs sont du commun, et serviront aux trois, etc.

L'ESCUYER.

Viande avez moult delectable,
Bonne saulee et bonne vinée.

LE CUISINIER.

Pour brigade douce et traictable,
Viande avez moult delectable.

LE PREMIER SERVITEUR.

Et si avez servant notable,
Eu moy qui ay myne affinée.

LE SECOND SERVITEUR.

Viande avez moult delectable,
Bonne saulee et bonne vinée.

1. « J'ai appétit, désir. »

2. « Me rivaliser, eût de ma compétence (compétit). »

3. « De la façon la plus accouplée, la plus régulière, comme au compas. »

4. « Pontalier. »

5. « Travailleur, » de *laborare* latin.

DINER.

Or, sus, l'eau est-elle donnée ¹ ?

Font semblant de lever.

L'ESCUYER.

J'en sers, comme escuyer de bien.

DINER.

Veez cy vostre place assignée,
Ma dame ?

BONNE COMPAGNIE.

Je le vueil très-bien.

DINER.

Passetemps, valeureux crestien,
Prenez vostre lieu cy de costé,
Et puis chascun prengne le sien,
L'ung après l'autre, costé à costé.

BONNE COMPAGNIE.

Cy sera la place de l'hoste.

DINER.

Ha, je feray bien, n'en doutez.

LE FOL.

Mais où sera moy et marotte ?
Devous-nous estre deboutez ?

DINER.

Apportez l'assiette ², apportez ?

L'ESCUYER.

Mais quoy ?

DINER.

Frictures à foison,
Brouet, potaiges, gros pastez,
Beau mouton et beef de saison.

LE FOL.

Se les gens de vostre maison
Ne vous servent selon raison,
Ils auroit de ceste massue.

DINER.

N'oubliez pas le gras oysou,
Le cochou et la venoison,
Quelque entremetz, et puis l'ysseu ³.

1. C'est par là que l'on commençait même avant de s'asseoir à table; aussi, comme l'eau était le premier chose servie au repas, disoit-on pour désigner le sou du cur qui l'annonçait lui-même, « corner l'eau ». On lit par exemple, t. I, ch. xxxvi, du *Perceforest* : « Temps estoit de manger, les trompettes couraient l'eau en plusieurs lieux. » Tous les détails de l'eau cornée, apportée, etc., et du repas commençant ensuite, se trouvent dans le *Discours* :

A la cort (vous) est l'eng (l'eau) corne,
Et li corne l'eng appellee ;
Quand est l'eng si corne asis.

2. C'était le premier service, qu'on appelait ainsi parce qu'il se servait après qu'on s'était assis et que les maîtres d'hôtel avaient, comme on lit dans le *Ménagier* (liv. II, ch. iv), « ordonné l'assiette ». Dans ce même ouvrage, au même chapitre, « assiette » est toujours donné comme synonyme de premier mets; dans le *Livre de cuisine* de Taillevent aussi, il indique au *Banquet de monsigneur d'Estampes* : « pour premiere assiette : chapons au beurt de herbe, poelés aux herbes, choix nouveus, et puis la venison. »

3. « Le dessert, la dessert, la sortie de table. » Ce mot « isseu » se trouve avec cette acception dans l'ordonnance de janvier 1563, faite pour prévenir le trop-grand luxe dans les repas,

LE CUISINIER.

Ca, gallans, de la retenue !
Ne voulez-vous rien despescher ?
Servez troys metz d'une venue ?
Si trouveront niceux à maseber.

Le Cuisinier aura ses metz tous prestz sur quelque autre table et les baillera aux servans.

L'ESCUTIER.

Je voy doneques ce plat coucher
Dessus la table promptement,
Et le poser honnestement,
Affin qu'ilz y puissent toucher.

LE PREMIER SERVITEUR.

Puis qu'il fault les metz approcher,
En servant gracieusement,
Je voys doneques ce plat coucher
Dessus la table promptement.

LE FOL.

Je ne cesse de me moucher,
Affin d'estre plus acttement,
Mais compte on ne fait nullement
De moy non plus que d'ung vacher.

LE SECOND SERVITEUR.

Je voys doneques le plat coucher
Dessus la table promptement,
Et le poser honnestement,
Affin qu'ilz y puissent toucher.

DINER.

Ma dame, je vous veuil trencher ?

BONNE COMPAGNIE.

A vostre plaisir.

DINER.

Or, ledez,
Dea, il ne fault pas tant prescher.
J'eniens que tous y adrenez.

PASSI-Temps.

Amplement nous entretenez.
Voicy beaulx metz friaus et doux.

DINER.

Versez du vin et leur donnez
Du fin meilleur ?

LE PREMIER SERVITEUR.

Ce ferons-nous.

JE-BOY-A-VOUS.

Seigneur hoste, je boy à vous !

DINER.

Et je vous pleige ¹ tout contant !

BONNE COMPAGNIE.

Mes amys, je boy à vous tous !

JE-PLEIGE-D'AUTANT.

Quant à moy, je pleige d'autant !

note deux des noers et des Rites : « Le roi y ordonne qu'en quelques nopces, banquetts, fraiis ou tables privées n'y ait plus de trois servans, à servir les entrées de table, puis la chair on pisse, et final-ment l'issue. »

1. V. une des notes ci-dessus.

FRANÇOISE.

Passetemps joyeux et bruyant,
Pour moy ung petit ragouter,
S'il y a rien de bien friant,
Vous me le deussiez presenter ?

PASSI-Temps.

De cela ne vous fault doubter ;
Je feray vostre remonstrance.

GOURMANOISE.

Quant à moy, je veuil bien bouter ²,
Boire et manger jusqu'à oultrauce.

LE FOL.

Iz ont le meilleur temps de France,
Sans soucy, sans melencolye.

AGOSTURANCE.

Il n'y fault que perseverance,
Et c'est le point où je las lye.

Notez que Soupper et Bancquet les espient par quelque fenestre haute.

SOUPPER.

Vela une feste joye !
Iz ne se sçavent contenir.

BANQUET.

Qui trop en prend, il fait folye :
Cela ne se peut maintenir.

SOUPPER.

Si fort son estomac fouruir,
N'est pas pour avoir ailegance.

BANQUET.

Laissez-les devers nous venir ;
Nous en aurons brief la vengeance.

Notat que les Maladies se viennent icy presenter en figures hydeuses et monstrueuses, embastouades ³, et habillées si estrangement, que à peine peut-on discernar si ce sont femmes ou hommes.

APPOPLEXIE.

Regardez bien ma contenance,
Puis enquerez de mon renom,
Affin qu'en ayez souvenance :
Appoplexie, c'est mon nom.
De tous sens et de motion
Je prive le corps qui est beau ;
Mais c'est pour l'oppillation ⁴

1. « Remettre en goût. »

2. « Pousser, aller toujours de l'avant. » Rabelais [Ile. V, ch. xxiv] dit dans ce sens : « Boutons, boutons, passons oultre » et Viret dans la *Moraliété des excess de maintenant* :

Comme redement le me toutes.

Du mot bouffe, dans le sens de « pousser », qu'il avait aussi pour les plantes et les brurs, est venu « boutons, bouter ». »

3. « Armées de bâtons. » Et, dit La Fontaine, avec le même sens, dans la *Chatte métamorphose en femme*,

Et faisoient embastouades,
Jamais vous n'en verrez les moitres.

On verra tout à l'heure que ces bâtons serviroient.

4. « Obstruction. » Ce mot est dans Ambroise Paré [Ile. XXIV, ch. xxxix] : « Par opilation des reins, qui ferment et bouchent les pores. »

Des ventriculles du cerveau.

PARALISIE.

Aussy, fais-je du bruyt nouveau ;
Moy, Paralisie, aygrement :
Les nerfs, qui sont dessoubz la peau,
Je mollifie lourdement.
Le sentir et le mouvement
Je desreigle, quand je les touche :
Là se treuvent finalement
Ceux qui font les excès de bouche.

EPILEPSIE¹.

Et moy, qui suis Epilepsie,
Dois-je pas avoir renommée ?
Je suis la seur d'Appoplexie,
Qui s'est premierement nommée :
Par moy est la teste estonnée,
Par moy tous yeux sont en debatz ;
Par moy ont la malle journée,
Gormans qui prennent leurs esbatz.

PLEURISIE.

Pleuresie revient en place,
Qui est ung mal fort redoubté.
Je fais mourir en brief espace
Bien souvent le plus hault mouté.
Es penacules du costé
Une apostume metz et conche² :
Par ainsi sentent ma dureté,
Ceux qui font les excès de bouche.

COLEQUE.

Et que direz-vous de Colicque,
Passion de travail comblée ?
C'est la très plus melancolique,
Qui soit en toute l'assemblée.
Dedans collon³ je suis collée,
Qui est l'ung des boyaux plus bas :
Par moy ont la pance troublée
Gormans qui prennent leurs esbas.

ESQUINANCIE.

Sachez que plusieurs maux je forge,
Moy, Esquinancie l'influmaine,
Car je prens les gens par la gorge,
Et souvent à mort je les maine,
Au boyre, manger et alayne,
Le chemin je forclos⁴ et bousche,
Et fais mourir de mort vilaine
Ceux qui font les excès de bouche.

YDROPSIE.

Ydropsie fait terreur,
A veoir sa façon destructive ;

1. « Épilepsie. » On dit aussi *epilepsie*, comme Escl. Des-champs : « Je voudroye qu'ils lassent meses du mal d'epilepsie. » On appelle encore *epilepsie*, l'espece d'epilepsie à laquelle sont sujets quelques oiseaux, tels que le saumonnel, le rouge-gorge.

2. « Je mets profondément au alces, une flexion, dans le tissu cellulaire de côté. » Ambroise Paré dit « passucule », comme on dit encore *sup. inf. bus* (liv. 3, ch. 11) : « l'épiderme, le vrai cuir, le ponsicle charnu », mêlé avec la grasse.

3. On sait que c'est le gros intestin.

4. « Je barre, je ferme un debatz. »

Et dit-on que je suis erreur,
Dedens la vertu unitive ;
Par matiere dessicative,
Les povres paciens combas,
Et fais mourir de mort hastive
Gormans qui prennent leurs esbas.

JACUISSE.

Et moy, on m'appelle jaunisse,
Ictericus, en latin :
Combien qu'on me repoute nice¹,
Si fais-je merveilleux lutiu²,
Peau blanche comme parchemin
Rends descoulourée et farouche³.
Ainsi passent par mon chemin
Ceux qui font les excès de bouche.

GRAVELLE.

Est-il de moy quelque nouvel'e,
Qui suis ung morbe official⁴ ?
Medecins m'appellent Gravelle,
Torment assez especial.
Par faulte d'empir l'urinal,
Mes suppos renverse et abas,
Et metz en detrimet final
Gormans qui prennent leurs esbas.

GOUTTE.

Que direz-vous de moy la Goutte,
Qu'on dit Girage⁵ ou Artetique⁶ ?
En mon cas homme ne voit goutte,
Tant soit medecin autentique.
Je suis podagre sciatique,
Pire que n'est la poignant⁷ monche :
Dieu seait comment je poins et picque
Ceux qui font les excès de bouche !

APPOPLEXIE.

Quant nous sommes tous ensemble
Autour d'ung povre corps humain,
Respondez-moy, que vous en semble,
N'est-il pas cheut en boune main ?

PARALISIE.

Corps qui est trop farcy de sain⁷,
De vin, de pain, de chair friande,
Ne peut estre longuement sain,
S'il ne digere sa viaude.

SOMMEIL.

Et Banquet sera avec lay.

Voicy les gens que je demande :

1. « Nièce, sotté. »

2. « Trouble, ravage. »

3. « De couleur fauve, comme celle des bêtes farouches. »

4. « Une maladie (morbe) s'attaquant aux parties principales. » On les appelle en effet « officielles », comme on voit dans Mueville, fol. 1. Rabelais devait s'amuser de cette importance donnée à la gravelle, « morbe official », et à ses suites quand il a dit (liv. 1, ch. 12) : « Le pot à pisser est un officiel. »

5. C'est-à-dire *chagrin*. C'est la goutte des mains, comme a podagre la goutte des pieds.

6. « Arteriale. » C'était le nom technique qu'on donnait à la goutte. A. Paré, liv. XX, ch. 11 : « De la maladie arteriale, dite vulgairement goutte. »

7. « Sain, grasier. » Ce mot n'est resté que dans *saoufrier*.

Dieu gard ces nymphes desbiffées ¹ !
Si pour quelque chose vous mande,
Y viendrez-vous bien eschauffées ?

EPILENCIE.

Mais que nous soyons estoiffées
De nos bretelles ² et bastons,
Nous y troterons comme fées,
Ou comme garoux ou luyous ³.

SOUPPER.

Bancquet et moy, nous attendons
Bonne Compagnie et ses gens,
Lesquels festoyer entendons
De tous metz gracieux et gens :
De leur santé sont negligens,
Et pourtant chastier les fault ;
Si veuil que soyez dilligens
De leur faire ung petit assault.

FLEURENE.

Mais voulez-vous que, de plain sault,
On les face morts tresbucher,
Ou qu'on les envoie en lieu chaui,
Tous malades, pour eulx coucher ?

SOUPPER.

Premier, il vous fault embuscher
En mon logis secrettement ;
Et puis je vous yray haucher ⁴,
Pour commencer l'esbatement.
Lors viendrez-vous soudainement
A l'estourdy frapper sur eulx,
Pour leur montrer visiblement
Que long Soupper est dangereux.

COLERQUE.

D'autant qu'ilz sont beaulx et joyeux,
De tant les ferons plus cornars ⁵ ;
Voyre, pardien, si roupieux ⁶,
Qu'ilz s'enuifuroient comme renars.

ESQUINANGIE.

Vous les verrez, de toutes pars,
Partir dehors, comme esgarez.
Je croy qu'ilz seront bien espars,
Esparpillez et separez.

SOUPPER.

Quant temps sera, vous y viendrez,
Et besongnerez sans les craindre.

BANCQUET.

A moy aussi vous ne faldrez,

Pour les paracliver de pauidre ?

YDROPIE.

Sans rien dissimuler ne faindre,
Seront rencontrés face à face !
J'ay bien espoir de les contraindre
A tantost vuyder de la piace.

SOUPPER.

Oh ! il souffist, le temps se passe :
Vous frapperez sur les manteaux ?
Je voys, tandis que j'ay espace,
Appointer mes billebataeux ¹.

BONNE COMPAGNIE.

Or ça, reboutons noz consteaux,
La disnée est bien acomplye.
Faites oster tables et trecaux,
Mon hoste, je vous en supplie ?

DIGNER.

Ma dame Bonne Compagnie,
Maistresse d'excellent degré,
Vous et vostre belle mesgnye,
S'il vous plaît, vous prendrez en gré ?

LE POÛ.

Saint Jehan ! vous m'avez bien monsté
Que je suis fol totalement ;
Au moins, si j'eusse rencontré
Ung voirre de vin seullement !
Ne suis-je pas bien acousté ?
Je ne sçay comment on l'entend ;
Puisque je n'ay rien impetré,
Je iray jouer au mal content ².

BONNE COMPAGNIE dit Genes.

Mon Dieu, qui, au commencement,
Le monde soubz le firmament,
Si richement ediffa,
Des biens dont avons largement,
Te mercions presentement
De bon cuer.

JE-BOY-A-VOUS et JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Deo gratias.

JE-BOY-A-VOUS.

Dien, qui, par lonables façons,
De cinq pains d'orge et deux poissons
Grant multitude sacias ³ ;
De tes viandes et beaults dons
Humblement graces te rendons
De bon cuer.

PASSETEMPS et JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Deo gratias.

1. « Défaites, ayant mauvaise mine. » *Sensé*, lit-on dans la *Fable des Chomestres*.

2. « De nos petites épées. » La *brette*, dont le nom s'est tiré que dans son dérivé *bretteux*, était une épée bretonne. Du nom de cette brette qui servait à l'endousser est venu le mot *brette*.

3. « Laites et loups-groues. »

4. « Appeler. » Cet appét des repas, dîner ou souper, se faisait, comme nous l'avons vu, avec un cue. De ce mot *Aucher*, on l'appelle *haucher*, ou l'imital en soufflant dans ses mains ; c'est ce que Rubens (liv. 1, ch. vi) appelle « haucher ou passer ». *Haucher* (liv. 1, ch. vi) appelle « haucher ou passer ».

5. « Bédécules. »

6. « Bouteux, confus. » Nous avons déjà vu ce mot.

1. Pour « billebataeux », nous qu'on donnait aux chiens qui « billebataient », chassaient en débande, et se faisaient que se perdre en « billebande ». C'est encore un terme de vènerie.

2. Jeu de cartes que Babelais (liv. 1, ch. xii) s'oublie point parmi ceux qu'il fait jouer à Gargantua. Il dit « un manement ». Ce nom lui venait de ce que celui qui était mal content de sa carte lâchait de le changer. Si il n'y parvenait pas, il devenait le malheureux, le *à ve*, autres mots par lesquels on désignait le même jeu.

3. « Passatemps ». C'est une forme plus voisine du radical latin *solare*.

BONNE COMPAGNIE.

Or ça, danseurs, estes-vous las ?
Il faut reprendre l'ordinaire,
Et pour mener quelque solas,
Faites jouer le lutenaire ¹.

PASSETEMPS.

Madame, c'est à moy à faire :
Je voys le cas exccuter.
Au demourant de nostre affaire,
Pensez de l'hoste contenter.

DINER.

De cela ne fault sermonner.

BONNE COMPAGNIE.

Il vous a cousté largement.

DINER.

Je vous ay bien voulu donner
Ce repas amyablement.

BONNE COMPAGNIE.

Puis que ne voulez autrement
Recompense de tous vos biens,
Je suis vostre totalement,
Et si vous offre tous les miens.

PASSETEMPS.

Toy, joueur, qui vois noz maintiens,
Tous pretz de marcher et passer,
Puis que le lutz en la main tiens,
Sonne! Si nous feras danser.

*L'instrument sonne, et les trois hommes mainent les
troys femmes et dancieront telle dance qui leur plaira,
et cependant Bonne Compaignie sera assise.*

L'ESCUYER.

On doit de soy-mesmes penser :
Gallans, allous croquer la pie.

LE PREMIER SERVITEUR.

Sus, il nous fault recommanoer :
Ou doit de soy-mesmes penser.

LE SECOND SERVITEUR.

Je suis content de m'avancer,
Car autre chose je n'espere.

LE CUYSSINIER.

On doit de soy-mesmes penser :
Gallans, allous croquer la pie ².
Je n'en puis plus, se je ne pie ³
Quelque painche ⁴ bonne et fresche.

1. Lutenaire, il est joueur de lutz. (Note de l'auteur.)

2. « Boire. » La pie ou le piot était le boire. La *Force du Châtelain*, qu'on trouvera plus loin, fait ainsi :

Allons jouer de la machette
Et à l'hostel croquer le pie, etc.

3. « Si je en bois. »

4. « Vin. » C'est un mot resté dans l'argot. Une chanson du temps de Louis XIII disait :

Mère! bonne painche,
Que ferois-je sans toy ?
Tu me seras de secours,
Quand j'ay le plus grand soif.

LE PREMIER SERVITEUR.

Je croy que j'auray la pepie,
Tant ay la povre langue seiche.

LE CUYSSINIER.

Voicy ung plat, pesche cy pesche,
Combien qu'il n'y ait rien de chault.

LE FOL.

Au moins, donnez-nous une pesche
Pour faire ung peu gobo quinault ¹ ?

LE SECOND SERVITEUR.

Va, Fol, va! Qu'esce qu'il te fault?
Hois-tu si avant approcher?

LE FOL.

C'est à propos : ne has ne hault,
Je ne trouve riens que mascher.

SOUPPER.

Gent Escuyer, mon amy cher,
S'il vous plaist, vous ne faldrez pas
De venir servir et trencher ²
Chez moy, à ce secoud repas ?

L'ESCUYER.

Vous aurez des gens ung grant tas :
Pensez à la provision ?

SOUPPER.

Pour entretenir tous estatz,
J'ay assez preparacion.

BANQUET.

Et après la refection,
Iz doivent chez moy banqueter ;
Je vous prie par affection,
Que vous y vueillez assister ?

L'ESCUYER.

Puis que me venez inviter,
Il appartient bien que y aille ;
Nous yrons le cas actinter ³,
Et n'en voulons denier ne maille.

LE CUYSSINIER.

Vous serez servy, ne vous chaille ⁴,
De rosty, bouilly et gelée ⁵ ;
Il n'y fault point de chair salée,
Mais connus ⁶, perdrix et poullaille,

LE PREMIER SERVITEUR.

S'on peut trouver quelque vollaille,

1. « Le glustou. » C'est le sens que Cotgrave donne à ce mot, qui a surtout trait à la voracité du siege, qu'on, dans l'ancien langage, et qu'on dit.

2. « D'écouter. » C'était l'office de l'écuyer tranchant, dont l'art trouve son manuel, en 1581, dans le curieux volume, *Il Tru. chaste de M. Vivescan Cerro*, etc. Venetia, in-4.

3. « Essayer, tenter. » Nous avons déjà vu « actintates » dans le sens de tentative.

4. « N'ayez souci. »

5. On faisait surtout des ornemens avec les gélés, en leur faisant prendre l'impression des armes du seigneur qui donnait le banquet et en les servant ainsi sur table. V. à ce sujet dans *Le Grand d'Assay, Vie privée des Français*, t. II, p. 372, « mémoire pour faire un hericou (corte du menu) pour banquet. »

6. « Lapins, » du latin *coniculus*, qui se retrouvait encore mieux dans *convil*, autre forme du mot.

Soit en montaigne ou en vallée,
Vous serez servy, ne vous chaïlle,
De rosty, bouilly ou gelée.

LE SECOND SERVITEUR.

Je n'y feray chose qui vaille,
Si je n'ay la teste cnyvrée;
Mais si la boïsson m'est livrée,
Je verseray plus dru que paille.

L'ESCUYER.

Vous serez servy, ne vous chaïlle,
De rosty, bouilly et gelée;
Il n'y fault point de chair sa'ée,
Mais connins, perdriz et poullaille.

SOUTFER.

Or, sus, Escuyer, je vous baïlle
La charge et le gouvernement.

L'ESCUYER.

Nous yrons tous, vaille que vaille,
Et au banquet consequamment.

BONNE COMPAGNIE.

Est-il estat que vivre plaisamment,
Joyeusement, sans aucun plaisir prendre;
Boire d'autaut, manger pareillement,
Abondamment, et puis honnestement
L'esbatement et le jeu entreprendre.
A bien comprendre, et la matiere entendre,
Chacun doit tendre à tenir cest usage.
Il est bien fol qui cherche son dommage!

Dansons, ryons,
Sans nul soucy;
Chantons, bruyons,
Dansons, ryons,
Douleur fuyons,
Et paine aussi;
Dansons, ryons,
Sans nul soucy:

Ne se doit-il pas faire ainsi,
Qui peut et qui a l'aisement ??

PASSETEMPS.

Il seroit bien fol, Dieu mercy,
Quiconque feroit autrement.

BONNE COMPAGNIE.

On doit vivre amoureuxment,
Et hanter les dames bonnestes.

PASSETEMPS.

Je m'en mesle communement,
Mais je ne quiers que les plus nettes:

Faces sadinettes¹,
Plaisans godinettes²,
Belles à choisir,
Fillons ou fillettes,

1. « Albanes, fortunes. »

2. « Jules, agréables. » Nous avons déjà vu ce mot.

3. « Filles plus que joyeuses. » V. sur ce mot le *Carpentieriano*, p. 164. — Une chanson du xiv^e siècle, dont l'air est devenu celui de « O chair de la lune, » commençait ainsi:

Godinette,
Tu que j'aime tant.

Blanches, vermicillettes,
C'est tout mon desir.

JE-BOY-A-VOUS.

Et je trouve ailleurs mon plaisir,
Car j'ay autre condition.
Je prens volentiers le loisir
De vacquer à potacion¹:
Bouteille ou flascon
De vin de Mascon,
Je le trouve sain;
Celluy de Dijon,
Et de Mont Saulion²,
Ou de Sainct Poursain³.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Je suis vostre cousin germain,
Car je croy que homme ne m'en passe:
Se vous buvez à verre plain,
Je joue aussi de passe passe.
Ce bon vin j'entasse,
Tousjours tasse à tasse,
Par icy dedens:
Pour une trincasse⁴,
Cela ne me casse
Ne langue ne dens!

FRANDISSE.

Puisqu'il fault parler des despens,
Se la maison est raisonnable,
Ne laissez pourtant en suspens
Le manger qui est convenable:
Je desire table
Pourveue et sortable
De bonne viande:
La plus delectable
M'est plus prouffitable;
Pourtant la demande.

GOURMANDISE.

Et moy, qui suis ung peu gourmande,
J'appete⁵ vivres à foïson,
Comme ung seyctier do lait d'amaude⁶
Et cinq pastez de venoison.
Pour ung desjunon⁷,
Je ne vueil, sinon
De vin une quarte.
Avec ung oyson,

1. « A bien boire, » potare.

2. C'est le vin de Saulion, dans la Côte-d'Or, arrondissement de Semur. La situation de la ville située sur un versant de montagne justifie ce nom de Mont-Saulion ou Saulion, qu'on lui donne ici.

3. C'est un vin de Bourbonnais, qui se compte entre aujourd'hui, Saint-Fourçain, dans l'Allier, s'est fait un certain renom par sa couleur, ses baïles, ses haïnes, même sa biere, mais on ne parle plus de son vin.

De Sainct Poursain le gentil bourbonnois,

comme ditait Pierre Danche en son *Blason des bons vins de F^l* acc.

4. « Un coup à trinquer. »

5. « Je desire, j'ai appétit de... »

6. C'était une des plus rares délicatesses; aussi faut-il être Gourmandise pour en demander tout un septier! Il en est parlé dans les *Fabliaux*, qu'on publie à Barbazan, t. IV, p. 96; le *Ménagier*, liv. II, ch. v, en donne la recette.

7. « Déjeuner. »

Nourry de saison,
Le flan et la tarte.

ACQUETANCE.

Avant que le jeu se departe,
On verra comme tout ira.
Ce n'est tout ung, Marie ou Marte,
Mais quelque ung s'esu repentira;
Car tel gaudira,
Et tant joyra
Des biens savoureux,
Que mal sortira,
Car il sentira
Loyer douloureux ¹.

LE VOL.

Et c'est la fin des amoureux,
Et des gourmans pareillement:
Premier deviennent langoureux,
Et puis ilz meurent meschamment.

Souper parle à Bonne Compaignie.

SOUPPER.

Dame vivant triumpamment,
Je vous fais declaration,
Qu'il est heure presentement
De prendre sa refection.

BONNE COMPAGNIE.

Je suis de ceste opinion:
Là se fait-il bon occuper.

SOUPPER.

Venez veoir l'abitarion,
Où j'ay préparé le soupper?

Il l'emmène par soubs le bras.

PASSETEMPS.

Nous yrons tous per ou non per ²,
Il est ainsi déterminé.

JE-BOY-A-VOUS.

Si avoit-il bien à couper,
Au lieu où nous avons disné.

JE-PLIEGE-D'À TANT.

J'ay tout digéré et uyhé ³,
Et suis prest comme au par avant.

FRANDEISE.

Cheminons l c'est trop sermonné,
Bonne Compaignie est devant.

GOURMANDISE.

J'ay intencion maintenant
De bien gourmander et manger.

ACQUETANCE.

Je iray tant ces gens pourmenant,
Qu'itz tresbucheront en danger.

SOUPPER.

Escuyer gentil et legier,

1. « Triste récompense. »
2. « Comme il vous plait, ou par un, ou deux par deux. »
3. « Bougé. » On lit dans *Baudouin de Sébourg* (liv. VI, p. 606) :

Quand elle a fini de l'hoir tout ce qu'elle verra,
Et si le fa moult au bien que rira y a,
Dont boy l'ocuse le dot, à un autre l'an va.

Faites laver et seoir voz gens ?
L'ESCUYER.

Pensez que je suis mesnagier,
Pour servir contes et regens.

LE CUISINIER.

Serviteurs, soyez diligens
De servir l'assiette premiere.

LE PREMIER SERVITEUR.

De rien ne seront indignes:
Je y entendz de bonne maniere.

LE SECOND SERVITEUR.

Devant ma dame la gorriere,
Voyz presenter ce gilette ⁴ ?

LE CUISINIER.

Et toy, demoures-tu derriere ?

LE SECOND SERVITEUR.

Je voyz servir ysabelte ⁵.

SOUPPER.

Madame, mangez, s'il vous p'aisit,
Et si tatez de tous noz vins ?
J'en ay du plus friandeket,
Qui soit point d'icy à Provens.
Sus, ho ! serviteurs barbarians ⁶,
Apportez-nous ces hustaudenans ⁷,
Poulettez et chappons pelerins,
Ligues, paons, et perdriaux,
Epaules, gigotz de chevreaux,
Bocquasses, butors, gelinottes,
Lievres, connins et lappereaux,
Herons, pluviers et alouelles ?

BONNE COMPAGNIE.

Voz saulesc sont-elles bien faictes,
Escuyer ?

L'ESCUYER.

Madame honnorée,
Veez-en ey de trop plus parfaictes,
Que eyte ⁸, ne gaimaffrée ⁹ :

1. De ce mot, qui est resté dans l'anglais *gilette* (abatis), est venu celui de *gilette*. On voit dans Taillevent qu'on faisait volontiers le *gilette* avec des oies sans de riviere, assaisonnées d'epices et de verjus. C'était un plat assez en renom. Cf. (noix-ci) lit on dans la *Bouteille de gascogne et charnoy*.

Cf. *vinet podes et rat*,
Qu'on et gilette,
Estrognelle ou pascouille.

2. « Dame Isabelle, tubau. »
3. Le sens de ce mot appliqué à des valets sans échappe.
4. C'est le jeune poulet, assez gros pour être chaponnet, qu'on appelle encore, d'après son ancien nom, *hustaudenans* ou *hustaudenans* dans quelques provinces. On le servait rôti. Le *Ménagier* (liv. II, ch. 25) dit : « *But* : cinq coches, vingt herboudans. »
5. Le *rice au croc*, dont le nom vient de *ryce* (oignon), est autre chose. Comme aujourd'hui, herbes et légumes y servaient surtout.

Livres et legons au rosti.

dit un fabliau donné par Barbazan (p. IV, p. 55). La recette du *rosti* se trouve dans le *Ménagier* (liv. II, ch. 25) et dans Taillevent qui l'assaisonne à sa maniere : « *Pren* a caille, gingembre, mannes espices, verjus. »

6. « Sanses parvenance. » dit le *Ménagier* (liv. II, ch. 7), mais qu'on révoilà bien : on y mettait « montarde et poivre de gingembre. » Elle servait, comme on le voit dans Taillevent, pour « les poisselles ou chapons rosti et taillié par parties. »

Tout premier, vous sera donnée,
Sauce robert¹, et cameline²,
Le saupiquet³, la cretonnée⁴,
Le haricot⁵, la salemine⁶,
Le blanc manger⁷, la valentine⁸,
Le grave sentant comme basine⁹,
Boussac¹⁰, montée avec dodine¹¹,
Chaulhumer¹², et sauce amade¹³.

1. Sauce aux rignons relevée de montarde, dont Taillevent ne parle pas, ce qui nous étonne, car elle était connue avant Charles VII, dont il fut le maître queux. Les *statuts des cuisiniers* de 1394 la nomment avec la *colicaine*, la sauce au *poivre blanc*, la *caudifit*. D'après Babelais (liv. IV, ch. 22), elle porterait le nom de Robert, son inventeur, et il la déclare « salubre et nécessaire aux rois, rois, rois, rois, rois, etc. »

2. C'est sauce, déjà nommée en 1294, comme un vin de la voir, et que, vers le même temps, Ch. d'Orléans répétait dans un de ses *roulers*, se faisait avec une belle robe pour base, bien trempée, dit Taillevent « en vin vermeil tout par ». Essaiée versait le visage et les épous, qu'on n'épargnait pas : « Quoique, lit-on dans Ducange, au mot *Concétion*, s'entendait de faire sauce avec le *concretin*, qu'il la fasse de bonne couleur, bon gingembre, bon étou de girofle. » Il n'y avait pas de bonne palumote (*franz*) de couleur sans sauce cameline. Le *Ménagier* (liv. II, ch. 2) en veut « une quart au saucer », pour chaque dîner.

3. Sauce très-piquante dont le nom est resté. Le *Ménagier* la recommande (liv. II, ch. 5), « pour cousture, ou pour oiseaux de rivière. »

4. Sorte de friandise de « painille », avec pois nouveaux ou fèves nouvelles. Taillevent la fait sucrée « aux amandes, avec gingembre et verjus », quelquefois au x'y contrastait de pois, fèves ou pois chiches. C'était alors ce que Taillevent appelle « cretonnée d'Espagne », c'est-à-dire les perles.

5. C'est déjà le vulgaire « haricot de mouton », qui s'appelle ainsi parce qu'il est fait de viande et d'os de mouton hachés ou en morceaux, c'est-à-dire mis en pain. La recette qu'en donne le *Ménagier*, qui le nomme « hériot de mouton » (liv. II, ch. 5), ne diffère pas de celle d'aujourd'hui, moins les pois de terre, bien crus. Les oignons en plus grande quantité y suppléent.

6. Plat de poissons, brochettes ou carpes, très-relevé d'épices comme au brochet d'Allemagne », dit Taillevent. Nos mots de cuisine, *selnet* et *selnige dor*, que Babelais (liv. IV, ch. 12) écrit *selniquandis*, doivent en venir.

7. Taillevent en donne la recette pour le poisson, perche ou brochet, mais c'est surtout Didier Chastel qu'il faut lire, en sa traduction de *De capitulis de Platine* (1575, fol. 67), pour savoir comment de ce « brochet blanc », *juvencum olem*, on faisait ce que Babelais (liv. IV, ch. 12) appelle « des chapons au blanc manger ». C'était un composé de blancs de chapons et d'amande pilés ensemble avec de la mie de pain moelle, du sucre, du gingembre, le tout passé au tamis, légèrement humecté d'un rose, et ensuite fritté sur le feu. Four le servir, on le servait de pépins de grenades et de romprelilles de diverses couleurs.

8. Ce n'était alors qu'une préparation de poisson servie froide, mais très-richement de vinaigre et d'épices, comme on le voit dans Taillevent. Le *Ménagier* (liv. II, ch. 5) n'en est pas d'autre que « la palanque de poisson froid ».

9. Le grave était une sorte de pâte de poisson ou de volaille, qu'on nommait ainsi parce que les morceaux en étaient menus comme grains de sable ou de poivre. Sous Louis XIII, le grave de brochet ou de carpe, dont Taillevent donne minutieusement la recette, se servait encore. Colgraves l'appelle « haris de poisson ». C'est du blanc de lièvre frotté, selon la *bonne*, la *bonne* (la *bonne*), comme on dit en Languedoc. D'après Taillevent, il se mangeait bouilli, et très-fortement épicé.

10. Sauce, que Taillevent dit être faite au lait ou au verjus, suivant ce qu'elle assaisonnait. La *dodine* de lui, par exemple, était pour les oiseaux de rivière. Jusque sous Louis XIII, ce fut une sauce « froide et délicate ». Y. la traduit de *Lacuse* par *licher*, 1612, in-8, fol. 256.

11. Sorte de plat, dont il fallait sans doute se régaler d'abord par l'odeur, en se hâtant de le dévorer quand il était chaud. Il devait en effet, d'après la recette de Taillevent, être assez odorant : la brochet, qui en était la base, était assaisonné de force gingembre et safran.

12. Babelais en parle (liv. IV, ch. 4), et dit qu'on ne l'appelle ainsi que par altération du nom de Moaden, son inventeur. Taillevent en donne la recette qui diffère peu de celle de la sauce poi-

JE-BOT-A-VOUS.

Gourmandise, ma gentille femme,
Je boy à vous !

GOURMANDISE.

Soupons, soupons!
Laissez-moy en paix, par vostre ame !
Je vueil entendre à ces chapons.

FRANDISE.

Avant que d'icy eschapons,
Nous sentirons bien les espices.

L'ESCUYER.

Vez cy cappes¹, lymons, popons²,
Cytros, carottes et radices.

JE-FLEGE-D'AUTANT.

Gentilz galans, ne soyez niches
De verser du vin largement.

LE PREMIER SERVITEUR.

Nous sommes serviteurs propices,
Pour y entendre saigement.

PASSETEMPS.

Vous nous traitez honnestement,
L'hoste ?

SOUPPER.

Prenez en patience.

ACQUESTANCE.

A parler veritablement,
Vous nous traitez honnestement.

FRANDISE.

Tout est préparé nettement.

JE-BOT-A-VOUS.

Tout selon l'art et la science.

BONNE COMPAGNIE.

Vous nous traitez honnestement,
L'hoste ?

L'ESCUYER.

Prenez en patience.

LE FOL.

Ces gens n'ont point de conscience,
De tousjours le vin entonner,
Et si n'ont pas l'intelligence
De quelque chose me donner.
Mais, après morceaux enfourner,
Quat les ventres seront largis,
Ils auront, sans plus séjourner,
Ung bel effroy sur leur logis.

ivine. Dans l'une et dans l'autre ce sont des foles de volaille qui sont la base. On les hachait menu avec une robe de pain et des jaunes d'œufs.

1. Pour « cépages ». On s'en servait déjà pour relever les mets. Olivier de Serres, dans son *Théâtre d'agriculture* (anc. édit., p. 250), les trouve « toujours propres à cuire », et A. Paré (liv. 32, ch. xxxv), après les avoir recommandés avec le persil, le fenouil, etc., pour le bouillon de poulet, les déclare « bons à cause qu'elles signifient l'appétit et despitent ».

2. Misons, qu'on appelait *popons*, *popons*, du grec *simos*. Olivier de Serres, p. 246, nous prouve qu'on les appelait indifféremment de ces deux noms : « Le naturel, dit-il, des melons ou popons est de n'être transplantés, etc. »

*Notes que les malades, par quelque fenestre, feront
semblent d'espier les soupçons, et ce est ce que le
Fol monstre.*

Regardez ces gracieux viz¹,
Qui font le guet par la fenestre ?
Tantost viendront, ce m'est advis,
Bouter chascun hors de son estre.

L'ESCUTER.

Visiez à dextre et à senestre²,
Affin que tous soyent contents ?

LE PREMIER SERVITEUR.

Quant à moy, je ne puis pas estre
De tous costez.

LE SECOND SERVITEUR.

Je y entends.
Croy que j'ay l'usage et le sens³
De servir aussi bien que toy.

LE PREMIER SERVITEUR.

Homme n'y a d'icy à Sens,
Qui s'y cognoisse miculx que moy.

JE-BOY-A-VOUS.

Je boy à vous !

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Se j'ay de quoy,
Tantost je vous iray pliegier.

FRIANDESE.

Je n'en puis plus, si je ne boy.
Ça, la tasse, sans plus songier ?

*Parsteemps parle à Gourmandise et luy presente la
tasse.*

PASSETEMPS.

Voulez-vous point, après mangier,
Boyre ce vin nouveau percé ?

GOURMANDISE.

Contente suis de le logier.

PASSETEMPS.

Tenez, veez-le là tout versé.

GOURMANDISE.

Ça, ça, à beau cheval beau gué⁴;
Cecy s'en va tout d'une alaine.
Vous qui m'avez interrogué,
Je boy à vous à tasse plaine ?

PASSETEMPS.

Ho ! ne plorez plus, Magdalaine ;
Encor est le pot tout entier.

GOURMANDISE.

Je plore pour ma seur germaine,
Qui m'apprint si bien ce mestier.

SOUPPER.

Je voys visiter le quartier

1. « Vinsges. »

2. « À droits et à gauche, » dextre et sinistra.

3. « À bon cheval, il n'y a pas de mauvais passage, il passe tous
jours. » Cotgrave donne cette variante : « à grand cheval, grand
gué. »

De la cuisine ey auprès,
Pour veoir se dessoubz le mortier
Y a rien pour servir après.

BONNE COMPAGNIE.

Partout iray là où voudrez :
J'entreiondray de bon courage.
Mais j'entens que vous reviendrez
Incontinent ?

SOUPPER.

Si feray-je.

BONNE COMPAGNIE.

Sus, gallans, qui avez l'usage
De harper¹, ou instrumenter,
Trop longuement faictes du saige :
Une chanson convient flouter :
Sçavez-vous point, j'ay mis mon cuer ?²...
Ou non pas, ou quant ce viendra...
D'ung autre aymer le serviteur...
Achiengne qu'aveuir pourra...
Je demande où tard aura...
Allez, regretz, mon seul plaisir...
Jamais mon cuer joye n'aura...
Cela sont plus, l'ardent desir...
Pour jeunesse maintenir...
Dictez, gentil fleur de noblesse...
J'ay prins amour, le souvenir...
De tous biens plaine est mon maistrresse.

*Icy stesso sont nommez les commencemens de plusieurs
chansons, tant de musique que de vuol de ville³, et
est à supposer que les joueurs de bas instrument en
sçouront quelque une qu'ils joueront prestement en
devant la table. Cependant Soupper vient vers le Cuisi-
nier.*

SOUPPER.

Or ça, n'est-il pas temps qu'on dresse
Les platz, pour fournir nostre yssue ?

LE CUISINIER.

Ho ! bon gré saint Gris, je ne cesse.
Voyez-vous point comme je sue ?
Serviz srez d'une vnaue,
Incontinent, sans faire noise.
Veez ey fructerie menue,
Tarte couverte⁴ et bourbonnoise⁵ ;

1. « Jouer de la harpe. »

2. Nous avons cherché la trace de la chanson, dont ce vers est
le premier, et celle des onze autres qui suivent, sans rien trouver.
La *Balade faicte de plusieurs chevons*, donnée dans le *Jardin de
Plaisance*, bien qu'elle soit à peu près du même temps, ne nous a
rien fourni. Les chansons étaient, » ce qu'il paraît, assez fugitives
alors qu'aujourd'hui. D'un rigueur à l'auteur, de Louis XII à Fran-
çois I^{er}, on ne les connoît plus.

3. C'est la première fois que nous rencontrons cette forme du
mot « vauderille », qui dérive un peu ce que nous pensions de son
étymologie, et même la remet en question. V. pourtant ce que
nous en avons dit dans la *Thésaur de vers satir.*, Paris, Laplace, 1871,
p. 458-4-9, note.

4. C'était, d'après la description qu'en donne Taillevent, une sorte
de tarte au fromage.

5. Autre tarte au fromage, d'après le même maître-queux. On
prenait du plus fin fromage qu'on broyait, puis détrempeait de
crème et de jus de veau : « Que la croûte, dit-il, soit bien pain-
tre d'œufs, et soit couverte le couvercle caillé, et orangé par
dessus. »

Vous avez des metz plus de douze,
Pour servir ces trois marjollez ;
Vous avez raton ¹, tallemouse ²,
Gaufres, poupelins ³, dariolles ⁴.

SOUTPPE.

Servez-les à peu de parolles,
Escuyer, entendez-vous bien ?
Je voys faire des monopollies,
Dont il ne viendra pas grant bien,
Et soyez de bon entretien,
Tandis qu'à la table seront.

L'ESCUYER.

Je seray de si beau maintien,
Qu'à nul mal ilz n'y penseront.

LE CUYSIER.

Qu'on aille veoir que c'est qu'ilz font ;
Qu'on aille ces platz desservir ?
Vez cy mon sucre qui se fond,
Et tout, par faulte de servir !

L'ESCUYER.

Allons donc la viande querir :
Si servirons le dernier metz.

LE PREMIER SERVITEUR.

Il ne faut rien laisser perir :
Allons donc la viande querir.

LE CUYSIER.

De cela vous vueil requerrir,
Car il en est temps desormais.

LE SECOND SERVITEUR.

Allons donc la viande querir :
Si servirons le dernier metz.

L'ESCUYER.

Il m'est advis que desormais
Vous vous rendez, quant à eecy.

Ilz deservent tous les metz de chair.

BONNE COMPAGNIE.

Pour Dieu l'ostez ces entremetz ?
Nous demonrons beaucoup icy.

LE PREMIER SERVITEUR.

Et je osteray eecy aussi.
Le voy que vous ne mangez point ?

1. Sorte de flan à la crème ou au fromage qu'on criait par les rues. Ratons tout chauds.

2. Petite tarte triangulaire, aussi au fromage, qu'il fallait manger toute chaude. Celles de Saint-Denis près Paris ont été effrées jusqu'à ces derniers temps. Villon, dans son *Grand Testament*, parle déjà des tallouses.

3. Pièce de four qu'on fait encore en province, et qui est grande vogue jusqu'au xviii^e siècle. Elle était pétrie, selon Nicolet, de pur froment, de fromage, d'œufs et de sel. « On la beurre, ajoste-l-l, quand elle est cuite, c'est-à-dire qu'on la fait tremper toute chaude dans du beurre. »

4. Gâteaux à la crème, dont le nom ne s'est pas encore perdu. Il y fallait, selon Taillevent, amandes à foison, « puis la crème fort liée au beurre, et largement sucre dedans. » Dans les *Receptes françaises* on voit fig. net :

Darioles toutes entières.

V. aussi Douceux, au mot marrinon, et le *Ménagier* (liv. II, ch. iv).

PASSETEMPS.

Nous avons bien fait, Dieu mercy !
Et fourny jaquette et pourpoint ¹.

GOURMANDISE.

Je croy que la mousche vous poinet,
Ou vous songez, comme je cuyde :
Je n'ay mangé que tout à point ;
Encor y a-t-il ung boyau vuyde.

JE-BOY-A-VOUS.

Aussi, avez-vous belle bide ² ?
Vous y pensez, Dieu sçait comment.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Qui luy pourroit mettre une bride,
On la tromperoit lourdement.

L'ESCUYER.

Pour despescher legierement,
Ça, les platz ?

Le Cuisinier leur boille les platz de l'ysuue, comme il est dit par avant.

LE CUYSIER.

Tenez, vezz-les là !

LE SECOND SERVITEUR.

Baillez-m'en deux pareillement,
Pour despescher legierement.

LE CUYSIER.

Puisqu'ilz ont mangé longuement,
Portez l'ysuue, et puis hola.

LE SECOND SERVITEUR.

Pour despescher legierement,
Ça, les platz ?

LE CUYSIER.

Tenez, vezz-les là.

Qui autre service voudra,
Si quere ailleurs son advantaige.
Au fort, le Banquet reviendra :
Je y voys faire le tripotaige ³.

L'ESCUYER.

Ma dame gracieuse et saige,
Cecy n'est point nouvelleté :
Nous avons rude et lourd usage,
Supportez l'imbecillité.

BONNE COMPAGNIE.

Vous nous donnez biens à planté ⁴,
Mais j'ay quelque suspicion,
Pour l'hoste qui s'est absenté
De nostre congregation ⁵ ?

L'ESCUYER.

Il fait la preparacion.

1. C'est-à-dire « le moule de pourpoint, » le corps.
2. Pour « bide », d'où l'on a fait *bidon*, ventre.
3. « Le ménage, » comme dans la *Fontaine*, le *liée* et au *Compagnon*.

Mars et marrinon faisant leur tripotaige.

4. « A folsen. »
5. « De nostre compagnie. »

BONNE COMPAGNIE.

Quoy ? Veult-il des gens recevoir ?

L'ESCUYER.

Je n'en fais autre mention.

Vous le pourrez tantost sçavoir.

Supper qui vient solliciter les Maladies.

SOUPPER.

Estes-vous tous prestz ?

JAUNISSE.

Ouy, voir.

SOUPPER.

Embastonnez ?

GRAVELLE.

De bons bastons.

SOUPPER.

Pour frapper ?

GOUTTE.

Pour faire devoir.

SOUPPER.

Sctrez-les-moy !¹

APPOPLEXIE.

Mais abatons.

PARALISIF.

Il faut que nous les combatons.

EPILENCIE.

Faisons debat!

PLEURESIE.

Faisons discord !

COLLOQUE.

Entreprenons!

ESQUINANGIE.

Entrebatoons!

YDROPIE.

Monstrons rigueur !

JAUNISSE.

Monstrons effort !

GRAVELLE.

Voulez-vous qu'on les mette à mort,

Pour le refrain de la balade ?²

SOUPPER.

Nenny, mais batez-les si fort,

Que chacun soit rendu malade.

GOUTTE.

Vous me verrez faire gambade.

APPOPLEXIE.

Et je frapperay au plus hault.

Supper leur montre la compaignie, et ilz s'approchent.

SOUPPER.

Vous voyez toute la brigade ?

1. « Empoignez-les-moi à pleins poings. »

2. « Pour lire fuir le chaton. »

Allez besongner!

PARALISIE.

Il le fault!

EPILENCIE commence le debat et dit :

A eulz!

PLEURESIE.

A l'assault, à l'assault !

BONNE COMPAGNIE.

Alarme ! Quelz gens sont-ce icy ?

ESQUINANGIE.

Vous avez l'estomac trop chault !

YDROPIE E.

Et vous, le ventre trop farcy !

GOURMANDISE.

Or je me rendz ! Pour Dieu, mercy !

SOUPPER.

Tous partirez de ma maison !

PASSIETEMPS.

Hal ! l'hoste, fniez-vous ainsi ?

Bien voy qu'il y a trahyson !

*Après ces mots, feront de grans manieres, abatrout la table, les trestaux, vasselles et es-abelles, et n'y aura personne des sept qui ne soit batu. Toudrefais, ilz eschapperont comme par force, l'ung deplayé¹, l'autre mignaut. Et pourra durer ce conflict le long de une patenastre ou deux.**Puis, quand ilz seront fuyz, Jaunisse parlera.*

JAUNISSE.

Nous les avons mis à raison.

Ilz s'enfuyent, les malheureux !

GRAVELLE.

Ilz ont eu horions foison.

J'ay trop bien deschargé sur eulx.

GOUTTE.

Ce sont gens gloutz² et dangereux,

Et ne sçavent que caqueter.

SOUPPER.

Ayez aussi propos songneux³

De les servir au banqueter.

APPOPLEXIE.

Sachez que nous yrons hurter⁴.

SOUPPER.

Or, adieu, dame Appoplexie !

EPILENCIE.

S'ilz vous viennent plus visiter,

Appelez-nous ?

SOUPPER.

Je vous mercyce.

1. « N'est qu'un plus. » Colgrave dit « extrêmement bléssé » (*extremely wounded*).

2. « Glutois » ; nous avons déjà vu ce mot.

3. « ayez soin à propos. »

4. « Frapper rudement », mot qui sous cette forme existe encore en anglais au c. même sens.

BONNE COMPAGNIE.

Mais d'où vient ceste felonnye
De nous traicter si rudement ?

GOURMANDISE.

Las! ou m'a fait grant vilennie :
Je saigne très-piteusement.

JE-BOY-A-VOUS.

J'ay souffert terrible tourment.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

J'ay tous les membres affollez¹.

FRANÇOISE.

J'en cloche² merveilleusement.

AGOSTUMANCE.

J'ay souffert terrible tourment.

BONNE COMPAGNIE.

Ce Soupper est ung garnement :
C'est par luy que sommes foullez³.

GOURMANDISE.

J'ay souffert terrible tourment.

AGOSTUMANCE.

J'ay tous les membres affollez.

BONNE COMPAGNIE montre son toy.

Regardez-cy, se vous voulez?
Ce Soupper m'a ley atainte.

FRANÇOISE.

Quelque vicille aux yeux rebouslez⁴
M'a faicte en la teste une empreinte.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Et une autre ne s'est pas fainte⁵
De me frapper sur la cervelle.

AGOSTUMANCE.

On nous a haillé ceste estraincte

JE-BOY-A-VOUS.

C'est pour nous picuse nouvelle.

PASSETEMPS.

Ouques ne sentis douleur telle.
J'en ay les membres tous gastez.

GOURMANDISE.

Belas! moy, j'ay douleur mortelle.

JE-BOY-A-VOUS.

Où, ma mye ?

GOURMANDISE.

Par les costez.

BONNE COMPAGNIE.

Qui sont ces nez esgratignez,

1. « *fin* des coups. »

2. Pour « j'en cloche, balt ». C'était la prononciation du temps.

3. « *Erreurs*. » C. mot qui alors avait un sens absolu, comme ici, et dans Olivier de Serres, p. 927, ne s'emploie plus qu'avec le sens particulier de « pied faulé, etc. ; » d'où le mot *foulure*.

4. « *Retournez*, mis à l'envers, d'entour. » Le peuple dit encore, dans le sens de remuer les yeux de façon à effrayer, « *retourner les yeux*. »

5. « N'a pas fait semblant, mais y a été tout de bon. »

Et ces visages gourfarins¹,
Qui nous ont si bien tatiné²?
Ne sont-ce pas monstres marins?
Je croy que ce sont Tartarins³,
Goltz ou Magotz vertigineux,
Babouins, bugles Barbarins⁴,
Partans de Paluz bruyneux⁵.

PASSETEMPS.

Or avons-nous esté joyeux,
Et prins repas délicieux,
En continuant jour et nuyt :
Mais, en la fin...

BONNE COMPAGNIE.

Long Soupper nuyt.

JE-BOY-A-VOUS.

Le matin avons desjonné,
Consequemment très-bien disé;
Dancé, saulté, et mené bruyt :
Mais, à la fin...

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Long Soupper nuyt.

FRANÇOISE.

Chez l'hoste qui est detestable,
Avons tenu longuement table,
Pour manger clair, tartes et fruit :
Mais, en la fin...

AGOSTUMANCE.

Long Soupper nuyt.

GOURMANDISE.

On peut bien disner à plaisirance.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

On peut bien boire à suffisance.

PASSETEMPS.

On peut bien prendre son deduyt⁶.

AGOSTUMANCE.

Mais, en la fin...

BONNE COMPAGNIE.

Long Soupper nuyt.

Or, ça, il n'en fault plus parler :
Nous avons eu manx à planté.
En quelque lieu nous fault aller,
Pour recouvrer nostre santé.

Ils se retragent, comme pour eulx adouber⁷.

1. Pour *goufarins*, ou *goufarins*, « visages de diable ». Le diable, en effet, le grand ayeul-lout, était appelé un moyen âge « le goufarin. » V. Dunage, sur mot *Gule*.

2. « Si rudement battis. »

3. « Tartares. »

4. « *Beruls sauvages de Barbarie*. » *Bagle* était alors le nom de *Bagle*.

5. *Sembloit* doit être d'être aveugle, ou plus simple que s'est un simple.

6. *Il* dans le *Roman de la Rose*, v. 9732.

7. « Des marais couverts de brume (grain) brouillard, » les *Palus-Méridies*.

8. « *Son plaisir*. »

9. « *Refaire, réparer*. » Le mot *redouber* de la lue, ne des marins en vient, la forme *oboler* était plus ordinaire.

L'ESCUYER.
Qu'esse cy? Ho!

LE PREMIER SERVITEUR.
Tout est gasté.

LE SECOND SERVITEUR.
Je n'y congnois ne pot ne verre.

L'ESCUYER.
Tout ce que avons cy apporté
Est rud bas ¹.

LE PREMIER SERVITEUR.
Tout va par terre.

LE SECOND SERVITEUR.
Est-ce point d'un coup de tonnerre?

LE CUISINIER.
Est-ce point d'ung coup de tempeste?

SOUTFER.
Relevez tout, et qu'on resserre?

L'ESCUYER.
Ha! vous avez fait ceste feste?
Quel maistre Antitus ²!

LE PREMIER SERVITEUR.
Quel prophete!

SOUTFER.
J'ay monstré ung tour de fin hoste.

LE CUISINIER.
Vous estes une faulse beste.

SOUTFER.
Ils ont ceste premiere notte.
Sus, sus, gallans, il fault qu'on oste
Ces bagues et ceste vaisselle?
Entendez-y?

L'ESCUYER.
Je vous donotte :
Se riens y avez, querez-le.

LE PREMIER SERVITEUR.
Ce n'est pas de nostre querelle.

LE SECOND SERVITEUR.
Cela, c'est à faire à Marquet ³.

LE CUISINIER.
Adieu ce gieux p'ain de cautele?
Nous allons dresser le banquet.

SOUTFER.
Je n'ay pas cy trop grant acquest.
Car je y pers vin, pain et fourmage.
On mo doit bien nommer Jaquet ⁴ :

1. « Tombé. »

2. On ne sait quel était ce docteur, dont la science fit ce tainement la cuisine, comme on le voit par la place que Rabais lui donne au ch. 21 de son livre IV. Le Duchat pense que c'est un nom de son invention. On voit le contraire en le trouvant ici, en 1507, bien des années avant le *Pantagruel*.

3. « Cela regarde celui qui paye. » Le « marquet » était une petite monnaie de Venise qui avait cours en France, et valait, suivant Coigrave, quatre deniers tournois.

4. On donnait ce surnom, d'après Cotgrave, au « niais parasite qui pour se flatter se faisoit moquer des uns au pèlerin de Saint-Jacques pour sa sanchie.

J'ay fait le fol à mon dommage.

L'ESCUYER.
Banquet, gracieux personnage,
A qui desjà sommes subenig,
Nous venons à vostre messnage,
Pour faire ce qu'avons promis.

BANQUET.
Bien soyez venus, mes amys!
Ces gens sont-ilz levez de table?

LE CUISINIER.
Ils ont trouvez des ennemys
Qui leur ont fait guerre importable ¹.

BANQUET.
Soupper est assez decepvable ²,
Mais ne sonnez mot toutesfois,
Car je leur seray plus grevable ³,
Qu'il n'a esté, cent mille fois.
Parlons de fèves et de pois,
Ou de ce qu'il m'est nécessaire?

Il monstre sa viande.

N'ay-je pas estoffes de poix,
Pour ma comedie parfaire?

LE CUISINIER.
Je prise bien vostre repaire.
Vous avez besongné en maistre.
Voicy vos platz tous paire à paire :
Il ne les fault qu'à table mettre.

BANQUET.
A cela je vous vueil commettre,
Escuyer, et vous, Taillevant ⁴?

L'ESCUYER.
Je m'en vueil tres-bien entremettre.

LE CUISINIER.
Et moy, je m'en mesle souvent.

BANQUET.
La table est mise gentement :
Nappes, touailles ⁵, serviettes,
Le pain y est, semblablement,
Tout entier, sans nulles miettes.
Disposez si bien les apprestes ⁶,
Vueillez voz platz si bien coucher,
Qu'ilz treuvent leurs viandes prestes,
Et qu'il ne faille que trancher ⁷.

1. « Impossible à supporter. »

2. Pour « decevant. » *Ma*, dit Marguerite de Navarre (notr. 29) :

Mais un voyant est amour decevable,
Le temps m'a fait voir l'amour variable.

3. « Plus à charge. »

4. Il lui donne le nom du cuisinier type de ce temps-là, le célèbre maître-queux de Charles VII, si souvent cité par nous pour l'éclaircissement de cette pièce, et dont le livre, très-souvent réimprimé, était alors aux mains de tous ceux qui s'occupaient de la grande cuisine : le *Livre du grand et très-excellent escuyer Tottelent*. On en donna des éditions jusqu'au commencement du xvi^e siècle.

5. « Petites nappes de toile. »

6. Pour « apprêts. »

7. « Découper. »

L'ESCUYER.

Il nous fault donc ces platz loger ?

LE CUISINIER.

Leurs propres lieux assignerons.

Tous les plats seront servés sur une petite table, et les nommeront l'un après l'autre pour les asseoir, et les serviteurs les présentent selon qu'on les nomme.

L'ESCUYER.

Apportez-les tost et leger,
Ainsi que nous les nommerons :
La hure de sanglier notable
Sera au milieu de la table¹.

LE CUISINIER.

Et le faisant, bien disposé²,
Sera auprès d'elle posé.

LE SECOND SERVITEUR, portant deux platz.
Essc ce cy ?

L'ESCUYER.

Velz, bon homme.
N'apportez que ce qu'on vous nomme.

LE CUISINIER.

J'ay oublié la vinaigrette :
Apportez-la tout d'une traicte³ ?

L'ESCUYER.

Mais ne laissez pas la sallade,
Car c'est l'appetit d'ung malade⁴.

LE CUISINIER.

Encores ay-je beaucoup lardé
D'appeller le bouilly lardé⁵.

L'ESCUYER.

Tout le fait ne vault pas trois mailles,
Qui n'a les pigeons et les carreaux.

LE CUISINIER.

Encor u'ay je pas appelée,
Sçavez-vous quoy ? Fine gelée.

L'ESCUYER.

Et pour viande bien douillecte,
La perdrix et la trimoillecte⁶

1. C'est ce qu'on serrait d'abord. Dans un traité de la fin du sixième siècle, publié par M. Thomas Wright, l'anglais Bibleworth nous montre la belle place qu'on donnait au sanglier, et dans quel bel appareil on le servait : « D'abord, dit-il, on appeta la hure d'un sanglier toute préparée, le groin était rasé d'un collier de fleurs. »

2. On le servait comme aujourd'hui avec toutes ses plumes, en tout surtout bien soigné de ne pas gêner la tête, qu'on détachait et qu'on replaçait ensuite avec une petite cheville de bois : « Et, dit Taillevent, ça doit pas être eute la teste. »

3. Un proverbe plus en usage, que donne Cotgrave, disait :

Qui va en hot après salade
Est en danger d'être malade.

4. C'était, suivant Taillevent, de la « veaulon de cerf fresche parmoillie et lardée au long par-dessus le char. »

5. Sorte de fricassée de perdrix, très assaisonnée. D'après la recette qu'en donne Taillevent, toutes les épices, « grains de paradis, saucelle, gingiv bre, menus espic, clou, verjus, etc. » y passaient.

LE CUISINIER.

Et après toutes ces merelles⁷,
Il fault merles et torterelles⁸.

L'ESCUYER.

Et pour bailler aguisement⁹,
Belles oranges largement.

LE CUISINIER.

Après chair, selon noz usages,
Il fault tartes à deux visages¹⁰.

L'ESCUYER.

Je vueil aussi qu'on leur propine¹¹
La belle tarte jacopine¹².

LE CUISINIER.

Pour viande¹³ commune et fritte,
Il fault avoir la cressme fritte¹⁴.

L'ESCUYER.

Apportez aussi, pour la fin,
De pure cressme, ung beau daulphin¹⁵.

LE CUISINIER.

C'est bien raison que soit couchée
Auprès des autres la jonchée¹⁶.

L'ESCUYER.

Presentez-moy, pour fruitz nouveaux,
I'es pommes, poires et pruneaux.

LE CUISINIER.

Reste, après toutes ces chosettes,
Avelaines, cerneaux, noisettes.

LE PREMIER SERVITEUR.

C'est tout.

LE CUISINIER.

Et bien voicy les places

1. « Toutes ces victualles, tu te cette provende. » On lit avec le même sens dans l'Amour rendu cardeleur de Martial d'Auvergne :

Chaque porte avait sa merelle.

2. Ces « cressmes, qu'on a depuis longtemps bannie des tables, n'étaient pas les seuls qu'on y servait, et dont nous ne voulons plus. Dans la description déjà citée, Goulier de Bibleworth nous montre « une grande variété de rôtis placés deux à deux, des grues, des cygnes, etc. »

3. « Aiguisement d'appetit. » Rabelais parle de certains mets qu'il appelle ainsi « aiguillons de vin. »

4. On voit dans Taillevent que c'était une tarte au fromage « avec farce de myrre jaunes, d'œufs, et de sucre. »

5. « Présent. » Nous avons déjà vu ce mot.

6. Il n'y en avait pas de plus friande et de plus recherchée, bien que, d'après la recette de Taillevent, elle nous paraisse au moins étrange. On y mêlait ensemble des troupes d'aiguilles, du fromage et des oranges !

7. Ce mot est tel dans le sens du plat, mets, qu'on lui donnait souvent.

8. C'était, d'après Taillevent, une espèce de pâte faite de jaunes d'œufs, de crème, de mie de pain ou d'oublies « esmiees (ensieées) à foison. »

9. On faisait des figures pour orner les tables et avec de la gelée, comme sous l'ovon « au plus bas, soit, comme tel, avec de la crème. Taillevent nous ait voir « daulphine, fleurs de lis, estoylles de cressme frite. »

10. C'est-à-dire « le fait tout frais cuité, sur son eclaise de jone (jonchée). » Boursard a dit :

Sous un plumage plus blanc,
Que le lit sur la jonchée.

Où l'on mettra godetz et tasses.

BANQUET.

Y est tout, le maigre et le gras ?

L'ESCUYER.

Il y a beaucoup de fatras,
Mais je reserve ce quartier ;
Car, pour compaigner l'ypocras ¹,
On posera cy le mestier ².

BANQUET.

Je m'en voys mes hostes chercher,
Pour les advertir et sommer.
Serveurs, il vous fault marcher,
Et voz deux torches alumer.

LE PREMIER SERVIDEUR.

A ce je ne vueil reculer :
D'y aller assez me contente.

Ilz vont à deux torches.

LE SECOND SERVIDEUR.

Je feray ma torche brusler,
Et vous suivray sans longue attente.

BANQUET.

Dieu gart la dame belle et gente,
Et toute la brigade chere !
Je vous prie, soyez diligente
De venir faire bonne chere.

BONNE COMPAGNIE.

Ha ! Banquet, il y a maniere ³ :
Car Soupper, atout ⁴ sa cohorte,
Nous a chassés de sa tanniere
A horions d'estrange sorte.

GOURMANDESE.

Sur ma foy, j'en suis presque morte.

BANQUET.

Vous avez esté trop avant.

FRIANDESE.

Il m'a fallu gagner la porce.

JE-BOY-A-VOUS.

Et moy après.

PASSETEMPS.

Et moy devant.

BANQUET.

Soupper est homme decepant,
Quant longuement en l'entretient :

1. On sait que c'était du vin sacré aux épices longuement infusées. Taillevent les y met toutes, entre autres le cinnamon et le gingembre.

2. C'était l'ensemble de flambeaux qu'on mettait sur table auprès des fruits et friandises pour éclairer le dessert : « Deux chandeliers d'or appareillés meslés », dit-on dans l'Inventaire de Charles V. « L'un nomme, dit Olivier De Lannoy, *État du-dit*, un nomme en la maison de Bourgogne, les flambeaux qui allument au tour, meutres, et prend et manœuvre, les flambeaux qui allument au tour du fait, du dessert) dont autre honneur de mestier, et vont faire lay-mesme les torches (ou he), et les flambeaux. » Ce qui jointe tel le sens de ce mot, c'est qu'à la réplique suivante, Banquet dira aux valets d'allumer les torches.

3. « Il y a maniere d'acception ou non, il faut y regarder. »

4. « Avec. »

Mais, moy, je suis assez sçavant,
Pour faire ce qu'il appartient.
Venez-vous-en ?

BONNE COMPAGNIE.

A moy ne tient,
Puisqu'il est conclud et deciz ¹.

BANQUET.

Mon lieu, ainsi qu'il se contient,
Est tout vostre.

BONNE COMPAGNIE.

Mille mercis.

BANQUET.

Regardez : les metz sont assis.
Prenez place de ce costé ?
Sceez-vous aussi, entre vous six ;
Chascun selon la qualité.

BONNE COMPAGNIE.

De biens y a grant quantité.

Ilz se seent.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Voicy ung plantureux manger.

BANQUET.

Prenez en gré.

PASSETEMPS.

En verité,
De biens y a grant quantité.

GOURMANDESE.

Se j'ay eu le dos tempesté ²,
Au briffer ³ je m'en vueil venger.

ACQUSTUMANGE.

De biens y a grant quantité.

JE-BOY-A-VOUS.

Voicy ung plantureux manger.

PASSETEMPS.

Je ne sçay en quel lieu charger ⁴,
Tant en y a.

FRIANDESE.

Ne moy aussi.

BANQUET.

Prendre povez, sans nul danger,
De çà, de là ?

FRIANDESE.

Il est ainsi.

BONNE COMPAGNIE.

L'hoste, vous viendrez seoir icy,
Au moins se vous m'en voulez croire.

BANQUET.

Dame, vostre bonne mercy !

1. Abréviation de « décidé ».

2. « Briois d'un orage de coups, » comme dit Molière dans *Amphitruon*.

3. « Manger avidement. » — « h ! dit Noël Duflé en ses *Propos rustiques* (ch. au, où l le bon appétit) teure, comme il briffe ! » Le peuple dit aujourd'hui *briffer*, qui se doit être qu'une altération de *bruffer*.

4. « Commencer l'attaque. »

J'entendray à servir de boire.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

M'amour, voulez-vous ceste poire ?

GOURMANDISE.

Vela bien parlé à Martin !
Mais dont vous vient ceste memoire
De servir de fruit si matin ?

BANCQUET.

Sus, compaignons, servez de vin,
Et gardez que boisson ne faille.

LE POL.

J'en seray prophete ou devin ;
A la fin y aura bataille.

LE PREMIER SERVITEUR.

Il m'est advis que chascun taille,
Selon que l'appetit luy vient.

LE SECOND SERVITEUR.

Puisqu'ilz ont largement vitaille,¹
De boire fournir les convient.

LE POL.

Et tousjours de moy ne souvient :
Jamais riens ne m'est dispensé !
Mais sçavez-vous que j'ay pensé,
Pour avoir au moins du pain bis ?
Je iray changer tous mes habitz,
La derriere, en nostre jardin :
Puis, viendray, faisant du gros bis²,
Comme ung Lombart³ ou Citadin.
Dit-on pas, en commun latin,
Que les gens vestuz de fins draps,
Soit d'escarlate ou de satin,
Empoignent l'honneur à plain bras,
Et pourtant, je ne faudray pas
D'avoir vestures precieuses :
Tantost reviendray pas à pas,
Tenant manieres gracieuses.

Il s'en va habiller en Lombart.

BANCQUET parle aux Melodics.

Felles⁴, furies furieuses,
Faulx et brvatiques regards⁵,
Armez-vous d'armures scabreuses ;
Chargez vos fleches et vos dars !
Car je vous dy que ces coquars,
Tendant à leur ventre remplir,

Boivent mon vin comme dronquars¹,
Et ne les peut-on assouvir.

APPOPLEXIE.

Incontinent nous fault vestir
Noz jaques et nos jascraes².

YDROPISE.

Pour les aller faire sortir,
Incontinent nous fault vestir.

EPILENCIE.

Mon baston leur feray sentir,
S'ilz ne trouvent de bons garans.

PLEURESCIE.

Incontinent nous fault vestir
Noz jaques et noz jascraes.

ESQUINANCIE.

Onques les chevaliers errans,
Qui servirent le roy Artus,
Ne furent si grans conquerans,
Ne si plains de bonnes vertus³.

FABALYSIE.

Voz hostes seront combatus,
Car ma force y esprouveray.

COLIQUE.

Ilz seront tous mors abatus,
Bancquet, car je m'y trouveray.

GOUTTE.

De ma poitrine frapperay,
Et causeray une arletique⁴.

JACUNISSE.

La couleur changer leur feray,
Par mon venin qui poinet et picque.

GRAVELLE.

Par les rains les agripperay,
S'il convient que je m'y applique.

APPOPLEXIE.

Par le cerveau les toucheray,
Et feray cheoir en lieu publique.

YDROPISE.

Vers l'estomach mon coup feray,

1. « Gloutons, ivrognes. » On ditait aussi *dronquet*. Dans la *Farce du Costurier*, Escopet dit :

Je n'en puis mais; s'il m'est gré, ne par
De la pretaiz, deux morceaux en bon broc,
Sans le manger toute comme un dronquet.

Le mot est resté sans presque d'altération, en anglais : *dronkar* / *y* signifie toujours ivrogne.

2. Le *jacque* était la casaque en cuir, et le *jascran* ou *houbert-jascran* était la colle de mailles qu'on mettait par-dessus. Le *jascran* était aussi, comme on le voit par l'ordonnance de 1564 pour les *chevaliers et barons d'or*, une sorte de cuir d'oe à mailles serrées. Les chaînes qu'on appelle encore *jaquerets*, et qui auraient dû garder l'ancien nom, ne sont pas autres chose.

3. « En histoire de Bretagne le grand est escript que le roy Artus avoit un ordre de chevaliers, qu'on nomme l'Ordre des Chevaliers de la Table ronde. Et ceux qui en estoient faisoient promesse par le monde et s'appelloient *Chevaliers errans*. »

(Note de l'auteur.)

4. « Goutte articulaire. » V. une des notes précédentes.

1. « Tu es bien parlé juste. Me croyez-vous aussi bête que Martin ? C'était, du côté de l'age, un nom qui n'avait pas grand mérite. Il n'y a pas de Martin qui n'ait de l'âme, » disait un proverbe.

2. « Vintaille. »

3. « Du gros monsieur. » Nous avons déjà rencontré cette expression. V. notes des pièces précédentes.

4. Ils faisoient le change, le *banquet*, et avoient une grande réputation de richesses.

5. « Félonies. »

6. « Aux regards de spectres (*larves*). »

Et rendray mon homme ydropique.

EPHLENCIE.

Et par la teste le prendray,
Puis le feray epilenticque.

PLEURENIE.

Par les costez je le poindray,
Affin qu'il meure pleurentique.

ESQUINANCIE.

A la gorge m'attacheray,
Pour empescher le vialicque.

PARALISIE.

Les nerfs si bien luy seicheray,
Que tost sera paralitique.

COLIQUE.

Par le ventre me cacheray,
Pour bouter en colon colicque.

BANQUET.

Il n'y a si bon catholique,
Ne clerc tout rempli de sçavoir,
Que ne rendez melencolique,
Quant vous voudrez.

GOÛTE.

Vous dietes voir¹.

BANQUET.

Sommes-nous prestz ?

JAUNISSE.

On le peut veoir.

BANQUET.

Bien armez ?

GRAVELLE.

Il ne nous fault drille².

BANQUET.

Adieu ! Je vous feray sçavoir,
Quant il faudra bailier l'estrille :
Nul de vous ne se destaille !

APPROLEXIE.

Allez veoir la solennité.

YDROPIE.

Mais revenez à tour de bille³.

BANQUET.

Mais que j'aye ung peu visité.

BONNE COMPAGNIE.

Voicy grant curiosité,
Curieuse joyeuseté,
Joyeuse demonstracion,
Demonstrant gracieuseté,
Gracieuse formosité⁴,
Formelle consolacion,
Consolant modulation,

1. « Vrai. »

2. Pour « scodrilie, sordard, » c'est-à-dire nous n'avons pas besoin qu'on nous prête main-forte.

3. « Quand votre tour de lancer la bille sera revenu. »

4. C'est le latin *formositas*, beauté. On disait aussi « formose » pour beaux. Il se conserva plus longtemps.

Modulant jubilation,
Jubilant precieuseté,
Precieuse largicion,
Largesse et recreation,
Recreant toute humanité¹.

PASSETEMPS.

Voicy riche fertilité,
Fertile singularité,
Singuliere donacion,
Don de grant sumptuosité,
Sumptuose solennité,
Solennelle refection,
Refaiete disposition,
Disposée oblectation,
Oblectant en honnesteté ;
Honneste congregacion,
Congregée en affection,
Affectant fine affinité.

BANQUET.

C'est ce que David a chanté,
Quant il a dit : *Eccce bonum.*

JE-FLEIGE-D'AUTANT.

Boire ensemble par unité,
C'est ce que David a chanté.

JE-BOY-A-VOUS.

Voicy la dame de beauté,
Qui est quasi *super thronum.*

PASSETEMPS.

C'est ce que David a chanté,
Quant il a dit : *Eccce bonum.*

LE FOL retourne, habillé sur l'italique mode, et dit :

Maintenant suis-je de renom.
Je n'atens l'heure qu'on me huehe²,
Ne me nommez point par mon nom,
De paour de descouvrir l'embusche.
Je suis gentilhomme ou Jehan Busche.
*Ego potabo de mero*³ ;
Je y voys tout droit, se ne tresbusche,
Pour boire *in quanton potero.*

Petite pause.

*Vo vingo qua de terra longinquo*⁴,
Per lustrare el pays à l'estrade :
Si vide en il mouille gente frisquo,
Chi cui mangeno, en solasse anourade,
Fercule a prou chi sont tan incourade,
Che volè ben par quelque administradore,
De tutiquante une poque goustade,
N'ay que piace a dane ou a seignore.

1. Nous avons encore ici un exemple des rimes fraternitées, que nous avons déjà signalées dans une des pièces précédentes et que Richetel, dans son *Abrégé de versification*, définit ainsi : « Dans la rime fraternitée, dit-il, le dernier mot du vers est répété en entier, ou en partie, au commencement du vers suivant, soit par équivoque ou d'une autre manière. »

2. « Qu'on m'appelle. »

3. « Je boirai du vin pur. » Le fol ne parle pas mieux latin qu'il ne parlera italien tout à l'heure.

4. Il est inutile de tâcher de traduire cette manœuvre baroque et insignifiante, ou le fol se répète d'être venu de loin dans un si bon pays ou il a traité toutes les plaisirs.

L'ESCUYER.

Messire de Campe de Flore,
Je croy que nul ne vous convie ?
Vous n'aurez cy honneur ne gloire.
Eudate vie, eudate vie ¹.

LE FOL.

Quel date ? Ce n'est pas ma vie ;
J'ayme mieux boire largement,
Mais, quant j'ay de soupper envie,
On me reboute ² rudement.
Je cuyde, par mon sacrement,
Qu'ilz ont recogneu mon visage.
Qui est fol naturellement,
Bien envis ³ le tient-on pour sage.
Vous me nyex pain et potage,
Et ne me baillez que manger,
Mais j'auray cecy d'avantage,
Et deussiez-vous tous enragier.
Adieu !

Il croque une pièce de viande, et s'enfuit.

BANQUET.

Je vous feray loger !
Ah dea ! faites-vous du rusé ?

LE PREMIER SERVITEUR.

Comment ! il est venu charger ?

LE SECOND SERVITEUR.

C'est ce fol qui s'est déguisé.

PASSETEMPS.

On luy avoit tout refusé.

JE-BOY-A-VOUS.

On luy en avoit fait renchere.

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Il en a de sa teste usé.

BONNE COMPAGNIE.

Ne vous chaille, faisons grant chere.

Sur ce pas, vient le Docteur Prolocuteur, sur le meilleur de l'eschaffault, faire son sermon.

LE DOCTEUR PROLOCUTEUR.

Ne voyez-vous pas la maniere
De ces gens plains d'abusion,
Qui leur felicité planiere
Mettent en commensacion ?
Chascun d'eulx, pour conclusion,
De faire grant chere s'efforce,
Et n'ont d'autre occupation
Que de boire et manger à force.

Vous voyez qu'ilz ont le courage,
Le desir et la volenté,
De faire excès, aussi outrage,
Et gasler les biens à planté ;
Le bon conseil et le lanгаige
De Sainct Pol, ils n'ont pas noté ;
Qui, *ad Titum*, disciple sage,

Escrip : *Sobrii estote* ⁴.

A Timothée, homme divin,
Il en parle pareillement,
Non pas en exaltant le vin,
Mais veult qu'on boyve sobrement ⁵.
Boire et manger abondamment,
Il le defend à tous humains.
En son espistre mesmement,
Où il enseigne les Rommains ⁶
Sobrieté,
Honnesteté,
Et parcité ⁷,
Loue et approuve ;
Ebrieté,
Gulosité,
Voracité,
Très-fort reprove.

La Bible, en l'Ecclesiastique ⁸,
De tout cecy fait mention :
Isaye, prophete autentique,
Dit aussi son opinion,
Et baille malediction,
Tout clerement en beau latin,
A ceux qui font provision
De boire et manger trop matin ⁹.

Se tu veulx veoir les paraboles
De Salomon, roy redoubté ¹⁰,
Tu verras en briefves paroles
Les pointz que je t'ay recité.
Il descript la maleceté ¹¹,
Aveuglement, confusion,
Que auront ceulx, par nécessité,
Qui ayment trop potacion ¹².

Et en ung chapitre devant ¹³,
Il a jà dit et exprimé,
Que qui se fourre trop avant,
Jà ne sera saige clamé.

1. « *PATERE, Ad Titum, secundo esp., docet omnes status ut sobrii sint.* » (Note de l'auteur.) « Paul dans son Épître à Titus (ch. ii) enseigne aux gens de tous états à être sobres. »

2. « *Secundo, n° Ti-est-beam : Sobrius esto.* » (Note de l'auteur.) « Paul à Timothée (ch. ii) : « Sois sobre. »

3. « *Non in commensationibus et ebrietatibus. Ad Romanos, xiii.* » (Note de l'auteur.) « Ne vivez pas dans les repas qui sont des débauches, ni dans les ivresses. »

4. « *Économie* », parcité.

5. « *Quam sufficiens est homini vinum exiguum. Et licetum : Equum vita hominis vinum in sobrietate, etc. Ecclesiasticus, xxi capitulum.* » (Note de l'auteur.) « Un peu de vin suffit à l'homme ; et encore : la vie bien réglée de l'homme veut qu'il soit sobre de vin. »

6. « *Ut qui consueverit mane ad christiorem accedendum et potandum inque vesperam, ut vino careret. Iava, quisto.* » (Note de l'auteur.) « Malheur à vous qui vous levez le matin pour chercher l'ivresse, pour boire jusqu'au soir, et vous brider de vin ! »

7. « *Cui vin, cui patri vin, cui rixam, cui furem, cui sine causa vulnere, cui suffuso oculorum, nocere his qui macular in vino et student cultibus copiosis ? Proverbi non xxi.* » (N. de l'auteur.) « Qui voit le malheur le frapper, lui et son père, qui est en proie aux querelles qui est atteint de blessures sans cause, qui a toujours les yeux rouges ou chose vaine ? C'est-à-dire qui séjourne dans l'ivresse et cherche en l'un ou l'autre le mal. »

8. « *La misère, la male heure.* »

9. « *Boisson.* »

10. « *Luxuriosus res vinum et inebriosa christi. Proverbi non xxi.* » (Note de l'auteur.) « Le vin est chose de débauche, et l'ivresse chose de querelle. »

1. « Allez, allez votre chemin. »

2. « Rebute, repousse. »

3. « Bien malgré soi (malgré). »

4. C'est la commensation de Cléon, « repas d'extra, débauche de table extraordinaire. »

Pourquoy ? Car le vin est famé
D'avoir fureur tumultueuse,
Et pourtant aucuns l'ont blasmé
Comme chose luxurieuse.

Le vin fait des profnflitz cinq ecns,
Quant discrettement on l'apprete,
Mals quant il fait perdre le sens,
C'est une très-piteuse feste.
Est-il chose plus deshonneste,
Dit Beroaldus plainement,
Que d'ung homme devenu beste,
Et perdre son entendement ?

Le vin perturbe l'homme saige,
Le vin fait ung homme hebeté;
Le vin corrompt sang et langage,
Le vin engendre volupté,
Le vin fait perdre agilité,
Le vin rend cerveaux furieux,
Le vin esment charnalité,
Le vin fait gens luxurieux.

Valere, qui, par escription,
Recommande vetu trop propice,
Dit que le vin, c'est l'ouverture
De tout peché et de tout vice.
Alexandre, par grant ma'ice,
Après vin, en seant à table,
Tua son fidelle complice,
Clitus, le chevalier notable.

Et, en ceste mode,
Très-dampnablement,
Fist le roy Herode,
Souz faulx jugement.
Car soudainement,
Et à grant meschief,
Fist villainement
Coupper le saint chief.

Saint Jherosme, docteur complet,
Qui les vertus baille à mesure,
Dit que ventre de vin replect
Fardement chet en luxure:
Ceste parole non obscure,
Par Gracien saige et discret,
Fut inserée en la lecture
Du droit canon et du Decret.

1. « Quid folias, quid turpis quam homo per vinum extra hominum esse, extrinsecus humanum intellectus? Hinc BERNARDUS » (Note de l'auteur.) « Quoi de plus honteux, de plus honteux, qu'un homme qui n'est plus homme à cause du vin, et qui sort, par lui, de l'entendement de l'homme? »

2. « Bouleversé, » perturbé.

3. « Desirs charnels. »

4. « Vinum vitiositas jansson emulsi et delictis aperit. VALERIUS, septi libri capitulis tertio » (Note de l'auteur.) « Le vin lerne le poete aux vertus et l'auteur aux crimes. »

5. « Le roy Alexandre, estant à table, perça d'une lance le noble Clitus, comme dit Gallerus et autres qui ont parlé dudit Alexandre. » (Note de l'auteur.)

6. « Icy touche la declaration de messeigneur saint Jehan Baptiste, faite durant le conviu. » (Note de l'auteur.) « Pendant le repas, courroucé. »

7. « Ventre meo estum facile desumpt in libidine. Hinc JANNONIUS, et habetur in Decretis, GOSIOLLO XXX. » (Note de l'auteur.) « Le ventre échauffé par le vin se déporte volontiers vers la luxure. C'est ainsi que parle saint Jérôme, et même pense se trouver dans les *Decrets* (XXV distinction). »

Et ainsi que les saintz doteurs
Blasment ce vice par escript,
Les poetes et orateurs
Pareillement en ont escript.
Sçavez-vous que Terence en dit ?
Sine Baccho friget Venus ;
Et n'y a point de contredit:
Par ce vin tous maux sont venus.

Luxure qui nuyst à oultrance,
Et fait l'homme en enfer plonger,
Se refroidit par temperance
De peu boire et de peu manger.
Pas ne pensoit à ce danger,
Loth, qui en Segor demoura,
Car par trop vin boire et charger,
Ses propres filles defflora.

Noé, quant le vin esprouva,
S'enyvra moult ignoramment,
Tant que dormant il se trouva
Desouvert de son vestement :
Son enfant vit visiblement
Sa fragile condition,
Qui s'en moqua tout plainement;
Regardez quelle desrision ?

Que diray-je de Olofernes,
Qui faisoit, par contumelie,
Sonner trompettes et cornetz,
Cuydant assaillir Bethulie ?
Il s'enyvra par sa folie,
Il se courra, il s'ailleta,
Et Judich, la dame jolye,
En dormant le decapita.

Le vin et l'engorgitement
Font faire des maux à foison;
Entendre le fault sainement,
Quant on en prend contre raison.
Et quant, par moderation,
On en boyt peu et sobrement,
Loth acut ingenium:
Il aguise l'entendement.

Mais ces grans huicvres et gourmans,
Qui de trop manger sont eufez,
Se trouvent pesans et dormans,
Tant sont bouffiz et boursouffez.
Ils ont les ventres si peuplez,
Ils ont la pance si gourdée.

1. « Sine Cerere et Baccho friget Venus, ait TERENTIUS. » (Note de l'auteur.) « Sans Ceres et Bacchus, sans pain ni vin, Venus est transe. »

2. « Se calmer, se refroidir. »

3. « Conceperunt due filie Loth de potestate. GENESIS, XII cap. » (Note de l'auteur.) « Les deux filles de Loth conceurent du fait de leur père. »

4. « Nunc bibens vinum inebriatus est, et molatus jarrut in tabernaculo. GENESIS, XI. » (Note de l'auteur.) « Noé, ayant bu du vin, devint ivre, et se tr-ava au, étendu sous sa tente. »

5. « L'histoire de Judich est assez commune. » (Note de l'auteur.)

6. « Molatus est animus et corpori sobus potus. RECLUSIUM, XXI. » (Note de l'auteur.) « Boire sobrement est malic pour l'âme et le corps. »

7. « Vinum modice sumptum acut ingenium. » (Note de l'auteur.)

8. Si épais, si boude. « Son dérivé » dégoûde, » rendu léger, donne le sens de ce mot par son contraire.

Que, par force d'estre repletz,
Sont prestz do cheoir en maladie.
Dont viennent tant de gens malades,
Catherreux, gravelleux, gouteux,
Debititez, fragiles, fades ¹,
Podagres, poussifz et boiteux,
Febreiliens ² et paresseux,
Qu'on ne peut tyrer de la couche?
Dont viennent tels maux angoisseux ³?
Tout vient de mal garder la bouche.

D'où vient gravelle peu prise ⁴,
Ydropisie,
Paralisie,
Ou pleuresie,
Colicque qui les boyaux touche ?
Dont vient jaunisse, ictericque ⁵,
Appoplexie,
Epilencie,
Et squincence?
Tout vient de mal garder la bouche.

Le satirique Juvenal
Avait bien tout considéré,
Quant il dist qu'il vient tant de mal
De long repas immodéré;
Et après qu'il a referé
Balnea, cœnas et sordes,
Quant il a tout enumeré,
Il dit : *Hinc subitæ mortes* ⁶.

Maintenant chascun et chascune
Est de gourmandise empesché;
La façon en est si commune,
Que on ne l'estime plus peché.
Mais il est escript et couché,
En la doctrine moysaïque,
Que ce mal estoit bien creché,
Et pugy par la loy antique.

Dieu dist à toute la caterve ⁷,
Jadis, pour information :
« Se tu as ung enfant proterve ⁸,
Vacquant à comessacion ⁹,
Repugnant à correction,
Luxurieux, infame et ort ¹⁰ ;
Par vostre congregation,
Soit lapidé et nys à mort ¹¹ ! »

1. Imbéciles, faibles d'esprit.

Ah! porcos seis, ah! porcos fedos!

2. - Incontinent avec le même sens dans le *Sermon des Foux*.

3. - Grolottant la fièvre (*febris*). »

4. - Pleins d'angoisses. »

5. - Si peu prise, si enlevée. »

6. - Justine. « *Retire*, avec le même sens, est aujourd'hui le terme médical. Du temps d'A. Paré, c'était celui qu'on trouve ici : « Quelquefois, dit-il (liv. IV, ch. xii), les malades, après avoir été guéris, tombent en ictericque, dite jaunisse. »

7. - *Hinc subitæ mortes* atque intestinæ secretæ.
JUVENAL, *satira prima*. » (Note de l'auteur.)

8. - De là les morts subites, les vieillesses qui s'étriquent sans traitement. »

9. - À toute la tribu, troupe (*caterva*). »

10. - Sans retour. »

11. - Aux repas excessifs. »

12. - Impur, souillé. »

13. - *Filius vestri protervus est et costumæ, comessationibus*

Le saint Canon, très-amplement,
A de ce vice discuté,
En parlant préalablement
A ceulx qui sont en dignité :
Qui maintiendra ebriété,
Digne de reprehension,
Il veult que sans difficulté
Soit privé de communion.

Et est en la Distinction
xxxv qui le met ¹.
Reprenant, par affection,
Celluy qui tel vice commet :
Il est donc bien fol qui permet
Que tant de viu en son corps entre ;
Et infame, qui se soubmet
A faire son dieu de son ventre.

Valere dit, par mots exquis
(Qui bien retenu les voudroit),
De institutis nativis,
Hlec chercher les conviendroit),
Que à Rome jadis on trouvoit
Sobriété en florissance,
Et que nulle femme n'avoit
De boire vin la conguissance ².

Qui plus est, au sixiesme livre,
En traitant de severité,
Exemple à ce propos nous livre
D'ung grant bourgeois de la cité :
C'est Metellus, d'auctorité,
De meurs et de vertus intub,
Qui tua, par atrocité,
Sa femme, pour ce qu'elle en but.

Successivement les Rommaus
Perdirent ces condicions ;
Car, quant ilz eurent soubz leurs mains
Cartage et plusieurs regions,
Ilz prindrent occupations
De jeux, d'esbatz, de vanité,
Et d'autres operations,
Qui procedent de volupté.

Ne dit pas Titus Livius,
En ses Decades memorables,
Que le consul Postumius
Trouva des choses evercables,

vast et luxuriosæ convitiis ; lapidibus cum obruct populus civitatis, et moxibus. *Deustoratorum*, xxi esp. » (Note de l'auteur.)
« Votre fils est sans retour, rebelle aux conseils, livré aux débâches de la table et de la danse, que le peuple de la ville s'accable de pierres et qu'il meure ! »

1. « Deacovers, prestid e et episcopos ; Ebricitat et alios deservientes, nisi descripti, communi se privatorum. *Distinctione xxxv*, Et extra, de *Viti et honestate clericorum* : Clericus erapulosus vel ebrius, monialis non desistent, ab officio vel beneficio suspendatur. » (Note de l'auteur.) « *Discours préface et évêque dit* : Ceux qui se livrent à l'ivresse et aux jeux de hasard seront, s'ils ne s'en départent, privés de la communion. » (Distinction xxxv.) Et plus loin dans son chapitre sur la *Vie et l'honnêteté des clercs* : « Que le clerc ami de la crapule et de l'ivresse, qui, après aveu-finement, ne se corrigera pas, soit suspendu de son office ou de son bénéfice. »

2. « *Vini usus Romanis femine olim ignotus fuit. Valerius, libro primo, epistula de Institutis et dignis.* » (Note de l'auteur.) « L'usage du vin fut autrefois inconnu aux dames romaines. »

Comme stupres¹ abhominables,
Poisons et meurtres remplis d'yre²,
Et autres cas desraisonnables,
Qui sont deshonnestes à dire³ ?

Après gourmander sans cesser,
Après boire excessivement,
Ils s'en alloient exercer
Tous ces crimes notoirement,
En commettant occultement
Vergogne et choses énormales⁴,
Qu'ilz nommoient vulgairement :
Cerimonies bachannalles.

Le Senat et leurs familiers
Firent telle inquisition,
Qu'ilz en trouverent par milliers
Et en firent pugnicion :
Velà la retribution,
Qu'on gaigne de gulosité⁵,
L'abondante potacion,
Et d'autre superfluyté.

Le legislateur Ligurgus
Monstre bien, quant aux Anciens,
Qu'il avoit les yeux bien agus⁶,
Et les sens discrets et sciens⁷ :
Car, aux Lacedemoniens,
Il defendit, comme à novices,
De frequenter les Asiens,
De paour qu'ilz n'aprisent leurs vices⁸.

En Asie, par icelluy temps,
On menoit delicate vie⁹.
Car la plupart des habitans
Aymoient luxure et lascivité¹⁰.
Ligurgus, qui avoit envie
De regler sa bonne cité,
Craignoit que ne fust asservie
A pareille lubricité.

O gens plains de mondanité,
Queraus vous remplir à foison,
Delaissez ceste vanité,
Et vous gouvernez par raison :
Car, pour vivre longue saison,

1. « Bontes, choses infimes (stupres). »

2. « Cassés par la fureur. »

3. « En la quatrième Decade de Titus Livius, au neuvième livre, est mise bien au long l'histoire des herbanalles et des grans crimes qui s'y commettoient, desquels le consul Postumius Albinus fit faire la justice. De ce même parle Valere, au sixième livre, etc. (Note de l'auteur.) »

4. « Désordonnés, sans loi (norme). » Le mot *anormal*, qui est resté, s'employoit aussi, et dût même plus ancien que celui-ci.
5. « Gourmandie (y de). »

6. Ce fut, jusqu'à mille ans de nos jours, la forme ordinaire du mot *signe*. On lit encore dans le *Platon* d'Amyot (Lycorg., ch. xxix) : « Ils necessitoient leurs enfans par un long silence à être brefs et après deux leurs réponses. »

7. « Bien instruits de ce qu'il leur faut. » Ce mot est le radical de l'expression encore employée à son *excès*.

8. « Ligurgus institua les loix en la Cité de Lacedemone. Et, pour ce que ceux d'Asie menent vie dissolue, defendoit à son peuple qu'il en les frequentaient. Ex VALERIO. » (Note de l'auteur.)

9. « Et Titus Livius, au livre précédent, dit aussi que de Asie vint la luxure à Rome. Libro nono, tertio deced., in principio. » (Note de l'auteur.)

10. « Habitans lasciv s (lascia tes). »

Et acquerir son sauvement¹,
Soit aux champs ou à la maison,
Il n'est que vivre sobrement.

LEFOL revient à l'estourdy, comme pour empêcher, et dit :

Mais serons-nous cy longuement,
Escoutant maistre Salomon,
Caydant, pour crier haultement,
Qu'on obeyse à son sermon :
Il a beau chanter la leçon
A ceux qui boyvent les grans trets²,
Nous humerons ceste boisson,
Usque ad Hebreos fratres³.

BONNE COMPAGNIE, tenant une tasse.

Ce vin n'est-il pas bon ?

JE-BOY-A-VOUS.

Très, très !

Et si a joyeuse couleur.

PASSETEMPS.

Je croy qu'il est percé de frés.

JE-PLÈGE-M'AUTANT.

Je n'en beu piece⁴ de meilleur.
Devinez se, pour le Docteur,
De boire je m'espargneray ?
Je seray toujours potateur⁵,
Et mon ventre bien fourrayer.

BANCQUET parle de boire.

Et tandis je besongneray⁶.

GOURMANDISE.

Quoi qu'il vueille dire et prescher,
Je ne fineray de mascher,
Et ce bon vin entonneray.

BANCQUET.

Et tandis je besongneray.

JE-BOY-A-VOUS.

Sus, sus, il se fault racoupler⁷ !

BANCQUET.

Et je voys mes gens appeller ?

JE-BOT-A-VOUS.

De mon prouffit je songneray.

BANCQUET.

Et tandis je besongneray.

LEFOL.

Et tandis je me disneray⁸...
Mais où ? Avec ces advocas,
Je ne sçay si j'en fineray !
Nul ne veult penser à mon cas !

1. « Solet. » C'est encore dans le Berry le mot en usage.

2. « A grands traits. »

3. « Jusqu'à ce qu'il en soit à l'épître aux Hébreux. » C'est la dernière de saint Paul, et la fin des Ecclésiastes.

4. « Depuis longtems. »

5. « Grand horreur (potateur). »

6. « Je travaillerai. »

7. « Nous remettre par couples. » Moutaigne emploie le même mot pour l'âme et le corps, qui doivent aller de compagnie : « Il les fait, dit-il (liv. III, ch. xx), raccouplir et rejoindre. »

8. « Je m'en donnerai bien, en dinant. »

BONNE COMPAGNIE.

Escuyer?

L'ESCUYER.

Dame?

BONNE COMPAGNIE.

L'ypocras?

L'ESCUYER.

Il est encore en son enlier.

PASSETEMPS.

Le voulez-vous garder *pro crum* ?

L'ESCUYER.

J'en serviray très-voleutier.

LE PREMIER SERVITEUR.

Voicy le gracieux mestier ¹,Pour faire la soupe jolye ².

LE SECOND SERVITEUR.

Je verseray, s'il est mestier ³,

Dedans ceste tasse polye.

BANQUET, *avant par la teste, vient crier :*

Appoplexie? Ydropisie?

APPOPLESIE.

Qui case là?

YDROPIE.

C'est le Banquet.

BANQUET.

Où estes-vous, Epilencie?

EPILENCIE.

Me voicy preste en mon roquet ³.

BANQUET.

N'oubliez erochet, ne hocquet ⁴,

Et amenez vostre assemblée.

J'ay desjà prins mon biquoquet ⁵

Pour entrer en plaine meslée.

PLURESIE.

La compaignie est affollée,
Se je l'embrasse par le corps.

BANQUET.

Allons frapper à la volée,
Sans leur estre misericors.
A mort!

BONNE COMPAGNIE.

Qui vive?

*Notes que les banqueteurs se doivent montrer bien pitoyers
et les autres bien terribles.*

ESQUINANCIE.

Les plus fors.

PASSETEMPS.

Voicy la trahison seconde!

GOURMANDISE.

Peust à Dieu que je fusse lors!

PARALISIE.

A mort!

JE-BOY-A-TOL.

Qui vive?

COLIQUE.

Les plus fors!

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Aurons-nous souvent telz effors?

APPOPLESIE.

Faut-il que cest yvroing ¹ responde :

A mort!

PASSETEMPS.

Qui vive?

YDROPIE.

Les plus fors!

BONNE COMPAGNIE.

Voicy la trahison seconde.

BANQUET.

Qu'on tue tout

EPILENCIE.

Qu'on les retoude ²!BONNE COMPAGNIE, en *eschantant*, dit :
Il se fault sauver qui pourra!

EPILENCIE.

Ils veulent tenir Table Ronde,
Mais, par Dieu! on les secourra.PASSETEMPS, en *eschantant*.Meshuy, on ne m'y pugnrya ³!

AGOSTUMANCE.

Ne moy, s'ilz ne sont bien huppez.

BANQUET.

Bon gré saint Pol! tout s'en yrn :

1. « Ivrogne. »

2. « Qu'on les écorche jusqu'au vif. »

3. « Pour cette foie on ne m'y étranglera plus... »

1. « Pour demain. »

2. Ici « mestier », ou mieux « petit-mestier », doit s'entendre pour ces menus pâtisseries sèches que faisaient les oublieurs, et qui rappellent celles que nous appelons « petits fours ». D'après les statuts de 1566, pour les pâtisseries, que le chancelier de l'Hôpital rédigea lui-même, le second jour des épreuves, « trois cents tours de mestier », s'est-à-dire trois cents oublies.

3. C'est s'exprimer pour en faire une tannée. On sait que le mot « soupe » ne s'entendait alors que pour les branches de pain bises dans le potage.

4. S'il est nécessaire, nous avons déjà vu, pris dans le même sens, ce mot que l'italien a consacré, notamment dans cette locution « le mestieri », il faut.

5. Sans ma cape, mon rebet. Par ce dernier mot, dont l'autre, roquet, fut la première forme, on désigne encore le surplus à manches des évêques et le mantelet de cérémonie des pairs d'Angleterre.

6. Bilon. Les gens de campagne s'en servaient surtout; il était noueux et quelquefois armé d'une pointe. Dans une Lettre de rémission de 1410, rappelée par Ducauge, au mot *Ilquarias*, sont en sonne deux bergers qui s'en élaical vigoureusement servis : « Adam Michiel, pasteur, de son hocquet ou baston à bergier, et le eschantant de son hocquet à pique. »7. Pour *huppez*, lourd bâton ou masse avec lequel on jouait au mail. La queue des jeux de billard, qui n'est qu'une espèce de mail sur table, nous le représente assez, vu par le gros bout.

Les principaulx sont eschappez.

PLEURESIE.

Ces quatre seront decoupez,

JE-BOY-A-VOUS.

Helas! ayez pitié de nous!

ESQUINANCIE.

• Chargez sur eulx!

PARALISIE.

Frappex! frappex!

GOURMANDISE.

Helas! que nous demandez-vous?
J'ay tant humé de brouet doux¹,
Que j'en ay tout le ventre enflé.

ESQUINANCIE.

Je vous gueriray de la toux,
Puisque vous avez tant soufflé.

PLEURESIE.

Vous en serez escorniflé,
Car par les costez je vous picque.

JE-FLEGE-D'AUTANT.

Helas! j'ay bien beu et riflé²,
Mais faut-il mourir pleurettique?

GRAVELLE.

Sus, venez ça, venez, Colicque!
Si mettrons cestuy-ey à point.

COLIQUE.

Il maue vie dyabolique,
Pourtant ne l'espargneray point.

JE-BOY-A-VOUS.

Vous me percez chausse et pourpoint
Eng peu plus bas que la scinture,
Et puis la Gravelle me point
Aux rains qui me font grant torture.

APPOPLEXIE.

C'est à vous, belle creature,
Que je vueil livrer ung assault?

Colicque et Gravelle font assault à Je-boy-à-vous. — Appoplexie et Epilencie, à Frindrise. — Esquinancie et Paralysis, à Gourmandise. — Pleuresie et Goutte à Je-gege-d'autant. — Les autres deux abstront tables, tresteaux, et le demourant.

1. *Ce mot se doit entendre du chandou, fait de lait sucré et aromatisé, qu'on apportoit le lendemain des noces à la mariée dans son lit, et qui étoit sur des frindises les plus envies des gourmandes. Il servoit aussi pour faire fête aux femmes en couches. On l'appeloit pour cela « brouet de l'épousée » et « brouet de l'amoucheur ». V. Duressay un mot *Brouet*.*

« Dévoré. » C'est le même mot que *rafé* qui est resté. *Et, Leuairre de Belgrs dans le Temple d'honneur et de vertez,*

Et qui j'ai vuél, un avec la demere
De noble Pax, en ceste ancre arabe
Aide et en les qui tout riflité et deveure.

EPILENCIE.

Et je adjousteray ma pointure¹,
Pour le garder de faire ung sault.

FRINDISE.

Pour Dieu! mery! Le cueur me fault!
O traistro Bonne Compaignie!
Ton acointance, qui peu vault,
Me rendra morte et meshaignye².

APPOPLEXIE.

Ne vous en plaignez plus, m'amyce:
C'est de ses beaulx faitz diligens.
Et comment ne savez-vous nyé
Que Compaignie abuse gens³?
Compaignie a fait maintesfois
De grans folyes entreprendre;
Compaignie a fait maint galois⁴
Brigander et piller sans rendre.

EPILENCIE.

Par Compaignie, on veult apprendre
A jouer et tromper son hoste;
Par Compaignie, on se fait pendre,
Hault, hault, affin qu'on ne se erotte.

PLEURESIE.

Je te vueil trespercer la coste!
Tu es condempné par sentence.

GOUTTE.

Et je suis presté ey de coste⁵,
Pour frapper sur, de ma potence⁶.

JE-FLEGE-D'AUTANT.

Helas! je fais grant consciencie
De tant de vin que j'ay gasté.

GOURMANDISE.

Et moy, je pers la patience,
Quant je pense à ce gros pasté.

ESQUINANCIE.

Vous en aurez le col tasté,
Car tantost vous estrangleray.

PARALISIE.

Affin que son cas soit basté,
Tous ses membres affolleray.

GOLSCOFFE.

Cestuy-ey je despescheray:
C'est des bons archipotateurs.

1. « Ma blessure, douleur vive. » Se disait aussi au moral, car, dit le *cevea*, dans la *Morsité d'ung empereur*, etc.,

Car ma seurille (mes déport)
Se fait que l'andure,
Ma serail pointure
Et cygne meure
Plus d'ère que raye.

2. « Gravement malade. » Rabelais (*esc. prof.* du liv. IV), parle de « ceus qui lambent en arabus et malade. »

3. « Prohibe pedem tuam a semitis curam. *Proserp.* l. 1. » (*Note de l'auteur.*) « détourne ton pied de leurs sentiers. »

4. C'est une des premières formes du mot « galant ». Nous l'avons déjà rencontré.

5. « Je suis prêt aussi de mon côté. »

6. « De ma béquille. » V. le *Mystère de saint Fiacre*.

JE-BOY-A-TOUS.

Attendez unq peu : si diray
Adieu à tous ces auditeurs.
Adieu, gourmans et gaudisseurs !
Je voys mourir pour voz peschez.

FRANDISSE.

Adieu, taverniers, rotisseurs,
Adieu, gourmans et gaudisseurs !

JE-PLIEGE-D'AUTANT.

Adieu, de verres fourbisseurs,
Qui maintz potz avez duspeschez !

GOURMANDISE.

Adieu, gourmans et gaudisseurs !
Je roys mourir pour voz peschez.

BANQUET.

Je vueil bien que vous le sachiez :
Vous besongnez trop lachement.

JE-BOY-A-VOUS.

O Bancquet, qui gens remerchez,¹
Nous vous avons creu follement !

*Ils font semblant de les mettre à mort, et les corps de-
mourent là couchés.*

COLIQUCE.

Vous caquetez trop longuement :
Je vous osteray la parole !

APTOPLXIE.

Après, après, legierement,
Je vous ferry la pance molle !

PLEURESIS.

Il convient que je parafolle²
De tous pointz ce Pleigo-d'autant.

ESQUINANCIE.

Ei moy, Gourmandise la folle :
Je la vueil payer tout content.

PARALISSE.

C'est fait : estes-vous pas content,
Bancquet, qui nous avez condnyl ?

BANQUET.

Unq chascun cognoist et entend
Quel il fait souzb mon sauffcondnyl.

YDROPISE.

Nous n'avons point eu le deduyt
De rien tuer, moy et Jaunisse.

JAUNISSE.

Velâ Passetemps qui s'enfuyt :
Il lui fault monstrier qu'il est nice³.

GRAVELLE.

Ça, que dit Bancquet, plain de vice ?
Sommes-nous bien en vostre grace ?

BANQUET.

Vous m'avez fait unq grant service ;
J'ay boucherie belle et grasse.

GOUTTE.

Ils sont qualre mors sur la place,
Voire et tout par vostre fumée.

EPILENCIE.

D'arrester n'avons plus d'espace⁴,
Adieu.

BANQUET.

Adieu, la gente armée⁵ !

L'ESCUYER.

Voicy une layde menée !

LE PREMIER SERVITEUR.

Veex cy une meschante trainée⁶.

LE SECOND SERVITEUR.

Voicy piteuse occision !

BANQUET.

Quant la viande auez levée,
Et la vaisselle bien sauvée,
Prenez vostre refection.

L'ESCUYER.

En voyant ceste infection,
Je n'ay ne goust n'affection
De manger en ce lieu maudit.

LE CUISINIER.

Mettons en reparacion
Ce qui va à perdicion⁷,
Et nous en allons.

Ils remettent unq petit à point⁸ et s'en vont.

LE PREMIER SERVITEUR.

C'est bien dit.

LE FOL.

Ces gens sont mors sans nul respit,
Et pourtant je me voys muer⁹.

GRAVELLE.

Et bien, ça, en as-tu despit ?

LE FOL.

Helas ! ne m'en vueillez blecier !

GRAVELLE.

Tu contrefaitz de l'espicier¹⁰,
Mais tantost sentiras mes mains !

LE FOL.

Alarme ! je ne puis pisser :
La Gravelle me tient aux reins !
Venez ouyr mes piteux plains,
Vous, l'Orfevre et l'Appoticnaire :

1. « Nous n'avons pas le temps de nous arrêter davantage. »

2. Ironiquement : « Adieu, la jolie armée. »

3. « Voilà une vilaine suite que Bancquet traîne après lui. »

4. « Mettons en réserve ce qui pourrait se perdre. »

5. « Un peu en ordre. »

6. « Cachez. »

7. « Tu fais le donneur de douceurs, de douces épices. »

1. « Entraînez après vous, remorquez. » Ce dernier mot est déjà, dans Babelais, écrit *remorquer* (liv. IV, ch. xxx), et dans Amyot [*Alexandre*, ch. lxxv], déjà sous sa forme actuelle.

2. « Que je passe de corps sur tous les côtés. »

3. « Niais, et pris comme les autres. »

La Gravelle, dont je me plains,
M'a fait devenir lapidaire.

GRAVELLE.

Veux-tu parler de mon affaire,
Et de mon train original ?

LE FOL.

Je ne sçay plus que je doy faire :
Apportez-moy ung orinal :

Paise pour paiser le Fol. — Il prend un coffinet en lieu de orinal, et pisse dedans, et tout coule par lui.

BONNE COMPAGNIE.

Banquet se montreroit liberal,
Comme s'il fust chef d'ung empire,
Mais, à parler en general,
De tous les mauvais c'est le pire.
Mon train dechet, mon cas empire,
Et mon cuer se trouve esperdu ;
Car, en ce lieu, dont je soupire,
Quatre suppostz avons perdu.

AGOSTUMANCE.

Quatre suppostz¹ avons perdu.
Car la mignouque Friandise
A eu tout le corps pourfendu,
Et la popine Gourmandise².
Je croy que j'eusse esté sousprise.
Se à fuyr n'eusse contenu³ ;
Toutesfois, par ceste entreprise,
Quatre suppostz avons perdu.

BONNE COMPAGNIE.

Quatre suppostz avons perdu,
Et, moy, je suis toute affolée.

PASSETEMPS.

Si grant assaut me fut rendu,
Que je y eus l'espaulle avalée⁴.

AGOSTUMANCE.

Et moy, pitieuse, desolée,
J'ay eu tout le dos confonda.

BONNE COMPAGNIE.

Mais c'est du pis qu'en la meslée
Quatre suppostz avons perdu :
Il fault pourveoir au residu⁵.

AGOSTUMANCE.

Comment ?

BONNE COMPAGNIE.

Je vous diray comment.
Mon plaintif⁶ feray haultement
Devant ma dame Experience,
Et je croy que facilement
Nous baillera bonne audience.

1. « Confères. » Ou donnaît surtout ce nom de *supposte* dans les comédies de plaisir.

2. « Et aussi la ruselette et si Boissante Gourmandise. »

3. « Na me fesse efforcée. » C'est le mot latin *confundere*.

4. « Mise à val, à bas, cassée. »

5. « À resté. »

6. C'était la forme donnée au mot *plaigné*, quand il signifiait accusation en justice. V. Nicot et Cotgrave.

PASSETEMPS.

Dame Experience a prudencie,
Pour la matiere discuter.

BONNE COMPAGNIE.

Tirons droit vers sa residence,
Pour nostro affaire luy compter.

Vadant¹.

Experience, dame honnestement habillée, sera assise en siége magnifique.

EXPERIENCE.

Dieu m'a donné le sens de gouverner,
Et discernier entre bon et mauvais.
Je sçay mes loix et decretz dicerner,
Gens ordonner, justes examiner,
Pour leur donner confort, large et pavaiz².
Mais les meffais infetiz et contrefaitz,
Pugnir je fais, quant j'en ay la notice :
Justement vit qui exerce justice.

*Car summum bonum in vita,
Est justiciam colere³.
Le Decret dit qu'on doit ite
Sum cuique tribuere⁴.
A ce propos, in Codice⁵,
Legi Nemo, tu trouveras
Qu'il en a parlé publice
Sur le parafle inter claros.*

Je suis sauvegarde,
Je voy, je regarde,
Je maintiens et garde
Gens de bon vouloir ;
Je pieque, je larde,
Je poings et brocarde
La teste coquarde,
Qui ne veut valoir⁶.

Experience je me nomme,
Plaine de grant subtilité :
Je n'excepte femme ne homme :
Chascun sent mon utilité.
In Speculo, ma faculté⁷,
Le bon docteur enregistra,
Declarant sans difficulté
Que je suis *rerum magistra*⁸.

Je suis la maïresse des choses,
J'en cognois la source et racine ;
Clerelement, sans aucunes choses,

1. « Ils y vont. » Cette façon d'exprimer en latin certains momens de scène se retrouve dans *Shakspere*, chez qui toute sortie des acteurs, par exemple, s'indique ainsi « *exiunt* ».

2. Bouclier, égide.

3. « Le supérieur bien dans la vie est de pratiquer la justice. »

4. « Accorder à chacun ce qui lui revient. »

5. « *in. u. C. Cum de iudiciis et per glo. ord. super verbo aliterum in prin. eorundem Decretalium. Cum rex iustus sederit super sedem iusticie, etc. L. sermo §. inter claros. C. de somma Trinitate et fide catholica.* » (*Note de l'auteur.*)

6. « La tête étourdie, qui ne veut chercher ce qui est la vraie valeur des choses. »

7. « Dans le miroir, qui est à lui seul toute ma faculté de droit. »

8. « *Experientia est rerum magistra, proverbium commune quod notat. Spec. de test. §. vii. v. Hoc quoque Experientia est valde necessaria ad iuris et iusticie regimen id. spec. de libel. concoc. circa princ. Et supplet ignorantiam de iudi. de lega. §. viii. ver. Nemoque est illiteratus.* » (*Note de l'auteur.*)

Leurs derivaeions j'assigne.
Souvent je medite et rumyne
Par astuce inquisieion ¹,
Et puis après j'en determine
Et baille resoluëion.

BONNE COMPAGNIE.

Velà la Dame de reuon,
Et ses conseiliers au plus près.

PASSETEMPS.

Puisque vous en sçavez le nom,
Saluez-la par motz exprès ?

BONNE COMPAGNIE.

Madame, qui bien regentez,
Et qui sur tout diligentez ²,
Jesus vous gard de villennie!

EXPERIENCE.

Et Dieu vous croisee vos bontez !
Qu'esse que de nouveau compez,
Madame Bonne Compaignie ?

PASSETEMPS.

D'ung insult ³ dur et merveilleux,
D'ung effort grief et perilleux,
Vous devons faire les plaintifs ⁴.

EXPERIENCE.

S'il y a rien de dangoreux,
Ou de grave ou de pondereux,
Diètes tout, sans estre crantifz ?

BONNE COMPAGNIE.

Je me plains de deux personnages :
De l'ung plus, et de l'autre moins ;
Car ilz m'ont fait de grans outrages
Et monstré des tours inhumains :
En mes suppostz ont mis les mains,
Et, qui plus est, ont fait veuir
Leurs consors, parens ou germains.
Pour tout mon train circonvenir ⁵.

EXPERIENCE.

Il les fault faire convenir ⁶.

BONNE COMPAGNIE.

Pour Dieu ! Faites-les attraper !

EXPERIENCE.

Mais, afin qu'on les puist pugnyr,
Quez sont-ilz ?

BONNE COMPAGNIE.

Bancquet et Soupper.

Soupper me invita à sa table,
Où avoit viande à foison,
Mais sa volenteé detestable
Se estoit farcey de poysson :

1. « Par recherche fine, information rusée (astuce). »

2. « Avec des soins diligents. »

3. Ce mot, dans son sens le plus sérieux, comme tel, resta du manuscrit jusqu'à son usage. V. une note du chant V du *Lectra* dans notre édition de Boileau, gr. in-8, Paris, Lefèvre et Co., 1873.

4. Fetter les plaintes.

5. « Pour envelopper tous les miens. »

6. « Comparoître (convenir). »

Car, par couverte trahison,
Entre les beaux metz magnifiques,
Fist entrer dedans sa maison
Monstres hideux et terriffiques.

Oueques arpies draconiques ¹,
Ou les furies infernales,
Ou les troys faces gorgoniques ²,
Ne se monstrentent si très-malles :
Sur nous vindrent, noires et pales,
Frapper de bastons et de poings,
Comme fatales ou parcales ³,
Pour nous destruyre de tous pointz ⁴.

Soupper se mestoit avec elles,
Embastonné Dieu sçait comment,
Qui, sur moy et sur mes sequelles ⁵,
Deschargoit merveilleusement.
Batus fusmos pitousement,
Sans que nul nous vint secourir,
Et en feust esté aultrement,
Si n'eussions gaigné à courir.

Velà quant au premier article
De ma queruleuse ⁶ demande,
Soupper m'a mis cest offensive ⁷ :
La justice vous en demande.
Quant à l'autre, qui est plus grande,
C'est contre le maudit Bancquet ;
Car, en sa largesse et offrande,
J'ay trouvé venimeux acquet.

O mon Dieu ! que pourray-je dire
De ce très-terrible danger ?
J'ay le povre cuer tant plain d'ire,
Que à peine puis-je desgorger.
Ce faulx tyrant nous list loger
Chez luy, pour colacion faire,
Mais après, comme ung Ogier ⁸,
Vint tout armé pour nous deffaire.

Les satellites ramena,
Qui premier batus nous avoient,
Et cautelement leur en-cigua
Comment envahir nous devoient.
Et eulx, qui tous les tours sçavoient
De faire noises et tempestes,
Contre nous les bastons levoient,
Comme bouchiers sur povres bestes.

1. « Jamais les harpies à queues de dragons. »

2. « Ou les figures des trois Gorgones. »

3. « Comme envoyées par le Destin. (Fatum) ou les Parques (Parce). » *Ilabetais écrit encore* (liv. IV, ch. xvii) les *Parces* pour les *Parques*.

4. « Les Arpies sont monstres terribles, nommées Celeno, Abello, Oeripie, habitans en îles Straphaces. — Les Gorgones sont Medusa, Stenoro et Enyale, habitans en Orades. — Les Furies infernales sont Aleo, Theosphone et Megera. — Les Parcales, Cloie, Lachesis et Atropos. De ces choses ont naict escript les auteurs poëtes. Et quant aux nouveaux, Boece, de *Genealogia deorum*, etc. (Note de l'auteur). »

5. « Mes suites (sequelle). » Ce mot s'employe encore, mais dans un sens négatif désagréable.

6. « Fautive (querule). »

7. « M'a fait cette offense. »

8. Ogier le Danois, l'un des preux du roman des *Doux Pairs*. Sa popularité se voit plus que dans le jeu de cartes, où il est le valet de pique.

Mais, en ce couffict, telle grace
Me fist Dieu, la sienne merey !
Que je me partis de la place,
Moy et ces deux qui sont icy.
Le demourant est mort transsy,
Forlos¹ de vie et privé d'ame,
Et moy, je demoure en soucy,
Comme chetive et povre dame.

EXPERIENCE.

Quoy? vous n'en fait tel diffame²?

BONNE COMPAGNIE.

Diffamé en suis, quoy qu'on die.

EXPERIENCE.

Certes, Bancquet est bien infame.

BONNE COMPAGNIE.

Infamement m'a pourbondie³.

EXPERIENCE.

Or me dictes, ma belle amye,
Quez gens y perlez-vous?

BONNE COMPAGNIE.

Assez.

EXPERIENCE.

Pour Dieu! ne me le celez mye?

BONNE COMPAGNIE.

J'en y ay quatre trespassez.
Pour moy fut folle marchandise,
De croire leur deception :
Car Friandise et Gourmandise
Sont mises à ocision;
Je-boy-à-vous, bon compaignon,
Y a prius son deflement⁴;
Je-pleige-d'autant, mon mignon,
Y est meurtry⁵ pareillement.

PASSETEMPS.

Ces quatre miserablement
Sont là gisans, la bouche ouverte.
Si vous priens très-instamment,
Que la faulte soit recouverte⁶.

ACQUITTANCE.

La trahison est toute apperte⁷;
Madame, par ma conscience,
Nous y avons si très-grant perte,
Que nous y perdons patience.

1. « Banni, enfermé au dehors de la vie. » Voltaire regretta ce vieux mot et avait raison : « Qu'on arrive, écrit-il à l'abbé d'Olivet, aux portes d'une ville fermée, on est quoy?.... nous n'avons plus de mot pour exprimer cette situation, nous disions autrefois forlos. Ce mot très-espagnol n'est demeuré qu'un barreau. »

2. « Insulté. »

3. « Il m'a fait caracoler en vraie cavale. » Le mot est dans le *Monologue du franc archier* :

Pour bien pourbondir un charal
Il faust les veuz et fendoz.

4. « Son achèvement, sa fin des fins. »

5. « Il y est mort par le meurtre. » Le mot meurtry avec ce sens est ancien dans l'*Athalie* de Racine.

6. « Réparée, punie. »

7. « Avérée. »

Or, avez-vous plaine science,
Puissance, auctorité, vigueur :
Pourtant, madame Experience,
Pagnissez-les à la rigueur.

EXPERIENCE.

Pour besongner, par moyen seur,
Il avertit bien qu'on m'advertisse¹.
Que demandez-vous, belle seur?

LES TROIS, ensemble.

Justice, madame, justice!

BONNE COMPAGNIE.

Que Soupper, avec son complico,
Par qui la feste est departie²,
Soit mys à l'extreme supplice!

EXPERIENCE.

Ha! dea, il fault ouyr partie.

Audi partem, ce dit le Droit.

Il fault examiner le cas,

Et consulter, par bon endroit,

Avec docteurs et advocas,

En telz crimes ou altercas³,

Il chet grant consultation,

Car je ne vueil, pour mil ducas,

Avoir nous de corruption.

Toutesfois, pour commencement,

Afin qu'on ne nous puist reprendre,

Mes sergens yront promptement

Les malfaiteurs saisir et prendre :

Par ce moyen, pourrous entendre

Finablement la verité.

BONNE COMPAGNIE.

Qu'on y aille, sans plus attendre!

Si verrez leur temetité.

EXPERIENCE appelle ses gens.

Ça, Secours et Sobriété,

Clistere, Pillule, Saignée⁴,

Diette qui est redoubtée,

Remede et toute la mesgnye⁵,

Vous oyez Bonne Compaignie

Plaudre de Bancquet et Soupper?

Si vueil qu'à force et main garnye⁶

Tantost les allez attraper;

Tous deux soient pris,

Par vostre sçavoir,

Dodans leur pourpris⁷,

Tous deux soient pris :

Comme estes apris,

1. « Il est de droit qu'on m'informe régulièrement. » Dans la *Moralité d'ung empereur*, le mot *avertit* se présente avec le même sens :

De lui pagnir ne seuz nice
Selon leur malice et leur vice
Comme à juste prince il avertit.

2. « Par qui la fête fut donnée. »

3. C'est l'ancienne forme du mot *altercation*. La Fontaine s'en est encore servi dans sa fable *la Querelle des chiens et des chats*.

4. « Saignée. »

5. « Famille. » Nous avons déjà vu ce mot.

6. « Main armée. »

7. « Leur maison, leur demeure. »

De tel charge avoir¹,
Tous deux soient pris
Par vostre vouloir.

SECOURS.

Madame, s'il convient pourvoir
A quelques haultz faitz ponderoux²,
Moy, Secours, y feray devoir,
Demonstrant faitz chevalcreux³?

SOBRESSE.

J'ay nom Sobresse⁴, le piteux,
Le prochain parent d'Abstinence.
Combien que je soyé marmiteux⁵,
Si ay-je en maintz lieux emiueuce⁶.

CLISTERE.

Clistere, qui fait diligence
De purger les menuz boyaulx,
Vous servira sans negligence,
Aussi bien que les plus loyaulx.

PILULE.

S'il fault trouver des tours nouveaux,
Soubz fiction simulative,
Pillule en monstrera de beaulx,
Car il a force laxative.

SAIGNEE.

Pour toucher de main pongitive⁷,
J'en scay l'administration;
Saignie a vertu expulsive,
El fait de sang effusion.

DIETTE.

Diette, qui met à raison
Les malades et desolez,
Quand il sera temps et saison,
Vous servira, se vous voulez.

REMEDE.

Dy Remede point ne parlez?
C'est le principal de la route⁸.
Il corrige les dereglez;
Il fait rage, quand il s'y boute.

EXPERIENCE.

Je vous entens bien, somme toute :
Vous n'estes veuteurs ne flatteurs,

Mais il fault que, sans nulle doute¹,
M'empoingnez ces deux malfaiteurs.

REMEDE.

Allons prendre ces hutineurs²!

SECOURS.

Allons les saisir vistement!

SOBRESSE.

Allons querir ces ehoppineurs³!

CLISTERE.

Allons prendre ces hutineurs!

PILULE.

Allons chercher ces affineurs⁴!

EXPERIENCE.

Lyez-les-moy estroitement?

SAIGNEE.

Allons prendre ces hutineurs!

DIETTE.

Allons-les saisir vistement!

REMEDE.

Soyons armez legierement,
S'il convient que nous combatons.

SECOURS.

Pour tenir nos gens scurement,
Portons cordes et bons bastons?

*Ils prennent des cordes et leurs bastons, chascun diffé-
rent l'unq à l'autre.*

SOUPPER se trouver au lieu et dit :

Que sont devenus ces gloutons?
Banquet, sont-ils allez esbatre?

BANQUET.

J'en ay fait comme de moutons!
Regardez : eu voyez les quatre.

SOUPPER.

Je les ay batus comme plastro :
Soupper, eu la fin, nuyt et mort.

BANQUET.

Vous ne les avez fait que battre,
Mais, moy, je les ay mys à mort.
Compaignie a fouy si fort,
Et deux qui se sont separéz,
Qu'ilz ont cvité mon effort,
Mais ces quatre sont demourez.

DINER se retrouve au lieu.

Qu'esce que vous deux murmurez?
Y fault-il confort ne suffrage⁵?

1. « Sans rien redouter. »
2. « Faiseurs de noises, de butin. » Nous avons déjà expliqué ce dernier mot.
3. « Trompeurs. » Il était moins employé que le verbe *affiner* d'où il vient : *He! dit le tricateur, dans la Force d'un pardonneur?*

*Re! que la seais bien affiner,
Et abuser les bonnes gens!*

4. « Secours ou approbation. »

1. « Comme vous êtes instruit pour de telles fonctions. »
2. « De poids, de grande conséquence, » *of great consequence*, de Cotgrave, chez qui seul nous trouvons le mot.
3. « De façon vaillante et chevaleresque. »
4. Ancienne forme du mot « sobriété », et la seule que par temple Rabelais emploie.
5. « Souffreteux. » Brastine lui donne ce sens. « On dit, écrit-il un dic. 1^{er} des *Divers galantes*, que le diet gentilhomme confondait aussy du maladié et ma-moureux. »
6. « Considération, supériorité. »
7. « Piquante, » du latin *pingere*. C'était l'un des noms donnés aux douleurs les plus vives : « Une très-grande douleur, dit 1. Paré (liv. VI, ch. 320), bruitez, pongitive et brusante. »
8. « De la troupe, de la réunion. » Dans la *Moralité de Charité*, le religieux dit :

*Avez à terre, hey une grant réunion
De disciples qui le courraient.*

Le mot *reunion*, réunion, n'est que celui-ci conservé sous la forme que lui ont donnée les Anglais.

BANQUET.
Ils sont mors et descolorez.
Vcez-les là ?

DINER.
O le grant outrage !

BANQUET.
De ces gaudisseurs qui font rage
Ay fait une execution.

DINER.
Banquet, vostre mauvais courage
Vous mettra à destruction.

SOUPPER.
S'il en a fait occision,
Autant en emporte le vent¹.
Gens plains de dissoluciou,
On les doit corriger souvent.

DINER.
Mais on doit vivre honnestement,
Et estre loyal envers tous.

BANQUET.
Banquet doit ordinairement
Mettre gens dessus et dessous.

DINER.
Moy-mesmes seray contre vous,
S'on veult pugnir les dcfaillans².

SOUPPER.
Disner, ne vous chaille de nous³?
Tousjours eschappent les vaillans.
DINER.

Adieu donc !

REMED. *les monstre.*
Velà nos galans !

SOBRESSE.
Il les fault prendre en desarroy.

CLISTERE.
Sus, sus, saluons ces chalans !

MILLE.
Tost les aurons, comme je croy.

SECOURS s'approche et met la main à Banquet, et dit :
Je metz la main à vous !

BANQUET.
Pourquoy ?

SANGNEE.
Vous avez commis grande offense.

DIETTE met la main à Soupper.
Je vous prens !

SOUPPER.
Banquet, aidez-moy !

1. Locution proverbiale déjà vieille alors. Villon en avait fait le refrain de quatre couplets de sa ballade « en vieux langage françois : Des seigneurs du temps jadis. »

2. « Ceux qui ont failli en cette affaire. »

3. « Ne prenez de nous souci. »

BANQUET.
Mettons-nous trop bien en deffence.

REMED.
Ha ! vous ne feriez pas science¹.
Ils font semblant de eulz deffendre ung petit.

SOUPPER.
Frappons, frappons !

BANQUET.
Tuons, tuons !

SECOURS.
De par madame Experience,
Prisonniers vous constituons !

SOUPPER.
Pourquoy cela ?

SOBRESSE.
Nous ne savons.

BANQUET.
Vers personne offence n'avons ?

SOUPPER.
En nous n'y a quelque meffait ?

DIETTE.
La bourde² evidemment prouvons.

BANQUET.
Et comment ?

DIETTE.
Car nous vous trouvons
Avec le delict³ qu'avez fait.

CLISTERE.
N'est-ce pas cy vostre forfait ?

BANQUET.
Jamais.

REMED.
En effect et substance,
Tant de la cause que du fait,
Nous voulons prendre congnoissance.

SOUPPER.
Vous nous faites grant violence !

SECOURS.
Vous direz ce que vous voudrez.
Devant la dame d'excellence,
Pede ligato⁴, respondrez.

1. « Ah ! Vous n'y seriez pas maître, vous n'y donneriez pas leçon. »

2. Ce mot signifiait déjà « mensonge, imposture ; » aussi, li-on dans le *Comedie de proverbes* : « S'il n'est pas vray, la bourde est belle. » Il en étoit venu le verbe *bourder*, qu'espagnol *dearrou* dans son Virgile, à l'endroit de la consultation de la sibylle :

Diveous nostre bonne arreture ;
Mais dev-mont la suez imposture,
Et sans la donner à garder,
Tu le plus souvent à bourder.

3. « Avec les corps du délit, » les quatre massacrés : *Gourven-dine, Prisonnie, Je-huy-à-vous, Je-prise-d'entend* sont la par terre.

4. « Le pied lié. » C'étoit la formalité et le formal.

BANQUET.

Faut-il qu'il soit!

SAGNER.

Vous en viendrez!
Dea, il vous fault humilier.

REMED.

Cependant que Soupper tiendrez,
Il nous convient Banquet lier.

PILLELE.

Voicy ung lien siugulier,
Dont je luy voys lier les mains.
Allez ce Soupper habiller¹ :
C'est raison qu'il n'en ait pas moins.

LE FOL.

Ces povres dyab'es sont ratsains² !
Au moins, leur fait-on entendant.
Je cuyde qu'ilz sont bien certains
F'eult en aller par le pendant³.
Ne les menez pas tout batant⁴,
Ce seroit grant compassion.
Au surplus, ne faictes pas tant,
Qu'ilz meu rent sans confession.

SEIGNEUR.

Tost, que la malle passion
Vous envoye saint Denis de France⁵ !
Cheminez sansdilatation⁶,
Ou vous aurez de la souffrance !

BANQUET.

Voicy une piteuse dance !
Je n'ay pas ce jeu-cy apris.

SOPRESSE.

Vous aurez des maux abondance :
A ce coup le regnart est pris.

CLISTERE.

Velà ma Dame en son pourpris.
Saluons-la sommierement⁷ ?

PILLELE.

Gardons que ne soyons repris
De demourer trop longuement ?

REMED.

Dame de grant entendement,
Bon jour vous doit le Redempteur !
Voicy Banquet, ce garnement,
Et Soupper, son coadjuteur.

EXPERIENCE.

O Banequet, cruel malfaicteur,
Bateur, combateur, abateur,
Tout plain de forfait indecent !

BANQUET.

Ma dame, je suis innocent !

EXPERIENCE.

Et, toy, Soupper très-decevable,
Aux corps et aux âmes grevable,
Tu as fait des maux plus de cent !

SOUPPER.

Ma dame, je suis innocent !

EXPERIENCE.

L'ung bat les gens, l'autre les tue,
L'ung corrompt, l'autre destitue¹,
Tellement que chascun s'en sent.

BANQUET.

Ma dame, je suis innocent !

EXPERIENCE.

Ha ! vous parlez autrement,
Ou la torture sentirez !
Sus, gardez-les soigneusement,
Et ung petit vous retirez ?

SAGNER.

Nous ferons ce que vous direz :
L'ung et l'autre sera serré.
Je croy que pas loing ne fuirez,
Mais que je vous aye enfermé.

Ilz se retièrent avec les prisonniers.

EXPERIENCE.

Conseil discret et modéré,
Seigneurs, princes de médecine,
Quant bien vous ay considéré,
Ceste cause je vous assigne.
Vous avez theorique² insigne,
Vous avez engin³ très-hautain,
Et de pratique la racine,
Pour asseoir jugement certain.
Ypocras⁴, docteur très-humain,
Et vous, le discret Galien,
Vous voyez bien, quant j'ay souh'z main
Deux gens qui sont en mesme lieu :
Avicenne⁵, seigneur de bien,
Et vous, l'expert Averrois⁶,
Je vous prie, conseillez-me bien,
Quant les delietz aurez vous.

1. Équivoque sur le mot « habiller » dans son sens ordinaire, et sur l'expression « habiller à souper », qui, à cause de l'importance du repas, indiquait un des grands points de l'art de la cuisine en ce temps-là. Amyot dans son *Plutarque* (*Parallèle de Léarque et de Néron*, ch. iv) parle du « mestier d'habiller à souper » et de tout la cuisine.

2. Atteints, attrapés.

3. Par la pendaison.

4. Tambour battant, tout de suite. Dans la farce de *Mohaut* :

Il faut que le veup (celui) à Paris...
Tour battent porter le croce
Et nos ours.

5. Que saint Denis vous envoie en malédiction !

6. C'est le mot latin *distatio*, délai.

7. Par façon de commencer, pour commencer.

1. « Neine, affaibli (détitue). »

2. « Science de théorie. » On n'employait pas alors d'autre mot, c'est ainsi qu'on se servait aussi *theorique* ! « Si faudrait-il, n'est-il écrit, suivant l'ordre de la discipline, mettre la théorique avant la pratique. »

3. Du latin *ingensum*, groin.

4. « Hippocrate, » dont le nom se prononçait ainsi jusqu'au xviii^e siècle.

5. Les ouvrages de ce grand médecin arabe venaient d'être publiés en latin, pour la première fois, il n'y avait guère plus de vingt ans. Ils avaient paru à Venise en 1482 sous le titre de *Canonis medicorum libri*.

6. On l'avait connu vers le même temps qu'Avicenne ; mais, bien moins médecin que philosophe, il n'appartenait guère à la science de son compatriote que par les *conclusions* qu'il avait faites sur ses livres, et par le *Collige*, dont il se servait plus loin.

YPOCRAS.

Ma dame, je me resjouis,
Quant me baillez ceste ouverture :
Vous sçavez bien que je jouys
De plusieurs secretz de nature ?
Vous avez, par mon escripture,
Les Amphorismes¹ de renom,
Et si ay fait la esoulture
Du boire, qui porte mon nom².

GALIEN.

Et moy, la Commentation
Sur les livres de nostre maistre³ :
Vellà mon occupation :
De cela me sçay entremettre.
Puis, par escript ay voulu mettre
Un regime de sante⁴,
Et aussi rediger par lettre :
De morbo et accidente.

AVIENNE.

Combien que j'ay nobilité⁵,
Pour principer⁶ et pour regner,
Si ay-je euriosté
De sçavoir les corps gouverner :
Et à celle fin de donner
Enseignement plus prouffitable,
J'ay prins plaisir à ordonner
Quatuor fen, livre notable⁷.

AYERROYS.

Ypocras est docteur louable,
Galien est scientifique,
Avienne est moult honorable,
Prince puissant et magnifique ;
Mais mon engin philosophique,
Aquilinus, non indiget⁸,
Car j'ay composé en phisique
Ce livre qu'on dit : *Colliget*⁹.

EXPERIENCE.

C'est grant chose de vostre fait :
Un chacun fort vous recommande,

1. Pour « aphorismes ».

2. « Il déclaire avoir fait le livre des Amphorismes et composé l'ypocras. » (Note de l'auteur.) L'ypocras, avant de passer sur les tables, faisoit un effet purgatif, comme vis médical, de la pharmacopée du moyen âge, et s'appelait vin d'Hippocrate (vina Hippocraticum), d'où, par abréviation, *Ypocras*.

3. « Galien a commenté les Amphorismes d'Ypocras. » (Note de l'auteur.)

4. Ce n'est pas à Galien, mais à l'école de Salerno, qu'on devoit alors un régime de santé, régime *sanitas*. Galien avait fait, lui, plusieurs livres *De sante* traduits du grec en latin, puis de latin en français, publiés au xiv^e siècle, soit ensemble, soit à part, et dont on, entre autres, le 6^e dans lieu ni date, en caractères gothiques, est remarquable par deux gravures sur bois d'instruments indiqués ainsi : *Englottedoman*, par M. François Abelais, docteur en médecine, et un *syngiotone*. Les biographes n'en ont rien dit.

5. « Noblesse. »

6. « Dominer en prince. »

7. « Avienne a fait ce livre qu'on nomme *Quatuor fen*. » (Note de l'auteur.)8. N'est jamais en défaut, ayant le vol de l'aigle (*apollinus*). »9. Ce n'est pas un physique, mais un médecine, et c'est pour cela qu'il est ici, qu'Avierroes a composé le livre dont il parle. En voici le titre, d'après la première édition : *Liber de medicina qui dicitur Colliget*, anno 1482, die 3 octobris... Venetijs, 116 fol. goth. à 2 col. in fol.

Mais, pour pourvoir à ce meffait,
En present Conseil, vous demande :
Dont vient cela qu'après viande,
Pour à l'appetit satisfaire,
Bancquet fait offense si grande,
Que tuer gens ? Se peult-il faire ?

YPOCRAS.

Il n'est au corps rien plus contraire,
Que manger oultragement ;
Et vaudroit trop mieueux en distraire,
Que d'en prendre si largement¹ :
Mais on ne peut pas proprement
Ne l'un ne l'autre condamner,
Car il les fault, premierement,
Suffisamment examiner.

EXPERIENCE.

Doncques, pour en determiner,
Par grant deliberation,
Secours, faites-les ramener :
Si orrons² leur confession.

SECOURS.

Ma dame, j'ay intencion
De tantost vous les presenter ?

REMEDE.

Et, de peur de commotion,
Je y vueil plainement assister.

SECOURS.

Faites ces prisonniers trotter
Devant madame Experience ?

REMEDE.

Il n'y a point de cul fréter³ :
Vous en viendrez à l'audience.

BANCQUET.

En moy n'a point de resistance :
Je iray partout où vous plaira.

SOBRESSE.

Soupper vous fera assistance,
Qui du torment sa part aura.

SOCCPER.

Je ymagine qu'on nous fera
Quelque grace ou quelque douceur ?

DIETTE.

Je ne sçay, moy, qu'il en sera,
Mais vostre cas n'est pas trop seur.

CLISTERE.

Sus, echeminez, maistre trompeur !
Venez à ma dame parler ?

BANCQUET.

Dea, mon amy, gens qui ont peur
Ne peuvent pas si fort aller.

1. « Diminuer la nourriture que l'estomac. »
2. « Entendons. »
3. « Il n'y a point à hâter, rendre, tortiller des freres. » Nous avons déjà vu l'expression dans la farce du *Font aux deux* :

Je n'y voyz plus de cul fréter.

SANGNEE.

Si ne pouvez-vous reculer,
N'eschapper, ne circonvenir¹.

PILLULE.

Votre vie on veult calculer,
Pour vous corriger et pugnir.

SECOURS.

Dame, nous avons fait venir
Ces povres meschans malheureux.

REMEDS.

Ils ne se sçavent soutenir,
Tant sont debiles et paoureux.

EXPERIENCE.

Voulez-vous supplier pour eulx,
Et si congnoissez leur malice t

REMEDS.

S'ilz sont pervers et rigoureux²,
Vous y mettrez bonne police.

BONNE COMPAGNIE.

Ma dame, vous aur'z l'office
De faire à tous droit et raison :
Je vous demande la justice
De ces gens plains de trahison.
Car chascun d'eulx, en sa maison,
A fait contre moy son effort :
L'ung, pour bailler coups à foison,
Et l'autre, pour tout mettre à mort.
Qu'il soit vray, ilz ont tant grevé
Mes gens et femmes principales,
Qu'il y en a sur le pavé
Demouré quatre mors et pales.
Telles œuvres rudes et malles³,
Formidables à referer⁴,
Et atroxitez énormalles,
Ne se doyvent point tollerer.

EXPERIENCE.

Sus, vous avez ouy narrer
Le plaintif qu'elle a recité ?
Riens ne fault celer ou serrer :
On sçait jà vostre iniquité.
Confessez toute verité,
Et je vous prometz sans falace⁵,
Que de ma possibilité
J'entendray à vous faire grace.

SECOURS.

Nous avons trouvé sur la place
Les quatre mors, et eulx auprès.

REMEDS.

Les meurtris⁶ aussi frois que glace,
Nous avons trouvez en la place.

SOMBRESSE.

Je y vy Gourmandise la grasse.

1. - Ni faire des détours.
2. - S'ils ont été cruels.
3. - Mauvaises.
4. - Terribles à raconter.
5. - Sans promesse fallacieuse.
6. - Les victimes du meurtre.

DETTE.

Je la regarday par exprès¹.

CLISTERE.

Nous avons trouvé sur la place
Les quatre mors.

SANGNEE.

Et eulx auprès.

SOUPPER.

Je ne sçay que vous remonstrez,
Mais ce cas-là n'advint jamais.
Se Banquet les a rencontré
Et mys à mort, qu'en puis-je mais ?
J'ay suscité des passions,
Qui ont baillé des horions,
Mais oncques ne fuz homicide.
Banquet fist ces occisions :
Ce sont ses operations,
Puisqu'il fault que je le decide.

BANQUET.

M'as-tu donc baillé ceste bride² ?
M'as-tu pellé cest œuf mollet³ ?

SOUPPER.

Banquet les desgorde et desbride⁴,
Comme on fait ung jeune poullet.

BONNE COMPAGNIE.

Il en dit le cas tel qu'il est :
Soupper bai, mais de tuer, non.

SOUPPER.

Banquet leur coupe le filet.

EXPERIENCE.

Aussi, en a-il le renom.

BANQUET.

Si je prens occupation
Consonne⁵ à ma condition,
Est-ce pourtant si grant forfait ?

EXPERIENCE dit à Remede.

Ecrivez leur confession,
Leur dict et depositions,
Remede ?

REMEDS.

Dame, il sera fait.

1. « Avec attention et intention. » Chez le peuple l'expression « par exprès » est restée, tandis que nous disons simplement « exprès ». La façon de parler populaire est donc, comme il est dit fort justement dans le *Dictionnaire* de M. Littré, « moins une faute qu'un archaïsme. »

2. « Me crois-tu capable d'accepter cette bride à vous ? » En venant ne pouvant être bridé, la bride d'un cheval passait pour la plus invraisemblable des impossibilités.

3. « Peler un œuf mollet, autre chose invraisemblable, impossible ! »

4. « Les dégorger et les débrider. » *Dégorger*, avec le sens que nous lui donnons ici, se trouve dans la *Fable de Balaam* qui se trouve :

Morques que j'ay ben apprédé
Fennes que je dégorgerais
Un d'achon si je le tenais,
Avez une queue de ven.

5. « Consonnante, eufonne. »

BANQUET.

Vous sçavez que Banquet deffait
Tous corps humains par gourmauder¹ ;
C'est mon office, c'est mon fait.
Que n'en voulez-vous demander ?
Premierement fais aborder
Appoplexie ;
Après cela, vient, sans tarder,
Epileucie :
Soulez la langue fais brocarder²
L'Esquiucencie :
Et, pour les costez mieulx larder,
Vient Pleuresie.
Là se treuve, sans la mander,
Ydropisie,
Et puis frappe, sans commander,
Paralisie.
Par guerre mortelle,
Goutte s'y applicque ;
Jaunisse, Gravelle,
Viennent en publicque ;
Mais, avec Colieque,
Je bonte en ung carre³ .
Ce bon catholique,
Qu'on nomme Catharre.
Et à vous dire proprement,
Devant tous ces gens venerables,
Catharre est le vray fondement
D'egritudes⁴ innumerables.

YPOCRAS.

Il ne dit que motz veritables :
Catharre cause maintz deffault⁵ ,
Mais tous ces morbes⁶ detestables
Vieulent par Banquet qui est faulx.

EXPERIENCE.

Et par Soupper ?

BONNE COMPAGNIE.

Beaucoup de maulx,
Car il foule comme plastre⁷ .
Il ne fait pas mortelz assaulx,
Comme fait Banquet, ce folastre.
Ha ! Soupper nous a bien fait battre,
Par ses souldars plains de cautelle,
Mais, à tout compter sans rabatre,
Sa bature n'est pas mortelle.

EXPERIENCE.

J'examineray la querelle,
Et du conseil demanderay :
Se vous avez bou droit, querez-le⁸ ,
Car justement procederay.

SOUPPER.

Ma dame, je reciteray,

1. « A force de gourmandise. »
2. « Gasailler tristement. »
3. « En un carrel, une place à pari. » C'est de ce mot, prononcé à l'Anglais, qu'est venu apparre, que Cotgrave, d'ailleurs, lui donne pour traduction.
4. « Maladies agri-cul-tures. »
5. « Maladies lacunes de santé dans la vie. »
6. « Toutes ces maladies (morbes). »
7. « Il vous hat comme plâtre qu'on foule. »
8. « Cherchez-le. »

S'il vous plaist, mon interuon,
Pourveu que je ne irritaray
Vostre grant domination ?

EXPERIENCE.

Dis tout sans adulation,
Et fussent motz injurieux,
Pour ton argumentacion,
Je n'en feray ne pis ne mieulx.

SOUPPER.

Nulz hommes, tant jeunes que viculx,
Voire dès le temps du deluge,
N'esleurent jamais sur leurs lieux
Une femme pour estre juge.
Le Droit tant civil que divin¹ ,
Pour nous enseignement douner,
Dit que le sexe femenin
Ne doit juger ne condamner.

BANQUET.

A ee ne pavez repugner,
Quant bien y auez medité :
Pourtant voulons-nous impugner²
Vostre siege et auctorité ?
Il semble que ce soit Hector,
Ou quelque empereur, de vous veoir.
Digestis, lege : Cum pretor :
Là pourrez-vous de vray sçavoir
Que la femme ne doit avoir
Office tant honorifique,
Ne si grant honneur receivoir,
Comme de siege jurisdicte.

EXPERIENCE.

Se j'ay puissance magnifique,
Que je puis largir³ et estendre,
Vous n'estes pas scientifique⁴
Pour le discernier et entendre :
Non pourtant, se voulez apprendre
A lire le vieil Testament :
Là pourrez sçavoir et comprendre
Que femme siet en jugement.

En *Judicum*⁵ n'est-il pas dil,
Que ceste dame Delbora
Jugea les gens sans contredit,
Et pour le peuple laboura⁶ .
C'est celle qui corrobora
Barach, le prince d'Israel,
Quant leur ennemy Sisara
Mourut par les mains de Jael⁷ .

Que vous a fait Semiramis,

1. « M'lier judex esse non potest. L. cum pretor. § non antem de judi. Et est cum renoua ab omnibus officiis publicis et civilibus. l. si. ff. de re judi. » (Note de l'auteur.) « La femme ne peut être juge... et est de même éligible de tous emplois publics et civils. »

2. « Vouloirs-nous pour cela battre en brèche votre siège ? . Non. »

3. « Distribuer avec largesse (largir). »

4. « Vous n'avez pas science suffisante. »

5. « Au livre des Juges (Judicum). »

6. « Travail. »

7. « Sisara, prince de chevalerie de Jabin, roy de Canaan, fut guerre aux enfans de Israel, et par le conseil de Delbora, qui eust juge et prophete, leurs canons furent vaincus, et Sisara mort. L'histoire est *Judicum* chapitre capitule. » Note de l'auteur.

Qui n'est pas des femmes la pire ?
Elle a jugé ses ennemis,
Et subjugué moult grant empire.
Se d'autres femmes voulez lire,
Esquelles sapience y a,
Vous povez ceste dame eslire,
Qui se nommoit Hortensia ?

Hortensia, par eloquence,
Perora si très-doucement,
Qu'elle eut finale consequence
De son desir entierement :
Des Triumvires proprement
Obtint sa cause par escript,
Comme Valere clèrement
En son huitiesme le descript.

Diverses femmes très-habilles
Ont tenu l'esprit prophetique :
Bien y pert¹ par les dix Sibilles,
Dont la premiere fut Persique.
L'une, qui fut sage et pudique,
A Tarquin ses livres vendit ;
L'autre, par vision publique,
Octovien humble rendit².

Aucunesfois il est licite
Nous bailler jurisdiction.
Decimoquinta le recite,
En la troisieme question,
Où il fait declaration,
Que femme, pour certain affaire,
Sans quelque reprehension,
L'office de juge peut faire³.

Aussi, puis-je determiner
De queleonque cas opportun,
Et si ne povez decliner
Mon decret, tant soit importun ;
Je puis dire et juger comme ung
Juge qui a puissance expresse ;
Parquoy le proverbe commun
Dit que je suis dame et maistrisse⁴.

SOUPPER.

O dame, vostre saigesse
Bruit⁵ et regne par dessus tous,

Mais je vous prie en toute humblesse¹,
Que vous ayez pitié de nous.

EXPERIENCE.

Les conseillers vous seront doux :
On ne vous fera que raison.
Sus, sergens, entendez à vous ?
Remenez ces gens en prison !

LE POL.

Bailliez-leur chascun ung grison²,
Pour passer plustost la poterne ?
Vien ça, visaige de busson³ ?
Iray-je porter la lanterne ?

Clister le maine en prison.

CLISTERE.

Sus, sus, venez en la caverne ?
Le lieu n'est pas encores plain.

SARGNES.

Il y a mauvaise tavernne :
On n'y trouve ne vin ne pain.

PILLULE.

Demourez là jusque à demain :
On vous fera vostre paquet.

BIETTE.

Nous vous laissons en ce lieu sain.

SORRESSE.

Adieu, Soupper !

BIETTE.

Adieu, Bancquet !

EXPERIENCE.

Seigneurs, vous entendez le fait
De ce trouble et de ce maleur :
Bancquet est ung murtrier parfait,
Soupper bateur et mutileur,
Vous estes gens de grant valeur,
Pour sçavoir telz eas decider,
Conseillez-moy, pour le meilleur,
Comment j'y devray proceder ?

YPOCRAS.

Nous ne faisons que commander
Qu'on se reigle, qu'on se tempere ;
Mais nul ne se veult amender :
Velà dont vient le vitupere¹.
Quant à part moy je considere
Les excess et potacions,
Se le monde ne se modere,
Il en mourra par millions.

1. Pour « en toute humilité ». Le mot ne s'employoit guere qu'ainsi. Un des fils, dans la *Moralité des enfans de maintraine*, dit à son pere :

Je vous aulois querre par justice,
Bien offert, j'en demande en humblement
Parde et p'les...

2. Un An. • Le mot est encore dans La Fontaine et Dancourt.

3. • Beson, buse. »

4. • Le blème (suppression). »

1. • La royne Semiramis, après la mort de son mary Nioms, regna injustement, comme il est escript au premier livre de Jovain. » *Note de l'auteur.*

2. • Chez qui il y a sagesse et savoir (saperce). »

3. • Hortensia, fille de Hortensius le grant orateur, soustint la cause des femmes de Rome par devant les Triumvires, et fut tant, par son eloquence, que de la premiere use elle imposée fut mise une grant partie, comme il appert au Valere, livre VIII, cap. iii. » (*Note de l'auteur.*)

4. • Bien y paroli (parot). »

5. • Icy parle des dix Sibilles, dont l'une vendit des livres à Priapus Tarquin ; l'autre fut la remonstrance à l'empereur Octovien, et dist ces vers : *Judicij signum, etc.* Lactantius, in libro *Inimicium institutionum*, et Sancer Ateneus, de *Clister Dei*, ont traité ceste matiere. » (*Note de l'auteur.*)

6. • In aliquibus malis potest esse judex. In *Decretis* causa mala, questionis tertia. » (*Note de l'auteur.*) • En quelques cas, le malin peut être juge. »

7. • Experience est rerum magistra. Et supra dictum est ubi dicit Spectator. » (*Note de l'auteur.*) • L'experience est maistrise de toute chose, ainsi qu'il est dit ci-dessus, a Fendroll ce le *Mour* est allégé comme autorité. »

8. • A renom, crédit. »

GALIEN.

A la verité, bien savons
 Dont viennent ces fautes pessimes¹ :
 Largement escript en avons,
 Baillant defences et regimes,
 Ypcras, en ses Amphorismes,
 Conseille bien la creature,
 Et moy, par gloses influës,
 Ay commenté son escripture.

AVICENNE.

Ung chascun corrompt sa nature,
 Par trop de viandes choisir,
 Car qui abonde en nourriture
 A peine peut-il sain gesir ;
 Et pourtant ay-je prins plaisir
 A denoter expressément
 Que après appetit et desir
 On doit manger non autrement.

AYERBROYS.

Quant on a souppé largement
 Tout à loisir, sans soy haster,
 Comment peut estre proprement
 L'estomac prest pour banqueter ?
 Nous retardons, sans point doubter,
 Nostre digestion du tout,
 Ainsi que quant on vient bouter
 De l'eau froide en un pot qui bout.

YPCRAS.

Comme l'eau froide cu pot bouillant
 Peut retarder ou dommaiger²,
 Ainsi ung estomac vaillant
 Est bien grevé pour trop manger.
 Mais, pour eviter ce danger,
 Notez ceste reigle distincte,
 Qu'on n'y en doit point tant loger.
 Que la chaleur en soit extincte³.

GALIEN.

Et pourtant me fut demandé,
 Par disciples plains d'eloquence,
 Ung regime recommande
 Pour durer en convalescence ;
 Je leur respondis que abstinence
 Est de si parfaite valeur,
 Qu'elle augmente l'intelligence,
 Et nourrist l'homme sans douleur⁴.

AVICENNE.

Je vous diray ce qu'il me semble
 D'ung grant abus et d'ung dollault,
 Quant vii ou viii metz tout ensemble
 En ung estomac loger fault ;
 Se l'ung fait tempeste ou assaut,
 L'autre est piequant ou perilleux :

1. C'est encoré du par latin : *peccata*, très-mauvaises.

2. « Peut apporter retard ou domage. »

3. « A malis enim cibis salubritas ibat. Ypcras, in *Amphorismis*. » (Note de l'auteur.) « La chaleur de l'estomac s'éteint sous la masse de la nourriture. »

4. « Abstinentia reddit hominem castum, ingeniosum, et nutrit sine dolore. Huc GALIENUS. » (Note de l'auteur.) « Par l'abstinence l'homme est chaste, l'esprit ouvert, et il se nourrit sans douleur. »

Le froit combat contre le chault⁵,
 C'est ung tonnerre merveilleux.

AYERBROYS.

A Salerne loingtaine terre,
 Les medecins d'auctorité
 Firent, pour ung roy d'Angleterre,
 Ung Regime de santé⁶ :
 Enseignemens y a planté :
 Il ne les fault que visiter,
 Combien que j'aye vouluënt,
 D'aucuns passaiges reciter.

*Omnia assueti judo serare abetam,
 Et magna cena, stomacho fit maxime peris.
 Ut sis nocte levis, nil tibi cena brevis⁷.*

AVICENNE.

C'est très-bien dit, ce m'est avis :
 Diette est reigle d'excellence,
 Et l'estomac reçoit envys⁸
 Long soupper ou grant opulence⁹,
 Ung mot qui est de preference,
 Pour gens d'estude et de noblesse :
 Ne quid nimis, ce dit Terence :
 Le trop nuyt, la quantité blesse¹⁰.

YPCRAS.

Et se le soupper si fort nuyt,
 Comme on luy baille le blason¹¹,
 Le banquet qui se fait de nuyt
 Nuyt trop par plus forte raison¹² ;
 Corporelle refection,
 Greve, quant elle est diurne ;
 Mais plus, sans comparaison,
 Replection qui est nocturne¹³.

1. « Nobil quidem dicitur est quam diversa natum esse simul a jurgere. Huc AVICENNA. » (Note de l'auteur.) « Bien de plus malin que de malter ensemble plusieurs nourritures. »

2. C'est le livre que nous avons déjà indiqué plus haut, *Schola salernitana*, ses medecins ou *Regiones* ou *statuta*, ou *Regimen arabe*. Le premier livre connu, qui date du milieu du sixième siècle, est d'Arnald de Villeneuve, et n'a que 262 vers. Le préambule commence par une dédicace qui varie : inséré en roi de France, *Francorum regi*, inséré, mais plus souvent touché, au roi d'Angleterre, *Anglorum regi*. C'est ce qui fait dire ici que les medecins de Salerne firent le *Regimen* pour un roi anglais.

3. « A *Regimen salutis*. » (Note de l'auteur.) Ces trois vers sont, dans la première partie tout hygienique du *Regimen*, un chapitre : *per tales regule cibitorum regles générales de la nourriture*. Le premier est isolé vers le milieu, les autres, plus près de la fin, se suivent et forment le distique complet. On peut, je crois, les traduire ainsi :

Je vous pour tout le diete à l'est d'habitude.

D'un grand souper souvent null un plus grand danger.

Pour soit legier, il faut souper legier.

4. « Malgré lui (insiste). »

5. C'est ici dans le sens d'abandonner succulente. »

6. « Nam id arbitror asprine in vita esse utile, ut ne quid nimis. Terentius, in *Andria*. » (Note de l'auteur.) « Je pense que le plus utile dans la vie s'est qu'il n'y ait rien de trop. »

7. « Le blême, la critique. » Nous avons déjà rencontré ce mot avec le même sens. V. les notes des pièces précédentes.

8. Nous avons vu, en effet, que le banquet se faisait sans flambeaux.

9. « Si enim omnia repletis nocte stomacho, quanto magis nocturnam. AVICENNA, in *commento Regimen*. » (Note de l'auteur.)

10. « Si excessu de nourriture null toujours, combien plus null-il s'il est nocturne ! »

11. C'est-à-dire, si la refection (ce qu'on a pris d'habitude) vous surcharge (grève) quand le repas a été de jour (diurne), à plus forte raison, et sans comparaison même, l'exces d'aliments (replection) est nuisible, pendant la nuit. »

GAILEN.

Avec tous vos ditz je copule ¹
Ce mot pesé à la balance :
Qu'il meurt plus de gens par crapule ²,
Qu'il ne fait d'espée ou de lance ³ ;
Et quant ebriété s'y lance,
Vellé le fait tout consommé :
Car un geant plain de vaillance
Par vin est tantost assommé.

AVICENNE.

Perithous bien l'esprouva ⁴,
A ses nocces, comme savez,
Qui bien empeschié se trouva
Par Centaures, gens desrives ⁵ ;
Bons vins leur furent delivrez,
Dont leur gorge fut arroucée ;
Puis, quant ilz furent enyvrez,
Cuyderent ravir l'espousée.

AVERROYS.

Herodotus, referendaire ⁶
De maint cas divers et louable,
Met des messagiers du roy Daïre ⁷
Une histoire quasi semblable :
Vers Amyntas le roy notab'e
Vindrent demander le tribut,
Qui tantost fit dresser la table,
Et Dieu seïait comment chascun but.

Après vin, vouldrent sentir
Les dames et les damoyelles,
Lors Est-on parer et vestir
De baults compaignons en lieu d'elles,
Ayans constraults et alumelles ⁸ ;
Mais quant vint à joindre les corps,
En cuydant taster leurs mannelles,
Ilz furent tous tuez et mors ⁹.

YPOCRAS.

Cirus, que Thamiris grevoit,
Pour son pays depopuler ¹⁰,
Au jour que combatre devoit,
Fist son armée reculler,
Et en ses tentes apprester
De tous les metz qu'on peut goster,
Tant de vin comme de vitaille :

Les ennemys, sans arrester,
Y entrèrent pour en taster ;
Dont ilz perdirent la bataille ¹.

GAILEN.

Tous maux viennent par glotonnie :
Escripture en est toute plaine,
Mais la sobre parsimonie
Rend la creature toute saine.
Senecque, qui tousjours amaine
Quelque mot digne et vertueux,
Dit à la creature humaine
Cest enseignement somptueux :
« Scez-tu comment tu dois manger ?
Un peu moins que saturité ²,
Et de boire toy corriger,
Pour éviter ebriété ³. »

AVICENNE.

Aulus Gellius a noté,
En son livre de Nuetz Actiques,
Que totale sobriété
Reugnoit sur les Romains antiques,
Et se, par edictz domestiques,
Il convenoit reigle tenir,
Pareillement, par loix publicques,
Chascun se devoit abstenir ⁴.

AVERROYS.

Didimus, roy de Bragmanie,
Jadis fist declaration,
Comment tous ceulx de sa mesnie
Et les gens de sa region
Preennent leur substautacion
Moderée et peu nutritive,
Sans jamais faire question
De viande delicative.

YPOCRAS.

Bragmaniens sont sobres gens ⁵,
Fuyans richesse et vanité,
Et pourant les roys et regens
Ne les ont point inquieté.
Alexandre fust appresté
Pour les assaillir à oultrance,
Mais il moutra benignité,
Quant il ouyt leur remonstrance.

1. « De tous vos ditz, que je lie ensemble, je tire pour résumer... »

2. « Glotonnerie et broguerie ensemble (crapule). »

3. « Plures interitit gulu eras quam gladius. *Preservatorum* commone. » (Note de l'auteur.) « Plus de gens meurent par la parole en banquet, que par le glaive. »

4. « Les Centaures, aux nocces de Perithous, s'enyvrerent en telle façon, qu'ils vouldrent ravir sa femme. Vide Ovidius, *Metamorphos.*, etc. » (Note de l'auteur.)

5. « Débordés. »

6. « Narrateur, rapporteur, qui referi, qui rapporte. »

7. « Daires. »

8. « Bagues, poignards. » C'étoit plutôt la lame même du poignard ou de la dague. On trouve dans les Comptes royaux de 1545 : « Pour une dague à deux taillans d'un pié et demy d'aiguille. »

9. « L'histoire des ambassadeurs de Daïre est escripte en Herodote, où il dit qu'après qu'ils eurent trop bu, demorderent les uns; les fit-on habiller en femmes de baults gillans qui les mena à mort. » (Note de l'auteur.)

10. Toujours du par latin : « *populare*, dépeupler. »

1. « Cirus, pour surprendre l'armée de Thamiris, se reculla et laissa ses tentes pleines de vin et de viandes : leurs ennemis s'enyvrerent et endormirent : parquoy furent vaincus pour telle loie. *Herodotus* et *Jean* traitent ceste histoire. » (Note de l'auteur.)

2. *Saturitas*, satété, d'où il nous est resté le verbe *saturer*.

3. « Seneca in *libello*: *De gustu virtutibus* dicit :

Méa est abstinentia.

Méa est ebrietas.

(Note de l'auteur.)

4. Arrête-toi de manger avant la satété, et de boire avant l'ivresse. »

5. « Pareillement apud veteres Romanos non solum domestica observatio, sed etiam summas divites legem exorbitatam est. *Aulus Gellius*, *Noctium Atticorum*. » (Note de l'auteur.) « L'économie dans la façon de vivre fut observée chez les anciens Romains, non seulement par habitude domestique, mais par observation aux lois. »

6. « Ceulx de Bragmanie sont sobres, comme dit *Callistus* et *Vincent Historial* parlant des faits d'Alexandre. » (Note de l'auteur.)

GALIEN.

Senecque, parlant à Lucille,
Dit que thoreaux impetueux
Treuvent refection facile
En ung petit pré fructueux,
Et les elephans furieux
Es forests prennent leur pasture,
Mais à homme trop curieux
Ne suffist quelque nourriture.

AVICENNE.

Il luy fault les bestes sauvages
De divers lieux et regions,
Et es mers, fleuves et rivages,
Pescher poissons par millions¹ ;
Par forestz, par vaulx et par mons,
On prend vian-les venalicques²,
Et par mer, soles et saulmons,
Et plusieurs genres aulcuniques.

Le repas ne sera ja beau,
S'il n'est cerché en plusieurs fins :
Il luy fault anguilles, barbeau,
Carpes et brochetz bons et fins,
Aloses, lanproyes, daulphins,
Esturgeons, marquezeaulx, muletz,
Congres, merluz et esgreffus,
Hougotz, turbotz et quarreletz³.

AVERBOYS.

Quant au regard de frians metz,
L'appetit est iusaciable :
Voire et si ne cesse jamais
A desirer vin delectable.
Gordon, ce medecin notable,
In Libo medicato,
De tout de vins qu'on met sur table,
A gentement déterminé⁴.

Il dit que quant, par volupté,
L'homme veult boire à plentitude,
Et que du vin la qualité
A grant vigneur ou fortitude,
L'estomach, pour la multitude,
Ne peut faire digestion⁵,
Et velà dont vient egritude
Et mortelle confusion.

1. « *Thorus paucissimorum iugerum pasena implitur, et una silva pluribus elephentibus sufficit : homo vero ex terra piscitur et mare. Seneca, ad Lucillum.* » (Note de l'auteur.) Les vers auxquels ce passage sert de note en sont la traduction assez exacte, sauf la dernière partie : « mais il faut à l'homme pour le repaître la terre et la mer. »

2. *Venatoris*, dont nous avons fait venison.

3. *Nosimus piscium.* (Note de l'auteur.)

4. Bernard Gordon, medecin de la Faculté de Montpellier, au xiv^e et au commencement du xv^e siècle, avait écrit un livre célèbre appelé les *Libans medicatores*, etc. Il parut d'abord à Naples en 1480, in-fol., puis, traduit en françois, à Lyon, en 1495, in-1^o. Sous ce titre : *Cy on commence la pratique de tres excellent docteur et medecin en médecine maistre Bernard de Gordon qui supplie fleur de lys en sondeur.*

5. « *Cum vinum accipitur in amica quantitate aut in fecti quantitate, tunc virtus digestiva stomachi et hepatis non potest superare nec digerere. Gousson, libro secundo. Capitula de ebrietate.* » (Note de l'auteur.) « La force digestive de l'estomac et du foie ne peut suffire à preserter le dessus quand on a pris du vin en trop grande quantité ou d'une qualité trop forte. »

AVICENNE.

Si je fais interruption,
Pour parler devant mes antiques¹,
Supportez ma presumption,
Car je diray motz aulcuniques :
Pour corriger excès publics,
Ou pour conseiller mon amy,
J'ay mes reigles scientifiques,
Qui sont *Tercia fen prima*.

Non gaudent les gaudisseurs
Qui usent de mauvais regime :
Ils prennent saveurs et douceurs,
Et ne font de diete estime.
Ils commencent dès devant prime,
De tous biens à leur bouche offrir,
Mais futur viciet qui tout reprime :
Pas n'eschapperont sans souffrir².

YPOCRAS.

Il les fault laisser convenir,
Et prendre toute leur aissance ;
Sçachez que, le temps advenir,
Sentiront torment et nuysance :
A present ont resjouissance,
Lyesse et consolation,
Mais après auront desplaisance,
Douleur et persecution.

Les excès qu'on fait en jeunesse,
De boire, manger ou sautter,
Ils se retrouvent en vieillesse,
Et viennent les corps tormenter :
La mort font venir et baster,
Et c'est le vray entendement,
Que trop soupper ou banqueter
Assomment gens communement.

EXPERIENCE.

Maintenant parlez clerelement,
Et voulez declairer, en somme,
Que ce Banquet evidamment
Ses adherans tue et cousomme ?

GALIEN.

Soupper n'est pas si mauvais homme,
Ne si rigoureux, quoy qu'on die.

AVICENNE.

Se sa malice ne consume,
Si cause-il quelque maladie³.

EXPERIENCE.

Afin que plus on ne folle⁴
Eucntre vertu et police,

1. « *Devasi Hippocrate et Galien, mes anciens.* »

2. « *Non gaudant malo regime silencia, quoniam si in presenti non palceatur percontatione, in futuro non cadent. Avicenna, Tercia fen prima.* » (Note de l'auteur.) « Ne vous réjouissez pas de boire un mauvais régime : qui s'en souffre pas à présent n'échappera pas dans l'avenir. »

3. « *Si sa malice ne te pas jusqu'à tuer, au moins pourrât cause-1-1 des maladies...* »

4. « *On ne fasse plus d'extravagance.* » Dans la *Farce du Goutteux*, celui-ci dit au valet :

Il est plus que fat qui folle
Avec soy.

Il faut pugnir leur grant folie,
Soit par prison ou par suppliee.

AYERROYS.

Ma dame, pour pugnir le vice,
Sans quelque variation,
Oyons de rechief leur malice
Et verballe confession.

YFOURAS.

Oyons leur deposicion,
Icy devant vostre assistance;
Puis, par deliberation,
Pourrez fonder vostre sentence.

EXPERIENCE.

Officiers plains d'intelligence,
Tant gens d'armes que pionniers¹,
Faites totale diligence
De ramener ces prisonniers?
Entendez-vous?

SORRESSE.

Très-voullentiers.
Jeu seray maistre cappitaine.

DIETTE.

Et moy secoud.

CLISTERE.

Et moy le tiers.

SARGNEE.

Tu seras ta fievre quartaine²!

FILLEULE.

Par ma foy, si je ne vous maine,
Tu ne sçauras à qui parler.

SOMESSE.

Dieu te mette en malle sepmaine³!
Despesche-toy douc d'icy aller?

LE FOI.

Et ne m'en sçauroye-je mesler?
Jay gouverné la cour bacane⁴,
Et sçay trop bieu les aux peler,
Quant je suis à ma barbacane⁵.
Qui voudroit ung roseau de cane,
Je suis homme pour le livrer,
Mais qui boit ainsi que une cane,
Il n'a garde de s'enyvver.

FILLEULE. *Ad carcerem.*

Or, sus, sus, Banquet et Soupper,
Saillez hors de ce galathas?

DIETTE.

Il faut, sans broncher ne choper,

Que venez devant les Estatz?

SOUPPER.

Comment se porte nostre cas?

BANQUET.

Helas! que dit-on de moq fait?

CLISTERE.

Vostre cas sonne fort le cas⁶!

SARGNEE.

Vous estes ung murtrier parfait.

BANQUET.

Ho! s'il fault que j'en soye deffait⁷,
Je doy bien ma vie maudire.

SARGNEE.

On pugnira vostre forfait,
Je n'en sçay autre chose dire.

FILLEULE.

Dame qui gouvernez l'empire,
Nous ramenons ces marmiteux;
L'ung se plaint fort, l'autre souspire;
Dieu sçait comment liz sont piteux!

EXPERIENCE.

Venez ça, povres malheureux?
Qui vous a faitz si rigoureux,
Que de tuer gens par desroy⁸?

SOUPPER.

Voire Banquet, mais non pas moy⁹!

EXPERIENCE.

Vous festoyez gens par fallace;
Puis, les rendez mors sur la place:
N'est-ce pas merveilleux esmoy?

SOUPPER.

Voire Banquet, mais non pas moy!

EXPERIENCE.

Brief, tous esbatz ne sont pas gens¹⁰,
De tuer en ce point les gens;
Il vaudroit mieulx soy tenir quoy.

SOUPPER.

Voire Banquet, mais non pas moy!

EXPERIENCE.

Entens-tu: il charge sur toy?

BANQUET.

Je voy bien que le bas me blesse.

EXPERIENCE.

Ainsi, par faulte de chastoy¹¹,

1. « Gens de pied (proues). »

2. Nous avons déjà vu cette expression qui équivaut à la nôtre : « que la fièvre l'étrangle. » V. notes des précédentes pièces.

3. Encore une locution déjà rencontrée : « Dieu te donne une semaine de malheur ! »

4. Sans doute pour : bacanal. Cette cour bacane qu'a gouvernée ce feu devait être quelque chose comme cette pétanque indolente qu'on appelle « la cour du roi Petani. »

5. Ce mot d'origine italienne s'entendrait pour une sorte de crétin qui, en s'ébriant le lièvre, lui permettait de fier du haut des murs.

1. « Votre cas est un mauvais cas, il sonne fort la cause. »

2. « Défait. »

3. « En les égarant, les mettant en désarroi. »

4. « Oui, s'il s'agit de Banquet; mais non, s'il s'agit de moi. »

5. « De gentille manière. »

6. « De bonnet legs, d'instruction. » Ce mot *chastoy*, on *entoy*, est le même que *castoier*, dont le sens est pareil, et qui, au x^e siècle, servit, comme on sait, de titre à un curieux livre de préceptes traduit du latin : le *Castoierment d'un père à son fils*. Notre mot *obstiné* n'est qu'une dernière forme du mot, pris dans son sens le plus sévère et le plus dur.

Tu as commis ceste rudesse :
N'est-il pas vray ?

BANQUET.

Je le confesse.

Mais, dame d'excellent affaire,
Excusez ung peu ma simplesse,
Car je cuyde tousjours lieu faire.

EXPERIENCE.

Escrivez cela, secretaire ;
Mettez les delietz et excès,
La confession volontaire,
Et tenez forme de procès.

REMEDÉ.

Je metz par escript tous leurs faitz,
Leur transgression, leur ordure ;
Quant les actes seront parfaictz,
Vous en verrez la procedure.

EXPERIENCE.

Soupper, de perverse nature,
Par ta foy, te repens-tu point
De mettre à mort la creature ?

SOUPPER.

Ma dame, ralez-moy ce poinct !

EXPERIENCE.

Quoy t ne vins-tu pas bien en point,
Et bien armé, pour faire effort ?

SOUPPER.

Je n'en armay oncques pourpoint¹ ;
Au moins, pour mettre gens à mort.

EXPERIENCE.

Que feis-tu doncques ?

SOUPPER.

• Ung discord²,

Pour les faire ung peu hastor,
Et combien que je frappay fort,
Ce ne fut pas pour les mater³.

EXPERIENCE.

Venez ce propos escouter,
Compaignie, et vostre sequelle ?

BONNE COMPAGNIE.

Ma dame, vous devez noter
Que Soupper nois fut fort rebelle ;
Toutesfois, sa fiere cautelle,
On sa furcur pire que flame,
Ne fut pas en la fin mortelle.

EXPERIENCE.

Est-il vray, Soupper ?

SOUPPER.

Ouy, ma dame.

PASSETEMPS.

Banquet nous tua Gourmandise,

¹ Jamais je ne mis armes sur mon pourpoint.

² J'élevai une dispute, une querelle.

³ Les mettre à saut. • Ce mot n'a plus que le sens de *fol guer*; mais aux échecs, *maf*, son dérivé, garde le premier sens.

Et aussi fist-il Fricandise,
Qui estoit gracieuse femme.

EXPERIENCE.

Est-il vray, Banquet ?

BANQUET.

Ouy, dame.

ACOSTUMANCE.

Soupper fist plus honnestement :
Il nous batit tant seulement,
Sans ce que nul en rendist l'ame.

EXPERIENCE.

Est-il vray, Soupper ?

SOUPPER.

Ouy, ma dame.

BONNE COMPAGNIE.

Banquet, par navrer¹ et hatre,
Sans raison nous en lua quatre ;
N'est-ce pas fait d'ung homme infame ?

EXPERIENCE.

Est-il vray, Banquet ?

BANQUET.

Ouy, ma dame.

Je feiz venir les Maladies
Qui ont commis l'occision ;
Moy-mesmes, par armes garaiés,
J'ay fait grant effusion.

EXPERIENCE.

Vous oyez la confession ?

YNOCRAS.

Nous l'entendons tout clerement.

EXPERIENCE.

Pourtant, j'ay bonne occasion
Ily asseoir certain jugement.
Le Code dit expresement,
Que, après confession notable,
Il ne reste tant seulement
Que de condamner le coupable².
Otez Banquet abhominable,
Et vacillez Soupper emmener,
Affin que le Conseil louable
Puist de la matiere oppiner.

SEIGURS.

Sus, sus, pensez de ehemer !
Il vous fault retraire tous deux.
Car la Cour veult determiner
Du cas qui est bien pondereux³.

BANQUET.

O dame au regard gracieux,

1. « Blesser. » C'est la première acception du mot. Pour s'en alier qu'un exemple : « il acerra d'un dard le cheval de Nestor, » libon dans l' *Illustration des Gloses* de Lemaire de Belges, liv. II, ch. xvii.

2. « la coutentem nulle sont paries judic, prater in condempnato, l. VIII, C. de excoisati, et per Glossam, ibid. » (*Notes de l'ouvrage*.) « Devant un coupable qui avoue, les juges n'ont rien à faire qu'à condamner. »

3. Y. ce mot plus bas.

Qui discord reduit et accorde:
En l'honneur du Roy glorieux,
Qu'on nous fasse misericorde!

LE FOL.

On vous fera misere et corde,
Par le col, en lieu de coraette¹,
Selon que le papier recorde:
La cause n'est pas encor necte.

FILLEULE.

Il fault jouer de la retraicte.

CLISTERE.

Tirons-les ung peu à l'escart.

BETTE.

Pendant que le cas se traicte,
Nous vous mettrons icy à part.

DINNER.

A ce coup est prins le regard,
A ce coup est le loup honteux:
Soupper se trouve bien couard,
Mais du Banquet suis plus douteux.
Iz ont fait meurtre douloureux
Sur ceulx qui ont beu à leur coupe,
Mais, s'ilz ont esté rigoureux,
On leur fera de tel pain soupe².

Qui veult decevoir,

Enfin est deceu:

Peine doit avoir,

Qui veult decevoir.

A dire le voir,

Tout veu, tout conceu,

Qui veult decevoir,

Enfin est deceu.

Je m'en voyz jouer vers la Court,
Pour voir que c'est qu'on en fera:
S'on ne les loge hault et court,
Je suis d'avis qu'on melfera³.
Mais qu'esce que l'on gaigneroit
De les garder? Par ma foy, rien.
Quiconque les espargneroit,
Je dys qu'il ne fera pas bien.

EXPERIENCE.

Ca, Ypocras et Galien,
Et vous autres par indivis⁴,
De ceulx qui sont en mon lycn,
Qu'en doy-je faire à vostre advis?
Iz ont en leurs maulditz convis⁵.

1. Vous avez vu dans une des précédentes pièces que « la coraette » était la bande qui tombait du chaperon et dont on s'enveloppait le cou. Les conseillers, les avocats au Parlement, la gardaient comme insigne, ainsi que les professeurs du Collège Royal, mais-ci par François 1^{er}. Régulier y fait allusion dans sa satire :

Une coraette au col, à-bord, dans un parquet,
À tort et à travers je vendrais mon capot.

2. « On leur lemperra une soupe, de même pain qu'ils leur en ont taillé une. » Le proverbe est dans les *Caricatures françaises* d'Odin, p. 344.

3. « On fera mal. »

4. « Ensemble, avec égalité. »

5. Convois, repas.

Tuez gens par rude maniere,
Et pourtant je voy, bien envys¹,
Telz gens reguer souz ma banniere.

Dieu, qui s'apparut en lumiere
A Moysse sur le buisson,
A noté par la loy premiere
Jugement d'estrange façon,
Disant que, pour l'invasion
Qui se fait contre ung personnage,
Il fault peine de tallion,
Souffrant dommaige pour dommaige.

Car le Createur dit : « Je vueil
Que vous rendiez sommairement
Membre pour membre, œil pour œil,
Dent pour dent, jument pour jument².
Ceste loy fut antiquement
Baillie au peuple judaïque,
Comme il est escript signamment³
Ou livre qu'on dit Levitique.

AVCENNE.

Dame, vous avez la practique
De toute jurisdiction,
Et si avez la theorique,
Science et resolution :
Faites-en la pugnicion,
Sans cry, sans motion ne noise.
Il y a interfection :
Vous entendez que cela poise.

EXPERIENCE.

Le Code qui le droit dispese,
Et est de bon conseil munny,
Nous dit, par ce que l'homme pesche,
Par cela doit estre pigny⁴ :
Selon ce qu'il a deservy,
Soit franchement executé :
En la loy : *Si fugitivus*,
Bien amplement est discuté.

GALIEN.

Vous sçavez la perversité
De Banquet, qui a faulx couraige;
Sa principale habillité,
C'est de tuer gens par outraige.
Puis qu'il vault pis qu'un loup ramaige⁵,
Et nuyt à toute nation,
Ce ne sera pas grant dommaige
D'en faire l'execucion.

1. « Malgré moi (invité). »

2. « Qui occidet hominem, morte moriatur; qui percussit, animal reddet vicarium, id est animal pro anima. Et sequitur : Fracturam pro fractura, oculum pro oculo, dentem pro dente. *Leviticus, capitulo xiii.* » (*Note de l'auteur.*) « Ou l'un a tué un tel; celui qui a frappé un animal en rends un semblable : un animal vivant pour un animal vivant; et ensuite : Fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent. »

3. « En propres termes. »

4. « Fer ce que quis peccat per hoc et torquetur. L. si fugitivus, c. de servis fugi. » (*Note de l'auteur.*) « Qu'on le torcure par les mêmes moyens dont il s'est servi pour son crime. »

5. « Leups des bois fourrés (ramage). » On disait dans le même sens « un d'ervier ramage. »

AVERROYS.

Aussi, l'Escripature remembre ¹
 Ce mot qui se devoit prescher:
 « Se nous avons ung mauvais membre,
 On le doit coupper et trencher ², »
 Banquet est fort à reprocher;
 Il est infect et est immonde,
 Puisqu'il est pire que boucher:
 Il le faut oster hors du monde.

EXPERIENCE.

Vous parlez de bonne faconde ¹
 Remede, beau sire, escoutez:
 Je vous dys, pour la fois seconde,
 Que leurs opinions notez?

REMEDÉ.

J'enregistre tout, n'en doutez!
 Et puis, aujourd'huy ou demain,
 Leurs signetz ³ y seront boutez,
 Et escriptz de leur propre main.

EXPERIENCE.

Or ça, se Banquet le villain
 Estoit depesché, somme toute,
 Pourroit vivre le genre humain
 Sans banqueter?

TYOCRAS.

Et qui en doute?

GALIEN.

Nous sommes d'avis qu'on le houte
 Seicher au chault emmy ces prez ⁴.

AVICENNE.

Il fait venir catherre et goutte,
 Et puis la belle mort après.

DISNER.

Noble dame, vous penserez,
 S'il vous plaist, deux fois à cecy,
 Mais quand à l'ung commencerez,
 L'autre s'en doit aller aussi,
 Pour oster douleur et soucy,
 De Banquet se faut destrapper ⁵,
 Et qui disuc bien, Dieu mery,
 Il n'a que faire de Soupper.

Quant à moy, je suis le Disner,
 Qui nourris gens à suffisance:
 Homme ne se doit indigner,
 Quant il a de moy joyissance.
 Soupper est superabondance,
 Banquet est excès et oultrage,
 Mais que le Disner vienne à dance,
 Il suffist pour l'humain lignage.

1. « Rappelle, remembre. » Le remembre anglais en vient.

2. « Si maus un vel pes tous escadallat le, absiede eon et
 projer abs le, etc. *Mothe*, viii. » (*Notre de Fautour*.) « Si ton
 pied, si ta main peuvent te nuire, hâte-toi de les couper et de les
 jeter au loin. »

3. « Straps. »

4. « Qu'on le fasse sécher bel et bien penda au soleil, au milieu
 de ces prez. »

5. « Défaire. » Mot déjà trouvé plus haut.

EXPERIENCE.

Disner, vous parlez de couraige ¹:
 Je ne sçay se vous avez droit.
 Vecy Conseil discret et saige,
 Auquel demander en faudroit.

AVERROYS.

Je croy que l'homme qui voudroit
 Faire ung repas tant seulement,
 Toujours santé garder pourroit,
 Et si vivroit plus loquement.

TYOCRAS.

Qui ne mangeroit autrement,
 Selon que notez par voz ditz,
 Ce seroit vivre proprement
 Comme ung ange de paradis.
 On dit, *sub brevibus verbis*,
 Que : *qui semel est Angelus*,
 Mais quant à nous, *homo quo lés...*

EXPERIENCE.

Et reste?

TYOCRAS.

Bestia qui plus?

Voulez-vous omyr une voix,
 Qui est prouffitable et honneste?
 Qui se repaist plus de deux fois,
 Plusieurs le repuntent pour beste.

DISNER.

Manger deux fois, c'est faire feste,
 C'est prendre soulas et sejour.
 Mains philosophes et prophetes
 N'ont mangé que une fois le jour.
 Regardez au livre des Pères?
 Vous trouverez gens largement,
 Qui ont souffert paines asperes,
 Peu mangé, vescu sobrement:
 Sans chair, sans vin aucunement,
 Soutenoient la vie humaine,
 Jeunoient continuellement,
 Tous les beaux jours de la sepmaine.
 De ceuz estoient Anthonius,

Arceuius,

Evagrius,

Pambo, Poemen, Sernpion,

Theodoras, Ammonius,

Macharius,

Pacomius,

Silvarius, Bissarion,

Agathon, Anastasius,

Eulalius,

Eulogius,

Paster, Pyoz, Ylacium,

Sisoys, Ypercius,

Urcisius,

Et Lucius ²,

1. « D'abondance, de bon cœur. »

2. Le proverbe : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » est à peu
 près la traduction de ce latin.

3. Ce sont tous ascètes de la Thébaïde, dont il est en effet
 parlé dans les *Vies des Pères*.

Toutes gens de devotion ;
Et pour gens d'autre nation,
Je amaine à recordaciou
Socrates et Diogenes,
Qui n'ont prins pour leur portion
Le jour que une refection,
Et si ont vescu sains et netz.

EXPERIENCE.

Ha ! qui ne mangeroit que ung melz,
Nature pourroit decliner.

DISNER.

Madame ?

EXPERIENCE.

Quoy ?

DISNER.

Je vous prometz
Qu'il suffira bien de disner.

BONNE COMPAGNIE.

Madame, vucillez pardonner
A ma rude temerité,
Se deux motz je viens sermonner,
Pardevant vostre dignité ?

EXPERIENCE.

Or dictes donc ?

BONNE COMPAGNIE.

L'iniquité

De ce Banquet ort et infect,
Et perverse crudelité¹,
A du tout sorty son effect :
Soupper n'a pas si fort mespris,
Quoy qu'il nous ait circonvenu,
Car le mal qu'il a entrepris
N'est pas, Dieu mercy, advenu.
Je croy qu'il soit bon devenu.
Pourtant faictes-luy quelque grace :
Ce seroit pour moy mal venu,
Se Soupper n'estoit plus en place.

EXPERIENCE.

Leur cas est moult fort intriqué²,
Je le vous dis sans riens celer,
Mais Soupper a moins delinqué³
Que Banquet : cela est tout cler :
Si doit plus de paine porter,
Selon droit et bonne sentence,
Car tousjours est à supporter
Celuy qui a fait moindre offence.

La première distinction,
Sur ce mot *Jus generale*,
En la Glose, fait mention
De la paine dont j'ay parlé⁴ :

1. *Crudelitas, cruauté.* Nous avons vu dans une des précédentes pièces le verbe *crudeliter*.

2. *Brouillé, compliqué (intricatus).* « C'est la première forme du mot *intriquer*. On trouve dans les *Mémoires de Martin du Bellay*, p. 207, l'expression « affaire fort *i-triqué* ».

3. « A moins mal agi. » Il n'est resté de ce verbe que *délinquant*.

4. « *Nec ultra progrediar pens, quam reperitur delictum.* C. *quasi de lit. q. ff. ana. per. et. et notat gloss. in C. Jus generale, dist. prima.* » (*Nota de l'auteur.*) « La peine ne doit pas aller plus loin que le délit. »

Digestis, est intitalé,
En une loy, qui bien la liet,
Que le jugement soit reiglé
A la mesure du delict¹.
Banquet a fait erime mortel :
On le doit pugnir et deffaïre,
Mais à Soupper qui n'est pas tel,
Vucil plus gracieusement faire.

BONNE COMPAGNIE.

Le Soupper est bien nécessaire,
Puisqu'il faut prendre deux repas.
De Banquet je ne parle pas :
Chascun sçait qu'il est adversaire².

PASSETEMPS.

Soit pour festoyer commissaire,
Ou poste qui va le grant pas ;
Le Soupper est bien nécessaire,
Puisqu'il faut prendre deux repas.

DISNER.

Ce sera tousjours à refaire,
Ce seront noises et debatiz :
Quant les deux seront mys à bas,
Disner peut à tous satisfaire.

ACOUTUMANCE.

Le Soupper est bien nécessaire,
Puisqu'il fault prendre deux repas :
De Banquet je ne ne parle pas,
Chascun sçait qu'il est adversaire.

EXPERIENCE.

Il suffit ! Faictes-les retraire.
Si procederons plus avant.

REMEDE.

Puisque ma dame vous fait taire,
Retrayez-vous par-là devant.

EXPERIENCE.

Or ça, parlaisons maintenant
Ung jugement recommandable :
Chascun de vous est soustenant,
Quant à Banquet, qu'il est pendable ;
Mais de Soupper desraisonnable,
N'avez fait quelque mençion ?

YPOCRAS.

Quant à Soupper, dame honorable,
Nous y mettrons restriction.

GALIER.

Premier, pour reformation,
Et pour terme luy assigner,
Vous ferez inbibicion
Qu'il ne s'approche de Disner
De six lieues.

EXPERIENCE.

Il fault donner

1. « Si pena est mensura delicti. L. sanatio ff. de pe. » (*Note de l'auteur.*) « La mesure de la peine est le délit même. »

2. « Qu'il est absolument contraire. »

De ce cas l'exposition,

AVICENNE.

C'est qu'entre eulx deux fault ordonner
Six heures par digestion :
Entre le Disner et Soupper,
Aura six lieues plainement,
Car six heures fault occuper
Pour digerer suffisamment.

AYERBOYS.

C'est le premier commandement,
Mais il faudra, secondement,
De Soupper les deux bras charger,
Affin que principalement
Il ne puist si legierement
Servir de boire et de manger.

EXPERIENCE.

S'il a servy, comme legier ¹,
De chair de biches ou de cerfs,
Le voulez-vous pourtant loger
In metallum, comme les serfs ² ?
Bien sçay que assez escript en a,
Par eloquence bien famée,
Le droit *Digestis de peso*,
La loy *in metallum* nommée.

TYOCRAS.

Pour tant, dame de renommée,
Qu'il a commis cas desplaisant,
Sa manche sera enfermée,
En deux poinguetz de plomb pesant.

GALIEN.

L'ung s'en yra par le pendant ³,
L'autre portera ceste paine.

AVICENNE.

Affin qu'on y soit entendant,
L'ung s'en yra par le pendant.

AYERBOYS.

L'autre vivra en amendant,
Souffrant pugnation certaine.

TYOCRAS.

L'ung s'en yra par le pendant,
L'autre portera ceste paine.

EXPERIENCE.

Remede ?

REMEDE.

Dame très-haultaine,
Qu'esse qu'il vous plaist commander
Vous estes la source et fontaine
De tous biens qu'on peut demander.

EXPERIENCE.

Vous avez ouy assigner
La fin et resolution ?

1. • A l'épouffe, à la légère. •
2. • le ministerium metallorum dampnati servi officiant. L. in metallum. ff. de pe. • (Note de l'auteur.) • Les esclaves condamnés seront employés aux travaux des mines. •
3. • L'un, Banquet, sera pardu. •

Faites aux Conseillers signer
Ung chacun son oppinju,
Et après leur signacion,
Ayez regard et advertence ¹
De faire la description
Du vray dictum de ma sentence ?

REMEDE.

Dame de grant magnificence,
J'acompliray ce, franc et net.
Ça, seigneurs d'honorificence,
Chascun mette cy son signet !

Ils font tous semblant de signer en son papier, et puis il retourne escrire son dictum.

LE FOL.

Adieu, le petit Robinet !
Adieu Gaultier ! adieu Michault !
Demain, au joly matinot,
On les veult envoyer au chault :
L'ung sera logé au plus hault ;
L'autre aura les bras affollez.
Pourtant, Alizon et Mahault,
Venez y voir, se vous voulez.

LE BEAU PERE CONFESSEUR.

Gens crapuleux qui tousjours gourmandez ²,
Et demandez viande delectable,
Laissez ce train, vostre vie amendez :
Ne vous fondez ès morceaux qu'attendez,
Mals entendez à vertu veritable :
Reigle notable ou mesure mettable
Est prouffitabile et preserve de blasme :
Cas oultrageux nayst au corps et à l'ame.

Les mieux nourris
Deviendront vers :
Tost sont pourris
Les mieux nourris.
Après tous ris
Et jeux divers,
Les mieux nourris
Deviendront vers.

Ne sçay pourquoy ne vous remort ³
Ce que voyez evidamment,
Que gourmands avancent leur mort
Et vivent deshonnestement :
Voulez-vous cheoir finalement
En enfer, le dampnable hostel ?
Considérez-vous point comment
Glouttonnie est peché mortel ?

Prenez le chemin d'nbstiennce,
Laissez toute gulosité,
Car Adam, par incontinence,
Fut hors de Paradis bouté ⁴ ;

1. • Attention. • On s'étonne de la disparition de ce mot, puisque son contraire « inadvertance » est resté.

2. • Fautes de la gourmandise. •

3. • Vous ne vous remémorerez pas, vous oubliez... •

4. • Incontinentia spiritus hominum a paradiso. Similiter peccatum Sodomis quamquam invenitur attribui gula. Uter Cassanovus. • (Note de l'auteur.) • L'incontinence fit chasser l'homme du paradis. De même j'attribue aux excès de gourmandise l'origine du crime de Sodomie. •

Après que la femme eut goûté
Du fruit defendu qu'elle prist,
A son mary l'a présenté,
Qui en mangea, dont il mesprist.

Christostome est d'opinion,
Et aultres gens de sainteté,
Que la prevarication
De Sodome la grant cité
Proceda de voracité,
De crapule et de gloutonnie,
Dont foudre, pluin d'atrosité,
Vint confondre la progenie ¹.

O vil appetit,
Gloutte, grasse, gorge,
Qui non pas petit,
Mais foison engorge,
Qui masche et qui forge,
Par estrange guise,
Non pas le pain d'orge,
Mais viande exquisite!

Saint Gregoire, qui a presché,
Nous declaire tout plainement
Cinq especes de ce peché ²,
Qui sont : manger trop ardamant,
Preparer curieusement,
Ou prendre trop grant quantité,
Puis manger delicatement
Et devant terme limité.

LE FOL.

Le beau Pere dit verité
Tout haultement à vostre face :
Ne s'est-il pas bien acquité ?
Ouy, mais quevez qui le face !
Nostre Bancquet meurt et trespasse :
Tantost l'yrons executer ;
Mais je doute qu'en briefve espace
On le face resusciter.

EXPERIENCE.

Ca, baillez-moy à visiter
Tout le propos de la sentence ;
Et puis yrez sollieter
Que nous ayons bonne assistance.

REMEDE.

Tenez, ma dame d'excellence,
Veez là tout le fait pertinent ³ ?

Il luy baille tous ses papiers.

EXPERIENCE.

Faites comparer ⁴ en presence
Les prisonniers ?

REMEDE.

Incontinent

Que chacun viengne au jugement,
Pour ouyr la sentence rendre,
Et faictes venir promptement
Les prisonniers, sans plus attendre ?

SOPRESSE.

Il se fault garder de mesprendre.
Obeissons au mandement.

CLISTERE.

Allons donc ces prisonniers prendre :
Il se fault garder de mesprendre.

SAIGNÉE.

Mais qui est-ce qui les doit pendre ?

DIETTE.

Moy, qui en ay l'entendement.

SECOURS.

Il se fault garder de mesprendre.
Obeissons au mandement.

SOPRESSE.

Sus, sus, sortez legierement :
Venez-vous-en à l'auditoire ?

DIETTE.

Vous ne vivrez pas longuement
En ce monde-cy transitoire.

BANCQUET.

Je prie au benoist Roy de gloire
Humblement par devotion,
Que de mon cas qui est notoire
Me face vraye remission.

SOPPER.

Las ! avez-vous intencion
De nous excuter ensemble ?
Je n'ay pas fait transgression
Digne de mort, comme il me semble.

CLISTERE.

N'avez paour.

SOPPER.

Nonay, mais je tremble.
Oucques ne fuz en tel danger !

BANCQUET.

S'il est craintif, il me ressemble :
C'est assez pour couleur change.

SAIGNÉE.

Veez cy noz gens prestz à jugor,
Aussi eschauffez comme glace.

SECOURS.

Pour les condamner ou purger ¹,
Madame, veez-les cy en place ?

SOPPER.

Misericorde!

BANCQUET.

Pour Dieu ! grâce !

1. = La race (progenies).
2. = Quelque mal species gale, secundum Gregorium. Unus versus.

Preppera, lente, nimis, ardens, stultitia.

(Note de l'auteur.)

3. Il y a, selon Gregoire, cinq especes de gourmandise : celle qui se lit, celle qui va lentement, celle qui absorbe avec exete, celle qui se jette sur les plats avec impetuositè, celle qui les studie en les savourant.

4. = Comparer de façon pertinente.

4. = Comparer.

1. = Dégraver, absoudre. Le mot « purger », pris ici spirituellement dans son double sens, est resté, au Palais, dans « purge légale », et « purger une conscience ».

SOUPPER.

Ayez pitié des penitens!

LE FOL.

On vous fera la soupe grasse,
Mais vous n'en serez pas contents.

Les deux conduiront Soupper, et les autres, Banquet.

EXPERIENCE.

Or, sus, faictes asseoir Banquet
Sur la sellette devant nous;
Et ce Soupper, de peu d'arques¹,
Se mettra là à deux genoux.

MILLEUR.

Mettez-vous cy, despezchez-vous?
Qu'on ne vous face violence!

SECOURS.

Ne sonnez mot par-là dessoubz
Et que chascun face silence.

*EXPERIENCE baillera à Renede le papier où sera escript
le dictum², pour le prononcer, en disant :*

Tenez, scribe d'intelligence,
Cest escript fait à diligence,
Qui porte grant narration :
Je vueil que, par obediencie,
Par devant tous, en audience,
Facies la recitation.

*Renede prend le dictum reverentement, et le commence à
lire hault et cler.*

REMEDS.

Veü le procès de l'accusacion,
Faict de pieça par Bonne Compaignie,
Qu'on peut nommer populaire action,
Car elle touche au peuple et sa mesguie :
Veü l'homicide acomply par envie
Es personnes, premier de Gourmaudise,
Et d'autres trois qui ont perdu la vie :
Je-Boy-à-vous, Je-pleige, et Friandise :

Consequemment, confession ouye
Que a fait Banquet, sans quelconque torture³,
D'avoir occis, après chiere esjouye⁴,
Les quatre mors qui sont en pourriture :
Et de Soupper confessant la bature⁵,
Qu'il perpètra sans en rien differer ;
Veü à loisir toute autre conjecture
Qui fait à veoir et à considerer.

En le conseil des sages et lectrez,
Qui en ont dit par grant discretion,
Voulons pugnir les delictz perpetrez,
Pour incuter⁶ crainte et correction.
Car, au propos, pour exhortation,
Le Code dit, aussi fait l'Institute,
Que d'ung forfait la vindication
Sur les mauvais redonde et repercut.

1. « De briete mine, qui à présent n'en mine ja au large. »
2. « L'arrêt. »
3. « Sans avoir été mis à torture quelconque, petite ou grande. »
4. « Chère joyeuse. »
5. « La part prise dans les coups durés. »
6. « Faire entrer jusque dans le chair (in corde). »

Et, au surplus, ouy les medecins,
Tous opinans que le long Soupper nuyst,
Et que Banquet, remply de larrecins,
Fait mourir gens, et se commet de nuyst :
Item aussi, par le procès conduit,
Discrettement pesé et compensé,
Trouvons qu'il a l'homicide introduit
Par dol, par fraudie et par guct apensé¹.

Pourtant disons, tout par diffinitive,
A juste droit sans reprehension,
Que le Banquet, par sa faute excessive,
En commetaut cruelle occision,
Sera pendu à grant confusion,
Et estranglé pour pugnir le malice ;
Voz gens feront ceste execution
Et le mettront à l'extremes supplice.

Quant à Soupper, qui n'est pas si coupable,
Nous luy ferons plus gracieusement,
Pour ce qu'il sert de trop de metz sur table,
Il le convient restraindre aucunment :
Poignetz de ploib pesans bien largement
Au long du bras aura sur son pourpoint,
Et du Disner, prins ordinairement,
De six lieues il n'approchera point.

Et s'il ne veult obeyr à cecy,
Mais decliner, contrefaisant du lour²,
Pour le refus, nous ordonnons ainsi
Qu'il soit pendu au gibet hault et court.

SOUPPER.

Je dis grant mercy à la Court
De ceste coudamnacion.

BANQUET.

Helas ! et nul ne me secourt !
Que j'aye au moins confession !

DIETTE.

Feray-je l'expedition ?

EXPERIENCE.

Ouy, vous auez cest office.

BORESSE.

Et je prens la commission
De Soupper.

EXPERIENCE.

Faictes-luy justice.

Icy met Diette à Banquet la corde au col.

DIETTE.

Recevez ce colier propice :
Ce sera pour serrer la vaine.

1. On avoit dit d'abord, comme on le voit dans Monstrelet (liv. 3, ch. xxviii), « un guct-appensé », c'est-à-dire un guct usité de longue main ; ensuite vint « guct-apensé », qu'on trouve ici, puis « guct-apensé », mot dont l'origine explique aussi la forme singulière.

2. « Contrefaisant celui qui n'entend pas. » C'est une locution née du vieux proverbe consigné par Colgrave :

A parler hantiz
Gualtes sourdes.

BANCQUET.

O monde, fy de ton service !
Ta prosperité est bien vaine.

LE BEAU FERÉ.

Laissez toute cure mondaine
Et pensez à Dieu seulement,
En luy priant devotement
Que de vostre ame ait mercis.

BANCQUET.

Quant au piteux deffinement
De mon corps, pense-je troncis¹... ●

LE BEAU FERÉ.

Soyez pacient, mon beau fils !
Voicy pourtraicture certaine
De l'ymage du Crucifix
Qui racheta nature humaine.

Il luy baille le tableau où est l'ymage du Crucifix.

SODRESSE.

Et voicy gardebras massés²
De fin plomb, taillez de mesure.
Tenez-moy Soupper, cinq ou six,
Et je feray la ligature.

Ils prennent Soupper.

CLISTERE.

Ça, villain de faulce nature,
Tendez les bras ?

SOUPPER.

Aussi feray-je.

On luy met le plomb que l'on luyra à quatre esguillettes.

SAGNER.

Endurez ceste fourniture,
Pour rabaisser vostre courage.

FILLEULE.

Ha ! des, vous souliez³ faire rage :
On ne pouvoit à vous durer !

SECOURS.

Pour vostre merveilieux oultrage,
Vous fault ce travail⁴ endurer.

SOUPPER.

Helas !

SODRESSE prend des esguillettes à ses chausses⁵, pour luyer les poignets.

SODRESSE.

Voulez-vous murmurer ?

Dictes, hân, marchant de billettes¹ !
En mal an puisiez demourer !
Vous me costez quatre esguillettes.

SOUPPER.

Voicy de bien pesans sonnettes :
C'est assez pour enragier dire.

SODRESSE.

Allez ! vos besonghes sont nettes² !
Mais escoutez que je vueil dire :
Combien que vous soyez garny
De harnois pour faire bataille,
Toutesfois vous estes banny
Du Disner et de la vitaille.

SOUPPER.

Fault-il doncques que je m'en aille ?

SODRESSE.

Pour bonne justice approuver
Allez tousjours si loing, qu'il faillo
Six heures pour vous retrouver.

SOUPPER.

Or me cuidoye-je relever,
Mais j'ay ma force nial gardée.
Adieu ! je m'en voys achever
La peine qui m'est commandée.

Clamot.

DITTE.

Ça, ça, ça, toute l'assemblée,
Tost aux champs pensons de marcher !
Soupper a la manche doublée³ ;
Reste le Banquet despacher.

SECOURS.

Frere Gaultier⁴, venez prescher
Ce preudhomme et admonester ?

LE BEAU FERÉ.

Voulientiers m'en vueil empescher,
Pour loyer vers Dieu arquester.
Mon amy, on doit mediter
À la passion du Sauveur :
Cela vous peut moult profiter,
Et pourlant preuez-y sauver.

SAGNER.

Sus, emmenons ce nulfaicteur !
Prenez devant, et moy, derriere ?

FILLEULE.

J'en vueil estre le conducteur !
Sus, emmenons ce malfaicteur !

1. « Quant à mon pauvre corps, sa dernière et piteuse fin se sent-elle pas d'être mis en tronçons ? »

2. « Massifs. » Le garde-bras faisait sous ce nom partie du harnois.

3. « Vous aviez l'habitude. »

4. « Cette gêne. » On appelle encore travail la machine dont les marchands entravaient les chevaux à ferer.

5. On sait que les chausses — que remplacent la enlôte — s'attachent au pourpoint, — qui fut remplacé lui-même par le justaucorps, puis le gilet — avec un rang d'aiguillettes qui en faisaient le tour. Le costume d'Harpagon, taillé à l'antique, est encore, sous Louis XIV, un exemple de cette vieille mode.

1. La billette était une espèce de scapulaire en forme de carré long, comme la billette du bison, que portaient les personnes dévotes et les moines, entre autres certain ordre des Carmes qu'on appelait pour cela Carmes-Billetes, dont l'église existe encore à Paris. Les pardonneurs vendaient ces billettes, ainsi que des pardons, des indulgences. Appeler Soupper, qui demande grâce, marchand de billettes, marchand de pardons, est donc une ironie.

2. « Vos affaires sont claires. » Nous avons déjà vu desoguer avec le sens d'affaire.

3. Doublée de plomb grâce au garde-bras qui est dessous.

4. C'était un de ces moines confesseurs qu'on appelait brans pères quand ils venaient à donner les dernières consolations aux supplicies.

CLISTÈRE.

Tu me fais fort da caquetteur ?
Beau sire, tyre-toy arriere.

SEIGNEURS.

Sus, emmenons ce malfaiteur !

PILLULES.

Prenez devant, et moy, derriere.

EXPERIENCE.

Beaux seigneurs, passons la barriere :
Compaignez-moi honnestement.
Et allons par este charriere !
Veoir accomplir ce jugement ?

YMOGRAS.

Nous yrons volentiairement.

GALÈX.

C'est nostre seule affection.

AVICENNE.

J'en vueil bien veoir le finement.

AVERBOYS.

Et moy, la terminacion.

DIETTE.

Tost, deux motz de confession :
Beau pere, despeschez-le-moy ?

LE BEAU PERE.

Ça, avez-vous constrictio ?

BANQUET.

Mais ay souley et graut esmoy.

LE BEAU PERE se siet et fait agenouiller Banquet, en disant :

Il vous fault mourir en la foy,
Sans penser à mondanité.
Mectez-vous cy en bon arroy,
Et dictes *Benedicite* ?

Lors le beau pere fait le signe de la croix, et Banquet fait signe de soy confesser.

DIETTE.

Je vueil dresser de ce costé
Mon eschelle, pour monter hault.
Entends-ey ung peu, dougosté ?

LE FOL.

Quoy ! me veulx-tu livrer Passault ?
J'ayme mieulx faire ung petit sault,
Comme fait maistre Triboulet¹.

DIETTE.

Tu ne scez que c'est qu'il le fault.
Par ma foy, tu ne es que ung fellet !
Au fort, allez, mon cas est prest :
J'ay gens, cordelles et cordous.

1. « Chemin des char ctes. » Le mot s'emploie encore dans l'Orléannois. Il est dans Babchais.

2. On sçait déjà, par quelques vers du *Voyage de Venise* de Jehan Marot, que Triboulet avait été son de Louis XII avant de l'être de François I^{er}. Son nom, placé ici dans une piece plus ancienne que le poëme de Marot, confirme le fait.

LE FOL.

Je voys veoir se la chievre brait,
Affin que mieulx nous accordons.
Ne parles-tu pas de chardons ?
C'est ce qu'il fault dessoubz ta fesse.
Sçavez-vous que nous regardons ?
Maistre regard qui se confesse.

LE BEAU PERE.

Des pechez de vostre jeunesse,
Ne vous en accusez-vous pas ?

Banquet parle à genoux devant le Confesseur, en tournant le visage au peuple.

BANQUET.

J'ay tousjours fait quelque finesse :
Devers le soir, en mes repas,
J'ay fait dancier le petit pas
Aux amoureux vers moy veaus,
Et puis, sans ordre ne compas,
User des oeuvres de Venus.

J'ay fait les gourmands gourmander.
J'ay fait les frians friander,
J'ay fait choppiuer choppineurs,
J'ay fait doux regards brocarder,
J'ay fait brocardeurs brocarder,
J'ai fait mutiner mutineurs,
J'ay fait ces gros ventres enfler,
Et vent par derriere souffler,
Comme souffletz de marteleurs.
J'ay fait rire, et rilleurs riffer.
Railler, router¹, ronger, ronfler,
Retribuant rudes douleurs.

J'ay fait assenbler jeunes gens
De nuyt, pour faire bonne chiere :
Là sont gorriers², joliz et geus ;
Là se treuve la dame chiere :
Le galant taste la premiere,
Comme pour la mener devant,
Et puis on souffle la lumiere....
Oh ! je n'en dis point plus avant.

Banquet fait faire moult de mal,
De peché, de vice, et d'ordure.
Veu le cas qui est enormal.
Je ne sçay comm' Dieu l'endure !
Il rend yvre la creature,
Il fait perdre l'entendement,
Et manger des biens de nature,
Tant qu'ou vomist infamement.

J'ay fait, par trop ingurgiter,
Venir morbes innumerables ;
J'ay fait causer et susciter
Egritudes intollerables :
Fievres, catlicrres formidables,
Viennent par ma subtilité ;
J'ay commis moult de cas pendables
Il fault dire la verité.

A tous mes privez familiers,
Ou mort ou grant langueur je donne.

1. « Rôler, router. » Ou pres-oncît aïeet ainsi.
2. V. ce mot dans les précédentes pieces.

J'ay tué des gens par milliers :
 Je prie à Dieu qu'il me pardonne !
 Par moy souvent la cloche sonne
 Pour chanter eurez et vieaires ;
 Je n'ai fait proffit à personne,
 Que aux prestres et apoticaires ;
 Par moy est vendu à leur gré
 Colloquintide et cassia,
 Scamonea, stafizagré,
 Aloes, catapucla,
 Dyaprunis, ierapigra,
 Bolus, opiate et turbie,
 Sené, azarabacara,
 Myrabolans et agaric ¹.

Par pillules, julleps, sirops,
 Ou drouguerie laxative,
 Faiz nourrir gens gresles et gros,
 Dont je suis cause primitive :
 Ma condicion inflative,
 Mes oultrages et gras excès
 Amaient gens à fin hastive,
 Et font perdre vie et proès.
 De tous les vices et pechez
 Que m'avez oy nommer ey,
 Et d'autres deffault et meschiefs,
 Humblement erie à Dieu mery !
 J'ay mis moult de gens en soucy,
 Et fait despendre ² argent et or.

LE BEAU PERE.

Est-ce tout ?

BANQUET.

Je le croy ainsi.

LE BEAU PERE.

Dietes vostre Confiteur ?

Banquet fait semblant de dire son Confiteur, et le beau pere de l'absoudre.

LE POL.

Foy que je doy à saint Victor !
 Ce beau pere gaingne à disner ³.
 Je croy qu'il aura le tresor,
 Tant bien scait il pateliner.
 Chascun se mesle d'affiner,
 Chascun veult souffler l'arquemye ⁴,
 Mais je ne puis jamais finer
 D'avoir finance ne deuy.

DIETTE.

N'est-ce pas fait, bon gré ma vie !
 Je me morfondz de tant attendre.

LE POL.

C'est le bourreau qui le convye,
 Pour luy faire le col estendre.

Ilz se leivent tous deux.

LE BEAU PERE.

Il vous fault la mort en gré prendre ;
 Il vous fault monsther homme saige.

BANQUET.

Helas ! Dieu me gard de mesprendre !
 Veez ey ung dangereux passaige !

GLI-TERE.

Tant de fatras !

SAGNEE.

Tant de langaige !

EXPERIENCE.

Diette ?

DIETTE.

Dame ?

EXPERIENCE.

Despeschez-le !

DIETTE.

Je voys jouer mon personnaige.
 Sus : montons amout ceste eschelle.

Ilz commencent à monter.

LE BEAU PERE.

O Banquet, il vous fault avoir
 Memoire de la Passion ?

BANQUET.

Beau pere, vous devez scavoir
 Que je y ay ma devocion ?

DIETTE.

Dea, afin que nous ne faillon
 A poursuivre le petitoire ¹,
 Montez eucore ung eschellon ?

BANQUET.

Mais que j'aye ung peu d'adjutoire ².

Il monte, et on luy aide, et dit :

Suis-je assez hault ?

DIETTE.

Encore, eucore !

Vous commencez à approcher.
 Veez ey vostre reclinatoire ³ !
 Hola ! je vous voys atacher.
 Mais toutesfoys, pour despescher,
 Tandis que à mes cordes laboure,
 Se rien voulez dire ou prescher,
 Dietes maintenant, il est heure !

BANQUET.

Helas ! puis qu'il fault que je meure,
 Chascun vucille pour moy prior,
 Afin qu'en la fin je demeure
 Saus vaciller ou varier.
 Je n'ay eu memoire
 Que de tousjours boire
 Du vin de hault pris.

1. Ce sont des mots de la pharmacopée du temps qui n'ont pas besoin d'être expliqués ici.

2. Dépenser.

3. Le dinar du père confesseur était porté sur le compte de toute exécution.

4. « Se faire souffler d'alchimie, pour fabriquer de l'or. »

1. « C'est-à-dire à pousser jusqu'au bout mon droit de propriété sur le condamné. »

2. *Adjutorium*, secours.

3. « Voici d'un vous se vous relèverez plus. »

DIETTE.

Ce n'est pas grant gloire,
Mais fol ne veult croire
Tant qu'il est souspris.

BANQUET.

J'ay mort desservie,
Par cruelle envie,
Pour estre trop fin.

DIETTE.

Fol est qui desvie,
Car de malle vie
Vient mauvaise fin.

BANQUET.

Fineste m'affine ;
Je meurs et decline,
Honteux, en ce lieu.

DIETTE.

Qui à mal s'encline,
Tost chiet et decline,
Quant il plaist à Dieu.

BANQUET.

Adieu mes esbats !

DIETTE.

Ils sont mis à bas.

BANQUET.

Plus n'ay de demain ?

DIETTE.

Il fault dire : Helas !

BANQUET.

Je suis prins au las !

DIETTE.

Voire soubz ma main.

BANQUET.

Adieu, friaudises petites,
Suere, coriande, aniz,
Girofle, gingembre, penites,
Saffran plus luisant que verniz,
Suere caudis pour les poussiis,
Triassandali que on renomme,
Poivre, galingal et massis,
Mus, muscade et cynamome ¹ !

Pour ce que j'ay bien fait gagner
Les medecins bons et parfaictz,
Car ilz ont eu à besongner
A guerir les maux que j'ay faictz,
Veu qu'ilz sont riches et refaictz,
Je veulx qu'ilz me fassent promesse,
Que, pour mes pechez et meffais,
Chascun fera dire une messe.

O jeunes gens, qui mon cas regardez,
Gardez,
Tardez

1. C'est la liste de toutes les épices employées dans les sauces, et dont nous avons eu à parler plus haut.

De faire abuson ;
Corrigez-vous, vostre vie amendez,
Mondez ¹,
Fondez,
En bonne intention,
Vostre occupation,
Vostre operation
Soit en devocion,
Et jour et nuyt
Fuyez decepcion ;
Ayez oppinion
Et recordacion,
Que peché nuyt.

LE BEAU PERE.

Mon amy, soyez tout reduit
De prendre, pour bon saufcondit,
Jesus qui souffrit impropere ;
M'entendez-vous ?

BANQUET.

Ouy, beau pere.

LE BEAU PERE.

Pensez à vostre conscience,
Prenez la mort en pacience,
Et la honte et vitupere ;
M'entendez-vous ?

BANQUET.

Ouy, beau pere.

LE BEAU PERE.

Tenez la foy.

BANQUET.

Aussi feray-je.

LE BEAU PERE.

Soyez constant.

BANQUET.

J'ay bon couraige.

LE BEAU PERE.

Pensez à Dieu.

BANQUET.

En luy j'espere.

LE BEAU PERE.

M'entendez-vous ?

BANQUET.

Ouy, beau pere.

Justice m'est amere miere ²,
Quant de la mort m'assigne sigue ;
Justice se confere fere ³,
Qui ma paine declaire clere,

1. « Purifier. »

2. Banquet commence ici un couplet en rimes couronnées, on il falloit deux vers rimaux eux-mêmes ensemble :

Ma colombeille belle
Je suis prout, crist.

Une autre, qu'on appelait *esperance* (rime impératrice), parce que rien n'était au-dessus, du moins comme difficulté, venait à la fin du même vers trois rimes de suite :

Ne-le qu'un monde meule, onde ?

3. « Créelle, feroce (fere). »

dont ma vigueur très-fine flac.
Justice, qui domine myne,
Pecheurs, comme regente gente,
Bien monstre qu'elle est diligente.

DIETTE.

Avez-vous dit ?

BANCQUET.

Je me contente.

DIETTE.

Pardonnez tout, sans plus d'actente,
Et ne tenez couraige à nulz ¹.

BANCQUET.

De pardonner c'est mon entente ².

DIETTE.

Or sus, dictes vostre *in manus*.

*Il le bote jus³ de l'eschelle et fait semblant de l'estran-
gler, à la mode des bourreuz.*

LE BEAU PERE.

Credo, credo !

DIETTE.

Veez-le là jus ?

Je croy qu'il soit jà trespassé.

LE BEAU PERE.

S'il est mort, *anima ejus**Requiescat in pace.*

DIETTE.

Enfans, plains de legiereté,
Qui ne voulez nul bien apprendre,
Fuyez mauvaise volenté,
Et venez cy exemple prendre :
Le plus fringant deviendra cendre ;
Il n'y aura nul excepté.

SECOURS.

Mais quoy ! Ne veulx-tu point descendre ?

DIETTE.

Ouy, mais que j'aye atteinté ⁴.

EXPERIENCE.

Or est Bancquet executé :

Les gourmans plus n'en jouyront ;
Disner et Soupper fourniront
Pour l'humaine nécessité.

YOCRAS.

Yvrongnes, plains de volupté,
Maintenant par despit diront :
« Or est Bancquet executé,
Les gourmans plus n'en jouyront. »

BONNE COMPAGNIE.

Pour le jugement d'esquite,
Tous vertueux vous aymeront ;
Et ceulx qui le fait blasmeront
Auront grant tort, en verité.

PASSETEMPS.

Or est Bancquet executé :
Les gourmans plus n'en jouyront,
Disner et Soupper fourniront
A l'humaine nécessité.

LE DOCTEUR PRELOCUTEUR.

Seigneurs, qui avez assisté
A la matiere delectable,
Bien voyez que gulosité
Est vergongneuse ¹ et detestable.
Il souffit deux fois tenir table,
Pour competante nourriture :
Le Bancquet n'est point prouffitable,
Car il nuyt et corrompt nature.

C'est peché, c'est blame, c'est vice,
C'est oultraige et difformité,
De faire au corps tant de service,
Qu'on en acquiert infirmité.
Si avons Soupper limité ²,
Et Bancquet mis à finement,
C'est fin de la Moralité :
Prenez en gré beginement.

LE FOL.

Beginement ou autrement,
Ce m'est tout ung, soit feu ou glace,
Mais je crains que finalement
Bancquet ne soit longtemps en place.
S'il vous plaisoit, de vostre grace,
Venir reposer sur le coulte ³,
Nous mangerions la soupe grasse,
Entre mydy et penthecouste,
Et adieu la brigade toute !

RONDEAU.

En l'hostel du trompeux Bancquet,
Et en celuy de long Soupper,
Souvent viennent grands coups frapper
Sur plusieurs, après long caquet,
Les Maladies qui font le guet,
Pour soudainement les happer.

En l'hostel de ce faux Bancquet,
Il n'y a Georget ne Marquet,
Qui d'elles se seache eschapper,
Sans aucun mal, ne destrapper :
Batent jusque au dernier hoquet,
En l'hostel de ce faux Bancquet.

1. « Benenne à aucun. »

2. « C'est mon intention. »

3. « Il le jette à bas. »

4. Il avoit parlé les mains appuyées sur les épaules du predu,
il demanda qu'on le laisse reprendre pied sur l'eschelle.

1. « Piece de vergogne (honte). »

2. « Entravé. »

3. « Sur le lit de plume », la coustée. Le mot « couste-pointe »,
qu'on écrivoit d'abord couste-pointe, vient de là.

LE PÉLERIN PASSANT

MONOLOGUE PAR PIERRE TASERYE

(XVI^e SIÈCLE — ÈGNE DE LOUIS XII)

NOTICE ET ARGUMENT

Le genre du *Monologue*, dont nous donnerons plus bas un autre spécimen, est le plus élémentaire de tous les genres dramatiques. On ne sera donc pas surpris de le trouver sur notre théâtre à ses commencements.

Il semble s'y être surtout produit de Louis XI à Louis XII. Le monologue du *Franc Archer de Bagnolet* date de l'époque du premier, et sous le second le Champenois Coquillart en écrivit, et fit jouer sans doute, de fort curieux ; le *Monologue Coquillart*, le *Monologue du Pays*, le *Monologue des Petroquet*. Leur longueur, qui fait honneur au souffle de l'acteur qui les récitait, nous oblige à ne donner aucun des trois, malgré ce qu'ils ont de séduisant par la verve, l'esprit, le mouvement, et la vive couleur dont l'époque, ses usages et ses modes les ont emparés.

On trouvera du reste une partie des mêmes qualités dans le *Monologue du Résolu*, qui viendra plus loin, et dont l'allure est plus scénique, avec une action plus théâtrale.

Celui du *Pélerin passant*, que nous avons trouvé dans le Recueil de MM. François Michel et Le Roux de Lincy, publié d'après le manuscrit La Vallière, n'est pas aussi intéressant par l'esprit, mais il a son intérêt par l'histoire.

Sous prétexte de chercher un gîte, notre pèlerin passa en revue toutes les grandes maisons de France, à commencer par celle du roi et de la reine, ou leur donnant pour enseignes les armoiries ou les attributs qui les illustraient.

Il se rend à l'Écu de France, c'est le Louvre où est le roi ; à l'Écu de Bretagne, c'est le palais des Tournelles où

loge Anne de Bretagne, la reine ; au *Chapeau Royal*, c'est l'hôtel du premier ministre, le cardinal d'Amboise, etc., etc.

Et à propos de chaque logis, il ne manqua pas l'occasion de dire ce qu'il pense, quelquefois avec une franchise assez amère, sur les personnages qui s'y trouvent. La reine et le roi ne sont pas les plus ménagés.

Il donne ainsi le premier exemple d'un genre de plaisanterie et de satire, qu'il est facile de suivre non-seulement jusqu'à l'époque d'Henri IV et de Louis XIII, mais jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, et qu'on appelle *Logements de la Cour*, *Enseignes de boutique*, etc.

Plusieurs mazarinades sont faites sur ce ton, dont un peu plus tard, Palaprat se vantait d'avoir l'esprit mieux que personne ¹.

Ce monologue du *Pélerin passant* n'a pas que cette curiosité. Il est signé, chose fort rare. Il est vrai que la signature n'apprend rien, et que le Pierre Taserye, qui s'y nomme, n'en reste pas moins inconnu. Tout ce qu'on peut dire de lui, d'après quelques détails de son monologue même, c'est qu'il doit être Normand, et appartenir sans doute à la même famille que Guillaume Tasserie, dont on a une pièce fort rare, jouée en 1499, selon Du Verdier, et imprimée plus tard à Rouen : le *Triomphe des Normands, traicteant de la Inmaculée Conception Notre-Dame* ².

1. V. nos *Variétés historiques et littéraires*, t. X, p. 225-227, note.

2. V. les frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*, t. II, p. 233 ; et Bressat, *Manuel du libraire, écrivain et relieur*, t. V, col. 461-462.





H. M. S. 1871

LE PELERIN PASSANT

Aussi qu'un pelerin passant
Je me partis un jour pensant
Au bien qui de savoir redonde



LE BIEN QUI DE SAVOIR REDONDE

...
...
Au bien qui de savoir redonde

LE
PELERIN PASSANT

MONOLOGUE SEUL

COMPOSÉ PAR MAISTRE PIERRE TASERYE

Ainsy e'un pelerin passant,
Qui desire aler voir le monde ;
Villes, boys et chans tracasant,
Ainsy e'un pelerin passant,
Je me partis un jour, pensant
Aux biens qui de scavoir redoude¹,
Ainsy e'un pelerin passant,
Qui desire aler voir le monde².

Et le subject où je me fonde :
On dict, par la foy de mon corps,
Qu'en quelque lieu qu'ou abondo³
On ne voyt rien qui ne va hors.
Et ja soyt que de grans tresors
Je no fusse pas fort chargé,
Et n'usse secu finer pour lors⁴
D'un boisseau d'ecus bien rangé ;
Car on diet, ou je l'ay songé,
Qui porte argent porte sa mort.
Pourtant ce mot là bien rongé⁵,
Jamais ne m'en chargeray fort.

Item, e'est un eomun accord
Que tousjours un frane espyt
Qui ayme pais et fuyt discord,
Et en plaisance ne perit⁶,
Tant prise largesse et cherit⁷,
Que s'il n'a vaillant quo deulx miches,
Sa liberalité fleurit.
Oy, oy, telz gens ne sont pas siches.

Que retorisciens soyent riches,
Chantres, ne galans sans soucy⁸ ;
Souffez, y n'en font que les briches⁹ ;

1. « Qui s'achabal du savoir. » Extrait de Deschamps a employé redoude avec le même sens :

En temps d'esté n'a plus plus plaisir,
Car des beaux prest et des fleurs y redoude
La douce saison.

2. On remarquera que ce commencement forme un *triolet*, forme de poésie qui n'était pas alors fort commune.

3. « Qu'on arrive. »

4. « Je n'aurais pu finir pour lors. »

5. « Pourtant (pourtant) avec moi ce mot-là bien ramisé (rongé). »

6. « Ne meurt pas de trop de plaisir. »

7. « Prise et hérité tant la largesse. »

8. « Et ainsi. » Ne est ici le sec Italia.

9. Coporation de *joiseurs de farces* dont nous avons déjà parlé (l'Introduction) et que protégeait Anne de Bretagne.

10. « Il se fait qu'en humer les herbes. »

D'avoir pou y s'ayment ainsy¹,
Sy dyent aucuns sus eocy,
Que c'est le comble de folye ;
Mais les filosofes sans sy²
Ont vescu de semblable vye.

Par quoy de tous biens n'y envie,
Que la vye et lo vestement ;
Voyla ma plaisance asouvie.
Que mo fault il plus largement ?
Encore vingt ans seulement,
De bien et de mal quelque poy³,
Et pays apres tout rondement,
Ausy riche comme le roy.

Les uns, les aultres vont⁴ leur loy,
Justement en airs autant,
Dedens deulx eens ans, comme moy,
Sept piés de terre tout contant ;
Or y sult en m'esbatant.
Je pris donc bourdon et manteau,
Et m'en alant, riant, chantant,
Sur la poincte du renouveau,
Sur le printemps qui faisoyt beau,
Que les jours ne sont lous ne cours,
Entray, comme un leger chevreau,
En la ville par les faulxbours.

Je vis là tant de trous, de trous,
De caquetans et devisans,
De gentis gens, de betours lourz⁵,
De bien parlans, et bien disans,
Et croy que d'icy a dis ans
Je ne saroyz⁶, pour abregier,
Raconter les regres plaisans
Que g'y pratiquay sans songer.

Et quant vint l'heure de songer
Pour me recréer a plaisance,
Repatrier⁷ et soulager,
Et prendre un peu d'esjouissance,

1. « Ils se plaisent à avoir peu. »

2. « Sans et ni mais » (c'est-à-dire contre qui rien n'est à reprendre).

3. « Quelque peu. »

4. « Sarceni. »

5. De « bêtots », comme on dit encore dans quelques provinces,

« de bêtes lourdes. »

6. « Je ne sauray. »

7. « Revenir. »

Je m'en vins a l'ESCU DE FRANCE ¹,
Un beau logis, parfaitement
Pompeux, acousté richement,
Et, ainsi que vous devés croire,
Le plus beau qui fust sur la terre.

Je vvs là tant de charois,
Tant de pages, tant de valets,
Tant de laquès, d'estradios ²,
Tant de chevaux, tant de mulès,
Tant de sos et de mariolès,
Et d'autres gens sy tres grand nombre,
Que la moytié servoit d'encombtre.

Le maistre estoyt mélencolique,
Mary sur auleuns de ses geus ³,
Lesquels luy avoient faict traficque,
Ou de son profist negligents.
Et combien que d'or et d'argent,
Et d'eritage fust fort riche,
Sy avoyt il bruiet d'estre siche ⁴.

Et vela qui m'en fist partir;
Car les gens de ma qualité
Ne cherchent qu'à eulx resjouyr,
Parmy gens de joyeuseté.
Ce n'estoyt pas bien mou cas, somme :
Arière-deuil y destrinct l'homme.

De là, pour tuyder trouver gaigne,
Et estre logé à souhayt,
Alay a l'ESCU DE BRETAGNE ⁵,
Dont la dame estoyt debait,

1. C'est-à-dire « chez le roi, à la Cour ».
2. Sorte de soldats d'Albanie qui sont éteints venue d'Italie, où, de leur nom grec *Italiotes*, on les appelait *stratocotti*. Ils étaient vêtus à la turque, et comme ils étaient, de toutes les milices étrangères, la plus bizarre, les autres, comme on se fait toujours, avaient été confondus avec eux par le peuple. *Extrahes* voulait donc réellement dire « un soldat étranger ».

3. « Mécontent de quelques-uns des siens ».
4. Louis XII, qui n'est autre ici que le maître de l'Écu de France, avait eu effet cette réputation d'être « avare et chiche ». Une *satire* à huit personnages, où paraissent le Monde, Abus, Sol-désolte, Sol-glorieux, etc., lui en fit aussi un reproche, en ajoutant que, non content d'être avare, il envergrait les autres à l'être :

Libéralité interdite
Et aux nobles pour envier ;
Le chef moussu y est poquet ;
Et les esbégrets sont si marchés...

Il ne se fâchait pas de ces vérités un peu rudes. Celles que les mêmes satires lui adressaient sur les autres l'en dédommagnaient. Jean Bouchet dit à ce propos dans une de ses *Épîtres morales et familières*, après avoir parlé de la satire :

En France elle a du Sottis le nom,
Parce que tous sont gens de grand renom,
Qui à Paris jouent les grands faiseurs
Sur eschafaut, en pièces gelées.
Le roi Louis sixiesime demort
Qu'en les jouant devant luy, et devant
Que par tels jeux il avoit amies froites
Qu'en lui estoit par surprise trop hostis.

Dans les *Années d'Aquitaine*, le même Jean Bouchet revient sur le fait et le confirme, en ajoutant, comme nous le disons, que Louis XII ne trouvait pas mauvais qu'on le reprît de sa parcimonie. Il voulait toutefois que les deniers fussent éparpillés, la reine d'abord et les princesses, « toute plaisanterie pouvant cêtre, sans le respect et l'honneur des sus dames ».

5. C'est-à-dire chez la reine, Anne de Bretagne.

Et dame de bien eu effaict,
De noble race et bien famée
Par la commune renommée.

Mais on dict qu'el ne faict des biens,
Synon aulx gens de son pays ¹.
Qui soyt ainsi je n'en scays riens,
Mais à quelque un dire l'ouys ;
Voyla pourquoy le lieu fouys,
Sans en faire nules aproches,
Piteux comme un fondeur de cloches ².

De la m'en alay, tout fin droict,
Jusque à l'anere de ce voyage,
Ou je trouvai le maistre froit
De n'acroire que sur bon gaige ³ ;
Il estoyt mur, grave, homme sage,
De bon conseil, de bonne sorte :
Dieu pardoinct, se sa femme est morte.

Il n'a nul filz, au premier point ;
Mais des filles il en a troyz,
Ausy belles qu'il en est point,
Et ausy sages toutes foys.
S'il y eussent esté, je eroys
Que je n'usse point tant tardé ;
Mais quoy, je n'y fus point logé.

De là m'en alay, sans repaistre,
Jusques à l'ESCU D'ALENCON,
Où je trouvai un jeune maistre,
Gentil et de noble facon ⁴,
Et lui recordoyt sa leçon
Sa mere, une femme de bieu ;
Mais sans elle y ne faisoyt rien ⁵.

En effect, je n'y logay point,
Car je vis qu'i n'estoyt pas temps,
Y fault prendre les gens à point,
Et à l'heure qui sont contens :
Mais un temps viendra que pretens
Qu'il fera lems « bon loger,
Si ne meurt, vela le danger.

De là m'en alay au DAUPHIN,
En une hotellerie fort belle ;
Y entray baudement, afin

1. C'était un peu vrai : Anne de Bretagne « la bonne Bretagne, ainsi qu'on l'appelait, n'avait guère souci que des Bretons, dont elle avait toute sa garde. Pour ses seuls, surtout s'ils étaient de ceux qui lui avaient été fidèles dans les temps difficiles, de son daché, elle réservait dons et pensions. V. Le Roux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, t. I, p. 184-187 ; t. II, p. 142.

2. Nous avons déjà vu cette locution, à laquelle avait donné lieu l'ébahissement si naturellement piteux du fondeur qui, en brisant son moule, voit que sa cloche est suannée.

3. « Le maître qui me parut froid de manières, car il se voulait faire crédit que sur bon gaige ». Nous en savons quel est ce maître qui devait être « l'ancre du voyage », le salut du pèlerin. Ce qu'il dit de lui, sans le nommer, n'est pas suffisamment clair.

4. Le duc Charles d'Alençon, qui n'avait guère alors plus de vingt ans. Il avait hérité du titre et des biens du duc René, mort en 1452. Il fut le premier époux, fort peu chéri, de la sœur de François I^{er}, Marguerite de Valois.

5. La mère du jeune duc d'Alençon était Marguerite de Lorraine, qui, restée veuve à trente ans, se occupa plus de s'occuper que de l'éducation de ses enfants, et de pitié. V. sur elle, M. de La Roche Lamoignon, *Vie et éloges des dames illustres*, t. II, p. 266.

6. « En cet endroit ».

Que quelc'un doucement lu'apelle ;
Mais le maistre estoyt en tutelle ¹ ,
Ainsy que je fus adverty ;
Bont sans loger je m'en party.

Ariver vins au CHAPEAU ROUGE ² ;
Un grant logis, une grand court ;
Mais l'entrée m'en semble farouge,
A le vous dire bref et court,
L'un braict, l'autre court et racourt,
Plus d'ambasades, tant de postes,
Le ne vis jamais autant d'ustes ³.

L'on y entre l'un après l'autre,
Et parle-t-on au maistre à peine,
Qui n'y prend à l'heure son ren,
Comme au four ou à la fontaine.
L'un aulx galerys se pourmaine,
L'autre aulx jardins, et pour le reste
C'estoyt un paradis terrestre.

G'y vis tant de ses comme moy
Qui attendoyent estre logés,
Machés en un coing à requoy ⁴ ,
Tant du pays que d'estrangés,
Tant d'uns et d'autres rebrachés ⁵ ,
Qu'on n'eust sceu qui debvoyt pestrir ⁶ ;
Et voia qui m'en fist partir.

Je fus à l'ESCU D'ORLEANS ;
Mais plus n'y a d'otellerye ;
Car le droict seigneur de jeans
A bien changé de seigneurye,
C'est celui qui tient l'armarye
De France ⁷ et la possession.
O la noble succession !

Je fus à l'ESCU DE BOURBOY,
Une maison de grant abord,
Où aultre fois il a faict bon ;
Mais l'oste de ceans est mort ⁸ ,
Que la dame lamentoyt fort ⁹

Et une fille qu'elle a seule ¹ :
De les voir n'est cœur qui n'en deulle.

De là je fus à CHASTEAU-D'UN,
Où pas grand sejour je ne fys,
Où je trouvoy en bel arroy ²
La noble dame ³ et ses troys fys ⁴ ,
En paix et en amour conils,
Et ainsy que j'ay on memore,
L'estat n'estoyt pas faict encore.

Mais ains ⁵ qu'ilz eussent ordonné
De leurs estas et seigneuryes,
Je fus soudain prins et mené
Tout droict à la sommelerye,
Visiter la sausonnerye ⁶ ,
Des taees ⁷ et banaps du lieu
J'eus la repue, et puyz adieu.

Je fus à l'ESCU DE CALABRE ⁸ ,
Hardy, vaillant, droict comme un arbre,
Et fort comment un elephant ;
Mais point ne se va eschaufant ;
Il est atrempé ⁹ et modeste,
Habandonné, large et honneste.

Par tout le pays il n'est bruiet
Que de cest enfant ¹⁰ pour grand chere,
Et dict chascun qui fera fruit,
Ausy vertueux que son pere,
Le plus vaillant qui vint de mere,
Pour un Normand qui soyt ainsy,
Tesmoing la journée de Nansy ¹¹.

Quant j'us couru longie saison,
Je m'en vins au CHEF SAINT DENYS ¹²

1. Ce « dauphin », qui ne l'était pas réellement, puisqu'en lieu d'être fils de roi il n'était que son cousin, avec droit immédiat, il est vrai, à l'héritage du trône, était alors le jeune duc d'Angoulême, que Louis XII devait faire bientôt duc de Valois, et qui devint François I^{er}. Il n'avait guère que quinze ou seize ans, quand on lui écrivit, et se trouvait par conséquent encore en tutelle.

2. Sous cette enseigne, il faut deviner, ce qui d'ailleurs n'est pas difficile, le cardinal Georges d'Amboise, premier ministre de Louis XII, dont la mort suivit de près et ce qu'on dit ici de lui et de sa cour.

3. « Hôtes. »

4. « Hôtes, cachés (marchés) dans un coin à ne rien faire (d'arriver). »

5. « Bien cotroussés », comme gens affairés.

Tous étaient bien rebouchés
Et de couchettes entrecroisés...

Il en dans un fragment, cité par Ducange au mot *Rebrochâtur*.

6. Il revient par ce vers à ce qu'il a dit sur ce qu'on était là, comme au four, dans une boulangerie, attendant son tour.

7. L'armorie de France, l'écu. — Armorie s'écrivait d'abord, comme ici, *armarie*, ou bien encore *armairie*.

8. On a ici facilement reconnu Louis XII, qui, de duc d'Orléans, fut devenu roi de France.

9. Pierre II, duc de Bourbon ; il était mort le 8 octobre 1502.

10. Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, qui avait été régente de France pendant la minorité de son jeune frère Charles VIII. Elle fut en effet une vive et longue douleur de la mort de duc de Bourbon, son mari.

1. La jeune Suzanne de Bourbon, seul enfant en effet qui fut resté de ce mariage. Elle était née en 1491, et épousa, en 1505, le fameux comte de Bourbon.

2. Pour « arroy (appareil) ».

3. C'est-à-dire la dame comtesse de Danolo et vicomtesse de Châteaudun. Elle était veuve, depuis 1491, de François, comte de Osmois, fils du célèbre compagnon de Jeanne d'Arc, le bâtard d'Orléans, à qui son frère le duc d'Orléans avait donné, en 1429, cette comté et cette vicomté.

4. François II, comte de Dunois, qui mourut en 1512, après avoir obtenu que Louis XII le fit duc de Longueville ; Louis, mort en 1516, après avoir pris une belle part aux batailles d'Agincourt, de Guinegate et de Marignan, et enfin Claude, qui fut tué en 1523 à la bataille de Pavie.

5. « Assés », « ».

6. C'est-à-dire « l'eschansonnerie », un des comesses de tout grand hôtel, comme de la maison du roi.

7. « Taees ». On les eschauffait alors avec les conges, et comme lui avec les banaps.

8. Il avait passé dans les armes de René de Vendôme, duc de Lorraine, à cause de ses droits sur la Sicile et le royaume de Naples, comme descendant du duc d'Anjou, roi de Sicile, et comme prétendant élu par les Napolitains eux-mêmes, en 1495.

9. « Tempéré, comme de vie tempé. »

10. C'était le jeune Antoine de Vendôme, troisième fils de René, et son successeur en 1506, la mort de ses deux aînés lui ayant laissé la place vacante.

11. On sait que c'est le duc René, qui, avec une armée de Suisses, avait gagné, en 1477, devant Nancy, la bataille où fut tué Charles le Téméraire.

12. Il s'agit sans doute ici de l'hôtel, avec collège, que les abbés de Saint-Denis possédaient depuis le xiii^e siècle dans la rue Saint-André des Arènes. Il était célèbre par l'étendue de ses bâtiments et de ses jardins. C'est là que Babouin loge Penninguel (liv. II, ch. xviii) quand Thémiste et Penzerg ont devant lui leur fameuse dispute. Il fut aliéné en 1595, et démolit en 1607 (V. *Journal de Lottville*, 8 fév. 1607). Les rues Dauphine, Christine et d'Anjou en occupent en partie la place.

Dont le maistre de la maison
 Entre autres estoit un fenys ¹;
 S'il est question de bons nys,
 Jo croys qu'il n'en soyt point d'aintel ².
 C'estoyt bons logis qu'a l'ostel.

Quant le maistre veut ma venue,
 Lequel m'avoit veu aultrefois,
 Y me print de sa retenue ³,
 A quelques bons gages pour moy,
 Dont je m'en loe ⁴ et loer doybs;
 Car sy ceulx d'entour luy et sa fiulte ⁵
 Me firent tres bonne requellte.

Tost apres fortune eourust,
 Ainsy qui pleust au Createur,
 Et croys que de leas mourust
 Le maistre et le gubernateur.
 Lors comme fort navré au cœur

1. « Un phénix. »

2. « De tel. »

3. « Il me retint avec lui. »

4. « Je m'en loze. »

5. « Et les siens, sa famille. » Cotgrave donne ce sens au mot *fiul*, qui était, en son temps, du patois picard.

Devers l'yvert, male saison,
 Je m'en revins à ma maison.

Je m'en vins au port Saiuct Oueu,
 Et de là au port de Sainet Jore;
 Mais le maistre estoit à Rouen,
 Ainsy qu'on me mist en memore.
 De là alay plus oultre encore
 En un logis d'antiquité
 Qui se nomme la Trinité ¹.

Auquel lieu se loger j'estoyes,
 Je scroys pourveu grandement;
 Et desloger n'en penceroye
 Jusques à mon trespasement.
 Sy requiers à Dieu humblement
 Qui me submerge à ce passage
 Et fin de mon pelerinage.
 En prenant congé de ce lieu,
 Le pelerin vous dict adieu.

1. Le grand hospice de la Trinité, rue Saint-Denis et rue Genest. Il existait depuis les premières années du xiii^e siècle; on y donnait l'hospitalité aux pelerins de passage, mais seulement pendant quelques jours. Voilà pourquoi celui-ci va dire que son seul souhait serait de n'en jamais déloger, ce qui n'était pas possible.





FARCE DE CALBAIN

LA FEMME

Et que tant vous estes l'ascheudy'
Cherchez vostre bourse aultre part

FARCE DE CALBAVIN

UN SEUL ACTE — PRINCE DE BOURGOGNE

NOTICE ET ARGUMENT

Calbavin, comédien de Louvain, et des membres de son troupe, se font valloir douter de leur talent par leurs charmes.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Ne se contentant de se faire valloir douter de leur talent par leurs charmes, Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.

FARCE NOUVELLE

D'UN SAVETIER NOMMÉ CALBAVIN

ACTE UN SEUL

EN QUEL SE MARIE À UNE SAVETIÈRE

PAR M. DE LA FAYE, COMÉDIEN

PAR M. DE LA FAYE,

COMÉDIEN

Calbavin, comédien de Louvain, et des membres de son troupe, se font valloir douter de leur talent par leurs charmes.

Ne se contentant de se faire valloir douter de leur talent par leurs charmes, Calbavin, par sa tenue, par ses manières, par sa conduite, est, avec raison, le plus grand comédien de son siècle, et le plus grand acteur de son théâtre.



FAUCON DE COIGNON
1870
et que tout le monde s'empresse
Cherchez votre bourse ailleurs part

FARCE DE CALBAIN

(XVI^e SIÈCLE — ABÈNE DE LOUIS XII)

NOTICE ET ARGUMENT

Ecrite une farce du recueil de Londres, et des meilleures. Elle y occupe six feuillets, c'est-à-dire douze pages, à quarante-six lignes chacune.

Charles Magnin¹ la trouve, avec raison, une des plus ingénieuses de cette collection, et, avec raison aussi, la signale comme une des imitations du *Pantelin*, qui reproduisit le mieux le modèle et le sorrent de plus près.

A propos du monologue par lequel le mari la termine, et où l'on retrouve tout le mouvement de l'un de ceux de drapier, il ne peut s'empêcher de dire : « Ce dernier trait est du Guillaume Jousseau tout pur. »

Quoiqu'elle porte sur l'exemplaire de Londres la date de 1548, avec le nom du Lyonnais Barnabé Chaussard pour imprimeur, cette farce n'est pas de Lyon, mais de Paris ; et sa vraie date doit être plus éloignée.

En 1548, sous Henri II, *Pantelin* était déjà trop ancien pour qu'on l'imitât. Les lettrés seuls, tels que Pasquier, ne l'avaient pas oublié, et s'en occupaient. C'est sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII, qu'il avait fait école par son esprit et son succès.

Nous croyons donc ne pas nous tromper en plaçant sous l'un de ces trois règnes la farce qui le refêta le mieux. Nous avons choisi le dernier, celui de Louis XII, à cause de quelques-unes des chansons que chantaient Calbain et sa femme, et dont la popularité fut de ce temps-là.

Ces chansons — on aimait alors à en épicer la gaieté des farces¹ — sont ici toute la farce même.

Que fait le savetier Calbain, quand sa femme lui demande une robe neuve ? Il chante. Pour chaque supplique nouvelle, refrain nouveau. Et la femme, à son tour, quand, sur le conseil d'un galant, elle a grisé Calbain jusqu'à l'endormir et lui a pris sa bourse pendant qu'il dort, que fait-elle en réveil, pour répondre à ses plaintes ? Elle chante aussi. Autant de réclamations, autant de couplets.

Il n'y a que Calbain qui ne chante plus, affolé qu'il est par cette gaieté si subitement revouée à sa femme et par sa bourse qui ne revient pas.

Cette jolie petite farce en chansons est du vaudeville et de l'opéra-comique, trois siècles avant l'opéra-comique et le vaudeville.

¹ Journal des Savants, avril 1858, p. 210-211.

¹ Frères Parfaict, Histoire du théâtre français, t. III, p. 24.

FARCE NOUVELLE

D'UNG SAVETIER NOMMÉ CALBAIN

FORT JOYEUSE

LEQUEL SE MARIA A UNE SAVETIÈRE

A trois personnages, c'est assavoir :

CALBAIN,
LA FEMME

ET LE GALLAND.

LA FEMME commence.

On doit tenir femme pour sottie,
Qui prend mary sans le cognoistre,
Et qui de son servant s'assotte
Pour en faire son privé maistre.
Quand je seroys femme d'ung prestre,

Plus joye seroys et à point.
De ehanson il me venit repaistre ;
N'esce pas d'un dur contrepoint ?
Si je demande à avoir robe,
Il semble à veoir que le desrobe.
Je n'ay pas ung povre corset.

Nul ne congnoist quel discord c'est¹ ;
C'est son deduyt² que de ehanter.
Helas ! je n'oseroys hanter
Vers mes voyzines en quelque place,
Pour ses chansons qu'il me vient presenter.
Il semble d'une droïete farce,
Je ne sçay plus que je face.
Je suis tousjours la plus dolente.
Helas ! je n'estoys pas contente
D'un tant bon et jolys ouvrier,
Qui estoit de nostre mestier,
C'estoit le meilleur, je me vante,
Qu'on trouve à faire bobelin³ ;
Mais cestuy-cy sans cesse chante
Et no respond n'à Pernet n'à Colin.

CALBAIN, *en chantant.*

En revenant du moulin ;
Latureliere,
En revenant du moulin
L'autre matin,
Fatschay mon asso à l'huys,
Regarday par lo pertuys⁴,
Latureliere.

Je regarday par lo pertuys
L'autre matin.

Je veulx aprendre à parler latin
Affin de mauldire ma femme⁵,
Car, quand elle vient à sa gamme,
Bien faut rabesser l'averin⁶.

LA FEMME.

Calbain !

CALBAIN.

Hau !

LA FEMME.

Et, Calbain, hau !

CALBAIN, *en chantant.*

Par biou, je ne sçay qu'il me fault,
J'enrage tout vif quo ne chante.
Adieu vous dia, les bourgeois de Nantes ;
Voz chambrières sont bien de vous contentes.
Sa, des pays, sa, des fevres,
Sa, des pays, sa, des pays⁷.

LA FEMME.

Calbain, mon amy, parlez à moy.

CALBAIN, *en chantant.*

Jolys moyz de may, quant reviendras-tu⁸ ?

1. « On se peut s'imaginer comme nous sommes mal d'accord. »
2. « Son plaisir. »
3. « Semelles. » Dans le *Mystère de Nativité Notre-Seigneur*,
ou III :

*Patrons qui à gros mailles,
Seuliers à gros bobelin ;*

et dans *Desperriers* (Nov. 73) : « Il envoïoit quelque fois à ses
cafans des formages, des jambons, et des souliers bien bobé-
linés. » Le mot *robobelin*, *robobeser*, dans le sens de recom-
mander une affaire, s'emploie encore.

4. « Par la tron. »

5. Les malédictions avec anathèmes ne se faisoient qu'en latin.

6. « Bien lui en rubestre de sa fustaisie. »

7. C'est le refrain sur lequel, au *xv^e* siècle, on dansait encore
en chantant la fameuse danse de la *Prizassie*, dont il explique le
nom.

8. Je n'ai pas besoin de dire que ce commencement de chanson
se chante encore.

LA FEMME.

Et, Calbain, hau ! parleras-tu ?

CALBAIN.

Et la bouslité de vous, la gentil fillette.

LA FEMME.

Las, c'est la femme Colette !

CALBAIN.

Et, Dieu, que vous estes esmeue !
D'où venez-vous ?

LA FEMME.

De ceste rue,
De veoir ma commère Jacquette,
Qui a la robe la mieulx faicte
Et si la porte à touz les jours.

CALBAIN.

A-elle les poignetz de velours¹.
De satin ou de taffetas ?

LA FEMME.

Ouy, et œuvre par le bas²,
Qui est à la robbe propice.

CALBAIN.

Et de quoy sont-ils ?

LA FEMME.

De letiase³,

Et la fourrure de jennette.

CALBAIN, *en chantant.*

Allégez-moi, douce plaisant brunette,
Allégez-muy !
Allégez-moy de toutes mes douleurs ;
Vostre beaulté mo tiout en amourettes,
Allégez-moy⁴.

LA FEMME.

Et, mon amy, parlez à moy,
Et laissez ceste chanterie.

CALBAIN.

Boutez la nape ; bon gré ma vie,
Par le sang bieu, j'enraige de faim.

LA FEMME.

Auray-je une robbe demain,
Faiete à la mode qui court ?

1. Nous trouverons un peu plus loin dans la *Farce des deux
Amoureux*, des

Maschacons d'aveulz wete,

qui sont de la même mode que ces poignetz de velours.

2. « Ouvre par le bas. » Même mode dans la *Monologue des
Perruques de Copillard* :

Par de-vant le cervet (servet) ouvert.

3. D'après ce qu'on lit dans *Calgrave* et dans *Palgrave*, p. 277,
qui donnent seuls ce mot « letiase », c'étoit une sorte d'étoffe
grise, dont on se servoit pour vêtement qu'en la garnissant de
fourrure. Ici, comme on le voit par le vers qui suit, cette fourrure
étoit une peau de genette, ou chat sauvage.

4. On se connoissoit cette chanson que par le premier vers. Noël
Du Fail (*Œuvres*, édit. Guichard, p. 41) la donne dans la liste
de celles que chantoient les paysans de ses *Propres rustiques*, les
l'un à le couplet entier.

CALBAIN, *en chantant*.

Ils sont à saint Jehan des Choux,
Les gens, les gens, les gendarmes,
Ils sont à saint Jehan des Choux,
Les gendarmes de Polton ¹.

LA FEMME.

Je croy, moy, que cest homme est fou.
Donnez-moy robe, car c'est raison.

CALBAIN, *en chantant*.

En dare en destringue en noz maison
En destringote Marien.

LA FEMME.

Allon, et plus ne varion,
Pour aller une robe achapter,
Mon amy, et pour vous Dieu priray.

CALBAIN.

Mon pourpoint est tout deschiré
El ma robbe; la fièvre te tiene !

LA FEMME.

Mais regardez ung peu la mienne.

CALBAIN, *en chantant*.

Bergerotte savoysienne
Qui garde les moutons aux boys,
Voulez-vous estre ma mignonne,
Et je vous donray des soulliers,
Et je vous donray des soulliers,
Et un joly chaperon, etc. ².

LA FEMME.

Mon amy, je ne demando sinon
Qu'une belle et petite robette.

CALBAIN, *en chantant*.

M'amour et m'amoyotte,
Souvent je t'y regrette,
Hé, par la vertu saint Gris !

LA FEMME.

Je suis contente qu'elle soit de gris,
Mon amy, ou telle qu'il vous plaira.

CALBAIN.

Et tout tourelours la lire lire ³.

LA FEMME.

Heus ! je n'ay pas fain de rire ;

1. V. sur cette chanson, encore populaire sous Louis XII, une note de la *Comédie des Chansons* dans le *Théâtre français au XVI^e siècle*, p. 47.

2. Chanson, qui fut très-estimée sous Louis XII et sous François I^{er}, mais dont on ne connaît plus aussi que le premier vers. En 1561, frère Olivier Mailhard, grand prédicateur du temps, étant à Toulouse, en chaire, avoit improvisé douze couplets de « chanson plaisante, au son de cette chanson *Bergerotte savoysienne* : » E. de Montaigne les a publiés dans son recueil, *Académie poétique*, t. VII, p. 148. En 1537, à la suite du *Fuzil/Pouil de la poésiede*, parut une autre chanson, mais en latin, sur le même air, sous cette indication : « *Cantabile molar ovesculis illius raipestissime canebant, Bergerotte savoysienne.* » Enfin, nous trouvons dans le *Recueil d'Ortavoine Pironci*, p. 45, que cet air avoit servi de thème à une messe de Bruni, au XVI^e siècle.

3. C'est la chanson que cite Babelais (liv. II, ch. xii) :

« *Friges la Tourtellotte !* »

Les *Avvergains* la chantaient encore.

Je suis bien povre desolée.

CALBAIN.

Et voilà le tour de la muserie !
Toutes les nuits il m'y reorode.

LA FEMME.

Mon amy, par ma foy je m'accorde
A faire que commanderez,
Par tel sy que me donerez
Une robe grise ou blanche.

CALBAIN, *en chantant*.

Vive France et son alliance ;
Vive France et lo roy susal ¹.

LA FEMME.

Helas !

CALBAIN.

Pouac, vous avez veasy ;
Vertu, qu'elle est puante !

LA FEMME.

Par Nostro Dame, je mo vante
Que j'ay refusé de la villo
Des compaignons des plus habillo
Qu'on ne trouveroit aux faulxbours.

CALBAIN.

Par ma foy, tout au rebours
De ce que vous dictes, m'amye.

LA FEMME.

Heus ! vray Dieu, tant il m'ennuye.

CALBAIN.

Ben gré ma vie, ma douce amye,
De vous n'ay sulcan confort.

LA FEMME.

Et, vray Dieu, que vous estes fort
A avoir par amour ou prière !

CALBAIN.

Et trique devant, et trique derrière,
Trique devant, trique derrière.

LA FEMME.

Mon amy, parlez, et vrayement
Vous aurez tantost à boire.

CALBAIN.

Paix, paix, je m'en vois à la foire
Achepter du cuir, par mon amo, do vache ².
Ma femmo toujours sans coasse agache
Son povvre mary Calbain ;

Mais je n'en compte pas ung potain,
Aussi ne fais-je pas ung eygnen.

LE GALLAND.

Et puis que dit-on et que fait-on ?

Chosse qui vaillo,

Chosse qui ne vaut pas la maille,
Non, par mon amo, ung festu.

1. Fragment d'une chanson qui fut faite sans doute à l'époq. de l'alliance de l'empereur Maximilien, de Jules II, et du roi d'Aragon avec la France, sous le nom de *Ligue de Cambrai*. Elle étoit dirigée contre Venise.

2. C'est encore la même plaisanterie que dans *Pathelin* : « par mon serment, de lalac. »

On demande : Et quo fais-tu ?
 On respond : C'est vostre grace.
 S'on demande Benedicite,
 Par ma foy, on va dire Grace.
 Je ce scauroys dire qu'on face.
 Si le maistre demande un beston,
 Le serviteur apporte de la paille.
 Et quo dit-on, et que fait-on ?
 Chose qui vaillo.

LA FEMME.

Non, par ma foy, des truandailles
 A assez, mais non aultre chose :
 Approchez-vous.

LE GALLAND.

Helas ! je n'ose,
 De paour des mesdisans,
 Qui vont par mesdisans
 Des sages, et no sont que bestes.

LA FEMME.

Il est vray, car j'ay la testo
 Toute rompue et esservellée
 Pour avoir robe ! mais jo suis desolée,
 De mon mary, qui chante ainsi.

LE GALLAND.

Vivray-je tousjours en soucy
 Pour vous, ma très loyalle amyce ?
 Non dea, je ne vivray mye.
 Fy de soucy, pour abrèger.

LA FEMME.

Je vous pry venir heberger !
 Et m'y donner vostre conseil.

LE GALLAND.

Je suis prest pour cas pareil
 Faire ce que (me) commanderez.

LA FEMME.

Respondez à ce que diray,
 Et à vous mo tiendray tenuo.
 Premièrement, suis toute nue,
 Vous le voyez, et mon mary,
 Qui est d'yvrongnerie pourry,
 Me despent tout mon vaillant ;
 Par quoy, homme de cueur vaillant,
 Vous veulx requerrir d'une chose.

LE GALLAND.

C'est vostre dict, faites la prose.
 Escoutez mes parolles aussi.
 J'entens cest affaire icy
 Mieux que ne scauriez declarer.
 Allons vers luy, et vous serez,
 Si je puis, bien revestue.

LA FEMME.

Je scray donc à vous tenuc.
 Vous sçavez bien pateliner,
 Mais, pour mieulx l'enjobeliner,
 Dites-luy ce qu'il ne fut onc.

LE GALLAND.

Je feray le cas tout au long.
 Calbain !

CALBAIN.

Je viens du marché vendre mes poulettes,
 Mes poulettes et mon cochol, niquo, nyquettes.

LA FEMME.

Mais parlez ! Estes-vous fol ?
 Cest homme de bien vous demande.

CALBAIN.

Je suis Allemande,
 Friscande, gallande,
 Je suis Allemaade,
 Fille d'un Allemosd.

LE GALLAND.

Calbain, mon amy, comment !
 Estes-vous fol ? Qu'esse qu'il vous fault ?

CALBAIN.

La semelle de cuyr vault
 Troys sols parisis et demy.

LA FEMME.

Parlez à luy ; hau, mon amy,
 Il fault reffaire ses houseaux.

CALBAIN.

Voylà le meilleur cuyr de venis
 Quo jamais puissez-vous veoir.

LA FEMME.

Il est fol ! Il est bon à veoir.
 De luy n'aurez aultre parole.

CALBAIN.

Troys sols, tout à uno parole,
 Vous cousteront, par mon serment.

LE GALLAND.

Calbain, mon amy, comment !
 Ne cognoissez-vous plus personne ?

CALBAIN.

Croyez qu'elle sera bonne,
 Je vous assure, et bien cuisin.

LE GALLAND.

Quoy, vostre femme est toute nue ;
 Que ne luy donnez-vous par amour
 Une robbe de quelque drap gros ?

CALBAIN.

Colette, çs, du chief gros ;
 Aporte vistement, tost de peschin.

LE GALLAND.

Calbain, sus, qu'on de pesche,
 Je suis vostre amy Thomelin.

CALBAIN.

Où dyable où est mon bebelin,
 Non ainsi ? Ha ! le voicy.

LA FEMME.

Ma foy, se nous estions icy

Jusque à demain, nous n'aurions autre chose.

LE GALLAND.

Or escoutez ung pen ma prose.
Venez ung petit en secret.
Je voys bien qu'il n'est discret.
Sçavez-vous qu'il vous faudra faire?
Pour mieulx achever vostre affaire,
Vers lui vous vous retirerez,
Et de rechief bien luy prirez
Comme devant pour avoir robe.

CALBAIN.

Voila comment je me desrobe¹
Par chanter je la tiens en lesse.

LE GALLAND.

Le nappe mettez, puisqu'il ne cesse,
Et le priez de desjeuner.
Ne le laissez pas trop jeusner,
Que tost ne luy donnez à boire,
Et puis luy en doanez encoire.
De ceste pouldre y mettez
Tant qu'enyvver le verrez
Et que de brief s'endormira,
Prenez sa bourree et ce qu'il y aura
Dedans. Puis allez achapter
Une robe; sans plus quaqueter,
C'est le conseil que je vous donne.

LA FEMME.

Vostre parole sera très-bonne;
Je vous remercie humblement.

CALBAIN.

Je ne scay pas comment
En mon entendement
Plus fort je veus aymasse.

LA FEMME.

Si fault-il, quoy que je face,
Faire le conseil qu'on m'a dit.
J'auray une robe mardy
Ou mercredy tout au plus tard.
Calbain, mon amy, Dieu vous gard,
Comment se porte la santé?

CALBAIN.

M'amy, je ne veulx plus chanter;
Mais donnez-moy donques à boire.

LA FEMME.

Je m'y en voys par accessoire²;
Vous en auez tout maintenant.

CALBAIN.

J'en auray à boire, vrayement.

LA FEMME.

Or vous seez donc à la table,
Et desjeunez graticusement.

CALBAIN.

Il est bon, par mon serment.

1. - Je m'échappe.
2. - Volontiers, par acquiescement. Accessoire vient ici du latin *accessere*, *convenir*, *accéder*.

LA FEMME.

Buvez, mangez, faictes grand chère.

CALBAIN.

Donnez-moy donc encoire à boire.
Il est bon terraminus minatores
Alabastra pillatores³.
Je suis saoul de vin, m'amy;
Je suis auprès de vous, m'amy.
Je vous pry, couvrez-moy le dos,
Car, par ma foy, je veulx dodos.
Couvrez-moy bien.

LA FEMME.

Ma foy, s'il y demeure rien
A la bourse, je veulx qu'on me pendre.
Ha, je vous tiens, galande.
J'en ay, j'en ay, des esus, des duentz!
Or allons acheter des draps
Maintenant pour faire une robe,
Et dea, il fault que je vous desrobe
Quant je vous ay de vin mouillé⁴.

CALBAIN, en se reveillant.

Ha, je suis tout enquenouillé⁵,
Et de mon bon sens fatrouillé⁶.
Par bieu, a peu que ne me course⁷.
Et, Dieu! où est ma bourree?
Et qui a ma bourree robée?
Et m'amy, ma rosée,
Rendez ma bourree, je vous prie.

LA FEMME.

Il est entré en sa folye.
Dieu sçait quel maintien il tiendra!

CALBAIN.

Je t'en doaray uno de drap,
Ouy vrayement, et une cotte.
S'a esté quant tu m'as couvert.

LA FEMME, en chantant.

Ung ruban vert, tout vert, tout vert,
Ung ruban vert qu'il m'y donne.

CALBAIN.

Maudit soit Calbain, qui ne donna
A sa femme une robe grise:
Car elle n'eust point sa main mise
Sus ma bourree pour la rober,
Mais, m'amy, pour abreger,
Rendez ma bourree, m'amyette.

LA FEMME, en chantant.

En cueillant la violette,
Mes aygnetaux y sont demeurez.

CALBAIN.

Je croy que de moy vous raillez.
Laissez là vostre chanterie.

1. Mots macroniques dépourvus de sens, comme il y en a tant dans Rabelais. Calbain, qui tout à l'heure voulait parler latin, s'y essaye.

2. « Quand je vous ai bien trempé, suivi de vin. »

3. « Entortillé. »

4. « Embarrassé. » V. note des pièces précédentes.

5. « Il s'en fut de you que je ne m'impacientie, ne courrouce. »

Rendez ma bourse, je vous prie,
Ou, par bieu, y aura noyse.

LA FEMME.

Où voulez-vous que je m'en voyse?
Jamais je ne vous scou complaire;
Dieu sache qu'il y a affaire¹
A gouverner cest homme icy!

CALBAIN.

Par Dieu, vous l'avez prinse icy.
Le diable y ait, fault-il tout dire.

LA FEMME, en chantant.

Vous m'y faites tant rire, rire, etc.

CALBAIN.

Par bieu, je n'y treuve que rire!
Me veulx-tu point rendre ma bourse?
Saint Jehan, s'il faut que je me course,
Jo te la feray bien rendre.

LA FEMME.

Vous ne pensez point d'aller vendre
Vos vieux souliers parmy la ville?
Vrayement, si n'estoit que jo fille
Aulcunes fois ung tantinet,
Vous mourriez de fain, marmouset.

CALBAIN.

Ha, ha, n'en auray-je autre chose?

LA FEMME.

Quant vous vous coursez, je n'ose
Aulcunes fois ung seul mot dire.

CALBAIN.

Par Diou, voicy qui n'est pas pire.
Viens çà; tandis que je dormoye,
Puisque tu fais tant la rusée,
M'as-tu pas osté ma monnoye?
Regardez qu'elle est affaictée²!
Respondras-tu, hau, becquerelle³?

LA FEMME.

A-vous point veu la peronnelle
Que les gens d'armes ont ammenée?
Ils l'ont habillée comme ung page;
C'est pour passer le Daulphiné⁴.

CALBAIN.

Vrayement, je suis bien arrivé;
Par bieu, jo vous galeray bien!

LA FEMME.

Maudît soit le petit ehien
Qui sboye, sboys, sboye,
Qui sboye et ne veoit rien.

CALBAIN.

Je voys bien qu'il me fault courser.

1. « Qu'il y a furt à faire. »
2. « Faisait la fite, la dissimulée. »

Tout-ours, vilen effet!

dit la femme, avec le même sens, dans la *Farce de Guillaume*.

3. « Toi qui, d'ordinaire, as si bon bec. »

4. V. sur cette chanson, dont la popularité, qui dura longtemps, devint recommencer alors, une note de la *Comédie de chansons* dans le *Théâtre français du XVI^e et du XVII^e siècle*, p. 447.

Par la chair bieu, vieille dampnée,
Je vous feray des coups cbier!
Je sçay bien, tu me l'as ostée,
Ma bourse; j'en ay belle leltre.

LA FEMME.

Si m'y touchez, je vous feray mettre
A la prison du ehasseu, niqueu, niqueu, noqueu,
A la prison du ehasseu, niqueu, noqueau¹.

CALBAIN.

Saint Jehan, me voylà bien et beau!
Tu sçais qu'il me fault achepter
Des souliers. Faut-il tant prescher?
Rendez-moy ma bourse, si tu veulx.

LA FEMME.

Ei que tant vous estes fascheux!
Cherchez vostre bourse aultre part.

CALBAIN.

Le grant dyable y puisse avoir parti!
Rendez vistement, despeschez.

LA FEMME.

Cest homme cy fait des pechez
Assez pour en confondre ung aultre.

CALBAIN.

Je te batray comme pcaultre,
Si vistement ne rendz ma bourse!

LA FEMME.

Mercy Dieu, s'il fault que me course?
Que dyable esso qu'il vous fault?

CALBAIN.

Vous en aurez tout de plain sault.
Çà, rendez ma bourse vistement.

LA FEMME.

Au meurtre! Tu m'as villainement
Meurdrie, vieil coqu joquesu².

CALBAIN.

Mais seray-jo tousjours deceu
De ceste vieille becquerelle?
C'est la plus dangerense femelle
Quo jo vis onques de l'année.
Mais, par ma foy, vieille dampnée,
Je monstreray que je suis maistre!
Voluntiers me feroyz paistre.
Non ferez pas.

LA FEMME.

Par le jour qui luyet,
Plus ne coucheray à ton liet.
Voire jamais ne te fais tort.
Penses-tu que c'est beau rapport,

1. C'est ce qu'en chantait un jeu de la niqur asquer min par Babelais parmi ceux de Gargantua (liv. 7, ch. cent); à chaque retour du refrain on s'accablait de chiennesmes. C'est pour cela qu'elles s'appellent niqansouque en Poitou.

2. C'est la première forme du mot « joquesse », qui ne devint ce qu'il est que sous Louis XIII, en le type, dont il est le sens, parut déjà dans les ballets de Cour, avec ses poudres qu'il venge en l'un saill. V. à ce sujet, catalogue de la *Bibliothèque Salomon*, t. III, p. 77, 91.

Que tu m'appollies larronnccse?
Je falez à Dieu veu et promesse
Que je te renonce à jamais.

CALBAIN.

Ha, taisez-vous, m'amyce, paix, paix!
Je cognois bien que c'est ma faulte;
Mais j'ay la teste ung peu trop chaude:
Supportez mes conditions.
Mais, sans plus de tentations,
Qui l'a prinse? Vous ne l'avez pas?
Mais, quant je regarde à mon cas,
Où la pourray-je bien avoir mise?
Elle l'a, non a, elle l'a prise:
Au fait, elle l'eust cogneue.
Ce cas me sera incogneue.
Au dyable puist aller la bource!
Mais pourquoy l'a-el prinse? Pour ce.

El ne l'a pas prinse; sy a;
Non a, sy a; non a, sy a.
Mais que dyable pourray-je faire?
Je ne sçay, pour le bien parfaire¹.
Je puisse estre envers Dieu infame,
Si jamais je me fie à femme:
Car ce n'est qu'altercation.
Or, pour toute conclusion,
Tel trompe au loing qui est trompé.
Trompeurs sont de trompés trompez;
Trompant trompetiez au trompé
L'homme est trompé.
Adieu, trompeurs, adieu, Messieurs.
Excusez le trompeur et sa femme.

1. Il y a, comme notre notice l'a déjà dit, il y a dans tout ce passage une imitation flagrante du monologue du drapier, se demandant si Fathellin lui a pris, ouï ou non, son drap.

FIN DE LA FARCE DE CALBAIN.

FARCE DE FOLCONDUIT

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE LOUIS XII)

NOTICE ET ARGUMENT

Cette farce, qui pourrait passer pour *morosité*, est une des plus courtes que nous ayons à reproduire.

Elle se tient en deçà de la mesure que Du Verdier assigne au genre dans ce passage de sa *Bibliothèque française* : « Quand menelogue passe deux cents vers, c'est trop ; farces et sottises, cinq cents. » Cette petite pièce n'en en a pas même la moitié.

Elle n'en vaut pas moins pour cela. Dans son cadre réduit est toute une action, et mieux, tout un enseignement.

Deux types de femme qui sont de chaque époque : *Tardive-à-bien-faire* et *Promptitude-à-faire-mal*, veulent un jour, par caprice, changer leur train de vie, et tâter un peu de l'école de Faire-bien.

Il leur faut un guide. Celui qu'elles prennent est assez étrange : c'est Folconduit. Il accepte, mais à grand peine ; il est même besoin de quelques bons soufflets pour qu'il consente à mener ces deux dames à la sagesse.

Quand elles sont devant le maître qui en donne leçon, le goût d'être sages leur passe vite. En voyant ce qu'il

faudrait faire, et les livres qu'elles auraient à lire, elles décampent : Folconduit qu'elles avaient forcé de les mener à la sagesse les ramène chez lui. Il n'y a que là qu'elles peuvent vivre.

Nous avons trouvé cette petite farce allégorique et moralisée dans le volume, si curieux et si rare, que Caron réimprima à cinquante-cinq exemplaires, et dont voici le titre et la date : *Recueil de plusieurs farces tant anciennes que modernes, lesquelles ont été mises en meilleur ordre et langage qu'auparavant*, Paris, Nicolas Reussset, 1612, in-12, de 144 p.

La farce de Folconduit est la quatrième du Recueil, et il faut la ranger parmi les plus anciennes de celles qu'il contient.

Les livres, en effet, qui y sont recommandés comme manuels de sagesse sont tous d'une date bien antérieure à 1612. Ils remontent au commencement de xvi^e siècle et plus haut. C'est ce qui nous a engagé à placer cette pièce sous le règne de Louis XII.

FARCE NOUVELLE

DES FEMMES

QUI AYMENT MIEUX SUIVRE ET CROIRE FOLCONDUIT

ET VIVRE A LEUR PLAISIR

QUE D'APPRENDRE AUCUNE BONNE SCIENCE

A quatre personnages, c'est assavoir :

LE MAISTRE,
FOLCONDUIT,

PROMPTITUDE,
TARDIVE-A-BIEN-FAIRE.

LE MAISTRE.

Je tiens icy le grand collège
D'humaine et divine science ;
A celle fin que je soulage ¹

Par mon sçavoir, la conscience,
Tous amateurs de sapience
Qui veulent à bien faire apprendre,
Viennent subit ¹ à moy se rendre.

1. On prononçait *soulage*, ce qui justifie la rime avec *collège*.

1. *Subit*, sans retard.

PROMPTITUDE.
Folconduit.

TARDIVE-A-BIEN-FAIRE.
Est-il sourd ?

FOLCONDUIT.
Holà !

PROMPTITUDE.
Hal mon Joanes, es-tu là ?

FOLCONDUIT.
Holà, holà, dame Nicole,
Approchez que je vous accole.

TARDIVE.
Es-tu sourd ? ne viendras-tu point ?

FOLCONDUIT.
Sambieu, me voicy en pourpoint,
Qu'y a-t-il ? espargnez ma peine.

PROMPTITUDE.
Beau sire, il faut que tu nous mène
A l'escole de Faire-bien.

FOLCONDUIT.
A ce faire ne cognois rien,
Cherchez conducteur autre part.

TARDIVE.
Si sçais-tu la science et l'art
Des femmes mener et conduire.

FOLCONDUIT.
Ouy, mais non pour à bien les dairo¹,
Car sans cesse veulent parler.

PROMPTITUDE.
Autant par terre que par l'air,
Femmes sans cesse parleront.

TARDIVE.
Voire, et quoy qu'on en dise, iront
Partout où bon leur semblera.

FOLCONDUIT.
Aucunes s'en repentiront,
Leur caquet enfin leur cuira.

PROMPTITUDE.
Quoy ! Folconduit nous desdira,
Ma commère, il le faut charger.

TARDIVE en se frappant.
La sambieu, il s'en sentira.
Mais nous cuide il le y precher² ?

FOLCONDUIT.
Je vous prie, espargnez ma chair,
Je feray ce qu'il vous plaira.

PROMPTITUDE.
Or sus doncques, à peu de plaïd³,

Penso d'aller et de marcher ;
Tant de langage ne me plaist.

FOLCONDUIT.
Avez-vous vostre panier prest ?

PROMPTITUDE.
Ouy, ouy, mais ne le pile pas,
Car nous y aurions interest⁴.

FOLCONDUIT.
Sans faire en ce lieu plus d'arrest,
Venez, suivez-moy pas à pas,
Sans tenir règle ni compas,
Comme est des femmes la manière.

PROMPTITUDE.
Sçais-tu qu'il y a ? parle bas,
Et me fais rendre⁵ la première.

TARDIVE.
Et moy, demeure-ray je arrière ?

FOLCONDUIT, parlant au maître.
Mes deux femmes je vous amaine,
Maistre, afin que preniez la peine
De leur recorder⁶ leur leçon.

LE MAISTRE.
Longtemps est que sçay la façon,
De monstret et apprendre aux femmes
Leurs manières, gestes et gammes,
Et à parler de sens rassis.

LES DEUX FEMMES, ensemble.
Maistre, mille et mille mereis,
Cela nous ne voulons apprendre.

LE MAISTRE.
A quoy donc voulez-vous tendre ?
Si voulez, je feray lecture
Convenable à vostre nature,
Tous les jours des fois cinq ou six.

TARDIVE.
Maistre, mille et mille mereis.

FOLCONDUIT.
Dietes ce qu'elles apprendront,
Et quelle méthode tiendront,
Afin que quand auront rendu⁷
Je puisse entendre au residu⁸
Les faisant souvent repeter.

LE MAISTRE.
Leur faut (ce croy-je) interpreter

1. « Dairo, » qui a souvent un autre sens, est ici pour indiquer, mesurer, comme dans ce passage de l'Institution religieuse de Calvin, *sur. édit.*, p. 346 : « Considérant la justice et bonté du Père créateur, en ce qu'il le a donné, il le devra pour cela à patience. »
2. « D'un vient qu'il lui plaist (lui cuide) ici de nous prêcher ? »
3. « C'est assez plaider, discuter. »
4. « Dommage, préjudice. » Le mot, dont ce fut un des premiers sens, est souvent employé ainsi par Rabelais, La Noue, etc. Dans les *Estats des Officiers des ducs de Bourgogne*, p. 78, on ne peut comprendre le passage suivant qu'en donnant à « interest » la même acception : « L'audition de plusieurs comptes a esté par plusieurs foys, et est encore présentement retardée et delayée au grand interest de mon dit seigneur. »
5. « Arriver. »
6. « Mettre ou remettre en mémoire, apprendre. » Dans Saint-Simon, quelques personnes de confiance, et bien stylées, pour tâcher de rendre à la raison le prince de Conti, sont appelées « gens surs et bien recorderz. »
7. « Récité ce que vous leur aurez dit. »
8. « De restit. suffisamment. »

1. « Dairo, » qui a souvent un autre sens, est ici pour indiquer, mesurer, comme dans ce passage de l'Institution religieuse de Calvin, *sur. édit.*, p. 346 : « Considérant la justice et bonté du Père créateur, en ce qu'il le a donné, il le devra pour cela à patience. »
2. « D'un vient qu'il lui plaist (lui cuide) ici de nous prêcher ? »
3. « C'est assez plaider, discuter. »

Au commencement les *Régimes*¹.

PROMPTITUDE.

De régir sommes assez dignes,
Sans que personne nous commande.

TARDIVE.

La subjection seroit grande
S'il nous venoit obeir,
Ton livre ne voulons ouyr,
Ains² commander en tous endroits
Absolument suyvant nos droits
Que devons surtout maintenir.

LE MAISTRE.

Si ay-je aux sages vu tenir³,
Que par raison et biensçanco
Femmes doivent obeissance
A leurs marys.

PROMPTITUDE.

Leur male rage!
Quoy l qu'ils nous tinsent en servage
Estant nées pour commander!

LE MAISTRE.

Si ne voulez vous amender
En ce, le *Livre de silence*⁴
Vous liray, remply de science
Moult fructueux et salutaire.

PROMPTITUDE.

M'aist Dieux! je ne me scaurois taire;
Ce livre là ne nous duit⁵ point.

TARDIVE.

Non, non, ce n'est pas là le point
Auquel voulons nous amuser.

FOLCONDUIT.

Encore faut-il adviser
Enfin quel livre on vous lira
Voulez-vous ceuy de Lyra⁶?

LE MAISTRE.

Le *Blaize des folles amours*⁷?

1. Livre d'hygiène, comme le *Régime très-sain et très-profitable pour conserver et garder le santé du corps humain*, qu'on avoit, à la fin du sixième siècle, traduit de *Regimen sanitatis*, d'Arnaud de Villeneuve, qui n'étoit lui-même qu'un résumé des préceptes de l'école de Salerne.

2. « Mais au contraire. »

3. « Sontesir. »

4. Je ne sais quel est ce livre, qui pourroit bien être d'une bibliothèque imaginaire, et inventé ici tout exprès pour les besoins de la farce.

5. Ici le verbe « duit » a le sens de *plaire, contenter*.

6. La proposition n'est pas fort tentante, ainsi les femmes ne répondent même pas; le livre du cordelier Nicolas, qui s'appelle *De Lyra*, parce qu'il étoit né à Lyre, dans la diocèse d'Evreux. N'étant qu'une sorte de commentaire ou latin des *Écritures*, publié en 1471, et dont il parut, peu après, une traduction: le *Panastier accousté l'exposition sur le de Lyra, en français*.

7. Ce *Dynique* en eut vingt-six stances, de douze vers chacune, entre un gentilhomme, qui tect pour l'amour, et un moine qui le combat, est de l'académicien Guillaume Alexis, prieur de Busay. La première édition, donnée en novembre 1486, par P. Level, est intitulée *le Blaize de folles amours*. Jusqu'en 1520, il n'y en eut pas moins de dix, sans compter celles où le *Blaize* se trouve à la suite de *Pucklerius* ou des *Quatre jeux de mariage*. En 1492, le succès étoit devenu tel que l'auteur consentit à se laisser nommer sur le titre.

PROMPTITUDE.

Nous le pratiquons tous les jours,
Le livre nous est tout commun.

FOLCONDUIT.

Lisez maistre Jehan de Meun
Qui tout bien d'elles a escrit.

TARDIVE.

Non, c'estoit un homme maudict,
Ayant blasmé nos mœurs et faicts¹.

LE MAISTRE.

Voulez-vous ouyr les secrets
D'Albert le Grand?

FOLCONDUIT.

C'est très-bien dit.

PROMPTITUDE.

Nenny, nenny, il a mesdit
Par trop du sexe féminin.

TARDIVE.

Estre ne devoit si sublin²,
Ny parler si ouvertement.

LE MAISTRE.

Nous serons icy longuement,
Si vous ne declarez le livre
Que vous voulez que je vous livre
Pour vous apprendre ma science.

FOLCONDUIT.

Lisez-leur eil d'*Obeissance*³.

PROMPTITUDE.

Soufflez⁴, j'en suis en grand esmoy.
De luy n'ay eue sur ma foy.

LE MAISTRE.

Si est-il excellent en ce
Qu'apprend à prendre patience;
Qui surmonte et vainc toute chose.
Voulez-vous que je vous l'expose?

PROMPTITUDE.

Nenny, nenny, mais je vous prie
Quelle simplesse et niaiserie,
De patiemment endurer
Sans tancer⁵ (au moins murmurer),
Chose qui me puisse desplaire!
Plustost mourir que de me taire.

1. Les dix-huit mille vers que Jehan de Meun, le boitret (Cleric), ajouta au *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris se sont guère en effet à la louange des femmes. Dans le nombre, on trouve ceux-ci entre autres :

Toutel celer, ares un fustes
De fait ou de volenté putes,
Et qui très-bien nos chierost
Toutes putes nous trouvest.

Suivant le *Ménage*, ils lui seroient vale une belle justification de la part des dames de la Cour.

2. « Tant faire du raffiné, du sublime. » C'est le sens que Colgrave donne à ce mot, qui nous fait ainsi croire que sublime se prononçoit *subline*.

3. « Celui d'obéissance. »

4. « Panser vite. »

5. « Grouder, s'emporter. »

TARDIVE.

Guideriez-vous que sois eontente,
Lorsque mon mary me tourmente
Ou ne fait tout à mon désir?

LE MAISTRE.

Dietes si vous voulez choisir
L'un des livres de ce memoire,
Et premièrement la *Manière*
Comment mistress, ou chambrière
Se doit par raison gouverner,
En laissant, pour vous le donner
A entendre, habits dissolus¹,
Bevis² et propos superflus.
Sans aussi faire tant les bestes,
Ny monstrier leurs mauvaises testes,
Principalement à l'Hostel³.

TARDIVE.

Care n'aurons de livre tel,
Gardez pour autre sa lecture.

FOLCONDUIT.

Ouy, car e'est toute vostre cure
De braver⁴ et de caqueter,
De contredire et contester
Tant que le dernier vous demeure.

LE MAISTRE.

Ne sçay donc que leur lire à l'heure
Si ne veulent (propos final)
Que leur lise le *Doctrinal*

*D'humaine et divine science*¹.

PROMPTITUDE.

Chose à laquelle moins je pense.

TARDIVE.

Et moy aussi, allons, allons.

LE MAISTRE.

Allez, mieux valent les talons
Que le devant.

PROMPTITUDE.

Sus, Folconduit !

Je te prie, prends ton déduit²
Nous rendre en ton sçavoir instruites.

FOLCONDUIT.

Par plaisir vous fustes produites,
Du plaisir il vous faut donner,
Suyvez-moy sans vous destourner
Ça ni là, et vous verrez rage.
Et quoy? seroit-ce pas dommage
Vos beaux jours sans plaisir finer?

LE MAISTRE.

Ainsi se veulent gouverner
Toutes femmes par Folconduit.
Nulle science ne leur duit,
Vérité leur est adversaire,
Science ne les peut attirer
A se taire, ou à peu parler;
D'ailleurs veulent toujours aller
Par ville ou en pèlerinage.
Adieu vous dy, pour ce voyage.

1. - Indécents. - Babelais se sert de la même expression (liv. IV, prolég.) : « En habits pompeux, dissolus et lascifs. »

2. - Coëtes, quolibets. - Le verbe *desoir*, qui en vient, s'est mis hors d'usage.

3. - C'est-à-dire sans doute « à l'hôtel de Bourgogne », où se jouaient les Farces, quand fut réimprimée celle-ci en 1622, et où il s'était pas bon pour les femmes d'aller entendre tout ce qui se disait au chausail.

4. - Faire la belle, la bien parée. « On sait que ce fut là longtemps le sens de brava. »

1. Plusieurs livres portaient alors le titre de *Doctrinal*. Le plus célèbre était le *Doctrinal de sagesse*, traduit du latin, de l'archevêque de Sens, Guy de Roye, qui fut plus de deux éditions de 1478 à 1504. Un autre, dont le lecteur serait plus aisément reconnaissable tel, était le *Doctrinal des femmes mariées*, petit in-8°, dont le texte en stances de quatre vers commençait ainsi :

Femme, qui es en mariage,
À tes deus mari fidèlement.

2. - « Fais à ton plaisir, pour... »

FIN DE LA FARCE DE FOLCONDUIT.

MONOLOGUE DU RESOLU

PAR ROGER DE COLLERYE

(XVI^e SIÈCLE — ÈGÈNE DE LOUIS XII.)

NOTICE ET ARGUMENT

Dans la notice du monologue de *Pélerin passant*, nous avons annoncé celui-ci. Il n'est pas, comme l'autre, d'un inconnu.

Roger de Collerye, qui l'a écrit et fait jouer, sinon joué lui-même, a des Œuvres dont on peut parler, et uno vie sur laquelle il est possible de donner quelques détails. Pierre Roffet, qui publia des *Œuvres*, en 1536, la seule édition connue et aujourd'hui rarissime, nous le donne comme étant à Paris, et n'ajoute rien.

Les Œuvres mêmes y soppléent. Plusieurs personnes y sont nommées, les unes de Dijon, les autres de Troyes, celles-ci d'Auxerre. On chercha dans ces villes, où il avait eu des amis, si quelque trace de sa vie ne s'était pas conservée. L'abbé Le Beuf, à qui tout ce qui intéresse l'Auxerrois était particulièrement cher, fit des recherches de ce côté, et y réussit. Un article du *Mercure* de 1737 en recueillit le résultat.

Le bon abbé nous y apprit que le Parisien Roger de Collerye avait bien moins habité sa ville natale que la bonne cité d'Auxerre. Il y était prêtre, ce que ses poésies ne faisaient guère soupçonner. En 1494, l'évêque, monseigneur Jean Baillet, l'avait pour secrétaire; et en 1531, il était au même titre près du monseigneur D'Interville qui avait succédé à l'autre, et qui mourut cette année-là.

Collerye, qui se sentait vieillir, et qui aurait voulu sur sa fin uno indépendance que n'avait pas eue sa vie, tâcha d'obtenir alors uno petite cure de campagne dans quelque coin du vignoble auxerrois. Il n'y parvint pas.

Ses œuvres, il est vrai, ne lo recommandaient guère. Elles étaient bonnes pour ce qu'il avait été longtemps, monneur joyeux des bons vivans de la ville, bouste-en-train de folle, et enfin, pour lui donner ici le titre dont il faisait un si singulier cumul avec celui de secrétaire de l'Évêché, « président de la société des foux d'Auxerre »¹. Là, ses poésies lui étaient un mérite, ailleurs elles lo desservaient; il n'eut donc pas sa prébende, touto modeste et chétive qu'il la désirait.

Quand il ne l'espéra plus, il se reprit à ses vers, qui l'avaient empêché de l'obtenir. Ils lui venaient fait ainsi tout le tort qu'ils pouvaient lui faire; il tâcha, comme

revanche, d'en tirer quelque bien. C'est alors que P. Roffet les publia. Le pauvre vieux Roger en eut-il quelque profit? On ne saurait lo dire; ce qui paraît certain, c'est qu'il ne survécut pas longtemps à cette publication où revivait l'inspiration de ses jours joyeux, ses vers de jeune homme. Le titre du livre lo disait: c'étaient les œuvres qu'il « composa en sa jeunesse ». Elles-mêmes le disaient encore mieux par l'entrain qui les méte, la gaieté qui les colore, et dont le seul voile est la mélancolie des jours sans argent.

Le *Monologue du Résolu* se distingue, au milieu de cet ensemble de rondeaux, de ballades, de complaintes, de dialogues, par lo soufflo et la verve.

C'est du Marot des jours les plus gaieusement inspirés, et cela avant Marot lui-même.

Ce monologue, joyeux récit d'uno gaillarde entreprise: où l'amant n'eut d'abord que les ennuis de sa bonne fortune, fut-il récité en public? La formule finale ne permet guère d'en douter, et ce qui nous lo confirme, c'est qu'il reparut, en 1597, à la suite des Œuvres de Coquillard, avec *Pathelin*, lo *Monologue du jeune Archer*, et plusieurs autres pièces, qui toutes s'arrécitaient.

On a cru que Roger de Collerye jouait lui-même; je ne lo niorai pas. Le président d'une « société de foux » devait, quoique prêtre, être un peu comédien.

On a pensé aussi, puisqu'il s'appelait Roger, et que lo type de Bontemps revient souvent dans ses vers, qu'il fut lui-même le créateur et lo première personification de Roger Bontemps.

A cois jo répondrai par uno preuvo sans réplique: lo type existait avant quo Collerye fût en âge d'y penser. En 1480, lorsqu'il était encore enfant, on avait joué une pièce, la *Moralité de l'homme pecheur*, dans laquelle eu des personnages, *Franco-Archeve*, paroissait habillé ce Roger Bontemps².

Maintenant, avant de passer au monologue, nous devons dire que nous avons suivi, pour lo texte, l'excellent réimpression des Œuvres de Collerye publiée dans la collection Elzévirienne par M. Ch. d'Héricault.

1. V. l'*Histoire du théâtre français*, des frères Parfaict, t. II, p. 88, et nos *Variétés histor. et litt.*, t. VI, p. 24, note.





LE RÉSOIU

Tant au soir la nuit qu'au despue,
Prompt, prest, preux d'attendre le choc,
Bon pied bon oeil, liex comme uné sue,
Accoustre comme uné peté Due.



(1 7 3 3)

Tant au sur la nuit qu'au des-pue,
 Prompt, prest, preux d'attendre le choc
 Bon pied bon œil, fies comme un g sur,
 Accoustre comme un g petit Duc

LE

MONOLOGUE DU RESOLU

Qu'y vault le songer? pas le truc¹,
 Tant au soir, la nuit, qu'au desjuc²,
 Prompt, prest, preux d'attendre le choc,
 Bon pied, bon œil, frès comme ung suc,
 Acoustré comae ung petit duc,
 Assuré, plus ferme qu'ung roc,
 Donner du taillant, de l'estoc³,
 Gardez vous d'estre prins au bric⁴;
 Baillez, comptez, payez en bloc;
 Toujours joyeux, franc comme ung coq,
 Aussi esveillè qu'ung aspic,
 S'on vous menasse, dictes : pie;
 A tous propos ayez bon bec,
 Ne soyez longuement au nic⁵,
 Mais poursuivez moy ric à ric
 Voz amourettes chault et sec.
 La lluste, le luc, le rebee!
 Quant et quant, vostre petit trac⁶!
 Parlez françois, hébrieu ou gree,
 C'est tout ung, je n'en donne aig zec⁷.
 Vous entrez, patie, patac;
 Bon cucur, bon corps, bon esthomaç!
 A bien babiller qu'on s'applique!
 Baisez, fatroullez, tric, trac,
 Torchez, estraictes, ric, rac,
 Montez, grimpez, c'est la pratique;
 Le deduyet finy, l'or qui clique
 Vous leur fourerés au poignet.
 Se quelque cornari en repique,
 Je suis d'advis qu'on lui applique
 Ung beau soufflet en ung quignet⁸.
 L'autrier⁹ soir, mon œil guignoit
 Une mignonne fort humaine
 Qui contre moi se desdaignoit,
 Ou à tout le moins se faignoit,
 D'une face assez moudaine¹⁰.

Devant son huys je me pourmaine
 Soubz l'espéro de parler à elle.
 Son mari vient, qui se demaine
 Et me dit : « Galant, qui vous meine?
 » De ce quartier tirez de l'elle. »
 Pour garder l'honneur de la belle
 Je n'y feiz pas longue demeure.
 Puis le mari à sa funello
 Hongne, frongne, grongne, grumelle
 Par l'espace d'une grosse heure.
 Près la maison, je vous assure,
 Mot à mot je ouyz leur devis.
 Le mari brait, la femme pleure :
 « Eané! Si Dieu ne me sequeure¹,
 » Je mourray d'ennuy, so je viz;
 » Vous avez très mauvais advis,
 » Car sans cesser me tourmentez.
 » Si miguons sont d'amours raviz
 » En leurs espritz joyeux et vifz
 » Qu'en puis-je mais? Bric, vous mentez,
 » Mon mary; si vous y sentez
 » Quelque chose, si me le dictes. »
 — « Ouy, par Dieu, car vous les tempez,
 » D'ung tas de souhaitez les crottez²,
 » Et voz yeux en font les poursuietes. »
 Après plusieurs autres redietes
 Proferées par letiè mari,
 Tost après so trouvèrent quietes
 De leurs parolles trop despites³,
 De quoy je ne fuz pas marry.
 Ung mot fut diet, dont je me ry,
 Par la mignonne, fort propice,
 Mout bien taillé et escarry
 Qu'elle avoit aprins en Berry.
 C'estoit ung mot de haulte lice.
 Qu'il y ayt cautelle ou malice
 En elle, non, comme je pence,
 Aussi ne suis-je pas si nicc,
 Ne parcellément si novice,
 D'en dire mal en son absence,
 Encores moins à sa presence.
 S'ainsi estoit, je mentiroyc.
 Elle est belle, bonne, en substance,
 Je le prens sur ma conscience,

1. « Que vault en amour la rêverie (le songer)? Pas une lapr. »
 C'est le sens de ce dernier mot que l'aigreur donne à truc.

2. C'est-à-dire « au déjeuner », quand on quitte le perchoir. Il est dans le *ballade du jour de Noël* de Marot.

3. « Du coupant et de la pointe. »

4. « Piège. » Ou lit dans l'*Épave* de Clément Marot.....

Tout est mout affectueux
 Faut savaent de l'espuyer des change
 Qu' doucement lui change son subtil
 Tout prends au bric l'espuyer nice et feible

5. « Au nic. »

6. Votre petit train. »

7. Vous dicités « un zeste ».

8. « En un petit coin. » A *l'île encaer*, dit Gauguier.

9. « L'autre hier, avant-hier. »

10. « Faisoit de la dissimulation, de la prude, mais d'une façon moudaine, à engager. »

1. « Ne me secoat. » C'est la prononciation bourguignonne.

2. « Leur faites lever la crête. » Bonnard dit dans un de ses poèmes, à propos de la moisson qui se leva :

Et Cérés de ciel vout
 Ouyz éreier le blé qui commencet le dot.

3. « Bites avec trop de dépit. »

Dire autrement je ne sçauroye ;
Or, en effect, je me feroye
Tuer pour elle et assommer,
Batre, navrer jusqu'à grand playe.
Foy de mon corps, elle est tant gaye
Que je suis contrainet de l'aymer.
Si quelcun m'en venoit blâmer
Contrefaisant le loriouart ¹,
Je lui dirois tost, sans chommer,
Un' bien brief mot, pour le sommer
Et faire taire le coquart.

Tantost je me tire à l'escart,
La nuyet survint, puis je me couche.
De soupper j'en donne ma part ;
Le Resolu, comme il appart,
N'est pas fort subjectà sa bouche.
Le jour venu je me descouche.
Fus-je ² accoustré, fus-je agencé,
Bien pigné, miré, je me mouche ;
Je sors, je pars, puis je m'aprouche
Près son huys, où je fuz tensé ³,
Pour en estre recompensé.
Fortune envoya le milour ⁴
Jouer aux champs, mesgre, eslené,
Triste et pensif, presque iuscisé,
De jalousie sot et lour.
La dame me veit sur le gourt ⁵
Gay et gaillard, selon la mode ;
Elle m'appelle brief et court ;
J'entre gayment dedans sa court
Aussi fier qu'un roy Herode.
Je vous estoys ceint sur la brode ⁶
D'un beau baudrier riche et plaisant,
Tant soit peu ne sentoys ma gode ⁷.
Alors à jazer je m'amode
Comme beau parlant, bien disant.
La petite tocque duisant,
Sur ma tête la belle image ⁸,
Pourpoint de satin reluyant,
Le saye ⁹ gaillard, non nuyant,
Robbe faicte selon l'usage,
Bonne trougne et bon visage,
La courte dague, la rapière !

1. « Le beuvache portait enroussé (forcé), » le fondant.

Quel amertume, quel enquet !
Il faisait tost le ferrier ?
De temps qu'il était bonot,

dit la mère dans la *Farce du nouveau marié*.

1. « A princ' fus-je... »
2. « Mal mesol par le mari. »
3. « Le milord, le maître. »
4. « Vénà à la mode. » *Gouff* est ici pour *gorre*. Il est avec le même sens dans le *Monologue du Pays de Coquillard* :

C'est la leçon de temps qui court
De ces velle-douchevres
Qui sont restés sur le gourt...

5. « La croupe. » En Normandie, on disait *troufier*.
6. « Moe empesé. » On sait que pour dire « passer à l'empesé, » on disait *gouffonner*.
7. Petite *enargue* d'argent ou de plomb qu'on portait au bonnet. Les *madones* du chapeau de Louis XI portaient sous un dossier une bête.
8. « Maîtres (japans). » *Rabelais* emploie le même mot pour celui de *Caraginta* (liv. I, ch. xiv), et dit qu'on le fil de « dix et huit cent anses de velours tenet en grains. »

Bien delibéré, bon courage !
D'argent, point; ce n'est que bagage,
Aussi je no m'en charge guère,
Quant la mignonne, la gorrière,
Me veit accoustré en falot ¹,
El me dist en ceste manière :
— « Ennemen, je me tiens bien fiere
« D'estre ayinée d'un tel dorelot. »
J'estois faict comme un angelot ²
Que l'on voit painet en une Eglise,
Demandez au page Charlot,
A la chambrière Melot ;
S'il n'est pas vray, je m'en advise :
Dessoubz le pourpoint la chemise ³
Froncée, puis le chappelet ;
Et davantage, quant j'y vise,
Je portois sur moy, pour devise,
Le gris et bleu ⁴, qui n'est pas let.
— « Hé! que vous estes proprelet !
« Tout vous siet tant bien ! — « A! a! ma Dame,
« Vous le dictes, mais, sotelet ! »
— « Ennemen, non, mais gentelet,
« Je le prens sur Dieu et mon ame. »
Lors el me mist en telle game
Que je euydois de prime face
Jouyr de son corps droit et ferme.
Et pensant faire mon vacarme,
Elle me dit : — « Sauf vostre grace,
« Mais cuidez vous que bien j'osasse
« Brizer ainsi mon mariage ?
« Neuy, jamais. » Lors sans failace
Je cheuz tout pasmé en la place,
Tant fuz navré en mon courage.
Tantost après, en brief langage,
Pensant la prier d'aître sorte,
Le mary revient du vilage.
Fut-il descendu, pour ostage
Je me cache derrier la porte.
Un' point y a qui me conforte,
Car je croy que la creature
De mon eunuy se desconforte
Et qu'el ne sera plus si forlo
A convertir, par adventure.
Elle est de si bonne nature,
Qu'à mon advis, el pensera
Que je n'ay point, par conjecture,
Icy esleu ma sepulture,
Et de ce danger m'ostera.
Le mary vient, tary, tary,
Qui ne fait que brayer et crier.
Corps de moy, il m'avvisera...
Non fera... Pardieu, si fera :

1. « En folâtre, en gaillard. » Ce mot no peu plus tard se s'employa plus que pour plaisant.
2. « Un petit ange de vier. »
3. L'usage, ou plutôt le usage, car ce n'était pas moins, en comestricol short. On voit par la *Farce de felle Boudance* qu'on la portait de toile de Hollande, frocée devant la poitrine, et qu'on en laissaient passer le collet :

Et m'esto'it chemise blanche
A la mode angloise.

4. Le gris, dans le blason des couleurs, voulait dire obscure, et le bleu jalousie.

Je suis pis que n'estois hyer.
 Tantost, pour me mieulx enuoyer,
 Le mary murmure et quaquète
 Puis de Gaultier, puis de Jacqueline,
 De son varlet, de sa chambrière,
 Du chaudron, de la chaudière,
 De son cheval, de ses housseaux,
 Des pots, de la cruche, des seaux,
 De la maison et du mesnage,
 Du pain, du vin et du potage,
 Du foing, de l'avoyné, du blé.
 Sang bien ! je seroys acablé
 S'il me trouvoit en ce lieu cy !
 — « Quant vous prenez quelque soucy,
 « Ma femme, c'est bien sur le tard.
 « Puis mon varlet n'est qu'un fetard ¹,
 « Ma chambrière ne vault guère ;
 « Vous n'avez façon ne manière
 « De parler franc à leur visage. »
 Or pensez alors quel courage
 Ses propos me pouvoient donner,
 De l'ouyr ainsi blazonner.
 Eust-il bien cryé, bien presché,
 Et mon cervcau bien empesché :
 — « Sus, à coup, qu'on mette la nappe. »
 Le corps de moy, Dieu, s'il attrapo
 Le povre gorrier resolu,
 C'est fait, il est cuyet et moulu !
 De par Dieu, la nappe fut mise,
 Le seigneur et la dame assise,
 Et furent servis de leurs meetz.
 Lors le mary, pour l'entremetz,
 A commandé expressement
 Que la porte, legerement,
 Ou j'estoys caché, fust fermée.
 — « Vous avez cy tant de fumée,
 « Mon mary ². » — « Est-il vray, ma femme ?
 « Je ne veulx donc pas qu'on la ferme,
 « Puisqu'ainsi est : il le vault mieulx ;
 « Elle est mauvaise pour les yeux. »
 — « Ennemen, je la crains beaucoup ! »
 Or, suis-je eschappé à ce coup,
 Pose ³ que je sois en malaise,
 Presque aussi plat qu'une punaise ;
 J'eusse voulu, par mon blazon,
 Estre saulté en la maison
 De mon compaignon ⁴, sans respit,
 Tant estoys marry et despit.
 Eurent-ils disné, graces dietes,
 Le mary, sans autres redictes,
 S'en reva monter à cheval
 Pour aller à mont et à val.
 Est-il party, est-il vuydé,
 Comme ung amoureux bien guydé
 Derrier la porte, d'une tîre,
 Gallardement je me retiré,
 Et pour mon ennuy compenser

Je vous vins ma Dame embrasser
 Et la baiser folotement
 Ung petit coup tant seulement,
 Pour mieulx à ma foy la reduyre.
 En soupîrant el me va dire :
 « Depuis l'heure que je fuz né,
 « Ne me trouvé aussi tenné ¹
 « De vous voir derriere la porte. »
 — « Ma Dame, le dyable m'emporte,
 « Pour l'amour de vous, sans acatir,
 « Vouldrois mourir comme ung martyr. »
 — « Enné, vous estes, se m'est Dieux,
 « Le plus doux, le plus gracieux
 « Que je rencontré de ma vie. »
 Et, sur ce point, j'euz grant envyo
 De luy donner à descouvert
 Joyeusement la cotte vert.
 Mais je differe ung petit
 Pour tant que j'avois l'appetit
 De la prier, premièrement
 Qu'en jouyr tout soubdainement.
 Car vous sçavez qu'avant aymer
 La dame seroit à blâmer
 S'el ne congnoist l'amaut discret,
 Leal, amoureux, et secret.
 Sur ce point elle me va dire :
 — « Disons quelque chose pour rire.
 « Ainsi que lo sçavez bien faire. »
 Pour à son plaisir satisfaire,
 Tantost me pris à barbeter,
 Deviser, gaudir, caqueter,
 En faisant ung tas de mynettes
 Et façons assez sadinettes ;
 Car je congnoissois la mignote
 Estre bien frisque et dorelote.
 Pour toujours mieulx l'entretenir,
 Je luy voys telz propos tenir :
 L'ung va, l'ung court et l'autre vient ;
 L'ung est party, l'autre revient ;
 L'ung est joyeux, l'autre est coursé ;
 L'ung est gaudy, l'autre est farsé ;
 L'ung est plaisant, l'autre advenant ;
 L'ung est franc et l'autre tenant ².
 Ceste cy ayme cestuy là ;
 L'ung va par cy, l'autre par là ;
 L'ung va devant, l'autre derrière ;
 Ceste cy n'est pas fort gorrière,
 Ceste là s'acoustre gaillard.
 L'ung est moqueur, l'autre raillard.
 Ma dame, il est bruyt par la ville
 Que l'ung est sourd, l'autre est habille,
 L'ung est pesant comme une enclume,
 L'autre est leger comme une plume.
 L'ung est trop gras, l'autre trop mesgre ;
 L'ung est reffait, l'autre est allegre.

1. « Tannée, tourmentée. » Même mot dans la *Moralité des Enfans de Maitenant* :

Je se peit, point de me haïr,
 Car je suis à toy marier.

Le peuple l'emploie encore.

2. « Tannée, tourmentée. » C'est le même mot que tout à l'heure. »

1. Le mot est dans le *Grand Testament* de Villon, et Rabelais y a mis en note : « Paresseux, qui fait tard sa besogne. »

2. Les chemisées étaient alors si mal construites que la femme s'en allait moins par leur ouverture que par les fenêtres et les portes lointaines ouvertes.

3. « En admettant toutefois, »

4. « De mon voisin. »

On fait ocy, on fait cela,
L'ung va deçà, l'autre delà;
L'ung est à cheval, l'autre à pié;
L'ung est guecté, l'autre espyé;
L'ung va le pas, l'autre le trot;
L'ung en a peu, l'autre en a trop;
Puis l'ung diet : Vaille que vaille,
Je l'aymeray quoy qu'il en aille.

Tous ces petitz propos disoye,
Et puis la prier m'avisoye
Estre de son corps jouyssant.
Par aucuns coups, je soupiroye,
Et son doux maintien aspiroye
D'un regart de mes yeulx issant.
Comme Dame bien cognoissant,
Par ung soupir fort savoureux,
D'ung vouloir gay et florissant
Elle me dist en se baissant :

— « Vous estes leal amoureux. »
— « Helas, voire, mais malheureux
« Se vous me faillez au besoing. »

— « A ung tel mignon plantureux,
« Resolu et aventureux,
« Je ne veulx faillir près ne loing. »
Lors je torche mon petit groing ¹
En luy presentant le deduyt;
Et fut fait à ung joly coing
Le coup amoureux, en grant soing.
Bien delibéré ? bien conduit ?
Suis-je façonné ? suis-je duiet ?
Me faut-il rien ? vous le voyez !
Jay mes despens, j'ay mon pain cuyt,
A la voye ² je suis tout reduit.

Il est ainsi que vous l'oyez;
Or, messieurs, soyez avoyez
De dire, en ung mot absolu,
Qu'on vous a ici envoyez,
Non pas comme gens desvoyez,
Pour esrouter le Resolu.

1. - Mon marseau pour la bien embrasser.

2. - Au bon chemin d'amour.

FIN DU MONOLOGUE DU RESOLU.

CRY ET SOTTIE DU JEU DU PRINCE DES SOTZ

PAR PIERRE GRINGORE

(XV^e SIÈCLE — REGNE DE LOUIS XII — 1511.)

NOTICE ET ARGUMENT

Le poète de cette *Sottie* est fort connu. Il le doit au roman de *Notre-Dame de Paris*, qui malheureusement l'a popularisé par une double erreur : en le faisant vivre sous Louis XI, et en l'appelant Gringore.

C'est sous Louis XII et François I^{er} qu'il vécut, et sous vrai nom, tel qu'il l'a écrit dans les acrostiches qui lui servaient de signature à la fin de ses livres, était Gringore.

Où le roman ne s'est pas trompé, c'est lorsqu'il a fait de lui une sorte d'*impresario* pour mystères et farces. Il figure comme tel dans les comptes de la prévôté de Paris, avec le maître juré charpentier, Jean Marchand. Son associé, qui bâtissait le théâtre après que lui, Gringore, avait construit la pièce¹.

De 1502 à 1515, il semble qu'il n'y ait presque pas eu de spectacles pour entrées de roi et de reine, ou pour réjouissances de jours gras, auxquels il n'ait pris part.

D'où était-il venu ? De Normandie suivant les uns², de Lorraine suivant d'autres, qui ont peut-être raison, car il y retourna et y mourut.

Ce n'est point par le théâtre qu'il avait commencé. Sa première œuvre, le *Château de Labour*, est une allégorie mélancolique, où il gémit sur tout ce homme qui connaît déjà la vie, et se plaint de l'amour en amoureux qui a souffert.

La date qu'il donna à ce livre est curieuse : il le data du 31 décembre 1490, le dernier jour du xv^e siècle. Espérait-il que les malheurs sur lesquels il venait de se lancer prendraient fin avec le siècle qui finissait ; et croyait-il ainsi les envelopper, avec lui, dans un même siècle ?

À la première année du siècle suivant, il a en effet des idées plus riantes : il chante le *Château d'Amours*. L'espoir lui est-il revenu ? Ce ne fut pas du moins pour bien longtemps.

Après une course en Italie, où il semble qu'il suivit l'armée royale, et d'où il rapporta les *Lettres nouvelles sur Milan*, la *Complainte du Milanais*, etc., il revient à la mélancolie. Il écrit, en 1502, les *Folles Entreprises* ; en 1504, les *Amis du monde*, et il ne met dans l'un et l'autre ouvrage qu'une longue litanie de plaintes contre tous les États, la Noblesse d'abord, puis l'Église.

En curant le monde, la politique l'a mordu, il veut vœdire. Louis XII, à qui ses *Lettres sur Milan* avaient

dû plaire, qui peut-être même les lui avait commandées, ne mit pas obstacle à cette belle rage de satire ; loin de là, il s'en servit.

C'est pour lui, à n'en pas douter, que Gringore, devenu tout à fait écrivain politique, se fit, en 1500, apologiste populaire de la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, dans son pamphlet *l'Entreprise de Venise avec les Celés*, etc. C'est pour Louis XII encore, en 1510, que, ne faisant l'adversaire du Pape, devenu l'ennemi de la France, Gringore écrivit : la *Chaste du cerf des cerfs*, où le pontife, « serf des serfs, sercus sercovum », comme il s'appelait, était ou ne peut plus vigoureusement relancé ; puis *l'Espoir de paix*, pamphlet d'esprit parol, et de même tendance, où la politique de Jules II était aussi vivement атаqué et celle du roi défendue.

Gringore ne s'en cachait pas : il signait le libelle, et sur le titre même en indiquait le but : « Ce traité, disait-il, est intitulé *l'Espoir de paix*, et y sont déclarés plusieurs gestes et faits d'aucuns papes de Rome. Lequel traité est à l'honneur du très-chrestien Loys, douzième de ce nom, roy de France, compillé par maistre Pierre Gringore. »

Ce ne fut pas assez pour Louis XII. Père du peuple, il ne se négligeait pas auprès de ses enfants. Pour les avoir de son côté, « à sa cordelle », comme on disait, il employait les moyens de la popularité la mieux entretenue.

Les libelles en cela pouvaient beaucoup, le théâtre pouvait davantage. C'est encore Gringore qui l'y servit.

Nous avons dit que, dès 1502, il y était maître. La politique ne l'en avait pas distrait, car les deux genres — il suffirait pour le prouver — se conciliaient déjà.

Pour y avoir plus d'action, il s'était mis de la corporation qui avait le plus d'influence, celle qui s'appelait indifféremment *Société des Sotz*, des *Enfans* ou des *Gallans sans soucy*. C'est elle qui jouait aux Halles, quand venait le carnaval, et, par son esprit, menait celui du peuple.

Louis XII ne l'ignorait pas ; aussi avons-nous vu³ que les *Gallans sans soucy* n'étaient pas mal venus en cour. La reine les pensionnait.

Gringore ne parvint pas, parmi eux, à la première dignité, celle de *Prince des Sotz*, mais il eut la seconde, celle de *Mère Sotte*, avec le droit d'être « facteur », c'est-à-dire d'écrire *Sotties*, *Morautés* et *Farces*. Il ne lui en fallait

1. Souval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 533, 535.

2. *Journé d'un bourgeois de Paris*, publié par Lud. Lalauze, t. I, p. 109.

3. V. plus haut, p. 135, la *Moralité de l'Avoué* et de *Bouteux*, notice et argument.

pas plus pour faire, auprès de l'épinière, ce que voulait le roi, et continuer par le théâtre sa guerre commencée par le libelle.

En 1516, avaient paru ses deux pamphlets : la *Charte du cerf des cerfs*; et l'*Espoir de poir*, c'était l'escarmouche; en 1511, il donna le *Jeu du Prince des Sotz*, ce fut la bataille, et bataille publique, au grand jour; car c'est aux Halles, le mardi gras, qu'elle fut donnée devant le foule.

Le *Cry*, qui annonçait le *Jeu*, en était la fanfare; la *Sottie*, qui préluait, et la *Moraliété* qui venait ensuite, en étaient l'action. La *Farce*, qui terminait, se tenait en dehors, ce qui nous dispensera d'en parler, et nous épargnera beaucoup de peine; cette farce en effort, trop grosse, même un mardi gras, pouvait sa jouer alors, mais ne peut pas se raconter aujourd'hui.

La *Sottie* est maintenue par la politique dans un ton relativement sérieux, qui la garde de ces graveures. Le Prince des Sotz y parait d'abord, entouré de toutes sortes de gens, qui par leur air, leurs appétits, leurs flagorneries, sont bien d'un cour. Les hommes d'Église y pullulent au premier rang, avec tous les ridicules et tous les vices sur lesquels, par ordre, Gringore doit insister.

Le peuple, *Sotte Commune*, n'a qu'un moment la parole, mais il en use bien, avec des franchises sur les affaires, où en ne le mêle que pour qu'il en souffre et les paye; avec des coups de boutoir, et des révoltes de bon sens, qui devaient merveilleusement réussir aux Halles.

Mère-Sotte arrive ensuite, vêtue de telle façon, que le méins clairvoyant reconnaissait en elle l'Église, la Papauté. Ses deux ministres, *Sotte-Fiance*, patronne des gens crédules, et *Sotte-Occasion*, guide des gens sans prudence, l'accompagnent et l'inspirent. Sa politique se révèle bien vite; un vers, qu'on croirait d'aujourd'hui :

La boaze foi, c'est le viell jeu,

la résume. Mère-Sotte y veut prendre, pour servir ses projets et les détacher du prince, les seigneurs et les prélats. Elle s'y évertue de toutes ses forces, avec *Sotte-Fiance* et *Sotte-Occasion*. Les prélats consentent, les seigneurs résistent. Une querelle s'ensuit qui se termine en combat. Dans cette bagarre de horions donnés et reçus, d'habits déchirés ou mis en désordre, on s'aperçoit que, sous la pourpre de l'Église, c'est Mère-Sotte qui se cache. Elle est huée, déshonorée, et la *Sottie* s'achève pour faire place à la *Moraliété*.

Le même thème s'y poursuit, mais plus à découvert. Les personnages n'ont plus que le demi-masque. Ce sont Peuple Français, Peuple Ytalique, et l'Homme Obstiné, qui n'est pas nommé autrement, mais qu'on reconnaît à ses deux ministres Hypocrisie et Simonie. Il leur dit ses desseins, et les dépêche à Peuple François pour le gagner.

On ne sait ce qu'il adviendrait de cette entreprise de farces et de châtiments, quand survient, comme le *Deus ex machina*, le personnage de Pugnation divine, qui

menace de fondre sur ceux qui ne se repentirent pas, et persisteront dans le mal.

On voit qu'auprès de la *Sottie*, d'en entrain si alerte et d'une pointe si mordante, cette moralité est d'une action bien bénigne et bien étonnante.

Nous croyons donc avoir eu raison de prendre l'un et de laisser l'autre.

Cette compagnie du *Jeu du Prince des Sotz* est la plus complète de Gringore au théâtre. Il ne la recommença pas, peut-être ne l'aurait-il pas pu. Lorsque, quatre ans après, Louis XII fut mort, les choses changèrent pour la liberté laissée aux farceurs. Ce que Louis XII avait permis, avec avantage pour sa popularité, fut défendu par François I^{er}, sans profit pour sa gloire. On le *Père du peuple* s'était amusé, le *Père des lettres* se fâcha et sévit.

En avril 1515, à peine après quatre mois de règne, il faisait fustiger et presque mettre à mort par ses gentilshommes un pauvre diable de farceur, nommé maître Cruche, qui, avec sa lanterne magique, s'était moqué de lui et de ses amours¹; l'année d'après, il faisait emprisonner à Amboise trois joueurs de farces : Pontalais, Jacques le Basochien, Jean Serve; enfin il ne fallait pas moins qu'une supplication de Maréchal pour qu'il permit aux clercs de la Basoche de continuer, à certains jours, leurs jeux de la Table de marbre. Devant le sort fait ainsi aux gens de *Farce* et de *Sottie*, Gringore n'avait plus qu'à partir.

En 1516, il est encore à Paris où il publie ses *Fantastiques de Mère Sotte*; puis en ne le retrouve plus qu'en Lorraine, chez le duc, dont, a-t-il dit :

Dont les bérets à gaiges et profits.

Il change alors de nom; comme tout héritier d'armes, il prend celui de la famille du prince qu'il sert, il s'appelle Vaudemont.

Tout en lui se transforme à l'avènement du sérieux de sa charge. Naguère il combattait l'Église, maintenant il la défend; son *Baron des hérétiques*, ou *Chronique des Lutheriens*, fut un des premiers écrits contre l'hérésie de Lutlier. Il fait pour la duchesse les *Heures de Notre-Dame*, qu'il translate de latin en français, et enfin, revenu de la *Farce* pour des œuvres dramatiques de plus haut vol, il compose le *Mystère de saint Louis*, un des meilleurs, le premier qu'on ait fait sur un sujet national, et celui, par conséquent, dont, quelle que soit son étendue, la publication serait la plus à désirer.

Ensuite, Gringore disparaît sans qu'on sache même au juste l'époque de sa mort, qui ne dut pas toutefois dépasser 1544.

Venons maintenant à sa *Sottie*. Nous en emprunterons le texte au t. I — le seul publié — de l'excellente édition de MM. d'Héricault et de Montaiglon, et comme Gringore lui-même, nous lui donnerons pour préface le *Cry*, programme en action qui précédait le *Jeu*.

1. Œuvres de Gringore, t. I, notice, p. xxx.

2. Œuvres de Maréchal, épître viii.





SOTTIE DU PRINCE DES COTZ

LE SEIGNEUR DE JOYE

Joyeuse fête convient:

En ces Jours Gras c'est l'ordinaire



CRY

LA TENEUR DU CRY¹

Sotz lunatiques, Sotz estourdis, Sotz sages,
Sotz de villes, de chasteaux, de villages,
Sotz rassotz, Sotz nyais, Sotz subtilz,
Sotz amoureux, Sotz privez, Sotz sauvages,
Sotz vieux, nouveaux, et Sotz de toutes ages,
Sotz barbares, estranges et gentilz,
Sotz raisonnables, Sotz pervers, Sotz rotifz,
Vostre Prince, sans nulles intervalles,
Le Mardy Gras jouera ses Jeux aux Halles.

Sottes dames et Sottes damoiselles,
Sottes vieilles, Sottes jeunes, nouvelles,
Toutes Sottes ayant le masculin,
Sottes hardies, couardes, laides, belles,
Sottes frisques, Sottes douces, rebelles,
Sottes qui veulent avoir leur picotin,
Sottes trotantes sur pavé, sur chemin,
Sottes rouges, mesgres, grasses et palles,
Le Mardy Gras jouera le Prince aux Halles.

Sotz ywrongnes, aymans les bons loppins,

1. Une variété guère. Quel que fût le *Jeu*, les *Sotz* se changeaient en *hottes* et « la teneur du cry », on en peut juger par le *Monologue des sottes Sotz de la Juyve* banie, et par le *Monologue des Sotz joyeux*, qui, l'un et l'autre, ressemblent fort à ce qu'on va lire. M. de Montaigne les a publiés dans son recueil, *Armes poësies françaises*, t. I, p. 11-16, et III, p. 13-18.

Sotz qui crachent au matin jacopins¹,
Sotz qui ayment jeux, tavernes, esbatz ;
Tous Sotz jaloux, Sotz gardans les patins² ;
Sotz qui chassent nuyt et jour aux cognins³ ;
Sotz qui ayment à fréquenter le bas,
Sotz qui faictes aux dames les choux gras,
Advenez y, Sotz lavez et Sotz sailles ;
Le Mardy Gras jouera le Prince aux Halles.

Mère Sotte semont toutes les Sottes,
N'y faillez pas à y venir, bigottes ;
Car en secret faictes de bonnes chières,
Sottes gayes, delicates, mignottes,
Sottes douces qui rebrassez vos cottes,
Sottes qui estes aux hommes familières,
Sottes nourrices et Sottes chamberières,
Monstrer vous fault douloes et cordiales ;
Le Mardy Gras jouera le Prince aux Halles.

Fait et donné, buvant à plains potz,
En recordant la naturelle game,
Par le Prince des Sotz et ses supostz ;
Ainsi signé d'un pet de pronde femme.

1. « Flocons de glaires », dit l'abbé Prompsault qui trouve le même mot dans le *Grand Testament* de Villon, huit. 62.

2. *Maris* aïnés, qui se tiennent à la garde des patins de leurs femmes pendant qu'elles dansent.

3. *Comica*, coquette, lapins.

FIN DU CRY.

S'ENSUYT LA SOTTIE.

LE DROIT PREMIER SOT.

C'est trop joué de passe passe ;
Il ne faut plus qu'on les menace¹,
Tous les jours ilz se fortifient,
Ceux qui en promesse se fient
Ne cognoissent pas la falace.
C'est trop joué de passe passe.

1. « Il ne faut plus qu'on s'en tienne à la menace. » Il est question de Jules II et des vilains qu'il s'était faits, en 1510, du côté de Metz et de Venise contre la France.

L'ung parboult¹ et l'autre fricasse,
Argent entretient l'ung en grace,
Los autres flatent et pallient²,
Mais secrettement ilz se allient ;
Car quelq'un faux bruvaigo brasse.
C'est trop joué de passe passe.

1. « L'un met dans un pot et fait bouillir et rebouillir. »

2. « Carbat, dissimulé, masquent. » Montaigne a dit dans le même sens (liv. II, ch. xii) : « On n'a ne peuvent guérir la plaie, sont contents de l'endormir et palier. »

Je voy, il suffit : on embrasse,
Par le corps bieu, on peu d'espace.
Se de bien brief ilz ne supplient,
Et leur fault vouloir multiplient,
Fondre les verrez comme glace.
C'est trop joué de passe passe.

LE DEUXIESME SOT.

Qu'on rompe, qu'on brise, qu'on casse,
Qu'on frappe à tort et à travers ;
A bref, plus n'est requis qu'on face
Le piteux ; par Dieu, je me lasse
D'ouyr tant de propos divers.

LE TROISIEMES SOT.

Sotz estranges si sont couvers
Et doublez durant la froidure
Pour cuyder estre recouvers ;
Mais ilz ont esté descouvers
Et ont eu sentence bien dure.

LE PREMIER.

Nostre Prince est saige.

LE DEUXIESME.

Il endure.

LE TROISIEMES.

Ausey il paye quant payer fault.

LE PREMIER.

A Boullongne la Grasse, injure
Firent au Prince ¹, mais, j'en juro,
Pugnis furent de leur deffault ².

LE DEUXIESME.

Tousjours ung trahistre à son sens fault ;
Ce sont les communs vireletz ³.

LE TROISIEMES.

Aussi on fist sur l'escaffault
Incontieut, fust froit ou chault ⁴,
Pour tel cas, des rouges colletz ⁵.

LE PREMIER.

Tant il y a des fins varietz !

LE DEUXIESME.

Tout chascun à son prouffit tend.

LE TROISIEMES.

Espaignolz tendent leurs filletz.

LE PREMIER.

Mais que font Angloys à Callais ⁶ !

1. Souvenir de ce que fit Louis XII, en soutenant Jules II dans Bologne, et de ce que le pape lui rendit, en formant pen après un ligue contre lui. V. sur ce siège de Bologne, les *Chroniques* de Jean d'Antbois, t. III, p. 176.

2. Une des punitions aurait pu être bien grave. L'année précédente, 1519, Jules II avait feilli être pris par Chaumont d'Amboise, dans cette même ville de Bologne, qui tenoient si haut de son ingratitude envers la France. « Il ne s'en fallut pas de la durée d'un parler » dit le *Loyal serviteur*, historien du Chevalier sans reproche, qui fit celui qui approcha de plus près Jules II pour le prendre.

3. « Ce sont choses que le temps ramene, comme la rime certains mots dans un virelet. »

4. « Sans regarder s'il faisoit froid ou chaud. »

5. Le « rouge collet » ici, c'est la décollation.

6. On ne savoit trop encore ce que feroit le nouveau roi d'Angleterre Henri VIII, de quel côté il se porteroit, et c'était important, car il tenoit Calais. On craignoit toutefois, et qui se réalisa,

LE DEUXIESME.

Le plus saige rien n'y entend.

LE TROISIEMES.

Le Prince des Sotz ne prelend
Que donner paix à ses suppostz.

LE PREMIER.

Pource que l'Eglise entreprend
Sur temporalité, et prent,
Nous ne povons avoir repos.

LE DEUXIESME.

Brief, il n'y a point de propos.

LE TROISIEMES.

Musieurs au Princee sont ingratz.

LE PREMIER.

En fin perdront honneur et lotz.

LE DEUXIESME.

Et doit point le Prince des Sotz
Assister ey en ces Jours Gras ?

LE TROISIEMES.

N'ayez peur, il n'y faudra pas ;
Mais appeler fault le grant cours ;
Tous les seigneurs et les prelatz,
Pour delibérer de son cas,
Car il veult tenir ses Grans Jours ¹.

LE PREMIER.

On luy a joué de fins tours.

LE DEUXIESME.

Il en a bien la congnissance ;
Mais il est sy humain toujours,
Quant on a devers luy recours,
Jamais il ne use de vengeance.

LE TROISIEMES.

Suppostz du Prince, en ordonnance !
Pas n'est saison de sommeiller.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ ².

Il ne me fault point reveiller :
Je fais le guet de toutes pars
Sur Espaignolz et sur Lombars
Qui ont mys leurs timbres folletz.

qu'il se prit parti pour le pape, comme venoit de faire son beau-père Ferdinand d'Aragon.

1. On sait que c'étoient des assises solennelles, qu'à certaines époques le Parlement de Paris alloit tenir dans les provinces pour juger certains cas, surtout les crimes des grands seigneurs, qui avoient échappé à la justice ordinaire.

2. Ce qu'en dit Du Verdier dans sa *Bibliothèque française*, t. IV, p. 562, le fait assez connaître : « Jean du Pont-Alain, chef et maître de joueurs de moralités et farces à Paris, a composé plusieurs jeux, mystères, moralités, satyres et farces, qu'il a fait reciter publiquement sur escaffault dans la dite ville. » On a vu, par la 26^e *Nouvelle des Desesperés* qui l'a pour héros, ses querelles avec le curé de Saint-Eustache, dont le levit de ses farces en plein vent aux halles troublait les offices et les sermons. En compte découvert par M. L. Lorrain lui donne le surnom de *Songe-Creux*. Nous en mentionnons dans notre *Introduction aux Chansons de Gautier Garguille*, que les *Contredits de Songe-Creux*, jusqu'alors attribués à Grigore, étaient de Pont-Alain. Cette opinion a depuis lors été suivie.

LE PREMIER.

En bas, Seigneur du Pont Alletz.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ.

Garde me donne des Allemans ;
Je vois ce que font les Flamens
Elles Anglois dedans Galletz.

LE DEUXIÈME.

En bas, seigneur du Pont Alletz.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ.

Se on fait au Prince quelque tort,
Je luy en feray le rapport ;
L'ung suis de ses vrayz sotteteletz.

LE DEUXIÈME.

En bas, Seigneur du Pont Alletz,
Abrége toy tost, et te hastes.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ.

Je y voys, je y voys.

LE PREMIER.

Prince de Nates !

LE PRINCE DE NATES¹.

Qu'ella ? Qu'ella ?

LE DEUXIÈME.

Seigneur de Joye² !

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Me veyz aupres de la proye,
Passant temps au soir et matin
Tousjours avec le femynin.
Vous sçavez que c'est mon usage.

LE TROISIÈME.

Cela vient de honnesto courage.

LE PRINCE DE NATES.

Mainte bello d'am y matée³
J'ay souvent en chambre matée⁴,
Sans luy demander : Que fais-tu ?

LE PREMIER.

Vela bien congne le festu⁵ !

1. Ce personnage comique se trouve avec Pont-Alletz, le prince des Sotz, etc., dans le grand conseil par de vant lequel sont comédies, en style digne de ceux qui les accordent, les *Lettres nouvelles* intitulées *le privilège d'avoir deux femmes*. Nous les avons publiées au t. III, p. 141, de nos *Variétés hist. et littér.* — Le nom de « prince des Nattes » était venu à ce type, des larges nattes dont on tapissait les salles des banquets familiaux qu'on en juchait le paré avec de l'herbe fraîche. Ainsi, dans le *Monologue des Sotz joyeux*, le prince des Nattes a-t-il pour compagnon le seigneur des Jonches.

2. Encore un personnage du grand Conseil ou furent comédies les *Lettres grotesques citées* tout à l'heure. Il y figure comme « prince de Joye ». Dans le *Monologue des Sotz joyeux*, il était marqué, mais toujours du même lieu, la Joye.

3. « Fatiguée de son amant. »

4. « En belle chambre. » Les antres en étaient en des ornements de luxe et de confort les plus recherchés : « Il étoit plusieurs, l'on dans la 57^e des *Cent nouvelles*, que ceux qui ont leurs belles et sabbes vurrées, nattes et pavées. »

5. Natus s'annasant à des riens impossibles, comme à enfouir des bœufs de paille à force de cogner sur l'un des bouts : « Il ressembloit, dit Montluc en ses *Mémoires*, t. I, p. 72, un coigne festu, et il ne vouloit rien faire ny laisser faire les autres. »

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Nopees, convis, festos, hauequetz,
Beau habil et joyeux caquetz
Fais aux dames, jo m'y employo.

LE DEUXIÈME.

C'est tres bien fait, Seigneur de Joye.

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Fy de desplaisir, de tristesse,
Je ne demande que lyesse ;
Tousjours suis plaisant où que soye.

LE TROISIÈME.

Venez à coup, Seigneur de Joye ;
Prince de Nates, tost en placo.

LE PRINCE DE NATES.

Je m'y en voys en peu d'espace,
Car j'entens que le Prince y vient.

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Joyuseté faire convient ;
Eu ces Jours Gras, c'est l'ordinaire.

LE GENERAL D'ENFANCE¹.

Quoy ! voulez vous voz esbatz faire
Sans moy ! Je suis de l'alianee.

LE PREMIER.

Approchez, General d'Enfance,
Appaisé seroz d'ung hochet.

LE GENERAL.

Hon hon, men men, pa pa, tetez,
Du lo lo, au cheval fondu.

LE DEUXIÈME.

Par Dieu, vela bien respondu
En enfant.

LE TROISIÈME.

Descendez tost tost,
Vous aurez ung morçeau de rost,
Ou une belle pomme cuyte.
Le Prince, devant qu'il anuyte²,
Se rendra icy, General.

LE GENERAL.

Jo m'y en voys. Ça mon cheval,
Mon mouliuet³, ma hallebarde ;
Il n'est pas saison que je tarde ;
Je y voys sans houzeaux et sans bottes.

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Honneur par tout ! Dieu gard' mes hostes !
En veyz bello compaignie.
Je croy, par la Vierge Marie,
Que j'en ay plusieurs liebergez.

1. Il est nommé aussi dans les *Lettres nouvelles*. C'est le type des niais qui jouent à la guerre, et font des charges de cavalerie avec des chevaux de bois.

2. « Qu'il soit nuit. »

3. Il va en guerre avec des jouets d'enfant. — On voyoit déjà de ces colossales de gazon, et quand elles se multiplioient, on en fit un usage de guerre : « Quant on voit, li-on dans les *Épigrammes des Quenouilles*, 1^{re} journée, ch. xi, ces petits enfants courir parmi les rues à charriols de bois, à toutes lances, et déguisez par maniere de gens de guerre, c'est tout vray signe de prochainement avoir guerre et discussion au pays. »

LE PREMIER.

Entre vous qui estes logez
Au Plat d'Argent¹, faictes hommaige
A vostre hôte; il a du usaige
De loger tous les souffreteux.

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Pipeux, joueux et hazardeux,
Et gens qui ne veulent rien faire,
Tiennent avec moy ordinaire;
Et Dieu sçet comme je les traicte,
L'ung au lict, l'autre à la couchette²,
Il y en vient ung si grant tas
Aueunesfois, n'en doutez pas,
Par Dieu, que ne les scay où mettre.

LE DEUXIEME.

Descendez, car il vous fault estre
Au conseil du Prince.

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Fiat.

Puis qu'il veult tenir son estal,
Je y assisteray volentiers.

LE SEIGNEUR DE LA LUNE³.

Je y doy estre tout des premiers,
Quelque chose qu'on en babille.
S'on fait quelque chose subtile,
Je congnois bien se elle repugne.

LE TROISIEME.

Mignons, qui tenez de la Lune,
Faictes-luy hardiment honneur;
C'est vostre naturel seigneur,
Pour luy devez tenir la main.

LE SEIGNEUR DE LA LUNE.

Je suis hatif, je suis souldain,
Inconstant, prompt, et variable,
Liger d'esprit, fort variable;
Plusieurs ne le treuvent pas bon.

LE PREMIER.

Quant la Lune est dessus Bourbon,
S'il y a quelq'un en dangier,
C'est assez pour le vendengier;
Entendez-vous pas bien le terme⁴?

LE SEIGNEUR DE LA LUNE.

L'ung enclos, l'autre je defferme;
Se fais ennuy⁵ appointement
Je le rompray souldainement,
Devant qu'il soit trois jours passez.

1. C'étoit une hôtellerie de pauvres diables, comme on le voit de reste par celui qui s'en dit le seigneur.

2. Le lit étoit pour le maître, la couchette, plus basse, et quelquefois s'agençant avec le lit comme un tirin qui'on trait la nuit, étoit pour le valet.

3. C'est à-dire de la fantasia, des lubes, des lanatiques. Dans les *Nouvelles Lettres*, il parait aussi, mais avec le titre de cardinal.

4. « Le terme » n'est plus du tout facile à entendre aujourd'hui. Le sens nous en échappe complètement. Y a-t-il là une allusion à quelque diction sur la maison de Bourbon? C'est ce que nous ne saurions dire. Avec Pierre, mari d'Anne de Beaujeu, elle avait mis en danger celui qui régnerait alors, Louis XII, mais depuis sa mort, en 1503, elle n'était guère à craindre.

5. Annuï, aujourd'hui.

LE DEUXIEME.

Seigneur de la Lune, pensez
Que nous congnoissons vostre cas,

LE SEIGNEUR DE LA LUNE. (*Il descend.*)

Le Prince des Sotz ses estoiz
Veult tenir; je m'y en voys rendre.

L'ABBÉ DE FREVAUX¹.

Comment voulez vous entreprendre
A faire sans moy cas nouveaux?
Ha! por Dieu?

LE TROISIEME.

Abbé de Frevaux,
Je voys prie que amé ne se cource².

L'ABBÉ DE PLATE BOURCE³.

Ha! ha!

LE PREMIER.

Abbé de Plate Bource,
Abrezgez vous, vers nous venez.

L'ABBÉ DE PLATE BOURCE.

Je viens de enluminer mon nez,
Non pas de ces vins vers nouveaux.

LE DEUXIEME.

Çà, çà, Plate Bource et Frevaux,
Venez avec la seigneurie;
Car je croy, par sainte Marie,
Qu'il y nura compaignie grosse.

L'ABBÉ DE FREVAUX.

Je m'y en voys avec ma croisse
Et porteray ma chappe exquise,
Aussi chaude que vent de bise.
Pour moy vous ne demourerez.

L'ABBÉ DE PLATE BOURCE.

Plate Bource et Frevaux aurez
Tout maintenant, n'ayez soucy.

LE TROISIEME.

Plat d'Argent!

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Holla! me vey
Bien empesché, n'en doutez point,
Car je metz le legis à point
De ces seigneurs, et ces prelatz.
Tout on est tantost, hault et bas,
Quasi plain.

LE PREMIER.

Le prince des Sotz
A voulu et veult ses Suppoziz
Traictez aussi qu'il appartient.

1. C'est à-dire des « vœux frais ». Les « vœux » étoient un sujet de farce qu'exploitaient volontiers les confrères de Farceurs, entre autres celle des *Conards du Bourc*, qui jouèrent même à une entrée de roi, dans leur ville, une farce dont les *Vœux* étoient le sujet et le titre. C'est la 2^e du *Recueil Le Roy de Liège et F. Michel*.

2. « Ne se cource ». »

3. Dans les *Lettres nouvelles*, il est monté en dignité. Il n'est plus abbé, mais « Evêque de Plate-Bource »; un peu plus tard, quand Henri Estienne écrit ses *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, il sera pour comper « le marquis d'Argent-court ».

LE SEIGNEUR DE PLAT.

Mot, mot, le vey, ou il vient,
Prenez bou courage, mes hostes.

LE PRINCE DES SOTZ.

Honneur, Dieu gard les Sotz et Sottes !
Benedicite ! que j'en voy !

LE SEIGNEUR DE GAYETÉ¹.

Iz sont par troppeaux et par bottles.

LE PRINCE DES SOTZ.

Honneur ! Dieu gard les Sotz et Sottes !

LE SEIGNEUR DE GAYETÉ.

Arrière bigotz et bigottes,
Nous n'en voulons point, par ma foy.

LE PRINCE.

Honneur ! Dieu gard les Sotz et Sottes !
Benedicite ! que j'en voy t
J'ay toujours Gayeté avec moy,
Comme mon cher filz tresaymé.

GAYETÉ.

Prince par sus tous estimé,
Non obstant que vous soyez vieulx,
Tousjours estes gay et joyeux
En despit de voz ennemys ;
Et croy que Dieu vous a transmisy²
Pour pugair meffaitz execrables.

LE PRINCE.

J'ay vcu des choses merveillables
En mon temps.

LE PREMIER.

Tresredoubté Prince,
Qui entretenez la province
Des Sotz en paix et en silence,
Vos Suppostz vous font reverence.

LE DEUXIÈME.

Veyy vos subgettz, voz vassaulx,
Deliberez de vous complaire,
Et à qui que en vueille desplairo
Aujourd'huy dirozt motz nouveaulx.

LE TROISIÈME.

Voz princes, seigneurs et vassaulx
Ont fait une grande assemblée ;
Pourveu qu'elle ne soit troublée
A les veoir vous prendrez soullas.

LE PREMIER.

Voz prelatz ne sont point ingratz,
Quelque chose qu'on en habille ;
Iz ont fait durant les Jours gras
Bancquetz, bignetz³ et telz fatras
Aux mignonnes de ceste ville.

1. Dans les *Lettres nouvelles*, ou le seigneur de Gayeté ne pourrait manquer de figurer puisque le prince des Sotz y figure, il a, lui aussi, le rang d'évêque.

2. Sous-entendu « ses ordres ».

3. C'était déjà la fessade à la mode en temps de carnaval. Un des plaisirs de François I^{er} fut de les faire lui-même. V. La Perrière, *Les Chasses de François I^{er}*, 1869, in-15, p. 2.

LE PRINCE DE NATES.

Où est l'abbé de la Courtille ?
Qu'il vienne sur peino d'amende.

GAYETÉ.

Je cuyde qu'il est au concille⁴.

LE TROISIÈME.

Peult estre ; car il est habillo
Responde à ce qu'on luy demande.

L'ABBÉ DE PLATE BOURCE.

Je vueil bien que chascun entende,
Et qui voudra courcer s'en cource⁵,
Que tiens la Courtille en commande⁴.

LE TROISIÈME.

Le corps bieu, c'est autre vigné.

L'ABBÉ DE PLATE BOURCE.

Au moins les deniers en embource,
Je suis abbé de Plate Bource
Et de la Courtille.

LE PREMIER.

Nota.

L'ABBÉ DE PLATE BOURCE.

Je courus plus tost que la cource
En poste.

LE PRINCE.

Raison pourquoy ?

L'ABBÉ DE PLATE BOURCE.

Pour ce

Tel n'est mort qui ressuscita⁶.

GAYETÉ.

Et où est Frevaulx ?

L'ABBÉ DE FREVAULX.

Me vella ;

Par devant vous vueil comparestre.
J'ay despendu, notez cela,
Et mengé par cy et par là
Tout le revenu de mon cloistre.

LE PRINCE.

Voz moyne⁷ ?

L'ABBÉ.

Et ilz doivent estre

Par les champs pour se pourchasser.
Bien souvent quant cuident repaistre,

1. Cet abbé n'est pas dépeint dans la compagnie ; comme les autres : Plate Bource, Plat d'Argent, etc., il ne paye guère de l'apparence. Déjà, comme plus tard dans le *Pélerinage*, on disait-on pas en costume priverbe à propos de toutes signes de courtille ; « Belle montre et peu de rapport ! »

2. Au concile national de Tours, ou Louis XII en préparait un plus autorisé, celui de Fier, qui assignerait Jules II. C'est pour prévenir cette assignation, qu'on monroit même ou se jouait cette sottise, Jules II s'appretait à conquérir lui-même un concile à Saint-Jean de Latran. Il ne put s'y assembler qu'en octobre 1511.

3. « Qui voudra s'en courroucer, s'en courrouce. »

4. « Que je suis abbé commendataire de la Courtille. » C'est-à-dire en bénéfice libre, sans obligation de résidence.

5. Parer que les vivants viennent encore mieux que les morts.

Iz ne seÿvent les dens où mettre,
Et sans soupper s'en vont coucher.

GAYETE.

Et saine Liger, nostre amy cher,
Veult il laisser ses prelatz dignes ?

LE DEUXIESME.

Quelque part va le temps passer,
Car mieulx se congnoist à chasser
Qu'il ne fait à dire matines.

LE TROISIESME.

Vos prelatz font ung tas de mynes
Ainsi que moynes regulliers ;
Mais souvent dessoubz les courtines
Ont creatures femynines
En lieu d'heures et de psaultiers.

LE PREMIER.

Tant de prelatz irregulliers !

LE DEUXIESME.

Mais tant de moynes apostatz !

LE TROISIESME.

L'Eglise a de mauvais pilliers !

LE PREMIER.

Il y a ung grant tas d'asniers
Qui ont benefices à tas.

LA SOTTE COMMUNE¹.

Par Dieu, je ne m'en tairay pas !
Je voy que chacun se destruyt² !
On descrye florins et ducatz³,
J'en parleray, cela repugne.

LE PRINCE.

Qui parle ?

GAYETE.

La Sotte Commune.

LA SOTTE COMMUNE.

Et que ay-je à faire de la guerre,
Ne que à la chaire de saint Pierre
Soit assis ung fol ou ung saige ?
Que m'en chaalt il se l'Eglise erre,
Mais que paix soit en ceste terre ?
Jamais il ne vint bien d'outraige.
Je suis assure en mon village ;
Quant je vueil je souppe et desjeune !

LE PRINCE.

Qui parle ?

LE PREMIER SOT.

La Sotte Commune.

LA SOTTE COMMUNE.

Tant d'allées et tant de venues,
Tant d'entreprises incongnues !

1. Le commun populaire. « On verra que c'est surtout pour les paysans que parle Sotte Commune. »

2. « Être en discord et en perversion. » Ce sont les sens que donne Colgrave.

3. Les guerres avec l'étranger faisaient en effet mettre au rabais (devenir) les monnaies étrangères, telles que ducats et florins.

Appointemens rompuz, cassez !
Traysons secrettes et congnez !
Mourir de fievres continues !
Bruvaiges et boucons¹ brassez !
Blancs scellez en secret passez² !
Faire feux, et puis veoir rancune !

LE PRINCE.

Qui parle ?

LA COMMUNE.

La Sotte Commune.

Regardez moy bien hardiment.
Je parlo sans sçavoir comment,
A cela suis acoustumée ;
Mais à parler realement,
Ainsy qu'ou dit communement,
Jamais ne fut feu sans fumée ;
Aucuns ont la guerre enflamée,
Qui doivent redoubter fortune.

LE PRINCE.

Qui parle ?

LA SOTTE COMMUNE.

La Sotte Commune.

LE PREMIER SOT.

La Sotte Commune, aprochez.

LE SECOND SOT.

Qu'i a il ? Qu'esse que cerchez ?

LA SOTTE COMMUNE.

Par mon ame, je n'en seÿ rien.
Je voy les plus grans empesechez,
Et les autres se sont cachez.
Bien vueille que tout vienne à bien !
Chacun n'a pas ce qui est sien,
D'affaires d'aultruy on se mesle.

LE TROISIESME.

Tousjours la Commune grumelle.

LE PREMIER.

Commune, de quoy parles-tu ?

LE DEUXIESME.

Le Prince est remply de vertu.

LE TROISIESME.

Tu n'as ne guerre ne bataille.

LE PREMIER.

L'orgueil des Sotz a abatu.

LE DEUXIESME.

Il a selon droit combatu.

1. Le boucon, c'est le morceau, la bouchée, à l'italienne (boucon), c'est-à-dire le poisson, dont à la cour de Bourgoin on avait fait si grande dépense. Henri III n'en eut pas dans ses Dialogues de sonneur langage français (1600), qui sont une si vive satire contre les modes italiennes de toutes sortes, dont nous étions curieux : « Étes-vous de ces gens-là ? Baillez-vous le boucon à ceux qui vont dîner avec vous ? Hélas ! le dîner leur coûte bien cher. »

2. Traites secrets avec blancs trings.

LE TROISIÈME.

Mesinement a mys au bas taille¹.

LE PREMIER.

Te vient on rober la poulaille² ?

LE DEUXIÈME.

Tu es en paix en la maison.

LE TROISIÈME.

Justice te preste l'oreille³.

LE PREMIER.

Tu as des biens tant que merveille
Dont tu peux faire garnison⁴.

LE DEUXIÈME.

Je ne sçay pour quelle achoison⁵
A grumeller on te conseille.

LA COMMUNE chante.

Faulx d'argent, c'est douleur non pareille⁶.

LE DEUXIÈME.

La Commune grumelera
Sans cesser, et se meslera
De parler à tort, à travers.

LA COMMUNE.

Ennuyl la chose me plaira,
Et demain il m'en desplaira;
J'ay propos muables, divers;
Les ungz regardent de travers
Le Prince, je les voy veuir;
Par quoy fault avoir yeulx ouvers;
Car seimes orribles, pervers,
Vous verrez de brief advenir⁷.

GAYETTE.

La Commune ne sçait tenir
Sa langue.

LE TROISIÈME.

N'y prenez point garde.
A ce qu'elle dit ne regarde.LA MÈRE SOTTE, habillée par dessous en Mère Sotte, et par dessus, son habit ainsi comme l'Eglise¹.

Sy le Dyable y devoit courir
Et deussay je de mort mourir
Ainsi que Abiron et Datan,
Ou dampné avecques Sathan,
Sy me viendront ilz secourir.
Je feray chascun acourir
Après moy, et n'ae requier
Pardon et mery à ma guise,
Le temporel vueil acquerir
Et faire mon renom florir.
Ha! brief, vela mon entreprise.
Je me dis Mère Sainte Eglise,
Je vueil bien que chascun le note;
Je maulditz, anatematise,
Mais soubz l'habit, pour ma devise,
Porte l'habit de Mère Sotte.
Bien sçay qu'on dit que je radotte
Et que suis fol en ma vieillesse²;
Mais grumeler³ vueil à ma poste⁴
Mon filz le Prince, en telle sorte
Qu'il diminue sa noblesse.
Sotte Fiance.

SOTTE FIANCÉ.

La haultesse
De vostre regnom florira.

LA MÈRE SOTTE.

Il ne faut pas que je delaisse
L'entreprise; ains quo⁵ je cesse
Cent foyz l'heure on en mauldira.

SOTTE OCCASION.

Qui esse qui contredira
Vostre sainte discretio!l
Tout aussi tost qu'on me verra
Avec vous, on vous aydera
A faire vostre intencion.

LA MÈRE SOTTE.

Ca! ça! ma Sotte Occasion,
Sans vous ne puis faire mon cas.

SOTTE OCCASION.

Pour toutes-resolution
Je trouveray invention
De mutiner⁶ princez, prelatz.

SOTTE FIANCÉ.

Je promettray esus, ducatz
Mais⁷ qu'ilz soyent de vostre alliance.

1. C'est-à-dire comme le pape Jules II; c'est lui en effet que Mère Sotte représente, avec son avidité du temporel, ses vicieuses propensions à l'ambition, etc.

2. Jules II avait soixante ans.

3. « Gronder. »

4. « A ma guise. » Chacun, ayant alors ses messages particuliers, « sa poste », qui lui obéissait comme il voulait, on en était venu à dire, pour faire misant au volonte, « faire à sa poste ». A la date de 1414, on lit dans la Chronique de P. de Foix: « Tost ne temps durast, et vint au royaume de France doubles edices; car chascun partie entendoit de les faire à sa poste. »

5. « Avant que. »

6. « De soulever. »

7. « A condition. »

1. L'impôt de la taille, que Louis XI avait fort élevé et qui ne cessa pas abaissé sous Charles VIII, avait été fort diminué sous la bonne administration de Louis XII. On évolut la réduction qu'il lui fit subir à 2,500,000 livres, ce qui ne formerait pas moins de 45 millions d'aujourd'hui.

2. Louis XII y avait livré. Plusieurs pillards des campagnes avaient été excités, et dès lors, selon la Chronique, « nul n'eût été assez hardi pour rien prendre sans payer, et les postes couraient hardiment aux champs et sans figures. »

3. Par une ordonnance de l'année précédente, 1510, Louis XII avait singulièrement rogné ogles et devala aux gens de loi. Pour que justice pût, comme il est dit ici, prêter l'oreille aux pauvres gens, il avait ordonné que tout, du moins au criminel, « fût jugé, non en latin, mais en français. »

4. « Tu ne sçais si grands biens qu'on pourrait, sans te faire tort, tenir chez toi garnison. »

5. « Pour quelle raison, à quelle occasion. »

6. Refrain, qui revenait dans bien des chansons: Babels en cite une, nous en connaissons une autre mise en rondeau par Roger de Collyre. (Œuvres, p. 215), mais la plus jolte est celle qu'a donnée M. Francisque Michel dans un de ses Rapports sur les Poésies françaises manuscrites qui sont en Angleterre.

7. Ici, la commune fut une prophétie qui ne s'est que trop réalisée. Dix ans avant Luther, elle l'annonça.

LA MÈRE SOTTE.

Vous dictes bien, Sotte Fiancé.

SOTTE FIANCÉ.

On dit que n'avez point de honte
De rompre vostre foy promise.

SOTTE OCCASION.

Ingratitudo vous surmonte ;
De promesse ne tenez compte
Non plus que bourgeois de Venise¹.

MÈRE SOTTE.

Mon medecin juif propbetise
Que soye perverse, et que bon est.

SOTTE FIANCÉ.

El qui est il ?

MÈRE SOTTE.

Maistre Bonnet².

SOTTE OCCASION.

Nostre mère, il est deffendu
En droit, par Juif se gouverner.

SOTTE FIANCÉ.

Ainsi comme j'ay entendu
Tout sera congnu en temps deü ;
Il y a bien à discerner.

MÈRE SOTTE.

Doit autre que moy dominer ?

SOTTE FIANCÉ.

On dit que errez contre la loy.

MÈRE SOTTE.

J'ay Occasion quant et moy.

SOTTE OCCASION.

Nostre mère, je vous diray,
Voultiers je vous serviray
Sans qu'il en soit plus repliqué.

MÈRE SOTTE.

Aussy tost que je cesseray
D'estre perverse, je mourray,
Il est ainsi pronostiqué.

SOTTE FIANCÉ.

Vous avez tresbien allegué ;
Ne le mecray en oubliance.

LA MÈRE.

J'ay avec moy Sotte Fiancé.

SOTTE OCCASION.

Qu'est la Bonne Foy devenue
Vostre vraye Sotte principalle ?

LA MÈRE SOTTE.

Par moy n'est plus entretenue ;
El' est maintenant incongneue,
Au temps present on la ravalle.

SOTTE FIANCÉ.

Sy l'ay je veu juste et loyalle
Autresfois jouer en ce lieu.

LA MÈRE SOTTE.

La Bonne Foy, c'est le vieil jeu.

SOTTE OCCASION.

Vostre filz le Prince des Sotz
De bon cueur vous honnore et prise.

LA MÈRE.

Je veul qu'on die à tous propos,
Affin que acquière bruyt et lotz,
Que je suis Mère Sainte Eglise,
Suis je pas en la Chaire assise ?
Nuyt et jour y repose et dors.

SOTTE FIANCÉ.

Gardez d'en estre mise hors.

LA MÈRE SOTTE.

Que mes prelatz viehent icy,
Amenez moy les principaux.

OCCASION.

Ilz sont tous pretz, n'avez souley,
Et deliberez³, Dieu mercy,
Vous servir comme voz vassaulx.

SOTTE FIANCÉ.

Croulecu, saint Liger, Frevaux,
Çà, La Courtille, et Plate Bource,
Venez tost icy à grant eource.

PLATE BOURCE.

Nostre mère,

FREVAUX.

Nostre asottée,

CROULECU.

Nostre suport, nostre soullas.

PLATE BOURCE.

Par Dieu, vous serez confortée,
Et de nuyt et jour supportée
Par voz vrays supportz les Prelatz.

MÈRE SOTTE.

Or je vous diray tout le cas :
Mon filz la temporalité
Entretient, je n'en doute pas ;
Mais je veul, par fas ou nephas,
Avoir sur luy l'asetourité.
De l'espiritualité
Je jouys, ainsy qu'il me semble ;
Tous les deux veul mesler ensemble.

1. « Pensionnaire de Venise, du conseil des Dix. » Le mot *fourrier* n'avait pas alors d'autre sens : « En l'université de Paris, *boursiers*, comme étant nourris et alimentés de la bourse commune de leurs fondateurs, » dit Pasquier au liv. IX de ses *Recherches*.

2. C'est le juif converti, Bonnet de Latex, qui était venu de Provence à la cour des Bourgs, où il s'était fait un crédit, par ses prédictions d'astrologue, qu'il continuait sous Jules II. Il se dit en état de tout prédire, grâce à un science astronomique qu'il avait inventé pour mesurer la hauteur du soleil et des étoiles. Le livre dans lequel il l'avait écrit, et qu'il avait dédié à Alexandre VI, avait été récemment réimprimé à Paris : *Boardi de Latex, medicus pronosticus, armatus per eum cosmopoli, super astrologiam utilitatis*, 1507, in-4.

3. « Décidés à... »

SOTTE FIANCE.

Les Princes y contrediront.

SOTTE OCCASION.

Jamais ilz ne consentiront
Que gouvernez le temporel.

LA MÈRE.

Veuillent ou non, ilz le feront
Ou grande guerre à moy auront
Tant qu'on ne vit onc débat tel.

PLATE BOURGE.

Mais gardons l'espirituel,
Du temporel ne nous meslons.

LA MÈRE SOTTE.

Du temporel jouyr voullons.

SOTTE FIANCE.

La Mère Sotte vous fera
Des biens; entendez la substance.

FREVAUX.

Comment ?

SOTTE FIANCE.

El' vous dispencera
De faire ee qu'il vous plaira ¹,
Mais que tenez son alliance.

CROULEC.

Qui le dit ?

SOTTE OCCASION.

C'est Sotte Fiance.

Je suis de son oppinion.
Gouvernez vous à ma plajsance;
Contente suis mener la dance,
Je, qui suis Sotte Occasion.

MÈRE SOTTE.

Il sera de nous mention
A jamais, mes suppotz feaulx;
Se faictes mon intencion
Vous nurez, en conclusion,
Largement de rouges chappeaulx.

PLATE BOURGE.

Je ne me congnois AUX assaulx.

LA MÈRE SOTTE.

Frappez de crosses et de croix.

PLATE BOURGE.

Qu'en dis tu, abbé de Frevaux ?

FREVAUX.

Nous serons trestous cardinaulx,
Je l'entens bien à ceste fois.

CROULEC.

On y donne des coups de fouctz ²;
El je enrage quant on me oppresse.1. « Elle vous accordera dispense pour faire ee qu'il vous
plaira. »

2. « On peut alors fustiger ou maïtre. »

MÈRE SOTTE.

Mes suppotz et amys parfaitz,
Je sçay et congnois que je fais.
De en plus deviser, c'est simplesse.
Je voys par devers la noblesse
Des Princes.

PLATE BOURGE.

Allez, nostre Mère,
Parachevez vostre mistère.

MÈRE SOTTE.

Princes, et seigneurs renommez,
En toutes provinces clamez,
Vers vous viens pour aucune cause.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLEZT.

Notre Mère, dictes la clause.

LA MÈRE SOTTE.

Soutenir vueit en consequence
Devant vous, mes gentilz suppotz,
Que doy avoir preeminence
Par dessus le Prince des Sotz;
Mes vrays enfans et mes drolotz ¹,
Alliez vous avecques moy.

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Jay au Prince promis ma foy,
Servir le vueil, il est ainsi.

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Je suis son subject.

LE PRINCE DE NATIS.

Moy aussi.

LE GENERAL D'ENFANCE.

Je seray de son alliance.

LE SEIGNEUR DE LA LUNE.

Notre Mère, j'ay esperance
Vous aider, s'il vous semble bon.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLEZT.

Vella la Lune, sans doubtance,
Qui est variable en distance
Comme le pourpoint Jehan Gippou ².

LA MÈRE SOTTE.

Serez vous des miens ?

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Nenny, non.

Nous tiendrons nostre foy promise.

LA MÈRE SOTTE.

Je suis la Mère sainte Eglise.

1. « Mes mignons. »

2. Un mignon, un dévot.

3. On dans le Monologue de la Sotte de foin, de Coquillard.

4. Jehan Gippou était le type de l'écossois avec sa jaquette et son pourpoint à carreaux de couleurs variées. Comme les Écossois, dont le roi avait une garde, ne manquaient pas à Paris, on s'y amusait beaucoup chez le peuple et aussi dans les Parcs, de ce jeuon barloché que portaient même les juges écossois, les constables sous leurs robes. Il en était venu un proverbe dont on trouve trace ici, et dans une des Épîtres en roy à l'aise de Sygones :

5. Il n'est rien plus beau ni plus stable
Qu'un levri de jappa de Costable.

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Vous ferex ce qui vous plaira;
Mais nul de nous ne se faindra
Sa foy, je le dis fraue et neel.

LE PRINCE DE NATES.

Le Prince nous gouvernera.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ.

De fait, on luy obeira,
Son bon vouloir chacun congnoist.

LE GENERAL.

Je porteray mon moulinet,
S'il convient que nous bataillons,
Pour combatre les papillons¹.

SOTTE FIANCE.

La Mère vous fera des biens
Si vous voulez estre des siens;
Par elle aurez de grans gardons².

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Comment ?

SOTTE FIANCE.

El' trouvera moyens
Vous deslyer de tous lyeus,
Et vous assouindra par pardons.

LE SEIGNEUR DE LA LUNE.

Elle uous promet de beauls dons
Se voullois faire à sa plaisance.

LE SEIGNEUR DE PLAT.

Volre, mais c'est Folle Fiance.

SOTTE OCCASION.

Nostre Mère, pour bien entendre,
Doit sur tous les Sotz entreprendre;
Vela où il fault regarder.
Se le Prince ne luy veult rendre
Tout en sa main, on peult comprendre
Qu'el' voudra oultre proceder;
Et qui n'y voudra conceder
En congnoistra l'abusion.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ.

Vela pas Sotte Occasion ?

LE SEIGNEUR DE JOYE.

Qu'en dis tu ?

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ.

Je tiendray ma foy.

LE GENERAL.

En effect sy feray je moy.

LE PRINCE DE NATES.

Au Prince je ne faudray point.

LA LUNE.

En effect, à co que je voy,
Ma Mère, obeyr je vous doy,
Servir vous vueil de point en point.

LA MÈRE SOTTE.

Je voys mettre mon cas à point,
Je le vous promet et afferme.

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Et dea ! quelle mousche la point ?

LE SEIGNEUR DU PONT ALLETZ.

Je n'entens pas ce contrepoint,
Nostre Mère devient gendarme¹.

LA MÈRE SOTTE.

Prelatz, debout ! Alarme ! alarme !
Habandonnez eglise, autel !
Chacun de vous se treuve forue !

L'ARRE DE FREVAELX.

Et veey ung terrible terme !

L'ARRE DE PLATE BOURCE.

Jamais on ne vit ung cas tel !

CROULEGU.

En cela n'y a point d'appel,
Puis que c'est vostre opinion.

SOTTE OCCASION.

El' veult que l'espirituel
Face la guere au temporel,
Et par nous, Sotte Occasion.

LE PREMIER SOT.

Il y a combinacion³
Bien terrible dessus les champs.

LE DEUXIEME SOT.

L'Eglise prend discention,
Aux seigneurs.

LE TROISIEME SOT.

La division
Fera chanter de pileux chans.

LA COMMUNE.

Bourgois, laboureurs et marchans
Out ou bien terrible fortune.

LE PRINCE.

Que veuls tu dire, la Commune ?

LA COMMUNE.

Affa que le vray on devise,
Les marchans et gons de mestier
N'ont plus rien, tout va à l'Eglise.
Tous les jours mon bien amenuyse²,
Point n'eusse de cela mestier³.

LE PREMIER.

Se adouus vont oblique sentier,
Le Prince ne le fait pas faire.

LA COMMUNE.

Non, non, il est de bon affaire.

LE DEUXIEME.

Tu parles d'ung tas de fatras

1. Le pape Jules II allait en guerre avec cuirasse et casque. Cette année même, le 11 janvier, il avait pris en personne la ville de la Mirandole, et y était entré par la brèche.

2. « Devient plus menu. »

3. « Je n'avais pas de cela besoin. »

1. Il y a ici évidemment un jeu de mots sur papillons, et soldats du Pape.

2. « Gardons, » récompenser.

Dont ne es requise ne prieé.

LA COMMUNE.

Mon oye avoit deux doigts de gras
Que cuydoye vendre en ces jours gras,
Mais, par Dieu, on l'a descryée¹.

LE TROISIÈME.

Et puis?

LA COMMUNE.

Je m'en treuve oultragée,
Mais je n'en ose dire mot.
Non obstant qu'el soit vendégée,
Je croy qu'el ne sera mangée
Sans qu'on boye de ce vinot.

LE PREMIER SOT.

Tu dis toujours quelque mot sot.

LE TROISIÈME.

El a assez acoustumé.

LA COMMUNE.

Je dis tout, ne m'en chault se on m'ot²,
En fin je paye toujours l'escot.
J'en ay le cerveau tout fumé.
Le dyable ait part au coq plumé³!
Mon oye en a perdu son bruy!
Le feu si chault a allumé,
Après que a le pot escumé,
Il en eust la sueur de nuyt!
Le merle chanta, c'estoist bruyt
Que de l'ouyr en co repaire!
Bon œil avoyt pour sauf conduyt.
Quant ilz eurent fait leur deduyt
Ilz le firent signer au père⁴!

LE TROISIÈME.

Nous entendons bien ce mystère!
Je vous prie, parlons d'autre cas;
Le Prince n'y contredit pas.

LA MÈRE SOTTE.

Que l'assault aux Princes on donne!
Car je vueil bruit et gloire acquerre,
Et y estre en propre personne.
Abrezex vous, sans plus enquerre.

LE SEIGNEUR DU PONT ALLATZ.

L'Eglise nous veult faire guerre,
Sombz ombre de paix nous surprendre.

LE SEIGNEUR DU PLAT.

Il est permys de nous deffendre,
Le droit le dit, se on nous assault.

LA MÈRE SOTTE.

A l'assault, prelatz, à l'assault!
(*Icy se fait une bataille de Prelatz et Princes.*)

LE PREMIER SOT.

L'Eglise vos suppostz tourmente
Bien asprement, je vous promet,
Par une fureur vehemente.

LA COMMUNE.

En effet, point ne m'en contente;
J'en ay de divers entremetz.

LE PRINCE.

A ce qu'elle veult me submetz.

LE TROISIÈME.

Vous faire guerre veult pretendre.

LE PRINCE.

Je ne luy demande que paix.

GAYETÉ.

A faire paix ne veult entendre.

LE TROISIÈME.

Prince, vous vous pouvez deffendre
Justement, canoniquement.

LA COMMUNE.

Je ne puis pas ceafy comprendre,
Que la mère son enfant tendra
Traicte ainsi rigoureusement¹.

LE PRINCE.

Esse l'Eglise proprement?

LA COMMUNE.

Je ne scay, mais elle radote.

LE PRINCE.

Pour en parler reallement,
D'Eglise porte vestement,
Je vueil bien que chascun le noite.

LE DEUXIÈME.

Gouverner vous veult à sa poste.

LE TROISIÈME.

El ne va point la droite voye.

LE PREMIER.

Peult estre que c'est Mère Sotte
Qui d'Eglise a vestu la cotte;
Parquoy y fault qu'on y pourvoye.

LE PRINCE.

Je vous supplie que je la voye.

1. Le roi de France avait non-seulement le titre de « Roi tres-chrétien », mais celui de « Fils aîné de l'Eglise ».

GAYÈTE.

C'est Mère Sotte, par ma foy ¹.

LE PREMIER.

L'Eglise point ne se fourvoye
Jamais, jamais ne se desvoye,
El est vertueuse de soy.

LA COMMUNE.

Eu effect, à ce que je voy,
C'est une mauvaïse entreprise.

LE PRINCE.

Couseillez moy que faire doy.

LE DEUXIÈME.

Mère Sotte, selon la loy,
Sera hors de sa chaire mise.

LE PRINCE.

Je ne vueil point nuyre à l'Eglise.

LE TROISIÈME.

Sy ne ferez vous en effect.

LE PREMIER.

La Mère Sotte vous desprise ;
Plus ne sera en chaire assise
Pour le mauvais tour qu'el a fait.

LE DEUXIÈME.

On voit que, de force et de fait,
Son propre filz quasy reguë.

LE TROISIÈME.

Puguir la fault de son forfait ;
Car elle fut posée de fait
En sa chaire par symonie ².

LE PREMIER SOT.

Trop a fait de mutinerie
Entre les Princes et Prelatz.

1. Pour comprendre ce jeu de scène, il faut se rappeler qu'à l'entrée de Mère Sotte, il a été dit qu'elle avoit « par-dessus son habit, ainsi comme d'Eglise », mais qu'elle étoit « par dessous habillée en Mère Sotte. »

2. La simonie est, comme on sa't, le trafic des choses spirituelles à l'aide des moy. ou temporels, l'achat des unes par les autres.

LA COMMUNE.

El j'en suis, par sainte Marie,
Tant plaine de meleancolie,
Que n'ay plus escuz ne ducas.

LE DEUXIÈME.

Tays toy, Commune, parle bas.

LA COMMUNE.

D'où vient cette division ?

LE TROISIÈME.

Cause n'a faire telz debalz ¹.

LE PREMIER.

A mal faire prent ses esbalz.

LE DEUXIÈME.

Voire, par Sotte Occasion.

LE TROISIÈME.

N'elle promet, c'est fixiou.
N'en faictes aucune ygnorance.

LE PREMIER.

Avec elle est Sotte Fiance.

LE DEUXIÈME.

Concluons ainsi qu'on devise.

LA SOTTE COMMUNE.

Affin que chascun le cas notte,
Ce n'est pas Mère Sainte Eglise
Qui nous fait guerre; sans faintise,
Ce n'est que nostre Mère Sotte.

LE TROISIÈME.

Nous congnoissons qu'elle radote
D'avoir aux Sotz disention.

LE PREMIER.

El treuve Sotte Occasion
Qui la conduit à sa plaisance...

LE DEUXIÈME.

Concluons.

LE TROISIÈME.

C'est Sotte Fiance.

1 - Tu n'as pas notifié pour faire telz débats. »

LA FARCE DE DEUX AMOUREUX

PAR CLÉMENT MAROT

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

On n'ignorait pas que Clément Marot avait été de la Bazoche. Sa ballade *Du temps que Marot estoit au Palais, et qu'il y apprend à écrire*, ainsi que son épître *59^e, Au Roy pour la Bazoche*, en faisaient foi. On savait encore qu'il avait appartenu à d'autres confréries de joueurs de farces, celle des *Enfants sans soucy*, pour lesquels il fit une ballade; celle aussi — beaucoup moins connue — de l'*Empire d'Orléans*, dont un jour de Jeu, il composa le *Cry*, en assurant que ces confrères valaient tous les autres :

Empirics par-dessus la Bazoche
Triumphesant...

mais on n'avait aucune preuve qu'en dehors de ce que nous venons de citer, *Ballade, Epître, Cry*, il eût rien composé pour ces corporations de farceurs.

Grâce à la pièce que nous donnons ici, en lui restituait, sous bonne caution, son vrai titre et son réel caractère, la preuve cherchée sera désormais acquise.

Cette pièce n'est pas, il s'en faut, inconnue. Je ne sache pas d'édition de Marot, même la plus abrégée, qui ne l'ait donnée¹, et pour cause : le poète a rarement fait mieux. C'est, dit l'abbé Lenglet-Dufresnoy, dans son édition², un des morceaux les plus agréables et les plus châtiés de Clément Marot.

Dans toutes les éditions elle a le même titre : *Dialogue de deux amoureux*, qui n'implique rien de scénique, et duquel en effet personne n'avait conclu qu'elle dût être jouée.

Comment nous-même avons-nous pu penser qu'elle le fut? de quelle façon avons-nous été amené à remplacer son ancien titre, *Dialogue*, par celui de *Farce* qu'elle porte ici? C'est une découverte inattendue, mais que les recherches nécessitées par notre travail rendaient assez naturelle, qui nous y a conduit, en nous laissant tout étonné, il est vrai, que d'autres ne nous eussent pas devancé.

Parcourant, pour faire notre choix, les quatre volumes tirés du manuscrit La Vallière par MM. Le Baux de Liège et Francisque Michel, sous le titre de *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux, nous-fûmes frappé, dans la seconde moitié du tome second, par la pièce qui portait, sous le n^o 33, le titre de *Farce de deux amoureux recréatis et joyeux*.*

Elle était d'un ton, d'un esprit, d'une tour que n'avait

aucune des autres, même les moilleures. Et la relisant, il nous parut certain, par quelques reflets de ses vers sur notre mémoire, que nous l'avions lue ailleurs, et en très-bon lieu. Où? il va sans dire que la recherche fut pour nous sans répit ni cesse jusqu'à ce qu'elle eût abouti.

Ce fut assez long, mais décisif, et sans le plus petit doute possible : la pièce anonyme du manuscrit La Vallière était du Clément Marot, et du meilleur; la *Farce de deux amoureux recréatis et joyeux* était, vers pour vers, sauf quelques variantes, et, à la fin, quelques détails, le *Dialogue de deux amoureux*!

Nous tenions enfin ce qu'on cherchait tant, une preuve de la collaboration de Marot au répertoire des *Enfants sans soucy* ou à celui de la *Bazoche*!

Ainsi nous furent expliqués quelques détails du *Dialogue* jusqu'alors inexplicables, notamment certaines allusions aux jours gras, qui en justifiaient les hardioses un peu grasses; ainsi nous pûmes aussi comprendre que le *Dialogue* de Marot figurât à la suite de la rarissime édition de Coquilhard, en 1597, avec *Pathélos*, le *Monologue du Resolu*, le *Monologue du franc Archer*, et plusieurs autres pièces, qui toutes avaient été jouées³.

Resterait à savoir pourquoi Marot avait changé le titre de sa pièce, et l'avait appelée pédonatesquement *Dialogue*, quand l'autre titre *Farce*, qui était le premier, le vrai, lui convenait si bien.

C'est facile à deviner. Sous François I^{er}, — en l'a vu par la précédente notice — le théâtre n'était pas en faveur à la cour, et Marot fut de bonno heure courtisan.

Devenu valet de chambre du roi, il biffa de ses œuvres ce qui rappelait trop un temps plus libre, plus spirituel, mais d'habitudes et de lantiers moins hautes.

Pour la même raison qui lui avait fait renier l'*Épistrophe du conte de Sales*, l'*Hilastro farceur*, et la *Complaisance de la Bazoche*, on ses propres œuvres de théâtre étaient trop rappelées, il déguisa en *Dialogue* sa jolie *Farce de deux amoureux*.

Longtemps même, quoiqu'il y dût tenir, il la supprima. Elle n'est dans aucune édition de l'*Adolescence Clémentine*, où elle avait pourtant si bien sa place. Ce n'est qu'en 1517, deux ans avant sa mort, qu'elle parut presque subrepticement, à la suite de l'édition des *Œu-*

1. Elle est même dans l'édition sténographique de 1698, *Œuvres complètes de Clément Marot*, qui n'a que 130 pages.

2. la-1^{re}, t. 1, p. 1^{re} f. 1^{re}.

3. V. pour ce recueil, le t. 1, p. 130, du *Catéchisme de la Bibliothèque de St. Sulpice* qui en possédait l'acquisition postérieure.

écrites par Estienne Dolet, dans un petit recueil à part : *Les Cantiques de la paix, par Clément Marot, ensemble un Dialogue et les extremes fautes par iceluy* 1.

Le Dialogue s'y trouve à la p. vi, avec ce titre, *Dialogue nouveau fort joyeux, où la farce ne se déguise pas trop, et reparait presque.*

1. La dernière édition du *Musée du Libraire* ne dit rien, à l'article Marot, d'ailleurs fort complet, de ce petit recueil, qui est à la Bibliothèque nationale.

Deux ans après, il figurait parmi les opuscules, dans l'édition de Lyon, *Œuvres... plus amples et en meilleur ordre que paravant.*

Depuis lors, il n'en est pas une qui ne l'ait reproduit. Après vous en avoir dit l'histoire, est-il nécessaire de dire ce qu'est cette farce à deux ? Nous ne le croyons pas. Ces sortes de conversations d'un amoureux qui se plaint, et d'un autre qui, après l'avoir écouté, lui répond par le récit de son bonheur, s'analysent et se racontent d'elles-mêmes.

LA FARCE

DE DEUX AMOUREUX

RECREATIS 1 ET JOYEUX

*C'est à croquer*LE PREMIER AMOUREUX,
LE DEUXIEME.

LE PREMIER AMOUREUX commence 2.

Hé! compagnon?

LE DEUXIEME AMOUREUX.

Hé! mon amy 3?

LE PREMIER.

Comme te va 4?

1. C'est la première forme du mot *récréatif*. Il devint ce qu'il est resté peu après. On le trouve dans le XI^e nouvelle de l'*Heptaméron*, il s'employait indifféremment pour les choses ou, comme ici, pour les personnes. Amyx, dans son Plutarque, dit par exemple de *Démétrius* qu'il étoit « gay et récréatif en compagnie. »

2. Dans toutes les éditions de Marot, cette farce, devenue simple dialogue, précède par un couplet de quatre vers :

LE PREMIER commence en chantant.
Mon cœur est tout enlourmy,
Brevéille-moy, heil,
Mon cœur est tout enlourmy,
Brevéille-le moy.

Par suite, c'est le second amoureux qui dit la première réplique : « Hé! compagnon. » L'ordre de toutes les autres ce resterait interverti, s'il ne se rétablissait, comme nous l'allons faire voir, dès le second vers.

3. Ce vers est sans rime. Pour lui en trouver une, il faut rétablir le couplet donné par les éditions de Marot :

Mon cœur est tout enlourmy,
Brevéille-le moy.

Il n'y a pas de doute, après cela, que le couplet ne se chantât à la représentation de la Farce, et que c'est par oubli qu'il a été omis dans la copie du *Recueil La Vallière*.

4. Dans l'édition Lenglet-Dufosseux, cet héritage est dit par celui qui a dit le précédent. L'ordre observé ici vaut mieux. Il remet d'ailleurs les répliques en place, de façon à ce qu'elles se suivent dans la Farce comme dans le Dialogue.

LE DEUXIEME.

Corps bien, beau sire,
Je ne te le daignerés dire
Sans l'acoler su ceste eschine 1,
De l'autre bras que je t'aschine
De fine force d'acolades.

LE PREMIER.

Et puy?

LE DEUXIEME.

Et puy?

LE PREMIER.

Rondeaux, balades,
Chansons, disains, propos menus,
Conte moy qu'ils sont devenus,
Se faict il plus rien de nouveau?

LE DEUXIEME.

Sy faict, mais j'en ay le correau
Sy rompu et sy alléré
Qu'en efaict j'ay délibéré
De ne m'y rompre plus la teste.

LE PREMIER.

Pourquoy cela?

LE DEUXIEME.

Que tu es beste!
Ne scays tu pas bien qu'il y a
Plus d'un an qu'amour me lya
Dedens les prisons de ma mye?

1. Sans l'acoler (embrasser) à bras le-corps.

LE PREMIER.

Esse encor la Bertelemye,
La blondelete?

LE DEUXIEME.

Et qui donc ! ?
Ne scays tu pas que je n'us onc
D'elle plaisir ny un seul bien ?

LE PREMIER.

Nennin, par Dieu, je n'en scay rien ;
Car sy tu m'en eusses parlé,
Ton affaire en fust myeux alé.
Croys moy, que de tenir les choses
D'amour sy couvertes et closses,
Y n'en vient que peine et regret.
Vray est qu'il fault estre secret,
Et seroyt l'homme bien quoquant¹,
Qui voudroyt apeler un quart² ;
Mais en efaiet y faut un tiers.
Demande a tous ces vieux routiers
Qui ont esté vrayz amoureux.

LE DEUXIEME.

Sy est un tiers bien dangereux,
Sy n'est amy, Dieu scayt combien.

LE PREMIER.

Et, mon amy, choisy-to bien,
Et quant tu l'auras bien choisy,
Sy ton cœur se trouve saisi
De quelque ennuyeuse tristesse,
Ou bien d'une grande leesse³,
A l'amy te deschargeras⁴,
Tout ainsy par le sang saint Georges,
Comme sy tu rendrés ta gorge
Le jour d'un Karesme prenaul⁵.

LE DEUXIEME.

Y vault donc mieux, dès maintenant,
Que je t'en conte tout du long ;
N'esse pas bien diect ?

LE PREMIER.

Et là donc ?

¹ Lenglet-Dufrenoy met : « Et de quel donc ? » Ce qui n'a pas plus de sens. Il croyait l'édiction d'une syllabe indispensable pour compléter le vers. Il ignorent que, d'une réplique à l'autre, comme nous l'avons déjà remarqué dans une note du *Pastoret*, il n'y avait pas d'éllipse, et que, par conséquent, le second hémistiche n'avait pas besoin du monosyllabe qu'il y a greffé pour en faire un contre-sens.

² « Bien sot. » Nous avons déjà vu ce mot, et nous le retrouverons encore.

³ « Un quatrième, comme confident. » Le mot *quart*, pris pour quatrième, se trouve dans ce passage de *Commères* : « Le premier ject de ceste maison de Bourgoigne fut Philippe-le-Hardy.... le quart a esté le duc Charles. »

⁴ Pour « jesser », dont c'est la première forme, plus rapprochée d'ailleurs du radical latin *laxare*.

⁵ Après ce vers, l'absence de rime indique qu'il en manque un ici. L'édition Lenglet donne celui-ci :

Scay-tu comment l'olleges ?

⁶ Voilà de ces plaisanteries que Marot se ne fit pas permises, s'il n'eût eu qu'il eût été une farce pour un comédien, pour un de ces jours « de carême prenaul » dont il parle. Nous en trouvons d'autres plus loin, qui sont du même goût, à cause du même

⁷ « Soit, parle donc. »

Mais pour ce que je suis des vieux
En cas d'amours, y vouldroiet mieux
Que les demandes je te face ;
Combien, de qui, en quelle place,
Des refus, des paroles franches,
Des circonstances et des branches
Et raneaux¹, car je les ay touz
Apris de mes compaignons doux,
Alant avec eulx à la messe.
Or vien ça, conte moy quant esse
Que premierement tu l'aymois !

LE DEUXIEME.

Il y a plus de saize moys,
Voyre vint, sans avoir jouy.

LE PREMIER.

L'aymes tu encoures ?

LE DEUXIEME.

Ouy.

LE PREMIER.

Tu es un fol. Or, de par Dieu,
Comment doy-je dire ? en quel lieu
Fut premier² ta pensée prise
De son amour³ ?

LE DEUXIEME.

En une eglise,
Là commençay mes passions.

LE PREMIER.

Voyez de mes devotions⁴ !
En quel jour fase ?

LE DEUXIEME.

Par saint Jacques
Ce fut le propre jour de Pasques ;
A bon jour bon œuvre.

LE PREMIER.

Et comment ?
Tu venoys lors tout freschement
De confesse et de recevoir.....

LE DEUXIEME.

Il est vray, mais tu doit scavoïr
Que tousjours à ces grans journées
Les femmes sont mieux atournes
Qu'aux autres jours, et cela tente.
O mon Dieu, qu'ele estoït contente
De sa personne, ce jour là !
Aveques la grace quel a,
Elle vous avoyt un corsel,

1. C'est-à-dire « des circonstances, et leurs tenets et aboutis-sans, leurs ramifications. »

2. « D'abord (prima). »

3. Il y a dans l'édition de Lenglet :

Fut premier la grande esprit.
De son amour.

Nous aimons mieux en qui se trouve ici, comme esprit et langage de temps.

4. Dans la même édition stéréotype de 1808, qui a certainement été dirigée par un homme qui avait des lettres et du goût, ce qu'il y a de vil et de vrai dans cette allusion a été remarqué : « Nul auteur avant Marot, y est-il dit (p. 121), n'avait donné des modèles de ce ton satirique et fruste, que La Fontaine a si bien imité de puis. »

De fin bien, lassé d'un laset
 Janne, quelle avoyt par exprès¹ ;
 Elle vous avoyt puyz apres
 Manchérons² d'escarlate verte³,
 Robe de pers⁴ large et ouverte,
 J'entens a fendroit des tetins⁵ ;
 Chausse noires, petis patins⁶,
 Linge blanc, sainture houppee⁷.
 Le chaperon fait en poupee,
 Les cheveux en passe fillon⁸
 Et l'œil gay en esnerillon,
 Simple et droicte comme une gaulle,
 En effaict saint François de Paule⁹,
 Et le plus saint Italien,
 Enst esté pris en son lyeu,
 S'à la voir se fust amisé.

LE PREMIER.

Je te tiens donc pour excusé.
 Pour ce jour la que fis tu ?

LE DEUXIEME.

Pris.

1. On lit dans l'édition Lenglet :

... Qu'elle vout fut apais,

ce qui est absurde. Ce lince jaune que la belle porte - par exprès - est pour teuler. Le jaune, dans le blason des couleurs de ce temps-là, signifiait « jeunesse ».

2. « Paréments, retroussés des manches. » C'est d'après leur ordre que s'accroissent le reste, *autres*, dans le costume des hommes, la notice des plumes du chapeau : « Et, dit Babelais, liv. I, ch. xvi, toujours le beau panache selon les couleurs des manchons bien garnis de papillottes d'or. »

3. L'escarlate n'était pas alors une couleur, mais une étoffe de lin ou « bon tricot ». Il y en avait de toutes couleurs, de la brune (V. Baragry, t. III, p. 79), de la blanche, même ce passage de Froissart (anc. édit., t. II, ch. CLXXXI) : « Et fut, ce jour, le roy de Portugal vestu de blanche escarlate. » Dans le *Bevet de corps et de l'âme*, on lit :

On voit les lits de blancs, les nables succettes,
 Et les draps d'escarlate de diverses couleurs.

Comme l'escarlate rouge était la plus belle, ce fut la seule qui resta, et de l'étoffe le nom passa à la couleur.

4. Le pers était un drap bleu tenant une le violet. Les écoliers du collège de Dormant devaient en être vêtus et l'un a sur la quelle était révéloint cette couleur : « Le loudateur, lit-on dans les *Antiquités de Paris*, de P. Bouteau, 1608, in-4°, fol. 124, v°, veut que les bourgeois soient vestus de drap pers : on selon les propres dictions de la Chartre *azaras colera*, h-ami, qui est bleu ou violet couvert. »

5. C'était de mode depuis longtemps déjà. Coquillard, dans le *Philologue à table et la simpote et la ruse*, montre celles-ci prenant ses dapes

Par desordres/les treulements...
 Par robes brades, sans ornans...

6. Soutiens fins à hauts talons : « Et aussi, dit Ambroise Paré (liv. XVII, ch. xxi), pour se monstrer plus grandes qu'elles se sont, portent des patins à la façon des femmes italiennes et d'Espagne. »

7. C'est-à-dire laissant pendre à son extrémité une bouffe, bouffie ou frange de lila de soie ou d'or.

8. Bâgers ce que dit Voltaire - et ce mot, c'était une des choses en modes, *extrêmement en vogue de l'époque*. Le belle Lyonnaise, qui a voit aimé Louis XI, s'appelait la *Passe-filous*, sans doute parce qu'elle se couffait ainsi. (V. la *Caravage* de Jehan de Troyes, anc. édit., p. 40-41.)

9. Il fut assassiné par Léon X, en 1519, deux ans après sa mort. Cette piece, ou il est donné comme saint reconu, ne peut dater pas plus tôt de 1514, aussi que le vers Lenglet-Dufrenoy ; elle doit être au plus tôt du carnaval de l'année 1510.

LE PREMIER.

Quel visage eus tu delle ?

LE DEUXIEME.

Gris¹.

LE PREMIER.

Ne te rist elle jamais ?

LE DEUXIEME.

Point.

LE PREMIER.

Que veux tu estre a elle ?

LE DEUXIEME.

Point.

LE PREMIER.

Par mariage ou autrement,
 Lequel veux tu ?

LE DEUXIEME.

Par mon serment !

Tous deulx sont bons, et sy ne seay ;
 Je l'aymerois mieulx à l'essay,
 Avant qu'entrer en mariage.

LE PREMIER.

Touche la, tu as bon courage,
 Et sy n'es pas trop desoucté,
 Tu l'auras, et d'autre costé,
 On m'a dict qu'elle est amiable
 Comme un moulon.

LE DEUXIEME.

Elle est le dyable :

C'est par sa teste que j'endure ;
 Et est par le corps bien plus dure
 Que n'est le pommeau d'une dague.

LE PREMIER.

C'est signe quelle est bonne bagae²,
 Compaignon.

LE DEUXIEME.

Voey un moqueur.

J'entends dure parmy le cœur ;
 Car quant au corps n'y touche mye.

Des que je l'appelle ma mye,
 « Votre amyie n'est pas sy noyre, »

Faict elle, vous ne sauriés croire
 Comme elle est prompte à me desdire
 Bu tout.

LE PREMIER.

Ainsy ?

LE DEUXIEME.

Laisse moy dire :

1. C'est-à-dire « renfrogné, désagréable », *Gris mine* s'employait dans le sens de visage peu avenant : « Faire grosse mine et mauvais visage », lit-on dans les *Arrais amaran*, p. 417. Le *gros-bras* était tout à fait la mauvaise humeur. « To vvevas les nezis marre avec un visage *gros-bras*, » dit d'Alibon dans l'*École des Bourgeois*, act. III, sc. III.

2. Il y a toujours équivoque sur le double sens de bagae, joyau, et bagae, femme galante, il en est venu bagaine, qui nous échappe. On la comprend alors, sur l'autre sens, dit : « Volez un moqueur. »

Sy tost que je la veulz toucher
Du seulement m'en aprocher,
C'est paine; je n'ay nul crediet,
Et scays tu bien qu'elle me diet :
« Un fascheux et vous c'est tout un;
« Vous estes le plus importun
« Que jamais je vy en effaict. »
J'en voudroys estre ja defaict¹,
Et m'en croy².

LE PREMIER.

Que tu es belistre!
Et n'as tu pas ton franc arbitre
Pour sortir, dont tu es entré ?

LE DEUXIEME.

Arbitre? c'est bien arbitré;
Je le veulz bien, mais je ne puy.
Bien un an lay laissée; et puy
J'ay parlé aux Egiptiennes,
Et aux sorcieres antiennes,
De chercher jusqu'au dernier poinet
Le moyen de ne l'aymer poinet;
Mais je ne m'en puy descoiffer.
Je pense que c'est un enfer
Dont jamais je ne sortiray.

LE PREMIER.

Par mon ame, je te diray,
Puisqu'il n'est pas à ta puissance
De la laisser; sa joyssance
Te seroyt une grand'recepte³.

LE DEUXIEME.

Sa joyssance je l'accepte;
Amenes la moy.

LE PREMIER.

Non, alens.

Mais affin que ne perdions temps,
Conte moy cy par les menus
Les moyens que tu as recues
Pour parvenir à ton affaire.

LE DEUXIEME.

J'oy fait tout ce que l'on doit faire.
J'oy soupiré, j'oy fait des cris,
J'oy envoyé de beaux escriptz,
J'ay dansé et ay fait gambades;
Je luy ay tant donné d'reillades
Que mes yeux en sont tout lassés.

LE PREMIER.

Encores n'est-ce pas assés.

LE DEUXIEME.

J'ey chanté, le deable m'emporte,
Des nuitz, cent foys, devant sa porte,
Dont n'en veulz prendre qu'à tesmoingtz
Trois pos a pissier pour le moingtz
Que sur ma teste ou a cassés.

LE PREMIER.

Encores n'est-ce pas assés.

1. Délivré.

2. Et tu peux m'en croire.

3. « Ressourcés » Charon (liv. II, *profès*) dit avec le même

sens : « La chose n'est de mis, si de recete en ce socle. »

LE DEUXIEME.

Quant elle venoyt au moulier,
Je l'atendoyz au benoistier¹
Pour luy donner de l'eau beniste.
Mais elle s'enfuyoit plus viste
Que lièvres quant ils sont chassés.

LE PREMIER.

Encores n'est-ce pas assés.

LE DEUXIEME.

Je luy ay diet qu'elle estoyt belle,
J'ey baisé la paix² apres elle,
Je luy donnai des fruitz nouveauit
Achaptés au Marché aux Veaulz,
Disant que c'estoyt de mon cru,
Je ne scay sy elle l'a cru,
Et puyz tant de bouquetz et roses :
Bref elle a mys toutes ces choses
Au renc des péchés effacés.

LE PREMIER.

Encores n'esse pas assés.
Il falloyt estre diligent
De luy donner.

LE DEUXIEME.

Quoy ?

LE PREMIER.

De l'argent,
Ou quelque chayne dor poizante,
Quelque esmeralde bien luisante,
Quelque pastenostro de prix³;
Tout soubdain cela seroyt pris,
Et en prenant elle s'oblige.

LE DEUXIEME.

Elle n'en prendroiet jamais, dis je,
Car c'est une femme d'honneur.

LE PREMIER.

Mais tu es un mauvais donneur,
Je le voys tres bien.

LE DEUXIEME.

Non s'hyz poinet,
Je crois qu'elle n'en prendroyet poinet,
En y cust il plains troys baris.

1. « Bénitier. » On disoit aussi *benoistier*, comme dans la satire II de Regnier. Suivant Meunier, la forme « bénitier » l'a emporté, parce que c'est ainsi que *benoistier* se prononçoit à Paris.

2. C'est la plaque, d'argent ou d'or, qu'on donne à baiser aux assistans, après l'officiant, pendant l'Agnes Dei, en répétant ces mots, pour chacun : *Pax tecum*. Une des légendes de la grande tapisserie de Montpelier disoit :

Croise Maria chatoit le nez,
Ses hosts estoit de lipe plez.
En honnet le petit qui l'avez,
Car il fust gurey tout à plez.

3. Chaplets, qu'on appelloit ainsi, à cause des potes noires qui s'y agrément sous les doigts. Il y en avoit de trois-petiteux : en bois de castor, comme on voit dans Babelais (liv. II, ch. XIII) : « a seigniaux (gros grains) d'or, » comme celui de la reine Clémence, en 1355 ; en perles, ou en jais : « seigniaux de jais, » etc. Dans l'*inventaire des joyaux de Philippe le Bon*, en 1467, on en trouve qui sont « de coral, d'ye et d'argent ».

LE PREMIER.

Mon amy, ello est de Paris,
Ne t'y fy, car c'est un lieu
Le plus gluant.

LE DEUXIEME.

Par lo corps bieu,
Tu me contes de grans matièrès.

LE PREMIER.

Quant les petites vilotières¹
Treuvent quelque hardy amant,
Qui veuille mestre un dyament
Devant leurs yeux tout grans ouvers,
Crac, elles tombent à l'envers.
Tu dis : Maudit soyt-il qui erre² !
C'est la grant vertu de la pierre
Qui esblouyt ainsy les yeux ;
Tels dons, tels presens feroient mieulx
Que beaulté, scavoir ne prieres.
Ils endorment les chamberieres ;
Ils ouvrent les portes fermées
Comme s'elles estoient charmées³ ;
Ils font aveugler ceulx qui voyent
Et taire les chiens qui haböyent.
Ne me croys tu pas ?

LE DEUXIEME.

Sy fays, sy.

Mais de la tienne, Dieu mercy,
Compaignon, tu ne m'en dis rien.

LE PREMIER.

Et que veulx-tu ? el' m'ayme bien ;
Je n'ay que faire de m'en plaindre.

LE DEUXIEME.

Il est vray, mais sy peult on faindre
Aueune foyz une amytié
Qui n'est pas sy grand' la moytié
Comme on la démonstre par signes⁴.

LE PREMIER.

Oÿ bien quant aux femmes fines,
Mais la mienné est sy grant jeunesse,
Ne scauroyt avoir grand' finesse.
Ce n'est c'un enfant.

LE DEUXIEME.

De quel aage ?

LE PREMIER.

De quatorze ans.

LE DEUXIEME.

O voyla rage⁵ !

Elle commenee de bonne heure.

LE PREMIER.

Tant mieulx, elle sera plus seure,
Car avec le temps on s'affine.

LE DEUXIEME.

Oÿ elle sera plus fyne ;
N'es ce pas cela ?

LE PREMIER.

Que d'esmoÿ !

Entens que son amour à moy¹
Croistra tousjours avec les ans.

LE DEUXIEME.

Ne faisons pas tant des plaisans,
Pour tout il y a deceppance.
Be quoy la eognoys tu ?

LE PREMIER.

D'enfance,

D'enfance tout premierement
La voyois ordinairement,
Car nous estions prochains voisins ;
L'esté luy donnoys des raisins,
Des pommes, des prunes, des poÿres,
Des poÿs verts, des cerises noÿres,
Du pain benist, du pain d'espisse,
Des eschaudés, de la riglisse,
Ite bon sucre, de la dragée,
Et quant elle fut plus agée
Je luy donnois de beaux bouqués,
Un tas de petis asqués
Qui n'estoyent pas de grand' valeur ;
Quelque sainture de couleur
Au temps que le lendict venoyt² ;
Encor de moy rien ne prenoÿt
Que devant sa mere ou son pere,
Disant que c'estoyt vitupere³
De prendre rien sans cogé d'eulx.
D'huy⁴ à un bon an ou deulx,
Luy donneray et corps et biens,
Pour les mesler avec les siens,
Et à son gré en disposer.

LE DEUXIEME.

Tu l'aymes donc pour l'espouser ?

LE PREMIER.

Oÿ, car je scays surément
Que ceulx qui ayment autrement
Sont volontiers toum marmiteux⁵ ;
L'un est fesché, l'autre est piteux ;
L'un brulle et ard⁶, l'autre est transy.
Qu'ay je que faire d'estre ainsy ?

1. Couruses des rues de la ville. Du Lorez, dans sa *Comédie de Chastousses/ou-Thiérois*, ch. 12, art. 65, dit que la femme mariée a dent pas être « violière ». Il en résultait pour elle un très-mauvais renom, comme on le voit ici, et dans un passage du *Roman de la Rose*, où le plus vil reproche d'un mari jaloux à sa femme est celui-ci : « Trop estes violière. »

2. « Qui se trompe en parlant séul. »

3. « Comme si elles étaient quées par un charme. »

4. On prononçait *aves*, ce qui permettait la rime avec *aves*, qui se trouve ici.

5. « Voilà ce qui s'appelle avoir le diable au corps, la rage d'amour ! »

1. C'est-à-dire « pour moi. » Il y a dans l'édition Lenglet *may*, ce qui est un contre-sens.

2. C'était la fête des *deulx*. Elle se faisait entre Paris et Saint-Denis, dans cette partie de la plaine qui s'appelle encore le *champ du Lendit*. Elle commençait à la Saint-Barnabé, le 11 juin, et finissait quatorze jours après, à la Saint-Jean. (V. Sarrail, *Antiquités de Paris*, t. 1, p. 665.)

3. « Chose blâmable, » de latin *vilipere*.

4. « D'aujourd'hui. »

5. De mauvaise humeur, chagrin. « Le mot s'est pas comme avec ce sens. Nous le trouvons toutefois dans Montaigne (II, III, ch. 12) : « Je vois avec despit en plusieurs meuzes moultier revenir maussade et *merveilleux* du troc des affaires. »

6. « Est en feu (*ardé*). »

Ainsy comme j'ayme ma mye,
Cinq, six, sept heures et demye
L'entretiendray voyre dix ans
Sans avoir peur des mesdisans
Et sans danger de ma personne.

LE DEUXIEME.

Corbieu ! ta raison est tres bonne,
Car d'une bonne intention
Ne vient doute ne passion¹,
Mais, compaignon, je te demande
Quelle est la matiere plus grande
Qu'elle t'a offert de deja ?

LE PREMIER.

Ma foy, n'en mentiray-je ja ;
Je n'ose toucher son teton,
Mais je la prens par le menton
Et tout premierement la baise.

LE DEUXIEME.

Ventre saint gris² que tu es aise,
Compaignon d'amours !

LE PREMIER.

Par ce corps,

Quant il faut que j'aïlle dehors,
Sy tost qu'elle en est advertye
Et que c'est loing, ma departye³
Elle pleure comme un ongnon.

LE DEUXIEME.

Je puisse mourir, compaignon !
Je crois que tu es plus heureux
Cent foyz que tu n'es amoureux.
O la grand'aise en quoy tu vis !
Mais pour quoy est-ce à ton advia
Que la mienne m'est sy estrange,
Et qu'elle prise moins que fange
Ma payne et non pourchas⁴ ?

LE PREMIER.

C'est signe que tu ne conchas
Encores jamais avec elle⁵.

LE DEUXIEME.

Corbieu ! tu me la baïlles belle,
J'en devigneroyz bien outant ;
Or cy poursuyvrai-je pourtant
La chose que j'ey entreprise,
Car, tant plus on tarde à la prise,

Tant plus doux en est le repos.

LE PREMIER.

Une chanson avec propos
N'aroyt pas trop mauvaïse grace,
Chantons la.

LE DEUXIEME.

La dirons nous grasse,
De mesme le jour¹ ?

LE PREMIER.

Rien quelconques ;
Honneur partout.

LE DEUXIEME.

Commencons donques :
Languir ne fait content desir.

LE PREMIER.

A telles ne prens point plaisir,
Elles sentent trop leurs clamours².

LE DEUXIEME.

Disons donques : *Pays qu'en amours ;*
Tu la dis assés volentiers.

LE PREMIER.

Il est vray, mais cy fault un tiers,
Car il est composé à troys.

LE PETIT ENFANT commence³.

Messieurs, sy vous plaist que j'en soys,
Je serviray d'enfant de chœur ;
Car je la scais toute par cœur,
Il ne s'en fault pas une note.

LE DEUXIEME.

Bien venu, par sainte Penote !
Soys, mignon, le bien arrivé.

LE PREMIER.

Luy siet-il bien estre privé ?
Chantés vous clair ?

L'ENFANT.

Comme laton⁴.
Baïllés moy seulement mon ton
Et vous voyerés sy je l'enlens.

LE DEUXIEME.

Chantons donc pour passe temps⁵.

1. « Ne vient chose à exalder (dister, redouter), si doit on être souffrir (par) ». »

2. C'est la première fois que nous trouvons ce juron, qu'Heuri IV mit si fameux. Dans *Rebelais* (liv. IV, ch. ix), *Erasmus* jure « sans ainsi gris ! » C'est-à-dire par le sang du même saint. Quel fut-il le patron des cordeliers, « ces diables gris », comme les appelle leur *Ancore* ; c'était saint François d'Assise, qui, ainsi que tous ceux de son ordre, portait longue robe grise « ceints d'une corde, et se trouvaient être ainsi le « saint gris » par excellence. Nous avons vu le degré dans *Pathelin jure* « ventre saint-Pierre ! » Dans *Rebelais* (liv. I, ch. v), les huveurs jurant « ventre de saint Quesset ! » Le ventre saint gris est un juron de même sorte.

3. « Mon départ. »

4. « Ma poursuite, ma recte che. » *Rebelais* dit (liv. I, *Prolog.*) : « ligiers ne pourchas, et hardis à la reconotre. »

5. La même plaisanterie, encore plus accentuée, se trouve dans un sonnet de Du Bellay.

1. Ce passage aurait dû se faire pour délayer les éditions de Marot, et leur faire deviner que cette pièce est une farce des jours gras.

2. « Leurs plaintes (clamours). »

3. Dans toutes les éditions ce « petit enfant » est remplacé par un « quidam », assez peu vraisemblable, quand il dit deux vers plus loin :

Je servirai d'enfant de chœur,

et quand les autres l'appellent « mignon ».

4. C'est-à-dire : « me voit est clair comme culre (laiton) bien fourbi. »

5. Dans les éditions de *Dialogues*, cette réplique du deuxième amoureux n'existe pas. Le « quidam », après avoir dit :

Et vos terres si je l'estrade,

termine tout en commençant à chanter :

Peuque en tancer a si beaux passe-temps.

FARCE DE MAISTRE MIMIN

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Le Recueil du *British Museum* nous fournit encore cette farce, qui en est la quarante-quatrième pièce, avec six feuilletts de texte à cloquent-huit lignes par page, sans nom d'imprimeur ni de libraire.

Elle a, comme toutes les autres, été déjà reproduite dans l'*Ancien Théâtre français* de la Bibliothèque Elzévirienne. Elle s'y trouve au t. II, p. 338-350, et Charles Magnin n'a eu garde de l'oublier dans les importants articles qu'il a consacrés à ce recueil.

Il croit pouvoir la placer dans la catégorie des *Farces* faites par des maîtres ou même des écoliers, et qui se jouaient dans les écoles¹. Ce répertoire suivant lui, n'en aurait pas eu de meilleures. « C'est, dit-il, la plus ingénieuse de ces farces scolaires. »

Il l'analyse ensuite avec détail, et avec force citations, inutiles ici, puisque nous donnons nous, la pièce entière.

Il nous suffira de quelques mots pour en préparer la lecture.

Raulet a mis à l'école son fils Mimin, pour qu'il apprit le latin et fût à même d'entendre la pratique. Pendant qu'il y est encoré on l'a fiancé, et il ne sortira que pour les noces. C'était l'y laisser trop longtemps. Il s'est tellement gorgé de latin, qu'il n'a plus autre chose sur la langue; ou ne peut lui arracher un mot français. Toutes ses réponses sont un charabia latinisé, où l'on n'entend goutte. Son père, sa mère, sa fiancée, qu'on a prévenue et qui accourent le chercher, s'en désolent.

Que faire, pour qu'il revienne à son langage naturel? Le mettre en cage, dit sa mère Lubin; on y met bien les

perroquets et les pies, qui tout aussitôt parlent la langue qu'on veut.

L'idée paraît bonne à tout le monde, et vite on prend une cage à poules où le pauvre Mimin est bletti. Sa langue s'y délè bientôt, et en bel et bon français. Plus de latin! Il ne veut même pas dire adieu au *magister*, parce que ce mot n'est pas de la langue de sa mère. Là-dessus, le voyant si bien désensorcelé de son latin, on passe aux noces, et l'on y prélude par une chanson.

« L'idée de cette espèce de petit proverbe pédagogique, dit Charles Magnin, dont nous partageons tout à fait l'avis, n'est pas seulement originale et spirituelle; les détails en sont presque toujours pleins de finesse, de grâce et de fraîcheur. »

Il aurait pu ajouter que, par d'autres points, la pièce est curieuse, et porte bien sa date. Il est évident pour nous qu'elle est un écho des *Micromégères*, dont les premières, celles de Falengo (Merlin Cocconio) et d'Arena, avaient commencé à courir de 1517 à 1529; et qu'elle est aussi, par contre-coup, la critique ingénieuse de ces maniaques de latinité, de « ces exhortateurs de langue latiale », dont Rabelais s'est tant moqué au ch. vi de son livre II, en la personne si comique de « l'Escollier limesin ».

Geoffrey Tory l'avait devancé par *L'avis au lecteur de Champfleury*, où Rabelais n'eut qu'à prendre à pleines mains ce qui s'y trouve contre « les escumeurs de latin » qui « transfrènt la verbocociation latiale par les quadrives et platées de Lutiben ».

Notre farce va droit au même ridicule, et à sa façon lui fait sa petite guerre. Elle est donc certainement du même temps que le *Champfleury* qui date de 1529, ou que le second livre de Rabelais qui est de 1532.

1. *Journal des Savants*, juillet 1858, p. 410-44.

FARCE JOYEUSE

DE MAISTRE MIMIN

A six personnages, c'est assavoir :

LE MAISTRE D'ESCOLLE,
MAISTRE MIMIN estudiant,
BAULET, son père,

LUBINE, sa mère,
RAOUL MACHUE,
ET LA BRU MAISTRE MIMIN ¹.

BAULET *commence,*

Lubine, hau ! ouy des bons jours ?
Ne craignez-vous point ceste main ?
D'où venez vous ?

LUBINE.

Je viens du four
Sçavoir se nous euyrons demain.
Chascun si n'est pas aussi sain
Que vous.

BAULET.

Vous en dictes de belles,
Comment, avez vous mal au sain ?
Vous dentent ² encor les mamelles ?

LUBINE.

Il y a terribles nouvelles
De vostre fils.

BAULET.

Mais, toutesfois,
Et quelles sont-ilz ?

LUBINE.

Ils sont telles
Que il ne parle plus François ;
Son maistre l'a mis à ces loix,
Il s'i est fourré si avant
Qu'on n'entend non plus que un Anglois ³
Ce qu'il dit.

BAULET.

A Dieu ne command ⁴ ?
Et que ferons-nous, Dieu devant ⁵ ?

LUBINE.

Qu'on en fera ? bon gré mon peché,

Vous savez qu'il est flancé
De la fille Raoul Machue,
Plus belle n'y a en sa rue,
Ne qui aux festes mieuz s'ostrieque ⁶.

BAULET.

C'estoit pour le mettre en pratique
Que je l'avois mis à l'escole.

LUBINE.

Mais c'estoit affin qu'il affolle ⁷.
Ne sçavoit-il pas tous ces livres
Qui nous ont cousté deux cens livres ?
J'ay ouy dire à maistre Mengin
Qu'il avoit le plus bel engin ⁸
Que jamais enfant peust porter ;
Il ne s'en fault que rapporter
A son nez ⁹, voyla qui l'enseigne.

BAULET.

Qu'il ne parle plus, je m'en seigne ¹⁰,
luy fait le signe de la croiz.

Mot de François, c'est un fort point ;
La fille ne l'entendra point,
Quant ilz deviseront ensemble.

LUBINE.

Helas ! non. Par quoy il me semble
Que nous allisson à l'escole
Pour veoir s'il est en ceste cole ¹¹.
Car pensez que, plus y sera,
Que si grant latin parlera
Que les chiens n'y entendront rien.

1. Le mot *heu* est le pur « flancé », sans qu'il n'encore dans le patois normand, et qu'il avait dans l'ancien allemand, sous la forme presque idéologique de *brat*. Dans le *Bevois de France* de M. Michal et L. de Lées, s'en trouve une, la *Farce de Heus*, ou ce mot a le même sens.

2. « Je n'ai que faire de vos bonjours. »

3. « Vous font-elles encore souffrir ? »

4. Sur ce passage qui ferait croire que lorsque cette farce fut faite, on n'était pas loin du temps où les Anglois avaient occupé une partie de la France, V. la note.

5. « Me recommandez-vous, notes des pièces précédentes. »

6. En oubliant Dieu.

1. « S'attire, se pare. » Nous n'avons trouvé ce mot que dans Colgrave, avec ce sens omis par M. Lilloz.

2. « Qu'il devienne fou. »

3. Intelligence, génie, du latin *ingenium*.

4. On est au moyen âge, et plus tard encore, grande foi dans les signes, plus ou moins en faveur de l'esprit, qu'on pouvait tirer d'un nez plus ou moins long, plus ou moins bien fait. Un poète du XVI^e siècle, étranger de la Tour d'Albeaux, a écrit sur ce sujet son poème bizarre de la *Nesvide*.

5. Je m'en, signe.

6. Fantaisie, moule. On lit dans l'*Amant rendu cord-roy* :

Or, souz le bien que pour parole
Ne pour rien qu'en vous avoit prêcher
Ne vous oterai de la colle,
Et votre nez se vout échever.

RAULET.

Lubine, vous dictes très bien ;
Mais il fault nous prendre en passant
Raoul Machue et son enfant,
La fiancée de nostre filz :
Car je croy, en un mot prefix ¹,
Qu'il parlera françoys à elle.

LUBINE.

Ei, par le peulx de ma cotelle ²,
Vous m'avez toute resjouye,
Quant j'ay ceste parole ouye.
Or allons done légèrement.

RAULET.

Nous y serons presentement,
Il n'y a que un petit juppet ³.

LUBINE.

Hou, hou, cheminez bauldement,
Nous y serons presentement.

RAOUL MACHUE.

Mais qu'esse que j'os ⁴ ?

LA FIANCÉE.

Surement,

C'est Lubine; hou.

RAOUL MACHUE.

Avant, Pipet.

RAULET.

Nous y serons presentement,
Il n'y a que un petit juppet.
Des bon nuyt, hay ⁵ !

RAOUL MACHUE.

Dieu gard, Raulet,
Mon frère, avec ma seur Lubine.

RAULET.

Et aprouchez-vous, s'il vous plaist.

LUBINE.

Des bon nuyt, hay !

RAOUL MACHUE.

Dieu gard, Raulet.

RAULET.

Que fait la fille ?

RAOUL MACHUE.

El boult du lait ⁶.

LA FIANCÉE.

J'ay fait, j'ay fait.

LUBINE.

Ça, mis godine ⁷.

1. C'est et certain.

2. Le peu que j'ai de force.

3. Nous ne savons pas le sens exact de ce mot, d'un patois quelconque, qui veut désigner certainement un espace de chemin.

4. Que j'entends.

5. Hay, bonjour.

6. Elle fait bouillir du lait.

7. Me gaillard, ma joyeuse. — Un peu plus tard, *godinette* signifia quelque chose de pire. C'est un diminutif qui couvrit un argumentatif.

RAULET.

Des bon nuyt, hay !

RAOUL MACHUE.

Dieu gard, Raulet,
Mon frère, avec ma seur Lubine.
Mon Dieu, et qui vous achemine ?
C'est grand nouveaulté de vous veoir.

LUBINE.

Helas ! Dieu y vueille pourveoir.

RAOUL MACHUE.

Qu'i a-il ?

RAULET.

Ce n'est pas grand chose ;
Mais tirons-nous à part, je n'ose
En parler devant vostre fille.

RAOUL MACHUE.

Comment, est le feu en la ville,
Ou maistre Mimin trespasé ?

RAULET.

Voicy tout. Nous avons cessé
De le tenir au pédagogue,
Pour en faire un grand astrilogue
Et un maistre praticien ¹,
Affin qu'il gardast mieulx le sien
Qu'il peust susciter ² de nous deux ;
Mais nous en sommes pou joyeux :
Car il a tant prins et comprins,
Aprins, repris et entrepris,
Et un grant latin publié ³,
Qu'il a le françoys oublié
Tant qu'il n'en scauroit dire un mot.
Si me semble que lo plus tost
Que pourrons aller et courir,
Qu'il nous le fault aller querir,
Affin que l'on y remédie.

RAOUL MACHUE.

Et dietes-vous qu'il estudie
En ce point si fort et si ferme ?
C'est danger qu'il ne fasse un chermie ⁴
Pour faire venir l'ennemy ⁵.

LUBINE.

Allons ensemble, mon amy,
Le querir, affin qu'on le voye.

RAOUL MACHUE.

Or sus donc, mettons-nous en voyo
Vistement ; il n'y a qu'à aller.

1. Homme de justice. — Henri Estienne donne assez plaisamment (*Apologie pour Herodote*, 1725, in-12, L. I, p. 362) l'histoire de ce mot, qui n'estil que la contraction d'un autre, et qui, sous cette forme, était encore nouveau de son temps : « Je crois bien, dit-il, que de temps qu'on appelloit les gens de justice *prognosticiens*, en retrouant l'origine du mot, les ebeurs alloient autrement ; mais, depuis qu'on a retranché une syllabe de leur nom, en les appellant *protriciens*, ils ont bien eus se récompenster de ce retranchement sur les bourses de ceux qui n'en pouvoient mais, aussi bien que ceux qui en estoient cause. »

2. Avoir, lever (*manière*).

3. Écrite en public.

4. Un charme, me talisman.

5. Le diable.

Habille-toy, feras lidraye ¹.

RAULET.

Or sus done, metlons-nous en voye.

LUBENE.

Guidez-vous qu'il aura de joye
De la veoir ?

RAULET.

Tant en parler.

Or sus done, metlons-nous en voye
Vistement; il n'y a que aller.

RAOUL MACHEE.

Mais d'où viens-tu de flagoller ?
Menez-la par la main, Lubiuo.

LA BUE.

Je viens de querir ma poupine ²,
Que maistre Mimin, mon amant,
Me donna.

L'HNK.

C'est entendemout.

Regardez que c'est que d'aymer !

LE MAGISTER ³.

Que tu ne me faces blamer,
Aussi que j'ay de toy honneur,
Et que une foys tu soys seigneur ⁴,
Maistre Mimin, apprends et lis.
Responde : quod librum legis ⁵ ?
En françoys.

MAISTRE MIMIN.

Ego non dirai;

Franchoyson jamais parlare;
Car ego oubliverunt ⁶.

LE MAGISTER.

Jamais je ne vy ainsi prompt
Ne d'estudier si ardent.
Sans esser il est regardant
Toujours en sentence ou ypisto ⁷.
Or me cherche où est le chapitre,
C'est une science profonde,
Des aventureux, qui du monde
Prenent ce qu'ilz peuvent avoir;
Car, puis qu'il le faut sçavoir,
Je te feray un si grant honneur,
Que tous les clerics qui sont à Rome
Et à Paris et à Pavie
Si auront dessus toy envie

Pour ce que tu sçauras plus qu'eulx.

MAISTRE MIMIN.

Mundo variabilis
Avanturosus hapare
Bonibus, et non gaignaro
Non durabo certanibus
Et non emportabilibus.
Qui bien factas au partire
Captulorum huyetare
Dicatur ¹.

LE MAGISTER.

Voilà de grandz mots.

M'aist Dieux, telz gens ne sont pas sotz,
Qui parlent ainsy baultement.
D'un mot n'en ment pas seulement,
Et tout de luy, sans riens piller ²,
Que ce sera ung grant pillier
Une foys dedans ce royaume !
Or m'allez chercher la pseuime
Pourquoy le monde et son honneur
Ne pend qu'à un fil.

MAISTRE MIMIN *lyt.*

A gaudent,

In capito tertialy
Pendaverunt esse paly,
Mondibus ei honorandus
A un petitum filetus,
Vivabit soubz advantura,
Mantellus in couverturea
Remporlaverunt honorandus.

LE MAGISTER.

Tenez, quel maistre Aliborum ³ !
Comme il fait ce latin trembler,
Et pert qu'il ne sçaurait troubler
L'eau, à le veoir ⁴.

RAULET.

Ça, nous y sonnies ⁵.

LUBENE.

Allez devant, entre vous hommes,
Et nous vous suyverons, moy et elle.
Faictes bien la sage, ma belle.

LA BUE.

Regardez : la fais-ge pas bien ?

1. Il nous a été impossible de savoir ce que cet indistincte voulait dire. Sur l'exemplaire de Londres le mot « lidraye » peut se lire « livraye », mais on n'y gagne rien. Ce n'est pas plus clair.

2. On dit indifféremment poupin ou poupée; dans le XIX^e Nouv. de l'Hypocrisie, nous trouvons les deux mots dans la même phrase : « L'enfant, assis sur ses talons, aime les pommes, les poires, les poupées... mais, se relevant, aime les poupées vivantes. »

3. Ici l'on passe chez le maître d'école.

4. C'est-à-dire le premier.

5. Réponds, quel livre lis-tu ? Ici le maître, avec son « quod librum », a fait lui-même un beau solécisme.

6. J'ai oublié. Nous traduisions comme si c'était de vrai latin.

7. Épître.

1. Il nous semble inutile de traduire les divagations macrociques de maistre Mimin. Nous nous contentons d'en redresser le trait, d'après l'exemplaire de Londres. Il est cité et quelques endroits, dans l'Annon. Théâtr. de la Bibliothèque Elzévirienne.

2. « Il dit tout cela de lui-même sans rien emprunter à personne. »

3. Mot, dont le sens est difficile à définir, car il se prend tantôt sérieusement, comme ici, pour signifier un savant en toutes sortes de sciences, tantôt ironiquement, comme dans La Fontaine, où Aliboron c'est plus qu'un bandit. Il se disait toutefois plus souvent en mauvaise part, contre les gens qui faisoient les entendus et tout. Dans le *Mystère de la Passion*, 1532, 14-15, follet 287, c'est une des injures que les Juifs disent à Jésus, et il courrait alors une facétie en vers : *Maistre Aliborum qui de tout se moie, et avoit faits tous mestiers et de tout rien.*

4. « Et l'on se disait pourtant pas à le voir qu'il serait capable seulement de troubler un verre d'eau. »

5. « Nous vous arrivés chez le maître. »

RAULET.
Vous yrez là devant.
RAOUL MACHU.
Rien, rien ;
Tousjours le père de l'enfant
Va devant.

RAULET.
Venez.
RAOUL MACHU.
Ennemen¹ !
C'est à vous à aller.
LA BRU.
Sus, sus !
Et que feroient les femmes plus,
Comme vous faictes, les retis² ?

RAULET.
Bien gard, magister et mon filz ;
Comme vous portez-vous ?

MAISTRE MIMIN.
Peue.
LE MAGISTER.

Salue tes parens, domine,
En françoys.

MAISTRE MIMIN.
Ego non scis.
Pater, merus, Raoul Machua,
Filla, douchetus poupinis,
Donnare a mariaris
Salutare compagna.

RAULET.
Nous n'entendons rien à cela.

LE MAGISTER.
Et il vous salue, mes amys.

MAISTRE MIMIN.
Patrius, merius, Raoul Machua,
Filla, douchetus poupinis.

LUBINE.
Parlez françoys, parlez quia.

MAISTRE MIMIN.
Quia! latina parlaris.

LA BRU.
Mon père, sur ma foy, jo ris
De le ouyr.

RAULET.
Il sçait beaucoup, dea.

MAISTRE MIMIN.
Patrius, merius, Raoul Machua,
Filla, douchetus poupinis,
Donnare a mariaris
Salutare compagna.

1. Pour « certainement ».
2. Les retis. « On prononçait retis, comme *recreata*. V. la première note de la pièce qui précède.

LUBINE.
Et ça, de par sa mère, ça,
Levez-vous; vous estes trop sage.
RAULET.
As-tu oublié le langage
Que ta mère si t'a appris
Et parlé si bien ?

LE MAGISTER.
Sans mespries,
Il semble qu'il ayt l'engin¹ rude ;
Mais il brusle et ait² en l'estude,
Et parle aucunes fois si hault,
Que mon sens et le sien y fault³.
J'affolle quand il m'en souvient.

LUBINE.
On scot bien d'où cela lui vient :
Ils sont des maistres si pervers,
Qui batent leurs clers pour un vers.
Vous l'avez trop tenu sous verge ;
Vous ne l'aurez plus.

LE MAGISTER.
Et qu'il pers-je ?
Me baillez-vous cest entenez⁴ ?

RAULET.
Le magister n'en peult mais ;
Il a fait le mieulx qu'il a peu.

MAISTRE MIMIN.
Aprehatis carismodes...

RAOUL MACHU.
Le magister n'en peult mais.

LUBINE.
Parleras-tu françoys jamais ?
Au moins dy un mot, joletru⁵.

LA FIANCEE.
Le magister n'en peult mais ;
Il a fait le mieulx qu'il a peu.

LUBINE.
Au moins baise-la, entens-tu,
Tant tu sçais peu d'honneur ?

MAISTRE MIMIN *la baise*,
Baisas.

Couchavorunt a neuchias,
Maistre Miminus amitus,
Sa fama tantost maritus,
Facere potit eufanchon.

RAULET.
Le gibet ait part au laton⁶ !
Magister, que veult-il dire ?

1. L'esprit (*ingenium*). « V. une des autres précédentes.
2. Est tout feu (*ardet*).
3. Y défaille, s'y perd.
4. Cette farce. « On sait que les « entenezs » étoient une sorte de spectacle, qu'on donnait aux convives entre les services, dans les grands repas.
5. Non maquis, mou jeune galant. « Colgrave dans sa *joletru* avec le même sens.
6. *L'os* est ici pour *laton*.

LE MAÏSTRÉ.

C'est une fantasie pour rire;
Les mots sentent un peu la chair.

RAOUL MACHÉE.

Et dit ?

LE MAÏSTRÉ.

Qu'il voudroit bien coucher
Avecque la fille en un lit,
Comme faict un homme la nuit
Première, et estre, Dieu devant,
Avecq sa femme.

RAULET.

Quel galaud !

LUBINE.

Il a le cuer à la cuisyne.

RAULET.

Vous esbahissez-vous, Lubin ?
M'aist Dieux, quand j'estois de son age,
Et je trouvoye mon advantage,
Incontinent sur pied, sur bille
C'estoit !

LUBINE.

Parlez bas, pour la fille;
Hz sont maintenant si enclines,
Les paroles seroient bien fines
Qu'ils n'entendissent en deux mots.
Or parlons, laissons ce propos,
Magister, vous nous avez dit
Que nostre fils, sans contredit,
Sçait plus que vous; c'est la parole:
Vous viendrez donc à son escolle,
Vostre foy¹; car il s'en viendra
Quant et nous².

LE MAÏSTRÉ.

A moy ne tiendra :
Je iray volontiers pour l'induire³
Et veoir s'on le pourra seduire
A parler françoys nullement.

RAULET.

Sçait-il plus chanter, voirement,
Pour nous rejour en allant ?

RAOUL MACHÉE.

La fille chante bien vrayement⁴.

LA BUC.

Sçait-il plus chanter voirement ?

LE MAÏSTRÉ.

Si fait, si.

LUBINE.

Allons baudement.

Sus, prenez la fille, gallant.

RAOUL MACHÉE.

Sçait il plus chanter voirement
Pour nous rejour en allant ?

LE MAÏSTRÉ.

Il fait rage.

RAULET.

Chantez avant.

Hz chantent quelques chansons à plaisir.

RAULET.

C'est assez; il nous fault parfaire,
Cà, maistre, que est-il de faire ?
Pour le rebouter en naturo
De parler françoys ?

LE MAÏSTRÉ.

Sa lecture

L'a mis au point où il en est,
Et de le laisser tout seulet
Ce seroit un très grant dangier.
Par quoy ne le fault estranger¹
Qu'il ne soit jour et nuit veillé,
Et, s'il dort, qu'il soit reveillé,
Et qu'il n'ayt livre ne livret :
Car cela du tout l'enyvroit
Et lui troubloit l'entendement.

LUBINE.

Rien; nous ferons autrement
Pour luy raprendre son langage;
Nous le mettrons en une cage :
On y apprend bien les oyseaux
A parler.

RAULET.

Les mots sont très beaux.

RAOUL MACHÉE.

C'est un très bon advis, Lubine.

LA FIANCÉE.

Hé, mon Dieu, que vous estes fine !
Vous passez trestous nos voisins,
Dedans nostre cage à poussins,
N'y seroit-il pas bien à point ?

RAOUL MACHÉE.

Et je eroys qu'il n'y pourroit point.
Il est si grand, si espaullo,
Si formé et si potelu,
Que à peine y pourroit-il entrer.

LA FIANCÉE.

Attendez, je la vois monstrier,
Mais que sa teste soit dedans,
Son nez, sa bouche avec ses dens,
Laissez aller le eul arriere,
Il suffit.

RAULET.

Et puis, hay, quel chère !²

1. « Tenir à l'écart, éloigner. » Anadja Jansyn a mis ce mot en jolis vers :

Si le femme est legere, il faut estre leges ;
Si elle fait l'ouïsage, il s'en fait estranger.

2. « Quelle vie il te mener ! »

1. « Aussitôt j'étais en besogne et tenais ferme. » Cette expression « pied sur bille » a la même origine et le même sens que celle-ci, qui s'est maintenue plus longtemps : « avoir pied à terre ».

2. « A votre tour. »

3. « Avec nous, nous l'emmènerons. »

4. « Prendre. »

5. Cette réplique et les quatre qui suivent ont été oubliées dans l'édition Théâtre de la Bibliothèque Elzevirienne.

N'ayez point de paour, mon varlet.
Moy, qui suis ton père Raulet,
Et magister et Raoul Machue
T'apprendront à parler. Il sue
De paour qu'il a; c'est grand pitié.

MAISTRE MININ.

Cageatus emprisonare,
Livras non estudiare
Et latinus oubliare.
Magister non monstraverunt
Et non recognosserunt.
Intro logea resurgant.

RAULET.

Que dit-il?

LE MAGISTER.

Il est si ardent
À estudier qu'il meurt tout.

L'UBINE.

Il faut commencer par un bout.
Or sus, maistre Minin, entrez.

RAOUL MACHUE.

Et homme de bien vous montrez,
Et faites ce qu'on vous conseille.

L'UBINE.

Qu'il est saige! voicy merveille:
Comme il y entre doucement.

MAISTRE MININ.

Anno!

L'UBINE.

Il s'est blessé l'oreille.

RAULET.

Qu'il est saige! voicy merveille.

LE MAGISTER.

C'est une chose non pareille,
Comme il est à commandement.

L'UBINE.

Qu'est-il saige! voicy merveille:
Comme il y entre doucement.

RAULET.

Magister, tout premierement,
Puisqu'en ce point assemblez sommes,
Parlons à luy entre nous hommes;
Il me semble que c'est le mieulx.
Or parlez à luy.

LE MAGISTER.

Je le veulx.

Sans donner à aucuns nulz blasmes,
Nos paroles et ceulx des femmes,
Ce sont deux paires de boisons¹,

1. - Ce sont choses qui font la paire ensemble, sont jumelles. - Boisson est ici pour breuvon, qui, dérivé du latin *birra*, signifie jument, sens qu'il a encore dans le Berry, comme on le voit de reste dans les romans de G. Sand. On le disait surtout au xiv^e siècle pour les petits des animaux; ce fut dans Marot :

Ce que voyant le bon Jérol mon père
Voult gager à Jacquet son compère
Contre un veau gros deus signefols lev-ens,
Que quelque jour je feray de charrens.

Pour ce que plus nous connoissons
Et portons plus grant consequence.
Dieu l'envoie parfaite eloquence.
En beau François, maistre Mismin,
Or parlés.

LA FIANCEE.

Et non, non.

Femmes ont toujours le regnom
De parler.

LE MAGISTER.

Trop, aucuns foys.

LA FIANGÉE.

Nous avons trop plus douces voix
Que ces hommes; ils sont trop rudes.
Un enfant qui vient des études
Ne se doit point traicter tel voye.

L'UBINE.

Et non, non. Or dites : Ma joye.

MININ respond comme une femme.

Ma joye.

L'UBINE.

Ma mère, je vous crie mercy.

MAISTRE MININ *pléure.*

Ma mère, je vous crie mercy.

L'UBINE.

Et mon père Raulet aussy.

MAISTRE MININ.

Et mon père Raulet aussy.

L'UBINE.

Et mon sire Raoul Machue.

MAISTRE MININ.

Et mon sire Raoul Machue.
Ostez-moy, ma mère, je sue;
On ne sent pas ce quo je sens.

L'UBINE.

N'a-il point parlé de bon sens?
Il n'est doctrine que de nous.

LA FIANGÉE.

Sus, hommes, où en estes-vous?
Qu'il parlast pour vous, ouy, tantost;
Mais plus en deviendrait-il sot.
Or dictes : M'amye, ma mignonne.

MAISTRE MININ respond si cler.

Or dictes m'amyc, ma mignonne.

LA BRU.

Mon encur et m'amour je vous donne.

MAISTRE MININ.

Mon cneur et m'amour je vous donne.

LA BRU.

Et à magister, de cucur fin.

MAISTRE MININ.

Nennin, magister c'est latin.
Je n'ose parler que François
Pour ma mère.

LA BRU.

A-il belle voix ?
Parle-il de bon entendement ?

RAULET.

C'est miracle !

RAOUL MACHEUE.

C'est mon, vrayment.

LE MAGISTER.

Aussi faut-il avoir regard
Que les femmes si ont un art
Plus que je ne vueil point pardire.

LA BRU.

Aussi n'y a-il que redire ;
Ce ne sont pas les papegays ¹,
Les pies, les estourneaux, les gays,
Que femmes, par leurs doux langaiges,
Ne facent parler en leurs cages.
Comme ne l'eussions fait parler,
Mon amy ?

LUBINE.

Il s'en faut aller ;
Faites ce tour et payez pinte.

MAISTRE MIMIN *riefe*.

Escoutez, ma mère, je truynte ²
Comment un pincen ardenoys ³,
Hou, hou, hou, hou, hou, hou, hou,
Je vueil chanter à pleino voix ;
Les oyseaux y chantent si bien
En cage.

RAULET *le met dehors et dit*.

Mon filz, vien-t'en, vien :
Nous chanterons bien en allant.

MAISTRE MIMIN *est dehors*.

Je parle bien, bien, maintenant.

LE MAGISTER.

Il n'est ouvrage que de femme.

MAISTRE MIMIN.

Ay, mon père, Dieu vous avant ;
Je parle bien, bien, maintenant.
Allons nous-en boire d'autant
Trestous ; ay, m'amy, sur mon ame,
Je parle bien, bien, maintenant.

LE MAGISTER.

Il n'est ouvrage que de femme.
Je le dy, sans que nul je blasme ;
Mais pour parler ilz ont le bruyt ⁴.

RAULET.

Or allons, je veulx faire ennuyt
Bonne chère à nostre maison.

MAISTRE MIMIN.

Mengerons-nous le grant oyson
Qui me bequet dessus le nez ?

RAULET.

Ouy dea.

LA BRU.

Venez, vous en venez,
Que je vous meine bien, vrayement ;
Mais allons trestous bellement ;
Car je suis bien fort travaillée ¹.

MAISTRE MIMIN *charge sa fiancée sur son col*.
Vrayement, vous en serez portée
Presentement dessus mon col.

RAULET.

Tout bellement, estes-vous fol ?
Elle est tendre de la forcelle.

MAISTRE MIMIN.

Chantez maintenant ré, fa, sol.

LUBINE.

Tout bellement, estes-vous fol ?

MAISTRE MIMIN.

Mon père, qu'elle a le cul moi !

RAOUL MACHEUE.

Si vous la plevis-ge ² pucelle.

LE MAGISTER.

Tout bellement, estes-vous fol ?
Elle est tendre de la forcelle.

RAULET.

Or chantons, en allant, la belle,
Nous trestous bien honnestement.

LE MAGISTER.

Au moins on a bien veu comment
Femmes ont le bruyt pour parler.

RAULET.

Ce ont mon ³ ; je prens sur mon serment.
Au moins on a bien veu comment
Ilz parlent.

LE MAGISTER.

Bien logerement,
Aucunesfois, sans riens celer.

RAOUL MACHEUE.

Au moins on a bien veu comment
Femmes ont le bruyt pour parler.

MAISTRE MIMIN.

Il suffist, il s'en faut aller ;
Chantons hault à la bien allée,
Et à Dieu, vogue la gallée ⁴ !

Ilz chantent.

1. « Perroquets. » Ce mot de *papegal*, qui fut longtemps le nom qu'on donna aux perroquets, n'a été laissé qu'à l'espèce américaine qui n'a pas de plumes rouges.

2. « Je siffle. »

3. « Comme un pincen des Ardenues. » C'est une espèce particulière qu'on appelle en ornithologie fragile montifragile.

4. « La réputation. »

1. « Fatiguée. »

2. « Je vous la garantis. » V. sur ce mot *plevis*, notes des pièces précédentes.

3. C'est-à-dire : « ça mon (certainsment) elles l'ont. »

4. Ce refrain, qui est devenu notre houston proverbiale : « Vogue la galère ! » était alors très-populaire. Gallid-supré, jouant sur la ressemblance de la première partie de son nom avec Gallée, se portait noté, comme devise, sur sa marque de libraire.

LE BATELEUR

(XVI^e SIÈCLE — RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Ce n'est pas pour son mérite littéraire et ses qualités d'ingéniosité ou d'esprit que nous avons choisi cette farce ; elle manque complètement de tout cela. En revanche, elle nous semble très-curieuse pour les détails de mœurs foraines, pour les particularités de la vie du bateleur du XVI^e siècle, surpris là dans sa baraque même, au milieu des siens, pêle-mêle avec ce qu'il montre, et, comme on dirait aujourd'hui, en plein « boniment ».

Il y avait alors une grande variété de ces bateleurs, qui pour la plupart venaient de Normandie, comme celui-ci, ou de Picardie, comme ceux dont Rahelais amuse Gargantua, et qui étaient, dit-il, « beaux balliveurs de ballivernes, en manière de ciges verts ».

Après avoir couru les foires de campagne et les petites villes, ils se hasardaient jusque dans la grande, ils faisaient dans Paris une halte de quelques jours, de quelques semaines ou même de quelques mois : les uns, en des jours de pause, les autres en quelques grandes sabbats, comme celle de Mendoc, rue Mauconseil, où, sous Henri IV, un saltimbanque italien attirait tant de monde¹ ; ceux-ci sous de misérables tentes en plein air, enfin ceux-là, et la nôtre est du nombre, dans la vieille hicoque du Château-Gaillard, au milieu des bones du quai de Neust².

Le genre de leurs spectacles variait comme eux. Autant de bateleurs, autant de curiosités diverses.

On en voyait qui faisaient des tours de passe-passe, et jouaient des *gobelets*, ou des *bateaux*, suivant le mot du temps, d'où l'on pense que le nom de bateleur serait venu³. Il en était qui, entre autres « apertises », avaient l'art de danser « sur cordes tendues hauss en l'air »⁴, ou qui, chargeant quelques animaux à leur suite de faire leur métier, vivaient, comme dit Montaigne⁵, « des singeries qu'ils apprennent à leurs chiens ».

L'égrillard « bateleuse de Normandie, « la fille bateleière », dont le monologue est la première pièce du *Recueil Le Roux de Lincy* et Francisque Michel, fait ainsi

1. Liv. I, ch. 1597.

2. Niquet, *Asinés Perez et Philippe II*, 1^{re} édit. p. 281.

3. V. plus loin, p. 319, une des notes de la pièce.

4. Génin, *Revue des philologistes*, t. II, p. 83-86.

5. *Christine de France, Vie de Charles V*, 2^e part., ch. 2.

6. *Ramus*, liv. II, ch. 1221.

danser un chien savant à veste de quelque toille de couleur », afin d'attirer la foule et de la préparer mieux à lui acheter les herbes merveilleuses, dont elle raconte ensuite les prodiges, sur le ton de Batebeuf, en son *Dict. de l'Herberie*.

De plus « entreprenants avaient un bien autre attirail ! Ce ne sont pas seulement quelques simples, mais toute une pharmacopée, ce n'est pas seulement un chien, mais toute une ménagerie qu'ils traînaient avec eux.

Le bateleur Masloué qu'on voit dans le *Mystère de saint Christophe*¹, en société de ses compères Malassigné, et Malassié, n'en finit pas avec l'énumération de tout ce qu'il porte ou mène :

Bastons, baties, soufflets, timballe,
Les gobelets, la noix de galle,
Le singe, la cherre, le chien
Et lours....

Le Bateleur de notre farce ne va pas en si gros équipage. Sa femme Binette, et un Badin, l'une s'éplorant, comme une héroïne de légende, l'autre se laissant aller aux licences les plus folles et parfois les moins inodores du métier ; voilà toute sa troupe. Quelques figures plus ou moins bien « peinturlurées » représentant les célébrités du genre, les vieux badins du temps jadis : voilà sa marchandise et son spectacle. Il tient en entier dans une « simple bannette ».

De toute la foule, que le Bateleur convie à le venir voir, et à lui acheter quelques-unes de ces figures, il ne se détache que deux femmes, qui sur chacune font les dédaigneuses, et dont le Bateleur comprend bientôt le jeu. Ce sont gaillardes bonnes pour vendre, et non pour acheter ; qui ne se font chalandes à la marchandie d'autrui que pour mieux achalander la leur. Elles l'avouent au drôle qui les devine, et ils finissent ensemble par une chanson, en gens dignes de s'entendre.

Comme le monologue de « la fille Bateleière », cette farce est d'origine normande. Elle fait partie du même recueil. Elle est la 60^e des pièces du manuscrit *La Vallière* publié par MM. Francisque Michel et Le Roux de Lincy.

1. *Le Mystère de saint Christophe*, par Antoine Chevalier, 1577, 2^e journée.

LE BATELEUR

FARCE JOYEUSE A V PERSONNAGES

C'est à scavoir :

LE BATELEUR,
SON VARLET,BINETE,
ET DEULX FEMMES.LE BATELEUR commence, en chantant, en tenant son
varlet.

Ariere, ariere, ariere, ariere,
Venés la voir mourir, venés;
Petits enfans, mouchés vos nés,
Pour faire plus belle maniere.
Ariere, ariere, ariere, ariere,
Voecy le monstre¹ des badins,
Qui n'a ne ventre, ne boudins
Qui ne soyt subjectz au derriere.
Ariere, ariere, ariere, ariere,
Voicy celuy, sans long fretel²,
Qui de badiner ne fut tel,
L'experience en est plainiere.
Ariere, ariere, ariere, ariere,
Voicy celuy qui passe tout;
Sus, faictes le sault, hault, debout³,
Le demy tour, le souple sault,
Le fait, le defaict, sus, j'ey chault,
J'ey froid; est il pas bien aprié?
En efect, nous aurons le pris
De badinage, somme toute,
Mon varlet.

LE VARLET.

Han! mon maistre?

LE BATELEUR.

Escoute :

Y fault bien se monstrer abille,
Tant qu'on ayt le bruiet⁴ de la ville;
Car cela nous pourra servir
Pour nostre plaisir asouyr,
Entens tu bien?

1. « Le plus étonnant, le plus surprenant, » *Monstre* est ici dans le sens du latin *monstrum*, chose étrange, merveilleuse.

2. « Bavardage, babillage. » Dans la *Farce moralisée des deux hommes et de leurs deux femmes*, le premier mari dit à l'autre :

Je te pry, compère Mathien,
Que tu viengues à mon hostel,
Pour ouyr un peu le fretel
De mes femmes.

3. « Tout d'une pièce et se retournant sur ses pieds. » C'était un des sauts qui avaient le plus surpris Jouviette chez les saltimbanques sarrasins : « Escoué, dit-il, trois merveilleux sauts, car tu leur mettoit une fousille (telle) dessous les piés, et toarnokuit tout en estant debout. »

4. « La faveur, la renommée. »

LE VARLET.

Je vous entens.
Nous ne ferons que pase temps,
Pour resjouyr gens a plaisir.

LE BATELEUR.

Les fiebvres vous puisent saisir,
Mon varlet.

LE VARLET.

Mais c'est pour le maistre.

LE BATELEUR.

Mais un estron pour te repaistre,
Aussy bien junes-tu souvent.

LE VARLET.

Je desjunes souvent de vent,
Mon ventre est plus cler que verriere¹;
Mais si je lache le deriere
D'avanture, l'entendés vous?
Vostre part y sera tousjours².

LE BATELEUR.

Tu me veulx ases souvent bien,
Han! mon varlet, passe, revien.
Or, va querir ma totinete,
Ma tretoute, ma mie Binete;
Et, de bref, lui faiez a scavoir
Qu'on la desire fort avoir;
Car icy nous fault l'employer,
Et nostre scavoir desployer
En efect; nous aurons le bruiet.

LE VARLET.

Le bruiet aurons sans avoir fruit,
Car les dons apetiesent³ forl.

LE BATELEUR.

Or, va.

LE VARLET.

Je seray mon effort
Mieux que varlet qui soyt en ville.

(En chantant.)

1. « Vitre ou vitrail d'église. »

2. On prononçait *tousjours*, ce qui permet la rime avec *souls*.

3. « Diminuent se apetiesent. »

Je suis amoureux d'une fille,
Et sy ne l'ose dire,
La toureloure, la ¹.

Ma metresse, haul

BINETE *entre.*

Qui est la ?

LE VARLET.

Venés.

BINETE.

En quel lieu ?

LE VARLET.

Tant prescher.

Maintenant convient desmarcher,
Tant nous avons troté, marché,
Que nous avons trouvé marché
Pour nostre marchandise vendre.

BINETE.

C'est donc marchandise à despendre ².
Point ne profitons aultrement.
Toutes fois, allons.

LE VARLET.

Vitement.

(*Il chante.*)

Et a les yeux vers et riens ³,
Et le corps fait à l'avenant.
Quant je la voy, mon cœur soupire,
Et sy ne l'ose dyre,
La toureloure, la.

BINETE.

C'est trop chanté, charge cela.

LE VARLET.

Charger ? j'ey encor à diner ⁴ ;
J'aymes beaucoup myeux le trainer,
Aussy bien n'est-ce que bagage.

BINETE.

Au moins fais toy valoir.

LE VARLET.

Je gage

Que je feray des tours sans cesse.

LE BATELEUR.

Que tantot j'auray belle presse,
Variet.

LE VARLET.

Han !

LE BATELEUR.

C'est bruit que de luy.

LE VARLET.

Voici Binete d'Andely,

1. V. plus bas, pour cette chanson, la *Feste de Calicut*, p. 279.
2. « Dépenser. »
3. Les yeux vers, ou bien tirés sur le vert, étaient une beauté. La Fontaine la donne encore à Pallas, dans les *Filles de Minie* :

Tout le reste entouré la déesse sur deux vert.

4. « Je n'ai pas encore dîné, la force me manque. »

Venés, venés a la volée ¹.

LE BATELEUR.

Venés la voir, la desollée,
Approchés tous.

BINETE.

Ah ! mon baron ².

LE VARLET.

Que je soys de vous acollée.

LE BATELEUR.

Venés la voir, la desollée.

LE VARLET.

El est de present afollée,
On le voit à son chaperon ³.

LE BATELEUR.

Venés la voir, la desollée,
Aprochés tous.

BINETE.

Et, mon baron !

LE BATELEUR.

Or, me dictez que chanterou
Se pendant qu'on s'assemblera,
Mon varlet, qui commencera ?

LE VARLET.

Ce sera moy.

BINETE.

Mais moy.

LE BATELEUR.

Mais moy.

LE VARLET.

Maudit soyt-il qui ce sera ?

LE BATELEUR.

Mon varlet, qui commencera ?

LE VARLET.

Ce sera moy ⁴.

BINETE.

Mais moy.

LE BATELEUR.

Mais moy.

LE VARLET.

Sy je vis jusqu'au moys de may,
Je seray maistre.

BINETE.

C'est raison.

1. « Venés la prendre au bond, à la volée. »
2. C'est-à-dire « mon seigneur. »
3. Les femmes en deuil et les veuves portaient le chaperon, bien que ce ne fût pas coiffure de femme. Il en était encore ainsi sous Louis XIV pour les princesses veuves : « Madame la duchesse reçut les compliments sur la mort de monseigneur le Duc, lit-on dans le *Journal de Dargese*, à la date du 9 avril 1710. Elle étoit sur son lit et en chaperon, qui est un habillement des princesses du sang, quand elles recevoient ou octroyoient les compliments sur la mort de leur mari. »
4. Nous avons déjà vu que *moi* se prononçait *mo*. La rime avec *moi* sous la preuve de nouveauté ici.

LE BATELEUR.

Chantons, et otions ce blason ¹.

LE VARLET.

C'est bien dict, metresse, chantons.

BINETE, *en chantant*.

Or, escoustés.

LE BATELEUR, *en chantant*

Or, escoustés.

LE VARLET.

Or, escoutés, sy vous voulés,
Une plaisante chansonnette.

BINETE.

Vos gorges sont trop refoulés ².

LE VARLET.

Sans boyre, la myenne n'est nete.

LES DEUX FEMMES *entrent, en chantant*.Allons a Binete,
Duron, la duresse,
Allons a Binete,
Au Chasteau Gaillard ³.

LE BATELEUR.

Or sus, faites un sault, paillart,
Pour l'amour des dames, hault, sus.LA PREMIERE FEMME *entre*.Ces gens la nous ont aperceutz,
Ils font quelque chose pour nous.

LE BATELEUR.

Aprochés vous, aprochés vous,
Et vous orés choses nouvelles.

LE VARLET.

Venés voir la belle des belles,
Arriere, arriere, faites voye ⁴.

LA DEUXIEME FEMME.

Il faut bien que ceci je voye,

Car a mon plaisir suys subjecte.

LE BATELEUR.

Aprochés, qui veult que je gette?
Hault les mains!

BINETE.

L'on vous veult monstrier

Que n'en secules un rencontrer
Qui tant fist de joyeuseté.

LE BATELEUR.

J'y ai esté, j'y ai esté,
Au grand pays de badinage.

LA PREMIERE FEMME.

A' vous quelque beau personnage
Pour nous ¹? car c'est ce qui nous mayne.

LE VARLET.

Tous nouveaux faitez do la semayne,
Des plus beaux que jamais vous vistes.

LE BATELEUR.

Valet, sa'vous ² bien que vous dietes?
Qui sera maistre de nous deux?
Laiissé moy parler.

LE VARLET.

Je le veulx.

Et Binete la desollée,
Fault-il pas qu'el' ayt sa parlée ³?

BINETE.

Je parlerai.

LA DEUXIEME FEMME.

El' parlera.

Femmes ont il pas leur planete ⁴?

LE VARLET.

S'el'ne parle, el'afolera.

BINETE.

Je parleray.

1. Cette cause de discussion médisante. V. sur Marou, pris dans ce sens, une note des pièces qui précèdent.

2. Vous avez le gosier trop refoulé, trop dans les talons pour chanter.

3. Le château Gaillard était une espèce de petit fortin, bâti en merveilles sur la Seine, avec entrée sur le quai de Neule — aujourd'hui quai Cail — en face de l'endroit où fut percé, en 1611, la rue Guénois. On se sait si quand il avait été construit, ni pourquoi. Lorsqu'en 1668, L. Petit fit son Paris ridicule, c'était déjà un mystère; aussi, apostrophant l'étrange boutique bouge, lui dit-il:

A quoy serv-tu dans ce berceau?
Est-ce d'abry, de colonnade?
Est-ce de phare ou de lanternes,
De quoy, de port ou de réservoir?
Ma fay! si tu n'es qu'un miroir,
Je croy que tu es en vain de rien.

Ce qu'on lit ici prouverait que, faute de mieux, il avait servi de refuge à des bateleurs, qui y donnoient leur spectacle, avec parade sur la petite place qui était devant. C'est la même, car ces sortes de gens reviennent volontiers où ils ont accoutumé la fuzée à venir, c'est la même place qui vit se dresser le théâtre des Nations, nettes de Brécché. V. notice édition de Bouillon, Paris, Lagrange et Co, 1872, in-8°, p. 126. Le château Gaillard disparut au 17^e siècle, ou le remplaça par une arcade, qui englobait l'abbaye du Pont-Neuf, et qui existait encore il y a vingt-cinq ans.

4. Faites place, laissez passer.

1. Nous verrons qu'il s'agit de personnages en pelicans. Les bateleurs se faisoient voir, qu'ils choisissent d'ordinaire parmi les célébrités du moment. Ainsi, l'on sait par les comptes de la ville de Batilbonne, qu'un tableau représentant Jeanne d'Arc y fut monté de cette façon, et que les principaux habitants s'empresserent de l'aller voir. Un d'eux qui, en sa qualité de magistrat municipal, s'était donné ce spectacle aux frais de la ville, écrivit sur le livre de compte: « Item, avons payé pour voir le tableau de la jeune fille qui a combattu en France, 25 deniers. » A Paris, peu de temps après le supplice de Marie Stuart, un tableau, qui le représentait, fut exposé au cloître Saint-Benoît et y attira une telle foule, que le roi, ému de ces troubles, fit défendre cette exposition, par un ordre, dont la copie existe à la Bibliothèque nationale (fonds Béchame, n. 1097). — Ici, ce ne sont pas des personnages de cette importance dont on fait voir les portraits. Le bateleur n'a pour les curieux que des peintures représentant de ses confrères anciens ou nouveaux.

2. Pour « savez-vous ».

3. « Son tour de parole. » C'est ainsi ce que demande la femme dans la *Farce de Joliet*:

Me saulz-vous point accortez?
As moiez que j'aye ma parlie.

4. C'est-à-dire leurs tables, leurs caprices, suivant la plaisanterie sous laquelle elle sont nées. « Or, lit-on dans le roman de *D. Flores de Grece*, étoit ceite Orbatie si vieille qu'elle n'avoit plus de dents, et si n'aymoit oncques elle sy entre, tant estoit née en mal gracieuse plaisanterie. »

LE BATELEUR.
El parlera.
LA PREMIERE FEMME.
Dea, s'el' ne parle, el' vous laira.
LE BATELEUR.
Et la place en sera plus nete.
BINETE.
Je parleray.
LES DEUX FEMMES, ensemble.
El parlera.
LE VARLET.
Femmes ont y pas leur planco ?
LE BATELEUR.
Ouy, quant ilz ont leur haultineto ¹,
Tesmoing mon varlet.
LE VARLET.
Il est vray.
LA PREMIERE FEMME.
N'est pas donc !
LA DEUXIEME FEMME.
Qu'en dira Bineto ?
(Ils chantent.)
Qui a le cœur gay ?
BINETE.
Hault, qui en veult leve le doy.
LE BATELEUR.
A sept cens francs !
BINETE.
Mais a sept h'ans.
LE VARLET.
Nous ne sommes pas à sept blancs,
Sangbieu ! il n'y a croix en France.
LE BATELEUR.
J'aymes autant vendre a créance.
Qui en veult ? je les voys remectre.
LE VARLET.
Encor faut il vendre, mon maistre.
LE BATELEUR.
Vendre, mais trocher ² est le myculx ;
De trocher je seroys joyeux,
Sy de femme estoys myculx pourveu.
Et vous n'avez rien veu, rien veu ?
LA PREMIERE FEMME.
Vous ne nous monstrés que folye ;
Monstrés quelque face joye
Qui ressemble à la creature.
BINETE.
Vous voirés mainte pourtraicure
Des gens de quoy on fait memoire ³.

1. Four « holletie », leur humeur bariolée, enfiee. Nous avons déjà vu souvent ce mot *Asés* qui fut le surnom de Louis X.
2. « Trocher, échanger ».
3. Il faut se rappeler que ce mot se prononçait *mémoro* pour comprendre le rime du vers suivant.

LE VARLET.
Et vous n'avez rien veu encore
Depuis que vous estes ceans ?
Voicy des badins antiens ¹,
Voicy les ceulx du temps jadis,
Qui sont là sus ² en paradis,
Sans souffrir paines et travaux.
Voicy maistre Gilles des Vaulx ³,
Rousignol, Briere, Penget,
Et Cardinot qui fait le guet.
Robin Mercier, Cousin Chalot ⁴,
Pierre Regnault, ce bon falot ⁵,
Qui chants du Vires mettoyt sus ⁶.

LA DEUXIEME FEMME.
Est-il vray ?
LE VARLET.
Ils sont mis là sus,
Ils n'ont fait mal qu'à la boysson.
LE BATELEUR.
Chantres de Dieu sont tous recueps.
LA PREMIERE FEMME.
Est-il vray ?
LE BATELEUR.
Ils sont mys là sus.
LE VARLET.
Myracles en sont aperceus,
Dieu veult qu'on le serve à bon son ⁷.
LES DEUX FEMMES ensemble.
Est-il vray ?
BINETE.
Ils sont mys là sus,
Ils n'ont fait mal qu'à la boysson.

1. On prononçait *antiens*.

2. « Là sus ».

3. C'est-à-dire sans doute « de la confrérie des Vieux » de Rouen, qui fut célébrée aux ^{xv} et ^{xvi} siècles, et dont on a entre autres farces celle des *Vieux* qui fut jouée à une entrée de roi à Rouen. Elle a été publiée, avec celle-ci, dans le recueil de *Le Booc de Liery et François Michel*.

4. Nous ignorons quels sont tous ces anciens joueurs de farces, qui, par cela même qu'ils sont plus innocents, rendent d'autant plus curieuse la pièce qui les concerne.

5. « Ce bon drôle » Il y avait à Rouen, d'où il se pourrait bien que cette farce fut venue à Paris, une confrérie, rivale de celles des *Vieux* et des *Comards*, qui s'appelaient confrérie des *Fallois* ou *Falloiers*. Dans un ballet dansé par le roi, en 1627, le *Sérenus et le Grateux*, se trouve une entrée de *Falloiers* de Rouen et de *Guesprie* d'Orléans.

6. C'est-à-dire « qu'on mettoit bien haut les chants, les *Vieux-de-Vire* ». Ce souvenir, au ^{xv} siècle, des chansons d'Olivier Basselin au ^{xv}, est curieux. Vauquelin de La Fresnaye en a même parlé au 2^e chant de son *Art poétique*, et pour dire, comme ici, qu'on les avait chantées, en exprimant le regret qu'on ne les chantât plus :

Et les beaux *Vieux-de-Vire* et méis chansons belles ;
Mes les guerres, helas ! les ont mises à né,
Et les beaux chevaliers d'Olivier Basselin
N'en font à l'excepz oulé quelques ancelles.

Le Pierre Regnault de notre farce était un de ces « chevaliers d'Olivier Basselin ».

7. « En chantant bien ».

LE BATELEUR.

Je vous dis que Robin Moyson
De nouveau nous l'a revellé,
En attendant, notez celle,
Pour chanter en leur parc d'honneur¹ ;
Un surnommé le pardonneur²,
Un toupinet³ ou un coquin,
Ou un grenier aymant le vin⁴ ;
Pour devant Dieu les secourir.

LE VARLET.

Je ne veux point encor mourir,
Car je m'ayme trop myeux icy.

LE BATELEUR.

Voey les vivans, voy les cy.
Maintenant je les vous présente,
Voyés.

LA PREMIERE FEMME.

Point n'en veulx estre exempt,
Que n'en aye tout mon plaisir.

LA DEUXIEME FEMME.

Venlés nous les mylleurs choisir,
Afin quo nous les achatons.

LE VARLET.

Je les voys choisir a tâtons,
Jusques au fond de la banete⁵.

LA PREMIERE FEMME.

Dites-vous ?

LE BATELEUR.

Parler à Binete.
De tout el' vous fera marché.

BINETE.

Nous aurons tantot tout cherché
Sans vendre, je n'y entens rien.

LE BATELEUR.

A combien, dames, a combien ?
A un liard ! qui en voudra,
Maintenant, dames, on voyra.

LA DEUXIEME FEMME.

Point n'en voulons.

LE BATELEUR.

Rien n'y entens.

1. « Bon gré malgré, veuillez (selle) ou ne veuillez pas (selle),
priez-vous pour ehanter en leur parc d'honneur ? »

2. « Le marchand de reliques et de pardons. » C'étaient d'assez
bons dévots, mangeant et buvant bien ; ainsi figurent-ils, au com-
mencement des *Reynes françaises*, pour leurs ripailles dans les cam-
pagnes :

Venez-y tant, bons pardonners,
Qui savez faire les honneurs,
Aux villages, de bons pasteurs.

3. Le *Ample* était un hochon de laverie. Le *toupinet* doit être
la même chose.

4. Ce Grenier doit être encore un de ces illustres de l'ancienne
lère, qu'on ne connaît plus aujourd'hui. Le batelier épiloque
sur son nom et sur son goût : vin et grenier ne vont en effet guère
ensemble.

5. Sorte de maille d'acier, où les bateliers entassaient toutes les
choses de leur spectacle, costumes, accessoires, etc. Du temps de
Bélère, il en était encore ainsi. On voit par son inventaire, qu'on
peut M. Soulié, tous ses costumes soigneusement empaquetés
dans des bannettes d'osier.

Vous ne voulés que passetemps,
Pour rire en chambres et jardins.

LE VARLET.

Voey les nouveantz badins
Qui vont dancier le trihory¹ ;
Voey ce badin de Foury,
Et le badin de Saint Gervais,
Les voulés vous ?

LA PREMIERE FEMME.

Que je les voyé.
Replyés, tout me semble vilé.

LE BATELEUR.

Bien, le badin de Soteville²,
Ou le celuy de Martainville,
Les voulés vous ?

LA DEUXIEME FEMME.

Eh ! c'est Pierrot.

LE VARLET.

Oui, c'est lui-même, mon frerot,
Aussy Boursier et Vinconot,
Saint Fesin, ce mengeur de rost.

BINETE.

Voey plusieurs petis badins
Qui vous avalent ces bons vins,
Seront ils de la retenue ?

LA PREMIERE FEMME.

Son badinage dymnué,
Pour tout vray ; mais ses compaignons
On ne prise pas deux ongnons,
Car ils ne font que fringoter,
Ils ne nous seroyent qu'à foler.

LE VARLET.

Vous ne voulés rien acheler ;
Vous estes assés curieuses
De voir inventions joyceuses.
Mais quant vient à faire payement,
Rien ne voulés tirer, vrayment,
Ainsy Dieu vous face, mesdames.

LA DEUXIEME FEMME.

De vous ne povons avoir blasmes ;
Nous mesmes voulons qu'on nous donne

LE BATELEUR.

Ainsy, honneur vous abandonne.
Vous voulés avoir vos plaisirs,
Accomplisemens de desirs,
Nous entendons bien vos façons.

LE VARLET.

Sy vient un rompeur de chanson,

1. Sorte de danse bretonne qui se dançoit aux châteaux, avec
accord d'instrumens. Elle étoit en grande vogue, surtout en Bre-
tagne même : « la danse du Trihory, ill-en dans les *Contes d'Eu-
f-apel*, est trois fois plus magnifique et gaillardie que nulle
autre. »

2. Nous retrouvons celui-ci dans un ballet bouffon du temps de
Louis XIII, dont un distiq. que Lestoile a fait écrit les vers. En voici
le titre : *Moisire Gallothias, pour le grand bal de la donzestre
de Billebarst, et de son faufon de Sotteville, dansé par le Roy,
un mois de fevrier 1626, la som dit + N. de Sotteville, + de
Georges Dandis, vient de là.*

Un fleureteur, un babillart,
Faisant de l'amoureux raillart,
Qui vienne saisir le costé,
Y sera plustost escouté
C'une plaisante chansonnete.

LA PREMIERE FEMME.

Dictes vous ?

LE VARLET.

Parlés a Binete.

LA PREMIERE FEMME.

Sy d'aventure on nous gauldit¹,
Ou nostre mary nous maudit,
Ou prendron nous nostre recours ?
Qui nous veuille donner secours ?
Synon d'ouyr quelque sornete.

LE BATELEUR.

Dictes vous ? Parlés a Binete,
Qui se tient au Chasteau Gaillart.

LA DEUXIEME FEMME.

Sy nostre mari est vieillart,
Qui ne fait rien que rioter²,
Ou irons nous pour gogueter ?

LE BATELEUR.

Binete vous en rendra compte.

LA PREMIERE FEMME.

De nous ne faites pas grand compte ;
Mais bien on s'en raporte a vous.

LE VARLET.

Aussy vous faites, vous, de nous.

1. « On se réjouit avec nous. »
2. « Querreller, disputer. »

Une personne de valleur
N'apole un chantre, batelleur
Ne farceur ; mais a bien choisir,
Gens de cœur plains de tout plaisir,
De vos dons riens ne comprenons ;
Mais nostre plaisir nous prenons
De chans¹, pour estre esbanoyés²,
Sans jamais estre desvoyés.

BINETE.

De Dieu point ne vous défiés,
De lui serés glorifiés ;
Sy on donne poy³ c'est tout un.
Riés, chantés et sollés⁴,
Joux et esbas signifiés,
De jour, de nuict, quant il fait brun.
Subjectz ne soyés au commun,
Vestre plaisir nous asouvyt ;
Qui plus vit de monde, plus vit.

LE BATELEUR.

Récreons nous, chantons subit.

LE VARLET.

Hardiment faisons nous valloir,
Souley d'argent n'est que labit⁵.
De petit dou ne peut chaloir,
Chantons et faisons debvoir.

1. « Nous prenons plaisir à chanter. »

2. « Pour être réjoui, prendre nos ébats. » Le mot se trouve dans *Marot* au livre II de sa traduction des *Métamorphoses* :

Et *Ménager*, qui va d'emboument
Dehors son eue et li surmontant.

3. « Si on donne peu. »

4. On voit que le mot n'est pas nouveau. On disait aussi *sollifier*.

5. « Affaire fugitive, chose labile. »

FIN DU BATELEUR.

FARCE DE TOUT, RIEN ET CHASCUN

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Cette farce a cela de singulier, d'unique peut-être, qu'on en connaît deux versions tout à fait différentes, deux textes absolument dissemblables, bien que sur le même sujet.

La forme varie du tout au tout, le fond est pareil.

De ces deux pièces qui sont sœurs, et non jumelles, et qui même ne se ressemblent pas, la plus récemment retrouvée, mais, à n'en pas douter, la plus ancienne, est celle que nous donnons ici.

Elle est la 56^e du *Recueil de Londres*, où elle occupe seulement 8 pages de 28 lignes, et elle a été reproduite au tome III, p. 199, de l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque elzévirienne.

Avant de la connaître, on avait celle dont par le style elle est certainement l'aînée, et qui nous était arrivée vingt-cinq ans auparavant. Ce n'est en effet qu'en 1851 qu'elle nous fut révélée, avec tout le *Recueil de Londres*, par l'*Ancien Théâtre*, tandis que dès 1829 nous avions connu l'autre.

On devait celle-ci à un amateur de Besançon, M. Guillaume. D'après le manuscrit qu'il en possédait, il avait envoyé une copie à son confrère de la *Société des Biblio-*

philes, M. Menmerqué, dont le premier soin avait été de la publier — mais à très-petit nombre — dans le tome IV des *Mélanges de la Société*.

Dès le titre, on voit qu'elle diffère de celle qui vient plus tard. Voici celui qu'elle porte : *Farce joyeuse et récréative à trois personnages, assavoir Tout, Chascun et Rien*. Comparez avec celui de l'autre, vous verrez qu'il n'est pas le même. Ce n'est qu'une variante, mais réelle, et qui, commencée au titre, se continue par toutes sortes de nuances jusqu'à la fin. Nous ne les détaillerons pas. Il suffit d'avoir dit qu'elles existent, en signalant, comme nous l'avons fait, la singularité de ces dissemblances sur un thème semblable.

Ce thème, il est temps d'en parler, n'a rien que de fort simple. Tout et Rien se disputent Chascun. Pour celui-ci le choix n'est pas difficile : c'est à Tout qu'il court, en se moquant de Rien. Malheureusement, sur un coup de dé, où Rien a tenu le cornet, la chance tourne, et Tout et Chascun reviennent à Rien.

Il n'en est pas plus fier. C'est, il le sait, la loi commune. Quel qu'en fasse, il n'est pas de chose qui ne lui retourne.

FARCE NOUVELLE

TRÈS BONNE, MORALLE ET FORT JOYEUSE

À trois personnages, c'est assavoir :

TOUT,
RIEN,

ET CHASCUN.

TOUT commence.

Il est bien heureux qui a Tout,
Car il a le vent à son gré.
En comptant par un chascun bout,
Il est bien heureux qui a Tout;
Pris il est en Tout, par Tout;
C'est un serviteur bien de het¹;

1. — A souhait. — C'est une expression qui se conserve jusqu'au jour d'ici. Saint-Amant dit encore :

Pourra qu'à l'ombre des chapans,
Je me troye tout et de tout.

Il est bien heureux qui a Tout,
Car il a le vent à son het¹.
Tout je suis, nulluy ne me het;
Chascun se veut de moy fournir;
Car je puis le pauvre garnir,
Lyesse tenir,

1. — A son gré, à son plaisir. — L'expression précédente en est venue.

Il le faisait de très-bon fait,

lit-on dans la farce de la *Confession de Margot*.

Tous biens maintenir
En prospérité;
Argent retenir,
Les gens contenir
En félicité,
Sans estre odieux.

Les gens fréquente en grande quantité.
Qui a Tout se trouve joyeux.
Point ne suis melencolieux¹
Maint entretenir par mon bien.

RIEN, *en chantant.*

Il est bien aysé qui n'a guiere,
Encor plus aisé qui n'a rien.
Qui n'a rien ne se souleie²,
Il n'a point peur de perdre Rien.
Mais qu'il soit joyeux
En temps et en lieux,
Il est trop heureux.

TOUT.

Quoy parlez-vous? Quoy, vertu bien,
Jasez-vous en ce pas?

RIEN.

Ha! je ne vous avoisois pas.
Nadies, nadies³, dominus Totus⁴,
Avez-vous mestier d'un potus⁵?
Voiez la bouteille pour boire.

TOUT.

Qu'esse cy? Vous perdez memoire
Qu'icy de moy vous parlez.
Par bien, si de rien vous gabez⁶,
Je vous mestray en grant esmoy.

RIEN.

Dyablet quoy, vous parlez de moy?⁷
Vous m'avez nommé dessus tous.

TOUT.

Or me dites, qui estes-vous,
Qui respondes si fierement?

RIEN.

Je suis moy mesme, seurement.
Voire dea, me cognoissez-vous?

TOUT.

Or bien, comment vous nommez-vous?
Dites votre nom sans celer,
Affin que vous puisse appeller,
Sans chercher de çà ni de là.

RIEN.

Or, regardez qu'il y a là.

TOUT.

Par mon ame, il n'y a rien.

RIEN.

Dea, vous me cognoissez bien:
Par mon ame, je suis joyeux.

TOUT.

Le diable te creve les yeux,
Rien maudit, mon faux adversaire!
Mais, dis-moy, que viens-tu cy faire
En ce lieu, veu que tu acès
Que je suis Tout, qui par axes¹.

RIEN.

Vous este Tout et je suis Rien,
Qui ey me suis venu deduyre².
Partant, si je ne puis vous nuire,
Toutesfois veulx-je profiter.

TOUT.

Mais qu'esse qui puisse inciter
Le cucur des gens à te vouloir?

RIEN.

Si ay vrayement; j'ay du pouvoir;
Car par cy, par là, fais ma course,
Et tel regarde dans sa bource
Qui Rien ne trouve bien souvent.

TOUT.

Tu ne es forgé que de vent,
Tout ton fait n'a aucune loy.

RIEN.

Si viendront tous les gens à moy
Et par moy seront depourveus;
Plusieurs au monde sont venus
Qui voudroient que fusse à faire.

TOUT.

Toy! Jesus, que scaurois-tu faire?
Mon ame, tu es trop infame.

RIEN.

Souvent je fais battre les femmes
Jusques à s'arracher les yeux,
Prendre à l'un l'autre les cheveux,
Crier, hurler, ne sçay combien.
Toutesfois on dit: Qu'esse? — Rien.
Voilà que j'ay en ma puissance.

TOUT.

C'est moy qui ay la jouyssance
De tous biens et beaux presens.

RIEN.

Et moy qui ay la cognoissance
Sur le guernier des pauvres gens.

TOUT.

Point ne cherche les indigens;
Mais les maisons des gros seigneurs;
Et cherche bons enseignemens
A tromper, j'y ay bonne espace.

1. Il nous a été impossible de trouver ce que cela veut dire.
2. « Prendre de doluit, de l'ameusement. » Harot a dit, avec le même sens :

Tout plus avant cette lettre l'écrit,
Et aise grand tout plus de drachins.

1. « Je ne suis point en peine de... »
2. « Ne prend rien souci. » Le verbe se associer se prenait alors dans le sens absolu : « Aussi, lit-on dans le XI^e des Archaïsmes : N'est-il pas encore en âge de soy chagriner : et il y en avait encore bien d'autres qui se souçoient pour lay. »
3. Abréviation pour bonz dies (bonjour).
4. « Mérite Tout. »
5. « Avez-vous besoin (mestier) de boisson (potus)? »
6. « Vous vous moquez. »
7. En disant : « Si de rien vous gabez. » Tout en effet a parlé de lui, Rien.

RIEN.

Vertu bieu, tu tiens trop de place,
Autant derrière que devant,
Et si ne viens pas trop souvent
De paour de perdre ton alaine.

TOUT.

Souvent je fais la bource plaine,
Resjouysans les langoureux.

RIEN.

Voire, mais tu rens trop paoureux,
Et qui t'a connu negligent;
Car tu portes or et argent
Par les lieux où passeras,
Et moy, pauvre, tu me craindras.
Car s'il ne vient un seul recors¹
Tantost te diras estre mort,
Tremblant comme plume en balasse²;
Toutesfoys qu'esse? Rien, qui passe,
Duquel on fait si peu de compte.

TOUT.

J'entretiens princee, due, conte,
Leur baillant chemin et addresso.

RIEN.

Et puis après, se tu les laisse,
A moy, seigneur, gentement,
Plus que du pas³ et vistement;
Sont bien ayses trouver ma porte.

TOUT.

Les despourvez je reconforte,
Après qu'ilz ont bien travaillé.

RIEN.

Combien de fois suis-je baillé
Aux pauvres pour l'honneur de Dieu!
Puis si l'on a perdu au jeu,
Je suis le dernier reconfort.

TOUT.

Bran, bran! ton parler est trop fort.
Tout fait-on par Tout au commun.
Adieu, je m'en vois veoir Chascun,
Lequel m'a mandé pour service.
Je ne luy faudray que je puisse,
Mais l'entretiendray en son estre⁴.

RIEN.

Chascun, Jesus! hé! c'est mon maistre;
Plus souvent m'a qu'il ne t'a pas.
Comment dea, te moques-tu pas?
Que seras-tu en son cendroit?
Je ne sçay pas s'il me voudroit
Mescognoistre pour le present;
Mais sus luy⁵ suis-je bien souvent

Et quasi plus que tous les jours.

TOUT.

Tu me comptes terribles tours
Qui me font grandment esbahir.
Si m'a-t-il envoyé querir
Et me souhaite.

RIEN.

Je le croy.

TOUT.

Par mon ame, je m'y en voys,
Affin que son vouloir soit fait,
Car sans moy yroit mal son fait;
Maintes foys je l'ay apperceu.

RIEN.

Tu seras bien plus tost receu
Que moy, car as robbe meilleur;
On ne prendra nul colibet⁶.

TOUT.

On fera ton senglant⁷ gibet
Qui te puisse rompre le col.

RIEN.

Pax vobis, je ne suis pas fol;
J'entens vostre benediction.

TOUT.

Je m'en voys sans ditation
Veoir Chascun; je n'y faudray pas.

RIEN.

Et je te suivray pas à pas,
Pour veoir s'il me recognoistra.

CHASCUN commence.

Quand esse que le temps naistra
Que Tout me viendra entre mains?
J'espère que mon fait⁸ naistra
Tel que j'auray de bons moyens.
Tout me fault, mais, comme j'entens,
Le chercheray là et icy;
Qui a Tout de Rien n'a souey.

TOUT.

Et, par mon ame, me voicy,
Lequel avez tant désiré.

CHASCUN.

Vous soyez le bien arrivé,

que les gens de la campagne lui ont offert, dans la Farce des femmes :

PREMIÈRE.

Je m'en voyz aller ma querre,
Passez le temps en sa querre.

1. - Sur propos de fantaisie. « L'Étymologie » quod libet », ce qu'on veut, ce qui plaît, était maintes fois dans le sens même du mot. « Il n'est, dit Jansville, il n'est si bon livre après manger comme quolibet, c'est-à-dire ou chaque dieu ce qu'il veut. »

2. Nous avons déjà vu le mot « senglant » ainsi employé : par la sangliante étreinte, etc.

3. N'est à lui le sens de être, avoir, comme dans cette phrase de Commines (liv. III, ch. 11) : « Le roy estoit trop puissant et avoit son fait bien accoustumé, » et cette autre de Molière dans l'Amour (act. I, sc. 17) : « Bienheureux celui qui a tout son fait bien placé. »

1. Pour « recours, secours ».
2. « Qui balotte, qui danse. »
3. C'est-à-dire « allant plus vite que le pas. »
4. « En son logis (sûreté). » Ce mot que nous avons déjà vu venir du latin *stratum*. Il se retrouve dans l'expression « les sûtes d'une maison. »
5. Pour « ches lui ». Nous trouvons « ses » avec le même sens,

Tout mon amy et le tout vostre,
Car très grant joye m'est venus;
Long temps a que vous desiroyz.

TOUT.

Vous avez Tout à vostre choix;
Puisque ainsi vous estes heureux,
Doresnavant soyez joyeux;
De luy ne scauriez avoir faulte.

CHASCUN.

De grant joye le cueur me saulte;
Bien heureux suis-je par ce boult.
Mais que me fault-il quand j'ay Tout,
Lequel m'estoit fort nécessaire?

RIEN.

Monsieur, si vous avez affaire
De Rien, le voicy en presence,
Qui fait bien tenir contenance,
Quant il voit que on le reclame.

CHASCUN.

Qui estes-vous?

RIEN.

Rien, sur mon ame.

CHASCUN.

De quoy me servirez-vous bien?

RIEN.

Monsieur, je serviray de Rien.
Adviser-vous; me voulez-vous?

CHASCUN.

Mais, dietes, à quoy valez-vous?

RIEN.

A Rien.

CHASCUN.

A Rien! quel bon varlet!
Vous estes un peu sotellét.
Aller ailleurs chercher un maistre.

RIEN.

Adviser; me voulez-vous mettre
En quelque lieu de la maison?

CHASCUN.

Aller ailleurs querir raison;
Puisque j'ay Tout entre mes mains,
De Rien n'ay cure; Tout est mien¹;
Bien de vous me scaurois passer.

TOUT.

Ha, maistre Rien, allez chercher
Ailleurs party; on le vous dit;
Car vous perdez vostre crédit;
Où Tout est. Vuidez de ce pas.

RIEN.

Et donc ne me voulez-vous pas?

CHASCUN.

Nenny, nenny, vuidez la place;
Où Tout est, vous perdez espace

1. « Rien, à moi. »

A frequenter; à coup vuydez¹.

RIEN.

Par bieu, vous me appellerez
Que du faiet n'y penserez point.

TOUT.

Ho, qu'il a bien failly son point.
Mon ame, il s'est bien absenté².
Quo luy avez-vous présenté,
Pour qu'il partist?

CHASCUN.

Mon ame, Rien.

RIEN.

Et, par ma foy, je scavois bien
Que de moy il vous souviendrait.
Pourquoy me huechez³ orendroit⁴?
Que vous fault-il?

CHASCUN.

Quoy, un badin.

Serions icy jusqu'à demain.
Sortez tost, avancez le pas.

RIEN.

Je vous en feray repentir.
Par bieu, et je feray Tout taire.

CHASCUN.

Vicux loudier⁵, que scaurois-tu faire?
Tout ton fait ne gist qu'en malheur.

RIEN.

Quelque jour vous feray frayer.
Ainsi sera; notez-le bien.

TOUT.

Bien fol est qui a paour de Rien,
Car trop peu est malicieux.

CHASCUN.

Helas, suis-je pas bien heureux
D'avoir Tout devant ma puissance?
Plus grosse n'est resjouissance;
Souey n'ay de chose du monde.

TOUT.

Bien heureux est-il en ce monde
Qui a Tout; nul bien ne luy fault.

CHASCUN.

Celuy suis-je.

RIEN.

Bou, bou, bou.

CHASCUN.

A, Nostre Dame, qu'esse là?

1. « Partez, videz la place tout de suite (à coup). »

2. « Éloigné à propos. » Le mot *absenter* se v. ditait alors qu'a-vec ce sens, comme dans ce passage du *Prat'ique* du Sr. IV de Rabelais : « Il s'estoyt absenté (éloigné) de toutes compaignies et vint en son prié. »

3. « M'appellez-vous ? »

4. « Ici, maintenant. » V. sur ce mot une note de la *Moralié* du nouveau *Riche*.5. « Vieille patibasse. » V. sur ce mot une note de l'*Observation des femmes*, p. 177.

Jesus, c'est quelque deffortune ¹.

TOUT.

Oueques ne fut telle fortune
Troublé. Jesus, que peult-ce estre?

RIEN.

Or tenez, suis-je pas bon maistre
De les avoir espoventez
Pour faire bou? Or vous ventez
De dire que ne me craignez pas.
Avez-vous veu?

CHASCUN.

Je ne sçay pas
Que ce villain vieulx assoty
Si souvent cherche par icy,
Tousjours portant quelque risée.

TOUT.

Allez en malle destinée,
Villain, prince des estourdis.

RIEN.

Ha, villain l or bref je vous dis,
Puis que avez autre que moy,
Qu'en la fin vous viendrez à moy
Aussi droit que compas de lune ²;
Car un jour la malle fortune
Tombera sur Tout et Chascun;
Puis s'en viendront tout à descun ³
A moi; ainsi est ordonné.

CHASCUN.

Va t'en; tu es trop sermonné;
Va t'en tost, tu feras que sage ⁴.
Est-il au monde tel passage ⁵
Qu'avoir Tout en gouvernement?

TOUT.

Chascun est en avancement
Quand il a Tout entre les mains.

CHASCUN.

Mais que dira-on par lieux mains ⁶?
Chascun a Tout comme je sume ⁷;
Mais qu'il n'ait la malle fortune,
Tout il tient, il est remonté.

TOUT.

Vostre honneur sera remonté
Autant que l'on en sçaueroit dire;
Mais que la roue ne vous vire,
Jamais n'eustes si grant honneur.

1. Très-joli mot, qu'*informé* ne remplace pas. Il nous donnait la notion du malheur après la fortune, de la détérioration après la prospérité. Il s'employait rarement. Il est toutefois dans Colgrave, ainsi que *deffortune*, dont Rabelais s'est servi.

2. « Aussi juste que si c'était mesuré avec un compas d'astrologue. »

3. « En descendant. » Ce mot *descun*, dont nous ne connaissons pas d'autre exemple, doit venir, comme *descosse* (*dérentic*), du latin *descensio*.

4. « Tu ne seras que raisonnable. » Nous avons vu la même expression dans la farce de *Curier*.

5. « Cette vie meilleure à passer. »

6. « En maints endroits. »

7. Sans doute pour « comme je pense, je présume. »

RIEN jecte le sort de fortune.

Notre Dame, voicy malheur.
Jesu! adieu, Tout, nostro maistre.

TOUT.

Dictes-moy que ce peult estre.
Dea, Monsieur, vous demande?

CHASCUN.

Mort d'une!

Ma foy, c'est la malle fortune.
Voici grosse subtilité.

TOUT.

Je me sens tout debilité
De mon sens, jo le cognois bien.

CHASCUN.

Helas, aller me fault à Rien.
Voicy grosse desconvenance,
Malle fortune à grand meschance
Dessus moy tient son maintien.

TOUT.

Tout et Chascun s'en vont à Rien,
La fin le dit sans faulte aucune.
Car sommes subjez à Fortune
Qui nous rend despourveuz de sens.

CHASCUN.

Ha, par mon ame, je me sens
Mal ordonné. Or sus, allons.

TOUT.

Je voys premier, et avançons;
Allons à Rien pour Mieulx trouver.

CHASCUN.

Monseigneur, vous venons louer,
Faire hommage et reverence.

RIEN.

Vertu bieu, la grand contenance!
Esse pas vous, messieurs les braves?
Je vous tiendray comme esclaves,
Et vous me voulez dejecter.
Dea, vous me venez visiter.
Vrayement, jo vous l'avoyz bien dit.

TOUT.

Nous y venons, sans contredit,
Vous saluer à voix commune.

CHASCUN.

Puis que Sort et malle Fortune
Le veulent, nous vous servirons.

RIEN.

Par le sang bieu, nous le voulons.
Je vous retiens de ma cuisine,
Mais que teniez bonne mine.
Or ça, messieurs, voyez-vous bien
Que Tout et Chascun vont à Rien
En la fin; ainsi est ordonné,
Que tel cuide au monde estre né
Pour abonder où est Tout et Bien,
Et en la fin tout vient à Rien.
Voylà que c'est de nostre vie.
Prenez en gré, je vous supplie.

MORALLITÉ DE SCIENCE ET ANERYE

(XVII^e SIÈCLE — Règne de François I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Nous revenons, avec cette *Morallité*, aux choses vives du théâtre, à ce qu'il eut de plus nettement agressif, à ses franchises les plus crues et les plus énergiques.

L'Église est encore ce qu'il attaque, non plus dans les orreurs de son pontife, mais dans ses propres abus, dans tout ce qu'elle avait de complaisance, de facilités vénales pour les ignorants qui la perdaient, et de dédain pour les gens de savoir qui auraient pu la sauver.

L'hérésie est menaçante, terrible, la Réforme se éclate. Ce qu'on dit de la « Bible en français » prouve que Luther a parlé, et que ses doctrines gagnent du proche en proche. Qui donc cependant a voix au chapitre ? Qui des deux, Science ou Anerie, arrive aux dignités, et obtient les bénéfices ? Anerie toute seule.

Le Badin, son clerc, en tire par quelque singerie tout ce qu'il veut, et on le voit se promener l'aumusse sur le bras, presque la mitre en tête, tandis que Science et son clerc demandent en vain, et se mordent.

Sous ses allures de farce, cette *Morallité* est navrante,

parce qu'on la sent vraie, et qu'en remontant vers l'époque, dont elle marque les abus et les fautes, on se rappelle tout ce que ces fautes et ces abus devaient amener de malheurs.

C'est une des plus remarquables pièces du Rucueil La Vallière, où elle est la quarante-neuvième.

Gélin, repassant tout ce répertoire dans l'édition de MM. Michol et Le Rieux de Lincy, ne le laissa point passer sans y prendre garde.

Il y trouve des mots que le XVII^e siècle, aux moments les plus vifs de la révolte qui devait si vite tourner en révelution, n'aurait pas faits plus scélérés : « Dans *Science et Anerie*, dit-il, Science demande : « Que vendez-vous ? » Anerie répond : « Des bénéfices ; » le moi, ajoute-t-il, est vil ! Desumarchais n'eût pas trouvé mieux. Le reste est à l'avenant... La pièce entière est résumée dans le mot de Montaigne : *Tout vice vient de besties.* »

L. Gélin, *Pathelin*, introduction, la vieille *Comédie*.

SCIENCE ET ANERYE

MORALLITÉ A IV PERSONNAGES

C'est à savoir :

SCIENCE,
SON CLERQ.

ANERYE,
SON CLERQ qui est BADIN.

SCIENCE commence.

Tant de fins tours, tant de finesses,
Tant de maux, et tant de rudesses,
Pertes, excès, calamités,
Les uns eslevés en richesse,
Nobles délaissant leur noblesse,
Faisant tort aux communités,¹
Tant de nos mys en dignités,
Tant de gens plains d'iniquités,

1. Aux affaires de « commun peuple ». Cotgrave donne communité avec ce sens, et on lit dans la traduction de l'*Éthique* par Nic. Oresme (liv. VIII, ch. 22) : « Politiques est art de gouverner royaumes et cités, et toutes communites. »

Et tant de gens sans conscience,
Tant de pompes et vanités,
Et toutes ces enormités,
On faict sans moy qui suys Science.
J'ey veu que j'estoys florissante,
Aux cœurs des princes reloysante ;
Qu'on prisoyt mes faictz et mes dis ;
Mais maintenant suys impotent,
Mesme l'eglise myliante¹

1. On voit que c'est l'Église et ses combats sur terre, tandis que l'autre, celle des Saints et des Riches-hommes, est l'Église triomphante. Cette expression, qu'on aurait pu croire plus moderne, est aussi au chap. 22 des *Contes d'Entrée* : « Ce qui se fait eue en ceste église visible et millitaire. »



THE MUSE



H. Alphonse

H. Alphonse

AMÉRYE

Je vis sans soing et sans souley
Malgre vous, Science, madame.



Ne tient compte de mes edis.
Asnes mytrés, sos estourdis
Ont mes serviteurs interdés ;
Forcé m'est prendre en pacience,
Sans mes raisons et contredis,
Car vilains¹ par moyens maudis
On fait sans moy qui suys Science.
Les philozophes ancieus
Montroyent aux princes les moyens
A bien leurs subjectz gouverner ;
Mais un tas de praticiens²
Pires que les magiciens,
Veulent aujourduy gouverner,
Tirer à soy et rapiner
Et quelque fraulde machiner
Sans avoir congé ne licence,
Prendre l'aultroy, et larcynner³ ;
Telz finesses deternyer,
On fait sans moy qui suys Science,
Seigneurs, imaginés comment
Gens vivent vertueusement,
Pourveu que je soyes en presence
Jugés et sans sçavoir comment,
Telz finesses certainement
On fait sans moi qui suys Science.

LE CLERQ DE SCIENCE *entre*.

Il me fault faire diligence,
Car il est temps, et grand saison
De me pourvoir.

SCIENCE.

C'est negligence
De croupir aures du tyson,
Et dictes pour vostre raison.

LE CLERQ DE SCIENCE.

J'apete⁴ science aquerir.

SCIENCE.

C'est bien parlé, mais pour poison
Se nomme a qui la va querir⁵.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Il ne fault point si loing courir,
Science n'est pas esgarée.

SCIENCE.

On m'a cuydé faire mourir,
J'ey esté quas séparée
De mon lieu.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Vostre los et fame⁶
Est il mys au bas ?

SCIENCE.

C'en est fait.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Par Dieu, pour vous c'est un ord¹ blasme ;
Qui peult avoir fait ce forfait ?

SCIENCE.

Gens despourvez de bonefait²,
Qui de moy ne font pas grand compte.

LE CLERQ DE SCIENCE.

L'homme ne peult estre refaict³,
Sy n'a science en fin de compte.

SCIENCE.

Par science l'homme hault monte.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Je le montys le temps passé,
Mais maintenant on le desmonte ;
Tout est autrement compensé⁴.

LE CLERQ D'ANERYE *en Bodin, entre*.

Nadies, nadies⁵.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Dieu gard, Clerice⁶ !

LE BADIN.

Afin que je vous advertise,
Clerice suis je voyrement,
A vostre bon commandement.
Je sçay mon françoys et latin :
Vultis, vobis, seros, et in,
Voyela tout mon latin par cœur.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Méchant, sauroys tu faire honneur
A ceste dame d'excellence ?

LE BADIN.

Et qui est-elle ?

LE CLERQ DE SCIENCE.

C'est Sciencç,
Combien qu'elle soyt mal en point.

LE BADIN.

Bran, bran, je ne la congnoys point ;
Je n'ay point de science envye,
Je ne la vis onq en ma vye.
J'en sçay asés pour mon user ;
Je ne me veulx point amuser

1. « Sale, immonde. »

2. « Actives, dessein. » Molière a donné la même acception à ce mot : « Ce qui me convie, dit-il (liv. III, ch. xcv) à un effect et esloigné de ma nature. »

3. « Reformé, rendu meilleur. »

4. Pour « compassé, arrangé, disposé. »

5. Pour *bons dies, bonjour*. Nous avons déjà vu cette abréviation dans la pièce précédente. Le mot ne ditait souvent tout entier, Et, lit-on dans la *Farce du badin qui se loue* :

Et il sera desqueux voy mes
C's bonadies de ma personne.

Le mot est encore dans Régnier.

6. Vocatif de clercs (clerc).

1. Sous-entendu « sont élevés. »

2. « Gens de loi, hommes de justice. » V. sur ce mot la *Farce de maître Moin*.

3. « Prendre le bien d'autrui, et faire larcin. »

4. « J'ai appetit, je désire. »

5. « Mais maintenant elle semble n'être que poison pour qui la chercher. »

6. Votre louange (*laus*) et recommandé (*fama*). »

Aveques elle, car gens seiens¹
Sont pour le jourdy mendiens.
Jo voys chercher alicurs pasture.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Et où vas tu ?

LE BADIN.

A l'avanture ;
Peult estre que seray pourveu
Piusost e'un grand clerq, dea, pour voir,
Que j'ey d'aucune la grace.

ANERYE entre,

Pour bien jouer de passe passe²,
C'est moy, c'est moy, j'en suys ouvriere ;
J'en prens, j'en donne, j'en amasse,
J'en ay une grande myuiere³.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui est ceste grande loudiere⁴ ?

LE BADIN.

N'en dietes mal, je vous en pry.

LE CLERQ DE SCIENCE.

La congroyz tu ?

LE BADIN.

Elle est ma mye.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui est elle ?

LE BADIN.

C'est Anerye.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Anerye ! Vierge Marye !
Elle taille nos manteaux courts⁵.

SCIENCE.

Mon amy, je te certifye
Qu'Anerye se tient aux cours⁶.

ANERYE.

Je voys, je viens, je suys, je cours,
J'ay grande domination ;
A mes serviteurs faictz secours
Et leur donne provision.

1. « Savants (sçients). » Le sermoaneur du *Sermon des fous* se sert de ce mot :

En folz maistre deves tout,
Comme chaires, menions,
Vocentiers ne sont pas scians.

2. « Escamoter, tromper. » La Fontaine dans le conte du *Qui-proquo* appelle l'Amour :

L'aveugle seint, *jour de passe-passe*.

3. C'était alors l'unique forme du mot mine. Dans le *Roman de la Rose*, v. 16324, on lit à propos des sottises :

Car tost (vous) par divers manieres
Dedans les herentes mineires
De soubs et de vif argent saissent.

4. « Cette grande peillasse. » V. une des pièces précédentes.

5. « C'est elle qui fait que nous sommes si courts vêtus. »

6. « Aux cours de justice, et autres. »

LE CLERQ DE SCIENCE.

C'est une grande irision¹
De voir Anerye eslevée.

SCIENCE.

C'est une malediction,
C'est par elle que suys grevée².
Elle est maintenant sy privée³
De ceulz qui ont gouvernement,
Elle a tant fait que suys privée
De tous mes droietz.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Dietes comment ?

SCIENCE.

Elle estudye incessamment
A faire inventions nouvelles.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Nous congnoissons certainement
Qu'Anerye veult voler sans ailes.

SCIENCE.

Et qu'elle a fait des plays mortelles
Jadis dedens noble cité.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Anerye, benedicite !
Qu'elle cause au pays de maux !

SCIENCE.

Tant avons eu d'aversité,
Depuis qu'elle a fait ses grans saulx.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Nous voyons par mons et par vaulx
Courir une estrange saison.

LE BADIN.

Pourveu seray, sy je ne faulx,
De benefices à foyson.
Je scay qui est *scriptorium*⁴
A quo, a qua, non regula,
Da nichy beneficia.

ANERYE.

Hoia ! les benefices, dea.
En tels poinets il fault bien entendre,
Qui sont estalés ça et la.

LE BADIN.

Comment donq, les voulés vous vendre ?

ANERYE.

Tu n'es pas expert pour entendre
Ce que j'en veulx determynner.

LE BADIN.

J'en puy vendre, j'en puy donner,

1. Pour « dérision, moquerie », du latin *irriter*. Le mot est dans Cotgrave.

2. « Accablée, déracée. »

3. « Si familière, si bica dans l'intimité. » Le mot *privé* a longtemps eusservé ce sens. On disait par exemple d'un domestique trop familier : « Il se read un peu trop *privé* avec ses maîtres. »

4. On prononçait *scriptorion*, ce qui explique la rime avec *fouon*.

J'en domyne ¹, j'en prens, j'en taille,
C'est a moy pour en ordonner :
J'en oste à l'un, à l'autre en baille;
Je les espars ² plus dru que paille,
Pourveu dea qu'on face devoir.
Le plus souvent y a bataille,
Car à force les fault avoir.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Dame Science, alons scavoïr
Sy pouroys par vostre moyen
Estre pourveu.

SCIENCE.

Je le veulx bien.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Anerye départ benefices,
En eslevant gens en offices,
Ce que jadis vous ay veu faire.

SCIENCE.

Je a'en puy mais, c'est l'ordinaire.

LE CLERQ DE SCIENCE.

De nuict, de jour, en diligence
Je vous ny aquire, Science,
Au moins que j'ay je ne scay quoy.

SCIENCE.

Bref, il ne tiendra point a moy,
Avec vous j'iray volentiers.

(Parlant a Anerye.)

Voey un de mes famillyers,
Que j'ey à honneur introduict,
De par moy a esto instruit;
On le voyt par experience.

ANERYE.

Je ne vous cognoys.

LE CLERQ DE SCIENCE.

C'est Science.

SCIENCE.

Je le plevis ³ sientifique ⁴,
Lysant de raison politique,
A luy n'y a quelque insolence ⁵.

ANERYE.

Je ne vous cognoys.

LE CLERQ DE SCIENCE.

C'est Sciencce.

1. « J'en gouverne. » D'Aubigny prend ce mot dans le même sens, quand il dit (*Hist. suiz.*, liv. I, ch. XXX) : « La Tartarie est dominee par le Cham (Khan). »

2. Indicatif de l'ancien verbe *esparder* qui se trouve aussi dans D'Aubigny : « Les catholiques, dit-il (liv. II, ch. CCXII), quittent et *espardent* par le borg. » Il se disait pour distribuer, partager, comme dans *la Force du Peut* :

Des bistz que Dies aen a repare
Chacun es doit aïre en part.

3. « Je le garantis, je le cautionne. » Nous étions déjà vu ce mot plusieurs fois.

4. Ce mot se disait alors pour « homme savant ». On lit dans le *Conte de Desperriers* : « Il n'estoit pas des plus *sientifiques* du monde. »

5. « Il n'y a pas de sa part la moindre audace ou insolence à demander ce qu'il veut. »

ANERYE.

Ayés un peu de pacience,
Car je suys à autrui ¹ débiteur ².

SCIENCE.

Il est digne d'estre pasteur ³;
Vous luy en donrés, sy vous plaist,
Gouvernement.

ANERYE.

A peu de plaist ⁴.

Je n'y ay point encor penché.

LE BARDIN.

Anerye, je suys despencé ⁵
D'obtenir quatre benefices;
Donnés les moy, ils sont propices
A mon estat et faculté.
N'en faites point difficulté,
Monsieur ⁶ le veult et vous le mande.

ANERYE.

Il sera faict, puyqu'il commande;
Tu me sembles bien nouvelet.

LE BARDIN.

Je suys pour son secret valet,
Long temps y a et longue espace.

ANERYE baillant une mouche ⁷ au Bardin.

Recommande moy à sa grace;
Tu es pourveu, voyla pour toy.

SCIENCE.

Anerye, à ce que je voy,
Vous pourvoyés un tas de sos
Qui ne sauroyent parler deux mos
De latin congru ⁸, et lessés
Plusieurs bons clers interessés ⁹;
N'esse pas grosse reverye?

LE CLERQ DE SCIENCE.

Que voulés vous? C'est Anerye
Qui meet en biens anes et veaulx.

SCIENCE.

Voey des termes bien nouveaux.
Que vendés vous?

1. « A d'ostes. »

2. Ce fut longtemps la seule forme du mot *débiteur* ; au XVI^e siècle, *débiteur* et *débiteur* s'employèrent ensemble. Ils sont l'un et l'autre dans Babelin, l'un au liv. III, ch. 22 ; l'autre au ch. XXVII du même livre. *Débiteur* dont on fit *débiteur*, qui est dans La Fontaine, se maintint jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

3. « Abbé, prêtre. »

4. « A peu de dispute, de contestation (*plaid*). »

5. « J'ai permission, dispense. » On lit, avec le même sens, dans les *Mémoires* de Martin du Bellay : « Le pape se pouvait dispenser (donner dispense) à une femme d'avoir épousé les deux frères. »

6. C'était quelque grand personnage, que ce soit moi faisait sans doute reconnaître.

7. « Amuse-e. » On sait que c'est une partie de l'habillement des dignitaires d'église, qui fut d'abord une coiffure, et qui se porte aujourd'hui sur le bras gauche. Nous verrons tout à l'heure qu'elle était en pelletterie (*fourrure*).

8. Convenu. — Son contraire, *incongru*, est seul resté.

9. « Blessés, ayant préjudice. » Nous avons déjà vu qu'*intéressé* voulait souvent dire *préjudice, dommage*. Dans Olivier de Serres (*anc. édit.*, p. 657), on fruit allégué et menacé de se gâter s'appelle un fruit « intéressé ». La médecine a conservé le mot avec le même sens, qui lui donnait déjà d'ailleurs A. Paré.

ANERYE.

Des benefices :

Les uns je despesehe¹ gratis ;
J'en vendz de grans et de petits ;
Les denyers m'en sont bien propices.

SCIENCE.

Que vendés vous ?

ANERYE.

Des benefices.

Je les départz², je les eschange,
L'un a privé³, l'autre a l'estrange⁴ ;
Mes que j'aye honnes espices⁵.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Que vendés vous ?

ANERYE.

Des benefices.

SCIENCE.

Ah ! beste robuste, Anerye,
Plaine de toulte tricherye,
Me veulz tu abolir⁶ ainsi ?

ANERYE.

Je vis sans soing et sans souley,
Malgré vous, Science, ma dame.

SCIENCE.

Et ee faitz mon bon gré, mon ame ;
Fu en as cousu et taillé.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui, grand deable, vous a baillé
Gouvernement ?

ANERYE.

C'est trop ralié.

On le veult, il vous doit suffire.

LE CLERQ DE SCIENCE.

C'est pour les bons clers desconfire.
Vous avés bénéficié
Un Johannes, un socié⁷,
Qui ne scayt pour toute devise
Dire, quant il est à l'eglise,
Seulement un « per omnia ».

LE BADIN.

Qui moy, qui moy, sy feray dea !
Mot à mot, j'en preudrai le ton :

« Per omnia seculorum. »

N'ei gu pas l'oreille haultaine ?

LE CLERQ DE SCIENCE.

Va, la forte fievre quartaine !
Tu n'y entens ny gros, ny grosle.

LE BADIN.

Sy faut il bien que je m'en melle,
Puis que j'ey la peleterye⁸.

SCIENCE.

Qui t'a apoinet⁹ ?

LE BADIN.

C'est Anerye.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Vous voyés bien qu'il ne scayt rien.

ANERYE.

Ah ! mon amy, qu'il chante bien,
A ce que voy et puis congoistre.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Faire d'un tel conard¹⁰ un prestre !
Qu'esse ley ? à qui sommes nous ?

LE BADIN.

J'auray cornete de veloux¹¹
Trainnante jusques a la terre.

ANERYE.

C'est le moyen pour bruit aquerre,
Car posé¹² c'un homme a science,
S'il ne tient terme d'aparence,
On luy laisse ronger son fraïn.

LE BADIN.

On me desconguoistra demain¹³,
Puis que suys bénéficié,
Chascun m'aployt socié¹⁴.
J'auray nom maistre Johannés,
On en gressera les bonnés
Par force de me saluer.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Y nous faut de propos changer
Et couclure, sans alibis,
Qu'on faict revernee aux abis,
Non pas aux gens sciencieux.

SCIENCE.

Ah ! seigneurs conciencieux,

1. « J'espéde. »

2. Pour « je les départis, je les partage. »

3. « Aux familiers, aux intimes. »

4. « Aux étrangers. »

5. « Bons profits secrets. » On sait qu'en Palais, juges et avocats se farent d'abord payés qu'en espèces : « En France, dit Loiseau (*Offices*, liv. 1, ch. xiv), du commencement, les juges ne prenoient aucun salaire des parties, au moins pour forme de taxe, et contre leur volonté : car les espèces estoient lors un présent volontaire que celui qui avoit gagné sa cause faisoit par courtoisie a son juge ou rapporteur, de quelque drap, confitures ou autres espèces... A succession de temps, les espèces ou espèces furent converties en or ; et ce qui se baillait par courtoisie et libéralité fut tourné en taxe et nécessité. »

6. « Detruire (*abolere*). »7. « Un Jean-Jean (*Johannus*), un simple acolyte, un petit compaignon (*servus*). »

1. « Que la fièvre quarte t'atragne ! »

2. L'arreste, qu'un vial de lui donner, et qui, sous l'avoué dit, éloit une fourrage.

3. Pour « appointé », engagé, gréifié.

4. « Sol, » comme les confreres de la compagnie des *Conards de Rome*.

5. Nous avons déjà vu que la cornette, de velours ou de soie, éloit un ornement de dignité que les gens de palais ou d'église portaient autour du cou, en la laissant flotter et pendre aussi bas que possible.

6. Pour « car étant admis, étant posé. »

7. « On ne me reconnoitra plus demain. » A. Paré dit dans son *Introduccion*, ch. xviii : « Ressembloit plus a un mort qu'à un vil, en sorte qu'on le desregnoit. »

8. « Petit compaignon, petit frere. » V. la note 7, ci-dessus.

Où estes vous ?

LE CLERQ DE SCIENCE.
Iz sont aucteurs.
SCIENCE.

Qui fait nouveaux expositeurs
Aussy gloser glose sur glose ?

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui fait les subtilz inventeurs
Maintenant avoir bouche close ?
La Bible en francoys ?

SCIENCE.

Soyz perye,

Car tout se fait par Anerye.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui fait les bons clers ravalier ?

SCIENCE.

Qui fait justice mal aler ?

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui cause tant d'impos nouveaux ?

SCIENCE.

Qui fait au monde tant de mauz ?

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui en tretient la pillerye ?

SCIENCE.

Conclusion : c'est Anerye.

LE CLERQ DE SCIENCE.

D'où vient qu'un homme de metior

On èleve aujourd'uy sy haul ?

SCIENCE.

D'où vient qu'en clouestre et moulier

On crie comme en guerre a l'asault ?

LE CLERQ DE SCIENCE.

Et d'où vient que souffrir il fault

Qu'on perde privilege et droys,

Et justice soyt en default ?

SCIENCE.

Anerye le veult.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Je vous croys,

Qui défleure simples pucelles ?

SCIENCE.

Qui entretient ces maquerelles ?

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui entretient déception,

Larcin, usure, tromperye,

Dites-m'en vostre opinion.

(NOTA que *le Badin se pourmaine, tenant l'amuche sur son bras.*)

LE CLERQ DE SCIENCE.

Qui esse qui cy se renie ?

Tenant termes ¹, ou sommes nous ?

1. On sait que la traduction de la Bible en langue vulgaire fut une des premières armes de la Réforme. Cet hémistiche est une date.

2. Autre allusion aux premiers mouvements de la Réforme, qui commençaient par des révoltes de moines.

3. « Devient tout autre qu'il ne devrait être. »

4. « Faisant de la belle prestation. » C'est le sens que Cotgrave donne à cette locution « tenir terme ».

SCIENCE.

Conclusion : c'est Anerye.

ANERYE *parlant au Badin.*

Honneur, honneur.

LE BADIN.

Dieu vous benye.

ANERYE.

Monsieur, comme vous portés vous ?

LE BADIN.

Gorier ¹, je faictz la barbe à tous.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Johannès fait du capitaine,

Johannès porte le veloux.

LE BADIN.

Johannès, ta fleuvre cartaine ?

SCIENCE.

Il tient termes.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Il se pourmaine.

Nous deux sommes petis novices

Près de luy.

SCIENCE.

Anerye le mayne.

ANERYE.

Je rempliray mes benefices.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Anerye, nous sommes propices ²

D'en obtenir.

ANERYE.

Rien, pas la maille.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Gros anyers, gens plains de viccs

En ont bien.

LE BADIN.

Or sus qu'on leur baille

Quelque chose, vaille que vaille,

Au moins pour soy entretenir.

ANERYE.

Ouy, mais non des beaux.

LE CLERQ DE SCIENCE.

Elle raille ;

C'est perdre temps de nous tenir

En ce lieu sy.

SCIENCE.

De revenir

Une aultre foys seroyt foloye,

Car il nous peut bien souvenir

Qu'on pourvoyt gens par anerye.

Une chanson, je vous suplye,

En prenant congé de ce lieu,

Une chanson pour dire adieu.

1. « Gentil galant. » V. sur ce mot *gorier* les pièces précédentes.

2. « Que la Gève s'étrangla de m'appeler Johannes ! je ne le suis plus. »

3. « Tout disposés. »

FARCE DU CHAUDRONNIER

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Cette farce est la trentième du recueil de Londres, et l'une des plus courtes. Elle n'y occupe que quatre feuillets, encore le dernier est-il sans texte. Cinq grossières gravures, n'ayant aucune signification, deux au recto et trois au verso, en tiennent la place. La farce n'y ferme donc en réalité que six pages, à cinquante-six lignes chacune. L'Ancien Théâtre français de la Bibliothèque Elzévirienne l'a reproduite t. II, p. 105-114.

Le sujet doit, comme pour tant d'autres, venir de quelque fabliau, nous le retrouvons tout entier, au dénouement près, dans la fable 1^{re} de la vi^e Nuit de Straparola¹.

« Sonnece, y est-il dit... se maria et prit pour femme une qui ne lui devoit guère en lascheté, paresse et poltronnerie, laquelle avoit nom Bedouyne. Un soir, après soupper, ceste belle couple estant assise sur le seuil de l'huys de leur maison, afin de prendre l'air, parce que c'estoit en été, Sonnece dit à sa femme : « Bedouyne, « ferme l'huys, car il est temps de s'aller coucher. — Ferme moi le vous mesme si vous voulez, respond-elle, je n'en feray rien. » Estant ainsi en ceste dispute, ny l'un ny l'autre ne vouloit fermer la porte, quand Sonnece dit : « Bedouyne, je veux faire un accord avec toy que le

1. Les faucieuses Nuits de Straparola, trad. par Louveau et P. de Larivey, nouv. édit., 1857, in-12, t. 1, p. 112-114.

premier qui parlera de nous deux fermera l'huys. » La femme, qui estoit toute poltronne de nature et obstinée par ceustume, s'y accorda. Ainsy l'un ne l'autre n'osoit parler de peur de fermer la porte..... »

Dans la farce, même convention, mais après une querelle où le mari et la femme, ayant crié à qui mieux mieux, se mettent au défi de pouvoir se taire et de ne pas bouger. Une gageure faite, ils se tiennent l'un et l'autre, chacun dans son coin, immobiles et cois.

Servient un chaudronnier cherchant de l'ouvrage, et qui, les voyant en cette posture de saints de bois, s'en amuse. Il coiffe le mari d'un chaudron, lui met une grosse cuiller à la main en guise de crosse d'évêque et lui barbouille de noir tout le visage. Le mari continue à ne dire mot et à rester cois.

Le chaudronnier passe ensuite à la femme ; et là c'est un tout autre jeu qui, passé bientôt un peu trop loin, attire sur la tête du galant un terrible coup de la cuiller qu'il a mise imprudemment dans la main de l'époux.

— J'ai gagné, dit la femme, qui n'est pas bougé pour si peu, ni même pour davantage. —

Là-dessus la farce finit et tous trois s'en vont boire, « croquer la pie », au cabaret, à condition que le chaudronnier n'embranchera plus la femme.

FARCE NOUVELLE

TRES BONNE ET FORT JOYEUSE

A TROIS PERSONNAGES

D'UN CHAUDRONNIER

C'est assavoir

L'HOMME
LA FEMME

L'HOMME commence.
*Il estoit un homme
Qui charrioit fogotz.*

LA FEMME.

Cestuy este-vous, par saint Cosme,
Este-vous le plus sot des sotz.

L'HOMME.

A, ma femme, à ce que je voy,

ET LE CHAUDRONNIER

Vous me voulez suppediter¹.

LA FEMME.

Ei, par mon ame, Jehan du bos,
Argent n'avez ne rien a vos,
Ei se voulez tousjours chanter.

L'HOMME.

Ne vauit-il point mieulx de chanter

1. Mettre au-dessus de vous, sous vos pieds.

Que d'engendrer melencolye ?

LA FEMME.

Il se vouldroit mieulx consoler
A rabobeliner¹ voz soulliers
Que de penser à leur follye.

L'HOMME.

Et vous voylà bien empeschyé.

LA FEMME.

Et je suis mon, saint Coquilbaut².

L'HOMME.

Truy !

LA FEMME.

Recq !

L'HOMME.

En...

LA FEMME.

Bren !

L'HOMME.

A voz menton.

Mais avez ouy l'orderon³,
Comment elle est bien gracieuse.

LA FEMME.

Mais avez-vous ouy l'oyson,
Comment tousjours d'une chanson
Nous fait la notte melodieuse ?

L'HOMME.

Je euide qu'elle est envyeuse,
Quand elle mo oyt si bien chanter.

LA FEMME.

D'ouyr vostre lest⁴ glorieuse
Comme un bel asne ricaner !
Quand noz truye veult porceler⁵
Et qu'elle grongne en son estable,
Sa chanson est aussi notable
Que la vostre, ni pu ny main.

L'HOMME.

A, c'est bien dit, c'est bien hannin⁶.

LA FEMME.

Et oui, c'est bien dit, Guillemín.

L'HOMME.

A, frappez, ne vous faidez point⁷.
Ça, avant.

LA FEMME.

Nostre Dame, non !

1. « Raccourcir. » On disait plutôt bobeliner, comme Bobelin (liv. II, ch. xxiij). Rabobeliner est toutefois dans le *Diet. des trois langues d'Odin*, et Pasquier (liv. X, lettre viij) en a fait rabobeliner qu'il applique plaisamment aux « copistes, abréviateurs, retoucheteurs de livres. »

2. Ce saint reviendra plus loin, plus à propos. Nous dirons alors qui il est.

3. « L'ordure. » Le dernier mot de la femme, *En*, n'est pas en effet autre chose.

4. « Mettre bas ses petits pourcaux. »

5. « On ne peut mieulx armer, braire. »

6. « Ne vous mémez pas. » Nous avons déjà eu le verbe *seindre* avec ce sens.

L'HOMME.

Si jamais j'empoigne un baston,
Je vous feray parler plus bas.

LA FEMME.

Qui, toy, dis-tu, qui, toy, poupon ?
Je te crain bien, povre chapon,
Ou chiabrena¹, ou pourpoint gras.

L'HOMME.

Pourpoint gras ! et vous, dame orda²,
On vous appelle Giroflée³.

LA FEMME.

Et vous Galifre de banda.

L'HOMME.

Vous faictes tout le muglia⁴.

LA FEMME.

Et vous la saulce moustarda.

L'HOMME.

Nic.

LA FEMME.

Mignon.

L'HOMME.

Notré.

LA FEMME, en frappant.

Gros menton⁵.

L'HOMME.

M'as-tu frappé, vieille dontée⁶ ?
Tien, happe-moi ceste testée⁷.

LA FEMME.

Toi ce baston.

L'HOMME.

Toi ce bourdon⁸.

Mo vouldroit-elle suppedir⁹ ?
Rendz-toy !

LA FEMME.

Non, plutôt y mourir !

L'HOMME.

Saint Mort, c'est dure passion.
Par saint Copin, je suis tonné¹⁰.

LA FEMME.

Victoire et domination.

1. On disait aussi *chiabreyé*. Ce sont des mots que l'expression carnavalesque « *chie-en-dit* » remplace et explique.

2. « Ordure. »

3. « Assaisonnée à la girofle. » c'est-à-dire des plus épicées.

4. Nous ne chercherons pas à donner le sens de cette bordée d'injures, tirée du catéchisme poissard de ce temps-là, avec assaisonnement de délices, qui prouve déjà l'influence de l'Italie et de ses farces.

5. Ces quatre répliques sont de plus en plus incompréhensibles.

6. Ce trait comique se retrouve dans Maître, quand Soie, menacé de très-près par Amphitryon, s'écrie :

Messieu, m'a-t-il frappe ?

7. « Ce coup sur la tête. »

8. « Bâton de pelerin. »

9. C'est la même mot que « *suppédier* », que nous avons vu plus haut.

10. Pour « étourdi, abasourdi, stupéfait. »

Bonnet aux femmes soit donné¹!

L'HOMME.

Bonnet à vous, pour nous quel blâme !
Encores est-il plus infame
Qui se joueroit à ton caquet.

LA FEMME.

Victoire aux femmes, et debet !

L'HOMME.

Non pas en tout.

LA FEMME.

Et à quoy donc ?

Esse à caqueter ou mal dire ?
Par l'amo de moy, va li dire,
Je ne crain femme de la ville
A caqueter uy à plaider.

L'HOMME.

De cela je ne m'y myré².
Femme le gaigne à caqueter.
Vous verriez plus tost Lucifer
Heveair ange salutaire
Que femme enst un peu de repos
Pour soy taire ou tenir manière.

LA FEMME.

Voire, par bieu, teste d'osière³.

L'HOMME.

Quoy ! sans remouvoir la testière⁴ ?

LA FEMME.

Ny dents ny levvre ny poupiere.

L'HOMME.

Gaige deux patars⁵.

LA FEMME.

En cest estre⁶

Vous demourerez vous assis
Sans parler à clere ne à prestre,
Non plus que fait ung crucifix,
Et moy, qui me tais bien cnyvs,
Je ne tiendray mieulx en pays⁷
Que chinotoir⁸.

L'HOMME.

Velà beaulx dictz.

Qui perdera, dame, cervelle,
Il paye à la soupe payelle⁹.

1. C'est-à-dire « qu'on donne aux femmes le bonnet de président ou de juge. Ce sont elles qui ont raison. »

2. « Je ne m'importunerai, je n'admire pas. »

3. « Vitaine boule. » Les jardiniers appellent encore *tête d'asler* ou *affarde* les arbres étiés de manière à former une boule.

4. La poitrine. Ce mot se trouve dans Rabelais avec le sens de *tête* de l'*Ambrye*, *Glossaire de Rabelais*, p. 212.

5. Petite monnaie, dont le nom ne s'est pas tout à fait perdu. Elle valait un sou en Flandre et en Picardie, mais à Avignon seulement deux deniers (au double). Le patar s'appelait ainsi du *Pater*, dont c'était le pain dans les églises.

6. « Ici, à cette place. »

7. « En paix, en repos. »

8. Nous ignorons le sens de ce mot ; si l'on eût déjà eût les magots de la Chine, nous croirions que c'est ce qu'il désigne ; mais c'est à peine alors si l'on avait quelques petits vases chinois. V. le *Glossaire* de L. De Laboëde, au mot *Porcelaine*.

9. *Payelle* voulait dire « poêle », et par suite, comme on le voit dans Cotgrave, la soupe faite dans une poêle. On appelle encore

LA FEMME.

Mot sans cillet¹.

LE CHAUDRONNIER.

Hau ! chaudronnier !

Qui veult ses poesies reffaire ?
Il est heure d'aler crier
Chaudronnier, chaudron, chaudronnier,
Seigneurs, suis si bon ouvrier,
Que pour ung trou je seÿ deulx faire.
Où esse que me doy retraire ?
Qu'esse icy ? Voicy ouvrier.
Haut là, hau ! N'y a-t-il nully
Ceans ? Si dea, en voicy deux.
Dieu gard ! N'avez-vous, damoysselle,
N'avez-vous chaudron à reffaire ?
Dieu gard, Dieu gard ! m'entendez-vous ?
Damoyselle, parlez à nous.

Est-elle sourde, ou s'elle est lourde²,
Me regardant entre deux yeulx ?

Hau, damoysselle ! Semidicux,

Cayde qu'elle soit incensée.

Et vous aussi, douce pensée,

Maistre, n'avez-vous pas chaudron

A bobeliner ? Hau, patron,

Estes-vous sourt, muet ou sot ?

Par la chair bieu, il ne dit mot

Et se m'escoute entre deux yeulx.

Mais je regnie mes outieulx³.

Se je ne luy ouvre la boucchie.

Hau, Jeulin, hau, conquetit mouche⁴,

Faictes-vous cy du president ?

Il ne romue levre ne dent ;

Go semble, à veoir, un ymage,

Un saint Nicolas de village.

Nous en ferons, ou un saint Cosme.

Vous serez saint Père de Rome.

Vous aurez la barbe de fain⁵,

Et puis quelque chose en voz main.

Et si, voicy voz deadesme,

Et pour une croce de mesme

Ceste belle ceuillière aurez.

Et en l'autre main porterez

Au lieu d'un livre un pot pissoir.

Mon Dieu, qui le fera beau voir !

Car c'est un très gracieulx sire.

Benoist saint, gardez-vous de rire,

Le miracle seroit gasté.

Afin qui soit mieulx regardé,

Paindre luy veulx de mes deux pattes,

Qui sont douilletz et delicates,

Son doux et precieulx museta.

A, mon Dieu, qui sera beau !

payelle, dans les sauneries, la sabandière qui sert à raffiner le sel.

1. « Fine au mot, sans sourcilier. »
2. « Idiote. » Ou disait pour bête, sot, « lourd comme une bête, » et Cotgrave cite ce proverbe :

A parler lourdes (sottes)
Oracles sourdes.

3. « Outils. »
4. « Avez vous pris une mouche que vous ne voulez laisser échapper ? »
5. « De foin. »

Sainct Coquilbault, je vous adore ¹.
 Mais que diable ont-il en la gorge ?
 Il ne se remuoit point un grain.
 Hau, damoysele de haudin,
 Qui estes icy si propette,
 Dieu vous y saché, ma brunette,
 Et je vous prie, ma godiuette,
 Que un petit parlez à my,
 Et si m'appellez vostre amy
 En souriant. Heu voiez fier !
 Chair bien, je vous feray parler
 L'un ou l'autre, comme il me semble.
 A, par mon ame, elle ressemble
 A Venus, déesse d'amour !
 Quel musequin ² ! Dieu, quel recour !
 M'amye, allons, que je vous flatte ;
 Vous avez la chair delicate,
 Si estes patiente et douce.
 Elle souffre que je la toucho
 Plaisamment du tout à mon nez.
 Par bieu, mon musequin parez,
 Baiser vous vueil et acoller.

L'HOMME.

Le dyable te puist emporter,
 Truant, paillard !

LE CHAUDRONNIER.

A my, ma teste,

Il m'a tué ³ !

L'HOMME.

J'en ay grand feste ;
 Sainct Jehan ! encore en auras-tu !

LA FEMME.

Par Nostre Dame, avez perdu,

Je suis demourée maistresse !

L'HOMME.

Et viens çà, vien çà, larronnesse,
 Pourquoi te laisses-tu baiser
 D'ung tel truant ?

LA FEMME.

Et pour gaigner

La gageure ! Eussé-je perdu
 Par impatience ?

L'HOMME.

Allons boire.

LA FEMME.

Mais j'ordonne comme regent
 Que le chaudronnier y viendra.

L'HOMME.

Par l'ame de moy, non fera.

LA FEMME.

Par l'ame de moy si fera,
 Quelque jaloux quo vous soyez.

L'HOMME.

Puis qu'ainsi est, venez, venez ;
 Mais du baiser vous attendez.

LE CHAUDRONNIER.

J'ay eu tous mes oz fouldroyez,
 Mes bonnes gens qui nous voyez,
 Venez de la gageure boire,
 Et annoncez et reprenez
 Que les femmes que vous sçavez
 Ont gaigné le pris.

LA FEMME.

Dame, voire.

L'HOMME.

Allons jouer de la machouere,
 Et à l'hostel croquer le pyc ;
 Venez y tous, je vous emprie,
 Et vous partirez jus et sus
 Deux potz de vin qui seront beuz,
 Et prenez en gré sus et jus.

1. C'est le même jeu que celui de « saint Côme, je vous viens serrer, » qui est parmi les jeux de Gargantua. Un des joueurs touchait le saint Côme ou le saint Coquilbault, et sous prétexte de lui caresser le visage, par forme d'adoration, on le lui noircissait. Il est parlé de ce jeu dans la 25^e Scène de J. Bouchel.

2. « Quel musequin, quel minois ! » C'est dit le trinceur dans la Farce d'un pardonneur.

3. Mergot, ça, ce musequin,
 Saites cette compagne.

3. Il l'a frappé avec le cuiller qu'il lui avait mise dans la main.

LA VIEILLE

COMÉDIE

PAR MARGUERITE DE VALOIS, REINE DE NAVARRE

(XVI^e SIÈCLE — RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

On n'ignorait pas que la sœur de François I^{er}, Marguerite de Valois, reine de Navarre, l'aimable auteur de l'*Héptameron des nouvelles*, avait composé des pièces de théâtre, et que ces pièces avaient été publiées de son vivant avec ses autres poésies ; mais jusqu'à présent c'est tout ce qu'on en savait.

Personne n'avait songé à en faire connaître aucune. Elles restaient enfouies dans les éditions, fort rares aujourd'hui, de la *Marguerite des Marguerites*.

On nous saura donc gré d'avoir retiré de ce recueil celle de toutes ces pièces qui convenait le mieux au nôtre, et qui, de plus, est, croyons-nous, la meilleure.

La reine de Navarre en avait fait de plusieurs sortes. Quand elle se fut jetée dans la Réforme, et par conséquent vouée à la Bible, la fantaisie des comédies saintes la prit. « Le docteur Bousset, écrit Florimond de Rémond¹, mit cette princesse dans le goût de lire la Bible, et elle s'y attacha avec tant de plaisir qu'elle composa une traduction tragi-comique de presque tout le Nouveau Testament, qu'elle faisait représenter dans la salle, devant le roy son mari : ayant recouvert à cet effet des meilleurs comédiens qu'elle put trouver. »

Quatre pièces : *Comédie de la Nativité*, *Comédie de l'adoration des trois Rois*, *Comédie des Innocents*, *Comédie du Désert*, sont tout ce qu'on a conservé de cette œuvre singulière, de ce Nouveau Testament tragi-comique.

Brantôme, de son côté, en ses *Dames illustres*², parle de ce qu'avait écrit dans le genre dramatique Marguerite de Valois, et semble n'en connaître que des pièces qui n'ont rien de biblique, mais sont au contraire mondaines et profanes. « La reine de Navarre, dit-il, composait souvent des comédies et des moralités qu'on appeloit en ce temps-là des *pastorales*, qu'elle faisoit jouer et représenter par les filles de sa cour. »

La *Farce de Trop, Pres, Peu, Moins* et la comédie que nous donnons ici forment tout ce qu'on connaît de cette partie de son répertoire.

Deux autres farces, le *Malade et l'Inquisiteur*, que Le Roux de Lincy publia le premier à la suite de son édition de l'*Héptameron*, rentrent dans la catégorie des autres pièces : sans être bibliques, elles ont un but religieux. Ce sont des pièces-libelles, des farces-pamphlets contre l'Église et le pape.

La comédie qu'en va lire ici, et à laquelle nous avons donné le titre qu'elle porte, la reine de Navarre ayant oublié de lui en donner un, n'a, Dieu merci, rien de politique ni de religieux ; elle n'a pas non plus grand'chose de théâtral, mais en revanche elle est d'une adorable fraîcheur de poésie et de sentiment³.

Cette conversation en vers de mesures diverses, que colorent toutes les nuances de l'amour heureux ou malheureux, où l'on entend tour à tour la jeune fille qui aime et celle qui ne veut pas aimer ; l'épouse restée fidèle, quoique sans amour pour son mari ; et la femme éprise de son époux bien qu'elle n'en soit pas aimée ; puis, quand elles ont toutes parlé, les leçons, les conseils de la vieille, qu'on ne veut pas écouter parce qu'elle a trop d'expérience et de raison : cette conversation, qui est toute la pièce, porte avec soi je ne sais quel charme ingénieux et quelle grâce exquise :

« Rien, a dit M. P. Lacroix, qui l'analyse dans son édition de l'*Héptameron*, rien n'est plus simple que l'action de cette petite comédie, en vers de dix, de cinq et de huit syllabes, mais rien aussi n'est plus gracieux que les détails du dialogue. On peut la regarder comme le chef-d'œuvre poétique de la reine de Navarre. »

1. *Histoire de Chérelis*, liv. VIII, ch. III.
2. *Aziennas éditions*, p. 368-369.

3. Nous en avons pris le texte dans la *Marguerite des Marguerites*, 1547, in-8°, t. II, p. 178-180.





LA VIEILLE.

LA FILLE.

or dansons sans plus y penser

LA VIEILLE.

ACTE I.

LENA HÉLÈNE,
LENA MARIE,
LA VIEILLE.

LA VIEILLE (Haut, à part).

Le plaisir, et le regret, et l'angoisse,
C'est tout ce qu'un cœur comme le mien peut
éprouver de ce temps de confusion,
C'est tout ce qu'on éprouve de ce temps où l'on
ne sait ce qu'on est, qui pour d'autres, hélas,
N'est qu'un grand malheur, un grand malheur.
C'est ce que moi, j'ai mis dans mon amour,
C'est ce que j'ai mis, et le cœur et l'esprit,
C'est ce que j'ai mis qui par sa violence
M'a fait sentir ce système odieux.

LA MARIE HÉLÈNE.

Éprouvez-vous tout ce que les démons,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, la dame malheureuse,
Par un démon qui ne me rend pas ma vie,
Par un démon, sachant que tout le bien,
Tout ce qu'il faut pour se faire un nom, se doit être un rien,
Par un démon qui dans son cœur enchaîné,
Éprouve que la vie son lien,
L'âme s'arrache à sa chaîne et se casse.

LA VIEILLE.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

LA VIEILLE.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

LA VIEILLE.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

LA VIEILLE.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

LENA HÉLÈNE,
LENA MARIE,
LA VIEILLE.

Le plaisir, et le regret, et l'angoisse,
C'est tout ce qu'un cœur comme le mien peut
éprouver de ce temps de confusion,
C'est tout ce qu'on éprouve de ce temps où l'on
ne sait ce qu'on est, qui pour d'autres, hélas,
N'est qu'un grand malheur, un grand malheur.
C'est ce que moi, j'ai mis dans mon amour,
C'est ce que j'ai mis, et le cœur et l'esprit,
C'est ce que j'ai mis qui par sa violence
M'a fait sentir ce système odieux.

Éprouvez-vous tout ce que les démons,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, la dame malheureuse,
Par un démon qui ne me rend pas ma vie,
Par un démon, sachant que tout le bien,
Tout ce qu'il faut pour se faire un nom, se doit être un rien,
Par un démon qui dans son cœur enchaîné,
Éprouve que la vie son lien,
L'âme s'arrache à sa chaîne et se casse.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.

Éprouvez-vous tout ce que les démons, hélas,
Comme ils ont dit, nous ont fait éprouver,
Éprouvez-vous ce que c'est d'être possédé
Par un démon, que vous n'avez senti.



THE
MUSEUM
OF
ARTS

LA VIEILLE

COMÉDIE

DEUX FILLES,
DEUX MARIÉES,
LA VIEILLE,LE VIEILLARD
ET LES QUATRE HOMMES.LA PREMIÈRE FILLE *commence*.

Tout le plaisir, et le contentement,
Que peut avoir un gentil cœur honneste,
C'est liberté de corps, d'entendement,
Qui rend heureux tout homme, oiseau, ou beste.
Malheureux est, qui pour don, ou requeste,
Se veut lier à nulle servitude,
Quant est de moy, j'ay mise mon estude
D'avoir le corps, et le cœur libre et franc.
Il n'y ha nul qui par sollicitude
Me sceust jamais oster ce digne ranc.

LA SECONDE FILLE.

O qu'ilz sont sotz, et vuydes de raison,
Ceux qui ont dit une amour vertueuse
Estre à un cœur servitude et prison :
Et pour aymer, la dame malheureuse.
Leur faux parler ne me rendra paoureuxse
D'aymer tresfort, sachant que tout le bien,
Au prys d'amour, se doit estimer rien.
Car qui amour ha dens son cœur enclose,
Il trouvera liberté son lycn,
Et ne scauroit desirer autre chose.

LA I. FILLE.

Mieux me vaudroit tenir la bouche close,
Que soutenir qu'il vault mieux à un cœur
D'estre vaincu, que d'estre le vainqueur
De ceste amour, que vous louez si fort.

LA II. FILLE.

Comme vaincu ? Mais il en est plus fort.
Car le cœur seul, sans amour, n'est que glace.
Amour est feu, qui donne lustre, et grace,
Vie, vertu, sans qui le cœur n'est rien.

LA I. FILLE.

La liberté est suffisant moyen
Pour dechasser du cœur et paour, et honte.
Et quand à moy, je ne puis faire compte
De riens qui soit, qui le puisse arracher
Hors de mon cœur.

LA II. FILLE.

Je ne veux point tascher

De vous oster ceste vertu aymée :
Mais je dis bien, que Liberté aymée
Doit estre amour :

LA I. FILLE.

Or pour conclusion :

Vous soustenez plaisir, et passion,
Estre tout un, ce que ne puis entendre.
Mais liberté m'a tres bien fait apprendre,
Que tout plaisir en elle on peut trouver.

LA II. FILLE.

Mais c'est Amour, qui le fait renouuer ¹.
Car quand je puis aupres de moy tenir
Celuy que j'ayme, mal ne me peut venir.
Et tous les maux, qui me sont advenuz,
Je ne scay plus lors qu'ilz sont devenuz.
En ceste Amour, et en ce grand plaisir
La liberté seule se peut choisir.

LA I. FEMME MARIÉE.

Il fait grand mal à femme honneste et sage,
Qui eraint son Dieu, et ayme son honneur,
Quand son mary par un meschant langage
Ignorer veult la bonté de son cœur.
Si ma beauté merite un serviteur,
De qui je suis honorée, et aymée,
En dois je moins (pourtant) estre estimée,
Puis que mon cœur n'est de vice taché ?
Non : mais plustost devrois estre blasmée,
Si je fusois de non pecher, peché.

LA II. FEMME MARIÉE.

De vraye amour autre amour reciproque,
C'est le parfait de son plus grand desir.
Mais si amour de l'autre amour se moque,
Pour autre amour trop moins digne choisir,
C'est un enuy, qui ne donne loisir,
Temps, ne repos pour trouver reconfort.
Le desesper est pire que la mort,
Et jalousie est un vray desesper.
O foy rompue, et trop apparent tort,
Par vous me fault pis que mort recevoir.

LA I. FEMME.

Or sus, ma sœur, vous pensez donc avoir
Un plus grand bien, que nommez jalousie :
Mais ce n'est riens, que d'une fantasie,

1. « Rejoindre, renouveler. » C'est la première forme du mot *réjoindre*, que l'on croyait un adjectif, à ce point que l'Académie et M. Lotté n'y admettent pas encore comme français.

Au prys du mal que mangré moy je porte :
Cent fois le jour je souhaite estre morte.
Car mon mary si tresfort me tourmente,
Et sans raison, qui plus me malcontente :
Il ha grand tort.

LA H. FEMME.

Vostre mal n'est qu'au corps.
Il est bien doux, puis qu'il est par dehors.
Car vous n'avez peine, que d'escouter.
S'il vous failloit deus vostre cœur goustier
L'amer moreau, que je mache à toute heure,
Vous diriez bien, que si je plains, et pleure,
J'ay bieü raison.

LA I. FEMME.

Raison, que dites vous ?
Estre au matin, au soir, à tous les coups
Injurée, blasmée, et plus reprise
Qu'une villaine en a l'ultre prise.
Moy, qui suis tant femme de bien. Héins.
Me nommer telle ? A, je ne le suis pas :
Le cœur m'en part.

LA H. FEMME.

Le mien aussi me crève.
Car ceeste Amour, qui ne fait jamais trefve,
Me fait aymer, qui aymée ne suis.
Il ayme une autre; et souffrir ne le puis.

LA I. FILLE.

Mais que peuvent ces deux femmes tant dire ?

LA H. FILLE.

Mais d'où leur vient si triste contenance ?

LA I. FEMME.

Quelle raison fait ces filles tant rjre ?

LA H. FEMME.

D'avoir plaisir monstrent grande apparence.

LA I. FEMME.

Sachons un peu la cause de leur joye.

LA H. FEMME.

Je le veux bien.

LA I. FEMME.

Filles, ceulx vous voye,
Qui peult donner tout bien d'un seul regard.

LA I. FILLE.

Dames, aussi ceulx mesmes vous gard :
En vous pensons régner melaucolle.

LA H. FEMME.

Et nous voulons sçavoir, si de folie,
Ou de vertus vous parlez en riant.

LA H. FILLE.

Mais, vous voyant ainsi pleurant, cryant,
Voudrions sçavoir si plus grand nostre riz
Est que l'ennuy, qui fait voz cœurs marriz.

LA VIEILLE.

Le temps, qui fait et qui defail son œuvre,

1. Ce mot se prononçait en deux syllabes comme tous ceux, tels que *empier, meurtier, etc.*, ne l'ayant milieu du mot pouvait se construire avec la voyelle suivante. Il en fut ainsi jusqu'à l'époque de Corneille et de Molière.

M'a, cent ans ha, à son escolle prise.
Son grand tresor, qu'à peu de gens descouvre¹,
M'a descouvert, dont je suis bien apprise.
Vingt ans aymay liberté, que l'on prise,
Sans point vouloir de serviteur avoir.
Vingt ans apres d'aymer feiz mon devoir :
Mais un tout seul, pour qui seule estois une,
Me fut osté, mangré tout mon vouloir,
Ilont soixante ans j'ay pleuré ma fortune.

LA I. FEMME.

Voilà une dame autentique².
Quel habit ! quel port ! quel visage !

LA H. FEMME.

Helas, ma sœur, qu'elle est antique !

LA I. FILLE.

Voilà une dame autentique.

LA H. FILLE.

Cent ans apprend bien grand pratique.
O quelle devroit estre sage !

LA I. FEMME.

Voilà une dame autentique.
Quel habit ! quel port ! quel visage !

LA H. FEMME.

Or faisons vers elle un voyage ;
Nous n'en pouvons que mieux valoir.

LA I. FILLE.

En bonne foy j'ay grand vouloir
D'escouter sa sage doctrine.

LA H. FILLE.

Mais comme elle tient bonne mine !
Allons luy donner le bon jour.

LA I. FEMME.

Ceulx, qui au ciel fait séjour,
Et en terre ha l'autorité,
Vous doit toute prospérité.

LA VIEILLE.

Mes filles, luy, qui ha puissance,
D'bonne à voz cœurs la congnoissance
De luy, et de vous mesmes aussi.
Qui vous amène en ce lieu cy ?
Je vous requiers ne le celer.

LA H. FEMME.

Desir de vous ouyr parler,
Et de vous quelque bien apprendre :
Et aussi pour vous faire entendre
Quelque debat, en quoy nous sommes.

LA VIEILLE.

Helas, j'ay des ans si grans sommes,

1. Forme du mot *découvrir*, qui était déjà bien vieille alors, et qui n'a été reprise ici que pour la rime. Marot, dont la poésie a tant de rapports avec celle de la reine de Navarre, a fait de même :

Et restoy li, qui sa teste decouvre
En glaudoise a fait un grand chef d'œuvre.

2. « Le grande autorité » C'est à peu près dans le même sens que *François* a dit : « Paris, qui est cité si authentique, et le chef du royaume de France. »

Que je croy que mon vieil langage
N'est plus maintenant en usage,
Et qu'à peine l'entendrez vous.

LA I. FILLE.

Ne prenez, madame, de nous
Ennuï à noz débats ouyr.

LA II. FILLE.

Nous esperons nous resjouir
Par vostre tressainte parole.

LA VIEILLE.

A fin donc que je vous console,
Chacune face son devoir
De me dire, et faire sçavoir
Son cas, pour y donner conseil.
Hastez vous, comme le soleil :
Car le serain est dangereux
A mon vieil cerveau caterreux.
Et par ma grande experience,
Je vous diray en conscience
Ce que faire il vous conviendra.
Et qu'à chacune il adviendra.

TOUTES ENSEMBLE.

Qui commencera de nous quatre ?

LA VIEILLE.

La plus sage, sans plus debatre.

LA I. FEMME.

Ce sera moy.

LA II. FEMME.

Et moy aussi.

LA I. FILLE.

Vrayment, mes dames, grand mercy :
Vous estes sages, et nous folés.

LA II. FILLE.

Sages, se disent de paroles :
Mais nous le sommes par effect.

LA VIEILLE.

Pour mettre ordre sur tout ce fait,
Vous, la première, en mariage,
Me declarez vostre courage¹.

LA I. FEMME.

J'ay un mary indigne d'estre aymé :
Je l'ayme autant, que Dieu me le commande.
Un serviteur, d'autre part, estimé,
Sans fin me cherche, et ma grace demande.
Honnesteté l'honneur me recommande,
Lequel je tiens ferme dedens mon cœur :
Mais ce mary me fait payer l'amende,
Où je n'ay fait ny peché, ny erreur.
Devant chacun parle à mon serviteur,
Qui ne me veult qu'obeïr, et complaire
Si sagement, que, hors un faux menteur,
Nul ne me peult accuser de mal faire.
Las, ce fascheux bien souvent me fait taire,

Où le parler me plairoit beaucoup mieux,
Et destourner, pour mieux le satisfaire,
Ifun lieu plaisant en grand regret mes yeux.
Car s'il m'y voit parler, tout furieux
Devant les gens fait myne si estrange,
Que force m'est, suyvant les aymez lieux,
Qu'un bon propos en un fascheux je change.
C'est un ennuy, qui mon cœur rouge, et meuge.
Mais quand je veux ce malheur éviter,
Et que du tout² à son vouloir me reuge,
Pour le garder de tant se despiter,
Sans faire rien, qui le puisse irriter,
Il entre lors en plus grand resverie
De jurer bien, de diables inviter,
De m'accuser de toute menterie.
Et ci³ seroit folie, ou moquerie
De le penser appaiser par douceur.
Il n'a repos que de me voir marrie,
Et mon repos augmente sa fureur.
Cent mille noms, pour croistre ma douleur,
Me va nommant, dont le moindre est, meschante.
Helas, c'est bien sans raison, ny couleur⁴ :
Car je suis trop de ce vice innocente.
Voilà le chant, que nuïet et jour me chante.
J'endure tout, et si⁵ n'y gaigne rien.
Mais la vertu, et l'honneur, qui m'enchantent,
Me font souffrir, dire ne sçay combien.
Si seray je toujours femme de bien.
Ce, qu'il ne eroit, dont il me tient grand tort,
Mais je ne pny trouver un seul moyen,
Pour recevoir, ny donner reconfort
A mon amy, qui m'ayme si tresfort ;
Car je crains trop honneur, et conscience.
Durer ne puis sans secours, ou sans mort :
Je perds le seus, raison, et patience.

LA II. FEMME.

Si mon ennuy il vous plaist d'escouter,
Qui dens mon cœur ha prins source et naissance,
Possible n'est que vous puissiez douter,
Que vous ayez jamais eu connoissance
De nul plus grand. Car j'ay eu jouissance
Du plus grand heur, qui m'eust seü advenir
Mais quoy ? le temps par sa longue puissance,
M'a fait cest heur tout malheur devenir.
Car plus parfait ne sçauroit soutenir,
Que mon mary, ceste mortelle terre.
Je le pensois toute seule tenir :
Làs, je voy bien que trop folement j'erre.
Il ayme ailleurs : voilà ma mort, ma guerre :
Je ne le pny souffrir, ne comporter⁶.

1. « Entièrement. » C'est de cette locution affirmative qu'on a ajouté par, on a fait la négative « pas du tout ». Quand on se contente de dire « du tout », pour *entièrement*, on fait donc un coëtre-son.

2. « Ci » est la pour alors.

3. « Prétentie. » On lit avec le même sens dans le *Platier* d'Amoyt (*Tissotien*, ch. xxx) : « Il se demandoit que quelque coëtreur pour s'en aller. » C'est de la qu'est venue la locution populaire : « C'est une couleur, » pour dire un mensonge, une mauvaise raison.

4. « Fourtant. »

5. « Supprimer. » On lit, avec le même sens, dans un livre contemporain, les *Mémoires* de Marlin De Bellay, à propos d'une injure : « Elle est telle, et nous revient à si grand ennuy, qu'il n'est possible que nous la puissions comporter. »

1. « Votre pensée. » La vieille avait bien raison de dire tout à l'heure qu'on s'entendrait pas son langage : ce mot, dans ce sens, était ancien. On se l'employait plus guère, depuis Froissart qui a dit : « Le duc... ne dit pas si tres-bes ce qu'il avoit sur le courage (sur le cœur, dans la pensée). »

Je prie à Dieu qu'un esclat de tonnerre
 Sa dame, ou moy, puisse tost emporter.
 Je ne voy rien pour me reconforter.
 Par tout le cherche, et de le voir j'ay crainte.
 Car je ne puy, le voyant, supporter
 Qu'il ayme ailleurs à bon escient, sans feinte,
 Pour quelque temps je me suis bien contrainte
 De l'endurer, celant ma passion,
 Pensant qu'au jour il y ha heure mainte¹,
 Et qu'amour fust jointe à mutation².
 Rien n'a servy ma bonne invention,
 Je l'ay perdu : il ha une maistresse,
 Qui de son cœur prend la possession.
 Il est bien vray, que le corps seul me laisse.
 Son corps sans cœur augmente ma tristesse.
 Plus j'en suis près, moins j'y prens de plaisir.
 Si j'en suis loing, mon cœur souffre destresse :
 Car de le voir sans cesser j'ay desir.
 Soit près, ou loing, je n'ay que desplaisir.
 Et le pis est, quo mon amour augmente
 Tant, que ne scay lequel je dois choisir,
 Voir, ou non voir : car chacun me tourmente.
 Touto la nuit sans dormir me lamente,
 En regrettant l'amytié incongaue,
 Que luy porte, et dout sa nouvelle amante
 La joye en prend, qu'autrefois ay recuee.
 Je brusle, et ards : je me morfonds, je sue :
 En fievre suis : mais mon seul medecin,
 Qui me pourroit du tout guarir, me tue :
 Et cy feray de ma plainte la fin.

LA L. FILLE.

Liberté honneste³
 A garder suis preste,
 Sans m'en divertir.
 Amour et folie
 De melancolie
 Ne se peult sortir.
 Quand j'ay ouy parler,
 Venir, et aller
 Ces folz amoureux,
 Je me prens à rire,
 Et à part moy dire
 Qu'ilz sont malheureux.
 Fy d'affection :
 Fy de passion
 Qui le cœur tourmente.
 Mon cœur est à moy.
 Je n'ay mis ma foy
 En don, ny en vente.

1. Chance et condition multiple, et diverse.
2. Et que le changement accompagne toujours l'amour.
3. La rime de Navarre affectionnal ce rythme, surtout pour les chansons. Il est un sous-entendu qui appartient longtemps à un amateur bouffon, M. Fouquet, et en trouvaill une qui fut populaire jusqu'au xviii^e siècle, et qu'elle avait rythmée ainsi. Le titre était : *Chanson de madame la sœur du roy, et l'air : Vouloir-je estre morte. En voici deux couplets :*

Toutte en ce village
 Un jeune bouger,
 Qui s'est point vaing
 Ny son cœur léger....

Par je ne puis vivre
 Si j'en la voy,
 Mon cœur pour le sœur
 N'abste de moy.

J'ay, quoy que je voye,
 Le cœur plein de joye
 Et de vray plaisir.
 Si quelqu'un m'empeche,
 Soudain m'en despesche¹
 Pour repos choisir.
 J'ayme mon repos :
 Je fuy les propos
 D'amour, et sa bande.
 Et qui me preroit
 D'aymer, il n'auroit
 Rien que sa demande.
 J'ayme vérité :
 J'ayme pureté
 De cœur, et de corps.
 Passion, Amour,
 N'y fait nul séjour :
 Je les metz dehors.
 Des jaloux mo rie :
 Dos fascheux m'arrie².
 Tres bien mon temps passe.
 D'un amour transy,
 Qui requiert mercy
 Contrefaitz la grace.
 Je me moque d'eux :
 Et nully ne veux
 Pour mon serviteur.
 Car leur anytié
 Hayne, ne pitié,
 Ne me touche au cœur.
 Leur cachez secretz,
 Leur piteux regretz
 J'escoute tres bien :
 Mais de mon couraige
 Je suis bien si sage,
 Qu'ilz n'entendent rien.
 J'ay bien grand desir,
 De faire plaisir,
 A qui le merite.
 Désolation
 Par compassion
 A joye je incite.
 L'orgueil je rabaisse :
 Les amoureux laisse
 Sans point les banter.
 S'ilz pleurent, ou rient,
 Tant plus fort ilz crient,
 Me prens à chanter.
 Brief, je n'ay soucy,
 Un seul (Dieu mercy),
 Qui le dormir m'oste.
 Qui ayme le vice,
 Folle, ou malice,
 Las ! que cher leur coste³ !
 Liberté garder

1. Je m'en débarrasse. » Babelais dit de même, en son li. v^e ch. xxix : » Par ma figure en seriez bien empeschez.... je vous en despèche. »

2. Pour » me herrie, me fatigue ». Nous avons déjà vu ce mot dans le *Mystère du chesher qui donna un femme au double* : » Chacun me herrie. »

3. Pour » coûte ». Cette forme, qui se rapprocha du latin *costare*, et plus encore de l'italien *costare*, avait été très-usitée aux siècles précédents ; mais au xv^e on ne l'employa plus, comme ici, que pour les besoins de la rime.

Veux, sans m'hazarder
De jamais aymer.
Ayme, qui voudra :
En fin les faudra
Tous desestimer.

LA H. FILLE.

L'amour vertueuse
(Non point vicieuse)
Je veux soustenir,
Qui n'est moins duisante¹,
Que belle, et plaisante,
L'on la doit tenir.
Quand amour s'attache
Au cœur, qui n'a tache
De meschanseté,
Il luy donne grace,
Parole, et audace
Pour estre accepté.
Sans amour, un homme
Est tout ainsi, comme
Une froide idole.
Sans amour, la femme
Est fascheuse, infame,
Mal plaisante, et folle.
Amour en tournois
Fait porter harnois²,
Et rompre les lances :
Piquer les chevaux,
Faire les grands saultz,
Et tenir les dances.
Qui n'ayme bien fort,
Il est salle et ort³,
Et tres mal vestu.
De bien est forelus⁴,
Et ne vault pas plus,
Qu'un poure festu.
Jayme, et suis aymée,
Prisée, estimée,
D'un honneste et sage,
Lequel aymer veux.
J'en ay fait les vœux
Le long de mon aage.
Tousjours en luy pense,
Et n'ay contenance,
Ne bien, qu'à le voir.
Loing de luy j'estritz⁵,
Et en pleurs et criz,
Fais bien mon devoir.
Puis quand le revoy
Assis près de moy,
Escoutant ses ditz,
J'y prens tel plaisir,

Quo je n'ay desir
D'estre en Paradis.
Mon cœur n'est plus mieu :
Il s'en court au sien,
Mais le changement¹
Me donne tant d'ayse,
Que mes maux j'appaiso
Tout en un moment :
Quoy que l'on me face,
Tourment, ou menace,
Le tout en gré prens,
D'amour mon cœur vole :
C'est la bonne escole,
Ou tout bien j'apprens.
Je ne pense pas
Faire tour, ne pas²,
Sans penser en luy.
Il est de mes maux,
Peines, et travaux,
Refuge, et appuy.
Qui tient donc Amour
Pour prison, et tour³,
Il ha tres grant tort.
Amour je soustiens,
Cause de tous biens
Jusques à la mort.
Car la servitude,
La peine, ou l'estude,
Qui est en Amours,
M'est liberté, joye,
Pourvu que je voye
Mon amy tousjours.

LA VIEILLE.

Mes filles, tous voz differentz
Jay maintesfois veu sur les rancz :
Telz debatz nouveaux ne me sont.
Assez y en ha, qui en ont,
Et de plus grans ont soustenus ;
Lesquelz devant moy sont venuez.
Et moy, qui cognois la racine
De tous ces cas, la medecine
Leur ay tresbien secu ordonner.
Car à vous j'espere donner
Advertissement profitable.
Vous, qui souffrez mal importable⁴
D'un mary fascheux et jaloux,
Je vous requiers, apaisez-vous.
Car le temps l'ayde vous fera :
Et dedens son cœur deffera

1. « L'échange, le troc. » Il semble qu'il en revoie de Navarre se souvient d'une chanson bretonne, qu'elle avoit pu entendre chanter à Fsa, et que La Bode a rappelée dans son *Essai sur la musique*, t. IV. Voici, je crois, comment on peut traduire le passage, dont celui-ci parait être un dérivé :

Nes amours, estre ces, est fait un eulange ;
Nes vœux sont bondz, amiable, et si bien
Que chascun de nous, vus de l'échange,
Ne soit vraiment plus lequel est le sien.

2. « Faire un mouvement ou un pas. »
3. « Carbot dans un docteur, dans une tourterelle. »
4. « Impossible à supporter. » Montaigne se sert usuel souvent de ce mot, notamment dans ce passage (liv. III, ch. II) : « La foule estoit moins importable à chaque particulier. »

1. Agréable, « du verbe « daler », agréer, plaire.
2. Armure de combat. « Corneille se servit encore du mot dans le *Cid* (act. V, sc. II) :

C'est le premier fois

Que ce jeun seigneur cadente le hermin....

Scudéri critiqua l'expression comme surannée, et, quoique l'Académie eût approuvé ici Scudéri, Voltaire lui donna raison.

3. « Plein d'ordure. »

4. « Mis dehors de façon à ne pouvoir rentrer. » C'est le même mot que *forelus*, dont nous « vous parlez dans la *Confession de Desquet*.

5. Du verbe « estriver », se débattre, se tourmenter.

L'opinion ¹, dont la beauté
Est cause de sa cruauté :
Ou hieu, s'il est veau ², ou beste,
Qu'il n'ayt raison, cerveau, ne teste,
Pour recevoir nulle science.
Aussi si vostre patience
Ne peut plus endurer, d'un veau,
Faites un tresplaisant oysseau ³ :
Car si ne le faites voler,
Il ne vous scauroit consoler.
Mais en chantant le temps, qui pleure,
A tout le moins aurez une heure,
Qui vous fera les vingt et trois
Supporter, en oyant sa voix.
Car le soupçonneux et meschant
Mérite bien chauter ce chant.
Ne pensez pas pour vous tuer,
Et à bien faire esvertuer,
A raison jamais le renger :
Mais il le fault en tout changer.
S'il est echangé, et vous aussi,
Vous sortirez hors de soucy :
Vous n'aurez consolation,
Qu'en ceste transmutation.

LA I. FEMME.

Ma dame, j'ayme mieux souffrir,
Et à tourment, et mort m'offrir,
Nonobstant sa meschanseté,
Que faire un tour de lascheté.

LA VIEILLE.

Bien, bien : le temps y pourvoira.
Car quand bien laide vous verra
Autant, qu'il en fait, trop de compte.
Vous laissera, dont aurez honte,
Car d'un fascheux naivement ⁴
Ne viz jamais amendement.

LA II. FEMME.

Et moy, que mon mary desprise,
Seray-je point de vous apprise ⁵ ?

LA VIEILLE.

Ouy vraiment : c'est bien raison.
Vous voulez estaindre un lysou
Avant la nuit : mais mieux vaudroit
Le laisser bruslant, que tout froid.
Vostre mary plein de feu vif,
S'il ayme ailleurs d'un cœur naif,
C'est vray signe, qu'il n'est pas mort.
Bien qu'il vous tienne un peu de tort,

1. « La passion, la manie. »

2. Ce mot se dit surtout pour un veau insupportable. Il se trouve, avec ce sens, dans la *Farce des cris de Paris* :Et si le veau est si veau
Qui de maltraiter se peult.

3. « Faites une métamorphose : changez le veau en oiseau. » Quel oiseau ? ou le devin, le coqou.

4. Ce mot signifie ici « inextricablement, sans effort, » comme dans ce passage de *Platone de Amyot (Léonard, ch. 1111)* : « On l'avoit à aller ouyr un qui contrefaisoit nettement le rossignol : l'ai, dit-il, ouy le rossignol mesme. »5. « Instruite. » Régulier (*Sat.*, 17) a dit, avec le même sens :

A toy, qui, ditte jeunesse appris ce manecole.

Les expressions bien apprises, mal apprises viennent de là.

En autre lieu tant séjourner :
Au moins il vous peult retourner ¹,
Et ne vous en traite pas pis.
Le voudriez vous sur le tapis,
Tout le long du jour bien couché ?
Et son œil à plaisir bouché,
Sans pouvoir nulle beauté voir ?
Laissez luy faire son devoir,
Puis que rien ne vous diminue ².
Ne craignez point la continue,
Le temps la tournera en quarte ³ :
N'ayez peur que tant qu'il s'escarte,
Au logis groz d'enfant ⁴ revienne.
Faites comme luy, qui tient tienne :
Car la loyauté vous tourmente.
S'il est amant : soyez amante.
Quand il n'aymera rien que vous,
N'aymez aussi que vostre espoux :
Car il vous doit servir d'exemple.
Vostre amour est un peu trop ample,
Et n'est pas égale à la sienne.
C'est fait en juifve, ou payenne,
D'estre ainsi de son mary serve ⁵.
Rien ne guérira vostre verve ⁶,
Que de l'aymer tout en la sorte
Qu'il vous ayme, ou vous estes morte :
Ou peu, peu, ou prou : ou point, point.
Et si vous ne gaignez ce poinet,
Vous ne ferez que traccasser
Cœur, et corps, et membres casses.
Le temps, par qui esperez mieux,
Le vous rendra si laid, si vigux,
Que mal vous en contenterez :
Et bien souvent souhaiterez
Estre jalouze, et qu'il fust fort.
Mais plustost trouverez la mort,
Que de retourner en jeunesse.
Toutesfois s'amour, ou vieillisse,
Mettoit à vostre douleur fin :
Trompé y sera le plus fin.

LA II. FEMME.

Vous me donnez peu d'esperance.
Après une longue souffrance,
Vous me promettez un tourment
Ou un remède promptement,
Que mon cœur ne scauroit vouloir.

LA VIEILLE.

Il ne vous fault donc plus douloir ⁷ :
Car j'ay dit ce, qui se peult faire.

LA I. FILLE.

Madame : et puis de mon affaire,

1. « Reveiller, faire retour. »

2. « Ne vous fait déchoir à ses yeux. »

3. « Sa passion, qui est fièvre continue, s'aire par devenir fièvre quarte. »

4. « Troupe d'enfants, » comme on dit au gros de soldats.

5. « Esclave (verve). »

6. « Votre caprice, votre passion. »

Ma face amais contoit le terre,

Et ou dans le *Roman de la Rose*, vers 1418.

7. « Plein de (solere). » C'est un des vieux mots que regrettaient La Bruyère.

Je suis bien : je m'y veux tenir.
Que sera ce de l'advenir ?

LA VIEILLE.

Que ce sera ? hélas, m'ame,
Je voy que vous ne savez mye
La grand'puissance, qu'a lo temps.
Hau, que j'en ay veu de contens,
Qui n'eussent seeu souhaiter mieux !
Mais tout soudain du hault des cieus
Les ay veu descendre bien bas.
Je prise, et loue voz estats.
La vertu, qui vous rend parfaite,
Vous ha ainsi joyense faito.
Toutesfois ne l'autorisez
Tant, que les autres desprisez¹.
Amour est un fin et faux ange,
Qui tres cruellement se venge
De ceux qui de luy n'ont fait compte.
Car un orgueilleux craint la honte.
Plus il vous voit honneste, et belle,
Envers luy cruelle, et rebelle,
Plus il desire droit frapper
En vostre cœur, et l'attrapper.
Ce que jusques icy n'ha fait,
N'ayant trouvé nul si parfait,
Qui meritast vostre amitié.
Si une fois vostre moitié²
Amour met devant voz beaux yeux ;
Onques personne n'ayma mieux,
Que vous ferez, j'en suis certaine.
Ce sera la bonté hautaine,
Qui par le temps y pourvoira,
Jusques là l'on ne vous verra
Aimer : car vous estes trop fine,
Je le voy bien à vostre myne :
Car de rien ne faites semblant.
Amour, qui va les cœurs emblant³,
Et le temps, qui donocent passe
Sans que vostre vertu s'efface
Vous feront changer de propos ;
Trembler le cœur, battre le poux,
Et sentir le doux, et l'amer,
Que lon peult souffrir pour aymer.

LA FILLE.

Je n'en croy rien : je tiendray ferme⁴.

1. « Ne l'élevés, se l'estimes pas autant que vous méprises les autres. » *Autorité* se trouve avec le sens d'*estime* dans le *Métempsor.* (II, p. 18) :

C'est le cheu de porcelé,
Une Dame qui s'est prise
En ce monde s'autoiré.

2. « Celle qui doit être la seconde partie de vous-même. » On dirait que la *reine de Navarre* présentait ici le système de Goethe sur les *Affinités électives*. Du mot « moitié », pris dans le sens qu'elle lui donne, et dont nous se connaissons pas d'autre exemple de son temps, est venu ce joli synonyme, donné à épouse, « moitié », que Corneille n'a pas dédaigné d'admettre dans le style héroïque, aux grands applaudissements de Voltaire, et que M. Emile Augier a si bien fait de regretter, en quelques-uns des meilleurs vers de sa *Guirlande*.

3. « Enlevant rapidement, par surprise. » Il n'est resté du verbe, dont ce mot fait partie, que la locution « d'emblée ».

4. On prononçait *ferme*, comme aujourd'hui encore dans quel ques départements du Centre. C'est ce qui explique la rime avec *leser*.

Ne ja n'auray à l'œil la larmo
Pour souffrir nulle passion,
Ne d'amour, ny d'affection.

LA VIEILLE.

Vous ne trouvez, par ignorance,
A ma prophetic apparence :
Mais quand le cas vous adviendra,
De la vieille vous souviendra.

LA B. FILLE.

Je crains, madame, et veux scavoir,
Si le temps aura le pouvoir
De changer ma grand' amitié.

LA VIEILLE.

Fille, vous me faites pitié.
Car vostre grand contentement
Ne scauroit durer longuement.
Le cœur d'un homme est si muable¹,
Le temps est si tres variable,
Les occasions qui surviennent,
Les paroles qui vont, et viennent,
Qu'impossible est qu'amour soit ferme,
Combien qu'il le jure et afferme.
Las, ma fille, il m'a bien menty.
Il me presenta un party²
Au printemps de ma grand' jeunesse,
Tel qu'au ciel n'y avoit doesse,
A qui j'eusse changé mon lieu.
Mon amy j'aymois plus que Dieu,
Et de luy pensois estre aynée,
Dont de nully n'estois blasmée.
Or voyez que le temps m'a fait.
Un serviteur si très parfait
Il m'a osté sans nul respit,
Dont j'ay souffert si grand despit
Que, soixante ans ha, le regrette.
Vieillo je suis, mais je souhaite
Souvent le bien, que j'ay perdu.
Mon malheur avez entendu,
Qui de mon cœur n'est arraché.
Vous n'en aurez meilleur marché.
Car le temps, qui vous fait present
D'aise et de plaisir à present,
Ainsi qu'il ha d'amour le feu
Dans vostre cœur mis peu à peu,
Ainsi peu à peu l'estaindra :
Dont telle douleur soustiendra
Vostre esperit, et vostre corps,
Que l'ame en sailrira dehors,
S'elle n'est de Dieu arrestée.
Hélas, je vous voy apprestée³
De souffrir autant de tourment,
D'amour, que de contentement.

1. « Changeant. » *Poësiquesonnable* est resté, on se demande pourquoi *muable* s'est perdu.

2. Ce mot pris comme synonyme de « mari » commençait d'être à la mode. Il est encore employé. Sa usage étoit alors tel que *Part s'en est servi* dans son *livre des amours*, ch. XI : « Les tourterelles, en signe de violence, se couchent jamais sur branche verte, apres qu'elles ont perdu leur party. »

3. « Friche », « Malherbe, dans le même sens, a dit que les *af-seuses* ».

Apprés à chasser dans les bois se trouvait.

LA II. FILLE.

Hau, grand'vieille, qui vous croiroit,
En grand'peine et douleur seroit.
Mais plustost la mer hauseroit,
Et le hault ciel s'abaisseroit,
Qu'il m'advint fortune parçille.
Je ne croy point ceste merveille.

LA VIEILLE.

Ma fille, par là passerez,
Et alors contrainte serez
Dire : la Vieille le m'a dit.

LA II. FILLE.

Haa, de Dieu soit mon cœur maudit,
Si je croy en vostre parole.

LA I. FILLE.

Ny moy, je ne suis pas si fole :
Elle ne produit que malheur.

LA VIEILLE.

Hà, vous aurez un serviteur,
Qui vous fera propos changer.

LA I. FILLE.

J'aymerois m'ieux vive enragé.
Mon cœur sans amour demourra,
Et libe vivra et mourra :
J'en fais la figue¹ aux amoureux.

LA I. FEMME.

Mon cœur craintif, et desiréux,
Ne scait quel moyen il doit prendre,
Ou d'aymer un autre, ou d'attendre
Le temps, quelle me prophetise.
Mais j'estimerois à sottise
Refuser un bien, qui est près,
Pour en attendre un autre après.

LA VIEILLE.

Prenez le temps, si vous pavez.
Car refuser vous ne devez
L'occasion, quand elle vient.
Si aux cheveux l'on ne la tient,
Elle s'enfuyt par violence,
Et ne laisse que repentance :
Pensez sagement en ce eas.

LA I. FEMME.

Ha, vrayment je n'y faudray pas.

LA II. FEMME.

Mon cerveau, mon cœur, ma memoire
Est tout troublé, et ne puis croire
Ceste Sibille prophetique,
Car plus mon esperit s'applique
A espérer bien par le temps²,
Comme elle dit, rien n'y entens :

1. On faisait la figue à quelqu'un, en lui montrant le poignet entre l'index et le doigt du milieu. On a cru que l'expression et le geste nous étaient venus d'Italie, à l'époque de la Renaissance ; nous les connaissons bien auparavant : on trouve « Si fel la figa, » dans le *Roman de Jaufré* qui date au plus tard des premières années du 12^e siècle. L'origine, sur laquelle on a bien disserté, est inconnue.

2. « A espérer bonheur avec le temps »

Car l'amour, que trop fort je porte
A mon mary, me rendra morte
Premier¹ qu'autre amour endurer ;
Et me gardera de durer
Jusqu'au temps, qu'elle vous promet.
Repos, dont en peine me met
Plus grande, quo ne sentis onques.

LA VIEILLE.

Si n'aurez vous repos, qu'adonques.
On pourroit tel songe songer,
Qui ne seroit myo mensonger :
Le bon docteur bien en paria.
Vrayment vous passerez par là :
Toutes quatre, mal gré vos dents.
Et moy, de peur des accidens
Du serain, m'en vois retirer.

LA I. FEMME.

Quoy, nous lairrez vous souspirer
Sans nous dire rien, qui vaille ?

LA VIEILLE.

Or appeisez vostre bataille :
Je n'en puis plus porter le faix.
Jo prie au Dieu de toute paix
Remplir voz cerveaux de raison.

LA II. FEMME.

Elle s'en va en sa maison :
On ne la peult plus retenir.

LA I. FILLE.

Mais, qui la feit ley venir
Pour me dire une nenterie ?
Que j'aymeray : c'est moquerie.
Amour en mon cœur ne sera.

LA II. FILLE.

Que mon amy me laissera !
La faulse Vieille aura menty.
Jamais ne sera départy
Moy de son cœur, ne luy du mien.

LA I. FEMME.

Rompz aussi mon chaste lyen,
Ou devenir layde, et hydeuse,
Comme m'a dit ceste fascheuse,
Hà, vrayment elle mentira.
Mon mary se convertira,
Me voyant digne d'estimer.

LA II. FEMME.

Le grand feu vous puisse allumer,
Qui veult que j'ayme, ou que j'attende
Que vicillesse, ou foiblesse amende
Mon mary : mais j'ay esperance,
Que par ma grand'perseverance
En brief retournera à moy,
Et lors seray sans nul esmay.

LA I. FILLE.

Leur grand enny, et leur nécessité
Leur feit chercher secours de creature.
Notre plaisir par curiosité

1. « Avant que. »

Nous fait vouloir sçavoir nostre aventure.
Le temps, les ans, le sens, et l'écriture
De ceste dame apparemment ¹ sage
Nous fait ouvrir le secret du courage,
Dont riens, que mal, n'avois peu recevoir.
Nous concluons par tout nostre langage,
Que de sçavoir l'advenir, c'est l'ouvrage
De celui seul, qui sur tous ha pouvoir:
Lequel prions, selon nostre devoir,
Qu'ainsi que roy en terre il vous fait voir,
Vous doint regner au ciel pour heritage.

LE VIEILLARD.

Ma bonne Dame, ou allez vous ?
Ou portés vous ceste jeunesse ?

LA VIEILLE.

En bonne foy, mon amy doux,
Sur un liet par grande foiblesse.

LE VIEILLARD.

Je voy là bien grande jeunesse.
En venez vous ?

LA VIEILLE.

Ouy, de ce pas.
Vray leur ay dit, comme la messe ² :
Mais quoy ? ilz ne m'en croyent pas.

LE VIEILLARD.

J'y vois parler par tel compas,
Que je croy que lon m'entendra.

LA VIEILLE.

Leur cerveau donc s'amendera,
Car je leur ay dit.

LE VIEILLARD.

J'entens bien.
Mais conformant vostre entretien,
Je leur en diray d'avantage.

LA VIEILLE.

J'attendray voir, si son langage
Sera mieux, que le mien, recen.

LE VIEILLARD.

Dames, si je ne suis deceu,
Trop grandement vous fourvoyez,
Dont ceste dame ne croyez.

LE I. HOMME.

Que veult ce vieillard à ces dames ?
Qu'il est caduc et defaillly !

LE II. HOMME.

Pensez qu'il veult sauver leurs ames,
Sans que de nous soit assaillly.

LE III. HOMME.

Pas n'aurons le cœur si failly,
Que d'un vieillard poulsier ne battre.

LE IIII. HOMME.

Menons les danser toutes quatre,
Et vous les verrez bien tencer.

LE VIEILLARD.

Tencer, non : mais bien vous combattre
Ma vieille et moy de bien danser.

LA I. FILLE.

Or dansons sans plus y penser.

LE VIEILLARD.

Vous verrez leur orgueil rabattre.

1. C'est la première forme, un peu allongée et portant avec elle
sa étymologie, de notre mot *apparemment*.

2. Nous avons trouvé cette locution dans *Patheis*. De la part
de la reine de Navarre, cette bonne amie des huguenots, elle est
tout étrange.

FIN DE LA VIEILLE.

MORALITÉ DE L'EMPEREUR ET DE SON NEPVEU

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Cette pièce est moins une *moralité* qu'un *mystère*, à cause de l'intervention de l'Élément sacré qui en fait le dénouement, comme dans celui du *Chevalier*, qu'en a lu plus haut.

Nous la tirons encore du *Recueil de Louvain*, où elle est la 53^e, et occupe une assez large place : seize feuillets à quarante-six lignes par page.

Il n'en fallait pas moins pour l'action qui s'y déroule, et qui en fait un véritable *drame*, souvent d'un beau mouvement, et parfois aussi d'une éléquence réelle.

Le style, malheureusement, que gênent d'ailleurs des lacunes et des fautes de copie, n'y est pas égal. On le croirait de deux plumes différentes, on s'y trouve pas partout le cachet de la même époque.

Les rythmes, qui s'y mêlent aux couplets les plus pathétiques, et qui nous feraient croire que quelques parties ont été chantées, troublent aussi la lecture par leurs copes bizarres et par les mots singuliers que leurs exigences amènent.

Si l'on passe sur ces défauts : l'inégalité du style et l'étrangeté des rythmes, on a là certainement une des meilleures pièces que le théâtre vraiment français, c'est-à-dire en dehors du mouvement de la Renaissance, nous ait laissées dans le genre sérieux.

Le principal personnage étant un empereur du temps, il allait de soi que la scène fût placée en Allemagne, sous un pays qui fût alors un empire.

Quel est cet empereur ? Rien ne nous le dit. Les grands vassaux dont il est le suzerain, le duc de Gueldre, le comte de Namur, ne sont aussi désignés que par leurs titres.

Il les a fait venir, au commencement de la pièce, pour leur dire que, devenu trop vieux, il veut abdiquer, et que, n'ayant pas de fils, c'est son neveu qu'il a dessein de prendre pour successeur.

Le duc et le comte, qu'il consulte, hasardent quelques

réflexions, puis approuvent très-vite avec un zèle de vrais courtisans.

Le neveu est mandé, et, sans différer, déclaré empereur. Son oncle, après lui avoir donné les meilleurs avis pour gouverner avec loyauté et justice, lui abandonne tout le pouvoir, ne se réservant que le droit de juger ses actes et de l'en punir s'ils sont coupables.

Le neveu fait les protestations les plus solennelles, mais n'en donne pas moins pour prélude à son règne une abominable action. Il fait enlever par deux misérables une jeune fille qu'il aimait sans avoir pu s'en faire aimer, et se venge de ses refus par un viol. Ici l'action pourrait devenir scabreuse ; mais, par exception, l'auteur s'est souvenir qu'en était dans une pièce pieuse, et l'attentat se commet le plus déceintement du monde.

La fille va se plaindre à sa mère, puis toutes deux courent au vieil empereur qui les écoute et jure qu'elles auront justice. Le duc et le comte interviennent pour le coupable, qui pour eux est bien près d'être innocent, puisqu'il est maître.

Le vieil empereur ne les écoute pas : « Qu'en me l'amène » est sa seule réponse à leurs prières. Il vient, avec son crime, et l'oncle, qui est allé chercher le ceinture de son officier tranchant sur le dressoir, l'emporte dans un coin, comme pour le confesser mieux, et lui coupe la gorge. Le duc et le comte en restent tout tremblants ; mais, comme le vieil empereur redescend maître, ils l'approuvent.

Il a, lui, quelque remerci. Dieu l'absoudra-t-il de ce qu'il a fait ? Il en doute, car son chapelain lui refuse l'absolution, et plus impitoyablement encore la communion. Il ne résiste pas, mais demande au moins que l'hostie lui soit montrée. On apporte le calice, et l'hostie en sort d'elle-même pour venir se poser sur ses lèvres.

Il avait fait un acte de terrible mais nécessaire justice ; Dieu fait un miracle pour lui dire qu'il a bien agi et qu'il l'approuve.

MORALITÉ NOUVELLE

D'UNG EMPEREUR

QUI TUA SON NEPVEU QUI AVOIT FRINS UNE FILLE A FORCE, ET COMMENT, LEDICT
EMPEREUR ESTANT AU LICT DE LA MORT, LA SAINCTE HOSTIE LUY FUT
APPORTÉE MIRACULEUSEMENT

Et est à dix personnaiges, c'est assavoir

L'EMPEREUR
LE CHAPPELAIN
LE DUC
LE CONTE
LE NEPVEU de l'Empereur

L'ESCUYER
BERTAUT et GUILLOT, serviteurs du nepveu.
LA FILLE violée
LA MÈRE de la fille
Avec LA SAINTE HOSTIE qui se presenta à l'Empereur.

L'ACTEUR.

Seigneurs, dames et damoiselles,
Plaise vous ouir les nouvelles
Que racompter nous vous voulons
D'ung empereur saige et preudhoms¹
Qui tout temps veult justice faire,
Et nous bailla bel exemplaire²
D'ung nepveu que seul hoir³ avoit,
Lequel de si bon cuer amoit
Que l'empire lui resigna
Et du tout il le couronna.
Après ce qu'il fut couronné,
Il fut moult fort enamouré
D'une gracieuse pucelle,
Jeune fille plaisant et belle,
Et tant amour son cuer força
Que la jeune fille efforça⁴
Maulgré elle, par grant ardeur.
Lors vint la plainte à l'empereur,
Et telle justice en fist
Que de sa propre main l'occist,
Pour chacun droit et raison rendre.
Sans aux aucuns en rien attendre⁵.
Et après vous verrez comment
Il receut le saint sacrement
Par miracle que Dieu monstra,
Comme apparecevoir on pourra
En peu d'heure, s'il plaist à Dieu.

1. Celui qu'on appelle un preud'homme : devait être loyal, probe et en tout craindre Dieu : « Et les bons preudes hommes qui servent bien, » dit-on dans le *Livre des faits du maréchal Boncourt*, liv. IV, ch. II.

2. « Exemple, leçon. » Nous y regarderions, lit-on dans l'*Éthique* de Nic. Oresme, liv. VII, ch. XII, et nous seroit assés chose exemplaire. »

3. « Héritier (*Agnes*). »

4. « Pril de force, viol. » C'est l'expression employée, même par la loi : « Quelesques, dit Beaumanoir dans les *Costumes du Beauvoisis*, liv. XXX, ch. XI, est pre en esa de []rime et actualis de cas, si comme de marde (meurtre) ou de traist, d'omicide, ou de femme efforier, il doit estre traist et pendus. »

5. « Sans différer en quoi que ce soit, ni par conseil de personne. »

L'EMPEREUR commence.

En grant douleur suis en ce lieu.
Chapelain, entendez à moy.
Je suis ancien, et cogney
De Dieu la supplicative¹ grace.
Pour ce, tandis que j'ay espace,
De l'empire vueil disposer,
Et au service Dieu poser
Trestout mon age et tout mon temps;
Car de la mort nul n'est doutant,
Ne sçavons combien l'heure est briefve.
Maladie sens qui me grieve²
Mon corps, et tient en grant travail.
Si voudroye bien avoir conseil
Que j'ay de mon empire à faire,
Car il me semble necessaire
Que d'autre que moy soit pourve;
Or n'ai-je aultre que mon nepveu
Qui l'empire peust gouverner.
Si vouldisse determiner,
Se bon conseil l'osast à dire,
Que je resignasse³ l'empire
A mon nepveu, et qu'il en fist
Son utilité et profist.
Veuillez vostre opinion dire.

LE CHAPPELAIN.

Or me pardonnez, très cher sire.
Pour Dieu, ne vous vueille desplaire;
Determiner de telle affaire
Ne suis pas expert ne propice.
Le gouvernement et pollice
Doit aux nobles appartenir.
Pour vouloir tel conseil tenir

1. « Suprême, superlative. »

2. « Fesse, accable. » On a fait, de ce mot, *grieve* : « Le vice, la mort sont subjecte graves et qui grient, » dit Meubigne (liv. III).

3. « Pour « résigner ». Le verbe *résigner* se disait en ce sens lorsqu'on se démettait d'un bénéfice en faveur de quelqu'un. Toutefois, il s'employait aussi pour *abdiquer* : « Hétracytus, dit Meubigne (liv. I) résigna la royauté à son frère. »

Fault parler à ung plus discret¹.

L'EMPEREUR.

Chappelain, trestout mon secret
Vous savez, n'autre que vous seul.
Pour ce dictez-moy, je le vueil,
Vostre opinion de ce fait.

LE CHAPPELAIN.

Certes, sire, puis qu'il vous plaist,
Je le vous diray : il me semble
Qui sera très bon qu'on assemble
Les ducs, les barons et les contes,
Et qu'on leur expose les comptes
Du fait, qui leur semblera bon,
Et, selon leur opinion,
Ou pourra pourvoir à la terre².

L'EMPEREUR.

C'est bien dit : envoyez-les querre ;
Faictes les moy si tost venir.

LE CHAPPELAIN.

Vouletiers, à vostre plaisir.
Escuyer d'honneur, venez sa.

L'ESCUYER.

Que vous plaist ?

LE CHAPPELAIN.

On le vous dira :
Allez tantost dire aux seigneurs,
Ducs, contes, petits et greigneurs³,
Qu'ilz viennent prendre leurs sentiers⁴
Devers la court.

L'ESCUYER.

Très-vouletiers.
J'en feray brier la diligence ;
Tantost les verrez en presence.
Duc de Guerdelain⁵, plain d'honneur,
Vueillez venir vers l'Empereur,
Car expressément le vous mande
Pour une nécessité grande.
Vous aussi, comte de Namur ;
Il a ung fait pesant et dur
Dont à vous se veult coussiller.

LE DUC.

Nous le ferons sans varier.
C'est raison, puisqu'il le commande.
Où est-il ?

L'ESCUYER.

En pensée grande
En sa chambre, car moult desire
Vostre conseil.

1. « Discret » dans ce sens vient de *discernere*, et signifie quelqu'un apté de *discernere*. Il se trouve dans le *Perceforest* (t. IV, fol. 14) : « Les grans hommes de son royaume ley vindrent dire qu'il vouloit avoir un roy, et que l'ainé de ses filz estoit bien au point nostre chevalier, et assez homme discret pour gouverner le royaume. »

2. « A la terre. »

3. « Plus grands (grands) », mot que nous avons déjà vu plus d'une fois.

4. « Lenz chémins. »

5. « Duc de Gueldre. »

LE CONTE.

A vous, beau sire.
J'ay désir de veoir l'Empereur.

LE DUC.

Sire, Jesus, nostre seigneur,
En valleur, haulteur et pousse
Vueille garder vostre noblesse.
Que vous plaist, prince, pour veus⁶ ?

L'EMPEREUR.

Vous soyez les très bien venus.
Duc, soyez-vous en celle part.

LE CONTE.

Noblé Empereur, Jesus vous gard.
Mandé m'avez, c'est verité ;
Vers vostre royal majesté
Je suis venu, et me vey.

L'EMPEREUR.

J'ay ung pesant fait qui aussi
Est digne de moult grant conseil.
Messeigneurs, à vous me conseil
D'une chose que moult desire.
Grief accident moult fort m'entire⁷ :
Mon corps plus n'est à demy vis⁸.
Se seroit bon, se m'est advis,
Tant qu'à moy nature domine,
Que l'empire brief je resigne
A personne qui soit habile.
Mon neveu est en enge agile
Pour gouverner telle noblesse.
Ma virilité et qu'illessce
Est amortie ; le corps tremble.
Et pour ce, seigneurs, que vous semble
De ceste resignation ?

LE DUC.

Cher sire, mon opinion
Assez à la vostre consonne,
Veux que n'avez aultre personne
Ydone⁹ à la succession
Que vostre neveu, qui renom
A d'estre bien moriguié¹⁰.
Se vous estes déterminé,
La chose me semble licite.

L'EMPEREUR.

Et vous ?

LE CONTE.

La chose est bien eslite¹¹,

1. « Posez votre volonté, vos veus. » Ce dernier mot écrit, comme tel, se trouve dans la *Moralité des enfans de maintenant* :

Notre veulir est que s'il veult
Tousjours pourveoir le sien veul.

2. « Me instrument. »

3. « Vivant. »

4. « Propre (fitness). » Le mot *idône*, qui est une forme de *clair-ci*, resta longtemps dans la langue.

5. « Bien élevé, de bonnes mœurs. » Ce mot, qui chez Molire (*Fourberies de Scapin*, acte II, sc. 1) est déjà devenu comique, avait le sens le plus sérieux dans la langue chevaleresque : « Il falloit estre, dit Boissieu (liv. III, ch. 1), vaillant aux armes et bien moriguié. »

6. « Est d'une pensée de choix. »

Pourveu que¹ vous n'avez aultre hoir.
Je dis avec vostre vouloir :
La chose n'en peult qu'amender².

L'EMPEREUR.

Chappelain, faictes luy mander
Qu'il viengne tost par devers nous.

LE CHAPPELAIN.

Escuyer !

L'ESCUYER.

Que voulez-vous ?

LE CHAPPELAIN.

Allez, comme bon serviteur,
Vers le nepveu de l'empeur ;
Qu'il s'en viengne diligemment
Pour son bien et avancement.
A coup³ son oncle l'a mandé.

L'ESCUYER.

Puisque le m'avez commandé,
Mon message luy yray dire.

LE NEPVEU.

L'ardeur qui me tire
Me vient tire à tire,
Par quoy je m'entire
En angoesse dure.
Sy ne scay que dire
D'une que desirer ;
Car son escondire⁴,
Si fault que l'endure,
Me seroit poincture⁵
Et aspre morsure
Plus dure quo rage,
Car, pour sa traicture⁶
Et plaisant figure,
Trop fort me figure
Et corps et courage⁷.
Amour, quel hommaige
Pour son pucelage
Et quel vasselage
Vous pourrai-je faire ?
Mon haultain lignage
Et noble bernage⁸
Ne faiet avantage
Qui me puisse plaier.

L'ESCUYER.

Sire, ne vous vueille desplaire,
L'empeur à conseil vous atant,
Qui à vous pourveoir fort contant⁹.

Venez devers luy, s'il vous plaist.

LE NEPVEU.

Allons, car trop fort me desplaist
D'estre en si dure penence¹.
Oncle de très noble puissance,
A vostre hault commandement
Je suis venu hastivement.

L'EMPEREUR.

Or entendés à moi, nepveu :
J'ay une assemblée eslevée
Pour ce que nature a grevée
Mon eage en mon corps declinant ;
Car je ne puis dorenavant
Bonnement entendre à police².
Or ay-je en tout mon temps justice
Execrée gramment à droict,
En rendant à chascun son droict ;
Or ne peult nature souffrir
Que je le puisse plus regir,
Par vieillesse, qui trop domine.
Si sera bon qu'on determine
De vous remettre en nostre empire,
Affin qu'après moi il n'empire
Par faulte de gouvernement.

LE NEPVEU.

Mon cher oncle et mon seigneur,
A vostre vueil me couronner³,
Ce nonobstant qu'en moy n'a sens,
Science ne instruction,
Mais, souz vostre correction,
Je suis prest à vous obéir.

L'EMPEREUR.

Jeune eueur ne doit point hayr
D'entreprendre belle entreprise,
Car, puis qu'elles sont entreprises
Par engin⁴ vif et très parfait,
Ou apprent bien en excersant.
Monstrer debvez et mettre en œuvre
Le bien que l'on vous a donné,
Car qui en ce monde bien œuvre⁵
Paradis lui est ordonné.
Duc de Guerlant⁶, vostre advis
Vueillés dire sur ceste chose ;
Estre ne povons toujours vif⁷,
Il fault penser à la parelose⁸.

LE DUC.

Chier sire, en mon entedement,

1. « Inquiétude, peine. »

2. Ce mot s'entendait alors pour gouvernement en général. Montaigne dit (liv. 1, ch. xv), parlant de Platon et de sa République : « Platon en la police qu'il forge à discretion, » et d'Anbigard dans ses *Tragiques*, à propos des rois de France :

Puisque le petit se joug de leur service
Gouvent requoy pour les de police.

3. L'absence de la rime, et, qui plus est, du sens, indique qu'il faut manquer ici quelques vers.

4. « Esprit, intelligence (agressif). »

5. « Travaillez bien. »

6. C'est le même que le duc de Gueldre, nommé tout à l'heure. Ici seulement son nom de « Guerdela » est abrégé.

7. « Toujours vivant. »

8. « A la fin, à la mort qui éteint tout. » L'expression « à la parelose » voulait dire sans entedement.

1. « D'istant que. »

2. « Les affaires ne peuvent qu'en devenir meilleures. »

3. « Tout de suite. »

4. « Son refus qui s'écouloit (s'écouloit). »

5. « Chose poignante. » On trouve dans Montaigne, avec le même sens, « les postructures de la peur » (liv. II).

6. « Les traits de son visage. »

7. C'est-à-dire : sous ses jolis traits et cette plaisante figure,

je m'imagine qu'il y a trop de force et de vaillance. »

8. Pour « baronaige ». C'était, à proprement parler, l'ensemble des seigneurs qui formaient une noblesse :

Genssees à lui le serenge de France,

Et en dans le *Roman de Florentin*, p. 107.

9. « A vif désir et volonté (contendant). »

Vous avez bien parlé tout oultre ;
 Mais, pour ouvrir plus surement,
 Jeune a bien besoing qu'on lui monstre.
 Par la chaleur d'ardant jeunesse
 On est aucunesfoys surpris,
 Et, quant on rentre en vieillesse,
 Il se repent qu'il n'a appris.
 Au gouvernement et police
 Appartient d'aymer loyauté,
 Et foyr les tours de malice
 Par qui maint homme est enchanté.
 Estre en parole véritable
 Appartient à puissant seigneur,
 Car, s'on le trouve en bourde ou fable,
 Il acquiert ung grand deshonneur ;
 A grans languageurs ¹ et flatteurs
 Il doit tousjours fermer la porte.
 De parole sont rapporteurs
 Souvent, qui peu de prouffit porte.
 S'aucun vient faire sa complainte,
 N'en avoir trop compassion,
 Tant que la cause soit atainte
 Par certaine information.
 Ung prince se doit employer,
 Quant pour son bien on luy conseille,
 Sans pour argent en riens ployer ;
 A beau parler clore l'oreille.
 Noblement avez gouverné,
 Mais desoremais estes vieux ;
 Si fault qui soit déterminé
 En procédant de mieulx en mieulx.

L'EMPEREUR.

Je vous ay bien entendu.
 Qu'en dictes-vous, au residu ² ?
 Pensez de vous deliberer.

LE CONTE.

Certes, à tout considérer,
 La matière est fort difficile ;
 Car il y fault prompt et habille
 Qui avecques haute science
 Soit militant, fort en science,
 Entreprenant et courageux,
 Aux ennemis aventureux,
 En force, valeur et prouesse.

Or ne peut vieillesse
 Prendre hardiesse,
 Car nature laisse
 Au plus fort victoire,
 Et vult que jeunesse
 Soit sur tous maistresse,
 Car sa grant soplesse
 La met en memoire.

D'autre part, considérer
 Et parler
 Que jeune cœur n'a science
 Pour le peuple gouverner
 Et mener ;
 En amoureuse scillence,
 Dont la saige prothance
 Est defiance,

1. • Barons. »

2. • Pour vous résumer. »

Fait en tous ces dis et fais,
 Disant que jeune cœur en sçait
 En science ³.

Nonobstant esse prudence,
 Mais très bien luy remonstrez.
 Il est assez fort et hardy,
 Et pour ce, cher sire, je dy
 Que par luy sera pourveu.

L'EMPEREUR.

Or entendez à moy, neveu :
 Nature, saige et grant maistresse,
 Vous a mis en fleur de jeunesse,
 Et à moi advient le contraire,
 Car je decline en ma vieillesse.
 Si est temps de laisser prouesse ⁴,
 Et laisser au jeune parfaire.
 Pour ce je puis conseil traire
 De vous, si endroit ⁵, pour mieulx faire,
 En siège royal couronner,
 Car empereur je vous veul faire.
 Si prie à Jesus debonnaire
 Que bien le puisse gouverner.
 Ceste espée vous fault porter,
 Si ne vous vueillez deporter ⁶
 Qu'à chascun vous faciez justico ;
 De ce vous veul bien exhorter,
 Le povre et richo supporter
 Vous devez, selon vostre office,
 Et à chascun estre propice,
 Selon ce que le cas requiert.
 De lus pugnir ne soyez nice ⁷,
 Selon leur meffait et leur vice,
 Comme il juste prince il affiert.
 Saichez, mon neveu, de certain,
 Se ne le faictes, de ma main
 Vous pugniray, n'en doutez mye.
 J'ay finiet justice soir et main ⁸,
 Et au gentil et au villain,
 Tant comme j'ay peu en ma vie ;
 Pour ce je vous requiers et prie
 Qu'en ce me vueillez ensuyvir ⁹.
 Ne jugez pas par felonnie,
 Par vengeance ne par envie,
 Et bien vous en pourra venir.

LE NEVEU.

Je pence si bien maintenir
 Chascun, de degré en degré,
 Que Dieu et vous m'en sçaura gré.
 Humblement je vous remercio
 Quand m'avez pourveu ; en ma vie

1. Tout ce passage, que nous avons dé un peu rectifié, sans répondre de notre rectification, doit signifier : « Il faut d'autre part considérer et dire que tout jeune cœur s'a pouvoir pour gouverner et mener peuple; amoureuse science, que la sagesse défend, dirige ses paroles et ses actions, il dit cependant que jeune cœur a tousjours assez de science. »

2. Ce mot signifi: tel « la butte, l'action ».

3. « Ici même. »

4. « Détourner. »

5. « Négligent, faute de savoir. » Nice en ce sens vient de neveu. Dans le *Lai du conseil*, on lit :

Bares marces et nées.

6. « Soir et matin. »

7. « Insulter, suivre. »

Ja par moy n'en aurez reproche ¹,
 No chose qui vostre honneur touche,
 No blasme en nulle qualité ²,
 Par moy sera fait equité,
 Si je puis, en trestous estas,
 Et pugniray selon le cas,
 Très cher oncle, si plaist à Dieu,

L'EMPEREUR.

Ainsi vous pourra en tout lieu
 Bien venir, et à vos subjectz.
 Vostre peuple point ne rongés :
 Onques no le fis en ma vie ;
 Et, combien qu'avez la baillie ³
 Du noble empire excercer,
 Pour à chascun son droit donner,
 S'en retiens-je la seigneurie
 Tant que j'auray au corps la vie ;
 Mais, en tant qu'au gouvernement,
 En tes mains les metz pleinement.
 Si vous prie, bien le demenez ⁴.

Vostre terre gouvernez,
 Et tenez
 Voz juges paisiblement ;
 La justice maintenez,
 Et donnez
 A chascun vray jugement ;
 Faulx juges ne soustenez
 Ne souffrez
 Sans les pugnir aigrement ⁵ ;
 Les esglises visitez ;
 Si pourrez ⁶
 Gagner vostre sauvement.
 Aux povres anelles ⁷,
 Veuves et pucelles,
 Et trestotes celles
 Qui feront clamours
 Ne soyez rebelles ;
 Ayez pitié d'elles ;
 Leurs bonnes querelles
 Soustenez tousjours.
 Les pouvres pas n'oubliez ;
 Employez
 Vostre temps en charité ;
 Dons estre employez
 Suppliez ⁸,
 Et soyez

Vostre temps en chasteté.
 Devez verité
 Et virginité
 A sa parité.
 Gardez en tous cas
 Droit et equité.
 Pure loyauté,
 Yver et esté,
 Tenez en pourchas ¹.

LE NEPVEU.

Très cher oncle, ne doubtés pas
 J'ay bien entendu et noté
 Tout ce que m'avez recité.
 J'accompliray do point en point
 Tout ce que m'avez cy enjoint
 A mon pouvoir, je vous prometz.
 Je ne trespaserai ² jamais
 Voz bons enseignemens notables,
 Car je les connois prouffitables ;
 Et fâiré, au plaisir de Dieu,
 Si bien justice en tout lieu,
 Se je puis, qu'en sera memoire.

LE OUC.

Dieu vous en doint au moins victoire ;
 Vous estes nostre droit seigneur ;
 Si vous promés tout sans favour
 Vous faire service et hommage.

LE CONTE.

Et moy de eueur et de couraige
 Me tiendray vostre serviteur,
 Et, comme souverain seigneur,
 Vous serez de moi honoré.

LE NEPVEU.

Or ça doncques, Dieu soit loué,
 Puis que suis dessus ma besongne,
 J'accompliray, qui que en grongne ¹,
 Mon plaisir, vouloir et pensée.
 J'ay une fille fort aymée
 Et de qui jouyr je ne puis,
 Mais, puisque me sens où je suis,
 Mon plaisir en accompliray.
 Je suis empereur ; çay de vray
 Qu'on ne m'osera contredire.
 Sà, Bertault.

BERTAULT.

Que vous plaist-il, sire ?

LE NEPVEU.

Où est Guillot ? Venez avant.

BERTAULT.

Il estoit ici maintenant.

1. « En recherche constants. »
2. Pour « outre-passer », « mot qui n'est pu se trouver tel. Le verbe *oultre-passer* est un des plus anciens de la langue; il se trouve dans le roman de *Berte*. Personne ne l'a jamais employé que Montaigne, dans cette phrase (liv. 1, ch. 120) : « L'arbre qui *oultre-passe* le bat faulx (moaque), comme celui qui s'y arrive pas. »
3. « Quels que soient ceux qui s'en plaignent. » C'est là une sorte de formule de défi. Les ducs de Bourbon en avaient fait leur devise. « Qui qu'en grongne ! » avaient-ils dit, en faisant construire, malgré les plaintes du peuple, une tour qui en gredin le nom : « la Qui qu'en grongne. » Un castel de Pinerolle, bâti dans les mêmes conditions de menaces et de plaintes, portait le même nom. V. Guizot, *Mémoires historiques*, t. 1, p. 251.

1. On prononçait « reproche », comme l'indique la rime qui suit.
2. « Aucune sorte. » Qualité relative ici le sens de son radical *lata* *qualitas*, tiré par Cicéron de *quæstio*, *quæ*.
3. « L'autorité. » On lit dans la *Costume de Beauvoisis* par Beaumanoir, ch. xxv : « Cil qui s'entremet de baillie garder, et de justice se faire, doit estre aige. »
4. « Le dirigez. » Ce mot qui, depuis, ne s'est pris qu'avec le sens d'agiter, se disait alors, comme tel, pour diriger, conduire, et même en sous-entendant avec aigreur : « Et celi, dit par exemple Joinville, qui ainsi se demônent, doit l'on appeler *preudhomme*, pour ce que cette proesse lui vient du don de Dieu. »
5. « Sévèrement. » Il s'employait souvent ainsi quand il s'agissait de punition : « Son secrétaire, qui l'avoit voulu empoisonner, dit Montaigne (liv. II, ch. xxviii), il ac le punit pas plus aigrement que d'une mort simple. »
6. « Ainsi vous pourrez. »
7. « Servantes (anellier). »
8. « Suppliez qu'on fasse des dons et qu'on les emploie bien. »

Où es-tu, dy, filz de putain?

GUILLOT.

Mon frère, baïlle sà la main,¹
Or sà, qui a-il de nouveau?
Nostre faict seroit bon et beau,
Se puissions gaigner nostre escot.

BERTHAULT.

Avance-toy, et ne dis mot;
Je croy que nostre faict est bon.
Chier empercur de grant renom,
Veyz Guillot, qui est tout prest,
Et moy aussi, pour faire faict,
Si vous plaist le moy commander.

LE NEPVEU.

Gallans, je vous ay faict mander
Pource que vous congnois habilles;
Car par vos moyens et setilles²
Mon desir sera retrouvé.
Vray est que suis enamouré
D'une gente fille pucelle,
Et en tel point, pour l'amour d'elle,
Suis qu'one ne souffris telle peine.
Pour ce je vueil, ribon ribaine³,
Que la faciez lry venir
Tost.

GUILLOT.

Je puisse Dieu devenir
Se ne la veez avant une heure.

BERTHAULT.

Dietes-moy où elle demeure.
Par le sang que Dieu degouta⁴,
Sa je puis, jà n'eschapera.
Vostre plaisir acomplirez.

LE NEPVEU.

Elle demeure icy enpres.
Pieça luy ay m'amour donnée,
Faictes que cy soit amenée
Droit ou tort⁵; vous aurez bon vin.

GUILLOT.

A tous il y aura hntain⁶,
Se je puis, avant qu'il soit nayt.

BERTHAULT.

Ainsi esso tout mon deduyt

De frapper l'un et boter¹ l'autre.

GUILLOT.

Se ne fust mon chapeau de fautre²,
L'estoye arsoir³ en mauvais point.

BERTHAULT.

Et comment?

GUILLOT.

Te souvient-il point
D'un qui tira sa grant espée?
Charbient la teste m'estour coupée,
Se je ne m'en feusse aperçu.

BERTHAULT.

Tron! j'ay aucunnesfois receu
Des horions très bien assis,
Pour ung bien plus de xvij,
Mais il ne m'eu challoit⁴ en rien.

GUILLOT.

Vien ça, il fault trouver moyen
De faire par aucun fin assis,
Se qu'on nous a dit. Si entour
Demeure la belle mignotte.

BERTHAULT.

Je n'ay pas paour que on la me oste,
Se je mès uno fois la grape⁵.

GUILLOT.

Voire mès, se on nous attrappe,
Par le ventre bieu, nous perdrons.
Le molle de noz chapperons⁶.
Vela nostre procès jugé.

BERTHAULT.

Trou, avant, trou, c'est bien songé!
Es-tu pour si peu esbahy?
Crains-tu la mort?

GUILLOT.

Sambien, ouy.
Je n'ay que ma vie en ce monde.

BERTHAULT.

Je vueil ici que l'on me tonde,
Se devant peu n'est eslevée⁷,
Et tout à coup n'est eslevée⁷.
Par quelque tour d'abilité.

LA FELLE.

Royné de bonté,
Dame de beauté,
Fontaine bénigne,
En ma chasteté

1. - Pommer. »

2. - Si ce n'est *de son chapeau de feutre*. »

3. - Pour « hier soir » dans la *Force moralisée des deux hommes et des deux femmes*, la première femme dit :

Voyez de la part d'arsoir
Que toutes comètes appert.

4. - Il ne m'en challoit. »

5. - Le grappin sur elle, pour la prendre. »

6. - L'est-à-dire « la tête », comme on disait « le molle du pourpoint », pour le corps. Dans un passage de *Monstrelet* (anc. édit., t. III, fol. 54), se trouve l'expression avec son explication : « Le bourgeois... luy osta le molle de son chaperon, c'est-à-dire la teste, et puis feul eslevée. »

7. - Eslevée. »

1. La plaisanterie de Guillot, appelé Berthaud mon frère, après le nom de « filz de putain », qu'il vient de lui donner, a été bien des fois reprise. Elle devait déjà être populaire à l'époque où cette pièce fut faite.

2. « Subtilité », mot que nous avons déjà vu.

3. « Cotte qui coüte, s'importe comment », locution déjà bien vieille alors : elle est dans un *rondeau* de Charles d'Orléans. Babelais s'en est servi (liv. IV, ch. 100), et Saint-Gelais dans sa pièce à *Babouin*, le *créancier important*, dit :

Tout monstres n'est pas longre bien.

Chacun s'a pas si heure et plaisir.

Cela cest fois n'est advenu :

Mais, si jamais n'estes tenu,

Vous payerez robes, robeau.

Dans la *Force des Pettes-Quintes* (graisettes), un collecteur d'impôts, qui force sa payement, s'appelle *Ribou-Bilisson*.

4. C'est de cette exclamation abrégée qu'est venu le *paron* par le *song* *deux*.

5. - Par un chemin droit ou de travers. »

6. - Il y aura du grabat. - Sur ce mot *hntain*, V. plusieurs notes des autres pièces.

Et virginité
Veuillez estre encline ¹.
O vertu divino
Qui tout enlumino
Et sur tout domine,
Veuillez-moy garder,
Par ta grace digne,
Que mon temps se fine ²
En pureté fine,
Sans moy violer.

BERTAULT.

Guillot, je l'ay ouye parler,
Des pechons nous avant ³ à elle.

GUILLOT.

Dea, gardons qu'il n'on soit nouvelle;
Chascun de nous seroit destruit;
Car s'elle crie ou maine bruit,
Tant que le mondo il y acoure,
Il faudra partir de bonne heure
Et montrer les talons aux gens.

BERTAULT.

Nous n'avons garde que sergens
N'autres mettent sur nous la main;
Nous luy jouerons d'un tour fin.

GUILLOT.

Voire, mais comment?

BERTAULT.

Co m'aist dieux!

Il lui faudra bander les yeux
D'une cornette ⁴ gentement.

GUILLOT.

Or y va donc pieusement,
Et je serai de costé toy.

BERTAULT.

A cop, à cop ¹

LA FILLE.

Hal laissez-moy,
Messeigneurs; vous avez grant tort.

GUILLOT.

Or vous taisez, fille.

LA FILLE.

A la mort!

Vray Dieu, veuillez-moy secourir.

BERTAULT.

Dy, Guillot, pensons de courir.
Devant que quelc'un nous esmouche ².

1. « Prudence, protectrice. » Le même sous est donné à ce mot dans le *Homen de la Rose*, vers 8731 :

Vas-t'en au temple agueillier,
Et Jupiter envoie aere.

2. « S'achève. »

3. « Hétons-nous, en silence à elle. »

4. Nous avons vu que c'était une bande d'étoffe qu'on se mettait autour du cou, comme une cravate flottante.

5. « Vite! vite! »

6. « Ne nous hastez fuir. »

Au hastin se fait esmouche,

Et-on dans le *Rostox de Renard*, vers 14921.

GUILLOT.

Je luy estouperay ¹ la bouche,
Affin qu'elle no eryo plus.

BERTAULT.

Nous la mettrons en tel reclus ²,
Car il y a bien secret lieu.

LE NEPVEU.

Comment va?

GUILLOT.

Par lo sane biou,
Nous avons fait nostre devoir.

LE NEPVEU.

Où est-elle?

BERTAULT.

Alez la voir;
Elle est en ceste chambre là.

LE NEPVEU.

C'est très bien faict. Prenés cela
Pour aler boire du meilleur.

GUILLOT.

Saint Mor, grant mercy, monseigneur.
Nous alons faire bonne chière.

LE NEPVEU.

Vous m'avez esté rude et fière;
Toutefois je vous tiens icy.

LA FILLE.

A, monseigneur, pour Dieu, mercy!
Ne me montrés si grant rudesse;
En l'honneur de la gentillesse ³,
Je vous prie, laissez-moy aller.

LE NEPVEU.

Par bieu, vous avés beau parler,
Car je feray ce qui m'agrée.

LA FILLE.

Je suis fille deshonorée.
Nostre Dame, secourez-moy.

LA MERE DE LA FILLE.

Vierge Marie, je ne voy
Ma fille dedans ne dehors.
Mon pauvre cueur me tremble au corps
Aussitost que j'en pers la veue ⁴,
Et grant piécé ⁵ a que ne l'ay vue.
Dieu, qu'elle soit bien adressée ⁶!

LE NEPVEU.

Or ay-je acomply ma pencie,

1. « Bouchera, comme avec des étoupes. »

2. « Cachette, à l'écart. »

3. « De la noblesse. » Murat dans sa 220^e épigramme :

Niche de suis, certes je le confesse ;
Bien ne pourrais, et mourir noblement ;
Mais je suis l'un du Peuple et Guenillon,
De tout le monde...

4. « Dès que je ne la vois plus. »

5. « Et il y a grand espace, grande pièce de temps : » c'est de cette locution abrégée qu'on fit le mot *pièce*, qui avait le même sens.

6. « Qu'elle soit allée à bonne adresse, en bon lieu. »

Tout mon fait qu'onque desiroye ;
Autre chose je ne queroye.
J'en suis au dessus, Dieu mercy.

LA FILLE.

A, très douce mère, vey
Triste, dolant et espourée.
L'empereur m'a deshonnourée
Maulgré moy ; je le dy à vous.

LA MÈRE.

Ha, ma fille, que dictes-vous ?
Douleur me dois bien par droiture
De ceste piteuse adventure,
Car tu es banie des pucelles.
Vey les plus dures nouvelles
Que jamais femme peult ouyr
De sa fille ; bien esbahir
M'en doy, car douleur plus amère
Eu sent necessités sa mère ¹.
O efforceur fault et maudict,
Que luy as-tu fait ?

LE NEPVEU.

C'est mal dit
De dire que l'ay efforcée.
Se plus le dis, vieille damnée,
Tu pourras bien avoir la torche ².

LA FILLE.

Je dis que vous m'avez efforce
Violée, homme deshonneste.

LE NEPVEU.

Taisez-vous ! que vous estes betes !
Ne vous chault ; qui est fait est fait.

LA MÈRE.

O cueur villain, triste et deffait,
Comment as-tu eu la pensée
D'avoir une fleur violée
Où chasteté se reposoit ?
Quel dure rage forcenée,
Quel plaisance desordonnée !
Helas ! qui le repareroit ?
Si justice faisoit son droit,
Ton faultz corps plus hault on pendroit
Que le gibet n'en pourroit estre.
Las ! qui tel horreur penseroit !
Jamais on ne le cuydroit,
Noble cueur à tel fait commettre !

LA FILLE.

Helas ! or suis-je indigne d'estre
Avec les pucelles comptée,
Ma mère, qui m'avez portée,

1. Nous ne comprenons pas en passage, ou il se trouve certainement une faute ou une lacune de texte.

2. C'est-à-dire « être battue ». La même expression se trouve dans la 5^e des *Cent Nouvelles nouvelles* : « Se j'en oserois mot, cueures aurois-je la torche. » On disait aussi *torcheonner* pour battre, comme on dit *arrêter*. La langue des *écarts*, ou l'on *torcheonne* le cheval après l'avoir *étrivé*, avait fourni les deux expressions. Il en est resté « se donner un coup de torche », pour dire se battre. Le *torcheon* est surtout un coup d'épée. Il se trouve déjà employé avec ce sens dans le *proès de la Pucelle*, où Jeanne, parlant de son épée (37 ff., 143^v), dit qu'elle était bonne à donner « de bonnes buffes et de bons torcheons ».

Vous devez estre bien marrie,
Quant de mon honneur suis banie.
Qu'ay-je affaire jamais de vivre ?
A ! Mort, viens à moy, et me livre
Assault mortel, perce mon cueur ;
Puisque j'ay perdu mon honneur
Et le bien qu'on ne me peult rendre,
J'ayme mieulx mourir sans attendre,
Que vivre et estre reprouchée ¹.

LA MÈRE.

Taisez-vous, mon enfant, m'amy.
Vous avez perdu votre rose ²,
Mais on ne peult faire autre chose.
Il a la domination ;
Du tout ja n'en aurons raison.
De vouloir ecy poursuyvir
Jamais n'en pourrions chevyr ³,
Pour ce le vault trop mieulx celer.

LA FILLE.

Me doit-il pourtant violer
S'il est ⁴ le seigneur du pays ?
Pour tout l'avoir qu'il a conquis,
Ne qu'il en peult jamais attendre,
Il n'est pas en luy de me rendre
Mon honneur qu'il m'a huy tollu ⁵.
Demourra donc mon corps perdu
Par force, sans amende avoir ⁶ ?

LA MÈRE.

Se corps deuse perdre, et avoir,
Ma fille, si sercz-vous vengée
De la grant honte et villannie
Qu'avez eu du faultz efforceur.
Allons devers l'ancien empereur,
Qui nous fera droit et raison.
Cher empereur de grant renom,
Je vous prie, faites-moy justice
D'ung meurtrier et piteux malice ⁷
Que vostre nepveu efforceur
A fait, par cruelle ardeur,
Sur ma fille malicuree.
Il l'a par force deflourée.

1. « Objet de reproches, couverture de honte. » On trouve avec le même sens dans la 1^{re} des *Cent Nouvelles* : « lasche, meschant, reprouché homme. »

2. Expression qui venait du *flumen de la Rose*, ainsi que Villon le donne à entendre dans sa *Belleme* :

....Mesuz docteur très-sage
Sans à desrez qui pour essier la Rose
Beche amouret a traiguers l'avantage.

3. « Venir à bout. » Mot qui se conserva jusqu'à Nôlêtre, et qui était très-ancien dans la langue : « Li seandans de Humant, dit Joinville, ne se sot [sut] comment chevyr du sondan de Babiloine. »

4. « Faver qu'il est. »

5. « Enlevé, » de l'alle *heffen*. Le verbe était *teffir*, ce qui rend singulière la forme donnée au participe. Elle était telle pourtant qu'on la trouve le. Ronsard dit dans la 5^e sonnet des *Amours* :

Il m'a du cueur toute plaine tollie.

6. « Sans faire réparation. » Amende se prenait dans le sens de ce dernier mot. « Four Giesl III-on dans la *Chronique de Alain*, pucelée l'amende que li rois vos offre. »

7. Ce mot se trouve quelquefois mis au masculin, comme ici. Froissart dit par exemple (I, I, liv. I, ch. vi) : « Son sabill maillet et engin. »

Je vous prie, veuillez pugnir,
Et nous vueillez justice ouvrir;
Je vous en requiers à genouls.

LA FILLE.

Ha ! monseigneur, je viens à vous
Par grant courroux,
Priant que justice faciez.

L'EMPEREUR.

Mes damoiselles, approuchez,
Et dictes moy vostre pensée.

LA FILLE.

La plus desolée
Suis de la contrée,
Et toute explorée ;
Vous orrez pourquoy :
J'ay esté embloée ¹,
En chanibre enfermée,
Et puis violée
Comme maulgré moy.

De force me plains
En souspirs et plains.
Dont mon cuer est plains.
Faites-moy justice,
Empereur hautains,
J'ay les bras tout tains ².
Ne soyez lointains
Au pauvre n'au riche.

J'ay perdu honneur,
Bonté et valleur.
Helas ! empereur,
Que j'aye raison
D'un faulx efforceur,
Qui, en sa challeur,
M'a de tout son cuer
Monstré trahyson.

J'estoye pucelle,
Las ! or suis-je garce.
Celuy qu'on appelle
Chef de ceste marche ³
M'a huy deceue.

L'empereur nouvel
M'a par force cue.
Mal de son revel ⁴ !

Se je n'ay vengeance
Du mal qu'il m'a fait
Par vostre ordonnance,
Dieu prie de fait
Qu'il m'octroye son ire,
Tant que tout deffait

Soit la vostre empire.

S'il est vo parent
N'y regardez pas ;
Jugez justement,
Regardez au cas,
Car j'ay fait pourchas ¹
Pour justice avoir,
Mon procès du cas,
Et amande avoir.

Faites, puisqu'il a mesprins,
Qu'il soit prins
Et pugny pour ceste force
C'onque je n'avoie apris
Mais surpris.

Il me semble que on m'escorche ².

L'EMPEREUR.

Tout ouy, je veull qu'on s'efforce
Pour mander mon nepveu icy.

LA MERE.

Sire, je vous requier mercy,
Et vous suplie qu'on nous esgarde ³.

L'EMPEREUR.

Dames, je vous oy et regardo.
Qu'esse que vostre cuer desire ⁴ ?

LA MERE.

Je vous requier justice, sire,
Pour jeune fille diffamée
A force et à tort.

LA FILLE.

Seulle et esgarée,
Très desconfortée,
Des dames privée ¹,
Tant suis villanée ².
Donnez-moy confort.

L'EMPEREUR.

Que querez-vous ?

LA FILLE.

Mort,

Ou vous avez tort.
Regardez, empereur,
Folle creur,
Fellonneur,
Sans clameur,
Mon honneur
Faict par trahison
Mon seigneur.

L'EMPEREUR.

Quelle clameur !

1. « Embloée violemment. » Il n'est resté de ce verbe que l'ex-pression « d'embloer ».

2. « Traduis. » On prononçait « teindus », d'où le mot qui est ici et qu'il faudrait écrire « teind ».

3. Ce mot, qui signifiait surtout froissier, se prenait aussi, comme ici, pour pays, contrée. Froissart dit, par exemple, parlant du château d'Aiguillon : « estab bien seant et en bonne marche. » C'est de ce mot, pris dans son sens le plus ordinaire, qu'est venu celui de *marchés*, chef préposé à la garde des frontières (marches).

4. « Qu'il lui arrive mal de son plaisir. » Le mot *revel* se trouve rarement. Dans Froissart et le *Perceforest*, il est écrit *revel*, avec le même sens de plaisir, divertissement.

1. Recherche, poursuite. »

2. On croirait, à la forme de ce passage, qu'il devait être choaté. Il a tout à fait la coupe des couplets du *Noël* :

C'est aujourd'hui Noël
batonné...

3. « Qu'on ait pour nous des égards. » C'est de ce verbe que ce dernier mot est venu.

4. « Privée desormais de la compagnie des bonnettes femmes.

5. « Réduite à l'état de vilaine, de femme toutteuse. »

LA MÈRE.

Justice criens;
Point ne variens
Ne ne mentirons
De ce que dirons
En aucun propos.
Force et ses supos¹
Soit par vous pagnie,
Sans querir repros
Ne mettre en depos²
Heure ne demye.

LA FILLE.

Raison, je vous prie³;
Car voicy partie
Qui offre à prouver
Sur ma vie
Qu'il n'est mie
Fort de vous preuve trouver⁴.

L'EMPEREUR.

Puis de mon nepveu reprover
Huy de tel force avoir commis⁵.
La chose m'en sera submise,
J'en seray juge, quoyqu'il tarde.

LA MÈRE.

Je vous supplie qu'on y regarde,
Affin qu'aux autres ne soit pis.

L'EMPEREUR.

Jugement sera accomply
Sur luy, comme le cas requiert.
Mandez-le moy⁶.

LE DUC.

Il y affiert⁷.
Presentement l'iray querir,
Ça, sire, plaise vous venir⁸;
L'empereur vous atlant icy.

LE NEPVEU.

A! mon ami, pour dieu, morey l
Plaise vous ma paix poursuyvir⁹.
Bien sçay qu'il me fera mourir,
Car j'ay, de mauvaise pensée,
Huy, une fille violée.
Las! or voy bien que je suis mort.

LE DUC.

Ne vous chaille¹⁰, prenez confort;
Se je puis la paix je fairay.
Ha, cher sire, je sçay de vray¹¹
Que du fait il est très doulent,

1. Ses aides, ses complices.
2. C'est-à-dire « quitter, mettre de côté. »
3. Je vous demande qu'on me fasse raison.
4. Ce passage peut, croyons-nous, se comprendre ainsi : « Sur ma vie, celui qui est ma partie adverse ne peut, quoiqu'il doive offrir de le faire, trouver la preuve que je ne dis pas vrai. »
5. Je puis reprover, mandez mon neveu d'avoir commis telle violence. »
6. Faites-le-moi venir.
7. C'est juste.
8. Ici, il va tout droit honorer le pape.
9. Qu'il vous plaise faire ma paix avec lui.
10. N'ayez souci.
11. Ici, il est retourné vers l'Empereur.

Et n'ose venir nullement
Pour vostre ire¹, comme je croy.

L'EMPEREUR.

Faictes du moins qu'il vienne à moy,
Pour sçavoir s'il s'excusera.

LA MÈRE.

Or on verra que ce sera.
Monseigneur, adieu vous dy.

LA FILLE.

Celle qui estoit à midy
Pucelle ores ne l'est plus;
De la force s'est mise jus
Vostre ordonnance²; or y pensez.

L'EMPEREUR.

Je feray tant, ne vous doutez,
Que cause aurez d'estre contente.
Et pour venir à mon attente³,
Puis que nul ne me peult veoir,
Querir m'en vois sur mon dressouer⁴
Les trancheans⁵ de mon esuyer.
Les voilà souz mon oreillier
Rontez, que nul rien n'en sçaura;
Car, se je puis, mon corps fera
Justice pour à dieu complaire,
Et pour donner vray exemplaire
A plusieurs, se j'en viens à chef⁶.

LE DUC.

A! sire, je viens de rechef;
Humblement vous requiert mercy.
Pardonnés luy, sire, et aussi
Tantost venra à vostre mand⁷.

L'EMPEREUR.

De sault allant à sault venant⁸
N'aura point mès⁹; fuytes qu'il viengne.
Qu'esse à dire? Fault-il qu'il craigne
Ne s'oze monstrier devant moy?
S'il ne vient, par la foy que doy
A Dieu, je l'envoyray querir.

LE COMTE.

Ha, sire, il vous convient venir;
Ne vous vueillez de rien doubter¹⁰,
Car l'Empereur vous veult escouter
Parler, et, comme je suppose,
C'est pour veriffier la chose.
Il vous sera misericors.

1. À cause de votre colère.
2. Votre ordonnance a été mise à bas (jet) par la force.
3. À mon attente, ma volonté. « Nous avons déjà vu plusieurs fois le mot « attente » avec le sens d'attente, volonté. »
4. Dressoir, le buffet de ma salle.
5. Les coupeaux.
6. So j'en viens à bout. Cette expression « venir à chef » était très-usitée. Ce n'est qu'une abréviation de celle-ci « être à chef de pièce », c'est-à-dire « accomplir, fin, couronnement d'une affaire, que nous trouvons chez la Boétie, dans la 1^{re} des *Crit Nouvelles nouvelles*, en lit aussi « à chef de pièce », pour « finalement ». De ce mot est dérivé *chevir*, venir à bout, v. p. 362.
7. Mandement, commandement.
8. Avec toutes ces allées et venues.
9. Il s'en aura pas plus (mès), il s'en finira pas.
10. Vous n'avez rien à redouter. « On sait que ce dernier mot n'est que l'augmentatif de celui qui est ici. »

LE NEVEU.

Justice fera de mon corps.
Seigneurs, soyez en mon ayde ¹.
Certes, autrement ne le cuyde,
Ce coup icy ², je vous emprie.
Oncle, Dieu vous doit bonne vic;
Vous m'avez mandé; que vous plaist?

L'EMPEREUR.

Tu scès assez bien pour quoy c'est :
Une fille palle et destainte
Par courroux, s'est de force plainte
De toy, et a dit en la place
Que de ton corps justice face,
Ainsi qu'à tel cas appartient.

LE NEVEU.

Cher oncle, puisqu'il le convient,
Je vous diray la verité.
Vray est qu'avec elle ay esté;
Mais, certes, que j'aye commis
L'efforcement qui m'est soumis,
Oncques ne commis le meffait.

L'EMPEREUR.

Elle a cause, et mis en fait
Qu'on prouvera l'efforce assez,
Et aussi vous le confessez.
Si fault que justice soit faite,
Car la mère ne la fillette
Ne veulent richesse, ne avoir ³,
Fors seulement justice avoir.
J'en suis chargé par elles deux.

LE DUC.

Al sire, vous povez bien mieulx.
Considérez que la jeunesse
N'est pas pareille à la vieillesse,
Et supposez que ceste fois
Il ayt fait faulte; toutes foyz
N'est-il si sage ou bien apris
Qu'aucune foiz ne soit surpris
En cas parcil, et puis qu'ainsi
Humblement vous requiert mercy,
Vostre grace vers luy s'estende
En pardon.

L'EMPEREUR.

Afin qu'on l'entende :
Qui bien vouroit pugnir le fait,
On le pendroit à un gibet
Ou on luy trancheroit la teste.

LE NEVEU.

Pour Dieu, mercy, oncle!

L'EMPEREUR.

Tës-toy!

Jc ne puis ouyr ta personne.
Donné t'avoys la couronne
De l'empire, et to fis serment
De regir bien et justement.

Garder devoys eglises belles,
Veuves, orphelins et pucelles,
Et, qui veult ton fait regarder,
Celle que tu deusses garder,
Tu l'as toy mesme violée,
Et par force tant ravallée
Qu'elle vient à moy à refuge.
Et tu es digne d'estre juge?
Certe, nenny, jour de ta vie!
Quel deshonneur m'as-tu bastie
Pour avoir commis tel horreur!
J'ay esté trente ans empereur :
Onc tel deshonneur ne me vint.
Mais en ay pugny plus de vingt
Cruellement par tel peché.
Oncques je ne fus reproché
D'avoir espargné en justico
Nul homme, tant fust grant ne riche,
Et maintenant, se je l'espargne,
La noble empire d'Alemaigne
Est deshonoré à toujours.

LE DUC.

Ha, sire, bonté et amours
Peuvent bien faire la concorde.
Vostre douce miséricorde
Plus grant prouffit lui portera.

LE CONTE.

Au nom de Dieu, qui tout créa,
Plaise vous, par douce ordonnance,
Luy octroyer sa pardonance.
Sire, ne soyez escodit ¹.

L'EMPEREUR.

Chacun de vous a assez dit,
Mais je n'y voy homme discret ².
Parler vueil à luy en secret;
Vous aultres, vuydés hors de l'buys.
Je scauray son vouloir, et puis
Sur sa response auray advis.

LE CHAPPELAIN.

Il est en très grant blasse mis;
Je ne scay s'il a droit ou tort,
Se par droit en doit prendro mort;
Nul ne le scet, si ce n'est Dieu.

L'EMPEREUR.

Or ça, vien près de moy, pour mieulx
Entendre ce que voudras dire.

LE NEVEU.

Par mon ame, mon très cher sire,
J'ay copulation charnelle
Par grant delict eu avec elle,
Et n'ay faict aultre mespison ³.

L'EMPEREUR.

Or ça, de toy, qui avoys nom

1. Pour « escodissant », c'est-à-dire « descendant », *refusant*.
2. « Discernant, jugeant bien. » V. plus haut le même mot, avec le même sens.

3. « Erreur criminelle, mauvaise action. » Le mot *mesprise*, qui n'a plus qu'un sens assez bénin, ne signifiait pas moins alors que ce mot *mesprise* qui n'est d'ailleurs qu'une de ses formes. Ainsi dans Froissart (liv. I, ch. c), l'accusé de la ville d'Ispre est appelé un « mesprise ».

1. On prononçait *aide*, comme aujourd'hui encore dans quelques provinces. C'est ce qui explique la rime avec *cuyde*.

2. « Autrement, je ne puis m'en lier cette fois. »

3. « Ni argent, ni bien. »

D'empereur au propre lieu de moy,
Ne m'as-tu pas fait grant esmoy,
Quant on peult nommer efforceur
Le lieutenant de l'empereur?
Quel reproche, quel desplaisir!
N'es-tu pas digne de mourir?
Respons, et me dy verité.

LE NEPVEU.

Helas, sire, se j'ay esté
Surpris de trop folle challeur,
Ne me monstrés si grant rigueur,
Car je vous congnoys tout seul vice¹.

L'EMPEREUR.

Par ma foy, je feray justice;
De ce cousteau seras occis:
J'ay fait justice jusque icy,
Au plaisir de mon dieu : saint George!
Il en a tout parmy la gorge;
Jamais femme n'efforcera.
Venez ça, seigneurs, venez ça,
Portez au feu ce corps defaict.

LE DUC.

Ha, cher sire, qu'avez-vous faiet?
Nostre Dame t'amy, amy!

L'EMPEREUR.

J'ay faiet justice, mon amy,
Et vous ne l'eussiez osé faire.

LE CONTE.

Il a detrenché tout parmy².

L'EMPEREUR.

J'ay faiet justice, mon amy.

LE CHAPELAIN.

En moy je n'ay sens ne demy,
Quant je me trouve en tel affaire.

L'EMPEREUR.

J'ay faiet justice, mon amy,
Et vous ne l'eussiez osé faire.
Bien sçay que lui vueillez complaire
Et que vous l'aymez et craignez.
Se je vous en eusse chargez,
On eust mis la chose à demain;
Et pour tant ay-je de ma main
Faiet justice, douttant mon blasme³.

LE DUC.

Dieu vueille avoir mercy de l'ame.
C'est justice moult exemplaire
A chacun pour justice faire.
Or est pour meschaute challeur
Occis le souverain seigneur;
Ce nous est belle demonstrance.

LE CONTE.

Forfaicture faicte à oultraoce
Jamais ne demeure impugnie.

1. « Car je vous connoiss pour seul défaut d'être trop sévère. »
2. « Il lui a mis le tranchant. le cousteau au milieu de la gorge. »
3. « Craignant les reproches, le blâme de ma conscience. »

Par justice vraye unie
Dieu veult pugnir l'œuvre cruelle.

BERTHAULT.

Où es-tu, masson sans truelle?
Dieu met en malan ton aumusse¹!
Mais que fais-tu la?

GUILLOT.

Je me mussé²

Que je ne soye regardez.
J'ai joué au soir tout aux dez³,
Mais, avant nostre departie,
Je happé une grand partie
De l'argent qui estoit au jeu,
Et puis, tout aussi tost que j'eü
Faict mon faict, je fus resjoüy.

BERTHAULT.

Et que fis-tu ?

GUILLOT.

Je m'en fuy,
Fusse pas faict en l'in marchand?
Tu ne sçais : on nous va sarchant
Tous deux pour bouler en prison.

BERTHAULT.

Et pour quoy ?

GUILLOT.

Pour la mesprison
De la fille qu'avons emblée.
J'ay veü, en passant, l'assemblée
D'officiers et de bons sergens;
Mais je me boutay par⁴ les gens,
Tellement qu'ilz ne m'ont point veü.

BERTHAULT.

Il fault que chacun soit pourveu
De bonnes pierres en sa manche,
Et tenir dagues par le manche;
Ils n'auroit garde de nous prendre.

GUILLOT.

Char bien, ce seroit pour nous pendre
S'une foyz estions attrappés.

BERTHAULT.

Nous en avons bien eschappé
Ite plus terrible; ne te chaillie,
Je ne donneray pas une maille
Mais que les puisse veoir à l'œil⁵.

1. « Il y a mauvais temps (mal en) pour ton capoteon (aumusse). »

2. « Je me coche. »

3. Il parle de l'argent qu'il avait reçu, une fois le coup fait.

4. « Parmi. »

5. « Ne te mets pas en peine, je ne donnerais pas au danger de nous courrou, nous pourrions les voir sans qu'il nous en coûte rien, à l'œil. » Cette dernière expression, qui peut étonner ici, est du temps, quoiqu'on ne l'ait pas encore fait remarquer. Elle veut dire ce que sur la vue, sur l'œil, d'après la mine des gens, on fait plus volontiers crédit. Il y a dans Cotgrave un proverbe avec ce sens : « Toute chose se vend au prix de l'œil ; » et cet autre qui a une signification pareille se trouve dans le *Treasure des sentences* de Gabriel Bruhier :

Un seul œil a plus de crédit
Que deux sermons n'ont d'efficacité.

Allons hardiment.

GUILLOT.

Je le vueil.

Mais s'ilz sont dix pourlant ou douze ?

BERTAULT.

Ne te chault, la fièvre t'espouse !

Tu ne vaulx pas deux porions¹.

Mais que crains-tu ?

GUILLOT.

Les horions

Et le danger qu'après s'en suyt.

Celui est saige qui s'enfuyt

Pour miculx le danger eviter.

BERTAULT.

Me voudroy-tu doncques planter

Quant se venroit à ung besoing ?

GUILLOT.

Et nenny dya ; mès ayes soing

Quo nul ne te fera vilnie,

Si je puis, en ma compaignie ;

Où me congnoît par trop rebelle.

LA MÈRE.

J'ay ouy très grande nouvelle.

Fille, vous estes bien vengée

De la grant honte et villanie,

Qu'avez eu de l'empereur à tort,

Car son oncle l'a mis à mort

En sa chambre hastivement.

LA FILLE.

Ma mère, dictes-moy comment

Il est mort ; esse par sentence ?

LA MÈRE.

Il a jugé en conscience ;

Pour eviter toute faveur,

Luy qui est haultain empereur

Huy la gorge luy a coupée.

LA FILLE.

Pour veu qu'il m'avoit difamé

Par force, il ne luy a fait tort,

Or Dieu luy pardonne ; il est mort.

Je luy pardonne de ma part.

Si requiers Jesus qu'il gard²

Toutes bonnes filles en cueur

D'estre séparées d'honneur

Par force, ainsi que j'ay esté.

LA MÈRE.

Je prie la haulte Trinité

Que vueille avoir de luy mercy

Et le mettre en repos ; ainsi

Solt de tous loyaultz trespassez.

L'EMPEREUR.

Je suis de mort fort oppressez,

Car le sang au corps m'est esmeu

A la cause de mon nepveu,

Sur qui j'ay justice accomplie.

Mon chappelain, je vous supplie

Quo tost me puisse confesser.

Et si me vueillez apporter

Mon sauveur, car j'entens la mort.

LE CHAPPELAIN.

Ha, cher sire, prenez confort ;

Vous n'avez gardé, se Dieu plaist.

Et nonobstant qu'à Dieu en est,

C'est bien fait de se confesser

Pour sa conscience adresser³

Et recevoir son createur.

L'EMPEREUR.

Hélas, je vous prie, sans faveur,

Confession, par charité.

LE CHAPPELAIN.

Or dictes benedicté ;

Mais vous n'avez gardé pourtant⁴.

L'EMPEREUR.

Absolution maintenant

Requier humblement, mon amy ;

Et puis le *corpus domini*

Devolement recevreray ;

Apportez-le moy.

LE CHAPPELAIN.

Non feray,

Certes, sire ; je n'oseroyc.

Et aussitrop je metteroye

En la foy⁵.

L'EMPEREUR.

Pour quoy metteriez-vous ?

LE CHAPPELAIN.

Hélas ! vous savez, sire doux,

Le grant péché qu'avez commis ?

L'EMPEREUR.

En fait de conscience, amy,

Certes, je me suis confessé

De tout ce que j'ay offensé.

Je n'ai rien failly, que je saiche.

LE CHAPPELAIN.

Ha, cher sire, sauf vostre grace,

Vous savez bien, sans nul destruy⁶,

Vostre nepveu avez meurtry,

Qui est ung très horrible vice.

L'EMPEREUR.

J'ay fait et accomply justice.

Je ne m'en puis à mains passer.

Que je m'en dusse confesser,

Certes, ce n'est pas mon entento ;

Rien n'ay mespris. Donc sans attente

Vous requiers d'avoir mon sauveur.

1. Ce mot est ici avec le sens de « redresser, mettre à droit ».

2. « Mais vous n'avez pourtant à avoir peur. »

3. Il veut dire qu'il ferait action trop coupable contre la foi.

4. Destrui, détour. »

1. Deux poiresuit. »

2. Qu'il préserve. »

LE CHAPPELAIN.

Certes, non feray, mon seigneur,
Au moins en l'estat où vous estes,
Se aultre amendement ne faictes
Et se vous n'estes confessez.

L'EMPEREUR.

Vous en pourrez parler assez;
Mais se confesse-on de bien faire?
Se j'ay faict, pour à Dieu eomplaire,
Justice, ay-je pourtant peché?
Ja ne me sera reproché
Que face peché de vertu;
Il me seroit bien fort mescheu¹
Se me monstroye repentans
D'avoir faict justice en mon temps.
Jamais ne m'en confesscray.

LE CHAPPELAIN.

Certes done je vous laisseray
Pourtant que soyez en ce point.

L'EMPEREUR.

Comment! Me donnerez-vous point
Le sacrement?

LE CHAPPELAIN.

Je n'oseroye.

L'EMPEREUR.

Souffrés au moins que je le voye
De loing, avant que mort me prende.
Luy priray que de mal defende
M'ame, si vray qu'il est entiers.

LE CHAPPELAIN.

Certes, je l'oy moult voulentiers;
Il est en grant devotion.

L'EMPEREUR.

Jesus qui souffris passion,
Ayez huy compassion
De ma povre humanité;
En ma desolation,
Ouy ma supplication
Par très grant benignité.
Je croy estre au sacrement,
En sanc et chair proprement,
Le corps de nostre sauvement.
Cil qui le croit fermement
Et le reçoit dignement,
Il prend divine saveur
Et infinie douceur,
Car du ciel vient la liqueur
Descendre divinement
Quant le preatre dit de cuer
Des paroles la teneur
A l'autel secrettement.
Je te cry mercy,
Mon Dieu, mon amy;
Car de l'ennemy²
Ay esté lié;
J'ay moult defailliy.

1. « Il seroit fort mal à moi. »

2. Nous avons déjà vu en plus d'un endroit que l'ennemi c'est le diable.

Las! commis parmi
Des vii. ors pechés³,
Orgueil, ire, envie,
Paresse, gloutonomie,
Usure et luxure;
Helas, je n'ay myo
Mené sainte vie
Qui est bonne et sure;
Point n'ay faict les œuvres
De misericorde
Dont les cueurs aviennent
Qui à toy s'accordent.
Et, se j'ay en foy
Erré nullement,
Pardonne le moy
Ains ton jugement.
Autre benefice
Que faire justice
J'ay faict jusques ey
Et, s'il y a vice,
Fais que de moy ysse⁴.
Je te cry mercy.
Monstre-moy, doux Dieux,
Se t'ay mis justice
Cy et en tous lieux.
Ma joye appetite⁵;
Qu'en ton corps propice
En bon point suffise⁶,
Je te puisse avoir.

LE CHAPPELAIN.

Glorieux Dieu du hault manoir,
Chascun te doit cy graces rendre
Quant il t'a pleu vers luy descendre
Par divine operation.

LE DUC.

Vray Dieu, qui domination
A partout, en siècle et en terre,
Humblement te remercie
Et venons mercy te requerre.
Celly est trop mauvais qui erre
Contre la divine puissance.
Chascun doit bien ta grace acquerre
Et avoir de toy connoissance.

LE CONTE.

A toy, vray createur du monde,
Rendons grace, et en tous lieux.
Ta grant misericorde habonde,
Dessus jeunes et dessus vieulx.
Beau miraele et œuvre divine!
Octroye nous, beau sire Dieux,
Le règne qui jamais ne fine.

L'EMPEREUR.

O vray sauveur, moy, comme indigne
T'ay receu par ta douce grace;
Yssir as voulu de ta place
Pour jusque en ma bouche venir;

1. « Des sept sales péchés. » C'est-à-dire les sept péchés capitaux.

2. « Et s'il y a péché (vice), fais qu'il sorte (isse) de moi. »

3. « J'ai fait, appetit de cette joie. »

4. « Avec la grâce suffisante (suffice). »

Ainsi ne poyez maintenir
Que justice tenir et fere
N'est pas chose qui à Dieu plaise;
Qu'il soit vray il est cy monstré.

LE CHAPPELAIN.

Dieu de majesté,
Haulte trinité
En vertu unie,
De ce qu'as monstré
Par ta deité
Je te remercie.
Humblement te prie,
Requiers et supplie
Que tu me pardonne
Si j'ay par folie
Reflusé la vye
A ceste personne.

Sire, priés Dieu qu'il vous donne
Confort et qu'il vous soit propice
Aussy vrayement comme justice
A esté tousjours par vous faicte.

L'EMPEREUR.

Je requiers Dieu que m'ame mette
En son paradis, s'il luy plaist.
De recevoir la mort suis prest
Quant plaira à mon createur.

LE DCC.

Ainsi conclus que tout seigneur,
Qui a grant règne et grant pollice,
Doit, sans avoir à nul faveur,
Exercer et faire justice.
Car equité est artifice
Que béatitude congnoist,
Et chascun en son benefice
Jugera celui qui tout voit.

LE CONTE.

Comme voyés par experience,
L'ung chascun selon son degré,
Si vous pryé que nostre sentence
Vueillés tous recevoir en gré.

FIN D'UNG EMPEREUR QUI TUA SON NEPVEU.

FARCE DU GOUTEUX

(XVI^e SIÈCLE — ÈGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Dans cette petite farce, nous retrouvons le « maître Mimin » de l'une des précédentes. C'était sans doute un farceur célèbre en ce temps-là, qui faisait donner son nom aux rôles qu'il jouait, comme firent plus tard Gauthier Garguillo, Gros-Guillaume, Turfupin, etc.

Ces rôles n'étaient pas d'une grande étendue, à juger par ceux où nous les trouvons. La *Farce du Gouteux* est encore plus courte que l'autre. Dans le recueil de Londres, elle n'a que quatre feuillets, à quarante-six lignes par page, et dans le tome II de l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque Elzévirienne, où on l'a reproduite, elle n'occupe que trois petites pages, de la 176^e à la 188^e inclusive-ment.

Le développement de la pièce n'en demandait pas davantage.

Ce n'est, comme l'a fort bien remarqué M. Charles Louandre¹, « qu'un proverbe en action. » Pour que rien ne manque, et que la farce-proverbe soit bien déjà dans les conditions du genre repais au xvii^e siècle, et mieux encore au xviii^e, où Carmontelle lui redonna tout à fait la vogue, la proverbe qu'elle met en action s'y trouve rappelé à la fin par le principal personnage :

Il n'est point de plus mauvais sourds
Que ceux qui ne veulent oïr.

Il était très-populaire et changeait quelquefois de forme. Ainsi Jehan de Neung, dans le *codicille* de son *Testament*, lui avait donné un autre tour : « N'est si mal sourd, comme cil qui ne veut eufe goutte ; » et le *Treor des sentences* de Gabriel Meurier avait, un peu plus tard que notre farce, lui trouver encore une nouvelle variante :

Il n'est point de pire sourd
Que celui qui feint le sourd.

¹ *Revue des Deux-Mondes*, août 1854, p. 826.

Ici, ce n'est pas à un seul sourd, mais à deux que nous avons affaire, et dont le pauvre goutteux doit pâtir.

Son valet est le premier, qui, tout occupé d'un livre qu'il vient d'acheter, n'entend rien à ce que lui dit son maître, autant par distraction au moins que par surdité. Le goutteux lui demande à tue-tête l'apothicaire, et, n'entendant que la dernière syllabe, il s'obstine à vouloir aller chercher le vicaire.

Il y va en effet. Sur son chemin, il rencontre un chaussetier à qui il demande le presbytère. Le chaussetier n'est pas moins sourd que le valet ; qui plus est, il est aussi occupé des chaussons qu'il veut vendre, que l'autre l'était tout à l'heure du livre qu'il voulait lire.

On ne s'entend donc pas encore. Le chaussetier, qui sait le valet jusque chez maître Mimin le goutteux, veut absolument lui faire essayer des chaussons, au risque de lui en mettre de trop étroites qui le font horriblement souffrir.

Pris entre ces deux sourds plus tôt encore qu'infirmes, le pauvre Mimin ne peut que gémir et se rappeler le proverbe, qui malheureusement ne le soulage pas.

Le livre que s'obstine à lire le valet peut servir à donner la date de la farce. Ce sont les *Chroniques Gargantuaïnes* qui furent le prototype du *Gargantua* de Rabelais, et que l'on ne connut pas avant 1526 au plus tôt. Notre farce est donc, comme elles, à peu près de cette époque.

Charles Magnin¹ a remarqué le nom de Comédo qui lui est donné dans l'Adieu, et il y a trouvé « une marque de nouveauté », c'est-à-dire une trace qu'elle fut faite au commencement de la Renaissance qui nous avait apporté ce mot, avec tant d'autres des littératures grecque et romaine.

¹ *Journal des Savants*, juillet 1855, p. 410.

FARCE DU GOUTEUX

FARCE NOUVELLE TRÈS BONNE ET FORT JOYEUSE

A trois personnages, c'est assavoir

MAISTRE MIMIN LE GOUTEUX
Son varlet RICHARD LE PELÉ, sourd

ET LE CHAUSSETIER

Cy commence LE GOUTEUX.

Hé, Dieu, hélas, maudicte goutte,
Que tant mon povre cuer desgoute,
Faut-il que par toy ey je meure ?
Mon varlet, hau ! vien ça, escouste :
Va moy querir, quoy qu'il me couste,
Ung medecin, et sans demeure.

LE VARLET sourd.

Monsieur, quand la grappe fut meure,
Incontinent l'on vendença,
Gargantua¹ beut et mangea,
A son desjeuner seulement,
Douze vingt miches de fourment,
Ung bœuf, deux moutons et un veau,
Et si a mis du vin nouveau,
A deux petis traitetz, dans sa trippe,
Deux poinçons avec une pipe,
En attendant qu'on deust disner².

LE GOUTEUX.

J'ay bien cause de m'indigner
Contre toy, sourd de Dieu maudit.
Entens-tu point que je t'ay dit ?
Va-moi echercher un medecin,
Ou me viens chauffer ung baïn³,
Tant tu me faictz crier et braire.

LE VARLET.

Mon serment, j'en eroi le libraire⁴;
Il m'a cousté dix crolyas.

LE GOUTEUX.

Sourdault, va querir ung bolus¹
Et ung cyrot bien delyé.

LE VARLET.

J'en eusse prins ung relyé ;
Mais il cust cousté davantage.

LE GOUTEUX.

Faictz-moy faire quelque potaige.
Au medecin, entens-tu bien ?
Mon varlet sourd, va et revien.
Auras-tu point l'esprit ouvert ?

LE VARLET.

Vous voulez donc qu'il soit couvert
De cuyr ou de fort parchemin ?

LE GOUTEUX.

Hélas ! je suis bien prins sans vert².
Mourrai-je icy en etermin³
Par ce meschant valet sourdault ?

LE VARLET.

Le libraire n'est point lourdault.
Couvert sera mignonnement.
Tenez-vous tousjours chauldement,
Car j'entens très bien vostre affaire,
Et du livre laissez-moy faire ;
Vous en auez du passe-tems.

LE GOUTEUX.

De mourir icy je m'atens ;
Car je n'ai plus sang ne couleur.
Tu m'agraves bien ma douleur.
Oneques pauvre paralytique
Ne fut tant que je suis ethique.
A erier je me romps la teste.
Hélas, un homme est bien beste
Qui prend servant à sourde oreille,
C'est une teste nompareille

1. Ce Gargantua est celui de la légende, dont on lit les *Grandes et inestimables Chroniques du grand et enorme Gargantua*, en attendant que Rabelais s'en emparât pour en faire ce qu'on sait. La première édition connue de ces *Chroniques* est de 1532, mais il doit en exister de plus anciennes. Bourdigné y fait allusion dans sa *Légende joyeuse de maître i esne*, publiée en 1528. Rabelais (liv. II, prol.) se lui-même constate le succès de ce livre qu'il appelle « *Chroniques gargantuesques* ». Il dit par exemple : « Il en a esté plus vendus par les imprimaires en deux mois qu'il ne sera achepté de Bibles en un an. » On a de Ch. Brunet une notice sur ces *Chroniques*, 1824, in-86, et M. Gaidos s'est occupé de la légende même dans sa brochure : *Gargantua, essai de mythologie celtique*, 1863, in-8.

2. Rabelais, en le sâit, a emprunté, pour les détails singulièrement, ses détails aux *Chroniques gargantuesques*.

3. « Un bassin à barrière, » pour qu'on le ruse. Sous l'entendous tout à l'heure demander le barrière. Ces sortes de bassins s'appelaient quelquefois « *bacins barboires* ». La *Barde, Glossaire des emous*, p. 120.

4. Le sourd, dans ce qu'il répond, fait écho à la dernière syllabe de ce qu'on vient de lui dire : « *braire*, il répond *libraire*, à *delyé*, *relié*, etc. Dans toutes les pièces ou des sourds sont en scène ou a repris ce procédé comique.

1. Le bolus, qu'on appelle plus souvent bol, est une portion d'electuaire, à prendre en une fois. La ruse, par exemple, se prend aussi : « Il gourre, dit A. Paré (liv. VII, ch. vi), sur d'un bol de casse, ou d'une infusion de rhabarbare. »

2. C'est-à-dire « *un dépourvu* », allusion au jeu de « je vous prends sans vert », dont on s'amusait à certain moment de l'année. Chacun devait porter sur soi un brin de verdure, ou, dans le cas contraire, se mettre à la discrétion de celui qui l'avait surpris ainsi dépourvu. La Fontaine a fait sur ce sujet une petite comédie.

3. Le sens de ce mot sans échappe ; peut-être est-il le pour *externin*, *externation* ?

Et qui n'entend ne my ne gourd¹.
 Quo maudit de Dieu soit le sourd,
 Et qui oncques ne me adressa.
 Jamais que mal ne me brassa ;
 Il cognoyt bien que suis malade
 Et que nuyt et jour ne repose ;
 Il me vient lyre une balado².
 Propos ne tient d'aulcune chose ;
 Ha, nostre dame de Briosc,
 Je suis de luy mal rencoutré.

LE VARLET.

Or ça, il est tout aconstré ;
 Vostre livre est bien cuipoint.

LE GOUTEUX.

Voire bien. Amateurs-tu point
 De medecin pour mon affaire ?

LE VARLET.

Il y a tousjours à reffaire ?
 Comment l'est-il cousu trop large
 Vrayment, il est de bonne margo
 Et de belle impression.

LE GOUTEUX.

Tant tu me faict d'oppression !
 M'as-tu faict chauffer ung bain ?
 Ouy dea, et de medecin ?
 Autant entent l'un comme l'autre ;
 Si j'estois sain, tu yrois au peulstre.
 Sçaurois-tu barbier attrapper ?
 Autant gagnerois à frapper
 Ma teste contre la muraille.

LE VARLET.

Il m'a costé sept solz et maille ;
 Car j'ay baillé demy trezain,
 Deux solz et trois, puis ung unzain ;
 Autant le convint achapter.
 Attendez, jo m'en vois getter³ ;
 Ung et deux et trois, ce sont quatre.
 Et puis il nous fault rabato
 Justement toute la moitié.
 C'est le compte ; sans l'amytié,
 Je ne l'eusse eu pour le prix.

LE GOUTEUX.

C'est bien à propos ; ilz sont pris.
 Dieu me doint avoir patience.

LE VARLET.

Il a du livre en la science
 A qui bien la scauroit gouster.
 Or pensez, maistre, de gouster,

Et vous voirez icy comment
 Gargantua faict argument,
 Lequel estoit bonum quercus⁴,
 Ung bedault à quinze culz.
 Or si pour ung apothicaire
 Luy estoit baillé ung chistoire⁵,
 Queritur convient et par où,
 L'ar quelque portuys ou quel trou ;
 Quo diriez-vous sur ce passage ?

LE GOUTEUX.

Tu monstres que tu n'es pas saigo.
 Ton livre et toy n'est que follo.
 Il est plus que fol qui follye⁶
 Avec toy pour bien conquérir.
 Fuis-toy d'icy et va querir
 Ung medecin. Entends-tu bien ?

LE VARLET.

Qu'esse qu'il dit ? Qui en scait rien ?
 Par dé, à ce que puis cognoistre,
 Je croy bien que ce soit le prestre
 Qu'il demande, à vostre advis ;
 Ha, j'entens tout vostre devis ;
 Demandez-vous pas le curé ?

LE GOUTEUX.

Ha Dieu, que je suis escuré⁷.
 Nenny, non, c'est l'apothicaire.

LE VARLET.

Or bien, le curé ou vicnaire,
 Ce vous est ung quel chappelain ;
 Vous estes en mauvais pelin⁸ ;
 Pensez de vostre conscience.

LE GOUTEUX.

Tu me fais perdre patience
 Par tes responces et lardons⁹.

LE VARLET.

Ouy dea, il y a pardons
 Se estiez confez¹⁰ à celui
 Lequel a chanté aujourd'huy
 A Romme sa première messe.
 Je le voys querir, et promesse
 Vous fait qu'il viendra, si le treuve.

LE GOUTEUX.

Voys en cy une toute neufve¹¹,
 Va l'en, que bon gré en ayt bien.

LE VARLET.

Trouver me fault en quelque lieu

1. « Ni à moitié, ni pas du tout. » *Gourd* se prenoit pour impotent, impuissant à rien faire, il n'est resté que dans l'expression « main gourdée ».

2. Il se rappelle la légende de Gargantua, dont son valet lui a tout parlé.

3. Le barbier lui est faide du medecin Puisque le sourd n'a pas touché l'un, le postillon espere qu'il pourra au moins trouver l'autre.

4. C'est-à-dire : compter avec des jelois, comme fait encore Argan dans la première scene du *Malade imaginaire* : « Les maistres d'hostel, dit Olivier de la Marche, Estoit du duc de Bourgogne, le maistre de la chambre aux deniers, le contre-rolleur jectret et calculateur icelles parties. »

1. « De bon chêne. » Peut-être est-il fait ici allusion à la mousse que le Gargantua des *Chroniques gargantuines* avoit reçue de Merlin, et qui étoit faite d'un arbre entier.

2. Dans les *Chroniques gargantuines*, il est souvent parlé de medecine. Ainsi deux grains y mercurit de la fièvre, foute d'un a purgation qui ne vient pas à temps.

3. « Qui extravaque. » Nous avons déjà vu ce mot.

4. C'est-à-dire « froité, grillé, torréfié, comme au vase qu'on écuve ».

5. C'est l'eau de chaus vive dont se sert le tonneur pour peler ses noix. On comprend ainsi ce que le valet entend, quand il dit à son maître malade : « Vous êtes en mauvais pelin. »

6. « Mauvais propos. » Nous avons déjà vu ce mot.

7. C'est de cette forme de *me-t confezé*, qu'est venue l'expression, son contraire, « déconfézé », sans confusion.

8. « Vous êtes en une nouvelle invention ? »

Ung chapelain soudainement,
Si faietes quelque testament,
N'oubliez pas ee qu'il m'est deu.

LE GOUTEUX.

Si maistre Jehan Babault m'eust veu,
Il me pourroit tout sain guairir,
Et de ma jambe oster le feu.
Je te supplie, va le querir.
Hé, Dieu me vueille secourir,
Je croy qu'il m'a bien entendu.

LE VARLET.

Parmy le eol je soys pendu ¹
Se je sçay pas où ce peult estre
Que je rencontreray ung prestre,
Lequel mon maistre ainsi demande.
Faire convient ce qu'il commande.
Je y voys chercher tout à ceste beuro.

LE CHAUSSETIER.

Se ee drap icy me demeure,
J'en feray des chaussees pour moy.
Plus ne vient marchand à ceste heure,
Car ce drap icy me demeure.
Je prie Dieu qu'il me sequeure.
Je l'acheptay à la Guilbray ² ;
Si ce drap icy me demeure,
J'en feray des chaussees pour moy.

LE VARLET.

Hau, le chaussetier, dietes-moy,
Si m'enseignerez le vicaire.
Où demeure le presbitaire ?
Que dis-je ? Où c'est que peult estre
Un bon chappelain pour mon maistre,
Qu'il lui pleust donner reconfort.

LE CHAUSSETIER.

Voyla bon drap, ung morquin ³ fort,
De la tainture de Paris ⁴.

LE VARLET.

Il est vray, il n'y a pas ris ;
Sa robe est de la couleur.

LE CHAUSSETIER.

J'en ay encore de meilleur,

Qui n'est point gros ne trop pressé.

* LE VARLET.

Il demande estre confessé,
Et ne peult venir à l'esglise.

LE CHAUSSETIER.

Regardez ceste marchandise ;
C'est ung fin drap comme satin.

LE VARLET.

Dea, s'il n'eust chanté si matin,
Je luy eusse fait avoir messe.

LE CHAUSSETIER.

Vous estes homme de promesse,
Mais je seray payé content.

LE VARLET.

Sa douleur le va surmontant,
Empiré luy est aujourd'huy.
Il fault que quele'ung vicaine à luy
Puis qu'il veult estre confessé.

LE CHAUSSETIER.

Dietes-vous qu'il est trop pressé ?
Voyez qu'il a la lèse ¹ grande.

LE VARLET.

C'est ung prestre que je demande.

LE CHAUSSETIER.

Je le vous dis, je le vous mande,
Quarante soit tout à ung mot ².

LE VARLET.

Par dé, de ee suis bien marmot ;
Il n'entend pas ce que je dy.

LE CHAUSSETIER.

Quand vous les aurez ? Samedy ;
Mais vous payerez ou pinte ou pot.

LE VARLET.

Qui c'est mon, maistre Philipot,
Comme moy. Adieu, teste dure.

LE CHAUSSETIER.

Il vous en faudroit trois quartiers,
Aultrement vous tiendroynt trop gourd ³

LE VARLET.

Mon serment, je croy qu'il est sourd
Comme moy. Adieu, teste dure.

LE CHAUSSETIER.

Prendre fault premier ⁴ la mesure,
Qu'à besonguer nous esbaltons.

1. Nous avons trouvé la même expression dans le rôle de Guille-
me de *Pathelin*.

2. Fausse soie du faubourg de Guilbray, à Falaise.
3. Pour « moquin », qui devrait lui-même de *comens*, *com-
quin*, sorte de fort belle étoffe, qui nous était venue d'Orient, et
que nous avons déjà trouvée dans *Pathelin*. Il nous en est resté la
saquette, qui n'est plus qu'une sorte de tapis, mais qui fut d'abord
une espèce de drap. On trouve dans le *Virgile de Scarron* :

Un superbe juponille
Fais d'une riche moquette.

4. Les teinturiers de Paris étaient déjà les plus célèbres, surtout
au faubourg Saint-Marcel, ou, depuis la fin du siècle précédent,
ceux de la famille Gobelin commencent à se distinguer. C'est un
peu plus tard que Bonnard, parlant de la médiocrité de sa vie, disait
(liv. III, ode 222) :

Les moines ne se quierent pas...
Ny la robe amontreroit
D'une laine qui dément
Sa couleur adouste,
En protest de Gobelin.
N'ayant d'un rouge veus
Pour se desputer plus belle.

1. « Largeur. » On écrit aujourd'hui *large*. Comme il est tel,
ce mot indique mieux qu'il vient de *le*, dont le sens est la même,
et que nous avons déjà vu dans *Pathelin*.

2. « Comme seul prix. » Une phrase des *Amours de Jean d'An-
thon*, p. 251, on luy voit le peuple de Flandre, aux abois, disposé
à se rendre, « prest à dire le mot et prix, » nous donne la même
expression avec le même sens. Les marchands disent encore,
« voilà mon dernier mot, » pour « voilà mon dernier prix. »

3. « Trop à l'étroit, » comme quelqu'un que la froid resserre,
très gourd.

4. *Primo*, d'abord.

LE VARLET.

Comment l tendez-vous ung baston ¹ ?
 Sur moy, pour demander un prebstre ?
 Je m'en vois le dire à mon maistre.
 Cela debvez faire à ung paige ².

LE CHAUSSETIER.

Ce n'est donc pas pour vostre usage ;
 Allons donc sa mesure prendre.

LE GOUTEUX.

Helas ! j'ay beau icy attendre
 Pinsonnet ou l'apoticaire,
 Mon varlet ne me peult entendre.
 Helas ! j'ay beau icy attendre.
 Que la foyre le puisse prendre
 Tout royde mort, s'il est plus guère.
 Helas, j'ay beau icy attendre
 Pinsonnet ou l'apoticaire.

LE VARLET.

En luy demandant ung vicaire,
 Qui vint mon maistre confesser,
 Voyez comme il me veult fesser.
 Je m'en plaindray à la justice.

LE CHAUSSETIER.

Si la chausse n'est bien faicte,
 J'en attendray le reproche.
 Marcho devaut.

LE VARLET.

Dea, ne me touche.
 Voyla ung sourd hors de raison

LE CHAUSSETIER.

Bevrans-nous point à la maison ?
 Ouy, puisque c'est pour le maistre.

LE VARLET.

Cité sercz à comparoistre,
 A ma requeste, en jugement ;
 Demain auray, par mon serment,
 Tresves de vous et assurance.

LE CHAUSSETIER.

Monstrez-moi lost la demeurance ³,
 Car j'ai haste de besongner.

LE VARLET.

Ha, je vous feray empoigner,
 Car vous me suyvex de trop court.
 Mon maistre, hau ! voicy ung sourt
 Qui me veult battre et faire onuy,
 Et n'ay onc scou savoir de luy
 Où est l'homme quo demandez.

LE GOUTEUX.

Au diable soyez commandez
 Tant vous mo faictes de laydure.

LE CHAUSSETIER.

Prendre faudroit vostre mesure.
 Ça, la jambe. Bonsoir, mon maistre.

LE GOUTEUX.

Tu me fais bien besier et paistre.

Que maudit soit le coquin !

LE CHAUSSETIER.

Voycy la pièce de morquin,
 De quoy bien je le vous feray.
 Mais, monsieur, je vous diray,
 Votre varlet ne m'entend pas.

LE GOUTEUX.

Bien voy que suis à mon trespas ;
 Ce n'est pas ce que je demaude.

LE CHAUSSETIER.

Une chausse doit estre grande
 Pour y entrer plus à son ayse.
 Ça, la jambe, ne vous desplayse ;
 Elles seront prestes matin.

LE GOUTEUX.

A l'ayde ! larron, chien mastin,
 Tu m'as bien achevé de paindre.

LE CHAUSSETIER.

Le drap, monseigneur, l'ay fait taindre
 Pour Perrin, sans faulte nulle.

LE GOUTEUX.

Helas ! j'avois icy la mulle⁴
 Que ce villain m'a fait seigner.

LE VARLET.

Il ne m'a voulu ensaigner
 La maison, aussi le vicaire,
 Où demeure le presbitaire
 Que vous me demandez ainsi.

LE CHAUSSETIER.

Dea, je fourniray aussi
 De doubler, cola s'entend.

LE VARLET.

Ma foy, mon maistre, il prétend
 Tirer de vous je ne sçay quoy,
 Voyre, et se congnoist autant
 En medecine comme moy.

LE GOUTEUX.

Que j'ay souley et grant esmoy
 Pour ces deulx lourdaulx inscieus⁵ !
 Allez vous-en hors de ceans,
 Que jamais je ne vous revoye.

LE CHAUSSETIER.

Je borderay ung peu la braye,
 Et la decoupera qui voudra.

LE VARLET.

Par ma foy, vous n'en bevez jà,
 Puisque vous m'avez voulu battre.

LE GOUTEUX.

La male mort vous puisse abatre,
 Sans que puissiez avoir secours.
 Il n'est point de plus mauvais sours
 Que ceux qui ne veullent ouyr⁶.
 Messigneurs, pour vous resjouyr,
 Oyons tous la comédie.
 Supplyez à la maladie⁷.

1. Ici, le chaussetier lui place sur le dos son aune, que le valet prend pour un bâton dont il veut le frapper.

2. « Cela est bon pour un paige. » On les bâtonnait alors, et les fessait très-voluntiers.

3. « La demeure, le logis. »

4. L'esgrelure. « Nous retrouvons ce mot.

5. « Qui ne savent et ne comprennent rien (inscieus). »

6. V. sur ce proverbe, la Notice.

7. C'est-à-dire « priez pour le malade, pour le pauvre gouteux, qui fait le sujet de la pièce. »

FARCE DU BON PAYEUR

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Cette farce est la 5.^e du *Recueil La Vallière*, aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale; et elle se trouve dans le tome III de la publication, à très-petit nombre, où MM. Le Roux de Lincy et Francisque Michel l'ont reproduite tout entier.

Ce n'est pas une des plus spirituelles du *Recueil*, quoique les répliques y aient quelquefois de la vivacité et du mordant, mais c'est sans contredit une des plus ingénieuses comme combinaison, et même complication scénique. Quoique la pièce soit très-courte, l'action y est double, et l'arrangement des deux parties ensemble n'est ni maladroit ni gêné.

Le sergent Lucas, qui est boiteux et borgne — netez ce dernier point — et qu'une ordonnance royale a mis à la réforme ainsi que tous les autres, se rappelle une vieille amende qu'un « bon payeur » — il va sans dire qu'il l'appelle ainsi par ironie — n'a payée jusque-là qu'en mauvaises excuses et par de continuelles remises.

Pour s'occuper, il va s'attacher impitoyablement à cette dernière dette. Le « bon payeur », qu'il prend au « saut du lit », le paye en sa monnaie ordinaire; mais cette fois le sergent n'en veut plus.

— Laisse-moi du moins, dit l'autre, mettre mes chaussons pour prendre ma bourse.

Le sergent n'y consent pas, et le payeur s'obstine alors à ne pas quitter son lit. On finit pourtant par s'entendre un peu mieux. Le sergent le laissera tranquille jusqu'à ce qu'il ait passé ses chaussons :

— Tu le promets, sur ta parole ?

— Je le jure.

Là-dessus, le payeur se replonge sous ses draps, en criant que puisqu'il ne doit payer que lorsqu'il aura mis ses chaussons, il ne les mettra de six mois, d'un an, et plus même s'il le faut.

Lucas, qui n'en peut tirer autre chose, retourne chez lui et avec d'autant plus d'empressement que le bon payeur, en cherchant à la renvoyer, lui a dit que sa femme s'en laissait conter de fort près par le vert galant. Ce soupçon ne le rend pas fort tendre dès qu'il est au logis.

La femme, qui s'appelle « Fine Myné » et ne ment guère à son nom, devine d'où il lui est venu, et s'en venge par un conseil dent il cuir à « bon payeur ». Le sergent, à qui elle fait la leçon, retourne le soir, armé du meilleur fouet qu'il ait pu prendre, et le fait, en deux

ou trois coups des mieux appliqués, courir à ses chaussons et à sa bourse. Il s'habille et paye.

Lucas, content, mais qui craint d'être autre chose, ne quitte pas son fouet, en revenant au logis; et la comédie voit tout d'abord qu'il pourra s'en servir pour lui retourner son conseil de la bonne manière. Elle fait la bonne âme, mais Lucas n'y est pas pris. Il fêtit un de ces voyages dont les femmes et les galants n'ont pas encore épuisé le piège, bien qu'il fût certainement déjà vieux quand Lucas s'en servit. À peine le croit-on parti, que le galant accourt et que le tête-à-tête s'engage. Lucas, qui guattait dans un coin, frappe alors violemment à la porte. La femme ouvre, et le galant se cache derrière elle.

— Qu'a faisais-tu? crie Lucas qui hurle comme si au lieu d'être borgne il était sourd.

— Je priais, je demandais à Dieu qu'il vous rendit l'œil qui vous manque, et ma prière était si pressante qu'il me semblait déjà qu'elle était exaucée; oh tout, elle doit l'être.

Là-dessus, comme pour s'en assurer, elle lui met la main sur l'œil qui lui reste, en lui demandant s'il voit enfin de l'aître. De borgne il est devenu aveugle. Le galant en profite pour décamper, et la farce finit.

Tout le monde aura reconnu la dernière scène. Le centon était déjà partout alors: dans la *Discipline de Clergie*, par Pierre Alphonse¹; dans les *Gesta Romanorum*²; dans le fabliau de la *Moulinette Femme*³; dans la 16^e des *Cent Nouvelles nouvelles* avec ce titre: *le Borgne aveuglé*; dans le *Décameron* de Boccace⁴; et enfin dans l'*Heptameron*, de la sœur de François I^{er}⁵.

Le plus curieux, c'est que lorsque MM. Legouvé et Scribo firent de ce dernier livre une comédie: *les Contes de la Reine de Navarre*, celui dont nous faisons l'histoire servit pour un des meilleurs récits⁶. Ils ne se doutaient pas qu'un farceur les avait devancés dans cet emprunt; et qu'une farce du XVI^e siècle avait mis en scène le récit de leur aimable Henri d'Albret.

1. Chap. x, sect. vii, p. 48 et 123.

2. Chap. cxvii.

3. *Recueil de Le Grand d'Assy*, t. IV, p. 188.

4. *Vin Journeys*, 6^e nouvelle.

5. *1^{re} Journée*, 6^e nouvelle.

6. Acte IV, vers 2. — Le centon a été aussi repris par M. de Chézy pour ses *Contes révisés*.

LE BON PAYEUR

ET LE

SERGENT BOITEUX ET BORGNE

FARCE NOUVELLE A IIII. PERSONNAGES,

*C'est a sçavoir*LUCAS, sergent boiteux et borgne
LE BON PAYEURFINE MYNE, femme du sergent
ET LE VERT GALANT.

LUCAS commence.

Puysque sergens ne sont plus rien ¹,
Y me fault chercher le moyen
De trouver quelque vieille amendo
A mon rôle, j'y ay atente ²,
Il est vray, par saint Saulveur !
Mort bieu ! voicy ce bon payeur
Qui me doibt, il y a long temps,
Cinquante deux, dont je pretends
Et mettre en son colet la main.
Tousjours de demain en demain
Me baille pour me bien tenir ³ ;
Mais ce demain ne peut venir,
Ce n'est qu'un menteur ordinaire.
Quel remède ? Il est necessaire
Que je le prenne au sault du liect.
J'y voys.

LE BON PAYEUR

A ! mort bieu, quel deduct !
Est-il heure de se lever ?

LUCAS.

Or sus, me veulx tu point payer
Ceste amende que tu me doibtz ?

LE BON PAYEUR.

Lucas le borgne, hélas ! tu voys
Que je me leve, et mon ami,
Je suys encor tout endormy
Quo je ne scay où est ma bource.
Ce seroyt chose bien rebource ⁴
De bailler argent sy matin ;

1. Allusion à un édit de 1518, qui avait porté une très-rude atteinte aux privilèges et attributions des sergents, par suite des plaintes contre leurs violences et leurs concussion. Le droit qu'ils avoient de forcer à venir en prison quiconque avait été touché par l'un de leur verges, « le fouet sans corde, » dont parle Aiguier dans *Pathelin*, leur avait, entre autres, été enlevé. *Faisquier, Recherches*, liv. VIII, ch. xxi). En un mot, comparés à ce qu'ils avoient été, ils pouvoient — celui qui parle ici le dit avec raison — se considérer comme n'étant plus rien. Sur les restrictions successives apportées aux attributions des sergents, on peut consulter la *Conférence des Ordonnances*, t. III, liv. XI, §§. xii, et liv. XII, tit. v.

2. « J'y ai attendu, je dois m'y appliquer. » *Affaire de l'employé souvené ainsi*. On lit, par exemple, dans le *Préface de l'Yeu* : « Toute son attente (Application) consistoit de complaire à sa cheffe captive. »

3. « Pour que je me retire de la sairie. »

4. « Bien contraire de ce qui doit être, bien à rebours. »

Mais je douray d'un pot de vin
Tantost, et d'un petit pasté ¹.

LUCAS, sergent.

Vray Dieu ! tant tu es enhasté ²,
Tu ne traces qu'eschapatoyne ³.

LE BON PAYEUR.

Tu voys pas, ne suis prost encoyre ;
Au moingtz lesse moy babiller.

LUCAS.

Sy tu ne veulx argent bailler,
La mort bieu je prendray des nants ⁴ ;
Te veulx tu moquer des sergens
Qui sont les officiers du roy ?

LE BON PAYEUR.

Monsieur, nenin, dea, par ma foy,
Monsieur le sergent, mais de faict,
Y me fault aler en retraict ⁵ ;
Pour quoy vouldes vous retirer ;
Et puys nous yrons desjuner,
Et là je vous contenteray.

LUCAS.

Retirer ! par Dieu, non feray,
Jusques a tant que tu m'es payé.

LE BON PAYEUR.

Hani ! j'ey le ventre desvoyé ;
Retirés vous, serganta a mace ⁶.

LUCAS.

Se tu devboys ⁷ faire en la place,

1. Le pot de vin et le pâté étoient les apprêts ordinaires avec lesquels on gagnait menieurs les sergents pour obtenir des délais.

2. « Pris, saisi de près. » Le vrai sens, d'après Cotgrave est « embouché ». De ce mot on avait fait « hôteur de rôt », pour désigner l'officier de cuisine qui embouchait.

3. « Tu n'indiques (traces) que moyens pour l'enfer, pour échapper. » Le mot *eschapatoyne*, qu'on aurait pu croire plus moderne, était alors très ancien.

4. « Des gages. » C'est de ce mot, que Cotgrave écrit « namps », qu'est venu maintenant.

5. Aux lieux d'aisances.

6. C'est-à-dire « a masse d'argent, » comme les baissiers de la Chambre du conseil. En l'appelait « sergent a masse, » il le flûte pour l'attendre.

7. Pour « quand bien même tu devrois... »

Je ne me retireray point,

LE BON PAYEUR.

Han ! vray Dieu ! le ventre m'espoint
D'une sorte mauvaie et faulce,
Vous me feres faire en ma chausse,
Ce ne seroyt pas chose houneste ;
De vous tirer vous aduoneste ¹,
Et je promets vous advertir.

LUCAS.

Et de quoi, bon payeur ?

LE BON PAYEUR.

Par ma foy,

Guetes vous ², monsieur le sergent ?

LUCAS.

De qui gueter ? ?

LE BON PAYEUR.

Du vert galant ;

Car il entretient Ameliee,
Qui est la femme.

LUCAS.

Sainete Katherine !
J'en ay ouy parler, beau sire,
A d'autres.

LE BON PAYEUR.

Dea, j'ose bien dire

Qu'il l'entretient, je le scay bien.

LUCAS.

Sy croi ge, moy, qu'il n'en soyt rien,
Car ma femme ne daigneroyt.

LE BON PAYEUR.

Daigner ! bo, bo, qui s'y froyt,
Le danger n'en seroyt ja menbre ³.

LUCAS.

Sy suis je asses fin pour entendre
Le cas, pas ne suys si bemy ⁴.

LE BON PAYEUR.

Le cas ! tu n'y voys qu'a demy,
Tu es borgne et sy es boucteuix.

LUCAS.

Myeulx voys d'un œuil que toy de deulx ;
Je me tiens toujours sur mes gardes.

LE BON PAYEUR.

C'est pour nient ⁵, car tu ne regardes

La sepmaine que de travers.

LUCAS.

Tu me sers de mos tant dyvers,
Que tu me cuydes abuser ;
Scays tu quoy ? il te fault payer,
Ou j'auray des nans.

LE BON PAYEUR.

C'est raison

Se j'eusse des biens a foysson ;
Mais de prendre rien n'y a cieus ⁶,
Monstres vous des plus paciens,
Ne soyés pas des plus mauvais.

LUCAS.

J'auray pos et plas.

LE BON PAYEUR.

Lesse les,

Monsieur, y n'y a rien dessus.

LUCAS.

C'est comme sergans sont deceptz ;
Corbicu ! tu viendras en prison.

LE BON PAYEUR.

Ne vous monstrés pas trop félon,
Monsieur, ce seroyt mal cogneu.
Je n'y'ray pas, par saint Symon !
Un pié chaussé et l'autre nu.
Le payement ne sera tenu,
Que ne me prometiez d'attendre :
Que parchaussé ⁷ sois, sans mesprendre,
Je vous payeray incontinent.

LUCAS.

Bien donc, chausse incontinent,
Je promets que rien ne payeras
Tant que pas chausé tu seras.

LE BON PAYEUR.

Le prometiez vous ?

LUCAS.

Ouy, dea, ouy.

LE BON PAYEUR.

Je ne parchausseray meshuy,
Par ma foy donc, ne de sepmaine,
Non pas de l'an.

LUCAS.

Dicu, quelle fredaine ⁸ !

Voicy un homme de bien loing.

LE BON PAYEUR.

J'appello les gens a tesmoing :
Cela vault une quinquenelle ⁹ ;
Ma chausse à la mode nouvelle
Je chausseray, sans eousturier,

1. « C'est, lei. »

2. « Chaussé complet/ement »

3. Se disait alors dans le sens de *maquerie*, *manière plaisante*. « Que veut faire de su-er (saquer) et de fredaine, » lit-on dans Bousage au mot *Narrie*.

4. « Tu répit pour cinq ans (quinque ans). » C'était le mot employé par la loi. On appelait « privilège de quinquennus » le délai que le roi ou le Parlement pouvait ainsi accorder aux débiteurs.

1. « Je vous prie. » C'est le sens que ce mot a dans Froissart, et aussi dans Gommies (liv. IV, ch. v) : « Et (Louis XI) dit au herault plusieurs autres raisons pour admonester le roy d'Angleterre de prendre appointement avecques lay. »

2. « Melle-toast. » On lit dans l'*Esprit de Marot*, à propos des gens qui jurent trop impudiquement de la langue contre le prochain :

Celuy qui lire enty hors sa langue
Deveurs bouz qu'ain, c'il se c'en pette.

3. « De qui ma melle ? »

4. « Moindre, » qu'on prononçait aussi *moindre*, comme nous l'avons vu pour saint Jacques le Mineur (le Minor).

5. « Si beausi, si beausu, » c'est-à-dire si sot. V. plus loin p. 382, je col., note 3.

6. « N'ant, rien »

Me voyla en advanurier ¹.
Je suys quiete, par saint Saulveur !

LUCAS.

Voyla le fait d'un bon payeur :
Il en scavoit denz, j'en ay d'une ² ;
Mais sy plaist à dame fortune,
Je luy en bailleray d'un autre.

LE BON PAYEUR.

Il est payé, au peaultre ! au peaultre ³ !
Me voyla quiete de l'amende.

AMELINE, femme de Lucas, sergent.

Ce beau touffet ⁴ de lavende,
Garny de plusieurs flouretes,
Je le donray, par amouretes,
A mon amy le Vert Galant.
A ! s'il scavoit que le sergent,
Lucas le borce, mon mary,
Fust dehors, bien seroyt mary
Qu'il ne me viciest bicuost voir.

LE VERT GALANT entre.

Quant a moy, je m'en voys scavoit
Se Lucas sergent est dehors ;
D'ajourner ⁵ y fait ses effors,
Il est à l'office bien digne.
Qu'esse la ? je voy Fine Myne,
Sa femme, qui file à son huys ;
O ! que tant malureux je suys,
Que je ne suys venu plustost !

AMELINE FINE.

Vert Galant, dia coustés un mot ;
Mon amy, prenés, par amour,
Ce touffeu fait de mainete flour
Par les mains de vostre humble amy.

LE VERT GALANT.

Je ne le refuseray mye ;
Mais en le recepvant, ma seur,
Je vous baisera de bon cœur,
Pour l'amour du présent gentil.
Mais vostre mary, où est-il ?

AMELINE FINE.

Où il est ? hélas ! Dieu le sarche ⁶ ;
Sur le vilage où toujours marche,
Où il tourmente povre gent.
Il est actif et diligent,
Y read mainete personne esrée ⁷,
A cela scay son cntre, gent ;
Quant ses femmes n'ont poinct d'argent,
On diet qu'il se paye en derée ⁸.
C'est tout en s'il prend sa liscie ⁹

1. C'est-à-dire « tout nu ». Ce que dit Brantôme (*Grands Capitaines*, édit. du Panthéon, p. 560), de la misérable miller, pillarde et en gessilles, qu'on appelloit les *montavres*, fait tres bien comprendre un mot de bon payeur.

2. « Il avoit deux bons touz, m'en volla payé d'un. »

3. « Au diable ! au diable ! » V. une note du *Pathelin*.

4. « Bonquet, touffe de fleurs. »

5. « De donner ajournement, assignation. »

6. « Le cherche. »

7. « Mines dehors grant'erre, ne sachant en aller. »

8. « En derrée, en arrière. »

9. Ce mot, que nous ne comprenons pas, est sans doute pour « liscie », « qui signifiait engagement, service, lien, même en langage d'amour.

De son costé, et moy du mya.

LE VERT GALANT.

Et voire, voire, j'entens bien :
Lui fault faire de tel pain soupe ¹ ;
Mais quoy ! sy fault il que je soupe
Aveques vous par quelque soir,
Soit de la brunc ou soit de noir ²,
Dès qu'il sera hors.

AMELINE FINE.

Mon devoir

Je feray de vous advertir ;
Mais présent ³, vous fault departir,
Car lucontinent revyendra.

LE VERT GALANT.

Adieu donq, ou vous revoyra
Plus à loisir, ma douce amyne.

LUCAS.

Mais qu'esse la ? Ne voi ge mye
Un galant qui jaso à ma femme ?
Esso vostre cas, belle dame,
De tenir plet ⁴ à ce jaseur ?
Vous n'y acquerez poinct d'honneur ;
Et ausy on me l'a bien diet.

AMELINE FINE.

Et que de Dieu soit il maudict
Qui onq pensa a desonneur ;
Je eroys que c'est le bon payeur,
Qui ce faulx blason vous raporte.

LUCAS.

C'est mon ⁵, le grand double l'emporte !
Car il m'a joué d'un faulx tour.

AMELINE FINE.

Et comment ?

LUCAS.

Hier, au poinct du jour,
Je le surprins se couchant ;
Je luy dis : paye maintenant
Ceste amende que tu me doibtz.
Lors il me dist se je vouloys
Attendre qu'il fust parchaussé,
Qu'il me payroit ; j'en fis marché
Et luy promis sans plus tencer ⁶ ;
Pour quoy ne se veut point chausser,
Afin qu'il ne paye en efaiet.

1. C'était un proverbe, qui se trouve dans les *Contes françois* d'Ordin, p. 514, et qui voulait dire : « On le traite comme il traite les autres. »

2. C'est-à-dire « soit à la brune, en plus tard, quand il sera noir. »

3. Pour « présentement, le présent » ; de même dans le *Yvain* de *Pathelin*, le pelletier dit :

*En ses joyes, mais à voy dis
Je se voys cogan par present.*

4. « Donner audience. » L'expression de palais « les plaids leu-ans », voulait dire ce que signifiait aujourd'hui « à l'audience ».

5. « Certainement, c'est lui. »

6. « Grouder. » Dans la *Farce marallote de deux hommes et de leurs deux femmes*, le premier mari dit de la sienne :

C'est baron de Pouy tencer.

AMELINE FINE.

A ! rien, rien, prends un fouet
 Bien acoustré de careton ¹,
 Et, tout ninsy c'un chareton ²,
 Faictes le devant luy elaqner,
 Et puy, s'il ne vous veult payer,
 Taillés luy chausso au long du cuyr.

LUCAS.

Corbieu ! c'est parler à plaisir ;
 J'ey desir d'un fouet trouver,
 Et par ton conseil l'esprouver,
 D'une bonne sorte, asés fine.
 A, il n'est c'une femme fine
 Pour quelque fin tour aviser ³.
 Et puy ne veulx tu poinct aner ⁴,
 Bon payeur, sus, de par le deable
 Chaussés vos chausais, miserable.

(Il le fouete.)

Chausés vous.

LE BON PAYEUR.

Han ! Notre Dame,

Jesus, je payerai, par mon ame,
 Je me chauscray, si jo peulx.
 Tenés, voyla cinquante deulx ;
 C'est mal encontre d'un boueteux ⁵,
 Le grand deable emporte le borgne.
 Tromperye tousjours retourne ⁶
 A son maistre.

LUCAS.

Je les atourne ⁷

Ces bons payeurs, qu'on mo les baille
 Afin q'une chausse vous taille,
 Quant y ne viennent a raison !
 Je m'en voys ça en nia maison
 Puyisque j'ey receu mon payement.

AMELINE FINE.

Et, dites, mon conseil vrayment
 Est il bon ?

LUCAS.

Ouy, par Dieu, de fait.

Mais garde d'avoir le fouet ;
 On baille souvent, l'entens tu ?
 Le baston dont l'on est bastu. ⁸

1. Nous ne savons ce que veut dire ce mot. Peut-être faut-il lire « chaussettes », ce qui eût été une sorte de ornaux, comme on en faisait à la corde des fouets, autrement appelés chaussoires, ou chaus-soires. V. le *Glossaire* de L. de La Borde, au mot *Fouet*, p. 321.

2. « Charrelier. » Le mot est encore dans La Fontaine, qui l'écrit « charriot ».

3. Cela dit, il se read susité chez le débiteur.

4. C'est-à-dire « mettre les ames », mot qui est Breton et signifie chaussoires, esolètes. V. Françoise Michel, *Étude sur l'argot*, p. 505.

5. « La rencontre d'un balteux est mauvaise. »

6. La rime indique qu'on devait prononcer *retourne*, *retourne*.

7. « Je les arrange. je les accommodé. »

8. Proverbe, qu'on trouve ainsi formulé par Gabriel Meurier (*Treux des seigneurs*) :

C'est fouet graf (rade) et félon

D'estre balle de son baston.

Il étoit, des le sur siecle, dans le *Roman du Renard*, vers 158 :

.... Don fait (faute), bête

C'on vint (vint) versé en un balte.

Garde d'acouter sans long plaid,
 Ce Vert Galant, y me desplait.
 Du temps passé jo luy pardonne ;
 A l'avenir, morbicu ! j'ordonno ¹,
 S'ensemble je puyx vous trouver,
 Incouintant de vous tuer ;
 Il n'y aura poinct de remède.

AMELINE FINE.

Je ne scay dont il vous procède ²
 Synon que c'est par faulx raport.
 A ! mon mary, vous avez tort
 De m'imputer un tel outrage.
 Je n'ay poinct sy mechant couraige,
 Je suys de goas de bien extraicte,
 Et de lignée bonne et parfaite ;
 Jamais il n'y eust que redire,
 A poy que ne me voys occire,
 Ou jecter en une maliere ³,
 Sy en devant, ny en derriere,
 Vous voyés en moi deshonneur
 Ne m'espargnés poinct.

LUCAS.

Bien, ma sœur,

Gouvernés vous bien, en un mot.
 Maintenant n'en voys au plusost.
 A dis lieus d'icy, ce n'est près,
 Pour y racorder mes explayx ⁴.
 Adieu, gardés bien a l'ostel.

AMELINE FINE.

Mais en est il encor un tel ?
 Borgne, boyteux, Dieu, quel rencontro !
 Il porte plus grand malencontre,
 Par Dieu, que le boys du gibet.
 Poinct n'est rien plus ord, ne plus let ;
 Voi ge au deable, le malheureux ⁵ !
 Ceste nuit, demon amour eulx
 Jouyray, puyqu'il va dehors.

LUCAS.

Y fault mecre tous mes efforts
 A me macher ⁶ icy endroict,
 Et voire tout, car ello croit
 Que je m'en suys dehors alé,
 J'espiray du long et du lé ⁷,
 Pour voir sy le galant viendra.

AMELINE FINE.

Par Dieu, en parlo qui voudra ;
 Je voys attendre icy devant

1. J'avise, j'arrange. »

2. « D'on cela vous vient (procédé). »

3. « Il s'en fast de peu (poy) que je n'aïlle me tuer, ou ne me jette en une malédiction. » Le mot *maliere*, dont nous ne connaissons aucun autre exemple, et qui peut être une faute de copie, doit venir, s'il est exact, de « maloir », synonyme de « maudire », suivant Cotgrave, qui de reste déclare que de son temps c'étoit déjà un mot ancien, ou *old word*.

4. Première forme du mot « esploit », qui le rapproche bien plus de son radical, *exploitum*, copie, ou de *ex placois*, « qui vient du plaid ».

5. « Bien n'est plus sage ni plus laid. Qu'il aïlle au diable, le malheureux ! »

6. « Cacher. » On disoit plutôt *masser*, d'où est venu *élimasser*, ou du jeu de cache-cache.

7. « Du long et du large (lé). »

Mon cher amy, le Vert Galant,
Pour le faire céans entrer.

LE VERT GALANT.

Amour veult mon cœur pénétrer;
De sa sayete noble et digne
Je suis navré¹, sans point doubter;
Icy ne puy plus arester,
Je veulx aler voir Fine Mync.
La voyla, la gente godine²,
Mon soulas, ma joye et plaisir.
A! il fault bien que je m'avauco
Pour l'alor saluer soubdain.
Honneur, ma dame au cœur humain :
Où est le faux borgne Lucas?

AMELINE FINE.

Ceste nuyet ferons nostre cas,
Car il est alé sur les champs.

LE VERT GALANT.

Ainsy que deulx parfaictz amans,
Nous ferons bien nostre paquet.

AMELINE FINE.

En despit des jaloux meschans,
Passons le temps en ris et chans,
Seyons-nous boquet à bequet³,
Car j'ey préparé le banquet;
Récérons-nous, faisons ébas.

LE VERT GALANT.

Je n'ey chose au monde sy chère,
Je suis de vostre amour traisny.

AMELINE FINE.

Aussy suis je de vous russy :
Prenons passetemps sans esmoy.

LE VERT GALANT.

Ma chère amy, baisés moy
Pour rasasier mon désir;
Disons quelque mot à plaisir,
Moustrés qu'avés le cœur joyeuxl.

AMELINE FINE.

En despit du borgne boeteul,
Nous prendrons passetemps, nous deulx,
Tant que la nuyet durera toute,

LUCAS, *sergent, chante.*

Vous rirés ensemble, vous deulx,
Tantôt serés bien roupieulx⁴,
Le borgne est près qui vous escoute.

LE VERT GALANT.

Qu'esse que j'os⁵? Dieu t qu'on me bouto

1. Pour « sagette (saigette, Beche) ».
2. « Bessé. » Le premier sens du mot : « Il fut navré, en la cuisine du dard de Menelaüs, » dit J. Lemaire de Belges, *Illustration des Gloses*, liv. II, ch. xxi.
3. « Galante. » V. sur ce mot et sur son diminutif « godinette », plus expressif encore, quelques notes des pièces qui précèdent.
4. « Tête à tête, bec à bec. »
5. C'est-à-dire « il vous en faudra bientôt au bout de nez comme une roupie. »
6. « Qu'est-ce que j'entends ? »

Dhors, car nous sommes perdus.

LUCAS.

Morbieu ! les os seront rompus
Se tu n'ouvros bientôt, vileine.

AMELINE FINE.

Jesus, benoiste Madelaine !
C'est mon mary, Dieu ! que feray ?

LE VERT GALANT.

Dictes où jo me boutera?
Il me tûra de mort cruelle.

AMELINE FINE.

J'ouvriray a tout¹ la chandelle;
Tenés vous bien derriere moy.

LE VERT GALANT.

Jesus, madame sainte Foy !
Hélas ! qu'esse que nous ferons ?

AMELINE FINE.

Sy Dieu plaist, nous escaperons ;
Ne vous chaille². Laissés moy faire.

LUCAS.

Ouvre tost.

AMELINE FINE.

Qu'avés vous à braire ?
Jamais ne fus plus resouyo
Que quant j'ey vostre voys ouye.

LUCAS.

Ta male mort !

AMELINE FINE.

Je me dormoys,
Et en me dormant je songoys
Que Dieu vous avoyt pour le mieulx
Ealumyné³ tous les deulx yeulx ;
Je n'us onques ausy grand joyes.
Hélas ! mon amy, que je voyes,
Car j'y ay ma credence⁴ ferme ;
Voyes vous pas cler quant je ferme
Cestuy cy qui est destoupe⁵ ?

(*Elle luy clost l'œil de quoy il voit*)

LE VERT GALANT.

Dieu merey, je suis eschapé
De crainete et de douleur mortelle ;
Voylà la meilleure cautelle
Que jamais peust estre advisée.

LE SERGENT.

Où est, la vilaine pusée,
Ce paillard à qui tu t'esbas ?

AMELINE FINE.

Lucas, cherche bien, hault et bas ;
Car ceans il n'y a point d'homme.

1. « Avec. »
2. « Ne vous mettez point en peine. »
3. « Doué la lumière, éclairé. »
4. « Ma croyance, » de *credere*, croire. »
5. C'est-à-dire, « qui n'est pas couvert par une étoupe. »

LUCAS, *sergent*.

Bien peu s'en fault que ne l'asomme ;
 Tu m'es venu l'œil estouper
 Afin de le faire eschaper ;
 Tu m'as bien deceu, en efaict.
 Je te prendray dessus le faict,
 Une aultre foys, sans long babil.

LE VERT GALANT.

Combien c'un borgne fust subtil,

Un boueteux cauteleux et fin,
 Sera pour conclure à la fin :
 Vous avés veu quelle finesse,
 Que pour trouver une fin esse ?
 Soudain il n'est que femme fine.
 Par ceste fin, la farce finne¹.
 En prenant congé de ce lieu,
 Une chanson pour dire adieu.

1. - Se termine, finit. »

FIN DE LA FARCE DU BON PAYEUR.

LE VIEL ET LE JEUNE AMOUREUX

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Cette pièce, qui n'est qu'un *Dialogue*, se trouve la septième dans le *Recueil La Vallière*, publié à 75 exemplaires par MM. Le Roux de Liocq et Francisque Michel.

Le titre en dit assez le sujet, qui, dès cette époque, était très-robattu déjà.

Il avait inspiré plusieurs de ces petites pièces à deux, comme celle-ci, qu'on n'appelait ni *Dialogue*, ni *Farce*, mais *Débat*, et dont une assez longue liste se trouve, avec ce nom, dans le *Jardin de plaisance: Débat de l'homme marié, Débat de la femme fâchée, etc.*, etc.

On en avait eu beaucoup d'un genre moins scénique, et qui ne se jouaient pas moins : le *Débat et Procès de Nature et de Jeunesse*, le *Débat du Corps et de l'Âme*¹.

Celui-ci, entre autres, qui avait pris, dans une des nombreuses versions qui duront en être faites, les proportions d'un vrai mystère, et s'appelait pour cela *Mystère du Débat du Corps et de l'Âme*, avait été joué à Amiens en 1489².

Les *Débats d'amoureux* foisonnaient surtout. Le *Jardin de plaisance* en cite plusieurs. Nous en connaissons un,

1. Ces deux pièces ont été publiées en 1826 par M. de Bock à la suite d'une autre du même genre : le *Débat de deux chevaliers, l'un nommé le Noir, et l'autre le Blanc*, in-8.

2. H. Dusard, *Documents relatifs aux mystères et jeux de personnages représentés à Amiens pendant le XV^e siècle*, 1842, in-8, p. 9.

qui n'est pas moins de quatre éditions. Il est tout à fait du même genre que notre dialogue, ainsi que son titre va le prouver : *Le Débat du jeune et du vieil amoureux*³, ou simplement, comme en trois éditions sur quatre : le *Débat du vieil et du jeune*. Dans toutes, le jeune cède le pas à l'autre pour parler d'abord : « Et premièrement parle le vieil. »

Il en est de même ici, et ce n'est pas, comme on le penso bien, le seul point de ressemblance. Dans le *Débat* toutefois, le vieil, qui ne fait ici que gémir et récriminer, a plus de regrets que de plaintes. Avant de maudire l'amour, il raconte ses plaisirs, et trouve ainsi presque à le bénir encore.

Des lamentations au contraire, avec les plus amers reproches, sont tout ce qu'il trouve ici contre ce qui fut pourtant fut sa joie.

Le jeune lui riposte avec la plus vive ardeur. Il vengé par les âges les plus ingénieux et les plus variés les femmes que le vieillard accoso avec un acharnement de repenir qui devient de l'injustice ; et il finit par le ramener à plus d'indulgence.

Cette petite pièce n'est pas d'une grande force, mais elle est courte, et elle a pour nous le mérite d'être un spécimen du genre *Débat*, qui nous manquait.

3. Il a été publié sous ce titre par M. de Montaignon, *Anciennes Poésies françaises*, t. VII, p. 211.

LE VIEL AMOUREUX

ET

LE JEUNE AMOUREUX

A DEUX PERSONNAGES

LE VIEL AMOUREUX commence en chantant.

Vray Dieu ! qu'amoureux ont de peine.
Par Dieu ! j'aymasse mieux la mort.
Sur moy n'y a ne hers ne vaine
Qui ne se sente de remort.

Ainsy amours amoureux mord
Comme moy qui vaulx quasy mort,
Mortellement mourant au monde,

Pour avoir mené vye imunde,
En prenant mortelle habitude
Et chassé chasteté tres munde¹,
Avec honneur que l'homme esmunde²

1. « Tres pure (munde). » Puisqu'imunde, son contraire, est veillé potique : munde = n-à-d disparé ? C'était l'avis de Voltaire, qui, pour le faire survivre, l'a employé quelquefois.

2. « Detache comme une branche. »

De saneté et de rectitude.
 Pour plaisir j'ay sollicité¹,
 Pour soulas² désolation
 Pour chagrin toute amaritude³,
 Pour gloire malediction,
 Desplaisir pour mondanité⁴ ;
 Vouela la retribution
 D'amours et sa mechanceté.
 Fole amour cause iniquité,
 Honte, reproche, villennye.
 Fole amour en captivité
 Rend un chacun.

LE JEUNE AMOUREUX.

Je le vous nye.
 D'amour vient plaisance infinie
 Passe-temps, soulas et plaisir.

LE VIEL AMOUREUX.

Mais qu'on ait la bource garnye :
 On a des dames à choisir.

LE JEUNE.

Dames prennent plus leur plaisir
 A plaisanter et dire bien,
 En amours n'y a synon bien
 Nul mal, ni a qui en lay pence.

LE VIEL.

Pour faire la grosse despence
 Amour veult tousjours qu'on aporte
 Chaîne, bague de mainte sorte
 Ou point ne se contentera.

LE JEUNE.

Tes-toy, car avant que je sorte
 Ton mauvais blason⁵ te cuyra.

LE VIEL, chante.

Jamais amoureux bien n'aura.

LE JEUNE.

Sy aura.

LE VIEL.

En quello manière ?

LE JEUNE.

Nuyet et jour se resjouyra.

LE VIEL.

Quant de ses amours jouyra,

1. Ce mot est ici dans le sens d'*amour, inquiétude*, qui est du reste celui de son radical latin *sollicitudo*.

2. « Amusement, satisfaction. »

3. « Amertume (*amaritudo*). »

4. « Frivolités mondaines. » Ce mot n'est resté que dans les livres de dévotion. Il revient quelquefois dans les sermons de Marot. Marot avait déjà commenté dans sa traduction des *Psaumes* à lui donner une acception mystique :

Quant à celui qui en tout temps incline
 A se baiguer dans la meschandise...

5. « Ton propos médisant. » Ce mot, nous l'avons déjà dit, se prenait à la fois pour satire et louange, suivant les épithètes dont on l'accompagnait. Marot va nous en donner un exemple complet dans sa *sixte Epistre* :

Auzy n'est-il blason tant soit refine
 Que seest change le breul (la reputation) d'honneste femme.
 Et n'est blason, tant est plus de louange,
 Qui de renom la fille femme change.

D'or luy faudra une mynière¹.

LE JEUNE.

Voyre si c'est une routière²
 Qui rencontre quelque bemy³.
 Mais dame de cœur bien entière
 Ne voyt pas celui à demy
 Pour qui el' chante à voix plainière :
 « Lo jour que je voy mon amy...

LE VIEL.

« J'en ay tout deuil et tout ennuy...

LE JEUNE.

« J'en ay tout plaisir et soulas...

LE VIEL.

« J'en cloche...

LE JEUNE.

« J'en suys resjouy
 « Tout ragaillardy...

LE VIEL.

« Et moy las. »

LE JEUNE.

Je chante.

LE VIEL.

Et moi, je erio : hélas !
 Caché dedans un reculet⁴.

LE JEUNE.

Sui-ge gay, sui-ge gentilet !

LE VIEL.

Sui-ge pensif et douloureux ?

LE JEUNE.

A l je suys un enfant de let.

LE VIEL.

Et moy un pauvre soufreteux.
 Pale, deffaict, maigre, piteux
 Qui ne me puy plus soutenir.

LE JEUNE.

Veux-tu ce blason soutenir
 D'amours ?

LE VIEL.

Je n'en puy pas bien dire,
 Car y m'a faict tel devenir.

LE JEUNE.

Sytu t'y eusses seou conduyre
 Y t'eust faict florir et reluyre,
 Repestre en repos, et gésir⁵.

LE VIEL.

Y m'a faict par une destruyre,
 Dont j'ay faict ce chant à loisir.

1. V. sur ce mot p. 136, note 3.

2. « Courtisane. » Ce mot, devenu « routière », désignait encore dans l'argot du temps de Voltaire une certaine catégorie de filles de joie. V. son livre *les Voleurs*, t. II, p. 72-76.

3. Pour « bemy, beaux, sot, mais. » Remons avec ce sens se trouve dans Cotgrave.

4. « Un petit coin, à l'écart. » Cotgrave écrit *reculet*.

5. « Coucher dans un lit amoureux. »

(Y chante.)

« Las ! de mon triste desplaisir
 « A vous belle je me plains.
 « Vous y traictés mal mon désir,
 « Sy tres avant que je m'en plains
 « Entre vos mains,
 « Par nous par plains¹,
 « Sans nul confort,
 « Dont sur ma foy,
 « Comme je voy,
 « Vous avez tort.

« Mainct homme en est crochu et tord²
 « D'ame, de bien et de santé. »

LE JEUNE.

Mainct homme en est gaillard et fort
 Possédant des biens à planté³.

LE VIEL.

Mainct homme en est bien suplanté⁴.

LE JEUNE.

Chacun doit en amours hommage,
 Car de luy vient force et beauté.

LE VIEL.

Mais deuil, desplaisir et dommage.
 Dido la royne de Cartage
 S'occit par folement aymer.
 Et Léander s'en mist à nage⁵
 Tant qu'il fut noyé en la mer.

LE JEUNE.

Où doit les sos amans blamer
 Qui ne savent que vault amour :
 Et les sages moult estimer,
 Qui d'aymer ont congneu le tour.

LE VIEL.

Ne voys-tu pas de jour en jour
 Comme plusieurs en sont gastés !

LE JEUNE.

A ! ils ont fait trop long séjour,
 Avec les filles asotés.
 S'ils eussent congneu les bontés
 Des sages femmes, et honestes,
 Pas ne fussent si mal traictés
 Si vilains, ne si deshonestes.

LE VIEL.

Femmes nous font bestes,
 Et rompre les testes
 Par cris et tempestes ;
 Et tousjours sont prestes
 Nous estre nuisantes.

1. « Plains. »

2. « Tordu, tourmenté. »

3. « En abondance, plénitude. »

4. « Détracé. » C'est le premier vers du mot.

5. Pour « à la nage », expression qui ne remplace l'autre qu'assez tard, M^{ss} de Sévigné écrivait encore : « Je ne comprends point le passage du Rhin à nage » (lettre du 19 juin 1677), et Chaulieu, dans son *Œte* et *M. de Venézie* :

C'est là qu'on le voit se cogre
 Vendre les Bois escourts.

LE JEUNE.

Femmes sont segretes¹
 En amour discrettes,
 Douces, mygnonantes
 Et tant bien parlantes.
 Y sont avenantes,
 Cleres, reluisantes,
 Trop plus suffisantes²
 Que nous, bien disantes,
 Et plus agreables.

LE VIEL.

S'y sont élégantes
 Y sont arrogantes ;
 Et s'y sont pinisantes
 Mal sont profitables³,
 Et trop variables.

LE JEUNE.

Y sont amyables.

LE VIEL.

Y sont tous les diables.

LE JEUNE.

Y sont secourables.

LE VIEL.

Mais desraisonnables
 Et trop hault montés.

LE JEUNE.

Or ça qui nous a élevés,
 Nourris petis, alimentés,
 Vestis, et lavés et frotés
 Tenus netz, et de corps et d'ames ?
 Respons.

LE VIEL.

Et c'ont esté les femmes.

LE JEUNE.

Or ça ! qui nous a alétés,
 Donné le papin⁴, les totés⁵
 Et de douces dragés les drames⁶ !
 Respons.

LE VIEL.

Et c'ont esté les femmes.

LE JEUNE.

Amour rend l'homme tout gaillard
 Et sy fait sage le paillard

1. C'est ici le même mot « que discrettes », qui vient au vers suivant.

2. « Propres à loat, capables. » N'est ce donne pas d'autre sens à ce mot dans une *Dictionnaire*. Pour lui, par exemple, un « auteur suffisant » est un auteur capable, propre à ce qu'il fait, « solummodo auctor. »

3. « Elles en tirent vaines profits. »

4. « La bouillie. » Le mot se trouve dans *l'Inventaire de Charles V* : « une pesle (poêle), » un caillier d'argent blanc, pour faire pappin ; » et dans les *Comptes de Charles VI*, pour une de ses filles, à la date de 1388 : « Jehan Tonquin, feron, pour un petit trepit de fer pour mettre sur le feu à brûler le pappin de madame Jehanne de France... » On appelle pappin, à Neuchâtel en Suisse, une bouillie très-épaisse, et, par suite, la boue des ruis.

5. « Les rôties. » Y. pour ce mot une soixante pièces qui précèdent.

6. Pour « drachme », mesure qui équivalait à la huitième partie de l'once, et qu'employaient alors les apothicaires, chez qui se vendaient les dragées et autres sucreries.

Le sot sage et le viel honneste.

LE VIEL.

Jamais amour n'entra en teste
De vilain, je le congnoys bien.

LE JEUNE.

Tais-toy donc.

LE VIEL.

Je ne dis plus rien.

LE JEUNE.

Et conclus.

LE VIEL.

Que c'est le moyen
De paix, de grace et de concorde,
De maryage le lyen,

L'ennemy de noyse et discorde.
Par luy avons miséricorde
De Dieu et sa mere Marye.

LE JEUNE.

Il est certain, je me recorde,
Par amour l'homme se marye.

LE VIEL.

Par amour mainte compaignye
S'assemble a faire bonne chere.
Icy fais fin de ma matiere
Et me rens du tout en amours.
Combien qu'amours m'a esté chore
J'en ai porté mille douleurs.
Je m'en voys passer mes couroux,
En prenant congé de ce lieu
Et vous disant a tous adieu.

FIN DU VIEL ET DU JEUNE AMOUREUX.

MORALITÉ DE LA MÈRE ET DE LA FILLE

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Cette *Moralité* sera la dernière pièce que nous tirons du précieux *Recueil de Londres*, où elle est à la 54^e, avec six feuillets de texte, à quarante-six lignes par page.

Au titre se trouvent deux petites gravures insignifiantes, et à la fin, comme particularité assez singulière, six empreintes sur bois de monnaies de l'époque.

L'imprimeur, ayant affaire ici à une a *histoire romaine*, aura cru intelligent d'y mettre comme *illustration* quelque chose qu'on pouvait au besoin, tant les figures sont peu nettes, prendre pour des médailles antiques.

Le sujet de la pièce vient réellement de Rome. Il se trouve raconté dans le livre des *Actions et paroles mémorables* de Valère-Maxime (liv. V, ch. iv, art. 7). Ses commentateurs, entre autres celui de l'édition de Berlin, 1753, in-12, renvoient même à Pline, pour un récit pareil, mais, malgré l'insinuation précise qu'ils donnent (liv. VI, ch. XXXV), nous avouons n'y avoir rien trouvé.

Il est toutefois certain que « cette histoire romaine » n'est pas que chez Valère-Maxime. Il en court, dans les *Morales en action*, un récit qui, sauf le fond du sujet, ne ressemble pas au sien. Il nous donne, ce que l'anecdoteur romain a omis, le nom de la fille qui sauva sa mère : elle y est nommée Terontia, et il y est dit à la fin qu'on souvenir de sa belle action un temple fut élevé à la Piété filiale sur le lieu qui en avait été témoin.

C'était une prison, qui fut démolie exprès. La mère y avait été mise pour mourir de faim en exécution d'un crime que ni Valère-Maxime ni les autres conteurs latins n'indiquent, mais que l'auteur de la *moralité* précise, sans doute de sa propre autorité : c'étais, suivant lui, une trahison contre Rome, ce qui n'est pas mal imaginé du reste pour expliquer la rigueur du châtiment.

D'abord, le conseil, que notre auteur appelle *Oracius*, avait condamné la coupable à avoir la tête tranchée ; mais, touché par les larmes de la fille, il avait échangé — nous ne disons pas commué — la peine.

C'est par la faim et non par le fer qu'elle devait mourir.

La seule grâce qu'on lui fait est de pouvoir être visitée par sa fille. Celle-ci ne manque pas un jour, et chaque fois, car elle-même était mère d'un enfant à la mamelle, chaque fois elle allaite la pauvre condamnée et trompe ainsi le mort dont on voulait la frapper.

Tout se découvre enfin ; le conseil, ému d'un si beau dévouement, pardonne et rend la liberté à la coupable.

Bien n'est plus naïf que cette petite tragédie, mais quelquefois aussi rien n'est plus touchant et d'une simplicité plus éloquentes.

Nous avons suivi le texte donné par l'*Ancien Théâtre français* de la Bibliothèque Elzévirienne, t. III, p. 171, mais après avoir eu soin de le revoir sur l'exemplaire unique du *British Museum*.

MORALITÉ

OU

HISTOIRE ROMAINE

D'UNE FEMME QUI AVOIT VU LU TRAHIR LA CITÉ DE ROMME, ET COMMENT
LA FILLE LA NOURRIT SIX SEPMAINES DE SON LAIT EN PRISON.

A cinq personnages, c'est assavoir :

ORACIUS
VALÉRIUS
LE SERGENT

LA MÈRE
ET LA FILLE

ORACIUS commence.

Seigneurs Romains, de geste¹ vertueuse,

1. « D'action. » Le mot *geste*, au sensin, signifiait surtout *Véronique*, *histoire*, et ne s'éloignait pas, ainsi, du premier sens, lorsqu'il désignait un « récit d'actions ».

En vieille prose est écrit de long par
isons-sous à la p. 56 du *Roman de Rosecour*, qui est lui-même
ce qu'on appelle une « chanson de geste », un roman d'histoire.

Qui regentez la monarche¹ du monde,
Par sens, advis, peine laborieuse,
Avons acquis renommée douteuse²,

1. C'est la première forme du mot « monarchie ». On le trouve dans le *Testament* de Jehan de Meung, v. 649 :

Et Tolou, et Jereh, et Nod qui fut Treche,
Qui tinstrent en leur temps de mouer le monarche.

2. « Redoutable. » C'est le premier sens, très-ancien, du mot

Sans que en nous soit aucune tache immonde,
Or, je vous prie que ei on me responde
S'il est aucun qui ayt conualescence,
Qui transgresser vueille nostre defence,
Vous sçavez bien qu'on a fait translater
De Salomon le saigo les loix belles;
Que tout chascun a voulu accorder
Le contenu d'icelles et garder,
Et promettant de pugnir les rebelles.
Nous ne faisons pas besongnes nouvelles,
Gardons nos loix et les entretenons,
Car à tousjours en avous bon renom.

VALÉRIUS.

Oracius consul le vénérable,
Les bonnes loix se doivent maintenir,
Car les Rommains, par estre vertuable,
Et par leurs dietz très bien entretenir,
Ont fait plusieurs à l'empire obéyr
Et ont acquis le nom de loyauté
Que par armes ont voulu soubtenir,
En approuvant la pure vérité.

ORACIUS.

Par les Rommains nous sommes establis
Grans justiciers en icelle cité.
Le cas nous a grandement embellis,
Comme sçavez, à dire vérité;
Et pourtant dont il est nécessité
Sçavoir s'aucun a commis quelque mal,
Pour luy livrer, selon juste équité,
Sa déserte, selon le cas égal.

VALÉRIUS.

Vous en parlez comme juste et loyal;
Par nous devons estre la main tenant
A corriger tous vices enormous:
Car aultrement ne sommes pas sçachans.

ORACIUS.

C'est vray; pourlant, s'on est sachant
Personne qui ayt offensé,
Qu'on nous le dye cy maintenant,
S'il est quelque vice brassé,
Je ne me suis pas appenés,
Qu'il y ayt quelque nouveau vice;
Mais, s'il y a rien despensé,

Sachons le, pour faire justice.

LE SERGENT.

Sire, c'est droict qu'on accomplisse
Vostre vouloir toute saison,
Et, afin que à effect sortisse
Le cours de justice et raison,
Il y a en veste prison
Une femme que l'on renomme
D'avoir fait quelque trahison
Encontre la cité de Romme.

ORACIUS.

Certes, vous estes bon corps d'homme.
Que on la face légèrement
Venir, à la fin que on luy somme
Sa fin et cruel jugement.

LE SERGENT.

Sire, vostre commandement
Sera fait sans dilation,
Sus, sus, sortez légèrement
Pour recevoir pagnition.

LA MÈRE.

O grievfe desolation!
O suis-je mise en basse lame!
O dure lamentation!
Mourir me faultra à grant blasme.
Que feras tu, povre et infame femme?
Tu souffriras huy grant laidure dure;
Plus ne seras nommée d'ame dame.
Mort tient sur moy trop sa morsure sure.
Ton corps ira à corrompüre pure;
A ce jour d'huy toute lyesse lesse.
Nul n'est vivant qui me procure cure.
Car aujourd'huy trop ma noblesse blesse.

LE SERGENT.

Sire, voicy la pécheresse
Que vous m'avez bailliée en garde;
Itevant vostre noble haultesse
Je la metz sans aultre avant-garde.

ORACIUS.

Ha, femme, quant je te regarde,
J'ay pitié de toy, vrayement,
Considérant la mort pillarde.

1. « Promptement. »

Légerement sans les ses (autres) serges.

Usons-nous avec le même sens dans le *Roman de Rosemonde*, p. 72.

2. « Sans désh. »

2. C'est-à-dire « tout près du tombeau », que l'on désignait souvent par ce mot « lame », à cause de l'épithape gravée d'ordinaire sur une lame de pierre ou de métal. On lit dans Froissart, expliquant (l. III, liv. IV, ch. xv) pourquoi il s'est étendu sur la vie d'un personnage : « La cause » est pour embellir sa fame et se-pulture; » et dans Ronsard :

Pourquoy en tous espartz ou haultes-voies et tort
De sa poitrine vagabonde et loise de la mort ?

4. « Sois (cora). »

3. Cette « dévotion » est ce *rimas curieuses*, comme celle de Busquet, avant d'aller aussi au supplice. V. plus haut, p. 273.

5. Ce mot est ici dans le sens de « mauvaise », qu'il avait quelquefois. Lorsque Commines (liv. VIII, ch. vi), après avoir dit que Bayonnette était « un hérétique », ajoute « et un pillard », il veut dire un mauvais homme, un scélérat.

distez : « Et achetés, dit Villehardouin, ch. LXX, que ce fu sus des plus doctresses choses qui onques fist a faire. »

1. « Vigoreux, énergique, vaillant. » Se trouve avec le même sens dans Montaigne (liv. III) : « S'il y a conualescence, c'est une conualescence maléficiente. »

2. Forme usée étrange, et fort peu usitée, du mot « vertueux. »

3. « Illustres, rendus plus dignes. »

4. Pour « décerné », c'est-à-dire au *part de banquet*, et, par extension, ce qu'on lui doit, ce qu'il mérite :

Iuxta vnaquod quisque de iure habet la obsequia,

Usons-nous dans le *Roman de Berce*.

5. Pour « normal », qu'on employait déjà, et même plus va-lentiers.

6. « Méchamment, sournoisement. »

Cery est *bravo* de *peux* (après langlois).
Que dis-tu en ou le quat ?

En Perret dans la farce qui porte son nom.

7. « Je n'ai pas force à savoir. »

8. « S'il y a rien d'accompli de cette sorte. »

Qu'endurer te convient briefment.
Sus, que on voye legièrement
Noncer¹ que on soit cy en presence
Pour cy ouyr publicquement
Pronouer sur elle sentence.

LE SERGENT.

On en fera la diligence;
Plus ne se fault ramentevoir²;
Puisque telle est la conséquence,
Laissez m'en faire le devoir.
Oyez³ : on vous fait assavoir
Que on s'en va juger une femme,
Laquelle a voulu concevoir
En elle trahison infame
Contre l'empire, dont en blasme,
On la va ce jour corriger.
A son deshonneur et diffame.
La vicine veoir qui veult juger.

LA FILLE.

O créateur et père droiturier⁴,
Que deviendra ceste pauvre esgarée ?
Las qu'ay-je ouy en ce lieu publier ?
Mon cueur se doit humilier,
Larmes geeter des yeux par randonnés⁵.
Cessez vos chantz, oyeaux volans és cieulz,
Et vueillez huy avec moy lamenter.
Ne pourray-je mon esmoy differer
Et m'en aller ouyr juger ma mère ?
Je m'y en vois. Cogneue ne suis d'ame⁶,
Nul ne sçaura dont celle m'appartient⁷.
Mais que dis tu, très-malheureuse femme ?
Veulx-tu ouyr juger à tort infame
Ta mère ? Helas, follyc bien te tient ;
C'est dommaige que terre te sousient
Quant tu accords⁸ d'estre huy en la presence
Du juge qui va donner la sentence.

LE SERGENT.

Sire, j'ay fait la diligence
De ce que la charge avoys.

1. = Annoncee (anonyme). =

2. = Il n'est plus besoin de revenir sur l'affaire. =

3. = Écoutez. = C'est ainsi que commencent toutes les proclamations, tous les « crys » faits en public. L'usage et le mot se sont conservés chez les Anglais qui ont gardé tant de choses de notre vieille langue et de notre ancienne pratique. Leurs proclamations commencent toujours par « oyez », et le Français, qui ne reconnaît pas un ancien mot de sa langue, croit qu'ils disent « grez [gh] ouï ».

4. Ce mot se disait pour « justicier », tantôt, comme ici, avec l'idée de éléance à obtenir, tantôt avec l'idée de rigueur, comme dans le passage de la *Moralité de Charité* :

Car Sire! Estre le defual
Que tu ne greves nullement
Pour en avoir quelque lever
Sans Dues le vers droitierier.

5. = Par torrent, = du mot *rançon*, qui signifiait flot, et qu'on trouve encore dans une des *Poésies diverses* de La Fontaine :

L'écier natuvel avec grande fure
Ménages de noze, et grands redons de plus.

6. = De personne, d'âme qui vive. =

7. = D'où elle m'intéresse, par quel côté elle m'appartient. =

8. = Tu accordes, tu consens. =

ORACIUS.

Vous este homme d'intelligence;
Vostre habileté me respoye.

LA FILLE.

Helas, hélas, mon vray Dieu qui m'esmoye,
Voyant ma mère en un si piteulx ploy¹ ;
Confortez-moy, de tous biens la montjoye²,
Car je ne sçay que je dis, sur ma foy :

ORACIUS.

Or ça, m'amy, entends à moy :
Tu as, par tes faitz inhumains,
Au moins si n'eust tenu à toy,
Cherché la perte des Romains.
Tes faitz sont pervers et villains;
De toy me prens à esbahir³.
Ceulx où tu es⁴ à tout le moins
Tu as contendu⁵ de trahir.

LA MÈRE.

Hélas, vueillez-moy secourir,
Noble seigneur.

ORACIUS.

Certes, m'amy,
Tu as beau pardon requérir,
Car, pour vray, tu ne l'auras mye.
Par ta convoitise et envie
Tu as perpetré trahison,
Je te juge à perdre la vie,
Pour faire justice et raison.

LA MÈRE.

O mon vray Dieu, que tant prison⁶,
Me fault-il en tel vitupère
Finir mes jours ceste saison,
Et endurer tel peine amère ?

LA FILLE.

Ayez pitié de ma douleinte⁷ mère,
Juste juge; pardonnez ce meffait.
Ayez pitié de ma douleinte mère,
Sans la juger ce jour de mort amère⁸.
Mettez pitié à l'encontre du fait,
Las! elle meurt en peine et en misère.
Jugez aussi, sans que nul y diffère,
Que je meure : car certes bien me plaist⁹.
Puisqu'ainsi est que sa vie vous desplaist,
Jamais ne quiers que mort, car ducil m'avère¹⁰.
Hélas, vrayment, mon solas¹¹ est defaict,
Se sentence de mort on y profère.
Juste juge, pardonnez ce meffait.

1. Pour « plaist, proes ». =
2. = Vous qui êtes le *trésor*, l'amas (sansfoye) de tous biens. =
Nous avons déjà vu et expliqué ce mot « montjoye ».

3. = Je me prends à m'étonner avec indignation de toi et de ce que tu as fait. =

4. = Au milieu desquels tu te trouves. =

5. = Tu l'es offensé, = du latin *confedere*.

6. = Que nous adorons, que nous aimons tant. =

7. = Douleur. =

8. = Sans la condamner à mort. =

9. = C'est lieu m'volente. =

10. = Car deuil m'est certain, avéré. =

11. = Mon bonheur, ma consolation (solation)

VALÉRIUS.

Ceste fille pitié me fait,
Mais il fault justice accomplir.

LA MÈRE.

Souverain Dieu, qui tout defaict,
Vueillez-moy ce jour secourir.

ORACIUS.

Or sus, à coup ! pour maintenir
Chacun en droict, il fault que bref
A ceste femme, sans faillir,
Ou voyse¹ tost trancher le chief.

LA FILLE.

O noble seigneur, quel meschef !
Trancher le chief ! vierge dame !
Si la besogne vient a chief²,
Que feray-je, moy, pouvre femme ?
Seigneurs, vous n'aurez point de blasme
A ce que voudray reciter :
Je vous prie de corps et d'ame
Qui vous plaise de m'escouter.

VALÉRIUS.

Or sus, vueillez le fait conter ;
Si orrons que vous voudrez dire.

LA FILLE.

Puisque voulez descapiter
Ma mère, je requier, chier sire,
Affin la besogne assouvir³,
C'est que sentence sera muée⁴,
Et que j'aye part au martyre
En quoy ma mère est condamnée ;
Qu'elle ayt une jambe couppee,
Et moy une, je le veulx bien,
Puis sa langue luy soit ostée
Et la mienne, par tel moyen.
Pour la delivrer du lyen
De la mort, tranchez-moy les bras,
Car s'elle meurt, je congnoy bien
Que jamais je n'auray soulas.

ORACIUS.

Ma fille, par ma foy tu as
En toy vraye amour maternelle⁵ ;
J'ay bien veu des filles ung tas,
Mais oneques n'en vis une telle ;
Et pour ta requeste tant belle,
Ta mère, pouvre malheureuse,
Ne mourra, je le te revelle,
Par moy au moins⁶, de mort honteuse.

VALÉRIUS.

Vous alléguez chose douteuse⁷ ;

Juge ne se doit rappeler⁸.

ORACIUS.

Valérius, chose pitieuse⁹
Se peut en pitié modérer ;
N'avez-vous pas ouy compter
Que Trajan jugea son enfant
A mort, puis le vault⁹ répéter⁴.
C'estoit empereur triomphant ;
Ha ! ce fut ung cas suffisant
Et qui estoit de noble arroy⁵ ;
Il en acquist regnon bruyant
Et ci tint justice en son ploy.
Zeleucus, pour tenir la loy
Que luy-mesme ordonné avoyt,
Jugea son fils, pour ung desroy⁶,
Que les yeulx on luy creveroit.
Toutesfoys, luy, qui roy estoit,
Revoqua le dit⁷ en comin,
Disant que luy-mesme il auroit
Ung oeil crevé et son fils ung ;
Cela fut fait devant chascun,
Et cela fist-il pour le mieux,
Pour éviter plus grant envie ;
Je croy qu'il en eust gloire es cieulx⁸.

VALÉRIUS.

Dieu monstra là réellement
Comment justice est nécessaire ;
Si plaist à Dieu moult grandement
Celuy qui veult justice faire.
Si ne sçay que voulez retraire⁹
Icy pour sauver ceste femme ;
Pensez donc bien sur cest affaire
Affin que nous n'y ayons blasme.

ORACIUS.

Le cas ne sera pas infame,
Doubter ne se fault de ceey ;
Si ne perdez bruyt no fame¹⁰
Sur l'affaire, ne moy aussi.
Nous disons par sentence infame
Qu'elle sera en prison
A tousjours, mais pour ce cas cy
Abolir, et sa trahison.
S'ordonnons qu'on ferme la porte
Et qu'àme nul n'y entrera
Jusques à ce qu'on nous raporte

1. « Ne doit en appeler contre lui-même, se déjuger. »

2. « Digne du pitié. »

3. Pour « vouloir ». »

4. « Declamer, pour lui faire grâce. » C'est encore un terme de droit, avec ce même sens de réclamer. Nous n'avons pas besoin de dire que ce qu'on lit ici sur Trajan et son « enfant » n'est qu'une légende. Trajan n'eut pas de fils. Pour avoir un successeur, il dut adopter Adrien.

5. « Bon à montrer comme noble exemple. »

6. « Pour un grave désordre. » Ce mot *desroy* nous donne ici une des formes et l'au des sens du mot *désarrêlé*.

7. « L'arrêlé. »

8. Le passage n'est que le développement d'une anecdote sur Zéleucus, roi ou plutôt législateur des Lœriciens, et sur son fils ; elle est racontée par Valère-Maxime (liv. VI, ch. 7). C'est pour adoucir — ce que notre pièce surannée n'aurait pas osé dire — que le fils avait été condamné à perdre les deux yeux.

9. « Je ne vois pas ce que vous voulez retracer (retraire) de votre sentence. »

10. « Réputation (bruyt) ni renommée (fame). »

1. « Ou aille. »
2. « B accompli. » V. sur cette expression une note des dernières pièces.
3. « Achever, assouvir. » V. plus haut la note 1 de la *Force de l'obstination des femmes*.
4. « Changée. »
5. Le mot *final* n'existant pas encore — il ne date que du XVIII^e siècle — on dit « maternel » pour les deux affections, celle de la mère et celle de la fille l'aine envers l'autre.
6. « Ne mourra point, du moins de mon fait. »
7. « Qu'on peut contredire, démentir. »

Pour certain que morte sera ;
Je concède bien sur cela
Que l'allez veoir et que parlez,
Par la treille ¹, qui est yla,
Trestout le mieulx que vous pourrez.

LA FILLE.

Grant mercy, sire; vous m'avez
Remply le cueur de toute joye.

ORACUS.

Or sus, à coup, or l'emmenez,
Comme il est dit.

LE SERGENT.

Je n'attendoie
Aultre chose. Sus, sus, en voye ².
Venez-vous-en en la prison;
Plus vous n'empêcherez la voye;
Voicy voz dernière maison ³.

LA MÈRE.

Obéyr doy, c'est bien raison,
Encore me faict-ou grant'grace.
Que maudite soit trahison !
Celuy est fol qui la pourchasse.

LA FILLE.

Je vous lerray en ceste plasse :
Ung peu voy jusques à l'hostel,
Ma mère.

LA MÈRE.

Las ! en briefve espasse
Retournez ⁴, pour mon dueil mortel
Appaiser. O Dieu immortel,
Que voicy piteulx accidans,
Mourir me faudra cy-de-dans.

LE SERGENT.

M'amy, aussi comme j'entens,
Jamais ne partirez d'icy,
Folye est si à vuyder prétens ⁵;
Crier vous fault à Dieu mercy.

LA MÈRE.

Mon cher amy, il est ainsi :
Mon Dieu, donnez-moy patience
Contre mon esmoy et souley,
Et pardonnez-moy mon offence.

LA FILLE.

Il est grant temps, comme je pense,
Que en prison soyz retournant,
Où ma mère est, par sentence,
Sans estre beuvant ne mengant.
Je viens d'habiller mon enfant ;
Il est couché, dont je m'en voyz,
Affin d'estre reconfortant ⁶
Ma mère en son cruel esmoy.

LA MÈRE.

Mon Dieu et souverain roy,

1. C'est-à-dire « par le treillis, les barreaux. »
2. « En route. »
3. « Votre dernière demeure. »
4. « Revenez en un court espace de temps. »
5. « C'est folie si vous prétendez à vider, quitter la place. »
6. « Afin de pouvoir reconforter, nourrir. »

Fort suis atainte de famyne.
Mourir me fault, ainsi le croy,
Car la grant faim mon cucur amayne ¹.
O vierge, des saintz cieulx royne,
Confortez-moy en ce danger,
Car de brief faudra que je fine ²,
Puis que n'auray riens que menger.

LA FILLE.

Mère, Dieu vous vueille alléger
Par sa très benigne puissance.
Comme en va ?

LA MÈRE.

Certe, au vray juger,
Fille, je mo meurs sans doubance.

LA FILLE.

De Jésus ayez souvenance,
Et prenez tout en patience.
Ne tournez en désespérance
Le mal; pas ne seroit science ³.

LA MÈRE.

O mon enfant, j'ay si grant indigence
Que n'est homme vivaant qui le sceust dire.

LA FILLE.

Je cognoys bien et scay d'into lligence ⁴
Que famyne fort vostre corps empire,
Mais toutes foys mercyez nostre sire
Qui a souffert que de ce cas villain
Vous n'avez pas enduré le martyre,
Tel que le cas le roqueroit à plain.

LA MÈRE.

Hélas, ma fille, je meurs de fain !

LA FILLE.

Hélas, ce poysé à moy ⁵, ma mère.

LA MÈRE.

Que voicy pouvre et piteulx train :
Hélas, ma fille, je meurs de fain !

LA FILLE.

Je n'ay vin, chair, pasté ne pain
Pour vous ayder en vo misère.

LA MÈRE.

Hélas, ma fille, je meurs de fain.

LA FILLE.

Hélas, ce poysé à moy, ma mère.

LA MÈRE.

O mon enfant, je souffre peine amère :
Las ! vueille moy donner allègement.

1. Pour « amaine », « diminue », « affaiblit ». « Quand, dit Froissart (t. 1, liv. 1, ch. 141), ceux de Warwick virent qu'ils n'estoient confortés de nul costé, et que les vivres leur estoient courtes. »

2. « Que je meure, que je finisse. »

3. « Ce ne seroit pas sagesse. »

4. « Et devine d'instinct. »

5. « Cela m'est bien pesant, bien douloureux. » Dans la *Force du bodin, la femme et la chambrière* :

LE BODIN.

Mais le bon Fouquet vraiment
Il est moué de melade,
Dont il me peuz.

Prends pitié de me voir tant austère¹ ;
Pour toy nourrir tant ay eu de tourment.

LA FILLE.

Hélas, a peu² que le cueur ne me fend
En escoutant vostre douleur cruelle ;
Dont, si vous plaist, sans user de rigueur
Rendre vous vœux huy amour maternelle ;
Venez icy allaiter ma mamelle³
Et en prenez vostre refection.
En ma jeunesse me fiesiez chose telle
Dont j'en avoye ma substantation.

LE SERGENT.

J'ay en moy admiration
Comme ceste femme vit tant
Sans avoir quelque portion
De vivres, dont soit substantant.

LA MÈRE.

O, me voylà bien, mon enfant ;
Je suis bien refectionnée.
Grace au vray Père tout-puissant,
Quant de cecy l'es advisée.

LA FILLE.

G'y viendray chascune journée,
Ma mère, pour vous conforter.

LA MÈRE.

Ma fille, la Vierge honorée
Te vueille toujours couvoyer.

ORACIUS.

Je m'esbahis, au vray narrer⁴,
Que personne ne nous rapporte
Si la femme qu'ay faict serrer
En prison est en vie ou morte.
Oyez un peu que je diray :
Allez en prison où la femme
Est, et nous dictes sans delay
Si de son corps est party l'ame.

LE SERGENT.

Nenny, sire ; par mon baptesme,
Elle n'est encore en decours⁵.

LA FILLE.

Mère, Dieu vous vueille tenir
En santé, ma mère et amye.

LA MÈRE.

En gloire puissiez parvncir,
Ma fille, dont je tiens ma vie.

LA FILLE.
Ça, estes vous appareillée¹
De venir allaiter ma mamelle ?

LA MÈRE.

Ouy dea, ma fille poise²,
Cela ma forcè renouvelle.

ORACIUS.

Jamais je ne vis chose telle ;
Par mon serment, ceste femme a
En soy vraye amour maternelle,
Pour Dieu, regardez que c'est là.

VALERIUS.

A elle parler conviendra
Pour cognoistre ung peu sa mère ;
Je croy, quant elle nous verra,
Qu'elle fera bien maeste chère³.

ORACIUS.

Ha, femme, pour ta manière,
Ta mère icy on te redonne,
Mais qu'elle n'offence jamais.

LA MÈRE.

Jésus-Christ, amateur de paix,
Soit loué de ce cas icy,
Quant aujourd'hui de mes meffaitz
J'ay obtenu grace et mercy.

ORACIUS.

Certainement il est ainsi :
Ta fille ce bien nous procure ;
Oste-toy hors de tout soley.

LA FILLE.

O souverain Dieu de nature,
Que voicy joyeuse aventure !
Je vous remercie humblement
Que à ma mère son injure
Luy pardonez si doucement.

VALERIUS.

C'est par le bon gouvernement
Et le bien qu'en vous veu avons.
Or la ramenez prestement
Car ses meffaitz lui pardonnons.

LA FILLE.

Allons, ma mère, et Dieu louons
De ce cas, puisque ainsi va.

LA MÈRE.

Las ! je vois qu'en nulle saison
Onques mère ne trouva
Telle fille.

LA FILLE.

Laissons cela ;
Je suis à vous bien plus tenue,
Car je cognoys tant qu'à cela
Que par vous suis au monde venue.

1. « Durement, désespérément triste. » Le mot *austère* et ses dérivés se prenaient dans un sens beaucoup plus rude qu'aujourd'hui.

2. « Il s'en faut de peu. »

3. Le mot « allaiter » se disait alors avec le sens qu'il a ici, et non avec celui que nous lui donnons aujourd'hui. Entre autres exemples que nous pourrions donner, voici ce qu'on trouve dans Montaigne (liv. II, ch. xxxv) : « Et durant le chemin, prirent plusieurs enfants à l'infans sur leur mere, etc. »

4. « A vrai dire. »

5. « Sur le point de mourir. » C'est, abrégée, l'expression « en decours de vie, » qui se trouve dans Babelais (liv. II, ch. viii).

1. « Toute prête. » Froissart dit avec le même sens : « Le roy estoit tout appareillé de le recevoir. »

2. La rime et le sens disent que ce mot n'est pas celui qui devrait être ici. Nous n'avons pu trouver comment le remplacer.

3. « Triste mine. » Cette expression, « faire maeste chère », se trouve avec le sens qu'elle a ici dans le *Ménageur* (liv. III, ch. ii).

SOTTIÈ DES BÉGUINS

(XVI^e SIÈCLE — RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er} — 1521)

NOTICE ET ARGUMENT

Nous donnons cette pièce, ainsi que celle qui la suit, et qu'on n'en peut séparer, moins comme œuvre d'esprit, que comme document historique intéressant.

Le genre *Sottie*, qui visait surtout à la satire, et n'était même qu'une satire en action, ainsi qu'on l'a pu voir plus haut par la pièce de *Gringore*, n'y a pas manqué à son rôle, sinon comme attaque directe, du moins comme allusion.

On y retrouve par échos et par reflets presque toute l'histoire du Genève pendant les années qui précéderont son adhésion aux idées de la Réforme, alors qu'après une assez longue lutte avec le duc de Savoie, et sous la pression d'une occupation armée, elle préférait par sa résistance lucassante, mais toutefois plus en paroles qu'en actions, à son émancipation complète, religieuse et civile.

C'est au moment où le duc de Savoie, Charles III, y semblait le mieux en possession d'un pouvoir sans conteste, auquel son mariage avec la riche infante de Portugal, Béatrix, ajoutait un prestige de plus, que notre *Sottie* genevoise osa dire que tout n'était pas pour le mieux à Genève sous l'occupation savoisienne.

Ceux qui jouaient la pièce, et qui avaient certainement parmi eux l'autour lui-même, qu'on ne connaît pas, s'appelaient les *Enfants de Bontemps*; c'est de leur nom qu'ils s'aidèrent, sans avoir besoin d'y mettre beaucoup d'efforts, pour les premières allusions, les premières malices de la *Sottie*.

Mère Folie, qui la même, paraît en habits de deuil; elle est veuve. De qui? de Bontemps, dont les enfants, en deuil aussi, l'entourent, et qu'elle pleure de toutes ses larmes, avec des regrets sans fin pour ce qu'il était, et des plaintes contre ce qui le remplaça.

Un *poste*, c'est-à-dire un courrier, arrive: Bontemps n'est pas mort, il apporte de ses nouvelles dans une lettre écrite par Bontemps lui-même, et datée du lieu où il s'est enfui, tant il se trouvait heureux et tranquille dans la tranquille et heureuse ville de Genève. On devina qu'ici les malices et les allusions recommencent. Elles continuent dans la réponse que mère Folie fait écrire à Bontemps.

Il y est parlé de tout, même de M. de Savoie, qu'on veut bien nommer « prince assez bon », parce que ses

gous sont là qui écoutent, mais à qui l'on rappelle surtout les promesses de bonne justice et de liberté qu'il a faites.

Puisque Bontemps n'est pas mort, on l'invite à revenir, sans pourtant trop le presser, sachant bien ce qu'il trouvera au retour; et l'on se décide à reprendre les habits de folie et de plaisir.

Il y a si longtemps qu'ils ne servaient plus, que les femmes en ont fait des *braies* (des culottes). On n'a plus même le béguin des fous pour se couvrir à la mode de la confrérie!

Alors, et la *Sottie* tombe ici en pleine *Farce*, alors mère Folie offre un bout de sa chemise pour qu'on y taille des béguins. L'étoffe ainsi fournie devait manquer bien vite. On n'en a pas assez pour faire les béguins complets; à tous il manque une oreille, la droite. Impossible de jouer avec ces bonnets borgnes, on ne jouera donc pas.

La *Sottie* finit sur cette nouvelle malice à l'adresse de la police de M. de Savoie et de ses censeurs, toujours prêts à mettre le hoù dans le franc parler des farceurs, et même au besoin à leur couper les oreilles.

Ce qui ajoute à la curiosité de cette *Sottie* audacieuse, c'est qu'elle fut représentée au Molard, la place principale de Genève, en pleine foire — la fête des *Bordes* ou petites boutiques n'était pas autre chose — dans le moment le plus triomphant de la domination savoisienne, lorsque la nouvelle duchesse, l'infante Béatrix, y fit sa son entrée et sa joyeuse venue, au mois d'août 1523.

Comme toute pièce d'opposition, la *Sottie des Béguins* — c'est nous qui lui donnons ce titre, et l'on sait maintenant pourquoi — eut un succès énorme. Sa publication suffirait pour preuve. Nous ne connaissons pas d'autre pièce jouée alors à Genève qui ait eu le même honneur. Elle fut, qui plus est, réimprimée. Au siècle suivant, un imprimeur de Lyon, P. Rigaud, en donna une édition, qui servit à Caron, lorsqu'il fit son *Becueil* à cinquante-cinq exemplaires, dont elle est la deuxième pièce, et qui nous a servi à nous-même.

1. L'édition originale, sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date, est fort rare. M. de La Vallière l'avait comme IV. la *Bibliothèque de l'école française*, t. I, p. 98, et M. de Solenne sa possédait une fort belle copie ligurée, faite par Fyot.

SOTTIE

A DIX PERSONNAGES

JOUÉE A GENÈVE, EN LA PLACE DU MOLARD,

LE DIMANCHE DES BORDES, L'AN 1523.

Personnages.

FOLIE
LE POSTE
ANTHOINE
GALLJON
GRAND PIERRE

CLAUDE ROLET
PETTREMAND
GAUDEFROID
MULET
L'ENFANT

MÈRE FOLIE, *vestue de noir, couvéeuse.*

Sur mon âme, quoy qu'on die,
Encore me fait-il bon voir,
Enfans, je suis mère Folie,
Qui pour passer mélancolic
Viens vous voir vestue de noir.
J'ay matière de désespoir,
Je suis vefve de fort longtemps.
C'est, comme devez bien sçavoir,
De vostre bon père Bontemps¹.
Bontemps, tu laisses tes enfans
Et ta femme bien désolée.
Que mauditte soit la journée
Que nous laissas ainsi dolens!
Parmi tant de malheurs volans,
A la male heure suis-je vefve.
Au vinaigre le cœur me crève
Quand je pense aux trespassez
Stephane Rolet, Nicolas,
Petit Jean, maistre Jaques², hélas!
Grand Matthey, Perrotin³, Rector,
Et vous tous nies amis encor,
Ou estes vous? ha! fausse Mort,
Qui le pouvre et riche remords,
Tu prens toujours ce qui mieux vanlt.

LE POSTE⁴ PRINTEMPS, *à cheval.*

Laissez-moi passer, car je veux

Donner en toute diligence
Lettre missive et de créance
A madame mère Folie.

FOLIE.

Paix là, paix, qui est-ce qui m'écrie?
Je suis Folie, qui es tu?

LE POSTE.

Printemps, dame, de verd vestu
Qui viens en poste d'Italie.

FOLIE.

Et dis?

LE POSTE.

Que je vous feray lie¹
Par lettres que je porte ici.

FOLIE.

Si tu me fais de joie vestir²,
Poste, tu en auras ta part.
Ses, sus! tirez vous à l'escart,
Laissez-le venir qu'on le voye.

LE POSTE.

Bonneur, dame, santé et joye!

*En jour après nous avons vu paraître
Trois-hens prestés...*

hions-nous dans Marol.

1. « Joyeuse, » du latin *joia*, de l'italien *fiore*. L'expression faire « chere lie » est plusieurs fois dans les fables de La Fontaine.

2. Mère Folie préface aux propos assez gras qui viennent plus loin : le mot dont elle se sert ici est resté, en se changeant que son antéposé soit lettre.

1. Nous avons vu dans la Notice que les membres de la confrérie qui pou cette sottie s'appelaient les *Enfans de Bontemps*.

2. Ce farceur regrette par Mère Folie doit être « le grand Jacques », dont le fils reçut quatre florins le 4 mai 1510, pour avoir récité des histoires, à la venue de l'évêque. V. Grenas, *Fragments Autographes sur Genève*, 1818, gr. in-8°, p. 95.

3. Il est nommé à la même date dans le recueil de Grenas, comme ayant reçu un florin « pour avoir fait quelques guillardises ».

4. C'est le nom qu'on donnait au courrier de la poste :

Or tenez voicy des nouvelles.

FOLIE.

Quelles sont-elles ?

POSTE.

Bonnes, belles.

FOLIE.

De qui ?

POSTE.

D'un qui vous ayme bien.

FOLIE.

Et son nom ?

POSTE.

Bontemps, qui revient.
Mais qu'on le vueille entretenir.

FOLIE.

Il est mort.

POSTE.

Je veux maintenir
Que non, lisez son escripture.

FOLIE.

Par la passion que j'endure
Il est vray, je cognois sa main.
Vrayment tu viens bien au besoing,
Sans ceci j'estoye abolie.
Or sus, mes enfans, je vous prie,
Venez tous, venez vistement,
Venez et ci voyez comment
Bontemps n'est pas encore mort.
Venez-vous ? ha ! vous avez tort.
Guillaume, le Diamantier,
Anthoine Sobret, Gaudefroid,
Claude Baud¹, Michel de Ladres,
Maistro Pettremand, Gallion,
Jean de l'Arpe, venez Jean Brou,
Ça grand Pierre, Claude Rolet
l'prestre d'honneur, frère Mulet,
Venez et vous aurez nouvelles
De Bontemps.

ANTHOINE *étant parmi la troupe*².

Tendez les eschelles,
Mère, et nous irons vous voir.

(*Puis quand ils sont tous montez.*)

GALLION.

Si nous pouvons Bontemps r'avoir
Si jouerons nous quoy qu'on die.

GRAND PIERRE.

Demain nous poserons le noir,
Si nous pouvons Bontemps r'avoir.

1. « Bétruite, morte. » Le temps, dit Saint-Gelais,

Le temps me peut abolir sans rage
Et mon arbitre me ceder de vous veoir
Beaucoup de jours.

2. La famille des Baud étoit une des plus riches de Genève.
En 1526, un de ses membres, Jean Baud, étoit syndic.
3. C'est-à-dire « en bas, parmi le public ».

CLAUDE ROLET.

De tout nostre petit pouvoir
Avec vous, mère Folie,
Si nous pouvons Bontemps r'avoir
Si jouerons nous quoy qu'on die¹.

PETTREMAND.

Voyons ces lettres, je vous prie,
Premier qu'en parler² plus advant.

GAUDEFROID.

Qui lira ?

MULET.

Le plus sçavant.

GALLION.

Anthoine est docte en tels affaires.

GRAND PIERRE.

Oui, car je l'ai veu très souvent
C'est au parmi les secrétaires.

ANTHOINE.

J'ai tant fréquenté ces notaires
Que j'en suis clere jusques aux dents.

ROLET.

Lisez donc ce que dit Bontemps.

ANTHOINE *lit les lettres de Bontemps*.

Folie, je me reconmando
A vous, et aux vostres aussi,
Par le Poste Printemps vous manda
De mes nouvelles que voicy.
Je suis en bon point, Dieu mercy,
En un port de nier, estendu.
L'on m'a partout les pieds fenda,
Je vous laissay y a quatre ans
A Genève bien désolée³,
Quand arrivèrent ces gourmands⁴
Qui jamais ne furent saoulez,
Si d'eux ne fustes affolez,
Tenus estes à Dieu vrayment,

1. Ce « nous jouerons quoy qu'on die, » où l'on retrouve ce qu'aurait dit mère Folie en commençant, prouve qu'à Genève les joueurs de sacres n'avaient pas toutes leurs aises. On y étoit surtout très-sévère contre les personnalités. Nous tirons dans les *Fragments historiques* de Geneva, p. 89, ce passage, extrait comme le reste des « registres latins du conseil » de la ville : « 6 mars 1516. Combien (Lecteur Historique) usant ou l'effronterie de nommer quelques bourgeois sur leur théâtre, sont condamnés à demander pardon à la justice, et à ceux qu'ils ont nommés publiquement ».

2. « Avant que d'en parler... »

3. Allusion aux événements de 1545 à 1549, commencés par une plaisanterie du Genevois Pécolot, contre l'évêque de Maurienne, et terminés d'une manière terrible par l'intervention armée du duc de Savoie qui occupa la ville, et n'y sortit plus de longtemps. Il étoit un des de ses droits, mais prenait ainsi l'initiative sur la conspiration tramée entre Fribourg et Genève, pour que cette dernière ville lui échappât tout à fait, sans qu'il y gardât rien de ses prérogatives de soutien et de protecteur.

4. Ce sont sans doute les partisans du duc de Savoie, qu'on appelaient les *maroules*, et qui étoient en antagonisme continué avec les *chouans*, qui se disaient *rou-follets* (*ridgouans*), à cause de leur alliance avec ceux de Fribourg. C'est de ce mot *ridgouans* que vient celui de *Bourgeois* que nous trouverons plus loin, et qui n'a pas d'autre origine que cette confédération, d'abord toute patriotique, mais devenue vite religieuse.

Et non pas à ces prédicans ¹,
 Je m'enfuis, car j'avoys peur
 D'estre exécuté par justice ².
 Quant vient ainsi un peur,
 De loin fuir est bien propice.
 L'on me mettoit à sus un vice ³
 Parquoy je craignoyis les sergens :
 C'est que rompoie le col aux gens.
 Maintenant si estes unis,
 Si justice ne craint point force,
 Si d'un bon prince estes fournis,
 Si flatteurs ont reçus l'estorce ⁴,
 Si la voix du commun a cours,
 Si liberté sont demeuréz,
 Ecrivez moi et puis m'aurez.
 Eserit là, où je suis, en haste
 A deux lieues près de Paradis,
 Le jour de la présente date,
 Par le votre Bontemps jadis.

FOLIE.

Or sus, mes Fols, mes Estourdis,
 Je vous prie, soyez hardis
 De faire response au Bontemps.

ANTHOINE.

Je respondray bien sur ces dictis
 Comme l'un de vos Estourdis,
 Mais que vous en soyez contents.

GALLION.

Anthoine, despeschez Printemps.

PIERRE.

Vous estes nostre secrétaire.

PETTREMEND.

Quant à moi ainsi je l'entens.

GAUDEFRROID.

Anthoine, despeschez Printemps.

MULET.

Ecrivez lui par mots patens,
 Qu'il vienne, ou bien que l'irons querre ⁵.

GALLION.

Anthoine, despeschez Printemps.

Vous estes nostre secrétaire.

1. Il doit être ici question des premières prédications de Zwingle et de ses adhérents qui commençaient à agiter une partie de la Suisse, et dont les villes mêmes ou elles n'étaient pas admises seraient déjà le contre-coup. Genève y résistait. C'est par Bernes que lui arriva la réforme, dont elle devait ensuite le principal foyer. A l'époque où se jouait cette sottie, il était à Zurich, ou Zwingle tenait le colloque, qui porta les premières coups terribles défaits au catholicisme en Suisse.

2. On avait exécuté ainsi deux jeunes Fribourgeois accusés d'avoir traité la cause du prince pour suivre celle de Pécolot. C'est-à-dire avait lui-même été plusieurs fois mis à la torture. Enfin Berthelier, à qui le duc ne pouvait pardonner l'alliance de Genève et de Fribourg, dans tortoit à ses efforts, avait, en 1519, été arrêté, à l'instigation du prince, sur un ordre de l'évêque, puis exécuté sans jugement, parce que, ne réussissant pour juger que les syndics de la ville, il avait refusé de répondre au prévit de M. de Savoie.

3. On mettoit sur nos Fribourgeois d'un crime.

4. L'estorce, c'est-à-dire ici une disgrâce. Nous avons vu ce mot estorce dans *Pothéus*.

5. Quatrième, chercher.

ANTHOINE.

Je suis content pour vous complaire,
 Or me laissez un peu songer.

BOLLET.

Certes Bontemps fut en danger,
 Puisqu'il le dit, en ceste ville.

PETTREMEND.

Il fit très bien de desloger.

GAUDEFRROID.

Trop de gens le vouloyent ronger.

MULET.

Il avoit des galleurs ¹ un mille.

GALLION.

Si l'on l'eust enfourné en l'isle ²,
 Parti n'en fust sans composer.

ANTHOINE montre la response qu'il a faite.

La voyla : qui voudra gloser,
 J'y ay laissé fort belle espace ³.

GRAND PIERRE.

Et s'il y a trop.

ANTHOINE.

Qu'on l'efface.

PETTREMEND.

Il dit bien.

GAUDEFRROID.

Lisez, secrétaire.

ANTHOINE.

Or, notez le plus nécessaire.

(Anthoine lit la response qu'il a faite.)

Nostre père et seule espérance,
 Seigneur Bontemps, un million de fois
 Dame Folie avec son alliance,
 Vous ressalue par ces lettres cent fois.
 De vous estoyt icy commune voix ⁴
 Que mort estiez, mais la vostre mercy ⁵,
 Avons appris depuis deux jours ou trois
 Par vos escrits qu'il n'estoit pas ainsi ;
 Depuis le temps que partistes d'icy
 Joué n'avous moralité, histoire ⁶.

1. « Grands de gala. » Ce sont les gourmands dont il a été parlé tout à l'heure.

2. La prison de Genève était une tour située dans l'île sur le Rhône. C'est là que Berthelier avait été enfermé, en attendant son ascension, qui eut lieu sur une petite place entre la tour même et le port.

3. « J'ai laissé belle marge, large espace pour ceux qui voudront faire des remarques, écrire des glozes. »

4. « Ici, sur vous, la commune renommée était... »

5. « Mais la vôtre (votre voix) réclame demande merci contre ce bruit. »

6. *Moralité et Affaires étaient les pièces qu'on jouait de préférence à Genève. Nous ne trouvons pas une seule force mentionnée dans les Fragments de Grenus. Il est vrai que lorsque les *scènes* se permettaient ce que celle-ci va se permettre, elles valaient bien les *Farces* pour le moins. Nous avons déjà parlé de quelques-unes de ces représentations, en avril d'autres : « 4 juin 1480. Le conseil donne six florins à ceux qui joueront l'*Histoire de Robert le Diabole*. — 25 octobre 1483. *Moralité d'un soir de justice* jouée par personnages devant le duc, la duchesse et M^r l'évêque en la place de la Fustrie : on paye six florins aux acteurs. — 7 dé-*

Si nous eussions tant seulement roussy¹,
L'on nous eust fait aller en l'auditoire².
Il n'estoit plus question ni mémoire
De s'esjouyr à jeu de parlement³.
Caries ni dez, cela est tout notoire,
N'avoient icy de cours publiquement.
Au résidu sçachez certainement
Que gens de bien sont icy d'union,
Princee assez bon avous semblablement,
Qui tous flatteurs met à perdition.
Si n'est justice en sa perfection,
Et le commun en liberté remis,
Il l'y mettra à sa discrétion;
Car dès longtems ainsi nous l'a promis.
Donques Bontemps, notre père et ami,
Retournez y⁴; ayant veu les présentes,
Nous vous eussions un bon cheval transmis,
Mais Printemps dit qu'avez jambes puissantes;
Nous savons bien que toutes fois et quantes
D'un lieu partez, avez bonne monture.
A ce retour dessus vos pieds montez
Et venez tost comme un boeuf de pasture.
Pour le présent n'aurez autre escripture:
Nostre Seigneur vous rameine bientost.
Fait à Genève, un jour par adventure,
Par la Folie et ses nobles supports.

FOLIE.

Or sus, que dictes vous, mes sots?

GALLION.

Elle est très bien.

PIERRE.

Faitte par maistre.

PETTREMANS.

L'on n'y scauroit oster ny mettre.
Il ne la faut que bien serrer.

GALLION.

Anthoine ne scauroit errer.

MULET.

Il est très parfait secretaire.

ANTHOINE.

Poste, voylà tout vostre affaire;
Portez-la s'il vous semble bon.

POSTE.

Je m'en voy monter.

GALLION.

Allez donc,
Recommandez nous à Bontemps.

POSTE.

Si ferai-je.

combre 1561. La duchesse de Savoie devant bienlot faire son entrée dans la ville, on prépare les *antours* qui se sont posés devant elle, etc... »

1. C'est-à-dire « si nous nous étions seulement un peu licés, nous les doges à ce jeu de parlement. »

2. « En justice, à l'audience. »

3. Les spectacles étaient assez prompts à déserter les spectacles : ainsi, le 10 mai 1561, à cause d'une maladie qui courait Genève, on refusa à des « joueurs d'histoires » la permission de jouer.

4. « Revenez-y. »

FOLIE.

Poste, entends;

Rameine-le nous, je l'en prie.

POSTE.

Je le feray. Adieu, Folie.

FOLIE.

Et Dieu te conduise, Printemps.

(Pause.)

Puisque Bontemps n'est mort, enfans,
Cortes nous poserons le veuve¹.

GRAND PIERRE.

L'on n'en sçai eneor rien pour vray.

PETTREMANS.

Tu resve;

Et nostre lettre de créance?

GAUDEFROND.

En ces lettres n'ai grand fiancee

MULET.

Tu dis vray.

BOLET.

Si faut il reprendre

Nos autres habillemens vieux.

ANTHOINE.

Oui, et si il nous faut entendre
A jouer quelques nouveaux jeux.

GALLION.

Je m'y accorde.

GRAND PIERRE.

Je le veux.

PETTREMANS.

Voicy pour moy.

MULET.

Cestuy est mien.

BOLET.

Mon Dieu, qu'ils sont déjà caducques.

ANTHOINE.

Et pour couvrir nos grands perruques²,
N'aurons nous point de chapperons?

GALLION.

Je ne sçay où diable ils serout,
Icy ne sont ils pas?

PETTREMANS.

Pour vray.

Les femmes en ont fait des brayes³
Ces jours passcz.

GAUDEFROND.

Ouy vrayment,

1. « Nous quitterons l'habit de veuve, le veuvage. »

2. En France, depuis l'accident de 1519, à Humorant, où un lion jeté d'une fenêtre sur la tête du roi l'aurait obligé de se la faire raser, on ne portait plus que les cheveux courts, mais le mode n'en était pas encore arrivé à Genève. On y portait toujours les cheveux longs, comme du temps de Charles VIII et de Louis XII, lorsque Copiquart fit à ce sujet son *Monologue des perruques*.

3. « Des robes. »

Ces advocats de parlement
En auront leurs robes fourrées¹.

MULET.

L'on ne scauroit la, mi, sol, ré,
Birc, sans cappe² bonnement.

FOLIE.

Vous avez promit entendement
Pour bien jouer sans chapperons.

ROLET.

Jouons donq.

ANTHOINE.

Certes nous ferons,
Saus cappe tout demeurera³.

FOLIE.

Et si j'en trouve.

GALLON.

L'on joüera.

FOLIE.

Vous joüerez donq, car j'en feray
Plustost du bout de ma chemise.

PETTREMAND.

Trop courte est.

FOLIE.

Je l'allongeray

D'un Fol que pour ce enfanteray,
Puis sera bien longue à ma guise.
Le voicy.

GAUDFROID.

Certes l'entrepris
Est faite gorgiassement⁴.

L'ENFANT.

Donnez-moi le tectit, maman,
Je veux la lune.

MULET.

Mais comment?

Il souffle déjà au cornet⁵.

ROLET.

Le petit fait le verre net
Maintenant aussi bien qu'un grand.

FOLIE.

Ça, ça, puisqu'il y a du bras
En ma chemise, si faut-il
Que Claude Rolet, qu'est subtil,
Y coupe vos beguins⁶, enfans.

ROLET.

Je le veux.

1. Les chapperons, en Allemagne et en Suisse, étaient toujours
trains de fourrure; voilà pourquoi on dit ici que les advocats ont
pris ceux des sots, pour doubler leurs robes.

2. « Sans rien pour se couvrir la tête. »

3. « Bien se marchera, tout restera en chemin. »

4. « De façon belle, gorgiasse. » Nous avons vu souvent ce mot
dans les premières pièces.

5. « Il boit déjà bien. »

6. C'était le nom des boutons de farces. V. *Entrée*, dit
Gohard, p. 310.

FOLIE.

Or, frappez, dedans,
Et les taillez à haut collet.

ROLET.

Cestuy cy ne sera pas laid,
Je ne sçay que l'autre sera.

GALLON.

Le premier Anthoine l'aura,
Car il est nostre secretaire.

ROLET.

Tenez donq.

ANTHOINE.

Qu'il sent le Rozaire¹!

ROLET.

Cestuy sentira fleur de lys,
Qui l'aura il est bien poli;
Grand Pierre, il sera pour vous.

GRAND PIERRE.

Faittes que les autres en ayent tous,
Principalement Gallon.

ROLET.

De la pièce près du roignon,
Je lui en vay couper un beau.
O. tencz.

GALLON.

Il est sous le seu
De Montpellier.

ROLET.

J'en fouriray
Icy d'un beau pour Gaudfroid.

GAUDFROID.

Baillez le moy donc tout de chaud².

ROLET.

Je donray cestuy à l'essay
À Pettremand qu'est bon Thybault³.

PETTREMAND.

Pour mieux ressembler le quinault⁴,
De cestuy m'embéguineray.

ROLET.

Cestuy pour moy je reticndray,
Car il est doré d'or d'esceu.

1. « Le rouler, la ruse. » On devine que ce n'est pas ce que doi-
vent sentir ces bégues taillées dans un bout de chemise.

2. « Tout de suite, » comme on dirait aujourd'hui, chez le
peuple : « Chaudi chaud ! » L'expression la plus ordinaire était « à
la chaude, » que nous trouvons dans les *Kabatés* de Grévin :

À la voir tout déborder
Il se fait avoir à la chaude.⁶

3. C'est à-dire « bonne tête. » Thibault était un des sots qui
se se peignait pas en bonne part, du moins comme intelli-
gence. On en baptisait la naïveté, la bêtise. C'est le prénom de
l'Aiguillet de *Patholés*.

4. « Le petit singe (*Quin*). On lit dans le *Dictionnaire* de Ni-
cét, p. 531 : « Quinac, c'est un singe ou marmot. »

FOLIE.
Tu l'as taillé tout près du cul;
Couillard, tu peus le gras pour toy.

MULET.
Et votre père Mulet quoy?
Sera-t-il point embéguiné?

BOLET.
Si sera dea, ouy par ma foy.
Cestuy vous sera congné.

FOLIE.
Puis qu'estes tous enfarinez¹,
Soyez prêts à jouer la farce.

PETREMAND.
Nous sommes presis en cette place,
Commençons.

GAUDEFROND.
Dittes, Pettremand.

MULET.
Paix là, qu'attendez-vous?

BOLET.
Comment?

ANTHOINE.
Jouéz.

GALLION.
Non fera, non.

PETREMAND.
Pourquoi?

GAUDEFROND.
Je n'ay qu'une oreille².

BOLET.
Ny moy.

ANTHOINE.
Ny moy.

GALLION.
Ny moy aussi.

FOLIE.
Et vous faudra-t-il pour cecy
Derechef laisser l'entreprise?
Je les sens dessous ma chemise,
Mais certes jà ne les aurez.

PIERRE.
Les raisons?

FOLIE.
Ha! vous les ortrez:

1. On voit que bien avant Gauthier Garguille et Tarlepin, les farceurs se barbouillaient de farine. Nous le savions déjà par quelques passages de Montaigne qui a dit (liv. III, ch. 4): « La plupart de nos vocations sont autant de farces; il faut jouer durement nostre rôle, mais comme rôle, d'un personnage emprunté. C'est assez de s'enfermer le visage, sans s'affariner la poitrine ».

2. Le béguin des Fous ou des Sots était à deux longues oreilles, pointées et ouvertes comme celles d'un âne. On en peut voir la forme avec tout le reste du costume de *Mère Sotte*, qui est le même que celui de *Mère Fable*, au frontispice du livre de Grégoire, les *Folies Entreprises*, 1565, in-8, sur lequel Grégoire est représenté en *Mère Sotte*, avec deux Sots à ses côtés. Brunet a reproduit cette gravure, *Manuel du libraire*, dernière édition, t. II, col. 1747.

Seroit-ce à moy bien vescu,
D'oster les oreilles à mon cul
Qui a déjà perdu la veüe?
L'entreprise est donques rompüe.
Il ne m'en chault.

GAUDEFROND.
Ha! sans la droite
Aureille, nous ne jouerons rien.

BOLET.
L'aureille qu'avons interprete
En mal ce que disons pour bien³.

ANTHOINE.
Conclusion, il nous convient
Attendre Bontemps. C'est assez,
Pour le présent, qu'auroons laissé
Son veuve, beuvons donc d'antant.

GALLION.
Je le conseille. Cependant⁴
Nous trouverons l'oreille droite.

PETREMAND.
Et passerons ainsi le temps.

GAUDEFROND.
A boyre.

MULET.
Ainsi sommes contents.

BOLET.
Beuvons tant que le fût en faille⁵,
Sur les nouvelles de Bontemps.

GALLION.
De nos beaux yeux vaille que vaille,
Beuvons tant que le fût en faille.

GAUDEFROND.
Donnons à ce vin la bataille
Roïdement comme beaux quettans⁶.

MULET.
Beuvons tant que le fût en faille,
Beuvons en attendant Bontemps.

GAUDEFROND.
Beuvons de ce vin, ne vous chaille,
Payé l'ay à deniers contents.

MULET.
Beu vous tant que le fût en faille,
Beuvons en attendant Bontemps.

1. C'est-à-dire: « On n'a qu'une oreille pour nous entendre, et qui a tantôt que de travers; elle tourne à mal tout ce que nous disons pour bien. » Cela se voit aux gens de police du dieu et de l'évêque, et aux restrictions dont ils débattaient les farceurs, à qui cependant il fallait toute liberté, surtout dans les scènes, pour lesquelles, plus qu'ailleurs encore, sans le droit de tout dire sur les choses et les personnes, il n'y avait rien. George de la Fontaine, dans une note de sa traduction de *Néron*, 1558, in-8, p. 156, *Vie de Tibère*, ch. xiv, en précise au moins le caractère quand il dit que de son temps encore — sous Henri II — le rôle de *Mère Sotte* était de faire parler ses sottetés, « qui lui recevoient par braquars les vices de toutes sortes de personnes. »

2. « Pendant ce temps. »

3. « Tant que le fût (la bouteille) en devienne vide. » Dans le patois de Genève on dit encore *asse fa-fo* pour *se tonner*; de là est venu le nom de la rue de la *Fauterie*, citée plus haut dans une note.

4. C'est-à-dire, sans doute, comme beaux frères quettans, qui se prenaient pas du vin de dieu.

SOTTIE DU MONDE

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er} — 1524)

NOTICE ET ARGUMENT

Nous n'avons presque rien à dire sur cette *Sottie*. L'histoire s'en trouve dans la notice de la précédente, dont, à un an de distance, elle fut la continuation et qu'elle accompagna ici, comme dans les deux éditions qui en ont été données.

La note qui suit le titre, et qui est sans doute de l'auteur lui-même, explique ce qu'il en faut savoir beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire.

On y verra, par quelques détails, comment l'autre *Sottie* avait porté coup, et par conséquent mécontenté le prince qui refusa d'assister à la nouvelle.

Toutefois, comme on y présentait encore une pièce d'opposition due aux libéraux de la ville, les gens de cour n'y manquèrent pas afin d'en rendre bon compte au duc.

Ils furent trompés dans leur espoir d'espionnage.

La nouvelle *Sottie* frôla la politique, mais n'y entra pas. Mère Folie, qui jouait dans l'autre, est morte. — Peut-être cette mort n'est-elle qu'une défense de jouer — et Bontemps son mari, qu'on croyait ressuscité, n'a pas reparu ; c'est le Grand-Mère Folie qui les remplace. Elle est riche, mais ne veut rien faire pour les fous ses petits-fils. Elle les renvoie à leurs métiers. Il faut qu'ils travaillent. Pour qui ? pour le Monde, qui en effet les fait venir.

Chacun, cordonnier, bonnetier, maçon, etc., lui apporte de son ouvrage. Rien ne le satisfait. Qu'est-ce à dire ? est-il fou ? Hélas ! oui, le médecin consulté le déclare tel, on lui en met les habits, et la conclusion peu consolante de la pièce est que le Monde n'est que folle.

SOTTIE

JOUÉE LE DIMANCHE APRÈS LES BORDES, EN 1524

EN LA JUSTICE

POUR CE QUE LE DIMANCHE DES BORDES FAISAIT GROS VENT, FUT CONTINUÉE

LADITE SOTTIE ET JOUÀ LA GRAND'MÈRE MAISTRE PETTREMAND,

GRAND JOUEUR D'ESPÈE ¹.

Monsieur le duc et madame estoient en ceste ville, au Palais ² et y devoient assister, mais pour ce qu'on ne leur avoit pas dressé leur pièce, et qu'on ne les alla quérir, ils n'y voulurent pas venir. Aussi pour ce qu'on disoit que c'estoient huguenots ³ qui jouoyent, monsieur de Mautournois ⁴ et plusieurs autres courtisans y furent et tout

plein de marchands, car la foire estoit alors ; et Jean-Philippe ⁵ fit la plupart des despens.

Les enfans de Bontemps estoient habillés de vestemens de fil noir, et n'avoient que l'oreille gauche, comme ils estoient demeurez l'an devant, et furent tous désolés pour n'avoir père ny mère.

1. Ces joueurs d'épée se donnaient en spectacle comme des bateleurs. Nous trouvons, en 1422, « J. Fivet, joueur de l'espée à deux mains, » recevant à litres pour avoir joué devant Philippe le Bon (L. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, 2 part., t. I, p. 248, n. 22).

2. Le duc de Savoie habitait ce qu'on appelloit alors à Genève « le couvent du palais ».

3. Nous avons vu dans une note précédente ce qu'étoient les premiers « huguenots » de Genève, c'est-à-dire ces *Evangelistes* (confédérés), dont le rôle tout patriotique, sans rien de religieux, se bornait à affermir chaque jour leur alliance avec les Fribourgeois, et à s'en faire une force contre le duc de Savoie et ses vassaux. Ce dernier com passaît encore pour injurer chez le peuple de Genève, en 1507, selon Malin, *Describ'tion de Genève*, p. 61.

4. L'évêque de Morienne, un des personnages les plus influents

de l'événement du duc, et, on l'a vu par une des précédentes notes, l'un des plus hostiles aux libertés de la ville.

5. C'étoit l'un des chefs de l'opposition. Comme tel, en février 1516, il fut combattu par l'évêque de Genève dans sa candidature au syndicat. De 1521 à 1525, il fut capitaine général de la milice genevoise. Il étoit très-riche et très-magouilleux. On en trouve la preuve dans les *Fragmentes Historiques* de Gressin, p. 110, par un fait qui eut justement à l'époque ou fut faite cette *sottie*, dont il paye les frais : « 2 août 1517. Différent survenu entre J. Philippe et J. Malhuison sur ce que ce dernier avoit dit que le jour de l'entrée de la duchesse, il seroit vêtu plus honorablement et accouté plus somptueusement que ledit Philippe, à cause de quoi Philippe fait faire, au dépit de Malhuison, un habit de satin doublé de taffetas avec une ceinture de velours tenant doublé de toile d'argent blanche, ce qui lui coûta 48 écus sol. »

Personnages.

LE PREDSTRE étoit frère Mulet de Paludo
LE MÉDECIN, Jehan Bonatier
LE CONSEILLER, Claude Bolet
L'ORPÈVRE, le Bonatier
LE COUSTURIER

LE SAYETIER, Claude le gros Rosset
LE CUISINIER
GRAND'MÈRE SOTTIE, maistre Pettremaand
ET LE MONDE, Anthoine le Dorier

LE PREDSTRE *commence*,
L'homme propose et Dieu dispose.

LE MÉDECIN.

Fol cuide ¹ d'un et l'autre advieut.

L'ORPÈVRE.

Iu jour au lendemain survient
Tout autrement qu'on ne propose.

LE BONNETIER.

En folle teste, folle chose,
Point n'est vray tout ce que fol pense.

LE COUSTURIER.

Au temps qui court, n'y a fiance,
Maintenant joye et demain pleur.

LE SAYETIER.

Aujourd'hui, vous verrez monsieur,
Et demain simple maistre Jehan.

LE CUISINIER.

Tel cuide vivre plus d'un an,
Qui meurt dans trois jours.

LE MÉDECIN.

A propos,

Soumes les pauvres enfans sots,
Qui joyeusement l'an passé,
Voyants que n'estoit trespasé
Notre père Bontemps, soudain
Posasmes le dueil, et d'un train
Reprismes nos habits de sots,
Pour jouer, mais nottez ces mots :
Pour ce que chaque habit estoit
Sans chapperon, tout demeureroit ¹.
Touttefois notre mère Sotte
Renversa vistement sa cotte,
Et d'un beau bout de sa chemise
Nous embéguina à sa guise.
Or, en ces bégains par merveilles,
Ne se trouvèrent les aureilles
Droïttes, mais se tenoyent à colle
Forte, au cul de ladite folle.
Ainsi, à fante de la droïte
Aureille, comme on peut eognoistre,
Tout demoura.

LE CONSEILLER.

Vous dites vray,

1. « Espère avec confiance, »
2. « Tout restait suspendu, »

Et là fut conclud, je le seçay,
Que nous attendrions Bontemps
Notre père, en nous esbattant
A boire.

L'ORPÈVRE.

Depuis ce temps là
Jamais teste ne nous parla
De Bontemps.

LE COUSTURIER.

Et nous prétendons
De faire cinq cens millions
Passelemps pour esbattement.

LE SAYETIER.

Sur cela la mort promptement,
Au lieu de quelque allègement,
Nous a nostre mère emportée.

LE BONNETIER.

En paradis, au droit côté ¹,
Puisse estre colloquée son âme.

LE CUISINIER.

Amen.

LE PREMIER.

Amen.

LE PREDSTRE.

Amen. La femme
Sotte n'estoit pas trop cassée.

LE SECOND.

Ainsi est-elle trespasée
En bon point.

LE TROISIÈME.

Et aussi en grâce
De tout le monde, Dieu lui face
Mercy à l'âme.

LE QUATRIÈME.

Ainsi soit-il.

LE CINQUIÈME.

Par ainsi comme chacun voit
Au lieu de faire esbattemens
Nous a fallu nos vestemens
Teindre de noir.

LE SIXIÈME.

Et d'avantage;

1. « A la droite de Dieu, »

Contrefaire nous fait le sage,
Pour faire qu'on nous prise fort.

LE SEPTIÈME.

Nous n'avons à autre recours¹
Maintenant, qu'à nostre grand'mère!

LE HUITIÈME.

Non, et si ne nous peut faire²
Grosse ayde; n'est-il pas aïssi?

LA GRAND'MÈRE FOLIE.

Ha! mes enfans, je suis icy,
Telle comme vous me voyez,
Il ne faut pas que vous soyiez
Si sots que cuidiez qu'on vousisso³
Estre toujours vostre nourrisse,
Car je ne le pourroy pas,
Devoys vous a le trespas
De vostre mère, et l'absence
De vostre père sans doutance,
Bontemps, ne vous y aide en rien;
Je pourroy bien manger mon bien
Sans vous.

LE PREMIER.

Ouy et de belle heure.

LE SECOND.

Qu'est-ce donc de faire?

LA MÈRE GRAND.

Qu'on labore,
Chacun très bien de son mestier.

LE TROISIÈME.

Nous n'y faisons pas volontiers,
Touttefois court une planette
Qui contraint les Fols à cela.

LE QUATRIÈME.

Nous ne sommes plus sous la comette,
Qui regnoit quand gela vela⁴.

LE CINQUIÈME.

Le temps que Perrotin mesla⁵
Et fit jouer clerks et marchands
Est passé.

LE SIXIÈME.

Aussi est le temps,
Que de Nantor et du Villard,
Firent leurs nopces au Molard⁶,

De l'esposée du Sapey¹.

LE SEPTIÈME.

Le temps n'est plus tel que je l'ay
Veu, pour toute conclusion.

LE HUITIÈME.

Pourtant suivrons l'intention
De nostre grand'mère.

LE PREMIER.

Comment?

LE SECOND.

Que nous travaillons roidement,
Ou nous aurons bien froid aux dents.

LE TROISIÈME.

Par ma foy, en sommes contents.
Il ne nous faut que de l'ouvrage,
Qui nous en doira?

LA GRAND'MÈRE.

Qui? le sage
Monde, mes enfans, largement.

LE QUATRIÈME.

Voudroit-il point esbattement,
Quellesquefois de nous?

LA GRAND'MÈRE.

Ouy bien,
Mais qu'il ne luy en couste rien.

LE CINQUIÈME.

Bien tost vous en apporteray²,
J'y vay, attendez moy icy.

(Passe³.)

LE MESME.

Voicy aureilles lieu mercy,
Et l'argent prenez en.

LA MÈRE.

Allons,
Mais marchez droits sur vos talons,
Sans fleschir, ni faillir en rien;
Eueor ne sçavez vous si bien
Marcher qu'il n'y aye à redire.

LE SEPTIÈME.

Le monde devient toujours pire,
Je ne sçay que sa fin sera.

LE HUITIÈME.

Nous ferons comme il nous fera,
Suivant seulement la grand'mère

(*Vient ad Musson.*)

LA MÈRE.

Dieu garde Monde.

LE MONDE.

Dieu garde mère!

1. On prononçoit « recours », ainsi d'ailleurs que l'indique la rime.

2. « Et eueor ne nous peut-elle faire... »

3. C'est à-dire « si sots que de croire que je voudrais ». Nous avons déjà vu cette forme, *vousisso*, pour « voudrais » dans la *Moralité de l'Empereur* :

Si voulliez *devenissiez*.

4. Le sens de ce passage nous échappe malgré tout ce que nous avons fait pour le saisir.

5. « Le temps ou Perrotin réunit en compagnie, m'ha ensemble. » V. plus haut, sur ce farceur, une des premières notes.

6. C'est ainsi que les Genevois appellent leur place du Molard, centre de leur vieille ville, et principal foyer de son commerce : Parcourez le Molard et les rues basses, dit A.-J. Bouteau, parlant de sa ville natale; ou apprezil de commerce en grand, des monceaux de ballots, des tonneaux confusément jetés, une odeur d'aide et de droguerie vous fait imaginer un port de mer.

1. Nous n'avons rien trouvé dans les *Fragments de Grenus*, ni ailleurs, sur ces farceurs, ni sur ces farces.

2. Sous-entendu « de l'ouvrage ».

3. Ces *passées* étaient les *outrages*. Beze n'appelle pas autrement dans la *Préface* de sa *Tragédie française du Sacrifice d'Abraham*, les deux seuls qu'il y plaça. Acteurs et spectateurs en produisaient pour boire, le livret le disait « *passer et hic libent*, comme aux jeux et comédies. Bissus-nous dans les *Contes d'Estrope*, édit. Guichard, p. 235.

Qu'est-ce qu'il y a de nouveau ?

LA MÈRE.

Je vous amène un beau trouperou,
De Sots, Monde, pour vostre train.

LE MONDE.

Quels sont-ils ?

LA MÈRE.

Ils sont, pour certain,
Orphelins, enfans de Bontemps,
Qu'est perdu et, comme j'entends,
Fils de ma fille le Sobret¹
Qu'est trespassee.

LE MONDE.

Voylà que c'est
De moy². Femme, je n'en prens point,
Qui ne sçache quelque mestier.

LA MÈRE.

Bien sçavent : l'un est savetier,
L'autre prebtre, l'autre masson.
Voyez bien là ce vicillasson³ ?
Il est cordonnier ; cestuy-cy
Bon bonnetier, là, Dieu mercy ;
L'autre est sçavant, bon conseiller,
Qui vous conduira volontiers,
Ainsi comme il appartendra.

LE MONDE.

Tout cela bien me conviendra,
Or bien je les retiens trestous.

LA MÈRE.

Adieu donq.

LE PREMIER.

Et nous laissez-vous
Au Monde ?

LA MÈRE.

Ouy, mes enfans,
Souffrez en attendant Bontemps.
Adieu.

LE SECOND.

Adieu.

LE TROISIÈME.

Adieu soyez.

LE MONDE.

Or sus, maistres Sots, vous voyez
A peu près tout ce qu'il me faut.
Cousturier, faites-moy à haut
Collet une robe bien faite⁴.

1. C'est sans doute le nom de l'acteur qui avait joué, l'année précédente, le rôle de mère Folle.

2. « Trépassé l'voilà ce que c'est que de moi, le monde. »

3. « Ce vieux bonhomme. »

4. Les collets has avaient été « la mode jusqu'à François I^{er}, comme on le voit par ce vers des *Deuts nouveaux* de Coquillard :

Un collet has en fraqueuse (homme à la mode).

Les hauts collets virent ensuite, comme il arrive toujours pour la mode, en les extrêmes se touchent parce qu'ils se suivent. La vogue s'en conserva longtemps. Sous le Fronde on en voyait encore, mais portés par des gens tout à fait hors de mode. De la vint l'ex-

LE COUSTURIER.

La voulez-vous large ou estroite¹ ?

LE MONDE.

Que sçay-je ?

LE COUSTURIER.

Voyez celle-cy ?
Elle est très bien.

LE MONDE.

Encore si
Elle fust faite un peu plus large²,
Je l'aimerois mieux.

LE COUSTURIER.

De vostre aage,
N'en portastes mieux faite, là,
Que ceste-cy.

LE MONDE.

Trop petite, ha !
Ostez, ostez, faites m'en une
A mou gré.

LE COUSTURIER.

Ce sera fortune,
Si je la lui faict, par saint Gille.
Monde, vous estes difficile
Par trop.

LE MONDE.

Venez ça, cordonnier.
Servez-moy de vostre mestier,
Et je vous contenteray bien.

LE CORDONNIER.

Tenez, monsieur.

LE MONDE.

Ce ne dit rien ;
Faittes-m'en d'autres à mon plaisir.

LE CORDONNIER.

J'ay beau les faire à mon loisir,
Bien cousus, de bonne matière,
Encore en sçray-je en arrière :
Monde, vous estes degousté.

LE MONDE.

Masson, il nous faut remonter
Les fenestragés³.

LE MASSON.

Ainsi estants,
Seront-ils bien à vostre gré ?

LE MONDE.

Je les veux plus hauts d'un degré.

pression « collet monté », pour toute chose surannée, pour tout mot vieilli, comme « sollicitude », qui fait tout se réveiller la Béatrice des *Femmes savantes* (acte II, sc. VII).

1. On disait *estroite*, prononciation d'où on trouve encore un exemple dans *les Fats et les Bellettes* de La Fontaine.

2. On prononçait *large*, ce qui justifie la rime avec *dégré*.

3. Ce mot, qui n'est plus qu'un terme de menuiserie pour désigner l'ensemble des feuilles d'une maison, se prenait alors, comme terme de maçonnerie, pour les encadrements de pierre des créneaux ou plus élites ou en ogive.

LE MASSON.
Ainsi ?

LE MONDE.
Non, mais un peu plus bas.

LE MASSON.
Vostre vouloir n'accorde pas
Avec le mjen pour maintenant.

LE MONDE.
Bien, à demain. Ça vistement,
Bonnetier, baillez un bonnet.

LE BONNETIER.
Si cestuy-cy bon ne vous est,
Je renonceraï au mestier.

LE MONDE.
C'est un bonnet de menestrier :
Comment, te moques-tu de moy ?

LE BONNETIER.
Teuez cestuy-cy ; sur ma foy,
Il est bon.

LE MONDE.
Il est... ton gibbet !
Va, va, trouve m'en un plus net.
Conseiller ?

LE CONSEILLER.
Que vous plaist, monsieur ?

LE MONDE.
Que vous en semble ? Suis-je seur
D'avoir la sentence pour moy ?

LE CONSEILLER.
Je croy bien que ouy.

LE MONDE.
Et pourquoi ?

LE CONSEILLER.
Pour ce que vous avez deduit
Très bien vostre cas ; est conduit
Le reste tout comme il falloit.

LE MONDE.
Mais par ma foy ne m'en challoit ?

LE CONSEILLER.
Je le crois.

LE MONDE.
Certes non feray.
Or allez mieux estudier.
Ça, prestre, venez desier
Icy vos messes, que je voyo
Comme elles sont.

LE PRESTRE.
Dieu vous doint joye,
Monde: comment les voulez-vous ?

LE MONDE.
Ainsi que les demandent tous.

LE PRESTRE.
Courtes ?

LE MONDE.
Ouy.

LE PRESTRE.
Or tenez donq
(Il montre les Messes écrites.)
De celles de dom Amibon,
Elles sont belles.

LE MONDE.
Ce sont mon¹,
Mais longues sont comme un sermon.
Baillez m'en d'autres de Millier.

LE PRESTRE.
Ceux-cy de dom Rattelier,
En voulez-vous ?

LE MONDE.
Non, mettez là,
Elles sont trop courtes.

LE PRESTRE.
Voylà,
Vous ne sçavez que vous voulez.
Il vous en faut qui soyent meslés,
Et jettées au mollo² sans peine,
Des prières d'une sarbataine³.

LE CONSEILLER.
Certes, Monde, il n'est possible
Que ne soyez mal disposé.

LE MONDE.
Pourquoy ?

LE CONSEILLER.
Au texte de la Bible,
Qu'est chose irrépréhensible,
Vous n'y trouverez pas bon goust.

LE COUSTUMIER.
Croyez, Monde, qu'il n'est si fou
Qui ne le cognoïss.

LE MONDE.
Est-il vray ?

LE MASSON.
Ouy.

LE MONDE.
Qu'on sçache tost ce que j'ay,
Sus, sus, portez de mon urine
Au médecin.

1. • Elles sont comme vous le dites. • On disait ça mon pour certainement.

2. Pour • moule •.

3. • Ces prières échevotées comme dans un tuyau, une sarbatane. • La première et vraie farce de ce mot était sarbatane, ou sarbatane, comme on lit ici. • Il est des peuples, dit Montaigne, ou, sans sa femme et ses enfants, personne ne parle au roi que par sarbatane. •

1. • Il est bon pour qu'on le preude. •

2. • Je n'en avais pas de souci. • Il se resta du verbe challoir que l'expression • Il ne m'en chaut •, pour peu m'importe.

LE SAVETIER, en la regardant.

Bien à la mine
Que c'est de maladie de teste.

LE CONSEILLER.

Allez tost, estes une beste,
Faittes cola que l'on vous dit.

LE SAVETIER.

J'y vay.

LE CONSEILLER, *dat ipsi pecuniam*¹.

Si vous n'avez crédit,
Bourez-luy² en la main ceey.
(*Vndit cum urina ad medicum*³.) (Pause.)

Monsieur, je vous apporte icy
De l'urine de nostre maistre
Afin que vous puissiez cognoistre
Quel mal il a.

LE MÉDECIN.

Il est blessé
Du cerveau.

LE SAVETIER.

Que je soye
Blessé du cerveau, s'il n'est vray.
(*Dat medico pecuniam*.)

LE MÉDECIN.

Or ça, bene, il faut que j'ay
Un peu avec lui conférence.

LE SAVETIER.

Allons donq, car j'ay espérance
Que vous serez bien contenté.

LE MÉDECIN.

Tantù melius, siletè⁴.
Bonsoir, Monde.

LE MONDE.

Monsieur, bonsoir.

LE MÉDECIN.

Comment vous va ? Ça, monstre voir
Vostre main; vous estes dessus :
Qu'est-ce qui vous fait mal le plus ?

LE MONDE.

La teste : je suis tout lassé,
Tout troublé et tout tracassé
De ces folies qu'on a dit,
Que j'en tombe tout plat au licé.

1. - Il lui donne de l'argent. *

2. - Mettez-lui. *

3. - Il va vers le médecin avec le vase d'urine. - Ces indications en latin étaient d'usage, mais nulle part nous ne les avons trouvées ni sombres. Le goût des Genevois pour la langue latine s'y reconnoît. Nous avons vu dans une note précédente que les *Registres du conseil d'ou* Genevois les *son fragments* étaient en latin. On fit plus après la Réforme : toutes les pièces jointes à Genève furent en latin. Ce qui disparaissait ailleurs s'y réfugiait : « Dès 1529, le drame latin avait prévalu, » dit M. Goullieur dans son curieux travail *Dés Mystères et de l'art dramatique en Suisse après la Réforme*, au commencement du volume *Étrennes nationales*, 1854, pp. 18.

4. - Tant mieux, taisez-vous.

LE MÉDECIN.

Quelles folies ?

LE MONDE.

Qu'il viendroit
Un déluge, et que l'on verroit
Le feu en l'air, par cy, par là.

LE MÉDECIN.

Et te troubles tu pour cela ?
Monde, ne te troubles pas
De voir ces larrons attrapards
Vendre et acheter bénéfices ;
Les enfans es bras des nourrices
Estre abbés, évesques, prieurs,
Chevaucher très bien les deux seurs,
Tuer les gens pour leur plaisir,
Jouer le leur, l'autrui saisir,
Donner aux flatteurs audience ;
Faire la guerre à toute outrance
Pour un rien entre les chrestiens.
Si bien les astrologiens
Ont dit que tu auras tous maux,
Tu n'en dois pas estre esbahy.

LE MONDE.

Ce sont des propos du pays
De Luther reprovez si faux.

LE MÉDECIN.

Parlez maintenant des deffauts,
Vous serez à Luther transmis¹.
Monde, veux-tu estre remis
En bonne santé ?

LE MONDE.

Ouy bien.

LE MÉDECIN.

Passé et ne l'arreste en rien
A ces pronostications,
Ainçois² pense aux abusions
Qui se font tous les jours chez toy,
Metz y ordre selon la loy,
Car je prens bien dessus ma vie³
Que n'as aucune maladie.

LE MONDE.

Si j'ai ma bourse qui est actte⁴.

LE MÉDECIN.

Pour ce, tiens toy telle diette :
Dispense peu : où tu soulois
Manger perdrix, mange d'une oye.
Adieu, Monde.

LE CONSEILLER, *medica descendente*⁵.

Monsieur, maintenant vous voyez,

1. - C'est par ces deffauts, dont vous parlez, que vous irez à Luther. *

2. - Auparavant, - il se brosse avec le même sens dans le *Manuel du franc archer* :

Le nombre t'il n'est tel que
Qu'en ce n'est secouru.

3. - Je réponds bien sur ma vie. *

4. - Vide. *

5. - Au médecin en descendant. *

Et cognoissez sans fiction
Du Monde la complexion,
Comment luy pourrions nous tout faire
A son gré ?

LE MÉDECIN.

Comment bien lui plaire ?

Soyez bavards, ruffiens, menteurs,
Rapporteurs, flatteurs et meschans
Gents, et vous aurez chez luy bon temps.
Adieu, adieu.

LE CONSEILLER.

Adieu, monsieur,

(Pense.)

LE MONDE à ses fils.

C'est affronter a bon propos,
Ce médecin, il est bien sot
Que de m'avoir presché en lieu
De me médeciner.

LE MANSON.

Mon Dieu,

Est-il vrai ?

LE MONDE.

Ouy sicuramente ;

Mais bien bran pour son preschement,
Je me gouverneray plutôt,
A l'appétit de quelque sot
Que d'un preschour.

LE SAVETIER.

Bien vous ferez

Selon vos appétits ; prenez

Du mien.

LE MONDE.

Le veulx-je aussi.

(Icy fait habiller le Monde en Fol.)

LE CUISINIER.

Or sus, sus, Monde, es-tu braguard ?
Maintenant.

LE MONDE.

Ha, je suis gaillard

Et en point à vostre merey.

(Dit poudendum velum super Muroli caput ?.)

LE COUSTURIER.

Marchons et nous ottons d'icy,
C'est trop demeuré en un lieu.

LE CONSEILLER.

Pour mettre fin à notre jeu,
Messieurs, vous notterez ces mots,
Qu'à l'appétit d'un tas de sots,
Comme l'on voit bien sans chandelle ¹,
Le fol Monde s'en va de voile ².

1. « Éléant, à la mode. » Nous trouvons ce mot, qui commençait à passer, dans la farce de la *Résurrection de Jouis Landore* :

Il porte l'ottem sur le poing,
Et contrefait de gentilhomme,
Et tranche de brasseur.

2. « Ici, il fait poser un voile sur la tête du Monde. »

3. On prononçait *chandelle*. Dans le *Dict. des cris de Paris*, voici le cri du marchand :

Chandelle de coton, chandelle
Qui pincard plus que note astelle.

4. « A toutes voiles. »

LES TROIS PÉLERINS

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Dans cette petite pièce, le 86^e du *Recueil La Vallière*, nous trouvons moins une *Farce* qu'une *Moralité*.

Seuf Malice, qui du reste n'abuse pas de son nom pour faire de l'esprit ni de mauvais tours, les personnages n'y sont que fort raisonnables, et assez raisonnés.

Ce sont trois pèlerins qui, partant de leur vallée, où il ne leur arrive pas grandes nouvelles du monde, s'en vont savoir un peu ce qui se passe. Ils ont appris que de grands changements se sont faits dans les mœurs, et que, notamment, les femmes y ont pris l'empire en toutes choses. Rien ne va plus que par elles.

Tout devient féminin, à ce point que les mets eux-mêmes changent de genre. Par exemple, on ne dit plus « le Désordre », mais « la Désordre » !

Nes Pèlerins veulent voir ce qu'il en est de tout cela. C'est pourquoi ils sont partis. Ils rencontrent Malice, et l'interrogent sur ces choses de Désordre, dont on parle.

Est-ce vrai ? y a-t-il désordre partout ? Oui, partout : Dans les usages qui s'efféminent de la plus honteuse manière ; dans l'Église qui chaque jour s'affaiblit par les

abus, tandis que ses ennemis deviennent plus forts et qu'en voit les meilleurs esprits passer du côté de Luther ; dans la Justice, où se fait le plus misérable trafic d'arrêts et de sentences ; chez les marchands, qui s'ingénient à qui volera le mieux ; dans la guerre, désordre des désordres, qui s'attaque à tout pour tout détruire lorsqu'elle ne devrait porter son effort que contre les luthériens ; en amour, où les galants ne sont plus que des trouble-ménages : enfin, on ne saurait trop le dire, en toutes choses, dans cette France qui, pour comble de malheur, est devenue, par sa complaisance, la proie des étrangers de tous pays, empressés à ne lui payer son hospitalité qu'en la mettant au pillage !

Quelle est la conclusion de cette pièce, écrite par quelque plume catholique dans les premiers temps de la Réforme, et dont les leçons restent toujours nouvelles ? Les Pèlerins se disent que puisque le désordre est partout, il n'est pas besoin de tant courir pour l'aller chercher.

Ils renouent donc à leur voyage, et restent chez eux.

LES TROIS PÉLERINS

FARCE MORALE A IV PERSONNAGES.

C'est à savoir :

LES TROIS PÉLERINS

ET MALICE

MALICE commence.

Où sont ces pèlerins des Vaulx ?
Veulent-ils point suyvre Malice
Par chaux, vilages et hameaux ?
Où sont ces pèlerins des Vaulx,
Quoy ! veulent-ils estre énormaulx ?
Sortés, ou g'y metray poïce.
Où sont ces pèlerins des Vaulx ?

1. « Des vallées. » Il y a dans le texte un « des mault », ce qui ne signifie rien. Ce que nous mettons à la place a du moins un sens, les pèlerins allant toujours « par mault et par vaulx », comme dit La Fontaine dans la fable de l'Âne chargé d'éponges :

... Nos galiers pèlerins,
Par maults, par vaulx, et par chemins ..

Veulent y point suyvre Malice ?

LE PREMIER PÉLERIN nomm^e.

Quant à moy, j'en tendray la lyce¹ ;
Car je ne saroy me tenir.

LE DEUXIÈME PÉLERIN.

Ausy la veulx jo entretenir,
Je ne le veulx pas aultrement.

LE TROISIÈME PÉLERIN, badin.

Ne moy ausy pareillement.
Et sy ne suys pas sy jenin²,

1. C'est-à-dire « je soutiendrai la lutte de voyage, je me maintiendrai dans le champ (la lyce). »

2. C'est-à-dire, comme tous les autres dominés de Jean, se pre-

Que je ne fasse du chemin
Au milieu de la compaignye.

MALICE.

Que dis tu ?

LE TROISIÈME.

A ! je me renie,

Si je fault a courir, trotter,
Pour le voyage descroter ¹ ;
Car j'ey vouloir de ma nature
Faire voyage a l'aventure,
Ne me chaulx ² sy je me forvoye.

LE PREMIER.

Premier que ³ de mo metre en voye.
Chantons.

LE DEUXIÈME.

Mais, en nous esbatant,
Chemynons toujours en chantant.

LE PREMIER.

Vela bien alé sus avant,
Marchons et nous metons en ordre.

LE DEUXIÈME.

Or, alons pour voir la désordre ⁴
Qui se fait maintenant au monde.

LE TROISIÈME.

Ne me chault mais que j'ais à mordre.
Or, alons.

MALICE.

Pour voir la desordre,
Cent bras et jambes fault desteurdre.

LE PREMIER.

Chemynons.

LE DEUXIÈME.

Alons comme une onde.

LE TROISIÈME.

Or, alons pour voir la désordre
Qui se fait maintenant au monde.

MALICE.

Sus donc, alés.

LE PREMIER.

Comme une aronde ⁵ ;

Mais en alant, veulx bien sçavoir
En quel lieu nous la pourons veoir,
Et comment elle est convertye.

MALICE.

Taisés vous, je suys avertye ;
Prayerement seays les contrés,
Où plusieurs se sont acoustés
En estat de femynin gerre ¹.

LE TROISIÈME.

A ! ce ne sont point gens de guerre,
Ne vray supots du dieu Bacus ;
Car ilz ne bataillent qu'aux cus,
Comme ces barbes ² morfondus,
Qui sont demi mors et fondus
D'estre sanglés parmi les reins ;
Ces senteurs de chemins forains ³,
Ces coquars afulés en gresne ⁴.
Désordre les tient y en rène ⁵,
Comme un trapelu ⁶, un mymin ⁷
Qui veult devenir femynin ;
C'est envers culx qu'elle se tient.

LE DEUXIÈME.

C'est mon, désordre se maintient
Avecque telz jens, j'en ai rage.

LE TROISIÈME.

Il est de trop lâche courage,
Qui se contréfait et desguise.

LE PREMIER.

Or ça, n'est el' poinet a l'eglise ?

MALICE.

Ouy, car ceulx de religion
Veulent tenir sa région,
Et mesmes grans histoyriens,
Veulent estro luthériens ⁸.

dans l'expression « queue d'aronde », qu'employait les charpentiers et les menuisiers pour certains agencements, ou ce qui fit la jonction et la consolide à la forme d'une queue d'hirondelle.

1. Ce mot est ici pour genre, d'après la prononciation affectée et efféminée du temps. Marot l'a employé de même, et aussi à la rime :

Tout bien vest de femynin gerre ;
Comment acoultés-ant ? Tout nôt,
Ainsy que pévres vers de terre.

2. « Chevaux de Barbarie. » Il y a ici quelque équivoque sur ce mot, et la mode de porter toute sa barbe qui commença sous François I^{er}.

3. « Ces flâneurs de grands chemins. » Le chemin forain, qui se trouvait aux abords d'une ville, devait toujours être d'une belle largeur, c'est-à-dire avoir au moins le passage pour deux voitures.

4. « Habillés (oufflés, oufflés) en déclaration (groins). » Dès le sixième siècle sous voyons la couleur rouge appelée graine, à cause de sa provenance végétale. Les chapeaux de « migraine », dont parle Coquillard, étaient mi-partis d'écarlate et d'une autre couleur. L'arcère qui donnait cette « graine » de teinte rouge était l'yeuse.

5. « En bride. »

6. C'est, d'après Colgrave, le même mot que *trapelu*, qui signifiait souffreteux, pelé, souffre diable.

7. « Un bouffon. » Ce passage justifie ce que nous avons dit, dans la notice de la *Farce du poutier*, sur ce mot qui nous semblait être le nom d'un type de farceux.

8. Beaucoup d'écrivains s'étaient mis en effet du parti de la réforme, soit ouvertement, comme Bèze, Berquin, etc., ou sous l'apparence bien haut, comme Érasme.

rait dans un sens ridicule. Il se disait surtout pour soi, mari trompé :

Pourrait-il être vray en fait
Que ma femme n'est fait d'avis ?

dit le mari dans la *Farce nouvelle d'ung mary jaloux*.

1. « Expédier vite. » C'est dans le même sens que Rubelais appelle « descroterre de vigiles » un moine expéditif dans ses prières.

2. « Peu m'importe. »

3. « Avant que (je) sois guéri. »

4. Ce mot était alors tout nouveau. Nous n'en connaissons même pas d'autre exemple à cette époque que dans cette phrase des *Mémoires de Launoy* : « La souveraineté de toutes ces turpitudes et débauches sous doit donner une grande composition en nos coeurs. » On se lui donne ici le genre féminin — nous l'avons dit dans la Notice — que par allusion aux habitudes efféminées du temps et à l'influence des femmes qui étaient cause de tout le désordre.

5. Ancien nom de l'hirondelle. Ce mot se se trouve plus que

N'esse pas desordre, cela ?

LE DEUXIEME.

Ouy, scurement.

LE TROISIEME.

Et puis voyla

Pourquoy vient yver oct esté
Qui nous maintenant en pauvrete,
Et do quoy le grand malheur vient.
Mais vraiment quand me souuyent
Justice la dotient el' poinct ?

MALICE.

Quoy donc ?

LE PREMIER.

Saint Jehan, voyla le poinct ;

Je veult venir à cest endroit.

MALICE.

Justice fait ou tort ou droict,
Voyre, mais e'est à qui el' veult.

LE DEUXIEME.

On veoyt maint pauvre qui s'en deult ?

LE TROISIEME.

On veoyt maint riche qui s'en rit.

LE PREMIER.

Par argent Justice s'esmeut.

LE DEUXIEME.

On veoyt maint pauvre qui s'en deult.

LE TROISIEME.

On veoyt qui à grand paine peut
Se nourrir, qui aultre nourist.

LE PREMIER.

* On veoyt maint pauvre qui s'en deult.

LE DEUXIEME.

On veoyt maint riche qui s'en rit.
Est tel qui en terre pourit,
Et c'est du tort qu'on lui a fait.

MALICE.

Que vous semble ?

LE TROISIEME.

C'est trop mal fait.
C'est desordre, n'est-ce pas ?

LE PREMIER.

Ouy.

De l'estat nul n'est resjouy ;
Un jour à l'audictoyre ou fait
Des choses de très grand efait,
Qui sont quelquefois cailleux¹,
Mais en exploit² sont merveilieux.

LE DEUXIEME.

L'on juge en cas périlleux ;

1. Pour « es qui ».

2. « Qui s'en plaint, qui en souffre (dolre). »

3. C'est sans doute « espreux » qu'il faut lire. Ce mot qui, d'après Cotgrave, signifiait *corraux, verrouils*, désignerait une espèce de serrure ou de passage.

4. C'est-à-dire « sous forme de procédure ».

Mais de peur d'en estre irité,
Y fault juger la vérité¹.
Ainsy desordre sera miso
Hors de ceulx qui l'auront submise
Et entour d'eulx entretenue.

LE TROISIEME.

« Or ça ne s'est el' poinct tenue
En marchandise ? »

MALICE.

Qu'est elle don ?

LE PREMIER.

Prenés qu'elle n'en ayt pardon,
Sy désordre ne s'on retire ?

LE DEUXIEME.

Ma foy, mein, et pour vous dire,
Les faulx sermens, les tricheries,
Les reguymens, les tromperyes,
Les moqueryes et faulx marchés
Qui s'y font, sont tretous cachés
Entour désordre.

LE TROISIEME.

Dont je dis

Et croyz que Dieu de paradis
Se cource² à nous de telle s'faire.

LE PREMIER.

Il est vray.

LE DEUXIEME.

« Ça, il faut parfaire³. »

En quel lieu peut elle encore estre ?

MALICE.

Je vous le feray ja cognoistre
Devant que de moy séparer.

LE TROISIEME.

Ne se fait el' poinct apareir
En guerre, par terre ou par mer ?

MALICE.

Et quoy donc, mainet fait inhumer,
Loïn d'une eglise ou cymetière,
Sans faire confession entière ;
Et fault qu'ils meurent en ce lieu,
Ouy, sans souvenance de Dieu,
Ne de sa mere, rien quelconques.

LE PREMIER.

A ! vraiment, c'est desordre donques ;
En ce cas n'a poinct d'amitié.

LE DEUXIEME.

Mais voycy où est la pitié,
Quant ce vient à donner les coups,

1. « De peur d'avoir à s'en plaindre, on fait le proces à la vérité, pour la condamner. »

2. Pour « se courroucer ». Ce mot avait souvent cette forme : « Se, dit Sic. Occise au ch. 111 de l'Éth que, se nous nous courrouce trop fort, on trop tost, on trop tard. » Marot dans l'Épître de despoires, dit aussi cource pour courroucer.

3. Parle, fait, soale, fauche, fauche, Casin, encre.

3. « Il faut en faire. »

Ceux là qui sont les myeux secour¹,
 Bras coupés, jambes avalés²,
 C'est la désordre, alés, alés,
 Dont vérité je vous confesse :
 Je ne veulx guerrier³ qu'aux fosses,
 A battre vin, bonne vendenge,
 Que souffrir sy grosse ledenge⁴,
 D'estre en ce point martirisé.

LE TROISIEME.

En la fin nul n'en est prisé
 De hanter guerre.

LE PREMIER.

A! j'espère,
 Sy l'on s'en va sur les Luthères,
 Employer ma langue pour dire :
 Quo bientôt leur convient desdire,
 Ou par là, sans qu'ilz aycat remors,
 De par mes mains seront tous mors;
 Et puy s'en repentiront,
 Ces bouraux! ils en mentiront,
 De ce que veulent mettre sus⁵.

LE DEUXIEME.

En la fin en seront deceups.

LE TROISIEME.

Je le voyrois bien volontiers;
 Mais sur les chemins et sentiers
 D'amours y pouroit on trouver
 Désordre ?

MALICE.

Ouy.

LE PREMIER.

V fault prouver,
 Afin qu'en ayons connoissance.

MALICE.

Depuy le jour de ma naissance,
 En amours je l'ai fait regner.

LE DEUXIEME.

C'est done mal fait de nous mener
 En tel voiage, mes amys.

MALICE.

Quant on a en amours promis,

Et la promesse ne tient point,
 Désordre y est.

LE TROISIEME.

Voicy le point :

Et sy la femme d'avanture,
 Qu'el' veuille frapper ou mauldire,
 Ou le povre sot osecndire,
 Désordre est, n'est-ce pas ainsy ?

LE PREMIER.

Ouy, vrayment.

LE DEUXIEME.

Je le croys aussy,
 Au moins assés souvent m'y nuict.

LE TROISIEME.

Et sy l'amant, sur la mynuict,
 Est à trembler parmy la rue,
 Et que, sans cesser, son œul rue¹
 Vers la fenestre, fort pensant,
 Baisant la cliquette², en passant,
 En danger d'engendrer les mulles³,
 Et d'amours n'a nouvelles nulles,
 Synon, que, la chose est certaine,
 Bien souvent sa fièvre certaine!
 C'est désordre.

MALICE.

C'est mon, se croi ge !

LE PREMIER.

Et d'avantage, le dirai ge ?

MALICE.

Que foras tu don ? ne crains rien.

LE DEUXIEME.

Sy le mary se double bien
 Que la femme face un amy,
 N'est il pas bieu sot et demy
 De s'en courroucer tellement
 Qu'il en gardo l'entendement⁴,

1. « Morte impitoyablement. »

2. C'est-à-dire « le carreau de la porte ». C'était un usage des amoureux, qui se pouvaient pas aller plus loin, et qui s'attiraient ainsi d'assez vilains tours, dont parle Roger de Collyre dans son *Sermou pour une noce* :

Tous pélerins amoureux leuents,
 J'en cotinns plus de treute mo,
 Qui chassent fort, mais non se pressent,
 Quant ils veent que lies pen comprennent
 Avec leur dame, ils vent les myes
 Baiser la cliquette de l'hoiz.
 Bien souvent quand on les y voit,
 Quelque un la cliquette parloit,
 Avant les ladies que marde,
 De brat on de dyaméris.

Au lieu d'une simple « cliquette », on mettait souvent un carreau sculpté au forme de « mormonnet », comme on voit en ornat les buffets ou les dressoirs. Les amoureux y venaient comme à la cliquette et y baisaient aussi inutilement leurs baisers : de là est venue l'expression « courouer le mormonnet ou le marmot », pour dire attendre. V. pour plus de détails nos *Variétés Hist. et Littér.*, t. IV, p. 229-230.3. Espèce d'engrèlures du talon, que nous avons déjà vues dans la *Farce du gouteur*. On les trouve dans Babelus (*Nouv. prof.* du liv. IV) : « Au soir, un chacun d'eux est les mules au talon, le petit chancier sa sarotin, le male toux au poullon, la culterre au gaxon, le gros froisse au eropion. »

4. « L'idée, le souvenir. »

1. « Secourés, blessés. » Nourri a dit dans sa *première Elogie*, parlant d'une lettre qu'il attend de sa maîtresse :

Ou, le seul mot, si où me le rapporte,
 Allez le grand docteur des temps
 Dont j'ay été un deux soies se-cour.

2. « Mises à bas, abattues. » Babelus a dit, avec la même sens (liv. II, ch. 222) : « Pentagruel lay vouloit avaler (chotte) la teste tout net. » L'expression des jardiniers, « avaler sur braches », pour dire la couper près du trou, vient de là.

3. Pour « querrouer », dont c'est la première forme :

En France on pour chottes querrouer.

4. « Préjudice, dommage. » Ce mot se disait surtout dans le droit coutumier, pour « injure imméritée, povant porter préjudice ». Le juge obligeait celui qui l'avait faite à la rétracter, et l'usage criquait du rétractant au geste assez bizarre : « Dequoy, dit Raqueson, en ses *Commentaires sur la custome de Berry*, celui qui a juré à un autre à tort sa loict desdies en justice, en se pré-jant par le bout du nez. »

5. « Il n'arrest le démentel de ce qu'ils veulent élaver. »

Tant que son bon sens soyt osté?

LE TROISIÈME.

Y doit faire de son costé,
Pour éviter plus grans dangers.

LE PREMIER.

Ains¹, si messieurs les estrangers
Sont toujours ci mieulx soutenus,
Entretenus et bien venus²,
Mille fois plus que nos voisins,
Ne les pays circonvoisins :
Desordre y est el' pas?

LE DEUXIÈME.

Quoy donques!

Je n'ay veu nul pays quelconques
Où on leur face ce qu'on fait.

LE TROISIÈME.

Vous en voirés l'air sy infait³,
Qu'en la fin en aurons dompage.

MALICE.

Or, achevons nostre voyage,
Mais retenés tous ces notas⁴
Que desordre est en tous estats.
Sus, récréons nous un petit
De chanter.

LE PREMIER.

J'en ay appetit.

LE DEUXIÈME.

Et aussy, pour nous resjouir,
Chantons.

LE TROISIÈME.

Sus, faisons nous ouir,

(Ils chantent.)

LE PREMIER.

Sy j'estoys tout pret d'enfourir⁵,
De joye seroys resucité.

LE DEUXIÈME.

Gectons hors toute adversité.

LE TROISIÈME.

Gectons hors ennuy et souley.

1. De même.

2. Allusion au trop bon accueil que l'on commençait à faire déjà en France aux étrangers, surtout aux Italiens, qui sous le regne suivant, rebai d'Hercès II, furent tout à fait maîtres à la Cour. Le Genevois Boissard, dans son *Adieu et devis des frégates*, constaté-il déjà cet entraînement du Français vers tout ce qui n'est pas lui, et l'opposait aux dispositions toutes contraires, qu'on remarquait chez les Anglois: « Les Anglois, disoit-il, n'estiment aucune nation que la leur, ni chose bonne si elle n'est provenue de leur pays, et les François estiment tellement les autres nations que la leur, et s'iventent jamais rien et s'aident des choses par les autres inventées. »

3. Pour « infecté. » A. Paré a dit de même (liv. XXIV, ch. xxxix): « infects ou sozillés de veine... »

4. Impératif du verbe *noter* (remarque), qu'on avait l'habitude d'écrire aux marges d'un livre en regard des passages qu'on croyait dignes de remarque. On lit, comme ici, dans la *Morgue des Morgues*, 1547, in-8°, fol. 72: « Retenez ce note. »

5. « Être enfouré. » C'était l'expression en usage: « Et, lit-on dans la *Chronique de Reims*, mouru et fut enfouré ricement à Saint-Denis. »

LE PREMIER.

Souley n'est qu'osté mendicité¹.

LE DEUXIÈME.

Gectons hors toulo adversité.

LE TROISIÈME.

Chacun de nous soyt incité
De chanter.

LE PREMIER.

Je le veulx ainay.

LE DEUXIÈME.

Gectons hors ennuy et souley.

LE TROISIÈME.

Gectons hors toute adversité.

MALICE.

Devant que vous partiés d'icy,
Sy voyrés vous desordre en point.

LE PREMIER.

Chantons, nous no la voullons point.

MALICE.

Qui commence et ne veult parfaire,
C'est mal fait; voules vous pas faire
Ce voyage qu'avés compris²?

LE DEUXIÈME.

Nennin.

MALICE.

Vous en seres surprins,
De désordre, vous le voyrés.

LE TROISIÈME.

Sortés d'icy, car vous errés.
Nous ne voulons point de désordre,
Et trouverés qu'on ne peult mordre.
Sus, sus, chantons mieulx que devant.
Arriere, vilain, arriere, avant.

(Ils chassent Malice; le premier rentre, obillé en désordre, et dit:)

Désordre est embuchée³

Non pas loin d'icy;

El' est mal embouchée,

C'est sa nature ainay.

Mais tout incontinent,

Chaseun de nous labeure,

Sans estre impertinent,

De la gecter au vent.

Malice soyt chassée.

D'entre nous, sans mercy,

Qu'elle soyt esmouchée⁴,

Sans faire demourée;

Nous le voulons ainay.

1. « chose bonne pour les mendians. »

2. Pour « entrepris. »

3. Embusquée. « Ce mot « embuché » d'où vient « embûche », qui est resté, est la première forme d'embusquer, et fut longtemps seul employé: « Ils escuyèrent, dit Froissart, les autres compagnons embuscher en une vague abbaye. »

4. « Chassée comme on chasse une souris. » Nous avons déjà vu ce mot.

LE DEUXIÈME.

C'est bien dit, marchons sur la brune,
Et parlons des mangeurs de lune¹.
Ils ont mangé maint bon repas,
Et ne sauroient marcher un pas,

1. « Discours de balivernes, faiseurs de rimes en essayant l'impossible. » Rabelais disait déjà, comme on dit encore aujourd'hui, « prendre la lune avec les dents ». On lit au ch. xv de son liv. II : « Je ne suis point otre pour prendre la lune avec les dents. » Certains almanachs de temps de Louis XIII dont il est parlé dans le *François de Sorel* (1663, in-12, p. 224), représentaient de ces « preneurs de lune » à leur première page : « Pour vous représenter, y est-il dit, leurs diverses postures, imaginons de voir ces preneurs de lune, qui sont en l'almanach de l'année passée, où les uns tassent de l'attraper avec des échelles qui s'allongent et s'accourcissent comme l'ou vent, et les autres avec des crochets, des tenailles et des pinettes. »

Synon danser avec fillete.
Ce sont ceux qui desordre ont faicte
Et la font tousjours, mais argent
Les maintient en leur entregent¹;
L'un saillit, l'autre regibet;
Mais ne vous chaille, le gibet
Sonnera toujours son bon droict.
En prenant congé de ce lieu,
Une chanson pour dire adieu.

1. « Dans la position qu'ils se sont faite, parmi le monde, entre les gens. » Ces derniers mots sont réellement l'origine de cette expression, comme le remarque Lanoue, en son *Dict. des rimes*, 1596, in-12, p. 299. On ne commençait que de s'en servir sous François I^{er}, et Béroalde y répugnait, « tant cela est fat, » dit-il dans le *Moyen de parvenir*, édit. nouv., p. 39.

FIN DES TROIS PÉLERINS.

LE MAISTRE D'ESCOLLE

[XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er}]

NOTICE ET ARGUMENT

Nous tirons encore cette pièce du Recueil *La Vallière*. Elle en est la 68^e. Nous la mettons à la suite de celle qui précède, parce qu'elle est du même temps et qu'on y trouve les mêmes idées, sinon le même esprit.

C'est aussi une plume catholique qui l'a écrite, mais moins finement taillée, et tenue par une main plus brutale.

On y sent la colère du pédantisme scolastique en lutte avec la réforme, qui chaque jour fait des progrès, et dont, pour en avoir plus vite raison, les gens de Sorbonne voudraient qu'on ne fit qu'un seul auto-dé-fé, en brûlant du même feu, sur le même bûcher, auteurs hérétiques et livres d'hérésie.

C'est dans ces doctrines que le maître d'école de cette farce, qui se dit « joyeuse » et n'est que triste, a élevé et instruit ses disciples.

Leur mère vient les voir au moment d'une promenade qu'ils sont allés faire par la ville. Elle s'entretient avec le maître, puis bientôt ses fils reviennent.

On les interroge sur ce qu'ils ont vu, et les plaintes contre les abus, les colères contre l'hérésie, — qui n'est pourtant que l'expiation, le châtiement de ces abus — recommencent.

Chacun de ces bambins venimeux, chez qui l'on sent toute la haine de leur temps, tout le fiel des leçons qu'ils ont prises, a son mot contre les neveux, son souhait de vengeance contre leur personne et contre leurs livres.

Le maître, ravi, les applaudit par le plus complet « satisfait », et pour faire plaisir à la mère, aussitôt ravie que lui, il leur accorde un congé, il leur donne « campos ».

Là-dessus commence la chanson finale. C'est le seul moment où cette pièce rancunière, qui ne parle que de haine et de bûcher, qui ne sent que le fiel et le rousin, devient un peu ce qu'elle dit être, et ce qu'elle n'est pas, une farce !

LE MAISTRE D'ESCOLLE

FARCE JOYEUSE A V PERSONNAGES.

C'est à senoir

LE MAISTRE D'ESCOLLE
LA MÈRE

ET LES TROYS ESCOLLIERS

LE MAISTRE commence.

Je suis recteur, grand orateur,
Remonstrant sans estre flateur,
Qui folye ¹ ; les mal pensans
Escolliers ne sont enhorteurs ²,
Chascun d'eulx dispute en docteur
Pendant que d'icy sont absens.
Avoyr n'en veulx millier ne cens,
Charge très grande n'est pas sens ;
Moy seul ne les pouvoys instruyre ;

1. - Quicoque fait le feu.
2. - Comilliers, - du vieux verbe *ehorter*, que nous trouvons dans ces vers du *Sermon des fous* :

*Escoute et entens tous mes dits
Je n'en seppelle et lay escorre.*

De ce que j'en ay me contens,
Leur apprendrai bonnest ¹ et sens,
Principes et Caton ² construyre ;

1. On appela ainsi un abrégé fait pour les enfans de la grammairie d'Elise Donatus, ou Douzat, qui enseignait au 16^e siècle. On fit de cet abrégé des éditions sans nombre, des les premiers temps de l'imprimerie, entre autres une à Metz, dont le titre nous dira bien l'usage : *Donatus novus, pro parvulis valde utilis.*

2. C'étaient les distiques de Caton, dont on avoit fait un livre pour les classes. Nous en possédons une édition de Fr. Estienne : *Carvius sive in notis Affectus in adolescentulorum gratiam, Latina et gallica interpretatione*, 1538, in-8. Dans la *Moralité des Enfants de Maintenon*, instruction cite le Douet et le Caton :

*Je leur apprendray scolastice
Partis de ce que je sçay,
S'ils veulent sçavoir TA, B, C,
Ou le passier ou le Douzet,
Les enseignemens Catholiques...*



1914
1915

LE MAISTRE D'ESCOLLE

UN SEUL VOLUME DE QUARANTE DEUX PAGES

LE PREMIER ARGUMENT

On le voit, dans son titre même, ce livre est destiné à servir de guide à l'élève et à l'élève lui-même.

Il est écrit en français simple et clair, et il est illustré par des dessins qui aident à la compréhension.

C'est un livre qui peut être utilisé en classe ou à la maison, et qui est adapté à l'âge de l'élève.

Il est écrit par un maître d'école expérimenté, et il est destiné à être utilisé par les élèves de ce grade.

LE MAISTRE D'ESCOLLE

UN SEUL VOLUME

1898

LE MAISTRE D'ESCOLLE

1898

LE MAISTRE D'ESCOLLE

Il est écrit en français simple et clair, et il est illustré par des dessins qui aident à la compréhension.

C'est un livre qui peut être utilisé en classe ou à la maison, et qui est adapté à l'âge de l'élève.

Il est écrit par un maître d'école expérimenté, et il est destiné à être utilisé par les élèves de ce grade.



LE MAISTRE D'ÉCOLE.

LE MAISTRE D'ÉCOLE

Je suis recteur, grand orateur,
Remontrant, sans estre flatteur,
Qui folye, et les mal peusants.



Tant sçavoir ne fait que destruire
L'homme, s'il ne se veut conduire,
De son sçavoir faire devoir.
Sçavoir est bon quand on fait bruyre¹
Le sens que l'homme doit avoir.

LA MÈRE DES ESCOLLIERS *entre.*

Maintenant me fault aler voir
Mes enfans, de beaulté compris,
Afin que je puisse asçavoir
S'ilz ont profité et apris.

MAGISTER.

Je n'aye point peur d'estre repris,
Ne charge dans ma conscience,
Car bonne doctrine et sciencce
A mes escolliers veulx montrer.

LA MÈRE.

Dieu gard! magister, peulx-je entrer?

MAGISTER.

Ouy, dea, entrés, sy vous voulés.

LA MÈRE.

Mes enfans veuillés moy moustrer,
Dieu gard, magister, peulx-je entrer?

MAGISTER.

Ne les a vous seu rencontrer?
Ilz sont hors ce lieu à saulter.

LA MÈRE.

Dieu gard, magister, puy-je entrer?

MAGISTER.

Ouy, dea, entrés, si vous voulés.

LA MÈRE.

Où sont vos escolliers allés?

MAGISTER.

Je les ay envoys sur les champs
Coriger un tas de meschans,
Mais y demeurent longuement.

LA MÈRE.

Y les fault avoir vistement,
Car je veulx avoir cognoissance
S'ilz ont apris.

MAGISTER.

Al grand puissance,
Pencés qu'ilz n'out perdu leur temps?

LA MÈRE.

A! Magister.

MAGISTER.

Je les entens.
Vous pourés voir bientost au fort?²
Comme j'en ay fait mon effort.

LA MÈRE.

De leur bien Dieu soyt mercey.

SOCIE, L' ESCOLLIER, *entre.*

Amyce.

AMYCE II., BADEX, *entre.*

Placez, Socie?

LE III. ESCOLLIER, DE QUANBOQUE³, *entre.*
*Venite ad scolam?*⁴

AMYCE.

Non, ne suys pas.

SOCIE.

Quoy?

AMYCE.

Licencié.

LE TROISIÈME.

AMYCE.

AMYCE.

Placez, Socie?

LE DEUXIÈME.

Mais bien plus tost.

SOCIE.

Incensie.

AMYCE.

Je n'ay ne veulx un tel regnon⁵.

SOCIE.

Amyce?

AMYCE.

Placez, Socie?

LE TROISIÈME.

Venite.

AMYCE.

Ad scolam? Non, non.

LA MÈRE.

Mon filz!

AMYCE.

Ma mère!

LA MÈRE.

Mon mygnou,

Veulx tu abandonner ton maistre?

Celui qui se veult entremaisire

De l'apprendre toute science.

AMYCE.

J'en sçay plus, sur ma conlonce,
Que vous, luy, toy, moy et nous deulx,

Vous le sçavez; moustrer le veulx.

Car, quant nous avons eu congé

D'aler jouer, me suys rengé

En lieu où j'ey bien aperceu

Que le monde a esté deceu

Et premier⁶ qu'entrer en propos,

Prenons un petit le repos⁴.

1. « Fialt il, Socie? »

2. On appelloit docteur ce gars-fopier, on seoit passé maistre qui disoit à tout: Quelqu'un (pauvour), peut-être. L'élève, bien entendu, n'était pas plus fin que le docteur.

3. « Venez-vous à l'école. »

4. « Repos. »

5. « Et avant que. »

6. « La récréation. »

1. « Parler, retentir. »

2. « A tout. »

De chanter pour fere l'entrée.

MAGISTER.

Science soyt a tous monstrée,
Chantons.

L'ESCOLLIER III.

Tout sera d'esvoquer
Des escolliers de Candoque¹,
Et pour estre mieulx esjois
Chantons des chansons du pays
D'où nous venons.

(Ils chantent.)

SOCIE.

Sans contrediet
Vous n'en serés en rien desdict.

(Ils chautent.)

LA MÈRE.

Magister, vous aurez je pris,
Mes enfans avés bien appris
En très grand science profonde.

MAGISTER.

Toy, premyer je veulx que te foudes²
A me déclarer sans rebus
D'où tu viens?

AMYCE.

De voir les abus
Qui se fout au monde, sans doute.

MAGISTER.

Comme quoy?

AMYCE.

Y font une roulte³,
Ainsy comme y veulent prétendre;
Chascun d'eulx veulent faire entendre
Le faulx, mais je les feray reux⁴.

LA MÈRE.

Il est plus grand clerc que vous deulx,
Mi Dieulx!

AMYCE.

Ce suys mon, ce suys mon⁵.
Or, entrons à nostre sermon
Plus avant; mais sans long proces,
Y fault déclarer les excés

1. « Le tout sera pour s'amuser de faire venir (éroquer) des colliers de granatogor. »

2. « Je veux que tu te mettes. »

3. « Assemblée, troupe. » Ce mot, d'un est venu l'anglais *roust*, qui a le même sens, se disait surtout pour une troupe de sectaires, de disciples, comme ici et comme dans ce passage de la *Moralité de Charité* :

Le benoist filz de Dieu sans doute,
Avoit a (sac) lay une grand'ruote
De disciples qui le suivoient
Et moult de bons y aprenoient.

4. « Confus comme ayant trouvé leur malice. » Dans la *Farce de la mère, du fils et de l'examinateur*, le fils dit :

Et si conceus toutes mes lettres,
J'en ai fait reux cost fait les maîtres
De nostre école...

5. « Oui, c'est bien ce que je suis. »

Méchancetés, urbanités¹,
Leurs façons, leurs mondanités,
Qu'ils font par grande déraison,
Lont on n'en fait point la raison
Justement ainsy qu'on doibt faire.

MAGISTER.

A le dire plus ne difère :
Monstrés que suys maistre de sens
Qui vous aprens vos potis sens²
Pour vous garder de ce danger.

SOCIE.

Nul de nous n'en est estranger.
Ils ont fait en nostre pays,
Ce qu'il convient qu'ilz soyent hays.
Vela le point de nos leçons.

AMYCE.

Laisés moy dire leurs façons :
En karesme mangeusent³ cher;
Sainetz, saintes euydent empescher,
Que pour Dieu ne soyent despriés⁴ :
Si d'eulx nous estions maistris⁵,
Se seroyt une grande horeur⁶.

LA MÈRE.

Et qui les maine?

AMYCE.

C'est orreur.
Mais contre eulx me suys despité,
Quant j'ey veu leur mondanité
Et leur meschant gouvernement.

MAGISTER.

Il y fault pourvoir autrement,
Car y nous en pourroyt mesprendre⁷.

AMYCE.

De leur sçavoir ne veulx apprendre,
J'ayme mieulx vos enseignemens.

MAGISTER.

Et toy?

SOCIE.

J'ey veu des gouvernans
Un grand tas, menteurs et flatteurs,
Malveillans, grans adulateurs

1. « Choses de la ville (urbé). » Ce mot, qui plus tard ne fut qu'un mot flatteur, un éloge, ne se prenal pas alors en bonne part, comme on voit. C'est Balaac qui le mit à la mode, avec le sens qu'il a gardé, et qu'il n'avait eu auparavant qu'en de rares passages, notamment dans son strophe du *Sijour d'honneur de Saint-Gelais*.

2. « Qui vous donne inutilement le sens de tout. »

3. « Mangèrent. » Cette forme du prétérit se retrouve dans la *Farce du Cousturier* :

Avez-vous le grand que j'ay
Ne mangez, j'en suis un tel mets?

4. « Ne soient au nom de Dieu priés avec instance. » Dépriser est ici le *deprecari* latin.

5. Pour « maistris », dont c'est la première forme. On lit dans Froissart, à propos de la ville de Dam : « Elle vous verra bien a poinsé pour maistrer Bruges et Leuchae. »

6. On comprend que ces mangemens de chair ou carême, qui ne veulent pas de prières pour les saints si pour les saints, sont les huguenots.

7. « Il nous en pourroit arriver malheur. »

Qui preschent, non pas l'Evangille
Mais ont leur engin ¹ fort agile
De prescher toute abuson.

MAGISTER.

Et toy ?

L'ESCOLLIER III.

J'ey veu confusou,
Qui mainte foyz m'a faict sciguer ²
De voir les grands mal enseigner;
Mais inspiration divine
Viendra, ainsy comme devyne,
Qui leur montrera leur ofence,
Et fera à chauseu defence,
Afin que n'ayons nuls d'abas,
Que leur mondanité soyt bas!
Lors nous aurons, selon ma guise ³,
Bonne garde.

MAGISTER.

Voire à l'Eglise.

AMYCE.

Sommes-nous clerics ?

LA MÈRE.

Ouy, jusque aux deus.

SOCIE.

Nous avons veu leurs accidens,
Leur estal, leurs condicions.

LE DEUXIÈME.

Voyre et prins des discucions;
C'est raison qu'ayons vengeance.

AMYCE.

Ainsy pour avoir aléance,
C'est bien raison que tout soyt dict:
Mais venes en *abdoceit*;
Prenés, goctés, mon escollyere,
Qu'osse en francoys ?

LA MÈRE.

Une brellyère ⁴.

AMYCE.

Habitaculum.

LA MÈRE.

Une brays ⁵.

AMYCE.

Saint Jehan ! ainsy ces marabays ⁶

Se sont aecumulés ensemble,
Tant que chascun d'ieueux ressemble
A ceulx de Sodome et Gomore;
Tellement que leur cas abore ¹,
N'esse pas chose trop infame ?

MAGISTER.

Leur mondanité n'est pas femme ².

LE II. ESCOLLIER.

Leur erreur n'est pas bon mynastre.

AMYCE.

Leurs sismes ³ et façoies m'enflamme.

LA MÈRE.

Leur mondanité n'est pas femme.

MAGISTER.

C'est le diable qui les affame
Du feu d'enfer.

SOCIE.

C'est leur grand titre ⁴

LE III. ESCOLLIER.

Leur mondanité n'est pas femme.

AMYCE.

Leur erreur n'est pas bon mynastre,
Confusion tient leur chapitre,
Et pays disent, tant sont aays ⁵,
Que c'est la mode du pays.
Et pour estre plus prompts et chauls,
Eu leur mal usent d'artichauls ⁶,
Que eusent ils un estron de chien,
Pour chascun mets !

MAGISTER.

Tu dictz très bien;

Je suys d'avis de ceste affaire.

LE III. ESCOLLIER.

Et quoy ?

SOCIE.

Pour en avoir le boult,
Y fault faire du feu de tout ⁷;
Car ils s'efforcent en leur guise
De vouloir rompre nostre eglise,
Dont ce nous est grand punaisie ⁸.

MAGISTER.

Qu'ou les brulle sans effigie;
Car autrement s'on ne le faiet,
Vous voyrés le peuple, en effiet

1. « Esprit, génie (esprit). »

2. « Il s'est fait souffrir. »

3. « Selon ce que je pense et désire. »

4. « Un piège. » On trouve dans Cotgrave le verbe *bréler* pour dire prendre les vicesux au piège.

5. « Une bonne, un massacre. » Il y a ici une allusion désignée sans mots à *André et Androchou*, dont se servaient les réformés pour désigner leurs retraites. Pour les catholiques, qui la mère ici représente, ces refuges n'étaient que pièges ou lieux empestés.

6. « Mécréants. » Ce mot *marabais* se permit surtout pour les juifs mélangés de *Moscou* ou d'*Arabe*, il n'y en avait pas de plus injurieux. Il y eut longtemps dans Paris une tradition qui disait que ces *marabais* y tuaient les petits enfants et se faisaient des bains de leur sang. A plusieurs reprises ce fut contre les juifs, et

contre tous ceux qu'on accusait d'être *marabais*, sur occasion de vengeance, sur prétexte de pillage. V. à ce sujet le *Journal d'un bourgeois*, années 1532; et le *Traité des massacres*, p. 94.

7. « Tellement que j'ai tout ce qui les regards en horreur. »

8. Ce vers complet se qui vient d'être dit sur la ressemblance des réformés avec les gens de Sodome et de Gomorre.

9. C'était la forme populaire du mot *schisme*.

10. « Tous leur schisme vient du diable. »

11. « Naïf, sot. »

12. Nous ne savons ce que ces *artichaux* venaient faire ici.

13. « Il faut brûler hommes et bêtes. » C'est malheureusement ce qu'on se fit que trop.

14. « Infection, pourriture. » Le mot est dans Froissart (t. II, liv. II, p. 200) : « Le roy se designa de Boebeque, par la grande punaisie des morts. »

Qui point ne se contentera¹,
 Et ce, pendant qu'on chantera!
 Targés², vous verés par mistère
 Ce qu'on faict, dont je n'en veult taire.
 Et pour mieulx vous faire ententis³ :
 Tous maistres sont bous aprentis.

(Ils chantent.)

MAGISTER.

De mal faire on n'a nul repos.

AMYCE.

Magister, donnés nous campos⁴
 Vistement et vous despeschés.

MAGISTER.

Voicy de tres vaillans supos.

TOUS ensemble.

Magister, donnés nous campos.

SOCIE.

Néuf y eu a.

1. - Qui fera le mécontent. »

2. - Retardés. » On disoit souuent *targer* pour « tarder »; ainsi l'écriteux dans la *Force du valet qui se loue* :

*Je m'y enays à « targer » ;
 car c'est m'y veult le longer.*

3. - Pour faire que vous geyez mieulx ententis, comprenant ce que je vous dis. »

4. Campos se se prenoit alors que pour le outy des écoliers :
Le sage, lit-en dans la satire X de l'Épique antique :

*Je suis ayé comme un collige
 Les écoliers qui ont campos.*

MAGISTER.

C'est à propos.

AMYCE.

Troys vifs,

LE III. ESCOLLIER.

Troys neufz,

SOCIE.

Troys despeschés.

TOUS ensemble.

Magister, donnés nous campos.

MAGISTER.

De bien chanter vous empeschés.

LE III. ESCOLLIER.

Magister, qui a mon panyer?

SOCIE.

Magister, qui a ma pouquette?

MAGISTER.

Tu me sembles un gros anyer,
 Y n'en fault plus faire d'enqueste.

LA MÈRE.

Magister, vous aurés le pris.

Pyant Jesus de Paradis

Qui préserve la compaignie,

Une chanson, je vous suplye.

FIN DU MAISTRE D'ESCOLLE.

FARCE DES THÉOLOGASTRES

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

C'est la première fois que cette pièce, d'une importance capitale pour l'histoire et pour le théâtre, figure dans un recueil.

Jusqu'ici, elle était, en peut le dire, à peu près introuvable. Il n'existe qu'un exemplaire de l'édition originale. Un bibliophile de Lyon, que nous avons personnellement connu, M. Coste, le possédait et en était très-légitimement fier. En 1830, sa précieuse collection s'en était déjà enrichie. C'est alors qu'il voulut bien qu'un autre bibliophile, d'un goût aussi ardent mais plus lettré que le sien, M. Grati Duplessis, que nous connaissons aussi beaucoup, en donnât une réimpression, mais des plus discrètes, telle que la rareté, ne nous allows presque dire la virginité de l'exemplaire unique, n'en fut qu'à peine effleurée.

M. Coste ne permit pas plus de cinquante exemplaires sur grand papier vélin, dix sur papier de Hollande, et quatre sur papier de couleur, c'est-à-dire soixante-quatre en tout. De plus, il fit ses conditions.

M. Duplessis aurait désiré une édition, fac-simile, reproduisant page pour page, ligne pour ligne, lettre pour lettre, les huit feuillets in-folio, en caractères gothiques, à cinquante-quatre lignes par page, de l'édition originale. Mais celle-ci, suivant M. Coste, eût été trop déformée par cette ressemblance qui eût fait de ces soixante-quatre exemplaires autant de méconnaissances de son ; il ne l'autorisa pas.

Tout ce que M. Duplessis put obtenir, ce fut une réimpression, in-octavo, de trente-six pages, en caractères ordinaires. Elle fut faite à Lyon, chez Rossary, sous les yeux mêmes de M. Coste, qui nous a raconté lui-même avec quel empressement il fit décomposer les formes d'ea que le membre fatal des soixante-quatre exemplaires eut été tiré.

C'est la seule atteinte, le seul attentat qu'il voulut bien souffrir contre la rareté de son précieux livre ; il crut toute sa vie qu'on ne s'en était pas permis d'autre. Il se trompait.

En 1840, un professeur de Strasbourg, M. Gaillume Baum, ayant écrit un volume sur Lambert d'Avignon, l'un des premiers apôtres de la Réforme, s'imagina, bien que son livre fût en allemand, que la *Farce des Théologastres* y servirait très-bien de pièce justificative. Il le mit donc à la suite, avec une préface et des notes, en allemand, qui expliquaient cette addition, très-raisonnable du reste, comme en le verra par l'esprit même de la pièce.

M. Coste en eut-il connaissance ? Je ne le crois pas ; le volume de M. Baum ne dut pas venir jusqu'à lui,

qui ne s'occupait que de livres anciens. Ce volume fut d'ailleurs très-peu répandu, non-seulement en France, mais chez le public allemand pour lequel il était écrit. Le bibliothécaire de Dresde, M. Gruesse, qui, dans son *Treasure des pièces rares*, n'a pas manqué de consacrer un article à la *Farce des Théologastres*, n'a rien dit de la réimpression de M. Baum ; il ne la connaissait donc pas. A plus forte raison M. Coste ne dut pas la connaître.

Quand il mourut, en 1854, l'exemplaire unique de la *Farce* n'avait pas quitté sa bibliothèque. Ce fut la perle du *Catalogue*, où elle figurait sous le n^o 912 ; ce fut le joyau de la vente. Les enchères furent très-chaudes, mais la Bibliothèque, alors impériale, l'emporta. L'incomparable plaquette lui fut adjugée au prix de 1,500 francs, considérable alors, et qui serait pour le moins doublé aujourd'hui.

Dans l'existence de cette pièce, si étonnamment conservée par l'unique exemplaire, il n'y a pas qu'une simple affaire de bibliophilie ; il s'y trouve un véritable intérêt pour l'histoire.

La *Farce des Théologastres* est un des spécimens les plus curieux de la polémique étrange qui s'engagea partout, même sur le théâtre, entre ceux qui, aux premiers temps de la Réforme, défendaient l'Église et ceux qui l'attaquaient. nous avons vu par les deux pièces qui précèdent comment les premiers entendaient la défense, nous allons voir par cette *Farce* comment les autres comprenaient l'attaque.

Ils la mènent avec une remarquable connaissance de ce qu'ils combattent et avec certaine verve de malice et d'ironie.

Ils sont insidieux, mais sans trop d'imprudences. Ce sont, disent-ils à la fin, les Théologastres, c'est-à-dire les maniaques ignorants et aveugles de la Théologie, qu'ils attaquent, et non les vrais Théologiens.

A les entendre, ces *Théologastres*, qui représentent la Sorbonne, et les *Frères*, qui représentent les moines, perdent tout. Que savent-ils ? le texte des saintes Écritures ? Non, mais des gloses qui la tuent, qui l'étouffent, comme la fleur sous les ronces. Le *Tezle*, dont on fait un personnage, vient lui-même réclamer ; *Raison*, qui joue un autre rôle, l'appuie de son autorité ; et *Foi*, qui intervient, déclare qu'elle ne peut vivre, si *Tezle* ne redevient tel qu'il fut, et si *Raison* n'est pas écoutée.

Théologastres et *Frères* se débattent de leur mieux par des arguments, que l'auteur protestant a soin de ne pas faire irréfutables, cela va de soi. Ils sont à bout,

quand arrive le *Mercur* d'Allemagne, c'est-à-dire le messager de Luther, en tout au moins d'Érasme, qui dit ce qu'il faut faire : revenir à l'Écriture vraie pour sauver la Foi vive, et par conséquent nettoyer le *Texte* saill par la Sorbonne, sous prétexte de glosses. *Béa* se charge de la besogne, et fait, sous le nez même de *Théologastres* et de *Fratres* qui l'ont souillé, la lessive du *Texte*.

Ils s'en vont en très-grand courroux et *Mercur* d'Allemagne s'en moque. Il a tort. Que représente-t-il en effet dans la *Farce* ? Lui-même le dit : il représente Louis Berquin, ce malheureux gentilhomme de l'Artois, qui, pour avoir trop suivi les inspirations d'Érasme, sans aller jusqu'aux idées bien plus subversives de Luther, ne finit pas moins par être brûlé en Grève.

Au moment où se joue la *Farce*, dont quelques dé-

tails, annotés plus loin, semblent fixer la date de 1523 à 1525, il triomphait.

François I^{er}, dont la Sorbonne et Rome n'avaient pas encore accaparé la conscience, lui avait donné raison, après un premier *auto-da-fé* de ses écrits et quelques mois à la Conciergerie. Mais la Sorbonne, avec Béa, le Parlement, avec le terrible Lizet, si impitoyablement railés l'un et l'autre dans cette pièce même, le guettaient pour en finir avec ses doctrines, et surtout peut-être pour se venger de la *Farce*. Ils y parvinrent : Berquin fut brûlé, et avec lui ce qui restait de ses écrits.

La *Farce des Théologastres*, qui avait été une des armes les plus acérées de cette guerre, fut sans doute comprise dans cette destruction, et c'est sans doute aussi ce qui en aura fait l'extrême rareté.

I. A

FARCE DES THÉOLOGASTRES

A VI. PERSONNAGES

et premièrement

THEOLOGASTRES
FRATREZ
FOY

RAISON
LE TEXTE DE SAINTE ESCRITURE
ET LE MERCURE D'ALLEMAGNE

THEOLOGASTRES *commencer*.

Per fidem ¹ quand je considère
La povreté et la misère
De ces theologiens nouveaux
Qui ont laissé et mis arrière
Le gros latin, et n'en font chere ²,
Fidem ³, il en vient de grands maux.
Omnes hunc leguntur ⁴ *graciam* ⁵,
Tithon, bison, taph, ypsilon ⁶,
Elmas de hebraico,
Non legi de totum deo
Aliquid, sed scio bene
Quod hic qui loquitur grece
Est suspectus de heresi ⁷.

1. Par ma foi !

2. Et n'en font nul cas. »

3. Pour « per fidem ! » comme plus bas.

4. Pour « leguntur (sunt). »

5. « Maintenant tous lisent le grec. »

6. Ce sont ici des mots grecs estropiés. Le dernier est le nom d'une lettre, upsilon.

7. « Il en est de même de Thibaut. Je n'ai lu quoi que ce soit de l'une ni de l'autre langue, mais je sais bien que celui qui parle grec est suspect d'hérésie. » Le suborniste Béa, le plus terrible persécuteur de Berquin, sous l'inspiration de qui semble avoir été faite cette farce, tenait tout bas les propos prêtés ici aux Théologastres, dont il semble du reste avoir fourni le type : « Notre maître Béa, dit H. Estienne, en son *Apologie pour Hérodote* (l. II, p. 46), en présence du roy François I^{er}, objecta à feu Guillaume Budé,.... que l'hebreu et le grec seroient la source de plusieurs hérésies. »

Je n'y entends rien quant a moy.
Je ne sçay plus comment parler;
Je suis, et par terre et par l'air,
De la foy la fondation ¹;
Mais jay beau prier et hurler,
Je suis en parvipension ².

FRATREZ.

Moy, je suis l'exaltation
De la devotion humaine,
Et souffre mainie passion
Pour entretenir son demaine.
Je sçay au may prescher la laine,
En aoust les gerbes à foison,
Et au Noel j'ay mainte paine
Pour prescher boudins et gambons ³.

FOY.

Hélas, que j'ay de passions !
Je me meurs, entendés à moy.

THEOLOGASTRES.

Fratres, nay-je pas là ouy Foy,

1. En base, le fondement.

2. De parvipension, être en peu d'estime.

3. Fratres, qui représente ici les moines, et parle des peurs qu'il se donne pour aller prêcher, ou prêchant, la laine de la laine, des gerbes, des jambons, etc., nous rappelle le chanoine de l'épigramme de Marot, et son sommeil au milieu de ses consueptences :

Qu'on a de mal à servir sainte Eglise !

Qui crye ?

FRATREZ.

Ouy, elle est malade.

THEOLOGASTRES.

Malade ? C'est bien au propos.

FOY.

Hélas, mon Dieu, que je suis fade !

Secourez moy, mes vrais suppoz.

THEOLOGASTRES.

Dame, dont vous vicut tels dépos
De santé ?

FOY.

Par une colicque,
Qui me oxime ¹ de aise et repos,
Dicte : passion sophisticque.
Mon chef à mon cueur tant replieque ²,
Et s'est tant estloigné de luy,
Que Simonie ³ la phthisicque
M'a du tout mon bon bruiet toily ⁴.
Mereri et demereri ⁵
Et une mode lunatique
Darguer m'ont tant ancauti
Le corps, que en suis toute ethicque.

FRATREZ.

Quel mal avez vous ?

FOY.

Sorbonique.

THEOLOGASTRES.

De Sorbonne ?

FOY.

Voire.

FRATREZ.

Comment ?

FOY.

Par une forme d'argument,
De cas mis sus ⁶, d'opiniou,
De gloses, de conclusions :
Il m'y faut trouver medecine.

THEOLOGASTRES.

Où prinse ?

1. « Faible. » *Bien aisé*, lit-on dans la nouvelle d'*Amador et Fajour*.

Bien aisé qu'elle a été malade,
Qu'encore elle en a le cueur foide.

2. « De failliance, débâcle de santé. »

3. « Me jette hors, » ou disait plutôt exiler. Dans la forme employée ici, le radical latin *eximere* est plus visible.

4. « *Me tête de-pate* tout avec mon cueur ; » c'est-à-dire, le pape, chef de la foi, s'est mis en telle querelle avec ce qui est le cueur de l'Église, la masse des fidèles, etc.

5. On sait que la simonie, qui fut un des plus vifs griefs des réformateurs contre Rome, est le trafic des choses spirituelles en échange des temporelles.

6. « M'enlevé toute ma bonne renommée. »

7. « *Meriter et demeriter*. »

8. « De cas de conscience assésés à son sujet. » On sait que du mot *cas*, pris en ce sens, est venu *casiste*.

9. « Ou sera-t-elle prise ? »

FOY.

Où raison domiue.

THEOLOGASTRES.

Où est-ce ? en la grande Breitaigne ?

FOY.

Nennin, non. — C'est en Allemaigne,

Où elle fait sa résidence.

FRATREZ.

Elle fait Dieu, qui la mehaigne,
Du cheu Luther ¹.

THEOLOGASTRES.

Ho, pestilence !

Taisez ce mot.

FOY.

Quérés partou,
Et celuy qui ma santé toult ²
Soit bruslé comme un hérétique.
A ce faire chacun s'applique.
Maistre nostre Théologastre,
Et votre compain frère Fratre,
Puisque de foy vous vous nommés
Les principes illuminés ³,
Il faut que par vous ce se face.

FRATREZ.

Je ne sçay en aucune place
Remède pour vostre salut.

THEOLOGASTRES.

Je suis à cela résolut,
Rien ne sçay pour sa sanature ⁴.

FOY.

Le texte de sainte Escripiture
Me gariroit bien.

THEOLOGASTRES.

Il est rude,
Et n'y a point de certitude,
Néanmoins jamais ne le vis.

FOY.

Vela fort frivolle devis ⁵ !
Que les docteurs illuminés,
De chapperons dodeminés ⁶,
Ne veirent jamais la tissure ⁷.
Du texte de sainte Escripiture !
Helas ! saint Pol, que diras-tu ?
Sciunt a Sancto Spiritu ⁸,
Sciunt, non pas science bonne,
Mais ung tas de cas de Sorbonne,

1. « Elle se fait en Dieu de celui qui la maltraite et déchire (mécanique), de décha et maudit (*heus*) Luther. »

2. « Enlevé (toilt). »

3. « Puisque vous vous nommez les principes illuminés de la Foi. »

4. « Guérison, » de latin *sanare*, guérir.

5. « Propos. »

6. « Que l'on reconnoît maîtres (*domini*) à leurs chapperons. » C'est de ces chapperons ou espacions de maîtres, qu'est venu le nom de *domino*, donné à la robe avec capes, qui rappelle, pour un usage si contraire, ce grave villement.

7. « La contexture, le texte. »

8. « Ils savent par le saint-Esprit. »

Qui ne sont qu'une chose vaine.
Il n'y a eglise rommaine,
Triumphante, ne militante,
Ne subjecte, ne impérante,
Ne docteur si illuminé
Par qui je puisse avoir santé,
Que par texte.

FRATREZ.

Point ne congnoy.
Dont ? est-il luy ? dictes-le-moy.

FOY.

Il n'est point de vos faintez conciles,
Qui retournent les evangiles,
En induisant ? pour chose pie
Judaique cérémonic.

FRATREZ.

Vous parlez d'argu ?

FOY.

Frère Fratrez,
Et nos maistres Théologastres,
C'est à vous grant présumption :
Vous dire ma fondation ?
Sans avoir cognoissance pure
Du texte de sainte Escripiture.
Qui cognoissez vous ?

THÉOLOGASTRES.

Moiris,

Et Alexandre de Alis ?
Durant ?, Albert ?, Egidius ?,
Et Petrus Reginaldus ?
Bricot, Augel et Tartaret,
Riequart, Lombard avec Melfret ?
Barlette ? et de Voragine ?,

1. « D'où (mot) ? »
2. « En terminant par induction. »
3. « Vous chicanes. » C'est le sens que donne Colgrave à l'expression « parler d'argu », d'où est venu *argu*.
4. Dans le même sens que plus haut, « base, principe ».
5. Alexandre Ales ou de Ales, ou, comme ici, de *Ales*, théologien anglais du xiii^e siècle, qui professa à Paris dans l'école des frères Mineurs, dont il prit l'habit. On a de lui, entre autres livres, une *Somma théologique*, Nuremberg, 1484-1485.
6. Durand de Saint-Pourcain, dominicain, puis évêque de Meaux, l'une des gloires de la scolastique au xiii^e siècle, on en appelait *Docteur résolutoire*. On a de lui quatre livres de commentaires sur les écrits de P. Lombard.
7. Albert le Grand, été ici pour la partie théologique de ses œuvres : *Commentaires sur P. Lombard*, etc.
8. C'est Gilles Colsons, autrement surnommé Gilles de Rouen, *Évêque de Rouen*. Il fut un des meilleurs disciples de saint Thomas d'Aquin à Paris, et devint précepteur du prince qui fut Philippe le Bel. On l'appelait le *Docteur très-fondé*.
9. Ce docteur et les quatre qui suivent sont assez obscurs ; on trouve la liste de leurs ouvrages dans la *Bibliotheca medii ævi* de Fabricius.
10. P. Lombard, le *Maître des sentences*, qui au milieu du xii^e siècle vint de Padoue à Paris, où il enseigna en 1159. Ses quatre livres de *Sentences* ont été commentés par plus de cent auteurs.
11. Encore un inconnu de la scolastique, pour lequel nous renvoyons à Fabricius.
12. Dominicain du xiii^e siècle qui fut célèbre, autant que Meud et Olivier Maillard, par la bizarrerie de ses sermons.
13. Jacques de Voragine, de qui l'on a, outre la *Légende dorée* qui l'a rendu célèbre, un recueil de sermons, *Sermones de tempore per totum annum*.

Gricq, Nider ?, *Dorani secure* ?,
Et *Sermones discipuli*,
Aveoqve *Samsan Angeli* ?,
Occam ? et Alain ? et Holcot ?.

FRATREZ.

Je congnoy maistre Jehan Lescot ?,
Saint Thomas et de Urbelto.

FOY.

Point ne veux de leurs ergolis ?.
Bien me bailleroit guerison
Le *Textuaire* Jehan Gerson ?.
Car il me fault, c'est ma nature,
Le texte de sainte Escripiture
Sans ergo, sans quod, ne, quin.

THÉOLOGASTRES.

Maistre Jean Gerson n'ares ia ?
Car cest un malvais papaliste ? ;
Sa doctrine plus ne consiste
Sur les apostres de Sorbonne ?.

FOY.

Chose ne querès qui soit bonne,
Il ne vous fault que des fatras.

TEXTE, *incipit allant au baston* ? , *ergastin* et *evangéliste* par le vienge ; et parle caroué, ou ne l'entend que à grand peine et dit :

Helas ! le temps futur, hélas !
Me donras tu point aléance
Je suis lapidé à outrance
Jay esté tant esgratiné,
Tourné, retourné, graphiné ?,
Jamais ne veis telle saison,
Mamie ! ma fille Raisou,
Allons par forme solative

1. dominicain célèbre par ses prédications au xiii^e siècle. Il a fait un *Traité de la révélation*.
2. C'était un petit manuel ecclésiastique, qu'on appelait *Dorani secure* (dore tranquille), parce que le prêtre l'ayant en poche n'avait pas à s'inquiéter des questions dont il avait à parler en chaire, elles y étaient toutes résolues.
3. « La *Somma de l'Ange* », c'est-à-dire la fameuse *Somma théologique* de saint Thomas d'Aquin, l'Ange de *l'École*.
4. Docteur anglais, de l'école des cordeliers, très-célèbre au xiii^e siècle ; il prit parti pour Philippe le Bel contre le pape, et fut excommunié.
5. Docteur en Sorbonne, et professeur au collège de Navarre, soutint Louis XII dans sa querelle contre Jules II ; ses œuvres furent publiées à Paris, in-fol.
6. Dominicain anglais du xiii^e siècle, fut un des commentateurs de P. Lombard.
7. Docteur connu dans l'école sous le nom de *Johannes Acculatur* ou de *Ércole*.
8. Pour « ergastimes ». Montaigne dit *ergastiste*, pour *ergasteur*.
9. Gerson, dont le nom dit assez lui, fut un des docteurs qui se livrèrent le mieux à la lettre des Écritures ; aussi l'appelait-on le *Docteur évangéliste et très-chrétien*.
10. « Vous n'avez point. »
11. Il ne fut pas en effet un courtisan des poutifes ; il combattit aux écoles de Pise et de Constance l'inviolabilité et l'infaillibilité du pape. On a de lui sur cette matière le traité *De infirmitatibus Papæ*.
12. « Sa doctrine ne coarçoit plus avec celle des apôtres de Sorbonne. »
13. « S'appuyant sur un bâton. »
14. Ce mot, que nous n'avons trouvé que dans Colgrave, est remplacé par votre mot *graffé*, brossé à coups de griffe.

Visiter vostre aute ¹ ; Foy-Vive ;
Nous y passerons nostre temps.

RAISON.

Les erreurs et les arguments
De nos maistres Theologastres
Aveques leurs compaignons Fratzes,
A l'encoutre des textuaires,
Vous ont donné de graus affaires,
Sans prendre aveques eux raison.

LE TEXTE.

Leur fait est plein de desraison
Par un tas de solz arguments.

RAISON.

Il appert par leurs sentimens
Qu'ils ont fait sans moy.

LE TEXTE.

Sur mon amie,

Ce leur a esté ung grant blâme
D'avoir ainsy judaisé,
De n'avoir point réalisé ²
Leurs ditz de raisonnez moyens.

RAISON.

Encores ont-ils des moyens
Du frere do Berquin ³, Lizet ⁴.

LE TEXTE.

C'est la nature d'ung lizet
De faire dommaige à la vigne ⁵,
Le bon Gentilly en rechigne ⁶,
Tellement qu'il ne craint jamais
A sa vigne que les lizetz.

1. « Tant. » Nous avons déjà vu maintes fois ce mot écrit.

2. « Broué réta, soufflé. »

3. Louis de Berquin, ami d'Érasme, qui fut, en paroles et en écrits, le plus rude ennemi des moines et des scolastiques, pendant dix ans au moins du règne de François I^{er}, qui le soutint longtemps, malgré les cris de Bédé et de toute la Sorbonne, mais qui finit par l'abandonner. Ses écrits — dont il sera parlé plus loin — furent condamnés au feu en 1523, et lui-même, six ans plus tard, le 22 avril 1529, après de fréquentes alternances de captivité et de délivrance, fut brûlé en place de Grève, par sentence du Parlement. V. l'article qui lui est consacré par M. Hug dans leur *France protestante*, et pour les longues vicissitudes de son procès, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par Lad. Lalanne, p. 275, *l'histoire de Paris*, de Félibien, t. III, p. 292, et la *Collection judicatoire sacra facultatis parisiensis*, pag d'Argentré, t. II, p. 40-43.

4. Pierre Lizet, alors conseiller au Parlement de Paris, dont il devint le président. On ne l'appelle ici « frere do Berquin » que par ironie. C'était en effet le plus rude ennemi des nouvelles doctrines ; il les combattit par plusieurs ouvrages de *Contronverse theologique*, qu'on a réunis en deux volumes. Quand il mourut en 1554, Bess, qui l'avait traité en ridicule dans sa *meurtrée Megister Benedictus Passarivianus*, lui fit cette épithape :

Reveres devant jadis

Berquin, grand et autres bestes.

Robinet, Olivier, Amador,

Foront valoir l'ancien et lesse;

Mais n'ont eu d'exploit à leurs comparses,

Lizet, tant tel et ignozes,

A plus fait que le decessant (de rest);

Las povat de nation quelconque;

Car il fut mourir en moysant

Le plus grand'beste qui fut enques.

5. Jeu de mots sur le nom du conseiller Lizet, et celui du coupe-bourgeois, qu'on appelle encore un *lizet* dans l'Orléanais.

6. « Le vignoble de Gentilly (pres Paris) n'en est pas content. »

Parquoy ne se fault esbahir
Se cestuy-cy veult envahir
La vigne de dame Raison.

RAISON.

Jesus! que ung l'iripipion ¹,
Auquel nos maistres tant soustiennent
Que le Saint Esperit contiennent,
Couve d'horribles malefices!

LE TEXTE.

Attrappement de benefices.
Incontinent que un frere Fratre
Est nostre maistre theologastre,
Il luy convient, contre son orde ²,
Maulgré que Raison lo remorde,
Bailler des benefices tant,
Qu'il sera toujours huant ³
Aux oreilles des collateurs ⁴.

RAISON.

Puis les papw leur sont fauteurs
A dispeuser l'orde irritée.

LE TEXTE.

Vous avez veu l'acte intrinquée ⁵
Qu'ilz ont contre le truchement ⁶
D'Allemaigne fait?

RAISON.

Truchement?

LE TEXTE.

Voire!

RAISON.

Le seigneur de Berquin.

Il leur exposoit le latin
D'Érasme qu'ilz n'entendent point ⁷.
Mais ilz le mirent par un point
En prison ⁸, et, par voye oblique,
Le cuidoient dire heretique
Sans montrer erreur ne raison ⁹;

1. Le l'iripipion — on prononçait ainsi — était le chaperon des deux gradés.

2. « Contre sa règle, sa discipline. » *Celle* est ici pour *ordo*, non du petit lizet ou les prêtres trouvent l'ordre de leurs offices et la mesure de les réciter.

3. « Criant ses sollicitations. »

4. *Le collateur* était celui qui conférait les bénéfices.

5. « Embrouillé (intriqué). » Notre mot *intriqué* n'est qu'une forme plus moderne de celui-ci.

6. « Traducteur, interprète. »

7. Louis Berquin avait en effet traduit d'Érasme le *Manuel du soldat chrétien*. Il fut brûlé, en 1523, avec ses autres écrits; mais, l'année de son supplice, Martin Lempereur d'Anvers le réimprima sous le titre de *Enchiridion du chevalier chrétien*... 1529, in-8°. On sait que Berquin avait fait cette traduction par une lettre latine d'Érasme lui-même, datée de Bâle, au mois de juin 1525 : « Comme il a jugé à propos, dit-il en parlant de Berquin, de traduire en français mon *Manuel du chrétien*, je regrette qu'il n'ait pas aussi traduit mon *Traité du lièvre arabe*, et celui qui concerne la *Messure de prae Dico*. » Pour ce dernier ouvrage, Berquin nous semble l'avoir traduit plus tard, car parmi ses ouvrages qui furent ensuite l'objet des poursuites de la Sorbonne, figure une *Brève addition des lièvres arabe de prae*, qui doit être une traduction du traité d'Érasme. V. d'Argentré, t. III, p. 40-43.

8. Le premier emprisonnement de Berquin eut lieu, de par un bref venu de Rome, le 20 mai 1525. François I^{er}, de retour de Madrid, le fit sortir un peu plus d'un an après, en avril 1526.

9. Berquin, en effet, n'était pas à proprement parler un hérétique.

Pourquoy, qui est grant desraison.

LE TEXTE.

D'entre eux ceulx là sont ditz les coqs,
Qui scavent faire des ergotz,
Pour ne troubler encore plus,
Surtout la *Mazina Querens* ¹,
Preschant du hault on l'oyt bien :
Que le Texte ue valoit rien,
Et que le bon e'estoit la glose.

RAISON.

Je m'esbahis qu'on ne l'expose ²
Quand il dit telz choses.

LE TEXTE.

Plus fort :

Si aucun de moy fait record ³,
Comme a fait Erasme, ou Fabri ⁴,
Ou le Melanthon ⁵ sera fabri ⁶
En leur Sorbonne, tant éthique ⁷,
Qu'il sera censé hérétique.

RAISON.

Si aucun en hebreu escript
Ou en grec, ho ! il leur suffi,
Quant a eulx, pour le reproveur ⁸.

LE TEXTE.

Il ne faut pas cela prouver,
Car c'est chose toute congneue.
Une chose non entendue
Par eulx, elle est hérétique.

RAISON.

Mais considérés leur pratique

que. On voit, par une lettre d'Erasme, qu'il étoit loïn notamment de paësier avec Luther. Tout à l'heure, quand il viendra en Mercur d'Allemagne, on lui fera dire à lui-même qu'il n'est pas luthétique.

1. Le très-grand chéne. Jeu de mots sur le nom de Guillaume Bachelour, sorbonnais, qui fat, avec Bédé, l'ennemi le plus acharné de Berquin. Il signait ses écrits *Isma Querens*, ou *A Querens*.

2. Qu'on ne le mette au pilori. »

3. Se souvenir, se recorder. »

4. C'est le célèbre théologien Lefèvre d'Étaples, grand partisan de la Réforme, quoiqu'il ne s'en mit jamais. Il mourut catholique, laissant, entre autres ouvrages, une traduction française de la Bible (1530, in-fol.), qui a servi de base à toutes celles des protestants, et dans laquelle se trouve ce respect du texte, qu'on vante déjà ici. Son nom latinisé étoit *Faber Stapulensis*, presque tous ses livres en sont signés. Un de ses premiers ouvrages de morale porte, par exemple, ce titre : *Fabri Stapulensis Ars moralis*, 1497. C'est de ce *Faber* qu'on a fait le nom qui le désigne ici.

5. Melancthon, l'un des pasteurs que nous en disions rien.

6. Nous ne savons ce que veut dire précisément ce mot, placé la même façon équivoque avec le nom dont il est la rime, mais on devine qu'il signifie « frappé, mandé ».

7. Jeu de mots sur « étique », saignée, efflanqué, et « éthique », terme de philosophie qui désigne la science de la morale. Les *Étiques* sont, en ce sens, un des principaux traités d'Aristote, dont, on le sait aussi, le philosophe faisoit lui en Sorbonne beaucoup plus que les Écritures. C'est à propos de passage fait allusion. On y reviendra tout à l'heure plus directement.

8. V. plus bas dans ces premières notes. Sisumodi, dans son *Histoire des Français*, t. XVI, p. 264, cite les paroles d'un moine, qui confirme et complète ce que nous avons dit dans cette note : « On a trouvé, disait ce moine, une nouvelle langue qu'on appelle grecque, il faut s'en garantir avec soin. Cette langue enfante toutes les hérésies : je vois dans les mains d'un grand nombre de personnes un livre écrit en cette langue, on le nomme le Nouveau Testament ; c'est un livre plein de ronces et de vipères. Quant à la langue hébraïque, tous ceux qui l'expriment deviennent fous aussitôt. »

Et tous leur *queros* et *utrus* ¹,
Qui ne valent pas deux estrons.

LE TEXTE.

Et puis leurs *proz* et leurs *contra* ²
Davantage leurs sorbons cas ³,
Lesquelz m'ont tant esgrainé.

RAISON.

Si on veult estre bien disné ⁴,
Il convient en leurs actes estre.

LE TEXTE.

Ils usent d'ung parler silvestre ⁵ ;
Ils suposent des hommes veaux,
Asnes, chievres, moutons, chevaux,
Ou autrement ; et les informent
D'ames raisonnables ⁶ ; puis forment
Ung gros *queqitur* ⁷ pour atteindre
A savoir : s'il les fault contraindre
A tenir la loy chrestienne.

LE TEXTE.

Chacun a opinio sienne,
Et s'en vont, entre eulx sort gettant
Sus la robe Dieu ⁸, triplicant ⁹
Le sens de la sainte Escripiture.

RAISON.

Encore qui plus me murmure ¹⁰ :
La sainte Foy que Dieu fonda,
Sans qu'a personne l'abscondra ¹¹,
Ils maintiennent formellement,
Qu'à eulx appartient seulement
L'en disputer...

LE TEXTE.

Plus folles trièques ¹² :

Ils disent tous que les Etiques
D'Aristote sont le primorde ¹³,
Par le quel il faut qu'on aborde
Eu la sacrée Théologie ¹⁴.

RAISON.

Par conveniente elogie

Theologant vocari

Debit, et non Theologi ¹⁵ :

1. Formules de dispute : *Quero*, je cherche ; *utrum*, comment.

2. *Pro* (pour), *contra* (contre). »

3. Cas sorbonnais. »

4. Bien nourri, bien réglé. »

5. Basilique, agreste (jargon). »

6. Les fourasmes, les ministres d'ames raisonnables. C'est le sens philosophique du mot *informer*. Bonaventura, dans l'*Enchiridion* (li. II), y dit avec la même acception : quand même une âme humaine *informerait* cette bête.

7. Une grosse recherche, enquête. »

8. C'est-à-dire : jouant entre eux avec des dés (sortes) la robe du Christ, comme les soldats qui se la disputèrent lorsqu'il étoit sur la croix.

9. Compliquant à force de plus et replis, de tours et détours. »

10. Me fait le plus murmurer. »

11. La cachéité. » C'est latin néologisme.

12. Nuisances. C'est le même mot que *tripaniques*, que nous trouvons dans cette location du xve siècle, « arguments de tripaniques, » pour arguments vains et absurdes.

13. Base, point de départ (primordial). »

14. V. une des notes qui précèdent.

15. Voici l'éloge qui leur conviendrait : on devrait les appeler les longs porteurs de théologie (théologues), et non théologiens. »

Sont conformes les noms aux faitz.

LE TEXTE.

Cuidez-vous que foy et ses faitz
Ont grant besoin de quesiter¹ :
Si Dieu eust scu supposer
Nature de femme ou de beste,
D'une couhourde ou d'un rocher² ;
Et puis comme elle eust scu prescher,
Et puis estre crucifiée,
Et après aux saintz cielz montée ?

RAISON.

Celuy seroit tenu pour beste,
Qui n'en tiendroit position.

LE TEXTE.

Du tout irrevérentiale
Adieu.

RAISON.

Très orde et très sale.
Et puis le peuple s'en joue
Et fait-on apres eulx la moue³,
Comme à sotz.

LE TEXTE.

Laissons les, allons.

THÉOLOGASTRES.

Dame, qu'est-ce que nous ferons ?
Voulez-vous point la décrétale
Pour vous soulager ?

FOY.

Décrétale ?
Hélas ! vray Dieu ! pour quel usaige ?
Dit-on point en commun langage,
« Depuis que le decret print ales⁴
Et gendarmes postèrent malles,
Et moines furent à cheval,
Toutes choses sont allé mal. »

FRATREZ.

Que voulez-vous ? ung sermonnaire ?

FOY.

Ung sermonnaire ! et à quoy faire ?
Ils ne sont faitz quo *propter nom*⁵.

THÉOLOGASTRES.

Voulez-vous point Justinian ?
Lizet vous le baillera bien⁶.

FOY.

Je n'ay que faire d'avoir rien
De Lizet ne de Lizendor,

Qui prent mollin et n'est monnier¹,
Il entreprend d'autrui le stille.
Qu'il en laisse faire au concile
De Foy et au papal degré,
Car Dieu ne lui en scait nul gré.
Il ne scait que tel monnoye vault.

FRATREZ.

Vous avez l'esperit fort chault.
Hugo qui cardinal se dit²
Y avez-vous point d'appétit ?
Dites-le-nous.

FOY.

Point ne me duyt.

THÉOLOGASTRES.

Que voulez-vous donc ? De Lira³
Ou Jehan de Turre Cremata⁴,
Lucan⁵, ou Ovide, ou Virgile ?

FOY.

Je veuil le texte d'évangile,
Aultrement dit : sainte Escripture,
Mon principe et mon ordissure⁶ ;
Il est appellé aultrement :
Le Vieil et Nouveau Testament.

FRATREZ.

Ha ! les femmes l'ont emporté
Hors la Sorbonne et translaté⁷,
Tellement que, sy n'eussions
Trouvé des gloses à foisons,
Chacun fust aussy clere que nous.

FOY.

Ah ! soubz nom de prophète, loup,
Voilà vo point, voylà vo nyt⁸ !

LE TEXTE.

O Dieu de lassus⁹ soit benyt,
Nous voicy tantost parvenus.
Dame, le hault Dieu de la sus
Vous doit santé et bonne vie.

FOY.

Bien venu soit la compaignie !
Car longtemps a que le desire.

1. « Celui qui prend au mollin et c'est pas mesier. »
2. Le Dominicain Hugo de Saint-Caro, de Yveene ou Dauphiné, cardinal de Sainte-Sabine, il vivait au xiii^e siècle. On a de lui d'écrites éconocastres sur l'ancien et le Nouveau Testament. Voici le titre de la dernière édition de ses ouvrages : *Hugo de S. Caro seu de S. Theodorico cardinalis S. Sabine, Opera omnia*, Venise, 1754, 8 vol. in-fol.
3. Le cordelier Nicolas de Lira. V. sur lui, plus haut, une note de la *Farce de fol roudet*, p. 228.
4. C'est le nom latinisé du dominicain espagnol Jean de Turquesima, célèbre sorbonnais du xiii^e siècle, qui fut fait cardinal en 1319, après le concile de Bâle, ou il avait été le défenseur ardent de Saint-Siège. Il a beaucoup écrit.
5. Lucan.
6. « Ma treuce. »
7. Un des plus vifs griefs de la Sorbonne contre les Réformés, c'est que, grâce à leur traduction des Escriptures, les femmes pouvaient les lire et les comprendre. V. à ce sujet d'Argentré, l. II, p. 84.
8. « Vos sèches, vos attrape-nimis. »
9. « Le li-haut. »

1. Chercher (*quesiter*).
2. « Si Dieu eût fait passer (*supposer*) la nature d'une femme ou d'une bête dans une garde (*couhourde*) ou un rocher. »
3. « La grimace. »
4. « Ailes. » On met ici *ales*, pour mieux jouer sur le mot *décrétales*. C'était un des plus maudits par les Réformés. On sait qu'un des premiers actes de Luther, à Wittenberg, fut de faire brûler le recueil des *décrétales*.
5. « A cause (*propter*) ou car (*cum*). » Le mot *car* revenait à raison chez les anciens scolastiques.
6. Lizet, consultant la théologie et la jurisprudence, était souvent Justinien dans les questions théologiques, et, par contre, P. Lombard, dans les questions de droit.

RAISON.

Dame, je prie le hautain sire
Vous donner santé et liesse.

FOY.

Ha ! de science la princesse,
Rayson, vous soyez bien venue.

THÉOLOGASTRES.

Dame, dont vient eeste venue ?
Que sont ces gens que tant prisés ?

FOY.

Et je croy que les congnoissés
Bien.

THÉOLOGASTRES.

Non, dame, sauf vostre honneur.

FRATREZ.

Ne moy aussy,

LE TEXTE.

Soyez assure¹

Que bien vous congnoissons pourtant,
Car du mal nous avez fait tant
Que je ne sçay à qui le dire.

THÉOLOGASTRES.

Je n'ay garde de vous desdire,
Car ne vous entendz surement.

FRATREZ.

Parlez, nommez vous proprement.

LE TEXTE.

Voilà auprès de vous Raison,
Et moy je suis dit de nature
Le Texte de sainte Escripiture :
Nous congnoissés vous à présent ?

THÉOLOGASTRES.

Avoir faudroit un truchement,
Pour vous entendre et vous congnoistre.

FOY.

N'entendés vous point nostre maistre ?
Il se nomme de sa nature
Le Texte de sainte Escripiture,
Et l'autre Raison.

THÉOLOGASTRES.

Surement,

Jamais ne le veiz nullement.

LE TEXTE.

Ha ! noz maistres theologastres,
Et vous, Fratrez opiniastrés !
Vous perdistes en peu de temps
Raison dedans vos sentimens,
Comment, jamais vous ne me veistes ?

1. Pour « assuré ». Dans la *Moralité des enfans de maintenant*, nous trouvons la même forme du mot :

SON AUTE.

Moyez vous deuz maistres maistres.

FRATREZ.

Pourquoy ne vous n'estes assurez.

THÉOLOGASTRES.

Beau sire, gardez que vous dietes !
Nous sommes pilliers de la foy.

RAYSON.

Pilliers sans comble², par ma foy !
Vous estes suffisans pilliers³ !
N'estes vous pas de ces galliers⁴,
Qui nous defendent l'évangile ?
N'est-ce point chose bien subtile ?
Jesusrist dit : *Descendi de celo*
Non ut faciam voluntatem meam,
Sed voluntatem ejus qui misit me, pateris⁵.
Mais ceux-ey sont oppositifz⁶ :
Descenderunt de celo, id est de Christo,
Ut faciant voluntatem suam⁷.
Moy, je leur ay ouy narrer
Que l'Église ne peult errer,
Et ilz disent qu'ilz sont l'Église :
Par quoy, par conséquent exquise,
Conclucnt : ne pouvoir errer.

FOY.

Voilà bien erre sans errer⁸ ?
Sy ung concile contredit
A l'autre, rectement ensuyt :
Qu'en l'ung des deux ilz ont erré.
Or, par culx, il fut décrété
La pragmatique sanction,
En la grant congregation
De Basle : depuis ont desdit
Cela qui fut à Basle dit,
Tellement que la sanction
Pragmatique a fait cession⁹.
Ung aultrefois, par ung concile
Fut decreté, comme evangile,
Par culx : que le concile estoit
Dessus le papaisie droit.
Depuis, par un aultre concile
A esté decreté fétile¹⁰,
Et que le pape estoit dessus,
Parquoy formellement conclus :
Qu'en telz conciles ont erré,
Et outre plus, s'ilz ont erré,

1. « Regarder bien à ce que vous dites. »
2. « Pillers sans couverture au-dessus, qui se soulaient rien. »
3. « Pour ne rien supporter vous êtes en effet suffisants. »
4. « Farceurs, mauvais plaisants. » On dirait aujourd'hui blagueur. Dans la *Farce de Genéviève et de Naudet*, il a ce sens :

RAYSON.

Parlez-moi le chief du cathier
Et de l'annoye.

LE DANVOGELLE.

Quel gaber !

Par ma foy, je n'en seray rien.

5. « Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais celle de celui qui m'a envoyé, mon Père. »
6. « Fout tout l'opposé. »
7. « Ils sont descendus du ciel, c'est-à-dire du Christ, afin de faire leur volonté. »
8. « Voilà bien errer, sans errer qu'on erre. »
9. Le concordat de 1517 avait eu effet remplacé en France la pragmatique sanction de 1418, dont plusieurs décrets du concile de Bâle avaient été la base, et que Louis XI, moine heureux que François Ier, avait, dès 1461, essayé d'abolir.
10. « Fregile, faite de bois et de crachat. » *Fétile*, en latin, signifie « d'argile ». »

Ils ne sont point, en ce, l'Eglise,
Par la conelusion premise ¹,
Que eux-mesmes veulent avérer :
Que l'Eglise ne peut errer.

RAISON.

Tous leurs faitz sont à fin civile ².

TRÉOLOGASTRES.

Il fault quelque raison subtile,
Pour les prouver tous hérétiques.

RAISON.

Voilà vos fallaces et triques ³,
Théologastres ! maintenant,
N'ont à moy d'autre main tenant ⁴
Que ergotz, *utram, proz, et contra* ⁵,
Pour saint Paul formeront des cas ⁶.
Ung bon docteur de vray parage ⁷,
Tant par sens sçavant que par age,
Pour son theume ⁸ commencera
De ce que saint Paul dit aura.
Maintenant un théologastre
Commencera comme un follastre,
Disant : *Ego, pono casum* ⁹.

LE TEXTE.

Hoc est in ruinam fidei ¹⁰.

FOY.

Hélas ! que j'en suis gref ¹¹ malade !

LE TEXTE.

Certes ilz m'ont fait si très fade,
Anagogie ¹² ! tropologie ¹³ !
Puis après allégorie ... ⁴
Que suis d'eux tellement parti ¹⁴
Que ne sçay plus en quel parti
Me faudra maintenant tenir.

FRATREZ.

Il vous fait assez bel ouyr.
Je vous demande : si Dieu sçait
Cathégoriquement, de fait,
Quantes puches ¹⁵ sont à Paris.

RAISON.

Et voilà de vos ergotis !
De par Dieu ! et le plus grant fault ¹⁶,

C'est que eil qui erie plus hault,
Par un argument linatique,
Je vouloys dire sorbonnique,
Pour calumnier vérité,
Sera appelé : *merite*,
Magister noster ; et l'œudure ¹ !

LE TEXTE.

Il nous fault avoir le Mercure
D'Allemagne, pour abrégier.

FOY.

Raison, et vous l'irez chercher.

TRÉOLOGASTRES.

Ma dame, pour vous advertir,
Si vouless guérir sans faillir,
Nully ² ne doit mettre la main
A vous, quo nous.

LE TEXTE.

O digne main !
Que Foy seroit bien soutenue !

MERCURE D'ALLEMAGNE *incipit*.

Je n'ay eu quelque survenue ³,
Depuis quelque espasse de temps.
Plusieurs y a dessoubz la nue,
Qui sont de present ⁴ mal conteus.
Messseigneurs les théologiens
De Louvain, aussy de Paris,
Ont bien en bruiet ⁵ les chrestiens,
Qui resveillent leurs esperitz.

LE TEXTE.

Si la bonté de Paradis
Nous veult donner bonne adventure,
Nous trouverons tantost Mercure
D'Allemagne.

RAISON.

Le vela, je croy.

LE TEXTE.

Que benist en soit le grant Roy
De paradis ! Dieu vous gard, maistre !
Nous sommes venus vers vostre estre ⁶
Pour aucune male adventure.

MERCURE.

Ha ! Texte de saincte Escripiture,
Et vous, Raison, accolles moy !
Comment se porte dame Foy ?
Est-elle saine ?

RAISON.

Elle est malade.

MERCURE.

Qui luy sert maintenant de garde ?

LE TEXTE.

Pour vray, c'est ce bon frère Fratez

1. Notre maître ; et le permet, le souffre.
2. Personne.
3. Quelque chose nouvelle, quelque accident.
4. Du temps d'aujourd'hui.
5. En mauvais renom, en mauvaise odeur.
6. Votre maison. *Reve est ici pour être (arbitre), d'où il nous est resté l'expression « les autres d'un logis ».*

1. « Exposé plus haut, modifié. »
2. « Avec un bel temporel, politique. »
3. V. une note précédente.
4. « D'autre défenseur. »
5. « Contre, pour et contre. »
6. « Au lieu de citer saint Paul, ils imaginèrent des arguments, des cas. »
7. « De bonne origine. » On sait que *parage* n'est qu'une abréviation de *parentage*.
8. « Thème, texte de sermon. »
9. « Moi, je pose un cas. »
10. « Cela est la ruine de la foi. »
11. « Grièvement. »
12. On nomme *anagogie*, dans la langue théologique, le raisonnement de l'âme vers la contemplation des choses divines, ou les efforts tentés pour saisir le sens mystique de quelques passages des Écritures.
13. C'était un discours allégorique sur la réformation des mœurs.
14. « Partagé, divisé, mis en morceaux. »
15. « Combien il y a de puches. »
16. « Et ce qu'il y a de plus facile. »

Et nos maistres Théologastres.
Quant nous sommes là arrivés,
Nous les avons tous deux trouvés ;
Mais ilz ne nous ont point congneus.

MERCURE.

Vous estes deux gens incongneus
A tels gens ! o Vierge honorée !
Que nostre Foy est bien gardée,
Par gens de sy profond sçavoir.

LE TEXTE.

Nous sommes venus pour sçavoir :
Si vous y plairait pas venir,
A la fin de luy subvenir
Encontre d'eux ¹.

MERCURE.

J'iray s'il fault,
Et si luy diray leur defaullt.
Allons, sans tarder nullement.

RAISON.

Je prie le Dieu du firmament
Qu'il vous aide, sire Mercure.

MERCURE.

Et, Texte de sainte Escripiture,
Comment estes vous embrouillé,
Gratiné ², noiry, enrumé ?
Jamais ne fustes en tel point.

LE TEXTE.

J'ay esté mis en si mal point
Par les cas de Sorbonne.

MERCURE.

Voire,
Par ma foy ilz feront accroître
A Dieu que l'on l'appelle Henry ³.

RAISON.

Tout le plus souvent je m'en ry.

MERCURE.

Y estes-vous aucunes foys ?

RAISON.

En leur cas ? ma foy je m'en voys ⁴.
Ils n'ont que faire de Raison.

LE TEXTE.

Ils ont un grand tas de gergon :
Thomas dicil, Ocean dicil ⁵,
Mais de dire : Le Texte dicil,
Il n'en est point de mention.

MERCURE.

J'ay bien grande dévotiou
De les voir.

LE TEXTE.

NOUS SOMMES VENUS,

1. « De lui venir en secours contre eux. »
2. C'est sans doute « graphiné (griffe), » comme nous l'avons déjà
vu plus haut, qu'il faut lire.
3. Henri doit être mis la pour n'importe quel nom, Pierre ou
Paul, Jacques ou Jean.
4. « Je m'en vais, je me retire. »
5. « Saint Thomas dit, Ocean prétend. »

Dame, le grand Dieu de là sus
Vous envoye bonne aventure.
Voicy vers vous monseigneur Mercure
D'Allemaigne.

FOY.

Bienvenu soit.
Je prie mon Dieu que ce soit
A ma briefve et bonne allégeance.

MERCURE.

Dame, Dieu vous donne plaisance.
Dont vous vient ceste maladie ?

THÉOLOGASTRES.

Qui estes-vous ? qu'on le nous die.

MERCURE.

Je suis Berquin.

FRATREZ.

Luthérien ?

MERCURE.

Nenni, non, je suis chrestien.
Je ne suis point sorboniste,
Holcotiste, ne Bricotiste ¹.
J'ay toujours avec moy Raison
Et n'use point de desraison
A personne.

THÉOLOGASTRES.

Erasme et loy,
Fabri, Luther en bonne foy,
N'estes que garçons hérétiques.

MERCURE.

Sachez qu'il est ² serrés vos tricques ³,
Et parlés tous deux par raison,
Ne nous usés point du blason
Des sentimens ⁴ ; se j'ay erré,
Que l'on me demonstre mon erre
A la fin de le corriger.
Ne cuydés point icy jengler ⁵,
Comme Béda, qui proposoit ⁶ :
Que ung livre condamné avoit,
Lequel jamais il n'avoit veu.
Allez ailleurs jouer voz jou.
Vous ne faites que folastrer !

THÉOLOGASTRES.

Point ne sommes pour le monstrier ⁷.
Il est dit, selon nostre loy,
Que nous, principes de la foy,
Pouvons tout dire sans rayson.

MERCURE.

Vela un mirable blason ⁸ !
Jésuserist la raison donnoit
De son parler, et alléguoit

1. « Disciple d'holcot, ni de bricot. » Ce sont des sorbonnistes
nommés plus haut.
2. « Sachez le vrai de ce qui est. »
3. « Mettez de côté vos argumens de bricquevaquez. »
4. « Ne vous mêlez pas du blason (blason) des sentimens. »
5. « Jougler, faire des tours de passe-passe. »
6. « Déclarait. »
7. « Démontre, prouver. »
8. « L'un admirable propos ! »

Les anciens prophétiques ditz ;
Et saint Paul raisonneit ses ditz
De ceulx de Jesus¹ ; mais ce fol
Est dessus Jesus et saint Pol :
Il dira tout sans raysonner.

FOY.

Mereure, laissés les jargonner,
Entendez à moy.

MERCURE.

J'y consentz.

Dame, pour vous dire le sens,
La cause et fin de vostre mal,
F'aut noter pour fait principal,
Qu'il faut bailler la sanature².
Au Texte de saicte Escriptrue.
Or sus, Raison, sans plus songer,
A l'esclairer fault besongner.
Il a tant chargé de levain³,
Que sy vous n'y mettez la main,
Jamais ne sera en nature.
A ce doncques soit vostre cure.

(Icy Raison lève le Texte, et cependant Mercure dit :)

Cependant, affin que les Fratz
Et ces maistres Théologastres
Ne vous baillent empeschement,
Je sçay remède promptement.

(Icy Mercure parle aux Fratz et aux Théologastres
cependant que Raison lève le Texte :)

Voicy, messeigneurs, une compresse
De l'efficace de la Messe,
Et voicy du *diaculum*⁴,
Qui se nomme le *speculum*,
Autrement diet le grand miroer⁵.
Or vous mirez, et vous verrés
Quelles hydres sont procréés
En Sorbonne ; puis séquement⁶
Aurés quelque autre enseignement
Que maintenant ne vueil nommer.

RAISON.

Vela le Texte fraiz et cler,
Pour vous guarir la Souveraine.

MERCURE.

Baisés le, affin que son allaine
Vous inflamme et aulc foy vive ;
Car maulgré que aultry en estrive⁷,
Pendant que 's Texte cler aurés,
Tousjours en santé sy serés.
Et gardés vous bien de renchoir⁸.

1. « D'après ceux de Jésus. »

2. « La guérison, le santé. »

3. « Il a été tant chargé de levain des gloires. »

4. C'est le *diaculum*, dont on faisoit déjà des capteurs, comme on le voit dans Ambroise Paré (liv. V, ch. 4 et 5) : « Emplâtre de diaculum usagium... ses emplâtre de diaculum iunctum. »

5. Il veut sans doute parler du *Speculum bonorum selectionis*, livre de dévotion populaire, qui est si grand cours pendant le moyen âge.

6. « A la suite. »

7. « V sans opposition, contestation. »

8. « Tout le temps que... »

9. « Retomber, faire une rechute. »

FRATREZ.

Je prie Dieu qu'il te puist meschooir¹,
Garçon abuseur et menteur !

MERCURE.

Saint Jehan ! mais, vous, frère prescleur !

THEOLOGASTRE.

Nous te ferons tantost la saulso.

MERCURE.

Ung crignon ne crains vostre faulso
Collusion² ! ne cuidés plus
Par vos triumphes ne vos flux
De babiller et de blason³,
Banny de madame Rayson,
Me livrer encore au Sénat.
J'ay esté par le grand Sénat
Jugé plus juste que vous n'estes,
Et vous tous réputés pour bestes⁴.
Ou connoit l'ouvrier à l'ouvrage.
Vous avés, en ce, tel usage
Observé que firent les Juifz,
Quand presentèrent Jesuscrist
A Pilate. Lui demandant :
Rayson pourquoy, dirent criant :
*Si non esset hic malefactor*⁵,
*Nou tibi tradidissent eum*⁶.
Mon bruiet⁷ avés voulu estaindre,
Mais plus m'en avez fait atteindre,
Maulgré vostre objice⁸ damnable.

THEOLOGASTRES.

Se te servons jamais à table,
Nous t'abruverons de vert jus.

MERCURE.

Je n'ay que faire de vert jus
Et encore moins de Lizet,
A culx je n'aonte un lizet
De Gentilly, Madame Foy,
Il nous a fait ce desarroy,
Car il a vos vignes gastées,
Il cuidoyt faire une flammée
De mes livres par sa finesse⁹ !
Il a eu une tirelaine⁹,

1. « Arriver malheur. »

2. « Un crignon de vrais cheveux ou crinot pas ce qui est faux... »

3. « Ne croyés pas avec les leurs de cartes dont vous entendrés vos bullets et vos critiques. » La *triumphe* et le *flux* étaient, comme se voit, des jeux de cartes.

4. *Boguis*, que représentaient ici le *Mercure d'Allemagne*, fait allusion à l'un de ces alternatives de captivité et de délivrance, qui pendant plusieurs années, agitérent sa vie, et dont nous avons parlé plus haut. Il doit être ici question de sa première incarceration en 1523, après qu'on eut une première fois brûlé ses livres. L'Officielle, qu'il appelle ici « le Sénat », l'avait fait arrêter ; mais le roi, étonné de l'affaire à son conseil, ce qu'il appelle « le grand Sénat » l'avait fait mettre en liberté.

5. « Si est homme n'était pas un criminel, nous se te l'aurions pas livré. »

6. « Ma réputation. »

7. « Votre opposition, vos obstacles. »

8. Il parait qu'il e'avait pas suffi au jager Lizet d'un premier auto-da-fé des livres de *Boguis*, il eût voulu qu'on recommençât, mais il n'y réussit pas aussitôt.

9. « Une déconvenue, il en a été de lui comme de celui qui, croyant tirer un cheval par la bride (laisse), s'aurait pour lui que cette bride. »

Dont on dit qu'il est fort marry.

LE TEXTE.

Il m'a fait de très grand ennuy.

MERCURE.

Bien pourra blesser Suidan ¹,
 Au diable Méridian
 Il veult ressembler, la sangsue ;
 Mais, dictes, n'est-il pas bien grue,
 Et peu que ne dis ² hors du sens,
 De vouloir faire accroire aux gens
 Qu'il entend grec ? Par saint Martin !
 Bien suffit s'il entend latin.
 Mais quelque chose qu'on se joue,
 Suydan en eut sur in joue,
 Un jour quund il se devoit,
 De son livre qu'il composoit.

Et dit-on que Lizet *lesit*

Suydan, au lieu de : *legit* ³.

Puis ce fratrez preschant pardons

Les quelz on ne acquiert que par dons,

Alsolvans de peue et de coulpe ⁴,

Regardés en quoy leur fait coulpe ⁵;

Sy indulgence coulpe efface,

Contrition n'a d'effince

Pas un grain ; ou sy elle en a,

Rien ne vault ce mot : *A culpa*

Contritió delet culpam ;

Mais cela est mis *propter nam*,

Iz sont excusez par cela.

FRATREZ.

Ne te chault, on te trouvera ⁶.

MERCURE.

Ha ! ne nous paies point de mines !

Je ne crains point vos pouldres fines ⁷,

Ne vos contras, ne vos ergotz.

Sachiés qu'il est ⁸, mes grands bigotz.

1. Il s'agit ici des gloses sur les livres saints tiets du *Latrique grec* de Suidas.

2. Il s'en fait de peu que je ne dise. *

3. * Ainsi dit-on : Lizet a lesé (*lesit*), au lieu de : Lizet a lu (*legit*) Suidas. *

4. * De faulte (*culpa*). *

5. * Est faultif. *

6. Il s'adresserent en effet Berquin. Deux ans après, en 1525, il était repris. Peut-être le bruit, que cette *Farce* fut faicte, y contribua-t-il, en les irritant de plus en plus contre lui.

7. * Vos finesses *, peut-être même veut-il dire * vos poisons *.

8. * Sachez ce qu'il en est. *

Si le texte vous n'entendés,
 Je me loueray ¹, se vous voulés,
 A vous pour estre truchement.

FOY en soy levant.

Je prie le Dieu du firmament
 Donner joye et prospérité
 A ceulx qui m'ont donné santé,
 A tousjours en sera mémoire.

LE TEXTE.

Et moy je prie le roy de gloire,
 De mettre en son saint sanctuaire
 Erasme le grand textuaire,
 Et le grand esperit Fabri,
 Et vous, Mercure, mon amy,
 Qui endurés tant de gros motz
 Des théologastres et bigotz,
 Qui sont tout pleins de calumaie.

RAISON.

Nous ennuyons la compaignie.
 Prenons congé et hanit et bas :
 Messeigneurs, nous n'entendons pas
 Toucher l'estat théologique,
 Mais bien le théologastrique
 Seulement. Nous connoissons bien
 Qu'il y a plusieurs gens de bien,
 Théologiens et bien famés,
 Lesquelz sont sans faulte animés
 Et marris d'ung tas de fatras,
 De conclusions et de cas,
 Nolitions, volitions,
 Qui ne valent pas deux oignons ;
 Et tout cela que avous faict
 Est pour blasmer ce meschant faict.
 Pour tant prenés tout en bon sens.

THÉOLOGASTRES et FRATREZ ensemble.

Nous uous en allons mal contens.

RAISON.

Laissez moy courir ces bigotz !
 Pour parvenir à mon propos,
 Et affin que ne vous ennuye,
 Adieu, toute la compaignie.

1. * Je me mettrai en service chez vous. *





LES SOBRES SOTZ

LE BADAÏN

Fault que soyes comme j'eutens
Sot par nature ou par usage'

LES SOEURS

PAR M. DE LAUNAY.

NOTICE ET ARGUMENT

Il y a dans ce roman un grand intérêt moral. Les deux sœurs, qui sont les héros de l'ouvrage, ont été élevées dans une famille où l'éducation a été donnée avec une sollicitude particulière. Elles ont acquis une haute idée de leur dignité humaine, et elles ont appris à se respecter elles-mêmes, à respecter les autres, et à respecter Dieu. Elles ont été élevées dans une atmosphère de pureté et de vertu, et elles ont été formées pour être des femmes dignes de leur nom.

Paris, chez l'auteur.

LES SOEURS

ROMAN

AVEC LES SYFURS

PAR M. DE LAUNAY ET M. DE SAINTE-ALOUY.

CINQ VOLUMES.

CINQ GALANS

PREMIER VOLUME.
Paris, chez l'auteur.
DEUXIÈME VOLUME.
TROISIÈME VOLUME.
QUATRIÈME VOLUME.
CINQUIÈME VOLUME.

Paris, chez l'auteur.
M. de Launay et M. de Sainte-Alouy ont eu l'honneur de publier cet ouvrage sous le patronage de M. de Launay, grand maître de l'Ordre de Saint-Louis, et de M. de Sainte-Alouy, grand maître de l'Ordre de Saint-Michel.

Paris, chez l'auteur.



LE BARDIN

Fault que soyes comme j'entens,
Soit par nature ou par usage'

LES SOBRES SOTZ

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er})

NOTICE ET ARGUMENT

Il n'agit ici d'une double confrérie de Basoche, que nous ne connaissons que par cette farce, mais dont le siège était à Rouen ¹.

Les Sobres Sotz, c'est-à-dire les sotz de bonne vie et mœurs, qui boivent peu ou pas du tout, et les *Syeurs d'ays*, c'est-à-dire les sœurs de planches, qui s'appellent ainsi, nous n'avons pu deviner pourquoi, et dont le rôle était surtout, à ce qu'il semble, de jouer aux maris malheureux : voilà le personnel de cette double corporation de plaisir et de farce.

Le carnaval a commencé — celui de 1536, croyons-nous — *sobres sotz* et *syeurs d'ays* « entremêlés » donnent leur représentation de tous les ans, mais ne savent trop que dire, car on veille fort sur les spectacles à ce moment du règne du *Père des lettres*.

Ils ne parlent donc guère que par énigmes : et de la guerre qui est à craindre, et de l'expédition de Charles V à Tunis, et de la réforme que le roi vient de faire dans l'armée.

I. V. p. 433 et 435.

Arrive un badin, qui d'abord s'installe dans le propos et y prend le haut bout pour divaguer sur tout, choses et gens. Il prend à partie *sobres sotz* et *syeurs d'ays*, prétendant qu'auprès d'un badin les uns et les autres ne sont rien. Puis il fait la nomenclature des sotz, fort nombreux à son avis, et d'une variété sans fin.

Il en trouve un Palais, il en trouve dans la religion, chez ceux principalement qui s'obstinent à vouloir la réformer, et qui n'aboutissent qu'à se faire brûler vifs ; il en trouve dans les ménages dont il nous conte alors les déconvenues comiques, au grand ébahissement des *syeurs d'ays*, et à la honte non moins grande de leurs femmes.

Pour finir il met une petite sourdine à sa satire par un éloge aux femmes de France. En détail, il faut penser d'elle tout le mal possible, mais en général il faut les estimer comme les plus honnêtes du monde.

Ainsi finit par cette conclusion à double tranchant la *Farce des Sobres Sotz*, que nous avons prise dans le Recueil *La Vallière*, où elle est la soixante-troisième.

LES SOBRES SOTZ

ENTREMÊLÉE

AVEC LES SYEURS D'AYS

FARCE MORALLE ET JOYEUSE A VI PERSONNAGES

C'est a sçavoir :

CINQ GALANS

ET LE BADIN

LE PREMIER SOT contenance,

J'en ay.

LE DEUXIÈME SOT.

J'en say.

LE TROISIÈME SOT.

J'en voy.

LE QUATRIÈME SOT.

J'en tiens.

LE CINQUIÈME SOT.

Et moy, j'en faictz comme de cire ¹.

1. C'est-à-dire « aussi facilement que si c'était cire molle. » Mme de Sévigné a dit encore, dans le même sens, pour une personne dont les sentiments étaient faciles à manier : « Elle a le cœur comme de cire » ; et Estienne Pasquier, dans le *Four- parler de Priver*, a donné, à propos de certains juges et législateurs de son temps, une curieuse variante de l'expression : « On a fait de tout temps en chaque république un nez de cire à la loi, la tenant chaque législateur à l'avantage de lay et de ses favoris. »

LE PREMIER.
Voulés vous pas estre des myens ?
J'en ay.

LE DEUXIEME.
J'en say.

LE TROISIEME.
J'eu voy.

LE QUATRIEME.
J'en tiens.

LE CINQUIEME.
J'espere avoir plus de biens
l'on n'en sauroyt conter ou dire.

LE PREMIER.
J'en ay.

LE DEUXIEME.
J'en say.

LE TROISIEME.
J'en voy.

LE QUATRIEME.
J'en tiens.

LE CINQUIEME.
Et moy, j'en faictz comme de cire.

LE PREMIER.
Dictes moy, lequel est le pire,
Le trop boyre ou le trop menger ?

LE DEUXIEME.
Le commun, et non l'estrangeur,
En pouroyt dire quelque chose.

LE TROISIEME.
Je le diroyz bien, mais je n'ose ;
Car le parler m'est defendu ¹.

LE QUATRIEME.
C'est tout un ², on n'a pas rendu
Compte de tout ce qu'on pensoyt.
Tel commençoyt et ne cessoyt
De poursuyvre toujours son conte,
Qui là pourtant n'eut pas son compte
Tout froidement de le quitter.

LE CINQUIEME.
On ne se peut plus acquiter
Tout en un coup de grosses debtes.

LE PREMIER.
Faulte d'avoir grosses receipts,

1. Il y a ici une allusion aux débauches dont furent frappés les favoris sous François I^{er}, et que nous avons déjà rappelés dans la *Nafte de la Sotiz de Prince des Sotz*. Le langage contre eux existait déjà, et très-vieux; nous en trouvons la preuve dans la moralité de la *Vierge cochée*, celle-ci n'est si rare qu'on n'en comptait qu'un seul exemplaire. Le *Proce* dit au commencement :

Vous n'avez pas un telelier,
Qui n'ayt son contremaître,
Car ses greses sont trop infuses.

2. Il répond à la question du deuxième :

... Lequel est le pire
Le trop boyre ou le trop menger ?

Ou un bon recepveur commys,
La mort bieu ! s'il m'estoyt permis)
D'avoir cent mille escus de rente !
Tel au monde ne se contente
Qui bien tost se contenteroyt.

LE DEUXIEME.
Le plus sage pour lors seroyt
Mis au rang des sos malureux.

LE TROISIEME.
On veroyt le temps rigoureux
Revenir à son premier estre.

LE QUATRIEME.
Ceux qui espluchent le salpestre
Auront fort temps l'année qui vyent ³.

LE CINQUIEME.
A tel le menton on soustient ⁴
En plusieurs lieux favorisé,
Qui ne seroyt pas trop prisé
S'il ne changoyt d'accoutumance.

LE PREMIER.
C'est grand cas d'avoir souvenance
De deulz cens ans ou envyron.

LE DEUXIEME.
Qui eust pensé que l'avyron
Eust eu sy grand bruyet, ceste année ⁵ ?

LE TROISIEME.
Pourtant que la gent obstinée
Est plainc de rebellions ⁶.

LE QUATRIEME.
Qui eust pensé que pavillons ⁷
Eussent esté sy cher vendus ?

LE CINQUIEME.
Qui eust pensé que gens tous nus,
Qui ne servent synon de monstre,
Eussent porté sy honne rencontre

1. C'est-à-dire, « ceux qui font la poudre auront fort à faire l'an prochain. » En 1535, et au commencement de 1536, qui est, croyons-nous, la date de cette pièce, on avait grande appréhension d'une guerre prochaine. Marot fit-il alors allusion dans sa *Épistre du cog à l'aveu* à Lyon Juret :

Non Dieu! que nous serons de choze
Si nous venons à l'age d'un veuz?
Et puis, que dirois de marons?
Quand par le cog serons-nous guéris ?

2. On disait « soutenir le menton à quel'on » pour « le tenir sur l'eau, afin de l'empêcher d'aller au fond. » Cotgrave nous explique l'expression par ce proverbe : « Celui peut hardiment nager, à qui on soutient le menton; » et on lit dans le *Pereforant*, t. III, fol. 111 : « Celle qui... en toutes ses entreprises me soutient tellement le menton que je ne puis périr. »

3. C'est « aviron » qui fit tant de bruit d'ail figuré (et la flotte de Charles-Quint, dont l'heureuse expédition contre Tunis, en 1535, est un si grand mécompte; ou se parlait pas d'autre chose à Paris et partout :

Tu ne s'as pas : Tuus est prius,

écrit encore Marot dans sa *Épistre du cog à l'aveu*.

4. La gent obstinée, ce sont les protestans contre lesquels les persécutions continuèrent cette année-là jusqu'à ce que l'édit de tolérance du 15 juillet, à Orléans, les eût un peu arrêtés.

5. Encore une allusion à l'expédition de Tunis.

Que d'estre en un camp estimés ?

LE PREMIER.

Qui eust pensé gens anymés
Fondre au soleil comme la glace ?

LE DEUXIEME.

Qui eust pensé qu'en forte place
On fust entré plus aisément ?

LE TROISIEME.

C'est pour ce que le bastiment
Ne se sairoyt tout seul defendre.

LE QUATRIEME.

Voyla que c'est que d'entreprendre
Menger la lune à belles dents.

LE CINQUIEME.

Tel se treuve en gros acidens
Qui en pence bien eschaper.

LE PREMIER.

Tel ne sairoyt un coup fraper
Qui toutefois se fait bien craindre.

LE DEUXIEME.

Tel prend grand plaisir à veoir paindre
Qui ne sairoyt bien faire un trait.

LE TROISIEME.

Tel va bien souvent au retraict
Qui de chïr n'a point d'envye.

LE QUATRIEME.

Vive le temps !

LE CINQUIEME.

Vive la vye !
Elle vault mieux, comme j'entens.

LE PREMIER.

Or, vivo la vye et le temps !
Mais qu'ilz ne soyent poinct rigoureux.

LE DEUXIEME.

Chassons au loing ces gens peureux
Qui sont effrayés de leur ombre.

LE TROISIEME.

Ne prenons jamais garde au nombre,
Mais au bon vouloir scullement ;
Car où la volenté ne ment

1. Ce passage est une ironie, une contre-écrivit à l'adresse des aventuriers, ces troupes de rencontre qui ne faisaient bonne figure qu'au pillage et pas du tout à la bataille. Jamais, dans aucun camp, ils n'avaient été « retiens ». Aussi Marot, qui savait bien ce que pressait François 1^{er} à leur égard, dit-il encore dans sa 2^e Epistre du cog à Fontenay :

Has, esploise Fontenelle,

Le cog n'est point qui merdaille
Tirées le cog n'est n'est vouloir.

Il y a sans doute aussi, dans ce passage de notre force, une allusion contre les nouvelles légions, que François 1^{er} avait créées, par ordonnance du 24 juillet 1534, pour donner à l'armée une organisation plus régulière, et qui, malgré le soin qu'il prit, ne se trouvaient bientôt composées que de ces mêmes aventuriers, en haine desquels il les avait formées. V. sur ces légions et l'ordonnance de leur création, *Journal d'un Bourgeois de Paris*, publié par Luchet, Laluzelle, p. 441, et Isambert, *Antiques Lois françaises*, t. XII, p. 209.

Tousjours est bonne l'entreprisc.

LE BADIN entre.

A gens qui ont la barbe grise
Ne vous fiés, se me croyés !
J'entens de ceulx que vous voyés
Qui sont gris par la couverture.

TOUS ensemble.

Pourquoy cela ?

LE BAGIN.

Car de nature
Y sont prodigues de propos.
Or, Dieu vous gard, les sobres sos,
J'avoys oublié à le dire,
Mais dietes moy, avant que rire,
Vous appelle-t-on pas ainsi ?

LE QUATRIEME.

Ouy vrayment, ailleurs et icy.
Tousjours les sobres sos nous sommes.

LE BAGIN.

Je le croy, mais estes vous hommes
Ainsi c'un aultre comme moy ?

LE CINQUIEME.

Nennyn, dea.

LE BADIN.

Nennyn, et pourquoy ?
Que j'en sache l'intelligence.

LE PREMIER.

Pour ce qu'il y a différence
Entre badins, sages et sos ;
Les badins ne sont pas vrayz sos ;
Mais ils ne sont ne sos, ne sages.

LE BADIN.

Je n'entens pas bien vos launges.
Vous estes de ces sieurs d'ais ;
Vous me semblés assés naudés¹
Pour estre sortis de leur enge².

LE DEUXIEME.

Ne nous faictz poinct telle leudege³,

1. Depuis que la mode de la barbe était revenue, comme nous l'avons dit dans une note des dernières pièces, on se moquait volontiers de ceux qui s'étaient, malgré eux, vieillés par une barbe grisonnante, et que cette apparence d'hommes graves n'avait pas rendus plus sages. L'agon, dit encore Marot dans son Epistre,

Espe, sur-le-cog je te dis ?

Je me treuve depuis des lieues !

Et d'autres herbes que les chibres

Portent barbe grise au menton.

2. Naudés se prenait pour sot,iais, sigurd. On disait aussi *naudis*, avec le même sens, dans le poësis normand. Les Anglais en ont fait leur mot *naughty*. Dans la *Force d'un probellomme et de Naudet*, celui-ci, qui n'a, cette fois, de *naïveté* que l'apparence, et qui a rendu la parole au seigneur qui venait braconner dans son ménage, lui dit en le renvoyant au sien :

Gardez donc votre signeurie

Et Naudet sa noudeterie.

Ne soyez plus noudeterie,

Je s'en est plus signeurie.

3. Pour « engance », dont c'est la première forme.

4. Parolle layre. « Nous avons déjà vu ce mot dans une des dernières pièces.

Ou tu te feras bien froter.
Qu'esse que tu viens barboter?
Dis nous tost que c'est qui te mauc.

LE BADIN.

Par la benoïste Madalaine,
Y sont tous de la grand frarye¹
Des sycurs d'ays. Sainte Marye !
Que j'en voys devant moy deboult,
Deça, dela, en bas, partout,
Tout est parfumé de sirye².

LE TROISIEME.

Tu es plain de grand moquerye.
Le deable emporte le lourdault !

LE QUATRIEME.

Mais geutons le de bas en haul.
Dois go dire de haut eu bas ?

LE PREMIER.

Y fault bien qu'il parle plus bas,
Sy ne veult se taire tout coi.

LE BADIN.

Je me tairay. Quand ? je ne say.
Vous estes tous sos, n'esse pas ?

LE CINQUIEME.

Ouy, vrayment.

LE BADIN.

A l'voicy le cas :
Sy vous estes sos en tout temps,
Fault que soyés, comme j'entens,
Sos par nature ou par usage.
Un sot ne sera pas un sage,
Vous ne le serés donq jamais.

LE TROISIEME.

Povre Badin, je te promais
Qu'il ne t'appartient pas de l'estru.

LE BADIN.

Non, vrayment, car il fault congnoistre
C'un badin, qui ne pense à rien,
Scayt plus d'honneur ou plus de bien
C'un sot ne scayt toute sa vye.

LE QUATRIEME.

Pour ce mot, j'auroys grande envye
De te souffleter à plaisir.

LE BADIN.

Vous n'en auries pas le loisir,
Ne faictes pas si lourde omosne.
J'oy mainete foyz esté au prosne,
Mais le curé n'en disoyt rien.
Or ça, messieurs, vous voyés bien
Quelle prudence gist en eulx.

1. - *Fratrie, confrérie.* - Comme on n'y était confrères que pour se régaler, « frairie » était devenu synonyme de *léchance* :

Un loup dans un tas de fratrie...

dit La Fontaine, avec ce sens-là, dans la fable du *Loup et de la Cigogne*.

2. On devine qu'il y a ici une équivoque peu insolore sur *stierie*, métier des sycurs d'ays, et un autre mot.

Souffleter, dea ! aiés, morveux,
Un badin vault myeux en chiant,
Mengeant, buvant, dansant, riant,
Que ne font tous les sos ensemble.

LE CINQUIEME.

Es tu badin ?

LE BADIN.

Ouy, ce me semble.
Suis jo tout seul, done ? nennin, non ;
Je sais des gens do grand renom
Qui lo sont bien autant que moy :

LE PREMIER.

Tu ne scays, pence un peu a toy,
Tu ne scays pas que tu veulx dire.

LE BADIN.

Je ne scay ; mais voey pour rire ;
Je ne parlo gree ne latin,
Je vous dis que je suys badin.
Et tel souvent on chaperonne
Homme savant¹, à qui on donne
Le bruiet d'entendre bien les loix,
Qui est vray badin toutefoys ;
Mais prenés qu'il n'en sache rien.

LE DEUXIEME.

Comment se faict cela ?

LE BADIN.

Tres bien.

Le veulx tu scavoir ? Or, escoute :
Y ne fault point faire de double
Que l'homme qui a bello femme,
Combien que sage on le reclame,
Bien estimé en plusieurs lieux,
Qui soyt mys au nombre des dieux,
Est-il cent mille francs de rente,
Si sa femme ne le contente,
Il sera badin en tout poinct.

LE TROISIEME.

Pour vray, je ne l'entendés poinct,
Je ne le pensoys pas si sage.

LE BADIN.

Un sot, retenés ce passage,
Fust il au nombre des neuf preux,
S'y d'avanture y vient aus lieux
Ou il soyt congnen seulement,
On luy dira tout plainement :
Un sicur d'ays, luy, c'est un sot.
Mais d'un badin on n'en diet mot,
Car partout on l'estime et crainct.

LE QUATRIEME.

A ce coup tu as bien atainct².
Or, parlons des fols maintenant.

LE BADIN.

Je le veulx bien, le cas venant

1. - Tel ou coiffe du chaperon d'homme savant.
2. - Tu as touché juste.

Que sy ma parole est despitée ¹,
Je seray tousjours franc et quiete,
Comme le jour du mardi gras ².

LE CINQUIEME.

Tu merites le tour du bras ³,
Quiette seras, je t'en assure.

LE BADIN.

Je vous veulx compter en peu d'heure
Un cas qui, pays huit jours en ça,
Est avenu et de pieça,
D'un grand lourdault qui porte barbe:
Contre luy sa femme rebarbe,
Luy fait balier la maison;
Souvent el' vous prent un tison,
Luy jectant au travers la teste,
En luy faisant telle tempeste
Tellement qui fault qu'il s'enfuye.

LE PREMIER.

C'est un des docteurs de sirye;
Il a souvent des poys landrin ⁴;
Dietes, a il point nom Saudrin?
Si je pouvois scavoir son nom,
Je luy feroys un tel renom,
Par Dieu, qu'il seroyt croniqué.
Du grand deable s'est il niqué ⁵?
Se va il jouer à son maistre!

LE DEUXIEME.

Mais, dietes moy, peut il point estre
De nos paroisiens en somme?

LE BADIN.

Luy, mon amy, c'est un bon homme.
Y n'est pas grain de saint Vivien ⁶,
Je vous le dis en bon escien,
Qu'il n'y demoura de sa vye.

LE TROISIEME.

On n'en parle pas par envye,
Certainement, je vous assure.

LE BADIN.

Avant qu'il soyt la demye heure,
Tout aultre vous m'estimerés
Que ne pensés et penserés.
Venons à ces fois, il est temps.

LE PREMIER.

Nous aurons nostre passetemps
Pour le moins.

1. Pour « despitée, méchant, hargneux ». C'est le sens de ce mot dans le livre IV de la *Métamorphose* de Marot :

Mais ceste gent fut aspre et despitouse.

2. Le mardi gras, Sobz et *Badins* avaient liberté de tout dire. On verra p. 431 que cette liberté fut justée en jur-la.

3. « Tu es digne qu'on te permette d'y aller à tour de bras. »

4. « Des poys gris, » c'est-à-dire : « n'est il pas souvent un seigneur de peu gris, un peu-tout ? »

5. « Moqué, » *Niqué* est ici pour « niqué », plus employé.

6. « Il n'est pas grain de notre paroisse de Saint-Vivien. » C'est une église de Bosen, dans le quartier populaire de Martainville. St. Vivien au mois d'août, à son « assemblée », avec grand concours d'étrangers. Le *Badin* de « Martainville », nommé plus haut, p. 327, devait être de ce quartier, et le *notre* dont parle Entrapel, *Contes*, édit. Guichard, p. 210. — La 64^e pièce du *Recueil La Vallière* — *ferme joyeuse des langues ensoulées pour avoir paré du drap d'or de St-Vivien*, « vient de la même paroisse.

LE BADIN.

Nous avons des fols
Qui n'ont cervelle ne propos,
Car sy vous trouvent en la rue,
Gardés vous d'un coup de massue,
Ou pour le moins de leur point clos ¹;
Ceulx cy sont tres dangereux fols
Et ne s'y frote qui voudra.

LE DEUXIEME.

Passons oultre, il m'en souvendra
D'icy à long temps, sy je puy.

LE BADIN.

Or ça, ou esse que j'en suys?
A! j'estoys aux fols dangereux.
Il est des fols qui sont joyeux,
Comme Jenon, Pernot ou Josse ²,
Qui n'ont pas la teste plus grosso
Comme pome de capendu;
De ceulx là on en a vendu
Cent escus ou deulx cens la piece.
Ces sos la sont plains de lyesse;
Ce sont singes en la maison,
Ils ont moins de sens qu'un oyson.
Toutefoys ce sont les meilleurs,
Et volontiers les graus seigneurs
En ont qu'ils gardent chèrement ³.

LE TROISIEME.

Ils sont traités humainement
Par le commandement du maistre.

LE BADIN.

Par le corsbieu! je voudroys estre
De ces fols là en compaignye,
Ou pour le moins de la lignye ⁴,
Car ilz sont en tout temps requis,
Quant on voyt un sot bien exquis,
Et qui est des fols l'outrepasse ⁵,
On en veult avoir de la race,
Ne plus ne moins que de levriers.

LE QUATRIEME.

Ceulx là sont logés par fourriers,
Quelleque temps qui puisse venir.

1. « D'un coup à poing fermé (clos). »

2. Ces noms, dont les deux premiers rappellent *Jenon* et *Pernot*, se presentaient en nouveau part, dans le sens de sot, de bête. On trouve souvent *Pernot* dans les farces, et toujours avec un rôle à l'avantage de son nom. *Josse* n'avait pas son meilleure réputation d'esprit. Ce n'est pas sans intention que l'auteur du *Pathelin* a nommé son drapier *Jossement*, diminutif de *Josse*.

3. Il n'est pas besoin de rappeler ici que les rois avaient des buffons attitrés, « Fous en titre d'office ». Les grands seigneurs se donnaient aussi en leur : Langely, qui fut un des derniers de ces buffons, n'était pas au roi, mais au prince de Condé. — Nous ne savons pas si l'on en tenait marché, comme les vers précédents le feraient croire; mais certains pays étaient chargés de les fournir. C'est en Champagne, que Charles V prenait les siens : « J'ai dit Brant du Radier (*Récit. hist.*, t. 1, p. 1), j'ai appelé d'un échevin de Troyes en Champagne, qu'on voyait encore dans les archives de cette ville une lettre de Charles V, où ce prince, marquant ses maîtres et débauches la mort de son feu, leur ordonne de lui en envoyer un autre, sans la coutume ».

4. « De la lignye, de la famille. »

5. « La merveille, qui les dépasse tous. » Marot s'est souvent servi de ce mot. Ainsi, dans sa 2^e *Épître* à M. de Guise :

Et tant, épistre, il est venu, il passe,
Et part devant des gens l'outrepasse.

LE BADIN.

Y m'est venu à souvenir
D'un homme, il n'y a pas long temps,
Qui de sa femme eut sept enfans,
Tous males, ainsy le fault il croire.
Vendist le plus jeune a la foyre
Beaucoup d'argent, cela est seur,
Et jura à son acheteur
Que des sept c'estoit le plus sage ;
Mais, par mon ame, pour son age
C'est le plus fol qu'on vist jamais.

LE CINQUIEME.

Aux autres donq, je vous promais,
N'y avoit guères de prudence.

LE BADIN.

Le marchand en eust recompence
De cinquante ou soixante escus.

LE PREMIER.

Et d'autres folz n'en est il plus ?
Or sus, amy, faictz ton devoir.

LE BADIN.

Messieurs, je vous fais escavoir
Qu'il est des folz acariatres,
Estourdis et opiniatres,
Comme femme qui vend harcus¹ ;
Ceux là ont beaucoup de parens
Qui sont quasy ausy sos qu'eulx ;
J'en nommeroyz hien un ou deulx,
Sy je vouloyz ; mais chust! chust! mot!
Je suys badin, et uou pas sot.
Les sos, que voyés maintenant,
L'eussent nommé incontinent,
Car ilz sont sobres², ce dict on.

LE DEUXIEME.

Je te prie, oste ce dicton,
Nous ne parlons que sagement.

LE BADIN.

Je croy bien, mais c'est largement,
Et ne vous en sauriez garder ;
On ne sauroyt par trop farder
Le penser qu'on a sur le cœur.
A! messieurs, sy je u'avoys peur
Qu'on me serast trop fort les doys,
En peu de mos je vous diroyz
Des choses qui vous feroient rire.

LE TROISIEME.

A ces jours cy y fault tout dyre³

1. La réputation des harangers étoit déjà faite, et depuis longtemps. Villon, dans sa *Ballade des Dames de Paris*, parle de celles du Petit-Pont, dont les langues eussent défilé les langues les mieux allées. « Brettes suisses.... en gascennes, ce thoulousains. » Il en étoit venu le mot « harangerie », qui se trouve dans le *Dictionnaire des Trois-Langues* par Gudin, avec le sens de propos grossiers, injures. Dans *Méthéolus* liv. II, v. 2792, il est parlé de la Barbelote.

Qui de politesse est venu
A Paris, et grand amercœur.

2. « Sobre » est ici par ironie. Ces Sobres Sotz se s'appelaient ainsi que pour l'être moins que les autres, du moins en propos.

3. C'est le passage qui prouve que cette farce fut jouée pendant les jours gras, ou toute liberté de langage étoit permise.

Se qu'on sayt, on le prent à bien.

LE BADIN.

Par saint Jehan, je n'en diray rien,
Y m'en pouroyt venir encombre.

LE CINQUIEME.

Viens ça, en scays tu point le nombre ?
De le scavoit il est besoing.

LE QUATRIEME.

Qui les peult esvier de loing
Est en ce monde bieu heurieux.

LE PREMIER.

Ceux qui se peuvent moquer d'eulx
Font bieu du Ramyna gros bis⁴.

LE BADIN.

S'ou les cognoissoyt aux abis,
Et c'un chascun portast bassue,
Je croyz qu'il n'y a à Rouen rue
Ou l'on u'en trovast plus d'un cent.

LE DEUXIEME.

Ton parler me semble déceut
Et qui resjouist les souldars.

LE QUATRIEME.

Parlons des glorieux cocars,
Ce sont sos de mauvais grace.

LE BADIN.

Quant on voyt ces fols en la face,
Et s'on leur donne le loysir
D'estre escoutés, c'est le plaisir ;
Mais y se fault garder de rire.

LE CINQUIEME.

Et qui les voudroyt contredire
Ne seroyt pas le bien venu ?

LE BADIN.

Celuy là seroyt fol tenu,
Ausy bien que le glorieux.

LE PREMIER.

Je suys grandement curieux
D'avoir les autres en memoire.

LE BADIN.

En poursuyvant il vous fault croire
Que les folz qu'on nomme subtilz
Et ingénieux sont gentifz
Et plains de recreations ;
Ilz trouvent des inventions
Sy parfondes⁵ en leurs espritz,
Qu'en donnant foy à leurs escriptz,
Y sont cousins germains de Dieu.

LE DEUXIEME.

Je desire scavoit le lieu

1. Il revient aux sots, pour demander s'il sait un moins combien ils sont.

2. Du gros dos, du rouillant, comme un chat bien repu. — Nous avons déjà vu ce mot.

3. Profondes. Cette forme étoit déjà bien vieille au XVI^e siècle ; on se dit plus « profond » que substantivement, pour fouf, comédies cette phrase de Rabelais (liv. I, ch. xxiii) : « Il soudoit le profond, plongé et abysme. »

Dont viennent ces sos que vous dictes.

LE BADIN.

Je croy que jamais vous n'en vistes,
Et sy n'en scay rien toutefoys,
Car il s'en trouve aucune foys ;
Mais c'est bien peu, comme je peuce.

LE TROISIEME.

Sy ne sont y pas sans prudence ?

LE QUATRIEME.

Laisés le parler, c'est à luy.

LE BADIN.

C'est asés, tantost, pour meshuy,
Encore dis ou douze mos.
Venons maintenant à ces sos
Qui sont mutins et obstinés :
Ces sos, cy bien le retenés,
Ce sont ceulx, ainsy que l'on diet,
Qui se font bruller à crédit,
Pour dire : « C'est moi qui babille ;
Je suys le reste de dix mille,
Qui pour le peuple voys mourir ¹, »

LE CINQUIEME.

Ou ue gaigne qui se nourrir
Ces gens la qui sont sy mutins ².

LE BADIN.

Ny gretz ³, ui ebreutz, ne latins,
Ne me feront croyre au parler ⁴ ;
Qu'il se faille laiser bruler.
Bren ! bren ! bren ! y n'est que de vivre.

LE PREMIER.

Or, sus, sus, y nous fault poursuyvre ;
C'est asés parler de lelz veaulx.

LE BADIN.

Y fault parler des sos nouveaux.
Messieurs, n'en vistes vous jamais ?
On en voit tant en ce Palais ⁵,

Qui les uns les aultres empeschent ;
Les uns vont, les autres despeschent.
Les uns escousent ce qu'on diet,
Les aultres sont encore au liet
Qui despeschent tousjours matierre
Et par devant et par derrière,
Et de cracher gloses et loix,
Aussy dru que mouches de boys ;
J'entens ceulx qui sont aprentys,
Incontinent qu'ils sont sortis
Hors d'Orléans ou de Poitiers ¹,
Du de quoy ² voudroyent voloutiers ;
Toutefoys y sont sy morveux,
Que de cent on n'en voyt pas deulx
A qui ne faille banerote ³.

LE DEUXIEME.

Cela leur sert d'une coruote ⁴
Pour contrepeter ⁵ l'avocat.

LE BADIN.

Chaseun veult estre esperlué ⁶,
Pour estre estimé davantage.

LE PREMIER.

Tout homme qui s'estime sage,
Il doit estre fol réputé.

LE DEUXIEME.

C'est asés des sos disputé,
Des fols et des badins ausy.

LE TROISIEME.

Il est temps de partir d'icy,
Et Badin nous fait arager ⁷.

LE BADIN.

Par Dieu, j'oseroys bien gager
Que la pluspart de tous ces geus
Qui nous sont venus veoir céans,
Pour escouter nos beaux propos,
Sont sieurs d'ays, ou folz, ou sos,
Prenés lesquelz que vous voudres.

LE QUATRIEME.

Je soy bien, mais vous nous tiendrés
Plus sages que badins ou sos.
Ne ferez pas ?

LE BADIN.

Ouy ; à propos.

1. Dans les derniers mois de 1534, les exécutions avaient recommencé à Paris pour mettre fin à ce qu'on appelait « une nouvelle peste de hérésie d'anciens Luthériens ». (*Chron. du roy François I^{er}*, publiée par G. Guffroy, p. 116.) Un jacobin convaincu d'être de la nouvelle église avait, le premier, été brûlé vif devant Notre-Dame, le 12 novembre, était venu le tour de Barthélemy Noton, fils d'un cordonnier, qu'on brûlait dans Paris le paralytique, et que ceux de son église nommaient l'Écongruète. Il fut brûlé en cinquième Saint-Jean, (*Chronique*, p. 112, et *Journal d'un Bourgeois*, p. 444.) Le lendemain 14, au même lieu, même exécution : Jehu du Bourg et un assésen qui avait refusé de baiser le crucifix furent brûlés vifs. La veille de Noël, un imprimeur de Paris, qui se retirait inutilement, et une maîtresse d'école, qu'on découvrit être luthérienne, subirent le même sort. L'année suivante, les supplices continuèrent par intervalles.

2. On n'y gagnait que d'être traité comme si l'on était leur complice. Des peines très-grosges avaient été décrétées contre quiconque se faisait l'hôte d'un luthérien. Voir à ce sujet une ordonnance dans les manuscrits Clémensin, à la Bibliothèque, t. LVII, p. 3047.

3. « Ni Grecs, .. »

4. « Ne me feront croire aux gens qui disent... »

5. C'est-à-dire dans « ce Palais de Justice », ce qui prouve que cette farce est du répertoire d'une Basoche, celle de Rouen sans nul doute. Cette ville en effet et sa paroisse de St-Vivien ont été nommées tout à l'heure. Nous savons d'ailleurs que la plupart des pièces de *Renée La Vallière*, dont fait partie cette farce, sont normandes.

1. On sait que les grandes écoles de droit étaient alors à Orléans et à Poitiers. C'est de là que sortaient tous les apprentis magistrats, dont on parle ici.

2. « Gagner de l'argent, du quibus. »

3. Petit morceau de toile, « bane », qu'on mettait autour du cou des enfans, comme une gorge-croix, pour les empêcher de se salir.

4. Nous avons déjà vu que la *cornette* était la bande du chapeau qui venait serrer autour du cou sur la robe des gens de Palais.

5. « Contrefaire. » C'est un des sens que Cotgrave donne à ce mot.

6. « Faire l'homme stérile, bien écrié. » Ce mot, que Noël et Carpentier, dans leur *Dictionnaire étymologique* (t. I, p. 363), font venir assez singulièrement de *expers-estras* note *laure* (éveille avant le jour), était déjà devenu vicieux, du temps de Cotgrave et d'Udin.

7. Même mot que « corager ».

Je t'ay dict, en d'aucuns passages,
Que sos ne sauroyent estre sages,
Mais badius le peuvent bien estre.

LE CINQUIEME.

C'est abus¹; il sera le maistre;
Car il est par trop obstiné.

LE PREMIER.

A! c'est un badin affiné²,
On le connoist apertement³.

LE BADIN.

Y fault bien parler autrement
De nostre siage, à quant esse?

LE DEUXIEME.

A! tu nous esourdes⁴ sans cesse.
Veux tu point changer ton propos?

LE BADIN.

Syeurs d'ays ne sont en repos,
Syeurs d'ays sont en grand détresse.

LE TROISIEME.

A! tu nous esourdes sans cesse.

LE BADIN.

Y sont logés cheulx leur metresse,
Qui leur torche⁵ bien sur le dos.

LE QUATRIEME.

A! tu nous esourdes sans cesse.
Veux tu point changer ton propos?

LE BADIN.

Nostre procès n'est encoeur elos;
J'ay bien aultre chose à plaider;
Car je veulx un petit larder
Cinq ou sis qui sont cy presens;
Iz ont grand nombre de parens
Logés, chascun jour, cheulx leur maistre.

LE CINQUIEME.

Y vouldroiet myeux s'en aller paistre
Qu'estre sy martir marié;
Quant un homme est sy harié⁶,
Il est bien fâché de sa vie.

LE BADIN.

Mon amy, c'est une furey
Que de femmes, car il est dict,
Et en leurs grans livres escript:
In usu, de que languybus?
De leur rien dire c'est abus.

1. « Il abuse de notre patience pour répéter ce qu'il a déjà dit. »

2. « Des plus fins. »

3. « De la façon la plus certaine, la plus apparente. »

4. « Te nous abrutit. »

5. « Frappe. » Nous avons vu dans une pièce précédente comment « torche » voulait dire coup.

6. « Tourmenté. »

7. Ce vers macaronique doit signifier : « de l'usage, et à propos des langues. »

S'el se fument¹, par les costés,
Y fault que bientost vous trottés,
Ains² ès thays de la maison;
Ne dictes mot, c'est bien raison,
Y seront métresse, pour vray.

LE PREMIER.

Et je scay bien que je feray,
Sy je suys hors de mariage;
Je puisse mourir de la rage,
Sy je m'y reboulte³, beau syre!
Le mettre hors! dea, qu'esse a dire?
Et c'est trop fait de la metresse!
Et sy n'oseroit contredire⁴.
Le mettre hors! dea, qu'esse a dire?
Par Dieu! je me mettroys eu yre,
Et la turoys, ah! la tritresse!
Le mettre hors, dea, qu'esse a dire?
Et c'est trop fait de la metresse!
Or, ne m'en faictes plus de presse,
Car je scray le maistre en somme.

LE BADIN.

Y fault que la teste luy sonne;
Sy il ne veult se laire quoy.

LE DEUXIEME.

Je feray bien autrement, moy,
De peur de me trouver aulx coups.
Sangbieu! je m'enfuyray toujours,
Car je ne veulx estre batu.

LE BADIN.

Tu me sembles un sot testu.
Et n'as tu point d'aultre courage?
Mon amy, sy ta femme arage⁵,
Arage deulx fois contre elle une,
Et te saisis de quelque lune
Qui sente Colin du Quesnay⁶,
En luy disant : « J'en ay, j'en ay,
Vous arés cent coups contre deulx! »

LE CINQUIEME.

Quant un homme est prins aulx cheveux,
Comme esse qu'il en chevira?
Le deable emporte qui sy fra!
Y vault myeux s'en courir bien loing.

LE BADIN.

Comment? n'avés vous pas un poing
Qu'on apelle martin baston,
Pour faire paix en la maison?

1. « Si elles se mettent en fureur. » Ou disait « femuse » pour femme colère. Dans le *Conseil au nouveau marié* :

LE BADIN.

Le deable qu'elle soit fureur,

Qu'elle soit en peu d'heur;

A douces que pourrois-je laire?

2. « Et même. »

3. « Si je m'y reboute jamais. »

4. « Et encore il n'osera pas contredire! »

5. « Fait l'ourge. »

6. « Saisis toi d'une belle fantasia (lune), qui sente Colin du Cognat, c'est-à-dire Colin qui cogne. »

7. « Qu'il en viendra à bout. »

Mais gardés d'estre le plus feible.

LE PREMIER.

Mieux vaudroiet asaillir un deable,
Que d'asaillir aucunes femmes.

LE SECOND.

Aux bonnes ne faisons difemmes,
Qu'el' ne le prennent pas en mal;
Mais qui veult dire en general
Le bien, l'honneur et la prudence

Que l'on veoit aux femmes de France,
Ce seroyt grand confusion.
Sycurs d'ays, pour conclusion,
Sans vous tenir plus long propos,
Sont plus sages que fois, ne sos ;
Et ne peult estre convaincu
Sycur d'ays, que d'estre cocu.
Mais, à vous tous je m'en raporte,
Tout le moude est de telle sorte,
Y n'en fault poinet prendre d'ennuy.
Chantés, c'est asés pour meshuy.

FIN DES SOBRES SOTZ.

FARCE DE LA CORNETTE

PAR JEHAN D'ABUNDANCE

(XVI^e SIÈCLE — ÈÈÈÈ DE FRANÇOIS I^{er} — 1544)

NOTICE ET ARGUMENT

On ne sait presque rien sur l'auteur de cette farce charmante ; on ne sait même pas si le nom de Jehan d'Abundance, dont il signe une partie de ce qu'il écrivit, était son nom véritable. Il prit quelquefois celui de « maître Tybarco demeurant en la ville de Papetourte », et La Monnoie s'est demandé lequel des deux noms est vraiment le sien. Nous penchons pour celui de « Jehan d'Abundance ». Il le prit plus souvent que l'autre et il le fit presque toujours suivre des titres : « Bazouclien et Notaire royal de la ville de Pont-Saint-Esprit », qui lui donnent quelque chose de sérieux, et pour ainsi dire le légalisent.

Si c'est à Pont-Saint-Esprit qu'il fut notaire, c'est à Lyon qu'il fut auteur. La plupart de ses pièces, que nous nous contenterons de citer, en laissant à part ses autres poésies, sont datées de là. Elles n'ont pas toutes survécu. Quelques-unes : le *Concert d'Amourail*, moralité, Lyon, 1531 ; le *Monde qui tourne le dos à choceus*, Moralité, Lyon, 1536 ; *Plusieurs qui n'a pas de conscience*, Moralité portant la même date et le même nom de lieu, ne nous sont connues que par la *Bibliothèque française* de Du Verdier.

En revanche, il resta de lui, mais à l'état de rareté insignifiante, ou même seulement de manuscrit : *Mystère, moralité et figures de la Passion*, Lyon, 1541 ; le *Testament de Carême entrant, à six personnages*, et le *Joyeux Mystère des trois rois, à six personnages*.

Les deux premières pièces ont été imprimées, et se trouvent à la Bibliothèque Nationale, mais l'exemplaire de l'une et de l'autre passe pour être unique ; la troisième, le *Mystère des trois rois*, n'y existe qu'en manuscrit, sous le n^o 3287, avec la date de 1541.

Elles viennent toutes trois de l'admirable collection de M. de La Vallière.

La farce de la *Cornette* en vient aussi. C'est la seule que l'on connaisse de Jehan d'Abundance. Il la fit sans doute pour accompagner uno de ses Moralités, dans quelque grande représentation, comme celle que nous avons vue à Seurre en 1474. Elle ne paraît pas avoir été imprimée de son temps.

Ce n'est qu'à l'état de manuscrit qu'elle existait, au xviii^e siècle, chez le marquis de Calbière où la virent les frères Parfaict ; et chez M. de La Vallière, d'où elle passa à la Bibliothèque du Roi.

En 1879, M. de Montaran, qui faisait une Suite à la

Collection Coron, en fit prendre une copie sur le manuscrit La Vallière, et la publia, mais à vingt exemplaires seulement. Depuis, M. Peyro de La Gravo en fit faire, à quatre exemplaires, dont un existe chez le baron Taylor, une copie autographe.

La publicité de la pièce n'a pas été au delà. Elle est donc ainsi presque *inédite*. Nous n'en savons cependant pas qui mérite plus d'être connue. C'est, comme on l'a dit dans le *Dictionnaire universel du théâtre en France* de M. Goizet, celle qui, après *Pathelin*, est peut-être la plus comique et la mieux faite. On y sent déjà pointer quelque chose de mieux qu'une farce, la comédie de caractère.

Le type de la femme par exemple n'a qu'à grandir un peu pour devenir Béline ou madame Érvard, compliquée d'une coquette.

Elle a des amants et se fait passer aux yeux de son mari pour la plus honnête femme du monde, pour l'épouse la plus caressante, la plus empressée.

Deux nouveaux qui la guettent, car ses dépenses font courir de grands risques à l'héritage qu'ils attendent de leur oncle, se concertent pour que le pauvre homme sache enfin la vérité. Ils lui diront que madame va de-ci, de-là, et toujours de travers, par de très-mauvais chemins.

Le valet de l'amant suit le passage ce qu'ils veulent dire au mari, et le répète à la femme, qui prend les devants, en les accommodant eux-mêmes de la belle manière : Ce sont, dit-elle, de grands sotts prêts à tout reprendre et à médire même sur des riens. Ne s'avisent-ils pas, par exemple, de trouver que la cornette dont leur oncle se coiffe est de mauvaise façon, et qu'elle va de-ci de-là, toujours de travers.

Co que les nouveaux ont dit sur elle, madame le dit de la cornette, et vous devinez par là le quiproquo.

Il continue lorsque les nouveaux arrivent près de leur oncle prévenu et furieux. Ce qu'il dit de sa cornette, on déclarant qu'elle est pour le mieux, ils croient qu'il le dit de sa femme, et ils s'en vont persuadés qu'il trouve fort à son gré qu'elle aille de-ci de-là, toujours de travers !

La comédie de quiproquo, avec scènes à double entente, est déjà en germe dans cette jolie farce, en même temps, je le répète, que la comédie de caractère.

Quoï en est au juste la date ? On a dit 1545 ; nous croyons qu'il vaut mieux s'en tenir à celle de 1544, que porte le manuscrit La Vallière.

FARCE NOUVELLE

TRÈS BONNE ET TRÈS JOYEUSE

DE LA CORNETTE

A V. PERSONNAGES

PAR JEHAN D'ABUNDANCE

PAROISSIEN ET NOTABLE ROYAL DE LA VILLE DE PONT-SAINT-ESPRIT.

PERSONNAGES

LE MARY
LA FEMMELE VALET
ET SES DEUX NEPVEUXLA FEMME *commence*,As-tu bien faict ton personnage,
Finet ? et aussy ton message,
Qu'en dis-tu ?

FINET.

Très bien.

LA FEMME.

Qu'a-t-il diét ?

FINET.

Qu'a-il diét ?

LA FEMME.

Voire.

FINET.

Il se maudiet,

Au cas qu'il ne vous ayme plus
Que luy mesme¹.

LA FEMME.

Et au surplus ? ?

FINET.

Qu'en tout temps il vous servira
Et fera ce qu'il vous plaira.
Par mon serment, il est mignon.

LA FEMME.

N'est-il pas gentil compagnon,
Finet ?

FINET.

C'est un fin affiné,
De sospirer il n'h finé²

Tout qu'on lui a parlé de vous.

LA FEMME.

Ton maistre n'est-il point jaloux,
A ton avis ?

FINET.

Je crois que non.

Posé³ qu'ayez mauvais regnon,
Pas n'entend que luy faictes tort.

LA FEMME.

Il se fie en moy le plus fort
Du monde.

FINET.

Et il a bien raison.

LA FEMME.

Femmes sçavent une oraison
Pour endormir marys.

FINET.

Envoye⁴,Et puis Dieu le bon roy de gloire,
Et de sj bonne courtoisie,
A qui a mal de jalousie,
Afin qu'il ne perde science,
Il luy envoye patience ;
Vous avez le cas approuvé :
Un tel en avez-vous trouvé,
Qui est aussi mou qu'une pomme,
Ma maistresse, de Capendu⁵ ?

1. « En supposant... »

2. « Très-certainement ! » c'est le dialecte de « voire ! »

3. C'est une plaisanterie dans le genre de celle que nous avons déjà trouvée dans *Pothelin* : « Ouy, par mon serment, de laine. » — La pomme de *capendu*, qu'on appelle encore ainsi, n'avait ce nom que par altération de celui de *coquet-pendu*, qui lui convient au mieux, à cause de sa courte queue. Babelais (*Ev. III, ch. 100*) et La Fontaine ne la nomment pas autrement.

4. « Il se déclare mandit, dans le cas où il croirait de vous aimer plus que lui-même. »

5. « Et après ? »

6. « Il n'a cessé... »

LA FEMME.
A cela est mon cas pendu.
FINET.
Il vous gardera de froidure.
LA FEMME.
Comment ?
FINET.
C'est une couverture ¹
Se vostre ventre croist, c'est ombre.
LA FEMME.
Quoy qu'il en soit, je suis au nombre
Du mariage.
FINET.
C'est sans peine.
Mais que dites-vous du chanoine ?
J'ay parlé à luy aussi bien.
LA FEMME.
Le chanoine est homme de bien.
Je l'aime, mais Dieu sçait comment.
Il fouroit à l'appointement
De quoy mon mignon j'entretiens.
FINET.
Et voire mais atout ² les biens
Du crueifix.
LA FEMME.
Il ne m'en chaut.
Le crueifix, soit froid ou chaud,
Est toujours tout nud à la croix,
Et ne mange point.
FINET.
Je le erois.
Vous estes femme de crédit.
LA FEMME.
Finet, si jo luy avois diet,
En parlant à luy, que les nûes
Fussent penulx de veau devenues ³,
Il le croiroit.
FINET.
Sainte Marie !
Cependant vous estes nourrie,
Maistresse, de cannes et chapons.
LA FEMME.
Voilà comme nous eschapons,
Entre nous, femmes de gens vieux.
FINET.
Toutes fois, vous aimez trop mieux
Le compaignon, que le chanoine.
LA FEMME.
D'autant que forment ⁴ vaut bien mieux

En tout temps que ne vaut avoyne.

FINET.
De ce ne dies pas le contraire.
LA FEMME.
Sçais-tu bien ce qu'il te faut faire ?
Devers mon mignon tu iras,
Entends tu bien, et luy diras
Que luy ay fait faire au matin
Un très beau pourpoint de satin.
Là je m'envoy pour bonne guise
Donner du vent de ma chemise
A mon vieillard sans nul diffame.
Bonsoir, mon mary.

LE MARY.
Ha ! ma femme.
LA FEMME.
Vous n'escrivez plus, baisez-moy.
LE MARY.
Hé, folle, folle !
LA FEMME.
Tant d'es moy
Ne nous est au corps profitable.
LE MARY.
Tu as le cœur si charitable
Que la larme me vient aux yeux.
LA FEMME.
En bonne foy, j'aymerois mieux
Estre morte que vous.

LE MARY.
Ma mye,
Pour moy je ne le voudrois mie ;
Vous estes en vostre jeunesse.
LA FEMME.
Ah ! mon amy, vostre sagesse,
Vostre bonté et vostre sens
M'ont mis au cœur ce que je sens :
Plaisirs et pensée amoureuse,
Dont je me tiens la plus heureuse
Femme, qui one espousast homme,
Depuis Paris jusques à Rome.
Dieu à mon cas a bien pourvu.
Mon mary, vous avez tant vu,
Tant reçu de bien et d'honneur,
Que Dieu le souverain Seigneur
Vous a ei très-bien guerdonné ¹.

LE MARY.
Il est vray, mais il m'a donné
Un trésor qui est sans diffame.

LA FEMME.
Et quel trésor ?

LE MARY.
C'est vous, ma femme.
Car je connois qu'estes certaine

1. C'est-à-dire, « quel qu'il vous arrive dans vos amours, votre mari sera la responsabilité de tout. »

2. « Avec. »

3. Nous trouvons dans Rabelais (liv. I, ch. II, et v, p. 22) une locution proverbiale du même genre que celle-ci : « Croire que les veus soient penulx d'airain, et que vesses aient lauterres. » Elle est aussi dans la *Comédie des Proverbes*.

4. « Forment. »

1. « Récompensé. »

Prude femme¹ et non point vaine,
Pour vouloir quelques faux tours faire.

LA FEMME.

Vrayment, je n'aurois pas affaire
A homme, qu'il ne cogneust bien
Si je faisois ou mal ou bien,
Et crois que bien vous le sçavez.

LE MARY.

Ce regnon là pas vous n'avez,
Et ne m'estime si peu saige
Que jo ne cogneusse au visaige
Si une femme est vicieuse,
De lubricité curieuse ;
On dit ; *volo nulla portet*
Ne scribit a usque nulla
Meis in mota sola ² .
Ay je point esté escollier ?
J'en suis le chien au grand collier ³ .

LA FEMME.

A ! Dieu m'en gard toute ma vie !
Car jamais je n'en eus envie.
Mon amy, vous en avez garde
De ce coup, car quand je regarde
Vostre face qui est si pleine,
D'honneur, je serois bien vilaine
Et digne d'estre mise en pièces.

LE MARY.

Ains ne croirai nulle en pièces ⁴ .
Vous n'estes pas de telle sorte,
Et vous n'avez garde qu'il sorte
D'un bon cœur que toute bonté.

LA FEMME pleure.

Dieu ne m'en donne volonté,
Non plus que j'ay fait ey devant ;
J'aiderois mieux mourir avant.

LE MARY.

Tenez, la folle pleurera !
Que maudit soit-il qui croira
Que tu pensasses jamais mal !

LA FEMME.

Ne prends plus autant de travail,
Mon cher amy. Quoy or sus doncques !
Si joyeux je ne vous veis oncques,
Mais que vous soyez en santé.

LE MARY.

Depuis que mon cœur a hanté

Vostre petit cœur, ma mignonne,
J'entends, ce m'est adroit ⁵ , la notte
Du rossignolet en mon cœur ;
Pour vous, je suis en grand vigueur,
Car jamais ne nie portay mieux.

LA FEMME.

Baisez-moy.

LE MARY.

Je ne suis pas vieux,
Mais je blanchis de ma nature.

LA FEMME le boie,

Mon Dieu, voyci la créature
Que j'ayme oncques le mieux.
C'est la raison, maugré du vieux.
Je croy que n'ay point ma seconde ⁶ .

LE PREMIER NEPVEU.

Dis, je ne sçay là où se fonde
Sa femme ⁷ , c'est nostre parent,
Son mal fait ⁸ est si apparent,
Que je ne sçay qu'il en sera.

LE DEUXIEME NEPVEU.

Jehan, ne moy ; qui n'y pensera
Nostre oncle ⁹ , en sera à honte.

LE PREMIER.

Il complaisit à sa volonté,
A son plaisir, à sa requette ¹⁰ .

LE SECOND.

Mon serment, il n'est qu'une besto.
Celle femme despand ¹¹ son bien,
On ne sçait comment ne combien,
Hont il ne nous sauroit bien estre.

FINET.

Voilà des parents à mon maistre,
Qui caquetent de ma maïstresse ;
Mais jo voys cy hors de la presse ¹² ,
Je veux un petit escouter ;
Et puis je luy iray compter.

LE PREMIER.

Il nous convient enfin tant faire
Qu'elle n'ayt plus son affaire
Entre malin ; son bien luy dépend.
S'il ne la chastie et reprend,
Il sera bien sot et cornet.

LE SECOND.

Il cuyde qu'elle ayt le corps net,
Et qu'elle soit femme de bien,
Le fol.

1. « Honnête femme, saine (certaine), bien garantie. »
2. Nous ne savons trop ce que veut dire ce latin certainement
estropé. En mettant touchés, au lieu de scribit, qui ne signifie
rien, scribitor, qui veut dire un lieu ou un sot, il n'est pas impossible
de deviner qu'il s'agit là de l'éternelle loterie du mariage d'où
l'on tire moins de bons que de mauvais sorts.
3. « Le chien qui garde tout, qui répond de tout. » Nous avons
déjà trouvé cette expression dans la Farce de la pèpée. V. p. 132.
4. C'est-à-dire « de longtems, de longue pièce de temps ». Dans
la Farce des femmes qui font refondre leurs maris :

VERSALTY.

Buere no nos falleret in pices.

Ça. Deux maris.

C'est de « pièce » pris dans ce sens, qu'était venu l'adverbe
« pièce », qui avait la même signification.

1. « Ce m'est bien à propos venu. »
2. « Je crois que ce sont des vers pareils pour tromper. » On
comprend que ces deux derniers vers devaient se dire à part.
3. « Je ne sais ce que ce femme a dans la pensée, dans la fan-
tasie, mais... »
4. « La mauvaise conduite de sa femme. »
5. « Qui n'y fera penser, qui s'avertira. »
6. « A ce qu'il demande, à ce qu'il recherche, et requête in
même. »
7. « Dépense. »
8. « A l'écart. »

LE PREMIER.

Cela ne va pas bien,
 Nous luy dirons ce propos là,
 Et qu'elle va deça delà
 Par l'huys devant, par l'huys derrière¹
 Et que ce n'est pas la manière
 Courrir çà, là, de tous costés.

LE SECOND.

C'est très bien dict. Or escoutez,
 Allons nous y exercer².

FINET.

Voyre dea je le voys compter
 A ma maïstresse, elle est bien telle
 Qu'elle sait assez de cautele
 Pour guarir ceste maladie.

LA FEMME.

Et puis, Finet?

FINET.

Que je vous dic
 Ce que j'ay oüy à ceste heure.

LA FEMME.

Est-ce mal?

FINET.

A peu que n'en pleure³.
 De pire n'en pourroit pas estre.

LA FEMME.

Et quoy?

FINET.

Les parens de mon maïstre
 Disent que vous estiez infame,
 Très vilaine et méchante femme,
 Et, par une fureur et ire,
 Ils sont délibérés de dire
 A mon maïstre par ei par là
 Que vous alliez deça, delà,
 Devant, derrière, à tous costés;
 Que c'est une chose incroyable⁴;
 Mon maïstre vous a agréable;
 Mais s'il sçavoit que fussiez telle,
 Vous hayroit de mort mortelle;
 Assez bien dire jo vous l'ose.

LA FEMME.

Hé quoy, il n'y a autre chose?

FINET.

N'est-ce pas assez?

LA FEMME.

Ce n'est rien.
 Tais toy, car j'en cheviray bien⁵.
 Je m'en vois par moy en desbattre,

Maintenant mon mary abattre¹.
 Et Dieu vous garde, mon mary,
 Comment vous portez-vous?

LE MARY.

Comment?

A vostre bon commandement².
 A vous du tout je me soubmetts.

LA FEMME.

Je ne vous ennuyrai jamais,
 Ne dies chose qui vous ennuyé;
 Mais j'ay peur que je vous ennuyé
 Si je vous dis je ne sexy quoy.

LE MARY.

Or, dis.

LA FEMME.

Jehan, je n'ose.

LE MARY.

Pourquoy,

Ma fillette?

LA FEMME.

Ce n'est pas chose
 Qui soit de grand prix, mais je n'ose
 Par peur de vous facheher.

LE MARY.

Non, non.

Me flicheh! n'avez ce regnon.

LA FEMME.

Cela ne vault pas le mot dire.

LE MARY.

Or, dis tout ce que tu veux dire,
 Et ne mens ne mot ne demy.

LA FEMME.

Ce sont vos parens, mon amy,
 Qui euident avoir trop de sens³,
 Qui dient...

LE MARY.

Et quoy?

LA FEMME.

Sont innocens.
 Les prendrez-vous à désagré⁴?

LE MARY.

Nenny.

LA FEMME.

Je vous en sçay bon gré.
 Ils sont marys⁵, n'en parlons plus.

LE MARY.

Je le sçauray.

1. - Donnant des rendez-vous de tous côtés, à la porte de devant, à celle de derrière. »

2. - Préparer. »

3. - Il s'en faut de peu que je n'en pleure. »

4. - Incroyable. « C'était la prononciation du temps. On la trouve dans Commines (liv. II, ch. xiv) : « Je vis, dit-il, parlant d'un terrible hiver, choses merveilles du froit. »

5. - J'en viendrai bien à bout (d'achever). »

1. - Je m'en vais, par moi-même, en val le fu, et abattre tout ce que mon mari pourra avoir contre moi. »

2. C'était depuis longtemps une formule de salutation. Nous l'avons déjà vu dans *Pathebe*.

3. - Qui s'imaginent avoir trop de raison... »

4. - En mauvais gré, désagrément. »

5. - Ils sont sans doute fâchés (marri) de ce qu'ils ont dit. »

LA FEMME.

Sans le surplus
Qu'ils ont dict de moy, c'est tout un¹.

LE MARY.

De vous, ma mie, y a il aucun
Qui ayt sur vostre honneur touché ?

LA FEMME.

Mon honneur ! bien seroit mouché²
Et puny qui l'oseroit dire,
S'il ne vouloit à tort médire,

LE MARY.

Je soubstiendray jusqu'à la mort
Que jamais ne me fites tort.
Je le prends sur ma conscience,
Mais comptez-moy de la science
De mes parens, ça, je le veux,
Qui sont-ils ?

LA FEMME.

Deux de vos neveux,
Qui cyudent estre bien apprins.
Il est vray qu'ils ont entre-prins
De venir parler en secret
A vous, disant qu'ils ont regret
De voir ainsi vostre cornette³,
Et dient qu'elle est deshonnète,
Vilaine.

LE MARY.

Ils s'en rompent la teste.
Se meslent ils tant de mon fait ?
Ha ! je sois maudit et deffait,
Si jamais vers moy ont crédit !

LA FEMME.

Ne dites pas qui vous l'a dict,
Et ne vous en déconfortez,
Ils ont dict que vous la portez⁴,
Leurs propos disant ainsi, là,
Qu'elle va deça et delà,
Devant, derrière et de travers,
Et à l'endroit et à l'envers ;
Mais, sans mentir mot ne demy,
El' vous fait très bien, mon amy,
Il est vray, c'est chose certaine.

LE MARY.

Leur sanglante fièvre cartaine,
Qui les puisse tuer tout roydes !
Mais veuillent ils mettre remèdes
A mes habits ?

1. « Oui, mais sans le reste, sans ce qu'ils ont dit de moi ; mais peu importe, c'est tout un. »

2. Pour « mouché » (d'assez). »

3. « Votre coiffure de mari. » On jouait déjà sur ce mot *cornette* («) son double sens. Dans la *Broussse de Belleau*, on parle d'un mari coiffé, c'est-à-dire, qui

Donne le drap et le closoz
Pour se taffer une cornette.

4. Il s'agit toujours de la *cornette*, ou chaperon à cornette. Pour comprendre les mouvements qu'on lui donne ici, il faut se rappeler qu'on y attachait une bande d'étouffe, qui tombait en *entour* sur la poitrine et sur les épaules.

LA FEMME.

Ne vous desplaise.

LE MARY.

Mais que la façon vous en plaise,
Ma mie, ce m'est bien assez¹.

LA FEMME.

Paix, monsieur ! vrayment pensez
Hardiment que ce qu'il vous plaist
Jamais en rien ne me desplaisit.
Vostre volonté veux tenir.

LE MARY.

Laissez-les hardiment venir.
Puisqu'ils parlent de ma cornette,
Je parleray à leur barrette²,
Si bien qu'il lui en souviendra.

LA FEMME.

Je m'en voys tandis qu'on viendra.
Je crois qu'ils s'en iront au gral³ ;
Ils seront mieux pris qu'onques rat
No fut.

PINKT.

Voire !

LA FEMME.

Je te promets

Que leur donray leurs derniers mets.
Tu les verras bien desgouter.

PINET.

Je vous prie, allons escouter
Qu'il réponde.

LA FEMME.

J'en suis contente⁴.

LE I. NEPVEU.

Bonsoir, mon oncle, où est ma tante ?
Etes vous seul ?

LE MARY.

Vous le voyez.

LE II. NEPVEU.

Dieu vous garde.

1. « Il suffit, ma mie, que l'air de ma cornette vous plaise. »

2. « Puisqu'ils parlent de ma coiffe, je parlerai à la leur. » La *barrette*, dont le nom est resté au chapeau des carlinots, était une espèce de bonnet plat. L'expression « parler à la barrette de quelqu'un », pour lui parler verbalement, persève en lui frottant les oreilles, était proverbiale, peut-être par quelquefois sur *barrette* et *rembarrer*. On la trouve, pour un trait de même genre que celui qui est ici, dans l'*Amour* de Molière (acte II, sc. 11) : « La Fiacre, Je parle, je parle à mon bonnet. — Haricots. Et moi, je pourrais bien parler à la barrette. »

3. « Qu'ils s'en vont paître. » C'est le sens de cette locution « aller, envoyer au gral », qu'on retrouve aussi sous Louis XIII, dans les *Parties et Rencontres de Scudéroun*, 2^e partie, p. 202 :

Il suit parler lui, il suit parler gueno.
Gueno, malheureux, dont, malheureux, ennet.
Jusque li qu'il vaquait, depuis dans Mèreu.
Un docteur marseois, et l'envoyé au port...

4. « Volontiers. »

LE MARY.
 Bien vous soyez.

LE II. NEPVEU.
 Où est ma tante?

LE MARY.
 El' n'est océans.

FINET.
 Ces geus là ne sont pas sciens¹.
 N'osent leur propos entamer.

LE I. NEPVEU.
 Oncle, vous devez présumer
 Que nous quérons votre prouffit
 Et votre honneur.

LE MARY.
 Il me suffit.
 J'entends déjà vostre propos.

LE II. NEPVEU.
 Escoutez.

LE MARY.
 Donnez-moy repos.

LE I. NEPVEU.
 Ne vueillez nostre cas dédire.

LE MARY.
 Je sçay bien ce que vous voulez dire.

LE II. NEPVEU.
 Jamais on ne vous en parla.

LE MARY.
 Elle ira deçà et delà,
 Devant, derrière et à travers
 Eu dépit de vostre visage.

LE I. NEPVEU.
 Oncle, si n'estes point d'usage²,
 Regardez bien qu'on en dira :
 Le monde s'en moucque.

LE MARY.
 Elle ira
 Et par derrière et par devant.

LE II. NEPVEU.
 Voire dea, mais c'est trop souvent.

LE MARY.
 Elle ira, je le veux ainsi,
 Et n'y aura ne car, ne si.

LE I. NEPVEU.
 Mais un chacun en médira.

LE MARY.
 Et bran en ton nez! elle ira
 Partout, et si n'en faudra rien
 Dire.

LE I. NEPVEU.
 Puis qu'ainsy vous plaist bien,
 Mais elle est fausse et deshonneste.

LE MARY.
 Deshonneste! mais plus honneste
 Qu'onc à ma lignée ne fut point¹,
 Il plaist à ma femme en ce point¹,
 Il me plaist aussi, et vola
 Qu'elle ira deçà et delà.
 Je veux cette façon tenir.
 Et si j'ose bien souslenir
 Que est aussi honnestement
 Ainsi que, va comme autrement.
 Pour Dieu jamais ne la vissicz!

LE I. NEPVEU.
 Plus! à Dieu, oncle, que sçussiez
 Le bel bonheur qu'elle vous faiet!
 Car certes elle est tout vilaine.

LE MARY.
 Elle est vostre fièvre cartaine!
 Et avec menty par vos dents.
 Estes-vous venus cy dedans
 Me eorriger?

LE I. NEPVEU.
 Mon oncle, c'est...

LE MARY.
 Bran! bran! estrons! elle me plaist.

LE II. NEPVEU.
 Nous n'en irons plus desbattant.

LE I. NEPVEU.
 Mais, oncle, elle vous cousté tant.

LE MARY.
 N'ayez jà soucy du coustauge.
 Qui l'auroit traïnée par la fange,
 Et foulée aux pieds, et salie,
 L'amour ne luy seroit faille².
 Elle est à mon plaisir.

LE I. NEPVEU.
 Voilà.

LE MARY.
 Elle ira derrière, delà
 Tout partout, à mont et à val,
 Son aller ne m'est pas travail;
 Allez, et ne m'en parlez plus.

LE I. NEPVEU.
 Elle ira doneques.

LE MARY.
 Il est conclus,
 Il ne s'en faut plus eschauffer,
 Je donne à l'ennomy d'enfer
 Le premier qui m'en parlera.

LE II. NEPVEU.
 Aller si souvent?

LE MARY.
 Elle ira

1. - Il plaist à ma femme qu'elle soit ainsi. »

2. - Quand bien même on l'aurait traïnée dans la boue, foulée aux pieds et salie, le goût que j'ai pour elle ne lui manquerait pas. »

1. - Ne savent pas ce qu'ils doivent faire. »

2. - Si vous n'êtes point suivant l'usage. »

LE I. NEPVEU.

Nous craignons votre déshonneur.

LE MARY.

Le jour de mes nocces sont plus
Que vous, ne que tout le surplus
De mon liguage.

LE II. NEPVEU.

C'est raison.

LE MARY.

Ne venez plus à la maison.
Elle est plus honneste que vous.

LE I. NEPVEU.

Adieu, oncle, pardonnez nous.
Jamais ne vous en dirons rien
Tant que vivrons.

LE MARY.

Vous ferez bien.

Si jamais m'en venez parler,
Je la feray plus fort aller,
Et par devant et par derrière,
Jusqu'à ce qu'elle fasse entière ¹.

LE II. NEPVEU.

Laissez lui donc associer ².

LE I. NEPVEU.

Il ne s'en faut plus soucier,
Car il est de nous degouté.

(*Ils s'en vont.*)

LA FEMME.

Qu'en dis-tu ?

FINET.

Ils ont bien jousté.

LA FEMME.

Elle ne m'a de rien cousté :
Que dis-tu ?

FINET.

Ils ont bien jousté.

LA FEMME, à *Finet*.

Elle est très-fine, la finesse :
Ne penses tu qu'en ma jeunesse
J'ay fait bous tours et à parens.

(*Au mary.*)

Et puis, mon mary, vos parens
Ont-ils parlé de la cornette ?

LE MARY.

Ils ont eu réponse fort nette,
Tousjours vers moy auez crédit.
Et, par ma foy ! s'ils m'avoient dit
Que fussiez mauvaise femme,
Sotte, deshonneste et infame,
Je croirois autant leur sorcelle
Comment j'ay fait de ma cornette.
La raison ? je vous cognois bien,
Et cognois qu'ils ne valent rien,
Et qu'ils sont de mauvaise sorte.

LA FEMME.

Moy ! j'aimerois mieux estre morte
Sur ma foy.

LE MARY.

Sans jurer, ma mic,
Je vous cognois, n'en doutez mic.

LA FEMME.

Pour fin et pour conclusiou
Ce n'est point par illusion,
Ce qu'à vous dis, ne par contens ¹ ;
Ce n'est que pour passer le temps,
Et réjouir gens gratieux :
Sus, sus, allons de mieux en mieux.

FIN SANS FIN ².

1. « Par discussions, disputes. » Dans la *Morale des enfans de maintenant* :

FEMME.

Faites toujours contens et ames.

2. Ces mots étoient le devise de Jean d'Abundance.

1. C'est-à-dire, sans doute, jusqu'à ce qu'elle fasse l'évolution complète, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement à l'envers.

2. « Laissez le douz s'associer comme il veut. » Le second neveu doit dire cela tout bas à l'autre.

MORALITÉ DE LA PRINSE DE CALAIS

(XVI^e SIÈCLE — RÉGNE DE HENRI II — 1558)

NOTICE ET ARGUMENT

Un des plus grands événements de notre histoire au XVI^e siècle, et celui qui fonda le mieux la popularité du duc de Guise et de sa maison, fut certainement la prise de Calais, enlevé aux Anglais après une occupation de plus de deux cent dix ans.

On la célébra par toute la France et sur tous les tons, en latin, en français, en prose, en vers, par des *Descriptions*, des *Discours*, ou des *Hymnes* ¹.

Le théâtre ne pouvait manquer dans ce chœur, d'autant plus que, peu de mois auparavant, après la victoire de Saint-Quentin gagnée contre nous par les Anglais et les Espagnols, les gens de la ville d'Arras, qui appartenaient alors à l'Espagne, s'étaient moqués « sur échafauds », et de Paris et du roi, « par la peur endormy » ².

Nous nous devions, après le succès de Calais, qui était une revanche, quelque pièce de réplique. Il n'est pas douteux qu'il en fut joué plusieurs ; mais celle que nous reproduisons est la seule connue, encore l'est-elle fort peu ; personne ne nous paraît l'avoir mentionnée parmi

les écrits sans nombre qui forment pour ce grand fait historique une bibliographie spéciale.

Nous l'avons trouvée dans le *Recueil La Vallière* publié par MM. Francisque Michel et Le Roux de Lincy. Elle y est la sixième des pièces.

Les gens d'Arras nous avaient tournés en moquerie, nous avaient « forcés » ; la pièce de riposte fut plus charitable.

Elle se fit *Moralité* grave, laissant à l'Anglais vaincu sa plainte, et ne permettant au Français vainqueur qu'une joie sérieuse et sans vantardise.

A la fin le sentiment religieux se fait jour, et l'on devine une plume catholique, peut-être celle du prêtre d'Amiens, Antoine Fauquet, qui fit sur le même sujet un *discours* en vers et un *Hymne*.

Aux lamentations de l'Anglais, le Français lui répond qu'il n'a perdu là que ce qu'il avait injustement gagné, et plus injustement retenu, et que, d'ailleurs, aient Dieu l'a puni d'avoir quitté sa véritable voie, c'est-à-dire, pour parler sans allusion, d'avoir aliéné l'Église du Pape pour celle d'Henri VIII.

Les derniers vers sont un hosannah à la gloire de Dieu qui, pour récompenser la France de sa fidélité à la vraie foi, l'a remise elle-même dans ses vraies limites.

1. V. à ce sujet le recueil de M. de Montaigne, *Anciennes Poésies françaises*, t. IV, p. 204.
2. *Ibid.*, p. 292.

MORALITÉ NOUVELLE

DE LA PRINSE DE CALAIS

A II. PERSONNAGES

LE FRANÇOYS commence.

Dieu gard, compaignon.

L'ANGLOIS.

Dieu vous gard.

LE FRANÇOYS.

De grace l'adies de quel part
Vous venés et où vous tirés ¹.

1. — Ou vous vous en allés. — L'expression complète était « hier pays », ou « hier de long », comme on voit dans La Fontaine, ou bien encore « hier son train », comme dans Montaigne (*Irr.* III, ch. 202) : « Les avocats et juges ont beau quereller et sustentier, ont une *terre* cependant son train. »

De Calais.

L'ANGLOIS.

LE FRANÇOYS.

Quoy l vous soupirés ?

L'ANGLOIS.

Sy je soupire, quant à moy,
Compaignon, j'eu ay le de quoy.

LE FRANÇOYS.

Ei pourquoy ?

L'ANGLOIS.

J'en estoys bourgeois
Au temps qu'on le disoyt Anglois.

Il y a plus de deux cens ans¹,
Que de père en fils là dedens
Anglois y faisoient leur demeure.
Mais maintenant à la male heure
Y nous fault retirer grand' erre²
Chétis³, en estrangère terre.

LE FRANÇOIS.

Compaignon, certes passience,
Comme l'on dict, passe science.
Y fault donc sans vous tourmenter
Ce mal paciamment porter.
Savés vous pas bien qu'Edouart
Tiers y planta son estandart
Après ung siège douze moys
Et qu'il en chassa les François,
Lesquelz y perdirent leur bien?

L'ANGLAIS.

Compaignon, cela je say bien.

LE FRANÇOIS.

Sy donques mon seigneur de Guisse,
En exerçant son entreprisse,
Réduict souz royale puissance
De Henry le hault roy de France
Calais, qu'on usurpoit sur nous,
Vous fait y pas grace à vous tous,
Qui dédaignant ce prince hault
Présumiez⁴ d'attendre l'assault.
Après sa victoyre ensuyvie,
On void qu'il vous sauve la vie?
Cela vous dût payer content.

L'ANGLAIS.

Esdouart en feist bien autant.
Mais de Guisse en moingtz de huit jours
La reprist et nos fortes tours,
Tant la Niculle que le Risban⁵,
Quant le second jour de cest an⁶
De furie estant canonnés,
Furent soudain habandonnés,
Et n'eûmes onques le loysir
De les defendre ou secourir;
C'est pourquoy maint regret j'en fais.

LE FRANÇOIS.

Ce sont du Seigneur Dieu les faits.

L'ANGLAIS.

Nous avyons sy fortes murailles!

1. Calais appartenait aux Anglois depuis 1347; il y avait, par conséquent, en 1559, deux cent onze ans.

2. « Au plus vite, » expression employée encore par les chanoines, et qui était alors, depuis longtemps, du langage courant. Dans la *Force de Jesus fils de Dieu* :

NOUS.

Ma mere m'envoye grand erre,
Par Dieu, maintenant, pour y aller.

3. « Chétif, malheureux. »

4. « Présomptueux assez de vous, êtes assez présomptueux pour... »

5. Le fort de Niculle, du côté de la terre, et le Risban, du côté de la mer, étaient les principales défenses de Calais. Ils furent tous deux pris le même jour, 3 janvier, le Niculle le premier. On sait qu'en rûben — le mot existe encore dans le langage des fortifications — est un terre-plein garni de canons, destiné à la défense d'un port. Dunkerque avait le sien, comme Calais.

6. Le siège, commencé le 1^{er} janvier, était terminé le 7.

LE FRANÇOIS.

Les hommes font bien les batailles,
Et Dieu de justice et de gloire
Donne à qui luy plaist la victoyre.

L'ANGLAIS.

Hélas! nous la gardions sy bien!

LE FRANÇOIS.

Compaignon, cela n'y fait rien;
Car si Dieu la cité ne garde
En vain posée y est la garde,
Ce n'est rien que des fortes soyt¹;
Mais si Dieu la garde une fois
En vain on y tiendra le siège.

L'ANGLAIS.

Nous disions que plus tost le liège
Sans floter fût fondu dans l'eau,
Et que de plomb ung grand fardeau
Plust tost floter on eut pu voyr,
Que d'assault ceste vile avoir²,
Voyre bien que d'estre assaillie.

LE FRANÇOIS.

C'est le comble de la folie.
O gent par trop fier et superbe!

L'ANGLAIS.

A! ou nous a bien fauché l'erbe
Desoubz le pié.

LE FRANÇOIS.

Qu'a vous perdu³,
Quant aux François avés rendu
Cela que leur avies pillé.

L'ANGLAIS.

Vrayment vouéla bien babilé.
Pillé! le bien pris à la guerre!
Sy pour s'en servir on le serre
Ce bien est y pas bien aquis?

LE FRANÇOIS.

Sy les François ont reconquis
Par le vouloir de Dieu leurs biens,
Les Anglois n'y ont donc plus riens.
Et bien ferez⁴. Qu'en dietes vous?

L'ANGLAIS.

Je ne présente tant de trous
Que ne trouvés plus de chevilles.
Pour bien raffiller mes aiguilles
Y me fault chercher autre lieu.
Adieu, compaignon.

LE FRANÇOIS.

Or, adieu.

L'ANGLAIS.

Tu sembloys, Calais, dont je gronde,
Menager les troys pars du monde.
Bien en vain tu te sentz fier

1. « Cela n'est rien qu'elle soit des plus fortes. »

2. « Plutôt que d'avoir cette ville par un assaut. »

3. « Qu'avez-vous perdu? »

4. « Vous ferez donc bien de n'y plus prétendre. »

A ton rampart superbe et fier
 Par deux cens dis ans imprenable.
 Que ta perte n'est importable ¹ !
 Tu t'esjouissoys du butin
 Que l'on feist dedens Sainct Quentin ²,
 Eu démenant une grand feste
 Pour une sy belle conqueste,
 Car tu pensés par cela vcoir
 France hors du François pouvoir ³.
 Mais tu rens ce butin au double,
 Pour un petit denier un double.
 O ! quel malheur à ceste foys !
 Y te faull quicter ⁴ aux François.
 Adieu, Calais, la forte vile !
 Or adieu, Guignes ⁵; adieu mile
 Mile et mile et mile maisons
 Qu'aux François batis nous avous ⁶ :
 Que pleust à Dieu que la tempeste
 Du ciel tumbast dessus ma teste !
 Ou que se deust la terre ouvrir
 Afin de soudain m'engloutir !
 Ou que passionné de rage
 Je peusse venger mon courage !
 Je me sens navré jusque au sang
 N'ayant rien que ce baston blanc ⁷.

LE FRANÇOIS.

O fierté angloïsse !
 La douceur française
 Te deust contenter.
 Or t'en vas grand' erre
 A ton Engleterre
 Tes malcurs conter.
 L'Anglois se tourmente,
 Se plainct et lament
 Pour avoir perdu
 Calais, que sans tiltre,
 Sans loy ne chapitre,
 Avoyt détenu.

1. Difficile à supporter. Nous avons déjà vu ce mot.

2. L'année précédente, le 10 août, la bataille de Saint-Quentin, suivie, dix-sept jours après, de la prise de la ville, avait été anéantie pour la France et un immense avantage pour l'Espagne et l'Angleterre dont les troupes combinées avaient eu la victoire sous les ordres de Philippe II et du duc de Savoie. Une partie du butin pris par les sept mille Anglois de Marie d'Angleterre avait été apportée à Calais, où les Français avaient duré plusieurs jours.

3. On crut en effet la France perdue après Saint-Quentin : « Mon lie est-il à Paris ? » écrivait déjà Charles-Quint du fond de son château. Il n'y vint pas. Gaius fut plus prompt que lui. Quand il arriva d'Italie à marches forcées, le roi d'Espagne, qu'on crut de défense opposée avait retenu dix-sept jours devant Saint-Quentin, avait prudemment remonté vers les Pays-Bas.

4. « Livrer, abandonner. »

5. La prise de Guignes avait suivi de près celle de Calais, sa voisine.

6. Tous les biens que les Anglois possédaient à Calais et à Guignes furent confisqués. On faisait ce qu'avait fait Édouard III, lorsque, deux siècles auparavant, il s'y était établi en maître.

7. Les soldats d'une place venue à composition, qui se s'étaient pas réservé le droit d'en sortir avec armes et bagages, en sortaient avec un bâton blanc. Il n'y avait de pire que de se rendre à discrétion. D'Anbigné (liv. III, ch. xxxv) parle d'une ville prise par Lesdiguières à la suite d'une terrible canonnade, dont la garnison se livra, moitié d'une manière, moitié de l'autre : « Il fut au bout de neuf cents coups, les soldats de Gascoigne rendus au baston blanc, ceux de pais à discrétion. »

Soubz la grand espasse
 Du ciel le temps passe
 Par un cours léger,
 Et n'est si haull prince,
 Cité ne province
 Qui ne seayt changer.

Calais fut française,
 Puis e' fut angloïsse
 Par deux cens dix ans,
 Puis monsieur de Guisse
 Nous l'a reconquise
 En bien peu de temps.

O Anglois ! courage !
 Vys-tu point l'orage,
 Tempesto et meschef ¹ ?
 Vys tu point ta perte,
 Fort graude et aperte ²,
 Menacer ton chef ?

Non ! la voyle enflée,
 Par orgueil soufflée,
 Ne te l'a permys,
 Disant misérable
 Calais imprenable
 De tes ennemis.

Tu avoyz fiance
 A la grand puissance
 Du superbe lieu,
 Mais toute ta force
 Estoyt sans escorco,
 Oubliant ton Dieu.

Superbes montaignes
 Aux humbles campagnes
 On void esgaller,
 Par grosses rivieres,
 Bruyantes et fyerres,
 Qui les font crouler.

Ainsi la tempeste,
 Tonnant sur la leste
 De ces flers Anglois,
 Fit qu'ilz s'abaissèrent,
 Et prendre laissèrent
 Calais aux François.

Malureux donq l'homme
 Qui se fye en sonne
 Au bras de la chair !
 Heureux se doit dire
 Qui de Dieu desire
 Son secours chercher

De ceste victoyre
 Or donques la gloire
 Faut à Dieu donner,
 Qui Calais nous douce.
 C'est l'autique bonue
 Pour France borner.

1. « Malheur, calamité. »

2. « Évidente (ouverte). »

LES TROIS GALANS

(XVII^e SIÈCLE — SIÈGE DE CHARLES IX)

NOTICE ET ARGUMENT

Nous avons ici moins qu'une farce, une vraie parodie.

Cette pièce des *Trois Galans*, par laquelle nous terminerons nos emprunts au précieux *Recueil La Vallière*, où elle est la 39^e, n'a sa pareille que dans le répertoire des paradistes de l'ancien boulevard du Temple, le père Rousseau, Galimafré et Bobèche, quand ils brodaient sur quelque thème à leur usage, dont Brazier nous a donné le canevas : le Commerce, le Voyage¹, etc.

Ici, au lieu du paradiste nous avons le badin. Il rencontre « trois galans », qui ne demandent qu'à rire, et qu'il sert à souhait dès sa première réponse.

Il leur dit qu'il rêvait. Et que rêvait-il ? qu'il était Pape.

— Rien de mieux, dit un des galans.

— Point du tout, réplique le badin.

Et là-dessus, il parle de la ligue des princes, que le Pape a formée contre le Turc, et qui le mettrait en grand danger d'être tué, si, quoique Pape, il s'en allait à la bataille.

Il s'agit là évidemment de l'appel fait à tous les souverains de la chrétienté par Pie V, et dont les résultats furent la victoire de Lépante et la destruction de la flotte turque.

Cette farce est donc de 1570 à 1571.

Ne voulant pas être Pape, le badin fera mieux encore : il sera le bon Dieu.

Il fera de la Vierge Marie sa femme, de sainte Catherine sa sœur. Il placera en enfer tous ses ennemis : les taverniers, qui « brouillent le vin », c'est-à-dire y mettent trop d'eau ; les boulangers, qui ne font pas bon poids, et les brasseurs avec leur mauvaise bière, etc.

Le paradis sera pour ses amis et en belle place. Les trois galans, par exemple, y deviendront saint Pierre,

saint Paul et saint Barthélemy. De tous les gens qui lui plaisent, il n'en exclura que les danseurs de morisque, quelque'il les aime de tout son cœur ; mais il craint qu'en dansant trop fort, ils ne brisent le plancher de son paradis.

Ah ! la bonne vie qu'en y mènent ! Pas de femmes ! que des mollesures ; pas de combat ! qu'avec des canons et des hallobarbas de sucre candi.

Une fois sur ce thème, le badin fait de son paradis ce « pays de Cocagne », dont plusieurs siècles de rêveries descriptives n'avaient pas encore épuisé la description.

Il reprend un à un tous les détails appétissants du vieux fabliau, *C'est li fabliaus de Cocaigne*¹, d'après lequel l'Italien Petrus Nebilis avait donné, peu auparavant, en 1500, une carte-menu, qui était bien moins de la géographie que de la cuisine².

Le titre, *Description del gran paese de Cocaigna, dove chi poi dorme più guadagnano*, n'était que la traduction des premiers vers du fabliau :

Ce pays qui a nom Cocaigne.

Qui plus dort, et plus y gaaigne.

Notre badin, après avoir amusé les trois galans de tout ce qu'il rêve en ce beau pays, dont la dernière ferme devrait être *l'île des plaisirs* de la fable de Fénelon, leur fait ses adieux. Il a hâte d'aller dire à sa mère qu'il est devenu le bon Dieu, et ce qu'il lui prépare dans le paradis comme il l'entend.

Tout finit alors par une chanson.

1. V. les *Fabliaux* publiés par Méon, 1805, in-8, t. IV.

2. V. sur deux autres descriptions en Italien du pays de Cocagne, l'une et l'autre du XVI^e siècle, le *Catalogue de la Bibliothèque Libri*, 1847, in-8, nos 1541 et 1579.

1. *Recueil des petits théâtres de Paris*, t. I, p. 199, 206.

LES TROIS GALANS

FARCE NOUVELLE A IIII. PERSONNAGES

C'est à savoir :

LE PREMIER GALANT
LE DEUXIEME GALANT

LE TROISIEME GALANT
ET UN BADIN

LE PREMIER GALANT commence.
Qu'est il de faire?

LE DEUXIEME GALANT.
Quoy? de rire,
Sans avoir espritz endormys.

LE TROISIEME GALANT.
Joyeux, joyeux.

LE PREMIER.
Promptz à bien dire.

LE DEUXIEME.
Qu'est il de faire?

LE TROISIEME.
Quoy? de rire.

LE PREMIER.
Y nous fault chagrin interdire.

LE DEUXIEME.
Et de souley?

LE TROISIEME.
Du tout demys¹.

LE PREMIER.
Qu'est il de faire?

LE DEUXIEME.
Quoy? de rire,
Sans avoir espritz endormys.

LE TROISIEME.
A joye mon cœur ay transmys².

LE PREMIER.
Desormais, ainsy que j'entens,
Cause aurons de nous resjouir.

LE DEUXIEME.
Soubs bonne espoirance j'atens
Tout bon heur dont pourons joyr.

LE TROISIEME.
Que reste il plus?

LE PREMIER.
Courroulx fuyr,
Et mettre tout ennuy au bas.

1. « Pas même la moitié d'un. »

2. « Mon cœur est passé à la joie. »

LE DEUXIEME.
Et apétor¹.

LE TROISIEME.
Bons mos ouir,
Et laisser noyses et débés.

LE PREMIER.
Que faut-y cesser?

LE DEUXIEME.
Les combas,
Et à bien faire s'employer.

LE TROISIEME.
Que faut il chercher?

LE PREMIER.
Les esbas,
Et de bon cœur Dieu suplyer
Qui nous veuille ayder en ce lieu.

LE DEUXIEME.
De plaisir faisons nostre apieu².

LE TROISIEME.
Et de soulas?

LE PREMIER.
Une mémoyre³.

LE DEUXIEME.
De plaisance et joye.

LE TROISIEME.
C'est bien dict.

LE BADIN entre.
Verdin, verdin, jolys,
In camera curifolia,
Sept, trois, quatre, dix faict quot⁴ ;
Il demoura pour son escot
A la taverne, le quoquin !
Et faloyt-il qui bust du vin,

1. « béate, avoir des appétences... Buffon a encore employé ce mot, comme tel, avec un sens absolu quand il a dit dans son *Traité de la nature des animaux* : « L'homme peut plus connaître qu'appéter, et les animaux plus appéter que connaître. »

2. Sans doute pour « apien », arpie.

3. « Un mémoire, une chronique. » Même dans ce sens, mémoire fut du latin jusqu'au xviii^e siècle; on lit encore chez saint François de Sales : « Elle tire des de bonnes mémoires, pour rendre compte de tout. »

4. « Combien. »



SANS AVOIR ESPRITZ ENDORMYS

LES TROIS GALANS

Ensemble à 1111 PERSONNAGES

Comédie

LE TROISIÈME GALANI
ET UN BARDIN

LE TROISIÈME

M'apôté ?

LE TROISIÈME

Bons jours, bonjour,

Le salut, les honneurs et les biens,

Et la santé,

Et tout ce qu'il faut

Et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut,

Et à bien faire et à bien vivre,

Et tout ce qu'il faut,

Que faut-il chercher ?

Et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut,

Et de bon cœur l'air supplier

Qui nous a voulu apôter en ce lieu,

Et tout ce qu'il faut,

Pour nous faire notre apôter

Et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut,

De plaisir, et de joie,

Et tout ce qu'il faut,

C'est tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut,

Verdun, verdun, verdun,

Verdun, verdun, verdun,

Sept, trois, quatre, dix, deux, six,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

A la Couronne de quatorze,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,

Et tout ce qu'il faut, et tout ce qu'il faut,



LES TROIS BALANS

Il nous faut chaquns interdire
Sans avoir'espritz endormis



Et sy n'avoit denier ne maille;
Il requapa¹ vaille que vaille,
Mais on le priat par le colot.

LE PREMIER.

Voey quelque bon sotciot,
Vcrs luy il se fault adresser.

LE DEUXIEME.

Y nous fera le temps passer
A le voir.

LE TROISIEME.

Y dort ou il ronge.

LE PREMIER.

Que fnicitz tu, mon amy?

LE BADIN.

Je songe.

LE DEUXIEME.

Tu songes et tu ne dors pas?

LE BADIN.

Vous n'entendés pas bien le cas.

LE TROISIEME.

Commo quoy?

LE BADIN.

Je veille et sy² dors.

Pourtant sy je branle le corps,
La teste dort.

LE PREMIER.

C'est aultre chose.

LE BADIN.

Al je ne peul plus faire pose;
Il mc fault vitement aler,
Voyr ma mere, pour reveller
Le grand secret de ma science.

LE DEUXIEME.

En as tu?

LE BADIN.

Par ma conscience,
Ma teste n'en peult tant porter.

LE TROISIEME.

Devant que de te transporter³,
Conte nous quelque cas nouveau.

LE BADIN.

Mais que nostre vache ayt vellé,
Bien sauray qu'el ara un veau⁴.

LE DEUXIEME.

Il cst grand clerq.

LE BADIN.

* Et noble voire.

LE PREMIER.

Il no me semble pas badin.

LE TROISIEME.

Et vostre nom?

LE BADIN.

J'ey nom Naudin¹.

LE PREMIER.

Naudin, comment?

LE BADIN.

Belle memoyre²,
Per fidei! dedens nostre escolle.

LE TROISIEME.

Escolier ne vis en tel rolle,
Et ne cuyday voir en ce lieu.

LE BADIN.

J'apris une croix de par Dieu
Toute nouvelle.

LE PREMIER.

Or, dis comment.

LE BADIN.

On disoyt antienement:
A, b, c, d, e, f, puis g.

LE DEUXIEME.

Veulx tu doncques dire autrement?

LE BADIN.

Et ouy vrayment.

LE PREMIER.

Or, dis comment.

Tu seras quelque jour abé.

LE BADIN.

Il y a donc g, c, puis b.
Or, quant un homme aura mangé
Trop, et qu'après dire viendra:
« J'cy c, » et qu'on luy respondra:
« Et b, » n'esse pas donc le poinet
De g, c, b³?

LE DEUXIEME.

Il ne ment poinet.

LE TROISIEME.

Toute science en luy se hape.

LE BADIN.

Songesai après que j'estoys pape.

LE PREMIER.

Le pape, benedicite!

LE BADIN.

Ouy, par ma foy, je l'ay esté,

1. Four = il échappa.

2. = Foutant.

3. = Avant que de te transporter hors d'ici.

4. = Quand nostre vache aura vellé, je saurai qu'elle aura un veau.

1. Y. sur ce nom et sur Naudel, une note de l'auteur de la pièce.

2. C'est son surnom d'école.

3. U y a b, sur la prononciation des lettres, quelque gradus de nos débapps absolument. C'est toutefois, sans nul doute, que les lettres ont subi des modifications que Rimas, Des et d'autres de la même secte, qui n'étaient pas seulement des révolutionnaires en politique, mais en grammaire, avaient voulu faire admettre alors jusques dans ces matières de prononciation.



N'en ayez la pensée troublée,
Car j'cy faiet faire l'assemblée
Des princes crestiens que menoye
Sur les Turcs, et les combatoye¹ ;
Et quant m'esveillay au matin,
J'aperceuptz que j'estoys Naudin ;
Et puy après je m'endormys.

LE DEUXIEME.

Il sera pape, mes amys,
Puyqu'il a songé.

LE BADIN.

Non seray.

LE TROISIEME.

Et pour quoy ?

LE BADIN.

Bien m'en passeray.

LE PREMIER.

Pourtant bien vous iroit la chape.

LE BADIN.

Si je venoys à estre pape,
Et que j'alase en la bataille,
On frape d'estoq et de taillo,
Et ainsy malheur vicut à coup² ;
Il ne faudroit c'un méchant coup
De canon qui trop pince et mort,
Petouff ! voyela le pape mort,
Et Naudin tout ensemblement.
Ne m'en faietes plus parlement³ ;
Garde bien de m'y eschanfer⁴.

LE DEUXIEME.

Quant tu serés armé de fer,
Tu n'aroyz garde, non, Naudin.

LE BADIN.

J'ayne trop mieulx estre badin,
Et vivre ainsi tout désarmé,
Que de mourir et estre armé ;
Je vous le dis par mos exprès.
Mais aussy j'ey songé après
Songe merueilleux.

LE TROISIEME.

By le nous.

LE BADIN.

Que j'estoys...

1. C'est à trait aux efforts tentés par le pape Pie V, pour unir entre eux les rois de la chrétienté, et les insérer ensemble contre les Turcs, si redoutables depuis Soliman II : « Son sécr, dit Voltaire, jure cette fois pour un pape, sollicitait tous les princes chrétiens, mais ne trouva que tiédeur ou impuissance. » Il n'est que Philippe II et les Vénitiens avec lui, mais ils suffirent : la bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs en 1571, par les Espagnols d'Espagne et de Venise, couronna les efforts et les souhaits du pontife. Notre pièce doit être d'une date assez rapprochée de ce grand événement.

2. « Tout à coup, sans qu'on y pense. »

3. « Ne m'en parles plus. » On disait « tenir parlement à quelqu'un, » pour di « lui parler. Ainsi Marot dans sa *Balade contre Isabeau* :

Car àls l'heure d'el parlement
A je ne sçay quel papeter.

4. « De m'y pousser. »

LE PREMIER.

Quoy ? mengé des lours ?

LE BADIN.

Nennin, c'estoyent bien plus beaux dis :
Que j'estoys Dieu en paradis.

LE DEUXIEME.

Sy tu l'estoys, que feroys tu ?

LE BADIN.

Que je feroys ?

LE TROISIEME.

Es-tu testu ?

Dy le nous, et plus ne varye.

LE BADIN.

Ma femme, la vierge Marye,
Et ma sœur sainte Katherine.

LE PREMIER.

Comment cela ?

LE BADIN.

Or ça devine.

LE DEUXIEME.

Et nous troys ?

LE BADIN.

Saint Pierre et saint Pol,

Et saint Barthel'my au long col.

Au moins sy venoyt à la porto

Un fol pour entrer de main forte,

Vous luy barrerés au passage.

LE TRISIEME.

Nous en ferons tres bien l'usage ;
Y n'y entreroyt nulz sergens.

LE BADIN.

Non, car trop ils sont diligens.
Ils en pourroyt haper quelque un ;
Nous les metrons tous en un run¹ ;
Les sergens, qui sont dangereux,
De tourmenter ne sont peureux.
Touteela iroyt en enfer
Plaider avecques Lucifer
Pour accomplir tous leurs travaux.

LE PREMIER.

Marehans de boys et de chevaux
Yrout y poinet en paradis ?

LE BADIN.

Nennin, car y sont trop maudis,
Impetueux, trop incertains,
Et tourmentent trop les humains.

LE DEUXIEME.

Et gens de guerre ?

LE BADIN.

Encores mains.

Enfer seroyt leur propre bien ;
Y renient et maugréent Dieu
Pour moins que rien, en tous cartiers.

1. « En un trou. »

LE TROISIEME.

Et ceulx qui boivent volontiers
Seront y point avecques vous ?

LE BADIN.

Assis auprès de moy trestous,
Car j'aime les bons pigourniers¹.

LE PREMIER.

Les boulangers et les mounyers,
Loger les faudroyt sans truffer ?²

LE BADIN.

Trestous en enfer, en enfer !
Boulangers font le petit pain³ ;
Mouniers desrobent le bon grain ;
Partant, c'est leur droicte maison
Qu'en enfer.

LE DEUXIEME.

VOUS AVEZ RAISON.

LE TROISIEME.

Les povres laboureurs des champs
Qui à maulx sont tousjours marchans,
Et par la guerre désolés,
Ne seroyent ils point consolés
De vous, par œuvre meritoire ?

LE BADIN.

Je les metroys en purgatoire
Pour parfaire leur penitence.

LE PREMIER.

Ménestriers⁴, chantres de plaissance,
Qui n'ont jamais le bon cœur vain,
Et ayment tant fort le bon vein,
Seroyent ils point avecques vous ?

LE BADIN.

Assis auprès de moy trestous ;
Car telz gens de joycuseté
Ont bien en leur temps merité
D'estre boutés en paradis.

LE DEUXIEME.

Et ainsi que je vous dis,
De morisques qu'on dict baleurs⁵,
Aultrement les beaulx danscurs,
Seront ils point salvés ?

LE BADIN.

Nenin.

LE TROISIEME.

Dictes nous la raison, Nandin.

1. Les *coureurs* du bon vin. Ce mot est formé de *pie*, *point* (*vial*) et de *gourner* ou *gourneret*, qui signifiait un conseiller de l'abbaye, un entrepreneur d'opérateur pour la vente des vins.

2. « Cela sont dil sans se moquer (*truffer*). »

3. « Vous font maigre par. » On disait probablement, selon Cotgrave, « faire le petit pain », pour « vivre chichement ».

4. Ce mot n'avait que trois syllabes, par une contraction des deux dernières, dont nous avons déjà vu des exemples.

5. Les danscours morisques ou morisques étaient depuis longtemps en grand renom chez nous. Dès le temps de Charles VII, Jean Chartier nous en fait voir dans le banquet donné aux ambassadeurs de Bohême, dansant dans un entrechat, et Lisant « morisques » ; et dans les comptes des ducs de Bourgogne, nous trouvons « Estevins Parcenis, danscur de la Morisque. » L. d. Labardé, *Les ducs de Bourgogne*, 2^e part., t. I, p. 216.

Car ilz sont tous de bonno sorte.

LE BADIN.

Je leur feroys fermer la porte ;
A fine force de danser
Y me pouroyent bien tost casser
Le plancher de mon paradis¹.

LE PREMIER.

Je me resjouis à ses dis.
Et où seroyent ils ?

LE BADIN.

Par saint Pierre,
Je les laisseroy sur la terre ;
Au moins quant danser ils voudroyent,
Non plancher point ils ne romproyent ;
Y danseroyent plus surement.

LE DEUXIEME.

Je vous demande voyrement
Ou seroyent les bons biberons
Qui du bon vin sont mouillercrons²
Et des fins buveurs les plus fins ?

LE BADIN.

Assis auprès des chérubins,
Car y sont supos de Bacus.

LE TROISIEME.

Et ceulx qui ont engins bécus³,
Comme barbaudiers, barbaudieres⁴ ?

LE BADIN.

Y laveront les chaudières
D'enfer pour fere leur brassin⁵.

LE PREMIER.

Taverniers qui meslent les vins,
Le viel parmy les nouveaulx,
Où seront ilz ?

LE BADIN.

Tous diabloleaux.

LE DEUXIEME.

Tous brouilleurs⁶ donc seroyent dannés ?

LE BADIN.

Voyre, et par moy tous condampnés.
Pas un seul n'en eschaperoyt.

1. Les Morisques dansaient en effet avec force saut, et tout éperonnés de ces grands éperons qu'on appelle à cause d'eux « à la morisque ».

2. « Sont mouillés, trempés comme des éponges. » Nous ne connaissons pas ce mot, qui du reste s'explique assez de lui-même.

3. « Calésilles bisecornes. »

4. Selon Cotgrave, « barbaudier » signifie brasseur de bière. On comprend alors les « engins bécus » du vers qui précède, et le « brassin » de l'un des vers qui suivent.

5. Y, la note précédente.

6. Les « brouilleurs » étaient les taverniers qui trempaient le vin.

Muchest est qui le beault.

Je porte aux taverniers.

dit Bussière parlant au vie. Louveau dans une des *Nuits de Strasbourg*, qu'il a traduites, appelle, ce que nous appelons de l'abandonner, « un vin brouillé, et deux d'eau ».

LE PREMIER.

Vostre bonté les sauveroyt
En quelque coing?

LE BAHIN.

Non seroyt, non.

Je n'auroys que gens de renom,
Comme patisiers, rotisours,
Chantres, menestresurs et farceurs.
Au moins sy faisoyz un banquet,
Les uns feroycnt le saupiquet¹,
Et les autres feront leur cas².

LE DEUXIEME.

Voyre, mais on n'y menge pas
En paradis.

LE BAHIN.

Feroys, je dis,

Qu'on mangeroyt en paradis :
Jambons, bonnes poules, bouillys ;
Et aux vendredys, samedys,
De bons poissons par aventure
Pour soutenir ma créature ;
Et pour tout vous dire au certain,
Venir feroys les pierres pain³.

LE TROISIEME.

Dictes-nous, en brèves sommes,
Puis qu'avons tant parlé des hommes,
Dictes nous, sans semer diffames,
S'en paradis yront les femmes.

LE BAHIN.

Il n'y entreroyt que les bonnes ;
Mauvaises n'y entroyent pas.

LE PREMIER.

Naudin, mais dictes nous le cas
Pour quoy c'est qu'el' n'y entroyent?

LE BAHIN.

Et pour ce que s'els y estoient,
Toutes par troupeaux assemblés,
Avant que fussent desoblés⁴,
Y maincroycnt un tel sabat,
L'une sy grand' noyse et debat,
Qu'à moy Dieu, les saintes et saintz,
Par leur caquet qui fort enteste,
Nous pouroyt bien casser la teste
Et engendrer grand' maladye.

LE DEUXIEME.

Naudin, y fault bien c'un cas dyc,
Que l'homme passer ne se peult
De femme, au moins si une veult,
Vous scavés bien qu'un homme estes.

LE BAHIN.

Je les feroys toutes muettes,
Sy tost qu'en paradis iroyent,
A jamais el' ne parleroyt

1. « La cuis'ne à la saute piquante. »

2. « Leur jeu. »

3. On disait proverbialement pour s'écarter de tout, « faire de pierres paines. »

4. « Séparés. »

Jusqu'à ce que leur filso signe.

LE TROISIEME.

Naudin en ce lieu nous assigne
Pour nous resjouir de beaux dis.

LE BAHIN.

Sy j'estoys Dieu de paradis,
On ne mengeroyt que perdreaux,
Becaces, faisans, lapereaux ;
Et ce qui viendroyt en memoire.

LE PREMIER.

Dea, Naudin, tu laisses le boyre ;
Y fault parler de telz matières.

LE BAHIN.

Je feroys que les rivières,
Sans en mentir poulee ny aune,
Seroyent du vin clair de Byanne¹,
Et le reste de vin francoys².

LE DEUXIEME.

Par saint Jehan, je le voudroyz
Que fussiés Dieu.

LE BAHIN.

Et de la guerre,

Jamais ne seroyt sur la terre,
Car les canons et les bombardes,
Les piques et les halebardes
Seroyent tout du sucre candis³.

LE TROISIEME.

Je me resjouis à ses dis.
En tres bel estat nous en sommes.

LE BAHIN.

Je feroys venir les viels hommes
A l'age de vingt et deux ans,
Qui seroyent corporus⁴, et grans.

LE PREMIER.

Et vieles femmes?

LE BAHIN.

Tout droict à quinze,

Et si tourneroyt comme un singe,
Et aussy douce c'un aigneau.

LE DEUXIEME.

Ce cas là nous seroyt fort beau ;
Bien préserveroyt des fassons⁵.

LE BAHIN.

Je feroys que les buissons
Et arbres, qui sont par troupeaux,

1. « De Beaune. »²

2. On appelle « vins français, » tous ceux qu'on récolte au delà de la Seine.

3. Il est curieux que Bénéage, dans son *Voyage au pays de Combray*, ait retrouvé, presque avec la même forme, les détails qui se trouvent ici :

Je vois de gros garins,
L'ourses de hardes,
Portant halebardes
De sucre candi.

4. « D'emboupoint. »

5. « Nous serions préservés, dispensés de faire les façons pour séparer les femmes. »

Aporteroyent de beaux chapeaux ¹ ;
Les aubepines, des souliers ;
Pareillement les groiseliens
Porteroyent pourpointz de velours.

LE TROISIEME.

Nos habits ne seroyent pas lourz,
Ne nos aventures trop faulces.

LE PREMIER.

Quel remède d'avoir chaulses !
Cela me semble fort estrange.

LE BADIN.

Va toy meestre dedans la fange
Jusques au cul.

LE DEUXIEME.

Qui le feroyt ?
Certes on les apoteroyt,
Comment il l'a dict, toutes faictes.

LE TROISIEME.

Comme auroyt on des equilletes ?
Voilà de quoy il me souvient.

LE BADIN.

L'erbe, qui dedens les près vient,
Scroyent équilletes ferrés.

LE PREMIER.

Et quant y seroyent defferrés,
Du fer en demourroyt un boult.

LE DEUXIEME.

Encores ne dis tu pas tout,
Et que mengeroyent les chevaux ?

LE BADIN.

Y prendroyent peines et travaux,
Sans menger et sans se lasser.

LE TROISIEME.

Naudin nous faict le temps passer ;
Il ne dict pas choses infammes.

LE BADIN.

Je permetroys changer les femmes
Comme les chevaux et les mules.

LE PREMIER.

On voyeroyt beaucoup de cédules
En plusieurs pays despecer ².

LE BADIN.

Afin de tout chagrin chasser,
On seroyt franc dans les tavernes ;
Je feroys de vessies lanternes,
Et pour mieulx venir à mon esme ³,
Jamais il ne seroyt Karesme ;
C'en est autant de despesché ;
Ce seroyt ausy grand peché
De jeusner que tuer un homme ⁴.

1. Sur la carte du pays de Cognac, par Petrus Nobilis, rappor-
tée dans la notice, ce ne sont pas les arbrres qui produisoient les
habits et le liage ; on les trouve, comme en des mines, dans les
grottes aux flancs des montagnes.

2. « On verrait alors déchirer bien des actes (cédés), bien des
contrats. »

3. « A mon désir, à mon intention. » C'est le sens que Cotgrave
donne au mot esme.

4. Dans la carte du pays de Cognac par Petrus Nobilis, il n'y
a qu'une prison; elle est pour les gens qui travaillent.

J'assoudroyz sans aller à Rom :
Entendés bien que je propose.

LE DEUXIEM.

Ce ne seroyt pas peu de chose,
Bien en priseroyz les faassons.

LE BADIN.

Je feroys que tous les glassons
Seroyent fromage d'Engleterre ;
Si on vouloit faire la guerre,
On combatroyt à coup de poing.
Je permetroys rompre le foing
Sur le genouil sans nul eoustcaulx ;
Y ne faudroit point de courtcaulx ¹.
Pour s'enfuir sans nul besoing,
Jamais homme n'yroyt sy loing
Combastre ; aux maisons se viendroyt.

LE TROISIEME.

Vigne jamais ne geleroyt ?

LE BADIN.

Non, par ma foy, sy j'estoys Dieu.
Y me fault partir de ce lieu
Pour aler dire mon scavoir
A ma mere, et pour scavoir
Sy seray Dieu ?

LE PREMIER.

Et sy vous l'estes ?

LE BADIN.

Vos besongnes sont toutes faictes ;
Jamais ne serés malheureux.
Mais tous trois serés sy heureux,
Qu'on ne vit onques le semblable.

LE DEUXIEME.

Que vous nous soyez profitable,
Naudin.

LE BADIN.

Je vous feral des biens,
Tant que jamais n'en voyrez riens ;
Y vous viendront tous endormys.

LE TROISIEME.

Adieu, Naudin.

LE BADIN.

Adieu, amys,

LE PREMIER.

Mais conclusés.

LE BADIN.

Pour consequence,
Et du sens avoir la sentence :
Plusieurs sots de tel propos sont,
Si pouvoient aroyent plus qui n'out,
Y feroient choses impossibles.
Qui ne sont pas à eux possibles,
Comme avés veu en ceste place.
Or chantons donc de bonne grace,
En prenant congé de ce lieu,
Nous vous disons à tous adieu. *

1. C'était une espèce de cheval, qu'on avoit décourré de l'oreille
et de la queue, dont on se servoit surtout dans les chasses ou les
courses rapides.

FARCE DU PORTEUR D'EAU

(XVII^e SIÈCLE — AÉCNE DE LOUIS XVI — 1632)

NOTICE ET ARGUMENT

La date de cette pièce devrait l'exclure de notre recueil, si par son genre elle ne lui appartenait absolument. Cette date d'ailleurs n'a rien de formel. Ce n'est peut-être que celle d'une réimpression. Comme on l'a dit dans le *Catalogue Solenne*¹, il peut y avoir eu des éditions antérieures, qui n'ont survécu par aucun exemplaire. La rareté de celle dont nous nous servons ici le donnerait à croire : l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, où nous prenons le texte, est unique.

D'où lui vient-il ? Nous l'ignorons. Si l'on en croyait le *Catalogue Solenne*, ce serait de la Bibliothèque de Barré, vendue en 1744, mais nous avons inutilement feuilleté le catalogue, nous n'y avons vu nulle part que cette collection, si riche d'ailleurs en livrets de ce genre, eût jamais possédé celui-ci.

Longtemps la *Farce du Porteur d'eau* n'exista que par cet exemplaire, et par deux copies, l'une sur vélin faite par Fyot, l'autre par Méon sur papier ordinaire. M. de Solenne les possédait toutes deux.

1. T. I, p. 137, n^o 695 et 696.

En 1830, M. de Montaran en fit faire une troisième, d'après laquelle Goussard réimprima la farce à vingt exemplaires, in-16, pour faire partie de la *Suite de la Collection Caron*.

On ne l'a pas réimprimée depuis. Elle sera donc ici presque entièrement nouvelle.

La qualité littéraire n'en est pas des plus hautes, mais, à cet égard, elle ne nous est que plus précieuse ; nous tenons à un vrai spécimen de farce absolument populaire, avec toutes les négligences et le laisser aller que comporte le genre : vers incomplets, rimes absentes ou remplacées par des assonances, etc., etc.

Le sujet est à l'avenant, comme on le verra par l'avant-propos, que nous reproduisons fidèlement avec le reste, et qui nous dispense d'une analyse.

Suivant une note du *Catalogue Solenne*, l'expression « payer les violons », vouldrait de cette farce qui finit par une noce, et la noce par des coups de poing au lieu du payement.

C'est possible, le lecteur en jugera.

FARCE PLAISANTE

ET RÉCRÉATIVE

SUR UN TRAIT QU'À JOUÉ UN PORTEUR D'EAU LE JOUR DE SES NOPCES DANS PARIS.

AVANT-PROPOS

Un porteur d'eau se voulant marier fit l'amour à une jeune fille ; et là où ils couvrirent leurs amis, luy ayant emprunté un manteau de vingt francs et un habit à l'équipotent, le galand s'en alla avec les estrines¹, les escots²,

1. Pour « étranes », c'est-à-dire les présents de noces. Cette forme *étrane* était très-ancienne.

2. « Le prix du repas. »

et le manteau et l'habit et si peu que pouvoit avoir son épouse, et depuis le temps personne n'en a jamais ouy parler, qui est la cause que pour réjouir le lecteur on a mis cette farce en public, laquelle sera jouée, en six personnages, sçavoir est : l'espousé, le porteur d'eau, la mère de l'espousée, l'entremetteur du mariage, les violons et tous les conviez ensemble.

Les acteurs :

LE PORTEUR D'EAU
L'ESPOUZÉE
LA MÈRE DE L'ESPOUZÉE

L'ENTREMETTEUR
LES VIOLONS
LES CONVIEZ



FAVRE ET BOITEUR D'EAU

(Fondation de 1827)

NOUVEAU TRAITEMENT

M. de Meunier en fait une eau
qui est le plus sûr remède pour
tous les maux de tête, de dents, de

visage, de gorge, de nez, de la toue, de

la fièvre, de la grippe, de la pleurésie,
de la pneumonie, de la bronchite, de

la coqueluche, de la toue sèche, de

la toue humide, de la toue chronique,
de la toue catarrhale, de la toue

de la toue de la toue, de la toue de

la toue, de la toue, de la toue, de

PLAISANTE

PARIS, 1827

1827

FAVRE ET BOITEUR D'EAU
1827

FAVRE ET BOITEUR
1827



FARCE DU PORTEUR D'EAU.

En me promenant dans les rues
La couleur me vint toute rousse
De ce que je vis en passant
Une très belle jeune fille



LE PORTEUR D'EAU.

En me promenant dans les rues,
La couleur me vint toute esmeûce,
De ce que je vis en passant
Une très belle jeune fille,
El' me sembla assez habille
Pour accomoder un garçon,
D'autant que son maintien très bon,
Sa beauté, et sa bonne grasse,
Qui les autres beautez surpasse
M'a si bien donné dans le cœur,
Qu'il me faut un entremetteur
Aller trouver incontinent
Affin de trouver allégeance,
Dans ma douleur et ma souffrance.

(Icy il s'en va trouver un sien amy.)

Dieu te gard, compèr' mon amy !
Tu ne sçai qui m'amène icy ?

L'ENTREMETTEUR.

Ce sont tes piz je te l'assure.

LE PORTEUR D'EAU.

Je le sçay bien, mais autre chose
Il y a que déclarer n'ose.

L'ENTREMETTEUR.

Si tu as l'amo si coûarde
Va-t-en quérir une hallebarde,
Tu en seras plus assurec.

LE PORTEUR D'EAU.

Il est vray, mais vous vous gardez,
Sus, taitez-vous, et escoutez.
Hier, je rencontray Magdeleine,
Vous sçavez bien vostre voisine ;
Si luy voulez pour moy parler,
De beaucoup pourriez m'avancer,
Car vous avez un beau langage,
Pour mesnager un mariage ;
Et si vous me faites cela,
Vers vous je ne seray ingrat.

L'ENTREMETTEUR.

Parbleu, compère, je l'entens,
Des martirs tu veux estre au rang.

LE PORTEUR D'EAU.

Soit, c'est tout un, cela n'importe.

L'ENTREMETTEUR.

Puis que tu veux donc que je porte
A elle parole pour toy,
Je te dy que je le feray
Et la responce le rendray.

LE PORTEUR D'EAU.

Adieu, compèr', va, je te prie,
Fais comme tu aurois envie
Que moy, ou autre fist pour toy.

(Icy l'entremetteur va trouver la fille en lui disant de la façon :)

Tu ne sçay pas, Magdelaine,
Icy lo subject qui m'amène.

L'AMOUREUSE.

Par ma foy non, je n'en sçay rien.

L'ENTREMETTEUR.

Tu seras estonnée ; dis-moy :
De servir n'es-tu pas lasse ?
J'apperçoy ton temps qui se passe ;
Ne te veux-tu pas marier ?

L'AMOUREUSE.

Et à qui ? Hélas ! qui seroit
Le lourdaud qui voudroit de moy ?

L'ENTREMETTEUR.

Va, va, Magdelaine, tais toy ;
Je t'ay treuvé un amoureux.

L'AMOUREUSE.

Hé, qui est-il, le malheureux ?

L'ENTREMETTEUR.

Malheureux ! vrayment pas trop,
Je recognoy à ses propos
Qu'il gaigne assez bien sa vie ;
C'est pourquoy, si tu as envie
De te marier, dis-le-moy,
Et si as quelque peu de quoy
Pour avancer en un message.

L'AMOUREUSE.

J'ay un peu d'argent de mes gages,
Que j'ay tasché à espargner.
Mais qui est-il ? de quel mestier
Se mesle donc cest amoureux ?

L'ENTREMETTEUR.

Ma foy, je te le veux bien dire :
C'est ce porteur d'eau nommé Gilles.
Ne seras pas mal avec luy,
Car il est gaillard et jolly.

L'AMOUREUSE.

Il me faut sçavoir si ma mère
Veut consentir en costé affaire.
Je m'en vay chez elle, à ce soir,
Et le tout luy feray sçavoir.

L'ENTREMETTEUR.

He bien, adieu donc, Magdelaine ;
Dis-moy des nouvelles certaines,
Lorsque tu y auras esté.

(Icy la fille s'en va voir sa mère.)

Bonsoir, ma mère.

LA MÈRE.

Magdelaine,

Bonsoir, icy qui te meîne ?

L'AMOUREUSE.

Pas grand chose, je vous veux dire :
Je suis lasse d'estre en martiro,
Je voudrois bien me marier,
Ma maistresse tousjours me grogne,
Si je me joûe avec quelque homme ;
Et si je vous dy en un mot
Mon chos' ne me laisse en repos.

LA MÈRE.

Quoy, ma fille, que veux tu faire ?
En message y a bien affaire :

Il faut du beurre et du fromage,
Et du sel pour mettre au potage,
Du pain, du bois et de l'argent ;
Et puis, quand on a des enfans ;
A l'un il faudra une cotte,
A l'autre un bonnet ; je suis sotté,
En songeant comme j'ay esté.

LA FILLE.

Vous avez beau m'en destourner,
C'est une chose resollüe,
Et dedans mon esprit conclüe.

LA MÈRE.

Tu auras peut estre un ivrongne ;
Qui te dira : « Putain ! carongne !
Mort ! teste ! donne de l'argent. »
Puis il te cassera la teste.
Voilà tout ce qui me moleste ;
Cela me mettroit en tourment.

LA FILLE.

Celuy que l'on veut me donner,
N'est pas des jeunes escvntez :
Il gagne jolyment sa vie ;
C'est pourquoy de luy j'ay envie ;
Et je ne m'en puis désister.

LA MÈRE.

C'est ?

LA FILLE.

Ce porteur d'eau, nommé Gille.

LA MÈRE.

B est garçon assez habille,
S'il veut bien prendre garde à luy.

LA FILLE.

Chacun dit qu'il a le soucy
De se tenir honestement.

LA MÈRE.

Il faut advertir tes parens,
Pour quand tu seras accordée.

LA FILLE.

Bonsoir, je crains d'estre lancée
De ma maïstresse rudement.

LA MÈRE.

Bonsoir, va-t'en bien vistement.

L'AMOUREUSE.

Ha, bonsoir, monsieur un tel,
J'apporte des bonnes nouvelles :
Ma mère le veut bien.

L'ENTREMETTEUR.

Adieu, ne te soucie de rien,
Je vay trouver le pauvre Gille ;
Je le mettray hors de martyre ;
Il sera en contentement.

L'AMOUREUSE.

Allez, dites luy hardiment
Qu'il prenne jour pour accorder.

(L'entremetteur s'en retourne trouver le porteur d'eau.)

Bonsoir, comme va lon affaire ?

LE PORTEUR D'EAU.

Hélas ! je n'en sçay rien, compère ;
Dites un peu ce qu'avez fait,
Et si tout est bien avancé.

L'ENTREMETTEUR.

Veux-tu que te dise en un mot ?
Elle m'a fins tres bon propos ;
Ne te soucie plus de rien,
Sa mère et elle veulent bien.
Prends un jour pour accorder.

LE PORTEUR D'EAU.

Ha, bon, bon, bon, bonnes nouvelles !
Mettons icy tout par escuelles ¹.
Compère, je vois quérir du vin,
Car maintenant j'ay grande envie
De manger quelque frianderie
En nous resjouissant sans fin.

L'ENTREMETTEUR.

Va, puis nous parlerons d'affaire.

LE PORTEUR D'EAU.

Hé bien, compèr', voilà du vin,
Bouvons jusque à demain matin.

L'ENTREMETTEUR.

Non, non, il ne faut pas tant boire,
Mets toy tost sur ta bonne mine ²
Affin d'aller voir Magdelaine,
Et puis on ira convier
Ceux que vous voudrez demander.

LE PORTEUR D'EAU.

Allons nous en de ce pas,
Après que nous aurons beu,
Je seray plus gracieux
A luy parler d'amourette.

(Icy ils s'en vont voir l'amoureuse, et le porteur d'eau luy dit :))

Dieu vous gard', ma mignonnette,
Et comment vous portez-vous ?

L'AMOUREUSE.

Assez bien, Dieu mercy, et vous,
Gille ?

LE PORTEUR D'EAU.

A vost' service, mon cœur.
Excusez si n'ay fait l'amour
Autant qu'on le fait en ce jour,
Vous sçavez bien que nous autres
Je ne sçavons pas discourir

1. Expression du même genre que celle-ci, qui sert en-ore : « Mettons les petits plats dans les grands. » Chez le peuple « mettre par écuelle » se disait surtout pour les rigailles de mariage. « Allons, lions-nous dans le *Comité des Franchises* (note II, ac. vii), allons mettre tout par écuelle, pour solemniser les napes. »

2. « Babillo-toi de ton mieux. » L'expression être sur sa bonne mine « est avec ce sens dans le *Sommaire de Gosselin*, à propos d'un cavalier beau danseur et bien vêtu :

PLACEMENT.

Je ne le me jamaïs mis sur un bonnet mine

Or bien sus, qu'est-il de faire
A présent?

L'AMOUREUSE.

Rien autre chose
Sinon qu'il faut vos parens
Avoir icy présentement.

LE PORTEUR D'EAU.

Pour moy je n'ay pas de parens,
Mon compère sera pour moy.

LA MÈRE.

Hé bien, mon pauvre Gille,
Vous voulez avoir ma fille?

LE PORTEUR D'EAU.

S'il vous plaist, et à elle aussi.

LA MÈRE.

Bien, voicy tous nos amys,
Que nous avons mandez icy.
Ils sont venus d'un franc courage
Pour accorder le mariage.

LES CONVIZ.

Or sus, Gille mon amy,
Il ne faut pas songer icy :
Accordez-vous je vous supplie,
Puis que la voulez pour amie.

LE PORTEUR D'EAU.

Ouy dea, messieurs, c'est bien parlé :
Affin que soyez contenté,
Voicy une bague jolie,
Tenez, prenez, ma douce amie,
Je vous fay présent de mon cœur.

L'AMOUREUSE.

Je vous remercie de l'honneur,
Qu'il vous plaist ici de me faire.
Sus, avisons à nos affaires!
Quand vous voulez-vous marier?

LE PORTEUR D'EAU.

Il ne me le faut pas demander;
Car je voudrois que ce fust fait,
Tant que j'ay cela à souhait.

L'AMOUREUSE.

C'est pour d'icy à quinze jours.
Avez-vous quelque accoutrement?

LE PORTEUR D'EAU.

J'en ay ung qu'est assez joly,
Le voilà, voyez-le plustost.
Chacun me dit à ce propos :
Il est bon pour vos flauçailles,
Puis vostre accordée taschera
Par quelque moyen qu'el' fera
D'en avoir un en quelque part.

(Ils s'en vont fiancer.)

LA FIANCÉE.

Or, avant, Gille, mon amy,

Sommes flaneés Dieu mercy,
Pour moy je lo dis sans frivolle¹,
J'ay quelque sept ou huit pistoilles,
Et vous, n'avez-vous rien?

LE PORTEUR D'EAU.

Pour moy, d'argent j'en ay bien peu.
Mais en quoy je me tiens heurcux,
C'est que j'ay des bonnes maisous,
Là où je gaigne bien ma vie.
Sur personne je n'ay envie,
Car j'ayme tous les bons garçons.

LA FIANCÉE.

Hé bien, songeons à nos affaires.
Allons-nous en porter des aires²
Aux rotisseurs, et aux violons,
Nous voilà tantost à dimanche.
Mon pauvre Gille, mon espérance,
Fort bien nous-nous rejoyrons.

LE PORTEUR D'EAU.

Ouy, mais je n'ay pas de manteau.

LA FIANCÉE.

Va, va, ne te soucie pas,
Bien tost on y pourvoiera
J'en auray un en quelque part.

LE PORTEUR D'EAU.

Bien donc, Magdelaine, ma mie,
Cherchez-en un, je vous en prie,
Car c'est demain, vous le savez,
Qu'il nous faut aller à l'église.
Soyons, d'une façon exquize,
Tous deux fort bien accommodez...
Voilà le dimanche venu,
Nos gens sont-il pas couru
Au bruit de nos violons?

L'ESPOUSÉE.

Ouy dea, Gille, les voilà
Apretez tout vostre cas.

LE PORTEUR D'EAU.

Chacun est-il prest?

LES CONVIZ.

Ouy dea

LES VIOLONS.

Comment, monsieur le marié,
Vos violons n'ont pas de livrée³?

LE PORTEUR D'EAU.

Bientost vous en sera livrée.

1. « Sans faulse, ni frivolité. » Ce dernier mot n'était pas encore fait; c'est *frande* pris substantivement qui en tenait lieu. Dans *L'Éclaircissement de la langue française* de Palgrave, édité Génin, p. 221, on trouve cette citation :

... En les dits et pareils,
N'y a sans mon-onger et frivolité.

2. « Des arbes pour garantir le marché. » On prononce encore *aire* en Picardie, et ce fut ainsi, jusque sous Louis XIV, la prononciation à Paris.

3. Rubans, à la couleur de la mariée, qu'on donnait à tous les gens d'une noce.

1. « Pour être aux accordeilles. »
2. « S'attarder en réveries. »

(Ils s'en vont à l'église et étant revenus le porteur d'eau commence à dire :)

Sus, messieurs, chacun entrez.
Ma foy, il m'a bien ennuyé
D'estre si longtemps là à jeun.

LES CONVIEZ.

Voilà! sus, que nous ostrenions !
Sus, avancez-vous, violons,
Et jouez une entrée de table,
Affin que tout chacun s'appreste
Pour bien dancier à ceste feste.
Les cogs dindes et cochons de lait
Estoient exquis à ce banquet.

LE PORTEUR D'EAU.

Hélas! messieurs, prenez en gré
Si peu que l'on a apresté.

LA MÈRE.

Nostre gendre, apportez les plats,
Que chacun apreste son cas,¹
Affin de payer les escots.

LE PORTEUR D'EAU.

Je seroys fol et ignorant.
Voilà que me voy de l'argent,
Un bon habit, un bon manteau :
Ma foy! je serois bien lourdaut,
Si j'estois icy d'avantage:
C'est tout vu pour le mariage,
J'ay moyen de prendre bon temps.
Voilà mes gens, sans raillerie,
Qui mangent la fricanderie
Là-haut, ainsi que des gallans.

(Il s'en va sans dire mot.)

LA MÈRE.

Où est mon gendre ?

L'ÉPOUSÉE.

Il est là bas!

Appelez-le.

LA MÈRE.

Gille! Gille!

LES CONVIEZ.

Il faut qu'il vienne remercier
Tous les gens qu'il a conviez
Pour venir icy à ses nopces.

1. « Que vous syens l'étreuz, les premiers plaisirs de la nocce. »

2. « Son argent. » Nous trouvons le mot avec ce sens dans les *M. moires de Lorraine* : « Pour les quatre ce ne seroit que douze mille escus par an, ce qui seroit bien peu de cas. »

LES VIOLONS.

Jamais n'avons veu telle chose :
Marié ne pas assister!
Il faut aller voir où il est.

LA MÈRE.

Hélas, mon Dieu! tout est perdu :
La porte ouverte et le bahu,
Le manteau emporté encore.

L'ÉPOUSÉE.

Comment, ma mèr', que dites-vous ?

LA MÈRE.

Il est vray ce que je dis.

LES VIOLONS.

Je voulons de l'argent.

LES CONVIEZ.

Je ne vous devons rien.
Comment, mort diable!
C'est chose admirable,
Je sommes dupes.

LES VIOLONS.

Par le grand Dieu ce n'est pas tout,
Je ne voulons pas de discours.
Or sus qui est qui nous paiera ?

LES CONVIEZ.

Par Dieu il faut
Savoir à qui en aura.
Monsieur l'entremetteur,
Vous serez battu à ceste henre.

L'ENTREMETTEUR.

Hélas, pardonnez-moy.

LES VIOLONS.

De l'argent.

L'ÉPOUSÉE.

Mon manteau,
Et mon habit, et mes pistoilles :
Voilà un tour qui est dreslé!

LA MÈRE.

L'argent pour le rolisseur
Vous le pairez, messieurs
Qui avez bien disné.

LES CONVIEZ.

Vous avez menty, j'avons payé,

(Ils commencèrent à se battre comme il faut. Voilà le trait du porteur d'eau.)

TABLE DES MATIÈRES

<i>Le mystère du Mortier saint Estienne.</i>	
(xiv ^e siècle. — Règne de Charles VI).	
Notice et argument.....	1
<i>Mystère de la Convergence saint Pol.....</i>	7
<i>Le Pastel et la Tarte, farce.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VII).	
Notice et argument.....	12
<i>Mystère de la Vie de saint Florent.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VII)	
Notice et argument.....	18
<i>Marchebœuf, moralité.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VII)	
Notice et argument.....	36
<i>Astier et Marchandise, farce.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VII)	
Notice et argument.....	44
<i>Mieux que devant, bergerie.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VII)	
Notice et argument.....	54
<i>Pou d'aquest, farce.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VII)	
Notice et argument.....	61
<i>Les Gens nouveaux, farce moralisée.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Louis XI)	
Notice et argument.....	68
<i>La Vie et l'histoire du maulvais riche.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Louis XI)	
Notice et argument.....	74
<i>La Farce de maistre Pierre Pathelin.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Louis XI)	
Notice et argument.....	86
<i>Messieurs de Malkepeye et de Boillemont, Dialogue,</i>	
par Fr. VILLON.	
(xv ^e siècle. — Règne de Louis XI)	
Notice et argument.....	113
<i>L'Obstination des femmes, farce.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Louis XI)	
Notice et argument.....	125
<i>La Pippée, farce.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Louis XI)	
Notice et argument.....	130
<i>Le Pont aux ânes, farce.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Louis XI)	
Notice et argument.....	118
<i>L'Aveugle et le Bouteux, moralité, par ANDRÉ DE LA</i>	
<i>Vigne.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VIII—1496)	
Notice et argument.....	155
<i>Le Muisier, farce.</i>	
(xv ^e siècle. — Règne de Charles VIII—1496)	
Notice et argument.....	162
<i>Procès-verbal de la représentation de la Moralité de</i>	
<i>l'Aveugle et du Bouteux et de la Farce du Muisier,</i>	
<i>donnée à Seurre en Bourgogne, en octobre 1496.</i>	172
<i>Le chevalier qui donna sa femme au diable, mystère.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII—1503)	
Notice et argument.....	175
<i>Le Cuvier, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII)	
Notice et argument.....	192
<i>Mundus, Caro, Demour, moralité.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII—1506)	
Notice et argument.....	190
<i>Les deux Sarcophages, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII—1506)	
Notice et argument.....	210
<i>La Condamnation de Bancquet, moralité.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII)	
Notice et argument.....	216
<i>Le Pèlerin passant, monologue par PIERRE TASSER.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII)	
Notice et argument.....	272
<i>Le Savelier Calbain, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII)	
Notice et argument.....	277
<i>Fol conduit, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII)	
Notice et argument.....	284
<i>Le Revole, monologue, par ROGER DE COLLEVA.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII)	
Notice et argument.....	288
<i>Sottie du Prince des Sots, par PIERRE GRINGORE.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XII—1511)	
Notice et argument.....	293
<i>Les deux Amoureux, farce, par CLÉMENT MAROT.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	307
<i>Maître Minin, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	311
<i>Le Bateleur, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	322
<i>Tout, Bien et Chacun, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	329

<i>Science et Aweyge, moralité.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	331
<i>Le Chambellier, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	332
<i>La Vieille, comédie, par MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	344
<i>Moralité de l'Empereur et de son Neveu.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	351
<i>Le Goutteux, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	370
<i>Le bon Poyeur et le Serpent Goutteux et borque, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	375
<i>Le vieil et le jeune Amoureux, débat.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	382
<i>La Mère et la Fille, moralité.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	386
<i>Les Béguins, sottie.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er} —1523)	
Notice et argument.....	392
<i>Le Monde, sottie.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er} —1524)	
Notice et argument.....	399
<i>Les trois Pélerins, farce morale.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	406
<i>Le Maître d'École.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	412
<i>Les Théologastres, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	417
<i>Les Solres Soz, farce morale.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er})	
Notice et argument.....	420
<i>La Cornette, farce, par JENAS d'ARNAUD.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de François I ^{er} —1544)	
Notice et argument.....	428
<i>La Prise de Calais, moralité.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Henri II—1554)	
Notice et argument.....	436
<i>Les trois Galans, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Charles IX)	
Notice et argument.....	449
<i>Le Parleur d'eau, farce.</i>	
(xvi ^e siècle. — Règne de Louis XIII)	
Notice et argument.....	456

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



